This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Geog
192
3

Harvard College
Library

IN MEMORY OF
Archibald Cary Coolidge
PROFESSOR OF HISTORY
1908–1928
DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910–1928

GIVEN BY A FRIEND

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

TOME X — 2e SEMESTRE — 1889

Digitized by Google

Digitized by Google

1889. — 2e Semestre.

REVUE FRANÇAISE

DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES

ET

EXPLORATION

GAZETTE GÉOGRAPHIQUE

MÉDAILLE DE BRONZE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BARCELONE DE 1888

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS DE 1889

Directeur Fondateur : ÉDOUARD MARBEAU

TOME X

Nos 73 et 74. — 1er et 15 juillet.	Nos 79 et 80. — 1er et 15 octobre.
75 — 76. — 1er et 15 août.	81 — 82. — 1er et 15 novembre.
77 — 78. — 1er et 15 septembre.	83 — 84. — 1er et 15 décembre.

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE SIX MILLIONS

Rue Bergère, 20

1889

Digitized by Google

Geog 192.3

HARVARD COLLEGE LIBRARY
GIVEN IN MEMORY OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
OCT 21 1930

Digitized by Google

REVUE FRANÇAISE
DE L'ÉTRANGER ET DES COLONIES
ET
EXPLORATION
GAZETTE GÉOGRAPHIQUE
TOME X — 2e SEMESTRE — 1889

LE FOUTA-DJALLON (1)

Une nouvelle question vient de surgir au Soudan français : celle du Fouta Djallon.

En 1880, la mission Gallieni à Segou-Sikoro commençait l'exécution de la dernière partie du programme du général Faidherbe.

En 1881, la mission Bayol et Noirot, partant du Rio-Nunez, allait pour la première fois à Timbo solliciter des traités dont la corrélation s'imposait avec la prise de possession du Niger supérieur.

(1) On a lu dans le dernier numéro de la *Revue Française* (15 juin 1889) une étude politique importante, qui nous avait été annoncée par le docteur Colin dès son retour du Sénégal. M. Louis Sevin Desplaces nous remit en même temps le travail qu'on va lire sur le Fouta Djallon. La priorité ayant été donnée à l'étude du docteur Colin, M. Sevin Desplaces a cru qu'il était nécessaire de faire suivre son exposé primitif d'une réponse à la thèse développée par notre collaborateur, l'explorateur bien connu du Bambouk.

La *Revue Française* ayant toujours été une tribune libre pour ceux qui ont à cœur les intérêts coloniaux de la France, nous avons pensé qu'il y avait tout avantage à publier cette réplique. Il est indispensable que l'opinion finisse par se fixer sur la ligne politique à adopter dans le Soudan français, et qu'une entente s'établisse entre ceux qui ont dans les mains les destinées de notre vaste domaine du Sénégal et du Haut-Fleuve.

Digitized by Google

Déjà, en 1880, M, Aimé Olivier de Sanderval, agissant en toute indépendance, avait accompli le même voyage, de Boulam à Timbo, dans l'unique but d'obtenir de l'Almamy l'autorisation d'établir une voie ferrée de sa capitale à la côte. Un peu plus tard et dans le même temps que MM. Bayol et Noirot exécutaient leur mission officielle, une autre mission, dirigée par MM. Gaboriaud, de Fontenay et Ansaldi, reprenait par les soins de M. Olivier l'itinéraire de celui-ci pour aller demander au nouvel Almamy la sanction du traité passé avec son prédécesseur.

Que reste-t-il de ces divers traités? Rien! Il importe pourtant d'en rappeler les dates: 2 juin 1880 pour M. Olivier; 10 juillet 1881 pour M. Gaboriaud; 12 juillet 1881 pour M. Bayol.

Au cours de la campagne de 1887-88 et à la suite de la construction du fort de Siguiri, le lieutenant-colonel Gallieni, concevant mieux que personne et avec à propos l'urgence et l'opportunité d'en finir avec cet aléa du Fouta-Djallon, voulut profiter des circonstances et dirigea une mission armée sur Timbo, avec un des postes de nos rivières du Sud pour objectif. La mission fut avisée d'avoir à passer au large et dut se contenter de la vue de Chanaan. La terre promise fut tournée mais non conquise. Sur des instructions prudentes imposées par l'Aministration des Colonies, M. le commandant Archinard, successeur de M. le lieutenant-colonel Gallieni, envoya à son tour une mission; celle ci, sans appareil militaire et largement pourvue de présents destinés à être offerts à l'Almamy de Timbo. L'Almamy conserva sa conscience farouche et renouvela ses défenses. Au point de vue moral, voilà presque deux échecs.

Que s'est-il donc passé depuis les traités de 1880 et 1881? Peu et beaucoup de choses. Il y a eu visite du gouverneur de la Gambie à l'Almamy de Timbo. Il y a eu guerre, suivie d'entente, entre cet Almamy et son voisin Aguibou, roi de Dinguiray. Puis sont venus les traités du capitaine Fortin et des riverains de la Gambie après la prise de Toubakouta; puis enfin, la construction du fort de Siguiri et le voyage du capitaine Binger, toutes choses dont l'effet a été de faire comprendre à Ibrahim Saury, à son successeur Ahmadou et aux autres Alfas que l'heure du Fouta-Djallon avait sonné pour sa soumission au nouvel empire dont Siguiri devenait le poste avancé. Mais, alors que cette impression des événements accomplis se produisait à la cour de

Digitized by Google

Timbo, un sentiment non moins inquiet, sinon aussi redoutable, commençait à poindre dans le voisinage de nos établissements, tant du côté de nouveaux venus que du côté des Anglais et des Portugais.

La conférence de Berlin, qui a prévu des appétits, n'a pas su et n'a pas pu en fixer la juste mesure, et ses articles n'empêcheront pas les avidités de se manifester, au mépris des droits acquis ou des intérêts politiques consacrés par des sacrifices de longue date.

Actuellement, la fameuse Commission internationale, chargée de régler les questions pendantes (il y en aura toujours) de délimitation entre nos territoires et ceux des autres puissances, est saisie de la question du Fouta-Djallon. Du moins, si elle ne l'est pas, elle va l'être. C'est indiqué comme le flux et le reflux de l'Océan.

Nous ne sommes certainement pas et ne voulons pas être inquiets plus que de raison, mais nous pensons qu'il est grand temps que l'opinion publique s'intéresse à ce qui va se passer de ce côté de l'Afrique française; qu'elle s'y intéresse autant parce que c'est son devoir que parce que notre politique coloniale est présentement confiée à des mains fermes, à un esprit prévoyant et patriote, mais qui n'aura peut-être pas la force suffisante pour trancher les difficultés si on en veut mettre.

L'arbitrage, quelque peu mystifiant, de la Conférence de Berlin a ouvert la porte à des prétentions sans nombre dont notre devoir et notre intérêt sont de prévenir l'éclosion sous peine d'être dupes et victimes. A ce point de vue, il serait peut-être utile de devancer la pensée de nos concurrents et de demander avant tous autres la réunion d'une nouvelle Conférence, que la situation générale créée en Afrique par les puissances européennes rendra prochainement nécessaire. Ce serait une manière d'aller au devant d'un danger contre lequel les éléments de défense ne nous manqueront pas.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, et à ne considérer dores et déjà que notre strict droit, demandons-nous si nous devons livrer nos intérêts aux caprices d'une Commission qui, sous prétexte de régler des difficultés pendantes, peut vouloir nous imposer une ligne de conduite basée principalement sur des intentions de notre part et non sur des faits. Ou alors, commençons par les faits pour justifier nos intentions. Ces faits doivent et peuvent s'accomplir, tout en respectant des considérations d'ordre international. Mais il n'est pas d'argument diploma-

Digitized by Google

tique susceptible de prévaloir contre l'inéluctable nécessité pour la France d'annexer le Fouta-Djallon à ses possessions et d'assurer cette annexion par des garanties dont le caractère, encore une fois, ne saurait en aucune manière entraîner un préjudice quelconque pour les autres puissances européennes. Bien plus, nous pouvons établir le principe de ces garanties, car il existe et n'est plus à chercher.

Il existe avec Siguiri, qui nous ouvre insuffisamment les marchés du Ouassoulou; avec les traités Fortin passés à la suite de la pacification du Bondou, traités qui nous ont mis nettement et, quoi qu'on en puisse dire, à cheval sur la Gambie, à partir du poste de Mac Carthy. Il existe depuis la mission Binger dont le corollaire doit-être, à notre sens, l'occupation prochaine de Kong par un de nos résidents. Et non seulement rien n'est à retrancher des faits accomplis, mais ceux-ci exigent une prompte confirmation. Pour ce faire, des négociations définitives doivent être reprises sans retard avec Timbo; mais à la condition expresse d'abandonner l'itinéraire militaire suivi dans ces derniers temps. Toute mission partant de Siguiri aurait l'air d'une démonstration. Bien plus, nous nous demandons si la malencontreuse prise de Koundian, de date récente, n'a pas indisposé Aguibou, notre protégé de Dinguiray, le seul homme peut-être qui eût pu nous aider à gravir militairement les pentes de Timbo, au point d'en faire désormais un conseiller discret mais intéressé de son ennemi d'hier, l'Almamy de Fouta. Que le chef de cette mission soit le docteur Tautain ou M. Aimé Olivier, les deux seuls hommes qui soient aptes à la remplir, elle devra n'avoir qu'un caractère essentiellement pacifique et, s'il le faut, à long terme. Simultanément, il serait urgent d'envoyer à Kong un résident qui préparerait le raccordement de nos établissements de Bassam à notre frontière du Niger moyen et supérieur.

C'est dans ces conditions seulement que nous devons accéder aux désirs, peut-être aux exigences de la Commission chargée de régler des difficultés pendantes... avant la lettre. A notre tour, nous pourrons alors insister pour que la situation qu'on semble vouloir nous imposer au Bas-Niger soit, une fois pour toutes, nettement définie dans le sens des intérêts que nous avons encore là comme ailleurs.

L. Sevin-Desplaces.

Digitized by Google

RÉPONSE A L'ÉTUDE POLITIQUE DU DOCTEUR COLIN (1)

L'article de M. le docteur Colin vise un triple but. Il tend à discréditer l'œuvre du colonel Gallieni; il formule un blâme contre le commandant Archinard, son successeur; il ébauche vaguement un plan nouveau de colonisation.

M. le docteur Colin a parfaitement le droit, je me hâte de le dire, d'avoir une opinion personnelle sur la question du Soudan. Il en a d'autant plus le droit qu'il a pu, au cours de sa collaboration avec M. le colonel Gallieni, et en particulier dans le Bambouk, ne pas être toujours du même avis que son chef de file.

Pourtant, il exprime son opinion avec un tel semblant d'autorité qu'il nous permettra de lui donner la nôtre, sauf à accepter plus tard de sa part de nouveaux arguments décisifs.

Tout le monde sait aujourd'hui que la mission envoyée de Siguiri au Fouta-Djalon par le colonel Gallieni en 1888 n'a pas pénétré dans Timbo. On sait aussi que celle envoyée par le commandant Archinard n'a pas réussi à se faire accréditer par l'Almamy. Chacun sait enfin que la récente destruction de Koundian n'avait sans doute pas sa raison d'être immédiate, et qu'il y avait peut-être lieu de laisser indemne une pauvre bourgade sans importance qu'englobaient des populations sous notre protectorat. Tout le monde est d'accord sur ces trois points.

M. le docteur Colin prétend pourtant que les mauvaises dispositions qui se sont manifestées de la part des gens de Timbo à l'égard de nos deux missions ont été inspirées par la cour d'Ahmadou. Il va jusqu'à dire, à ce propos, qu'en 1880 les Toucouleurs du Fouta sénégalais empêchèrent déjà M. Gallieni d'être reçu par Ahuradou. Or, jusqu'ici, chacun savait que M. Gallieni, en 1880, n'avait devancé que de quelques jours une mission anglaise partie de la Gambie, sous le commandement du gouverneur lui-même; que cette mission avait cependant pu faire parvenir ses avis à Ahmadou, que ceux-ci insi-

(1) *Revue française*, t. IX, p. 705, 15 juin 1889. Soudan français, Étude politique.

Digitized by Google

nuaient tout simplement la destruction de la mission française. Donc, les Toucouleurs sénégalais ne furent pour rien dans l'attitude d'Ahmadou, pas plus qu'ils ne l'avaient influencé lorsqu'il ava t reçu Mage et Quintin et plus tard Soleillet. Bien plus, M. Colin se contredit lui-même quelques lignes plus loin en attribuant le refus d'Ahmadou de recevoir la mission Gallieni à son passage à travers le Bélédougou, dont les Bambaras étaient et sont encore les adversaires d'Ahmadou. Celui-ci, dit-il, dut voir dans M. Gallieni et ses officiers des amis des Bambaras, ses ennemis personnels. Or, que penser de cette amitié des Bambaras, pour la mission Gallieni, alors qu'ils essayèrent de l'anéantir au combat de Dio! C'est privée de son matériel et réduite à quelques hommes à peine armés que la mission Gallieni arriva à Nango, à trois kilomètres de Segou. Comme elle était redoutable! et comme Ahmadou, en tout cas, avait beau jeu pour lui faire sentir ironiquement le tort qu'elle avait eu de traverser le pays de ses ennemis!

Quant à dire qu'Ahmadou refusa le traité proposé par M. Gallieni, il y a là de la part de M. le docteur Colin une erreur involontaire. M. Gallieni rapporta lui même ce traité, dont il épela en quelque sorte chaque mot avec les ministres d'Ahmadou pendant six mois, jusqu'au moment où le sultan de Ségou le lui fit remettre *signé*. C'est de l'histoire, cela! Enfin, lorsque M. le colonel Gallieni, à la suite de la construction du fort de Siguiri, envoya une compagnie de tirailleurs au Fouta-Djallon avec mission d'aller donner la main à nos postes des rivières du sud, il n'émit jamais la prétention de conquérir Timbo; il n'exprima jamais l'espoir de faire traverser cette ville par ses tirailleurs. A tant faire que d'avoir une idée audacieuse, il ne tenait qu'à M. Gallieni, s'il l'avait voulu, de doubler l'effectif de sa mission et d'entrer avec elle, lui premier, dans Timbo. Son but fut simplement de prouver ce que fit sa mission et pas autre chose.

Même l'échec de la mission envoyée par le commandant Archinard ne prouve rien. Si! cela prouve peut-être que M. le colonel Galliani a eu tort de ne pas avoir eu la pensée que lui attribue M. le docteur Colin.

Enfin, M. Colin trouve que c'est une idée inouïe de vouloir englober le Fouta-Djallon dans nos possessions soudaniennes; et ce, tout en insistant sur l'inanité des projets de ceux qui ont voulu cons-

Digitized by Google

tituer le quadrilatère sénégalais et le coloniser. C'est l'abandon total, dit-il, du plan si logiquement conçu par M. le général Faidherbe. M. Colin est-il bien sûr de connaître cette opinion, pourtant si souvent commentée, et dont la mission Binger est une émanation terriblement concluante contre l'opinion émise par M. Colin. Ensuite, si la colonisation du quadrilatère est condamnable, l'annexion du Fouta-Djallon vient à propos pour en modifier le projet et en sauver l'économie ; et c'est évidemment la pensée de ceux qui poursuivent cette annexion, comme ça a été la pensée de tous ceux qui, depuis sept ans, sont allés la préparer par des traités.

A plusieurs reprises et dans des manifestations spontanées, le Conseil général de Saint-Louis a exprimé à M. le colonel Gallieni son approbation, au point de vue des mesures qu'a prises ce remarquable officier pour le bien de notre commerce dans le Haut-Fleuve et au Niger. En France, tous ceux qui se sont imposé la tâche d'étudier au jour le jour cette grande question soudanienne ont ratifié l'œuvre de M. Gallieni, et se font un devoir d'en encourager la continuation car c'est véritablement demander la continuation du programme si lumineux, si logique de M. le général Faidherbe, devenu aussi celui de M. le général Brière de l'Isle, poursuivi méthodiquement, enfin, à travers les intermittences de la politique, par M. le Sous-Secrétaire d'état actuel des Colonies.

M, le colonel Frey, lui-même, dans un livre écrit avec une indépendance parfois brutale, tant il s'inspire d'un système rigoureusement négatif, a touché d'une plume respectueuse ce programme dont il conteste la réalisation sans en nier l'intelligence et le bien fondé.

L. Sevin Desplaces.

Digitized by Google

UNE CÉRÉMONIE ROYALE A SIAM

Nous n'avons aucune idée, en France, de la magnificence qui préside aux grandes fêtes royales de Siam; nos fêtes nationales, malgré leur éclat merveilleux, sont si différentes des cérémonies siamoises, qu'on ne saurait établir entre elles la moindre comparaison.

Le cadre où se déroulent les majestueuses fêtes de Siam, est si luxuriant de végétation, si étincelant, si pittoresque, qu'on peut dire que les cérémonies siamoises font l'effet d'admirables féeries. Quel défilé magique que celui des cortèges de guerriers, aux uniformes éclatants; de mandarins vêtus de soie brillante, aux couleurs vives et variées; de princes chamarrés de décorations et couverts de dorures; Quel spectacle plus merveilleux que ces palanquins, ces parasols multicolores à plusieurs étages, ces éléphants massifs et graves, ces chevaux caracolants, ces étendards déployant, au vent, toutes les variétés de rouge et exposant aux regards des foules le divin éléphant blanc! Qu'on se transporte en imagination dans Bangkôk un jour de fête; on s'y trouvera dans la Venise de l'Extrême Orient, avec ses cases sur pilotis, ses huttes de bambous, ses flottiles de barques, ses immenses palais, ses pagodes gigantesques; ce n'est partout que banderolles, oriflammes, drapeaux, lanternes chinoises, arcs de triomphe, faisceaux de verdure. Jetez à travers ce spectacle les rayons chauds et éblouissants du soleil de feu de l'Orient et vous reconnaîtrez que ce panorama est une véritable féerie!

Ce sont les fêtes grandioses données à Bangkôk pour la reconnaissance officielle du titre du prince héritier de la Couronne de Siam, que j'ai ici plus spécialement en vue. La cérémonie qui a lieu à cette occasion est appelée «Cérémonie du Bain»; c'est une des plus anciennes coutumes de Siam. Elle tomba presque en désuétude, après la chute d'Ajuthia, l'antique capitale abandonnée, jusqu'au règne du roi Phra Phatalesla ou Phra Nang Klôw; ce fut ce dernier qui la rétablit pour le sacre de son fils et successeur le Roi Paramend'r Makà-Mongkut.

Digitized by Google

Les fêtes qui eurent lieu à Bangkôk, en janvier 1887, ont dépassé en solennité tout ce qu'on avait vu depuis la fondation de la capitale actuelle du royaume. Les siamois ont tenu à célébrer le sacre de l'héritier de la couronne par une grande fête nationale dont l'éclat devait faire oublier toutes les précédentes. Le peuple, les fonctionnaires, les princes ont manifesté à cette occasion leur attachement aux vieux usages de Siam, et leur dévouement pour le souverain actuel qui, sans renier les traditions de ses ancêtres, conduit avec sollicitude son pays dans la voie du progrès.

Un palais flottant, de dimensions colossales et décoré avec toute la magnificence orientale, fut édifié à cette occasion et amarré au milieu du « Ménam » en face du Grand Palais. Sept cercles de sentinelles gardaient ce bâtiment, autour duquel stationnaient des centaines de petites embarcations. Pendant les deux premières journées de fêtes, le prince héritier, escorté par des processions de hauts fonctionnaires, de prêtres et de soldats, alla écouter les prières, dites à son intention, au Palais Royal, et le troisième et dernier jour de la cérémonie, les Talapoins, qui président aux rites sacrés de l'État, lui firent prendre l'ablution traditionnelle.

La cérémonie de la confirmation du titre du Prince héritier est, en principe, identique à la déclaration de la majorité des princes héritiers en Europe; c'est la reconnaissance officielle des droits du fils aîné du roi au trône de Siam. Aussi cette fête a-t-elle une grande importance; c'est un véritable sacre. Toute la pompe siamoise a été déployée à cette occasion, et, durant une semaine entière, Bangkôk a été en fêtes Sa Royale Grandeur Somdetch-Phra-Chow-Nongiat'œ-Chowfa-Bhranurongse-Swangwonse-Krom-Bhanupont'uwongse-Worady, Prince royal, Ministre des postes et télégraphes, avait été chargé des cérémonies. Les préparatifs ne pouvaient être confiés à de meilleures mains.

Dès le matin du 9 janvier, toute la ville de Bangkôk manifestait son enthousiasme, toutes les rues se pavoisaient comme par enchantement et les cases de bambous du peuple, aussi bien que les palais des princes et des mandarins, se paraient de rameaux verts, de bannières écarlates, de guirlandes, de lanternes vénitiennes, de lampions. Les barques, qui couvrent le bras principal et les nombreux canaux que forme le Ménam en traversant Bangkôk, arboraient des oriflammes et des drapeaux, des lanternes chinoises; de tous côtés éclataient des pétards, des

Digitized by Google

cris de joie, le tumulte de la foule qui emplissait les rues et allait se prosterner devant le Palais Royal décoré avec un luxe inouï. A chaque carrefour, à chaque place, se dressaient des arcs-de-triomphe, et les musiques militaires se promenaient par la ville, exécutant les plus beaux morceaux du répertoire européen. Partout des théâtres en plein vent s'organisaient et les bateleurs ameutaient la foule en débitant leurs boniments. Le soir, tout Bangkôk s'illuminait; ce n'était que feux d'artifice tirés par les particuliers, arches embrasées, réjouissances, etc.

Dans la matinée du 9, le bassin où se trouve l'eau sacrée fut entouré par les Bonzes et les Talapoins qui, selon la coutume traditionnelle, se prosternèrent et adressèrent leurs prières à Bouddha. Le Pavillon, construit tout spécialement pour la cérémonie du Bain, était resplendissant de plaques d'or et de cuivre qui couvraient les murs; les marches qui conduisaient au bassin sacré étaient de cristal. L'après-midi, Sa Majesté vint en personne assister à l'inauguration.

Le 10, à 11 heures 36 minutes (matin), les soixante Talapoins dignitaires s'assemblèrent au *Dusit Mahaprasad Palais*, vêtus de longues toges de soie jaune et armés du Talapat, grand éventail en feuilles de palmier qui est le signe distinctif de leur qualité. Introduits en présence de Sa Majesté, ils allumèrent les flambeaux de cérémonie et furent présentés les uns après les autres par le prince héritier vêtu de soieries ; ensuite un banquet somptueux leur fut offert. Le repas terminé, ils entonnèrent l'hymne sacré de *Bhanarvan*, puis se formèrent en procession et allèrent se ranger sous la porte *Samran*, hors de l'enceinte du Palais-Royal. Là ils attendirent l'arrivée de son Altesse qui apparut peu après, conduite par une autre procession de hauts dignitaires. A 3 heures, sa Majesté sortit, accompagnée du prince héritier, elle se rendit en grande pompe au *Pemokeprasat Palais*, d'où Elle assita au défilé d'innombrables processions de princes, de seigneurs, de mandarins, de talapoins, de bonzes, de soldats ; de là le roi et son fils allèrent, toujours dans le même appareil, à Pusit Mahaprasad Palais où ils assistèrent aux prières offertes au ciel par les prêtres et où ils reçurent la bénédiction traditionnelle et imposante des *Silas* qui leur fut donnée par sa Grandeur Krom Phra Povarès Variyalonkorn.

Le soir, illuminations générales, le Palais Royal ainsi que le Pavillon où devait avoir lieu la cérémonie, fut environné de lumière et de feux.

Digitized by Google

Le 12, soixante grands Talapoins royaux furent encore somptueusement entretenus au Palais Royal et la cérémonie de *Bhanarvan* fut terminée au milieu de processions, de pratiques religieuses, d'illuminations, etc.

Mais le grand jour approchait : le 14, eut lieu la véritable cérémonie de la confirmation du titre de Son Altesse royale. Dès l'aube, le Palais Royal fut entouré de gardes aux splendides uniformes et vingt des plus hauts dignaitaires du Royaume s'avancèrent vers le Pavillon consacré et offrirent à Bouddha leurs actions de grâces. Devant le grand bateau de garde qui est sur la rivière, des joutes nautiques divertirent pendant une heure la foule des curieux et des étrangers que l'imposante cérémonie du Bain avait dès le 11 janvier, attirés en grand nombre à Bangkôk : ceux-ci s'étaient rassemblés à *Phazet Datsakorn*. A neuf heures du matin, sa Majesté et le prince héritier sortirent au bruit du canon du Palais Royal et, accompagnés d'une procession des plus brillantes, se rendirent au Rajkitch où ils rejoignirent une partie de leur cortège qui les avait quittés et avait passé par la porte royale Samran. Son Altesse royale revêtit alors les insignes royaux et fut conduite par le prince Crom Luang Devaloongse Varoprakar, l'éminent ministre des Affaires étrangères, dans le Pavillon royal où il se recueillit pour attendre les instants propices.

Peu après, les Talapoins s'approchèrent avec ostentation et génuflexions du bassin sacré et mirent dans l'eau un poisson d'or et d'argent, des crevettes en simili or et aussi des noix de cocotier avec les pousses en or et en argent. Alors, de tous les coins du palais, des prières pour la victoire et la prospérité de Siam furent adressées à Bouddha, et l'air retentit des chants qui s'élevèrent du « Merdope » au milieu de nuages de benjoin. Les astrologues se penchèrent sur l'eau sacrée et en remplirent un vase d'or qu'ils élevèrent dans un endroit de l'enceinte ; des filets de gaze furent tendus tout autour pour préserver l'eau du contact de tout animal nuisible, et des soldats, la lance au poing, furent postés pour garder les approches. A 11 heures 26 minutes, au moment propice, Son Altesse Royale fut baignée par le prince Woradej ; Sa Majesté se tenait près du bassin à ce moment solennel ; toutes les musiques jouèrent l'hymne national siamois, les chœurs l'entonnèrent et les salves d'artillerie firent résonner tous les échos de Bangkôk. Puis, Son Altesse Royale fut bénie par les prières

Digitized by Google

des bonzes et saluée par l'assistance : Prince héritier de la couronne de Siam. Le soir de ce grand jour et le lendemain, des représentations théâtrales furent offertes au peuple, à la lueur de jets électriques, dans les magnifiques jardins du Roi, et sur les principaux points de la ville éclataient les feux d'artifices. Enfin, le 17 janvier, la série des fêtes royales et nationales de Siam fut clôturée par un grand bal donné par Sa Majesté.

De semblables fêtes ont été rarement vues dans l'Extrême Orient, et seul un *Durbah* hindou peut en donner une idée. Toutes les notabilités de Siam y assistaient, ainsi que les représentants des puissances européennes, le roi de Chieng mai et le sultan de Keddah, tous deux vassaux de S. M. le Roi de Siam et les gouverneurs des provinces. Rappelons en terminant que le roi Choulalonkorw a su emprunter, dans la direction donnée à ses états, les progrès de la civilisation moderne sans toutefois abandonner les cérémonies de ses ancêtres pour lesquels il professe une respectueuse vénération.

GASTON ROUTIER.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LES CHEMINS DE FER DU MEXIQUE (1)

La construction des chemins de fer a commencé, au Mexique, en 1864, mais elle n'a été poussée activement que depuis 1880. Actuellement, on travaille sur plusieurs points que nous signalerons, des concessions nombreuses ont été accordées et l'on calcule que dans peu d'années, le réseau des chemins de fer mexicains mesurera enfin 12,000 kilomètres (2).

Pour faciliter l'établissement des voies ferrées, le Gouvernement a accordé des subventions variant entre 6,000 et 10,000 piastres par kilomètre : le système de la garantie d'intérêts vient d'être adopté dans les concessions données aux Compagnies qui vont entreprendre la construction des chemins d'Oajaca et de Chiapas.

Les chemins de fer mexicains, hormis celui de Vera-Cruz à Mexico, sont construits très à la légère, aussi les dégâts et par suite les interruptions dans le service sont-ils très nombreux pendant la saison des pluies. Ajoutons cependant que toutes les compagnies s'efforcent de faire disparaître peu à peu ces vices de construction.

Les rails sont de provenance anglaise ; le matériel roulant a été presque entièrement fourni par des constructeurs américains. Les trains sont formés suivant la méthode adoptée aux Etats-Unis, et les voyageurs peuvent passer d'un wagon à l'autre : ces derniers, qui ne sont ni très luxueux ni très confortables, sont cependant adaptés d'une façon suffisante au climat et en général aux besoins du pays. Dans les trains pour le Nord et les États-Unis, il y a des wagons Pullman, qui se composent d'un salon, d'un cabinet de toilette et d'un fumoir. Les Compagnies du *Central* et de l'*International* ont récemment organisé des *Trains spéciaux* partant trois fois par mois pour la Nouvelle-Orléans : ils se composent d'un wagon-salon, d'un wagon-salle à manger, de cabines, fumoirs, bains, bibliothèques, etc.

Toutes les lignes importantes du Mexique, excepté celle de Mexico à Vera-Cruz, ont été construites par les capitalistes américains : mais peu à peu,

---

(1) Nous avons donné le 1er mai dernier (t. IX, p. 542) une notice importante sur *la population du Mexique*, en anonçant la prochaine publication de la *carte commerciale* du Mexique (partie nord), qui forme la suite de la magnifique publication de cartes documentées que M. F. Bianconi a entreprise dans la Maison Chaix. L'étude qu'on va lire sur les chemins de fer du Mexique est empruntée au même auteur dont la compétence et le mérite sont bien connus des lecteurs de la *Revue Française*.

(2) En ce moment le réseau mexicain en exploitation est de 8,022 kil. (Message du Président de la République, 1er avril 1889).

Digitized by Google

les actions de ces diverses lignes ont été vendues à Londres et c'est à peine s'il en reste aujourd'hui en Amérique le 40 0/0. Enfin la vente des bons du chemin de fer *Central*, qui s'opère en ce moment même à Londres avec succès, rendra prochainement les Anglais maîtres de la presque totalité des chemins de fer mexicains.

Chemin de fer mexicain de Vera-Cruz à Mexico. — (424 kilomètres), avec embranchement de l'Azizaco à Puebla (47 kilomètres) et de Tejeria à Jalapa (98 kilomètres). Total: 569 kilomètres. C'est la plus ancienne ligne de chemin de fer du Mexique; deux concessions furent accordées en 1857 et en 1861, et la Compagnie se forma à Londres en 1864. Le capital actuel est de 8,076,380 livres sterlings, dont le 42 0/0 environ a été employé aux nombreux et gigantesques travaux d'art qui distinguent cette ligne. La partie de ligne qui gravit les *Cumbres de Maltrata*, montagnes qui séparent le plateau central de la côte, est la plus intéressante: entre ces deux points extrêmes, Boca del Monte et Paso del Macho, la différence du niveau est de 1.939 mètres, sur un parcours de 96 kilomètres et demi, dont 25 offrent des pentes de 4 0/0 et les 71 kilomètres restant des pentes qui varient de de 1 1/2 à 3 1/2 0/0. La longueur totale des ses ponts et viaducs est de 1,297 mètres, celles des tunnels de 896 mètres. Pendant le passage des *Cumbres*, les voyageurs jouissent, on peut le dire, d'un spectacle unique au monde.

Le matériel de la Compagnie est anglais; pour le service de la section des Cumbres, on emploie des locomotives doubles, système Fairlie.

Tarifs de Vera-Cruz à Mexico: Fret de 25 à 40 piastres par 1,000 kilos, suivant la classe des marchandises. — Voyageurs: 1re classe, 16 piastres; 2e classe, 12 p. 50; 3e classe, 7 p. 25.

Cette Compagnie a établi un système de frêts directs de Liverpool à Mexico, à raison de 66 à 125 shillings par tonne de 2,240 livres anglaises.

Chemin de fer central de Mexico à Paso del Norte. — (1,971 kilomètres), avec embranchement de Selao à Guanajuato (24 kilomètres) de Soledad à San Luis (6 kilomètres), d'Irapuato à Guadalajaro (259 kilomètres) et section de Tampico au Salto (173 kilomètres) et de San Blas à Huaristemba (25 kilomètres). Total: 2,458 kilomètres. Cette ligne, qui parcourt tout le plateau central du Mexique, est en correspondance à El Paso (Texas) avec les lignes américaines suivantes: 1° *Atchinson, Topeka, Santa-Fe,* pour le nord-ouest et l'est des Etats-Unis; 2° *Texas and Pacific* pour Galveston et la Nouvelle-Orléans; 3° *Southern Pacific* pour la Nouvelle-Orléans d'une part et San Francisco (Californie), de l'autre.

Les travaux du « Central » furent commencés en 1880 et la ligne a été inaugurée en 1884. Avant cette époque, il fallait environ un mois pour arriver à la frontière du Nord: le trajet se fait aujourd'hui en 60 heures.

Le Central traverse les États de Mexico, Hidalgo, Quérétaro, Guanajuata, Jalisco, Aguascalientes, Zacatecas, Coahuila, Durango, Chihuahua: il lui reste à construire la plus grande partie de son tronçon jusqu'au golfe et la

Digitized by Google

presque totalité de celui du Pacifique. Ces deux tronçons réunis constitueront une route interocéanique de plus de 1,500 kilomètres.

La construction du chemin a été facile : les pentes ne dépassent pas 1,1/2 0/0 et il n'y a pas un seul tunnel sur tout le parcours.

Les tarifs ont été calculés pour le transport des marchandises à raison de 2,50, 4 et 6 centavos par 1000 kilos et par kilomètre ; mais pour les transports à longue distance et surtout pour les marchandises américaines ou européennes en transit par les États-Unis, la Compagnie fait des rabais. Les voyageurs paient 1,1/2, 2 et 3 *centavos* par kilomètre suivant la classe.

La situation de cette Compagnie est prospère : pendant l'exercice 1888 les dépenses se sont élevées à 3,298,137 piastres, les recettes à 5,514,501 piastres, bénéfices 2,216,364 piastres.

La Compagnie a été formée aux États-Unis, le matériel est américain et a été fourni par des constructeurs pour une part du capital.

Chemin de fer national de Mexico à Nuevo Laredo, sur la frontière du Nord, 1348 kilomètres avec embranchement d'Acambara à Patzcuaro (155 kilom.). de Mexico au Salto (68 kilom.), section de Matamoros à San Miguel, le chemin de fer de ceinture de la capitale (10 kilom.) et l'embranchement pour les bassins houilliers de San Felipe. La Compagnie du National possède la ligne du Laredo à Corpus Christi (Texas et est en correspondance à Laredo avec la ligne américaine *International and great northern* et la Compagnie *Missouri Pacific*. C'est la ligne la plus directe de Mexico pour New-York et les plus grandes ville de l'Est des Etats-Unis. De New-York à Mexico le voyage s'effectue en quatre jours 20 heures. Tout ce réseau est à voie étroite (0m,914), ce qui oblige à des transbordements pour passer sur le réseau américain.

La concession de cette ligne fut donnée en 1880 à la Compagnie *Constructora Mexicaine*, qui la céda en 1881 à la Compagnie *Nationale* ne gardant que la propriété des petites lignes de Manzanillo à Armenia et de Zacatecas à Ojo Caliente : le matériel de la ligne est américain.

Ce chemin est appelé à un grand avenir, car en dehors de l'avantage qu'il possède sur les autres lignes internationales d'être plus direct, il traverse de riches contrées dans lesquelles les industries agricoles et minières ont pris récemment un grand développement. L'embranchement de Patzcuaro traverse également un pays très riche.

Le point le plus élevé de la voie est à Salazar (Etat de Mexico) à une altitude de 3380 mètres et où se trouve une rampe de 4 0/0, sur le reste de la voie les rampes sont généralement faibles.

Le tarif de transport des marchandises est calculé de la façon suivante : 3, 4 et 6 centavos suivant la classe, par 1000 kilogrammes et par kilomètre.

Chemin de fer interocéanique. — Cette Compagnie a acquis diverses concessions et se propose de relier Vera-Cruz à un port du Pacifique, actuellement elle travaille à la construction d'une voie entre Vera-Cruz et Mexico,

Digitized by Google

passant par Jalapa, Perote et Puebla, cette ligne est appelée à faire une sérieuse concurrence au chemin de fer *Mexicain* et à rendre par cela même de grands services au commerce d'importation de Mexico.

Le tronçon de Mexico à Yautepec (137 kilom.) est en exploitation depuis longtemps et, en ce moment, on le prolonge jusqu'à Amacuzac. Avant le 5 mai 1890, la Compagnie doit déclarer si elle prend la concession jusqu'à Acapulco.

La Compagnie du chemin de fer interocéanique possède en outre les lignes de Mexico à Calpulalpam par Irolo (108 kilom.), de Puebla à San Martin, (25 kilom.), et la voie ferrée de la gare de San Lazaro à Mexico à la douane de Santiago Tlaltelolco.

Chemin de fer de Sonora. — Propriété de la Compagnie américaine *Atchinson, Topeka, Santa Fe.* L'embranchement pour la Sonora part de Benson, passe la frontière à Nogales et vient aboutir à Guaymas. Entre ces deux dernières villes il y a 425 kilomètres.

Chemin de fer de Hidalgo d'Irolo à Pachuca (60 kilom.) avec embranchement de Tepa à Santa Maria et de Tepa au Central.

Chemin de fer international de Torreon suit le chemin de fer central à Piedras Negras (616 kilom.). La ligne se prolonge sur le territoire américain et rejoint à Spofford le chemin de fer *Southern Pacific.* Le succès de cette voie qui traverse de riches districts miniers est assuré.

Les autres voies ferrées de moindre importance sont: le réseau de chemins de fer de Yucatan qui comprend cinq lignes et mesure 327 kilomètres, les chemins de fer de Vera-Cruz à Alvarado (en construction 71 kilom.) de Puebla à Matamoros Izucar (46 kilom.); de Culiacan à Altata (62 kilom.); de Toluca à San Juan de las Huertas (13 kilom.); de Tlalmanalco à Chalco (20 kilom.); de San Juan Bautista à Tamulte (3 kilom.); de San Andres Chalchicomula (11 kilom.); d'Orizaba à l'Ingenio (5 kilom.); de Tehuantepec (en reconstruction 108 kilom.); de Santa Ana à Grijalva (8 kilom.); de Caldenas au Rio Grijalva (8 kilom.); de Tehuacan à la Esperanza (50 kilom.); de Puebla à Villa Libres (93 kilom.); de Marques à Zimapam (24 kilomètres).

En résumé, au 31 décembre 1888: le Mexique possédait 7,940 kilomètres de voies ferrées y compris les chemins de fer ou tramways à traction animale du district Fédéral.

Tramways. — Le district fédéral, et particulièrement la ville de Mexico, sont sillonnés de tramways; quelques autres villes importantes en possèdent également (voir le tableau synoptique des États).

La *Compagnie des Tramways de Mexico* est formée au capital de 5 millions de piastres et donne des dividendes annuels de 12 0/0: elle possède 318 véhicules de tous genres et 1,937 chevaux et mules. Elle occupe 105 ouvriers et fabrique la majeure partie de ses wagons avec des bois et des fers du pays.

Chemin de fer de Sonora, Chihuahua et Sinaloa. — Ce chemin qui serait la continuation sur territoire mexicain du chemin de fer américain de

Digitized by Google

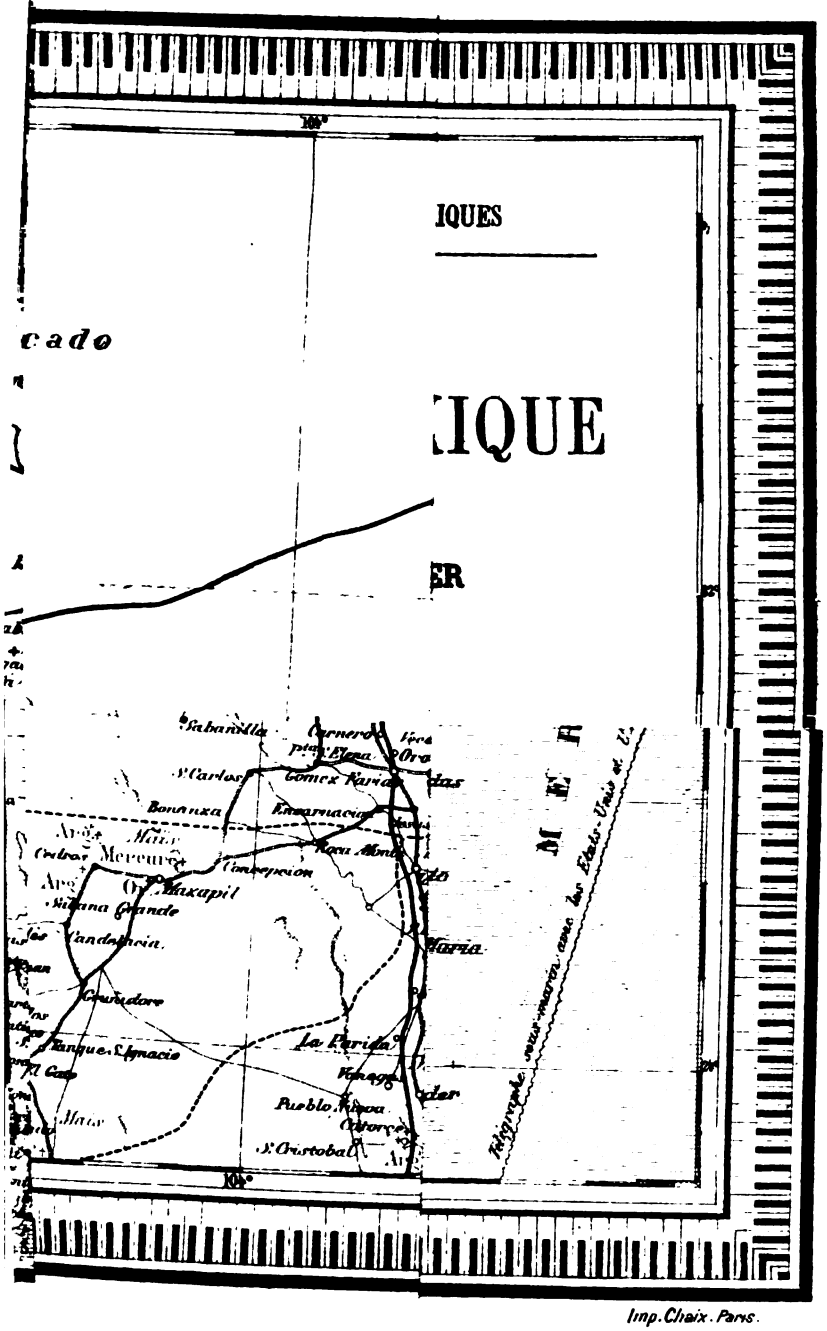

Digitized by Google

Digitized by Google

« Deming » longerait la sierra Madre jusqu'à Guerrero (Chihuahua) et irait jusqu'au Pacific en suivant le cours du rio Fuerte, puis, en suivant la côte, il rejoindrait à Guaymas le chemin de fer de Sonora. Il y aurait, en outre, un embranchement de Guymas au bassin houiller du Yaqui. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte et de se reporter aux descriptions des Etats de Chihuahua, Sonora et Sinaloa pour comprendre l'importance de ce chemin.

En mars 1888, deux concessions de chemins de fer reliant la sierra Mojada au *Central* et à l'*International* ont été accordées ; elles sont justifiées par les importants districts miniers dont elles ont pour but de faciliter l'exploitation. On annonce qu'une commission d'ingénieurs a commencé les études du tracé.

Le chemin de fer de Monterey et Golfe est destiné à desservir le nord-est du Mexique, il sera à voie large. Les travaux de terrassements sont actuellement à 30 kilomètres environ de Monterey. Des capitalistes américains sont engagés dans cette affaire.

L'État de Durango, si riche au point de vue minier, est actuellement dépourvu de chemins de fer, le succès de la voie ferrée, qui doit relier la ville de Durango au « Central » à Torreon, et peut-être à Mazatlan, est assuré.

Le chemin de fer de Zamora à Zihuatanejo (concession du 21 avril 1888) traversera les parties les plus fertiles de l'État de Michoacan.

Le chemin de fer du sud de Theuacan à Oajaca est en voie d'exécution ; le tracé est terminé et une maison de Londres va en entreprendre la construction. Le prolongement naturel de cette ligne est un chemin de fer de Oajaca au Pacifique, la concession a été accordée en janvier 1888.

Le chemin de fer de Tuxpam à Pachuca traversera un pays d'une fertilité admirable et très boisé. Une Compagnie vient de se former à Londres au capital de 900,000 livres pour la construction du *Mexican Pacific Railway*, qui doit traverser l'État de Chiapas.

Principales Compagnie de navigation. — GOLFE DU MEXIQUE. — *Compagnie générale transatlantique Française.* — Un voyage par mois de Saint-Nazaire à Vera-Cruz, avec escales à Santander et à la Havane. Un voyage par mois du Havre à Vera-Cruz, avec escales à Bordeaux, la Çorogne et la Havane.

Compagnie Transatlantique espagnole. — Trois voyages par mois des ports espagnols de Barcelone et Santander à Vera-Çruz avec escales à Liverpool, Le Havre, Puerto Rico, la Havane et Progreso.

Compagnie Hambourgeoise. — Ligne irrégulière de Hambourg à Progreso, Vera-Çruz et Tampico.

Royal Mail Steam Packet Company. — De Southampton à Vera-Çruz, avec escales à Çherbourg. Transbordement à Saint-Thomas. Deux fois par mois.

Ligne « Harrison ». — Une ou deux fois par mois de Liverpool à Progreso, Tampico et Vera-Çruz.

Digitized by Google

West-India and Pacific steamship Company. — Une fois par mois de Liverpool à Progreso, Tampico et Vera-Cruz.

Les lignes « *Ward* » et « *Morgan* » font régulièrement le service entre les ports mexicains et ceux des États-Unis.

Le cabotage entre les divers ports mexicains du golfe est fait par des vapeurs qui sont en quantité suffisante pour les besoins du commerce.

Océan Pacifique. — Le commerce entre les ports mexicains du Pacifique est fait par quelques vapeurs qui voyagent sous pavillon mexicain. Les principales lignes internationales sont : *Le Pacific Mail Steamship Company*, de San Francisco (Californie), à Panama, avec escales à Mazatlan, Manzanillo, Acapulco, Puerto, Angel, Salina, Cruz, Tonalà, Soconusco.

La Compagnie Mexicaine Internationale des vapeurs du Pacifique et golfe de Californie, de San Diego (Californie), à San Jasé (Guatemala). Les vapeurs de cette ligne touchent à presque tous les ports mexicains

LA TRAVERSÉE DU GRŒNLAND PAR NANSEN

RAPPORT DE L'EXPLORATEUR

Le 17 juillet au soir, on se le rappelle, nous quittâmes le bâtiment *Jason* (équipé pour la pêche des phoques), dans l'espoir de débarquer dans des conditions heureuses et rapides. Nous nous trouvâmes alors juste en face de la bouche de Sermilik-fjord (ouest du cap Dan, à la côte est du Grœnland). Nous eûmes une ceinture de glace d'une largeur de deux lieues et demie environ à traverser pour débarquer. La glace était, surtout au commencement, assez souvent pourvue d'ouvertures et relativement facile à passer; plus loin, elle parut plus compacte, mais non impraticable. Ayant de la hune du navire aperçu mer ouverte de l'autre côté de la glace, ce qui me prouvait que cette glace laissait entre elle et la côte un espace libre assez étendu, j'en augurai bien des chances favorables qui se présentaient à nous.

Il eût été sans doute facile, pour un bâtiment comme le *Jason*, de se frayer un passage à travers cette glace, mais je pensai que nous pourrions facilement arriver sans autre secours que nos propres forces, bien que les courants et les profondeurs de ces parages fussent encore inconnus; aussi je ne voulus pas exposer le navire à des dangers inutiles. Donc, je remerciai le capitaine de nous avoir conduits si loin, je lui fis mes adieux et nous nous embarquâmes dans nos petits canots. L'un avait été construit à Christiania spécialement pour ce voyage, mais ce canot étant encombré par l'équipement relativement important de notre expédition, nous acceptâmes le petit canot du navire que le capitaine nous céda avec la plus obligeante courtoisie.

Tout l'équipement et l'équipage furent répartis dans ces deux canots (3 hommes dans chacun). Je pris moi-même, sous les ordres du capitaine Sverdrup, le gouvernail du canot du *Jason* suivi du canot de l'expédition.

Les drapeaux danois et norwégiens qui flottaient à l'étrave et à l'étambot

Digitized by Google

furent salués par les canons du *Jason* et du hourra retentissant des 60 matelots de son équipage. Nous abandonnâmes ainsi le seul lien qui nous rattachait au monde civilisé et lançâmes nos canots au milieu des glaces flottantes. Ces glaces nous offrirent des difficultés de passage auxquelles nous ne nous étions pas attendus.

Le capitaine du *Jason* nous envoya un canot avec 12 hommes pour nous aider à franchir le premier obstacle, mais voyant que leur aide ne nous servait pas à grand' chose (puisque nous avancions aussi vite qu'eux), je les renvoyai en les remerciant de leur bonne volonté.

Dans le début, nous avançâmes assez vite, car nous pûmes presque partout ramer entre les glaçons. De temps en temps, nous dûmes nous servir de nos haches et de nos leviers de fer pour nous frayer un passage, mais rarement nous fûmes forcés de haler les canots sur la glace. Souvent nous rencontrâmes des courants entraînants, et il était nécessaire d'apporter la plus grande prudence afin d'éviter d'avoir les canots écrasés ; en les halant rapidement sur les glaçons, nous nous sauvâmes toujours. C'est ainsi que nous nous approchâmes continuellement de la côte dans l'espoir d'atterrir le lendemain dans la matinée. Nous supposâmes avoir traversé alors la moitié de la ceinture de glaces et je crus entrevoir mer ouverte sous la côte. La glace cependant devint de plus en plus compacte et nous fûmes à chaque instant forcés de haler les canots sur les glaçons pour éviter les enlisements, manœuvre peu commode et assez périlleuse avec des canots surchargés. Une fois, en lançant un de nos canots, un glaçon le creva sur le côté, créant ainsi une voie d'eau qui faillit le faire couler. Nous fûmes forcés de haler de nouveau le canot sur la glace, de le décharger et d'en réparer la brèche. Grâce à l'extrême habileté de M. Sverdrup, la réparation fut faite vite et avec solidité mais cet accident nous retarda de plusieurs heures, retard qui nous fut très préjudiciable ainsi que nous allons le voir.

Un courant nous transporta avec une vitesse incroyable vers l'ouest, dans une ceinture de glaces plus large, puis, changeant de direction, il nous écarta de la côte avec une rapidité si grande que nos efforts pour avancer vers l'autre direction ne purent le contrebalancer. Sans le retard occasionné par l'accident survenu au canot, il est plus que probable que nous aurions pu gagner la zone dans laquelle le courant était moins rapide ; mais la perte de temps eut lieu juste au moment critique, et lorsque nous fûmes prêts à repartir, il était trop tard. La glace se présenta si compacte qu'il ne fut plus possible de passer entre les glaçons, et nous ne pûmes les traverser en halant les canots, les glaçons étant trop petits.

Il ne nous resta plus qu'à nous laisser aller, à nous envelopper dans nos sacs, pour nous abandonner à un sommeil réparateur qui ne se fit pas attendre, après un travail incessant de quinze heures contre les glaces. Ceci se passait le 18 juillet à dix heures du matin. Pendant que nous dormions, l'un de nous fut mis en observation pour surprendre le moment où une ouverture se produirait dans la glace et nous permettrait ainsi de continuer

Digitized by Google

notre voyage. Mais la glace ne s'ouvrit pas et nous pûmes dormir plus longtemps que nous ne désirions.

Nous continuâmes à être entraînés par le courant contraire; la vitesse de ce courant était beaucoup plus grande qu'on ne se l'était jusqu'alors figuré. On savait bien qu'il y avait un courant (courant avec lequel j'avais moi-même compté), mais si j'avais eu la moindre idée de sa force réelle, j'aurais sans doute agi autrement.

Je dus donc attaquer la glace beaucoup plus loin vers l'est, en face du cap Dan. En coupant la direction du courant, nous aurions pu, sans nul doute, traverser la ceinture de glaces avant que le courant nous eût entraîné devant la bouche de Sermilikfjord et atteindre ainsi la ceinture de glace plus large située à la gauche de Sermilikfjord et qui se dirige vers le sud.

Dans ces conditions, nous aurions pu débarquer le 19 juillet en choisissant, à notre gré, le lieu de débarquement. Pour l'instant, nous ne pûmes que réfléchir sur toutes les bonnes chances que nous aurions pu avoir, regarder la mer ouverte de l'autre côté de la glace, les pierres sur la côte. Une heure ou deux de passes heureuses et nous aurions été à terre!... Mais le sort décida que nous aurions à débarquer plus loin vers le sud. Après vingt-quatre heures, pendant lesquelles nous eûmes à lutter contre l'eau qui pénétrait sans cesse dans notre tente, en nous douchant d'une façon peu agréable, la glace s'ouvrit assez pour nous permettre de recommencer notre travail et de nous efforcer de mettre pied à terre en redoublant d'énergie, grâce au repos d'un sommeil réparateur.

Lorsque le brouillard se dissipa un peu, nous pûmes entrevoir la côte de Sermilikfjord, distante de nous d'environ quatre lieues.

Du courage et en avant! Même si nous ne pouvons pas débarquer à Inigsalik (ouest de Sermilikfjord), nous serons toujours capables de débarquer à Pikindlek, un peu plus vers le sud. Il ne s'agit que de travailler sans trêve en coupant le courant. Il faut quand même arriver tôt ou tard, et nous continuons, et nous avançons toujours.

Quand nous ne pouvons plus ramer, il faut se servir des haches et des leviers de fer ou haler les canots sur la glace, toujours en avant. Mais combien de fois ne nous arrive-t-il pas de subir des déceptions?

Chaque fois que nous nous approchons de la côte assez près pour faire naître l'espoir de mettre bientôt pied à terre, nous sommes enlevés par un nouveau courant qui nous en éloigne avec une telle rapidité que tous nos efforts sont impuissants et que nous nons voyons traînés par les courants. Nous ne restâmes pas longtemps entre les glaçons sans subir l'effet de ces courants.

Le 19 juillet au soir et pendant la nuit, la houle augmenta avec une intensité considérable et la situation empira; les glaçons continuèrent à se heurter toujours plus violemment et, quand nous sortîmes de notre tente, le lendemain matin, nous nous aperçûmes que la glace s'était ouverte tout près de nous. Nous entrevîmes aussi la mer libre, vers laquelle nous fûmes

Digitized by Google

entraînés avec une rapidité qui pouvait nous être funeste. Que faire? Jetés dans les remous tourbillonnants, notre sort était plus que douteux et, d'un autre côté, si le courant continuait à nous entraîner, il nous était bien difficile de lui échapper. Nous tentâmes un effort inouï pour avancer vers la côte, mais nous fûmes aussitôt forcés d'abandonner cet essai.

Même dans des circonstances ordinaires, il eût été assez difficile d'avancer sur la glace entassée, étant donnée la vitesse avec laquelle nous étions portés vers la mer ouverte, mais la difficulté devenait insurmontable par suite de la houle existant tout autour du courant.

La seule chose que nous dûmes faire fut de choisir un glaçon assez solide pour résister aux remous. Il s'agissait de se tenir sur la glace aussi longtemps que possible et puis de prendre la mer et ce, au dernier moment. Un glaçon réunissant les conditions voulues s'offrit à nous; nous y transportâmes les canots et les bagages... Tout, sauf la tente et les sacs à dormir fut arrimé dans les canots, prêts à être lancés. Mais il eût été très imprudent de lancer les canots entre des lames brisantes entourées de glaçons flottants, sans risquer de leur faire prendre l'eau, ou de les faire se heurter et même se briser contre les écueils. Nous aurions pu parvenir à lancer le premier canot avec le concours réuni des deux équipages; mais c'eût été bien difficile à réaliser pour ceux restant avec le second canot.

Les munitions, les vivres et tous les bagages furent répartis dans les deux canots de façon à nous permettre, en cas d'accidents, de nous sauver avec un seul canot. Nous eûmes ainsi la chance d'avoir la vie sauve, mais le succès de l'expédition devenait bien douteux. Vers le soir, nous nous approchâmes si près de la mer libre que quelques heures seulement nous séparaient du moment où nous devions pénétrer dans le remous le plus violent. Nous vîmes distinctement les vagues passer sur les glaçons et ceux-ci se briser en se heurtant. Il n'y eut pas de doute sur le sort qui nous attendait. Cependant, après avoir fait tout ce qui était en notre pouvoir et afin de conserver intacte toute l'énergie dont nous aurions besoin au moment opportun, on envoya tout le monde se coucher, sauf celui qui devait faire le guet pour nous réveiller au moment précis où il faudrait quitter la glace.

M. Sverdrup prit le premier quart. A peine étais-je endormi que je fus réveillé par le mugissement de la mer que j'entendais tout près de moi, en dehors de la tente. Je m'attendais à chaque instant à voir paraître M. Sverdrup pour nous réveiller. Il ne vint pas, les minutes passèrent, et, le remous augmentant, je m'attendais toujours à voir l'eau inonder notre tente.

Réveillé le lendemain matin, je fus très étonné de nous voir encore sur la glace et de n'entendre que vaguement le bruit de la mer. En sortant de ma tente, je m'aperçus que nous nous trouvions au milieu de la glace, loin de la mer libre.

Sverdrup raconta que, pendant la nuit, nous fûmes portés jusque dans les remous, dans une situation dangereuse, par suite d'un entassement de glace placé près de nous et qui menaça d'écraser notre glaçon. De plus,

Digitized by Google

la mer, inondant incessamment les glaçons, avait failli nous enlever un canot. Le lieu où se trouvait notre tente, étant un peu élevé, resta sec.

Sverdrup eut plusieurs fois l'intention de nous réveiller; mais, au moment le plus critique, le glaçon sur lequel nous nous trouvions prit une autre direction à travers les glaces en s'éloignant de la mer, et, le lendemain matin, nous nous trouvâmes entourés par la ceinture des glaçons. Ainsi nous n'eûmes pas l'occasion de nous servir de nos canots.

Le courant, cependant, avait une tendance marquée à nous entraîner vers la mer ouverte, et les glaçons, très serrés, retardaient beaucoup notre marche, en nous contraignant à haler nos canots. En raison d'une assez forte houle qui venait du nord-est et d'est, la glace était si serrée que les glaçons ne pouvaient pas se disperser comme ils le font ordinairement.

Néanmoins, nous ne perdions pas courage, estimant que, n'ayant rencontré jusqu'alors que des courants contraires, nous devions en trouver un assez favorable pour nous mener vers la côte. Ce fut ce qui arriva.

Le 29 juillet, au matin, nous aperçûmes, quand le brouillard se dispersa, que nous étions assez près de la côte, en face d'Anoritok et que les glaçons du bord intérieur de la ceinture de glaces étaient moins serrés. Après avoir, vous le pensez bien, déjeuné très rapidement, nous nous embarquâmes pour nous diriger vers la côte à force de rames. Le sentiment que nous éprouvâmes en passant le dernier glaçon et en dirigeant les canots vers le nord est indescriptible.

Ainsi, nous débarquâmes à Anoritok, qui se trouve à 61° 1/2 nord. Inipolik, où nous avions eu l'intention de débarquer, se trouve à 65° 1/2 nord ; nous étions donc débarqués à soixante lieues plus loin vers le sud.

Il était sans intérêt de monter sur la glace qui couvre le pays intérieur, notre destination étant Christianshaab ; traverser le pays jusqu'à la côte de l'ouest ne me souriait pas beaucoup plus. Ainsi il ne me resta qu'à suivre la côte vers le nord.

Bien que la saison fût déjà avancée et l'été grœnlandais si court presque fini, nous avions encore le temps; il fallait cependant se presser. Nous cheminions vers le nord aussi vite que possible, mais les difficultés étaient nombreuses. Les glaçons près de la côte nous obligèrent très souvent à recourir à nos haches et à nos leviers de fer pour nous frayer un passage à travers les glaces énormes. C'est à peine si nous avions le temps de préparer nos repas, de manger et de dormir.

Mais nous avions assez d'eau à boire ; nous étions si bien approvisionnés de conserves de la fabrique Stavanger qu'elles nous suffisaient pour le moment comme unique nourriture. Les transporter avec nous pendant le trajet sur la glace du pays intérieur aurait constitué un bagage trop lourd et, de plus, en nous en débarrassant, nous économisions nos provisions de vivres secs. Il y avait du reste assez de gibier le long de la côte, ce qui nous procurait un changement de nourriture agréable, lorsque nous avions le temps de le tirer.

Digitized by Google

Après nous être avancés sur le nord pendant deux jours et avoir doublé Puisertok, le glacier si redouté des habitants de la côte est, nous rencontrâmes un camp de Payens comptant plus de soixante-dix personnes. Le camp se composait de deux tribus qui toutes deux se trouvaient en voyage; l'une et l'autre occupaient deux canots à femmes (konebaad) suivis des hommes en kajak, et se rendaient la première vers le nord, revenant des colonies danoises, la seconde vers le sud pour y négocier leurs marchandises. Je fus enchanté de cette rencontre, espérant en pouvoir profiter en faisant route avec eux vers le nord et comptant utiliser leur expérience sur les courants et les glaces. Mais c'était une grande erreur, car, au lieu de nous devancer, ils préféraient nous suivre en nous laissant le soin de forcer les passages à travers la glace compacte; ils poussaient des cris d'étonnement en nous voyant briser les glaçons avec nos forts canots en bois. Il arriva souvent qu'ils restaient seuls entre les glaçons, avec leurs longs canots en peau, bien que nous eussions pu nous frayer un passage.

Après avoir fait route ensemble pendant une journée, la pluie se mit à tomber vers le soir, et les Payens débarquèrent en nous invitant sérieusement à suivre leur exemple. Mais nous n'avions pas de temps à perdre, et nous continuâmes seuls notre route sans trêve ni retard. Quelques jours après et beaucoup plus loin vers le nord, à Akorninarmint (63° 18′ nord), nous rencontrâmes encore des Payens, mais ils se sauvèrent en emportant tout ce qu'ils avaient de valeurs. Je suppose qu'ils nous prenaient pour des créatures surnaturelles. Après toutes sortes de signes, nous réussîmes à les faire approcher et nous pûmes devenir bons amis

Ce fut seulement au nord du cap Mœsting, à environ 63° 45′ que nous fûmes débarrassés des glaçons et que nous trouvâmes presque mer libre.

Deux jours plus tard, le 10 août, nous arrivâmes à Univik, d'où je devais partir pour commencer notre marche sur la glace du pays intérieur. Nous débarquâmes à un petit « brae » appelé Puisorbok sur la carte du capitaine Holm, à la côte nord de Gyldenlœvesfjord ou Univiksfjord. Là, la glace du pays intérieur descend lentement vers la mer et tout permettait une ascension relativement facile. Notre marche en canots était ainsi terminée; pendant douze jours, nous avions erré entre les glaçons et nous avions employé également douze jours pour remonter vers le nord; ainsi vingt-quatre jours s'étaient écoulés depuis notre départ du *Jason*, vingt-quatre jours seulement pour rencontrer une place favorable de débarquement. Nous nous attendions à trouver à la baie de Disco un navire pour Copenhague, et ce vers le milieu du mois de septembre, ce qui nous laissait encore un laps de temps assez long devant nous.

Le lendemain, M. Sverdrup et moi, nous fîmes une reconnaissance sur la glace du pays intérieur pendant que le lieutenant Dietrichson dressa une carte du pays autour de notre tente; le reste de l'expédition prépara les traîneaux, les glissoires, etc., pour l'expédition prochaine.

Digitized by Google

Après une marche de vingt-quatre heures, qui nous permit de franchir quelques lieues sur la glace du pays intérieur, à une altitude de 3,000 pieds environ, Sverdrup et moi nous retournâmes très satisfaits du résultat de nos recherches.

Nous trouvâmes, surtout au début, la glace trouée de crevasses assez dangereuses à traverser, mais plus loin elle nous parut plus franchissable, et, avec les précautions nécessaires, on pouvait toujours s'y aventurer avec les traîneaux. Comme nous n'étions que deux, et sans bagages, nous passâmes facilement, liés par la corde qui nous permettait de nous aider réciproquement lorsque l'un ou l'autre s'enfonçait à travers les ponts de neige, ce qui arriva plusieurs fois. Après le retour, nous consacrâmes quelques jours aux réparations indispensables, surtout à celles de nos chaussures qui en avaient grand besoin.

Enfin, le soir du 15 août, nous partîmes après avoir garé les canots en lieu sûr, dans une crevasse où ils n'étaient pas trop exposés à subir les intempéries du temps. En les plaçant la cale en l'air, nous construisions un abri à notre dépôt, qui se composait principalement des munitions de nos deux fusils, munitions qui devaient nous servir, comme dernière ressource, pour la chasse au gibier si des obstacles imprévus nous contraignaient à retourner à la côte de l'Est. Nous déposâmes, de plus, une petite boîte en fer blanc qui renfermait un compte rendu de notre voyage et des chances qui s'offraient à nous pour parvenir à la côte de l'Ouest. Une ironie du sort m'a fait exprimer dans mon compte rendu le désir d'éprouver un froid assez rigoureux pour rendre la neige suffisamment ferme, désir superflu, puisque nous avons eu beaucoup plus de froid que nous ne l'aurions désiré.

Ce dépôt se trouve probablement au même endroit à moins qu'un hasard malheureux ne l'ait fait découvrir par les Grœnlandais de l'est qui s'en seront sans doute emparés. Je voudrais bien dans ce cas savoir ce qu'ils pensent de nous ! Ils nous prendront probablement pour des hommes du pays intérieur (Kivittokker) ou une autre sorte de créatures surhumaines.

Tout notre bagage fut installé sur cinq traîneaux ; Sverdrup et moi traînâmes le premier qui était le plus lourd ; chacun des quatre autres membres de l'expédition en traînait également un.

Notre provision de vivres se composait :

Bœuf salé, poissons secs, meat-biscuits « knaekkebrœd » (biscuits de seigle très durs), biscuits d'avoine, foies gras, saucissons, beurre, fromage de gruyère, myscost (fromage norvégien), chocolat à la viande, chocolat à la vanille, thé, extrait de café (dont nous ne nous servîmes que très peu de temps avant notre arrivée à la côte de l'ouest), un peu de sucre, du lait condensé, quelques boîtes de hermilik et un peu de confitures de groseilles, de choucroute.

Quant au tabac nous en avions assez pour en distribuer une pipe à chaque homme tous les dimanches ; pas une goutte d'alcool à boire. Pour

Digitized by Google

faire fondre la neige et pour notre réchaud, nous nous servions d'esprit-de-vin. L'équipement se composait encore de glissoires, de chaussures à neige, de longs bâtons à glissoires, de haches à glace, de cordes, de deux fusils avec une petite provision de munitions, de lunettes bleues contre la réverbération de la neige, d'une hache, de couteaux, d'une paire de tasses, puis, d'instruments comme : un sextant, un horizon artificiel, un théodolite à pieds, des baromètres anéroïdes, un baromètre avec cuir, des thermomètres à esprit de vin et à mercure, des compas, un appareil de photographie, etc., plus une tente, deux sacs à dormir (trois hommes pour chacun), un peu de cuir de réserve et des chaussures. Le chargement de chacun des traîneaux que tirait chaque homme dépassa 100 kilos.

Au début, il faisait assez chaud pendant la journée ; nous marchions la nuit ; la neige étant ordinairement gelée, les chemins étaient, de ce fait, plus faciles à franchir. Plus tard, le froid étant trop devenu intense la nuit, le résultat fut que les traîneaux glissaient plus difficilement sur la neige, ce qui nous fit préférer la marche de jour.

La première distance que nous eûmes à traverser était remplie de larges crevasses, et nous dûmes observer les plus grandes précautions pour n'y pas tomber avec les traîneaux.

Néanmoins, il n'y eut pas d'accident ; il arriva seulement à l'un ou à l'autre de s'enfoncer parfois jusqu'aux bras en traversant les ponts de neige, mais en se hâtant de placer le bâton et la hache en travers, personne ne glissa plus bas. Pendant deux jours nous avançâmes assez vite, malgré la montée considérable ; mais alors commença une pluie si abondante, si incessante et accompagnée d'un tel vent que nous fûmes forcés de rester inactifs dans notre tente pendant trois jours et trois nuits. Puis, le temps s'éclaircit et nous avançâmes à marches régulières. A partir du deuxième jour, nous ne trouvâmes plus d'eau sur la glace jusqu'à notre arrivée à la côte de l'ouest et nous dûmes, pour avoir de l'eau potable, faire fondre la neige en partie sur notre réchaud, en partie dans des flacons de fer blanc, que nous portâmes sur la poitrine, épreuve assez dure pour les membres de l'expédition, enclins à boire. Nous avions encore une montée considérable à franchir et nous ne pouvions pas nous attendre à avancer très vite avec nos lourds traîneaux ; cependant, la neige était, bien qu'assez inégale, très glissante et tout marcha mieux que nous ne l'avions supposé.

Nous avançâmes ainsi pendant plusieurs jours vers Christianshaab, mais, la neige devenant plus compacte, les traîneaux furent plus difficiles à tirer, en même temps que nous eûmes à subir une tempête de neige aussi violente que de longue durée.

Je conservais le meilleur espoir, mais la situation empira tous les jours et notre marche en avant devint très lente. Aussi, je compris que, s'il fallait continuer dans ces conditions, nous ne pourrions pas arriver à Christianshaab avant le 15 septembre. Nous ne pouvions donc espérer de

Digitized by Google

cette façon être de retour à Copenhague dans le courant de l'année alors que nous serions peut-être plus heureux en nous dirigeant vers une des colonies situées plus au sud. Au point de vue scientifique, il n'y avait pas également beaucoup plus d'intérêt à gagner Christianshaab, puisque M. Nordenskjold a déjà pénétré sur la glace du pays intérieur au sud de Christianshaab, alors que la zone située entre les régions plus au sud reste encore une terre inconnue. Il y avait encore une raison décisive; c'est que l'automne approchait, et cette saison est probablement plus rigoureuse sur la glace du pays intérieur. Nous préférâmes donc chercher la route la plus courte conduisant à la côte de l'ouest.

Dans cette alternative, je me décidai le 27 août, lorsque nous fûmes à une hauteur de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, à prendre la direction vers Godthaab au lieu de chercher Christianshaab.

La route pour y arriver sera plus courte, mais la descente de la glace du pays intérieur offrira sans doute toujours plus de difficultés et nous ne rencontrerons de districts habités qu'à des intervalles plus longs qu'en nous dirigeant vers Christianshaab.

Mais, s'il nous devient impossible d'arriver à Godthaab, en traversant le pays, nous pourrons toujours atteindre Norfok, situé au sud de la bouche de Améralikfjord. Pour le cas où les deux chemins seraient impraticables, nous aurons encore un moyen sûr d'arriver à Godthaab, par la mer, et un canot est vite fait!

Nous nous dirigeons donc vers Améralikfjord, situé au sud de Godthaab. Les raisons pour lesquelles j'avais choisi ce lieu étaient qu'il n'y existe pas de « brae » (glaciers), alors qu'il en existe beaucoup tant au nord qu'au sud. Il y avait encore une certaine chance pour que la glace, à ce point là, ne fût pas trop en mouvement; ce calcul fut exact.

Ce changement de direction nous permettait d'avoir le vent assez de flanc pour utiliser sur les traîneaux l'emploi des voiles. — Deux traîneaux furent arrimés et le fond de la tente leur servit de voile; les trois autres traîneaux, arrimés également, furent pourvus de prélats.

Pendant trois jours nous marchâmes ainsi en utilisant les voiles, puis le vent s'abaissa tellement que nous ne pûmes plus nous en servir. La neige devenant mobile et profonde, nous eûmes recours aux glissoires. Une neige à flocons tombait avec abondance, rendant les chemins aussi impraticables que possible, et lorsque, plus tard, le froid devint plus intense, il était aussi pénible de tirer les traîneaux sur la neige qui si c'eût été sur du sable. Il va sans dire que ces circonstances retardaient beaucoup notre marche, bien que la surface de la glace du pays intérieur fût partout plane et sans crevasses, sauf près de la côte.

Les premiers jours de notre marche, nous aperçûmes quantité de nunataker (cimes de rochers) perçant et pointant en dehors de la glace; ces rochers disparaissaient à une lieue environ de la côte.

Notre marche consistait en une montée incessante qui ne prit fin qu'au

Digitized by Google

commencement de septembre. Nous nous trouvâmes alors à une hauteur de ou 9,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sur un large plateau ayant l'aspect d'une mer glacée, sans aucune pente appréciable sur ses flancs et s'élevant seulement un peu vers l'ouest, en des pentes ondulées.

Nous marchâmes sur ce plateau pendant deux semaines avant de rencontrer la pente conduisant vers la côte ouest; ce plateau s'élève, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, jusqu'à environ 9,000 pieds au-dessus du niveau de la mer; il paraît qu'il atteint une hauteur beaucoup plus élevée vers le nord.

Il nous fut impossible de calculer nous-mêmes la hauteur du plateau, puisque les instruments météorologiques, absolument indispensables pour ce ravail nous manquaient. Le froid était excessif, mais je ne puis l'indiquer exactement, la température descendant beaucoup au-dessous du minimum indiqué par nos thermomètres à esprit-de-vin et à mercure. Je suppose que le froid, pendant plusieurs nuits, descendit jusqu'à — 50° centigrades. Une fois, je plaçai le thermomètre à minima sous le sac qui me servait d'oreiller et je trouvais le lendemain matin que l'indice était descendu jusqu'à la dernière graduation, c'est-à-dire — 34° centigrades; l'esprit de vin qui s'était concentré au fond de la cuvette indiquait une température au-dessous de — 40° centigrades.

Il ne faut pas oublier que ceci se passait dans une tente où six hommes dormaient et où nous préparions notre thé et notre chocolat. Je renonçai donc à mesurer la température pendant la nuit. Comme curiosité, puis-je ajouter que nous avons eu un jour, à midi, + 31° centigrades au soleil, pendant que le thermomètre, à l'ombre, marquait — 11° centigrades. Quand nous nous approchâmes de la côte ouest, nous trouvâmes une température de — 20° centigrades; nous la considérâmes comme le commencement d'une chaleur d'été.

Le 7 septembre, nous avons à subir une nouvelle tempête de neige; heureusement le froid n'est pas excessif, mais, pendant la nuit, le vent augmente et manque de nous enlever la tente.

La tempête continue les jours suivants; nous sommes forcés de rester dans notre tente vite ensevelie sous la neige.

Quand le temps s'éclaircit, nous fûmes forcés de nous creuser une sortie à travers la neige et d'en débarrasser la tente jusqu'au sommet, ainsi que les traîneaux. Le vent nous fut continuellement contraire. Enfin, le 19 septembre, nous avons le bonheur de voir s'élever un fort vent d'est. Les traîneaux furent vite liés, les voiles hissées et nous prîmes direction vers la côte ouest. Nous n'avions plus besoin de les haler, il suffisait de rester en équilibre sur nos glissoires et en nous accrochant aux traîneaux, sur lesquels étaient placés deux hommes, de les maintenir dans la direction voulue.

La pente vers la côte augmentant considérablement, la vitesse de notre glissade s'accrut du même degré et ce fut la plus amusante promenade à glissoires que j'aie jamais faite de ma vie. Nous entrevîmes, ce jour-là, à

Digitized by Google

travers la neige, les premiers rochers de la côte ouest. La nuit commençait déjà à tomber, quand mon attention fut attirée sur un point noir fixe devant nous; ne me doutant pas du danger, je continuai la glissade jusqu'à ce que j'aperçusse une grande crevasse à une distance de quelques pas. Tourner les traîneaux et mettre les voiles en bas, fut affaire d'une seconde. Il était temps, quelques pas de plus en avant et nous aurions été tous, avec les traîneaux, engloutis dans le gouffre sans fond. Ayant ainsi rencontré la première crevasse près de la côte ouest, et ce ne fut pas la dernière, nous nous vîmes obligés d'avancer avec les plus grandes précautions.

Je me portais toujours en avant sur mes glissoires pour sonder le terrain pendant que les traîneaux me suivaient à distance. Nous avançâmes ainsi assez vite jusqu'à la nuit. La lune monta et, grâce à sa lumière, nous pouvions facilement éviter les endroits les plus dangereux. Sverdrup et Christiansen faillirent néanmoins tomber dans une crevasse avec leurs traîneaux, le pont de neige s'étant écroulé aussitôt qu'ils l'eurent passé.

Plus tard, dans la nuit, nous rencontrâmes des crevasses si larges et si nombreuses qu'il fut impossible de continuer la route et il fallut dresser la tente, chose rendue difficile par la violence du vent et la dureté de la glace. Nous réussîmes néanmoins et tout le monde fut heureux de se fourrer dans les sacs à dormir. Le lendemain nous avions à traverser une glace très difficile, très inégale et remplie de crevasses.

Je craignais d'avoir pris une direction trop au nord, ce dont je m'aperçus quand nous approchâmes de la côte près du fond de Godthaabsfjord, Kangersunek, où un glacier énorme s'était engagé dans le fjord. La glace était dans cet endroit tellement remplie de crevasses de tous côtés qu'il nous était tout à fait impossible d'atteindre la côte de l'autre côté du glacier. Nous fûmes forcés de nous diriger plus vers le sud, comme j'en avais du reste eu primitivement l'intention. Vers cette côte, nous rencontrâmes également beaucoup de glace déchiquetée mais néanmoins praticable.

Enfin le 24 septembre, nous atteignîmes le pays non couvert de glace, au petit lac situé au sud de Kangersunek. Nous ne pouvions plus nous servir des traîneaux, que nous abandonnâmes là avec une partie de notre bagage, nous bornant à emporter sur le dos le plus de vivres que nous pûmes, ainsi qu'un sac à dormir et la tente. Puis nous cheminâmes à travers la vallée en longeant la petite rivière Kukasik, vers Améragdla, partie intérieure d'Ameralikfjord, où nous arrivâmes le 26 septembre.

Nous avions donc ainsi traversé la glace du pays intérieur que tout le monde jusqu'ici a déclarée impraticable. Nous touchions au but de notre voyage, c'est-à-dire la côte ouest du Grœnland.

La distance parcourue sur la glace était d'environ soixante-cinq lieues, le trajet avait duré quarante jours, ce qui était beaucoup plus long qu'on ne l'avait supposé; la saison avancée rendait les chemins très mauvais et la température était très basse. Si nous étions venus plus tôt, je crois, d'après les observations que j'ai pu faire sur l'état de la neige, nous aurions été en

Digitized by Google

présence d'une neige gelée et ferme, ce qui eût permis de franchir la même distance en la moitié de temps.

Il ne nous restait plus qu'une seule chose à faire: chercher des hommes et le plus vite possible, puisque nos vivres commençaient à manquer. Nous souffrions surtout de la privation de graisse, et la meilleure preuve c'est qu'un membre de l'expédition me demanda, alors que nous étions encore sur la glace, s'il pouvait, sans danger, boire de l'huile de lin que nous emportions pour graisser nos chaussures.

Nous étions encore très suffisamment pourvus de bœuf sec. Nous comprîmes vite qu'il serait très difficile d'arriver à Godthaab par voie de terre. Narsak était plus facile à atteindre, mais il était plus sûr et plus rapide de construire un canot pour prendre la voie de mer. Sverdrup, Balto et moi, nous nous mîmes donc le lendemain à construire le canot pendant que les autres membres de l'expédition allaient chercher le reste du bagage. Nous employâmes la toile ayant servi comme fond à notre tente, ainsi qu'une pièce de toile apportée comme réserve.

Des branches de saule, coupées dans le buisson le plus voisin, quelques bâtons à glissoires, un bambou ayant servi comme mât aux traînaux, constituèrent la membrure et la quille. Le soir, le canot fut prêt.

Balto retourna le lendemain matin rejoindre nos camarades, pendant que Sverdrup et moi nous nous mettions à construire les rames, avec des branches de saule fendues et dont l'interstice fut rempli par de la toile. Des bambous fixés aux extrémités servirent de poignée.

A midi, nos préparatifs étaient terminés; nous partîmes Sverdrup et moi, pour Godthaab avec notre petit canot. Il nous fut impossible de ramer dans le début, le fond d'Améragdla étant rempli de vase et le petit ruisseau qui y serpente n'étant pas assez profond. Nous fûmes donc forcés de porter le canot en nous enfonçant dans la vase quelquefois jusqu'aux genoux.

Le lendemain, à midi, nous trouvâmes mer libre; nous fîmes route par Améragdla et Améralikfjord, mais le vent fut contraire pendant plusieurs jours, et ce fut un pénible travail que celui de ramer contre vent et courants, en raison de la forme courte et large que nous avions été forcés de donner au canot par suite de la disposition quadrangulaire qu'affectait la toile du fond de notre tente.

Enfin, le 2 octobre, le vent fut plus favorable et le lendemain 3 octobre, nous débarquâmes à Ny-Hernhut, station des missionnaires allemands que nous saluâmes. Puis, nous continuâmes à pied notre route vers Godthaab. Là, le bruit de notre arrivée s'était déjà répandu et l'on comprendra facilement notre étonnement lorsque nous nous vîmes salués par des coups de canon et par toute la population qui se rendit au-devant de nous.

Ainsi Sverdrup et moi nous nous trouvions en lieu sûr, et il est superflu d'ajouter que l'hospitalité danoise, si réputée, ne faillit pas à sa haute renommée, et que tout fut mis en œuvre pour nous réconforter. Mais au fond d'Améralikfjord, le reste de l'expédition attendait avec impatience le secours

Digitized by Google

espéré ; malheureusement il ne leur fut pas porté si vite que nous le désirions, par suite d'une violente tempête de neige qui éclata peu de temps après notre arrivée et qui, pendant plusieurs jours, retarda le départ du canot qui devait aller les chercher. Craignant qu'ils n'eussent à souffrir de privations quelconques, le prêtre de la colonie fut assez aimable pour leur envoyer deux hommes en kajak porteurs de vivres ; ils arrivèrent près d'eux le 5 octobre.

L'inspecteur de la colonie, qui était actuellement en voyage à Umanak, fut averti de notre arrivée et envoya également deux hommes en kajak, porter des vivres à nos camarades. Un de ces hommes tua un renne. Cette abondance de vivres fut naturellement très bien accueillie et la marmite ne quitta plus le feu. On m'a rapporté que rien n'était plus comique que de voir l'expression de la figure de nos Lapons humant l'odeur de la viande de renne, régal sans pareil après tant de jeûnes sur la glace du pays intérieur.

Tous arrivèrent enfin le 12 octobre à Godthaab et ainsi se termina l'expédition à travers le Grœnland.

TUNISIE : LA CONVENTION DOUANIÈRE ET LES COLONS

Cette importante question du régime douanier franco-tunisien (1), qui devrait être depuis longtemps résolue, n'est pas encore venue en discussion devant le Parlement. Mais la commission de la Chambre des députés, chargée d'examiner le projet gouvernemental a amendé celui-ci dans un sens défavorable aux colons français de Tunisie. Aussi ces derniers ont-ils été assez vivement émus en apprenant que certains de leurs produits, et notamment les vins, seraient frappés d'une taxe supérieure à celle indiquée au projet gouvernemental. La commission avait en effet décidé :

1° De n'accorder la franchise complète, à charge de réciprocité qu'aux produits suivants : blés durs, orges, huiles d'olives et de grignons, volailles et gibier ;

2° De repousser l'exemption de droits sur les bestiaux, chevaux et spiritueux ;

3° De n'admettre les vins que moyennant un droit de 2 francs par hectolitre, au lieu de 75 centimes suivant le projet et 4 fr. 50 suivant le tarif général des douanes.

Sur ces entrefaites la Société d'agriculture de Tunis, adoptait à l'unanimité, dans une réunion générale, le vœu suivant :

La Société d'agriculture,

Considérant que la convention douanière a été modifiée de telle sorte par la commission des douanes qu'elle n'atteindrait pas le but poursuivi par la colonie ;

(1) V. *Revue française*, t. IX, p. 27, n° 61 (1er janv.), p. 288, n° 65 (1er mars 1889).

Digitized by Google

Considérant que les franchises accordées à l'entrée en France sont insuffisantes pour favoriser le développement de la colonisation européenne en Tunisie;

Considérant qu'une convention douanière a un caractère international, puisqu'elle suppose deux nations contractantes; que, conséquemment, par le seul fait d'une telle convention, la Tunisie est traitée par la France comme une nation étrangère,

Prie le résident général de vouloir bien retirer purement et simplement le projet de convention douanière soumis aux Chambres françaises;

Elle reprend le vœu unanime de la colonie française dans une réunion plénière du mois de février 1888 et réclame de nouveau que la Tunisie soit considérée au point de vue commercial, comme un prolongement du territoire français.

Ce vœu était la traduction du premier mouvement de désappointement ressenti par les colons. Il avait été trop rapide pour être suffisamment examiné et peu à peu une réaction se fit contre cette manière de voir par trop absolue. On se dit qu'en réalité les vins étaient et seraient encore assez longtemps une quotité faiblement appréciable, tandis que les céréales et les huiles, les deux gros produits de la Régence devaient profiter des avantages fort appréciables qui leur étaient attribués. Quant aux bestiaux, chevaux et spiritueux, leur production est à peine suffisante pour la Tunisie, et leur exportation presque nulle. De ce côté non plus il n'y avait pas grand mal. Il y avait donc lieu en conséquence d'adopter la convention douanière telle qu'elle se présentait actuellement, d'autant plus que, après la vive opposition qui s'était produite, on avait craint un moment que la commission même rejetât purement et simplement le projet.

Cette convention amendée était un premier pas fait dans la voie de l'union douanière, et si au début on se montrait trop difficile il était à craindre que la nouvelle Chambre fût plus protectionniste que celle-ci, c'est-à-dire moins bien disposée encore envers la Tunisie.

C'est sous l'empire de ces idées que les représentants attitrés de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, votèrent à la presque unanimité la résolution suivante :

Les délégués de la Chambre de commerce, de la Société d'agriculture et du Comice agricole prennent acte des dégrevements déjà consentis par la commission des douanes,

Mais, considérant que les restrictions apportées dans le projet du gouvernement, en dénaturent l'esprit et le but;

Considérant, d'autre part, que le principe de la réciprocité est la base de la convention douanière;

Que, seul, il est de nature à assurer le développement de la colonisation française en Tunisie,

Prient le gouvernement de maintenir intégralement ce principe de réciprocité, sans lequel la convention douanière ne répondrait plus aux aspirations de la colonie et se trouverait sans objet.

A défaut du vote de la convention intégrale, ils préféreraient que la question restât entière devant les représentants de la mère-patrie.

Digitized by Google

Ce vœu, bien qu'il manque de clarté, indique que les colons se contenteront, faute de mieux, du projet amendé par la commission de la Chambre.

Maintenant que les Français de la Régence ont exprimé leur manière de voir, il reste au ministre des affaires étrangères et au rapporteur de la commission à demander la mise à bref délai à l'ordre du jour de la Chambre du projet de convention. Il importe au suprême degré pour nos compatriotes établis en Tunisie que ce projet soit mis en discussion d'ici peu, d'abord parce que la Chambre est à la veille d'arriver au terme de son mandat et que devant une nouvelle Chambre tout serait remis en question ; ensuite parce les colons attendent depuis trop longtemps l'établissement d'un régime douanier qui les rapprochera de la métropole et que, pour l'honneur de la France, ils ne sauraient attendre davantage sans se croire abandonnés à leur sort sur une terre où ils ont tous les désavantages et aucun des avantages de leur nationalité.

Il faut que ceux qui vont s'établir à l'étranger, surtout à l'ombre du drapeau français *protecteur* et qui s'emploient au développement de l'influence française, puissent toujours se dire avec certitude que la mère-patrie ne les abandonnera jamais dans leurs légitimes revendications.

GEORGES DEMANCHE.

UNION DOUANIÈRE NORD ET SUD-AMÉRICAINE

M. Émile Cravoisier, secrétaire général de la Chambre syndicale des négociants-commissionnaires, nous adresse l'intéressante communication suivante :

On sait que les Nord-Américains veulent appliquer à leurs relations commerciales, la fameuse doctrine Monroë, c'est-à-dire l'Amérique aux Américains, c'est ainsi qu'au mois de février 1886, le congrès de Washington fut saisi, par M. le sénateur Frye, d'un projet d'union douanière entre les deux Amériques à l'exclusion du Canada. — Antérieurement à cette date, une commission avait été nommée, avec *mission de rechercher et faire connaître les moyens d'assurer des relations internationales et commerciales plus intimes entre les différents pays de l'Amérique centrale et du sud.* »

Cette commission entra immédiatement en fonctions et visita toutes les capitales des États Centre et Sud-Amérique; à son retour, il fut décidé qu'un congrès se tiendrait à Washington, en octobre 1888, congrès auquel seraient priés d'assister, tous les représentants nommés par les gouvernements des pays visités par la commission. Ce congrès, nous ne savons pour quel motif, a été prorogé au même mois d'octobre de la présente année.

Déjà en mars 1886, la chambre syndicale des négociants-commissionnaires de Paris, qu'on trouve au premier rang lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts généraux de notre commerce d'exportation jeta un premier cri d'alarme

Digitized by Google

et décida afin d'éclairer les intéressés, de faire paraître deux brochures (avril et septembre 1886) dans lesquelles se trouvaient traduits et reproduits les résultats obtenus par la commission, ainsi que les commentaires des journaux Nord-Américains. Dans ce travail dû à la collaboration de MM. Lourdelet, Pra et Prince, on pouvait suivre pas à pas la commission Nord-Américaine dans ses agissements.

Il semble que le but vers lequel tendaient les efforts des infatigables travailleurs de la Chambre syndicale n'ait pas été atteint, car leur travail ne fut pas apprécié comme il aurait dû l'être et, cependant, ce projet d'Union douanière est une menace directe pour le commerce et l'industrie de l'Europe, dont la production est en grande partie absorbée par les marchés des contrées Centre et Sud-Amérique ! C'est donc une question essentiellement vitale. Si un pareil projet était adopté ce serait la fermeture de la plupart des débouchés ouverts jusqu'ici à notre commerce et à notre industrie.

La Chambre syndicale des négociants-commissionnaires, n'a pas été découragée par le peu d'attention accordé à ses premiers travaux sur cette grave question ; elle a décidé, dans sa dernière séance, de publier un nouveau fascicule qui renfermerait tous les extraits des articles faits depuis 1886, et qui ont trait au projet d'Union douanière ; ces articles, tous fort intéressants, ont été recueillis et traduits par l'un des vice-présidents de la Chambre syndicale, M. Amédée Prince.

En outre, il a été décidé de s'entendre avec la chambre de commerce de Paris, afin de se concerter avec elle sur les moyens de remédier aux mesures qui pourraient y être prises !

Tout ceci est-il suffisant ? Non ! il faut que les pouvoirs publics nous prêtent leur appui ; nous avons fait notre devoir qu'ils fassent le leur.

L'article suivant, paru récemment dans un des principaux journaux du Venezuela sous la rubrique Chronique de New-York, mérite de fixer l'attention des lecteurs.

New-York, 4 Avril 1889. — Une importante réunion, qui avait pour objet la formation d'une association ayant pour but de développer le commerce des Etats-Unis avec le Mexique, les Etats du Centre et du Sud-Amérique, ainsi que les Antilles, a eu lieu dans le salon principal du restaurant Delmonico. Voici ce que raconte un reporter qui y assistait :

— Le salon était brillamment illuminé et orné des drapeaux de l'Espagne, des Républiques hispano-américaines et des Etats-Unis.

M. Juan, M. Ceballos, président de la commission organisatrice, ouvre la séance en indiquant que l'objet de la réunion consiste uniquement et exclusivement à donner une forme définitive à une organisation d'un caractère purement commercial, qui ne touchera ni peu ni beaucoup à la politique. — Après ces explications, le président présente à l'assemblée M. W. H. T. Hughes, associé de la compagnie de navigation de MM. E. Ward and Cº, lequel prend possession du fauteuil présidentiel.

Près de lui s'asseyent MM. Conrad, N. Jordan, président du « Western

Digitized by Google

National Bank » de New-York ; l'important industriel, ex-sénateur et candidat républicain au poste de gouverneur de l'Etat de New-York, M. Warner Miller ; M. John, T. Plummer, l'homme politique bien connu, dont le nom se cite parmi les candidats au poste d'administrateur des Postes de New-York ; M. William, P. Clide, directeur de la ligue des vapeurs qui porte son nom ; les négociants hispano-américains, J. M. Muñoz, S. Pérez-Triana, J. M. Pierra, E. Gogorza et plusieurs autres.

Le secrétaire, M. Pierra, donne lecture d'une série de statistiques du commerce des pays de l'Amérique, afin de montrer la faible partie pour laquelle y figurent les Etats-Unis, soit seulement 11 0/0 sur un total $ 450,000,000, ou 2 milliards 200 millions de francs, chiffres qui représentent la valeur totale des importations de ces divers pays durant l'année 1888.

Après cet exposé, M. Hughes, qui présidait, se lève et donne lecture d'une lettre du Président des Etats-Unis, qui manifeste la plus grande sympathie à l'égard de tout ce qui a pour objet de développer les relations commerciales des Etats avec les nations et les îles situées au sud de cette République; il assure que ce mouvement n'a aucun caractère politique. Il déclare ensuite que le secrétaire d'Etat actuel, M. Blaine, a assuré a M. Jordan sa parfaite communion d'idée et son bon vouloir à l'objet de l'association qu'elle s'occupe de former; il s'étend en considérations proposant de faire ressortir la nécessité pour le gouvernement des Etats-Unis de subventionner les lignes de vapeurs Nord-Américains, afin de pouvoir se rendre maître du commerce de l'Amérique espagnole, sans aller jusqu'au libre échange.

M. Warner Miller parle ensuite pour se plaindre de la supériorité commerciale de l'Allemagne et de l'Angleterre dans le nouveau-monde et pour proposer aux négociants Nord-Américains d'imiter ces pays dans leur système de faire des affaires et dans les résultats donnés par ce système ainsi que pour chanter les louanges du système protectionniste en général, et des bénéfices qui résulteraient de la subvention des lignes Nord-Américaines ; le Sénat, dit-il, a déjà travaillé dans ce sens, il ajoute ensuite qu'il a eu l'honneur de défendre à sa tribune une proposition de subvention de £ 400,000, ou 2 millions de francs, à ces lignes nationales, et qu'il était disposé à demander que la subvention fût doublée.

Parlèrent après MM. Plummer et Santiago Pérez Triana, et ensuite on procéda à la constitution définitive de la nouvelle organisation. Furent nommés :

Président : M. Juan, M. Ceballos ; Vice-présidents : MM. W. H. T. Hughes, J. M. Muñoz, Conrad N. Jordan et John T. Plummer ; Trésorier, M. Eduards Gogorza ; Secrétaire : M. F. G. Pierra, Secrétaire-correspondant, M. S. Pérez Triana ; de plus, 33 membres furent élus conseillers.

Nous n'ajouterons pas de commentaires — ils seraient superflus — le lec-

Digitized by Google

teur aura compris toute l'importance de ce projet d'union douanière et il pensera comme nous qu'il est grandement temps d'agir.

PROGRÈS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La nation Américaine est destinée à prendre plus tôt qu'on ne le suppose généralement la première place parmi les états du globe. Il suffit de parcourir les statistiques pour constater que la marche progressive des États-Unis menace l'Europe d'une concurrence telle qu'il viendra forcément un moment où l'axe de la puissance industrielle, de l'activité humaine et de l'influence politique se déplacera au profit du nouveau monde. Que deviendra la vieille Europe le jour où la Chine entrera à son tour dans le grand mouvement d'expansion industrielle ! Si on abandonne l'Afrique à la propagande de l Islam, et que les hommes d'État du vieux continent ne saisissent pas la dernière occasion qui s'offre de rattacher l'Afrique et la race noire aux destinées de l'Europe, c'en est fait de la prépondérance qu'elle a exercée jusqu'ici sur les destinées du genre humain. M. Paul Barré nous adresse le résultat des recherches consciencieuses qu'il a faites dans les meilleures statistiques. Nous publions ce travail dans l'espoir qu'il facilitera la tâche de ceux qui tentent d'éclairer l'opinion sur le péril que court l'Europe, et de l'entraîner dans un mouvement d'expansion qui est la condition de son salut. Ed. M.

Étendue et population. — Les États-Unis d'Amérique, séparés de l'Angleterre en 1776, et qui ont élu leur premier président en 1789, se composent actuellement de 39 états, 10 territoires et un district fédéral. La superficie totale de l'union est de 9,340,000 kilomètres carrés (y compris l'Alaska). Quant à la population, elle a fait depuis un siècle des progrès vraiment fabuleux.

Tandis qu'en cinquante ans la population de la Grande-Bretagne s'est accrue de 10 millions d'habitants, celle de la France de 5 millions, celle de l'Allemagne de 16 millions, la population des États-Unis s'est accrue du chiffre de 37 millions. On a calculé que, depuis 1790, la population de l'Amérique du Nord double tous les vingt-six ans environ. Actuellement, la population de l'Union américaine doit certainement dépasser 62 millions d'habitants (1). Or, en 1790, la population n'atteignait pas le chiffre de 4 millions d'habitants. En un siècle, la population a donc varié dans la proportion de de 1 à 15,5.

Si cette marche ascendante se continue, et tout le fait prévoir, les États-Unis compteront, dans 50 ans, plus de 200 millions d'habitants, et dans 70 ans ils seront aussi peuplés que l'Europe.

La population actuelle de l'Union est composée pour plus des quatre cinquièmes d'Américains d'origine anglaise ; l'autre cinquième se compose principalement d'Allemands, dont plus de 3 millions sont arrivés, en quarante

(1) Voir dans la *Gazette Géographique* 1885, n° 16, p. 328, les résultats des recensements faits en Amérique depuis cent ans.

Digitized by Google

années seulement, de 1840 à 1880. Les pays autres que l'Angleterre et l'Allemagne ont fourni fort peu à l'émigration; aussi les Français, les Italiens, les Espagnols, etc., qui ont établi leur séjour aux États-Unis se trouvent-ils noyés dans l'immense masse des Anglo-Allemands. En 1880, les villes avaient le quart de la population totale des États-Unis.

A propos des immigrants, rappelons que depuis un siècle il en est arrivé 13,450,000 aux États-Unis. Le nombre des immigrants annuels varie beaucoup avec les années; ainsi, en 1882, il en a été reçu 788,000, tandis qu'en 1886 on n'en a reçu que 334,000.

Situation financière. — En 1850, la fortune des États-Unis n'était que de 42,150 millions de francs, tandis que celle de la Grande-Bretagne était estimée à plus de 112,500 millions. Trente années ont suffi pour intervertir les rôles.

En 1884, la fortune de l'Angleterre était évaluée à 225 milliards, et celle des États-Unis à 275 milliards, sur lesquels les manufactures américaines représentent une valeur de près de 28 milliards, soit à peu près la moitié de ce que valent toutes les manufactures européennes réunies, lesquelles atteignent le chiffre de 65 milliards de francs.

Si on admet que la fortune de la France est d'environ 200 milliards et celle de l'Allemagne de 125 milliards, on voit que *les États-Unis sont, dès à présent, le pays le plus riche du monde entier.*

Malgré les immenses sacrifices faits pendant la guerre de Sécession, les États-Unis sont l'état du monde qui a la situation financière la plus prospère. Alors que les États-Unis, en dix ans, ont amorti 2 milliards 650 millions de leur dette, et que, dans une autre décade, ils l'auront complètement éteinte, les différents états de l'Europe doivent encore 117 milliards de francs! Les intérêts de cette dette écrasante se chiffrent annuellement par quatre ou cinq milliards à prélever sur le travail des nations européennes.

Pour rendre la comparaison plus saisissante encore, prenons seulement la France et l'Angleterre, dont la population réunie excède à peine d'un quart celle de l'Union Américaine.

« La France et l'Angleterre (1) paient tous les ans un milliard 57 millions pour l'intérêt de leur dette, et un milliard 705 millions pour leur armée et leur flotte; elles entretiennent sous les drapeaux 730,000 hommes valides, et, en évaluant seulement à 500 francs par an le travail possible de chacun de ces hommes, cela représente encore une perte sèche de 365 millions; de telle sorte qu'on ne peut pas évaluer à moins de 3 milliards 107 millions les charges annuelles résultant, pour ces deux nations seulement, des services de la dette, de la guerre et de la marine.

» Eh bien! en dépit d'un énorme amortissement, les Etats-Unis ne dépen-

(1) Nous empruntons les données suivantes à un article publié l'année dernière par la *Contemporary Review*, et dans lequel on cherchait à prévoir les conséquences possibles du régime des armements à outrance sous lequel succombe l'Europe.

Digitized by Google

sent actuellement, pour ces trois services, que 762 millions et demi. C'est-à-dire que le coût de ces trois services, pour la France et l'Angleterre seules, se chiffre annuellement par une différence de 2 milliards 345 millions à l'avantage du système américain!... Si l'on compte par tête, on trouve que ce régime coûte à la France et à l'Angleterre 53 fr. 75 c. par habitant, ou 268 fr. 75 c. par famille de cinq personnes, alors que la dépense des États-Unis n'est pas de 13 francs par tête et de 65 francs par famille!... Ajoutons que les États-Unis pourraient bien plus aisément porter l'écrasant fardeau qui pèse sur les contribuables anglais et français, accablés en outre par les charges locales.

» Si l'état des choses ne change pas à bref délai, il faut donc s'attendre à une décadence rapide des nations européennes, dans leur puissance productrice et leur prospérité, comparées à celles des États-Unis. On ne pourrait prévenir une telle décadence qu'en trouvant le moyen immédiat de faire croître la population et la richesse de l'Europe aussi rapidement que la population et la richesse des États-Unis. Or, non seulement ce moyen n'existe pas, mais la dureté même des conditions que le présent régime militaire fait peser sur le vieux monde pousse d'innombrables émigrants à le quitter, et une forte proportion de ces émigrants vient ajouter son travail aux autres éléments de prospérité de la république américaine. Si les peuples européens cherchaient, de propos délibéré, à se ruiner à son profit, ils n'agiraient donc pas autrement qu'ils ne font. »

Armée et marine. — La comparaison du budget militaire américain, avec celui des trois grandes puissances occidentales : la France, l'Angleterre et l'Allemagne, donne les résultats suivants :

« En France, nous trouvons annuellement inscrits aux budgets de la guerre et de la marine 912 millions et demi de francs, ou 24 fr. 90 c. par tête d'habitant; en Angleterre, 792 millions, ou 21 francs par tête; en Allemagne (1886), 565 millions, ou 12 fr. 20 c. par tête (1). Les États-Unis n'entretiennent qu'une armée de 27,000 hommes et ne dépensent de ce chef que 250 millions par an, à peine 4 fr. 50 c. par tête.

» En regard de ces 27,000 hommes, qu'on mette les 1,224,604 soldats tenus sous les drapeaux, en temps de paix, par les trois puissances susdites : on reconnaîtra que, de ce chef, elles sacrifient annuellement le 1/8e de leur puissance productive. Encore cette évaluation est-elle bien au-dessous de la vérité, si l'on considère que les hommes ainsi enlevés aux travaux de la paix sont tous au maximum de leur force et à l'âge où se forme le caractère. La perte de revenu qui résulte d'un tel état de choses devient effrayante quand on la considère comme facteur de la lutte industrielle avec les États-Unis (2). »

Les Etats-Unis ont donc une armée de terre permanente insignifiante

(1) Ce nombre a considérablement augmenté depuis trois ans.
(2) *Contemporary Review*, article cité.

Digitized by Google

(27,000 hommes), et, jusqu'à présent, une marine militaire insignifiante; mais, il y a vingt ans, lors de la guerre de sécession, ils mettaient en action, au premier appel, 2 millions d'hommes bien armés et 626 vaisseaux de guerre.

Commerce. — Les importations et les exportations de l'Amérique égalent presque celles de la France et de l'Allemagne, soit environ 7 milliards et demi de francs, mais elles sont encore loin d'approcher du chiffre de l'Angleterre (15 milliards).

Quant au commerce intérieur de l'Amérique, aucune autre nation ne peut être comparée. Les recettes annuelles des transports de marchandises par chemins de fer dans les Etats-Unis excèdent 2 milliards 750 millions, somme supérieure à ce que payent pour le même objet l'Angleterre, la France et l'Italie réunies. Le réseau des chemins de fer de Pensylvanie transporte à lui seul un tonnage plus considérable que celui de tous les vaisseaux de commerce de l'Angleterre.

Marine marchande. — La marine marchande de la « République » vient immédiatement après celle de l'Angleterre. En 1880, le tonnage total de la marine marchande anglaise était de dix-huit millions de tonnes, celui des États-Unis de neuf millions, ce qui donne un tonnage quatre fois aussi considérable que celui de la France. Les navires américains accaparent près de 20 0/0 des recettes totales des transports maritimes commerciaux du monde. La France et l'Allemagne ne figurent dans cette lutte commerciale que pour 5 0/0 chacune.

Voies de communication. — Les États-Unis comptent 242,000 kil. de voies ferrées (fin 1887), alors que l'Europe n'en a que 207,000. Le monde entier, en renfermant 545,000 kil. environ, il s'ensuit que les États-Unis ont les 44 0/0 des voies ferrées du globe. Bientôt ils en auront plus que le reste du monde!

Nulle part, d'ailleurs, on ne voyage d'une manière aussi confortable et aussi luxueuse, grâce surtout à l'invention américaine des wagons-lits, qui permettent d'effectuer, sans trop de fatigue, des voyages de sept jours et de sept nuits, pour aller d'un Océan à l'autre.

Outre ses chemins de fer, l'Amérique a des fleuves qui sont les plus grands du monde. Le Mississipi est égal à tous les fleuves d'Europe réunis, à l'exception du Volga. Sa longueur est de 3,620 kil., et celle de ses affluents navigables de plus de 32,000 kil. L'Hudson est navigable, pour les grands navires à vapeur, jusqu'à Albany, c'est-à-dire à 240 kil. de son embouchure dans l'Atlantique. Une douzaine d'autres fleuves sont dans le même cas. Quantité de ports maritimes importants sont à des distances considérables de la côte proprement dite. Rien de plus curieux que la vue de navires de 3,000 tonnes à une distance de 2,500 kil. de la mer. Ces grands cours d'eau naturels sont, en outre, complétés artificiellement et reliés les uns aux autres par des canaux. En 1880, il y avait aux États-Unis 7,189 kil. de canaux, qui avaient coûté 1,325 millions de francs.

Digitized by Google

Les côtes maritimes accessibles à la navigation ont une étendue de 20,317 kil., et si l'on compte les îles et les embouchures des cours d'eau on trouve que le littoral américain a un développement total de 53,345 kil.

De plus, la longueur des côtes et des lacs accessibles à la navigation est de 2,708 kil.

Production. — Pour montrer les progrès étonnants de la production américaine dans un laps de temps très court, voici la comparaison des résultats recueillis à vingt ans de distance :

	1866	1886
Production de l'Or et de l'Argent. .	63 millions 1/2 de dollars.	83 1/2
— du Sucre.	20 millions de livres.	286
— du Coton	1,000 millions de livres.	3.182
— du Blé.	212 millions de bushels.	357
— du Maïs	768 millions de bushels.	1.936
— du Pétrole.	132 millions de gallons.	943

Postes et télégraphes. — Dans aucun pays du monde, la poste n'a pris, dans un espace de temps relativement restreint, une aussi grande extension. Il y a actuellement dans la grande République américaine 57,376 bureaux de poste (contre 23,328 en 1866), alors que l'Allemagne n'en possède que 18,583, la Grande-Bretagne 17,587 et la France 7,296.

Les routes postales aux États-Unis atteignent plus de 400,000 kil., celles de l'Allemagne 85,000, celles de la France 66,000 et celles de l'Angleterre 41,000.

La Poste américaine a expédié, l'année dernière, plus de 3,576,000,000 de lettres et imprimés de tous genres, tandis que les Anglais n'ont pas dépassé 2,279,000,000, les Allemands 1,816,000,000 et les Français 1,400,000,000.

La proportion des envois postaux est de 71 par habitant pour les États-Unis, de 61 pour l'Angleterre, de 41 pour l'Allemagne et de 37 pour la France.

Enfin, le premier de ces états aura dépensé pour ses opérations postales près de 278 millions, le second près de 221 millions, le troisième près de 145 millions et le quatrième (la France) près de 142 millions.

Quant au réseau télégraphique terrestre américain, c'est le plus étendu du monde. Il comprenait à la fin de 1884, 231,000 kil. de lignes et 696,000 kil. de fils. A la même époque, la Russie avait 101,000 kil. de lignes et 230,000 kil. de fils; la France (avec colonies), 85,000 kil. de lignes et 250,000 kil. de fils; l'Allemagne 74,000 kil. de lignes et 265,000 kil. de fils, etc.

Cette prospérité, tout étonnante qu'elle puisse paraître au premier abord et quoiqu'elle n'ait jamais eu de précédent dans l'histoire, s'explique assez facilement. Quand on étudie une carte des États-Unis et qu'on voit ce pays, au sol si riche et si fertile, arrosé par des fleuves immenses, et ne renfermant, à part les Rocheuses et les Alleghany, que très peu de montagnes, on se rend parfaitement compte qu'il devait être appelé un jour ou l'autre,

Digitized by Google

vu les randes facilités de communication, à renfermer une population très dense.

N'ayant en aucune façon à tenir compte du passé, les colons américains, recrutés parmi les Européens les plus entreprenants et les plus courageux, n'ont pas eu, comme les nations européennes, de luttes de races à soutenir pour s'établir sur ces nouveaux territoires. Ils ont eu le bonheur de ne pas rencontrer de voisins dangereux prêts à troubler leur vie toute d'activité et de travail. La guerre est presque inconnue chez eux. Aussi, l'avenir a-t-il répondu à leur attente première et tout le monde est obligé de reconnaître aujourd'hui qu'il faut compter avec les États-Unis, non pas pour la lutte à main armée, mais pour une lutte autrement grave, la lutte commerciale et maritime, la lutte du travail.

LES PÊCHEURS DU MORBIHAN (1)

M. V. Guillard, qui s'occupe avec un grand dévouement des intérêts des pêcheurs bretons, et auquel on doit la découverte de nouvelles zones de pêche à l'ouest de Belle-Isle, a fait, le 29 avril 1889, au comité central de la Société bretonne de Géographie, une conférence du plus haut intérêt. Un avenir plein d'espérances s'ouvre pour ces populations maritimes qui étaient en proie à une profonde misère. Nous reproduisons quelques passages de cette importante communication.

« L'élan qui entraîne au large les pêcheurs bretons, depuis 1887, a provoqué l'établissement de nouvelles criées à Etel, à Port-Louis et à Lorient. Bientôt Concarneau aura la sienne, ainsi que Belle-Isle, si bien située à l'entrée des nouvelles zones de pêche.

» En même temps s'établissent des dépôts de glace artificielle, pour conserver frais le poisson qui a été pêché à une certaine distance des côtes. La maison Monnier-Bigot, de Quimper, a déjà établi ces dépôts de glace près des criées de Quiberon, de Port-Louis, et aussi à Concarneau M. Roussel, concessionnaire de la criée de Lorient, vient d'y faire construire une glacière pouvant contenir de 350 à 400 tonneaux de glace qu'il doit faire venir de Norvège, ce qui revient moins cher que la glace artificielle fabriquée en France quand elle est grevée du prix de transport par chemins de fer.

» Les nouvelles criées ont été largement approvisionnées dès leur début. Jamais on n'avait vu autant de poissons à Etel que l'hiver dernier, bien que sa barre, très dangereuse, en éloigne bien des pêcheurs. Port-Louis a été approvisionné, surtout par les petits chalutiers de Riantec et de Lomiquelic, qui, depuis deux ans, vont pêcher au large, et a vendu pour 64,000 francs de poissons en une seule semaine, dans le courant de mars dernier.

---

(1) Voir la *Revue Française*, t. VIII, p. 330, 15 septembre 1888. LES PÊCHEURS DU MORBIHAN : nouvelles zones de pêche au large. Extraits du rapport de M. V. Guillard. Observations faites à ce sujet par un patron de pêche du littoral de la Manche.

Digitized by Google

» La criée de Lorient établie le 1er mars dernier a été presque exclusivement fournie de poissons par les petits bateaux de Pen-Mané, qui pêchent à la ligne près des côtes et par les chalutiers de Concarneau qui, abandonnant aussi leur baie et les parages des Glénans, ruinés par l'abus du chalut, ont aussi travaillé au large cet hiver.

» Pendant les gros temps qui ont régné au commencement de février, une vingtaine de chalutiers ayant perdu une partie de leurs engins de pêche ont acheté des câbles-grelins en fil d'acier. A Concarneau, on commence aussi à remplacer le filin par l'acier, le poids des câbles d'acier à longueur égale étant moitié moindre et la résistance étant bien supérieure. La Corderie centrale, maison Freté et Cie, qui a vendu les premiers câbles, les a perfectionnés quant à la souplesse et à la résistance, et en a réduit considérablement le prix.

» Les petits chalutiers de Riantec, Lomiquelic et Concarneau ont eu la hardiesse de déserter la côte qui ne leur offrait plus leur gagne-pain et de pousser au large avec leurs petites barques de 28 pieds pontées pour l'hiver, quelques-uns même avec des bateaux creux. Grâce à la pêche abondante faite dans les nouvelles nes révélées à l'ouest de Belle-Isle par les explorations de *la Jeanne*, plusieurs patrons de petits chalutiers ont pu donner cet hiver jusqu'à 60 et 70 francs par semaine à chaque homme de leur équipage. L'été dernier, pendant la crise créée par l'avilissement du prix de la sardine devenue trop abondante, c'est le chalutage au large qui a sauvé de la misère un grand nombre de pêcheurs. »

M. Victor Guillard a constaté que certains de ces pêcheurs avaient entre les mains l'excellent ouvrage de M. de la Grye: *Le pilote des côtes ouest de la France.*

Les grands chalutiers, ceux de Groix, ont eu aussi une bonne campagne cet hiver. La part de chaque homme a été en moyenne de 600 à 700 francs. Stimulés par l'exemple d'une trentaine de maîtres au cabotage de Paimpol, qui, faute de commandement, ont fait la pêche sur les côtes de Bretagne, un certain nombre de patrons de Groix se sont décidés à suivre, cette année, le cours d'hydrographie. Jusqu'à présent on avait eu à déplorer trop souvent la perte de grands chalutiers, qui avaient péri parce que les patrons ne savaient pas déterminer leur position près des côtes.

Peu à peu les marins abandonnent la navigation du cabotage, qui ne peut plus les faire vivre et se livrent à la pêche. C'est ainsi qu'à l'Ile-aux-Moines (Golfe du Morbihan), où on ne trouvait autrefois que des marins, on compte déjà 26 grands bateaux chalutiers. Un certain nombre de familles de marins de Douardenez sont venues s'établir depuis peu à Belle-Isle, au Croisic et aux Sables, pour être plus au centre des lieux de pêche.

Les marchands et marchandes de poissons ont l'intention de se syndiquer. Si cette idée réussit, ajoute M. V. Guillard, elle entraînera la même organisation parmi les pêcheurs, qui auraient dû depuis longtemps s'associer, afin de s'assurer eux-mêmes contre les risques et les périls de la mer.

Digitized by Google

Grâce à la découverte des nouvelles zones de pêches une aisance relative a succédé à une misère affreuse qui étreignait encore en 1886 ces populations et leur avait donné l'idée d'émigrer en Portugal et en Espagne.

M. V. Guillard a rappelé qu'il a émis, en mars 1887, un vœu pour la création par le Département de la Marine de brevets de maîtres au cabotage, et que cette proposition a déjà été prise en considération par la Commission des Pêches à Brest. Il demande aussi que l'on établisse des cartes hydro-topographiques, semblables à celles que le commandant de Roujoux a faites pour l'entrée à Brest par temps de brume. Par là on hâterait les progrès de la pêche et on éviterait aux pêcheurs bien des pertes de matériel.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Tunisie. — *Bizerte : son importance appréciée par les Allemands.* — Un écrivain militaire autorisé, le major *Otto Watchs*, vient de publier dans la *Deutsche Rundschau* une étude des plus intéressantes sur l'importance stratégique de la position de Bizerte, et nous en extrayons le passage suivant:

« Cette ville, une fois transformée en port militaire de premier rang, s'écrie le major Otto Watchs, le flanc droit de l'Algérie n'aura plus rien à craindre de Malte ni de Tarente, et sera à l'abri des opérations qui pourraient être entreprises dans la mer Tyrrhénienne. Cette position est pour la France le complément de Toulon. Des opérations maritimes contre la Sicile et la Sardaigne, qui eussent été du domaine de la pure fantaisie, deviennent faciles pour des escadres qui seraient maîtresses du point stratégique le plus important du littoral de l'Afrique.

» L'Angleterre n'est guère moins menacée que l'Italie, ses communications de l'Inde peuvent être à chaque instant *coupées par cette épée de Damoclès française qui est suspendue à Bizerte.*

» En dehors de l'Italie et de l'Angleterre, il existe encore d'autres nations qui, sans avoir de possessions dans la Méditerranée, ont néanmoins intérêt à ne pas abandonner, au bon plaisir de la France, l'accès du canal de Suez et des mers du sud destinées à revenir tôt ou tard à la vie. »

Le major allemand continue par l'énumération des positions italiennes: Tarente, la Sicile et le détroit de Messine, la Maddalena. La lutte sur ce champ de bataille maritime lui paraît inévitable entre la France et l'Italie. « Pourquoi, conclut-il, les glaives allemands ne sortiraient-ils pas du fourreau pour décider du sort de la bataille? »

Rassurons le brave major. La triple alliance n'a rien à redouter de Bizerte pour le moment. Le gouvernement de la France a rejeté les plans de l'amiral

Digitized by Google

Aube, sous le honteux prétexte d'engagements pris envers l'Angleterre et l'Italie.

Il est vrai que le ministre de 1886 ne se tint pas pour battu et fit draguer — comme en cachette — le chenal qui donne accès au lac, dans lequel les bateaux calant trois mètres peuvent aujourd'hui pénétrer, grâce à lui. Malheureusement, ses assesseurs — sauf M. de Mahy — ont enrayé ces premiers efforts. A l'heure où nous écrivons, la place est comme abandonnée, sans chemin de fer, sans fortifications, sans même un canon. On a laissé seulement le vieux torpilleur n° 37 dont l'équipage avait conduit les travaux de dragage. Et l'on refuse obstinément la douzaine de millions qui nous donneraient la clef de la Méditerranée.

Le port de Tunis. — Les travaux, qui doivent être achevés en cinq ans, consisteront principalement en deux jetées sur la mer, près de La Goulette, dont l'une, de 360 mètres de longueur, sera faite, du côté nord, en blocs artificiels, et l'autre, d'une longueur de 600 mètres, sera établie, du côté sud, en petits blocs. Ces deux jetées seront construites pour défendre l'entrée du canal à créer entre La Goulette et Tunis.

Ce canal s'avancera en mer sur 1,200 mètres de longueur, avec un plafond de cent mètres, et, d'une extrémité à l'autre, il aura environ 11 kilomètres. Le plafond se rétrécira successivement, mais sans jamais descendre en dessous de 22 mètres de largeur, ce qui est suffisant, comme au canal de Suez, pour permettre à deux navires de passer de front. Le canal aura 6 mètres 80 de profondeur et, sur 8,000 mètres, il ira en ligne droite de La Goulette à Tunis.

A La Goulette, un bassin de 330 mètres de long sur 200 mètres de large sera construit avec murs en quai pour le service du petit cabotage; à mi-chemin, il sera établi un garage de 500 mètres de longueur sur 44 mètres de largeur. Un bassin de 400 mètres de long sur 300 mètres de large sera creusé, à l'extrémité, à Tunis, et, tout autour, des terres seront déposées pour former une plate-forme de 150 mètres de longueur; ce bassin contiendra trois wharfs le long desquels viendront se ranger les navires pour charger et décharger leurs marchandises sur les wagons du chemin de fer.

Le canal sera protégé des côtés Nord et Sud par deux vannages, formés de pieux de 9 à 10 mètres de hauteur, postés de 3 en 3 mètres, et reliés entre eux par des moises solides, au moyen de puissants madriers de 6 à 8 mètres de long; ces vannages auront pour but d'empêcher la vase du lac de pénétrer dans le canal.

Les travaux sont poussés avec activité. A l'heure actuelle, le vannage du côté Nord est presque entièrement terminé de La Goulette à Tunis. Les trois quarts de la jetée Sud sont construits. 2,000 blocs artificiels, cubant 6 mètres 30 chacun, sont faits et prêts à être transportés en mer pour l'établissement de la jetée Nord.

Digitized by Google

Les chantiers sont pleins de vie; des centaines d'ouvriers sont venus de France pour monter le matériel nécessaire aux travaux.

Ce matériel sera considérable — déjà il a une valeur de près de deux millions de francs. Deux dragues fonctionnent; deux autres sont en construction, dont l'une avec un couloir en fer d'une portée de 85 mètres, destiné à rejeter la vase de l'autre côté des vannages; ces dragues sont d'une puissance exceptionnelle, comprenant chacune cinq machines à vapeur dont une de la force de 150 chevaux, faisant marcher les godets, et les autres, de 15 chevaux, mettant en mouvement les pompes et les treuils.

Les écoles italiennes en Orient. — La discussion du budget des affaires étrangères au Parlement italien et un récent discours de M. Crispi ont appelé l'attention sur les écoles, italiennes en Orient. Voici quelques chiffres que nous trouvons à cet égard dans les journaux de Rome:

Le budget de ces écoles, qui n'était auparavant que de 300,000 francs, a été élevé à 404,800 francs par M. Crispi, et cette année à 1,033,710 francs. Les écoles, tous les degrés compris, sont au nombre de 119, dont 79 purement gouvernementales, 28 fondées par les capitaux privés, mais recevant la subvention de l'Etat et 12 vivant d'elles-mêmes. Le nombre des élèves des deux sexes suivant ces écoles est de 7,048, sans compter 1,509 adultes environ qui suivent des cours du soir dans des écoles spéciales. Le personnel enseignant comprend: 4 directeurs généraux, 179 professeurs ou maîtres, dont 96 institutrices.

Dans le discours qu'il prononçait à la Chambre (20 juin), M. Crispi annonçait qu'il avait l'intention de créer peu à peu, dans le Levant, selon les moyens mis à sa disposition, des écoles secondaires et quelques universités, comme fait la France, qui confère deux doctorats en Orient.

Les chemins de fer au Congo. — Les ingénieurs chargés de l'étude du projet de chemin de fer à construire au Congo viennent de terminer le travail des devis. Le devis général de l'entreprise conclut à un capital de 25 millions de francs. La période de construction est évaluée à quatre années. La longueur totale de la voie sera de 426 kilomètres, soit environ la distance qui sépare Bruxelles d'Orléans. Le point de départ du chemin de fer, sur le bas Congo, sera à Matadi, terminus de la navigation à vapeur; le point d'arrivée sur le Stanley-Pool, au village de Ndalo, un peu en amont de Kinchassa. Sauf dans la partie comprise entre Matadi et Palaballa, il y aura peu de travaux d'art. Les plus importants seront les ponts sur la rivière Inkissi (100 mètres) et sur les rivières Mpazo et Kouilou (80 mètres). Le trajet de Matadi à Ndalo se fera en deux jours, les trains ne marchant pas la nuit, comme en Suisse.

Les Portugais dans l'Afrique occidentale. — *Mission des Ambuellas.* — Nous avons publié, le 15 avril 1889 (t. IX, p. 494), une dépêche d'après laquelle la mission des Ambuellas aurait été assassinée par les indi-

Digitized by Google

gènes. Le dernier paquebot d'Angola n'a pas, heureusement, confirmé ces nouvelles et nous trouvons dans *Les colonies portugaises* une relation fort intéressante sur cette mission peu connue.

En avril 1888, une mission s'est établie près du port *Princesa Amelia*, par 14° 30' latitude et 16° 15' longitude E. Greenwich. Elle était une filiale de celle de la Cimbebasie, qui a été fondée en 1881 par feu le père Duparquet, que Rome avait nommé préfet apostolique.

Les questions des missions établies entre le Cumene, le Cubango et dans les autres points du district de Mossamedes se sont maintenues dès le commencement dans un état d'incertitude qui n'est pas étranger aux événements qui ont dernièrement eu lieu aux Ambuellas. Le gouvernement portugais désirait les missions, il les protégeait, mais ne consentait pas à reconnaître la juridiction apostolique. C'est pour cette raison que la mission de la Huilla, créée par le Père Duparquet, n'a été que tolérée par le gouvernement portugais, jusqu'au jour où elle a été placée complètement sous la juridiction de l'évêque d'Angola et où son supérieur a été un évêque portugais. A partir de ce moment, le gouvernement l'a protégé de tout son pouvoir. La préfecture apostolique de la Cimbebasie a néanmoins poursuivi son œuvre, en profitant des bons offices du gouvernement portugais, et a rendu des services signalés à la civilisation en Afrique. Elle avait fondé une mission à Cassinga, près du fort des Ambuellas (15° 15' latitude S. et 16° 15 longitude E.).

Lorsque l'expédition portugaise au Cubango construisit, en 1886, le fort de la *Princesa Amélia*, près de ce fleuve, la préfecture de la *Cimbebasia* a jugé utile d'y établir aussi une mission. Cependant l'établissement de cette mission, de même que de celles fondées dans la région du Cunene et du Cubango, n'avait pas été reconnue par l'autorité supérieure et ne pouvait l'être que dans les conditions de la mission de la Huilla. Les missionnaires vivaient dans la meilleure entente avec les gens du fort, et c'était à son commandant qu'ils s'adressaient pour obtenir des terrains et d'autres concessions; mais l'existence de la mission était presque ignorée à Angola et à Lisbonne. C'est dans ces conditions que le gouverneur d'Angola donna ordre à la garnison du fort Princesa Amelia d'aller se réunir à celle du fort Maria Pia, établie près de Cubangui, un affluent de Cunene. Sans la protection du fort portugais, la mission se trouvait dans des circonstances peu favorables. Le roitelet ou mieux le *soba*, qui avait vu d'un mauvais œil les peuples s'adresser au commandant du fort pour obtenir des terrains, chercha à se débarrasser de la mission et profita de l'absence des pluies et de la superstition du peuple pour faire croire que c'étaient les prêtres qui gardaient les pluies. Les difficultés s'accroissaient et la vie des gens de la mission se trouvait sérieusement menacée.

Le père Lecomte, qui gouvernait la mission, demanda du secours au fort Maria Pia, et le capitaine Silva Marques s'empressa de se présenter au Catoco, lieu de la mission, cherchant à rétablir les bonnes relations entre les missionnaires et le peuple.

Digitized by Google

L'arrivée du capitaine Marques fit craindre aux noirs que les choses tournent mal pour eux, cela permit au père Lecomte de rentrer en des négociations avec le soba. Le capitaine Marques voulait s'opposer aux négociations, car le soba avait des exigences peu raisonnables; mais comme les noirs se montraient intraitables et qu'il ne disposait pas de forces suffisantes pour les maîtriser, il se résigna à ne point contrarier les résolutions du père Lecomte. Le secours du capitaine Marques a été précieux et le père Lecomte, dans une lettre écrite peu après les événements, disait avec raison: «sans le secours de Marques, *nous n'eussions pu échapper au massacre et au pillage.*»

La mission du Catoco, protégée par le capitaine Marques et quelques soldats, est allée se joindre à celle de Cassinga. Le père Lecomte s'est embarqué dans le dernier paquebot, et il est maintenant à Lisbonne. Il a eu des conférences avec le ministre de la marine. Il demande au gouvernement de rétablir la garnison du fort *Princesa Amélia*, car il voudrait aussi rétablir la mission du Catoco, convaincu que, le fort garni, on n'aurait rien à craindre des noirs. L'emplacement du fort et de la mission sont des plus avantageux. C'est le chemin d'un grand commerce de caoutchouc et d'autres articles. Des miliers de chargeurs y passent régulièrement.

Le père Lecomte, comme tous ceux qui appartiennent à des missions de l'intérieur d'Afrique, parle très couramment le portugais. Il serait tout à fait impossible à la plupart des missionnaires de faire quelque chose d'utile pour la religion et pour la civilisation des noirs s'ils ne connaissaient point la langue des indigènes et le portugais que ceux-ci parlent un peu partout.

A ce moment se trouve à Lisbonne aussi le père Fzimermann, hongrois, au service du Portugal, et qui est le supérieur de la mission de Baroma, tout près du Zumbo; aux bords du Zambèze est le père Canpanna, le supérieur de la mission de Landana. Ils ont été reçus par le ministre de la marine. Nous croyons que la présence à Lisbonne de ces missionnaires, ajoutent *Les colonies portugaises*, tournera au profit des missions actuelles et servira à en établir d'autres. Les deux missionnaires que nous avons nommés, eux aussi, parlent très bien la langue portugaise.

Madagascar. — La campagne de presse menée contre l'influence française par le *Madagascar Times* continue, de plus en plus violente, mais sans plus de résultat.

Les Anglais viennent d'éprouver un nouvel échec. Depuis la chute du Comptoir d'Escompte et l'installation à Tananarive de la New Oriental Bank, nos rivaux faisaient des efforts inouïs pour obtenir le privilège de la frappe des monnaies malgaches. Afin de permettre au gouvernement hova de rembourser l'emprunt du Comptoir d'Escompte, ils offrirent à Rainilaiarivony de frapper 10 millions de piastres, c'est-à-dire 50 millions de francs. La valeur intrinsèque de la pièce de 5 francs étant, selon eux, de 3 fr. 50 envi-

Digitized by Google

ron, le bénéfice pour le gouvernement serait donc de 15 millions, somme suffisante pour rembourser l'emprunt du Comptoir et obtenir la mainlevée sur les droits de douane affectés à la garantie de cet emprunt.

Le premier ministre fut d'abord séduit par cette offre ; mais M. Le Myre de Vilers en ayant eu connaissance, malgré le secret dont on l'entourait, adressa au premier ministre un mémoire pour l'avertir des dangers qu'il courait. Celui-ci, se rangeant à l'avis de notre résident général, se décida à faire faire en France la frappe des monnaies malgaches et chargea notre compatriote M. Rigaud, ingénieur au service du gouvernement malgache, de s'entendre à ce sujet avec une maison française. M. Rigaud est parti pour Paris. C'est là un nouveau et brillant succès pour l'influence française.

M. Le Myre de Vilers attend l'arrivée du résident adjoint, M. Bompard, avant de se rendre en France. On craint que ce départ ne soit définitif, ce qui serait une perte considérable pour le protectorat en raison de la haute influence acquise à Tananarive par notre résident général.

Harrar. *Dr Nerazzini.* — Le Dr Nerazzini, qui vient de rentrer à Rome venant de l'Harrar, déclare que l'Harrar est la seule contrée de l'Afrique où l'Italie pourrait entreprendre des exploitations agricoles. Il n'y a que peu d'Italiens établis dans le pays, mais le courant d'émigration vers le sud-Amérique pourrait être dirigé vers ce pays où le sol, le climat sont favorables.

Ménélik est le seul prétendant sérieux au trône d'Abyssinie. Il a la réputation d'un chef heureux à la guerre, ce qui est une condition essentielle pour être élu aux yeux des Abyssins. Il a sous ses ordres plus de 10,000 hommes parfaitement armés.

« Ménélik nous a toujours invité à occuper Hamasen (Asmara), dit le Dr Nerazzini ; si nous tardons à le faire et s'il est élu roi avant notre apparition, nous donnerons aux Abyssins une bien faible idée de notre puissance.

» Eu égard aux dispositions actuelles de Ménélik, nous pourrions occuper facilement Asmara quelle que soit l'attitude des derviches victorieux à Metemmeh. Mais il est nécessaire pour nous de les surveiller avant de pousser notre occupation plus avant vers le Nord. Les derviches sont forts, vaillants, fanatiques, pleins de confiance depuis leur récente victoire sur le Négus. »

La huitième plaie de l'Égypte. — Les études de M. Edmond Plauchut sur l'Égypte viennent d'être réunies en un volume « L'Égypte et l'occupation anglaise ». L'auteur montre par suite de quels procédés les Anglais n'ont réussi qu'à appauvrir ce pays, qu'ils occupent encore sous prétexte de le pacifier. Il y a à la fois de la part de l'Administration anglaise incurie et ignorance ; le fait suivant est assez probant :

Les Anglais, dit M. Plauchut, ont appliqué au Nil les systèmes de canali-

Digitized by Google

sation et d'irrigation en usage aux bords du Gange et de l'Iraouaddy, et, pour placer leurs créatures, des ingénieurs sans emploi, dont le chef ne perçoit pas moins de 100,000 francs par an, ils ont relégué au dernier plan des travaux publics de vieux serviteurs européens et indigènes. Il s'en est suivi un gaspillage inouï et un manque absolu de direction. Certains travaux ont été si mal compris et si mal exécutés que, dans certaines régions, les fellahs ont été réduits, pour ne pas mourir de soif, à boire de l'eau corrompue, forcés d'abattre leurs bêtes de somme qu'ils ne pouvaient abreuver et contraints d'abandonner leurs cultures faute d'eau pour les arroser. Et ces travaux, si mal conduits, coûtent des sommes inoules, à la charge, bien entendu, des contribuables égyptiens. Aussi les indigènes ont-ils coutume d'appeler les Anglais « la huitième plaie de l'Égypte. »

Arabie. — *Le Dr Schweinfurth au Yémen* (R. F. T. IX. p. 573, 1er mai 1889). — Le célèbre voyageur Dr Schweinfurth a fait, dans le courant de l'hiver dernier, un fort intéressant voyage au sud de l'Arabie. La région parcourue par lui est le centre de l'Yémen, contrée encore peu connue, bien qu'elle ait déjà été explorée, au milieu du siècle dernier, par le voyageur suédois Forskal, ami de Linné. Débarqué à Hodéida, M. Schweinfurth a pénétré dans l'intérieur jusqu'à Menakka et Sana, d'où il a rayonné dans les montagnes.

L'Yémen passe pour le pays d'origine d'un grand nombre de plantes actuellement cultivées en Europe, et l'un des buts du voyage de M. Schweinfurth était la recherche de ces plantes et la détermination des régions d'où elles se sont répandues sur notre continent. Son expédition a eu une pleine réussite. Dans des lettres particulières reçues à Genève, l'explorateur annonce qu'il rapporte plus de 8,000 échantillons cueillis par lui et représentant environ 600 espèces différentes de plantes d'Arabie.

Dans les mêmes lettres, M. Schweinfurth déclare que son dernier voyage compte parmi les plus agréables et les plus intéressants qu'il ait jamais entrepris. Contrairement à des assertions répandues dans la presse allemande, il n'a eu qu'à se louer de ses rapports avec les autorités du pays. Sur la foi de lettres reçues d'un ami arabe à Sana, M. Glaser, arabiste et géographe distingué, avait affirmé que le vali Osman-Pacha avait interdit au Dr Schweinfurth d'aller au delà de Menakka (à mi-chemin entre Hodéida et Sana), et qu'à l'avenir cette ville serait la limite extrême qu'aucun voyageur ne pourrait dépasser. Ces renseignements sont heureusement inexacts.

M. Schweinfurth était muni de l'autorisation du ministre de l'intérieur ottoman, nécessaire pour voyager dans l'Yémen, et que tout vali est obligé de respecter. En outre, il a reçu d'Osman-Pacha et des autorités locales le meilleur accueil. L'officier et les deux soldats que le gouvernement avait attachés à sa personne l'ont suivi avec une grande complaisance et lui ont procuré tout ce dont il avait besoin pour sa caravane, sans jamais vouloir recevoir de rémunération. Pendant les excursions qu'il faisait chaque jour

Digitized by Google

dans les montagnes, il n'était accompagné que d'indigènes choisis par lui et n'a jamais été inquiété en aucune manière. bien qu'il ne portât pas d'armes. Enfin, pendant son séjour à Menakka (du 15 février au 15 mars), deux autres voyageurs européens, MM. G. Grimaux, de Paris, et Perera, négociant italien, ont passé librement à Sana, et en sont revenus peu après sans aucune difficulté.

Syrie. — *Le port de Beyrouth.* — L'inauguration des travaux du nouveau port de Beyrouth vient d'avoir lieu. Ces travaux sont confiés à une entreprise française que soutiennent de leurs capitaux la Banque impériale ottomane, la Cie du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, etc., et le comte de Perthuys, le principal auteur du projet. Le capital exigé par les travaux est déjà entièrement réuni. Le nouveau port de Beyrouth, qui aura une superficie de 23 hectares et 6 à 7 brasses de profondeur, pourra contenir aisément 15 à 18 bateaux à vapeur et un nombre considérable de navires à voiles. Quant aux taxes perçues dans ce port, elles seront établies d'après les tarifs en vigueur à Smyrne.

Chemin de fer sibérien. — *Saint-Pétersbourg, 25 mai.* — Le projet d'un chemin de fer devant traverser la Sibérie de part en part fait encore l'objet de la réunion de deux commissions et de trois sous-commissions, dont l'une est présidée par le général Annenkoff. On discute beaucoup pour savoir si l'on choisira la route du nord ou celle du sud, cette dernière n'étant en réalité qu'une continuation du chemin de fer Transcaspien-Samarkand-Tashkend, passant ensuite par Sanipalatinsk, Kopal, Kuldja et longeant autant que faire se pourra la frontière chinoise. La *Gazette de Moscou* prétend savoir que ce serait la route du nord qui aurait été choisie et que cette ligne sera commencée en 1890, la tête étant à Tobolsk, sera poursuivie jusqu'à Atchinsk, où, en 1894, elle aura atteint 2,090 verstes. On propose en même temps de commencer la route à l'autre bout, dans le district de l'Ussouri. L'opinion des publicistes et hommes d'État anglais est que Vladivostock serait un point vulnérable dans le cas d'une rupture des négociations et c'est ce qui aurait décidé les Russes à pousser vivement cette grande entreprise.

Tonkin. — *Durée du service militaire des indigènes.* — Les déplorables résultats donnés par le service à court terme appliqué aux tirailleurs tonkinois, viennent enfin d'amener une importante modification dans les conditions de service militaire des indigènes. Après ses 3 ans de service le tirailleur était renvoyé dans ses foyers sans pouvoir contracter de nouvel engagement. Cet état de choses avait pour conséquence de priver l'armée de bons soldats au moment où, leur éducation finie, ceux-ci pouvaient rendre leurs meilleurs services.

En outre l'indigène libéré, souvent contre son désir, après 3 ans de présence sous les drapeaux, se montrait souvent peu disposé à reprendre ses

Digitized by Google

occupations antérieures. L'habitude de porter les armes ne le quittait point et puisque le protectorat ne voulait plus de ses services, il se joignait, par inclination et par nécessité, aux bandes de pirates qui parcouraient les campagnes, n'hésitant pas à combattre contre ses anciens compagnons d'armes avec leur méthode et leur discipline. Désormais la durée du service militaire sera doublée et les rengagements seront autorisés.

Le Journal Officiel de l'Indo-Chine publie en effet le texte d'un arrêté du gouverneur général fixant à 6 années au lieu de 3 la durée du service des tirailleurs tonkinois. A l'expiration de la sixième année, le militaire incorporé peut, s'il est autorisé par son chef de corps, contracter un rengagement pour un, deux ou trois ans. Les rengagements donnent droit à des primes et hautes payes et peuvent se renouveler jusqu'à l'accomplissement d'une période de 20 années de service. La question des retraites à accorder aux indigènes a été, avec raison, réservée, ce serait une très lourde charge à imposer au budget du protectorat et rien n'indique qu'il soit utile d'entrer dans cette voie.

Cette organisation, qui a reçu l'approbation du ministre de la marine et du sous-secrétaire d'Etat des colonies, était depuis longtemps réclamée, et elle donnera certainement d'excellents résultats, en empêchant les tirailleurs libérés d'aller grossir, avec armes et bagages, le contingent des bandes de pirates, comme ils ne le faisaient que trop souvent à l'approche de l'expiration de leur temps de service. C'est donc là une garantie de tranquillité pour le Tonkin.

Piraterie. — Le dernier courrier d'Indo-Chine nous apprend que la piraterie diminue, mais qu'elle subsiste toujours assez fortement dans certaines régions. Dans le district de Hung-Yen, plusieurs chefs ont été tués depuis trois mois, dans des engagements avec les gardes civiles, ou ont été décapités après jugement. A Trung-ghan la garde civile a pris quatre chefs de pirates. Plusieurs autres ont fait leur soumission.

La tournée de police du tong-doc Hoang-Cao-Khaï a amené 594 soumissions, y compris celles de plusieurs mandarins ; 45 pirates ont été exécutés par la justice annamite. On a pris aux pirates 3 canons et un assez grand nombre d'armes.

Une bande de 200 pirates qui opérait aux extrémités des provinces de Haï-Dzuong et de Bac-Ninh a été surprise le 16 avril et a perdu 30 tués et 11 prisonniers.

Il ne reste plus, comme bande redoutable et sérieuse, que celle de Doc-Tiht. Forte d'environ 1,200 hommes et composée en majeure partie de Chinois bien armés, cette bande, bien organisée et disciplinée, opère dans les environs de Ven-Leou et tient absolument le pays. Elle s'est assurée un refuge dans les montagnes voisines de la baie d'Along. Une action militaire contre cette bande ne pourra avoir lieu sans de grandes difficultés.

Un télégramme de Monkaï, 15 mai, publié par le *Courrier d'Haïphong*, annonce que la colonne du commandant Baudart, opérant sur la frontière

Digitized by Google

chinoise, est partie le 4 mai et est arrivée à Thanh. Le 5, au soir, une reconnaissance poussée à 5 ou 6 kilomètres en avant a rencontré des pirates retranchés dans trois fortins. Une partie de la colonne comprenant la milice et la légion a contourné la position, l'a enlevée et détruit le premier fortin. Par un mouvement bien combiné, le deuxième fortin, inabordable de front, a été pris par derrière; un chef de milice a été tué. Les trois fortins ont été enlevés et détruits, et les ennemis mis en déroute. Nos pertes sont de 3 tués et 11 blessés; celles des ennemis sont inconnues.

Mort de M. Richaud. — M. Richaud, ancien gouverneur de l'Indo-Chine, a succombé à une attaque de choléra entre Singapore et Colombo, sur le paquebot *Calédonien* qui le ramenait en France (31 mai 1889). M. Richaud n'était âgé que de quarante-huit ans. Entré au service, en 1861, dans le commissariat des colonies, il passa, en 1880, à la suite d'un concours, dans le corps de l'inspection des services administratifs et financiers de la marine.

Après avoir été chef de cabinet de M. Rouvier au ministère du commerce et des colonies pendant le ministère Gambetta, il fut nommé gouverneur de l'Inde, puis gouverneur de la Réunion, poste qu'il occupait quand il fut désigné, en 1887, pour la résidence générale en Annam et au Tonkin. Lorsque M. Constans, gouverneur général de l'Indo-Chine, rentra en France, au mois de mai 1888, M. Richaud fut chargé du gouvernement général par intérim; enfin, quelques mois plus tard, il était nommé titulaire de ce haut poste.

Pendant son séjour en Indo-Chine, M. Richaud a déployé une grande activité. Il a été deux fois au Tonkin, une fois à Hué et à Pnom-penh. Administrateur distingué, il laisse des traces de son passage à la tête de nos possessions d'Extrême-Orient. Enfin, fait à noter, sous son gouvernement il n'y a eu aucun conflit entre l'autorité civile et l'autorité militaire.

Nouvelle voie de pénétration en Chine. — Le marquis de Mores, qui revient du Tonkin, démontre qu'une des principales artères commerciales de la Chine, à savoir un affluent navigable de la rivière de Canton, peut être mise en communication sur territoire français avec la mer, au moyen d'un chemin de fer qui aurait environ 200 kilomètres. La plus grande partie du commerce des provinces occidentales de la Chine se dirige sur Canton, mais dans des conditions de difficultés extrêmes, avec des trajets de 60, 70 et 80 jours et à des prix de revient énormes. La nouvelle voie passant par le Tonkin, et que préconise le marquis de Mores, économiserait une soixantaine de jours, et notre colonie pourrait devenir ainsi le débouché commercial de toute la Chine occidentale.

Jusqu'ici, le Fleuve rouge avait été considéré comme la seule voie pour pénétrer du Tonkin en Chine. Mais cette grande artère, dont le cours a plusieurs milliers de kilomètres, et dont la pente est très rapide, se termine par un delta, delta boueux et par conséquent ne présentant pas de fond qui puisse donner accès à de grands navires. Il en résulte que, pour les bâtisses également, le sous-sol n'est pas suffisamment solide. En outre, le

Digitized by Google

cours du Fleuve Rouge est encaissé entre deux falaises; donc, à droite et à gauche, pas de terrain facilement exploitable, et sur lequel on puisse créer des ressources capables d'alimenter une voie commerciale. Enfin, dans le delta, l'eau douce est rare.

Toutes ces considérations ont engagé le marquis de Mores à se tourner du côté de l'est et à étudier le bassin de la rivière de Canton. Il avait appris que les caravanes qui viennent du Yunnan, du Se-tchouen, et d'autres provinces encore, dont l'ensemble renferme une population de 80 millions d'habitants, — que toutes ces caravanes se rencontrent en un point appelé Posé, situé sur un des affluents de la rivière de Canton, sur le Son-ki-Kong, et à une très courte distance de notre frontière du Tonkin.

Il s'agissait donc de savoir si le Son-ki-kong était navigable : le marquis de Mores, accompagné de MM. Thorel et van Driesche, s'en assura, et reconnut qu'à l'entrée en Chine, la rivière est navigable et a 250 mètres de largeur.

Comme ressources, on trouve, sur les hauteurs, du colza, du maïs, du blé noir, des châtaigniers, par conséquent un climat tempéré; dans les vallées, le tabac, la canne à sucre, l'indigo, la soie, en petites quantités il est vrai, car il ne règne pour le moment aucune sécurité dans ces parages ; mais ces cultures sont encourageantes pour l'avenir. N'oublions pas les bois, qui ont une grande valeur ; le Tonkin est un des pays les plus riches sous ce rapport : on peut voir à l'Exposition une collection de plus de trois cents essences de bois du pays, collection formée et envoyée par les missionnaires.

Les débouchés manquent, et la preuve, c'est qu'à That-Ké, les voyageurs trouvèrent 100,000 quintaux de riz qui pourissaient sur place, fautes de voies de communication. Cette localité renferme de grandes manufactures de soie et l'indigo y existe également en quantité suffisante.

De That-Ké, les voyageurs revinrent à Langson, et de là descendirent à la mer, en traversant le pays entre cette dernière ville et Tien-Yen, c'est-à-dire un espace de 150 kilomètres. La région est occupée par les Muongs, race aborigène. Ces Muongs, s'étant trouvés pris entre les Chinois et les Tonkinois, ont cherché un refuge dans les montagnes. Vers les frontières méridionales de la Chine, il y aurait, d'après le marquis de Mores, 4 millons de Muongs non soumis qui regardent les Français comme leurs alliés naturels.

De Langson à Tien-Yen, le voyage dura six jours. Pour arriver à ce dernier point, on change trois fois de bassin ; le dernier est celui du Song-Tien-Yen, qui débouche à la mer. Ce cours d'eau, n'ayant que 60 kilomètres de longueur, ne forme pas d'estuaire vaseux. C'est aussi la seule rivière donnant de la bonne eau douce sur toute la côte du Tonkin. Ajoutons que son estuaire offre des fonds de 15 mètres, et que la rade est bonne partout.

Une fois en possession de ces données, les voyageurs firent des démarches auprès de M. Richaud pour avoir des ingénieurs chargés d'étudier le

Digitized by Google

pays au point de vue technique. En outre, une commission fut nommée pour donner son avis sur le projet, pour lequel il n'est réclamé aucune subvention ni aucune garantie d'intérêt. La question en est là.

(Soc. Géogr. Paris 7 Juin).

Corée septentrionale. — *Exploration Dolotkiévitch.* — Dans la séance tenue le 17 mai par la Société russe de géographie, le colonel Nadarow, de l'état-major général, a fait une relation du voyage de M. Dolotkiévitch à travers la Corée septentrionale, jusqu'à la frontière russe.

M. Dolotkiévitch est un négociant établi depuis dix ans à Vladivostok. Connaissant parfaitement la langue coréenne, il a entrepris, en 1885, un voyage par Nagasaki et Tchemoulpo au Séoul, et de là, à pied, dans l'intérieur du pays.

Chemoulpo est une ville assez animée, particulièrement par son commerce avec le Japon et la Chine. Ces deux pays et l'Angleterre y sont représentés par des consuls. Les principaux articles d'exportation sont les peaux, l'argent et l'or. On rencontre toujours dans ce port un navire de guerre européen au moins.

Le Séoul compte environ 300,000 habitants. C'est une grande ville, entourée d'une muraille avec huit portes en bois. Il n'y a dans toute la ville que deux rues droites, qui forment le centre du commerce. Les autres rues sont étroites et très sales. Les maisons sont en terre glaise, avec des fenêtres en papier donnant sur la cour. La Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, les États-Unis, la Chine et le Japon ont des représentants accrédités à la cour de Séoul. Trois Anglais et un Russe sont attachés au service des douanes. Les troupes ne se distinguent guère du peuple et ne reçoivent pas de solde. Un officier japonais est chargé de l'instruction d'une partie des troupes. La population est pauvre.

Les plus grandes villes que le voyageur ait rencontrées sur son passage dans l'intérieur n'avaient pas plus de 10,000 habitants. La partie septentrionale de la Corée ne se distingue point par une trop grande richesse de la flore; par contre le bétail y abonde et forme un article d'exportation pour Vladivostok.

Exploration en Australie. — On prépare une exploration dans l'intérieur de l'Australie. Les fonds nécessaires sont en partie fournis par la « Central Australian Exploring association, » qui n'est que le représentant de la branche sud australienne de la Société de Géographie de Londres. Le baron von Muller, de Melbourne, a un intérêt dans l'entreprise et il y a lieu d'espérer qu'une partie des fonds destinés à l'exploration et placée entre les mains de la Société de Géographie de Victoria seront mis à la disposition de l'expédition. Le commandement du détachement est réservé à M. W. St. Tietkens, explorateur australien éprouvé. Le détachement consistera probablement, outre le chef de détachement (qui remplira l'emploi de

Digitized by Google

botaniste, minéralogiste, intendant et photographe) de trois hommes et d'un domestique noir avec douze chameaux, deux chevaux et des provisions pour six mois. Le point de départ serait à Alice. Springs (sources d'Alice) et l'expédition voyageant à raison de 100 milles par semaine (161 kil.), excepté quand elle sera forcé de prendre des photographies, faire des levées de plans, niveaux, etc., passera par le lac Amaden dans le but d'examiner soigneusement le pays environnant.

(Engineering, 24 mai 1889.)

Partage politique de l'Océanie. — *A propos de l'archipel Tubuaï* (R. F., p. 123, 169, 249). — On télégraphie d'Auckland, 20 mai :

« On mande de Taïti que le protectorat français a été proclamé aux îles Rurutu et Rimatara, dans l'archipel des Tubuaï.

» L'aviso français *le Volage* s'était rendu aux îles Rotohunga et Manaluki pour les annexer; mais les indigènes avaient déjà hissé le pavillon anglais. »

A ce propos, *le Temps* fait remarquer que les Tubuaï appartiennent depuis longtemps à la France. Quant aux deux îles que *le Volage* aurait eu l'intention d'annexer, d'après le télégramme très suspect qui arrive d'Auckland, elles sont probablement mal orthographiées, ajoute *le Temps*, car elles ne figurent sur aucun des documents que nous avons entre les mains.

Elles appartiennent peut-être au groupe des Manihiki, situé au nord de notre archipel de la Société et à l'ouest des Marquises. Il ne faut, d'ailleurs, accueillir cette dépêche que sous réserves.

M. Henri Mager, l'auteur de *l'Atlas Colonial*, et qui défend énergiquement dans divers organes les intérêts des colonies françaises, fait, dans *la Géographie*, quelques réflexions qu'on rapprochera utilement des articles publiés dans *la Revue Française* (T. VIII, nos 335, 484, 616), sous le titre : « Partage politique de l'Océanie. »

« Avec les îles Toubouaï et Rapa, avec l'Archipel des Iles de la Société et l'Archipel des Iles Touamotou, avec les Iles Marquises, nous possédons, au centre de l'Océan Pacifique, une position compacte.

» Notez les points que l'Angleterre occupe à l'entour de cette position centrale, et vous reconnaîtrez : 1° que notre rivale a établi le blocus de nos possessions; 2° qu'elle resserre chaque année le réseau de ses lignes. Elle s'est campée dans toutes les directions, à un jour, à douze heures, à *six heures même* de navigation de nos établissements!

» Au sud-est, elle détient l'île Pitcairn, qui est rattachée avec Norfolk à New-South-Wales; elle détient l'île Ducie (selon The Colonial Office Liste de 1889), bien que ces deux îles fassent partie intégrante de l'Archipel Touamotou.

» Au sud, si elle a échoué à Rapa et aux Toubouaï, elle compte parvenir à demeurer sur un des bancs ou des récifs compris entre le 140e et le 160e degré de longitude.

Digitized by Google

» Au sud-ouest, elle s'est emparée, en septembre dernier, de neuf îles de l'Archipel de Cook; elle émet des prétentions sur l'île Palmerston, un peu plus au nord.

» A l'ouest, elle prenait l'île Souwarrow (1), il y a un mois, et, peu de jours après, elle complétait son réseau en faisant hisser son pavillon sur l'île Humphrey ou Monahiki et sur l'île Rokahanga ou Reirson.

» Au nord-ouest et au nord, elle prétend avoir annexé Penrhyn (en 1888), Vostoc (en ?), Flint (en ?), Caroline (en ?), Starbuck (en 1866), Malden (en 1866), Christmas (en 1888), Fanning (en 1888).

» En supposant une navigation à la vitesse moyenne de dix nœuds à l'heure (18 kilom.), l'Angleterre se trouvera, du port qu'elle construit dans les îles de Cook, à deux jours de Papeete; Flint n'est qu'à un jour des îles de la Société; Caroline à deux jours des Iles Marquises, à un jour des Iles Touamotou.

» On nous dit que Flint, Caroline, Souwarrow, Humphrey, Rokahanga n'ont pas d'importance; que certaines de ces îles sont inhabitées, qu'elles n'offrent aucune ressource, que celles qui possédaient du guano n'en ont plus, que c'est folie de rechercher semblables possessions? Ce n'est pas une folie, c'est un acte de haute politique. Personne ne considère ces îles pour leur importance économique. L'Angleterre n'y voit — et elle a raison — que des points stratégiques, des postes.

» Lorsque la France a accepté le protectorat de l'île Ouvea (Wallis), elle s'est rendue compte qu'elle ne trouverait là, à l'intérieur des récifs, qu'un port d'abri, de refuge ou de concentration.

» L'île Souwarrow a une constitution identique et servira aux Anglais à se concentrer pour s'élancer de là sur nos établissements et, en cas de poursuite, pour se réfugier dans la certitude de tenir les canons de notre flotte à la distance déjà respectable de dix milles (18 kilom.).

» Toutes ces îles madréporiques qui entourent nos établissements de l'Océanie vont devenir, entre les mains des Anglais, autant de blockhaus d'où ils surveilleront et menaceront incessamment nos possessions tombées à leur merci.

» Si nous voulons sauver Tahiti, les Touamotou, les Marquises, il faut rompre ce blocus, il faut donner de l'air à nos Etablissements.

» Le Gouvernement vient de prendre la précaution d'organiser le protectorat français sur les deux îles Toubouaï septentrionales, Rouroutou et Rimatara,

» Fort bien inspiré cette fois, il a même étendu notre protectorat aux flots Maria, qui sont situés à mi-chemin entre Rimatara (archipel Toubouaï) et Mangia (archipel de Cook). D'autre part, on nous assure que M. Spuller

(1) Les îles Souwarow sont à environ 180 milles géographiques à l'ouest de l'archipel de Samoa. Elles furent découvertes par le navigateur russe Lazarew, qui les appela *Souwarrow*.

Digitized by Google

songerait à ne reconnaître les dernières annexions anglaises des îles Humphrey et Rokahanga qu'à la condition que l'Angleterre renonçât expressément à toute prétention sur nos Touamotou, sur Pitcairn et sur Ducie. Nous ne pourrions qu'applaudir hautement à cette excellente politique de compensation.

Océanographie. — *Les courants superficiels du nord de l'Atlantique* (Académie des sciences, 3 juin 1889). — Le prince Albert de Monaco met sous les yeux de l'Académie une carte de grande dimension, sur laquelle il a résumé le résultat des recherches, qu'il poursuit depuis trois années, à l'effet de déterminer la direction des courants superficiels de l'Atlantique-Nord.

1,675 flotteurs avaient été lancés méthodiquement sur différents points entre l'Europe et l'Amérique : 146 d'entre eux ont reparu jusqu'ici, le long des côtes de Norvège, d'Angleterre, de France, d'Espagne, de Portugal, du Maroc, et du Sahara; aux Açores, à Madère, aux Canaries, aux Antilles, en pleine mer et dans la Méditerranée.

L'examen attentif de leurs points de départ et d'arrivée et la comparaison des dates permettant de tracer avec une grande approximation les routes qu'ils ont dû suivre. Ce travail démontre le mouvement circulaire de gauche à droite des eaux superficielles de l'Atlantique-Nord autour d'un point situé quelque part dans le sud-ouest des Açores. La bande externe de ce grand tourbillon projette vers le nord-est un embranchement qui se sépare de la nappe devant l'entrée de la Manche, et va baigner les côtes d'Irlande, d'Écosse et de Norvège. Au large du détroit de Gibraltar, le courant semble céder accidentellement à quelque forte poussée des vents d'ouest, car un seul flotteur a été revu dans la Méditerranée. Après avoir enveloppé les Canaries, il marche vers l'ouest, se fusionne plus tard avec le courant équatorial et longe les petites Antilles jusqu'à ce qu'il effectue son raccordement avec le « Gulf-Stream. » Ces expériences prouvent que le courant de Rennel n'existe pas.

Les gouvernements de tous les pays qui bordent l'Atlantique-Nord ont mis beaucoup d'empressement à recommander le long du littoral et sur leurs navires le sauvetage de ces flotteurs et à faciliter leur utilisation au point de vue scientifique. De modestes et pauvres marins ont contribué pour une très large part et avec autant de zèle que d'intelligence au succès de cette entreprise scientifique.

Le service hydrographique de la marine française a fait recueillir sur les côtes de France et des colonies françaises 34 flotteurs qu'il a transmis avec les plus utiles indications.

Explorations du Dr Radde. — Le nom de ce grand voyageur vient d'être remis en lumière par la Société royale de géographie de Londres, qui lui a décerné, le 27 mai, la médaille Victoria. Le Dr Radde est directeur du Musée d'histoire naturelle de Tiflis. Il a rendu à la géographie des services

Digitized by Google

signalés qu'a rappelés le rapport fait à la Société. Il faut rappeler notamment ses voyages dans la Sibérie-Orientale (1855-60), ses explorations de la chaîne du Caucase (1864-65 et 1876-85), de la Mingrélie, de l'Abkhazie, du Karatchaï, du Daghestan, des monts de l'Arménie, des côtes de la Caspienne (1875-80), ses services comme chef de l'expédition transcaspienne de 1886 et ses importants ouvrages : 1° *Reisin in Ost-Sibirien, mit Karten*, 1862-64; 2° *Die drei Längen-Hochthäler Imeretiens*; 3° *Vier Vorträge über den Kaukasus*, 1874; 4° *Aus den Hochalpen des Daghestan*, 1886; 5° *Die Chewsuren und ihr Land*, 1878; 6° *Reisen an die Persisch-Russische Gränze*, 1885; 7° *Vorläufiger Bericht über die Expedition nach Transcaspien und Khorassan*, 1887

Il faut surtout admirer le talent avec lequel il a su tenir compte du lien entre les différentes branches de l'histoire naturelle, et surtout de l'ethnologie, de l'ornithologie et de la botanique, avec la géographie; pour la clarté de la description des contrées explorées par lui; enfin, le zèle, l'énergie et l'intelligence artistique avec laquelle il a su organiser sur une base géographique le musée d'histoire naturelle de Tiflis.

L'émigration européenne et l'accroissement de la population du globe. — Dans les années 1887 à 1889, les États-Unis de l'Amérique ayant mis des entraves à l'immigration des Européens, les républiques du Rio de la Plata semblent en avoir profité pour les attirer à elles. Non seulement l'État Argentin, en particulier, leur promet des terres à acquérir au prix de 10 et 20 francs l'hectare, mais il accorde aux émigrants le passage gratuit d'Europe en Amérique, fait, dit-on, les avances pendant cinq ans des instruments aratoires, des grains pour ensemencer, d'une quantité de bétail en rapport avec l'importance de l'exploitation à créer, etc., quitte à se faire rembourser plus tard ces avances. D'autre part les ouvriers et artisans de tout genre : maçons, charpentiers, surtout des terrassiers pour les chemins de fer, sont attirés par la perspective de gagner 10 à 15 francs par jour. Une véritable fièvre d'expatriation s'est abattue surtout en Italie, en Espagne, en France, en Allemagne, en Belgique, et ces trois dernières années ont vu débarquer à Buenos-Ayres plus de 500,000 Européens dont la moitié d'Italiens, 60,000 Français et 30,000 Belges.

Malheureusement, on ne comptait pas sur la dépréciation du papier-monnaie à cours forcé, due aux nombreux emprunts de l'État Argentin, ni sur la cherté des vivres (sauf la viande) et des objets indispensables. Les dépenses absorbent souvent les bénéfices, beaucoup d'émigrants désillusionnés, ruinés, ont été obligés de se rapatrier à leurs frais.

Le même phénomène de réaction s'observe, du reste, en tout pays chaque fois qu'un exode se produit sur une trop grande échelle, comme on l'a vu en Californie, en Australie, au Cap, etc. Mais dans cette lutte pour l'existence, s'il y a un certain nombre de victimes, la plupart des émigrants finissent cependant par s'acclimater dans leur nouvelle patrie, et par y trouver les conditions d'une existence convenable.

Digitized by Google

C'est du reste une loi naturelle, prouvée par l'histoire, que les pays trop peuplés, comme est l'Europe occidentale, doivent tôt ou tard nécessairement déverser une partie de leur population dans les régions inhabitées, et celles-ci n'attendent que des bras pour mettre leurs terres en valeur et nourrir les nouveaux arrivés. Les vastes plaines herbeuses du bassin de la Plata, commes celles de l'Australie, sont particulièrement propres à cet effet ; par leur fertilité et leur climat tempéré, elles pourraient, en un ou deux siècles, donner l'hospitalité à cent millions d'habitants de race européeenne.

De plus, les autres parties tempérées de l'Amérique et de l'Afrique, le Canada comme la colonie du Cap, voire même les hauts plateaux du Brésil et des Andes, ceux du Congo et de l'Afrique centrale, bien que situés en zone tropicale, donneront peut-être un jour asile à de nombreuses populations des races plus ou moins mêlées.

On a calculé que dans les deux derniers siècles la population totale du globe a doublé, et il est probable que si les diverses contrées possédaient, dans des conditions de civilisation et de paix relatives, le nombre d'habitants qu'elles sont naturellement en état de nourrir, le nombre total d'hommes monterait au double ou au triple du chiffre actuel, soit 3 à 4 milliards.

En effet, si notamment l'Amérique' quatre fois plus étendue que l'Europe, continue à progresser comme elle le fait actuellement, elle comptera avant deux siècles un demi-milliard d'habitants de race blanche, et rien n'empêche qu'elle n'arrive plus tard à un milliard. De son côté, si l'Afrique était, par l'action des puissances chrétiennes, délivrée de sa barbarie native, des horreurs de la traite et de de l''effet dissolvant de l'islamisme, sa population nègre atteindrait aisément aussi un milliard; tandis que l'Asie, l'Océanie et l'Europe sont bien en état, physiquement, de nourrir ensemble deux autres milliards d'hommes de toutes races, pourvu que les conditions politiques et sociales le permettent.

Comme on le voit, la surface de notre globe, si petite en apparence, suffit pour longtemps encore à l'expansion du genre humain. ALEXIS M.-G.

L'Institut géographique Argentin. — Pour célébrer l'anniversaire de sa fondation, l'Institut géographique Argentin a ouvert, pour le 19 mai 1890, un concours ou sera décerné un prix consistant en une médaille d'or grand module, plus une somme de 1,000 piastres. Le sujet à traiter est une question de géographie nationale. Les mémoires devront être rédigés en espagnol.

Exploration à Madagascar. — Le Dr Louis Catat, en mission à Madagascar, avec MM. Maistre et Foucart, mande, le 20 avril, que leur voyage de Tamatave à Tananarive (410 kilomètres) s'est effectué, en dix-huit jours, dans de bonnes conditions, sauf quelques jours de pluie dans la région des forêts. Chemin faisant, M. Catat a déterminé la constitution générale du sol. Il envoie un croquis du profil de la route suivie. A la date de cette

Digitized by Google

lettre, les voyageurs exploraient en détail les environs de Tananarive ; ils avaient déjà recueilli un certain nombre de documents et de spécimens. Leur projet, dans le principe, était d'explorer le nord et de pousser même jusqu'à Diego-Suarez. Mais, sur les conseils du résident général, ils ont modifié leur itinéraire et doivent visiter le centre, la province d'Imérina. La contrée où ils se rendent est surtout riche en mines. Le correspondant n'avait pas encore vu la reine, mais il avait été présenté au premier ministre par M. Le Myre de Villers. (*Soc. de Géographie, Paris*).

BIBLIOGRAPHIE

ATHÈNES ET SES ENVIRONS (1)

Le cercle de Guides-Joanne, qui s'est formé autour de la péninsule balkanique, se rétrécit de plus en plus ; après *Constantinople, les États du Danube*, c'est le tour d'*Athènes*, bientôt suivi par le reste de la Grèce et la Turquie. Ce nouveau guide renferme sur la capitale hellénique tout ce qu'il est nécessaire à un voyageur de connaître, et même au delà. Avant tout, ce sont les moyens de communication, soit de Marseille à Athènes directement par les bateaux des Messageries maritimes ou de la Cie Fraissinet, soit par Brindisi, Corfou, Patras, soit par Trieste et la côte de Dalmatie. Enfin, on se rend souvent en Grèce par mer, en revenant de Constantinople en France.

Tout ce qui concerne les recommandations de voyage, le débarquement, le logement et la vie courante, les curiosités, les produits et ressources du pays est décrit avec un soin méticuleux. On pourrait à la rigueur se passer d'indicateur de chemins de fer et de bateaux, tant les prix, les jours et heures de marche, les temps d'arrêt même, sont relevés avec précision. Un tableau des monnaies, un aperçu de la langue grecque moderne et un recueil des principales expressions en usage, contenant en regard la prononciation figurée (qu'il eût été bon de généraliser, car tout le monde ne sait pas le grec) des notions d'archéologie complètent la partie des renseignements et généralités qui forme plus du quart de l'ouvrage. Le touriste malade y trouvera même une liste de médecins dressée à son intention.

Parmi les 14 cartes et plans que renferme le guide d'Athènes, il importe surtout de signaler un beau plan à grande échelle de la capitale, teinté en rouge et brun, avec la planimétrie, et renfermant, parfaitement lisibles grâce au coloris, les noms des rues en grec avec traduction française.

Nous n'entrerons pas dans le détail des curiosités d'Athènes, que tout philhellène en voyage voudra connaître et étudier par avance dans l'intéressant ouvrage que publie la maison Hachette. Regrettons seulement de ne pas voir figurer sur le volume, d'après une nouvelle méthode, le nom de l'auteur, M. B. Haussoullier, ancien membre de l'école française d'Athènes, qui a remplacé par un ouvrage absolument neuf et pratique l'ancien guide suranné du Dr Isambert.

---

1. Collection des Guides-Joanne. Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain.

Digitized by Google

LA TRAITE DES NÈGRES ET LA CROISADE AFRICAINE

Tel est le titre d'un excellent livre que nous avons sous les yeux, et dans lequel l'auteur, le F. Alexis, de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, connu dans le monde pédadogique et géographique, a voulu, comme il le dit dans sa préface, réunir des documents choisis sur cette grave question de l'esclavage africain.

Si jamais un ouvrage est arrivé en son temps c'est bien celui-là, car aujourd'hui tout le monde parle de l'entreprise du cardinal Lavigerie, mais souvent, à part les initiés, on en parle un peu au hasard, d'après les renseignements vagues et incomplets donnés par la presse quotidienne.

Le livre du F. Alexis ne fait double emploi avec aucune autre publication sur ce sujet, car il prend la question sur un plan plus vaste, remonte plus haut que le moment actuel et se compose surtout de documents dont la valeur restera inaltérable pour l'histoire de la croisade antiesclavagiste. Aussi cet ouvrage a-t-il reçu l'approbation de plusieurs autorités en cette matière. Ainsi que le dit M. le baron d'Avril, dans une lettre à l'auteur : « On chercherait vainement dans d'autres publications l'ensemble des renseignements qui font de votre livre le véritable *Manuel de l'Afrique*. Tous les membres de Sociétés antiesclavagistes devraient l'avoir et le répandre. »

De fait, la Société antiesclavagiste de Belgique s'est empressée de le faire connaître par une circulaire, et de plus, en a demandé une traduction en lange flamande pour atteindre les populations des Flandres et des Pays-Bas hollandais.

Nous croyons donc intéresser nos lecteurs en en donnant une analyse sommaire.

Le livre est dédié au cardinal Lavigerie qui, en retour, a bien voulu adresser à l'auteur la lettre significative ci-après :

Biskra (Sahara), le 25 mars 1887.

Mon Révérend Frère Alexis,

« Je bénis de tout cœur votre ouvrage sur *La Traite des Nègres et la Croisade africaine*, et je le recommande tout particulièrement à ceux qui s'intéressent au triste sort des pauvres esclaves de notre Afrique.

» Vous avez su, en effet, réunir dans quelques pages les principaux témoignages » capables de faire connaître les cruautés sanglantes qui dépeuplent le continent noir, » et d'inspirer en même temps qu'une profonde indignation contre ceux qui les exer- » cent, une grande pitié pour ceux qui en sont les malheureuses victimes.

» Je ne puis donc que vous exprimer tous mes vœux pour le succès de votre livre » et toute ma reconnaissance pour le concours que vous donnez ainsi à la croisade de » justice et de miséricorde que j'ai entreprise à la voix du grand Léon XIII.

» Croyez, etc.

» Charles, cardinal LAVIGERIE. »

---

(1) *La traite des Nègres et la Croisade africaine.* — Choix raisonné de documents relatifs à la question de l'esclavage africain et comprenant la lettre encyclique de Léon XIII sur l'esclavage, le discours du cardinal Lavigerie à Paris, un chapitre de géographie et d'histoire, les témoignages des grands explorateurs Livingstone, Cameron, Stanley, des missionnaires français, les révélations du livre bleu anglais, etc. Ouvrage de vulgarisation, enrichi de cartes et de gravures. In-8°, 240 pages. Broché, fr 1,25 ; cartonné, fr. 1,50. — Liège-Dessain. — Paris, Poussielgue, rue Cassette.

Digitized by Google

Le chapitre préliminaire n'est autre que la célèbre encyclique *In Plurimis*, adressée par S. S. Léon XIII l'an dernier aux Évêques du Brésil, à propos de la suppression de l'esclavage dans ce vaste empire. Cette encyclique, souvent citée, est trop peu connue même des personnes qui s'intéressent à la question. Outre qu'elle fait remonter au Saint-Siège lui-même l'initiative du mouvement actuel, cette lettre pose admirablement les principes de l'interdiction des l'esclavagisme dans la Société chrétienne; puis elle fait l'historique des efforts tentés par les papes pour l'abolir successivement dans le monde romain, chez les barbares du moyen âge et dans les colonies d'Amérique, après le XVIe siècle. Elle passe ensuite à l'esclavage actuel, pratiqué par les mahométans, et termine en déclarant qu'il est souverainement à souhaiter que la suppression de l'esclavage, voulue de tous, s'accomplisse enfin. »

Dans le chapitre II, l'auteur nous montre par quel enchaînement de circonstances Léon XIII, et le primat d'Afrique se rencontrèrent le lendemain même de la promulgation de l'encyclique et comment celui-ci reçut du Saint-Père la mission de prêcher la croisade africaine.

Au chapitre III, nous voyons le cardinal à l'œuvre dans son sermon inaugural prononcé à Saint-Sulpice, le 1er juillet 1888, il y a à peine un an. Quel chemin déjà parcouru depuis !

C'est alors que, aidé des documents fournis par des missionnaires d'Alger, évangélisant la région des grands lacs, ainsi que des renseignements précisés dans les ouvrages des grands explorateurs, le cardinal nous fait le tableau si saisissant des horreurs de la traite des Nègres dans les régions centrales de l'Afrique, où 400,000 victimes au moins sont annuellement enlevées à leur foyer par les traitants arabes et les métis, tandis que plus d'un million d'autres sont sacrifiées sur place pour s'emparer des premières.

Le programme de la ligue antiesclavagiste fut, dès le premier jour, tracé dans ses grandes lignes par le cardinal.

Au chapitre IV, nous revoyons le cardinal à Londres, où il s'adresse à la nation qui, la première, dans son *Anti Slavery Society*, a marché dans la voie de la suppression de l'esclavage; puis à Bruxelles, où il dit aux Belges : « C'est votre Roi qui fit, dans ce but, un premier appel à l'Europe... L'esclavage, a dit Léopold II, qui se maintient encore sur une notable partie du continent africain, constitue une plaie que tous les amis de la vraie civilisation doivent désirer voir disparaître.» Il fait ensuite appel au dévouement des volontaires belges et à la générosité des souscripteurs. Les discours du cardinal à Paris, à Londres et à Bruxelles seront reproduits dans les autres pays de l'Europe et adaptés à chacun d'eux selon les circonstances des lieux.

Au chapitre V, le principe de l'intervention européenne étant admis, il reste à revenir sur les sources des révélations africaines et sur les détails des horreurs de la traite. A l'aide de deux cartes spéciales, l'auteur expose quelques notions de géographie générale, qui permettent aux lecteurs de se faire une idée plus exacte de la vaste scène où se déroulent les actes de la tragédie esclavagiste.

Suit un résumé des grandes explorations de Livingstone, Burton, Speke, Barth, Cameron, Stanley, etc., qui nous ont fait connaître le pays, puis un tableau intéressant des colonies ou possessions européennes qui se partagent cette partie du monde. C'est là un point important pour établir la part afférente à chacune d'elles dans la répression du trafic humain.

Le chapitre VI fait l'historique de l'abolition de la traite coloniale, qui se pratiquait encore au début de notre siècle et qui avait eu pour origine la nécessité d

Digitized by Google

pourvoir de travailleurs nègres les cultures en pays tropicaux. Quand on considère qu'il a fallu tout un siècle pour parvenir à détruire cet infâme trafic, même parmi les nations chrétiennes, serait-ce surprenant que des difficultés survinssent encore pour entraver l'entente des puissances dans la croisade actuelle ?

Dans les chapitres VII et suivants, l'auteur fait de larges emprunts aux ouvrages des trois explorateurs les plus en renom sur cette question : Livingstone, qui a passé trente années en Afrique, en qualité de missionnaire ou de consul britannique, et qui s'est fait une réputation hors ligne comme bienfaiteur de la race noire ; — Cameron, qui fut témoin de la traite pratiquée, malgré lui, par son escorte même ; — Stanley, dont le caractère audacieux et relativement froid s'attendrit néanmoins à la vue des scènes sanglantes qu'il décrit.

Rien d'horrible comme ce monstrueux guet-apens et ce massacre du marché de Nyangwé, exécuté lâchement sous les yeux de Livingstone ; rien de sinistre comme ce chapitre où Stanley raconte sa visite « au parc de bétail humain » et au camp des Arabes du haut Congo, lesquels, pour s'emparer de 2,300 captifs, ont détruit 118 villages et anéanti une population de plus de 100,000 personnes !

Outre le témoignage des explorateurs anglais, l'auteur ajoute, au chapitre X, celui des missionnaires catholiques français, ces héroïques Pères Blancs d'Alger « les seuls Français qui, jusqu'à ce jour, aient visité la région des grands lacs, » comme le dit le cardinal lui-même. Ces missionnaires, anges de paix et de civilisation pour les noirs, n'ont pas d'accents moins indignés que les précédents pour flétrir les cruautés esclavagistes des Arabes, et n'appellent pas moins de tous leurs vœux une prompte répression de ce brigandage.

Enfin, au chapitre XI, nous voilà transportés sur les rivages méditerranéens du Maroc, de Tripoli, de l'Égypte, où les révélations du *Blue Block* anglais nous apprennent qu'il se fait, là encore, si près de nous, un trafic de chair humaine, tout comme au meilleur temps de l'Islam et de l'empire de Constantinople.

La traite existe encore et sur terre et sur mer... « Le mal est désormais connu. Il s'agit d'y porter remède, mais comment ? » se demande l'auteur au début de son chapitre XII. De trois manières principales : 1° Par l'action combinée des *gouvernements* européens ; 2° par le dévouement d'un certain nombre de *volontaires*, envoyés et soutenus par la générosité libre du public ; 3° par l'action religieuse et civilisatrice des *missions chrétiennes*.

Obligé de passer rapidement sur ce dernier point auquel il destine un livre à part (1), le F. Alexis donne le tableau des Missions catholiques en Afrique, puis il passe aux moyens d'action des puissances coloniales et à l'organisation des troupes de volontaires.

Pour ces dernières, on sait déjà que les dévouements ne manquent pas ; mais une grave question se pose : Où trouvera-ton des ressources nécessaires pour ces expéditions guerrières ? Solution : dans la charité des fidèles qui sauront répondre à l'appel de Léon XIII et suivre son exemple. Léon XIII a, en effet, distribué royalement une somme de 300,000 francs aux diverses sociétés antiesclavagistes française, anglaise, belge, allemande, italienne et autres. C'est pour stimuler la générosité des bienfaiteurs et organiser les corps de volontaires, que se sont formées lesdites Sociétés antiesclavagistes, que l'auteur passe en revue dans ses deux derniers chapitres XIII et XIV.

---

(1) *La barbarie africaine et l'action civilisatrice des missions catholiques*, par Alexis M. G. Un volume illustré, de 240 pages. Paris, Poussielgue, rue Cassette.

Digitized by Google

Au chapitre XIV, on examine rapidement l'accueil que cette grande idée a reçu en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, où le prince de Bismarck, lui-même, lui a accordé son concours; en Autriche, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Suisse, en un mot, partout où se sont fondées des associations pour la libération des noirs.

On le voit, c'est toute l'histoire de la question antiesclavagiste que l'auteur a su réunir en un petit volume d'un prix modique. De nombreuses illustrations peignent les principales scènes de cette tragédie noire, et deux cartes des parties centrales africaines doublent l'intéret de la lecture. L'histoire sérieuse, en effet, ne peut jamais se passer du concours de la cartographie et, comme le dit l'auteur en terminant: « Il n'y a pas de diplomatie ni de stratégie militaire sans le secours de la géographie. »

Cinq ans de séjour au Soudan français, par E. Bechet. Plon, éditeur.

Entraîné par la passion des voyages, M. Béchet, après avoir fait deux fois le tour du monde à 22 ans, entrait dans l'administration du Haut-Sénégal. C'est là qu'il a passé cinq années, vivant au milieu des indigènes, possédant leur langue et arrivant ainsi à connaître à fond leur caractère, leurs coutumes et leur genre de vie. Ce sont ces observations que l'auteur rassemble aujourd'hui dans un intéressant ouvrage accompagné d'une carte du Haut-Fleuve.

De nombreux épisodes sont relatifs aux faits d'armes accomplis par nos colonnes expéditionnaires, à l'histoire des grands chefs du pays, tels que Samory qui, capturé dans une razzia, fut vendu, encore enfant, à un marabout qui l'employa au trafic des marchandises. Devenu influent, Samory reconquit sa liberté en faisant emprisonner de vive force et, après une série de pillages armés, devint maître absolu de l'empire du Ouassoulou.

Le Congo français, par L. Guiral. Plon, éditeur.

Dans la préface de ce livre, orné de gravures et d'une carte, M. Künckel d'Herculais nous apprend quel est l'auteur. Poussé, lui aussi, par le désir de voyager et d'observer la nature, L. Guiral, engagé dans la marine, avait été compris dans la mission chargée de ravitailler les postes établis par de Brazza au Congo. Dirigé du Gabon sur Brazzaville, il resta plus de deux ans dans ces parages. Fortement éprouvé, il fut rapatrié, en 1883, ramenant avec lui d'intéressantes collections entomologiques. Au commencement de 1885, il revenait au Gabon chargé d'une mission, remontait le San-Benito et atteignait le lac N'jela, à 150 kilomètres dans l'intérieur. Mais, terrassé par la fièvre et la fatigue, il rendait le dernier soupir à 27 ans.

Ses notes posthumes donnent de curieux détails sur les Congolais en général et la tribu des Batékés en particulier. Son opinion est très peu favorable aux noirs de l'ouest africain, les plus paresseux de tous, et, tout en se trouvant épris du Congo, il n'augurait que trop mal de son fiévreux climat.

L'Achaïe féodale. — Étude sur le moyen âge en Grèce (1205 à 1456), par la baronne Diane de Guldencrone, née de Gobineau. — Paris, Leroux, gr. in-8° de 303 p.

La Grèce du moyen âge est généralement moins connue que l'antique Hellade, et mérite cependant notre attention sous tous les rapports. Les documents ne manquent pas et ils ont été publiés; mais il fallait rapprocher, comparer, relier entre elles les chroniques tant grecques qu'occidentales. C'est l'œuvre que vient d'accomplir, avec un succès incontestable, la

Digitized by Google

baronne de Guldencrone. L'auteur a longtemps résidé sur le théâtre de son récit, et elle est sympathique aux Grecs ; mais ce sentiment raisonné ne nuit aucunement à une admiration profonde pour ces héros de la domination franque, qui ont inspiré à Gœthe un des plus beaux épisodes de son *Faust*. Ce sont là, assurément, des conditions singulièrement favorables pour obtenir un tableau vivant de cette dramatique histoire.

De très nombreux extraits des chroniques originales sont ingénieusement enchâssées dans le récit. Nous apprécions beaucoup ce procédé, par lequel un auteur s'efface pour laisser la parole aux contemporains, le plus souvent témoins et acteurs des événements qu'ils nous racontent. Ce procédé remplace heureusement l'accumulation des notes et permettent de transformer un livre d'érudition en une lecture agréable. Il semble, du reste, que le moment soit propice pour ramener l'intérêt public sur les péripéties émouvantes et héroïques qui ont agité la Grèce pendant le moyen âge : Une tragédie, *la Duchesse d'Athènes*, dont l'action se passe en 1311, vient d'être représentée à Philippopoli, où l'œuvre de M. C. Rangabé a été vivement applaudie.

A. D'AVRIL.

L'œuvre des enfants tuberculeux. — La phtisie tue chaque année en France plus de 100.000 individus. Elle cause à elle seule presque le quart de la mortalité. Une statistique a établi que, si l'on additionne les ravages causés en France par les guerres, le choléra et les diverses épidémies depuis le commencement du siècle, ils n'égalent pas, comme total de victimes, la moitié de la dépopulation due à la tuberculose. De 1800 à 1880 le choléra a tué 400.000 personnes, la guerre 2.000.000 de personnes, la phtisie plus de 8.000.000 de personnes. La phtisie a tué en France, en 80 ans, huit millions d'individus, quatre fois plus que la guerre, vingt fois plus que le choléra.

En prenant en main la cause de ces déshérités de la nature, **l'Œuvre des enfants tuberculeux** poursuit un but d'intérêt général : Un premier établissement pour les enfants du sexe masculin vient d'être ouvert à Ormesson, par Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise), dans une propriété de 25.000 mètres ; il est dès maintenant insuffisant comme bâtiments pour satisfaire au grand nombre de demandes d'admission adressées au Comité d'organisation. Dès que les ressources le permettront, cet hôpital sera doublé par l'adjonction de constructions économiques basées sur le principe des pavillons isolés.

Un second asile est en voie d'organisation à Valescure, commune de Saint-Raphaël (Var). Situé à 1200 mètres de la Méditérranée, au pied des Monts de l'Esterel, au milieu d'une forêt de pins, il permettra aux convalescents sortis d'Ormesson de jouir de tous les avantages du climat du Midi.

La Société se compose de toutes les personnes charitables qui ont adhéré aux statuts et payent une cotisation, annuelle facultative, dont le minimum est fixé à 10 francs. Cette cotisation, qui peut être rachetée par une somme de 100 francs, une fois versée, donne le titre de *membre titulaire*. Les cotisations doivent être adressées au secrétariat, 73, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Pour le Comité d'initiative : Docteur BLACHE, docteur GOUEL, docteur LÉON-PETIT, Secrétaire général.

Le Propriétaire-Gérant,

ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 13538-6-9.

Digitized by Google

CROISADE MÉDICALE

L'œuvre médicale missionnaire latine et celtique est définitivement constituée. MM. Le Roy de Méricourt et Édouard Marbeau ont excellemment défini et commenté le but que j'ai proposé à l'activité du corps médical latin menacé de pléthore, comme toutes les autres professions libérales.

Le dévouement et l'abnégation des missionnaires catholiques avaient conquis à l'influence morale des races latines une avance considérable sur celle de leurs rivales d'origine germanique. Avec leurs hôpitaux-missions et écoles, les Anglo-Saxons sont en train de regagner le temps perdu et notre influence morale pourra courir de ce chef des dangers sérieux. Pour rétablir l'équilibre, il faut absolument nous mettre, nous aussi, à faire de la médecine missionnaire.

Les prêtres et religieux catholiques ne se font pas défaut de contribuer, dans la mesure de leurs ressources et de leur instruction médicale, au soulagement des souffrances physiques des peuples qu'ils évangélisent. Mais les règles canoniques interdisent l'exercice complet de la chirurgie et de l'obstétrique aux ministres consacrés, et ce n'est pas en distribuant quelques remèdes, en donnant quelques consultations (1), que l'on peut songer à lutter contre la formidable organisation médicale-missionnaire des Anglo-Américains. Il faut nous aussi, Latins, nous présenter dans ces régions lointaines armés de tous les secrets de la thérapeutique médicale et chirurgicale et aux hôpitaux-écoles de nos rivaux opposer des hôpitaux analogues et parfaitement outillés; mieux que les leurs si cela est possible.

Cette œuvre ne saurait avoir d'autre but que de mettre la médecine au service de l'influence morale de la patrie latine et, incidem-

(1) Il faut faire exception en faveur des remarquables établissements médicaux dirigés par les missions de la Compagnie de Jésus. (Université de Beyrouth, etc.)
L. R.

Il faut aussi mentionner les établissements médicaux des Dominicains en Mésopotamie, dont il sera parlé prochainement dans cette *Revue*.
(La Rédaction).

Digitized by Google

ment, de travailler à l'avancement des sciences médicales et naturelles, en répandant sur le globe des établissements hospitaliers qui seront par le fait des stations d'investigation scientifique.

Quelques-uns verront peut-être dans l'œuvre médicale missionnaire une entreprise cléricale, d'autres seront, peut-être, disposés à lui adresser un reproche absolument opposé ? Eh bien les uns et les autres auront grandement tort ! Comme la science, l'œuvre médicale missionnaire n'a pas de *couleur* et ne saurait en prendre une à moins de compromettre son existence elle-même.

Sous le nom de *Missions intérieures*, la *London Missionnary Society* poursuit l'asservissement aux intérêts Anglo-Saxons (1) des communautés calvinistes de Belgique, de France ou de Suisse. Personne n'ignore que ce *protestantisme cosmopolite* jouit d'une énorme influence dans nos hautes sphères gouvernementales et qu'il a, en particulier, réussi à paralyser l'action française à Madagascar : de lui, de ses représentants et de ses organes l'œuvre médicale missionnaire latine n'a à attendre que des attaques plus ou moins directes. Mais en France, en Belgique et en Suisse il existe heureusement, et ils forment la majorité, des calvinistes qui ne sont pas à la solde d'une société biblique ennemie de leur nationalité. Ces protestants latins et patriotes qui viennent d'affirmer si éloquemment leur indépendance dans un récent synode tenu à Paris, seront avec nous comme tous ceux qu'unit un commun dévouement aux intérêts extérieurs moraux et matériels de la patrie.

L'œuvre fonde toutes ses espérances sur l'initiative privée, sur le dévouement du corps médical français ou latin. Et comme l'a dit son éminent président : *son moyen d'action est de ceux qui n'attirent point de représailles*, elle a tout lieu de compter sur la bienveillance du gouvernement et sur l'appui des agents diplomatiques ou consulaires auxquels elle pourra, en échange de leur protection, rendre d'inappréciables services.

On nous dira peut-être que le moment est mal choisi pour venir parler de *Patrie latine*, que ce mot n'est pas plus de saison que le

(1) Il est bon de noter que, partout, les missionnaires allemands réussissent à se faufiler dans les rangs de la *London Missionnary Society* et travaillent pour l'Allemagne sous pavillon congrégationaliste anglais, car, il est inutile de dire que les missions relevant de l'Église anglicane ne veulent pas d'Allemands à leur service.

Digitized by Google

tableau allégorique qui représente l'union du même nom à l'exposition décennale des beaux-arts. Sans doute, l'union latine semble matériellement compromise, mais elle a une raison d'être morale tellement impérieuse que les projets qui poussent une nation latine vers une lutte fratricide pourraient bien être contrecarrés, au dernier moment, comme certain voyage de Strasbourg. La famille latine, que l'on voudrait diviser pour arriver à l'écraser, durera tant que le monde sera monde et, plus affirmatif sur ce point que ne l'a été M. Spuller, dans une déclaration récente à la Chambre des députés, j'aurais dit en pareille occasion de la France : « PATIENS QUIA IMMORTALIS ! »

Enfin, il est des gens aux oreilles desquels le mot MISSIONS, même pris dans la plus *inconfessionnelle* des acceptions, sonne désagréablement. Pourquoi des missions ? pourquoi aller troubler la tranquillité de ces braves Chinois, de ces braves Indiens, de ces braves Nègres ? Pourquoi aller chercher à modifier un état social dont ils se trouvent parfaitement ?

Voici comme réponse à ces objections les paroles d'un grand savant :

« *L'expansion de la race blanche qui se fait en vertu de lois aussi réelles que celles qui découlent de la gravitation doit-elle progresser avec nous ou contre nous* (1) ? »

Oui ! il y a des millions de nos semblables qui ignorent ce que c'est que la liberté, ce que c'est que la science, ce que c'est que la morale, et nous les races heureuses, nous les races libres, nous les races savantes nous avons reçu la mission sainte de les affranchir, de les soulager et de les instruire.

LIONEL RADIGUET.

TEXTE DE LA CIRCULAIRE

QUI VIENT D'ÊTRE ADRESSÉE AU CORPS MÉDICAL FRANÇAIS

Dans sa séance du 26 février 1889, l'Académie de médecine votait A L'UNANIMITÉ les conclusions d'un rapport présenté par M. Le Roy de Méricourt sur la nécessité de créer des Sociétés latines de médecins missionnaires en Afrique et en Extrême Orient. L'idée de cette créa-

(1) Bouquet de la Grye, discours inaugural du VIIIe Congrès de géographie à Nantes.

Digitized by Google

tion, exposée dans une lettre adressée à l'Académie par M. Lionel Radiguet, était ainsi appréciée dans les conclusions de ce rapport :

« Il est certain que tout explorateur médecin et chirurgien aura une supériorité marquée. Il parviendra, grâce aux soins qu'il prodiguera sur sa route, à surmonter dans les plus périlleux voyages les difficultés qui arrêteront ceux qui n'auront pas à leur disposition ce moyen d'action *qui n'attire point de représailles*. Je m'associe donc au vœu de M. Radiguet et je crois devoir appeler l'attention de l'Académie sur cette grave question, au moment où, dans l'Extrême Orient, en Afrique et même en Turquie, la médecine anglo-saxonne, habilement mise en œuvre, réussit à réunir tant de partisans, aux dépens de l'influence des races latines. »

Le but de l'œuvre est donc d'établir des hôpitaux-écoles et des dispensaires pour répandre parmi les peuples d'Afrique et d'Asie les bienfaits de la médecine, de la chirurgie et de l'Instruction Médicale. Elle ouvrira, d'une façon éminemment profitable à l'expansion de notre influence, un champ d'action nouveau à l'activité de jeunes médecins *qui ont déjà offert leurs services au comité organisateur*.

Les cotisations sont ainsi fixées : pour les membres fondateurs (sociétés ou particuliers) 500 francs une fois versés; — pour les membres titulaires (souscripteurs annuels ayant droit au service du bulletin), 20 francs. Pour les membres adhérents, 5 francs.

La première assemblée générale des membres de l'œuvre se réunira à Paris au mois d'octobre 1889 pour procéder à l'élection du bureau définitif et à l'adoption des statuts de l'œuvre.

Les membres de l'œuvre qui habitent en province ou à l'étranger pourront voter par correspondance.

Le comité fait appel au dévouement des médecins, pharmaciens, et toutes autres personnes habitant dans les départements, aux colonies ou à l'étranger pour représenter l'œuvre; il sollicite aussi les dons en nature pour l'établissement des hôpitaux-écoles et dispensaires.

Adresser toutes les communications au secrétaire général de l'œuvre, 5 rue Gay-Lussac, Paris.

Paris, le 1er juillet 1889.

Le comité organisateur.

Digitized by Google

PRO SCIENTIA ET PATRIA

ŒUVRE MÉDICALE MISSIONNAIRE LATINE ET CELTIQUE

Comité de patronage :

MM. Dr Dujardin-Beaumetz, de l'Académie de médecine,
Pr J. Grasset, de Montpellier, correspondant de l'Académie de médecine.
Dr A. Guérin, de l'Académie de médecine.
Pr F. Guyon, de l'Académie de médecine.
Dr E. Hardy, chimiste de l'Académie de médecine et de l'Hôtel-Dieu.
Pr Hergott, doyen honoraire de la Faculté de Nancy, Correspondant de l'Académie de médecine.
Pr Laboulbène, de l'Académie de médecine.
Dr Le Roy de Méricourt, de l'Académie de médecine, ancien médecin en chef directeur des Archives de la médecine navale.
E. Levasseur, de l'Institut, professeur au Collège de France.
Pr Morache, de Bordeaux, correspondant de l'Académie de médecine.
J. Poisson, du Muséum d'histoire naturelle.
Dr J. Rochard, de l'Académie de médecine, ancien médecin Inspecteur général de l'armée de mer.
J. Simon, sénateur, membre de l'Institut.
Dr Vannebroucq, doyen de la Faculté de Lille, correspondant de l'Académie de médecine.

Comités d'action et d'organisation :

MM. Dr Alibert.
E. Cravoisier, secrétaire général de la Chambre syndicale des négociants commissionnaires de Paris.
Dr Ducor.
Dr Fragne, ancien médecin de la Marine.
Dr Ferdinand Lelongt, ancien médecin des ambulances turques (1877).
Édouard Marbeau, directeur de la *Revue Française*. Ancien auditeur au Conseil d'Etat.
Maurice Maindron, ancien missionnaire scientifique en Malaisie.
Lionel Radiguet, ancien missionnaire scientifique, ancien interprète-gérant du consulat de France à Canton.
Léon Séché, directeur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*.
Paul Vibert, économiste, secrétaire général adjoint de la Société des Études coloniales et maritimes.

DÉPARTEMENTS

MM. Paul Aubry, ancien missionnaire scientifique, lauréat de l'Académie de médecine (Prix Monbine 1887), Saint-Brieuc.
Capmartin, pharmacien, Blaye (Gironde).
Dr F. Monvenoux, lauréat de la Faculté de Paris, Lyon.
Dr H.-M. Tanguy, ancien vétérinaire inspecteur, directeur de la *Chronique agricole* de Bretagne, Landerneau.
Dr P. Triaire, de Tours.

Bureau provisoire de l'œuvre :

Président, M. le Dr Le Roy de Méricourt ;
Vice-Présidents, MM. le Dr Dujardin-Beaumetz et Edouard Marbeau ;
Secrétaire général, M. Lionel Radiguet ; *Secrétaire général adjoint*, Dr Ducor ;
Trésorier, M. le Dr Alibert, 15, rue de la Planche, Paris.

Digitized by Google

LE MÉRIDIEN INITIAL

ET

L'HEURE UNIVERSELLE (1)

Inconvénients de la différence d'heure entre les diverses localités. — Ce qu'on doit entendre par heure universelle. — Avantages de l'adoption (entre certaines limites et pour certains usages) de l'heure dite universelle. — Exemple.

Vœu du Congrès géographique international de Venise (1881). — Avis de la Société géographique italienne (1882). — La Commission française de l'unification des longitudes et des heures (1884). — Importance de son rapport.

L'unification des longitudes (le méridien initial unique), par rapport à la marine, à l'astronomie, à la topographie et à la cartographie générale. — Avis motivé de la Commission sur chaque point. — La double graduation dans la cartographie géographique générale. — La solution américaine.

L'unification des heures (l'heure universelle) par rapport à la marine et à l'astronomie. — Avis motivé de la Commission française. — La solution américaine.

Exposé détaillé des usages auxquels doit servir l'heure universelle. — Un méridien neutre ou international, comme le proposait la Commission française, répond à chacun de ces usages. — Aussi est-il superflu de s'astreindre à lui faire traverser un observatoire quelconque. — La solution américaine.

Transaction proposée par l'Académie des sciences de Bologne. — Raisons qui militent en faveur du méridien initial de Jérusalem.

Tous ceux qui ont voyagé ont dû constater les inconvénients que peut avoir la différence d'heure entre les diverses localités. Voici un exemple entre mille :

Un voyageur venant de l'Amérique et qui se rend à Djakovo, résidence de Mgr Strossmayer, l'illustre patriote croate, met, en débarquant à Brest, son chronomètre à l'heure de la tour Saint-Louis, et prend ensuite le train pour se rendre par Belfort, la Suisse et le Tyrol à Agram, Essegg et Djakovar. Tout le long de sa route en France,

---

(1) Le 26 juin 1889, le Congrès international de la Paix, réuni à Paris, s'est prononcé en faveur du 1er §, du programme de l'*Union Méditerranéenne*, à savoir : Unification du calendrier; — adoption du méridien international de Jérusalem, comme méridien initial universel; — Application immédiate de l'heure universelle, *conjointement avec l'heure locale*, à la télégraphie et à la téléphonie internationale. L'étude du P. Tondini de Quarenghi, que nous publions, offre donc un grand intérêt d'actualité.

Digitized by Google

il sera en désaccord, soit avec toutes les gares du parcours (heure de Paris), soit avec l'heure *locale* de n'importe quelle ville. Après avoir risqué de manquer cinq ou six fois le train, il se décide, arrivé à Belfort, à régler sa montre sur l'heure de la gare.

Arrivé à Bâle, il constate avec surprise que son chronomètre est en retard de *vingt minutes* (heure de Berne) ! Entré en Autriche, après avoir réglé à Bâle son chronomètre sur l'heure de la gare, — le voilà encore en retard de 28 minutes (heure de Prague). Il fait alors avancer sa montre de 28 minutes, et se dit : Djakovar est dans l'empire austro-hongrois, je n'ai donc plus besoin de toucher davantage à mon chronomètre. Mais voilà qu'au delà de Steinbrück et tout près d'Agram, il constate à une gare un nouveau retard de 18 minutes (heure de Buda-Pest) ! Sûr que son chronomètre n'est pas en faute, il se demande avec épouvante si c'est le soleil, la terre ou sa tête qui tourne.

Des inconvénients bien plus sérieux peuvent arriver dans le service télégraphique. — Un banquier reçoit à Paris à onze heures *du soir* d'un lundi, une dépêche datée de Canton, 5, *a. m.*, demandant d'urgence l'autorisation pour la vente de certains titres. Sans songer sur le moment que les pays à l'Est ont minuit et midi plus tôt que Paris, il se borne à lire sur la dépêche de Canton : 5. *a. m.* « C'est une faute, se dit-t-il, c'est *p. m.* qu'on eût dû écrire. Je repondrai demain, j'ai tout le temps. » Le lendemain mardi matin (à Paris), le banquier envoie vers 10 heures l'autorisation demandée ; mais, quand il est à Paris 10 heures (matin), il est à Canton 5,23 *p. m.* Dans l'après-midi il reçoit une dépêche par laquelle son correspondant l'informe qu'ayant attendu en vain *jusqu'au soir (de mardi)* l'autorisation requise, il n'a pu faire aucune démarche pour conjurer la faillite ; qu'il n'est plus temps.

On s'est donc préoccupé avec raison, surtout depuis une vingtaine d'années, de déterminer *par convention* l'heure d'un point quelconque du globe et par conséquent de son méridien, pour en faire l'heure dite universelle, c'est-à-dire l'heure dont *l'usage* deviendrait universel, dans les transactions commerciales de pays à pays, dans les relations internationales et dans les communications scientifiques et autres ayant un caractère cosmopolite, Tout se réduit à l'application, sur une plus vaste échelle, de ce qui de fait est déjà pratiqué, dans des limites

Digitized by Google

plus restreintes, depuis longtemps. Ainsi, l'heure de Paris n'est-elle pas d'un usage universel sur tous les chemins de fer français ?

Or, c'est surtout dans la télégraphie qu'on éprouve le besoin de cette application, vu les inconvénients auxquels on est constamment exposé par la différence *non seulement d'heure*, mais *aussi de date*, entre les diverses localités. Voyons ce qui serait arrivé, dans l'exemple cité plus haut, si on avait déjà introduit l'usage d'indiquer sur chaque dépêche, *à côté de l'heure locale*, l'heure du méridien initial ou universelle. Je suppose adopté comme méridien initial celui de Jérusalem, et que le mardi ait été un 13 juin. Dans ce cas, la dépêche de Canton eût porté les indications suivantes :

DÉPART DE CANTON

Temp. de Canton : 13 juin, 5 h. a. m. Temp. de Jérusalem : 13 juin, 22 h. 12 m. (10 h. 12 p. m.)

ARRIVÉE A PARIS

Temp. de Paris, 12 juin, 11 h. p. m. : Temp. de Jérusalem, 13 juin, 1 h. a. m.

Durée de la transmission 2 h. 48 m.

La différence de date entre Canton et Paris et, surtout, la durée de la transmission eussent averti le destinataire de l'impossibilité absolue que la dépêche reçue à Paris à 11 h. du soir, eût quitté le bureau télégraphique de Canton à 5 h. du soir de la même journée, et il eût pris des mesures immédiates.

Le Congrès international des sciences géographiques, réuni en 1881 à Venise, exprimait, dans son compte rendu officiel, le vœu suivant :

Le premier groupe exprime le vœu que les États aient à nommer une Commission internationale, dans le délai d'un an, *pour s'entendre sur la question du méridien initial, en tenant compte* non seulement de la question de longitude, MAIS SURTOUT DE CELLE DES HEURES ET DES DATES. On pourrait nommer trois membres pour chaque État. Le président de la Société de géographie italienne est prié d'entamer les démarches nécessaires pour la réalisation de ce vœu auprès de son gouvernement et des Sociétés étrangères de géographie.

Le groupe prend acte de la demande des membres américains du Congrès, que la réunion ait lieu à Washington.

La Société de géographie italienne s'acquitta de la tâche que lui avait confiée le Congrès de Venise, et adressa au gouvernement italien un mémoire où on remarque le passage suivant :

L'adoption d'un méridien initial unique n'a pas une grande importance scientifique, mais c'est une question d'intérêt presque exclusivement pratique et commercial.

Digitized by Google

Le gouvernement italien commença aussitôt ses démarches auprès des autres gouvernements; elles furent couronnées de succès, et l'on fixa la réunion d'une Conférence internationale à Washington pour le mois d'octobre 1884. Quant à la France, elle se maintint sur le terrain *pratique* recommandé par le Congrès *international* de Venise, et préconisé aussi par la Société géographique italienne. Au mois d'août 1884, deux mois avant la réunion de la Conférence de Washington, le ministre de l'Instruction publique nomma, à Paris, une *Commission de l'unification des longitudes et des heures*. Les conclusions de cette Commission sont consignées dans un remarquable rapport de M. Caspari, ingénieur hydrographe de la marine. On y traite *séparément* les deux questions du méridien initial unique et de l'heure universelle, questions qui ont une certaine connexité, mais qu'on ne saurait confondre, ni scientifiquement, ni pratiquement, sans tomber dans de graves inconvénients. On comprend que, s'il ne peut y avoir d'heure universelle sans un méridien initial unique, il peut très bien y avoir l'unification des longitudes, d'après un méridien initial unique, sans qu'il faille, pour cela seul, adopter l'heure universelle. Tout, donc, se réduit à savoir :

I. Entre quelles limites il y a avantage à unifier les longitudes ;

II. Entre quelles limites il y a avantage à unifier les heures?

C'est à quoi répondait avec une grande netteté le rapport de la susdite Commission qui s'intitula elle-même : « Commission de l'unification des *longitudes* et des *heures* » (1).

DE L'UNIFICATION DES LONGITUDES

M. Caspari examine la question au point de vue de la marine, de l'astronomie, de la cartographie locale et de la cartographie géographique générale. Voici ses conclusions :

« Pour la marine, dit-il, la question est des plus simples; elle ne trouve pas le » moindre inconvénient au *statu quo*, elle en verrait de très graves à le changer... » Nous pourrons dire que, d'une façon générale, le méridien initial unique est repoussé

(1) Le rapport de M. Caspari n'a pas été livré au public, mais on a bien voulu me le communiquer. Les mêmes conclusions se trouvent dans un autre travail de M. Caspari, sur l'heure universelle, dans les *Annales hydrographiques* de 1884, p. 233.

Digitized by Google

» par les astronomes, les géodésiens, les navigateurs, c'est-à-dire par tous ceux pour » qui l'origine des longitudes a besoin d'être définie avec une grande précision. »

» Pour la cartographie générale, ajoutait d'autre part le rapport, et surtout pour » l'enseignement, il n'y aura que des avantages à tendre vers un méridien initial » commun. »

Telle est l'opinion, on peut bien dire de toute la France, sur l'unification des longitudes. On trouvera qu'elle est tout au moins bien fondée. Tous les jours, en effet, depuis des siècles, les navigateurs arrivent au port en se servant de cartes marines et d'éphémérides rédigées d'après n'importe quel méridien ; le fait donc est là pour prouver, que, quels que soient les avantages de l'unification des longitudes sur les cartes marines, on ne saurait cependant parler sérieusement d'une nécessité quelconque. Et quand même lesdits avantages seraient évidents, ils sont, en tous cas, hors de proportion avec les énormes sacrifices que la France devrait s'imposer si elle devait changer la graduation sur plus de 2,500 planches, sans rien dire des modifications qui en seraient la conséquence sur plus de 600 instructions nautiques (1). On a fait valoir, en faveur de l'unification des longitudes sur les cartes marines, qu'à cause de la multiplicité des méridiens initiaux, il arrive parfois qu'un navire égaré qui en rencontre un autre et lui demande la longitude est induit en erreur, en mesurant la longitude qu'on lui indique, d'après un autre méridien que celui auquel il se rapporte. M. Caspari se borne à remarquer que cet argument « *n'a pu être présenté par un marin, parce qu'il témoigne d'une complète ignorance des conditions de la navigation.* »

Pour ce qui est de la géodésie, M. Caspari fait observer que les arguments présentés à la Conférence géodésique de Rome (1883) ont paru suffisants pour la déterminer à excepter de l'unification des longitudes *les cartes topographiques*.

Trouverait-on par hasard un général qui, en cas de guerre, préférât pour ses opérations militaires, se servir d'une carte topographique de la France, dessinée d'après le méridien de Washington ou même de Greenwich.

---

(1) On trouvera ces données, avec d'autres fort intéressantes, dans le rapport de M. Janssen, délégué scientifique de la France à la Conférence de Washington. Ce rapport a été inséré dans les *Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences* 9 mars 1885, p. 706-728, et dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* de 1886.

Digitized by Google

Il ne reste donc plus que la cartographie géographique générale. Sur ce point la Commission se prononçait en faveur d'un méridien initial unique, mais en y mettant une double condition.

D'abord que ce méridien aurait un *caractère réel d'internationalité*, ensuite qu'il resterait entendu que chaque nation, tout en s'efforçant d'introduire cette réforme aussi largement que possible dans son matériel et dans ses habitudes, resterait néanmoins juge du mode et de la mesure de son application, *afin de concilier les intérêts généraux avec ceux de ses nationaux.*

Ces conclusions sont marquées au coin de la sagesse pratique. Les dernières paroles surtout suggèrent, indirectement, la meilleure solution, celle que je suis heureux de trouver aussi dans un récent travail de M. Bouthiller de Beaumont, fondateur et président de la Société de géographie de Genève (1), à savoir que chaque nation garde son méridien national et que, au fur et à mesure qu'on publiera de nouvelles cartes, ou qu'on voudra rééditer les anciennes, *on ajoute en rouge ou en pointillé, à coté de la graduation du méridien national, celle aussi du méridien initial unique*, ou *vice versa*, suivant les conventions adoptées. De cette façon, on donnerait à l'humanité ce qui lui revient, sans rien enlever à la patrie, et la cartographie géographique servirait, elle aussi, à maintenir et à nourrir *conjointement* les deux grands amours de l'humanité et de la patrie. Quoi de plus pratique?

Voici maintenant la solution américaine. Je cite textuellement le *Canada français* du mois d'avril dernier.

M. Sandford Fleming, suivi en cela par tous les savants des États-Unis, a procédé d'une manière beaucoup plus pratique. Sans se préoccuper de la vaine gloriole qui s'attache à la possession du premier méridien universel, il s'est demandé quel est le pays dont les cartes *géographiques* sont les plus répandues et dont, par conséquent, le premier méridien est le plus universellement adopté. A cette question, *qui se résout par le calcul d'une somme*, il n'y a pas d'hésitation possible dans la réponse; c'est l'Angleterre avec le méridien de Greenwich (2). (p. 262-263.)

---

(1) *De la projection dans la cartographie et de l'heure universelle.* Genève, 1888.

(2) Si, à l'argument tiré de la cartographie géographique, on ajoute la double remarque que l'antiméridien de Greenwich suit la division marquée par la nature elle-même entre l'ancien et le nouveau Monde et que le minuit de Greenwich ne diffère pas très sensiblement de celui du reste de l'Europe on aura tous les motifs invoqués dans l'article du *Canada français* pour nous inviter à céder maintenant de bonne grâce pour ne pas nous laisser, plus tard, « traîner à la remorque de l'Amérique, pour ne pas dire du Canada. »

Je doute fort que ces motifs paraissent suffisants au lecteur. Je fais observer, en tous cas, que les deux derniers avantages se trouvent aussi, avec d'autres avantages considérables — dans le choix du méridien de Jérusalem.

Digitized by Google

DE L'UNIFICATION DES HEURES *(Heure universelle.)*

Nous venons de voir que la Commission française de 1884 demandait le *statu quo*, c'est-à-dire le maintien de plusieurs méridiens initiaux dans la marine et l'astronomie. Par là-même elle écartait l'application de l'heure universelle soit de la marine soit de l'astronomie, vu que l'heure universelle suppose, nécessairement, un méridien initial unique. Quant à l'astronomie tous savent que les observations astronomiques sont essentiellement locales, indiquées d'après l'heure de l'endroit où se trouve l'observateur et le moment de l'observation. Certes, il y aurait avantage à ce que tous les astronomes s'accordassent à rapporter *certaines observations* d'une utilité générale à l'heure d'un méridien initial commun, mais c'est là un travail à part qu'on ne saurait leur imposer. Cela suppose un accord préalable et il serait d'autant plus prématuré de le leur demander aujourd'hui que, de l'aveu du directeur lui-même de l'observatoire de Poulkowa, le Dr Otto Struve, « tout paradoxal que cela puisse paraître, l'astronomie est de toutes les sciences celle qui a le moins besoin de l'unification dans la mesure du temps » Le même astronome fait une remarque analogue au sujet de la marine et, tout partisan qu'il est de l'unification *des longitudes* sur les cartes marines, il fait observer que *l'unification de l'heure* n'a qu'une importance assez relative pour le marin (1). Au surplus il suffit, pour s'en convaincre, de se supposer en mer. Quel besoin a-t-on, tant qu'on est sur l'océan et séparé de tout le reste de l'humanité, de l'heure universelle? L'heure du bord règle l'ordre et les détails de la journée; pour trouver les longitudes et mesurer la durée de la traversée, il suffit de lire sur le chronomètre qui indique l'heure du méridien auquel sont rapportées les cartes employées pour la navigation. Sans méconnaître qu'il peut y avoir des cas où l'uniformité de l'heure du chronomètre avec l'heure universelle pourrait avoir des avantages, toujours est-il que si *l'unification elle-même des longitudes* n'en offre point qui contre-balancent les lourdes charges et les inconvénients résultant pour la France et, disons aussi, pour n'importe quel pays d'une

(1) On trouvera le rapport du Dr Struve sur la conférence de Washington dans l'ouvrage de M. Sandford-Fleming, l'infatigable et si méritant promoteur de l'heure universelle : *Universal or cosmic Time. Proceedings of the Canadian Institute.* Toronto, 1885. Vol. XXI, p. 143.

Digitized by Google

loi internationale qui leur imposerait de changer brusquement la graduation de leur cartes marines, *ces charges et ces inconvénients seraient beaucoup moins compensés par les minces avantages* qu'aurait *parfois* l'heure universelle pour les navigateurs. Ainsi donc, pour résumer ce qu'on vient de lire sur l'heure universelle dans ses rapports avec la marine et l'astronomie, les quelques considérations qui précèdent et l'autorité elle-même du Dr Struve nous prouvent que les derniers peuvent y avoir de l'intérêt, — par conséquent les derniers dont on eût dû se préoccuper dans une conférence, *dont le but principal était l'heure universelle,* sont les marins et les astronomes.

Voilà ce qu'on en pensait en France. Que fit-on à Washington? On s'y occupa *presque exclusivement* des gens sur mer; puis, des astronomes sur leurs observatoires ; en dernier lieu, des gens sur terre. Les services rendus à la navigation par l'observatoire de Greenwich; le nombre des navires de toutes nations se servant de son méridien; les frais, évalués à dix millions de dollars, qu'entraînerait la substitution d'autres cartes marines à celles tracées d'après le méridien de Greenwich, voilà *d'après les procès-verbaux de la conférence* les principales raisons qui ont fait préférer le méridien de Greenwich. Ainsi, chose remarquable, ce n'est pas à l'Angleterre qu'on doit ce résultat, mais à l'Amérique. Ce sont surtout les Américains qui ont fait emporter le choix de Greenwich. L'opinion de l'Angleterre savante, on la trouve dans une lettre de sir G.-B. Airy qui, en sa qualité de directeur de l'observatoire de Greenwich, écrivait, en date du 18 juin 1879, au secrétaire d'État pour les colonies :

Presque toute la navigation est basée sur le *Nautical Almanac*, qui est basé sur les observations de Greenwich et rapporté au méridien de Greenwich... Moi, cependant, comme directeur de l'observatoire de Greenwich, je rejette entièrement l'idée de baser là-dessus un titre quelconque pour donner la préférence à ce méridien (1).

Rien d'étonnant, après cela, qu'à la suite des considérants qu'on a fait valoir à Washington pour choisir Greenwich, on se soit demandé, en Europe, si dorénavant l'humanité allait demeurer constamment sur mer.

(1) Voici les propres paroles de sir G.-B. Airy : « *Nearly all navigation is based on the* Nautical Almanac, *which is based on Greenwich observations and referred to Greenwich meridian..... But I, as superintendent of the Greenwich Observatory, entirely repudiate the idea of founding any claim on this.* »

Digitized by Google

Voyons maintenant si, même au point de vue pratique, le choix du méridien de Greenwich se recommande plus qu'un choix ayant un caractère réel d'internationalité.

Le but principal de la Conférence de Washington était celui d'arriver à fixer l'heure universelle ; le méridien initial sur lequel on se serait accordé était bien un moyen nécessaire, une condition *sine qua non* de l'heure universelle, mais, enfin, *le vrai but c'était l'heure universelle*. C'est pourquoi la Commission française voulut, avant de se prononcer sur le choix du méridien dont l'heure deviendrait universelle, se rendre compte des usages auxquels serait appliquée l'heure universelle.

Voici comment s'exprime M. Caspari, rapporteur de la Commission, après avoir réclamé, comme nous avons vu, le *statu quo* pour la marine et l'astronomie.

Il y a un ordre d'idées, ajoute-t-il, dans lequel il est peut-être désirable qu'il y ait une entente pour rattacher conventionnellement et d'une manière abstraite l'évaluation des dates et des heures à une même échelle des temps, sur laquelle il y aurait à s'accorder.

Ce sont d'abord certaines questions d'État. On a fait ressortir avec raison l'inégalité artificielle créée entre deux individus nés au même instant physique sur le même territoire, par la différence de longitude de leurs lieux de naissance. On a aussi soulevé la question des délais légaux, bien que ce point soit généralement tranché sans peine par les tribunaux.

Pour les recherches de physique terrestre, les avantages de l'heure universelle seraient plus appréciables. On a cité l'étude des courants telluriques et des phénomènes électriques en général ; les observations météorologiques simultanées, qui se font à côté d'observations nécessairement réglées sur le temps local ; les phénomènes séismiques pour lesquels la comparaison à un même étalon horaire est nécessaire. L'acceptation pour ces divers buts d'une même origine des temps faciliterait l'usage des documents aux savants désireux de les employer...

Pour le service télégraphique aussi, « s'il est bien entendu que l'heure locale sera conservée, et si l'on obtient la transmission d'office de l'heure universelle sans préjudice de l'heure locale », il restera l'avantage de faciliter le calcul de la durée des transmissions. « La France qui, à bien des égards, a ouvert la voie à ces ententes internationales, ne peut se désintéresser dans le cas présent ; elle peut et doit prêter son concours à des réformes sagement conduites, et ce que nous avons dit plus haut précise les conditions dans lesquelles nous conseillerons sa participation. »

Voilà les divers buts de l'*heure universelle* nettement établis. Quant à l'*unification des longitudes*, nous avons vu l'opinion de la Commission ; qu'on me permette de répéter ses paroles, mais en les complétant :

Digitized by Google

Pour la cartographie géographique générale, et surtout pour l'enseignement, il n'y aura que des avantages à tendre vers un méridien initial commun, en respectant par une transition bien ménagée les intérêts commerciaux et autres.

Du moment, continue M. Caspari, que, comme nous l'avons établi, le méridien universel ne doit servir qu'aux cartographes pour les cartes générales, et que l'heure universelle, réglée sur ce méridien, ne sera employée que pour les usages restreints que nous avons indiqués, il *est tout à fait inutile* de s'astreindre à faire passer ce méridien par un observatoire de premier ordre, ni même par un observatoire quelconque; il suffira de le choisir *de la manière la plus convenable pour les usages auxquels il sera affecté*, et de le repèrer par rapport à tous les observatoires européens, dont les différences de longitude sont connues avec une précision supérieure à celle dont ce méridien aura besoin.

Traduisons cela en termes moins scientifiques.

Pour la cartographie générale, il n'y a *évidemment* aucun besoin de faire passer le méridien initial par un observatoire quelconque. Non seulement Greenwich, mais Londres elle-même, dont Greenwich est un faubourg, ne peut être indiquée sur les cartes *générales* que par un point noir ou un tout petit cercle. Le cartographe qui trouverait la manière d'y distinguer l'endroit exact de l'observatoire peut être assuré d'avance que lui seul aurait le privilège de l'y voir et de tirer un profit quelconque de son habileté.

Pour ce qui est de la constatation comparée de l'instant des phénomènes physiques, météorologiques, électriques et sismiques, en temps local et en temps universel ou du méridien initial, tout ce qui est nécessaire c'est de connaître exactement la différence en temps, entre l'heure dudit méridien et l'heure locale. Or, pour connaître cette différence en temps, faut-il un observatoire? Si du haut d'une montagne visible à la distance de milliers de kilomètres, on faisait monter, à *minuit très précis*, une fusée, ou on allait produire une intense lumière électrique, tous ceux qui en seraient prévenus, à quelque distance qu'ils se trouvent de la montagne, n'auraient qu'à regarder, au moment où la lumière apparaît, leur montre réglée d'après l'heure locale, pour connaître très exactement la différence en temps entre l'endroit où ils se trouvent et le point où s'est produite la lumière. Par un calcul tout à fait élémentaire (15° par heure) ils en déduiraient ensuite la distance en degrés. D'ailleurs, est-ce que le télégraphe ne peut pas communiquer instantanément et aux plus grandes distances le midi et le minuit d'une localité quelconque?

Cette dernière remarque s'applique surtout à l'adoption de l'heure

Digitized by Google

universelle, *conjointement avec l'heure locale,* dans la télégraphie internationale. Pourvu que la localité choisie pour donner le nom au méridien initial soit munie d'un bureau télégraphique, sa longitude et, par conséquent, la distance en temps et en degrés de n'importe quelle autre localité, peuvent être très facilement déterminées avec la plus grande exactitude, sans rien dire de l'avantage de pouvoir les *contrôler,* non pas seulement tous les jours, mais aussi à chaque instant. Je ferai remarquer, enfin, qu'il existe de longues listes de localités dont on connaît la longitude avec la plus grande précision; on n'a qu'à en profiter, sans s'astreindre à choisir, dans cette liste, un observatoire.

Pour me résumer, la Commission française de 1884, après s'être bien rendu compte des usages auxquels auraient servi, soit le méridien initial, soit l'heure universelle, a demandé un méridien initial pouvant *atteindre tous et chacun des buts pour lesquels on allait l'établir et, en même temps, n'obligeant aucune nation à sacrifier tout à fait gratuitement son méridien national.* Voilà la solution française.

Et la solution américaine? La voici:

Le plus grand nombre des cartes géographiques sont graduées d'après le méridien de Greenwich; la marine de presque toutes les nations se sert de cartes et d'éphémérides rédigées d'après le méridien de Greenwich; que toutes les nations ne se servent donc plus désormais, soit pour la cartographie géographique, soit pour la cartographie marine, soit pour les éphémérides astronomiques, soit enfin pour l'heure universelle, que du méridien initial de Greenwich.

TRANSACTION PROPOSÉE PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BOLOGNE (1).

I. Qu'on garde pour la marine et l'astronomie le *statu quo;* en d'autres termes, qu'on laisse toute liberté aux marins et aux astronomes d'employer le méridien initial qui leur convient davantage.

II. Qu'on introduise dans la cartographie géographique des diverses nations l'usage d'une double graduation, l'une en lignes noires, l'autre en lignes rouge ou en pointillé; la première se rapportant au méridien national, l'autre au méridien initial universel ou *vice versa.*

III. Qu'on choisisse un méridien initial ayant un caractère neutre ou, ce

(1). Ce programme est, en divers points, conforme aux conclusions de la Commission française de 1884.

Digitized by Google

qui revient au même, « international » et ne traversant aucun des observatoires déjà existants, vu que cela impliquerait forcément une préférence scientifique de la nation à laquelle il appartient. Plutôt, qu'on se réserve d'établir *plus tard*, soit un observatoire international à l'endroit qui donnerait le nom au méridien initial, soit une série d'observatoires appartenant à diverses nations le long du même méridien.

IV. Qu'on se hâte d'appliquer l'heure universelle, *conjointement avec l'heure locale*, à la télégraphie. Il ne s'agirait pour cela que d'indiquer dorénavant d'une façon bien distincte, sur chaque télégramme, à côté de l'heure locale, celle aussi du méridien initial sur lequel on serait convenu. De cette façon, ceux qui n'éprouvent ni besoin ni désir d'aucune innovation, trouveront que tout marche comme auparavant, tandis que les banquiers, les commerçants, les météorologistes, les hommes politiques, les journalistes, etc., auront l'avantage de pouvoir constater sans difficulté l'instant de la remise d'une dépêche, celui d'un fait venant d'arriver, celui de la hausse ou de la baisse des valeurs, enfin la *durée de la transmission*.

V. Pour toute application ultérieure de l'heure universelle, vu que l'urgence n'en est pas aussi évidente que pour la télégraphie, qu'on prenne conseil de l'expérience et qu'on ait soin, en tout cas, de ménager par une sage transition les intérêts propres de chaque nation. Peut-être serait-il opportun que les nouvelles cartes marines ou celles qu'on réimprimerait portassent, elles aussi, la double graduation ci-dessus indiquée et qu'on fît paraître des Ephémérides rédigées d'après le méridien initial, tout en continuant cependant à laisser la plus complète liberté relativement à leur usage.

VI. Enfin pour ce qui est du méridien initial, l'*Académie de Bologne* a déjà proposé à l'étude du monde savant le choix de celui de Jérusalem. Voici quelques-unes des raisons qui militent en sa faveur.

DIVERSES RAISONS EN FAVEUR DE L'ADOPTION DE JÉRUSALEM POUR LE MÉRIDIEN INITIAL

1. La proposition du méridien de Jérusalem n'est pas nouvelle. Elle a été déjà présentée au Congrès géographique international de Paris en 1875, et compte de nombreux adhérents.

2. La Turquie a déjà fait savoir, officieusement du moins, que, loin de s'opposer à ce choix, l'amour-propre national ottoman — où nul ne saurait trouver un empêchement — en serait plutôt flatté.

3. Le caractère éminemment international de Jérusalem est reconnu de tous. Toutes les nationalités de l'Orient et de l'Occident s'y donnent rendez-vous; de plus, Jérusalem se trouve placée sur la grande route internationale qui, d'ici peu, unira l'Europe et l'Afrique avec l'Asie.

4. Ce méridien est le *seul* parmi tous ceux qu'on a proposés jusqu'à présent qui toucherait à toutes les parties du monde. Il couperait dans sa partie continentale une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et, à l'antiméridien, une portion de l'Amérique et un archipel de l'Océanie.

5. Il a pour lui une sorte de droit historique. D'après les idées cosmographiques

Digitized by Google

du moyen âge, Jérusalem occupait le milieu de la terre, et dès qu'on introduisit dans la cartographie les méridiens, on la trouve placée sur le méridien central, point de départ par conséquent des longitudes Est et Ouest.

6. Aussi le calendrier israélite reformé, au IVe siècle, par Rabbi Hillel Hanasi est basé pour son *moled* initial, et conséquemment pour toutes ses lunaisons, sur le méridien de Jérusalem.

7. Le choix de Jérusalem serait une compensation au sentiment religieux des populations orthodoxes pour l'abandon, tôt ou tard inévitable, de leur calendrier, en même temps qu'il leur offrirait l'avantage assez considérable que la différence de date amenée par le temps universel, serait pour elles presque imperceptible.

8. Le méridien de Jérusalem nous offre un arc sur terre de 92 degrés dans sa partie continentale, et de 10 degrés à l'antiméridien : en tout 102 degrés. Même en soustrayant toutes les mers qu'il traverse (mer Blanche, mer d'Azoff, mer Noire, mer Méditerranée, mer Rouge) il nous laisse encore 86 degrés de terre ferme.

9. Jérusalem possède déjà un bureau télégraphique et se trouve déjà unie télégraphiquement à tout le reste du monde.

10. La longitude de Jérusalem a été déjà mesurée plusieurs fois et avec le plus grand soin. Elle se trouve à 32°, 52',52" est de Paris, et à 35°, 13',7" est de Greenwich. Rien de plus facile en tous cas que de répéter l'opération. (Voir *Connaissance des temps*.) Sa situation élevée (environ 800m), outre que favorable pour la construction d'un observatoire en fait, comme observe la *Revue britannique*, « un véritable *sanatorium* pour toutes les régions voisines, et un séjour agréable pour la race européenne qui s'y acclimate on ne peut mieux. »

11. Enfin il est bon d'observer qu'il est de tout intérêt pour la science qu'on puisse avoir au moins un observatoire à l'antiméridien et sur terre habitable. A cette condition satisfait le méridien de Jérusalem qui n'est, au fond, que le méridien de Behring, mais transporté un peu plus à l'est, pour lui faire traverser l'Alaska, précisément cette région où le changement de date est déjà en usage ou du moins l'était, sous la domination russe (1).

C. Tondini de Quarenghi.

MÉRIDIEN DE JÉRUSALEM. — Les *Petermann Mitteilungen* de Gotha contiennent dans le n° 7, 1889, p. 179-180, un remarquable article : « *Der Meridian von Jerusalem* » signé par le directeur de cette célèbre Revue. Il y exprime l'espoir que le prochain *Congrès géographique international* de Paris résoudra la question et permettra l'application de l'heure universelle à la télégraphie dès le 1er janvier 1890. Le Dr Supan ne dissimule pas sa préférence pour Greenwich, mais en présence de l'impossibilité morale d'arriver autrement à un accord, il conseille d'adopter pour l'heure universelle le méridien proposé par l'Académie de Bologne, sauf à construire plus tard à Jérusalem un Observatoire international. Il est à remarquer que cette solution ménage à la France la possibilité de construire en une des îles Tuamotu, et exactement à l'antiméridien de Jérusalem, un Observatoire dans l'hémisphère austral.

(1) Voir : *Bulletin of the Washington philosophical Society*. Jan. B. O, 1875, p. 38.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LA RÉVOLUTION D'HAITI

On nous écrit des Antilles, le 29 mai 1889 :

Les dépêches de Port-au-Prince vous ont appris qu'au printemps dernier M. Légitime s'obstinait à ne pas vouloir employer toutes les forces dont il disposait pour vaincre la révolte du Nord. Il comptait pacifier le pays en traitant les rebelles avec ménagement et en évitant autant que possible l'effusion du sang. Mais de pareils procédés politiques ne lui ont pas réussi. Les Nordistes ont su profiter des avantages qu'on leur laissait. L'Amérique leur a fourni des armes et des munitions, et leurs douanes leur ont donné quelque argent, grâce à la violation du blocus des ports du Nord par les navires étrangers. Il est vrai que le blocus était loin d'être toujours effectif. Les cinq ou six navires de M. Légitime se contentaient de courir la mer pour leur plaisir, désertant leur poste et rentrant à Port-au-Prince sur le moindre prétexte, ou partant follement sans prendre le courrier et les ordres du Président.

Aussi bien dans le Nord qu'à Port-au-Prince, la guerre est une affaire d'argent. Les négociants étrangers avancent à gros intérêts de fortes sommes aux deux partis, et ministres et généraux *djobent* à l'envi, faisant durer la guerre pour faire durer le plaisir. Quant aux soldats, ils vivent surtout de maraude et de coups de macaque. Les vivres qui leur sont destinés tombent au pouvoir des revendeuses qui les envoient au marché de Port-au-Prince.

Cependant les opérations militaires du gouvernement semblaient devoir être couronnées de succès. Le général Piquant, secrétaire d'Etat de l'intérieur, avait envahi la plaine de l'Artibonite à la tête de ses volontaires indisciplinés, et secondé par les troupes de deux ou trois autres généraux, il avait cerné les rebelles dans Saint-Marc et les Gonaïves. D'autre part, le général Anselme Prophète, ministre de la guerre, était aux portes du Cap coupant toute communication par terre entre les Capois et leurs amis les Dominicains. Le gouvernement n'avait plus qu'à ordonner une attaque décisive par terre et par mer contre chacune des villes rebelles.

Tout à coup, on apprit à Port-au-Prince la retraite du général Piquant. Ses troupes, dans leur course désordonnée, provoquèrent une débâcle générale de tous les corps d'armée (15 mai), et dans l'espace de vingt-quatre heures toutes les positions, toutes les villes intérieures qu'on avait mis six mois à soumettre furent abandonnées au pouvoir des Nordistes; toute la plaine de l'Artibonite fut évacuée.

Digitized by Google

Hinche, Mirebalais et Las Caobas se donnèrent au Nord, et l'armée d'Anselme Prophète, ignorant la débâcle se trouva cernée en plein pays ennemi. A l'heure où j'écris ces lignes, on ignore encore à Port-au-Prince ce qu'elle est devenue. Quant aux principaux généraux, Anselme, Piquant et Saint-Fleur (Paul), ils se sont trouvés dans la capitale le même jour, *par le plus curieux des hasards!*

Il est évident qu'un coup d'État se préparait. Voici ce qu'on lit dans le *Moniteur officiel* du 23 mai :

En entrant à Port-au-Prince. Piquant visita les différents postes de la ville et entra dans sa maison privée, sans se donner la peine de venir au Palais National, pour rendre compte au chef de l'État de sa retraite inattendue. Le lendemain matin, il ne vint pas davantage au Palais. Il se contenta de visiter ses troupes. Le gouvernement, informé de ses menées, le fit appeler pour qu'il s'expliquât. C'est alors seulement que le général Piquant se présenta au Palais...

Le général Piquant, en présence du Conseil, refusa de fournir aucune explication ; déclara simplement que la meilleure solution à donner était de déposer sa démission...

En sortant du palais, il donna l'ordre tant à ses volontaires qu'aux militaires d'un régiment de se transporter chez lui, puisqu'ils lui avaient promis de ne jamais l'abandonner et de mourir à ses côtés.

Cet ordre coupable et téméraire n'ayant pas été exécuté, le général Piquant crut prudent de se réfugier dans un consulat.

Le *brav'général* s'est réfugié à l'étranger avec toute sa famille.

Le premier moment d'affolement passé, le gouvernement a pris les mesures les plus urgentes pour empêcher que les rebelles du Nord fissent irruption dans les plaines de l'Arcahaie et du Cul-de-Sac. Va-t-on reprendre l'offensive et essayer de reconquérir les positions perdues ? Je l'ignore. Mais on peut être certain que les Nordistes ne perdent pas leur temps, et que ces positions, mieux fortifiées maintenant, seront plus difficiles à reprendre. Le gouvernement, avec les deux avisos de guerre et les six steamers dont il dispose, devrait bombarder le Cap, Gonaïves et Saint Marc. Seul le *Toussaint-Louverture*, avec ses canons de Bange, pourrait détruire ces trois villes et porter à la révolte un coup mortel; les deux petits steamers des Nordistes ne pourraient l'en empêcher. Mais le gouvernement, quoique à deux doigts de sa chute, s'obstine à repousser ce moyen violent d'en finir. Aussi l'on se fatigue de voir durer si longtemps une guerre ruineuse dont seuls quelques négociants du haut commerce ont jusqu'ici bénéficié.

A Port-au-Prince, on commence à craindre qu'avant peu de temps, le président Légitime soit renversé, et que sa chute amène les complications et les désordres ordinaires en pareil cas : meurtres, pillage et incendie.

Voilà la situation. La nation haïtienne marche droit à une catastrophe inévitable; et les Haïtiens sérieux vous diront tout bas ce qu'ils n'osent encore écrire : « Nous sommes incapables de nous gouverner! » Quelques-uns tournent leurs regards vers la France, et promettent de s'adresser à elle,

Digitized by Google

le jour où il leur faudra accepter un protectorat. Mais la France se soucie-t-elle beaucoup du protectorat ou de l'occupation d'Haïti? Pour le moment, elle a d'autres chats à fouetter. D'ailleurs les États-Unis convoitent Haïti et ne paraissent pas disposés à permettre qu'une puissance d'Europe ait pied dans cette île.

Les Nordistes ont déjà accepté la *protection économique des États-Unis*. Le *Red-book* américain contient de curieuses révélations sur les agissements des rebelles et de M. Thompson auprès de M. Bayard et du gouvernement américain. Pour donner le change, ils ont répandu partout un placard aussi ridicule dans la forme que menteur au fond, intitulé : *Contrat passé entre M. Légitime et le Gouvernement français*.

Voici les articles les plus curieux de ce prétendu contrat :

ART. Ier : La République d'Haïti cède et abandonne à perpétuité à la République française l'île de la Gonave ainsi qu'un emplacement au Môle Saint-Nicolas pour y établir un dépôt de charbon.

ART. V : En retour des avantages faits par la République d'Haïti à la République française, celle-ci, pour aider le gouvernement haïtien à étouffer la rébellion, lui accorde un subside de cinq millions cinq cent mille francs avec deux avisos de guerre de première classe armés et approvisionnés.

Fait double à la ville de Paris : le septième jour de mars 1889.

Signé : Marquis de BUSIGNY
Charles LAFORESTRIE.

Et voilà les moyens que les Nordistes n'ont cessé de mettre en œuvre depuis qu'ils se sont proclamés en révolte. Ils ont soudoyé plusieurs journaux d'Amérique et d'Europe. Ils ont lancé les nouvelles les plus fantaisistes, à tel point que parfois en France on croyait que Port-au-Prince était détruit, que les troupes du Nord marchaient sur la capitale et que M. Légitime était en route pour Kingston. Singulière fatalité ! les canards que les rebelles télégraphiaient aux journaux de France il y a quatre mois, sont bien près aujourd'hui de se transformer en réalité. Légitime n'est pas tombé, mais son pouvoir est bien chancelant, et les Nordistes sont à huit lieues de Port-au-Prince.

SALINIS.

LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-ITALIENNES

SITUATION PRÉSENTE DE L'ITALIE

A plusieurs reprises la *Revue* s'est occupée de la situation faite au négoce italien par la dénonciation du traité de commerce. Mais, jusqu'ici, tout en invoquant des témoignages absolument dignes de foi, tout en utilisant les statistiques italiennes elles-mêmes, on n'avait pu s'étayer de l'opinion d'un tiers à la fois compétent et désintéressé. Cette lacune est désormais comblée, aux conditions les moins discutables, puisque l'ambassade d'Angleterre à Rome,

Digitized by Google

dans un rapport rendu public, fait ressortir, par l'irréfutable éloquence des chiffres, combien a été désastreuse pour la péninsule, au point de vue économique, la mesure prise par le cabinet Crispi.

Il suffit de jeter les yeux sur le recueil des « Consular reports » pour connaître toute la valeur de ceux-ci ; même, il n'est pas rare de voir ces travaux partager avec ceux des agents français et belges les honneurs du « démarquage ». Aussi serait-ce atténuer la portée du document anglais que d'en modifier la forme, si expressive, dans sa concise aridité. Nous donnons donc le résumé du « return » de l'ambassadeur britannique tel qu'il figure au *Times* (1) où il a été inséré après lecture en plein Parlement.

« Les importations de l'Italie, » dit l'organe de la cité, « se sont élevées en 1888 à £ 49,658,155 contre £ 67,567,830 en 1887, soit £ 17,909,675 en décroissance, ou plus d'un quart. Les exportations ont atteint en 1888 à £ 38,696,518 tandis qu'elles étaient de £ 44,492,836. Le décroissement total du commerce en 1888, a dépassé 23 1/2 millions de livres sterling. Sur les dix-sept catégories, dans lesquelles sont divisées les importations, seize montrent une décroissance marquée comme valeur, seules les poteries, verreries, pierres, terres, montrent une légère augmentation s'élevant à £ 40,000. La diminution pour les céréales est la plus importante; pour les minéraux et les métaux elle s'élève à près de £ 2,000,000 ; pour la soie de £ 1,750,098; pour les denrées coloniales, la droguerie et le tabac de £ 1,725,891 ; pour les cotonnades de £ 1,688,983. L'activité qui règne par toute l'Italie, dans la fabrication du fer combinée avec une augmentation sans cesse croissante de l'importation du charbon, montre que cette branche d'industrie se trouve dans des conditions florissantes ; mais d'autre part il n'y a aucun symptôme apparent que la production nationale ait augmenté par la mise en application du nouveau tarif général. Bien au contraire, des signes de stagnation se font voir partout, aussi bien pour l'exportation que pour l'importation, et quoique ceci puisse s'expliquer par la suspension du travail pendant le courant de l'année dernière, aussi bien dans la bâtisse que dans la construction des voies ferrées, la véritable cause de la décroissance du commerce peut être attribués à la rupture des relations commerciales avec la France.

Le rendement de l'exportation en vins, huiles, spiritueux, a baissé de £ 2,783,422. Les prix du vin et de l'huile ont considérablement diminué. Les métaux précieux ont perdu de £ 1,230,658, l'exportation des céréales £ 1,180,020. Le commerce avec la Grande-Bretagne n'a pas beaucoup souffert, les chiffres des deux années 1887 et 1888 sont les suivants : Importation £ 7,800,000 et £ 7,500,000; l'exportation, £ 3,072,074, et £ 3,000,000. Les introductions de charbon et de fonte en gueuse ont augmenté, mais celles des rails, du fer, de l'acier laminé, de l'acier, du coton, du chanvre, du lin, et de la jute ont fléchi. Les envois en Angleterre des

(1) *Times* du 30 mai 1889.

Digitized by Google

œufs, des essences, du vin et de l'huile ont progressé, tandis que celles des végétaux, du soufre, des acides, des tissus de soie et des marbres ont diminué considérablement. »

Est-il nécessaire d'appuyer ces données de quelques réflexions ? Elles nous semblent à peu près inutiles, surtout si le lecteur veut bien se reporter aux articles publiés à ce sujet (1) et dont les prévisions et conclusions sont pleinement confirmées par le plus impartial des témoignages.

Un mot seulement, à titre de corollaire obligé. La France l'a montré; elle peut, en toute quiétude, attendre que les gouvernants italiens, s'inspirant à un plus juste *critère*, selon l'expression favorite des écrivains d'outre-Alpes, abandonne enfin un régime dont elle est seule à souffrir.

Depuis le 1er mars dernier, plus d'une illusion peut-être sincère a été démentie par la brutalité des faits ; et les économistes officieux ont renoncé à soutenir, contre l'évidence, leurs thèses favorites. Nous n'en voulons qu'un exemple. — On avait été jusqu'à exprimer l'opinion que, le marché français étant fermé aux vins italiens, ceux-ci non seulement seraient acquis par d'autres spéculateurs que les nôtres, mais supplanteraient même les bordeaux et les mâcon, sur les places extérieures. On avait compté sans les raisons de fond qui rendaient ce revirement impossible, surtout du jour au lendemain ; ces raisons nous les avons déjà indiquées. N'y revenons point pour éviter des redites, et constatons simplement que, d'après certains renseignements, le vin *inconservable* a dû être coulé, cet automne, pour rendre disponible la place nécessaire aux produits de la nouvelle vendange.

Un mot encore. Le récent voyage de Berlin n'est pas pour améliorer la situation ; les dépenses militaires se sont accrues et le système de mobilisation de l'armée italienne va être remanié par des officiers allemands. Voulant, de propos délibéré, nous renfermer dans l'examen des faits économiques, nous ne dirons point quelle doit être la conséquence presque assurée de cette dernière décision; mais comme, désormais, et chaque jour davantage, les événements politiques se solidarisent plus intimement avec les phénomènes commerciaux, nous sommes en droit de craindre que les perspectives d'une entente économique soient plus reculées encore qu'avant l'entrevue des souverains d'Allemagne et d'Italie.

Notre souhait le plus ardent est, d'ailleurs, de voir nos pronostics réfuté, par le dénouement final, car rien ne nous tient plus à cœur que l'accord de deux peuples à la cordiale entente desquels le *misogallisme* de quelques-uns met seul obstacle.

ALBERT NEMO.

---

(1) *Revue Française*, tome IX, page 65, 15 janvier 1889 (n° 62).

Digitized by Google

UN VOYAGE DANS LE SUD DU MAROC

EXPLORATION J. THOMPSON (1)

Jusqu'à ces dernières années, on en était réduit pour le Maroc aux observations d'un voyageur maure, Léon l'Africain, surtout en ce qui concerne le Maroc central et la chaîne de l'Atlas. Les Portugais, qui ont occupé le pays à plusieurs reprises, ne nous ont, non plus, laissé aucune relation sur ce pays. En 1871, sir Joseph Hooker et M. Ball, dans une rapide excursion, ont recueilli d'intéressants détails, surtout au point de vue botanique et géologique. Mais en dehors du voyage de M. de Foucauld, 1883, il n'y a pas eu d'exploration importante de la région; aussi, en vue de combler les lacunes de nos connaissances à ce sujet, M. J. Thompson, accompagné de M. Harold Chrichton-Browne, a-t-il entrepris l'an dernier, 1888, de visiter la région sud du Maroc et en particulier l'Atlas. En dépit des obstacles provenant des difficultés du voyage et surtout de la mauvaise volonté des autorités ainsi que de son escorte, M. J. Thompson a pu recueillir de précieux renseignements sur une région jusqu'ici presque inconnue.

Avant de pénétrer dans l'intérieur des terres, M. Thompson se rendit d'abord par terre de *Casabianca* à *Saffi* et *Mogador*. Il eut à traverser les plaines d'*Abda* et *Dukalla* jusqu'à la rivière *oued Tensiff*, un plateau de 500 pieds d'altitude au plus et constitué surtout par des sables coquilliers tertiaires, sans arbres, mais couvert d'herbes et de palmiers nains et à population très clairsemée. Au delà de l'*oued Tensiff*, le tertiaire disparaît et est remplacé par un terrain disloqué de calcaires crétacés et de schistes, couverts de forêts d'*Argania* et que domine le *Djebel Hadid* (montagne de fer). Puis on rencontre, à partir de *Shiedma*, des plaines qui sont stériles et dont le sol est recouvert d'une croûte de particules crétacées agglomérées.

Quand on a dépassé le *Djebel-Hadid*, on aperçoit dans le lointain la chaîne de l'Atlas vers l'Est et Mogador au milieu des dunes de l'Ouest.

Le retour de *Mogador* à *Saffi* se fit d'abord, suivant la direction E.-N.-E, à travers les dunes, jusqu'à ce qu'on arrivât à une région rocheuse, couverte d'argans et de genêts. On traversa ensuite un deuxième plateau, en prenant la direction N., pour gagner la *Kasbah* (château) du caïd de Shiedma et de là arriver au *Djebel-Hadid*. Pendant l'ascension de cette montagne, M. Thompson examina les anciennes mines de fer qui lui parurent être le dépôt des sources chaudes dans des fissures et crevasses éruptives. Du *Djebel-Hadid*, le retour à Saffi eut lieu en traversant la *Tensift* et la plaine d'*Abda*.

Se débarrassant alors de son escorte qui ne lui avait causé que des ennuis, pour en prendre une autre qui ne valut pas mieux, M. Thompson se dirige sur *Maroc* en traversant le diluvium marin d'*Abda* et arrive sur le plateau

(1) Voir *Revue Française*, t. VIII, p. 353, n° 54. 15 septembre, 1888.

Digitized by Google

de *Beled Hummel*, constitué par des schistes crétacés très puissants, rouges et pourpres: c'est une région sans arbres, très fertile et cependant peu peuplée. Sur sa route, il longe le lac *Zima*, dont la salure est due à des sources chlorurées, comme on en trouve partout où existent des schistes pourpres developpés.

A partir du lac *Zima*, le *Beled Hummel* change d'aspect par l'apparition d'argiles grises friables et d'autres roches métamorphiques, jusqu'à ce qu'on arrive aux *Djebelet* (petites montagnes, par opposition au *Djebel* ou *Djebel-Tilj*, Atlas): ce sont des montagnes très escarpées, aux sommets dénudés, parallèles à la chaîne de l'Atlas et qui délimitent au N. la plaine de Maroc.

Maroc, avec sa tour de *Kutubia* qui témoigne à la fois de la splendeur passée et de la décadence actuelle de la ville, se trouve au milieu d'une plaine qui paraît être le lit d'un ancien lac desséché et qui offre de nombreux palmiers et des jardins verdoyants. La chaîne de l'*Atlas*, qui émerge brusquement de la plaine en terrasses irrégulières superposées, domine la contrée et laisse voir son couronnement de pics neigeux.

A ce moment commençait la partie vraiment difficile du voyage; car, si M. Thompson avait réussi à obtenir un passeport du sultan qui lui assurait protection dans tout le bas pays, ce firman de S. M. shérifienne lui interdisait absolument de pénétrer dans la partie montagneuse, juste celle que le voyageur tenait le plus à aborder. M. Thompson entrait, à ses risques et périls, dans la région jusqu'ici inexplorée, et le succès de son entreprise dépendait de la manière dont elle serait conduite.

Avant d'aborder l'exploration des hauts pics de l'Atlas, principal objectif du voyage, et pour dépister les autorités de Maroc, M. Thompson se décida à aller d'abord vers l'E., à *Demnat*, par *Sidi-Rehal*, où il constata que la base des montagnes est constituée par des dykes de basalte. Une vallée tortueuse, couverte de callitris et de genévriers, l'amena dans la vallée de *Demnat*, qui lui offrit un panorama admirable de l'Atlas: la plaine offrait une riche végétation de roses, chèvrefeuilles et genévriers entremêlés à des oliviers et à des vignes, tandis que les terrasses des hauteurs étaient couvertes de tapis de fleurs et de champs d'orge. Un excellent système d'irrigation entretient la fertilité autour de *Demnat*, dont la tour se dresse sur un éperon de l'Atlas.

Une première excursion aux environs de *Demnat* amena le voyageur à *Iminiféri*, remarquable par un pont naturel dont l'arche, haute de 200 pieds, résulte d'un dépôt de calcaire, qui a fini, comme à Saint-Alyre, par atteindre l'autre versant de la vallée. Ce pont est en même temps aqueduc, car le ruisseau qui l'a formé coule à sa partie supérieure et vient tomber en cascade à son extrémité; tous les rochers du voisinage sont couverts d'euphorbes à gomme, *Euphorba resinifera*, seule localité où M. Thompson ait rencontré cette plante. En remontant la vallée hérissée de crêtes nombreuses formées de couches de calcaire crétacé, tandis que les creux intermédiaires correspondent à des bandes de schistes rouges ou de sandstone

Digitized by Google

M. Thompson arrive à la partie supérieure, où les couches crétacées se redressent en pics de 6,000 à 7,000 pieds, dont le plus élevé porte les ruines d'un monument qu'on dit chrétien, mais qui est certainement d'une époque antérieure.

Une deuxième excursion, à laquelle le caïd de *Demnat* s'était opposé d'abord, amène M. Thompson à *Tasimset*, où croissent de magnifiques noyers et où de superbes cascades se précipitent de toutes les hauteurs ; au-dessus, s'élève un pic de 6,000 pieds, d'où on a une vue étendue sur la gorge profonde du *Tessaout* et sur le village de *Tafrint*, que dominent des pics neigeux. Dans cette région, il paraissait évident que les calcaires crétacés constituaient, non seulement les rangées basses des montagnes, mais aussi la masse centrale de la chaîne.

Le succès de l'expédition de *Demnat* était d'un bon augure pour la suite du voyage, d'autant mieux que M. Thompson put s'assurer du concours d'un interprète juif, qui n'était pas de connivence avec les gens de son escorte pour entraver toutes ses résolutions.

Revenu à *Tezert*, à moitié chemin environ de Maroc, M. Thompson, prenant la fatigue pour prétexte, se débarrasse pour quelques heures de son escorte et parvient, sans que ses gens s'en doutent, à s'entendre avec le caïd, sous le prétexte d'une lettre du Sultan destinée au caïd de *Glauwa*. Il entraîne son escorte stupéfaite dans la direction du Sud et l'amène aux vallées du *Lar* et de *Lemulha*, creusées dans des schistes pourpres que recouvrent çà et là des taches de verdure et de broussailles.

Arrivé à la rivière de *Gadat*, M. Thompson en remonte le cours à travers la montagne, entre des parois d'argile rouge où croissent abondamment des callitris, des genévriers et des chênes verts ; le chemin était des plus difficultueux, surtout vers le haut de la vallée, où l'on trouve le sandstone rouge entrecoupé de schistes rouges et blancs ; la contrée est inhabitée. A la hauteur de *Zarktan*, le *Gadat* se bifurque ; là, on a une vue splendide sur des pics neigeux , formés de roches rouges et pourpres contrastant avec le vert de la végétation.

De *Zarktan* à *Glauwa*, un chemin tortueux conduit au pied de la crête de l'Atlas. Par la vallée d'*Adrar-n-iri*, on arrive dans le *Titula*, pays désolé et rappelant Aden par sa stérilité et qui est constitué par du sandstone et des quartzites couleur de rouille, mêlés à des schistes gris et noirs ; ni arbres, ni herbes. L'aspect désolé est celui d'un cratère éteint.

Pour parvenir au col de *Tizin Teluet*, alt. 8,321 pieds, il faut escalader des moraines et des roches erratiques, mais on jouit d'un panorama immense, mais sans pittoresque : au N., sur le bassin du *Gadat*, la plaine de Maroc et les montagnes de *Rahamna* et du *Srarna ;* au S., sur le bassin du *Draa*, sans qu'on puisse voir l'Anti-Atlas ; on aperçoit seulement un plateau de 7,000 à 8,000 pieds, auquel ses schistes friables donnent une coloration gris sombre et qui ne porte aucune trace de forêts ou de végétation, et sur lequel on distingue seulement le village de *Teluet*, dans une dépres-

Digitized by Google

sion qui paraît être le lit d'un ancien lac. Des deux côtés, des montagnes surplombent d'environ 2,000 pieds.

Dans la vallée de *Teluet* se trouve la *Kasbah* du caïd de *Glauwa*, qui reçut les voyageurs pendant plusieurs jours, mais les retint en quelque sorte prisonniers et mit tout en œuvre pour prévenir toute excursion au voisinage de sa résidence. Dans une tentative que fit M. Thompson pour explorer quelque point du voisinage, il se vit arrêté par une bande de montagnards armés qui le forcèrent à revenir sur ses pas, car toute résistance aurait pu avoir les conséquences les plus funestes.

Ne pouvant compter sur le concours de son escorte et devant renoncer à tout espoir de séduire le caïd par des cadeaux ou des promesses, M. Thompson dut rétrograder par le *Tizi-n-Teluet* et redescendre la vallée de *Gadat*. Un peu au sud d'*Enzel*, il abandonna la vallée de *Gadat* pour se diriger droit sur *Misfiwa*, où, grâce à l'absence du caïd, personne n'ayant eu vent de sa mésaventure à *Glauwa*, il put arriver à *Amsmiz*, en passant par le *Garguri*.

M. Thompson se dirige ensuite sur les montagnes de *Gindafy*, en remontant le cours du *Wad-Amsmiz*; ici l'Atlas diffère de ce qu'il l'avait vu auparavant: les terrasses extérieures dominent brusquement la plaine de 4,000 pieds et sont constituées, sur le côté est de la vallée, par des schistes métamorphiques disloqués par des filons de porphyre, tandis que l'autre versant est formé de calcaires compacts et de sandstone en couches droites et égales.

Après avoir atteint le *Djebel-Tezah*, grand pic assez mal nommé, car *Tezah* signifie *col*, le voyageur suit pendant quelques milles une vallée étroite, très disloquée, qui finit par des pentes abruptes, et il arrive à l'axe de la chaîne, dont l'ascension lui offre de grandes difficultés. Il parvient cependant au sommet du *Tizi Nemiri*, alt. 9,962 pieds, où il éprouve un grand désappointement: en effet, au lieu de dominer immédiatement le versant S. de la chaîne, comme il s'y attendait, il trouve la vallée profonde et longue de l'*oued Nyfis* qui fait un coude et court parallèlement à la chaîne. Il fallut donc opérer, heureusement sans accidents, une descente des plus difficiles, des plus dangereuses et de plus de 5,000 pieds pour arriver à la *Kasbah de Gindafy*. La vallée forme une sorte de poche dont les parois de sandstone rouge se redressent presque verticalement, comme si une section de roches crétacées avait été engagée et comprimée entre deux plissements de la chaîne.

Les deux premiers jours, les relations furent des plus amicales avec le caïd, ce qui permit au voyageur d'explorer la vallée de l'*oued Agandice*, une des plus grandioses de la chaîne de l'Atlas, fermée des deux côtés par des calcaires cristallins, ou des massifs et des couches de sandstone disposés en falaises escarpées et se terminant en pics dentelés ou en rocs tabulaires hauts de 4,000 pieds. Le fond de la vallée est couvert de lentisques, de frênes, de noyers et d'amandiers, tandis que sur les versants croissent abondamment des callitris et des chênes verts.

Digitized by Google

Malheureusement, certaines indiscrétions des Maures qui accompagnaient M. Thompson éveillèrent les soupçons du caïd, qui retint les voyageurs prisonniers dans leurs tentes, si bien que, ne pouvant rien en obtenir, M. Thompson se décida à rebrousser chemin, s'estimant très heureux de pouvoir rentrer à *Amsmiz* par la gorge du *Nyfis*, au lieu de reprendre le chemin qui l'avait amené à *Gindafy*.

En traversant le *Tizi-Nemiri*, et pendant son séjour dans le *Gindafy*, M. Thompson avait aperçu vers l'ouest un magnifique pic neigeux qu'il eut le plus grand désir d'explorer. Aussi, sous prétexte d'une excursion à *Marossa*, il dépassa cette localité et, se dirigeant vers l'est, contourna la base du mont *Erduz*, et sans prendre souci des objurgations du soldat chargé de l'accompagner et surtout de ne pas lui laisser dépasser certaines limites, non plus que des remontrances de ses serviteurs effrayés de pénétrer dans un district plus qu'à moitié indépendant, il parvint au sommet, 12,734 pieds, du *Djebel-Ogdimt*, d'où il eut une perspective immense. Au S. et au pied de la pente, 10,000 pieds plus bas, le cours de l'*Oued-Sous* et de ses tributaires; plus loin le *Ras-el-Oued* et dans le lointain la chaîne de l'*Anti-Atlas* dont le sommet tabulaire formait l'horizon d'une ligne presque droite. A l'est, au nord et à l'ouest, c'était un assemblage presque inextricable de pics neigeux, de sommets dénudés, entrecoupés de vallées et de gorges profondes. Mais le voyageur ne put jouir longtemps de cet admirable spectacle, car il fut presque aussitôt délogé par des bandes armées de montagnards, et ce fut une grande chance de n'avoir pas été tué. Il revint donc par la vallée du *Nyfis* et put rentrer deux jours après à *Amsmiz* par une route nouvelle, et de là revenir à *Maroc* où il fut obligé de séjourner beaucoup plus longtemps qu'il n'en avait d'abord l'intention.

En quittant définitivement *Maroc*, M. Thompson se dirigea sur l'*Urika*, où un cordon de montagnards armés l'empêcha encore de faire, comme il l'aurait désiré, l'ascension du pic *Miltsin* au-dessus des sources de la *Misfiwa* et de l'*Urika*. Il gagna alors *Asni* sur le *Reraya*, visité, avant lui, par sir J. Hooker, qui a exploré la branche ouest du *Reraya* et fait l'ascension du *Tizin-Tagherot*. Remontant la branche orientale, l'*oued Iminnen*, jusqu'au village du *Tashdirt*, d'où il put faire l'ascension du *Tizi-Likumpt*, alt. 13,151 pieds, et où il fut très surpris de voir devant lui une branche de l'*oned Urika* courant parallèlement à la chaîne. A l'O.-S.-O. se dressait le *Djebel-Tamjurt*, dominant toute la chaîne, de 1,500 à 2,000 pieds; mais dégoûté par tous les ennuis qui ne cessaient de lui arriver, et n'espérant plus triompher de tous les obstacles qui lui étaient sans cesse suscités, M. Thompson revint à Asni et de là à *Amsmiz*, en traversant l'éperon du *Gurguri*. Contournant la base des montagnes, de *Mzura* à *Duegani*, pour gagner l'*oued Kehira*, où il quitta la plaine de Maroc, le voyageur arriva à *Imintanut*. Le pays était en pleine guerre civile à l'occasion de la mort du caïd de *Mutga*, et on n'entendait parler que de meurtres et de pillages. Le moment était donc aussi mauvais que possible pour des voyageurs, étant donnée

Digitized by Google

surtout la couardise de leur escorte. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, M. Thompson quitta la vallée de l'*oued Imintanut*, pour entrer dans celle de l'*oued Msira*, d'où, par un col de 4,757 pieds, il entra dans une vallée tributaire de l'*oued Sous:* à gauche, se dressaient des montagnes couvertes de broussailles et formées de roches métamorphiques atteignant une altitude d'environ 6,000 pieds, tandis qu'à droite les escarpements du plateau de *Mutga* et *Haha* n'atteignaient que quelques centaines de pieds et montraient des couches de sandstone rouge stérile et en lignes droites.

Le voyageur en avait fini avec l'Atlas, la différence géologique en était une preuve; la végétation des argans, qui se montraient de nouveau, confirmait les indications géologiques. Bientôt, en effet, après avoir aperçu les pics d'*Ida M'hamoud* et *Ida-Usiki*, d'une altitude de 8,000 à 10,000 pieds, dernières sommités occidentales de la chaîne de l'Atlas, et avoir constaté comment les sandstones crétacés sont disposés sur les flancs de la chaîne; pressé, d'ailleurs, de quitter une région en insurrection, M. Thompson entra dans le bassin de l'*oued Sous*, qu'il trouva encore plus bouleversé par suite de la révolte des Arabes *Houara*. Il put heureusement, sans avoir rencontré ces pillards, arriver à *Agadir*, et de là gagner *Mogador* en suivant la côte.

M. Thompson comptait compléter ses explorations, en partant cette fois de *Fez;* mais une dépêche qui l'appelait à diriger une expédition, en vue de secourir Emin-Pacha, lui fit adandonner tous ses projets et quitter au plus vite le Maroc.

Proceed, Roy. Geogr. Soc., janv. 1889, XI, 1, et Bulletin de la Société languedocienne de géographie.)

J.-L. Soubeiran.

LE SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE A L'EXPOSITION

La direction du Service géographique de l'Armée a eu l'excellente idée de publier une *Notice* étendue, qui complète la fort intéressante exposition des objets qu'elle a exposés, tant à l'Esplanade des Invalides qu'au Champ de Mars (1), et qui permet de saisir toute la valeur et tout l'intérêt de ces objets.

Cette Notice, rédigée avec soin et éditée avec luxe, comprend deux parties. La première est consacrée à l'exposé de quelques documents historiques et de renseignements indispensables concernant les instruments et les spécimens carto-géographiques exposés ; la seconde est constituée par une série d'extraits de ces cartes, au nombre de vingt-sept, allant depuis la carte des Pyrénées, due à Roussel, en 1730, jusqu'à la carte d'Afrique au deux-millionièmes, tout récemment dressée. Cet ensemble donne une idée satisfai-

(1) L'exposition du Service géographique de l'Armée est groupée dans la classe 66 (exposition militaire). Cependant ce Service figure également dans la classe 15 (instruments de précision) et dans la classe 16 (produits cartographiques).

Digitized by Google

sante des progrès réalisés en cartographie dans ces deux derniers siècles, et quand l'Exposition aura disparu, on pourra retrouver dans cette Notice, qui restera, le principal intérêt offert par les murailles du pavillon de l'Esplanade des Invalides (1).

Voici d'ailleurs comment les auteurs de cette publication nous guident dans cette exposition du Service géographique de l'Armée et nous renseignent sur les objets qu'elle contient. Comme on sait, cette exposition se divise en exposition rétrospective et en exposition moderne. Chacun de ces deux groupes se subdivise lui-même en deux parties bien distinctes : les instruments et les cartes.

Les *instruments* exposés correspondent à toutes les branches de l'art de lever le terrain, depuis les mesures de haute précision destinées à l'établissement du canevas d'une carte jusqu'aux plus petites opérations du lever de détail et du nivellement.

C'est à l'ancienne Académie des sciences qu'appartient l'honneur d'avoir exécuté les premières grandes opérations géodésiques destinées à faire connaître la forme et les dimensions du sphéroïde terrestre.

En 1669, Picard exécutait pour la première fois la mesure d'un degré du méridien de Paris ; peu de temps après, Dominique Cassini étendait cette mesure à toute la partie de méridien qui traverse la France. Quelques années plus tard, des astronomes français mesuraient, les uns aux Pérou, d'autres en Laponie, des arcs de méridien situés à des latitudes différentes. Plus tard encore, Cassini de Thury revisait la méridienne de France ; La Caille allait vérifier la longueur de l'arc d'un degré au cap de Bonne-Espérance.

En 1790, Delambre et Méchain déterminaient de nouveau la grande méridienne de France jusqu'à Barcelone dans le but d'obtenir la longueu d'un arc de méridien qui permît d'emprunter aux dimensions de la terre, d'après les idées alors reçues, l'unité fondamentale du système métrique. Bientôt après, cette méridienne fut prolongée par Biot et Arago jusqu'aux Baléares.

Les ingénieurs géographes ont recueilli l'héritage des astronomes de l'Académie des sciences et étendu leur œuvre magistrale. C'est sur la grande chaîne de triangles qui se prolonge sans interruption de Dunkerque à Formentera qu'ils ont appuyé les opérations géodésiques de premier ordre, servant de base à la grande carte de France à 1/80 000e, et qu'ils ont commencé à établir cet immense réseau qui, continué, à partir de 1831, par les officiers du corps d'État-major, constitue les triangulations de deuxième et de troisième ordre dont les mailles serrées couvrent toute la surface du territoire. Une pléiade de savants, parmi lesquels il faut citer en première

(1) Une broch. in-8o de 65 pages, avec planches et cartes noires et en couleurs ; Paris, Baudoin, 1889.

Digitized by Google

ligne : Brossier, Brousseau, Henry, Bonne, Puissant, Corabœuf, Peytier, Testu, ont attaché leurs noms à ces remarquables opérations.

Pendant longtemps les méthodes d'observations et de calcul inaugurées par Delambre et appliquées avec succès par les ingénieurs géographes ont été considérées comme atteignant les dernières limites de la perfection. A l'étranger, elles ont servi de point de départ aux nouvelles méthodes imaginées par Gauss et Bessel.

Mais l'introduction dans la science géodésique de ces méthodes nouvelles et les progrès réalisés dans les instruments par l'art du constructeur ont amené les triangulations modernes à un tel degré de précision que les incertitudes et les erreurs subsistant dans l'ancien réseau français ne pouvaient plus être admises.

Dans le but de les rechercher et de les faires disparaître, le ministère de la guerre donna, en 1869, au Dépôt de la guerre, sur l'initiative du Bureau des longitudes, l'ordre d'entreprendre une nouvelle mesure de la méridienne de France. Cette mesure, poursuivie sans interruption pendant dix-huit ans sous la direction du général Perrier, est aujourd'hui achevée. Elle sera complétée par une mesure nouvelle des portions de chaîne, assez rares d'ailleur, du réseau français où cette nouvelle méridienne a révélé des erreurs. L'œuvre de revision du canevas de la carte de France sera complétée par des mesures de latitudes, longitudes et azimuts, dont une partie est déjà effectuée.

Pour l'exécution de ces divers travaux de hautes précision et du canevas de la carte nouvelle d'Algérie et de Tunisie, le Service géographique a dû renouveler son matériel d'observation. La méthode de la réitération a remplacé, dans les instruments destinés aux mesures d'angles, la méthode de la répétition ; les appareils destinés à la mesure des bases ont été construits sur un nouveau principe dû à Porro : on a emprunté aux astronomes leurs instruments les plus délicats et leurs méthodes les plus parfaites pour la détermination des coordonnées. C'est de l'ensemble de ces perfectionnements que sont sortis les instruments dont la remarquable collection forme une des parties de l'exposition du Service géographique.

Les *Spécimens cartographiques* ont été choisis de manière à constituer une sorte d'histoire générale de la topographie en France depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à l'époque actuelle.

Dans l'exposition rétrospective, on a réuni toutes les œuvres qui ont précédé la publication, en 1833, de la 1re livraison de la grande carte de France au 80,000^e. L'exposition moderne se compose de toutes les cartes parues depuis cette époque. Cette division s'explique par ce fait que la carte de l'État-major marque une véritable révolution dans l'histoire de la topographie.

Au XVIIe siècle et pendant une partie du XVIIIe, le figuré du terrain était exprimé sur les cartes comme sur des vues en perspective cavalière. Cette méthode, qui a conservé longtemps des partisans parmi les géographes distingués, consistait à projeter ou à mettre en perspective le contour apparent

Digitized by Google

des montagnes sur de petits plans inclinés rabattus ensuite et confondus avec le plan horizontal. On avait étendu ce procédé à la représentation des rochers, des arbres, des villes, des villages et d'une foule d'autres objets, alors même que leurs formes et la grandeur de l'échelle auraient permis de les dessiner par leurs traces horizontales. La carte du Haut-Dauphiné et du comté de Nice, par Bourcet (1760), est le type des cartes exécutées suivant ce premier système.

Un autre artifice, utilisé déjà avant Bourcet, est celui des *lignes de plus grande pente*. On imagine, par la pensée, les courbes que décriraient, sur les surfaces du terrain, des gouttes de pluie ou d'autres corps soumis aux lois de la pesanteur ; on détermine à vue les projections de ces courbes, et c'est par ces projections qu'on désigne les courbures variées des hauteurs, dont elles représentent dans toutes les directions les pentes les plus rapides. Cette méthode, inaugurée par Masse, ingénieur du roi, dans sa carte du Poitou, est celle dont s'est servi Cassini pour sa carte de France.

Les ingénieurs géographes perfectionnèrent ce deuxième mode de représentation de terrain et adoptèrent les principes de la lumière oblique qui donne un relief puissant aux accidents du sol. La carte des Chasses et la carte de l'île de Corse au 100,000e peuvent être considérées comme leurs œuvres les plus remarquables.

La carte de France au 80 000e est le type d'un quatrième système de représentation du sol qui n'est, en réalité, qu'une modification du système mis en pratique par les ingénieurs-géographes. La hachure, tracée toujours suivant les lignes de plus grande pente, est fractionnée et soumise à un diapason ou échelle de pentes, établi mathématiquement d'après l'inclinaison des pentes : la lumière est supposée frappant verticalement la surface du sol et non plus obliquement.

Depuis une vingtaine d'années, la méthode de figurer le terrain par les courbes horizontales tend à remplacer la précédente.

En outre, l'époque actuelle semble préférer les cartes imprimées en plusieurs couleurs et rechercher les moyens d'exécution rapides. Par suite, la gravure sur cuivre se trouve délaissée et remplacée souvent par la gravure sur pierre ou sur zinc et par l'héliogravure.

Nous devons maintenant attirer l'attention sur cette magnifique carte de la France au 80 000e, qui est vraiment l'honneur de cette exposition.

L'exécution de la nouvelle carte de France, destinée à remplacer la carte de Cassini reconnue insuffisante, a été prescrite par ordonnance royale du 6 août 1817. Les opérations géodésiques et topographiques commencèrent simultanément le 1er avril 1818 ; la géodésie des 1er et 2e ordre était terminée en 1854, la triangulation de 3e ordre en 1863, les levés topographiques en 1866, la gravure en 1882. Les minutes au 40 000e ont été exécutées par les officiers du corps des Ingénieurs-géographes et du corps d'État-major, les réductions au 80 000e par les dessinateurs du Dépôt de la guerre.

Ce qu'il y a de plus frappant dans cette œuvre remarquable, dont la

Digitized by Google

surface gravée couvrirait plus de 100 mètres carrés, et qui représente plus de 5,000 années de travail fournies par près de 800 officiers ou artistes, géodésiens, topographes, dessinateurs et graveurs, c'est l'homogénéité, l'harmonie qui en caractérisent l'exécution. Les 273 feuilles qui la composent, gravées par plus de 65 artistes, paraissent exécutées par la même main.

Complètement livrée au public, elle est soumise à une revision périodique sur le terrain et constamment tenue à jour au moyen de l'édition zincographique. Les dimensions de la carte de France au 80 000e, 13m,20 de large sur 12m,30 de hauteur, n'ont pas permis d'en faire figurer l'assemblage complet. Le spécimen exposé représente la frontière des Alpes, depuis Grenoble jusqu'à Nice.

Terminons enfin par quelques mots sur un important essai d'une nouvelle carte topographique de la France à l'échelle du 50 000e, où la montagne est figurée par des courbes de niveau équidistantes, relevées d'estompe. Le spécimen comprend la frontière nord-est, depuis Metz jusqu'à Montbéliard. La carte entière se composerait, si elle était exécutée, de 950 feuilles de 64 centimètres de base sur 40 de hauteur.

Elle n'est autre chose que la reproduction, à l'échelle du 50 000e, des minutes des levés exécutés sur le terrain, à l'échelle du 40 000e, par les officiers d'État-major, *complétées d'après des travaux récents sur le terrain*. Elle est gravée sur zinc en six couleurs. La couleur *rouge* est attribuée aux habitations et aux voies de communication entretenues régulièrement et toujours carrossables; le *noir* est affecté aux écritures, aux chemins qui ne sont pas toujours carrossables, aux limites administratives, aux divisions de culture; les eaux sont représentées en *bleu;* les bois, en *vert*; les courbes de niveau, en *bistre éteint* (brun minéral); l'estompe, en *gris bleuté*. L'équidistance des courbes horizontales régulières qui expriment les formes de terrain est de 10 mètres, et les traits qui les représentent sont tracés légèrement pour empêcher que la montagne ne voile les détails de la planimétrie.

Au point de vue pratique envisagé d'une façon générale, cette carte présenterait des avantages certains sur la carte au 80000e. L'emploi de différentes couleurspour la représentation de la planimétrie et de la montagne, la grandeur de i'échelle, en rendent la lecture facile pour tous. *Le figuré du terrain par des courbes horizontales équidistantes ne masque plus, comme le font les hachures, surtout dans la haute montagne, les détails de la planimétrie*, et ce mode de représentation permettrait, dans l'avenir, aux ingénieurs, aux géologues, etc. d'utiliser immédiatement pour leurs travaux les feuilles livrées au public, en les affranchissant de l'obligation, à laquelle ils ont été soumis jusqu'à ce jour, d'avoir recours au *Service géographique* pour obtenir des cartes avec courbes des minutes au 40 000e de la carte de l'État-major.

L'usage exclusif des courbes de niveau pour le figuré de la montagne présente l'inconvénient d'écraser le relief et d'uniformiser les divers accidents du sol au point d'en rendre la comparaison presque impossible.

Si, en effet, dans les pentes très accusées, le simple rapprochement des

Digitized by Google

courbes suffit pour donner un certain relief aux formes du terrain, il n'en est pas de même dans les parties moyennement accidentées. Là l'œil a de la peine à les suivre, les formes deviennent insaisissables, et la lecture de la montagne ne peut s'effectuer qu'au prix d'une étude longue, pénible et sans utilité. En un mot, le modèle du terrain, l'expression plastique, si bien rendus par les hachures sur la carte de l'État-major, font absolument défaut sur le spécimen de la carte de France au 50 000e sans estompe.

Pour obvier à cet inconvénient, qui se retrouve d'ailleurs dans toutes les cartes où l'on ne se sert que de courbes de niveau pour le figuré de la montagne, le Service géographique a cherché à obtenir le modelé du terrain par un estompage méthodique, fondé sur l'hypothèse de la lumière verticale et réglé par un diapason où l'intensité de la teinte augmente en raison directe de celle de la pente.

En somme, cette exposition du Service géographique de l'Armée doit être classée parmi les plus intéressantes expositions particulières, et les objets qu'elle offre à la curiosité et à l'instruction du public font le plus grand honneur à l'activité, à l'habileté et à la science de nos officiers géographes.

(Revue scientifique.)

LES CHEMINS DE FER DU MEXIQUE

Il y a une dizaine d'années, l'unique chemin de fer digne d'être mentionné, au Mexique, était celui qui reliait le port de la Vera-Cruz à la capitale; mais, depuis 1880, a été créé dans le pays tout un réseau de voies ferrées, non moins célèbres déjà par les difficultés de leur établissement que par leur pittoresque parcours. Ces railways nouveaux, qui représentent une longueur de 15,000 kilomètres, dont 5,000 dès maintenant en exploitation, offrent un grand intérêt pour l'Allemagne, entre les mains de laquelle se trouve le plus gros du commerce mexicain; par malheur, la construction en a été trop précipitée, et il s'écoulera un long temps avant que ces lignes ne soient rémunératrices des dépenses qu'elles ont exigées. Comparé d'ailleurs à la superficie de la contrée, ce réseau est peu de chose encore, et il reste toujours d'immenses districts qu'on ne peut parcourir qu'en voiture ou à pied. Or, l'insécurité des routes mexicaines est fameuse. Jusqu'à ces derniers temps encore, quand il s'agissait de faire la paye aux ouvriers des fabriques, dans le voisinage même de la capitale, il fallait tout un déploiement de forces militaires, et il n'est pas jusqu'aux tramways des faubourgs qui ne se vissent attaqués par les malandrins. Aujourd'hui, les principales voies carrossables continuent d'être gardées par des

(1) On a lu, dans le dernier fascicule de la *Revue Française*, une étude importante de M. F. Bianconi sur les chemins de fer du Mexique. L'*Ausland* donne sur le même sujet les renseignements suivants, qui pourront être utilement rapprochés du document que la *Revue* a déjà publié.

Digitized by Google

patrouilles, ce qui n'empêche pas les coups de main d'y être si fréquents, que les journaux n'en parlent même pas. En 1885, le gouvernement mexicain envoya une députation d'officiers de la cité minière de Zacatecas au fameux chef de bande Eraclie Bernal, pour traiter avec ui des conditions d'un accommodement : une indemnité de 30,000 pesos (150,000 francs), fut versée à ce capitaine de routiers, qui reçut en outre, un brevet officiel de commandant dans l'État de Sinaloa *(Archives consulaires des États-Unis)*. Plus d'un officier actuellement au service a eu des précédents du même genre.

Si l'on considère la configuration du Mexique, ce puissant plateau central qui, des rives du Rio Grande à Mexico à Puebla, conserve une altitude moyenne de 2,300 mètres, et tombe à pic des deux côtés vers la mer, on comprend l'intérêt qu'il y avait à le sillonner de rails civilisateurs : de là, en premier lieu, la grande ligne du *Central Mexicano*, reliant la capitale, Mexico, au réseau yankee d'El Paso del Norte, sur le Rio Grande ; c'est une distance totale de 1,970 kilomètres, que les trains parcourent en 60 heures. Ce railway, qu'on avait pensé d'abord à faire passer par Durango, la cité la plus importante du plateau central, touche à Chihuahua, jadis la localité la plus isolée du pays, coupe par sa moitié orientale l'État de Durango (embranchement projeté vers le chef-lieu du même nom), traverse les États de Zacatecas et d'Aguas Calientes, puis celui de Jalisco (embranchement en construction sur Guadalajara, le chef-lieu), celui de Guanajuato (embranchement de 24 kilomètres déjà fait sur le chef-lieu), et enfin, par Queretaro et Hidalgo, atteint Mexico. El Paso en est le point culminant. En un seul endroit, près de Marquez (120 kilomètres au nord de Mexico), le plateau est coupé par une chaîne transversale, dirigée vers l'ouest, que la voie franchit à une hauteur de 8,134 pieds anglais. Livrée au trafic au commencement de 1884, cette ligne dorsale, comme on peut l'appeler, permet d'aller en 6 jours de New-York à Mexico.

Un transcontinental reliera aussi le port de San Blas, sur le Pacifique, au port de Tampico (État de Tamaulipas) : on a déjà exécuté les sections allant de San Blas à Tepic (26 kilomètres), et de Tampico à Valles (160 kilomètres). De ce dernier point, le tracé gagnera à l'ouest San Luis Potosi, et, de là, Aguas Calientes, où il se rattachera à la ligne d'El Paso-Mexico. 110 kilomètres déjà sont achevés, d'Aguas Calientes à Salinas. Comme on ne pouvait, à cause des montagnes et de leur pente abrupte, songer à continuer directement vers l'ouest ce railway transcontinental, de Chico (État de Guanajuato), on en poussera le prolongement au sud, de manière à toucher, sur le chemin de Guadalajara, le grand lac de Chapala.

La voie ferrée de la Sonora, en activé depuis sept années, se rattache aussi à ce railway central. Partant de Benson, sur le territoire yankee de l'Arizona), elle passe par Nogales et Hermosillo, traverse du nord au sud l'État de la Sonora, et aboutit à Guaymas, petit port du golfe de Californie ; sa longueur totale, en terre mexicaine, est de 285 kilomètres.

Digitized by Google

La seconde ligne de jonction entre les Etats-Unis et Mexico est le chemin de fer *Mexican Nacional*, inauguré le 1er novembre 1888. De Laredo, au sud de San Antonio (rive orientale du Rio Grande), il gagne Monterey, chef-lieu de Nueva Léon, Saltillo, chef-lieu de Coahuila, San Luis Potosi, et, de là, se dirigeant au sud, et croisant à Celaya le *Central Mexicano*, il atteint directement Mexico. C'est un railway à voie étroite, d'un développement de 1,250 kilomètres environ, qui abrège d'un jour et demi le trajet de New-York. Il ne reste plus à en construire qu'une section de 400 kilomètres, entre San Luis Potosi et Saltillo. La même Compagnie est en train d'établir, de Mexico à Manzanillo, havre important du Pacifique, un autre chemin, qui est déjà en exploitation jusqu'à Pazcuaro (Etat de Morelia), et qui, plus loin, desservira Chapala et Colima ; elle travaille également à relier le port de Matamoras (embouchure du Rio Grande) à Monterey, par une voie, dont la moitié (120 kilomètres), de Matamoras à San Miguel d'Allende (Etat de Tamaulipas) est actuellement achevée. Enfin, une troisième ligne de la même Compagnie mènera de San Luis Potosi à Zacatecas ; les rails n'en sont encore posés que de Zacatecas à Guadeloupe, sur 7 kilomètres.

Le troisième grand railway du haut plateau, est le *Ferrocaril internacional*, qui, s'amorçant à Piedras Negras (Coahuila), vis-à-vis de Gagle Paso, au réseau du Texas, traverse du nord au sud l'Etat de Coahuila, et rejoint à Lerdo (Durango) le Central Mexicain. Il est terminé de Piedras Negras à Monclovia (centre de Coahuila), sur une longueur de 208 kilomètres. Enfin, une quatrième voie de raccordement, la plus courte entre les Etats-Unis et Mexico, ce sera le *Mexican Southern*, qui n'existe encore que sur le papier, sauf une section de 132 kilomètres, d'ores et déjà livrée, de Mexico à La Luz (Irolo). Elle partira de Laredo, comme le Nacional ; seulement, au lieu de gravir le haut plateau elle filera, à son pied oriental, directement au sud, en traversant l'Etat de Tamaulipas, parallèlement à la côte est.

Ce n'est qu'à Valles, près de la frontière de l'Etat de Vera Cruz, qu'elle empruntera la Vallée du Rio Panuco et du Rio San Juan, pour escalader le relief, et atteindre la capitale, à travers l'Etat d'Hidalgo. On doit même, toujours sur le papier, la prolonger, au sud de Mexico, par Puebla et l'Etat montagneux d'Oajaca, jusqu'à Tehuantepec, où elle se reliera à la voie ferrée du même nom, projetée à travers l'isthme, de Tehuantepec (Pacifique) à Coatzacoalcos (baie de Campeche).

Quant au chemin de fer interocéanien, il n'est, comme le précédent, qu'à l'état de devis. L'unique section terminée est celle qui va de Mexico à Yantepec (Etat de Morelos), sur un parcours de 132 kilomètres.

Il doit relier Acapulco, le principal port de la République sur le Pacifique, à Mexico, en traversant l'Etat de Guerrero, et gagner ensuite la Vera Cruz par Jalapa. Dans ces deux dernières années, la Compagnie anglaise aux mains de laquelle est ce railway en a établi 385 kilomètres, et 362 kilomètres sont en outre en voie de construction.

A ces lignes ajoutons l'ancien *Mexican*, qui joint Vera Cruz à Mexico,

Digitized by Google

sur une distance de 423 kilomètres, et ses sections adjacentes, celle d'Apizaco-Puebla (47 kilomètres), celle d'Yrolo-Pachuco (60), et celle de Vera Cruz-Jalapa (114) : soit en tout, un réseau de près de 5,000 kilomètres actuellement en pleine activité. Il y a encore en projet bien d'autres railways concédés, dont l'exécution est subordonnée au succès des lignes existantes ; tel est notamment, sur la côte ouest, le *Pacific Coast*, qui, partant du port de Topolobambo (pointe nord de l'Etat de Sinaloa), franchira la Sierra Madre, et, à travers tout le haut plateau, rejoindra à Piedras Negras le réseau du Texas. Un autre embranchement de cette ligne doit, de Guaymas (Sonora), atteindre Mazatlan et San Blas, en traversant tout le Sinaloa ; un troisième, concédé, le railway de Sinaloa et de Durango, raccordera Durango au port d'Atlata (Sinaloa). Mentionnons encore d'autres projets concernant l'isthme de Tehuantepec et l'Etat de Chiapas, limitrophe du Guatemala.

Tout ce réseau, comprenant plus de 15,000 kilomètres, doit être achevé dans quelques années : ce qui donnera, remarquons-le, un kilomètre de chemin de fer pour 600 habitants environ. La fièvre de spéculation qui s'est emparée, de ce chef, des Yankees, est-elle vraiment en rapport avec les ressources du territoire mexicain, qui n'a guère à offrir que ses mines d'argent, les productions tropicales de son étroite bande côtière, et ne se prête pas, comme les prairies, à une immigration en masse ? Les Américains ont déjà dépensé 180 millions de dollars pour les chemins de fer du Mexique ; ce qui reste à construire exigera encore 250 millions : où trouver l'intérêt de cette somme (20 millions de dollars par an environ), dans un pays où, à côté de trois millions de blancs, d'étrangers et de métis, on compte un égal nombre d'Indiens, dépourvus d'activité et de ressort ? Le Mexique d'ailleurs n'a ni bois ni charbon ; il y a bien, dans les sierras, de grandes forêts ; mais elles sont trop loin des chemins ferrés et presque inaccessibles. Les gisements de houille découverts à la frontière nord sont très pauvres. La Compagnie du railway de Vera Cruz fait venir son charbon d'Angleterre (!), et le Central emploie en guise de combustible du bois d'algarobie *(algarobia glandulosa)* qui revient à 15 ou 17 dollars la corde. N'avions-nous pas quelques raisons de dire que l'avenir de ce vaste réseau mexicain repose peut-être sur des bases bien fragiles ? *(Ausland.)*

La section du chemin de fer Interocéanique (Acapulco-Vera-Cruz— 785 kil.) entre Vireyes et Puebla (81 kil.) est déjà achevée. Le reste de la ligne est en voie de construction et les travaux en sont poussés avec une grande activité. Quelques sections sont encore à l'étude. Néanmoins, on croit que la ligne entière pourra être livrée à l'exploitation dans deux ans.

Un syndicat de capitalistes de Chicago s'est rendu acquéreur, au prix d'un million de piastres, d'une vaste étendue de terrain, connue sous le nom de Las Palomas, dans le nord de l'État de Chihuahua, et qui appartenait à MM. Luis Huller et Jorge H. Sisson.

Digitized by Google

Ces terrains seront colonisés par des Allemands, en vertu de la concession obtenue du gouvernement mexicain dans ce but, par M. Luis Huller.

(Revue Sud Américaine.)

LETTRE SUR LA POLITIQUE COLONIALE (1)

Mon cher Directeur,

Bien que la *Revue Française* ne soit pas une tribune politique, — heureusement ! il est certaines questions politiques qui, par leur portée coloniale ou extérieure, rentrent dans son programme. Lors de la récente discussion du budget colonial, M. de la Martinière a formulé contre un ancien gouverneur général des accusations aussi précises que graves. Ces accusations n'ont pas été réfutées, parce qu'elles sont irréfutables ! La majorité de cette Chambre incontestablement impopulaire et usée a couvert d'un vote passionnel la haute personnalité mise si désagréablement sur la sellette.

Au cours du débat, M. de la Porte a prononcé ces paroles qui l'honorent : *sur aucun point je n'ai accepté la solidarité avec M. Constans, cette solidarité je ne l'accepte pas davantage aujourd'hui, et si vous voulez que je dise pourquoi, je le dirai ?...*

La majorité n'a pas tenu compte à l'honorable député des Deux-Sèvres du sentiment de discipline politique qui l'a empêché d'aller plus loin et d'achever de clouer au pilori l'ancien Verrès indo-chinois.

Si les passions politiques expliquent bien des erreurs à l'intérieur, elles sont insuffisantes pour excuser certains choix capables de nuire au prestige extérieur du pays. Sans doute, le très habile ministre actuel de l'intérieur gênait considérablement M. de Freycinet, — était-ce une raison pour s'en débarrasser en faveur de notre légation de Pékin ? Pendant qu'il occupait cette situation, M. Constans a cédé aux prétentions des Chinois sur l'enclave de Paklung, c'est-à-dire dans une question capitale au point de vue de la sécurité de nos frontières indo-chinoises. Quel a été le mobile de cet acte de condescendance envers le Tsong Li Yamen, inouï de la part d'un plénipotentiaire intelligent, rusé *et parfaitement éclairé ?...*

D'après ce que l'on connait jusqu'ici des papiers du regretté M. Richaud et les nombreuses indiscrétions commises par des témoins de la gestion de M. Constans en Indo-Chine, il est facile de s'expliquer ce que l'on a appelé *l'acharnement de M. de la Porte contre son subordonné.*

La politique de cet ancien sous-secrétaire d'État est restée impopulaire au Palais Bourbon à cause de son inflexible honnêteté. D'ailleurs cette politique

(1) Ayant connu pendant plusieurs années, au Conseil d'Etat, M. de la Porte et ayant pu apprécier la droiture de son caractère et la conscience qu'il mettait dans l'examen des affaires, nous accueillons avec plaisir cette communication, bien qu'elle s'écarte un peu du cadre que nous avons marqué à cette *Revue* (Ed. Marbeau).

Digitized by Google

coloniale, tant décriée par les gens dont elle n'a pas satisfait les convoitises, en valait une autre, et elle a eu bien des côtés remarquables en dehors de son caractère intègre. M. de la Porte a peut-être le travail un peu lent, mais son jugement est sûr et on ne saurait oublier qu'il a tout fait pour ne pas appliquer cette loi criminelle de la relégation des récidivistes à laquelle nous devons la perte des Nouvelles-Hébrides.

D'ailleurs, M. René Goblet vient de prononcer des discours ministres, et peut-être d'ici très peu de jours aura-t-il repris le pouvoir ? Si en politique, surtout en politique religieuse, je n'ai pas la même façon *de regarder en avant* que M. Goblet, je reconnais qu'au point de vue de nos intérêts extérieurs son retour aux affaires est infiniment désirable. Il a du tempérament, de la prudence et surtout beaucoup de fermeté, ce qui n'est pas le cas de l'honorable M. Spuller. Avec M. Goblet, M. de la Porte reprendra nécessairement la direction du secrétariat d'État colonial et ce sera là une chose très heureuse, car nul n'est plus apte que ce sage et excellent administrateur à présider aux dernières phases de l'évolution par laquelle l'ancienne direction de la rue Royale se sera élevée au rang de ministère autonome.

Veuillez agréer, etc.

Marquis de Clarence.

9 juillet 1889.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Algérie : *Invasion des criquets en 1888 et 1889.* — L'invasion de criquets, qui dévasta, en 1888, le département de Constantine, a de nouveau exercé ses ravages cette année dans les mêmes régions. Afin de combattre ce redoutable fléau, toutes les forces vives de la province ont été mobilisées, européens et indigènes ont été réquisitionnés, et des troupes ont été expédiées des trois départements algériens. A Aïn-Alid, à l'Oued-Zenati notamment, des monceaux de criquets ont été rassemblés et brûlés.

Aujourd'hui la première phase de la lutte est terminée. Les insectes échappés au massacre achèvent leur dernière mue : ils sont ailés et de criquets deviennent sauterelles. Ils se rassemblent en vols, que le vent promène d'une manière générale du sud-ouest vers le nord-est. Ils vont s'abattre sur d'autres régions, y ravager ce qui reste sur terre, s'y accoupler, y pondre et y mourir. Tout cela sera vite fait, et c'est en quelque sorte le prodrome de la campagne de 1890.

On peut dès maintenant dit le *Temps*, approximativement, mais d'une manière très suffisante, dresser le bilan de celle de 1889. Le voici :

L'invasion actuelle des criquets se poursuit, depuis cinq ans. Certains ar-

Digitized by Google

rondissements, par exemple celui de Sétif, sont ravagés plus ou moins complètement, chaque année, depuis cette époque. Négligée au début, elle n'a fait que gagner chaque année. Ce n'est qu'en 1888 que des résultats appréciables ont commencé à être atteints. Ce n'est qu'en 1889 qu'une victoire relative a été remportée.

En 1888, 1,500,000 hectares au moins sur 5,976,197 dont se compose le territoire civil du département, ont été infestés. Depuis la fin de mars jusqu'aux premiers jours de juin, 850 chantiers de destruction fonctionnèrent avec 60,000 travailleurs ; 2,000 soldats ont aidé les indigènes. Ceux-ci ont formé un total de 1,916,242 journées de travail, les colons 8,988, les militaires 23,625. Cet effort a abouti à la destruction de 38,385 mètres cubes de criquets. Suivant les calculs de M. Kunckel d'Herculais, et en ajoutant à cette somme les œufs détruits à l'aide du ramassage, on trouve que le nombre des acridiens mis à mort est d'environ *douze cents milliards*.

Il n'est pas encore possible d'établir le bilan définitif de la campagne de 1889 : Mais on peut présenter comme très approchés ceux des chiffres suivants qui ne sont pas absolument exacts.

Le ramassage des œufs de criquets commencé au mois de septembre 1888, a été officiellement clos le 10 janvier 1889. Ce ramassage était volontaire ; une prime de 1,50 par double-décalitre était donnée aux ramasseurs. Il a été payée de ce chef 580,480 fr., et ramassé environ 380 à 400,000 doubles-décalitres. Quelques ramasseurs, sur certains points, ont dû gagner jusqu'à 6 fr. par jour.

Les premières éclosions ont été signalées le 20 mars, et le jour même a commencé la lutte.

Le gouvernement général a fourni au département 4,500 appareils cypriotes, soit *deux cent vingt-cinq kilomètres de toile*. Rangée le long de la route, cette bande irait presque de Constantine à Biskra, et, tendue à travers la mer, de Tunisie jusqu'en Sicile !

Les opérations proprement dites de la lutte contre les criquets marchants ont commencé, progressivement, à se restreindre à partir du 1er juin. Elles ont employé 96,113 indigènes, sous 296 moniteurs européens, chargés de diriger les chantiers. Le nombre des militaires employés a été de 5,755 ; un bataillon de zouaves, des légionnaires, des tirailleurs sont venus de la province d'Oran. Au 15 juin, le nombre de journées relevées approchait de *deux millions*, et la masse des criquets détruits de 40,000 mètres cubes.

De tous ces chiffres, un peu secs, mais singulièrement instructifs, ressort une comparaison curieuse. C'est qu'en 1889, l'effort fait, qui est certainement le maximum que le pays puisse donner, n'est pas énormément plus large que ne l'ont été l'effort et le résultat de la campagne de 1888. Le nombre des journées se tient toujours aux environs de deux millions, le cube des insectes détruits aux environs de quarante mille mètres cubes. Et cependant en 1888 on a été débordé, les dommages ont été immenses ; en 1889, le dommage réel est très faible, les récoltes sont peu atteintes : les

Digitized by Google

orges et les fourrages n'ont pas perdu cinq pour cent, et les insectes volants ne peuvent rien leur faire vu que maintenant tout est rentré.

Cette différence profonde qui, avec les mêmes chiffres, nous fait voir une défaite et une victoire, tient uniquement à la meilleure organisation de la défense, au plus grand nombre des appareils et au commandement mieux réglé. En effet, en 1889, le même cube de criquets représente un nombre d'animaux infiniment plus considérable : au lieu de les laisser grandir, on les a saisis tout petits à peine plus gros que des mouches, dans les dix premiers jours de leur éclosion, partout du moins où on l'a pu. Ensuite, on ne leur a pas laissé parcourir d'aussi grands espaces : attendus, signalés sans retard, ils ont été exterminés près de leurs points de départ, sans avoir eu le temps de faire beaucoup de ravages.

Tunisie. — *La poste beylicale et les capitulations dans la Régence.* — Lors de la discussion du budget de la Chambre française, M. Treille a demandé dans quel but on avait remplacé en Tunisie la poste française par la poste beylicale. Des observations présentées à ce sujet et du discours diplomatique de M. Spuller, ministre des affaires étrangères, la presse tunisienne tire des conclusions qui ne sont pas précisément à l'éloge de la direction générale imprimée à la politique française dans la Régence. Le *Sémaphore* de Marseille se livre de son côté à une critique qui paraît assez justifiée.

Il est un fait certain, c'est que l'administration des postes et télégraphes, débarrassée des entraves qui la gênaient, a pu plus facilement exécuter toutes les améliorations et toutes les réformes que la colonie était en droit d'attendre. Mais est-ce que ces mêmes avantages on ne pouvait également les obtenir tout en laissant l'administration française? La réponse est toute trouvée. Mais le but réel était d'arriver à faire disparaître toutes les postes étrangères et notamment la poste italienne. On ne l'a pu parce qu'il y a des traités qu'on est forcé de respecter. Eh bien, il fallait savoir que ces traités existaient, et si, on le savait, la première chose à faire était de négocier pour arriver à une entente. L'effet a été déplorable, et partout on a considéré le maintien de la poste italienne comme un échec pour notre politique. Il en a été de même pour les décrets au sujet des écoles. Quand on prend une décision, il faut être bien décidé à la faire exécuter quand même, sinon c'est une reculade désastreuse.

Le discours de notre ministre des affaires étrangères a augmenté dans toute notre colonie le découragement qui, depuis si longtemps, se manifeste de toutes les façons. On se demande réellement ce que nous sommes venus faire ici. Anglais, Italiens et autres se retranchent derrière les capitulations et en bénéficient; seuls les Français ne peuvent les invoquer. La thèse soutenue par M. Spuller est celle de nos adversaires: en effet, que demandent-ils, les Anglais et les Italiens? Que nous reconnaissions bien que c'est un simple protectorat que la France a établi ici, et que ce protectorat ne

Digitized by Google

nous donne aucun droit de nous mêler d'administration intérieure et de changement dans les relations extérieures.

Les traités, avec tous les privilèges, subsistent en entier, et quand il s'agit d'entrer chez un empoisonneur quelconque, épicier ou marchand de vin, nous nous heurtons à des barrières infranchissables.

Quand nous édictons des mesures d'hygiène, comme celles des visites chez les habitants pour les empêcher de nous empoisonner, on ne comprend pas que nous rencontrions des difficultés de la part d'autres nations civilisées. Si, dans d'autres circonstances, nous avions montré de l'énergie, nous n'en serions pas aujourd'hui à ne pas oser prendre la moindre prescription ; nous sommes vraiment paralysés. N'est-ce pas de la pure taquinerie de la part de nos adversaires ? Croyez-vous que ce soit dans un esprit de protection de leurs nationaux qu'ils agissent ainsi ? Ils savent très bien que ces derniers ne peuvent être lésés en rien, car s'ils avaient eu cette persuasion, ils ne nous auraient pas abandonné leur juridiction consulaire. Mais... chaque consulat, diminué depuis notre protectorat, cherche encore à faire acte de vitalité, à l'instigation de quelques chauvins auxquels l'état actuel des choses ne permet plus d'agir comme dans le passé... Un petit cercle de personnes, animées de sentiments hostiles à la France, entourent les consuls de certaines puissances et ne se lassent pas d'insinuer à ces divers représentants que leurs droits sont méconnus, que leurs nationaux sont molestés par l'autorité beylicale (pour ne pas dire française), en un mot, que la vie, pour tout ce qui n'est pas Français, devient impossible, que Maltais et Italiens sont traités comme des bêtes fauves et le reste à l'avenant. Ces consuls, dont l'amour-propre est blessé de voir que leur rôle n'est plus ici ce qu'il était autrefois, se laissent convaincre par ces amis, peut-être intéressés, et c'est ainsi que naissent pour nous des difficultés qui, souvent insignifiantes, prennent des proportions diplomatiques, en passant par la filière qui les fait arriver au ministère. Tout cela devrait avoir un terme, et l'énergie seule de notre gouvernement peut en avoir raison.

Maroc : *Voyage du Sultan.* — Les montagnards Riata et les Beni Ouaraïn ont fait leur soumission effective; ces deux fières tribus — qu'aucun sultan tafilali n'avait encore pu dompter — ont accepté chacune deux gouverneurs investis par Mouley Hassan. S. M. a immédiatement fait procéder à la construction d'une casbah commandant le défilé qui donne accès dans les montagnes de ses nouveaux sujets. Les matériaux et les ouvriers en avaient été préparés à l'avance : un certain nombre d'ouvriers de Maroc et de Figuig, — les meilleurs charpentiers et maçons de l'empire — y sont employés sous la direction d'ingénieurs (Mohandiz) de Marakech et un de Figuig. Les Riata et les Beni Ouaraïn paieront désormais les impôts et fourniront au sultan leurs contingents militaires.

Ces divers points réglés, le campement chérifien s'est porté du sud de

Digitized by Google

l'oued Innaouen, vers le nord, sur le territoire des Senhadja, limitrophes à l'est des H'aïahina et à l'ouest des Beni-Zeroual, et à deux bonnes journées de marche de Fez.

Les Beni Zeroual, qui avaient bien voulu déjà payer à *Ba Mohamed Chergui* les impôts religieux, avaient eu le temps de réfléchir sérieusement sur les conséquences de la visite des hordes chérifiennes qu'ils espéraient auparavant voir partiellement détruites au Djebel Riata. Aussi un de leurs Cheurfa, El Hammenin, vint-il se présenter au Sultan qu'il pria de ne pas pénétrer chez les Beni Zeroual, se portant garant que la tribu payerait tous les impôts et fournirait son contingent de soldats. Les propositions du chérif El Hammenin furent acceptées et l'armée chérifienne n'en a pas moins, dit-on, pénétré chez les Beni Zeroual. Ces divers succès sont considérables, ajoute le *Réveil du Maroc,* aucun sultan tafilali n'avait encore su placer sous le joug autant de tribus montagnardes, pas même Mouley Ismaël.

Italiens au Maroc. — M. le major Falta, de la mission militaire italienne, s'est embarqué hier à Tanger quittant définitivement le Maroc pour rentrer en Italie.

On attend sous peu le retour d'Italie du colonel Bregoli, chef de la mission, futur directeur de la future fabrique d'armes pour laquelle les machines doivent actuellement être terminées.

Madagascar : *Expédition des Hovas dans le Sud.* — Il a déjà été question de l'expédition malheureuse dirigée par les Hovas contre les Sakalaves méridionaux de la baie de Saint-Augustin [1]. Le *Créole* du 19 mai, arrivé par le courrier de la Réunion, contient au sujet de cette expédition, une correspondance de Madagascar, où nous trouvons d'intéressants renseignements sur la situation faite à nos nationaux dans ce pays.

A différentes reprises, des difficultés ont été suscitées à nos nationaux de la baie Saint-Augustin et à notre résident, M. Campan. On sait que les populations de ces pays : Mahafales, Fiéneregnes, etc., populations indépendantes, se livrent au pillage de nos factoreries, qui ne peuvent être défendues. Un seul peuple, en effet, a le droit de faire la police intérieure de Madagascar et ce peuple est le peuple hova,

Or, sans attendre que les Hovas fussent venus dans la baie Saint-Augustin, on avait installé à Nos-Vey un résident français, M. Campan. Qu'est-ce qu'il venait y faire ? Protéger nos nationaux ! Il n'en avait pas les moyens. On lui adjoignit un instituteur français chargé d'apprendre d'abord le mahafale pour enseigner ensuite le français aux Mahafales. Mais ce n'était pas encore une explication suffisante de cette installation. Il fallait que les Hovas prissent le pays. On parlait, depuis juillet, de l'expédition. M. Campan les attendait depuis le mois d'octobre et il ne voyait rien venir.

---

[1] *Revue française*, t. IX, p. 679, 1er juin 1889 (n° 71).

Digitized by Google

On comprend que la venue de notre résident avait déplu aux Mahafales et aux Fiéneregnes du roi Tompoumane. Depuis son arrivée, les vexations n'avaient fait que s'accroître et notre pavillon y gagnait à être couvert d'insultes journalières par des bandes de sauvages.

Il fallait en finir. On poussa les Hovas. En février, ils étaient à Marondava. De 3,000 leur armée était réduite à 500 et, à la fin de mars, la *Normandy*, bâtiment de Ranavalo-Manjaka, transportait à Tuléar 300 soldats malades et démoralisés.

Au lieu de marcher tout de suite en avant après un débarquement qui se fit sans peine : les Hovas attendirent.

Les sujets de Tompoumane se réunirent en nombre et, au bout de 15 jours, Le roi lui-même pria le général hova, un 15me honneur, de venir le voir. Le chef manifesta le désir d'aller en fitacon. Le roi le pria de venir à pied ; introduit en face du chef, le général hova voulut s'asseoir, Tompoumane lui ordonna de rester debout, et lui demanda ce qu'il venait faire. Le général n'en savait rien, il commençait à être mal à l'aise. et finalement il offrit au chef l'armée hova pour le défendre et la musique hova, pour le séduire. Le chef ne voulut pas de l'armée et encore moins de la musique, puis il ajouta qu'il fallait que tout de suite le général et sa musique s'en allassent du pays ; généreusement il offrit des pirogues et, dans une débandade effroyable, l'armée hova se réembarqua, abandonnant, à qui les voulait, ses fusils et ses clarinettes.

Les Hovas n'ont même pas combattu ; ils ont fui sans résistance.

Après le départ des Hovas, les Mahafales sont venus à Nos-Vey, ils ont invité tous les commerçants à aller voir Tompoumane et ont prié le résident de s'en aller. Le résident a tenu bon, il est encore là-bas, mais pourra-t-il tenir longtemps ?

Quant aux commerçants, ils se sont rendus aux injonctions du chef, qui leur a dit que c'étaient eux qui avaient appelé les Hovas et que pour cela il devaient payer chacun 5,000 francs d'amende ; Anglais et Français ont été taxés de même. Pour ne pas voir brûler leurs magasins ou étrangler leurs agents, les négociants ont payé !

Que va-t-on faire maintenant ? Il faut songer que d'un jour à l'autre notre résident peut être forcé *d'amener le pavillon* et de fuir devant ces sauvages, que les commerçants sont excédés de cette situation sans issue, qui leur coûte cher.

De deux choses l'une : ou on mettra des troupes dans la baie Saint-Augustin, ou on forcera les Hovas à revenir rapidement tenter un coup de main plus sérieux. Cette dernière solution est improbable et la première est en désaccord avec le traité qui nous refuse le droit de nous occuper des affaires intérieures.

Et alors que fera-t-on ? Rien ! On attendra ; et si un jour une catastrophe arrive on criera en France, on enverra des bateaux, et on bombardera après.

Digitized by Google

Comment nos nationaux sont protégés à Madagascar. — Au sujet de la protection de nos nationaux, voici une histoire authentique qui montrera les avantages du traité.

Un Français avait eu la naïveté d'avancer des fonds et des marchandises, à un sujet britannique. Ledit sujet s'était réfugié dans un coin perdu de l'intérieur et, après avoir reçu l'argent et les marchandises, n'avait plus donné signe de vie au prêteur. Deux ans, trois ans passèrent. Enfin, un jour, inquiet, notre homme se mit en route et par les chemins ombreux de l'île charmante s'en fut à la recherche du débiteur. Il le trouva après des semaines de fitacon et de *pirogue*, et alors il lui rappela la créance. L'autre avait oublié ; d'ailleurs il n'avait plus les marchandises et l'argent était loin. Attaquer le débiteur, le faire saisir : telle fut la pensée du créancier ; mais au premier mot qu'il en toucha à nos résidents, on lui fit remarquer que le sujet du débat étant britannique, il n'y avait pas moyen de le poursuivre devant les autorités françaises pour dettes commerciales.

Le créancier s'en fut trouver le consul anglais, qui lui fit remarquer à son tour que n'étant pas Anglais il ne pouvait poursuivre un citoyen britannique devant les autorités anglaises. Son débiteur ne pouvait être poursuivi, il n'avait aucun autre recours que de perdre sen argent et ses marchandises ; ce fut dur, c'était nécessaire.

Mais notre Français pensait au moins avoir une consolation dans son malheur, il pensait que la loi était réciproque pour tous et heureux qu'un Anglais pût être pincé comme lui en traitant avec un Français à Madagascar ; il fut trouver à nouveau notre résident. Celui-ci l'arrêta de suite.

« Non pas ! dit-il ! Non pas ! Si un Anglais vous poursuivait devant moi je vous condamnerais bel et bien, j'en ai le droit, voyez le traité.

Mais enfin, moi, je ne puis me faire rendre justice et un Anglais le peut, lui, dans un pays dont je suis protecteur.

C'est précisément, répliqua le fonctionnaire un des avantages du protectorat, que nous pouvons rendre justice aux étrangers mais ne pas faire rendre justice à nos nationaux. »

On ne saurait faire plus amère critique du traité de 1885.

Ile Maurice. — *La session législative et la langue française.* — L'ouverture de la session législative a eu lieu le 25 avril dernier. Tous les hauts fonctionnaires, les juges, les consuls, un certain nombre de dames y assistaient. Le gouverneur, sir John Pope Hennessy, a prononcé un discours très sobre, presque dépourvu d'intérêt. Il a signalé l'état prospère de la colonie, énuméré les principales questions qui seraient soumises à l'examen du conseil. La valeur totale des exportations en 1888, s'est élevée à trente millions de roupies, soit une augmentation de six millions de roupies. On s'attendait à la fin de l'année dernière à un déficit de neuf cent mille roupies : un excédent de recettes de huit cent mille roupies est, au contraire constaté. La production sucrière de la colonie a été de 102,276,271 kilos en

Digitized by Google

1886-87; de 124,073,140 kilos en 1887-88. La coupe de 1888-89 est plus considérable encore.

On s'attendait, dans le public, à une séance orageuse. Rien de la sorte ne s'est produit. Le conseil, à l'unanimité, a souhaité la bienvenue à Sir John Pope Hennessy, lui promettant son concours loyal et sincère dans la conduite des affaires publiques. Depuis, les séances ont lieu hebdomadairement. A la réunion du 30 avril, M. Célicourt Antelme a fait la propositon suivante :

« Qu'un comité soit nommé afin de s'enquérir s'il n'est pas dans l'intérêt de la justice que les procédures et les plaidoiries devant la cour d'assises soient faites à l'avenir en français. » Après une assez longue discussion, la proposition a été adoptée.

Cette question si palpitante d'intérêt pour les Mauriciens, fait actuellement l'objet de vives discussions dans la presse coloniale. Mais les partisans de la langue française sont en majorité.

A la séance du 6 mai, le conseil a décidé l'envoi dans l'Inde du protecteur des immigrants, afin de réorganiser les agences d'émigration que Maurice entretient à Madras et à Calcutta, et d'expédier des laboureurs dont les planteurs ont, paraît-il, le plus grand besoin. M. Trotter, le protecteur est parti sans tarder.

Afrique australe. — *La fièvre de l'or.* — Une véritable « fièvre de l'or » sévit en ce moment dans les districts sud de l'Afrique, et particulièrement au Cap; l'objectif en est, non seulement le Transvaal, mais encore et surtout le Damaraland. Les journaux du Cap de la mi-mars contiennent le prospectus d'une « Omaruru Gold Mining and Exploration Company », fondée au capital de 50,000 livres sterling. A la tête du comité est M. A. R. Mackenzie; parmi les membres figurent enfin quelques Allemands. Il y est dit : « Un Australien expérimenté, M. Stanley, qui a acquis la preuve des richesses aurifères du Damaraland, s'est mis à notre disposition pour diriger une expédition de ce côté. » Le prospectus parle ensuite d'échantillons trouvés à trois pieds d'épaisseur, ayant donné 15 0/0 d'or. Il dit qu'à proximité du placer, l'eau et le bois surabondent, et qu'une bonne route existe enfin dans le voisinage. Le « Wynberg Times », qui paraît à Simonstown, publie un appel du même genre, et ajoute: « La Compagnie a l'intention d'acquérir six cents *claims* au Damaraland, et d'en pousser l'exploitation en tous sens. Les échantillons d'or en quartz, que nous avons vus, étaient beaucoup plus riches que ne le dit le prospectus. Le capital mis en ligne de compte est véritablement peu de chose, eu égard aux perpectives de profit. »

(Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik.)

La chasse à l'homme en Abyssinie. — M. Charles H. Allen, secrétaire de la société antiesclavagiste d'Angleterre, a publié dans le *Times* les lettres suivantes qui lui ont été adressées par M. Flad, missionnaire.

Digitized by Google

On y verra que l'Abyssinie chrétienne est à son tour livrée à la dévastation par les musulmans.

« Mon cher M. Allen,

» Permettez-moi de vous adresser la lettre suivante que j'ai reçue hier Peut-être pourrez-vous faire quelque chose. Je l'ai traduite du langage amara dans laquelle elle a été écrite à Aden, le 22 avril, par sept Abyssins en résidence dans cette ville.

» Puisse cette lettre parvenir à M.Flad. Notre patrie, l'Abyssinie, souffre de par la volonté de Dieu. Les derviches (Mahdistes) ont fait de l'Abyssinie occidentale un véritable désert. Les Abyssins se sont vaillamment battus, mais ont été défaits à plusieurs reprises, plusieurs milliers de chrétiens ont été vendus comme esclaves sans compter d'autres milliers qui ont été massacrés. Parmi ceux jetés en esclavage et envoyés à la Mecque beaucoup appartiennent à notre noblesse. Ils se sont adressés à nous pour les aider à reconquérir leur liberté, et nous avons une crainte affreuse pour nos frères et nos sœurs qui sont esclaves dans les pays mahométans.

» Nous désirons leur venir en aide mais nous ne savons comment faire. Vous êtes un grand ami de notre pays et c'est pourquoi nous nous adressons à vous. Au nom du Christ portez à la connaissance de nos frères et de nos sœurs de l'Europe chrétienne le malheureux sort de nos frères et sœurs esclaves. Se peut-il qu'au XIXe siècle, des chrétiens deviennent les esclaves des mahométans? Pourquoi des mahométans brutaux et fanatiques sont-ils autorisés à faire de l'Abyssinie un désert et à extirper le christianisme de l'Ethiopie! Oh, que cet appel trouve un chemin dans votre cœur !

» Une autre lettre, reçue récemment d'un missionnaire indigène qui a fait son éducation en Allemagne décrit ainsi les brutalités des derviches : « En 1885 les derviches envahirent la provinces d'Amara et y brûlèrent toutes les maisons et églises, emmenant avec eux les habitants en captivité. En 1886 ils firent de même dans la province de Tshelga, emmenant les gens en esclavage. Ils brûlèrent le célèbre monastère Mahebera et égorgèrent les moines. En 1887 le roi Jean défit les derviches, mais en 1888 ils envahirent de nouveau le pays, chassèrent le roi de Godjam, emmenant avec eux des milliers de chrétiens qui furent vendus comme esclaves. »

Je souffre profondément pour ce malheureux peuple, connaissant le caractère brutal de ces mahométans soudanais.

Croyez-moi votre dévoué, M. FLAD.

Six mois aux Indes (1). — *Peschawar, les Afghans et les subsides anglais.* — Le prince Henri d'Orléans vient de publier le récit, lestement enlevé, de ses chasses aux Indes. Parmi ses notes d'observations relevées avec beaucoup

(1) *Six mois aux Indes*, par le prince H. d'Orléans. — Calmann-Lévy, éditeur.

Digitized by Google

de justesse et d'à propos, il convient de citer la description de Peschawar, la grande ville frontière située à l'extrémité du Far-West hindou :

Peschawar s'étend sur une petite plaine, au fond d'un demi-entonnoir, que forment les derniers rameaux des monts Sefid-Kuh. Le climat est continental, c'est-à-dire brûlant en été, glacial en hiver, tolérable à peine pendant deux mois de printemps. De plus, les vents s'y engouffrent et y tourbillonnent avec furie. Ce qui fait l'importance de Peschawar, c'est sa position : placée aux portes de l'Afghanistan, à cinq milles de la fameuse passe de Khayber, elle barre le chemin à toute invasion continentale des Indes. C'est la sentinelle avancée qui défend l'Inde et surveille l'Asie centrale prête à crier : Qui vive! au moindre mouvement des Russes...

Peschawar était autrefois une ville sainte, un des centres principaux du bouddhisme; prise et saccagée à maintes reprises, elle a changé de maîtres et en même temps de religion : elle est devenue mahométane et l'est restée. Ses docteurs passaient jadis pour savants, et elle fut un moment l'Université de l'Asie centrale. Elle n'est plus maintenant que le grand marché commercial d'une immense région, la Nijni-Novgorod du Sud...

Bien que géographiquement située dans les Indes, elle n'en fait en réalité plus partie: ses rues, ses boutiques, ses bazars pre entent, au dire des voyageurs, le même aspect que les foires de l'Asie centrale.

Le prince Henri donne ensuite un rapide aperçu des mœurs turbulentes et quelque peu sauvages des Afghans, qui ne reconnaissent que trois droits sociaux qui leur sont sacrés : le droit d'asile, la vengeance, l'hospitalité. Le meurtre et le vol ne sont pas des crimes, au contraire; on dit au petit enfant qui vient de naître : *ghal-rai* (sois bon larron). C'est son seul baptême.

Ce qui n'est pas le moins intéressant dans ce récit, c'est le moyen adopté par les Anglais pour assurer la sécurité de leur frontière et le passage des caravanes à travers la grande passe de Khayber. Nos voisins d'Outre-Manche, moins scrupuleux sur l'emploi des voies et moyens que sur le profit, savent au besoin faire bon marché de leur honneur politique quand l'intérêt le commande, et remplacer les baïonnettes par la fameuse *cavalerie de Saint-Georges*, bien connue sur les bords du Nil. Grâce aux subsides britanniques une concorde apparente règne entre les tribus voisines de la frontière.

Les Anglais ont procédé avec infiniment d'adresse; ils ont commencé par déclarer la passe du Khayber indépendante et ont convoqué les chefs de famille Afridis en une *djirga* ou diète, pour conférer avec eux des moyens de rendre la sécurité au pays. Après de nombreux pourparlers, des menaces et des promesses, ils ont établi l'arrangement que voici : la passe est toujours ouverte, mais le gouvernement anglais n'en garantit la liberté que deux jours par semaine, les mardis et vendredis; ce sont ces jours-là que choisissent les caravanes pour arriver à Peschawar et en repartir.

Les Afridis (la tribu qui garde les passes), au nombre de 1,800 formant un corps de *djezailchir* (de *djezail* ou *gazil*, fusil), commandé par un *madik*, sont alors responsables de la sûreté des défilés. Ils espacent leurs sentinelles et les placent par groupes de deux ou trois jusque sur le sommet des montagnes, pour veiller à ce qu'il n'advienne rien de fâcheux aux marchands et à leurs convois. Quel que soit

Digitized by Google

le trafic, le gouvernement leur assure un traitement fixe d'un peu plus de 4 roupies par mois et par homme, ce qui fait environ 80,000 francs par an pour tout le corps. Ils sont payés au fort anglais de Jamrud situé à l'entrée de la passe. On ne leur fournit pas les armes, c'est à eux de s'en procurer de convenables. Pour les y forcer, on les a d'abord payés selon la qualité de leurs carabines. Ils ont maintenant presque tous des Martini Henry, dont ils ont volé la plupart.

Mais voici où éclate dans toute sa force l'esprit concluant et bien mercantile des fils d'Albion :

En échange de la sécurité qu'ils ont obtenue pour le Khayber, les Anglais, toujours pratiques, ont mis un impôt sur les caravanes; celles-ci s'arrêtent également au fort de Jamrud et paient un droit.... qui revient aux Afridis : c'est toujours le système de la rançon. Mais depuis sept ans qu'il dure, l'arrangement a contenté tout le monde, et il faut bien avouer qu'il constitue un progrès sérieux sur l'ancien état de choses.

Les dêvas chez les Bouddhistes. — M. Foucaux a fait à la Société d'Ethnographie une communication sur les dêvas de l'Inde dans leur rapport avec le brahmanisme et avec le bouddhisme. Le bouddhisme ne connaît rien de semblable à une abstraction infinie comme le Brahma (neutre), ni à un Brahma mâle (créateur), ni à un Vishnu (conservateur), ni à un Çiva (destructeur). Mahâ Brahma est simplement le régent des Brahmaloka, Çakra (Indra) est le dêva qui paraît le plus souvent dans les légendes des livres bouddhiques; mais il est représenté plutôt comme le serviteur des fidèles que comme un personnage qui soit l'objet de l'adoration et de leurs prières.

Les hommages que rendent aux dêvas les bouddhistes qui entendent le mieux la religion sont très petits. Les prêtres se croient eux-mêmes bien plus élevés que les plus hauts des agents célestes.

Il y a, dans presque tous les villages de Ceylan, des lieux destinés à honorer les dêvas; mais il y a peu d'exemples, s'il y en a, où un temple dédié à un dêva soit mentionné d'une façon remarquable dans les livres sacrés des bouddhistes; ce qui prouve que le système entier des dêvas est une adjonction non autorisée ou greffée sur le bouddhisme, à la suite des pratiques brahmaniques ou empruntée à des temps antérieurs. Plus nous retournons en arrière, et moins il est question des dêvas.

Il y a peu de chose pour exciter l'affection des hommes pour les dêvas. Les dieux des Grecs et des Latins étaient représentés comme possédant des pouvoirs grands et mystérieux, ou comme exerçant une influence sur une partie quelconque de l'existence humaine, ou enfin comme inventeurs d'un art ou d'une science.

Mais les bouddhistes regardent le monde comme soumis au gouvernement d'une autorité sur laquelle les dêvas n'ont aucun contrôle à exercer; et les natifs de l'Inde mépriseraient, plutôt qu'ils ne révéreraient l'être qui se serait, de quelque façon que ce soit, occupé d'un exercice manuel, même le plus

Digitized by Google

utile et le plus agréable. Les dêvas sont craints plutôt qu'aimés; et si l'on demande leur aide, c'est avec répugnance et avec un dédain mal déguisé.

Dans plusieurs récits des tentatives des dêvas pour empêcher les Richis d'atteindre le haut rang que leur mérite leur assurerait, s'ils parvenaient à l'atteindre, nous avons une espèce de parallèle avec les dieux des Grecs, dans l'histoire de Prométhée.

Mais il y a cette différence, pour l'Inde, que les dêvas sont impuissants à empêcher ce développement, si le Richi ne faiblit pas dans ses mortifications, ce qui le rend invincible.

Voici, d'ailleurs, ce qu'on dit des dêvas dans le *Buddhistischer Katechismus* récemment publié à Brunswick :

« Le bouddhisme ne nie pas les dieux et ne les reconnaît pas non plus positivement; c'est qu'il n'a besoin d'eux ni pour fonder sa morale ni pour obtenir la délivrance finale. »

Celui qui veut croire aux dêvas le peut. Seulement il ne doit pas oublier que les dêvas, comme le reste des êtres, sont instables et soumis à la reconnaissance (en quoi ils diffèrent de ceux de la Grèce et de Rome); que leur vie ne peut se compter par des millions d'années terrestres et que tout saint arrivé à la délivrance finale et, avant tous les autres, le Bouddha est élevé bien au-dessus de tous les dêvas.

Les dêvas de chaque étage des cieux superposés comptent, en effet, des années de vie qui commencent par être d'un demi-*kalpa* pour arriver à des *mahâkalpas*, c'est-à-dire à 4.320.000.000 d'années de la durée habituelle chez les mortels.

La Chasse à l'homme au Bengale. — Le Gouvernement du Bengale vient de publier le rapport de M. Tucker, chef de la police du Bengale, qui a été chargé de s'enquérir sur les abus commis dans le recrutement des coolies à Chota-Nagpur. Il a découvert un système régulier d'embauchage pratiqué par des recruteurs de profession venant d'Assam. Voici la méthode suivie: Quelques émigrants libres se rendent du Chota-Nagpur vers les États des Dooars et du Terai, où l'on cultive le thé, et c'est ordinairement dans le cours du chemin suivi par ceux-ci que les recruteurs s'abattent sur eux. Tandis que les émigrants campent la nuit, l'agent des recruteurs arrive et essaye d'en attirer quelques-uns, sous un prétexte quelconque, par exemple: que la police les demande ou qu'elle désire connaître leurs noms. Si cette ruse ne réussit pas, le recruteur apparaît avec une troupe considérable et s'empare de force des coolies. Quelquefois des rixes sanglantes se produisent. Dans le district de Bhaghulpur, en novembre dernier, cinq hommes habillés en policiers pénétrèrent de nuit dans la maison d'un nommé Hular-Kol et lui dirent que quelques jeunes filles faisant partie de sa famille étaient demandées au bureau de police voisin; ils emmenèrent sous ce prétexte cinq jeunes filles. Le lendemain on constata que c'était une fable, mais on ne retrouva pas les jeunes filles, et M. Tucker croit qu'elles ont été conduites

Digitized by Google

dans l'Assam ou le Cachar. M. Tucker ne voit pas de remède efficace. La crainte inspirée par la récente visite de M. Taylor ne sera que passagère. La presque totalité du recrutement est entre les mains d'agents non reconnus par l'État et les règlements relatifs à la protection des coolies restent lettre morte. M. Tucker a été assez heureux pour arrêter et faire punir sévèrement plusieurs de ces recruteurs.

Indo-Chine : *Exploration Garanger au Laos.* — *La Revue tonkinoise*, du 20 mai, donne les nouvelles suivantes de M. Garanger, négociant, parti de Hanoï pour Luang Prabang en 1888, avec M. Pavie, et qui avait essayé de pénétrer en Birmanie par le Laos (1).

M. Garanger quittait Luang Prabang à la fin de janvier pour essayer de se rendre à Rangoon, en Birmanie; il arrivait à Chieng Kong après 13 jours de navigation, en franchissant des rapides assez peu dangereux à cette époque de l'année (Chieng Kong est la seconde ville du royaume de Nam généralement réputé comme assez peu hospitalier envers les étrangers) et il formait le projet de gagner Chieng Rai par terre; mais devant le refus formel des autorités de lui procurer soit des éléphants, soit des porteurs, il dut reprendre le voie fluviale et remonter d'abord le Mekong, puis le Nam Cock (6 jours) jusqu'à Chieng Rai.

Là, même difficulté pour les moyens de transport, et en désespoir de cause, notre compatriote a été obligé d'acheter à une caravane un certain nombre de bœufs porteurs, pour pouvoir continuer sa route.

Le vieux gouverneur de Chieng Rai l'avait bien prévenu qu'il aurait des difficultés pour gagner la frontière de Chieng Toon et qu'il rencontrerait sur sur sa route beaucoup de troupes de Chieng Sen.

M. Garanger pensait que cet effort était dirigé contre les Anglais qui revendiquaient ce pays comme relevant de la Birmanie; arrivé à un jour de marche de la frontière de Chieng Toon il est tombé sur les avant-postes de l'armée de Chieng Sen dont le chef l'a informé que sous aucun prétexte il ne lui permettrait de passer. A ce moment-là M. Garanger apprenait qu'il avait à peu de distance devant lui les avant-postes de l'armée de Chien Toon.

Il était difficile à M. Garanger de parlementer avec ces gens-là, car son interprète avait succombé deux jours auparavant à un accès pernicieux et l'explorateur n'était pas encore arrivé dans le pays où est employée la langue birmane qu'il parle couramment.

D'ailleurs, ses gens terrifiés par les menaces n'osaient aller plus loin, M. Garanger à dû alors se résigner à revenir sur ses pas et à gagner Chieng Sen, sur le Mekong, avec la pensée de traverser le fleuve et de gagner Den Bien Phu par les Simpson Pana; mais le mauvais vouloir des autorités et de ses gens l'a obligé à abandonner ce projet et à descendre à Luang Prabang par la voie fluviale. Le retour de Luang Prabang à Saïgon en descen-

(1) *Revue française*, t. IX, p. 686, 1er juin 1889 (n° 71).

Digitized by Google

dant le Mekong était bien tentant, malheureusement c'est un voyage très coûteux et M. Garanger a préféré revenir au Tonkin par le Nam Hou, le Nam Houa et le Nam Youme jusqu'à Den Bien Phu qui se trouve sur la rive gauche de cette dernière rivière ; de là il a gagné Laïchau et a descendu la rivière Noire jusqu'à Viétri. Le voyage de Luang Prabang à Viétri a duré 27 jours : Luang Prabang à Den Bien Phu, 12 jours ; Den Bien Phu à Laïchau, 5 jours ; Laïchau à Viétri, 10 jours.

Ce qui a le plus frappé M. Garanger à son retour sur le territoire français c'est l'énorme changement qui s'est produit en quelque mois. Quand la mission Pavie a parcouru ces pays, ils étaient absolument déserts, pas d'habitants, pas de cultures. Aujourd'hui les indigènes sont revenus, les villages s'élèvent comme par enchantement et le pays débarrassé pacifiquement des Chinois par M. le commandant Pennequin, résident de Son-la—on ne lui rendra jamais assez justice et on peut associer son nom à celui de M. Pavie dont il a continué avec une grande intelligence l'œuvre de pacification — ce pays ne demande qu'à se repeupler et à travailler, pourvu que nous sachions pendant quelque temps inspirer la même confiance. La rivière Noire, jadis une solitude, est aujourd'hui sillonnée de pirogues, et l'on peut affirmer que dans les Chaus la vie revient partout. Ce résultat obtenu par les moyens pacifiques est absolument merveilleux ; c'est bien le cas de montrer quelque suite dans les idées et de suivre la voie tracée.

Tonkin. — *Piraterie*. — Les derniers courriers du Tonkin nous ont appris l'excellence du système de répression par les Annamites seuls, aussi croyons nous devoir signaler une grande battue exécutée dans la province de Bac-Ninh, où des bandes de pirates importantes étaient établies depuis longtemps et d'où elles rayonnaient pour se porter tantôt dans le voisinage de Hanoï, tantôt dans la province de Haï-Dzuong. Cette battue a donné de bons résultats : dirigée par le tong-doc Hoang-Cao-Khai à la manière annamite, appuyée, quand il était nécessaire, par de petits contingents de troupes françaises, elle a débarrassé la région contaminée des éléments de désordre qui y étaient cantonnés.

C'est le 6 février 1889 que le tong-doc partait de Hanoï pour prendre le commandement de sa colonne, composée d'un millier d'hommes, gardes indigènes et partisans. Dès le 10, il était aux prises avec l'ennemi et apprenait par ses espions que les bandes du doï-van, Lanh-Cheo et Than-Thuat — 500 fusils à tir rapide — avaient passé le canal des Rapides et étaient installés dans le huyen de Tien-Dzo.

Le lendemain, la colonne abordait les pirates au village de Tu-Phuc, leur infligeait des pertes sérieuses — quinze à vingt tués et une cinquantaine de blessés — tandis qu'elle n'avait qu'un tué et huit blessés. Parmi les cadavres de pirates, on reconnut ceux de trois chefs ; l'un d'eux était le second du doï-van. Enfin, on avait constaté que des Chinois faisaient partie de la bande.

Après avoir fouillé la région, pris et fait exécuter plusieurs pirates, le

Digitized by Google

tong-doc transporte à Chi le centre de ses opérations; il lance de suite des reconnaissances dans toutes les directions, fait des captures importantes et reçoit des soumissions. En général, les villages concourent à la répression, surtout en fournissant des renseignements.

Le 27 février, harcelé de tous côtés, le doï-van demande à faire sa soumission, mais il sollicitait un délai de quinze jours. Les opérations continuent sans incidents marquants; enfin, la pacification est assurée par la soumission du doï-van. Le 16 mars, le résident supérieur télégraphiait à tous les résidents, vice-résidents et chefs de poste au Tonkin, que la bande des partisans commandée par cet Annamite, composée de deux cent soixante-dix hommes armés de fusils Gras, de Remington, de Winchester, de revolvers et de fusils à piston, venait d'arriver à Hanoï avec drapeaux et insignes, conduite par le tong-doc Hoang-Cao-Khai, et lui avait présenté sa soumission.

Depuis trois ans, le doï-van régnait en maître dans la province de Bac-Ninh. Sa bande était organisée militairement et était très redoutée des indigènes de la région qu'elle exploitait.

Il est seulement à regretter que l'administration ait traité avec trop d'honneurs un pirate qui avait encore du sang français sur les mains. Le doï-van a été nommé lan-binh (général) de la province de Bac-Ninh (ce titre lui donne droit a deux parasols) et lui a fait à Hanoï une réception par trop grandiose. Toute la bande armée jusqu'aux dents a été passée en revue par le résident supérieur, puis les ex-pirates sont repartis habillés, armés, transformés en soldats de l'ordre. On ne saurait blâmer le fait d'acheter les chefs et leurs hommes — ce qui au fond est une grande économie de sang et d'argent — mais on pourrait certainement se montrer moins attentionné à leur égard.

Après la réussite de la tournée de police, dans la province de Bac-Ninh, une deuxième tournée a été dirigée par le tong-doc Hoang-Cao-Kai afin d'amener la pacification du Kesat et du Bay-Say. Cette tournée n'a pas eu moins de succès que la précédente. Le 9 mai la bande principale, dirigée par le doï Qui, faisait sa soumission. Cette bande était forte de 200 hommes assez bien armés.

Dans les engagements qui ont été livrés, nos pertes ont été de 7 gardes civils et 11 anciens pirates passés à notre service. Les pirates ont perdu 160 tués ou blessés; 783 ont fait leur soumission.

— Un incident s'est produit le 9 avril à peu de distance d'Haïdzuong. Le résident de la province, M. Rodier, a fait tirer sur des barques annamites suspectes qu'il croyait contenir des pirates, tandis que c'étaient des bateliers qui avaient eu le tort de ne pas répondre aux signaux d'arrêt qui leur avaient été faits. Il y a eu plusieurs morts et blessés. A la suite de cet événement M. Rodier, a été immédiatement relevé de ses fonctions. Ce n'est qu'à l'arrivée de son successeur que M. Rodier a appris son remplacement et ce qui le motivait. En présence de la rapidité inconcevable de la décision

Digitized by Google

prise par l'autorité supérieure sans enquête et sans explication de la part du résident, M. Rodier, a exigé que l'enquête qui n'avait pas été faite avant eût lieu après.

Le conseil d'enquête s'est réuni le 12 mai à Haïdzuong. Là, la lumière s'est faite et le conseil a justifié pleinement la conduite de M. Rodier, lequel, à bon droit, avait fait tirer sur des sampans qui cherchaient à se dissimuler, et rasaient à force de rames la rive opposée d'Haïdzuong. Et ce qui faisait supposer que ces sampans renfermaient des pirates, c'est que leur équipage exagéré ne comptait ni femmes, ni enfants, et que deux et trois jours auparavant, des villages voisins d'Haïdzuong avaient été pillés par des pirates montés sur des sampans, qui, leur coup fait, avaient disparu dans les détours du Thaï-Binh.

Et maintenant que l'enquête a justifié entièrement la conduite de M. le capitaine Rodier, quelle satisfaction lui a-t-il été donnée. Il a été nommé à Son-Tay, tandis qu'il eût été nécessaire de le replacer à Haïdzuong, afin de rendre la réparation directe et appréciable par les indigènes. Si au lieu de procéder par une révocation basée sur des motifs à la fois erronés et incomplets l'administration supérieure avait agi avec un peu moins de précipitation, ce que l'enquête du 12 mai lui a appris, elle le lui aurait fait connaître également avant de remplacer M. Rodier. Ces procédés maladroits ne sont pas sans faire une impression fâcheuse sur l'esprit des Annamites et à discréditer l'autorité de nos résidents.

Le bassin de la Rivière Noire. — M. Balansa, très éminent botaniste, connu par les différentes missions dont il avait été chargé dans la plupart des colonies françaises, a raconté à la Société de Géographie commerciale son séjour aux régions montagneuses du Tonkin où il vient de passer environ quatre années et où il avait notamment été chargé par M. Paul Bert de planter des arbres à quinquina. C'est surtout sur les bords de la rivière Noire que M. Balansa a vécu, et les renseignements qu'il donne sur la région sont des plus favorables.

Le bassin de la rivière Noire fait partie de la région montagneuse du Tonkin, région de vallées profondes, de chaînes de huit cents mètres, de roches granitiques, schisteuses, marmoréennes, de forêts inextricables, région fertile cependant et qui pourrait devenir le « *sanatorium* » de l'Indo-Chine. La densité de la population y est bien moindre que dans le Delta du fleuve Rouge. Alors que le Delta nourrit huit millions d'habitants, la région montagneuse du Tonkin n'en aurait que deux millions et cependant la région montagneuse est de cinq ou six fois plus étendue que le Delta. Les Muongs, les Mans, les Méas, les Tos qui l'habitent sont bien distincts des Annamites que l'on ne trouve que dans le Delta du Fleuve Rouge.

Ces races sont très intelligentes et honnêtes. « Parole de Man est toujours tenue », dit un proverbe du pays. Les populations des bords de la rivière Noire, sur lesquelles les résultats des efforts de M. Pavie appellent également beaucoup l'attention, vivent de la culture du riz de montagnes; elles plantent

Digitized by Google

le riz, le manioc, et M. Balansa a foi dans l'avenir de ses plantations de Kalisaya. L'industrie principale des habitants est la coupe des bois; mais ils fabriquent aussi des étoffes bleu foncé qu'ils vont troquer sur les places du Delta.

Les maisons des Mans diffèrent de celles des Annamites. On les bâtit au flanc des collines; elles sont en partie entaillées dans le roc, en et partie supportées par des pilotis. Les eaux y sont amenées par des conduits en bambou, de cinq à six cents mètres parfois, supportés sur des chevalets. Le costume est une espèce de soutane à quatre basques; les femmes ont une gorgerette, ornée de dessins, qui leur couvre la poitrine.

M. Balansa pendant assez longtemps ne voulait guère croire à l'existence des pirates, parce qu'ils ne l'avaient pas attaqué. Il lui a fallu reconnaître que la piraterie était le fléau de ces contrées. Les causes de la présence de ces pirates sont, d'après lui, l'absence d'un pouvoir fortement constitué, la diversité des races, l'indulgence ou même la déférence que l'on a pour les pirates, la révolte des Taïpings et le récent établissement des Français au Tonkin.

L'empereur Tu-Duc avait pensé qu'en repeuplant la contrée, on la mettrait mieux en état de résister à la piraterie. Habitués à la culture du riz de plaine, les Annamites n'ont pas voulu remonter la rivière Noire et les projets de Tu-Duc ont échoué. La diversité des races favorise la piraterie, car le pirate n'a qu'à s'abstenir de toucher aux biens de ses frères de race pour être bien accueilli chez eux, alors même qu'il vit de brigandages.

La grande insurrection des Taïpings en rejetant de nombreux aventuriers chinois sur le Tonkin et les dernières guerres avec les Français en obligeant les adversaires de ceux-ci à se replier dans l'intérieur du pays ont encore augmenté le nombre des pirates. Il faut espérer toutefois que la piraterie pourra être combattue victorieusement non pas par des supplices et une rigueur trop excessive, mais par des négociations prudemment et habilement conduites. Les têtes tranchées ne consolident pas l'influence française.

M. Balansa, à son retour vers la France, a éprouvé un vif sentiment de satisfaction à revoir le Delta du Fleuve Rouge, tel qu'il se présentait au mois d'avril 1889. Les changements opérés en quelques années étaient profonds. Où il n'y avait naguère que des marais infects, des bateaux fluviaux descendaient et remontaient librement. Hanoï a construit ses quais, bordés de belles maisons. Haï-phong entre le Cua-Cam et le Canal de ceinture a vingt-sept mille habitants, dont cinq cents Français. M. Balansa qui se reportait à quatre années en arrière s'est senti plein de confiance dans les aptitudes colonisatrices de la France. MAURICE DUNAN.

Les tigres d'Amoy. — Le taotaï d'Amoy a donné l'ordre de faire nettoyer à fond les rues de la ville, qui étaient d'une malpropreté repoussante par suite de l'habitude qu'ont les habitants d'y garder des cochons.

Les tigres sont la terreur des habitants de la contrée montagneuse qui

Digitized by Google

avoisine Amoy. L'automne dernier, le chef du Tak-kee hong (M. R. Bruce, de la maison Tait et C°) en a tué un pesant près de 200 livres anglaises (90 kilos environ), et une autre fois qu'il se trouvait à la chasse, il tomba inopinément sur un tigre. Il put heureusement s'échapper.

(*Shan Pao*, 8 avril 1889).

Péninsule malaise : *Sociétés secrètes chinoises.* — Le dernier rapport de police de l'État de Perak placé sous la protection de l'Angleterre, se déférant aux sociétés secrètes chinoises, dit que pendant les années précédentes elles ont causé une grande frayeur dans le pays, bien que dans le cours de l'année 1887, quatre membres de la *Gheen Hin association* eussent été condamnés à 20 ans de travaux forcés, pour avoir créé des agences de leur société dans différentes localités de l'État. Le rapport ajoute que la paix et la prospérité de l'État ne sont pas possibles tant que ces sociétés y existeront. La moitié des Chinois de Perak sont membres actifs des sociétés secrètes.

L'étain dans la Nouvelle-Zélande. — Un correspondant du Journal anglais l' "*Iron and Coal Review*" écrit à la date du 24 mai que l'île Stewart, voisine de la Nouvelle-Zélande, est devenue depuis deux mois le but d'excursion de tous les géologues de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. On vient d'y faire la découverte d'importants gisements d'étain. Des géologues y ont été envoyés par le gouvernement pour se rendre compte de l'étendue et de la richesse des gisements en question.

Nouvelle Calédonie. — *Interdiction du commerce des boissons alcooliques.* — Pour mettre un terme aux désordres trop souvent causés à la Nouvelle-Calédonie par les habitudes d'intempérance des indigènes, le gouverneur de la colonie a pris, le 23 décembre 1887, un arrêté qui interdit l'entrée des débits de boissons aux Canaques. Mais ceux-ci pouvant s'approvisionner de boissons alcooliques par l'intermédiaire de tiers, la mesure ne produisit pas l'effet qu'on en pouvait attendre. Les excès ne cessèrent pas et, en ces temps derniers, la sécurité publique elle-même fut menacée, car des rixes, souvent suivies de mort d'homme, se produisaient fréquemment entre les indigènes excités par la boisson.

Préoccupés de cette situation, le conseil général, ainsi que le conseil municipal de Nouméa ont récemment appuyé les requêtes formées par les chefs de tribus, qui réclamaient l'application de mesures propres à ramener l'ordre et la tranquillité dans l'île. Dans cet ordre d'idées, le gouverneur a pris, après avis du conseil privé, un arrêté, en date du 23 février dernier, qui interdit de vendre ou de procurer des boissons alcooliques aux indigènes ou immigrants océaniens sous des peines qui peuvent atteindre 100 francs d'amende et 15 jours de prison. Cette mesure a été approuvée par un décret du 22 juin 1889.

Digitized by Google

Quinze ans sous le cercle polaire. — M. E. Petitot, qui fut longtemps missionnaire dans les terres glacées du grand nord canadien, a publié chez Dentu de curieuses relations sur les régions polaires où la vie pour un européen est un continuel sacrifice. Envoyé au fort Bonne-Espérance sur le fleuve Mackenzie, il a décrit d'une façon saisissante la venue de l'un de ces hivers:

Le 25 septembre tomba la première neige; mais elle fondit; c'était encore l'automne. Le 29 il en tomba un bon pied par — 10° centigrades au-dessous de zéro, et elle ne fondit plus jusqu'à la fin de mai. C'était le commencement d'un hiver de 8 mois sans aucun dégel.

Les 8 longs mois ne sont pas uniformément rigoureux. Il y a en eux de la gradation. La première neige est molle; elle tombe par gros flocons. C'est la *neige de France* ou neige folle — sans allusion méchante toutefois. Sa durée ne dépasse pas la première quinzaine de septembre. Tombée elle gèle à terre et se transforme en poussière sèche, aride, qui prend le nom de *tsi*. Elle brûle alors comme le feu. S'il neige par une température sèche et froide, cette neige est cristallisée et géométrique. Les sauvages Déné appellent cette neige pullulement de poils, *érawi*; petites miettes, *ekkwéli*, sous-entendu du repas des dieux.

Le thermomètre descend parfois jusqu'à 54°. En 1870, pendant 17 jours consécutifs, le thermomètre ne s'éleva pas au dessus de 40°.

On ne trouve pas plus de neige sous le cercle que dans le Bas Canada, même dans les hivers doux et humides. Au bord du lac des Esclaves la plus grande épaisseur est de 4 à 5 pieds. Il n'y a qu'au bord du Mackenzie, au pied des montagnes, qu'il se forme des bancs de 10 à 12 pieds, aussi durs et aussi tassés que de la terre ou du sable.

La vigueur de la température sous le ciel arctique détermine un changement considérable dans la distribution des saisons.

Le printemps comprend six semaines: mai, fonte des neiges, absence totale de nuit; moitié de juin, débâcle et germination instantanée.

L'été va de la fin de juin à la moitié d'août.

L'automne est encore plus court: fin d'août, chute des feuilles, retour de la nuit; septembre, gelées blanches, premières neiges:

L'hiver commence en octobre et finit avec avril.

L'air est aussi dense sous le cercle polaire qu'il est raréfié au sommet des montagnes, ce qui explique la possibilité d'y vivre. C'est au point que les affections des voix respiratoires y sont extrêmement rares, le froid resserrant les pores du corps et empêchant la déperdition de la chaleur pendant qu'un air gras et dense entre puissamment dans les poumons qu'il vivifie et dilate amplement.

Canada. — *Commerce des fourrures.* — Le commerce des fourrures a été autrefois pendant deux siècles la principale ressources du commerce et de l'industrie au Canada, à une époque où les trappeurs et coureurs de bois

Digitized by Google

régnaient en maîtres sur d'immenses territoires inhabités. Après la cession du Canada à l'Angleterre, ce commerce subit bien des fluctuations. Les animaux à fourrures diminuèrent peu à peu, et, dès 1874, on commença à prévoir la disparition du buffle.

En 1871, la valeur de toutes les fourrures recueillies dans les quatre provinces du vieux Canada s'éleva à 738,038 piastres (la piastre vaut 5 francs). En 1881 les rapports fournis accusaient un total de 987,555 piastres. Sur ce chiffre il fallait déduire 128,000 piastres provenant des territoires du Nord-Ouest, 153,000 de la Colombie anglaise, 80,000 du Manitoba et 1,500 de l'île du Prince-Édouard. Si l'on fait la défalcation de ces sommes du chiffre total on trouve au compte des quatre anciennes provinces une diminution d'environ 115,000 piastres en dix ans.

La valeur totale des fourrures non préparées exportées du Canada en 1887 s'est élevée à 1,714,118 piastres. L'exportation des fourrures préparées a été seulement de 30,261 piastres. Ce chiffre modique provient de ce que la plupart des préparations sont faites en Angleterre où les peaux sont importées à l'état brut. Une fois la transformation faite, elles reviennent en Amérique, ce qui explique comment le Canada, pays producteur mais non manufacturier, a reçu la même année pour 614,144 piastres de fourrures préparées et destinées pour ainsi dire toutes à la consommation du pays. Les importations des chapeaux et casques en fourrures, des manchons, etc., se sont élevées à 147,000 piastres.

L'extension de la colonisation est depuis quelques années une des causes de la diminution des fourrures. Cette extension allant toujours en progressant, les fourrures commenceront bientôt par se raréfier en attendant le jour où, par suite de la destruction graduelle du gibier, elles finiront par devenir un objet de commerce introuvable et hors de prix.

Cuba : *Chemin de fer.* — Le gouvernement espagnol vient de décider la mise en adjudication d'une ligne de chemin de fer à établir en continuation de celle de l'Ouest, sur le territoire de l'île de Cuba. Cette ligne, allant de Pinar del Rio à Arroyos, aura une étendue de 92 kilomètres, et les conditions de l'entreprise seront identiques à celles des chemins de fer de Porto-Rico concédés l'année dernière à une compagnie française.

L'état des dépenses s'élève à 2,635,000 piastres (13,175,000 francs, soit 25,000 piastres (125,000 francs) par kilomètre dans la première section et 30,000 piastres (250,000 francs) par kilomètre dans la seconde.

Le gouvernement espagnol garantit un minimum de 8 0/0 d'intérêts annuels sur le capital.

Les stations à établir sont les suivantes : Pinar del Rio à San Luis, San Juan y Martinez, Galafre, Sabalo, Mantua et Arroyos.

Panama : *le climat de l'isthme.* — Au moment où les débats parlementaires ramènent l'attention sur l'entreprise de percement du canal interocéa-

Digitized by Google

nique, il n'est pas sans intérêt de faire connaître l'opinion d'un ancien entrepreneur des grands travaux de Panama sur le climat ordinaire de la région de l'isthme.

La période comprise entre la mi-novembre et la mi-avril est la saison sèche. C'est la période de travail utile exécuté dans les meilleures conditions climatologiques.

En avril et mai commence la saison des pluies.

Le mois de juin est assez beau, sauf quelques journées d'orage.

Juillet est un mois mélangé de jours humides, alternant avec de belles journées chaudes et sèches.

Août est généralement pluvieux.

Septembre et octobre sont absolument pluvieux. Les pluies, à cette époque, deviennent torrentielles. Il est bien entendu que dans les pays intertropicaux, ainsi que dans nos pays d'Europe, ces données ne sont pas absolues et peuvent souffrir des modifications imprévues. Ces données sont la résultante de nombreuses observations.

Les premières pluies, fin avril et premiers jours de mai, pluies d'orages violents, inconnus dans nos contrées, frappent le sol avec une telle force, qu'elles en font jaillir les miasmes délétères. C'est en mai que l'on a toujours perdu le plus grand nombre d'hommes, chefs de service, employés supérieurs, aussi bien qu'ouvriers; c'est le mois redouté, celui pendant lequel la fièvre jaune fait le plus de victimes.

Chemin de fer transandin. — On écrit de Mendoza : L'administrateur des travaux de la ligne transandine et l'ingénieur-directeur Schaltzmann ont invité les représentants des principaux journaux de la République Argentine à une excursion sur les chantiers. Elle a eu lieu en train express jusqu'au kilomètre 24 sur le rio Mendoza, point terminus des travaux. Le comité descendit en cet endroit, traversant à pied le pont jeté sur la rivière débordée, fait qui ne s'est pas produit depuis 50 années suivant le témoignage des habitants. Le pont a 120 mètres de largeur ; il repose sur 4 énormes piles qui sont enterrées à 10 mètres de profondeur dans le lit du rio, ce n'est qu'avec une profondeur semblable qu'on peut lutter contre ce torrent impétueux ayant une vitesse de plus de dix milles à l'heure. A partir du rio Mendoza le comité fut assailli par une violente bourrasque. Au kilomètre 31 les travaux pénètrent dans les premiers contreforts de la Cordillère. La voie serpente autour des collines car il n'existe pas un seul point du trajet parcouru représentant deux kilomètres de voie droite. Les courbes sont en partie si prononcées que le train aura la forme d'un fer à cheval. Au kilomètre 37, la ligne décrit une courbe très prononcée et on entre à l'improviste dans le tunnel du Caleton de 120 mètres de largeur et de 6 mètres de diamètre, le premier des 6 tunnels que possédera ce chemin sur un parcours de 190 kilomètres. Tous sans en excepter le grand tunnel du massif central nécessiteront un percement de 530 mètres dans le granit. Le grand tunnel dont

Digitized by Google

l'étude va être entreprise par M. Schaltzman et une commission d'ingénieurs aura, dit-on, de huit à dix kilomètres de longueur. La voie traverse en plusieurs endroits le rio Mendoza sur lequel 12 grands ponts et plus de 20 petits ponts doivent être jetés. Les plateaux s'élèvent au kilomètre 50 à la station de San-Ignacio ou de Los Baños; les travaux atteignent le kilomètre 89.

L'excursion devait se terminer au tunnel du Caleton, orné d'arbustes de la Cordillère et de cactus odoriférants pour la circonstance. La montagne percée en cet endroit est très haute; à ses pieds coule bruyamment le Mendoza. Le spectacle est vraiment imposant. Actuellement 1,500 ouvriers dirigés par 45 ingénieurs travaillent à ce tunnel. Sous peu le personnel ouvrier s'élèvera jusqu'à 3,000. A la fin de cette année la ligne sera inaugurée jusqu'à Uspallata. Ces jours-ci M. Clark ira au Chili commencer les travaux sur l'autre versant. Le matériel pour ces travaux est déjà acheté.

L'industrie française et la marine chilienne. — Le gouvernement du Chili vient de commander aux Forges et Chantiers de la Méditerranée deux croiseurs rapides et un cuirassé. Comme il avait traité antérieurement avec cette même Société pour la fourniture de deux avisos à vapeur, notre grand établissement de construction navale se trouve ainsi chargé de construire cinq navires de guerre pour la marine chilienne. C'est là un fait d'une importance d'autant plus considérable que cette belle commande a été donnée à la suite d'un concours entre les chantiers de l'Europe les plus en renom.

C'est à la suite d'une grande enquête que la mise sur chantier de ces bâtiments a été décidée. Le Chili veut reconstituer son matériel naval sur des bases qui conviennent à sa situation prépondérante dans le bassin méridional de l'Océan Pacifique. Dans ce but il a chargé une commission du soin de dresser le programme de la nouvelle flotte et de mettre ses nouveaux bâtiments au concours des grands chantiers français, anglais et allemands. La présidence de la commission a été confiée au contre-amiral Latorre qui s'est illustré dans la guerre du Chili contre le Pérou.

L'amiral Latorre élabora un programme dont voici les lignes principales: déplacement 6,000 tonneaux; armement — quatre canons de 24 centimètres en tourelles ou en coupoles, six de 15 centimètres, dans une batterie; ceinture cuirassée en acier du Creuzot à la flottaison; vitesse, 17 nœuds au tirage naturel. On remarquera que la commission adoptait *a priori* la cuirasse en acier Schneider, éliminant ainsi le métal Compound — fer et acier — qui est d'invention anglaise. C'était un premier succès pour notre industrie.

Le chiffre de 6,000 tonneaux avait été dépassé par tous les compétiteurs, mais seuls, les Forges et Chantiers avaient tenu compte des nouveaux dangers que les grands explosifs et l'artillerie à tir rapide font courir aux bâtiments. Ils proposaient d'abriter dans des tourelles et des coupoles les pièces de moyen calibre, aussi bien que les gros canons de 24 centimètres, de

Digitized by Google

constituer sur les flancs un réduit cuirassé central correspondant aux emplacements des machines et des chaudières, en un mot, d'adopter les dispositions qui, depuis deux ans, sont la règle dans la marine française et que l'amirauté anglaise va appliquer pour la première fois sur les cuirassés de 14,000 tonneaux, dont on annonce la mise sur les chantiers.

La commission avait écarté d'emblée plusieurs projets; elle modifia ensuite le programme primitif et réclama, entre autres choses, des changements pour l'artillerie moyenne. Finalement, le projet des Forges et Chantiers fut officiellement accepté, et cette Société déclarée adjudicataire du cuirassé, dont elle avait établi ainsi que suit les lignes principales: longueur, 100 mètres; largeur, 18 m, 50; tirant d'eau moyen, 6 m, 65; déplacement, 6,901 tonneaux; puissance des machines avec tirage naturel, 8,000 chevaux; vitesse correspondante, 17 nœuds; puissance des machines avec tirage activé, 12,000 chevaux; vitesse correspondante 19 nœuds.

La protection est assurée au moyen d'une ceinture cuirassée en acier de 300 millimètres entourant la flottaison, d'un blindage en acier de 100 millimètres au réduit central, et d'un pont cuirassé qui s'étend sur toute la longueur du navire.

L'artillerie se compose de quatre canons de 24 centimètres, placés dans quatre tourelles-barbettes cuirassées, de 8 pièces de 12 centimètres réparties par couple en quatre coupoles cuirassées et de canons à tir rapide et à répétition.

Les résultats, dit le *Temps*, ne laisseront pas que d'étonner nos armateurs qui trouvent, pour les cargo-boats surtout, de grandes différences de prix entre les chantiers français et anglais. C'est que ces différences disparaissent dès qu'il s'agit de constructions militaires, lesquelles exigent un soin particulier dans l'exécution et des études spéciales pour toutes les installations de détail. C'est ainsi que les Forges et Chantiers ont su enlever le marché, non seulement à cause des prix faits mais encore par suite de l'habileté des plans de leurs ingénieurs et du soigné de leur exécution.

Colonies françaises. — *Statistiques commerciales.* — L'Administration des colonies vient de faire paraître son volume annuel de statistiques coloniales. Les tableaux du commerce de l'Annam et du Tonkin figurent, pour la première fois, dans la statistique du département de la marine; ils fournissent malheureusement l'occasion de constater, une fois de plus, la faible place qu'y occupent les produits d'origine française. Sur un total de 48 millions 420,526 francs (importations et exportations), le commerce entre la France et le Tonkin ne figure que pour 6,240,778 francs, dont 6,073,520 francs à l'importation. Sur ce chiffre il y a 2,221,643 francs de vins, 408,076 francs de liqueurs, 100,000 francs de café, 437,075 francs de conserves alimentaires, 274,196 francs de ciment, 112,300 francs d'acier et 102,433 francs de fer; enfin 120,165 francs de papiers et de fournitures de bureau, 575,380 francs de quincaillerie. Ces produits, les seuls dont l'importation atteigne ou

Digitized by Google

dépasse 100,000 francs, rentrent tous, on le voit, dans la catégorie des fournitures ou du matériel destinés à l'Administration. Les objets d'origine française n'entrent encore que dans une proportion minime, pour ne pas dire nulle, dans la consommation indigène.

En Cochinchine, les résultats ne sont guère plus satisfaisants. Le commerce avec la France ne représente pas la dixième partie du commerce général : 4,441,312 francs sur 45,699,734 francs.

A la Réunion, la part de la France, dans le commerce total de l'île, est de plus de moitié (17,577,283 francs sur 32,350,886 francs) ; au Sénégal, des trois cinquièmes (24,061,094 francs sur 39,756,717 francs) ; à la Martinique, la proportion est de 25,442,987 francs sur 44,320,580 francs ; à la Guadeloupe, de 30,314,367 francs sur 42,746,937 francs.

Il ressort toutefois des diagrammes, indiquant la valeur comparative des produits importés de France dans les colonies françaises pendant les années 1877 et 1887, qu'une diminution assez sensible se serait produite dans les importations de produits français pendant cette période décennale.

Au point de vue de la population, le total indiqué par la publication officielle pour l'ensemble de nos colonies (non compris le Gabon-Congo, sur lequel l'Administration n'a pas de renseignements précis) est de 20,958,550 habitants, dont 19,864,214 en Indo-Chine.

En ajoutant à ces chiffres les 3,910,399 habitants de l'Algérie, les 2 millions 100,000 habitants de la Tunisie, on arrive, pour la population de la France coloniale, au chiffre de 26,968,949 en regard de 38,218,903, chiffre constaté par le recensement de 1886, pour la France continentale.

Source de la Leitha. — On sait que la Leitha, la rivière frontière entre l'Autriche et la Hongrie, est formée de la réunion de deux cours d'eau, la Pitten à l'est et la Schwarza à l'ouest ; mais on ignorait jusqu'à ce jour d'où venait ce nom de Leitha que porte le courant collectif. Ce point se trouve désormais éclairci, grâce à M. Ed. Fink, de Vienne, qui a visité la grotte de stalactites, de Hammer, récemment découverte près d'Erluch (Basse-Autriche). Il a pu constater que le ruisseau Leida (ou Leita), qui sort de la pente nord du Kerschbauer-Riegel, au nord de Bromberg, et qui tient son appellation de sa source en plan incliné (*leite*, ancien allemand *Hlîtâ*, pente), doit être regardé comme le courant supérieur de la Leita ou Leitha, désignation gardée, après leur confluent, par les deux rivières précitées. *(Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik).*

La maison la plus septentrionale de la Suède. — L'habitation de la Suède située le plus au nord est, paraît-il, une ferme isolée, sur le côté sud du Kilpisjaurs, au confluent du Kummajokis et du Konkama. Elle s'appelle Kummavuopio et se trouve à 117 kilomètres de Karesuando, la paroisse la plus septentrionale située elle-même au bord du Muanioelf, frontière de la Finlande. *(Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik).*

Digitized by Google

Athènes. — *Accroissement de la population.* — Le dernier recensement porte la population d'Athènes à 117,746 habitants. Les vieux Athéniens ont de la peine à reconnaître la pauvre bourgade, composée il y a moins de cinquante ans de chaumières et de maisons de modeste apparence, confusément groupées au nord de l'Acropole, transformées en amas de ruines par les bombardements successifs que la ville de Thésée avait subis sous la révolution. Quelques chiffres feront mieux connaître les progrès accomplis. Disons tout d'abord que l'on ne rencontre plus de rues étroites, rappelant les villes orientales, qu'aux alentours du vieux marché, entre la rue d'Adrien et l'Acropole. Encore les maisons de ces rues n'ont plus, comme jadis, les façades en dedans; elles les ont mises sur les rues.

En 1835, la population d'Athènes ne dépassait guère 15,000 habitants: elle avait été de 12,000 environ dans les dernières années de la domination ottomane. En 1850, Athènes comptait 30,696 habitants, 41,298 en 1861 et 84,908 en 1879. Ainsi, depuis 1850, en 40 ans, la population d'Athènes s'est accrue dans des proportions que l'on ne trouve que dans les villes du Nouveau-Monde. Mais c'est surtout dans la dernière période décennale qu'Athènes a pris l'aspect d'une grande ville. Depuis 1879 sa population s'est accrue de 65 pour cent. Celle du Pirée s'est accrue dans les mêmes proportions. Cette ville, la plus belle de celles qui se mirent dans les eaux de l'Égée, comptait 6,261 habitants en 1861 et 21,055 en 1889.

Des renseignements reçus de Patras, il semblerait résulter que la population de cette ville serait de plus de 38,000 habitants. Elle n'était, en 1879, que de 25,594. En 1856, Patras comptait 15,351 habitants.

Mais l'accroissement le plus considérable aurait eu lieu à Trikkala, dans l'hypothèse que le recensement fait lors de l'annexion de la Thessalie à la Grèce se soit effectué dans de bonnes conditions. Cette ville avait alors une population de 5,563 âmes, de 11,281 avec les villages des environs compris dans la commune de Trikkala. Cette année, ce chef-lieu ne compte pas moins de 20,911 habitants, dont 12,638 pour la ville proprement dite.

BIBLIOGRAPHIE

Vingt jours à Paris, guide du touriste, par C. de Tours. — Quantin, éditeur.

Il y a peu d'années encore, les renseignements pratiques mis à la disposition des voyageurs étaient peu nombreux, insuffisants et incomplets. Il en est tout autrement aujourd'hui, et c'est à qui facilitera au touriste les moyens de perdre le moins de temps et d'argent possible. Sous ce rapport, le joli guide-album que publie la maison Quantin mérite à coup sûr d'être signalé, par le soin mis à son exécution, la finesse de ses multiples et pittoresques dessins, la fidélité de ses reproductions. Le touriste venant à Paris se trouve souvent embarrassé par la multitude des curiosités à visiter. Grâce à C. de Tours, qui connaît sur le bout du doigt sa capitale, il lui sera facile

Digitized by Google

de répartir utilement son temps entre ce qu'on pourrait appeler les curiosités mortes et les curiosités vivantes, c'est-à-dire entre les monuments et les types animés dont l'étude n'est pas un des moins pittoresques côtés de la vie parisienne. Ceci s'adresse aussi au Parisien même, souvent indifférent au milieu dans lequel il vit et fort embarrassé le jour où, à l'improviste, il doit servir de complaisant cicerone.

Déjà, l'an dernier, le même auteur publiait : *Vingt jours en Normandie* et *En Bretagne*, premier ouvrage d'une série que continue brillamment le guide de Paris.

— M. Paul Gaulot, qui n'en est plus à son coup d'essai, passe du roman à l'histoire par l'intermédiaire de **Un complot sous la Terreur**, récit attachant d'une tentative faite pour faire évader du Temple de royaux captifs, et que l'Académie vient récemment de couronner.

Son nouvel ouvrage : **Rêve d'Empire**, est la première phase de l'expédition du Mexique. Mis en possession des documents inédits recherchés et recueillis par M. Louet, payeur en chef du corps expéditionnaire, M. Gaulot, nous fait voir sous l'empire de quelles chimères Napoléon III, qui, suivant une réponse émanant de lui-même « cherchait la solution de problèmes insolubles », s'était lancé dans cette tragique entreprise. Sa correspondance confidentielle avec Forey et Bazaine est des plus instructives. M. Gaulot a su grouper avec beaucoup d'habileté et d'intérêt les documents qui jettent un jour absolument nouveau sur cette expédition et c'est avec curiosité que l'on attend la suite de son récit. — Ollendorff, éditeur.

— **Petit Paris-Guide.** — Marpon et Flammarion éditeurs. Ce nouveau petit guide, illustré de 50 gravures et 10 plans, est certainement un des plus pratiques et des plus facilement maniables parmi ceux qui viennent de voir le jour. Paris municipal, monumental, scientifique et artistique, telles sont ses principales divisions sans compter les classiques environs de Paris qui y ont leur place marquée, ainsi que l'Exposition universelle. Un élégant cartonnage rend ce guide des plus commodes.

— **Jack**, d'Alphonse Daudet, ce livre merveilleux de style et d'une sensibilité exquise, vient de paraître chez Marpon et Flammarion. 100 dessins de Myrbach, illustrent l'ouvrage, un des joyaux de la collection Guillaume. En publiant Jack en un seul volume, les éditeurs ont fait un effort digne de l'Exposition. L'ouvrage renferme, en effet, plus de 700 pages imprimées avec le soin qui a fait la perfection de *Tartarin*, des *Souvenirs d'un homme de lettres*, etc, publiés dans dans la même collection.

— **Lettres d'Irlande**, par Mlle de Bovet. — Guillaumin éditeur. Une série de lettres intéressantes réunies en volume, tel est l'ouvrage que présente Mlle de Bovet par l'intermédiaire de M. V. Cherbuliez, auteur d'une préface où est résumée la pensée de l'auteur. A côté de descriptions pittoresques, d'anecdotes vivement contées, de tableaux de mœurs et de portraits, on trouvera les petits côtés de cette question agraire qui divise et divisera encore longtemps, sans doute, ces deux antagonistes: les landlords et les fermiers.

La véritable cause qui fait que le gouvernement anglais refuse à l'Irlande ces libertés constitutionnelles qu'elle donne, à Malte, à Jersey, etc., est qu'il importe peu que ces petits États aient un parlement national. Le danger serait d'accorder la même autonomie à un groupe de 5 millions d'habitants, formant presque corps avec l'Angleterre et pouvant, en cas de guerre, ouvrir ses rades aux ennemis de celle-ci.

Le Propriétaire-Gérant,
Édouard MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 14472-7-9.

Digitized by Google

LA COTE DES ESCLAVES

LE YOROUBA. — LE DAHOMEY

I

DÉCOUVERTE ET DESCRIPTION DU YOROUBA

Le Yorouba a été découvert en 1825 par Clapperton, parti du petit port de Badagry, voisin de Lagos. Il s'agissait, pour la Grande-Bretagne, d'ouvrir, par le sud-ouest, vers les grands États peulh, c'est-à-dire vers Kano, Sokoto et vers le lac Tchad, une route commerciale moins dangereuse, moins longue, moins difficile et moins dispendieuse que la traversée du Sahara par Tripoli. L'exploration réussit complètement, et elle fut renouvelée en 1830, avec le même succès, par les frères Lander. Clapperton était allé jusqu'à Sokoto, où il mourut. Ses successeurs s'arrêtèrent auprès des rapides de Boussa; mais ni l'un ni les autres ne rencontrèrent sur leurs pas aucune difficulté de l'ordre naturel, ni désert, ni sables mouvants, ni forêts impénétrables. Ils n'eurent à souffrir ni la faim ni la soif. Ils ne trouvèrent nulle part les brigands dont on chercha quelquefois à les effrayer. S'ils durent, suivant l'usage, offrir des cadeaux aux chefs, ils en reçurent des approvisionnements de toute sorte. S'il y eut de temps à autre quelques sollicitations indiscrètes, on ne peut pas dire qu'il y ait eu exaction. Aussi le Yorouba était-il alors et est-il encore aujourd'hui traversé par de nombreuses caravanes qui, du Haoussa et du Bornou, de Kano et du lac Tchad, se dirigent sur la côte de Guinée et vers l'ouest en passant ordinairement par Salaga. La situation géographique du pays est hautement favorable à ce transit, qui est susceptible d'être développé. Les frontières, que nous allons indiquer, sont instables et peu précises.

Le royaume du Yorouba est borné au *nord* par un autre État indépendant, le Borgou, dont il est séparé par la rivière Moussa.

Digitized by Google

Au *sud*, le Yorouba est borné par l'État libre d'Abéokouta, par le Yébou, enfin par le Benin. Ces trois derniers territoires séparent le Yorouba de la colonie côtière britannique, dont Lagos est le chef-lieu. A l'*ouest*, le Yorouba est frontalier du Dahomey. A l'*est*, sans atteindre formellement la rive droite du Niger, il joint quelques contrées relevant ou ayant relevé du Gando ou du Sokoto, c'est-à-dire de l'un des grands États peulh du Moyen-Niger.

Le roi d'alors, appelé Mansolah, quoique investi d'un pouvoir absolu, avait une tenue et des habitudes paternes. Il consultait tout le monde sur ses affaires privées et publiques; mais aussi se mêlait-il des affaires de tout le monde (Édition de Montémont, p. 99 et 105).

Ses 2.000 épouses, moyennant certains privilèges, devaient pourvoir elles-mêmes à leur entretien par un petit commerce. Il accueillit fort amicalement les voyageurs anglais Clapperton et Lander dans sa bonne ville de Katunga, qui était devenue la capitale du Yorouba depuis la fin du dernier siècle. Aujourd'hui la capitale est Oyo (p. 86).

La population est loin d'éprouver des sentiments hostiles à 'égard des étrangers. C'est même tout le contraire. « Nous entrâmes, dit Clapperton, dans la capitale, précédés d'une troupe de musiciens et accompagnés par une immense multitude d'hommes, de femmes et d'enfants que notre vue faisait trépigner de plaisir. » Dans la ville de Chon, cinq après, R. Lander estime que lui et son frère ont été accueillis « plutôt comme des demi-dieux que comme des mortels ».

« Les Yoroubains, dit Clapperton, paraissent réellement un peuple doux et bon; ils aiment beaucoup leurs femmes, leurs enfants et se chérissent aussi les uns les autres. Enfin, le gouvernement, quoique absolu, est toujours plein de modération. »

R. Lander est quelquefois moins indulgent pour les Yoroubains (p. 143). Il a, cependant, consigné que « en général, les deux sexes sont beaucoup plus graves et beaucoup plus sérieux que les habitants de la côte, et on n'entend point chez eux ce rire bruyant qui annonce un esprit vide (p. 80). » Il cite bien (p. 94) un cas de dévouement d'un jeune noir à sa fiancée, mais il ajoute que c'est le seul qu'il ait rencontré e qu'il n'est jamais question de sentiment dans les unions.

Le même voyageur (t. XI, p. 278), énonce que les esclaves sont traités avec douceur dans le Yorouba; il ajoute que les quatre cin-

Digitized by Google

quièmes des habitants sont esclaves. D'autres relations évaluent le nombre des esclaves à la moitié de la population.

Le fétichisme de cette contrée est assez inoffensif. Du moins ne revêt-il pas le caractère atroce que nous allons rencontrer dans un État voisin. Il faut, cependant, noter un fait qui, isolé, nous paraîtrait horrible et qui ne sera plus, à nos yeux, qu'une peccadille devant les abominations du Dahomey. Voici ce que rapporte Clapperton (p. 148): « Il y a chaque année une grande fête lors de laquelle plusieurs animaux (chevaux, vaches, moutons, volailles) sont immolés et où l'on verse un peu de sang à terre... On m'a, d'ailleurs, assuré qu'il dépendait de la seule volonté du prêtre que ce fût une créature humaine qu'on immolât. Dans le cas où la victime doit être un homme, c'est toujours un criminel qu'on choisit, et jamais on n'en sacrifie plus d'un par fête. »

Voila une condition atténuante; mais ce n'est pas tout : « Lorsqu'un roi du Yorouba meurt, continue Clapperton (p. 149), quatre caboclers (chefs) principaux, quatre femmes et un grand nombre d'esclaves favoris ou autres, sont obligés de prendre du poison que leur donnent les prêtres fétichistes dans un œuf de perroquet. Si ce poison ne produit pas d'effet sur quelqu'une des victimes désignées, on lui remet une corde pour qu'elle aille se pendre dans la maison. » Le fait est confirmé par R. Lander, qui mentionne parmi les victimes le fils aîné du roi (p. 280). Il énonce que le même rite se pratique lors de la mort d'un gouverneur à l'égard de ses femmes, lesquelles ne s'y prêtent pas avec la même grâce que les veuves du Malabar. Il cite à Janna le cas bien émouvant d'une veuve récalcitrante (p. 54). Il rapporte plus loin la rencontre de trois jeunes gens, qui étaient désespérés, et on le comprend, pour avoir été désignés d'avance à l'immolation lorsque mourrait le gouverneur, lequel avait déjà un pied dans la tombe (p. 121). Voilà qui est abominable; mais, je le répète, réservez pour tout à l'heure la plus grande part de votre indignation.

La condition intérieure du Yorouba ne paraît pas avoir beaucoup changé depuis les voyages de Clapperton et de Lander (1825 à 1830). On continue à y bien accueillir les étrangers, notamment les *Aguda*, ce qui désigne les Français et les Portugais, confondus comme catholiques.

Digitized by Google

Chaque groupe humain, comme tout être de la création, a des amis et des ennemis. Je réserve les amis parmi lesquels figureront au premier rang les missionnaires chrétiens. C'est au sud que le Yorouba est le mieux avoisiné : les Anglais et les Français de la côte sont séparés du Yorouba par les États indépendants ou quasi-indépendants d'Abéokouta, de Yébou, d'Ibadan, de Benin. Les Européens, d'ailleurs, ici comme dans le reste de l'Afrique, offrent à ces malheureuses populations les moyens de vivre honnêtement, c'est-à-dire sans se massacrer, sans se vendre ou se manger les unes les autres.

Au nord, les Borgoviens indépendants, plus énergiques que les Yoroubains (p. 143), se livrent à quelques brigandages, sur la rive droite de la Moussa dont ils enlèvent des habitants pour en faire des esclaves (p. 133); mais les grands dangers sont à l'ouest et à l'est, c'est-à-dire le Dahomey d'une part, les Peulh (ou Félatah) de l'autre. — Nous garderons le Dahomey pour la fin; mais, afin de ne plus avoir à y revenir, nous donnerons d'abord quelques indications sur un petit État situé au sud du Yorouba et qu'on peut placer rigoureusement parmi ses ennemis, car il contribue à le dépeupler par la chasse aux hommes.

II

LE YEBOU

Le Yebou contient environ 400,000 habitants; il est divisé en deux parties : le Yebou-Rémo et le Yebou-Odé. — L'awajali ou souverain réside dans cette dernière ville. Les Anglais, il y a une dizaine d'années, voulurent s'emparer de la ville d'Épé : le chef militaire les laissa débarquer, les reprit en flanc, les rejeta sur la lagune avec quelques pertes. Le major, commandant l'expédition, avait reçu une balle au visage. Les Anglais ne revinrent pas à la charge, — du moins de la même manière. Les Yebous avaient adopté alors pour politique l'exclusion des étrangers. Le missionnaire catholique Borghéro fut reçu gracieusement à Épé en 1864; mais on ne l'y laissa séjourner que quelques jours et il ne fut pas autorisé à se rendre à Odé : *(La Côte des Esclaves et le Dahomey, par Bouche, Plon*, 1883, p. 2). Vingt ans après, c'est-à-dire en 1883 (ou en 1884), le P. Holley

Digitized by Google

de la mission d'Abéokouta, parti d'Ijecha, vint à Odé. — Tout était changé. (*Missions catholiques*, 1884 p. 598). Aucune difficulté de séjour. Les missionnaires protestants, venus de Lagos, étaient établis à Odé à poste fixe. « Nous sommes admis, dit le père Holley, à présenter nos hommages au roi à la mode anglaise, car les Anglais ont déjà ici un pied-à-terre. Avec l'esprit qu'on leur connait, ils ont planté des jalons, des ministres évangéliques qui leur assurent d'avance la prédominance dans tout le pays. Ils sont devenus les arbitres de paix et de guerre et travaillent lentement, il est vrai, mais sûrement à se rendre nécessaires. Le roi actuel leur doit de n'être plus en guerre avec ses voisins, qui auraient pu le priver de son royaume. »

En continuant sa route vers la lagune pour gagner Lagos par Leckie, le P. Holley traverse le village d'Ayessan, commandé par Takouro, un ancien esclave du roi d'Itebu. « Ayessan, dit-il, est un essai de colonie anglaise.. Takuro est dans la main des Anglais et se fait un devoir d'observer rigoureusement leur code à Ayessan (*idem* p. 608). » — Le roi d'Itebu porte un chapeau de cocher de fiacre avec l'inscription anglaise *King* (p. 607).

III

LES PEULH OU LA PROPAGANDE MUSULMANE

L'histoire générale des Peulh (Fellah ou Félatah) est bien connue depuis les voyages de Denham et Clapperton, de Barth, et depuis que la France les a rencontrés au Sénégal, où leurs métis sont appelés Toucouleurs. Dans le *Bulletin de la Société anti-esclavagiste*, n° 4, nous avons rappelé d'une manière sommaire comment, aux premières années du XIXe siècle, les tribus musulmanes des Peulh se sont infiltrées le long du Niger et y ont fondé de grands États propagandistes par le fer et par le feu. L'Etat de Gando et ses annexes ont atteint le voisinage du Yorouba et l'ont assailli depuis cinquante ans. Les récits de Clapperton et de Lander, que nous résumons, montrent où ils en étaient de 1825 à 1830.

Clapperton. — « Nous rencontrâmes, le 14 janvier 1826, un grand nombre de villages félatah (peulh) dont les habitants vivent dans

Digitized by Google

ces lieux comme dans presque toutes les parties de l'Afrique, ne s'occupant que du soin de faire paître les bestiaux, sans prendre les usages du pays, sans être le moins du monde molestés par les naturels (p. 131) » C'est le premier acte du drame de l'envahissement, l'infiltration pacifique. Vers la limite orientale du Yorouba, en approchant du Niger, les choses sont plus avancées : « Le 8 mars, je rencontrai sur ma route un grand nombre de villages en ruines, que mes guides me dirent avoir été l'année précédente détruits par les Félatah (Peulh). Vers midi, j'arrivai à la ville d'Algi qui avait éprouvé le même sort (p. 152). » Nous allons trouver bientôt les nouveaux venus jusque dans la campagne qui entoure la capitale du Yorouba. :

R. Lander 1830-31 : « Les Félatah (Peulh) sont venus s'y établir en si grande affluence avec leurs troupeaux que le premier ministre avoua ingénument qu'il lui était impossible d'en préciser le nombre. Ces étrangers vendent au marché leur lait, leurs beurres, leurs fromages à des prix raisonnables (p. 87). » Voilà la suite de l'infiltration : voici les conséquences : « Le Félata (Poulo, singulier de Peulh), ambitieux et toujours aux aguets, s'est rendu maître de deux villes les plus considérables et les plus florissantes, et n'a rencontré que peu ou point d'opposition ; par des progrès ménagés mais continus, il dépossède sans relâche les indolents naturels et sape les fondements du trône du Yorouba, Le peuple ne saurait être spectateur indifférent des faits qui tendent à la subversion rapide de sa religion (idolâtre), de ses coutumes, de ses institutions et qui doivent donner la mort à son existence nationale (p. 102). »

Je continue : on croirait lire l'histoire de la conquête subreptice du Haoussa par ces mêmes Peulh au commencement du siècle :

« Le roi du Yorouba et ses timides conseillers ne prennent aucune mesure pour empêcher des bandes entières d'étrangers de se fixer dans les plus belles provinces de l'empire. Ils pensent encore moins à les expulser lorsqu'ils se les sont appropriées. C'est à cette indifférence impardonnable qu'il faut attribuer la prépondérance qu'ont acquise les Félatah (Peulh), en s'assurant dans l'intérieur du royaume le concours d'un parti puissant, composé d'individus de toutes les nations qui avaient émigré dans le pays, ainsi que les grands succès qui n'ont jamais manqué de consommer leurs ambitieux projets. Maintenant, ils sont solidement établis au cœur du royaume ; ils se sont retranchés dans des villes fortifiées avec soin. Récemment, ils ont arraché au roi la reconnaissance de leur indépendance..... Indépendamment de Raka, exclusivement habitée par des Félatah, qui en ont fait une place très forte et extrêmement peuplée, ils ont tout récem-

Digitized by Google

ment (1830-31) fondé une autre ville d'une étendue prodigieuse, qui surpasse déjà la capitale Katunga en richesse, en population et en étendue. Elle devint d'abord le rendez-vous d'une troupe de Félatah qui lui ont donné le nom d'Alorie ou Ilorin. Ils ont excité tous les esclaves du pays à secouer le joug de leurs maîtres et à se ranger sous leur étendard ; ils s'efforçaient, en leur offrant liberté et protection, à se déclarer indépendants du Yorouba ; aussi les mécontents, de plusieurs milles à la ronde, s'empressèrent-ils d'accourir en grand nombre à Alorie, où ils furent très bien accueillis.

» Ces événements remontent à plus de quarante (?) ans. Depuis cette époque, d'autres Félatah sont venus de Sokoto et de Rabba se joindre à leurs compatriotes, et, malgré les guerres (si l'on peut donner ce nom à des brigandages réciproques) qu'ils ont eu à soutenir, Alorie est devenue la plus florissante et la plus grande ville du Yorouba, sans en excepter la capitale elle-même..... Alorie a été dernièrement déclarée indépendante du Yorouba ; ses habitants ont été autorisés à trafiquer avec les naturels du pays, sous la condition qu'on n'y recevrait plus de nouveaux Félatah..... Raka n'est située qu'à un jour de marche au nord-est de la capitale Katunga en allant vers le Niger et Alarie à trois jours au sud-ouest.

Les Peulh de ces deux villes payaient d'abord un tribut au souverain de Sokoto, leur congénère : R. Lander raconte qu'ils venaient de s'y soustraire (p. 152). Ils se trouvent dans les mêmes conditions au milieu des contrées plus ou moins indépendantes qui sont interposées entre le Yorouba et le Niger. Vers 1826, ils avaient pris et pillé Koubly : il en existe environ un millier fixé autour de cette ville (p. 159). Ils y sont paisibles, mais plus loin à l'est, ils avaient signalé cruellement leur passage : « Nous quittâmes Koubly..... nous fîmes halte sur les ruines d'une grande ville..... Près des débris d'une muraille, nous aperçûmes un crâne humain et d'autres ossements blanchis par le soleil..... Un de nos guides nous dit qu'à une époque peu reculée, cette ville avait été surprise et pillée par une troupe nombreuse de Félatah (Peulh) qui avaient passé au fil de l'épée tout ce qui faisait résistance, et qui avaient emmené le reste des habitants en esclavage (p. 160). » — Des nouvelles plus récentes portent que les Peulh ont détruit la ville de Katunga et que la capitale a été transférée à Oyo.

En plusieurs passages de son récit, L. Lander rend justice aux qualités d'énergie et de sociabilité qui distinguent les Peulh (p. 89,118). Ils sont malheureusement propagateurs de l'islamisme par le fer et par le feu : s'ils arrivaient à l'imposer aux Yoroubains, ce serait

Digitized by Google

empêcher à jamais, comme partout ailleurs, leur conversion au christianisme; ce serait, par conséquent, les vouer à jamais aux deux fléaux de l'Afrique, la polygamie et l'esclavagisme. Voilà pourquoi nous avous dû placer les Peulh au premier rang parmi les ennemis du Yorouba.

La conquête de l'Afrique par l'islamisme est une question qui domine toutes les autres à tous les points de vue et sur toutes les parties du continent noir. En ce qui concerne le Yorouba nous avons pris la question *ab ovo* avec Clapperton. On nous saura gré de rapporter de nouveaux éclaircissements sur la marche du fléau, dont Ilorin est devenu le foyer entre le golfe de Guinée et le Bas-Niger.

Avant de citer à peu près textuellement la relation de l'abbé Pierre Bouche, nous compléterons les indications sur les procédés de propagande, en rappelant ce dicton répandu à Saint-Louis du Sénégal, à savoir que « si l'on introduit une poul (ou félata) dans » une famille, fût-ce comme servante, comme captive, elle devient » toujours maîtresse de la maison (p. 254). » M. Bouche prend la situation au moment où nous l'avons laissée, c'est-à-dire après 1820, lorsque les musulmans peulh de Ilorin ont secoué le joug du roi du Yorouba, du *roi infidèle*.

La population actuelle (1883) de l'Etat d'Alorie (Ilorin) ne s'élève pas à moins de 300,000 âmes; la ville seule de Ilorin en renferme 100,000 au moins. Les indigènes nagos (idolâtres ou même musulmans) ont bien des chefs de leur nation, mais dans une situation subordonnée. Les Peulh se sont constitués en aristocratie dominante comme partout ailleurs (p. 255).

« Dès qu'ils se sentirent assez forts, les musulmans envahisseurs proclamèrent la *guerre sainte* contre les infidèles du voisinage. Ils eurent quelques succès et ne renoncèrent à l'offensive qu'après avoir éprouvé plusieurs défaites de la part des Ibadans (p. 255). » Ibadan est une grande cité indépendante située au nord-est d'Abéokouta,

» Leur prosélytisme, continue l'abbé Bouche, n'en est pas moins actif; il s'exerce d'une autre façon par le ministère de leurs *aloufas* ou marabouts. L'aloufa est prêtre et maître d'école tout à la fois. Coiffé du turban, il chausse des sandales, se drape superbement dans son *ewon* et porte habituellement des armes, tantôt le sabre, tantôt le fusil. Il sort souvent à cheval, accompagné d'une nombreuse suite. Tout cet appareil, ainsi que son maintien grave, en imposent au nègre païen; celui-ci se sent fortement attiré vers

Digitized by Google

l'islamisme. Cette religion flatte sa vanité et ne l'oblige, en réalité, à aucune pratique bien pénible, puisqu'il peut continuer à vivre dans la polygamie et la volupté. — Maître d'école, l'aloufa enseigne à lire et à écrire les lettres de l'alphabet arabe et quelques versets du Coran. C'est à peu près tout ce qu'il leur enseigne et tout ce qu'il sait, en fait de lecture et d'écriture — comme prêtre, il s'applique à inspirer la haine de ce qui n'est pas l'islam : terrible disposition qui empêche l'esprit et le cœur de s'ouvrir à la vérité et à la grâce. Le païen, en face de la révélation, ignore ; mais il ne ferme pas les yeux à la lumière de parti pris. Le musulman, au contraire, est dans la résolution bien arrêtée de repousser toute doctrine étrangère à la sienne. Il n'examine même pas : il n'écoute même pas... (p. 255). »

« Il est aisé de comprendre quel obstacle énorme l'islamisme oppose à la diffusion de l'Evangile, partout où il a une influence prépondérante. Or, chaque jour, il fait des progrès nouveaux : les chefs païens, alors même qu'ils ne se font pas musulmans, laissent les aloufas prendre sur leur esprit un énorme ascendant (p. 256). »

Nous terminerons le tableau de l'expansion musulmane vers le nord-est du Yorouba, par la mention du voyage exécuté dans cette contrée par les R.R. P.P. Holley et Chausse en 1884 (*Missions catholiques*, t. XVI).

Le voyage de ces religieux confirme tout ce qui a été relaté plus haut. D'après leur dire, Ilorin est une grande cité très riche et propre, d'un aspect varié. Les marchés contiennent de riches étoffes dont s'habillent les gens du pays, des cordons et fourreaux de sabre bien travaillés, des selles, des brides, le harnachement étant le luxe de l'endroit. Les mosquées, les écoles sont nombreuses, bien suivies. Pas un mahométan de distinction qui ne parle deux ou trois langues et ne sache lire, écrire et compter au moins dans l'une (p. 537).

Les missionnaires furent reçus avec courtoisie par le roi d'Ilorin et par son fils. Le roi se préoccupe de se qui se passe dans le monde musulman dont il se sent solidaire. Il demanda des nouvelles de Stamboul. Il apprit avec peine qu'Arabi-bey, son coreligionnaire, avait été battu par les Anglais : il désirerait le triomphe de cet ami lointain (p. 537).

Ce n'est pas seulement par le nord est du Yorouba que l'islamisme envahit la contrée comprise entre le Niger et le golfe de Guinée. On compte des musulmans sur toute la côte. En 1825, lorsque Clapperton débarquait à Badagry, il ne trouvait dans la lagune de Lagos, en fait de musulmans, « que des étrangers de passage, quelques négociants

Digitized by Google

venus du Bornou, qui se contentaient de la mosquée par excellence, la voûte du firmament » (*Bulletin de la Société de Géographie* 2e trimestre de 1885, p. 217). Or, voici ce qu'écrivait bientôt l'Anglais Burton : « L'Islam avance à pas de géant dans le continent noir : en 1861 et 1862, je trouvais à Lagos une dizaine de musulmans. En 1865, ils étaient 1200. En 1880, d'après mon vieil ami, M. Colonna, agent consulaire de France, il sont plus de 10,000 avec 27 mosquées.» (*To the gold coast for gold*, cité dans le *Tour du Monde* décembre 1882.)

Le capitaine C. von François a parcouru en 1888 la contrée sise au nord de la possesion allemande de Togo. « Le fétichisme, dit l'officier allemand, y est encore résistant; la mission wesleyenne de Petit-Popo n'a fait que peu de prosélytes. En revanche, *les missionnaires de l'Islam* déploient un grand zèle sur le littoral... Les grands centres du fétichisme sont Dibongo et Pereu; le mahométisme n'a pas encore fait trouée de ce côté...» Ces deux localités sont situées au nord du 8e degré de latitude N., dans le voisinage de la *Station Bismarck*. Plus au nord, par le 11e degré de latitude, le capitaine von François s'est heurté à l'influence musulmane : « En ma qualité de chrétien, dit-il, j'ai rencontré d'abord chez les Groussi, *ameutés par les musulmans*, une hostilité qui, en quelques endroits, allait jusqu'à exciter mes gens à me couper la tête. » (*Revue française*, 15 juin 1889 avec un croquis.) L'explorateur allemand a rencontré aussi des difficultés chez les Mossi dont la contrée sise entre les 11e et 12e degrés de latitude N., se rapproche de deux Etats peulh, par conséquent musulmans, le Gando à l'est, le Macina à l'ouest.

La ville de Kong est aux mains des musulmans.

Quelles digues le Yorouba oppose-t-il au torrent de l'islamisme ? Nous avons déjà constaté d'après divers explorateurs, la mollesse que les Yoroubains apportent à combattre l'infiltration d'abord et bientôt l'attaque violente des musulmans.

Au Nord, nous trouvons sur la limite du Youroùba, une grande ville :

Isharé, écrivait le P. Holley, a son histoire. C'est l'histoire de la lutte à mort entre le paganisme et l'Alcoran. Il y a un an (c'est-à-dire en 1882), cette ville comptait encore plus de 50,000 habitants. Une rivalité perpétuelle existait entre la ville païenne et la ville malaise (musulmane). Cette dernière, n'ayant pour elle ni le droit ni la force, appela à son secours La-

Digitized by Google

fiagé et Sambufun, peuplés entièrement de mahométans. Ces derniers ne se firent pas prier et avancèrent sur Isharé.

Avertis à temps, les païens prirent tous la fuite, abandonnant leurs maisons à la merci d'un ennemi fanatique.

Les Malais promenèrent l'incendie dans tout le quartier païen, ce qui fait que nous n'avons sous les yeux que des murs noircis et des murailles tombant en ruines. Malgré tout, la population païenne est immense et bien décidée à maintenir ses droits. Les fugitifs sont revenus et travaillent avec ardeur à faire sortir de ses cendres une ville qui est le dernier retranchement du paganisme..... Somme toute, les païens seront vite englobés par le colosse mahométan. Nous gémissons de savoir ces nombreuses populations destinées à servir d'esclaves aux Malais (musulmans), et cela en très peu de temps. Les malheureux prisonniers subiront et beaucoup ont déjà subi le joug de l'Alcoran. Jadis fustigés, ces nouveaux convertis, vaincus et humiliés, aspirent déjà à fustiger à leur tour et à concourir à faire de nouvelles conquêtes au milieu de leurs anciens coréligionnaires. Ce genre de prosélytisme à coups de sabre est expéditif et atteindra certainement le but rêvé par les princes infidèles. Avant que l'Europe n'y ait songé, le centre de l'Afrique sera mahométan (p. 522).

La seule barrière qui pourrait arrêter la marche de l'islamisme, c'est la conversion à la religion chrétienne de ces malheureux idolâtres. Ils ne s'y montrent pas foncièrement hostiles.

IV

LES MISSIONS CHRÉTIENNES

Les tentatives d'évangélisation, faites d'abord par les Français et les Portugais n'ont pas laissé de fondations durables sur la Côte des Esclaves, mais seulement de vagues impressions.

L'œuvre a été reprise par les sociétés protestantes en 1841. Elle a été continuée et a reçu de grands développements, du moins quant au nombre des missions établies tant sur la côte qu'à l'intérieur. Ainsi la mission d'Abéokouta date de 1846. Les établissements les plus florissants sont dans la plus grande ville anglaise de Lagos, où il a été fondé des écoles, dont les maîtres inférieurs sont pris parmi les indigènes.

Les catholiques sont revenus sur la Côte des Esclaves en 1861 par suite de la création de la Société des missions africaines, dont le siège

Digitized by Google

est à Lyon. On lira l'histoire de cette œuvre dans une publication de M. Teilhard de Chardin : *La Guinée supérieure et ses missions* (Tours. Cattier 1889). Très répandue sur la côte africaine depuis la république de Liberia jusqu'au Niger et à la Bénué, la Société compte plusieurs préfectures apostoliques et un grand nombre de missions, notamment, pour les pays qui nous occupent, à Whidah, Porto-Novo, Lagos, Oyo, Abéokouta.

Les missions chrétiennes ont traversé diverses péripéties que nous n'avons pas malheureusement la place de rappeler. Il faut mentionner que les catholiques sont appelés avec beaucoup d'insistance dans le Yorouba et chez les Egbas.

« Le roi du Yorouba, dit un rapport adressé au Congrès de Lille en 1886, avait préparé l'année dernière un terrain pour les missionnaires ; il l'avait clos de murs. Il députa successivement au supérieur quatre ambassades pour le presser de lui envoyer des missionnaires. C'est en ce moment seulement que les deux premiers arrivent dans sa capitale. — Une fois établis à Oyo, leur dit le roi, vous pouvez aller dans tout mon royaume, et il y a des villes de 100,000 âmes. »

Les missionnaires africains de Lyon étaient déjà établis chez les Egbas et dans la grande ville d'Abéokouta (dont nous rappellerons bientôt l'histoire). Je voudrais pouvoir citer intégralement le *Voyage à Abéokouta* de l'abbé Holley, qui, avec l'abé Chausse, y a fondé la mission en 1880 (Lyon, in-8°, 1881), A peine arrivés le 2 août, les deux Français sont complimentés par le chef militaire de la confédération Egba, nommé Ogudipe. Le roi les fit assurer qu'il aimait les *Aguda* (Portugais et Français), qu'il serait heureux de les voir dans sa capitale. Quant au général Ogudipe « il fut d'avis qu'on nous permît de nous établir dans la ville, puisque nous n'étions pas Anglais et que nous ne nous mêlions pas de politique. »

Lorsqu'ils ne vous font pas l'honneur de vous tuer ou de vous manger, les peuples non civilisés sont ordinairement courtois, à l'égard des Européens. Je ne puis pas, cependant, attribuer à la simple courtoisie la prédilection manifestée en faveur des Aguda par les Egbas d'Abéokouta, si je me rappelle ce qui arrivait en même temps à M. Johnson. Il était venu dans la capitale avec l'idée d'y faire accepter un magnifique drapeau aux couleurs anglaises et portant les noms

Digitized by Google

de toutes les communes qui composent l'agglomérat abéokoutien. — De là, un grand *palabre* qui mettait toute la ville en émoi. — C'est le parlementarisme de l'Afrique occidentale. — L'assemblée était nombreuse et houleuse. L'un des Ogboni (ce sont les conseillers d'Etat) avait raconté un apologue de circonstance, lorsque le *Deus ex machinâ* intervint : « Ogudipe examinait toujours le drapeau. Tout à coup, il demanda ce que signifiait le dessin qui se trouvait au milieu englobant tous les noms. On lui répondit que c'était la couronne de la reine d'Angleterre. Ogudipe ne se possédait plus. « Assez, s'écria-t-il, assez de mensonges ! nous avons déjà trop parlé de ce drapeau. Johnson, emporte-le. Et, si les blancs le permettent, va le planter au milieu de l'eau salée ; ici jamais ! » Puis, se tournant vers les Egbas : « Egbas, en voulez-vous ? » Une longue clameur répondit : « Nous ne le prendrons jamais ! »

Cette prédilection pour les *Aguda* me paraît tenir à deux causes. D'abord, les Portugais, qui y sont compris, ont produit une impression ineffaçable dans tous les pays qu'ils ont occupés et convertis au moment de leur splendide expansion. Ils sont restés dans les Indes orientales la grande nation par excellence. Ce prestige est tel que les Anglais, s'ils venaient à disparaître de la péninsule, ne laisseraient pas dans l'âme des peuples un souvenir qui y puisse être comparable. — Quant à la prédilection en faveur des Français, elle résulte en grande partie de la présence des religieuses, *de ces blanches qui ne se marient pas*, pour instruire les petits nègres, les soigner et apporter les secours médicaux aux femmes dans les intérieurs où les hommes ne peuvent pénétrer.

Avais-je tort en commençant, de placer au premier rang les missionnaires chrétiens, parmi les amis des noirs dans le Yorouba, comme chez les Egbas et sur toute la côte de Guinée ?

Il nous reste à parler d'un grand ennemi du Yourouba et des Egbas, c'est-à-dire du Dahomey.

A. D'AVRIL.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE ZAMBÈZE ET LE CHIRÉ

VOIE DE PÉNÉTRATION VERS LES LACS DE L'AFRIQUE CENTRALE

M. le docteur Oscar Lenz vient de publier, dans la livraison d'avril 1889 de l'*Oesterreichische Monatschrift für den Orient*, un intéressant article sur l'importance des fleuves Zambèze et Chiré comme voie de pénétration vers les régions lacustres de l'Afrique. Nous en extrayons les données substantielles qui suivent :

« On s'occupe beaucoup, en ce moment, de la côte Souaheli (sultanat de Zanzibar); il y a cependant, selon moi, un autre point du littoral africain qui mérite encore plus d'attirer l'attention : c'est la région du Zambèze, où tout, les facilités relatives d'accès, la richesse naturelle du sol, et la densité de la population des pays situés en arrière, sollicite l'intérêt des voyageurs et des missionnaires, aussi bien que des trafiquants et des politiciens qui s'occupent de colonisation. On sait qu'en dehors de l'Angleterre et de l'Allemagne, l'avance, de ce côté, a été prise surtout par le Portugal.

Les possessions portugaises sur cette côte sud-est de l'Afrique (abstraction faite de quelques stations militaires et de négoce établies sur le moyen Zambèze), s'étendent jusqu'à ce jour exclusivement sur le littoral, du cap Delgado (11° de latitude sud environ) à la baie Delagoa (27°). Elles embrassent donc, au nord du fleuve, la côte dite de Mozambique, et, au sud, le territoire en bordure qui va jusqu'au delà de l'embouchure du Limpopo, y compris la région de Gasa. Les points côtiers les plus importants, dont quelques-uns sont desservis par des paquebot-postes anglais, sont, du nord au sud : l'île d'Ibo, la baie de Pomba, l'île Mozambique, Quilimane, Inhamissena, Inhamboio, Sofala, Inhambane, Inhampura, et Lorenço Marquez sur la baie Delagoa. Toute cette bande, depuis des siècles, appartient nominalement au Portugal, de même que, sur la côte ouest d'Afrique, les provinces d'Angola, de Benguela et de Mossamedes. Mais les Portugais, au lieu de chercher à coloniser et à civiliser ce pays, n'ont songé qu'à y favoriser, à leur bénéfice, la traite noire qui le ruine

Digitized by Google

et le dépeuple. Ils ont eu beau baptiser en masse, devant la cathédrale de Saint-Paul-de-Loanda (côte ouest), les contingents d'esclaves destinés au Brésil, cette cérémonie et la bénédiction de l'évêque ne constituent pas un service suffisant rendu à la civilisation.

Le siège du gouverneur de ces colonies est dans l'île de Mozambique, haut récif de corail bien fortifié où l'on n'a pas à craindre les coups de main des indigènes; mais les vraies places de commerce, ce sont celles qui se trouvent aux embouchures des fleuves ou dans les petites baies côtières. Telle est, en premier lieu, Quilimane qui a acquis une certaine importance dans ces derniers temps. C'est une petite ville dont les maisons de pierre, à vérandas bien aérées, sont entourées de jolis jardins. Elle occupe la rive gauche du large estuaire du fleuve Quaqua, au nord des bouches du Zambèze. Malgré sa situation basse, les marais qui l'avoisinent et les inondations auxquelles sont exposés ses terrains, le climat n'en est pas aussi malsain qu'on le pourrait croire, et, sauf le fléau des moustiques, les blancs, en général s'y trouvent bien.

Sur ses trois milliers d'habitants environ, une faible portion seulement est de souche blanche : tels sont le vice-gouverneur, la majorité des officiers et des employés portugais, les représentants des maisons de commerce européennes (anglaises, françaises, hollandaises, allemandes), les membres de la mission des jésuites, et les menus commerçants indiens (Banians) ; tout le reste de la population se compose de mulâtres et de nègres christianisés ; la force armée est aussi recrutée en majeure partie parmi les noirs. Entre les maisons étrangères, il faut citer avant tout une compagnie de négoce écossaise, l'*African Lakes Company*, qui, depuis plus de quinze ans, a en quelque sorte monopolisé le commerce de l'intérieur, sur le Bas-Zambèze, sur le fleuve Chiré, un affluent sud du Zambèze qui sort du grand lac Nyassa, et sur ce lac lui-même. Nulle autre maison ne peut entrer en concurrence avec celle-ci, qui déploie en même temps une grande activité au point de vue de la propagande religieuse. Elle a à sa tête les chefs mêmes des missions livingstoniennes du Nyassa, et elle n'engage comme agents de ses stations à l'intérieur que des hommes qui, dans cet ordre d'idées, ont fait leurs preuves en Angleterre. Mais je ne veux insister ici que sur la route commerciale, ouverte par cette Compagnie écossaise, de Quilimane au Nyassa, et, de là vers le Tanganika, route qui, on va le voir, est plus

Digitized by Google

courte et meilleure à la fois que le triste et pénible chemin des cavanes allant de Zanzibar à Oujiji (rive est du Tanganika).

Voici comment se font, dans cette voie nouvelle, le voyage et le transport des denrées.

L'estuaire du Quaqua, qui a une vingtaine de kilomètres en longueur et en largeur, s'étend du sud au nord, avec une inflexion à l'ouest, jusqu'à la ville de Quilimane. Là, le fleuve se rétrécit et tourne de l'ouest à l'est. Les vapeurs ont besoin, en y entrant, d'utiliser le flux pour franchir une barre de sable. Après quoi, ils se trouvent en eau profonde. D'assez gros bâtiments peuvent atterrir à la ville même, dont le nom officiel était auparavant Saô Martinho; les indigènes l'appellent Chuambo. De Quilimane, la navigation en amont se fait au moyen de chaloupes (canoes). La vallée du Quaqua, très encaissée dans des berges d'alluvion récentes, se rétrécit rapidement, et, à quelques lieues de Quilimane, le volume liquide diminue au point que les embarcations d'un calibre un peu fort ont besoin du concours de la marée pour continuer d'avancer. On longe sur la rive une rangée de petites fermes occupées la plupart par des Portugais; puis à Magarumba, on trouve une belle maison de pierre, qui, après avoir été jadis la résidence d'un employé portugais, puis un comptoir hollandais, est vide aujourd'hui les trois quarts de l'année. Quand les circonstances sont propices, on peut encore, quelques heures durant, remonter en canot l'étroit et profond sillon du Quaqua jusqu'au lieu dit Praço de Coroa, près de Mopea. C'est un grand terrain affermé par le gouvernement pour plantations et négoce, et qui appartenait à une Société anglaise. La plantation, où la Société avait essayé à grands frais de cultiver le pavot pour en extraire l'opium, est actuellement délaissée, et un administrateur s'y borne à traiter les affaires courantes avec les indigènes d'alentour. On peut donc, à l'époque des hautes eaux, transporter les marchandises en canot jusqu'à ce point; là, il faut, par un chemin uni de deux kilomètres de longueur, opérer le transbordement jusqu'aux rives du Zambèze, c'est-à-dire jusqu'à la station de Visentis (Ma-Visenti), de l'*African Lakes Company*. Plus haut, la profonde vallée du Quaqua va se rétrécissant de plus en plus, et se rapproche tellement du Zambèze que, tôt ou tard, l'érosion devra avoir pour effet de rompre la basse et mince cloison de terrain qui sépare les deux fleuves. Quand le Zambèze est au plus fort de sa crue, pendant

Digitized by Google

la saison des pluies, les deux cours d'eau se confondent déjà, et tout le seuil bas qui se trouve entre Visentis et Mopea est submergé. Aussi la grande maison anglaise de Praço est-elle ceinte d'une haute et solide muraille, et, lors des inondations, elle apparaît comme une forteresse insulaire. Peut-être aussi fera-t-on artificiellement le percé en question du Zambèze au Quaqua, pour créer une route d'eau directe entre Quilimane et le premier de ces fleuves.

Visentis n'est fréquenté que par de petits steamers fluviaux, les seuls qui sillonnent aussi le Zambèze en amont comme en aval, où se trouvent, dans les bras du delta, quelques établissements de négoce. Car d'énormes bancs de sables rendent très difficile, sinon impossible, l'entrée du fleuve pour les navires.

De là vient qu'il n'existe aucune ville à l'embouchure de ce cours d'eau si puissant, et que le trafic en est réduit à ce coûteux transport par terre entre le haut Quaqua et le bas Zambèze.

Ici, et plus haut encore, le Zambèze est fort large et semé de bancs de sable et d'îlots entre lesquels les vapeurs plats de la rivière sont obligés de chercher leur chenal; les berges, très basses, sont couvertes d'innombrables palmiers Borassus. Les steamers portugais le remontent depuis les stations du delta jusqu'aux grands établissements militaires de Sena et de Tete; de petites embarcations marchandes poussent beaucoup plus avant. Ce n'est qu'à quelques lieues en amont de Visentis que le Zambèze reçoit le Chiré, un émissaire du grand lac Nyassa; ce parcours intermédiaire, jusqu'à Katunga, station sise sur le Chiré, la Compagnie des Lacs africains l'effectue, depuis un certain nombre d'années, en trois ou quatre jours, au moyen du petit vapeur, la « Lady Nyassa » bâtiment assez détérioré déjà; aussi, au moment de mon séjour, s'occupait-on d'en construire un nouveau.

A quelques lieues de Visentis, toujours en amont, sur la rive droite du Zambèze, s'élève le petit fort portugais de Chipange; tout à côté est le groupe d'habitations où Livingstone a vécu si longtemps, et où se trouve, sous un grand baobab, le tombeau de sa femme; puis, au confluent du Zambèze et du Chiré sont une douane portugaise, abandonnée et en ruines, et les restes d'une ancienne factorerie française. Du confluent à la station de Katunga, le Chiré est la plupart du temps navigable aux vapeurs plats; mais à ce dernier point, les contreforts des chaînes de hauteurs sises à la rive sud du Nyassa, en avançant jus-

Digitized by Google

qu'au lit du fleuve, y donnent naissance aux chutes dites de Murchison, qui, quoique de peu d'importance en soi, sont demeurées jusqu'à ce jour infranchissables aux steamers. Katunga est donc une grosse station pour l'*African Lakes Company*, car il faut que de là les marchandises soient transportées par terre à la station de Matope, sise en amont des chutes précitées. A Matope, elles sont reprises par un autre vapeur, l'*Ilala* (ainsi nommé de la localité au sud du lac Bangueolo où mourut Livingstone), qui continue de remonter le Chiré et gagne le Nyassa, qu'il traverse jusqu'à son angle nord-ouest, où se trouve l'importante station de négoce de Karonga, de la Compagnie des Lacs. L'*Ilala*, qui n'est pas trop à l'épreuve des tempêtes et des lames du lac accomplit cependant depuis quatorze ans le trajet en question. Une Société missionnaire anglaise établie dans l'île Lukoma, sur le Nyassa, possède également un petit vapeur appelé *Charles-Janson*.

Le cours du Chiré, dirigé généralement du nord au sud, décrit de brusques et nombreux détours, dus aux contreforts qu'y poussent sur sa rive gauche les hauteurs sises au sud du lac Chirwa; sur sa rive droite règne, au contraire, une vaste plaine, qui compte parmi les districts les plus giboyeux de l'Afrique (éléphants, zèbres, antilopes et lions. Le fleuve lui-même abonde en hippopotames. Son côté gauche est couvert de villages nègres très peuplés. En dehors de son confluent proprement dit avec le Zambèze, il est encore relié à ce fleuve par une d pression marécageuse située plus au nord, à travers laquelle s'extravase une large voie d'eau peu profonde et sinueuse, par où l'on rejoint la localité portugaise et zambézienne de Sena .

Le chemin que suit la Compagnie des Lacs, pour transporter par terre les denrées, de Katunga à Matope, traverse la haute région sise au sud du petit lac salé de Chirwa, lequel ne possède pas d'écoulement. C'est dans ce district sain et fertile, situé à plusieurs milliers de pieds d'altitude, que la Compagnie écossaise a placé son siège principal, la station de Mandala. Tout près de là se trouve un des plus grands et des plus beaux établissements des missions anglaises de l'Afrique, Blantyre, dénommée ainsi du lieu de naissance de Livingstone en Ecosse. A quelques lieues plus au nord, dans les monts Zomba (rive ouest du lac Chirwa) est la résidence du consul britannique de ces régions, avec quelques plantations de cannes à sucre et de café.

Les missionnaires et marchands anglais ont admirablement choisi

Digitized by Google

leur centre d'action; cet Oberland africain, avec ses eaux fraîches et courantes, son sol fertile, sa population aisée, est une des plus charmantes régions que j'aie rencontrées dans mes longs voyages à travers le continent noir. De Katunga à Mandala, le trajet par les montagnes est de 26 lieues anglaises. De là, un autre chemin, un peu plus long (34 lieues), relie Mandala à Matope en amont des chutes Murchison; puis, de Matope à Karonga (angle nord-ouest du Nyassa, au pays de Nkonde), la durée de la navigation est de huit jours. Sur une péninsule rocheuse, à la pointe méridionale du lac, est la station de missionnaires appelée Livingstonia, où la mission écossaise érigea son premier établissement; mais, par suite des chaleurs excessives qui y règnent, et qui en rendaient le séjour intolérable, la station principale de la mission a été transférée à Bandawe, sur la rive ouest du lac, à mi-chemin à peu près de son parcours. Les conditions locales n'y sont pas non plus excellentes; mais les missionnaires, qui y sont plus près des populations de l'intérieur, et particulièrement de l'indomptable tribu cafir des Mangoni, croient avoir trouvé là un champ précieux d'activité. Quant à la côte orientale du Nyassa, elle est abandonnée à l'action des missionnaires *Universities* anglais.

Karonga est une place de négoce très favorable, et, lors de mon séjour, le commerce de l'ivoire y était prospère jusqu'à la pléthore, les marchands arabes établis entre le Nyassa et le Tanganika ayant délaissé la voie de Zanzibar pour prendre celle-ci, qu'ils jugeaient bien plus commode et plus avantageuse. Depuis lors, il est vrai, il a surgi des dissentiments; on dit que les Arabes ont attaqué la station; il y a eu lutte, et, d'après les dernières nouvelles, la place aurait été provisoirement évacuée. Les Européens qui vivent là ont, il faut l'avouer, fort à faire : ils doivent être à la fois trafiquants, convertisseurs de nègres et soldats; ils sont tenus de savoir transformer leurs habitations en forteresses, et aussi de faire à leurs steamers toutes les réparations nécessaires.

En résumé, de Quilimane (océan Indien) à la rive nord du lac Nyassa, le trajet par eau n'est interrompu qu'en deux endroits : sur la mince ligne de faîte qui sépare le haut Quaqua du bas Zambèze, un transbordement est indispensable, et, plus en amont, les chutes Murchison doivent être contournées par terre sur un espace de 60 lieues anglaises (équivalant à un peu plus de 111 kilomètres). Aux deux en-

Digitized by Google

droits, du reste, il serait facile d'établir un service de chariots à bœufs; la route tracée par la Compagnie écossaise à travers la montagne est fort bonne, et les bêtes à cornes prospèrent à souhait dans le pays. Les choses iraient encore mieux, si le delta du Zambèze n'était pas ensablé comme il l'est. Étant donnée aujourd'hui l'unique Société de négoce qui est maîtresse de cet immense territoire et qui veille jalousement sur son monopole, les procédés et voies actuels sont naturellement jugés suffisants; mais si, un jour ou l'autre, ces districts s'ouvraient à d'autres pionniers, on trouverait bien le moyen d'améliorer les conditions de transit et de rendre le transport des denrées moins coûteux.

La Compagnie des Lacs, aussi bien que les missionnaires ses coassociés ont cherché, à plusieurs reprises, à étendre leur activité plus au nord, dans la direction du lac Tanganika; au prix d'énormes sacrifices pécuniaires, ils ont tenté de se frayer un chemin, à travers le haut ourlet des montagnes, de Karonga à la côte septentrionale du Nyassa , et, de là, au rebord sud de la grande coupe lacustre voisine. Ils ont réussi à construire une chaussée sur un parcours de 4 à 5 journées de marche, mais les frais en étaient effrayants ; les ingénieurs succombèrent les uns après les autres au climat, si bien qu'à cette heure cette belle entreprise, où se sont engloutis plusieurs milliers de livres sterling, se trouve à vau-l'eau. Là encore, il eût été possible, à l'aide de chariots attelés de bœufs, de créer entre les deux lacs un transit relativement bon marché.

La conduite que l'on tient actuellement à l'égard des marchands d'ivoire arabes a fait de ceux-ci des adversaires déterminés des Européens; du Tanganika, ils ont étendu leurs stations au loin vers le sud; ils ont purgé des routiers qui le désolaient tout l'espace situé entre les deux lacs ; aujourd'hui, ils commandent ce chemin de jonction, et ils poussent même jusqu'au Nyassa, pour en exploiter les trésors d'ivoire qui s'y trouvent encore. Ils achètent en outre aux diverses tribus indigènes des esclaves pris à la guerre, et les emploient à transporter l'ivoire à la côte de Zanzibar. L'exportation de ces esclaves en Arabie a cessé, il est vrai, de se faire sur une vaste échelle, depuis le traité conclu avec sir Bartle Frère par le défunt sultan de Zanzibar ; je ne dis pas que quelques petits voiliers n'essaient pas encore, de temps à autre, de transfréter une couple de nègres ; mais la chose, en tout cas,

Digitized by Google

est devenue difficile. Pour les marchands d'ivoire, la grosse affaire, dans tout cela, c'est de se procurer des porteurs ; qu'on établisse des voies carrossables, que des chemins de fer rayonnent du littoral vers les lacs, ou que les rivières deviennent navigables, et ce trafic d'esclaves cessera de lui-même.

Un fait acquis, c'est que la route d'eau qui gagne le Nyassa par le Zambèze et le Chiré est plus commode, plus avantageuse et plus sûre que le transit par terre, au moyen de centaines de porteurs, d'un point quelconque de la côte aux grands lacs intérieurs. Aussi comprend-on l'intérêt avec lequel non seulement l'*African Lakes Company*, mais encore l'Angleterre elle-même, surveillent ce qui se passe dans ces régions. La susdite Compagnie joue au sud-est de l'Afrique le même rôle envahissant que la *Royal Niger Company* à l'ouest; ici comme là, il y a un parti pris de faire échouer tout essai d'ingérence étrangère ; la seule différence est que, sur le Niger, les Anglais sont maîtres de la côte, tandis que, sur le Zambèze, le littoral appartient depuis des siècles aux Portugais, lesquels, et non sans raison, prétendent également aux contrées de l'intérieur. Il existe, il est vrai, entre l'Angleterre et le Portugal, des arrangements diplomatiques au sujet de la Compagnie des Lacs; mais il faut croire que ces conventions laissent la porte ouverte aux chicanes, car sans cesse on entend parler de plaintes adressées à Londres par ladite Compagnie contre les autorités portugaises. L'âme de cette *African Lakes Company*, c'est M. James Stevenson, qui vient justement de publier, à Glascow, sous le titre : *The Arabs in central Africa and at Lake Nyassa*, une brochure, contenant en outre sa correspondance avec le Mis Salisbury, où les Portugais sont pris à partie à propos des droits de douane exorbitants qu'ils prélèvent sur la côte Est d'Afrique et des ventes d'armes à feu qu'ils font aux nègres et aux Arabes : double grief qu'il serait trop facile de retourner contre les Anglais. Le tort véritable des Portugais a été de n'avoir pas depuis longtemps englobé dans leur champ d'activité commerciale ces districts du Zambèze et du Chiré ; quant à les débouter aujourd'hui de leurs droits, on n'y peut politiquement songer, et la conférence tenue à Berlin au sujet du Congo a délimité d'une façon assez claire la sphère d'intérêts de chaque nation. L'Angleterre n'a point de territoire à revendiquer dans cette partie de l'Afrique. L'État du Congo a pour limites, à l'est, les rives occidentales des lacs

Digitized by Google

Tanganika, Moero et Banguéolo; la sphère d'intérêts de l'Allemagne s'arrête au sud à une ligne allant du cap Delgado, sur l'océan Indien, à la moitié environ de la rive orientale du Nyassa ; ce qui est au-dessous de cette ligne, ou appartient au Portugal, ou est compris dans sa sphère d'intérêts. Officiellement donc, l'Angleterre n'a rien à voir de ce côté, et ce n'est que l'initiative privée de commerçants ou de missionnaires qui a pu susciter chez elle quelques prétentions à l'égard du Nyassa. D'ailleurs, quoiqu'il soit de mode aujourd'hui de parler d'une façon quelque peu méprisante des possessions du Portugal en Afrique, et quelque critique que l'on puisse faire des agissements passés de ce pays, les choses changeront, à coup sûr, dès que l'on aura reconnu à Lisbonne le prix que continuent d'avoir des colonies pour la métropole. Les Portugais savent mieux que personne de quelle manière il faut se comporter à l'égard des nègres; ils s'entendent à leur imposer le respect, mieux que l'on ne fait à Liberia ou à Sierra Leone par exemple. Dans ces colonies anglaises, dès qu'un nègre en est arrivé à s'affubler de pantalons et à marmotter quelques versets de la Bible, il affiche une insolence et une morgue incroyables vis-à-vis de l'Européen. La grande faute des missions anglaises, c'est que, au lieu de faire de l'indigène un être utile et approprié à sa sphère, elles le transforment en un pseudo-gentleman, chez qui l'*esprit* du christianisme est remplacé par de pures démonstrations extérieures. Ces produits du prosélytisme sont perdus pour leurs ex-congénères, qui les méprisent, et n'apportent, sauf exceptions, aucune force effective à l'Européen. Que de fois j'ai entendu se plaindre que, dans les comptoirs de l'Afrique, on aimât mieux traiter avec des sauvages Bouchmans qu'avec des nègres sortis des missions britanniques ! En revanche, c'est là-bas, une opinion généralement reçue, que les missionnaires catholiques savent s'y prendre d'une manière plus pratique, que les jeunes garçons élevés sous leurs auspices apprennent toutes sortes de métiers usuels, et beaucoup d'entre eux font plus tard d'excellents travailleurs pour les factoreries. Le nègre est et reste un enfant ; il a besoin d'une éducation sévère : que cette vérité demeure toujours présente aux individus comme aux peuples qui aspirent à jouer en Afrique un rôle de colonisateurs.

Digitized by Google

DE LA

CHINE OCCIDENTALE A LA MER

PROJET DE CHEMIN DE FER A TRAVERS LA BIRMANIE

D'après des documents anglais.

Je n'ai l'intention, ni d'attaquer, ni de défendre la manière de voir des Anglais, ni même de discuter les chances de réussite que peut avoir un chemin de fer dans cette partie de l'Extrême Orient. Mon seul but est de faire connaître les projets d'outre-Manche. Tous les documents auxquels j'ai puisé sont de source anglaise ; le lecteur tirera lui-même les conclusions. Mais qu'on se rappelle que le Tonkin est bien près de la Birmanie et que l'Angleterre n'a occupé la Birmanie indépendante que le jour où nous avons définitivement occupé le Tonkin.

M. Holt S. Hallet, ingénieur civil d'un grand mérite, croit trouver un soulagement à la crise industrielle et commerciale qui éprouve l'Angleterre, dans l'ouverture au commerce anglais des provinces chinoises, limitrophes de l'Inde et de la Birmanie, par un chemin de fer qui traverserait cette dernière conquête des armes anglaises.

L'annexion de la Birmanie et des États Shan par les Anglais ont rendu les provinces orientales de l'Inde anglaise, limitrophes des provinces occidentales de la Chine. La Birmanie et les États Shan forment une enclave entre l'Inde et la Chine, et séparent les provinces occidentales de la Chine d'avec la mer. Bornant la Birmanie au Nord, se trouve le prolongement des monts Patkoï. Plus à l'est, on trouve de profonds ravins, où coulent le Salouen, le Meh-Kong et le Yang-tsé-Kiang. Tout le pays au nord du Yuñ-nañ, jusqu'à Ta-kien-lou, ville des confins du Thibet (excepté dans les endroits où les ravins s'élargissent et deviennent d'étroites vallées cultivées par des Chinois et des aborigènes, maintenant soumis à la Chine) est, en majorité, habité par des tribus montagnardes, indépendantes et qui mènent la vie pastorale. Le pied de la première terrasse se prolonge jusque derrière Tali-Fou, et de là se dirige vers le Nord-Est, suivant la rive gauche du Yang-tsé-Kiang, jusqu'au confluent de la rivière Min. Personne ne songerait à construire un chemin de fer dans de tels pays. La navigation du Yang-tsé-Kiang cesse à Ping-Shan-hien, où le fleuve s'échappe des ravins profonds à travers lesquels il a serpenté dans les hautes terres de l'Ouest. Le Yuñ-nañ s'appuie sur un plateau moins élevé, dont les bords déchiquetés se prolongent au loin dans le sud de la péninsule de l'Indo-Chine, en s'abaissant graduellement jusqu'aux deltas des rivières du Kouang-toung, des possessions françaises, de Siam et de l'Iraouaddy. La seule rivière qui traverse

Digitized by Google

dans sa longueur le plateau du Yuñ-nañ est le Meh-Kong ou Cambodge; la partie occidentale du plateau peut être facilement atteinte de Kiang-Houng, ville des États Shan, qui est située à l'extrémité sud des gorges supérieures de ce fleuve.

De Kiang-Hsen à Kiang-Houng, qui se trouve au pied du plateau du Yuñ-nañ, le chemin de fer suivrait la rive droite du fleuve; l'expédition française a montré qu'il n'y a pas de très grandes difficultés à atteindre le sommet du plateau et à pénétrer dans la vallée du Pa-Pien. On est là bien près de Yuñ-nañ-Fou, capitale du Yuñ-nañ, et il n'est plus désormais permis de douter que cette ville ne puisse être atteinte dans des conditions normales par un chemin de fer partant de Maulmain. De Yuñ-nañ-Fou, le chemin de fer suivrait la crête du plateau jusque vers les sources du Yung-ning-ho, affluent de droite du Yang-tsé-Kiang, qu'il atteindrait ainsi en laissant de côté les vallées profondes et les eaux supérieures du Ou-Kiang et du Chih-shui-ho, traversés par M. Hosie dans son voyage. Tous ces cours d'eaux, ainsi que l'ont démontré les niveaux pris par MM. Hosie et Baber, ont leur source dans le talus nord-est du plateau du Yuñ-nañ, et peuvent ainsi être évités par le chemin de fer. Du point où la ligne principale rejoindrait le Yang-tsé-Kiang, pourraient partir des lignes latérales qui permettraient d'atteindre dans toutes les directions les plaines si riches et si peuplées du Sse-Tchouañ. Entre Yuñ-nañ-Fou et le Yang-tsé-Kiang, il y a d'importantes mines de charbon qui seraient une ressource pour l'exploitation de la ligne. La mise en rapport des autres mines d'argent, de cuivre, de plomb, d'étain ajouterait aux bénéfices de ce chemin de fer. La sécurité des communications est très grande; les nombreuses caravanes qui le parcourent en sont une preuve. Celles qui viennent du Yuñ-nañ et se dirigent vers Zimmé portent des marchandises pour une valeur de 65,000 à 75,000 francs; elles se composent de 60 mules conduites par dix ou douze hommes, dont un ou deux seulement sont armés. Les villages sont, du reste, rendus responsables par les chefs Shan, des pertes ou des vols qui peuvent avoir lieu dans leur district. M. Crossthwaite, actuellement commissaire en chef de la Birmanie anglaise, assurait à des voyageurs, qui allaient visiter ces parages, qu'ils étaient en parfaite sécurité au delà de la frontière anglaise, et que passé cette frontière une escorte était absolument inutile.

Digitized by Google

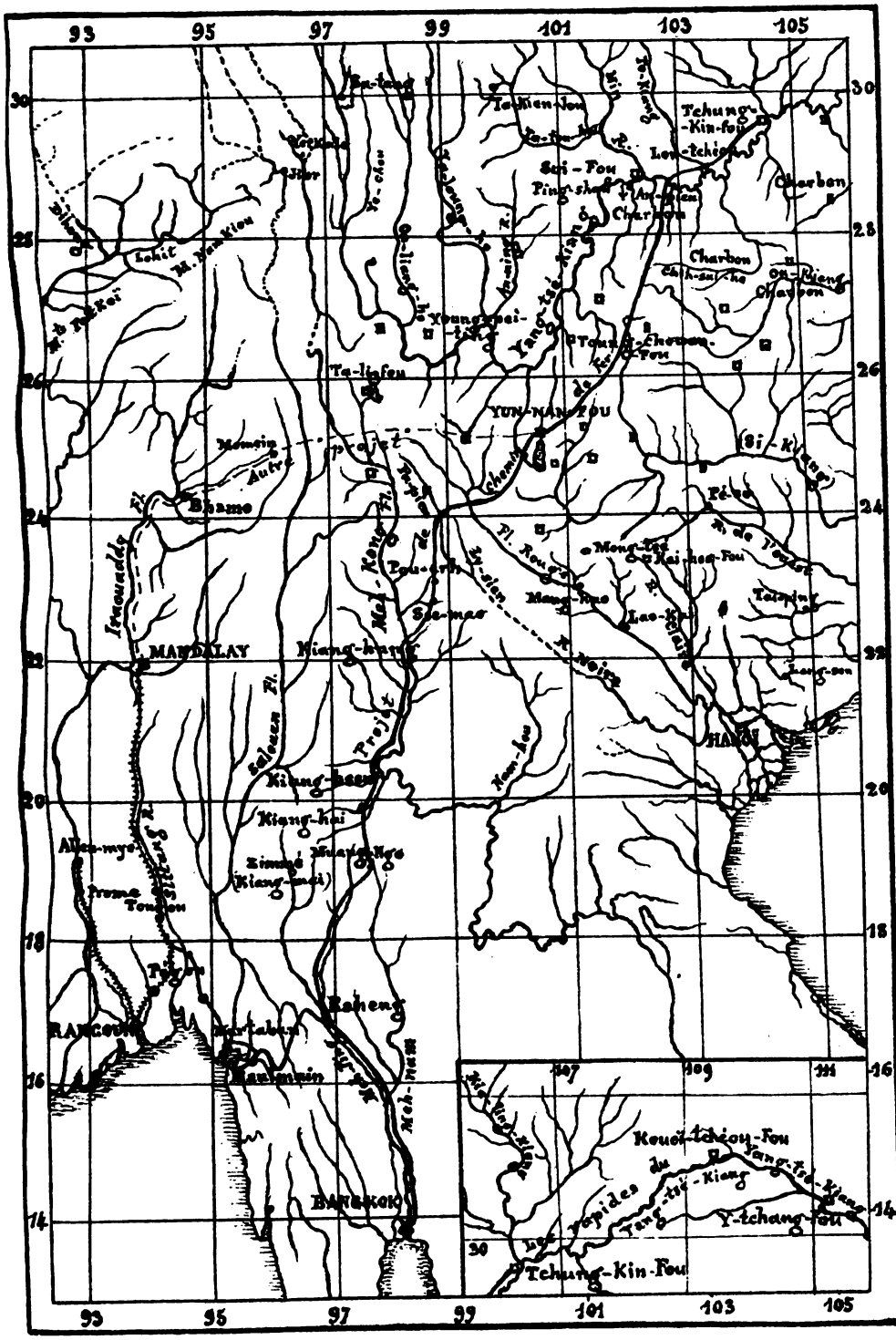

Digitized by Google

Digitized by Google

Commerce. — Communications. — Ressources.

Le chiffre des affaires faites par la Chine avec l'étranger s'élève à un milliard ; 75 0/0 des transactions se font avec l'Angleterre, ses possessions de Hong-Kong et de l'Inde. Que l'Empire du Milieu soit absorbé par la France ou par la Russie, des droits sinon prohibitifs, au moins très onéreux, frapperont toutes les marchandises anglaises à destination de la Chine ; et de plus l'élévation d'une nation européenne à une semblable puissance coloniale, à l'est de l'Inde, serait une source continuelle d'alarmes pour l'Angleterre. Cette menace continuelle de voir la France ou la Russie franchir ses frontières a réveillé la Chine de sa torpeur, et elle a compris qu'il lui fallait des armes et des troupes exercées à l'européenne. En 1880, alors que la Chine s'attendait à avoir la guerre avec la Russie, Li-Hung-Chang appuya de toutes ses forces le général Tso, qui demandait avec instance à la Cour la construction immédiate de chemins de fer et de lignes télégraphiques. Il voulait faire partir ce chemin de fer de Moukden en Mandchourie, pour aller à Tien-tsin par Pékin, et éventuellement le long du grand canal jusqu'au Yang-tsé-Kiang. Les télégraphes furent commencés ; mais le différend entre les deux puissances ayant disparu et la famille impériale n'étant pas bien convaincue de la nécessité de construire un chemin de fer, ce projet fut ajourné.

Le chemin de fer qui fut construit de Shang-haï à Wou-sung en 1876, ouvrit les yeux au gouvernement chinois. Sans la moindre objection, un ou deux ans après, il laissa construire la ligne allant des mines de charbon de Kaï-Ping au canal qui conduit à la rivière Peh-tang. Sans tenir compte des clameurs poussées par les lettrés, les locomotives n'ont jamais cessé de marcher. Ce chemin de fer a passé entre les mains d'une autre Compagnie qui reçut du gouvernement chinois l'autorisation de continuer ces lignes jusqu'à la rivière Peh-tang, soit 80 kilomètres environ. Ce fut un des premiers chemins de fer autorisés par le gouvernement, après le mémoire présenté par le père de l'Empereur à l'Impératrice régente et dont un extrait a paru dans le *Times*. Ce rapport marque le commencement vraiment sérieux de l'introduction des chemins de fer en Chine. En voici un extrait :

« L'introduction des chemins de fer a été discutée pendant bien des années. Quelques-uns ont donné des arguments en leur faveur, d'autres les ont attaqués et on n'est

Digitized by Google

arrivé à aucune conclusion définitive. Le célèbre publiciste I-Huan (septième prince) a souvent entendu émettre ces opinions; mais ses vues personnelles alors étaient opposées à ces innovations; depuis la récente campagne, et depuis qu'en personne il a visité les ports de mer du Nord, il s'est persuadé que ces opinions hostiles ne sont pas d'accord avec les vrais intérêts de l'État. Quand le prince, accompagné de Li-Hung-Chang et de Shang-Ching, visita les ports de mer, la question des chemins de fer fut bien souvent l'objet de leurs délibérations. Bien plus, quand il fut président du Tsung-li-Yamen, il eut une perception très nette de l'affaire et étudia à fond le moyen de remédier aux difficultés du temps. Tseng-Chi-Tsé (le marquis Tseng) a été ambassadeur dans les pays étrangers pendant huit années, et a étudié par lui-même le système des chemins de fer chez les autres peuples : leur utilité pour le transport des troupes et du matériel, sans compter les bienfaits qu'en retire le public, les grandes issues qu'ils ouvrent et les très grands avantages généraux qui en découlent; il a vu qu'ils étaient non seulement un moyen de protection pour la frontière, un stimulant pour le commerce du peuple, mais encore qu'ils ne sont en aucune façon un danger, ou un préjudice pour l'État. Depuis sa nomination au Tsung-li-Yamen, il a consacré bien des pensées à l'étude de ce projet, et fait bien des enquêtes, d'où il est résulté un accord complet avec les vues exposées dans le mémoire. Dans nos délibérations nous avons complètement reconnu le fait, que la manière de vivre de la Chine, depuis des siècles, a grandement différé de la manière de vivre des autres nations; et, tout en ayant une connaissance parfaite des nombreux et grands avantages qui peuvent être retirés des chemins de fer, nous n'avons pu fermer les yeux ni sur les difficultés financières, ni sur les objections qui pourraient exister contre un réseau de lignes de chemins de fer, qui s'étendrait comme un filet sur tout le pays, ainsi que c'est le cas dans bien des nations étrangères. D'un autre côté, quand nous voyons les avantages importants qui peuvent être obtenus par la facilité et la rapidité avec laquelle les troupes et le matériel peuvent être transportés d'un point à un autre, nous sommes convaincus de la nécessité de prendre les meilleures mesures pour arriver à ce but. On ne doit pas regarder un seul côté de la question. A l'automne les nouveaux vaisseaux de guerre dont la construction a été commandée en Angleterre et en Allemagne arriveront en Chine; l'année prochaine, le célèbre publiciste I-Huan ira dans les ports de mer, et avec Li-Hung-Chang et ses collègues, ils procéderont à la formation de la première division de la marine. Ils pourront en même temps examiner le chemin de fer. S'ils le trouvent utile et à l'abri des objections, ils suggéreront de mettre en œuvre des plans semblables dans les différents districts miniers du pays. »

Le grand succès du chemin de fer de Wou-sung, pendant sa courte existence, a montré que les Chinois, comme les Birmans, ne trouvent rien de plus charmant que la locomotion en chemin de fer. Les Chinois, depuis assez longtemps déjà, se servent de bateaux à vapeur et de voies ferrées pour l'exploitation des mines. Ils viennent de construire un chemin de fer militaire allant de Tamsui à Kelung, dans l'île Formose; un petit chemin de fer à l'usage des voyageurs a été inauguré à Tien-tsin, et un parcours de plus de 5,000 kilomètres a été étudié pour la construction de nouvelles lignes. Les journaux chinois,

Digitized by Google

publiés par des Européens, combattent chaque jour avec énergie les préventions des gens du peuple contre les innovations européennes. Ces journaux sont répandus à profusion dans les campagnes; l'un d'eux le *Shun-Pao*, contenant des dessins et des descriptions de locomotives, de chemins de fer, de télégraphes, de machines de bateaux à vapeur, a stimulé la curiosité des Chinois et a familiarisé ce peuple essentiellement pratique avec l'usage et les avantages des inventions européennes. La question d'un vaste réseau de chemins de fer n'est plus qu'une question de finances. Si les revenus du pays étaient perçus par les douanes maritimes impériales, si bien dirigées en ce moment par sir Robert Hart, ces revenus qui sont transportés à la capitale, à peu près comme du sable dans un tamis, seraient amplement suffisants pour les besoins du gouvernement, y compris la construction des chemins de fer. Pour donner une idée de la rapacité des mandarins de tous grades, il suffit de voir la superficie des terres cultivées et d'en déduire les revenus qu'elles devraient rapporter.

En 1745, à la suite du célèbre recensement fait par les Jésuites, le rapport présenté à l'Empereur donnait une superficie de terres cultivées de 595,598,212 acres; un recensement postérieur donne 640,579,381 acres; depuis cette époque la culture s'est accrue, et maintenant il n'y a pas moins de 650,000,000 d'acres de terres cultivées! Et le gouvernement manque d'argent.

Si vous jetez un coup d'œil dans le *Statesman's Year Book* à l'article *Chine*, article du reste revisé par les autorités chinoises, vous verrez que :

« Les contributions foncières dans le Nord n'excèdent pas 3 s. (3 fr. 75) par acre et par an, et que le maximum de la contribution dans le Sud est de 13 s. (16 fr. 25) ». Maintenant, que l'on suppose les revenus administrés par des Européens honnêtes et ne percevant que 1 s. (1 fr. 25). par acre de terre, la recette de l'impôt foncier serait à elle seule de £ 32,500,000 (802,500,000 fr.), c'est-à-dire plus du double du total des revenus qui de nos jours arrivent jusqu'aux caisses du Trésor. »

Par cet aperçu, on s'imagine quelles économies pourraient être faites si les revenus étaient honnêtement administrés. Le gouvernement chinois est très intelligent quand il s'agit de ses propres intérêts; il sait apprécier avec quelle honnêteté sont administrées ses douanes et il ne dépendrait que de l'Angleterre de voir se développer à son profit les dépenses faites pour les armées de terre et de mer, ainsi que la construction des lignes de chemins de fer. Les sentiments d'amitié et de sym-

Digitized by Google

pathie entre la Grande-Bretagne et la Chine n'ont fait que s'accroître depuis quelques années; et la Chine est persuadée que l'Angleterre n'a d'autres désirs que de voir s'établir entre elles une entente complète au point de vue des intérêts politiques et commerciaux. Ce résultat est dû à M. Colquhoun, correspondant du *Times*, qui, pendant la dernière guerre franco-chinoise, reçut du vice-roi Li-Hung-Chang la mission de proposer à lord Dufferin de réunir télégraphiquement l'Inde et la Chine, par les frontières de Birmanie. Il n'y a pas de doute que le gouvernement anglais ne concède à une Compagnie anglaise de chemins de fer le droit d'établir sur ses propres possessions des lignes se dirigeant vers les frontières de la Chine, et que les Chinois ne soient très heureux de venir de leur côté au-devant de ces lignes, qui desserviront les riches provinces de l'Ouest.

La Chine peut être censée divisée en provinces de l'Est et en provinces de l'Ouest par le 111e méridien de Greenwich. A l'ouest se trouve une suite non interrompue de montagnes coupées de précipices, à travers lesquels coule le Yang-tsé-Kiang dans des gorges sauvages, et formant des rapides sur une longueur de 160 kil. environ, de Y-Tchang-Fou dans le Hou-pé à Koueï-tchéou-Fou dans le Sse-tchouañ. En 1869, le ministre anglais à Pékin étudia l'avenir du commerce anglais dans les provinces de l'ouest de la Chine; il envoya une expédition, accompagnée de commissaires de l'Amirauté, pour explorer la partie du fleuve entre Koueï-tchéou-Fou et Y-tchang-Fou, partie que le capitaine Blakiston et d'autres membres d'une commission antérieure avaient déclarée impropre à la navigation à vapeur. Le commandant Stakes, qui accompagnait l'expédition, dans le rapport qu'il fit au vice-amiral, sir H. Keppel, dit :

Nous avons passé divers rapides entre Y-tchang-Fou et Koueï-chéou-Fou et je considère dans trois d'entre eux la rapidité du courant comme égale à une vitesse de 8 à 10 nœuds à l'heure (on était en avril, l'époque la plus clémente de l'année); la rivière très étroite se brisait sur des rochers placés au milieu du courant et de récifs de toute nature sur les bords. J'ai remarqué aussi des tourbillons et des gouffres, avant et après les rapides, qui peuvent placer dans la position la plus critique le navire qui ne répondrait pas au gouvernail au moment précis, et l'enverraient se briser sur les récifs qui infestent la rivière. La situation ne serait pas aussi périlleuse si les bords étaient vaseux, mais les passes sont très étroites et les bords rocheux; le vapeur qui s'y trouverait serait dans une mauvaise situation, et certes je ne voudrais pas traverser de

Digitized by Google

semblables endroits avec un navire sous mon commandement. La navigation pourrait être tentée en remontant le fleuve; mais pour descendre, la vitesse est si grande qu'on ne pourrait le faire sans les plus grandes difficultés. Je n'ai remarqué dans cette rivière aucun ancrage pour un navire; les jonques avec des cordes s'attachent soit à des rochers, soit à des pieux plantés sur le rivage. La rivière est très tortueuse et varie comme largeur de 75 à 90 mètres.

Il est étonnant, après semblable rapport, de voir M. Margary, pendant son aventureux voyage de Sang-haï au nord de la Birmanie, se lamenter sur la succession non interrompue des montagnes et des ravins qu'il avait à traverser entre Yuñ-nañ-Fou et Bhamo, et écrire :

Si seulement un chemin praticable existait entre Yuñ-nañ-Fou et Bhamo, un déluge de marchandises anglaises serait absorbé par les marchés du Koueï-tchéou et du Sse-tchouañ. Les marchands de cette dernière province préféreraient naturellement faire leurs achats dans le Yuñ-nañ, et faire flotter leurs marchandises sur le Yang-tsé-Kiang, plutôt que d'encourir les risques et les dépenses inévitables, quand il faut remonter le fleuve de Han-Kéou à travers les gorges de Y-tchang-Fou.

Malgré ce rapport défavorable des commissaires de l'Amirauté et celui de M. Hosie, consul anglais en Chine, qui dans un de ses mémoires relate que 50 à 60 0/0 des jonques naviguant sur le fleuve, entre Y-chang-Fou et Tchong-Kin-Fou, ont été perdues dans un seul ouragan en 1881; que 100 jonques, portant le tribut en monnaie de billon, ont été englouties l'année précédente ; que les naufrages sont un fait constant; malgré, dis-je, tous ces précédents, la plupart des consuls anglais, dans leur désir de voir s'étendre le commerce, changeant leur désir en espérance, leur espérance en réalité, préconisent la navigation fluviale et croient qu'un jour les steamers pourront remonter les rapides. Selon eux, du moment qu'une jonque, avec un équipage inexpérimenté de 120 à 230 hommes, peut faire remonter le fleuve à un chargement variant de 25 à 90 tonnes, il ne peut pas être impossible à un steamer mieux construit, pourvu d'une puissante machine, de franchir ces mêmes difficultés. Ils semblent oublier que c'est la descente et non la montée du fleuve qui est difficile et dangereuse pour les steamers. Si on tient compte aussi de la différence de construction entre les bateaux à vapeur et les jonques chinoises et des conditions opposées de leur marche, on comprendra combien cette supposition est erronée. Ceux qui ont vu en rade de Madras de mauvais bateaux sou-

Digitized by Google

levés sur un récif aller retomber sur un autre un peu plus loin et subir des chocs qui mettraient en pièces un navire mieux construit, peuvent juger de ce qui se passe dans ces rivières. Le choc qui brisera une barre de fer sera sans effet sur une branche flexible. Une jonque frappant contre une roche perdra une cheville ou deux, peut-être même une planche, on en sera quitte pour gagner la rive et faire la réparation sur place; mais qu'un steamer, légèrement construit en tôle d'acier et lourdement chargé marchant à une vitesse de 20 à 25 kilomètres à l'heure, vienne à frapper contre un rocher, il sera éventré; et en admettant qu'il pût aller s'échouer, ce ne serait jamais plus qu'une épave, dans l'impossibilité où l'on se trouverait de le réparer. Que l'on compare la marche d'une jonque descendant le courant et celle d'un steamer. La jonque est remplie d'hommes armés chacun d'un long bambou prêt à prévenir le choc contre un rocher, ou d'empêcher qu'elle ne soit précipitée contre les parois d'une gorge étroite, chaque homme ayant les yeux ouverts sur le danger. Malgré tous ces moyens de protection, les jonques font perpétuellement naufrage. Le steamer, lui, doit descendre comme un train de bois ou avoir une vitesse supérieure à celle du courant, vitesse indispensable pour pouvoir gouverner (1). Le plus petit mouvement imprimé à la barre dans ces passages encombrés de rochers, dont la largeur ne dépasse quelquefois pas 70 ou 80 mètres, peut être la cause d'une destruction complète; et ce mouvement est souvent nécessaire pour éviter une collision avec les jonques, qui encombrent le milieu du courant. Il ne faut pas s'étonner de la frayeur avec laquelle les Chinois affrontent les passages de ce fleuve, quand on lit dans l'ouvrage de M. Baber : « Les propriétaires de bateaux sur la rivière Ta-tu, un des affluents supérieurs du Yang-tsé-Kiang doivent s'engager à fournir les cercueils à leurs bateliers en cas d'accident fatal. »

Les trois provinces du Sse-tchouañ, de Koueï-tchéou et du Yuñ-nañ que M. Margary espère pouvoir atteindre en partant des ports anglais de la Birmanie.

Le *Sse-tchouañ*, d'après le recensement chinois de 1882, comprend 166.800 milles carrés (267.673k.868 mètres carrés) et la population chinoise est de 67.712.897 habitants. Qu'on y ajoute 4.500.000 mon-

(1) Dans certains fleuves, les vapeurs descendent le courant, même au milieu des rochers, en faisant tourner leurs aubes, comme s'il s'agissait de remonter le courant

Digitized by Google

tagnards, qui habitent tout l'ouest de la province, on arrive à une population en bloc de 72.000.000 (1). Dans son admirable ouvrage, *The Middle Kingdom*, le docteur Wells William dit :

« Les produits de cette fertile région (le Sse-tchuañ) sont variés et nombreux. La récolte du riz et du blé alterne avec l'hiver et l'été, mais tout ce que produit le sol est à peine suffisant pour nourrir une population si dense; l'orge, le maïs, le sorgum, patates et pommes de terre, le sarrazin, la fève, le haricot, etc., etc., et le tabac sont cultivés et consommés sur place. La canne à sucre, le chanvre, des huiles de diverses natures, le cotonnier et les arbres fruitiers forment la liste des plantes les plus généralement cultivées pour la consommation de la population. Les denrées d'exportation sont : la soie brute et tissée; — de là, plus que de toutes les autres provinces, il en est envoyé au delà des mers, — le sel, l'opium, le musc, l'huile de crotone, la gentiane, la rhubarbe, le thé; — la houille, le cuivre, le fer, le salpêtre, la cire. » Le commerce d'exportation du Sse-tchouañ dans l'Est, d'après les rapports consulaires de 1884, est évalué à 40 millions de taëls; au cours présent, sur la place de Londres, le taël vaut 5 sh. 3 1/2 d. (6 fr. 60), ce qui fait une somme de £ 10,083.333 ou 264.000.000 francs. Le sel et l'opium y entrent pour cinq huitièmes, soit 157.650.000 francs. L'exportation au nord, au sud, à l'ouest, doit être aussi considérable, si on considère la quantité de sel et de coton sous toutes les formes qui partent de cette province pour aller dans toutes les directions. Le chiffre total des exportations doit, selon toute apparence, arriver à bien près de cinq cents millions de francs. Les consuls anglais n'ont pu estimer le chiffre des importations, mais il doit être du tiers des exportations. Le chiffre des opérations commerciales s'élève donc pour cette province à £ 27.000.000 (675.000.000 francs). En 1885, 200,000 balles de coton brut indigène, pesant 44 millions de *pounds*, soit 19.950.216 kilogrammes, passèrent à Y-tchang-Fou à destination du Sse-tchouañ; ce qui représente plus du tiers de ce qui a été absorbé par les moulins anglais en 1885. La valeur des importations de l'étranger passant par les douanes de Han-Kéou et de Y-tchang-Fou à destination du Sse-tchouañ fut, pour cette même année, de £ 966,000 (24.150.000 francs). D'après le rapport des consuls, le Sse-tchouañ, malgré la difficulté d'accès depuis les ports de mer, prélève 10 0/0 sur les importations en gros des marchandises de coton, et 20 0/0 sur les marchandises de laine qui pénètrent en Chine. »

(1) M. Vivien de Saint-Martin, d'après Behm et Wagner, évalue la superficie du Sse-tchouañ à 479,268 kil. car. et sa population à 35,000,000 d'habitants ! M. Hosie (dans les *Proceedings*, juin 1886, p. 381) ne l'élève qu'à 31,000,000 ! Or, M. Hosie, consul anglais au Sse-tchouañ, était bien à même d'en apprécier le chiffre. Ces données ne peuvent donc être enregistrées qu'avec les plus grandes réserves, en laissant la responsabilité à qui de droit.

Digitized by Google

D'après le recensement de 1879, la superficie de la province de *Koueï-tchéou* est de 64,554 milles carrés (103493^{k},472^{m} carrés), et la population de 7669181 habitants. En y joignant l'accroissement qui s'est produit par suite d'immigration, et les nombreuses tribus montagnardes soumises récemment, ou à soumettre, ces dernières peu nombreuses, la population peut atteindre 11 millions 1/2 d'habitants (1). M. Hosie, le consul anglais déjà cité, dit dans un de ses rapports :

« Tout ce dont la province de Koueï-tchéou a besoin pour devenir la plus belle province de Chine, c'est une grande population. » Ce vide de population tend de jour en jour à se combler. Tous les voyageurs qui ont parcouru ces contrées ont rencontré de véritables troupeaux humains allant se fixer dans cette province et dans celle du Yuñ-nañ. Ces deux provinces ont énormément souffert de plusieurs rébellions, surtout de la rébellion mahométane. La flore de Koueï-tchéou est celle des pays des zones tempérées : différentes espèces de sapins, le chêne, le cyprès, le marronnier et le châtaignier, le noyer, le citronnier, l'oranger, le pêcher, le prunier, le mûrier, le sycomore, le platane, le peuplier, l'aubépine, et le buis. Le chèvrefeuille, l'églantier, le rosier, les camélias poussent en pleine terre. Dans les pâturages on voit des troupeaux de bétail, de ponys, de moutons, de chèvres, de porcs. On y cultive le maïs, le froment, l'orge, le seigle, le riz, le chanvre, le thé, la canne à sucre, la pomme de terre, le tabac et quantité de plantes légumineuses. Le climat est si bon et le sol si riche, qu'il n'est pas rare de faire trois récoltes dans la même année. Les richesses minérales sont considérables; les consuls, dans leurs voyages à travers le Koueï-tchéou, le Sse-tchouañ et le Yuñ-nañ, signalent de nombreuses mines de charbon, de cuivre, de fer, d'argent, de plomb. On trouve en plus dans le Yuñ-nañ des mines d'étain et dans le Koueï-tchéou du mercure et du cinabre. Les marchandises étrangères arrivent par Canton, *viâ* rivière de Canton et par Han-Kéou, *viâ* le lac Tong-Ting, mais il n'existe aucune statistique ni de la quantité ni de la valeur de ces marchandises.

Le recensement du *Yuñ-nañ* donne pour l'année 1879 une superficie de 107,969 milles carrés ou 174274^{k},232^{m} carrés; la population non chinoise de cette province est très grande, ainsi qu'il appert des relations faites par les voyageurs. On rencontre ces gens-là en masse les jours de marché, dans les villes et les villages, où ils viennent pour vendre ou acheter; d'après leurs costumes pittoresques et

(1) Vivien de Saint-Martin, d'après Behm et Wagner, évalue la superficie du Koueï-tchéou à 172,898 kil carr., et sa population à 5,679,128 habitants.

Digitized by Google

élégants, ainsi que par la quantité de bijoux d'argent qu'ils portent, il est certain qu'ils jouissent d'une certaine aisance. Prenant donc le chiffre probable de cette population, et laissant une marge pour l'immigration, nous arrivons au chiffre de 17 ou 18 millions (1). La flore et la végétation sont les mêmes que dans la province de Koueï-tchéou, M. Hosie, dans ses rapports, dit :

La culture du pavot y prédomine, les céréales étant tellement bon marché qu'elles ne paient pas les frais de culture. Le riz est généralement semé pour être récolté en été, mais le pavot remplace souvent le froment comme récolte d'hiver. L'énorme richesse du pays, ce sont les mines; elles ont été une source de prospérité depuis le milieu du cinquième siècle, pour toutes les grandes villes qui sont sur la rivière de Canton, ainsi qu'a pu le constater M. Colquhoun dans son périlleux voyage à travers le sud de la Chine. Pendant l'insurrection mahométane qui prit fin en 1873, les travaux des mines furent suspendus; mais d'après le rapport pour 1885 des douanes impériales chinoises, les autorités locales de tous grades encouragent leur exploitation, et il y aura un dégrèvement sur les impôts dont elles sont frappées. Les chemins de fer, leur apportant des pompes et toutes espèces de machines en usage dans les mines, faciliteraient d'autant l'exploitation. Ces mêmes chemins de fer apporteraient jusqu'au port anglais de Maulmain les minerais à raison de £ 1-0 s-5 d (25 fr. 50 c.), et de Maulmain à n'importe quel port de la Chine au dixième du prix actuellement demandé pour le transport par terre.

Prix des transports dans l'Indo-Chine et la Chine, et comparaison avec les prix de transport par un chemin de fer partant de Maulmain.

Dans le dernier *Blue Book*, publié en Birmanie, on trouve que le chemin de fer récemment construit de Rangoun à Toungou, qui va maintenant jusqu'à Mandalay, transporte les grains de Toungou à raison de 2 roupies 1/2 (5 fr. 94 c.) la tonne pour une distance de 160 milles (257 kil.); tandis que le fret des bateaux à vapeur descendant la rivière Sittang pour aller à Rangoun était de 12 et 13 Rs, soit 28 fr. 56 c. et 30 fr. 94 c. la tonne. Le transport par la voie ferrée n'est que de 0,28 d. (2 fr. 80 c.) ou un peu moins d'un *farthing* (0 fr. 0242), par tonne et par mille (1,609^{m},31). Le prix du transport par chariot dans

(1) Vivien de Saint-Martin évalue la superficie du Yuñ-nañ à 317,162 kilom. car. et sa population à 5,823,670.

Digitized by Google

les environs de Mandalay pendant cinq mois de l'année est 24 fois supérieur, et pendant sept mois, 64 fois supérieur à celui du transport par chemin de fer; dans la Haute-Birmanie, la différence de prix entre ces deux transports est de 68 et même de 92 0/0. Comment dans des conditions pareilles peut-on espérer voir le trafic s'augmenter et le commerce s'étendre en Birmanie? La construction d'un chemin de fer y est de toute nécessité. Dans le rapport sur les *East Indian Railways* présenté à la Chambre des Communes en 1884, on trouve que, de l'avis du gouvernement de l'Inde, le plus grand avenir est réservé aux chemins de fer de Birmanie. A la page 912 on y lit :

« Le grand succès financier du *Rangoon-Prome-Railway* (succès inespéré dans l'entreprise d'une construction de chemin de fer aux Indes) a démontré que les chemins de fer en Birmanie, par suite du caractère entreprenant de la population, des richesses non encore exploitées du pays, non seulement donneraient un revenu indirect, par la plus-value des terres, le paiement de droits et l'exploitation de forêts traversées, mais encore pourraient dans un très bref délai, une fois ouverts au trafic, donner un très beau revenu net du capital engagé. »

Que l'on prenne le prix du transport entre Mandalay et Zimmé, la capitale des États Shan, distance de 300 milles ($482^{k},795^{m}$); les porteurs shans qui font le service entre les deux villes prennent 3 s. (3 fr. 75 c.) pour transporter 3 1/2 *pounds* ($1^{k},587^{c}$), soit environ 2,525 francs la tonne; tandis que le chemin de fer transportera, soit du sel, soit des grains, soit des minerais à raison de 7 s. (9 fr. 75 c.). Si on tient compte de la difficulté de la navigation dans les rivières et du prix énorme qui est demandé pour le transport dans l'intérieur des terres, on comprendra combien un chemin est nécessaire et fera la fortune du pays. Sur la rivière Meh-Nam dans le royaume de Siam, les marchandises transportées entre Bankok et Zimmé, ce qui représente une distance en droite ligne d'environ 345 milles ($555^{k},214^{m}$), ce qui ferait pour un chemin de fer un développement de 400 milles (environ $643^{k},726^{m}$), doivent payer par tonne £ 9, 5 s. 7 1/2 d. (232 fr.). Le prix du transport de ces mêmes denrées par le chemin de fer ne serait que le vingtième. Vu la différence entre les prix de transport de Maulmain et ceux de Bangkok à Zimmé, on s'explique que le nombre des chargements faits à Maulmain soit onze fois supérieur à ceux faits dans le port siamois, et que le trafic entre la Birmanie et

Digitized by Google

le pays à l'est de ces contrées, soit nul, sauf pour le bétail et les poneys.

En étudiant maintenant les États Shan et la Chine, on voit que le coton brut est acheté à Zimmé à raison de £ 33, 12 s. (840 fr.) la tonne, et que transporté à Yuñ-nañ-Fou, distance de 381 milles (613 kil. 144 m.) il est revendu £ 134, 8 s. (3.360 fr.), ce qui fait une différence de £ 100, 16 s. (2.520 fr.). Le prix du transport par chemin de fer, triple de celui payé pour le transport des grains, serait de £ 2, 0 s. 8 d. (50 fr. 40) ou environ 1/50 du prix de transport, tel qu'il est fait maintenant. Le transport par chemin de fer des graines et du sel sur semblable distance serait inférieur à 14 s. (17 fr. 65) la tonne. Même dans les provinces occidentales de la Chine, où la population est bien plus considérable et par conséquent les demandes d'emploi de porteurs bien plus nombreuses, le prix du transport par terre varie de 0 s. 11 d. (1 fr. 10) à 1 s. 3 d. (1 fr. 55) le mille; il est donc en moyenne de 1 s. (1 fr. 26). Par suite de ces prix énormes des transports en Chine et dans l'Indo-Chine, surtout dans les parties où les rivières ne sont pas navigables, les voyageurs sont surpris du nombre et de la longueur des caravanes qui traversent le pays dans tous les sens. Le transport du tabac, de Chao-tchéou-Fou dans le Kouang-toung à Tali-Fou dans le Yuñ-nañ, est un voyage de quarante jours qui élève le prix de la tonne de £ 96, 10 s. 5 d. (2.413 fr.) à raison de 3 s. (3 fr. 75) par tonne et par mille. Le coton brut, vendu à Y-tchang-Fou £ 44, 10 s. (1.112 fr. 50) la tonne, est transporté par bateau à Tching-tou-Fou, capitale du Sse-tchouañ; arrivé là, il atteint immédiatement le prix de £ 88, 18 s. 5 d. (2.223 fr.), ce qui fait une différence de £ 44, 8 s. 5 d. (1.100 fr. 50) par tonne. La houille, à 5 milles de la mine, vaut le double de son prix d'achat. Mettant de côté les tarifs exorbitants en usage dans certaines contrées et prenant une moyenne de 1 s. (1 fr. 25) par mille (1.609 m. 31), on voit que le prix de transport par caravane est à peu près quarante-trois fois supérieur à celui du transport par voie ferrée entre Toungou et Rangoun. M. Hosie, pendant son voyage dans les trois provinces, rencontra des convois portant du cuivre et du thé de l'intérieur du Yuñ-nañ à Pékin; le coton et diverses autres denrées font un voyage de soixante jours pour venir de Canton; les thés viennent du Sse-tchouañ dans le Tibet en passant par Ta-kien-lou; les étoffes de chanvre mettent quarante jours pour venir de Sse-tchouañ dans le Kouangsi; le sel du Sse-tchouañ fait quarante jours de

Digitized by Google

route pour atteindre la frontière du Yuñ-nañ à Koueï-tchéou-Fou. Il en est de même pour toutes les denrées, que ce soient des étoffes, du thé, de l'opium ou de la farine. Le pays en entier est sillonné de caravanes qui portent de la houille, du charbon de bois, du sel, du sucre, du cuivre, du plomb, de l'étain, du fer, de l'argent, du cuivre rouge, du tabac, des papiers en tous genres ; des cannes à sucre, du thé, de la cire, des vêtements européens, des instruments, des cotons, des satins et des soies du Sse-tchouañ, des produits pharmaceutiques, des peaux et pelleteries, du riz, etc., etc., Les hommes, les femmes, les enfants, les poneys, les bœufs, les ânes, les éléphants dans les États Shan travaillent à tout ce trafic.

Puisque, malgré ces tarifs excessifs pesant sur les transports dans les provinces occidentales de la Chine, le commerce y est considérable, on peut prendre Yuñ-nañ-Fou comme objectif, tracer les routes par lesquelles cette ville peut être mise en communication avec les ports anglais et le bord de la mer, et calculer le temps nécessaire pour le transit par chacune de ces routes. La première route que l'on peut suivre est celle partant de Shang-haï et longeant le Yang-tsé-Kiang. Le Yang-tsé-Kiang est sillonné par les bateaux à vapeur jusqu'à Y-tchang-Fou situé à 1,094 milles (1,760 kil. 592 m.) de son embouchure ; pour aller de Shang-haï à Y-tchang-Fou, il faut de neuf à dix jours ; trente-cinq jours de Y-tchang-Fou à Tchung-Kin-Fou situé à 412 milles (663 kil. 038 m.) plus haut sur le fleuve. De Tchung-Kin-Fou à An-pien, où s'arrêtent les bateaux, quinze jours ; et de An-pien à Yuñ-nañ-Fou par terre, un mois. Il faut donc en tout trois mois au bas mot pour aller de Shang-haï à Yuñ-nañ-Fou, *via* le Yang-tsé-Kiang. Les sentiers qui traversent les chaînes de montagnes, entre Y-Tchang et Tchung-King, sont extrêmement difficiles, et ne peuvent être traversés que par des montagnards porteurs, qui transportent de l'opium. L'autre route qui a été suivie par M. Margary en partant de Shang-haï, en passant, pour éviter les rapides, par le lac Tong-ting, et remontant la rivière Yuañ dans le Koueï-tchéou, demande aussi trois mois. On peut aller de Canton à Yuñ-nañ-Fou en deux mois et deux ou trois jours, en montant la rivière de l'Ouest jusqu'à Pé-sé, et de là par terre jusqu'à destination. De Hong-Kong par le Tonkin et la rivière Rouge jusqu'à Mang-hao et de là par terre, on peut y aller en deux mois. Les hommes qui apportent de l'étain à Canton, *via* la rivière Rouge et Mang-hao, ne mettent que vingt jours en descendant le

Digitized by Google

courant, mais pour s'en retourner ils préfèrent la rivière de l'Ouest comme étant une route plus commode. De Rangoun à Yuñ-nañ-Fou, remontant en steamer l'*Iraouaddy* jusqu'à Bhamo, et de là à travers le pays montagneux situé entre Bhamo et la capitale, il faut juste deux mois. De Bangkok, capitale du royaume de Siam à Raheng, de vingt à trente-cinq jours de bateau selon la saison; de Raheng à Zimmé à dos d'éléphant, dix jours; de Zimmé à Kiang-hung, toujours à dos d'éléphant, puis à pied jusqu'à Yuñ-nañ-Fou, quarante-cinq jours; de Maulmain à Zimmé à pied, quinze jours; puis à Yuñ-nañ-Fou, quarante-trois jours; le trajet peut donc s'accomplir en cinquante-huit jours. On voit par ces itinéraires que Yuñ-nañ-Fou est bien plus loin (si on prend comme point de comparaison la durée des trajets) de Shang-haï, que de Bangkok même, et qu'au point de vue des importations cette ville est plus près de Canton que de tout autre port de mer, et que par conséquent toutes les marchandises de provenances européennes passent par là.

Le problème à résoudre par MM. S. Hallett et Colquhoun est de trouver la route la plus praticable pour relier la Birmanie à la Chine par une voie ferrée et traverser toutes ces principales chaînes de plateaux et leurs ramifications, y compris les plateaux vers le sud, qui occupent tout le pays situé entre l'Iraouaddy et le fleuve Meh-Kong. La route de Bhamo à Yuñ-nañ-Fou traverse un pays coupé de terribles ravins, les ascensions et les descentes représentent une inclinaison de 52,192 pieds, ou une altitude à franchir de 26,000 pieds ; aucun chemin de fer ne peut être construit dans ces contrées, si ce n'est en y dépensant une somme d'argent énorme. D'autre part, le Dr Cushing, en se rendant par l'Est de Mandalay à Kiang-hung, avait dû franchir des passes atteignant 6,500 pieds au-dessus de la mer, et le pays au sud de la route qu'il suivait, n'était qu'un labyrinthe de hautes collines et de plateaux, jusqu'au point où le Salouen s'échappe de ces gorges et forme son delta. On est donc forcé de conclure que la seule route praticable pour un chemin de fer est celle qui partirait du port anglais de Maulmain, situé à l'embouchure du Salouen. En partant de ce point, on éviterait tout ce fouillis inextricable de collines qui se trouvent entre le Salouen et l'Iraouaddy et on pourrait pénétrer les États Shan et le royaume de Siam, ainsi que les provinces occidentales de la Chine. Une seule passe de 2,400 pieds au-dessus de la mer est à franchir entre le port de Maulmain et la ville

Digitized by Google

siamoise de Raheng ; les relevés montrent que la route choisie par M. S. Hallett entre Raheng et le fleuve Meh-Kong à Kiang-Hsen est presque continuellement en plaine, le sommet des passes n'excédant nulle part 845 pieds au-dessus de la plaine. Le terrain situé entre les passes et la plaine ne s'élève que graduellement. Là où le terrain monte rapidement, la hauteur n'excède pas 384 pieds.

Quelle serait la longueur d'un chemin de fer, réunissant le port de Maulmain à Yuñ-nañ-Fou et Tchung-kin-Fou, et quels seraient les prix des transports? Maulmain est à 656 milles (1,055^{k}, 712^{m}) en ligne directe de Yuñ-nañ-Fou; qu'on y ajoute un tiers de cette distance pour le développement de la voie ferrée, la longueur de la voie pour réunir ces deux points sera de 875 milles (1,408^{k}, 141^{m}). Le prix du transport pour les grains, le sel et les minerais (prenant pour base les tarifs du *Rangoon and Tonnghoo Railway*) serait de £ 1, 0 s. 5 d. (25 fr. 50) la tonne; le prix actuel du transport depuis Canton varie de £ 30 (750 fr.) à £ 40 (1,000 fr.) la tonne. Maulmain est à vol d'oiseau à 1,075 milles (1,729^{k}) de Tchung-kin-Fou; y ajoutant un tiers comme précédemment, nous avons une voie de 1,433 milles (2,306^{k}, 150^{m}) de long, par conséquent le prix du transport pour ces mêmes denrées serait de £ 1, 13 s. 5 d. la tonne (40 fr. 75). D'après le rapport consulaire de Y-tchang-Fou pour 1884, le prix du transport des marchandises de Y-tchang-Fou à Tchung-kin-Fou en remontant la rivière est de £ 7, 11 s. 1 d. (188 fr. 85) la tonne, et cette somme *est payable d'avance et n'est pas rendue, si bateau et cargaison sont perdus dans les rapides*. En y ajoutant £ 2, 8 s. 11 d. (61 fr. 10) pour le transport de Shang-haï à Y-tchang-Fou, ce qui est le prix courant, on arrive au chiffre rond de £ 10 (250 fr.) pour transporter une tonne de marchandises, c'est-à-dire six fois ce que coûterait le transport par voie ferrée de Maulmain; sans compter que ce port est plus rapproché de 2,000 à 3,000 milles de l'Angleterre que ne l'est Shang-haï. Les transports en descendant le fleuve de Tchung-kin-Fou à Y-tchang-Fou, d'après les rapports consulaires de 1880 sont en moyenne de £ 6, 10 s. 6 d. (163 fr. 50).

Outre le transit qui par ce chemin de fer serait considérable, il y aurait encore naturellement sur place un très grand trafic; certains produits étant amenés par le chemin de fer à un prix 43 fois inférieur à celui des caravanes.

MM. Colquhoun et S. Hallett, dans leur adresse à la chambre de com-

Digitized by Google

merce de Birmingham, disent que tous ceux qui ont étudié le sujet, fonctionnaires ou marchands, déclarent ces chemins de fer pratiques; que la route choisie par eux est la seule route praticable et ne présentant pas trop de difficultés naturelles (1).

« M. Crossthwaite, actuellement chief commissioner de la Birmanie anglaise, dit M. S. Hallett, était si profondément convaincu de l'importance de ce réseau de lignes proposé par moi et M. Colquhoun qu'il me déclara, alors que je traversais la Birmanie en 1884, me dirigeant vers les États Shan, qu'il considérait la réunion par un chemin de fer des États Shan avec la Birmanie anglaise, et le prolongement graduel de cette ligne jusqu'en Chine comme indispensables pour le développement du commerce de la Birmanie. Il lui assura en outre qu'il en était tellement convaincu, qu'il suppliait le gouvernement de l'Inde de construire une première section de ligne réunissant Maulmain à Rangoun, ligne qui servirait de base aux autres lignes de chemins de fer projetés. »

Sir Charles Bernard, qui pendant quelque temps succéda, comme chief commissionner, à M. Crossthwaite, fut opposé à ce projet, par cette considération que, malgré l'avantage très grand qu'en retirerait le commerce anglais, il n'était pas assez important pour compenser les nouvelles res-

---

1. M. Alex. Hosie est loin d'être aussi affirmatif dans les conclusions de son article, qui a paru dans les *Proceedings*, juin 1886, p. 382-3. Voici ses paroles :

« J'ai déjà constaté que Young-pei-Ting est, du côté du nord, le point extrême, atteint par le commerce birman avec le Yuñ-Nañ par la voie de Bhamo et de Ta-li-Fou. Et, en considérant la nature du pays que je me suis efforcé de décrire, je crois *qu'il est peu probable que le commerce entre le Yuñ-nañ occidental et le Sse-tchouan s'étende jamais au delà de ce point*. Et en accordant même que les marchandises pussent être portées jusqu'à Ning-Yuan-Fou, les difficultés au nord de cette ville, ainsi que mon expérience personnelle m'a permis de le constater, sont plus grandes au nord qu'au sud de cette ville. Or, pour que le commerce puisse exister, il faut passer plus au nord; car le district montagneux qui se trouve entre la rivière Ta-Tu au nord, et le Yang-tsé-Kiang au sud, est habité par les tribus indépendantes et impénétrables aux Chinois eux-mêmes.

« Trois autres routes restent encore entre le Yuñ-nañ et le Sse-tchouañ. Ce sont : 1° La route qui va de Yuñg-nañ-Fou à Sui-Fou; 2° celle qui mène de Yuñ-nañ-Fou à Lout-chéou, par le Kouéi-tchéou occidental; 3° celle qui mène de Yuñ-nañ-Fou à Tchung-Kin-Fou, par le Kouéi-tchéou central.

« La meilleure de ces deux routes, que j'ai toutes parcourues, est la seconde... Je les ai décrites ailleurs et il est inutile de dire qu'elles traversent toutes un pays montagneux; et si jamais des marchandises étrangères s'ouvrent un chemin, par le Yuñ-nañ, pour atteindre le Ssé-tchouañ par quelqu'une de ces routes, je serai, comme disait M. Baber, en parlant de la probabilité d'étendre le commerce anglais entre Bhamo et le Yuñ-nañ, *presque aussi ravi qu'émerveillé*. »

Digitized by Google

ponsabilités qu'assumerait le gouvernement de l'Inde. Il s'ensuivit que lorsque le gouvernement siamois informa le gouvernement de l'Inde qu'il construirait une partie du chemin de fer reliant sa capitale avec la frontière anglaise *vid* Raheng, s'il voulait de son côté construire une ligne le reliant avec le port de Maulmain par la Birmanie anglaise, le gouvernement indien ne prit cette proposition en aucune considération.

Les intérêts commerciaux anglais ont été complètement trahis dans cette circonstance; et la construction de ce chemin de fer qui aurait été le commencement du trait d'union entre les possessions anglaises et la Chine est resté en suspens.

M. S. Hallett, considérant que l'empire de l'Inde a été fondé et développé par des marchands anglais pour l'extension du commerce anglais dans l'est, s'étonne qu'on ne cherche pas davantage à faciliter l'écoulement des produits anglais. M. Hallett reproche au gouvernement de l'Inde de ne s'occuper que des lignes stratégiques, ou qui servent au ravitaillement en cas de famine. Cependant, ces chemins de fer construits à un prix double de ce qu'ils coûteraient maintenant, donnent un dividende de 5,8/10 0/0 net du capital engagé. Les concessions de bien d'autres lignes ont été demandées par des commerçants anglais; lignes qui non seulement ouvriraient des régions entières au commerce, mais seraient encore une source de fortune pour ceux qui les construiraient. Le gouvernement les étudie et les examine sans prendre de décision, ce qui décourage les financiers qui n'osent entrer en relations avec l'*Indian Office*,

C'est cet ensemble de faits et une profonde connaissance de ces lointains pays qui ont déterminé MM. S. Hallett et Colquhoun, convaincus des bonnes dispositions des Chinois, à entrer dans la voie du progrès, comme ils en ont donné la preuve en sillonnant leur pays de plus de 8,000 kilomètres de lignes télégraphiques, à faire appel aux chambres de commerce et à l'opinion publique en Angleterre; afin de créer des chemins de fer en Birmanie et d'ouvrir par là les provinces de l'ouest et du sud-ouest de la Chine.

Ed. Ph. Mounier.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

FERMETURE DE LA MER DE BEHRING PAR LES ÉTATS-UNIS

Pendant la session de 1889, la Chambre des communes d'Ottawa a entendu, sur la question de la mer de Behring et des saisies de bâtiments canadiens qui ont eu lieu en 1886-87, une intéressante discussion, malheureusement dépourvue de toute sanction immédiate, mais qui n'en jette pas moins une vive lumière sur les procédés internationaux des États-Unis (1).

Tout le monde sait ce que c'est qu'une mer intérieure, et quelles sont les conditions dans lesquelles elle cesse d'appartenir au domaine commun de tous les peuples, pour tomber sous la souveraineté territoriale du pays dans lequel elle est située. La baie d'Hudson, la mer Noire, la mer Rouge, le golfe du Saint-Laurent sont des mers intérieures, parce qu'elles sont séparées de l'Océan par un détroit où, pour parler plus exactement, par une sorte de canal qui les transforme en un véritable lac et sauf lequel elles sont entourées de tous côtés par la même terre. Une question internationale peut être soulevée et elle a été soulevée, en effet, à propos de la mer Noire et de la mer Rouge; non pas que personne ait jamais songé à contester leur caractère de mer intérieure, mais parce que le territoire qui les entoure n'appartient pas au même souverain, et que deux ou plusieurs peuples sont en conflit sur l'exercice de leurs droits respectifs. On sait que la question de la mer Noire a été l'une des causes de la guerre de Crimée et que le traité de Paris de 1856 l'a déclarée close aux bâtiments de guerre, en se fondant sur ce que le canal du Bosphore, qui est sa seule issue, appartient à la Turquie.

Chacun sait aussi ce que c'est que la mer de Behring. Il suffit de jeter les yeux sur une carte de géographie pour se rendre compte que c'est un simple golfe de l'Océan Pacifique, une pure expression géographique comme l'Océan Indien ou le golfe du Bengale, et qu'il n'y a aucune différence entre ce golfe et la pleine mer.

Pour donner à la mer de Behring le caractère d'une mer intérieure, on est obligé de considérer fictivement comme un continent une série de petits îlots de formation volcanique nommés les îles Aléoutiennes, dont la plupart ont cessé depuis des siècles d'émerger au-dessus du niveau de la haute mer et qui formaient, dit-on, dans les temps antédiluviens, les trois chaînons par lesquels l'Amérique était réunie au vieux continent, et par lesquels un peu plus tard, lors de la dispersion des peuples, les Peaux-

(1) Extrait du *Paris-Canada*.

Digitized by Google

Rouges et les autres tribus dites autochthones ont pénétré en Amérique.

La Russie, cependant, avait tenté en 1821, pour les besoins de son commerce, de s'attribuer une juridiction exclusive sur la mer de Behring. A cette époque les rôles étaient renversés. La Russie possédait le territoire d'Alaska et les Etats-Unis poussèrent des cris formidables lorsqu'ils entendirent émettre la prétention de faire de la mer de Behring une mer intérieure. Ils protestèrent tant et si bien que la Russie dut céder, et qu'en 1825 il intervint un traité par lequel elle renonçait à toutes ses prétentions.

Mais depuis lors, les choses ont changé.

En 1867, la Russie a vendu aux États-Unis le territoire d'Alaska, les États-Unis devenus à la fois souverains et propriétaires, ont conféré en 1870 à une grande compagnie commerciale, le monopole du commerce, de la pêche et des relations avec les sauvages; naturellement cette compagnie a voulu faire rentrer dans son monopole la pêche du *seal*, qui est sa plus grande source de richesse, et les États-Unis, reprenant, avec cette étonnante désinvolture qui les caractérise, la prétention contre laquelle ils avaient si fort protesté, lorsqu'elle était émise par le gouvernement russe, ont déclaré que la mer de Behring était une mer intérieure, et que son entrée était interdite non seulement aux vaisseaux étrangers, mais à toute espèce de bâtiments, même américains, autres que ceux de la compagnie concessionnaire.

Il est inutile de dire que, juridiquement, cette proclamation est insoutenable. La Russie, en vendant le territoire d'Alaska, n'a pu conférer à son acquéreur que les droits qu'elle possédait elle-même, et sa renonciation à la mer de Behring, érigée en 1825 par les Etat-Unis eux-mêmes, forme contre ces derniers un titre négatif d'une valeur à peu près inattaquable.

Les États-Unis ont persisté néanmoins dans leur entreprise, et y ont persisté avec d'autant plus d'énergie qu'ils avaient la main forcée par une puissante compagnie concessionnaire, à laquelle leurs intérêts sont liés. Différentes saisies de bâtiments ont eu lieu en 1886 et en 1887, à des distances variant entre 60 et 120 milles de la terre ferme. Ces saisies ont porté sur trois bâtiments de la Colombie anglaise et sur un grand nombre de bâtiments américains; elles ont été jugées et confirmées par le magistrat stipendiaire du territoire d'Alaska, les bâtiments et les cargaisons ont été confisqués et vendus à vil prix; les capitaines ont été condamnés à l'emprisonnement. Ceux des intéressés qui étaient citoyens des États-Unis ont interjeté appel; la cause est encore pendante devant la Cour suprême où, dit-on, elle sera rejetée par une fin de non-recevoir tirée de ce que la loi américaine n'admet pas l'appel en matière de jugement maritime. Les propriétaires des bâtiments canadiens ne pouvaient songer à suivre la voie judiciaire, puisque c'eût été de leur part la reconnaissance de la compétence territoriale des Etats-Unis et du droit de souveraineté qui forme l'objet même de la contestation. Ils ont donc suivi la voie diplomatique.

Une protestation et une demande d'indemnité ont été adressées à Washington par le gouvernement anglais. Elles ont subi les lenteurs et les retards

Digitized by Google

qui sont malheureusement inhérents à toutes les questions diplomatiques et qui dépassent de beaucoup la longueur ordinaire dans tous les cas où il s'agit d'une affaire avec le gouvernement des Etats-Unis. Cependant M. Bayard paraissait disposé à entrer dans la voie de la conciliation, et il avait donné dans ce sens des instructions au ministère des États-Unis à Londres lorsque la querelle du gouvernement américain avec lord Sackville et les préoccupations de l'élection présidentielle ont amené un nouvel ajournement. La question est maintenant entre les mains du gouvernement du président Harrison; c'est un des points litigieux que Sir Julian Pauncefote, le nouveau ministre anglais, aura à essayer de résoudre et qui doivent former avec la question des pêcheries et la question des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, l'un des éléments les plus importants de sa mission. Il est même permis de penser que c'est à raison de ces questions que le gouvernement anglais s'est décidé à envoyer à Washington, dans la personne de M. Pauncefote, l'un des plus anciens fonctionnaires du *foreign office*, l'un des hommes les plus compétents dans les matières de droit international et sur les affaires américaines.

C'est dans ces conditions que M. Prior a cru devoir interpeller le gouvernement, pour lui demander compte de l'état des négociations. Quelque dignes de sympathie que soient les intérêts des propriétaires de bâtiments saisis, Sir John A. Macdonald a dû se borner à répondre que la question était entre les mains de la diplomatie; il ne lui a pas été difficile de justifier son propre gouvernement et le gouvernement anglais qui ont fait l'un et l'autre toutes les diligences désirables.

Ce qui complique le cas actuel, c'est qu'il n'a pas le caractère d'une question exclusivement canadienne. La fermeture de la mer de Behring est une question internationale dans laquelle l'Angleterre et toutes les puissances maritimes sont également intéressées. On a vu que, d'un autre côté, les habitants des Etats-Unis eux-mêmes sont en procès à ce sujet avec leur propre gouvernement. Cette question intérieure sera réglée par les tribunaux américains ou par le Congrès. Quant à la question internationale, il pourrait bien se faire que, comme dans la question de Samoa, on fût obligé de recourir à une conférence où la France, l'Allemagne et la Russie auront à être convoquées.

VOYAGE DU CAPITAINE TRIVIER EN AFRIQUE CENTRALE

Des Falls, 19 février 1889.

13 février. — Depuis quelques jours déjà, nous naviguons parmi des populations peu hospitalières et qui sont en lutte ouverte contre l'État indépendant. Celui-ci fait bien ce qu'il peut pour arriver à se faire reconnaître, mais dans ces nouveaux Boula-Matori (surnom de Stanley donné par les indigènes à tout ce qui dépend de l'État), les riverains ne voient que des oppresseurs. De là, quelques villages brûlés, quelques bananiers coupés par

Digitized by Google

les indépendants, de là quelques soldats à la solde de Bama mangés par les cannibales. Je n'avance rien que je ne prouve. Au moment où je vous écris, nous passons l'embouchure de l'Arouhimi, à l'endroit même où le nouvel État avait en 1884 établi un poste militaire. Ce poste était gardé par trois soldats Aoussa. Deux d'entre eux furent saisis et bel et bien mangés. Si le troisième échappa, c'est grâce à la venue d'un vapeur qui le recueillit. Il n'y a guère à se fier aux indigènes dans ces parages.

A M'pesa ce sont des noirs qui ont mission de défendre le drapeau bleu étoilé d'or. A Issala, bien qu'en passant tout fût fermé au poste, j'ai néanmoins vu dans une rue déserte flotter le pavillon qui couvre un territoire aussi vaste que la Russie elle-même. Au lieu de nous arrêter à M'pesa, qualifié pompeusement du nom de station d'Oupato, nous poussâmes un peu plus loin, certains de trouver chez ces noirs que l'on dit si sauvages l'accueil le plus bienveillant. A peine en vue du village d'Oumangui, nous vîmes lancer à l'eau nombre de pirogues qui s'emplirent bientôt de pagayeurs. En quelques minutes nous fûmes entourés de l'escadrille noire et absolument étourdis par les cris de : « *M'foumou N'tangou malamou.* » *Bon prince soleil, bon prince soleil.*

Nous aurions voulu continuer notre route que cela nous eût été impossible. Le fleuve était noir de pirogues, et il fallait marcher avec la plus grande lenteur pour ne pas en aborder quelqu'une.

Nous mouillâmes ; la *Hollande* fut comme prise d'assaut ; néanmoins, pas un noir ne monta à bord. Sur l'invitation de M. Grashoff, le chef Batabandouli escalada les bastingages suivi d'un autre noir non moins tatoué que lui et qu'il nous présenta comme étant son propre fils, bien que se nommant Mibengui. A cela rien d'étonnant, les noirs ne connaissant ni neveux, ni nièces. Pour eux, les enfants de leurs frères ou de leurs sœurs sont les leurs. De là cette différence de nom.

Une fois le chef à bord, les achats commencèrent, et, pour la première fois dans le Congo, je vis les cauris servir de monnaie. Quelle abondance dans ce village ! A Brazzaville, à part l'hippopotame, on en est réduit aux conserves. Comme tout ce que je voyais alors était différent de ce que j'avais vu au Pool.

C'était par douzaines que l'on nous offrait chèvres et volailles. C'était à qui nous vendrait quelque chose. L'un offrait des cannes à sucre fraîchement coupées, un autre empilait sur le pont le si nourrissant manioc en bâton, ce pain de l'indigène... et du voyageur. Un troisième, courbé sous le poids du régime de bananes qu'il portait, nous appelait avec des sons doux dans la voix. Les femmes nous montraient de l'huile de palme, des dindons ; pendant trois heures, ce furent des transactions formidables, des marchandages à n'en plus finir ; bref, tout nous resta, et les canots s'apprêtaient à retourner à terre pour chercher d'autres vivres, lorsque nous fîmes comprendre à ces braves gens que c'était assez et qu'il fallait se séparer.

Digitized by Google

Au moment de pousser à terre, Batabandouli s'approchant de M. Groshoff lui dit à brûle-pourpoint : Veux-tu que mon fils te suive à Zangatina ? Trop heureux d'une semblable proposition, M'foumou N'tangou accepta, et voilà comment il se fait que je voyage avec le prince Mibengui, héritier présomptif. Il s'est embarqué à bord presque nu et aujourd'hui il parade sur notre pont avec un beau pagne neuf. Progrès immense : il s'est lavé le jour même de son départ. L'ayant vu faire aux autres, il a fait comme eux.

Les habitants d'Oumangui sont grands, forts, bien découplés. C'est une tribu qui doit être solide. Tous sont affreusement tatoués sur le corps, mais particulièrement sur le visage. Je vous ai déjà parlé de leurs vêtements. Une étoffe de 15 centimètres de large sur 60 centimètres de long en fait tous les frais. Quant aux femmes, elles avaient les reins entourés d'un fil quelconque, au milieu duquel apparaissaient trois perles microscopiques.

Le même soir, nous arrivions à Bumba, immense village qui s'étend au moins pendant près de deux milles le long du Congo. Il était tard, et bien que la lune nous éclairât, nous préférâmes rester aux premières cases, plutôt que de nous exposer ou à couler des canots indigènes ou à aborder les quelques troncs d'arbres qui encombrent généralement les abords des *ports*. Ce mouillage en dehors du village parut suspect aux habitants, mais nous les rassurâmes immédiatement sur nos intentions. *Malamou, Malamou, M'bingi* (bon, beaucoup, bon), leur cria le prince Mibengui; puis il entama à distance une véritable conversation avec des êtres invisibles, mais qu'il savait être près. Immédiatement il fut répondu à sa harangue par de nombreux malamous, et nous entendîmes aussitôt le son du gong. Cet instrument est seulement dévolu aux princes, aux rois, aux chefs; c'est une espèce de longue cloche en fer, sans battant, sur laquelle le chef frappe de petits coups pour aviser les populations qu'elles n'ont rien à craindre. Tout le temps que retentit le gong, on parle, on discute, on achète. Vient-il tout à coup à se taire, la foule disparaît aussitôt, pressentant un danger qui lui est signalé ainsi par son chef.

Le lendemain matin, au jour, nous nous portâmes au bon endroit, devant la demeure royale, et le chef, porteur de son inséparable gong, vint à bord. Aux premiers tintements de l'instrument, les transactions commencèrent. Elles durèrent trois heures. A neuf heures du matin, nous nous séparâmes des indigènes de Bumba, qui firent bien promettre à M. Greshoff de venir les visiter à son retour des Falls.

Le 12 février, notre bois de chauffage ne valant rien, nous accostâmes pour en faire au village d'une des nombreuses îles du Congo. Les habitants avaient l'air assez farouche et ne se présentaient sur la rive qu'armés de leur longue sagaie dentelée. Enfin, un chef, portant le même gong qu'à Bumba, se hasarda à monter une pirogue et à venir à nous. Il n'y avait qu'un seul homme dans le canot, et je remarquai que l'extrémité de sa pagaie était couronnée d'une boule d'ivoire. Deux heures plus tard, je vis le même

Digitized by Google

ornement à toutes les pagaies, « Sen-né-neh ! » nous cria le chef. « Sen-né-neh ! » lui fut-il répondu. C'est le bonjour amical sans doute, le mot de paix. Il change selon les populations. Dans le bas Congo, à Loango, dans la forêt du Mayomba, jusqu'à Ludima, l'on me saluait de la parole *M'boté*. De Ludima jusqu'à Coumba, ce vocable avait fait place au mot : *Malembé*. Du Pool à Bumba, les *Malamous* primaient, et, au moment où je commençais à dire deux ou trois mots assez couramment, crac ! nos études indigènes devenaient inutiles, et il me fallait crier Sen-né-neh en scandant bien mes syllabes pour convaincre les naturels de la pureté de mes intentions. Enfin, nous entrâmes en relations avec les habitants de Bougongou ; une embarcation fut envoyée à terre, mais le gong ne se faisait pas encore entendre. Nous étions mouillés à vingt mètres de la rive et surveillions les mouvements des indigènes que l'on voyait se dissimuler derrière les cases. La vue des cauris décida la victoire et le don ! don ! don ! royal sonna aussitôt. Je suis persuadé que l'on peut arriver à ses fins avec les Africains si l'on sait s'y prendre.

A partir de l'Arouhimi, *le pays est au pouvoir des Arabes*. Cela peut vous surprendre, mais c'est pourtant la vérité. Donc le pays Ouamanga est aux mains des Arabes, tout comme le Komo, le Ramboë et le haut Ogooué sont aux mains des Pahouins. Si le pavillon de l'Etat indépendant flotte toujours sur ces territoires, c'est en réalité le croissant musulman qui commande. Vous vous rappelez l'épisode de 1886, alors que la station des Falls, commandée par MM. Dean et Dubois, tomba au pouvoir de Ratschid, neveu de Tippoo-Tib et fils de Bouana N'ziga, vous savez que de ces deux blancs, M. Dubois chavira dans sa pirogue et se noya, tandis que M. Dean, le véritable chef, était recueilli plus tard par le vapeur *Aia*. Homme énergique, M. Dean, devait périr de mort violente ; en 1888, sur une des îles du Congo, en face Loukoléla, un éléphant qu'il avait blessé lui traversait en effet la tête d'une de ses défenses.

Depuis 1886, sentant que le pays entier allait lui échapper, le gouvernement chargea Stanley de le reprendre, et le grand voyageur fit un coup de maître en installant Tippoo-Tib gouverneur du district. Quant à Ratschid, qui s'était si violemment emparé des Falls, il reçut de l'État de superbes cadeaux, afin qu'il fût bien convaincu qu'on ne lui gardait pas rancune et que l'on désirait désormais voir régner la meilleure entente entre lui et les blancs. Il est aujourd'hui vice-gouverneur des territoires avoisinant la Loumami.

C'est là, à l'embouchure de l'Arouhimi, que Stanley quitta le Congo lorsque, en 1887, il s'était mis en tête d'aller rejoindre Emin-Bey. Il remonta cet affluent jusqu'aux premiers rapides et établit son camp à Yambouya. On sait que le lac Albert fut son point d'arrivée.

C'est un fait bien curieux à étudier que ces migrations des peuples vers l'ouest. Chez nous, ce sont les Pahouins qui empiètent toujours sur leurs voisins et s'emparent des territoires de ceux-ci après les avoir refoulés. Il y

Digitized by Google

a peu de temps, ils étaient au delà de Lambaréné, sur l'Ogooué; aujourd'hui ils sont presque arrivés à la mer. Au Gabon, il n'y a certes pas besoin de courir bien loin pour trouver leurs villages. *Quant aux Arabes,* partis de la côte orientale, ils n'avaient pas dépassé Nyangoué il y a douze ans; en 1886, ils étaient maîtres des Falls, et maintenant *on les trouve sur la rive droite de l'Arouhimi.* C'est sans doute à cet envahissement irrésistible que faisait allusion M. Van Eetvelde lorsque, en août 1888, il assurait à notre ambassadeur, M. Bourée, que le pays était en feu et que le moment était mal choisi de ma part pour faire une expédition en ces parages.

Depuis le Pool jusqu'à la station des Bangalas, le pays est relativement tranquille, et l'on peut impunément le traverser, par la voie du fleuve, bien entendu; mais à partir de ce poste jusqu'à l'Arouhimi, c'est-à-dire aux pays Liboko, Oubika, Ouatomba et Basoko, l'on pille impitoyablement toute pirogue étrangère. Lorsque, en vapeur, l'on aborde à un des nombreux villages piqués sur la rive, les indigènes ne disent trop rien, car ils savent fort bien que le personnel est imposant et que les armes ne manquent pas; mais, dans une embarcation, il ne faudrait pas s'y fier. A bord du *Royal,* dans le canal de Mounenguéri, M. Dean a eu cinq hommes tués, et lui-même fut blessé d'un coup de lance. Ce sont ces mêmes indigènes qui n'hésitèrent pas à attaquer le *Stanley.* Ce navire, formidablement armé, leur tua sans doute bien du monde; mais, malgré cette répression, le passage n'est pas sûr, et personne ne s'y hasarde. Peu à peu, l'invasion des Arabes, qui s'accentue chaque jour davantage, amènera la sécurité en ces parages(1); il n'y a pas à en douter, car, *au train dont ils vont, ils seront certainement aux portes des Bangalas avant deux ans. Que l'État indépendant y prenne garde : c'est là surtout qu'est le péril.* Tous les jours, les Arabes avancent, le gouvernement de Boma le sait bien; mais comme il n'y peut rien, il les laisse faire et s'en va annexer les provinces de l'Ouregga et de Manyema. Et encore cette annexion, si elle a lieu, fera-t-elle plus de bruit sur le papier qu'en réalité, car malgré le courage et la bonne volonté des officiers belges à la solde du Congo, ils ne pourront jamais, à eux vingt, embrasser un si vaste territoire. Pendant qu'ils seront à l'est, la route de l'ouest se refermera derrière eux. Non seulement la rive droite appartient de fait à Tippoo-Tib, mais encore la gauche, où il a échelonné de nombreux agents, à lui dévoués. Le 16 février, en passant à l'embouchure de la Loumami, nous nous sommes arrêtés chez ce même Ratschid, de qui je vous ai déjà parlé

(1) Il suffit de lire toute la phrase pour ne pas se méprendre sur le sens du mot « Sécurité. »

Si les voyageurs ne courront plus le danger d'êtres attaqués par les indigènes, l'arrivée de ces prétendus gendarmes sera un péril constant pour les Européens de l'État du Congo. Les Arabes auront bien rétabli la sécurité, mais ils auront fait la solitude.

Digitized by Google

pour l'affaire des Falls, et avons télégraphié notre prochaine arrivée à Tippoo-Tib.

Nous avons télégraphié aux Falls. N'allez pas croire qu'il s'agisse ici d'un bureau peinturluré de bleu, placé sous la haute direction d'un Cochery africain. Le télégraphe noir est plus simple, et si la dépêche ne court pas avec la rapidité de l'éclair, elle n'en devance pas moins le courrier le plus alerte. Le télégraphe africain est tout bonnement un tronc d'arbre d'un mètre de long. Il est creusé à l'intérieur et cloisonné aux deux extrémités par des peaux tannées. Le télégraphiste frappe sur cette sorte de tambour et en fait sortir des sons parfaitement perceptibles au loin. La dépêche demande un certain temps à être expédiée, mais elle est transmise intacte au point d'arrivée par tous les bureaux intermédiaires. De sorte que deux jours avant d'atteindre les Falls, Tippoo-Tib était prévenu de notre passage.

19 février. — Arrivé le 18, à une heure de l'après-midi, aux Falls, je me suis arrangé avec Tippoo-Tib aujourd'hui, et demain je pars. Nous sommes toujours les quatre mêmes : deux blancs, deux noirs. Nous allons tourner et remonter les cataractes de Stanley, qui sont au nombre de sept ; puis, dans un mois — un mois de pirogue — nous arriverons à Nyangoué, puis à Kassongo. De Kassongo au Tanganyika, il y a à peine cent lieues, c'est-à dire rien, même à faire à pied. D'Oudjiji, j'irai à Tabora, connu également sous le nom de Kasseh. J'ai de grandes chances de m'y rencontrer là avec Stanley qui, en compagnie d'Emin-Bey, regagne la côte orientale. De Tabora, nous suivrons la route ordinaire traversant l'Ougogo, pour arriver en novembre prochain sans doute à Zanzibar. *(La Gironde.)*

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Sahara algérien. *Sondages artésiens.* — M. Rolland, ingénieur des mines, a présenté à la Société de Géographie une note dont voici le résumé :

« Une longue expérience a appris qu'il faut donner au palmier une moyenne d'irrigation d'au moins 0 lit. 30 par minute, et qu'il est désirable d'arriver à lui donner 0 lit. 50. Or, à raison de 200 palmiers par hectare, chiffre adopté dans ses plantations par la Compagnie que dirige M. Rolland, une moyenne de 0 lit. 50 par arbre et par minute correspond à l'énorme volume de 52,500 mètres cubes par hectare et par an ; c'est l'équivalent d'une hauteur d'eau de plus de 5 mètres, et environ cinq fois plus que ne l'avait dernièrement indiqué à la Société M. Blanc, d'après la consommation d'eau des oasis du Sud tunisien.

» L'auteur signale la valeur que peuvent acquérir quelques zones irrigables du Sahara, et l'intérêt réel que présente la colonisation saharienne, au point de vue du développement des ressources du Sud algérien et tuni-

Digitized by Google

sien, et même, on peut le dire, pour l'avenir de la France dans le nord de l'Afrique. M. Rolland affirme qu'un hectare complanté de palmiers-dattiers peut rapporter annuellement 1,000 francs, nets des frais d'exploitation. « Planter un hectare de palmiers au désert, c'est donc créer, au taux de capitalisation de 10 0/0, une valeur de 10,000 francs. Pour ce faire, j'évalue à 5,000 francs le montant des dépenses de premier établissement et d'entretien, jusqu'au rapport des plantations, quand on opère sur une vaste échelle. Planter 50,000 palmiers comme l'a fait dans l'Oued-Rir notre Société de Batna et du Sud algérien, c'est créer une valeur agricole de deux millions et demi de francs.

» Doubler le nombre de palmiers de l'Oued-Rir, comme j'ai dit qu'on pouvait espérer y arriver en créant de nouveaux centres, loin des oasis existantes, ce serait créer une valeur de 30 millions. Qu'on fasse de même dans les autres régions colonisables du bas Sahara algérien; qu'on y utilise mieux les eaux souterraines et superficielles actuellement perdues (car c'est là tout le secret), et il n'est pas impossible qu'on arrive peu à peu à augmenter d'une centaine de millions cette partie du sol national. »

L'état actuel de la Tunisie. — A l'occasion du 14 juillet, M. Massicault, résident général, recevant la colonie française, a rendu compte de l'état actuel de la Tunisie. De ce document très fourni, nous extrayons quelques renseignements sur les principales branches de l'administration.

Finances. — Le pays n'est pas encore remis des conséquences de la sécheresse de l'année dernière, qui a entraîné le manque presque complet de récoltes, et sur beaucoup de points, la perte des troupeaux.

Un moment, il a été permis de croire que les dommages éprouvés pendan l'année précédente allaient être en partie réparés, au moins dans le nord de la Régence, par une bonne récolte de céréales ; malheureusement les pluies ont manqué dans le courant de mai, et la récolte des blés laissera beaucoup à désirer. Peut-être la production des huiles de la prochaine campagne sera meilleure.

Par suite du manque de pluies, les récoltes du sud sont presques nulles.

Une partie des indigènes de cette région a pu rechercher une compensation dans l'exploitation de l'alfa, dont le commerce paraît se développer. Les documents statistiques du service des douanes signalent, en effet, sur les exportations de cette marchandise, pendant le premier semestre 1306, une augmentation de 687,328 piastres.

Les transactions de toute nature se ressentent de la situation générale.

Les importations, qui avaient atteint pendant le premier semestre de 1305 une valeur de 24,611,599 p., se sont élevées pendant le semestre correspondant de 1306 à 29,716,426 piastres.

Cette différence en plus de 5 millions 104,827 p. porte principalement sur les céréales, farines, semoules, etc., c'est-à-dire sur les produits que la Régence à coutume d'exporter.

Digitized by Google

Par contre, les exportations sont tombées à 9,271,184 p., chiffre qui présente avec le premier semestre de 1305 une diminution de 7,830,886 p. portant sur les huiles (3,649,560 p.), le blé (4,193,760 p.) et l'orge (2 millions 132,560 p.).

On comprend qu'un tel état pèse sur le commerce et sur le change.

Le Gouvernement s'est efforcé d'atténuer les conséquence de cette crise.

Grâce à l'appoint fourni par les excédents des exercices antérieurs, les recettes de 1306 permettront cependant de faire face aux dépenses prévues.

Les vaches maigres ont, en effet, succédé aux vaches grasses et dans la préparation du budget de 1307, les dépenses excèdent les prévisions de recettes de 6,500,000 piastres. C'est la première fois que pareil fait se produit depuis le fonctionnement du protectorat, et, pour couvrir le déficit, il faudra entamer les réserves avant qu'elles n'aient atteint le chiffre auquel il avait paru prudent de les porter.

Travaux maritimes. — Les travaux du port de Tunis sont poussés avec activité. La jetée sud de l'avant-port et les enrochements de la traversée du Lido sont presque terminés; la jetée nord est amorcée, et 14,000 mètres cubes de blocs artificiels, destinés à sa construction, sont prêts à être employés.

Dans le lac, le vannage, destiné à soutenir du côté nord les produits du dragage, est achevé sur toute sa longueur, et le vannage sud-est en construction sur trois kilomètres.

Les grandes dragues construites par la Société des Batignolles ont commencé l'exécution des dragages.

Tout porte à croire que l'ouverture au commerce du port de Tunis aura lieu, selon les prévisions premières, au début de l'année 1894.

La Direction générale des travaux publics continue les travaux maritimes intéressant les ports de Sousse, Sfax, Gabès et Bizerte.

La réalisation du programme de l'éclairage des côtes tunisiennes entre la frontière algérienne et le golfe de Gabès est fort avancée; les appareils nécessaires sont commandés; les travaux de construction du phare du cap-Serrat et du Raz-Engelah ont été adjugés en février, et le dernier phare à construire, celui de Mehdia, sera mis en adjudication dans quelques jours.

Propriété foncière. — L'application de la loi foncière se développe progressivement. Il a été déposé dans le dernier semestre 27 réquisitions d'immatriculation correspondant à une surface présumée de 10,050 hectares.

Pendant la même période, le tribunal mixte a ordonné 12 immatriculations; un nombre égal de titres a été délivré. Neuf mutations par morcellement ont eu lieu et ont amené l'établissement de 9 titres nouveaux.

Le nombre total des titres délivrés est aujourd'hui de 63, représentant une surface de 18,351 hectares 80 ares.

Naturalisations. — Les demandes de naturalisation française sont en progression très marquée.

Du 26 juillet 1888 au 5 juillet 1889 leur nombre s'est élevé à 175; 75 ont été accordées, 47 rejetées, 52 sont à l'instruction.

Digitized by Google

Les naturalisés se répartissent comme suit, selon leur nationalité :

Italiens, 20 ; Anglo-Maltais, 19 ; Allemands, 6 ; Espagnols, 4 ; Autrichien, 1 ; Suisses, 7 ; Marocains, 2 ; sujets ottomans, 11.

Femmes françaises réintégrées par suite de la naturalisation de leurs maris, 6. — Au total, 76.

Instruction publique. — Dans le domaine de l'enseignement public, les créations se font surtout au commencement de l'année scolaire, c'est-à-dire aux mois d'octobre et de novembre. C'est ainsi que onze écoles nouvelles avaient été ouvertes avant le 1er janvier de cette année.

Sept autres, cependant, ont été inaugurées, depuis cette date, à Soliman Nabeul, Zaghouan, Medjez-el-Bab, l'Ariana, Nefta et Souk-el-Arba.

La population scolaire a atteint, en 1889, le chiffre de 8,702 élèves, soit 5,681 garçons et 3,021 filles.

Postes et Télégraphes. — L'Office a ouvert, depuis janvier, 6 recettes des postes et des télégraphes, 27 distributions des postes et 1 bureau de télégraphe. Les courriers mis en activité par ces nouveaux établissements comportent un trajet quotidien de 240 kilomètres, et les lignes télégraphiques construites ont une longueur totale de 65 kilomètres.

Le mouvement des correspondances, démontré par le comptage réglementaire du mois de mai, fait ressortir à 7 millions le nombre des objets manipulés pendant l'année. C'est une augmentation de 40 0/0 sur le comptage précédent qui accusait 5 millions.

L'ensemble des mandats postaux a une plus-value de 15 0/0 ; il constitue pour l'année un mouvement d'environ 150,000 titres, d'une valeur de 11 millions.

Le service télégraphique s'affirme dans les conditions déjà signalées : les correspondances étrangères diminuent, tandis que les échanges intérieurs ou avec la France sont en progrès. La réduction, pour la première catégorie, atteint 20 0/0 ; l'augmentation pour la seconde, est de 4 0/0.

Dans l'année, l'ensemble des télégrammes privés, tant de départ que d'arrivée, approche de 500,000.

Justice française. — Quelques chiffres diront à quels besoins répond notre justice française en Tunisie.

De juillet 1887 à juillet 1888, le tribunal de Tunis avait rendu : 1,687 jugements civils, 675 jugements commerciaux, 554 jugements correctionnels, 40 arrêts criminels.

Le 4 juin 1888, nous installions le tribunal de Sousse, dont la juridiction s'étend sur le territoire de Sfax et du sud. Et cependant, du 14 juillet 1888 au présent mois 1889 le tribunal de Tunis a rendu : 1,998 jugements civils 622 jugements commerciaux, 510 jugements correctionnels, 54 arrêts criminels. Soit encore 268 jugements de plus que pendant la période correspondante antérieure.

Digitized by Google

Sénégal. — « Le territoire du cercle de Nioro continue à jouir de la plus grande tranquillité. Bien que le jeûne du Ramadan ait, pendant un moment, interrompu les travaux, les champs sont cependant tous préparés et pourront être ensemencés avant les pluies.

» Le commandant de Nioro vient de faire une longue tournée dans le cercle en passant par Guidimar, Kartaba, Balangar, Kaou et les premiers villages de Niani. Il a pu se rendre compte que les communications entre ces divers points sont assez faciles. Le pays paraît riche en bétail. Par contre, les chevaux y sont assez rares.

» L'administrateur du cercle de la Cazamance, accompagné d'un représentant de chaque maison de commerce, a visité le grand Moucono, afin d'engager les indigènes à cultiver le plus possible, et aussi pour régler la prochaine traite d'arachides. Les Mandingues ont promis de se livrer en grand à la culture des arachides, et il y a lieu d'espérer que la prochaine récolte sera des plus abondantes. »

(Journal officiel du Sénégal, 4 juillet.)

Côte occidentale d'Afrique. — *Service maritime postal.* — Le nouveau service maritime postal établi entre la France et la côte occidentale d'Afrique (1) a commencé son fonctionnement. Le premier départ du Havre a été effectué le 5 juillet par le paquebot *Ville-de-Maranhao* de la Cie des Chargeurs Réunis. Ce paquebot touchant à Bordeaux en est reparti le 10 du même mois. Le second départ aura lieu le 10 août de Marseille ; il sera effectué par le paquebot *Taurus* de la Cie Fraissinet.

Les départs suivants auront lieu aux mêmes dates, en alternant de mois en mois, soit de Bordeaux, soit de Marseille. En sens inverse, un paquebot sera expédié de Libreville, le 2 de chaque mois, sur le Havre et sur Marseille alternativement.

Les Anglais esclavagistes à Madagascar. — Le *Progrès de l'Imerina* du 21 mai 1889 publie l'information suivante :

De Fianarantsoa nous apprenons qu'un sujet britannique établi en cette ville, M. X..., représentant de la maison Procter frères, possède des esclaves et en fait le commerce sous le couvert de sa femme légitime, une Betsimisaraka. Si le renseignement est exact et nous ne croyons pas qu'il puisse être contesté, car ce que nous rapportons plus haut est de notoriété publique, pourquoi les autorités britanniques qui montrent tant de sollicitude pour les questions se rattachant à l'esclavage, ne poursuivent-elles pas M. X.., conformément aux lois ?

Câble sous-marin d'Obock à Périm. — Une loi promulguée le 9 juillet vient d'approuver la convention conclue le 17 mai 1889 entre le Gouvernement français et la Compagnie « Eastern Telegraph » représentée par M. Despecher

(1) *Revue Française*, 15 mai 1889, t. IX, p. 618 (n° 70).

Digitized by Google

(n° 12, rue Caumartin, Paris), pour l'établissement d'un câble sous-marin entre Obock et Périm et pour l'exploitation et l'entretien de ce câble pendant vingt ans, moyennant une subvention annuelle de 37,500 francs. Le texte de la convention et le cahier des charges ont été publiés dans le *Journal officiel* de la République française le 10 juillet 1889.

Le câble, qui attendait à Aden le vote définitif de la loi, a été aussitôt posé et ouvert immédiatement à la circulation (14 juillet).

Abyssinie. — *Keren.* — La ville de Keren, ou de Sanhît (comme l'appellent les Égyptiens), récemment occupée par les Italiens au nord-ouest de Massouah, est le chef-lieu, ou du moins la seule localité méritant ce titre, de la province de Bogos. Elle est sise à 1,360 mètres d'altitude, à la lisière du haut plateau abyssin, sur une plaine de 6 kilomètres de long et de 3 de large, et jouit, grâce à sa situation et au cercle de collines qui l'environnent, d'un climat frais et sain. Le fort s'élève sur une éminence qui monte en pente douce du côté de la ville et tombe à pic de l'autre côté. De cette hauteur, la perspective n'est bornée que vers le sud, où les monts d'Abyssinie ferment l'horizon à une distance de 3 kilomètres environ. La ville se compose de deux rues courtes et larges, où se trouvent les pauvres boutiques des Grecs, quelques groupes de maisons habités par des Abyssins et les huttes des Arabes. Dans la plaine, à une distance de 1,600 mètres à peu près, s'élève un cloître français occupé par dix moines et quelques nonnes, où de jeunes Abyssins sont élevés pour la prêtrise, et qui renferme une imprimerie pour bibles arméniennes. Autour du couvent, il y a une laiterie, un jardin, des ateliers de serrurerie et de menuiserie. Dans le fort, ou plutôt dans la ligne de tranchée, sont des constructions de pierre pour le gouverneur, le commandant, la garnison, la poste, le télégraphe et les magasins d'État. Ce fort couvre un espace d'un hectare environ. Bien qu'il ait une enceinte de murailles de 6 mètres de hauteur, il serait incapable de résister au tir de pièces de campagne. L'Italie a fort à faire pour mettre à l'abri d'une attaque sa nouvelle acquisition.

(*Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik.*)

Tonkin. — *Exode de Chinois sur la rivière Noire.* — On n'a pas attaché jusqu'ici d'importance suffisante au haut Tonkin limitrophe du bassin du Mékong, vaste région extrêmement importante par son voisinage de la Chine, de la Birmanie et du Siam. Cependant, grâce à M. Pavie, l'attention fut attirée sur ces territoires que la colonne du colonel Perrot traversa pour la première fois il y a deux ans et demi. Depuis cette époque, ces parages nous furent ouverts : résidents et garnisons y firent un séjour plus ou moins fixe.

En janvier 1888, le commandant Oudri adressait aux habitants de Son-la une proclamation leur annonçant que les Français n'étaient pas venus dans leur pays en passant, mais bien pour y rester. Le premier vice-résident militaire, le commandant de Châteaurocher, trouva tout à créer et fut bientôt rappelé en France. Son successeur fut le commandant Pennequin.

Digitized by Google

Il était difficile de faire meilleur choix. Le commandant Pennequin s'était signalé par sa brillante conduite à Madagascar et par ses talents d'organisateur en créant de toutes pièces un bataillon de tirailleurs sakalaves. Pendant les six premiers mois de son arrivée à Son-la, il étudia avec un soin minutieux le pays qu'il parcourut en tous sens.

Une de ses premières préoccupations fut de débarrasser la région des bandes chinoises établies à poste fixe dans le pays, principalement dans la grande et fertile vallée de Xieu-Dong, sur le territoire du chau de Yen-Chau. Les Pavillons-Jaunes étaient, il y a une vingtaine d'années, les maîtres du pays ; mais leurs exactions les ayant rendus odieux aux habitants, ceux-ci appelèrent une bande de Pavillons-Noirs arrivant de Chine par la rivière Noire. Ces derniers chassèrent les Pavillons-Jaunes et s'établirent à leur place.

Pendant quelque temps, le pays fut tranquille et prospéra, les bandes ne se livrant à la piraterie qu'au dehors ; mais bientôt l'esprit de pillage reprit le dessus, et lorsque nos colonnes passèrent dans le bassin de la rivière Noire nos convois furent souvent arrêtés et pillés. A la suite d'une expédition les pillages cessèrent d'être ouverts mais devinrent clandestins. Pour y mettre fin il eût fallu une forte colonne, coûteuse en argent et en hommes.

Le commandant Pennequin s'y prit plus habilement. Convoquant les chefs chinois, il leur déclara qu'établi définitivement dans le pays, il les expulserait de force un jour ou l'autre. Dans ces conditions, il valait mieux pour eux revenir d'eux-mêmes dans leur pays et se quitter bons amis. Ceci leur serait d'autant plus facile qu'ils auraient une escorte, des coolies, leur nourriture et même l'argent nécessaire pour construire des habitations dans leur pays.

Ce sage conseil fut entendu. Le 15 mars 1889 une immense colonne d'hommes, de femmes et d'enfants avec 800 Chinois ayant conservé leurs armes, quittait la place de Xieu-Dong, faisant route pour la Chine. Le voyage jusqu'à Lao-Kaï dura vingt-deux jours, sous les yeux du commandant français qui n'avait avec lui que quelques Français et 25 tirailleurs indigènes. Tout se passa sans encombre et les Chinois repassèrent la frontière.

Maintenant que le pays est libre, le commandant Pennequin pourra continuer son œuvre d'organisation.

Piraterie. — Si le cercle d'action de la piraterie se restreint de plus en plus il faut reconnaître que les bandes qui tiennent encore la campagne ne manquent point d'audace.

Le 3 juin au soir, la porte du poste de Dong-Son, sur la droite de la rivière Noire, au pied du Bavy, venait de se fermer, lorsque le factionnaire du mirador aperçut deux coolies porteurs d'une caisse. Interpellés, ceux-ci répondirent qu'ils apportaient des vivres pour le commandant du poste. Malgré des règlements formels la porte du poste fut ouverte sans les précautions nécessaires. A peine les deux prétendus coolies furent-ils dans la cour, que la porte, non encore refermée, fut soudainement obstruée par une centaine de pirates en armes qui tuèrent en un clin-d'œil les

Digitized by Google

tirailleurs surpris dans le poste de garde, et s'emparèrent des autres avant qu'ils eussent le temps de prendre les armes. Le garde principal, Gresse, accouru au bruit, fut saisi et garrotté, et, après avoir vu massacrer sous ses yeux les deux enfants de sa femme annamite, il fut soumis à d'affreuses tortures et, déjà à moitié mort, attaché en croix sur un panier qu'on laissa flotter à la dérive sur la rivière.

D'un autre côté, à Cam-Dai, près de Sontaï, une colonne de miliciens, tombée dans une embuscade dressée par des pirates, a dû se retirer après avoir essuyé quelques pertes. A la suite de cet échec cinq petites colonnes sont parties de Sontaï pour opérer contre les rebelles.

Par contre, dans la province d'Haïdzuong la pacification suit son cours. Le doc Sung, un des pirates les plus redoutés de la région vient de faire sa soumission amenant avec lui 300 hommes, dont 180 armés de fusils à tir rapide. Cette soumission est un gros événement pour la province où il ne reste plus en armes que le doc Tich, ce souverain de l'île des deux Songs qui depuis 3 ans se croit inaccessible et dont l'heure de soumission ou de défaite ne peut plus tarder beaucoup à sonner.

La région de Monkaï est actuellement rentrée dans le calme grâce aux colonnes du commandant Baudart qui, pendant plus de trois mois ont sillonné le pays en tous sens. Les pirates qui se sentent actuellement traqués de toutes parts se débandent et retournent tranquillement en Chine, emportant le fruit de leurs rapines.

— La chaleur est fort grande cette année au Tonkin, et depuis nombre d'années on n'en avait ressenti de semblable. Les derniers jours de mai et les premiers jours de juin 1889, le thermomètre est monté à 40° centigrade, ne descendant pas au-dessous de 28° comme minimum. A la même époque, en 1888 et 1887, le maximum avait été de 33°. Depuis 1876 le fleuve Rouge n'a jamais été aussi bas en cette saison.

Navigation sur le fleuve Rouge. — Un télégramme annonce l'arrivée à Laokaï, à la frontière chinoise (21 juillet 1889), du vapeur le *Laokaï*, construit à Haïphong pour le service fluvial. Ce bâtiment, n'ayant qu'une seule roue placée à l'arrière, est le premier vapeur qui soit remonté aussi haut sur le fleuve Rouge, après avoir triomphé des bancs de sable et des rapides assez difficiles à franchir dans la partie supérieure du Songkoï. La possibilité de relier la frontière chinoise à la mer par un service à vapeur est d'une haute importance pour le commerce et à ce titre le voyage du *Laokaï* est d'excellente augure.

Chine. — *Installation d'un consul français au Yunnan.* — Le consulat français de Mong-tzé (Yunnan) nouvellement institué avec celui de Lang-Tcheou dans le Kouang-si, et dévolu à M. Rocher, ancien membre de l'administration des douanes du Céleste empire vient d'être officiellement ouvert. M. Rocher, venant du Tonkin en remontant le fleuve Rouge, est arrivé à son poste le 30 avril 1889, sans avoir rencontré de difficultés dans sa navigation.

Digitized by Google

D'Hanoï à Laokaï le trajet a été effectué en 14 jours, il a fallu encore 6 jours pour se rendre de Laokaï à Mang-hao, soit en tout 20 jours de navigation sur le fleuve Rouge qui est parfaitement navigable en ce moment, malgré les basses eaux. Les rapides ne sont rien si on les compare à ceux du Sze-tchuen, et avec peu de chose cette route fluviale pourrait être assez améliorée pour permettre aux chaloupes de monter directement à Laokaï pendant au moins neuf mois de l'année.

A Laokaï les jonques du Tonkin s'arrêtent, ne voulant ou ne pouvant aller plus loin, par ignorance de la haute rivière.

On transborde tous les bagages sur deux grandes pirogues qui portent de 80 à 150 piculs et le voyage continue sans difficulté jusqu'à Long-po et même Hsin-kaï ; là les rapides sont assez difficiles, mais pas assez pour arrêter la navigation le jour où le fleuve sera franchement ouvert au commerce.

Sur le sol chinois M. Rocher a trouvé une réception des plus cordiales. A partir de Lao-kaï il a été escorté par un commissaire chinois et une garde d'honneur ; sur la route de terre partout les mêmes attentions. Les bagages de M. Rocher étaient transportés sans qu'il eût à s'en occuper, les autorités chinoises ayant pris charge de tout lui faire porter à Mong-tze où une maison lui était préparée d'avance. On ne peut être plus aimable.

Depuis son arrivée, M. Rocher reçoit tous les jours des visites d'anciens amis du Yun-nan, et le 1er mai une députation de commerçants et d'industriels est venue lui souhaiter la bienvenue, lui dire combien ils étaient heureux de le voir revenu parmi eux pour s'occuper de la question commerciale qui intéresse tant leur pays.

M. Rocher comptait partir pour la capitale du Yun-nan au milieu de ce mois: ce voyage durera trois semaines ou un mois.

(Revue Tonkinoise.)

Nouvelle Calédonie. — *Transportation.* — Une correspondance de Nouméa, 20 mars 1889, adressée au *Journal des Débats,* contient l'exposé d'une pétition adressée à la Chambre et au Sénat par la chambre de commerce de la capitale calédonienne. Après avoir fait ressortir la faiblesse des résultats obtenus par la transportation pour les travaux publics et la colonisation, la pétition attaque les contrats dits de main-d'œuvre pénale, passés par le gouvernement avec plusieurs compagnies d'exploitation dont nous avons déjà parlé (1).

La critique des résultats obtenus par la transportation ne manque pas de justesse. On a dépensé des millions à créer des centres agricoles, des fermes et des ateliers pénitentiaires qui coûtent infiniment plus qu'ils ne rapportent. Les travaux des routes ont été conduits avec une rare insouciance. Il n'existe, en effet, dans la colonie que 164 kilomètres de route, ou plutôt

(1) *Revue française*, 15 mai 1889, t. IX, p. 616 (n° 70).

Digitized by Google

de tronçons de route inutilisables pour la plupart dans l'état où ils sont, et ce, dans un pays où le gouvernement ne sait parfois de quelle façon employer les transportés. Pendant ce temps, des bandes de vagabonds parcouraient l'île en tous sens.

En 1887, l'Administration des colonies prit soin de réagir contre cet état de choses. Un arrêté du 15 mai prescrivit d'envoyer à la Guyane tous les condamnés à plus de huit ans de travaux forcés. On espérait ainsi débarrasser la Nouvelle-Calédonie du trop plein de sa population pénale et en même temps de rétablir plus équitablement l'échelle des peines, puisque le climat de la *Nouvelle* est de beaucoup plus agréable que celui de la Guyane.

A dater de ce moment, M. Étienne, sous-secrétaire d'État, résolut d'abandonner progressivement les fermes pénitentiaires et autres établissements si dispendieux. C'est alors que furent passés les contrats dits de main-d'œuvre pénale.

Tout le monde se plaint des libérés, peu disposés à travailler en général et portant souvent le désordre de chantier en chantier. Ce n'est pas le travail qui leur manque, mais le goût au travail. Ainsi, au moment où le dernier contingent de condamnés a été mis à la disposition de la Société du nickel, le directeur de celle-ci a offert aux ouvriers libérés qu'il occupait à la journée, de leur donner du travail à la tâche au prix minimum de 4 francs par jour : 80 seulement ont accepté, 60 ont quitté la mine.

Par suite de la division des condamnés à la transportation en deux catégories, la Nouvelle-Calédonie subit par l'application de la décision de 1887 une réduction sensible. C'est ainsi qu'elle ne reçoit guère que 150 condamnés par an, tandis que par suite de la mortalité, des libérations, des évasions, son effectif décroît annuellement d'environ 750 individus. Cet effectif qui au 1er janvier 1889 comprenait 6,928 condamnés subira donc chaque année une réduction de 600 hommes environ. Dans ces conditions, la main-d'œuvre finirait par devenir assez rare si cet état de choses se prolongeait. Il y aura donc là une éventualité à envisager dans quelque temps d'ici.

Canada. *La session du Parlement fédéral.* — La session de 1889 au Parlement d'Ottawa a été marquée par d'importantes discussions dont il est bon de faire ressortir les principaux résultats.

Une question, qui n'a point abouti, portait sur l'utilité de reconnaître au Canada le droit de négocier et de conclure des traités. Soulevée par l'opposition elle n'a pas été sans embarrasser beaucoup de bons esprits. L'examiner avec toutes ses conséquences et lui donner une solution favorable eût été rompre encore davantage les faibles liens qui rattachent le Canada et l'Angleterre. Deux raisons ont fait repousser la question : la première est que l'Angleterre consulte habituellement le Canada lorsque les intérêts de celui-ci sont en jeu; la seconde est qu'une représentation directe n'aurait pas eu encore une force morale suffisante et eût grevé le budget de

Digitized by Google

dépenses assez considérables pour y regarder à deux fois. La discussion était prématurée.

L'opposition libérale a essuyé un échec complet sur la question de la réciprocité illimitée et de l'union douanière avec les États-Unis. La discussion a été fort vive et a tourné à l'avantage du protectionnisme dont le cabinet de sir John Macdonald est le champion. Ce sujet mérite une étude approfondie dont la *Revue française* s'occupera ultérieurement.

Depuis l'achèvement du chemin de fer intérocéanique du Pacifique, le gouvernement canadien avait à compléter cette grande œuvre en lui facilitant les moyens d'accès et les débouchés. Après avoir soudé ensemble des territoires qui ne communiquaient qu'avec les plus extrêmes difficultés, il fallait tirer parti de cette grande ligne, la plus courte entre les deux océans, en attirant par cette voie une partie des voyageurs américains, le service du Japon, de la Chine et même de l'Australie avec l'Angleterre par la création de paquebots à marche rapide. Il y a là une question politique doublée d'une question financière. Le projet de relier le Canada à l'Extrême-Orient, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, d'un côté, à l'Angleterre en touchant à un port de France, de l'autre, a été approuvé par le Parlement. Ce projet entraînera une subvention de 750,000 piastres (3,750,000 francs) dont il faudra, il est vrai, déduire les subventions antérieures accordées pour le transport des malles. C'est un sacrifice pécuniaire que le Canada récupérera largement.

La plus grosse question a été celle des biens des jésuites. Lorsque le sort des armes se prononça contre la France dans les plaines d'Abraham (1759), les jésuites possédaient au Canada des biens que leur garantit l'article 59 de la capitulation de Montréal. En 1791, le roi d'Angleterre lança une proclamation supprimant la Société de Jésus, ce qu'il n'avait aucun droit de faire d'après les traités. En 1800, le dernier jésuite mourait et la couronne avait pu prendre possession de leurs biens. Depuis cette époque des réclamations s'étaient produites à diverses reprises demandant que ces biens ne fussent pas détournés de leur but légitime. Ces propriétés saisies par droit de conquête par le gouvernement britannique étaient devenues la propriété de la province de Québec, qui chaque fois qu'elle avait voulu disposer de ces biens rencontrait des protestations et des obstacles de la part de la population.

Parmi ceux qui réclamaient ces biens se trouvaient les évêques de la province, qui avaient continué l'œuvre des jésuites, et les jésuites eux-mêmes qui avaient été réinstallés dans l'intervalle. Dans le but de sortir de ces difficultés le gouvernement de Québec s'adressa au Souverain Pontife. Un accord étant intervenu pour la vente des biens dont le produit serait remis, partie aux jésuites, partie à des institutions d'éducation, M. Mercier, premier ministre, libéral, de la province de Québec soumit à l'Assemblée législative de la province un bill en ce sens qui fut adopté.

La question fut ensuite portée devant le Parlement fédéral sous prétexte

Digitized by Google

d'inconstitutionnalité. Une agitation fort vive, soulevée par les clubs orangistes d'Ontorio réveillant toutes les passions religieuses, fut sans effet sur le Parlement qui, après une ample discussion, décida par 188 voix contre 13, que le bill de la province de Québec était parfaitement régulier (29 mars 1889). Conservateurs et libéraux, à part quelques fanatiques orangistes avaient confondu leurs voix. Malgré le vote de la Chambre des communes l'agitation continua dans Ontario, redoublant d'intensité pour masquer sa faiblesse. Mais la traînée de poudre ne se communiqua point et fut sans écho dans les provinces voisines plus calmes et soucieuses avant tout de leurs intérêts.

Inauguration du monument de Jacques Cartier à Québec. — Le 24 juin, jour de la fête nationale des Canadiens-Français, une imposante cérémonie a eu lieu à Québec, pour l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jacques Cartier et de ses compagnons sur le lieu même où le grand navigateur malouin aborda pour la première fois en 1535, et où il passa un rude hiver avec les équipages de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Emérillon*. Ce monument se dresse sur les bords de la rivière Saint-Charles et du ruisseau Lairet, près du petit village de Stadaconé.

Le monument, haut de 8 mètres, est de forme carrée. Au sommet, sur une large corniche découpée en fleurs de lys et en rosaces, un groupe représente les trois vaisseaux de J. Cartier, au-dessus desquels plane la couronne royale de France. Des écussons, des devises ornent le monument. Outre celle qui est relative à l'hivernage de J. Cartier en 1535-1536, une autre rappelle que le 23 septembre 1625 les pères de Brébeuf, Massé et Lallemand, les premiers martyrs du Canada, prirent possession du terrain appelé fort Jacques Cartier pour y établir la première mission.

Une foule immense, accourue de tous les points du Canada et des États-Unis assistait à l'inauguration du monument en présence du cardinal Taschereau, archevêque de Québec, du lieutenant-gouverneur Angers. Le discours de circonstance a été prononcé par M. P.-J.-O. Chauveau, ancien ministre de l'instruction publique, qui, avec beaucoup d'élévation et de finesse de style, a retracé à grands traits les voyages de J. Cartier sur une terre alors sauvage, mais bien changée aujourd'hui. Faisant ensuite allusion aux rapports des Canadiens français et anglais, et à l'agitation orangiste soulevée par la question des biens des jésuites, l'honorable M. Chauveau a rappelé que, dans trois circonstances mémorables, le clergé et le peuple canadiens-français avaient contribué au maintien de la domination anglaise ; que les Canadiens ne demandaient que leur place au soleil et des droits égaux à ceux des autres populations. « Pourquoi, dit-il, ceux à qui nous nous adressons ne feraient-ils pas ce que nous faisons ? Et de même que le roi chevalier demandait sa part de l'héritage d'Adam, pourquoi en apprenant notre langue, en étudiant notre histoire, on cultivant notre littérature comme nous cultivons la leur — beaucoup plus qu'ils ne le supposent — ne réclameraient-ils pas leur part de notre glorieux héritage. »

Digitized by Google

Ces hautes considérations n'ont pas été perdues, et le *Globe*, journal anglais de Toronto, connu pour ses accès francophobes, répondant à ceux qui ravivent les haines de race en rappelant que les Canadiens Français ont l'audace de revendiquer leurs lois, leur religion et leur langage, s'écrie : « Au nom de l'humanité, nous le demandons, pourquoi n'auraient-ils pas le droit de proclamer ces visions, ces sentiments, ces espérances? Est-ce que nous, Canadiens-Anglais, nous ne proclamons pas nos espoirs d'avenir ? Ne parlons-nous jamais de nos rêves du jour où cette terre sera à nous du nord au sud? Sommes nous si lâches et intolérants, si petits qu'ayant pour nous les avantages de la fortune et de la population, nous allons rager de voir la race en minorité proclamer des sentiments d'hommes de cœur. »

Ce langage de raison est celui de la grande majorité des Canadiens et peu nombreux sont les fanatiques qui cherchent encore à attiser les haines de race et de religion. Venant du *Globe* il mérite d'être signalé.

G. D.

L'islamisme et la civilisation en Afrique.(1) — M. X. Gaultier de Claubry, dans la séance du 27 juin de la Société d'Ethnographie a traité la question suivante : « Le succès de la propagande musulmane en Afrique, particulièrement chez les nègres, est-il un fait heureux ou malheureux ? Devons-nous le favoriser ou l'entraver ?

Analysant l'évolution de l'islamisme depuis son origine, il montre dans la propagande actuelle, avec son caractère rétrograde, un acte défensif, un effort pour sauver son indépendance. Il se demande si la sollicitude que l'on témoigne pour les nègres nous fait un devoir d'arrêter ce mouvement, — si nous en avons le droit, — si nous avons intérêt à le faire, — si nous en avons la puissance, — si la réponse affirmative à ces questions ne serait pas inspirée par un vieux préjugé romain, par une sorte de catholicisme laïque, de fanatisme profane qui nous conduirait à des désastres, — si le temps n'est pas venu de la fusion entre les diverses civilisations, — si enfin la politique à la fois la plus honnête et la plus sage ne serait pas, pour nous Français, l'alliance commerciale avec les Arabes civilisateurs de l'Afrique ? C'est la conclusion qu'il adopte jusqu'à preuve contraire.

M. de Rosny croit, en effet, qu'il y a lieu d'encourager les Arabes d'Afrique par le développement du commerce et par diverses sortes d'institu-

(1) On remarquera que cette grave question a été traitée dans cette séance d'une façon bien superficielle. Nous espérons que ce compte rendu montrera la nécessité de mettre ce sujet à l'étude dans les divers Comités antiesclavagistes.

Partout où passe l'Arabe en Afrique, c'est la ruine qui s'abat sur le pays. Tous les explorateurs l'ont constaté, et Stanley le signale encore dans ses dernières lettres. (*Revue Française*, T. IX, p. 468, n° 68. 15 avril 1889.) En face de pareilles autorités, il faut avoir l'illusion robuste pour préconiser l'alliance (commerciale?) avec les Arabes *civilisateurs* de l'Afrique.

Digitized by Google

tions économiques, de nature à augmenter leur somme de bien. Mais il ne pense pas qu'il y ait avantage à les encourager dans leur instinct de fanatisme religieux. L'islamisme est profondément réfractaire aux idées modernes. Sauf de rares exceptions, les musulmans persévèrent à considérer les chrétiens comme des ennemis, et ils sont bien résolus à ne leur faire des concessions que sous l'empire de la force. Au point de vue des intérêts européens en Afrique, il est incontestable qu'il n'y a aucun motif de s'associer à la propagande musulmane ; et s'il est vrai qu'il faille compter avec elle, il est également vrai que *nous devons user de toute notre influence pour l'affaiblir.*

M. de Rosny souhaiterait qu'on mît à l'ordre du jour d'une prochaine séance la question de savoir si, au point de vue de ce qu'on appelle « le droit », au point de vue de la morale et de la justice, au point de vue, supérieur à tous autres, de l'avenir de la civilisation dans ses rapports avec les lois éternelles de la nature, les peuples européens sont tenus de respecter une religion qui, comme l'islamisme, n'a qu'une très médiocre valeur philosophique et prêche sans cesse la haine contre la civilisation chrétienne, c'est-à-dire contre la civilisation la plus avancée du monde moderne.

Dès aujourd'hui, il serait bien aise de connaître la pensée de M. Soller, au sujet des subventions données par le gouvernement français pour la pratique de l'islamisme et particulièrement pour couvrir les frais de voyage des dévots arabes qui veulent entreprendre le pèlerinage de la Mecque.

Caravane scolaire d'Arcueil. — Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, des voyages entrepris par les jeunes gens pour compléter leur éducation. La *Revue Française*, sous ce rapport, n'a cessé de donner ses encouragements aux caravanes scolaires, aux membres des Sociétés de touristes, du Club alpin, etc., qui ont eu recours à son patronage. Aujourd'hui nous sommes heureux d'annoncer la formation de la 12e caravane scolaire du collège d'Arcueil dirigée par son inspirateur et fondateur, M. L. Barral, dont les efforts pour secouer l'esprit par trop casanier de ses compatriotes, ont été couronnés depuis douze ans d'un succès incontestable.

Voici l'itinéraire de la caravane :

En Savoie : Albertville, Moutiers, Bride-les-Bains, Pralognan, col de la Vanoise, Val de Tignes, col de Rhême.

En Italie : Val Savaranche, Aoste, Milan, Vérone, Venise.

En Autriche : Trieste, Pola, Zara, Sebenico, Spalato, Lissa, Raguse, les Bouches de Cattaro.

Le retour en France s'effectuera par Fiume, Laibach, le Pusterthal, le Brenner, le Vorarlberg, Zurich et Belfort.

Digitized by Google

Explorateurs. — *Exploration Pigott : Pays des Gallas.* — L'agent de la Compagnie anglaise de l'Est-Africain a télégraphié de Mombasa que l'expédition de J. R. W. Pigott était revenue du pays des Gallas. Des traités ont été conclus par lui avec divers chefs des territoires situés entre les rivières Tana et Juba ; et une station a été établie à Otto Borurova, sur la rive gauche du Tana, dans le district de Korokoro (0°40 lat. sud, 39° long. est).

— *Exploration du Dr Kukethenthal et du Dr Watter à la mer Arctique.* — D'après les nouvelles datées du 29 mai et parvenues à Brême, l'expédition naviguait le long des côtes sud et ouest du Spitzberg, au milieu de fréquentes tempêtes. Dans la baie de Magdalen (côte Ouest), à 79°35 lat. N., elle a rencontré un voilier anglais. Le chasseur, M. Pike, avait hiverné avec ses compagnons à l'ouest du Spitzberg ; l'hiver avait été très doux, mais la chasse avait été médiocre.

Émigration allemande. — Depuis 1871 jusqu'à présent, les Allemands ont émigré au nombre de 1,769,297 dont 1,618,816 pour les États-Unis, 33,443 pour le Brésil, 16,599 pour diverses parties de l'Amérique du Sud, 16,341 pour l'Australie, 4,780 pour l'Amérique du Nord anglaise, 4,047 pour l'Afrique, 1,086 pour l'Asie.

On ignore la destination exacte des 74,685 émigrants qui s'embarquèrent dans les ports français, mais on croit que la plupart se sont rendus aux États-Unis. Le plus fort contingent est celui de l'année 1881 où 220,902 Allemands quittèrent leur pays ; le plus faible est celui de 1877 où on n'en compte que 22,898. De 1872 à 1873 le Brésil a reçu environ 9,000 Allemands; mais depuis, la faveur s'est portée dans les autres parties de l'Amérique du Sud qui ont reçu 1,723 émigrants en 1888, tandis que le Brésil n'en a reçu que 1,129. L'émigration en 1886 n'a été que de 83,218, chiffre inférieur à celui des sept années précédentes. En 1887, le chiffre est de 104,659 ; en 1888, sans tenir compte de l'émigration par le Havre dont le chiffre n'est pas connu, l'émigration a été de 98,568.

Égypte. — Le consul général de grande Bretagne au Caire vient d'adresser à l'office du commerce, à Londres, un rapport sur les grands travaux qui doivent être mis en adjudication en Égypte. Ce sont :

Chemin de fer d'Assiout à Girgeh — 125 kil.
— de Chibin-el-Kom à Menoue — 13 kil.
— de Damanhour à Rahmanieh — 20 kil.
— de Médinet-el Fayoum à Sennouris — 11 kil. 1/2.
Pont sur le Nil entre Boulacq et Embach — 550 mètres.

L'acquisition des terrains est à la charge du gouvernement égyptien.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 2 décembre 1889.

Roumanie : *Écoles catholiques.* — Le R. P. Ollivier, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, dont tout le monde connaît le merveilleux talent oratoire a prononcé le 16 juillet dernier, à Paris, devant une nombreuse assistance, un discours où il a retracé la mission providentielle de la Roumanie qu'il a visitée et étudiée.

Digitized by Google

L'élite de la colonie roumaine de Paris était présente. Les applaudissements chaleureux de ces patriotes ont suffisamment exprimé la concordance parfaite qui les unissait à l'illustre conférencier. Un concert brillant a terminé cette réunion, et une quête a été faite au profit des écoles catholiques de Roumanie.

Sur une population de près de 5 millions d'habitants, la Roumanie compte 300,000 catholiques, dont 30,000 à Bucarest, ville de plus de 200,000 âmes. La mission de Bucarest possède 32 écoles, dans lesquelles la langue française est obligatoire. Dans la plupart de ces écoles, l'instruction est donnée gratuitement et sans distinction de nationalité ou de religion. Le nombre des élèves est d'environ 3,000 répartis de la manière suivante :

1.	École de garçons à Sulina	Élèves	70
2.	— de filles —	—	22
3.	— de garçons à Tulcea (1)	—	40
4.	— — à Malcotsch (1)	—	240
5.	— — a Turn-Magurelle	—	30
6.	— — à Turn-Severin	—	92
7.	— — à Craiova	—	160
8.	— de filles —	—	75
9.	— de garçons à Pitesti	—	35
10.	— — à Campulung	—	70
11.	— — à Tergovesti	—	32
12.	— — à Ploesti	—	40
13.	— de filles —	—	25
14.	— de garçons à Giurgevo	—	14
15.	— — à Braila	—	120
16.	— de filles —	—	48
17.	Pensionnat de filles —	—	58
18.	École de garçons à Popesti	—	70
19.	— — à Ciopla	—	60
20.	— de filles —	—	46
21.	— principale de garçons à Bucarest	—	258
22.	— gymnasiale — —	—	31
23.	— succursale — —	—	172
24.	— de filles (Baratia) —	—	241
25.	— — (Ste-Marie) —	—	195
26.	— — (St-Joseph) —	—	264
27.	Pensionnat de Ste-Marie —	—	201
28.	— St-Joseph —	—	53
29.	Orphelinat de filles —	—	22
30.	École de garçons à Rimnic-Valcea	—	36
31.	— — à Constance	—	30
32.	— — à Caramurat	—	64
		TOTAL	2.914

Sur ce nombre, il y a : 1.744 catholiques, 960 Roumains orthodoxes, 100 protestants, 110 israélites.

(1) Ces deux paroisses sont composées presque exclusivement d'Alsaciens qui ont opté pour la France.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

De Montréal à Washington, par l'abbé VIGNERON. Plon, éditeur.

Il ne faut pas rechercher dans ce volume des aventures extraordinaires et des récits de pionniers ou de settlers, la façon de F. Cooper, rien des vastes solitudes et des prairies immenses du Far-West ; point de chasses au buffle, ni de combats avec les Indiens. Ce que M. l'abbé Vigneron nous raconte, c'est l'Amérique policée, celle des provinces de l'Est, ou du Sud-Est telle qu'elle est, telle qu'elle sera aussi dans dix ou vingt ans dans le Centre ou dans l'Ouest.

Il ne faut pas non plus compter sur des anecdotes mondaines et des tableaux réalistes; le caractère de l'auteur lui a fait envisager l'Amérique sous un jour plus sérieux et plus chrétien ; il dit ce qu'il a vu et entendu, c'est-à-dire qu'il parle comme un prêtre, un philosophe et un penseur ; mais rien d'ennuyeux, rien d'indigeste ; le style est vif, rapide, la phrase est enlevée et la bonne humeur française règne partout de façon qu'on arrive au bout en regrettant que M. Lucien Vigneron n'ait pas vu autre chose que New-York, Montréal, Toronto, Philadelphie, Baltimore et Washington, ce qui est déjà un beau circuit.

Il donne envie d'aller s'extasier devant le pont de Brooklyn, le florissant Canada, les églises de la Pennsylvanie et les monuments de la capitale fédérale entourés de jardins verdoyants et peuplés de gens de couleur. Lisez : vous verrez que les États forment un pays civilisé, agréable, religieux et libre s'il en fût jamais. Ce livre est recommandé à ceux qui veulent s'instruire d'une manière agréable, et par conséquent à toutes les maisons d'éducation.

Le dernier roi légitime de France, par H. PROVINS, 2 vol. Ollendorff, éditeur.

Sous ce titre se cache, au dire de l'auteur, le fils légitime de Louis XVI qui, sorti des cachots du Temple, essaya en vain de revendiquer son titre et sa filiation. C'est l'histoire des Naundorff. La question semblait jugée à l'encontre de toutes les réclamations du prétendant; mais les documents nombreux, commentés par l'auteur, ne manqueront pas de rouvrir le débat et d'amener une réplique qui ne sera pas sans intérêt.

Vie de Toussaint-Louverture, par V. SCHŒLCHER. Ollendorff, éditeur.

L'histoire de Toussaint-Louverture est en même temps l'histoire de l'indépendance de Saint-Domingue et de l'expédition envoyée par Bonaparte pour faire rentrer dans le devoir la colonie émancipée. La lutte entre blancs et noirs y est décrite dans ses plus minutieux détails par l'apôtre de l'abolitionisme aux colonies, dont les sympathies et les antipathies sont parfois trop vivement et trop visiblement accusées.

A la même librairie M. A. DELPIT, dans son nouvel ouvrage, *Passionnément*, accueilli avec le même succès que ses précédentes publications, a su mettre en mouvement toutes les cordes sensibles du cœur humain.

Le Propriétaire-Gérant,
ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 15566-7-9.

Digitized by Google

LA COTE DES ESCLAVES

LE YOROUBA. — LE DAHOMEY

(*Suite*) (1).

V

Si le Yorouba est encore peu connu, le Dahomey n'est que trop célèbre dans les fastes des atrocités humaines. Nous dirons bientôt ce qui se passe à l'intérieur de cet étrange et malheureux pays, le pays des amazones et des sacrifices humains; mais il nous faut parler, en premier lieu, de ses rapports avec les contrées voisines de l'Est.

Le roi du Dahomey, qui s'appelle Glélé, exécute à peu près régulièrement ses razzias sur la rive gauche du fleuve Whémé (Oagba ou Ocparo), qui le sépare du royaume de Porto-Novo et des tribus Egbas. Ces incursions ont eu un résultat très important à préciser pour la connaissance du pays.

Les habitants de 140 villages de la tribu des Egbas, fuyant les razzias meurtrières des terribles amazones, sont venus se grouper peu à peu, à partir de 1820 et pendant les années suivantes, au pied d'une masse imposante de rochers granitiques et y ont fondé la cité d'Abéokouta, à peu près comme la ville de Venise a été fondée par les paisibles Wendes fuyant l'invasion des Barbares, avec cette différence que les rochers remplacent ici les lagunes de l'Adriatique. L'agglomération d'Abéokouta s'accroît encore tous les jours. C'est probablement la ville la plus populeuse de l'Afrique occidentale. Le R. P. Holley (des Missions africaines) affirme qu'elle ne compte pas moins de 200,000 habitants répartis en sept quartiers (2). Abéokouta, qui ne relève d'aucun des états voisins, est une sorte de république fédérative. Les immigrants se sont groupés, suivant leur origine, en différents

---

(1) *Revue Française*, t. X, p. 129 (n° 75, 1er août 1889).

(2) *La Guinée supérieure*, par Teilhard de Chardin, p. 84.

Digitized by Google

quartiers qui s'administrent eux-mêmes et choisissent un chef militaire de tout le groupe.

C'est une nécessité, car l'affreux croquemitaine du Dahomey ne peut pas se résigner à ce qu'une riche proie échappe à ses chaînes et à ses holocaustes. « Les guerriers dahoméens demandent au roi chaque année, avec une bruyante insistance, d'être menés à l'assaut d'Abéokouta. Les amazones leur lancent des quolibets insultants. Puis elles s'avancent à leur tour, hurlant, gesticulant avec frénésie, écumant de rage, et jurant de prendre Abéokouta ou de mourir : « Comme on coupe le gazon pour déblayer la route, ainsi nous couperons les têtes des guerriers d'Abéokouta. — S'ils se jettent à l'eau, nous les y suivrons. — S'ils se précipitent dans le feu, nous y pénétrerons avec eux... Mort à Abéokouta! *(ibibem)* p. 147). »

Les Dahoméens ont attaqué plusieurs fois le refuge d'Abéokouta, mais inutilement. Aussi le roi, pour les exciter, répond-il à leurs clameurs : « Je les croyais des lions, ce sont en réalité des moutons (*ibidem* p. 147). »

Les Dahoméens, en effet, avaient été refoulés par les Egbas en 1851. Ils revinrent à la charge, notamment en 1862. Après avoir brûlé les deux grandes villes d'Ichaga et d'Aïbo, ils marchaient sur la capitale Abéokouta, quand un envoyé du gouvernement anglais de Lagos, Glover, réussit, le 14 mars 1862, à arrêter leur marche victorieuse. L'année suivante, le roi du Dahomey revint attaquer Abéokouta avec des forces considérables ; mais il fut complètement battu par les Egbas le 26 mars 1863. De nouvelles incursions furent également refoulées en 1864 et en 1873.

Si le Dahomey a été constamment repoussé dans ses tentatives de détruire, par une guerre proprement dite, la confédération des Egbas, il ne réussit que trop dans les simples razzias, destinées à enlever des captifs par surprise. Le désert se fait à l'est du Dahomey.

Bien que placé sous le protectorat français, le royaume de Porto-Novo a été aussi assailli par les bandes des Dahoméens, notamment en 1886. Ces bandes inspirent une grande terreur, comme on en va juger. Au mois de mars 1889, l'armée indigène, mal organisée, du roi de Porto-Novo est mise en déroute par une invasion du Dahomey. Grande panique dans la ville. A l'exception des Européens, toute la population s'enfuit, avec tout ce qu'elle peut emporter. Le roi Toffa et sa maison

Digitized by Google

Digitized by Google

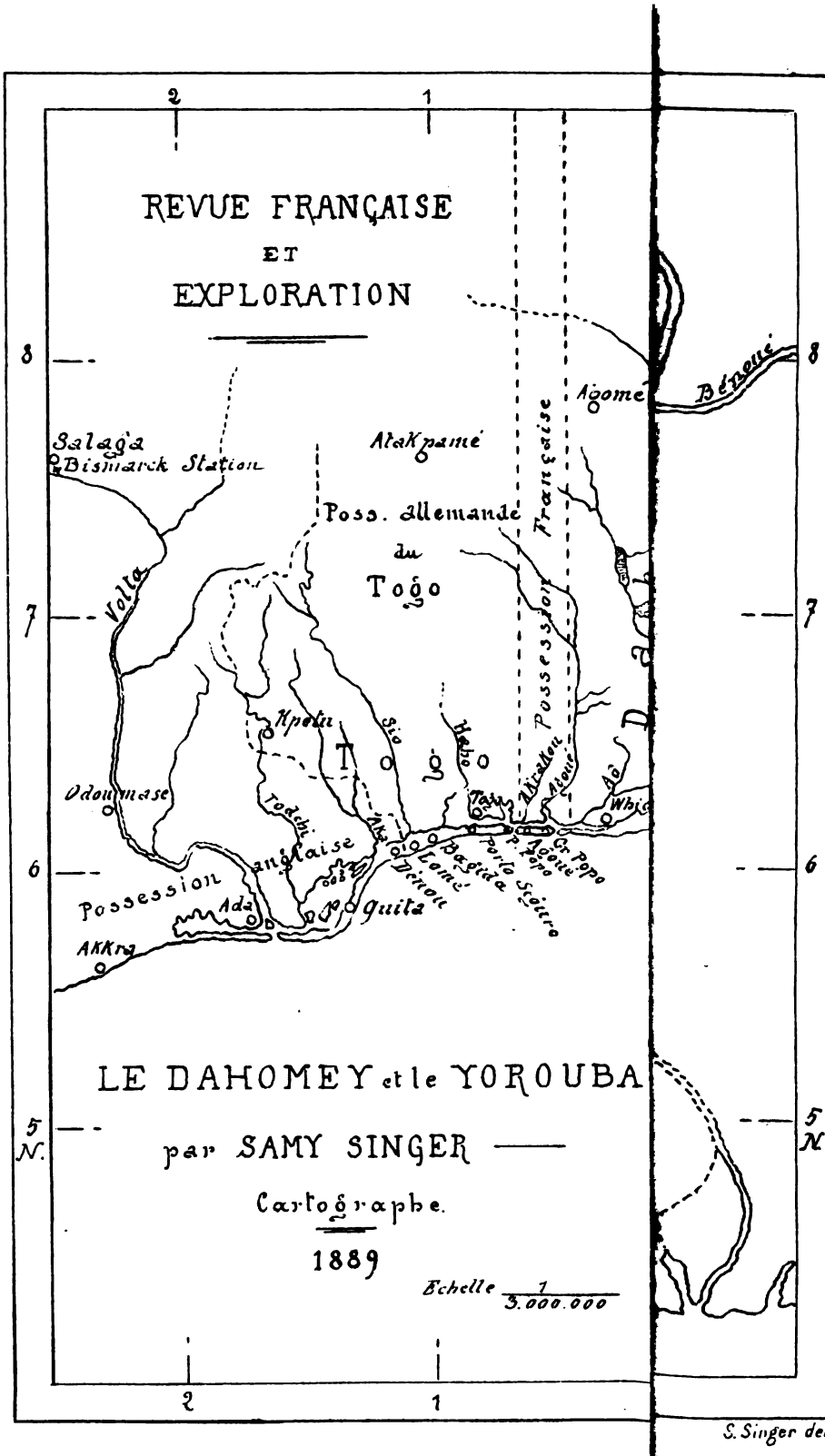

Digitized by Google

vont chercher un refuge sur le territoire anglais, tant à Lagos qu'à Badagry. Les Européens, entre autres des habitants anglais, sont restés. La petite garnison française garde la ville. Bientôt les attaques des Dahoméens cessent et le roi Toffa rentre dans sa capitale avec ses sujets, à qui il adresse un beau discours.

Pendant l'excursion sur le territoire de Porto-Novo, accomplie les 27 et 28 mars 1889, et qui a été racontée par le journal anglo-nago de Lagos, les Dahoméens ont détruit et brûlé plusieurs villages. On cite les noms de quatorze de ces habitacles. Ils ont emmené 1,745 captifs.

Ces chasses à l'homme sont accompagnées de toutes les mêmes horreurs que commettent les Arabes dans la région des Grands lacs. Voici, pour citer un seul exemple, ce qui s'est passé au sac d'Okélé. La ville est cernée à l'improviste et pendant la nuit. Les habitants sont saisis, liés immédiatement avec des cordes, entraînés, hommes, femmes et enfants vers la capitale. On marchait toute la journée. Le soir, chaque captif recevait une poignée de maïs cru. Dès les premiers jours, un certain nombre succombe à la faim, à la fatigue, à la douleur. Les femmes enceintes faiblissent les premières, on les éventre. Les enfants, frappés d'épouvante, poussent des cris déchirants ; on leur coupe le cou. Aux hommes qui semblent les plus forts et qui pourraient essayer de fuir, on fait porter un grand sac rempli des têtes des captifs déjà tués. Ces têtes sont conservées précieusement pour être offertes au roi du Dahomey, qui les paie à raison de 5 à 6 francs la douzaine. Aussi, les guerriers se complaisent-ils à multiplier le nombre des victimes. Sur cinq mille noirs qui furent alors capturés, il en arriva à peine trois mille dans la capitale. Quel fut leur sort ultérieur? Vous le verrez bientôt quand je parlerai des *coutumes*.

VI

LA LIVRAISON DES TRAVAILLEURS LIBRES

J'ajouterai seulement ici que le roi Glélé a également recours à ces procédés sanguinaires au dehors et à l'intérieur pour se procurer et livrer enchaînés des travailleurs, prétendus libres, à... ceux qui lui en demandent, ou plutôt qui les lui achètent. Ainsi, on affirme que la terrible razzia des 27 et 28 mars 1889 a été entreprise pour satis-

Digitized by Google

faire à une importante commande de *travailleurs libres*. Ces horreurs arrivent à la connaissance du public européen par le journal qui paraît en langues anglaise et nago dans la colonie britannique de Lagos. Elles appellent la plus sérieuse attention des zélateurs de l'anti-esclavagisme et de leurs gouvernements. Elles commandent encore plus impérieusement l'attention de quiconque recrute à prix d'argent des hommes au Dahomey pour former la force publique d'un autre État. Assurément ces *engagés* deviendront libres en arrivant à leur destination, ou même à bord du bâtiment européen ; mais, s'ils ont été réellement recrutés de la manière que raconte le journal de Lagos, s'ils sont, comme on l'assure, amenés chargés de chaînes à la lagune, soigneusement fermée ces jours-là aux regards indiscrets, une telle opération n'est pas un engagement d'hommes libres ; c'est *un achat* de captifs qui deviendront probablement libres, mais qui ont été racolés à cet effet par le fer et par le feu.

Si la chrétienté veut sérieurement mettre fin aux horreurs de la chasse aux hommes, elle doit faire régler la question de l'engagement des travailleurs prétendus libres. Il y a d'autres besognes bien épineuses ; celle-ci est la plus facile de toutes et je le montrerai quand on voudra : *Cogitare quæ recta sunt, propitius et agere.*

VII

L'ESCLAVAGE AU DAHOMEY

Nous examinerons la condition de l'esclave au vis-à-vis de son propriétaire privé et au vis-à-vis de son souverain.

1° — *L'esclavage domestique.*

On ne peut pas faire abstraction de la chasse et de la traite, qui sont les seuls moyens d'alimenter l'esclavage et la garde des harems ; mais, pour être juste, il faut reconnaître que, dans la plupart des pays musulmans de l'Asie et du nord de l'Afrique, la condition de l'esclave, s'il est né au foyer du maître, ou s'il a survécu aux horribles traitements qui l'y ont amené, que cette condition, dis-je, est relativement douce.

Dans la Guinée supérieure, on n'aura pas l'amère et stérile conso-

Digitized by Google

lation ou le fallacieux prétexte de dire que l'esclavage soit doux. Je laisse la parole à M. Pierre Bouche (1) :

« Il y a eu toujours des esclaves, dit l'habitant de ces contrées; donc, il est légitime et bon d'en avoir. On a, ajoute-t-il, gouverné les esclaves d'une manière despotique en tout temps; donc, on peut le faire sans être blâmable pour cela. Ainsi raisonne le noir. Et il a des esclaves et il les traite avec rigueur.

» L'esclave ne s'appartient pas; il n'est pas libre d'aller où il veut, de travailler comme il l'entend, de se dévouer à sa femme et à ses enfants. A la merci d'un maître capricieux, que le pouvoir de tout exiger rend irritable, dur et cruel, il est toujours exposé à se voir violemment arraché aux embrassements d'une épouse, aux caresses d'un enfant qu'il aime; car toujours il peut craindre que la vente ou l'éloignement ne le force à une séparation cruelle.

» Tous les jours, il a la crainte de la prison, des fers, des vexations de tout genre. A la moindre faute, le *kpachan* l'attend. Le kpachan est un nerf de bœuf ou une lanière en cuir d'hippopotame, avec laquelle on fustige les esclaves... Pour de légers motifs aussi, on les charge de chaînes : comme les *compediti*, les *vincti* de Rome, ils travaillent enchaînés et couchent dans les fers. Ces traitements sont réservés à l'esclave qui cherche dans la fuite un soulagement à ses maux trop réels, à celui qui s'est rendu coupable, ou qui, simplement, a mécontenté son maître.

» Le maître n'admet pas que l'esclave puisse ne pas se résigner à son sort malheureux, et il l'opprime avec d'autant plus de rigueur qu'il paraît tenir davantage aux bienfaits de la liberté. Le maître exige qu'on se livre à lui à discrétion, qu'on soit *souffre-plaisir* et *souffre-douleur* avec une égale indifférence. Il ne veut pas que l'esclave ait le droit de dire non. Il ne lui reconnaît pas même celui d'avoir une famille assurée, alors que l'usage, seule loi en cette matière, l'autorise à arracher la femme à son mari, la mère à l'enfant. Disons tout : les esclaves n'ont à eux ni leur pudeur ni celle de leurs enfants (p. 156). »

Telles sont les *douceurs* de l'esclavage domestique dans la Guinée supérieure.

Nous indiquerons maintenant, d'après un témoignage oculaire, de quelle manière le roi et les féticheurs traitent les captifs ou esclaves publics.

2° *L'esclavage public.*

Voici l'extrait d'un récit de M. Lartigue, agent de la maison française Régis (2).

---

(1) *La Côte des Esclaves et le Dahomey*. Paris, Plon et Nourrit, in-12, 1885.
(2) Bouche. *loco citato*. p. 371.

Digitized by Google

« Le 13 juillet 1860, j'ai reçu à Toffo la visite d'une escouade accompagnant à Whydah un cabécère (chef), destiné à être noyé à l'embouchure de la rivière, afin que le fétiche continue d'attirer les navires de commerce et aussi pour porter au roi défunt (Ghézo) des nouvelles de ce qui se passe au Dahomey.

» Le 23, j'assiste à la nomination de trois cabécères et musiciens qui vont être sacrifiés pour entrer au service du roi défunt.

» Le 28, immolation de 14 captifs, dont on porte les têtes sur différents points de la ville, au son d'une grosse clochette.

» Le 29, on se prépare à offrir à la mémoire du roi Ghézo les victimes d'usage. Les captifs ont un bâillon en forme de croix qui doit les faire horriblement souffrir. On leur passe le bout pointu dans la bouche; il s'applique sur la langue, ce qui les empêche de crier. Ces malheureux ont presque tous les yeux hors de la tête... Les chants ne discontinuent pas, ainsi que les tueries... La place du palais exhale une odeur infecte...

» Les 30 et 31, les principaux mulâtres de Whydah offrent leurs victimes qu'on promène trois fois autour de la place au son d'une musique infernale. La troisième ronde achevée, le roi s'avance vers la députation et, tandis qu'il félicite chaque donateur, l'égorgement s'accomplit. Pendant ces deux dernières nuits, il est tombé plus de 500 têtes: on les sortait du palais par paniers...

» Les jours suivants, continuation des mêmes sacrifices.

» La tombe du dernier roi est un grand caveau creusé dans la terre. Ghézo est au milieu de toutes ses femmes qui, avant de s'empoisonner, se sont placées autour de lui, suivant le rang qu'elles occupaient à sa cour. Ces morts volontaires (?) peuvent s'élever au chiffre de 600.

» Le 5 août, jour réservé aux offrandes du roi, 15 femmes et 35 hommes bâillonnés et ficelés, les genoux repliés jusqu'au menton, les bras attachés au bas des jambes et maintenus chacun dans un panier qu'on porte sur la tête. — Derrière moi, étaient quatre magnifiques noirs, faisant fonction de cochers autour d'un petit carrosse, destinés à être envoyés au roi défunt, en compagnie de ces malheureux. Ils ignoraient leur sort. Quand on les a appelés, ils se sont avancés tristement, sans proférer une parole: l'un d'eux avait deux grosses larmes qui perlaient sur ses joues. Ils ont été tués tous les quatre comme des poulets *par le roi en personne.*

» Les sacrifices devaient se faire sur une estrade. Sa Majesté est venue s'y asseoir, accompagnée du ministre de la justice, du gouverneur de Whydah et de tous les hauts personnages du royaume qui allaient servir de bourreaux. Après quelques paroles échangées, le roi a allumé sa pipe, a donné le signal et aussitôt tous les coutelas se sont tirés et les têtes sont tombées.

» Ces cérémonies vont encore durer un mois et demi; après quoi, le roi se mettra en campagne pour faire de nouveaux prisonniers et recommencer

Digitized by Google

sa fête des *coutumes* vers la fin d'octobre. Il y aura encore 700 à 800 têtes abattues. »

Ce roi est S. M. Glélé, malheureusement régnant (1889). Son prédécesseur Ghézo, dont Glélé célébrait ainsi les funérailles en 1860, avait manifesté l'intention, sinon d'abolir les sacrifices, du moins d'en diminuer les rigueurs : il fut, pour cette velléité, empoisonné en 1858. Glélé ne fut choisi qu'après avoir promis aux féticheurs de donner un nouvel essor aux *coutumes* (Bouche, pp. 342 et 368). On vient de voir qu'il reste fidèle à son engagement.

Malheureuse Afrique ! malheureuse race ! — Dans la région des grands lacs, les Arabes et leurs métisses transforment en ossuaires de vastes contrées, naguère encore peuplées et florissantes. — Dans l'Afrique occidentale, sous la pression des féticheurs, ce sont des souverains indigènes qui s'abattent, comme des vampires, sur une population naturellement douce. Ces contrées fertiles de l'Occident apparaissent sur la carte de l'Afrique comme un sinistre point noir, ou plutôt comme une tache rouge de sang.

A. D'AVRIL.

(A suivre.)

Digitized by Google

HONDURAS

Quel avenir commercial et industriel serait réservé au Honduras, si le chemin de fer interocéanique, projeté depuis bien des années, se faisait? M. Gaborit, qui habite depuis de longues années le Honduras, répond comme il suit à cette question.

Premièrement je ne doute nullement de la réussite de l'œuvre. Le contrat, qui a été conclu par M. G. Binney et le gouvernement de cette République, et ratifié par le Congrès national le 14 février 1887, fait ressortir tout le soin qu'a pris cet État pour assurer l'amortissement et le paiement des emprunts destinés à la construction du chemin de fer. Les immenses concessions faites par le président Don Luis Bogran, qui n'hésite pas à céder la majeure partie du territoire pour satisfaire les créanciers et relever le crédit de la République, prouvent combien il tient à sauver son pays du désastre inévitable qu'entraînerait un plus long retard dans l'arrangement de sa dette. L'entreprise aurait l'avantage de rendre productifs des terrains dont la fertilité est, sans exagération, merveilleuse, de faciliter l'exploitation de forêts dont le rendement est resté jusqu'ici fort peu rémunérateur, et celui de carrières et de mines où les Américains voient déjà un bon placement de leurs capitaux. Ajoutons à cela le débouché que la voie ferrée offrirait à tous les produits naturels du pays, lesquels pourraient arriver aisément, sur les divers marchés étrangers, au grand bénéfice de la population régionale.

La majeure partie de la navigation à vapeur passera, il est vrai, de préférence par ce canal de Panama dont M. de Lesseps a commencé le percement; mais l'autre partie et presque toute la navigation à voile effectueront leur trafic par l'intermédiaire du Honduras, car les voiliers, pour éviter les pertes de temps occasionnées par les calmes qui règnent constamment sur la route conduisant au port du canal, se dirigeront vers les parages où soufflent toujours des vents favorables.

Digitized by Google

Il est inutile de mentionner les ports des autres voies projetées : leur infériorité est connue. Ceux de la voie du Honduras répondent, au contraire, à toutes les nécessités d'un grand négoce. Ils sont d'un accès libre, vastes et très sûrs. Les navires pourront embarquer et débarquer leurs marchandises et leurs passagers sur les trains mêmes ; des docks d'une centaine de pieds seraient suffisants pour cela.

Cette route abrégerait de sept jours le voyage d'Europe à l'Amérique du centre, au Mexique, en Californie, en Océanie, à la mer des Indes. De plus, les bâtiments qui prendraient cette direction ne seraient pas exposés aux ouragans caraïbes, et comme 300,000 personnes environ passent annuellement par les isthmes, la considération ne manque pas de valeur. En supposant même le canal de Panama terminé, et celui de Nicaragua possible, le railway de Honduras garderait certainement une part du trafic, et les voyageurs lui accorderont toujours une préférence légitime et marquée.

Tout aujourd'hui semble militer en faveur de la réussite de l'affaire. Le contrat est aux mains de M. G. Binney, lequel a traité avec un gouvernement, non plus chancelant, mais honnête et fort, et offre d'ailleurs, personnellement, une honorabilité et une expérience garantes du succès.

La ligne projetée, dont le tracé a été soigneusement étudié par les ingénieurs les plus compétents, doit avoir une longueur variant selon les diverses directions, de 160 à 240 milles. Partant de Pº Cortez, sur l'Atlantique, elle gagnera, à 36 milles de là San-Pedro ; les terrassements sont faits et les rails posés jusqu'à Pimienta, où se termine la première section. De ce dernier point, elle suivra la vallée de l'Humuya jusqu'à celle de Comayaqua, et, après avoir atteint le sommet de Rho-Chiquito, redescendra par la dépression de la rivière de Guascoran, pour aboutir à la baie de Fonseca, sur le Pacifique.

Cette baie forme un vaste port où les transatlantiques de toutes les nations peuvent se réunir. Les têtes de lignes de ce chemin de fer sont bien favorisées sous ce rapport. Les bâtiments peuvent aborder à quelques mètres du rivage, l'eau douce est en abondance et suffira largement aux exigences des grands ports.

Toutes les difficultés consistent dans l'élévation du point culminant (2,200 pieds) et la longueur du chemin ; mais aujourd'hui les progrès techniques rendent cette question tout à fait secondaire, surtout quand

Digitized by Google

on considère que l'inclinaison moyenne de la rampe est de 28 pieds par mille (4,700 à la montée et à la descente).

L'estimation du prix de construction avait été fixée d'abord à 10 millions de piastres environ. Si l'on veut tenir compte (la ligne est divisée en trois sections) que la première partie est terminée et ne demande que le coût d'entretien jusqu'à San-Pedro, le remplacement des traverses et un pont sur le Chamelecon, la somme se trouvera réduite à 7 millions et demi à peu près; notons d'ailleurs que cette partie était la plus difficile à exécuter, à cause de l'insalubrité de la côte de l'Atlantique et de la nature même du terrain.

Suivant les tracés déposés entre les mains du Gouvernement, le railway ne traverse aucun district marécageux, et ne nécessite aucune œuvre d'art. Quelques petits ponts seront suffisants pour franchir les cours d'eau qui la croisent.

La voie rencontrera sur tout son parcours les matériaux dont elle a besoin : bois, ballast, pierre à chaux, pierre de taille, sable, terre argileuse propre à la fabrication des briques, carreaux, tuiles, etc., etc. Les traverses, le bois exigé pour les ponceaux, les ponts, les bâtiments se trouvent également sur les lieux mêmes. Il existe dans le pays plusieurs grandes couches de charbon qui seront de grande utilité. La concession stipule que la Compagnie n'aura rien à payer pour tous ces produits, la République se chargeant d'indemniser les propriétaires des terrains qu'il y aura lieu de déposséder.

On n'aura nul besoin de créer des magasins de vivres; les provisions abondent dans le pays et peuvent suffire largement aux exigences de n'importe quelle entreprise. L'importation des substances est nulle; et les Sociétés d'exploitation de mines, bois précieux, etc., rencontrent tout ce qu'il leur faut sur place, à des prix extrêmement modiques.

Le climat, en outre, est très sain ; les pluies ne sont pas assez abondantes pour suspendre ou entraver les travaux, la température est supportable aux gens du nord comme à ceux du sud; pas de fièvres jaunes ; les fièvres de Chagres, les fièvres pernicieuses y sont inconnues ; à part quelques fièvres intermittentes de la côte de l'Atlantique et qui cèdent très facilement à la médecine, le pays est exempt de toute maladie endémique et épidémique.

Les travailleurs étrangers pourront venir ici acquérir une fortune et

Digitized by Google

retourner dans leurs foyers quand ils le voudront, sans avoir à faire d'avance le sacrifice de leur vie, de leurs affections et de leur famille.

Voici maintenant, en tenant compte du transit actuel du chemin de fer de Panama et des supputations éventuelles qu'autorise le canal commencé par M. de Lesseps, les chiffres approximatifs auxquels on peut s'arrêter, en ce qui concerne le railway du Honduras :

50,000	passagers à $ 20 de mer à mer	$ 1.000.000
15,000	— 10 —	150.000
1,000	tonnes fret par express à $ 100	100.000
	Malles étrangères	100.000
25	millions Or 1/4 0/0	62.500
25	— Argent 1/2 0/0	125.000
50.000	tonnes marchandises $ 20 c/m.	1.000.000
20.000	— — $ 15 —	100.000
10.000	— bois. . . . . $ 10 —	100.000
10.000	— minerai . . . $ 15 —	150 000
5.000	— produits de l'agriculture $ 10 c/m. . .	50.000
10.000	— machines — $ 15 — . .	150.000
		soit $ 3.087.500

Cette estimation repose sur le transit et sur le mouvement de la coupe des bois, le rendement des mines et carrières, les produits de l'agriculture qui ne manqueraient pas d'être augmentés par la grande facilité que leur offrirait la ligne du chemin de fer. Il s'en faut qu'il soit exagéré. La somme ci-dessus de $ 3,087,000 est brute; si l'on en déduit 3 ou 400,000 francs pour les frais d'entretien de la ligne et son exploitation, il reste encore $ 2,687,500. Les obligations ou actions acquerraient bien vite une valeur réelle au lieu de la valeur fictive que possèdent les bons, et les dividendes récompenseraient justement et largement les malheureux créanciers de la première entreprise.

Inutile d'ajouter que si l'exécution du canal de Panama se trouvait sérieusement retardée, les recettes du Honduras seraient quadruplées pour le moins. Dans tous les cas, l'incommodité qui résulte pour les voyageurs d'un trajet par un canal à écluses, jointe aux raisons d'économie de temps et de sécurité matérielle, ainsi qu'aux ressources que créera la ligne dans le pays, suffit à assurer annuellement au chemin de fer du Honduras un bénéfice qui ne sera pas moindre que celui ci-dessus indiqué.

Digitized by Google

Le Gouvernement cède en outre à la Compagnie environ 80,000,000 d'acres de terrain dont la moitié environ se trouveront sur le parcours de la voie et prendront par conséquent une valeur immédiate et réelle. Aujourd'hui les terrains de l'État se vendent, au minimum, $ 1 l'acre; leur plus-value dépend de la richesse du sol, de la proximité des voies naturelles de communication du peuplement des forêts et cours d'eau, etc., etc. Est-il besoin de démontrer que le chemin de fer triplera au moins cette valeur? Le calcul du tarif annuel indiqué ci-dessus est loin de représenter le mouvement de transit que le chemin de fer devra à l'agriculture, à l'industrie minière et forestière, lesquelles comptant sur cette voie se développeront d'une manière incroyable. Ces terrains de la Compagnie peuvent également être évalués au moins à $ 80 millions, soit $ 1 l'acre, une somme assez respectable pour garantir sérieusement les capitaux engagés ou à engager dans l'affaire. La valeur de ces terrains est réelle, la majeure partie est couverte de forêts vierges, formées d'arbres d'essences diverses propres à la construction, à l'ébénisterie, à la teinture, etc., etc. Il faudra donc ajouter au revenu du chemin de fer le rendement que produira l'exploitation de ces bois. Si la Compagnie abandonne cette exploitation à l'industrie privée des colons ou de toute autre personne qui rencontrera dans ce travail une large et rémunératrice occupation, elle jouira du droit de troncs que le Gouvernement perçoit à raison de $ 10 c. pour 100 pieds, l'exploitation annuelle calculée sur le pied de 10,000 tonnes donne un rendement de $ 200,000. La perception de ces droits n'exigera d'autres frais que celui du recouvrement.

Si la Compagnie au contraire exploite elle-même ses forêts, les calculs suivants démontreront combien sera fructueuse cette spéculation.

La tonne de bois charroyée au bord de la ligne	$ 5 00
Rendue à un des ports (fret du chemin de fer).	10 »»
Fret, commissions, assurance, etc., etc. . . .	20 »»

soit $ 35 la tonne sur un des marchés de l'étranger. La cote moyenne du cèdre et de l'acajou est de $ 75 c/. tonne. Il reste $ 40 de produit net par tonne. Sur 10,000 tonnes exportées, qui exigeraient un coût de $ 350,000, la Compagnie encaisserait donc un profit de $ 400,000.

Et cette exploitation peut durer des siècles parce qu'il existe dans le Honduras des millions de tonnes d'acajou et de cèdre. Dans certains

Digitized by Google

endroits ces essences sont même assez tassées pour rendre embarrassante la coupe. Chaque acre de forêt contient aisément 5 tonnes d'acajou et de cèdre ; sur les terrains de la concession il y aura donc (40 × 5) deux cents millions de tonnes. Une exploitation de 10,000 tonnes annuelle n'épuiserait, on le voit, le fonds qu'au bout de bien des centaines d'années.

Cette exploitation en règle des forêts, tout en évitant les frais extraordinaires qu'occasionnent les travaux entrepris sur une échelle trop grande dans un pays où la main d'œuvre est rare, formera positivement une des meilleures branches de la concession. Si jusqu'à ce jour, elle n'a pas toujours répondu aux espérances des intéressés, c'est que ceux-ci s'en sont tenus aux moyens tout à fait primitifs en usage. Les rivières étant les seules voies de transport, leur crues trop variables en hiver, leur sécheresse trop grande en été ont été un des obstacles qui ont fait le désespoir des coupeurs.

Nous venons de voir qu'un seul produit forestier produisait une somme fort respectable; si nous ajoutons celui des 150 autres espèces de bois propres à la construction, à la teinture, à l'ébénisterie, etc., etc., etc., nous aurons donné une idée de la richesse régionale.

Le monopole de la coupe de bois précieux est tout entier dans la main du concessionnaire auquel la République réserve aussi le droit de préférence pour la coupe des bois qui existeraient sur les terrains non concessionnés.

Quant aux terrains déboisés, ils passeront aux mains des agriculteurs qui en tireront bien d'autres profits et leur donneront une valeur toujours constante.

Les rivières, qui arrosent les parties du Honduras trop accidentées pour que des routes y puissent pénétrer, peuvent parfaitement charrier les bois de valeur, et les conduire à un point de la ligne du chemin de fer qui les mènera aux ports. Pour le transport des autres produits, il y a les vallées fluviales accessibles presque toutes à des voies carrossables.

Le parcours de la ligne se compose, je l'ai dit, de terrains, très fertiles, propres à la culture de la banane, qui a déjà pris, sur la côte du nord, un heureux essor, et a enrichi cette partie du pays auparavant pauvre et déserte. L'extension de cette culture est même telle aujourd'hui qu'il est impossible de se procurer des terres, soit pour

Digitized by Google

remplacer celles qui ont déjà été épuisées, soit, pour augmenter les plantations formées.

En revanche, dans l'intérieur, le sol ne s'use pas, et les plantations durent autant que la vie de leurs possesseurs. En beaucoup d'endroits on rencontre des bananiers sylvestres d'une fécondité et d'une vigueur admirables; ce sont d'anciennes possessions abandonnées depuis un temps si long que les naturels du pays n'ont aucun souvenir de leurs propriétaires. Il existe ainsi des cacaotiers, des caféiers, des cannaies sylvestres, qui ne sont l'objet d'aucune culture, d'aucun soin et qui cependant produisent très bien.

La culture de la banane defraye à elle seule très lucrativement la première section du chemin de fer déjà construite. Elle donne un fret important pour les vapeurs américains qui viennent charger ce fruit. Il y a quelques années, de simples petites goélettes faisaient ce trafic, aujourd'hui leurs propriétaires possèdent un service de six vapeurs dont il est question tous les jours d'augmenter le nombre. Le commerce n'est donc pas moins avantageux pour eux que pour les agriculteurs. En effet un acre de terrain ne demande pas plus de $ 30 pour le planter et l'entretenir, et rapporte au planteur un produit mensuel de $ 15. Cette seule branche de l'agriculture permet donc de supposer que le fret du chemin de fer serait bien supérieur à $ 50,000, d'autant plus que la demande de ce fruit devient de jour en jour plus considérable

A la banane il faut ajouter le café, le cacao, la canne, le tabac, aussi fin que celui de la Havane et peut-être meilleur s'il était bien préparé. Cette culture entreprise sur une vaste échelle donnerait aux terrains une valeur foncière d'au moins 500 francs l'acre, et assurerait aussi un fret constant au chemin de fer et aux transports maritimes de la Compagnie. Mais il faudrait que celle-ci s'occupât d'appeler sur son sol des bans de colons instruits et actifs. En immobilisant un capital d'un demi-million de francs environ, elle y installerait deux ou trois milliers de familles qui, tout en lui fournissant la main-d'œuvre indispensable à la construction de son railway, mettraient en valeur en cinq ou six ans une cinquantaine de milliers d'acres de terre pouvant lui donner annuellement 20 ou 25,000 tonnes de fret. Les avances en semences, machines et argent qu'elle pourrait même faire à ces ouvriers agricoles seraient sûrement garanties, capital et intérêts, par les propriétés et leur rendement. Quant aux terrains de pâture, l'éle-

Digitized by Google

vage de l'espèce bovine absolument négligée jusqu'à ce jour et laissée à peu près au hasard les absorberait complètement.

Voici un petit état du produit d'une centaine de vaches durant six ans :

Années	1 an	2 ans	2 ans	4 ans	5 ans	6 ans	Produit des vachettes en admettant que les vaches produisent également mâle et femelle.			
							1 an	2 ans	3 ans	
1	50									
2	50	50								
3	50	50	50							
4	50	50	50	50			12			
5	50	50	50	50	50		12	12		
6	50	50	50	50	50	50	12	12	12	= 336 têtes de bétail valant
Prix $	2	4	8	10	12	15	2	4	8	
	$ 100	200	400	500	600	750	24	48	96	= $ 2,718

Les bénéfices permettent d'assurer que les terrains à pâturages seront toujours recherchés même à des prix supérieurs à la taxe du Gouvernement qui est de $ 1 l'acre.

L'industrie minière du pays est encore vierge; les quelques mines découvertes par des gens qui n'ont aucune notion chimique et minéralogique ne sont que les mines abandonnées par les Espagnols. Cependant quelques-unes sont exploitées par les étrangers et avec succès; il commence à se former des Associations qui ont pour but de prévenir cette invasion, mais le champ est encore très ouvert aux investigations des gens qui voudront s'occuper de cette industrie.

Ce qui a toujours fait reculer les personnes qui auraient voulu se livrer à ce genre d'exploitation, c'est la difficulté qu'elles ont rencontrée à conduire leurs machines sur les lieux des travaux. Le sacrifice était trop grand, il fallait exposer un capital trop fort.

Le chemin de fer du Honduras doit résoudre également cette difficulté.

La région possède de très riches mines d'or, d'argent, de cuivre etc. etc. Elle a aussi des mines de charbon, qui sont à elles seules un patrimoine pour la Compagnie. Vendues à forfait, louées ou exploitées par elle, leurs produits viendront toujours sous forme de fret augmenter le trafic du chemin de fer.

La concession faite de ce chef par le Gouvernement est plus libérale encore que celle des terrains.

Elle comprend toutes les mines de l'État et celles qui se découvriront sur les terrains libres.

Digitized by Google

La Compagnie possède ainsi une propriété que l'on peut estimer à une valeur de 50 millions.

Il y a dans le pays d'inépuisables carrières de beau marbre blanc et bleu qui, certainement, se travaillera avec grand avantage. Le pays est également riche en pierres précieuses (opale, émeraude etc. etc.).

Le fer se trouve dans un grand nombre de districts; le minerai contient plus de 70 0/0 de métal pur. Les mines d'argent (qui sont les plus nombreuses et les plus exploitées) se rencontrent sur le versant du Pacifique, tandis que celles d'or, se trouvent sur celui de l'Atlantique.

Les salines donnent aussi des produits importants; mais les voies de communication ne permettent pas que la côte du nord reçoive ce produit, qui lui vient de l'Angleterre.

Il existe aussi beaucoup de salpêtre, et quelques gisements sont presque purs.

Les industries qui se développeraient avec de sérieuses chances de réussite seraient les suivantes:

Des scieries mécaniques, qui, établies sur le parcours de la ligne du chemin de fer, feraient de très bonnes affaires. L'abondance des bois leur assurerait un travail suivi.

L'extraction des essences diverses et des matières tinctoriales issues de ces bois serait fort importante; il en est de même de la culture de la ramie et de tous les fibres textiles.

Celle des plantes oléagineuses est appelée aussi à un grand avenir. Le Gouvernement, à cet égard, a établi des droits protecteurs, et ceux qui exploiteront cette branche d'agriculture seront assurément satisfaits, soit qu'ils appliquent le produit des plantes à la fabrication du savon favorisée par l'abondance de potasse que renferment les cendres des bois (70 à 75 0/0); soit qu'ils le destinent aux usages médecinaux ou comestibles.

Je citerai notamment le Palma-Christi qui croît littéralement à l'état sauvage et qui n'exige aucun soin. Tout le centre du nouveau continent est tributaire de l'Amérique du Nord pour ces produits.

Des filatures et tissages de coton, des menuiseries, des tanneries, la fabrication de chaussures, des distilleries trouveraient aussi dans la production du pays une matière première abondante.

La conserve des viandes, étant donné le bas prix des animaux, serait

Digitized by Google

encore une très bonne industrie; enfin, bien d'autres se développeraient sous l'influence du chemin de fer intérocéanique.

J'ai déjà dit que le Gouvernement a exempté de tout droit d'importation, d'exportation, de toute contribution locale et départementale les produits quels qu'ils soient, de la concession et tous les objets destinés à son exploitation et à celui du chemin de fer.

Véritablement, le Honduras est honnête envers ses créanciers et son Gouvernement désire à tout prix réparer des maux dont il n'est pas responsable. Quoi qu'on veuille dire, l'entreprise est aujourd'hui aussi bonne à tenter qu'il y a vingt ans; si elle est grevée d'une grosse dette elle est en revanche favorisée par des concessions extraordinaires dont j'ai essayé de faire ressortir l'importance, et l'on peut affirmer en récapitulant toutes les raisons qui assurent l'avenir du chemin de fer que les obligataires et actionnaires de Honduras jouiront d'un intérêt d'au moins 12 0/0, que leurs capitaux sont garantis par des terrains et des mines dont la valeur est au moins de $ 150 millions et j'ai même la certitude que l'exploitation intelligente de toutes les branches de la concession permettra très promptement d'amortir la dette de ce pays au profit des mêmes créanciers.

A. Gaborit.

Digitized by Google

VÉNÉZUÉLA [1]

Le Vénézuéla, dont le docteur allemand Sievers a exploré la Cordillère en 1884-85, a été, on le sait, récemment en conflit avec l'Angleterre pour la possession d'un territoire côtier, allant des frontières de la Guyane anglaise au delta de l'Orénoque, et doublement précieux, à cause des mines d'or d'Yuruari et de l'importance commerciale de l'embouchure du fleuve précité (2). Les États-Unis de Vénézuéla comprennent la partie médiane de la côte septentrionale de l'Amérique du Sud, et s'étendent à l'intérieur, par delà le territoire de l'Orénoque, jusqu'à la Colombie, au Brésil et à la Guyane anglaise, qui les bornent à l'ouest, au sud et à l'est. Superficie totale : 1,639,398 kilomètres carrés. Le littoral baigné par la mer des Antilles présente d'assez nombreuses découpures. La péninsule de Goajira et l'île de Paraguana, rattachée au continent par un isthme étroit, forment le golfe de Maracaïbo (ou de Vénézuéla), qu'un long goulet relie à la lagune d'eau douce du même nom. Les rives basses, bordées de hauts fonds, ont, pour caractéristique, une végétation de palétuviers.. Là où la Cordillère, venant du sud-ouest touche la mer, se trouve un havre excellent, Puerto-Cabello. Plus loin, il n'y a plus de baies protectrices ; la Guaira, qui sert de port à Caracas, n'a qu'une rade ouverte ; mais, en continuant vers l'est, on trouve de chaque côté de la presqu'île de Paria, la baie de Cumana et le golfe de Paria. Au large règne l'Archipel rocheux des Iles sous le Vent, dont les plus orientales seules, entre autres Margarita, la plus grande, appartiennent au Vénézuéla. De là, la côte, s'infléchissant au sud par le vaste delta de l'Orénoque, n'offre plus d'échancrures importantes.

Le bas-pays (plaines de l'Orénoque), si bien décrit par de Humboldt, ne se compose guère que de steppes sans arbres où s'élèvent çà et là

(1) *Voir la carte du Vénézuéla, de l'ingénieur Bianconi, publiée dans la Revue Française du 1er octobre 1888 (n° 55).*

(2) *Revue Française*, t. VII. L'Angleterre aux bouches de l'Orénoque, p. 353, n° 42 15 mars 1888. — p. 567, n° 45, 1er mai 1888.

Digitized by Google

quelques intumescences. Pendant la saison des pluies, les *llanos* sont en majeure partie inondés par le fleuve; puis, après le retrait des eaux, ils se revêtent de gazons de la hauteur d'un homme; par contre, en automne, les alizés les dessèchent complètement.

Dans le relief régional, on peut distinguer un système nord et un système sud. Le premier part de la Colombie, au sud du golfe de Maracaïbo et figure l'extrémité nord-est des Andes de l'Amérique du Sud. La plus orientale des trois chaînes bifurcantes que les Andes forment au nord de Pasto, sous le deuxième degré de latitude nord, se tourne directement au nord-est, sous le septième degré, près de Pamplona, et parcourt dans cette direction, sous le nom de Cordillère de Mérida, le nord-ouest de Vénézuéla. Appartenant tout entière au terrain crétacé, elle enserre la haute vallée de Mérida d'une muraille jalonnée de pics et dépassant 4,000 mètres d'altitude. Le point culminant est dans la Sierra Nevada (4,581 mètres); puis viennent les Paramos de Mucuchies (4,230), le Salado (4,220) et le Conejos (4,180). L'affaissement minimum (1,200 à 1,500 mètres) est dans les chaînes de monts et de collines qui rayonnent au nord, autour de la dépression du lac de Maracaïbo. Près de la ville de Barquisimeto, la Cordillère de Mérida rejoint les montagnes côtières de Vénézuéla, composées de deux chaînes courant d'ouest en est, sur une longueur qui équivaut presque à celle des Alpes d'Europe. La chaîne septentrionale, où le granit domine, va, serrant de près la mer, depuis Puerto Cabello jusqu'à l'île Trinidad y comprise. Son altitude maximum atteint 1,479 mètres. La chaîne du sud, de même formation que la Cordillère, est séparée de la précédente par une haute vallée et divisée comme elle, en deux sections par une large trouée qui permet à la plaine d'atteindre la mer des Caraïbes. Au sud de Cumana, ce second relief monte jusqu'à une altitude de 2,000 mètres.

Non loin de la rive droite de l'Orénoque inférieur commence l'Oberland de Guyane, plateau granitique entouré complètement de plaines basses, et dirigé généralement d'ouest en est. La partie occidentale, qui appartient au Vénézuéla, en est aussi la plus haute; quelques cimes mesurent 2,500 mètres.

Les quatre septièmes du pays dépendent du bassin de l'Orénoque. On connaît la bifurcation à travers laquelle le Casiquiare apporte un tiers de ses eaux au Rio Negro, affluent de l'Amazone. L'Orénoque,

Digitized by Google

après avoir coulé au nord-ouest, tourne ensuite au septentrion, où les rapides de Maipures et d'Atures en interrompent entièrement la navigabilité. Parmi ses tributaires de gauche, les plus considérables sont : le Meta (1,170 kilomètres) et l'Apure (1,187) ; près du confluent de ce dernier, le fleuve infléchit vers l'est. Son delta n'embrasse pas moins de 25,300 kilomètres carrés ; la longueur totale de son cours est évalué à 2,374 kilomètres.

En dehors de l'Orénoque, on distingue encore au Vénézuéla sept bassins d'irrigation : ceux du Cuyuni ou Essequibo, du Rio Negro, du lac de Maracaïbo, du lac de Valencia, des golfes de Cariaco et de Paria, et le bassin maritime des fleuves côtiers de la mer des Antilles. Le climat est tropical, avec des alternances régulières de saisons. Comme dans la Colombie, l'Amérique centrale et le Mexique, il y a trois zones à ce point de vue. La région chaude (*tierra caliente*) s'étend depuis le niveau de la mer jusqu'à environ 700 mètres d'altitude, et a une température moyenne de 25° centigrades ; quelques points cependant sont plus chauds. (La Guayra et Maracaïbo, 29° ; Puerto Cabello, 28°). Entre 700 et 2200 mètres, on trouve la région tempérée (*tierra templada*), où, dans les mois les plus chauds, avril et mai, le thermomètre dépasse rarement 25°, tandis que dans la saison fraîche, décembre et janvier, il fléchit souvent matin et soir jusqu'à 15°. Enfin la région froide (*tierra fria*) commence à 2,200 mètres et va jusqu'à la limite des neiges, qui, au Vénézuéla, entre le 6e et le 8e parallèle nord, se tient à une hauteur de 4,520 mètres. Là, la température moyenne oscille entre 2° et 3°. Somme toute, le climat du pays n'est pas malsain, notamment dans les districts haut situés. Même dans les terres chaudes du littoral, la fièvre jaune ne sévit que rarement, et jamais avec autant d'intensité que dans certaines villes côtières du Brésil par exemple. Par suite de ces différences climatériques, la flore vénézuélienne est très variée et très riche. Au point de vue des formes naturelles de végétation, on peut distinguer la forêt vierge et le steppe (*Llanos*) ; au point de vue de l'appropriation du sol, il y a la zone des plantations. celle des pâturages et celle des forêts. Les futaies vierges de la région chaude abondent en bois d'œuvre et de construction aussi bien qu'en plantes officinales et industrielles, salsepareille, caoutchouc, vanille, quinquina, gomme, résine, matières tinctoriales, tolu. Dans la zone tempérée croissent presque tous les végétaux utiles à l'homme

Digitized by Google

et particulièrement le caféier; la culture des céréales y réussit jusqu'à une altitude de 2,925 mètres; maïs, manioc, bananes, pisang, blé, pommes de terre, cacao, coton, indigo, sucre et tabac, constituent des articles d'exportation considérables. Cependant, en 1883, il n'y avait encore en exploitation qu'une surface de 3,412 kilomètres carrés.

La faune est très abondante, elle aussi; les cours d'eau et les côtes sont très poissonneux. La plaie des vallées fluviales, ce sont les moustiques, qui, plus que la chaleur et la fièvre, entravent l'accroissement de la population. L'élève du bétail, qui nourrit deux cent mille individus, comprend des bœufs, des chevaux, des mulets, des moutons, des porcs et des chèvres. Les montagnes recèlent des métaux, du charbon, du pétrole, de l'asphalte et du sel. Ce dernier produit se trouve en beaucoup d'endroits de la côte nord; on exporte aussi du guano phosphaté dans l'Amérique septentrionale; les mines d'or d'Upata ont une importance capitale. Dix mille personnes environ sont employées aux travaux miniers.

La population, qui, en 1883, se montait au chiffre de 2,121,988 âmes est formée d'un mélange de nègres, d'indiens et de blancs; les mulâtres et les zambos (croisement d'indiens et de nègres) y dominent en en dehors des étrangers, aux mains desquels est le commerce extérieur; il y a peine 200,000 blancs dans le pays. Quant aux Indiens encore indépendants *(Indios bravos)*, au nombre de 50,000 environ, ils vivent presque exclusivement dans les provinces de Guyane et de Goajira, émiettés en de nombreuses tribus apparentées les unes aux autres.

L'industrie commence à se développer; elle consiste dans la fabrication de coton, de chapeaux, de machines, de meubles et de soieries; il existe de bonnes imprimeries, des ateliers de reliure, de tressage de paille, de broderie, de plumasserie. Mais le courant d'affaires le plus important est celui auquel donne lieu l'agriculture régionale; il s'est monté, en 1882-83, pour le trafic international, à 86,266,000 francs d'importation et à 98,601,000 francs d'exportation; pour le commerce côtier, à 25,102,000 francs (importation), et à 34,466,000 francs (exportation). A cette même date, 2,460 navires faisaient le commerce extérieur. La marine marchande comprend 2,492 bâtiments avec un tonnage de 24,924. La longueur des voies ferrées est de 598 kilomètres,

Digitized by Google

celle du réseau télégraphique de 1,832 kilomètres. Cent soixante bureaux de poste ont fait plus de deux millions d'envois.

Le Vénézuéla forme une république fédérative comprenant : les États de Carabobo, Guzman Blanco, Laro, Los Andes, Zamora, Falcon, Bolivar, Bermudas, le district fédéral de Caracas, huit territoires fédéraux, et deux colonies nationales. Le Congrès possède le pouvoir législatif; la législature de chaque État élit trois membres au Sénat; les cinquante-deux députés sont issus du suffrage populaire direct. Le Congrès choisit dans son sein les vingt-quatre membres qui composent le Conseil fédéral; celui-ci nomme le Président pour deux ans. Le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour fédérale, la Cour de cassation et les tribunaux inférieurs. Comme les autres républiques de l'Amérique du Sud, le Vénézuéla a eu fort à souffrir des partis politiques; les périodes de calme n'y sont jamais que de courte durée. Fédéralistes et Unitaires s'y combattent sans relâche depuis 1870, et aux prix d'une guerre civile effroyable, les premiers ont pris le dessus, et il s'en est suivi, à l'intérieur, une ère de prospérité relative.

(Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik.)

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LE VOYAGE DU CAPITAINE TRIVIER EN AFRIQUE CENTRALE (1)

Kibongué, le 4 mars 1889.

Le 18 février, à une heure de l'après-midi, nous arrivions aux Falls, et peu après j'étais près de Tippoo-Tib afin de m'arranger avec lui, quant au passage jusqu'à Nyangoué. A deux heures, c'était chose entendue, et le 20 je devais me mettre en route avec une caravane qui, en pirogue, allait remonter le Congo (2).

« Je veux bien t'être agréable, me dit Tippoo-Tib, car si j'ai entendu parler de la France, je n'ai jamais eu l'honneur de recevoir la visite d'un Français; j'estime que dans ton pays on me traitera mieux qu'en Angleterre, où l'on n'a nullement tenu compte de ce que j'ai fait jusqu'à ce jour, J'ai conduit Livingstone sans réclamer quoi que ce soit. C'est moi qui ai facilité la route à Cameron, qui ne pouvait trouver aucun canot à Nyangoué. C'est à moi que Stanley a eu recours pour descendre le Congo. C'est toujours moi qui ai conduit les docteurs Junker et Lenz, et, malgré tous les services rendus aux Européens, la presse anglaise dit pis que pendre de moi, parce que le major Barttelot a été tué et que M. Jameson est mort aux Bangalas. Est-ce ma faute si la cruauté du major anglais et ses entreprises amoureuses l'ont fait assassiner à vingt jours de ma résidence? Est-ce ma faute si M. Jameson a succombé à la fièvre? Bien qu'il soit mort dans une station de l'Etat indépendant, on m'en rend responsable. Ce n'est pas que je fasse grand cas de ces attaques mensongères, mais à la fin on se lasse d'être ainsi payé des services rendus. Je t'emmènerai avec moi, je te nourrirai, tu me paieras le prix convenu, partie ici, le complément à Zanzibar, et tout ce que je désire de toi, c'est que tu rapportes fidèlement ce que tu as vu. »

Nous nous donnâmes une poignée de main; tout était fini, et j'étais sûr de mon voyage jusqu'à l'océan Indien. Depuis lors, j'ai fait plus ample connaissance avec Tippoo-Tib, dont le véritable nom est, *Hamid ben Mahomet ben Youmah Limariabi*.

Les avis qui m'avaient été donnés jusqu'à ce jour, de provenance blanche, ou jaune, ou noire étant tous les mêmes sur l'envahissement du pays par les musulmans; les personnes consultées étant toutes d'accord sur la puis-

(1) *Revue Française* t. X. p. 171, 1er août 1889 (n° 75).

(2) Suivre le voyage de M. Trivier sur la *Carte de l'État indépendant du Congo* — *Revue Française*, t. VIII, p. 274, 1er septembre 1888 (n° 53).

Digitized by Google

sance et la popularité de Tippoo-Tib, je me suis dit qu'il n'y avait évidemment que cet homme-là capable de servir efficacement mes projets, et j'ai atteint mon but. J'ai été fier de cette victoire qu'il me fallait remporter à tout prix, car seul, avec mon second et mes deux laptots, nous ne serions pas allés loin. Donc, ne pouvant me passer des Arabes, je m'en suis servi, ou mieux, je les ai suivis. J'aime mieux cette seconde tournure, qui est plus exacte, car je n'ai pas la prétention de croire que c'est uniquement pour mes beaux yeux que Tippoo-Tib a dérangé trois ou quatre de ses parents et quarante grandes pirogues. Non, ce n'est pas spécialement à mon intention, et il n'y a pas que mes marchandises dans toute notre flottille. Je navigue en compagnie de pauvres diables masculins et féminins qui semblent se résigner difficilement au voyage, car les chaînes qui les rivent les uns aux autres indiquent incontestablement une fuite avortée. Du reste, on ne se cache nullement pour en agir avec une pareille désinvolture, et l'on m'a proposé plusieurs de ces malheureux au prix de deux dotis. C'est assez cher, comme vous voyez; bientôt, la vie ne sera plus tenable, même en Afrique! Deux dotis un enfant de huit à dix ans! un enfant tout nu! un enfant à faire infuser durant deux jours dans la potasse! Deux dotis d'étoffe, c'est-à-dire 8 francs, c'est à n'y pas croire! Autrefois, l'on payait en perles et pour vingt sous, quelquefois moins, l'on avait son *mancipium*! J'ai refusé, mais j'ai regretté de l'avoir fait. N'était-ce pas œuvre d'humanité et de charité que de s'emparer de ce pauvre noir, de faire son éducation et de le rendre aux siens tout transformé?

Que dire de Tippoo-Tib? Généralement l'opinion que l'on se fait des gens dépend surtout des services qu'ils vous rendent. Stanley en dit beaucoup de bien dans certains passages de ses livres. Dans d'autres, il semble ne pas avoir d'expressions assez fortes pour taxer la conduite des Arabes, et Tippoo-Tib est leur chef! Ma première impression lui a été favorable, mais je suis resté trop peu de temps aux Falls pour pouvoir le juger impartialement.

Les Arabes s'emparent peu à peu de tous le pays, dit-on. Ils tuent les hommes, brûlent les villages après les avoir pillés et emmènent en esclavage les femmes et les enfants. Les 35,000 kilog. d'ivoire que détient Tippoo-Tib dans sa résidence des Falls proviennent, d'après les racontars, de razzias opérées un peu partout. D'après le système arabe, ils pourraient bien avoir une autre origine. Lorsque les musulmans se hasardent dans un pays nouveau, on les considère comme des intrus et on les traite en ennemis. Mais le petit nombre d'éclaireurs qui s'est présenté fait bientôt place à une nombreuse troupe armée qui vient tirer vengeance des mauvais traitements infligés aux siens. Mieux armés, ils ont bien vite raison des indigènes, et du village il ne reste bientôt plus rien. Les hommes vaincus errent dans la brousse. Quant aux femmes et aux enfants, ils deviennent esclaves des Arabes, qui s'établissent dans un fort campement. Lorsque les naturels commencent à s'habituer à leurs envahisseurs, ceux-ci leur font dire

Digitized by Google

que s'ils veulent leurs femmes et leurs enfants ils peuvent les racheter avec de l'ivoire. La paix est alors faite, et le stock de défenses ramassé. Les Arabes, qui ont fait voir leur force aux indigènes, leur fournissent alors fusils, poudre et balles pour chasser l'éléphant, mais à la condition que l'une des défenses appartiendra aux émissaires de Tippoo-Tib, et que l'autre leur sera vendue. C'est, m'a assuré un vieil habitant de ces contrées, un des modes d'achat.

Avant d'être quoi que ce soit, Tippoo-Tib est marchand et connaît fort bien la valeur de l'or. Bien que gouverneur en pied de la station des Falls, fonctions pour lesquelles il touche annuellement 9,000 francs du roi des Belges, il n'en a pas moins sa résidence à Kassongo, en plein pays Manyema. C'est un noir d'une taille au-dessus de la moyenne, front fuyant, barbe grisonnante, nez épaté. A détailler ses traits, on sent l'origine noire; à le regarder en bloc, il doit en imposer aux masses, et représente très bien. Comme je vous l'ai dit plus haut, mon Tippoo-Tib à moi, homme de cinquante ans est le Tippoo-Tib de Livingstone, celui que Cameron rencontra à Nyangoué : c'est l'homme de Stanley, l'homme sans lequel on ne peut pénétrer en Afrique. Je l'ai interrogé à propos du lac Lincoln, que Livingstone supposait exister du côté de la Lomami, lac que Cameron, toujours par hypothèse, a appelé « le lac Sankorra », et il m'a assuré qu'il n'existait pas. Sans avoir une idée exacte de la cartographie africaine, Tippoo-Tib est d'une grande force sur la géographie du pays, de Zanzibar aux Falls.

Sans vouloir parler des trois concurrents qui convoitent le stock de Tippoo-Tib, je dois néanmoins dire qu'il leur tient la dragée assez haute, 13 livres sterling la frasilah de 35 livres anglaises, moitié argent, moitié marchandise, ce qui porte l'ivoire aux Falls à près de 19 francs le kilogramme. Or comme cet article vaut en moyenne 20 francs sur les marchés européens, les négociants trouvent la marge trop étroite et s'abstiennent.

20 février. — Tippoo-Tib, trop occupé avec son ivoire, remet le départ au 22. Ce temps est absolument nécessaire à nos préparatifs de voyage. J'ai d'abord à lui montrer mes belles marchandises françaises, mes tissus de Rouen, si jolis de dessin, si bons de qualité; mes couteaux de Thiers, ma bimbeloterie de Paris, tout doit entrer en ligne de compte, car je n'ai besoin de rien emporter avec moi, puisque d'après notre contrat Tippoo-Tib doit me nourrir moi et mes hommes jusqu'à Zanzibar. D'ailleurs, deux jours ne sont absolument rien pour l'Africain qui n'a jamais appris que le temps c'est de l'argent.

21 février. — Tippoo-Tib s'y connaît en étoffes, et il ferait sans doute un calicot parfait en Europe. Il a fort bien fait la différence entre mes produits et ceux de Manchester; il m'a manifesté son regret de ce que je n'en aie pas plus apporté avec moi. Mais quant à les payer plus cher, il s'y refuse absolument. Oui, c'est plus beau, dit-il, c'est plus fort, cela doit durer plus longtemps, mais un mouchoir anglais me fait le même office que les vôtres et pour le noir qui ne lave jamais son linge, vos tissus se salissent aussi

Digitized by Google

vite que ceux qu'il emploie d'ordinaire. Et il a raison Tippoo-Tib; ce que regarde le noir, c'est la quantité et non la qualité. Tant que nos manufactures s'entêteront à ne pas vouloir faire ce qu'on demande, il leur faudra rayer l'Afrique du nombre de leurs clients.

5 h. soir: — Le grand jour approche et demain j'en aurai fini de la vie civilisée. La station des Falls se compose, rive droite, de la demeure du résident belge que l'État du Congo a imposé aux Arabes; sur la rive gauche, sont les magasins et la résidence de Tippoo-Tib; puis un peu plus à l'Est, le village indigène qui s'échelonne sur le bord de la rivière en amont des Falls. Quant à l'île où l'État avait ses locaux autrefois; elle est habitée par des indigènes. A l'extrémité est de l'île, commencent les chutes. Là, elles font un saut brusque de près de deux mètres. C'est étourdissant. Le bruit de cette eau qui se précipite avec d'autant plus de vitesse qu'elle est plus comprimée, ces tourbillons, cette écume jaunâtre, ces immenses remous qui remontent au jour en lubrifiant la surface de l'eau, tout est indescriptible. Debout près de l'abîme, je regardais — sans voir — cette masse roulante, mais mon esprit planait ailleurs: je revoyais Stanley, Cameron, Livingstone. Ces deux derniers voyageurs n'ont jamais contemplé les splendeurs des Falls, mais ils avaient pressenti le Congo dans la rivière qui baigne Nyangoué. A cet endroit où je me tenais, sur ces roches granitiques humides de vapeur d'eau, s'étaient peut-être tenus Stanley et son compagnon Pocock qui devait si malheureusement se noyer deux mois plus tard aux chutes de Massassa sur le bas Congo.

Oui, ceux-là étaient des hommes intrépides, des chercheurs, des trouveurs! Ce sont eux qui ont réellement ouvert l'Afrique, et, si l'on pénètre actuellement d'une façon relativement si rapide dans ce Centre noir, c'est à eux, à eux seuls qu'en revient l'honneur. A part peut-être soixante mètres où l'eau tombe à pic, le reste des chutes jusqu'à la rive gauche s'étage de banquette en banquette sur un parcours de cent mètres. Le tableau n'en est pas moins saisissant. Et quel courant! Il est facile de s'en rendre compte puisqu'à cent mètres de distance la différence de niveau est de six mètres. Eh bien! malgré ce courant si violent, ces roches sur lesquelles ils peuvent être écrasés, ces remous qui peuvent les happer, les étreindre et ne les rendre que morts, les indigènes se hasardent journellement au milieu des pêcheries qui obstruent une partie des Falls. A trente mètres en amont et en aval des chutes, les pirogues vont, viennent, traversent le fleuve, sans plus s'inquiéter du danger qu'elles touchent de si près. J'ai passé assez souvent dans ces embarcations indigènes et, bien que marin, je n'étais pas du tout rassuré, quand je me voyais lancé avec un courant de douze milles, dans la direction des roches. Il se trouvait heureusement à temps un remous qui nous faisait échapper par la tangente.

Le 22 février, à dix heures du matin, un vendredi, je serrais la main à MM. Greshoff et Koïman, ces deux gentlemen hollandais qui m'ont fait trouver le temps si court à bord, et sous la poussée de mes six pagayeurs je

Digitized by Google

commençais cette longue route du Congo qui doit aboutir à Nyangoué. D'après l'article 2 de la Conférence de Berlin, la navigation du Congo étant permise à tous les pavillons, je fis arborer le mien sur l'arrière de ma pirogue, et pour la première fois, les couleurs françaises flottèrent sur ces eaux nouvelles.

Après cinq heures d'une navigation continue le long des rives, et les hommes se servant alternativement de la pagaie ou de la perche selon la profondeur de l'eau, nous abordâmes au village de Manombé pour y passer la nuit et attendre le reste du convoi en retard. Manombé appartient à Tippoo-Tib. D'ailleurs, où n'est-il pas le maître?

A peine accosté à la berge, un Arabe, du nom de Moini, vient me prendre et me conduisit dans le local où nous devions dormir. Pas de meubles dans cette demeure; quatre piquets supportaient une claie tressée, sur laquelle on jeta une natte en bambou : c'était tout. Néanmoins, on y était à l'abri du soleil, voire même du jour, car à part une très étroite porte s'ouvrant en dedans sur une autre pièce sombre, il n'y avait d'autres ouvertures que celles de quelques trous ronds perforant le mur d'argile. Pendant le jour, il n'y faisait pas trop chaud, la nuit on était à l'abri de l'humidité, mais non de ces grosses mouches armées d'un aiguillon à tout traverser. Grâce à leurs piqûres, j'ai dû, pendant deux jours, m'abstenir d'écrire.

Nos vivres n'étant pas rendus le 23, nous passâmes la journée au village. Quelle chaleur! Sous ma tente de pirogue, le thermomètre marquait 41 degrés.

Enfin le 24, au jour, nous partîmes de nouveau, et tantôt poussant du fond avec leurs longues perches, tantôt pagayant, nos noirs mariniers nous firent atteindre la sixième cataracte à midi et demi. D'après le temps écoulé à atteindre cette chute, j'évalue sa distance des Falls à quarante kilomètres. Là, impossible de passer, les pirogues vides seules se le permettent et encore à quel prix! car les hommes sont obligés de se mettre eux-mêmes à l'eau sur les roches glissantes pour faire franchir l'obstacle à leur embarcation. Un de ces malheureux vient-il à faire un faux pas, ne peut-il résister au courant qui le heurte de front ou de plein fouet, il est perdu. Le torrent l'entraîne. Tout secours est inutile et personne ne s'occupe du pagayeur qui va manquer. Le travail de hissage continue plus dur et plus âpre et ce n'est que loin de l'eau engloutissante que l'on parle de l'absent. Le 24 au soir, nous comptions un noir de moins.

Passagers, chefs et porteurs, nous fîmes le tour par terre. Le trajet jusqu'au cours navigable a été de deux heures, en pleine forêt, à l'abri du soleil il est vrai, mais non des fourmis. M'étant attardé sur les bords d'un ruisseau assez large et peu profond, j'ai dû me jeter tout habillé dans le courant afin de couper court aux cuisantes morsures que je ressentais aux jambes, aux cuisses, sur le corps, sur le cou. Mon moyen était bon, car je fus vite débarrassé des vilaines petites bêtes; mais le lendemain j'eus la fièvre, conséquence sans doute de ce bain forcé pendant que j'étais en transpiration.

Digitized by Google

Le 25, nous restons au campement; heureusement j'avais la fièvre, car cette inaction dans une forêt infranchissable, coupée de marigots infects à l'eau bourbeuse, m'eût été insupportable. Étendu dans le fond de ma pirogue, bien enroulé dans ma couverture de laine, je m'endors de suite. Au réveil, tout est brisé, bras et jambes, mais deux jours après il n'y paraît plus. Pourtant, à Loango, il m'a fallu un mois pour me remettre.

Le 26 fut une rude journée pour nos hommes, car, partis à 5 heures 30 le matin, nous ne nous arrêtâmes que le soir à 7 heures. Et c'est qu'il n'est pas du tout question de manger pendant la route. Ce n'est qu'au bout de l'étape fluviale qu'ils peuvent songer à leur écuelle de riz ou à leurs deux bananes bouillies. Je me suis souvent demandé comment ces noirs pouvaient tenir à un pareil régime. Malgré tout, ils sont gras et forts. Le lendemain matin, nous étions en route bien avant le soleil, et à midi nous venions nous échouer sur les rochers des premiers rapides de la cinquième cataracte distante d'environ quarante kilomètres de la sixième. A proprement parler, il s'agissait de passer quatre chutes à la fois, car la cinquième, la quatrième, la troisième et la seconde sont tellement rapprochées que, pour moi, c'est toujours la seconde chute qui continue. C'est à peine s'il faut une heure pour les tourner à terre.

Nous fîmes la même manœuvre que précédemment et, en sautillant de roche en roche, ou en prenant des bains partiels, nous atteignîmes le village d'Omonga. Il faisait chaud; encore tout souffrant de ma fièvre de la veille, mes jambes me supportaient à peine; mais les Arabes m'avaient tant parlé de cette cataracte comme de l'une des plus terribles, que je ne pus résister à l'envie d'en garder plus que le souvenir. Je commençai donc par photographier le village. Rien de bien intéressant que ce village indigène, mais c'est Omonga, Omonga dont personne n'a dit un mot. Toutes les Revues géographiques parlent des Falls, donnent des vues des Falls, traitent des pêcheries des Falls, mais rien des autres. Elles auraient pourtant le droit de se plaindre, les sœurs aînées, car elles ont bien aussi leur valeur en grandiose et en terrible. Cette cinquième cataracte est splendide. Perché sur un gros rocher, j'ai pu, le 27, à trente mètres de distance, en prendre une vue; mais c'est un peintre qu'il faudrait ici.

Le 1er mars, à midi, il n'y avait encore que vingt-cinq pirogues au campement; il en restait une quinzaine à passer. Pensant rester en place toute la journée, je déballai donc toutes mes affaires afin de leur faire prendre l'air. L'exposition de mes affaires en plein soleil attira bientôt la foule des mendiants : celui-ci me demandait une pipe, celui-là du tabac, cet autre des allumettes. L'un me faisait comprendre qu'il avait faim et qu'il désirait manger; un autre voulait un pagne, un dixième, un vingtième, un trentième me désignait mes perles ou du savon. Je n'ai répondu au désir de personne.

Un nouveau bon point à la maison Rödel. Jusqu'à ce jour, toutes ses boîtes se sont parfaitement conservées, et pourtant, ce qu'elles ont été trimba-

Digitized by Google

lées! Un autre bon point à la maison Touzanne. Depuis trois mois, son biscuit nous nourrit; depuis trois mois, nous avons une caisse ouverte et n'y avons encore constaté ni insectes ni pourriture.

Le 2 mars, l'escadrille étant au complet, à 7 h. matin, nous reprenions l'interminable montée du Congo. Deux heures après, nous arrivions à la première chute, qui n'est distante de la seconde que d'environ huit kilomètres. A vrai dire, est-ce bien une chute et mérite-t-elle bien ce nom retentissant? Pour moi, ce n'est qu'une suite de rapides, un peu plus rapides peut-être que ceux que l'on est convenu d'appeler ainsi. La meilleure preuve en est que l'on ne décharge aucune embarcation et que toutes, sans exception et sans accident, avaient passé en deux heures.

Les passagers de marque ayant mis pied à terre, nous fîmes comme Ransoura, Moini et toutes les notabilités arabes, qui rejoignent Zanzibar dans l'unique but, je pense, de prouver la fausseté de l'axiome géométrique : *le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne droite.* Si ces braves seigneurs étaient passés par Banane, un mois et demi leur eût suffi pour gagner des Falls la petite île de l'océan indien. En suivant ma route, ils mettront au moins huit mois. En passant sous bois, je remarquai plusieurs échantillons de vigne sauvage; c'est bien la même espèce que j'ai vue au jardin du gouvernement à Léopoldville, et que M. Liebrechts m'a dit être la vigne de Kassaï.

A onze heures nous reprenions notre navigation riveraine, et peu après trouvions de nouveau le Congo barré par des rochers dont quelques-uns émergeaient leur tête granitique. Nous nous enfournâmes dans l'un des goulets en râclant un peu le fond, et, abandonnant la rive gauche qui, sans nous en douter, nous eût fait entrer dans la rivière Bondou, nous ralliâmes carrément le pays Ouregga.

A cinq heures et demie nous nous arrêtions au village d'Ousaou, que je m'empressai de visiter avant la nuit. Quelle panique, parmi les habitants qui n'avaient jamais vu de blancs! A ma vue, les cris, les hurlements, les vociférations éclatèrent de toutes parts, et au bout d'un instant j'étais seul maître de la localité. Les auvents des cases, auparavant si bruyants des jacassements indigènes, étaient maintenant muets; les popotes de feuilles de manioc, abandonnées des noirs cordons-bleus, attestaient encore la vie, mais personne n'y veillait. Je continuai ma promenade, qui me conduisit sur une sorte de place, où je vis une hutte en paille entourée d'informes figurines en bois et surmontée de pareilles décorations. C'était la chapelle du lieu où reposait le grand fétiche, gardé par les fétiches de second ordre du dehors, dignes de recevoir la pluie sur le dos. C'était dans cette hutte délabrée, suant la misère la plus sordide, dans cette hutte où les fourmis peu respectueuses se promenaient en paix jusque sur la bizarre idole que le M'Ganga se renfermait pour causer avec les esprits et soutirer des cadeaux à ses naïfs clients. Les naturels vinrent en foule, me regardant avec une attention un peu indiscrète. Le chef me fut présenté; je lui offris un cigare

Digitized by Google

de la régie. Avec le secours de mon interprète zanzibarite Alimasi, nous causâmes. Le chef m'apprit que sa venue sur les rives du Congo était récente ; avant, il habitait la brousse. Il avait bien entendu parler des blancs, de ces blancs qui possédaient beaucoup de fusils extraordinaires, de ces fusils qui tuaient tout : mais il n'en avait jamais vu. Il savait, par le dire des autres, que des Boula-Matari avaient descendu le courant, se dirigeant vers un même point: mais pour eux, nous étions les premiers à le remonter, et, ajouta le chef d'un certain air crâne, tout mon peuple a eu peur de votre venue et a pensé, que vous alliez tout brûler. Je suis alors descendu dans la pirogue avec lui, et montrant nos couleurs, je lui dis que tant qu'il verrait un drapeau semblable, ni lui ni les siens n'auraient rien à craindre. Je lui donnai un nouveau cigare et il regagna sa case.

Le lendemain 3 mars nous vit naviguer au pied de longs villages de noms différents, c'est certain, mais qui paraissaient ne faire qu'un. A onze heures, les habitants de Mabongui vinrent à la rive pour voir passer les voyageurs blancs. Pourtant, nous n'étions pas les premiers, car M. Jameson, un des membres de la dernière expédition de Stanley, était déjà passé, se dirigeant vers Nyangoué. Pris de fièvre bilieuse, il revint aux Falls et mourut aux Bangalas.

A une heure, fatigué de l'accroupissement trop prolongé dans la pirogue, j'interrogeai mon interprète pour savoir s'il n'y avait pas moyen de continuer la route par terre. Sur sa réponse affirmative, j'abordai, et, malgré le soleil assez ardent, je me sentis heureux de la marche. Nous n'avions pas fait dix pas, mon laptot et moi, que derrière nous s'était formée une queue fort allongée de tous les oisifs du village. Devant moi marchait un Arabe criant de temps en temps : « Similla ! similleni ! » (Range-toi ! rangez-vous!) et écartant d'un geste de mouchoir le promeneur resté sourd à la parole souhahilie. Malgré la foule qui grossissait d'instants en instants, je pus gagner Kirondou, *station arabe* où nous devions rester quelques jours.

A deux heures j'étais reçu par le chef de Kibongué, déjà prévenu de mon arrivée, puis il me fit conduire dans la maison qu'il me réservait et où s'engouffrèrent après moi les nombreux badauds. A peine reposé, l'on m'envoya des oranges, des ananas, un énorme plat de riz et une poule cuisinée à l'huile de palme, mais où ne manquait pas le piment. Assis par terre, sur la natte traditionnelle, nous prîmes notre repas que je ne pus goûter à mon aise, car la position était gênante. La dernière bouchée de riz avalée, ma chambre se trouva de nouveau envahie. J'eus beau faire mine de prendre un bâton, rien n'y fit. Heureusement le chef vint me rendre une visite et nous causâmes. Une véritable conversation, grâce à la présence ici de l'Arabe Hamadi M'Sangama. Ce musulman, né dans l'une des Comores, avait habité longtemps Mayotte et la Réunion. Il me cita en français des noms fort connus. L'Arabe me demanda si je ne pourais le guérir d'une maladie qui le faisait grandement souffrir depuis longtemps. Le malheureux était perclus de rhumatismes. *Tout blanc est médecin en Afrique*, c'est bien connu

Digitized by Google

aussi lui promis-je dès l'arrivée de ma pharmacie de le frictionner à l'huile camphrée. Après son départ, on me présenta une petite fillette atteinte de fièvre. N'ayant que mon sulfate, j'en délayais 25 centigrammes et les fis prendre à l'enfant. *Ce fut à qui viendrait se faire soigner* (1). Décidément, mon coffre allait y passer; il fallait agir. Je fis demander le chef et lui fis comprendre que je ne refusais certes pas ni mes soins ni mes médicaments à ses hommes, mais que si je continuais ainsi je ne pourrais certes pas soulager les chefs arabes que j'étais appelé à visiter par la suite. J'obtins gain de cause, et à part la quinine et l'huile camphrée, mon coffre à médicaments ne s'allégera pas trop.

L'ardeur du soleil étant tombée, à cinq heures, je visitai l'immense village. Les Arabes ont bien certainement changé ou modifié les habitudes des indigènes. Au lieu des huttes grossières et en jonc que j'avais vues jusqu'alors des maisons maçonnées en terre glaise s'élevaient partout le long de la rive. Ce ne sont point des palais, et l'intérieur laisse fort à désirer, surtout comme ameublement, puisqu'il n'y a que des nattes, mais l'extérieur est propre, blanchi à la chaux et agrémenté de bancs en terre soudés au mur. Chaque soir les personnages aisés s'y donnent rendez-vous et y discutent les événements de la journée.

Le 4, bien avant le jour, nous fûmes éveillés par une aubade dont nous régala le griot du village, en accompagnant son chant du bruit cadencé de plusieurs grelots. Etait-ce en notre honneur, ou bien le branle-bas? A six heures, le vieux chef était chez moi, s'informant de ma santé. Je me plaignis à lui des importunes visites des naturels, car il m'est impossible de faire un pas ou de prendre une vue sans qu'immédiatement je sois entouré par la populace puante et sale. Mon visiteur prononça deux mots, et immédiatement j'entendis le sifflement de la badine des sergents de ville flagellant les curieux des premiers rangs. La place fut bientôt vide, mais la foule se reforma au dehors. L'heure de la visite étant arrivée, je commençai mes opérations par faire donner de fortes frictions au premier magistrat atteint de rhumatismes articulaires. J'ordonnai des bains de vapeurs, un massage prolongé des endroits malades et j'interdis absolument les ablutions à l'eau froide. Puis, comme il se plaignait d'une douleur au côté gauche, je le badigeonnai de teinture d'iode. Après lui, on me présenta un bébé de huit mois qui avait la fièvre; ensuite j'eus des plaies à cautériser au nitrate d'argent, et encore des pansements à faire et des douleurs de ventre à alléger : c'était à qui passerait par mes mains. A neuf heures, le chef nous ayant envoyé notre repas, je levai la séance en renvoyant mes clients à leur m'ganga habituel. Pendant que j'étais dans l'exercice de mes nouvelles fonctions, mon laptot Ali faisait le marché, et grâce à nos boîtes de conserves vides,

(1) Nous renvoyons le lecteur à ce qui a été dit dans la *Revue Française* à propos de la Croisade médicale (1er avril 1889) n° 67 t. IX, p. 385.

Digitized by Google

empilait dans un coin de ma chambre bananes, patates douces, oignons, œufs, poules, etc., etc.

Après le déjeuner, je voulus prendre une photographie des bords de la rivière; mais, à peine au dehors, impossible de faire quoi que ce soit. Les indigènes s'écartaient bien respectueusement de mon passage, mais se reformaient devant, derrière et sur les côtés. Allez donc ordonner à cinq ou six cents nègres de rester tranquilles ou de ne pas passer devant l'objectif? Autant eût valu défendre au Congo de couler. Je réintégrai mon appareil dans sa boîte, regrettant de ne pas en avoir un instantané. C'est le seul qui soit pratique en ces pays, où les habitants sont de véritables singes... pour le mouvement, cela va de soi, car il est convenu que ce sont des frères. En tout cas, ils sont rudement voleurs, ces frères-là, et nous n'avons guère lieu de nous féliciter de la parenté.

Toutes nos marchandises étant dans deux pirogues, j'ai rendu Alimasi, mon interprète, responsable de ce qui pourrait manquer. — « Autant de vols, autant à te retenir sur la gratification à recevoir à Zanzibar »...Lui ayant signalé l'absence d'une bouillotte, d'une bretelle de sac, etc., etc., je lui ai retenu deux livres sterling. Le lendemain, mes objets .. mettons perdus, étaient retrouvés. De cette manière peut-être arriverai-je à ne pas paraître en sauvage à Bagamoyo.

6 mars. — Nous partons demain matin pour continuer la montée. Fin courant, je serai à Kasongo.

(Gironde.)

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

Etablissements espagnols du cap Bojador au cap Blanc.

Rio de Oro

Les conférences que M. Charles Soller a faites dans diverses villes de France sur le Maroc et le Sahara occidental ont attiré l'attention publique sur cette partie du littoral africain. Les lecteurs de la *Revue française* étaient déjà au courant des questions soulevées par M. Soller (1). La carte qui a été publiée dans le tome VIII indique la position choisie par un Anglais M. Mackensie, dans une petite île au cap Juby, vis-à-vis l'archipel des Canaries. On sait que trop voisin de la côte, cet établissement a été plusieurs fois incendié par les tribus pillardes du désert.

Les Espagnols se sont installés plus au sud, et ont occupé la côte du cap Bojador ou cap Blanc, proche de l'île d'Arguin. Leur but est d'attirer à cette côte le commerce d'une partie du Soudan occidental. Leur port, où l'on ne trouve ni rivière, ni or, s'appelle Rio de Oro. Il est tellement ensablé, dit M. Ch. Soller, que même les petits navires y échouent.

(1) Voir la *Revue Française*, t. VIII, p. 35, 1er juillet 1888. « La Morue à Arguin et les Caravanes du Sahara ». — *Avec carte.*

Digitized by Google

L'importance de Rio de Oro n'en est pas moins appréciable, et l'*Exploration commerciale* de Milan a consacré à cette région une étude d'un réel intérêt.

La péninsule du Rio de Oro et ses environs a été spécialement étudiée par M. Jules Cervera y Baviera pendant son expédition en 1886. Deux années auparavant (1884), la Société de géographie commerciale de Madrid avait pris possession, au nom de l'Espagne, de la côte africaine entre le cap Bojador et le cap Blanc où se trouve la péninsule de Rio de Oro, cependant peu de recherches avaient été exécutées pour connaître la géographie de ces lieux destinés, sans doute, à représenter une part importante du mouvement colonial moderne de l'Espagne. Jusqu'alors le nom de la péninsule était presque ignoré; nom pompeux d'origine portugaise auquel ne correspond en rien la réalité des choses, puisqu'il n'existe ni fleuve (rio) ni or. Le vrai nom de la péninsule est *Ed-Djala (entrée)*, nom qui lui a été donné par les Arabes de temps immémorial. La péninsule, d'après Cervera, mesure dans sa plus grande longueur 28 kilomètres sur 3,5 de largeur. La longueur de 37 kilomètres et la largeur de 6 ont été trouvées exagérées.

Le point principal de la péninsule du Rio de Oro est la factorerie de Villa Cisneros, propriété de la Compagnie marchande hispano-africaine, située sur la plage à l'intérieur de la baie.

La péninsule du Rio de Oro est une terre basse et plate, élevée à peine de 20 mètres au-dessus de l'Océan à l'extérieur de la baie et de 7 mètres à l'intérieur.

L'isthme qui l'unit au continent africain est sablonneux, son élévation au-dessus du niveau de la mer ne dépasse pas 2 à 3 mètres. Il est long de 3 kilomètres et sa largeur varie suivant que les marées, plus ou moins fortes de l'Atlantique et de la baie, envahissent plus ou moins ses berges. Au centre de la péninsule, le sol est, pour ainsi dire, parfaitement horizontal, sauf quelques faibles dépressions dont le maximum atteint un mètre et demi. La plus considérable est celle du Puits de Tauarta.

Les plus grandes hauteurs sont sur les bords de l'Atlantique; Punta-Azul ou le *Ciprès-Grande* des pêcheurs des Canaries; la plus élevée d'entre elles atteint 29 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les plus grandes hauteurs de l'isthme interrompues çà et là par des dépressions, atteignent au plus 24 mètres. Elles affectent la forme de mamelons isolés. Francesco Quiroga affirme qu'au fond de la baie du Rio de Oro il n'existe ni fleuve ni lit de fleuve, pas même l'oued Meguetha Merzug, qui est représenté sur les cartes débouchant dans la baie en face de la factorerie espagnole. Le puits de Tauarta, indiqué sur ces cartes, situé à 9 kilomètres au nord de la dite factorerie, est le seul qui se rencontre dans le pays. L'eau du puits, haute d'un mètre, est troublée par toute sorte de matières transportées par le vent, et par des matières organiques qui, en se putréfiant, la rendent de mauvais goût et malsaine. Le puits n'a pas de revêtement intérieur. On dit qu'il a été creusé par des naufragés français.

Digitized by Google

La formation géologique de la péninsule de Rio de Oro appartient tout entière à l'époque tertiaire avec des sables quaternaires en différents points et des restes de mollusques d'époques beaucoup postérieures et même modernes. Les couches calcaires supérieures sont très riches en fossiles maritimes dont il ne reste cependant que les empreintes sur les roches. Elles inclinent doucement dans la direction de la baie, où elles disparaissent pour se montrer de nouveau plus élevées et presque horizontales sur le continent qui fait face. Les couches du Rio de Oro dans la partie de l'Atlantique ont une épaisseur de 20 mètres et dans a partie de la baie de 7 mètres, tandis que les autres en vue du continent en ont une de 44 mètres.

Les anciens petits courants d'eaux thermales ferrugineuses qui traversaient en tous sens les masses de sable, blanches dans les zones supérieures, jaune rougeâtre dans les moyennes et vertes dans les inférieures, ont pris la forme de cylindres et de plaques de fer gris. Dans ces masses de sable abondent les troncs d'arbres de l'époque tertiaire fossilisés, quelques-uns d'entre eux de la largeur de 2 mètres 25 centimètres de diamètre. De même dans les argiles sans cohésion sillonnées de veines de craie se rencontrent des arbres pétrifiés qui pourraient faire croire que ces dépôts appartiennent au système crétacé.

La baie du Rio de Oro est la conséquence d'une brèche ouverte dans la mer, due à la qualité mobile des masses de sable existant sous les couches calcaires, qui, au moment de l'écroulement produit dans les anciennes côtes de cette partie de l'Afrique après la période quaternaire, glissèrent de leur position première causant la rupture des roches supérieures. Ainsi le pense F. Quiroga. D'après lui la péninsule actuelle du Rio de Oro fut comprise dans le même cataclysme; puis à la suite du soulèvement des régions riveraines de l'Afrique, elle émergea de nouveau des eaux d'abord sous forme d'île, puis fut rattachée par un isthme au continent et redevint presqu'île. Les dépôts conchilifères, qui subsistent encore à 20 mètres au-dessus du niveau de la mer, attestent l'abaissement dans l'Océan de la péninsule du Rio de Oro. Une fois sortie des eaux, le vent se chargea d'éparpiller sur sa surface la plus grande partie des masses de sables quaternaires avec les débris marins renfermés dans leur sein et de mettre de cette façon à nu les rochers de ces petites élévations que l'on voit aujourd'hui.

Quand la péninsule était île, les collines basses de l'isthme, de formation tertiaire elles aussi, devaient, en tenant leur cime hors de la mer, constituer autant de petites îles; car leurs sommets sont dépourvus de dépôts marins et de coquilles, tandis qu'en d'autres points elles en sont revêtues jusqu'à 20 mètres de la base.

Sur les côtes de la péninsule les eaux de l'Atlantique et de la baie exercent une puissante œuvre de destruction dont le temps seul permettra d'évaluer la portée.

Joachim Costa, dans la *Revue de Géographie commerciale* de Madrid, fait une longue et savante dissertation sur l'histoire du Rio de Oro, accompa-

Digitized by Google

gnée de documents extraits des écrivains grecs et latins. Selon Costa, l'île Cyranis d'Hérodote répondrait à ce qui fut d'abord l'île, et qui fut ensuite la péninsule du Rio de Oro. Quelques-uns, et entre autres E. Reclus, affirment que cette île fit partie de l'archipel Kerkenna, qui a disparu aujourd'hui et a cédé la place au territoire actuel de la péninsule et de ses environs.

Toutefois l'opinion qui met l'île Ciranis dans l'archipel Kerkenna ne résiste pas à la critique; surtout si l'on examine les dimensions et la position attribuées par Hérodote à Cirané, dimensions et position qui diffèrent visiblement de celles qu'attribuent aux îles de Kerkenna les autres écrivains. Strabon et Pline les placent au nord du fleuve Triton et Hérodote assigne à l'île de Cérané une place, vers l'Occident, très éloignée et non pas voisine de ce fleuve.

On veut que la péninsule du Rio de Oro ait été le berceau des Almoravides du XIe siècle, qui en peu d'années conquirent l'Afrique jusqu'au Soudan et l'Espagne jusqu'aux Pyrénées.

J. Costa en parle de la manière suivante :

D'après une multitude d'indices, j'ai lieu de supposer que l'île où les historiens musulmans placent le berceau des terribles vainqueurs de Zalaca et d'Uclès est la Cirane d'Hérodote. Quand Ben Yasing et Yahia prirent la résolution de commencer la guerre sainte, les premiers à subir les assauts de leurs 2.000 guerriers furent naturellement les *Guédal*, habitants des alentours. M. Vivien identifiant les *Guedal* ou *Godal* d'alors, les mêmes que les *Guezu* du Rio de Oro avec les *Gétules* de l'antiquité, occupant le Sahara jusqu'au cap Blanc, il est probable que le nom s'est continué chez les *Ou-Delim (Oulad-Delim)*, les populations actuelles de cette partie du désert. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'île d'Arguin ne peut à elle seule faire vivre une pareille multitude de gens, d'autant que les sources d'eau y font défaut. Aujourd'hui encore, elle n'est habitée que par quelques familles d'indigènes qui y viennent temporairement une partie de l'année, grâce à la limpide et vaste citerne qu'y ont creusée les Portugais.

Au fond de la baie de Rio de Oro apparaît la petite île de Herné, de forme allongée, qui ne peut être la Cerné dont parle Hannon dans son voyage le long des côtes d'Afrique au delà des Colonnes d'Hercule, bien que la Cerné du voyageur carthaginois présente quelques points de ressemblance avec la Herné de la baie de Oro. D'abord, avant tout, la petite île de Herné est beaucoup plus au sud de Cerné et puis il n'existe aucun fleuve, ni grand, ni petit dans ses environs, tandis qu'Hannon en signale un, le *Chretes*, qui se jette dans la mer tout près de Cerné et qui, à une très courte distance de l'embouchure, s'élargit en un lac avec trois îles plus grandes que Cerné elle-même, comme l'écrit Hannon, qui l'a remonté.

La Cerné d'Hannon a été identifiée avec la Herné de la baie de Oro par le célèbre helléniste Charles Muller et après lui par Vivien de Saint-Martin.

Où faut-il donc placer la Cerne d'Hannon? Sur ce point on a beaucoup écrit. Citons la principale opinion.

Digitized by Google

Pierre Montano dans ses notes sur Ptolémée, Rodriguez Campomanes dans ses explications sur le célèbre Périple d'Hannon, Gerner et Ortelius supposent que Cerné correspond à l'île de Madère ou Porto-Santo d'aujourd'hui. Gosselin la confond avec l'île Fédal. Marmol la croit une des Açores. Mercator, Samson et le P. Hardouin ne craignent pas de la transporter dans l'océan Indien et d'en faire Madagascar elle-même. Gail pense qu'elle se trouve à l'embouchure du Zébu. Entz et Mer en font la Gorée de la Sénégambie : certains, la petite île d'Alegranza au nord de Lanzarote : d'autres, avec Dodwel et Strabon, inclinent à la croire fabuleuse. Il n'en manque pas qui soutiennent que la Cerné d'Hannon a été submergée dans les eaux de l'Atlantique dans quelques-unes des convulsions partielles et successives de la terre.

Toujours d'après les hypothèses de J. Costa, c'est entre le Draa et le Rabat, au nord de l'Oued Dradar et de la lagune d'Azzerga, qu'il faut chercher l'île de Cerné, sur les confins méridionaux de la Mauritanie romaine qui étaient à peu de distance de Salé et de Rabat.

Cerné devait être la capitale des riches populations de ces Libyens ou Atlantes, vaincus en bataille rangée, lorsqu'elle fut envahie par les troupes féminines de la célèbre conquérante Myrrhina, dont Diodore de Sicile fait mention, qui auparavant s'était rendue maîtresse des régions orientales ensuite appelées Maghreb. Mirina rebâtit Cerné qui avait été détruite par ses amazones, imposant son nom à la nouvelle cité. Nous sommes dans la fameuse Atlantide de Platon, qui par sa grande métropole et à l'époque de sa plus grande splendeur embrassait toute l'Afrique septentrionale jusqu'à l'Égypte, y compris l'Espagne et la Grèce (1).

La Cerné d'Hannon est donc autre que l'Herne de la péninsule de Rio de Oro à laquelle nous revenons.

Installée au Rio de Oro, la Compagnie hispano-africaine, au moyen de maçons que l'on fit venir exprès des Canaries, procéda à la construction des établissements de Villa-Cisneros, ainsi nommé en mémoire du célèbre cardinal de l'ordre des Franciscains, dont les pacifiques conquêtes en Afrique ont marqué le but de la politique coloniale propre à l'Espagne et lança en mer un vapeur appelé « Rio-de-Oro » qui devait faire chaque mois le parcours entre la jeune colonie et l'Espagne. Le gouvernement espagnol destina, pour la défense de Villa-Cisneros, 25 hommes de troupes et une goélette de guerre et organisa le gouvernement de la colonie naissante, le confiant à un commissaire royal, chargé du commandement supérieur des forces de terre et de mer, avec juridiction ordinaire en matière civile et criminelle, sous la dépendance hiérarchique des autorités des Canaries. L'édifice qui sert de quartier au détachement militaire et de factorerie à la Compagnie commerciale se compose d'une très vaste cour entourée par un mur d'enceinte, haut

(1) Nous devons faire observer que *Myrrhina* de Diodore de Sicile et l'*Atlantide* de Platon n'ont pas plus de réalité historique l'une que l'autre.

Digitized by Google

d'un peu plus de trois mètres, d'une *maison-factorerie* et d'une caserne fortifiée et défendue par un canon Krupp de huit centimètres.

La péninsule de Rio de Oro est peuplée, comme elle l'était au XIe siècle, quand apparurent les Almoravides, de bandes immenses d'oiseaux de mer, de troupeaux de gazelles et de lièvres. Les pêcheurs des Canaries fréquentent le centre de son très riche banc de pêche, et dans les terres et sables accumulés entre les ondulations de son sol, croissent un grand nombre d'arbres sauvages.

Les guerres suscitées à Rio de Oro par l'introduction de l'islamisme, et plus tard les établissements et les expéditions catalanes, portugaises et des Canaries, ont dévasté la péninsule et les côtes du continent qui lui fait face, en détruisant les tamarins et les gommiers qui couvraient plus ou moins leurs collines. Ces remparts enlevés, les vents de l'intérieur d'une part et les rayons embrasés du soleil tropical de l'autre, brûlèrent et pulvérisèrent les terres de la surface qui, transportées peu à peu dans la mer, laissèrent partout la roche nue et désolée.

Les indigènes des côtes de la baie du Rio de Oro, vivent exclusivement de la pêche dont ils vendent les produits au Ouled-Delim du désert.

La pêche peut constituer pour les Espagnols, quand ils arriveront à se rendre entièrement maîtres de son trafic, un des genres principaux d'exportation au désert. Dans la péninsule de Rio de Oro, il serait utile d'implanter l'industrie de la fabrication du guano artificiel destiné aux Canaries, pour la culture du tabac et de la canne à sucre. On a découvert dernièrement, dans les sables de l'époque tertiaire, la présence du fer, mais la péninsule manque du combustible nécessaire pour le fondre et le travailler.

La péninsule de l'Oro pourrait servir, entre les mains des Espagnols, de point de débarquement et d'embarquement aux produits d'importation et d'exportation du Sahara occidental, quand ils y ouvriront de grands magasins de dépôt et établiront des lignes de vapeurs, correspondant avec l'Europe et principalement avec l'Espagne.

Pour le commerce du bétail, des moutons principalement, ilt est nécessaire de construire des magasins pour le dépôt des fourrages indispensables, qui, dans la péninsule, font absolument défaut pendant l'hiver, et ouvrir des puits pour l'eau qui est aussi très rare ; l'unique puits de Tauarta ne peut suffire. Sans ces précautions, les troupeaux de gros bétail de l'intérieur ne prendront jamais le chemin du Rio de Oro pour se rendre au Sénégal et au Maroc et encore moins en Europe, sinon on verrait se reproduire ce qui est déjà arrivé, il y a peu de temps à la Compagnie marchande Hispano-Africaine ; les animaux achetés par elle et qu'elle avait fait venir par les tribus du désert, sont morts de faim et de soif, avant l'arrivée du vapeur qui devait les embarquer.

On pourrait essayer aussi à Rio de Oro la préparation de la morue sèche ; mais il serait nécessaire d'étudier le système des séchoirs couverts en fer et à murs à claire voie destinés à empêcher la poussière de tomber sur

Digitized by Google

le poisson frais et pour éviter la décomposition, le jour par l'action du soleil et la nuit par celle de la rosée.

Il est facile de conclure que les Compagnies qui voudraient diriger des trafics de quelque importance dans la baie de Rio de Oro et dans ses environs avec le Sahara occidental devront s'appuyer sur des bases solides et disposer de gros capitaux. Ceci s'applique à toute la côte saharienne entre le Maroc et le Sénégal, ces régions se trouvant toutes dans des conditions identiques.

Les objets principaux d'exportation du Sahara occidental sont les moutons, les chèvres, les vaches et quelques chevaux. Ceux d'importation sont les tissus de coton et les percales de diverses couleurs, les mouchoirs ordinaires et ceux de soie, les fusils à piston, surtout ceux à deux coups, les bijoux, ciseaux, miroirs, etc., peu de sucre, du riz et de la farine.

A PROPOS DES GRANDES MANŒUVRES NAVALES

Nous venons de dépenser beaucoup d'argent, avec les grandes manœuvres navales, pour ne rien démontrer du tout. Suivant l'opinion de gens fort compétents en la matière et qui ont assisté aux manœuvres de l'escadre de la Méditerranée, il n'en est ressorti que trois choses, savoir :

1° Les croiseurs et éclaireurs sont en nombre insuffisants ;

2° Le service des guetteurs des sémaphores n'est pas assuré (1). Les communications de nuit entre les sémaphores et les croiseurs et torpilleurs sont des plus difficiles, plusieurs navires ont dû renoncer à les employer;

3° Il est dangereux et inefficace de grouper un trop grand nombre de torpilleurs sur un espace de côte relativement restreint; il est mauvais de les tenir toujours en éveil tous à la fois car il arrive qu'au moment de l'action le personnel est épuisé et n'est plus à même de donner tous ses moyens. Il y a des équipages, et c'est le plus grand nombre, qui dans six fois 24 heures n'ont pas pu prendre 2 heures consécutives de sommeil (2).

On avait oublié que le torpilleur est un factionnaire et qu'il faut au moins trois hommes pour assurer une faction. Or toutes ces choses étaient connues ou devaient être connues d'avance; il était donc bien inutile de dépenser

(1) On y attache du jour au lendemain des hommes congédiés depuis longtemps du service qui ont perdu l'habitude des signaux. D'autre part, ils sont en trop petit nombre pour assurer une surveillance soutenue; ils commençaient à être au courant de leur service au moment où on les a congédiés.

(2) Les seuls qui ont pu résister à ce surmenage sont *les pêcheurs de la Manche*, dont a souvent parlé la *Revue Française*. Maintes fois, aussi bien les capitaines que les marins se sont surpris dormant debout ou tellement exténués qu'ils ne savaient plus exactement ce qu'ils faisaient. Toute une escadrille de torpilleurs est partie une belle nuit dans l'*Ouest* après avoir reçu l'ordre de se porter dans l'*Est* et le commandant du groupe les envoya chercher dans le *Sud*.

Digitized by Google

autant d'argent pour constater des difficultés prévues; il eût été préférable de s'abstenir et de réserver ces ressources, déjà si restreintes de la marine, pour des entreprises plus profitables.

Nos officiers eussent pu être exercés à la recherche de l'ennemi par des manœuvres beaucoup plus utiles, susceptibles de donner beaucoup plus de relief à leur habileté; il eût suffi de les expédier à la recherche des nombreuses et dangereuses épaves flottantes parsemées sur l'océan Atlantique nord. Ces épaves sont parfois des carcasses de gros navires, flottant entre deux eaux, sur lesquelles l'on est exposé à venir se heurter aussi bien le jour que la nuit sans avoir pu les reconnaître assez à temps pour les éviter; en les abordant, un navire peut essuyer des avaries assez graves pour entraîner sa perte totale.

Chaque mois le service hydrographique du département de la marine à Washington publie une carte de renseignements nautiques « Pilot-Chart », sur laquelle sont indiquées les positions des carcasses, épaves, dangers flottants rencontrés durant le mois précédent ainsi que les routes suivies par ces obstacles depuis le jour où ils ont été reconnus pour la première fois. Le « Pilot-Chart » de juillet nous montre entre les parages des Açores et les côtes d'Europe: 1° un navire chaviré aux approches du cap Finistère; 2° la barque « Mary-Frazier », à 180 milles dans le sud-ouest des Açores; 3° le « Patriot-Queen » par 49° de lat. et 25° de long., et le « David-Hunt », qui vient d'être signalé par un transatlantique par le 44° de lat. et le 30° de long. On relève en outre sur cette carte nombre de bouées, de troncs d'arbres, de billes de bois en dérive susceptibles de désemparer un steamer de son hélice et par suite de l'immobiliser sur des points de l'océan situés en dehors des passages habituels des navires. Dans ce cas si les personnes embarquées sur le dit navire en détresse sont très nombreuses elles peuvent être exposées aux horreurs de la famine en mer.

Il nous paraît donc avantageux de renoncer aux grandes manœuvres navales qui ne servent qu'à faire dépenser beaucoup d'argent sans résultats appréciables tout en exposant les marins à perdre la confiance qu'ils doivent avoir dans les moyens d'action et de défense placés entre leurs mains. Que l'on prenne un peu de cet argent pour envoyer des croiseurs rechercher et détruire les écueils flottants que l'instabilité de leur position rend si dangereux, et l'on obtiendra un bien meilleur résultant en offrant aux officiers et aux équipages des croiseurs un exercice intéressant tout en rendant un service signalé aux autres navigateurs par l'assainissement de la mer. Si je ne m'abuse, le véritable emploi de la marine militaire en temps de paix doit consister à assurer la sécurité de la navigation par tous les moyens possibles. L'argent dépensé dans ce but sera toujours bien placé.

LE NOCHER.

Digitized by Google

LES CHEMINS DE FER DES ÉTATS-UNIS

Dans une étude précédemment publiée (1) nous n'avons dit que quelques mots des chemins de fer; mais cette branche de l'activité humaine a eu une telle influence sur la destinée des États-Unis qu'il convient d'insister sur ce sujet.

Le premier chemin de fer ouvert à l'exploitation de l'autre côté de l'Atlantique date de 1831.

Vingt-six ans seulement après cette date, en 1857, le réseau américain comprenait déjà 41,900 kilomètres. Dix ans plus tard (fin 1867), il se montait à 62,842 kilomètres. En 1875, les lignes américaines comptaient l'énorme chiffre de 119,352 kilomètres; de sorte qu'en comparant ce chiffre à celui de 1857, on trouve que les voies ferrées aux États-Unis ont triplé en dix-huit ans seulement!

En 1877, nouveau progrès : 128,000 kilomètres exploités, à la fin de 1880 139,900 kilomètres, à la fin de 1883 : 191,356 kilomètres. Les dernières statistiques publiées, donnent le chiffre de *242,000 kilomètres* environ, à la fin de l'année 1887.

Pour donner une idée plus complète de l'extension du réseau américain, voici la longueur totale des lignes ferrées ouvertes à l'exploitation, dans ce pays, depuis 1872 :

		Kil. de voies ferrées.			
En 1872, il a été ouvert		11.744 kil.	En 1878	—	4.192 kil.
En 1873	—	6.214 —	En 1882 (2)	—	18.508 —
En 1874	—	3.240 —	En 1883	—	10.784 —
En 1875	—	2.498 —	En 1884	—	5.700 —
En 1876	—	3.936 —	En 1885	—	5.772 —
En 1877	—	3.650 —	En 1886	—	14.000 —
			En 1887	—	20.800 —

On voit que l'année 1887 est celle où le plus de voies ferrées ont été construites. En 1888 on a ouvert à l'exploitation, aux États-Unis, à peu près autant de lignes que l'année précédente.

---

(1) *Les Progrès des États-Unis d'Amérique*, *Revue Française*, t. x, page 35 (N° 73, 1er juillet 1889).

Au moment où paraissait cet article, l'Union Américaine s'augmentait de trois nouveaux États. Leur nombre total en est donc ainsi porté à 42, et en conséquence, le nombre des territoires est descendu à 7.

Les trois territoires qui viennent d'être élevés au rang d'États sont : le *Washington*, le *Montana* et le *Sud-Dakota*. Le *Nord-Dakota* avait été élevé provisoirement au rang d'État il y a une année environ; aussi l'avions-nous considéré comme tel dans l'article précité, ce qui explique le nombre 39 que nous avions indiqué pour les États américains. L'élevation du *Nord-Dakota* au rang d'État vient, du reste, d'être rendue définitive, en même temps que celle des trois autres que nous venons de nommer.

Rappelons à ce propos qu'un territoire peut être élevé au rang d'État lorsqu'il compte plus de 60,000 habitants.

Le drapeau américain comptera donc maintenant 42 étoiles au lieu de 38.

(2) Nous n'avons pu nous procurer les chiffres des années 1879, 1880 et 1881.

Digitized by Google

La fièvre des chemins de fer ne tend donc qu'à s'accroître. L'augmentation se manifeste surtout dans la partie occidentale de l'Union américaine.

Pour comparer les progrès des États-Unis avec ceux des autres puissances il suffira de dire qu'en quatre ans, du 31 décembre 1879 au 31 décembre 1883, il a été ouvert aux États-Unis 56,327 kilomètres de voies ferrées; tandis que, pendant le même laps de temps, on n'en a ouvert que 53,841 kilomètres dans le reste du monde!

Les États-Unis ayant plus de 242,000 kilomètres de chemins de fer exploités, ont déjà de beaucoup dépassé l'Europe, qui ne possède que 208,000 kilomètres de voies ferrées (31 décembre 1887).

Le monde entier en ayant 545,000 kilomètres, les États-Unis en ont donc à eux seuls les 44 centièmes.

Qui peut dire où s'arrêtera leur gigantesque évolution? PAUL BARRÉ.

STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER DE L'EUROPE

AU 31 DÉCEMBRE 1887, D'APRÈS LE *Journal officiel* DU 7 FÉVRIER 1889

Allemagne	39.570 (1)
France	34.234 (8)
Grande-Bretagne et Irlande	31.698 (2)
Russie et Finlande	28.518 (3)
Autriche-Hongrie	24.708 (4)
Italie	11.616
Espagne	9.492
Suède et Norvège	8.950 (5)
Belgique	4.702
Pays-Bas et Luxembourg	2.952 (6)
Suisse	2.823
Roumanie	2.351
Danemark	1.969
Portugal	1.829
Turquie, Roumélie et Bulgarie	1.394 (7)
Grèce	605
Serbie	517
Malte	11
Total pour l'Europe entière	207.939 (9)

(1) Dont 24,705 kilomètres pour la Prusse; 5,307 kilomètres pour la Bavière; 2,348 kilomètres pour la Saxe royale; 1,585 kilomètres pour le Wurtemberg; 1,395 kilomètres pour le grand-duché de Bade; 1,337 kilomètres pour l'Alsace-Lorraine, etc.

(2) Angleterre, 22,346 kilomètres; Écosse, 4,954 kilomètres; Irlande, 4,302 kilomètres; Jersey et Man, 96 kilomètres.

(3) Russie, 26,970 kilomètres; Finlande, 1,548 kilomètres.

(4) Autriche, 17,026 kilomètres; Hongrie, 7,203 kilomètres; Bosnie, 479 kilomètres

(5) Suède, 7,388 kilomètres; Norvège, 1,562 kilomètres.

(6) Hollande, 2,522 kilomètres; Luxembourg, 430 kilomètres.

(7) Turquie et Roumélie, 1,170 kilomètres; Bulgarie, 224 kilomètres.

(8) Lignes d'intérêt général, 31,770 kilomètres; d'intérêt local, 2,233 kilomètres; industrielles, 231 kilomètres.

(9) Les États-Unis d'Amérique avaient, au 31 décembre 1887, un réseau se montant à 242,000 kilomètres. (Voir l'article précédent : *Les Chemins de fer des États-Unis*.) Le monde entier possède environ 545,000 kilomètres de voies ferrées.

Digitized by Google

MADAGASCAR INCONNU

LE PAYS DES BARES

La partie sud de Madagascar, de la baie de Saint-Augustin à l'ouest, à Fort Dauphin à l'est, est une région à peu près inconnue. On sait que les habitants en sont inhospitaliers, que leurs mœurs sont barbares, cruelles même. Deux grandes tribus se partagent ce pays, les Sakalaves et les Bares. Toutes deux vivent de rapines, aiment le brigandage et la guerre.

Les Hovas n'ont pu établir que quelques postes sur les points de ce vaste territoire, les moins éloignés de leur capitale. Leurs commerçants ne s'aventurent pas en ces pays ennemis, que l'Européen lui-même a redouté d'explorer. Les missionnaires norvégiens sont ceux qui s'y sont le plus risqués. Ils ont établi des missions dans certaines parties des pays Bare et Sakalave, et l'un d'eux, le rev. Nielsen-Lund, vient d'accomplir heureusement la traversée de l'extrême sud de Madagascar, de Manatanana, à l'ouest.

Une revue anglaise de Tananarive, *The Antananarivo annual*, publie dans sa livraison de décembre dernier, une intéressante relation de ce voyage aventureux, où nous trouvons des renseignements précis sur cette région jusqu'ici inconnue de la grande Ile africaine et sur les mœurs de ses sauvages habitants.

Le pays Bare, sur la côte ouest, est infertile; les pluies y sont extrêmement rares et les cours d'eau, peu nombreux, ont un volume si peu considérable qu'ils ne peuvent pour la plupart porter de canots. Le sol est sablonneux ou pierreux. La population est très clairsemée; en raison des conditions climatériques elle se condense principalement là où il se trouve de l'eau. Elle cultive un peu de riz et élève des bœufs que des *razzias* fréquentes font constamment changer de main. La fin de la chaîne de montagnes, qui divise Madagascar en deux parties, atteint chez les Bares une altitude de 4,000 pieds. Quand on descend le versant est, l'apparence du pays change. Les pluies y étant fréquentes la végétation est exubérante, le sol est très fertile à l'exception de la région du littoral où rien ne vient.

La traversée de ces régions n'a pas été sans périls pour le rev. Nielsen-Lund : une semaine après son départ, il fut arrêté et fait prisonnier par des bandits Bares qui ne le laissèrent partir qu'après l'avoir rançonné. Les vivres ne lui furent pas toujours abondants; en une circonstance sa troupe et lui durent faire leur repas en bananes. Le pays étant très peu peuplé, il dut passer la plupart de ses nuits, pendant six semaines, à la belle étoile. Et il faut que le pays ne soit pas des plus malsains pour qu'à ce régime il n'ait pas eu une seule fois la fièvre.

Il n'a pas rencontré moins de 40 chefs Bares qui prenaient le titre de roi et dont le plus puissant commande à 1000 guerriers et possède 20,000 bœufs. Ces chefs se font constamment la guerre sur les prétextes les plus

Digitized by Google

futiles. L'un d'eux, chez qui il s'arrêta, avait déclaré la guerre à son voisin et neveu parce que ce dernier avait pris le nom de son grand-père auquel il prétendait avoir seul droit. A la guerre, les Bares se montrent cruels, versent le sang comme à plaisir et érigent le vol à la hauteur d'un principe.

Les Bares sont idolâtres. Ils font d'un arbre, d'une pierre, de certains animaux et de certains objets, des divinités qu'ils vénèrent superstitieusement. Cependant ils ont certaines maximes qui ne manquent pas d'élévation, telles, par exemple, celles-ci :

« *Ne cherche pas à te cacher de Dieu, il te voit partout. Le corps appartient à la terre, l'âme au ciel.*

« *Quand le poulet boit, il élève la tête vers Dieu.* »

Bien qu'ils ne se fassent pas faute de piller l'homme blanc, ils professent pour lui un certain respect. « Tous les hommes sont les enfants de Dieu, disent-ils, mais l'homme blanc est son premier né. » Dans certains villages où il n'était jamais venu de blancs, le rev. Nielsen-Lund fut un objet de terreur, puis de curiosité.

Quand ils sont malades, les Bares ont confiance en une sorte d'astrologues qui, après avoir consulté les étoiles, leur prédisent la guérison ou la mort. Ils croient que le sort de chacun peut être connu dès sa naissance. C'est le sorcier qui se charge de renseigner les parents sur la destinée de leurs nouveau-nés. S'il prédit que l'enfant aura un sort malheureux, comme on croit qu'il pourra occasionner la mort de son père ou de sa mère, on s'en débarrasse, soit en l'enterrant vif, soit en le livrant aux flammes d'un brasier ardent ou en le faisant piétiner par les bestiaux. C'est le père qui est chargé de cette abominable exécution.

La condition de la femme, chez ces peuplades, est des plus malheureuses : on la maltraite, on lui confie les besognes les plus pénibles et les plus répugnantes. La femme est considérée comme l'esclave de l'homme, qui la traite en despote brutal.

Les Bares, comme les autres peuplades malgaches, portent le lamba pour tout vêtement mais, chez certaines de leurs tribus de l'intérieur, chez les *Taisaka*, le costume consiste en une sorte de jupon en paille tressée, qui est retenu aux épaules et qui couvre tout le corps des bras aux genoux.

Hommes et femmes portent les cheveux tressés. Ils enroulent ces tresses derrière la tête. Dans un but de coquetterie ils appliquent des couches de terre blanche, de cendre et de suif à leurs cheveux dont on ne peut pour cette raison reconnaître la nuance.

L'élève des bestiaux, qu'ils troquent sur la côte contre les armes, de la poudre et du rhum est l'unique ressources des Bares.

Le révérend voyageur estime que les missionnaires auront fort à faire avant d'inculquer à ces sauvages les principes de la morale la plus élémentaire.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Maroc. *Italiens (R. F. t. X, p. 107).* — L'arrivée du Sultan à Tétouan est retardée. Il est parti brusquement pour le Sud, allant, dit-on, chez les Beni-Zeroual.

Une grande quantité de munitions sont envoyées à Tétouan, où on élève des batteries. On construit des routes dans tout le nord de l'empire. Le vapeur italien *Alessandro* vient d'apporter 700 gros colis à El-Arach pour la *fabrique d'armes*. Est arrivé aussi le major italien chargé de diriger la fabrique. Il y a des pièces assez lourdes qu'on ne pourra transporter par chameaux. Heureusement que la voie d'El-Arach est la plus pratique pour les transports des gros colis vers l'intérieur et que l'on y trouve des voitures plus ou moins primitives attelées avec des bœufs.

On croit que les escadres allemande, italienne et anglaise se rendront à Tétouan, où vont se trouver tous les représentants étrangers. Les légations d'Allemagne et d'Espagne déploient une grande activité,

Congo. — *Stations établies entre le Pool et Bangala.* — L'occupation des bords du Congo se poursuit régulièrement. Il y a cinq ans, les missions et les factoreries ne dépassaient pas le Stanley-Pool, qui semblait devoir être, pour assez longtemps encore, la base extrême des efforts du commerce et de l'évangélisation vers le centre du continent. Mais l'élan étant donné, missionnaires et trafiquants ne tardèrent pas à s'aventurer le long de la route ouverte par les explorateurs; si bien qu'actuellement, du Pool au Bangala, il y a près de *vingt établissements* européens échelonnés le long de la rive du fleuve appartenant à l'État. Les voici par ordre, en partant du Pool :

Léopoldville....	Station de l'État.	
—	Mission américaine.....	(Bellington.)
Kinchassa.....	Factorerie anversoise.....	(Sanford.)
—	— hollandaise.....	(« N. A. H. V. »)
—	Mission anglaise.....	(Grenfell.)
Kimpoko.....	— américaine.....	(Tailor.)
Kwamouth.....	Poste de l'État.....	
Bolobo.....	Mission anglaise.....	(Grenfell.)
Loukoléla.....	—	—
Équateur.....	Factorerie anversoise.....	(Sanford.)
—	Mission américaine.....	(Bellington.)
Loulongo.....	Factorerie hollandaise.....	(« N. A. H. V. »)
Bangala.....	Station de l'État.....	
—	Factorerie anversoise.....	(Sanford.)
Stanley-Falls....	Station de l'État.....	
Kwamouth.....	*Mission belge*.....	(Gueluy.)
Arouhouimi....	Station de l'État.....	
Stanley-Falls...	Factorerie hollandaise.....	(« N. A. H. V. »)

(Courrier du Congo.)

Digitized by Google

Compagnies coloniales allemandes. *Sud-Ouest africain* (R. F., t. IX, p. 501, n° 68, 15 avril 1889). — La Compagnie allemande du Sud-Ouest africain qui, à l'imitation de toutes les autres Compagnies allemandes du même genre qui affichent des ambitions démesurées en risquant des sommes infimes, s'est formée avec un capital social de 200,000 marks, est en pleine déconfiture. Son capital va, par suite de grosses pertes, se trouver réduit à 60,000 marks à la fin de l'année; et, quel que soit son désir de faire grand à peu de frais, elle est obligée de chercher des ressources. Par une délibération en date du 10 juillet, le Comité directeur a reçu pleins pouvoirs pour aliéner les territoires de la Compagnie. Il est entré en négociations avec un entrepreneur domicilié en Angleterre.

Cet incident, selon *les Débats*, prouve une fois de plus que les Compagnies coloniales allemandes ne possèdent pas, pour la plupart, les éléments d'une vie prospère et quelque peu prolongée.

Les Anglais faux monnayeurs. — A Madagascar la grande préoccupation du commerce est la fausse monnaie. Après *le Temps*, *les Débats*, *le Créole* de la Réunion a publié les renseignements suivants à ce sujet.

En 1883, au début de la guerre, les membres de la London Missionary Society — on trouve partout la main des révérends — avaient conseillé, en réminiscence de Pitt, la contrefaçon de monnaies, les seules ayant cours, comme le meilleur moyen de porter préjudice à la France. Après la guerre, ils pensèrent que la continuation de cette pratique ne pouvait qu'être avantageuse à leur œuvre de moralisation et d'évangélisation. Quand on laboure le champ du Seigneur, c'est œuvre pie de ruiner le crédit d'une puissance papiste! Puis, en déconsidérant la pièce de cinq francs, on arriverait à lui substituer la roupie de l'Inde, et l'opération devait donner, au début, d'énormes bénéfices, en raison de la différence du change.

Les coins fabriqués à Birmingham sont devenus un objet d'importation courante. Presque tous les Malgaches riches possèdent un de ces instruments; mais la frappe individuelle au marteau ne donnait que des produits imparfaits et des bénéfices restreints: une compagnie s'est formée à Tananarive et à Londres pour l'exploitation en grand avec outillage perfectionné.

Certains d'échapper à la police malgache, qui n'a pas le droit de pénétrer chez les Européens, les associés se cachent à peine et n'ont qu'à redouter l'intervention du résident général, qui, paraît-il, surveillait depuis longtemps les faux monnayeurs, attendant une occasion favorable de les prendre sur le fait. Au dernier moment, ils ont pris peur et le montage des machines est provisoirement interrompu.

On s'étonnera que les autorités britanniques tolèrent de pareils crimes. Cependant cette indifférence entre complètement dans les principes de ce gouvernement, qui laisse une entière liberté commerciale à ses sujets et n'intervient jamais dans leurs affaires privées. Le faux monnayage est

Digitized by Google

à ses yeux une industrie, peut-être dangereuse, qui a, dans ces temps de concurrence effrénée, le rare mérite de constituer un monopole à l'Angleterre et de donner de larges profits. La Mint Company fabrique des machines au grand jour et personne n'ignore dans quel but.

Où est passée la fausse monnaie frappée jusqu'à ce jour, 200,000 ou 300,000 piastres? Quoiqu'il y en ait beaucoup en circulation dans l'île, Madagascar ne saurait absorber une aussi grande quantité de pièces fausses, et l'on est disposé à croire que des expéditions ont été faites dans nos colonies et les pays de l'Union latine.

Mozambique. — *Ressources minérales.* — La province de Mozambique est extrêmement riche en produits minéraux de toutes sortes. Elle contient des mines d'or, d'argent, de fer magnétique, de charbon et de cuivre. Aucune de ces mines n'a jusqu'ici été exploitée par suite du manque de capitaux et de moyens de communication. La couche carbonifère la plus importante est celle qui s'étend entre les deux rives du Zambèze et la ville de Tête est supposée en être le centre. On trouve également du charbon dans la vallée de Morongosi, rivière tributaire du Reougé, qui se jette dans le Zambèse. En vertu d'une loi du 21 août 1856, les étrangers ont les mêmes droits que les propriétaires portugais pour exploiter les mines et même devenir propriétaires fonciers dans les colonies portugaises.

(Iron et Coal Review.)

Population de l'Egypte. — D'après les recensements officiels, l'Egypte comptait, en 1800, 2,460,000 habitants, 2,536,000 en 1821, 4 millions 476,000 en 1846 et 6,582,000 en 1882. L'accroissement considérable de la population (2 p. 100 par an) a pour cause l'excédent des naissances sur les décès et l'immigration. Il s'est produit beaucoup plus dans la basse Egypte où la richesse attire les travailleurs que dans la haute Egypte. Comme dans la plupart des Etats de l'Europe, le nombre des femmes est un peu plus considérable que celui des hommes (Académie des sciences morales et politiques).

Consulter l'Essai de statistique de l'Egypte pour 1882, par M. Boinet Bey, délégué du Conseil financier.

Haute-Égypte : *Défaite des Derviches à Toski.* — Personne ne s'est mépris sur le prétendu danger que les Derviches conduits par Wadelnjumi, un des anciens lieutenants du Mahdi, auraient fait courir sur le haut Nil aux garnisons anglaises. La coïncidence de cette attaque avec les difficultés diplomatiques au sujet de la conversion de la Dette égyptienne privilégiée a suffi pour expliquer l'importance donnée par la presse anglaise à cette passe d'armes. Ce n'est donc que pour mémoire qu'il convient d'enregistrer ici les péripéties de cette lutte qui vient de se terminer par ce qu'on est convenu d'appeler la bataille ou victoire de Toski, remportée par le général Grenfell sur Wadelnjumi et ses émirs.

Digitized by Google

Voici la série des dépêches anglaises sur cet incident :

Londres 18 juin. — 340 Derviches à cheval venant du désert de Korosko paraissent à 40 milles au nord de Wady Halfa et se replient devant le feu nourri d'une canonnière anglaise.

4 juillet. — Engagement près d'Argin. Les Derviches subissent quelques pertes et ne peuvent s'établir sur la rivière. Le colonel Wodehouse les tient en respect dans les montagnes à l'aide d'une batterie, de trois bataillons nègres et de troupes égytiennes. Les Derviches auraient fait des pertes considérables.

Le passage des Derviches de la rive droite sur la rive gauche avait été rendu très difficile par les feux du fort Padlay. Le fort de l'Ouest et les trois blockaus dits Bourgs-Ouest gênaient considérablement leur marche le long de la rive gauche. Argin, où eut lieu la rencontre, est à une heure de navigation à vapeur en aval d'Halfa, où se trouve le fort nord, position assez forte.

10 juillet. — On signale la présence de Wadelnjumi à quelques milles d'Abou Simbel. Les forces anglaises se concentrent à Assouan (1re cataracte). Les forces des Derviches sont estimées à 8,000 hommes. Une femme faite prisonnière assure que cinq religieuses, les sœurs Teresa, Concetta, Elisabeta, Caterina, Maria, deux prêtres, les pères Paolo et Josefo, sont toujours à Khartoum. Ce sont les prisonniers faits à Khartoum et à El Obeïd (mission de Mgr Comboni) à l'époque du soulèvement du Mahdi.

15 juillet. — Le général Grenfell arrive à Korosko. On signale 1,500 Derviches à Sarras. A Gemai, près de Wady-Halfa, un Cheik allié a capturé deux canons. Quelques jours plus tard 4,000 indigènes venant de Sarras longent la rive occidentale du Nil pour renforcer Wadelnjumi. Le fleuve est surveillé à Bellana par une canonnière qui a dispersé 300 Derviches.

27 juillet. — Des 1,200 hommes que Wadelnjumi traîne avec lui 2,500 seulement seraient en état de combattre. Les Derviches seraient massés à trois milles au nord d'Abou Simbel et à deux milles de la rivière.

Les troupes égyptiennes du général Grenfell forment deux colonnes sous les ordres du colonel Wodehouse et du colonel Kitchener.

31 juillet. — Une rencontre a lieu près d'Anabi. Les Derviches éprouvent des pertes assez sensibles.

3 août. — Combat à Toski. Wadelnjumi est tué ainsi qu'un millier d'hommes des troupes des Derviches. La lutte aurait duré sept heures.

Douze émirs seraient tombés sur le champ de bataille.

Le général Grenfell ne disposait que de 2,000 fantassins et de 500 cavaliers. Le colonel Wodehouse marche sur Abou Simbel.

Cette victoire peut-elle être mise en parallèle avec le désastre de l'armée du général Hicks, armée composée de 7,500 fantassins, 500 cavaliers, 24 pièces de canon, partie jadis de Souakim pour Berber et qui devait chasser le prophète d'El Obeïd ? On se rappelle sa marche de Berber (sur

Digitized by Google

le Nil) vers Khartoum et son anéantissement si complet que pas un homme ne survécut à ce désastre.

On comprendra facilement l'enthousiasme que les Anglais éprouvent de la victoire de Toski qui console leur patriotisme et on doit donc excuser l'importance qu'ils essaient de donner au fait d'armes du général Grenfell. Mais quelques esprits sages estiment qu'il y a de leur part une certaine imprudence à ne pas éviter autant qu'ils le devraient toute cause de conflits avec les indigènes dans des régions si éloignées de leur base d'opérations. On considère généralement que s'ils laissaient les troupes égyptiennes opérer seules pour ramener l'ordre et la sécurité dans ces régions, les comptes seraient bien plus vite réglés entre musulmans et cela d'une façon définitive.

Les Chinois et leur gouvernement. — M. Frandin, consul de France à Fou-tchéou et qui vient d'être nommé premier secrétaire d'ambassade à Pékin a entretenu la Société de géographie commerciale du peuple chinois et de son gouvernement.

L'empire chinois se compose de dix-huit provinces auxquelles en ont été ajoutées récemment deux autres: Formose et le Turkestan chinois. La Mandchourie, pays d'origine de la Maison régnante, est à part. Il y a encore les pays sujets de la Chine, comme la Mongolie et le Tibet.

La race chinoise offre des différences curieuses de coloration, suivant les climats, depuis le blanc crème jusqu'au rouge cuivre; les enfants naissent jaunes. Le Chinois ne paie pas de mine; mais il est très dur à la fatigue. La femme est un objet de luxe pour les riches, une machine à travailler chez les pauvres. On ne peut avoir qu'une seule femme légitime; mais le riche peut avoir plusieurs femmes et l'on traite alors les enfants des secondes femmes comme ceux de la première. Il faut chercher la raison de ces coutumes dans le désir d'accroître la population et dans la religion. Il faut qu'un Chinois assure le culte des ancêtres et, s'il n'a pas d'enfant mâle il en adopte un.

Les Chinois sont divisés en quatre classes: les lettrés, les laboureurs, les commerçants et les soldats. Les lettrés forment la classe dirigeante. Leurs examens roulent sur les ouvrages classiques des philosophes antiques et il s'agit surtout d'avoir la plus forte mémoire. Riches et pauvres peuvent concourir, et des banques sont spécialement établies, à Pékin, pour prêter de l'argent aux jeunes candidats qui manient le pinceau avec élégance et dextérité et sont pauvres. Les laboureurs sont la classe la plus intéressante. Leur vie est toute de souffrance et de misère, avec peu de profits. Le laboureur pousse sa charrue, tandis que sa femme et son âne tirent en avant; il subit le contre-coup de toutes les calamités, inondation, sécheresse, famine. La troisième classe est celle des commerçants. C'est dans le commerce que le Chinois développe toutes ses facultés. Le petit marchand porte suspendu sur ses épaules à un bâton tout son capital qui, parfois, ne vaut pas un franc;

Digitized by Google

mais on peut vivre avec deux sous par jour de riz et de poisson sec. Malheureusement 99 fois sur cent le petit marchand perd au jeu le profit de sa journée. Les grands négociants sont fort habiles. On les voit discuter entre eux en prenant force tasses de thé ; ils comptent sur leurs doigts et s'en vont après avoir brûlé des parfums. Le marché est conclu, bien qu'il n'y ait rien d'écrit, et l'on peut être certain qu'il sera tenu avec une scrupuleuse fidélité. Les Chinois sont excessivement honnêtes ; ils sont aussi superstitieux. Il y a pour eux les jours fastes et les jours néfastes et on ne ferait pas de marché un jour néfaste. La quatrième classe est celle des soldats. Sobre et endurant, le Chinois a les qualités requises pour faire un excellent soldat ; mais l'armée se compose surtout de Mandchous. On ne compte que deux classes de parias, inaptes aux examens : les acteurs et les coiffeurs.

Le gouvernement est une monarchie absolue et l'empereur réunit tous les pouvoirs. Il est le père de tous ses sujets et le propriétaire de toutes les terres. L'empire est un domaine qu'il ne doit jamais ni diminuer, ni agrandir. Le grand conseil compte deux Tartares et deux Chinois et, de plus, deux lettrés qui tiennent le pinceau. Il y a six ministères pour l'intérieur, les finances, les rites et cérémonies, la guerre, les travaux publics, la justice. Le tribunal des censeurs compte de quarante à cinquante membres. Il surveille les ministres et peut même faire des admonestations au sujet des mesures prises par l'empereur lui-même ; mais si un censeur se permet des critiques trop amères, on lui donne d'ordinaire un poste élevé en province, *Tsoung-li-Yamén* est l'office des affaires étrangères ; il comprend de neuf à dix membres. Chaque province a son gouverneur et ce gouverneur ne doit pas être originaire du pays même ; d'ordinaire, plusieurs provinces sont groupées sous les ordres d'un vice-roi à côté duquel est un maréchal tartare qui commande les troupes.

Les Européens ont pleine liberté d'apporter leurs produits en Chine ; malheureusement les Français n'y font que peu d'affaires, parce qu'ils se bornent à apporter leurs articles sans se soucier du goût des Chinois ; les étoffes qu'on propose à ceux-ci ne peuvent pas plus leur convenir que nous ne nous accommoderions pour notre usage de leurs vêtements et de leurs coiffures. Les Américains et les Anglais ont plus d'esprit pratique que nous. Il est à désirer que des relations intimes s'établissent entre la France et la Chine, parce que le peuple chinois a réellement de fortes qualités. M. Dunan

Les chemins de fer en Chine. — Le 13 octobre 1888, Li-Hong-Tchang, vice-roi du Pé-tché-li, inaugurait avec solennité la seule ligne de chemin de fer qui existe en Chine aujourd'hui : elle part de Tien-Tsin, sur le Peï-ho, pour aller à Tong-Kou, près de l'embouchure de ce même fleuve, puis elle tourne au nord-est et aboutit au bassin houiller de Laï-Ping. Cette voie ferrée est la première tentative sérieuse de chemin de fer faite en Chine, car la ligne, détruite presqu'aussitôt qu'établie, de Shanghaï à Wou-Song était sans aucune importance. En outre, l'entreprise actuelle est une œuvre

Digitized by Google

toute chinoise : Li-Hong-Tchang n'a pas voulu en confier l'exécution à quelque syndicat étranger; il a lui-même choisi ses ingénieurs et n'a pris à sa solde que le moins grand nombre possible d'Européens. A ces divers titres, la construction du chemin de fer de Tien-Tsin à Kaï-Ping est donc un fait important: elle est un des épisodes de la longue crise par laquelle la Chine s'ouvre peu à peu à ce que nous appelons le progrès de la civilisation, à ce que les Chinois de la vieille roche nomment la barbarie de l'Occident.

La ligne de Tien-Tsin à Kaï-Ping est un réseau d'environ 139 kilomètres, dont 45 de Tien-Tsin à Tong-Kou et 94 de Tong-Kou à Tong-Chan, près de Kaï-Ping. C'est une voie unique à écart normal; les traverses sont en bois du Japon; les rails en acier. Comme toute la partie sud-est de la province de Pé-tché-li n'est qu'une vaste plaine d'alluvions, il n'y a pas eu de tunnel à percer; mais, d'autre part, les petits cours d'eau étant assez nombreux, plusieurs ponts ont dû être construits : quelques-uns sont remarqnables. En somme, cette voie ferrée a été établie d'une manière très satisfaisante et comme le prix de revient en a été peu élevé, cette œuvre fait honneur aux ingénieurs qui l'ont exécutée.

Ce chemin de fer, dit le *Temps*, n'a pas répondu, cependant, jusqu'ici aux espérances de ceux qui l'ont entrepris; plusieurs obstacles d'abord s'opposent à ce qu'il fonctionne d'une façon régulière. Le chemin de fer est une institution égalitaire et démocratique: les trains doivent partir à la même heure pour tout le monde; les Chinois ont beaucoup de peine à comprendre cette nécessité; un gros mandarin juge qu'il est de sa dignité de faire attendre le menu peuple; il arrive en retard, boit dans la gare même quelques tasses de thé avec ses amis, prend longuement congé de ceux qui l'ont accompagné et monte enfin en wagon; nul ne songe à s'irriter de ses lenteurs: ce sont, en Chine, manières de grand seigneur.

En outre, le rendement a été jusqu'ici très insuffisant. S'il y a des voyageurs, les marchandises sont plus rares.

En raison de ces circonstances, la compagnie qui a construit la ligne de Tien-Tsin, à Kaï-Ping a songé à étendre son réseau. Aussi les promoteurs du chemin de fer cherchent à le prolonger du côté de Pé-King, jusqu'à Tong-Tchéou, qui n'en est distant que de 20 kilomètres environ. Les nombreux marchands et étudiants qui se rendent à la capitale, les thés qui sont envoyés par terre en Russie, enfin et surtout le tribut annuel de riz que les provinces livrent à l'empereur assureraient à cette ligne des bénefices importants. A l'heure actuelle, le tribut du riz arrive par eau; on se fait difficilement une idée de l'encombrement que produisent dans un fleuve ces milliers de jonques rassemblées; elles obstruent parfois complètement le passage, et l'on risque fort de rester des jours entiers sans pouvoir traverser cette forêt compacte de mâts et d'oriflammes. Il y aurait tout avantage à ce que le chargement de ces bateaux fût transporté par un chemin de fer. Une pétition demandant l'autorisation d'établir la ligne de Tien-Tsin à Tong-Tchéou a été soumise au trône à la fin de l'année dernière; le pouvoir était

Digitized by Google

alors entre les mains de l'impératrice-régente, tante de l'empereur actuel; celle-ci se montra favorable au projet et publia même un décret qui en permettait l'exécution : mais ce décret est resté lettre morte; les intrigues du parti vieux-chinois en ont suspendu l'effet.

Un télégramme récent de Sanghaï annonce que le jeune empereur vient de promulguer un édit autorisant la construction du chemin de fer de Tong-Tchéou. Il est donc probable que les travaux ne tarderont pas à être entrepris.

Quelque retard qu'on y mette cependant, il est bien certain que ce chemin de fer sera construit; le coin est engagé qui doit ouvrir graduellement la Chine à nos idées et à nos arts. Déjà Pé-King est relié au reste du monde par le télégraphe; bientôt, nous le souhaitons, il sera possible d'y arriver sans faire de fatigantes journées de charrette ou de cheval. Cette ville ne sera plus alors la capitale isolée et inaccessible qu'elle a été jusqu'ici; elle perdra peu à peu son rôle de citadelle de tous les préjugés surannés que la Chine entretient encore à l'égard des étrangers.

Japon. *Allemands.* — On mande de Tokio à la *Gazette nationale* que, le 11 juin, il a été signé à Berlin, entre l'Allemagne et le Japon, un traité d'une haute importance politique. Jusqu'ici les Allemands, comme les autres étrangers, étaient soumis à la juridiction consulaire; par contre, ils ne pouvaient s'établir que sur certains points du territoire, et ce n'est qu'avec des restrictions particulières qu'ils pouvaient entreprendre des voyages à l'intérieur. A partir du 11 février de l'année prochaine, date de l'entrée en vigueur du traité, tout cela sera changé pour les Allemands : le Japon sera ouvert à ces derniers. Par contre, ils seront soumis à la juridiction japonaise. Afin que l'exercice de la justice offre des garanties suffisantes, les cours de l'instance supérieure d'appel seront composées en majeure partie de non-Japonais. Le traité est conclu pour douze ans. En signant ce traité, l'Allemagne a rompu avec le *modus vivendi* adopté jusqu'ici par toutes les puissances intéressées aux affaires japonaises et d'après lequel elles ne négociaient avec le Japon que solidairement entre elles. L'Allemagne est allée de l'avant en se séparant des autres puissances, et il paraît que le Japon lui en est profondément reconnaissant.

Océanie. — *Nouvelles-Hébrides :* Nouméa, 26 mai. — Le *Calédonien*, de la Compagnie calédonienne des Nouvelles-Hébrides, qui faisait le service de Nouméa à ces îles, se perdit le 28 février dernier, jeté sur les récifs de Santo-Spiritu par un cyclone. Depuis lors, notre colonie n'avait plus de communications avec l'archipel que par quelques goélettes à voile, insuffisantes à tous les points de vue. Le gouvernement local s'est entendu avec l'administration des Messageries maritimes pour que le *Tanaïs*, annexe de celles-ci entre Sydney et Nouméa, poussât, pour une fois du moins et à titre de voyage d'essai, jusqu'aux Hébrides.

Digitized by Google

Le *Tanaïs* a touché en quatre points : Port-Vila, Port-Havannah, Port-Sandwich et le canal de Segond. Partout le sol est d'une fertilité extrême, Partout la verdure plonge jusque dans la mer et escalade le sommet des collines et des montagnes. C'est un fouillis tellement impénétrable de plantes, arbustes et arbres de toutes sortes que la terre ne voit pas le soleil, et les fièvres très fréquentes, sinon très pernicieuses, n'ont pas d'autre cause que les émanations d'un sol constamment saturé d'humidité, et que ni la franche lumière ni la saine chaleur du jour ne viennent jamais purifier.

La colonisation française est assez lente. Elle commence seulement à récolter du café et à exporter du coprah, amande de coco séchée au soleil et qui fournit une huile à la savonnerie. A Port-Vila, un Français, M. Chevillard, a su grouper autour de lui quelques colons de nationalités diverses, et, sous le nom de Franceville, a imaginé de constituer une municipalité. Le maire de Nouméa, M. Sauvan, qui était du voyage, lui a remis, de la part du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, un manuel administratif, un cachet-timbre, un portrait de M. le président de la République et divers livres de pédagogie offerts par la section française de la récente Exposition de Melbourne. Des missionnaires anglais résident à Port-Vila. A Port-Sandwich, au contraire, ce sont des missionnaires français. Au canal de Segond s'était installé un Français, M. Bernier. Il avait, dans les premiers temps, quelque motif de craindre les entreprises des indigènes, mais le croiseur le *Fabert*, navire qui représente la France dans la Commission mixte anglo-française, survint à propos; son commandant sut parler de telle sorte qu'aucun doute ne subsista dans les cervelles indigènes sur la façon dont il saurait agir au besoin. M. Bernier ne fut pas inquiété. Il défriche, il plante en paix ses cafés.

Comme quantité et qualité, la main-d'œuvre laisse beaucoup à désirer. Le Canaque des Hébrides, alors qu'on le met sur place au travail, est paresseux, perfide; il ne se gêne pas pour rejoindre sa tribu en emportant instruments et récoltes. Dépaysé, c'est-à-dire transporté dans une autre île de l'archipel, il rend plus et prend moins. Emmené plus loin encore, aux Fidji, au Queensland, il satisfait généralement son engagiste. Il faudrait aux Hébrides, en fait de travailleurs, des Chinois ou de ces Indiens de Malabar qu'on voit à l'œuvre aux Fidji, où une seule raffinerie en occupe six cents.

L'escale de Segond a été marquée par un incident. L'exploitation de M. Bernier a reçu le nom de Luganville, en l'honneur de M. Lugan, commandant du *Tanaïs*, dont l'habileté professionnelle et la courtoisie avaient été vivement appréciées des passagers.

Les engagements de travailleurs hébridais pour le Queensland et les Fidji se multiplient, tandis qu'ils ont cessé complètement pour la Nouvelle-Calédonie. Or, il est incontestable que, de retour dans leurs tribus, les engagés sont devenus moins rebelles à l'assimilation, et que celle-ci s'opère peu à peu au profit de l'Angleterre.

Digitized by Google

La Compagnie australienne de navigation Burns, Philips et C° vient de consacrer 50,000 livres sterling à l'établissement d'une Société anglaise dite des Nouvelles-Hébrides; ses agents parcourent déjà les îles, achetant des terrains que des géomètres délimitent immédiatement. Une autre Compagnie s'est formée aux Fidji pour l'achat des produits hébridais, spécialement du coprah. Un steamer de cette compagnie, le *Blackburn*, a commencé ses voyages mensuels. Une association de mineurs de Queensland, ayant aussi à sa disposition un steamer, se livre à des reconnaissances géologiques dans toutes les îles et se prépare à accaparer les richesses minières. Le gouvernement anglais, enfin, a installé il y a quelques mois aux Hébrides, un consul, M. Romilly, qui fait des achats de terrain aussi nombreux que possible. Tout récemment, cet agent avait jeté ses vues sur une pointe qui domine Port-Olry, à Spiritu-Santo; les missionnaires français le devancèrent et obtinrent cette position importante en la payant comptant.

On peut différer d'avis sur l'opportunité de la création d'un consulat français parallèle au consulat anglais, sur celle aussi du rétablissement de l'immigration néo-hébridaise en Nouvelle-Calédonie où la main-d'œuvre pénale fait déjà une si redoutable concurrence à la main-d'œuvre libre et libérée; on ne saurait hésiter sur la nécessité d'organiser un service régulier de communications. C'est la première chose à faire. *(Temps.)*

Océanie : *Les Allemands aux îles Marshall* (1). — Le Consul des États-Unis à Jaluit, capitale des îles Marshall écrit que le commerce de l'Archipel est entre les mains d'un Allemand, d'un Américain et d'un natif de la Nouvelle-Zélande. Ces trois personnes étendent leurs opérations aux îles Kingsmill, Carolines, Ellice et Pleasant. Le produit des îles consiste principalement en cuivre. On trouve aussi des coquillages, le corail rouge et moucheté et les éponges en quantités limitées. Les naturels fabriquent de plus de grandes quantités de nattes, chapeaux, éventails avec les fibres de la noix de coco et d'autres arbres du pays. La production annuelle du cuivre est d'environ 3,000,000 de livres dont la plus grande partie est expédiée en Europe. La monnaie courante des îles consistait jusqu'à ce jour en monnaie chilienne et péruvienne, mais en vertu d'un décret récent des autorités allemandes, la monnaie allemande a été déclarée monnaie légale. Depuis le 15 octobre 1885, l'Archipel est sous le protectorat allemand et le 14 avril 1888 l'île Pleasant a été placée sous le même protectorat. Toutes ces îles sont sous la direction d'un commissaire supérieur qui dicte les lois et règlements. Ces derniers sont relatifs aux ports, à la prohibition du commerce d'armes avec les naturels, au commerce des munitions, des spiritueux, et à la levée d'une taxe ou licence pour tout navire de commerce n'appartenant pas à une maison de commerce des îles. Les taxes consistent en une taxe de séjour de £1 pour chaque étranger, chaque négociant doit en

(1) *Revue Française*, t. VIII, p. 251; 15 août 1888 (n° 52).

Digitized by Google

outre payer £ 2 par an comme droit de patente; de plus les maisons de commerce dont le chiffre d'affaire s'élève à £ 25,000 et au-dessus par an doivent payer une patente annuelle de £ 300. Celles dont le chiffre d'affaires est inférieur ne paient que £ 150. Les naturels doivent verser annuellement à la Jaluit Gesellschaft une taxe qui s'élève £ 400 et cela en minerai de cuivre, ce qui équivaut à un poids total de 200,000 lb. Les naturels préféreraient payer en argent, mais ce privilège ne leur a pas été accordé et la Jaluit Gesellschaft encaisse le bénéfice provenant de la fonte du minerai.

Un décret défendant la prise à bail du terrain a été récemment promulgué. Ceci est considéré pour les maisons de commerce non-allemandes comme devant amener la ruine de leurs affaires, d'autant plus que pour faire le commerce du cuivre il est absolument indispensable d'avoir des agents dans toutes les îles où se fait la récolte des noix de coco en échange desquelles on obtient du cuivre; des concessions de territoire ont été constituées par des chefs indigènes.

Exploration de lord Lonsdale aux régions arctiques. — A son retour d'une exploration aux terres polaires du Canada, lord Lonsdale a résumé ainsi son voyage à un reporter de San-Francisco :

J'ai laissé l'Angleterre le 20 février 1888 pour New-York. Mon intention n'était pas d'aller au pôle Nord: je voulais purement et simplement explorer les îles de l'océan Arctique et faire des études sur les animaux et les oiseaux que je trouverais là.

De New-York je me rendis à Winnipeg, ayant été retenu pendant trois semaines par des tempêtes de neige. Le 7 du mois de mars, j'allai à Troy d'où je traversai à Prince-Albert, une distance de 300 milles. Ce voyage dura trois jours.

De là je me rendis au lac Vert où je fus obligé de faire usage des fourrures du pays. J'avais 69 chiens et 18 Indiens avec moi, La température était froide et quelquefois le thermomètre marquait 40° au-dessous de zéro.

Ce voyage nous a demandé beaucoup d'ouvrage et nous tenait humides du matin au soir. Le 7, nous atteignîmes le lac Arthabasca, 175 milles plus loin. Pendant deux jours, un épais brouillard nous enveloppa qui nous empêcha de fermer l'œil et de faire cuire de la nourriture, parce que nous n'avions pas de bois à notre portée.

La pluie et la neige tombaient alternativement pendant les 800 autres milles que nous parcourûmes au milieu de grandes difficultés. Mais nous n'étions jamais plus de quatre jours sans nourriture. Plusieurs Indiens moururent de faim.

Le premier juin, nous arrivâmes au grand Lac des Esclaves et nous trouvâmes la glace solide. Nous atteignîmes ensuite la baie de Souffre. Notre bateau fut pris dans la glace et nous restâmes là 28 jours.

Nos sauvages étaient terriblement fatigués. Finalement nous entrâmes dans une rivière où croissaient de nombreuses plantes aquatiques et où nous

Digitized by Google

vîmes la plus belle chute d'eau du monde. Cette chute a une hauteur de 200 pieds, large d'environ un demi-mille et beaucoup plus belle que le Niagara. C'est dans cette chute que viennent se briser toutes les banquises, ce qui ajoute encore à la beauté du panorama.

Ensuite nous partîmes pour la rivière Pell dans un bateau mis gracieusement à notre disposition par la compagnie de la baie d'Hudson. Dans le mois d'août, nous arrivâmes aux îles Melville sous la latitude 75, le point le plus éloigné qui ait jamais été atteint au nord; nous continuâmes notre course des îles Melville à Kodiah en Alaska. Le froid était si intense au départ de Kodiah que, durant le voyage, tous nos chiens, à l'exception de 28, furent gelés. La plupart des Indiens souffrirent de cette température glaciale.

Pour ajouter à tous ces maux l'expédition dut marcher quinze cents milles dans la neige, qui atteignait en certains endroits une épaisseur de onze pieds; les chiens ne pouvaient traîner que les provisions absolument nécessaires.

Le 10 novembre, nous atteignîmes la mission russe de la rivière Yukon et, après de nombreuses difficultés, l'expédition arriva à Katima, du côté opposé de Kodiah.

Notre bateau ne put se rendre à cet endroit que le 12 mars 1889.

Lord Lonsdale revint ensuite aux États-Unis et en Angleterre par les voies normales.

Fermeture de la mer de Behring par les États-Unis. *Droit de visite* (R. F. t. X, p. 169, n° 75, 1er août 1889). — Il y a quelques semaines, le président Harrison rendit un décret interdisant aux navires étrangers la pêche du phoque dans les eaux américaines. On télégraphiait de Victoria (Colombie anglaise), le 29 juillet, que la goélette *Black-Diamond*, occupée à la pêche de la loutre, avait été saisie, le 11 juillet dans la mer de Behring, par un cutter douanier américain.

On mande de Victoria, le 31 juillet, que, outre le *Black-Diamond*, le cotre américain *Rush* a visité le steamer canadien *Triumph*. Bien qu'il n'ait pas pratiqué de saisie, comme les peaux qui se trouvaient à bord ne provenaient pas de phoques pêchés dans la mer de Behring, on estime que cette seconde affaire pourrait devenir plus grave que celle du *Black-Diamond*, attendu qu'elle implique la revendication, par les États-Unis, du droit de visiter, en dehors des eaux américaines, les navires suspects.

Saint-Pierre et Miquelon. — On écrit de Saint-Pierre aux *Débats* :

La pêche des bancs a été, pendant tout le mois de juin, d'un rendement médiocre avec tendance d'amélioration vers la fin du mois; la petite pêche, dans les eaux de la colonie, n'a donné que des résultats presque nuls. Les avis généraux du bureau canadien des pêcheries constatent que, sauf en de certains parages, assez limités d'étendue, la morue est assez rare cette année sur les lieux de pêche. Comme l'an dernier, le capelan ne s'est presque pas montré dans les eaux de Saint-Pierre et Miquelon. Il résulte des ren-

Digitized by Google

seignements des anciens habitants, corroborés par des documents existant aux archives du gouvernement, que ce fait ne s'était jamais produit deux années de suite depuis cinquante-quatre ans, le dernier cas constaté remontant à la période de 1834-1835.

La goélette *P.-F. n° 31* de Saint-Pierre, revenant du grand banc de Terre-Neuve, a été surprise par la brume et s'est échouée sur la côte de Terre-Neuve, près de la baie de Lane, le 27 mai, à une heure du matin. Eprouvant un mouvement de roulis, qui l'exposait à s'entrouvrir, elle a été abandonnée par l'équipage qui, après avoir erré à l'aventure dans deux doris jusqu'à la pointe du jour, a pu gagner alors sain et sauf le rivage.

D'après l'enquête qui vient d'être faite sur ce naufrage, les habitants du littoral, au nombre d'environ 150, tous armés de haches, ont saccagé la goélette aussitôt qu'ils ont appris que l'équipage s'était réfugié à terre. Le 28 mai, le *Progrès* a ramené à Saint-Pierre les quatorze hommes qui montaient ce bateau.

Mexique. — *Statistique.* — Chargé par le ministère des travaux publics de reviser et de corriger le tableau géographique, statistique et historique du Mexique, le géographe mexicain Antonio Garcia Cubas a mené à bien cette tâche intéressante. En voici quelques importantes données qui montrent les progrès que le pays a réalisés dans toutes les branches de l'administration publique.

La population du Mexique s'est accrue, dans la période de 1880 à 1888, de 1,487,701 habitants, c'est-à-dire 185,962 par an, soit une augmentation de 2 0/0 en terme moyen.

Les revenus de la Fédération, qui ont produit, en 1880, p. 21,936.165, ont atteint, en 1888, le chiffre de p. 32,126,508, soit une augmentation de p. 10,190,343. Dans les États, cette augmentation a été de 4 millions 191,799 piastres, pendant la même période.

La propriété foncière à Mexico etait évaluée, en 1880, à p. 366,055,052. En 1888, elle a été estimée à 473 millions 519,871 piastres.

A la fin de 1880, il y avait 15 lignes de chemin de fer en exploitation, mesurant 1,055 kilomètres. A la fin de l'année 1888, les lignes en exploitation étaient au nombre de 47, avec 8,153 kilomètres.

En 1880, il y avait 16,910 kilomètres de fil télégraphique. En 1888, le réseau télégraphique, y compris les câbles des côtes, embrassait 44,612 kilomètres. Le nombre des dépêches transmises par les lignes du gouvernement fédéral, qui a été de 381,607 en 1880, a atteint, en 1888, le chiffre de 671,441.

Le mouvement de la correspondance a été en 1880 : pour l'intérieur, de 5,788,182 pièces, et pour l'extérieur, de 1,366,608 ; en 1888, ce mouvement a été : pour l'intérieur, de 27,390,288 pièces, et pour l'extérieur, de 1,627,146. Les produits des postes se sont élevés en 1880, à p. 605,652 et en 1888, à p. 805,784.

Depuis l'établissement des hôtels des Monnaies jusqu'à l'année 1888, on a

Digitized by Google

frappé, dans le pays, p. 112 millions 671,000 en or, p. 3,194,111,828 en argent, et p. 5,940,438 en cuivre. Total, p. 3,312,723,266.

Pendant l'année économique 1886-1887, les importations dans la République ont atteint le chiffre de p. 52 millions 252,275, et les exportations celui de p. 49,191,930.

Quant à l'instruction publique, le progrès est notable; le nombre des écoles, qui était en 1880, de 8,535, s'est élevé, en 1888, à 10,726. Le chiffre des élèves a été de 435,935 en 1880, et de 543,977 en 1888.

Enfin, il existe des phares dans les ports de Veracruz, Coatzacoalcos, Alvarado, Frontera, Celestun, Sisal, Jicalanco, Tampico, Campeche et Progreso dans le Golfe; et à Guaymas et Mazatlan, sur le Pacifique.

Guadeloupe. — *Tarif douanier*. — Le conseil général ayant adopté un tarif douanier frappant d'un droit spécial certains articles de provenance étrangère, régis par le décret du 16 novembre 1884 (1), ce tarif douanier, approuvé par décret promulgué au *Journal officiel* du 14 mai 1889, fut vivement attaqué par les journaux libre-échangistes de la métropole, reprochant aux colonies de se dépouiller volontairement de l'autonomie commerciale que la loi de 1886 leur avait conférée.

Le *Progrès*, de la Pointe-à-Pitre, explique à ce sujet les causes du retour de la Guadeloupe au système protecteur. En 1884, on était en pleine crise sucrière, à la veille de la discussion de la loi sur les sucres. M. Félix Faure, sous-secrétaire d'État, demanda alors aux colonies de faire un premier sacrifice en faveur des intérêts métropolitains. Les colonies, si intéressées à la questions des sucres et si anxieuses de la solution à intervenir, ne firent pas de difficulté pour satisfaire la métropole, d'autant plus que les articles que le sous-secrétaire d'État demandait de surtaxer était précisément ceux dont l'importation de l'étranger était nulle aux Antilles. Tant nos sous-secrétaires d'État des colonies sont au courant des affaires coloniales!

Aujourd'hui cette nouvelle concession n'est pas sans but et sans objet. Le conseil général de la Guadeloupe espère qu'en revenant à la protection dans l'intérêt de la métropole celle-ci donnera satisfaction aux revendications de la colonie contre l'énormité des droits dont ses denrées secondaires sont frappées, soumises qu'elles sont au tarif général. C'est en vue de faire cesser cet état de choses que le Conseil général a fait ces concessions, puisqu'on ne peut attirer l'attention de la métropole sur les intérêts coloniaux qu'en la payant d'un prix quelconque! Et encore cela ne suffisait pas toujours, car, en échange des concessions de la Guadeloupe, rien n'a été fait jusqu'ici pour les intérêts de celle-ci.

A une époque où on rêve l'assimilation politique complète des colonies à la mère-patrie, il serait bon de commencer par l'assimilation commerciale, préface naturelle de la précédente, et de donner une vie nouvelle à nos vieilles possessions au lieu de les laisser végéter comme on le fait.

(1) *Revue française*, 15 février 1889, t. IX, p. 251 (n° 64).

Digitized by Google

Les Français au Chili. — Nous extrayons du journal la *Géographie* les lignes suivantes :

Il y a environ 5,000 à 6,000 Français répartis dans tout le Chili, dans les grandes comme dans les petites villes. Le sud est plus généralement occupé par la colonie allemande. Néanmoins déjà à Concepcion et aux alentours on trouve beaucoup de Français, surtout des Basques. A Santiago, le groupe de nos nationaux équivaut à la moitié de ceux qui vivent au Chili. Valparaiso est le port principal du Chili, on y compte 500 Français environ.

Il y a, dans ce port, quelques maisons françaises qui font en gros les articles d'importation et ont beaucoup à lutter contre la concurrence allemande, présentant des articles similaires de moindre valeur. Les fabricants français ont fait parfois des expéditions au Chili de marchandises convenant peu pour le pays, et du résultat mauvais obtenu ils ont conclu que la consignation ne leur convenait pas. C'est un tort. Le fabricant qui se mettra, à Paris, en rapport avec une maison sérieuse, pourra obtenir de bons résultats de ses consignations, à la condition qu'il veuille suivre les conseils qui lui seront donnés sur la nature des marchandises à expédier ; mais il devra, pour *l'honneur national*, réserver ses faveurs à des maisons françaises aptes à le contenter, et ne pas suivre le mauvais exemple de certains *qui s'entêtent à se consigner dans des maisons allemandes.*

Le commerce du détail, en articles de luxe et assortiments de tous genres de qualité bonne, est généralement tenu par les Français — à Santiago surtout, c'est presque une spécialité. En outre, les chapelleries, modistes. tailleuses, corsetières, etc., appartiennent à notre colonie.

La carrosserie, menuiserie, serrurerie, chaussure fabriquée dans le pays, et autres industries de ce genre appartiennent à des Français.

Les tanneries, sauf dans le sud, sont toutes françaises.

En agriculture, une des branches qui a pris la plus grande proportion depuis vingt ans, est la culture de la vigne. Ces vignobles, assez importants, sont des propriétés de Français et dans les bons vignobles appartenant à des Chiliens, il y a des Français chargés de la culture de la vigne et du soin des vins.

Les mines occupent une grande partie des bras ouvriers et sont réparties çà et là, dans les parties centre et nord du pays.

Depuis le 25e degré de latitude sud jusqu'au 19e, cette région, minière aussi, est couverte de salpêtrières qui font l'objet de grandes valeurs comme exportation. — De nombreux chargements rentrent annuellement en France, mais bien peu sont expédiés par des maisons françaises !

Les Français au Chili sont généralement bien vus, leur conduite est honorable et leur moralité reconnue. Chacun se tient à sa place et est respecté, à cause de son amour pour le travail.

A Valparaiso, nous avons comme *Sociétés Françaises* les suivantes :

Société de bienfaisance française. — Deux compagnies de pompiers français. — Cercle français. — Chambre de commerce française. — Loge maçonnique.— Société de secours mutuels.

Digitized by Google

Falkland (îles). — On écrit des îles Falkland que l'élève des moutons y est devenue une branche d'industrie importante. L'espèce ovine y compte environ 500,000 bêtes, qui fournissent toutes une laine excellente, très demandée sur le marché de Londres. L'exportation annuelle de cet article s'élève à 1,100 tonnes. L'archipel n'a qu'un havre digne de ce nom, c'est Port Stanley, très favorablement situé pour le commerce. C'est un port franc, sauf pour le vin, la bière, les spiritueux et le tabac.

L'importation et l'exportation y sont presque exclusivement aux mains de la Compagnie des îles Falkland et de la raison sociale Dean, qui possèdent aussi les agences consulaires. Port Stanley est relié aujourd'hui à Montevideo et à Punta Arenas par un service régulier de paquebots appartenant à la Compagnie allemande « Kosmos. » *(Die Industrie.)*

Bosnie. — D'après les journaux de Bosnie, le ministre des finances, M. Kallay, aurait concédé pour dix années à la maison Morpurgo, de Trieste, qu'on peut considérer comme une sorte d'agence de la maison Rothschild, le droit d'exploiter certaines forêts du pays. Elle serait autorisée à abattre annuellement 75,000 troncs de chêne, moyennant un paiement de 4 florins environ pour chaque fût de 40 à 50 centimètres de diamètre, et de 5 florins et demi au-dessus de cette mesure. On sait que, de Trieste, l'exportation des bois se fait surtout en France et dans le Levant. *(Geographische Nachrichten*, de Bâle.*)*

L'abus des conseils électifs aux colonies. — Depuis quelque temps il n'est pas rare de voir les correspondances d'outre-mer signaler les abus auxquels a donné naissance l'institution prématurée de conseils électifs jouissant de prérogatives plus étendues que celles de leurs similaires de la mère-patrie. C'est ainsi qu'à la Guyane l'administration locale en est venue à demander comme une grâce qu'on débarrasse la colonie de municipalités qui ne rapportent rien et coûtent très cher.

Le conseil général de la Martinique est en état d'insurrection ouverte contre l'administration locale, qu'il met constamment en échec, et contre l'autorité métropolitaine dont il n'accepte ni conseils ni remontrances.

Mayotte et Nossi-Bé, dotées par M. de Mahy de conseils municipaux qu'elles ne peuvent arriver à constituer, ne laissent pas passer un courrier sans adresser la même requête au sous-secrétaire d'État aux colonies. Celui-ci vient enfin de leur donner satisfaction. Un décret du 22 juillet 1889, inséré à l'*Officiel* du 23, supprime les municipalités de ces deux îles qu'il n'a jamais été possible de former régulièrement. Une autre raison, indiquée dans le rapport qui précède le décret, est que les dépenses qu'occasionnaient ces municipalités étaient hors de proportion avec le nombre par trop restreint des colons.

Il n'est pas jusqu'à St-Pierre et Miquelon, que son climat froid semblait mettre à l'abri de l'effervescence des pays tropicaux, dont les habitants sont

Digitized by Google

en proie à des dissensions intestines depuis qu'on s'est avisé d'en faire des électeurs et des législateurs. En 1872 St-Pierre et Miquelon, fut divisé en communes avec des municipalités nommées au suffrage universel. En 1880, on introduisit dans le conseil d'administration de la colonie trois membres élus au suffrage universel. En 1882, on dota la colonie d'une direction de l'intérieur ; en 1885, d'un conseil général et d'un délégué au conseil supérieur des colonies, que l'on veut transformer aujourd'hui en député.

Dans la session du conseil général qui vient de se terminer à St-Pierre, toutes les questions d'affaires ont été écartées pour ne laisser place qu'à des polémiques purement personnelles et à des échanges d'injures. Dans une colonie qui ne vit guère que des subsides de la métropole sous forme de subventions et de primes de pêche ou de navigation les fonctionnaires métropolitains commencent à être traités en intrus et presque en ennemis. « St-Pierre aux St-Pierrois » tel est le mot d'ordre des bruyants élus. Pour calmer les passions et rendre la vie aux affaires locales il est temps de supprimer ou de limiter les pouvoirs de ces assemblées tapageuses et inutiles dont l'épreuve a été faite au grand détriment des colonies les plus diverses.

Nord scandinave. — *Explorations Rabot* : La Société de Géographie de Paris a décerné le prix La Roquette à M. Charles Rabot. Voici comment le rapporteur M. William Hubert a retracé les diverses explorations du Nord scandinave faites par Regnard en 1691, Maupertuis en 1736.... et en dernier lieu par M. Ch. Rabot.

En remontant assez haut dans l'histoire des voyages au Nord scandinave, on rencontre le nom d'un Français, d'un écrivain bien connu dans une autre sphère, du poète comique Regnard, dont le voyage date de 1691. A cet homme d'imagination, il ne faut pas demander des observations bien profondes; les recherches scientifiques ne sont pas son affaire; sa relation renferme pourtant des renseignements qui ont de l'intérêt, et son nom méritera d'être cité chaque fois qu'il sera question de la Laponie. Longeant la côte est de la Suède, Regnard avança jusqu'au fond du golfe de Bothnie à Tornea, puis il pénétra dans l'intérieur jusqu'au grand lac du même nom, sur les frontières de la Norvège.

Le premier voyage scientifique dans cette région, c'est un autre Français, Maupertuis, qui l'entreprit en 1736. On remontait alors en barque les rivières Tornea et Muonio; puis de Kantokeimo (Laponie norvégienne), on se dirigeait droit au nord, par la vallée de l'Alten. Parmi les voyageurs qui suivirent cette route du Muonio, on cite, en 1796, le duc de Chartres, plus tard roi sous le nom de Louis-Philippe, et, en 1799, l'Italien Acerbi.

Le géologue allemand Léopold de Buch fit (1807) le voyage en sens inverse, c'est-à-dire de Magerö, l'île la plus septentrionale de l'Europe, à Tornea, toujours par la route de l'Altenfjord et le Muonio. Sa relation de voyage est un ouvrage classique pour l'étude de ces régions.

Digitized by Google

L'expédition que le gouvernement français envoya en 1838 et 1839 fit faire un grand pas à la connaissance des pays scandinaves. De cette mission, qui comptait dans son sein des hommes de science comme MM. Ch. Martins, Bravais, Lottin, etc., le dernier survivant est, si nous ne nous trompons, M. Xavier Marmier, membre de l'Académie française.

De leur côté, les pays du Nord ne pouvaient demeurer indifférents à des recherches qui les touchaient personnellement; en 1840 paraît la *Gœa Norvegica*, du savant géologue Keilhau « qui révélait pour la première fois les principaux traits de l'orographie et de la géologie du nord de la Norvège. » Une carte de la Norvège était publiée par le professeur Munch, complétée à un assez long intervalle par celle du capitaine Haffner, de l'état-major norvégien.

Enfin, tandis que le même état-major donnait une carte au 1/250,000e du département de Tromsoe, seul document sur cette région, à son tour, l'état-major suédois poursuivait « le levé de la Laponie et des grands massifs montagneux situés dans le voisinage de la frontière ».

C'est à l'étude de cette région que M. Rabot s'est voué depuis une dizaine d'années, et ses recherches nous ont valu d'importantes révélations sur différentes parties du Nord scandinave.

En 1880, après un voyage au cap Nord, le point septentrional extrême de l'Europe, M. Rabot, alpiniste enthousiaste, part à la découverte du Sulitjelma, un des plus hauts sommets de la Scandinavie : dans les deux années suivantes, il explore une partie du massif montagneux de la Norvège : les glaciers du Svartisen sont surtout l'objet de ses études et de ses recherches; il leur reconnaît un aspect tout différent de celui qu'elles ont dans la carte de Munch. Les limites et les contours de ce massif de glaces sont en réalité tout autres. Le voyageur constate l'existence de trois vallées parallèles allant du sud au nord et qui découpent en plusieurs parties distinctes le soi-disant plateau du Svartisen.

Citons un fait important pour l'orographie de la presqu'île scandinave, et que M. Rabot a rapporté de cet examen, ainsi que de l'étude, en 1885, du massif du Store Bogefjeld (au sud du Svartisen, également sur les frontières de la Suède). Des deux chaînes distinctes entre lesquelles se divise la région montagneuse qui couvre toute la Norvège, la chaîne côtière n'est pas, comme on le croît généralement, la plus élevée. C'est, au contraire, la chaîne intérieure qui compte les plus hauts sommets; les reliefs y vont en s'abaissant jusqu'à la côte. S'avançant ensuite plus au nord, jusque sur les côtes de l'océan Glacial, M. Rabot remonta la rivière Pasvig jusqu'au lac Enara, qui sépare la Norvège des possessions russes. Il leva à la boussole le cours de cette rivière et corrigea les notions inexactes touchant l'orographie du pays.

Au nord de la mer Blanche, existe une contrée bien peu connue : c'est la presqu'île de Kola, qui fait partie de la Laponie russe. M. Rabot l'explora en 1884 et 1885. C'est par la côte septentrionale de cette presqu'île, qui est

Digitized by Google

toujours libre de glaces jusqu'au cap Sacré, que les hardis Wikings de Scandinavie pénétrèrent jadis dans le nord de la Russie; par cette voie également que, dans la suite, les premiers navires anglais et hollandais arrivèrent jusqu'à Arkhangel. Au commencement du siécle, la presqu'île dont nous parlons était encore indivise entre la Suède et la Norvège; le traité de 1825 a fixé la délimitation actuelle.

Mais les cartes qu'on avait de cette région (cartes dressées par des administrations locales, d'après les renseignements des indigènes) manquaient d'exactitude, ainsi qu'il est résulté des observations de M. Rabot, qui, en 1884, remonta la vallée de la Touloma jusqu'au lac Notosero, en faisant un levé à la boussole. « Dans cette région réputée plate, il reconnut, dit le rapport, plusieurs groupes de montagnes de 600 à 1,000 mètres. En 1885, il traversa la presqu'île de Kola à Kandalaks et revint par le lac Imandra, sur la Touloma, à travers une région totalement inconnue, la boussole à la main. Il a modifié sensiblement les formes du lac Imandra par la découverte de deux grands golfes sur la rive occidentale, et il a reconnu trois grandes zones de montagnes qui donnent à cette contrée un aspect fort différent de celui qui est généralement admis. »

Messageries maritimes et services postaux. — La nouvelle convention entre l'Etat et les Messageries maritimes (1), entrée en vigueur le 22 juillet 1888, ressort aujourd'hui son plein et entier effet. Le rapport de la compagnie, pour l'année 1888, donne à ce sujet des détails intéressants pour tous ceux qui suivent le développement de notre marine marchande et par suite de nos relations extérieures.

Actuellement trois paquebots neufs à marche rapide: *Portugal*, *Plata* et *Brésil* (ce dernier effectue son premier voyage) desservent la ligne de l'Amérique du Sud, donnant une vitesse moyenne de près de 15 nœuds à l'heure, et capables de lutter avec les meilleurs paquebots des nombreuses lignes qui font le service entre l'Europe et la Plata. C'est ainsi que le *Portugal* vient d'effectuer en 18 jours la traversée de Montevideo à Bordeaux, escales comprises.

La ligne de la côte orientale d'Afrique dont le tracé, longuement discuté à la Réunion a pu être officiellement réglé est en pleine activité. Les paquebots visitent périodiquement Obock, mais continueront à se ravitailler en charbon à Aden, comme le font d'ailleurs les bâtiments de guerre, jusqu'à ce que l'Etat ait entrepris à Obock les travaux nécessaires pour rendre possible en tout temps l'embarquement rapide du combustible. L'escale de Majunga, dont le résident général de France à Madagascar réclamait l'introduction dans l'itinéraire a été définitivement laissée en dehors de la route, moyennant la création d'une ligne annexe pour l'usage et avec le concours financier du service du Protectorat. Cette ligne se raccorde à Nossi-Bé depuis son inauguration (4 juin 1889) avec le service postal de la côte orientale d'Afrique.

Un dépôt de charbon a été installé au port de la Pointe-des-Galets (Réunion) où malgré l'état incomplet des travaux les paquebots touchent depuis le 1er octobre 1888.

Ont également commencé à fonctionner les services d'Aden à Karrachee et Bombay, de la Réunion à Maurice et à Mahé (Seychelles). Mahé est muni d'un dépôt de charbon.

(1) *Revue Française*, t. VI, p. 111, août 1887 (n° 32).

Digitized by Google

Les vitesses moyennes ont partout augmenté depuis la mise en vigueur de la convention de 1886 et ont satisfait, et au delà, les exigences du cahier des charges: 13 nœuds 35 par heure sur la ligne d'Australie; 13 nœuds 27 de Marseille à Yokohama; 11 nœuds 60 sur les lignes d'embranchement; 12 nœuds 22 et 12 nœuds 67 sur la ligne nouvelle de la côte orientale d'Afrique et l'annexe des Seychelles, constituent des résultats supérieurs à ceux que l'Etat était en droit d'attendre.

Congrès national de Géographie en 1890. — La Société de géographie de Tours ayant renoncé au projet qu'elle avait officiellement annoncé à Bourg de recevoir en 1890 les autres Sociétés françaises de géographie, la *Société languedocienne* de géographie de Montpellier présidée par M. A. Duponchel, a décidé de réunir en cette dernière ville le Congrès de 1890. qui coïncidera avec la célébration du 6e centenaire de la fondation de l'Université de Montpellier.

BIBLIOGRAPHIE

A l'époque des vacances et des voyages, le livre de M. V. Tissot, la **Suisse inconnue**, est vraiment de circonstance. L'auteur de si intéressants livres de voyage a pensé qu'un pays comme la Suisse, si connu qu'il fût, recélait encore des curiosités que ne soupçonnaient pas nombre de touristes. C'est dans le but de mettre à jour ces régions rarement explorées qu'il a parcouru les hautes vallées des Grisons, du Valais, du pays de Gruyère, etc., dont il fait d'intéressantes descriptions et d'où il a rapporté des anecdotes et des légendes pleines de saveur.

La maison Dentu qui édite le livre de M. Tissot a augmenté d'un volume fort apprécié sa collection d'ouvrages de voyage.

Les Contes chinois, publiés par le général Tcheng Tong ki (Calmann Lévy, éditeur), forment une étude assez originale sur les fils du Céleste Empire. Leur auteur qui est le plus Parisien de tous les Chinois, après avoir fait connaître la société chinoise, a entrepris de faire une étude populaire. La naïveté enfantine et fleurie de certaines scènes de la vie du peuple en apprend plus que bien des récits de voyage sur le caractère des Chinois, et à ce titre l'ouvrage sera bien accueilli en France.

Géographie économique de l'Europe, par M. Dubois (Masson éditeur.)

Nous avons déjà signalé dans une précédente livraison la géographie économique de la France, du même auteur. oursuivant l'exécution de son programme, M. Marcel Dubois présente aujourd'hui l'Europe envisagée au même point de vue, c'est-à-dire sous le rapport qui unit l'homme avec la terre. Grâce à ce travail fort complet, il est possible de saisir au début, et de suivre, par exemple, l'essor extraordinaire du commerce en Allemagne, ainsi que l'habileté déployée par les Anglais dans l'organisation de leur empire colonial. Il y a là des exemples bons à suivre.

Chaque pays d'Europe est passé en revue au point de vue de ses voies de communication, de ses routes internationales et des grands marchés qui s'y forment naturellement. Les rapports de peuple à peuple sont indiqués avec un exposé des causes d'augmentation ou de diminution de trafic.

Les derniers États des Balkans ont leur place marquée dans le livre de M. Dubois: Montenegro, Serbie, Bulgarie ont leurs industries spéciales souvent fort développées

Digitized by Google

Telle est notamment dans ce dernier pays la culture des roses. Dans la seule vallée de Kazanlik on récolte annuellement 1,650 kilog. d'essence de roses; or il faut 3,200 kilog. de roses pour produire un kilog. d'essence.

L'Europe en Armes, que publie la librairie Savine, 12, rue des Pyramides, est la première œuvre de politique militaire parue en France. A ce titre elle aura un grand retentissement, la politique et l'armée n'étant pas habituellement réunies.

Mais la vraie cause du puissant intérêt qui s'attache à ce volume, ce sont les documents secrets dans lesquels l'auteur, M. Théodore Cahu (Théo Critt) a pu puiser les précieux renseignements qu'il donne. C'est le rôle nettement indiqué des différentes armées de l'Europe avec leurs faiblesses cachées, leurs causes probables de victoire ou de défaite, leur composition exacte, leur plan de campagne, la physionomie et la valeur des chefs de parti et des généraux.

L'Europe en Armes, par ses indiscrétions, va produire une réelle émotion à l'étranger. Dans certains pays, il sera violemment discuté. En France, il passionnera tout à la fois le monde militaire et le monde politique, car l'auteur, un officier, écrivain très connu, n'a pas craint de dire nettement ce qu'il sait et ce qu'il pense.

L'Avenir du Tonkin. — *Exposition de 1889.* — Revue illustrée: Pour consacrer le succès de l'Exposition coloniale à l'Esplanade des Invalides, MM. Brau de Saint Pol Lias, Th. Chesnay et F. de Boisadam viennent de commencer la publication d'un magnifique album illustré: « *L'Avenir du Tonkin* » édition parisienne.

Les trois premiers numéros parus montrent que les directeurs n'ont rien négligé pour faire de cette Revue un travail unique en son genre. Les moindres détails de l'Exposition du Tonkin y sont représentés dans des gravures d'une extrême finesse et d'un goût achevé. En même temps, la vie au Tonkin y prend une place considérable. C'est une œuvre de vulgarisation et des travaux de ce genre sont de nature à faire revenir les esprits sur bien des préventions injustes à l'égard d'un pays qui eût donné déjà des avantages très appréciables si on avait su l'administrer sagement. (Abonnement en France, 30 francs. Le n°, 1 fr. 50. M. Chesnay directeur, 93, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.)

Missions en Chine et au Congo : Revue illustrée mensuelle. Nous devons signaler l'apparition d'une nouvelle Revue belge dans le genre de celle des " *Missions catholiques* " publiée à Lyon. La Congrégation du Cœur-Immaculé de Marie, établie à Schent-lez-Bruxelles, indépendamment de quatre vicariats apostoliques en Mongolie, vient d'être chargée par le Saint-Siège, à la demande du roi des Belges, d'évangéliser le *Congo indépendant.* Ce sont ces Missions de Chine et du Congo dont on pourra désormais suivre le développement, grâce à la publication que ces missionnaires ont organisée à Bruxelles, 35 rue des Ursulines, chez l'éditeur Polleunis. L'abonnement est de 2 fr. 50, plus le port pour la France. On trouvera dans les lettres des missionnaires de précieux documents pour l'étude de la Mongolie et de l'État du Congo. Voici une nouvelle source de renseignements à laquelle iront puiser tout ceux qui veulent se donner la peine d'étudier de près les questions. Les gravures qui ornent le texte donnent à cette Revue un attrait tout spécial.

Le Propriétaire-Gérant,

ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 16746-8-9.

Digitized by Google

LES PEINTRES ÉTRANGERS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Ce n'est pas une tâche aisée que de donner en quelques pages d'écriture l'impression de l'incomparable réunion de toiles groupées au Champ de Mars dans le palais des Beaux-Arts. Non pas que leur nombre excède beaucoup celui des envois faits annuellement au Salon, mais, si l'on considère que la plupart d'entre elles ont une réelle valeur pour avoir obtenu une place dans cette sélection, il y a lieu d'être ému en présence d'un pareil déploiement de talents.

Théophile Gautier a trouvé la matière de deux volumes dans ses études sur les Beaux-Arts à l'Exposition universelle de 1855; venu trop tard au monde pour assister à ce premier rendez-vous des artistes contemporains, je crois pourtant pouvoir affirmer qu'il était infiniment moins important que celui auquel nous sommes conviés en ce moment.

Quel est le pays vainqueur en ce gigantesque tournoi? — Les critiques les plus autorisés hésitent à se prononcer, et la question est délicate, surtout si, comme nous le faisons ici, on laisse la France à l'écart.. D'ailleurs, pourquoi ne pas admirer sans arrière-pensée de comparaison les belles œuvres de toutes les écoles?

En pénétrant dans les salles du rez-de-chaussée, voisines du Dôme central du Palais des Beaux-Arts, on demeure stupéfait en présence de l'infériorité des races latines. L'Espagne a perdu toute originalité et quant à l'Italie, elle ne fait que s'enfoncer davantage dans le néant constaté par l'éminent historien de l'Exposition de 1855.

« Un beau jour on ne sait pourquoi les ateliers d'une ville autrefois célèbre par ses maîtres se dépeuplent puis se ferment. Sans raisons apparentes la pourpre de la vie abandonne ses veines généreuses, et de jolies peintures d'où l'inspiration est absente constatent seules qu'un petit nombre d'adeptes conservent des traditions tombées en désuétude... Aujourd'hui, l'Italie épuisée de merveilles, se repose, son atelier si actif jadis n'est plus qu'un musée; elle ne figure que pour mémoire à l'Exposition universelle, de ses magnifiques écoles florentines, romaines, vénitiennes, il ne reste que des chefs-d'œuvre; elle n'ont plus d'élèves, à peine quelques copistes s'efforcent de perpétuer des images qui s'effacent. »

Digitized by Google

Une seule œuvre se détache hors de pair avec des qualités d'originalité puissante; encore n'en avons-nous, pour ainsi dire, que l'échantillon. Ce sont les grandes compositions de M. Maccari pour la décoration du Sénat de Rome; ces admirables évocations historiques ne sont représentées que par des cartons, c'est-à-dire des dessins au fusain beaucoup plus petits que les fresques dont ils sont le premier jet. Ainsi diminuées et dénuées de couleur, ces scènes grandioses n'en produisent pas moins un effet saisissant. Seul, un peintre éminent doublé d'un patriote, sincère admirateur des gloires nationales, pouvait écrire ce commentaire magistrale de Salluste, de Tite-Live et de Cicéron. *Régulus s'embarquant pour Carthage après avoir dissuadé les Romains d'accepter les conditions dont il était porteur*, fait revivre à nos yeux toute la civilisation romaine du temps des guerres puniques, l'ordonnance très luxueuse de l'ensemble ne nuit pas à l'exécution du détail; nous retrouvons les mêmes mérites dans *Catilina devant le Sénat* et dans *Caton prononçant son «Delenda est Carthago»*, c'est du moins le titre que je crois pouvoir donner à cette composition, M. Maccari par un déplorable oubli ne figurant pas au catalogue. Les têtes infiniment nombreuses dans ces trois maîtresses pages sont dessinées avec une conscience rare. Celle de Catilina affaissé, anéanti sur son banc, tandis que chaque parole de Cicéron élargit le vide qui se fait autour de lui, laisse dans la mémoire une empreinte inoubliable.

Près de ces cartons fouillés et dessinés comme des Alma-Tadema, solides comme des J. P. Laurens, les piètres agrandissements de Léopold Robert signés par M. Corelli font piteuse figure, ainsi que *l'Union Latine* de M. Innocenti, qui réunit dans une étreinte fraternelle des soldats français et italiens.

Mais voici une autre toile historique: *Alexandre à Persépolis:* de ce fouillis de convives avinés et de femmes demi nues il ne se dégage pas autre chose que l'impression d'une imitation flagrante de *L'orgie romaine* de Couture, et du mal que M. Simoni a dû se donner pour peindre la flamme des torches qu'il a mises dans les mains de ses courtisanes.

Du moins la grande scène de M. Arménise a le mérite de la couleur locale et du plein air. A défaut d'autre indication que ce simple mot *Sagra* dans le catalogue, je suppose qu'il nous montre une sorte de « Pardon » italien: des paysans apportent à la madone des dons en

Digitized by Google

nature, tandis que des gens riches amoncellent à ses pieds des parures et des objets d'orfèvrerie.

Pourquoi le catalogue (je n'en parlerai plus) ne mentionne-t-il pas le nom de M. Muzzioli qui a peint très adroitement une bacchante en chair et en os dansant sur un monument antique; le grain de la mosaïque et la transparence de marbre sont d'une facture étonnante.

Trop jolies, comme toujours, les petites scènes de genre de M. Cesare Detti: *Un mariage époque Henri III, Trois bons amis, Temps heureux*.

Il y a une note très juste de temps gris dans la procession le long d'une église en l'honneur de *La Madona dell' Impruneta* de M. Faldi, et un effet très réussi de concentration lumineuse dans *Maman s'amuse* de M. Ernesto Serra.

L'Église byzantine de M. Sartorio brille surtout par la recherche de l'originalité; mais M. Tivoli rompt plus heureusement en visière avec la tradition, son dessin laisse pourtant par trop à désirer dans *Les Bords de la Seine*.

Enfin nous trouvons la note impressionniste dans toute sa saveur chez M. Boldini. Bien parisiens, fort intéressants, en dépit d'un excessif parti pris de raideur, ses quatre portraits de femmes, au pastel, effrayent un peu le public mais ils attirent et retiennent les connaisseurs.

La grande salle de la peinture espagnole est un véritable musée d'horreurs: exécutions capitales, cercueils ouverts, salles d'hôpital s'y étalent en d'immenses toiles qui font frissonner les visiteurs pacifiques.

M. Casado del Alisal mort tout récemment, ainsi qu'en témoigne la couronne d'immortelles voilée de crêpe attachée à son cadre, a droit à une bonne place en ce sinistre concours pour ses têtes coupées, livides et sanglantes étalées dans je ne sais quel sombre séjour.

L'exécution des Torrijos et de leurs compagnons à Malaga, en 1831, est plus terrifiante encore; ce douloureux épisode des guerres civiles d'Espagne est retracé par M. Antonio Gisbert d'une façon dramatique au suprême degré: quatre cadavres plus grands que nature gisent au premier plan, une douzaine de conspirateurs dont les costumes attestent les conditions sociales les plus diverses attendent le supplice, debout, en ligne, attachés les uns aux autres et doublant ce lien d'une suprême étreinte; deux capucins sont occupés à leur bander les yeux tandis qu'un troisième lit les prières des agonisants; en arrière un détachement

Digitized by Google

de soldats attend l'arme au pied le signal de la fusillade. Certes, l'effet est laborieusement recherché dans cette toile de dimensions évidemment excessives mais on ne peut en disconvenir, il est obtenu dans une certaine mesure.

Quant à la *Salle d'hôpital* de M. Luis Ximenez, elle donne une impression assez juste de l'intérieur de nos grands établissements hospitaliers parisiens, mais elle se rapproche du panorama par ses dimensions, et surtout elle gagnerait à être traitée tout entière, comme le médecin et la malade qu'il ausculte.

En revanche, on ne saurait reprocher à M. Pradilla de lâcher son dessin, il le serre à ce point que les têtes de ses personnages situées à vingt-cinq pas en arrière viennent lutter de netteté avec celles du premier plan : au demeurant, *la Reddition de Grenade* est une œuvre intéressante et consciencieuse : les riches costumes aux couleurs chatoyantes sont d'une louable exactitude.

Fantaisiste et fantastique, au contraire, *le Cauchemar* de M. Faléro, étirées en des attitudes étranges, des femmes fluettes et des monstres innomables. Ce n'est pas un tableau pour chambre à coucher, comme *les Étoiles filantes* du même auteur et la gracieuse composition intitulée par M. Luna *Hymen, O Hyménée!* qui nous montre une cérémonie nuptiale chez les Romains.

De moindres proportions, mais non pas de moindre mérite, la jolie nature morte dans laquelle M. Sébastian Gessa, de Chillena, nous présente *les Rosiers de son pays*, ainsi que *la Réunion des minets*, qui font de M. Antonio Seigner le rival de M. Lambert, sont beaucoup regardés. M. Madrazzo n'a pas envoyé moins de huit toiles : la plupart sont des portraits auxquels on ne saurait refuser une certaine élégance : mais certaines études espagnoles exposées aux précédents salons permettaient d'attendre de M. Madrazzo autre chose que cette galerie de jolies femmes. Quant aux petites femmes de M. Melida, toujours jolies à croquer, comme elles paraîtraient plus séduisantes encore si elles étaient moins proprettes et plus vivantes!

Un autre lauréat de nos dernières expositions, M. Aranda, s'inspire de Meissonier sans l'imiter servilement : ses *Joueurs d'échecs*, assis devant une table Louis XVI près d'une fenêtre, sont de la bonne et amusante peinture de genre. Il y a aussi de grandes qualités dans *les Politiciens* et *la Rêverie*. Nous voilà au moins en présence d'un louable

Digitized by Google

effort pour sortir de la banalité dans laquelle pataugent ses compatriotes. M. Aranda ne craint pas d'aborder crânement la difficulté du plein air.

Enfin M. Rico est franchement moderne, au point de dépasser la mesure. Ses études de plein air, à lui, sont claires et lumineuses quoique papillotantes, *Paris vu du Trocadéro*, *Trois vues de Venise*, mais surtout *Deux petits paysages* tout à fait bien, attirent et retiennent le regard.

Nous en aurons fini avec les peuples méridionaux quand nous aurons parcouru l'exposition hellénique : ce ne sera pas bien long. Parmi les seize artistes qui y ont pris part, un seul a réellement du talent, c'est M. Théodore Ralli. A un dessin d'une remarquable sûreté il joint une habileté de composition et une conscience ethnographique et archéologique des plus louables, surtout quand il nous fait assister à des scènes religieuses dans un couvent du Mont-Athos, quand il nous fait vivre dans l'intimité de ces moines orientaux à la longue barbe, à la physionomie sereine. *Le Réfectoire* est un chef-d'œuvre dans ce genre avec *l'Iconographe : une Vision* rappelle le premier acte de *la Favorite*, pourtant si le jeune religieux qui est sur le point de se laisser séduire par une apparition profane regardait bien sa tentatrice, il s'apercevrait qu'elle est terriblement plâtrée et que son académie laisse à désirer. Il y a une pointe d'esprit fort amusante dans *l'Eunuque* occupant ses interminables loisirs à enfiler des perles.

Le Portugal n'est guère représenté lui aussi que par un seul artiste; encore par ses études et par son genre celui-ci a-t-il conquis ses droits à la naturalisation parisienne. M. José-Julio de Souza-Pinto, né à l'île de Terceira, élève de Cabanel, est lauréat de notre École des Beaux-Arts; dans *la Culotte déchirée*, il nous montre une vieille bonne femme réparant l'accident causé par l'étourderie de son gamin : celui-ci, les oreilles fraîchement frottées, est tourné boudeur contre le mur. *Transi jusqu'aux os* forme pendant : cette fois la culotte a reçu une averse. Très moderne, d'un dessin correct, d'une couleur agréable, ces petites toiles sentent non pas le commerce, mais l'amour du genre enté sur des études sérieuses.

***

Par quel pays commencer notre promenade à travers les salles de peinture des autres peuples que nous rangerons, si vous le voulez

Digitized by Google

bien, sous l'étiquette commune, de peuples du Nord? Dans notre embarras, allons droit aux plus éloignés, aux Américains; si l'appréciation exacte de la valeur artistique de chaque nation était possible, et si toute idée de classement n'était aussi délicate que vaine, on serait tenté de donner le premier rang aux peintres des quarante-deux États (je crois inutile de rappeler dans une publication spéciale, comme la *Revue Française,* que le drapeau américain a vu le nombre de ses étoiles porté de 39 à 42 par une décision récente du gouvernement).

« Ces gens là sont plus forts que nous! Ils possèdent à un degré supérieur le sentiment religieux de la campagne, sans copier servilement la nature, ils la font aimer. C'est nous qui les copions! » Ainsi s'exprimait l'autre jour avec une impartialité et une sincérité incontestables au milieu de l'une des salles américaines, un de nos meilleurs et plus sympathiques artistes français, Marius Perret, l'éminent orientaliste dont les toiles lumineuses étudiées sur nature dans le Sud-Oranais font sensation à l'Exposition algérienne de l'Esplanade des Invalides.

Le fait est que parmi ces trois cent trente-six toiles on est embarrassé pour faire un choix, parce que toutes sont intéressantes et dans le nombre il est de pures merveilles.

Quoique né à New-York, M. William Allen est élève de notre école, mais il a su appliquer les leçons de M. M. Bouguereau et J. Lefebvre tout en prenant à M. Claude Monnet son secret pour porter vibrants encore sur la toile les effets de lumière. Secret mystérieux, car M. Claude Monnet lui-même l'oublie souvent, et je donnerais tout son œuvre en dépit de la mode pour *Le soir sur le bord du lac,* avec son joli fond ensoleillé.

Plus audacieux, M. Benson, originaire de l'État de Massachusetts, mais élève lui aussi de nos professeurs Boulanger et J. Lefebvre, s'est mesuré avec le vert intense dans son œuvre intitulée *En été,* et il s'est tiré à son honneur de cette lutte.

M. Blum, de Cincinnati, qui, lui, a fréquenté l'atelier de M. Gérome, a entouré ses *Dentellières vénitiennes* de la lumière douce, chère aux peintres suédois.

M. F.-A. Bridgman est une trop vieille connaissance des précédents Salons pour que nous passions indifférents devant ses six tableaux, mais en toute franchise ses scènes de Blidah (*Fête nègre* et *Fête du*

Digitized by Google

Prophète et les *Terrasses d'Alger)*, sont d'un orientalisme un peu conventionnel. Si elles étaient tracées avec la conscience que nous rencontrons dans le portrait de Mme B..., il aurait droit à tous nos éloges.

Plus nombreux encore, le bagage artistique de M. William Chase est infiniment plus attrayant. *La Paix*, symbolisée tout simplement par deux grosses pièces d'artillerie gisant au milieu de l'herbe épaisse et drue qui envahit leur culasse, grimpe sur leur tourillon et... ferme leur bouche; *Un aperçu de Long-Island*, paysage industriel fort curieux, *la Baie de Gowanus*, *Un parc de ville*, *Le Portrait de Mrs. C...*

Le cadre de laiton qui entoure *la Femme Jaune* de M. Dewing la fait adroitement valoir, mais les yeux attirés par ce coup de pistolet restent pour admirer un dessin précis et correct. *Au soir*, de M. Dow, est en revanche, d'une facture bien lâchée, mais comme l'impression du soleil disparaissant derrière une côte est rendu avec justesse! Le catalogue nous apprend que M. Dow et M. Dewing sont, eux aussi, élèves de M. J. Lefebvre; voilà un professeur bien populaire chez les Yankees.

Les femmes elles-mêmes suivent le mouvement. Mme Jane Gardner, l'auteur de *Trop impudent* et de *la Fille du fermier*, n'est-elle pas aussi de ses élèves? Mais le procédé de M. Bouguereau domine chez elle avec une intensité qui va jusqu'à l'obsession.

C'est à l'atelier de Bonnat que M. Walter Gay a fait ses études artistiques, pourtant il a su marquer d'une empreinte personnelle ses jolies scènes, telles que *le Bénédicite*, *les Tisseuses*, *la Charité*, *les Fileuses*, dans lesquelles le jour se joue avec une simplicité enchanteresse. *Un Dominicain* est littéralement caressé par la lumière.

Les trois Harisson sollicitent l'attention avec des mérites divers, je suis tenté de donner la préférence à M. Birge.

Sa Petite fille errant dans un bois dépouillé est mignonne et séduisante au possible; on croit entendre craquer sous ses pieds les branches mortes et les feuilles sèches qui jonchent le sol, sur lequel l'attention est d'autant mieux attirée que, par un caprice de l'artiste, il forme à lui seul le fond de la toile, qu'il a intitulée *Novembre*. Pas de ciel, pas d'horizon, quelques mètres de sol et c'est tout. Le paysage de M. Butler est simplement estimable. Quant à M. Alexander Harisson, ses six toiles sont très importantes, nous les avons vues pour la plupart en ces derniers Salons, où elles ont été a bon droit fort

Digitized by Google

remarquées, Les effets de soleil sous bois de la scène de l'âge d'or, placés par lui *En Arcadie* ont révélé en M. Alexander Harrisson un artiste épris de la lumière; *la Vague* est d'une vérité surprenante, le mouvement, la fluidité et la couleur de la mer ont rarement été rendus avec une pareille exactitude. Celle-là du moins n'est pas faite au hasard du couteau, comme la trop fameuse *Vague* de Courbet, qui, elle aussi, figure au Champ de Mars et pourtant, M. Harrisson n'a pas placé sur le cadre comme le maître (?) d'Ornans cette inscription stupéfiante : « Honneur à l'amateur intelligent qui a su acquérir cette œuvre exquise de justesse. »

Très clair, très aérienne, très juste comme soleil, *la Maternité* de M. Hitchcock (faut-il dire qu'il est élève de M. J. Lefebvre?) Il y a dans *l'Annonciation* un sentiment virginal absolument étonnant. L'ange, si souvent peint par les artistes de tous les temps, est modernisé ici avec un rare bonheur

John Brown quittant la prison le matin de son exécution, voilà un sujet difficile à traiter sans tomber dans la banalité de l'imagerie vulgaire à l'usage des journaux illustrés. M. Thomas Howenden, né en Irlande, a réussi non seulement à éviter cet écueil, mais à faire une œuvre simple, touchante et d'une véritable élévation. Il nous montre le récent martyr de l'Indépendance canadienne apparaissant sur le seuil de la prison, entre deux hommes de police ; les bras liés, la tête haute dans un mouvement plein de dignité, sans forfanterie et envoyant un suprême adieu à l'enfant qu'on lui tend au passage. En dehors de la sympathie qui s'attache au malheureux John Brown, il y a là un intéressant document sur les mœurs du Canada, un émouvant chapitre de la question pénale.

Le Vieux pâturage de M. Jones Bolton n'est pas sans rappeler, par sa coloration exacte de la terre, *le Blé noir* de M. Quignon, qui a été si justement remarqué au salon de cette année.

Du train dont je vais, l'Amérique seule, absorbera toute la place dont je dispose ; aussi, pour abréger, vais-je me contenter de copier mes notes telles qu'elles ont été prises sur place ; très intéressante la petite étude de tête coiffée d'un bonnet à trois pièces, par M. Robert Reid; toujours jolies à croquer les deux femmes sur le bord d'une rivière, lançant à pleine voix leur *Appel au Passeur*, elles ont consacré la réputation de M. Ridgway Knight ; quelque chose de la

Digitized by Google

manière de Ribot dans *le Portrait de mon père*, par M. Julian Russel Story; intéressante comme étude de vert cru, *la Vallée*, *le Soir* de M. Charles Davis.

M. F. D. Millet (rien de l'auteur de *l'Angélus*) nous prouve avec sa *Servante* qu'il est un agréable peintre de genre, il ne mérite que des compliments, tout comme M. Moore pour ses trois *Vues japonaises*, très fines comme exécution, et M. Plumb pour ses *Orphelins*.

La muse qui inspira Bastien-Lepage semble hanter M. Pearce. On trouve dans ses grandes toiles la même recherche de poésie naïve qui fit la réputation du jeune maître. L'essence de la naïveté est sans doute d'être incompatible avec la recherche, et pourtant, il y a de l'une et de l'autre dans *la Bergère* guidant ses moutons au milieu d'herbages d'un vert tendre. Mais je serais désolé que M. Pearce vît un reproche dans cette constatation, car je professe pour ses œuvres la plus vive et la plus sincère sympathie. Plus d'une fois j'ai exprimé ces sentiments dans la *Revue Française*, ainsi j'éprouve une admiration sans réserve pour *Mélancolie*, une jeune femme au bord de l'eau dans une tonalité exquise. Certainement M. Pearce a étudié et regardé les toiles de M. Cazin, notre éminent paysagiste. Au contraire, j'ai été souvent sévère pour M. Henry Mosler, trop sévère même si je m'en rapporte à des critiques compétents qui, en ma présence, se sont déclarés séduits par *les Derniers Moments* et *la Leçon de Biniou*.

Dans *le Corps ailé* de M. Thayer tout est à sa place comme dans un dessin d'Ingres, le maître impeccable : il y a longtemps que M. Gérôme, son professeur, nous a déshabitués d'académies aussi consciencieuses. Quant à M. Thompson, ce n'est pas non plus à son professeur, M. Gleyn, qu'il a emprunté le secret de la belle lumière éclairant *une Ferme* de New-England.

Et M. Charles Turner? Comment a-t-il pu apprendre à l'école de M. de Munkacsy, le peintre des grandes surfaces, l'art minutieux qu'il a mis dans *les Jours qui ne sont plus*. Cette femme et cet enfant revenant du cimetière sont d'ailleurs bien « enveloppés » pour me servir d'un terme cher aux spécialistes, et traité avec minutie, mais sans sécheresse.

Que M. Weeks nous montre *le dernier Voyage* (une barque funèbre

Digitized by Google

traversant le Gange), *le Marquis de Vazin-Khan à Lahore* ou tel autre souvenir de l'Inde, on est obsédé par la pensée qu'il a probablement usé de documents photographiques. Quand on fait des études sur place on ne s'attarde généralement pas aux détails d'architecture dont M. Wecks abuse : il les finit, les parachève au détriment de la vérité de la lumière. Voyez comme les palais dominant le Gange sont gris et sombres, en dépit de la prétention de l'artiste de nous faire assister à un effet de soleil.

Voici, pour terminer, deux artistes éminemment parisiens, M. Stewart et M. Sargent. Le premier continue de triompher. *A Hunt Ball* fait toujours pousser des cris d'admiration aux jeunes filles, du moins à celles qui n'entendent rien à la peinture, elles ne peuvent s'arracher à la contemplation de ces jolis jeunes gens vêtus d'habits rouges, qui ont fait donner à ce tableau le nom de « bal des écrevisses ». C'est sans doute le genre de succès que M. Stewart a recherché, dès lors à quoi bon le chicaner sur l'éclairage de sa toile conventionnel, au point de faire hausser les épaules à M. Jean Béraud lui-même.

Quoique né à Florence, M. Sargent est rangé parmi les artistes américains, c'est un virtuose de l'ébauche. Il joue de la palette avec une aisance qui parfois lui fait de mauvais tours, tel un brillant violoniste qui, dans ses variations, lance un son discordant sans même s'en apercevoir dans le feu de l'exécution. Ses six portraits sont presque tous connus ; je n'hésite pas à placer au premier rang celui des quatre jeunes filles (n° 262) se détachant sur un tapis rouge sombre. Ce morceau est exceptionnellement réussi.

***

En entrant dans les salles de la peinture anglaise, on se croirait dans une exposition d'aquarellistes : Cet effet est dû au miroitement des verres qui recouvrent la plupart des peintures sur toiles. Cette habitude est explicable par le désir de les conserver dans leur fraîcheur, et peut être aussi par l'affection toute particulière que nos voisins professent pour l'aquarelle. Ils arrivent ainsi à se faire illusion comme le vieux sous-officier qui buvait de l'orgeat avec des lunettes vertes et croyait prendre son absinthe quotidienne.

La valeur artistique est d'accord avec l'ordre alphabétique pour attribuer la première place à M. Alma Tadema. Comme peintre d'his-

Digitized by Google

toire il n'a son égal en aucun pays, science archéologique, talent de composition, correction de dessin, il possède au suprême degré toutes les qualités nécessaires aux artistes qui évoquent les peuples disparus. Voyez plutôt les *Femmes d'Amphissa* veillant sur le sommeil des Ménades ; celles-ci, épuisées de leur course affolée, gisent sur des dalles de marbre qu'entoure une sorte de portique formé de lourdes colonnes doriques, les peplums de couleur claire des femmes s'harmonisent avec le long vêtement blanc des prêtresses de Bacchus. Adorable vision très précise à la fois et très poétique de l'antiquité païenne. C'est tout au plus si l'on pourrait adresser à M. Alma Tadema le reproche bénin de faire trop joli, trop propre et aussi d'avoir donné aux filles de la Hellade des têtes élégantes et fines d'Anglo-Saxonnes contemporaines. Ce sont là de minces griefs qui n'enlèvent rien à la valeur de cette toile de tout premier ordre. Poussée comme une miniature, l'*Attente* n'est pas moins séduisante ; on ne peut s'arracher à la contemplation de ces deux gracieuses femmes assises sur un banc en hémicycle dominant la mer bleue. Vieux jeu, disent les jeunes gens ! C'est possible, mais ils sont rares ceux qui sont capables de jouer ce jeu-là.

L'*Aphrodite* de M. Calderon est si remarquablement dessinée qu'elle arrête sur les lèvres la plaisanterie facile de la comparaison avec une femme en sucre s'enfonçant dans un bain sirupeux de confiture. Après deux classiques voici deux modernes. M. Clausen avec le *Portrait d'un jeune laboureur*, et M. Corbett avec l'*Aurore*. La coloration rouge des troncs de pins et des herbes hautes se détachant sur le bleu des montagnes lointaines non encore frappées par la lumière forme une opposition très juste et très heureuse dans ce paysage.

Il faut regarder de bien près sous le verre qui recouvre le portrait de Mrs Luke Fildes par son mari pour être bien certain qu'il est peint à l'huile et non pas au pastel ; j'avoue lui préférer de beaucoup le *Portrait de Miss Catherine Grant* et l'*Extase*, de M. Herkomer : celle-ci très jolie, avec une tête brune respirant la grâce et la fermeté, est la contre-partie vivante de l'autre jeune femme toute aussi jolie, mais blonde et douce.

Les Anglais qui voient la nature d'une façon personnelle sont trop rares pour que nous ne signalions pas *Les jeunes pêcheurs à la ligne* de M. Halswell, surtout pour le paysage aux tons roux qui les entoure : mais voici venir un pur classique, sir Frédéric Leighton, président

Digitized by Google

de l'Académie royale et membre correspondant de l'Institut de France tout comme M. Alma Tadema, seulement il fait plus grand : *Andromaque captive* procède de M. Bouguerau par la rectitude du dessin, de M. Lecomte de Nouy par la sécheresse.

La femme que M. Leslie nous montre *Sur les bords de la Tamise*, dont elle est séparée par une large baie vitrée, constitue évidemment une agréable toile de genre, mais qui retarde d'au moins soixante ans comme coloris sur l'état actuel de la peinture.

Quant à sir John Everett Millais, si nous en croyons la médaille obtenue par lui à notre exposition de 1855, il ne doit pas être de la première jeunesse; au surplus, bon nombre de ses envois ont été popularisés depuis longtemps par la chromolithographie et notamment *les Cerises* ; vous savez bien, cette mignonne fillette en bonnet joignant au-dessous de sa ceinture ses mains gantées de mitaines noires ! *Les bulles de savon* et *Cendrillon* ne sont pas beaucoup moins connues. On constate une facture infiniment plus virile dans le beau portrait de *M. Gladstone*.

Toute dorée par le soleil au milieu de la Piazza inondée, l'*Église Saint-Marc* donne bien l'effet de visions fantastiques recherchées par Miss Clara Montalba.

On a remarqué bien souvent que les Anglais tout en aimant passionnément la mer la rendent assez mal dans leurs œuvres, M. Henry Moore fait exception ; il a traité avec un sentiment très personnel *La malle de New-Haven* : Un tout petit bateau sur la grande plaine liquide.

L'envoi de M. Orchardson a fait sensation; et pourtant rien de tapageur dans ces toiles de dimensions modérées, rien qu'une tonalité discrète qui est le propre des grands artistes. Dans l'une de ses trois toiles, nous voyons un vieillard très élégant, les yeux rongés par les larmes, écrasé par les chagrins et les deuils. On sent à la fois une immense douleur et une énergique volonté de paraître ferme chez ce gentleman de haute mine : Titre, *Tout seul*. Dans une autre, une grand'mère amuse son petit-fils : *Maître Bébé*. Enfin, dans une troisième une gracieuse jeune fille essaye timidement, mais non sans grâce *Sa Première danse*, (sauf erreur, cette danse nous paraît être la gavotte), elle a sur le vieillard isolé et sur la grand'mère complaisante, l'immense supériorité, d'être peinte dans une gamme très claire.

Digitized by Google

Le jeu du Foot-Ball entre Anglais et Écossais a la valeur d'un document intéressant sur le sport en Angleterre, médiocrement peinte, cette toile très vivante, très mouvementée donne bien l'idée des coups terribles que l'on échange à ce jeu sauvage. Mais on se demande quelle est la part de travail qui revient à chacun des deux signataires MM. Overend et L. P. Smythe.

Sans toit, retenez bien ce titre, et quand vous pénétrerez dans l'exposition anglaise, ne manquez pas de vous faire indiquer la toile, vous verrez cinq petits enfants misérablement vêtus entourant leur mère et leur grand-père un pauvre vieux musicien ambulant; tous viennent de passer un bac et forment un groupe bien naturel, bien vrai sous le ciel gris des pays du Nord. Ce n'est que cela, et ce peu suffit pour assurer à M. John Reid un bon rang parmi les artistes sincères de tous les pays.

Quelle différence de cet art simple et vivant à celui de M. Breton Rivière avec son bric-à-brac de magicien, ses tigres si peu terribles qu'ils ont l'air de venir de se faire empailler chez le fourreur, et à celui de M. Saint-James, imitateur fervent de M. Millais; *Une épine parmi les roses* et *le Réveil d'une âme* en font foi,

Convention pour convention je préfère encore celle de M. Marcus Stone; il fait joli, trop joli même, mais son procédé ne manque pas d'élégance et quand on aime le genre factice on a de quoi se régaler; il soigne si bien jusqu'aux menus détails qu'il y a, tout compte fait, trois tableaux dans *la Femme du joueur*. D'abord, une exquise dame de la fin du dernier siècle, assise sur un banc circulaire, attendant le moment où son mari pourra s'arracher au tapis vert; ensuite, des joueurs fort bien groupés; enfin dans un coin, en haut d'un perron, un bébé et sa bonne. Tout cela gracieux au possible.

Ah! quand on est académicien à Londres, on ne transige pas avec les formules nouvelles et M. Strudwick est de l'académie royale aussi bien que M. Stone et M. Saint-James. *Circé et Scylla* attestent une recherche consciencieuse des procédés des primitifs, un dédain profond de la perspective, une absence complète de couleurs, le brun comme tonalité à peu près unique; voilà tout ce qu'on trouve dans cette œuvre étrange.

Marianne, une belle captive se détachant sur un fond de mosaïque d'or ne dépasse pas la moyenne d'un bon envoi de notre école de

Digitized by Google

Rome et pourtant M, Waterhouse est académicien lui aussi. Ah, ces messieurs ne semblent pas près d'ouvrir les portes de leur cénacle à des intransigeants comme M. Whistler. Certes, il met une certaine exagération dans son impressionisme, mais j'ai eu tort de le plaisanter à cette place il y a quelques années : *Le portrait de lady Archibald Campbell*, en noir avec une palatine sur les épaules, est rempli de qualités et l'effet de ces qualités est décuplé par les fadeurs environnantes. D'ailleurs, M. Whistler convient franchement de son parti pris, il a mis à ce portrait le sous-titre suivant : « Arrangement en noir n° 7 » comme opposition il qualifie « d'harmonie couleur claire et couleur verte » *Un Balcon* dominant la Tamise sur lequel il a groupé des Japonaises de fantaisie. Au moins il sait ce qu'il veut peindre et il y réussit.

***

Un abîme plus profond que le Gulf-Stream sépare les artistes suédois des anglais : je parle bien entendu de la moyenne. Ici, comme chez les Américains, nous nous trouvons en face d'efforts constants et variés pour rendre les effets lumineux dans toute leur vérité. M. Bergh, par exemple, ne va pas chercher midi à quatorze heures, il observe sa femme auprès d'un poêle dans une chambre modestement meublée, habillée d'une robe fort simple, et il nous donne une page de la vie ordinaire d'un intérêt puissant, la vision précise d'un intérieur clos.

M. Hagbord paraît un peu moins sincère et exagère l'intensité de ses effets : *le Cimetière de Tourville* est trop vert ; *Les Laveuses de Gif* sont trop fines, néanmoins ces toiles et les autres du même artistes présentent un intérêt réel. — Mais en fait de vert, le pompon appartient à Bruno Liljefords : *La chasse finie* nous met en présence d'un renard et de chiens bien jolis comme mouvements, dans un tapis d'herbe. Oh le vert de cette herbe !

Il y a une très grande variété d'effets lumineux dans *L'heure du déjeuner* et *A la campagne* de Mlle Hanna Pauli-Hirchs ; et une pointe d'esprit du meilleur aloi dans *la Toilette*, par M. Georges Paulin ; cette toilette est celle d'une première communiante qui met laborieusement ses gants.

Le séjour de Paris a enlevé à M. Salmson cette fleur de simplicité qui sied si bien à la plupart de ses compatriotes ; sa peinture est très agréable, très adroite, mais trop poussée, ainsi ses *Glaneuses*, à force

Digitized by Google

d'être finies, en arrivent à ne plus être dans l'air. Si nous cherchons à M. Salmson cette querelle, nous n'en admirons pas moins son talent qui lui a valu une double place au Luxembourg : *Une Arrestation en Picardie* et *A la barrière*, scène suédoise, en arrivent tout droit.

Il y a en Suède toute une école d'excellents pastellistes à commencer par M. Oscar Bjorck qui a dessiné magistralement M. le ministre Wenerberg, et à continuer par Mlle Elisabeth Layser; le portrait de la mère de cet artiste est campé avec une crânerie virile, par Mme Paula Hirsch nommée plus haut *(portrait de Mlle V. S)* et par M. Zorn, un aquarelliste d'une adresse incomparable : malheureuseusement l'habitude de la peinture à l'eau lui fait laver plus que de raison les tons de sa peinture sur toile.

Les Norvégiens soutiennent sans infériorité la comparaison avec leurs voisins : voici d'abord M. Grimelund, un véritable Parisien, avec le *Port d'Anvers* et le *Fiord de Christiania* par une nuit d'été, et M. Normann qui est déjà populaire pour la suavité et la poésie qu'il répand à profusion dans les paysages de son pays; *Port de pêcheur à Steene*, et *Nuit d'Été à Lofoten.*

M. Nils Gustave non content d'exposer un fort joli *Festin de première communion* a poussé avec une rare audace l'étude de l'opposition et la clarté du jour luttant avec la lumière d'une lampe. Des enfants prenant en hâte leur repas à une heure matinale, avant d'aller à l'école, lui ont servi de prétexte pour cette étude d'un intérêt puissant.

L'Ouvrier mourant de M. Hans Heyerdahl et surtout *Deux sœurs* constituent aussi des documents fort étudiés, au même titre que *la Mère Utne* de M. Petersenn.

Mais le plus intéressant des Norvégiens est sans contredit M. Christian Krogh. Outre deux toiles de genre bien attrayantes, il a réuni, en une suite de six portraits, les représentants de *Trois générations*. Il faut voir ces têtes vivantes, parlantes : le vieux grand-père d'abord, puis le père, un vieux type de matelot avec sa pipe recourbée au coin de la bouche, puis quatre petits enfants. Quand on s'approche pour surprendre le secret du relief qui les fait réellement sortir du cadre, de ce talent spécial qui permet de saisir le trait principal de chaque physionomie et de l'accentuer jusqu'à la limite extrême où commence la caricature, on trouve chez M. Christian Krogh un maître dessinateur et un coloriste de première ordre.

Digitized by Google

Nous voici chez les Danois : une femme, Mme Anna Ancher attire notre attention avec trois études : *un Aveugle*, *un Cuisinier*, *une Vieille Femme*, et surtout *un Pêcheur et sa femme plumant des mouettes*, il y a dans son pinceau quelque chose de la manière de Teniers. La cuisine et la marine forment d'ailleurs le fond commun de la peinture danoise : M. Viggo Johansen nous présente un autre *Cuisinier*, et *un Intérieur de cuisine après dîner*. Toutes ces toiles, et particulièrement la dernière, sont bien comme valeurs, mais elles laissent à désirer sous le rapport de la couleur.

Au moins M. Kroger sait manier sa palette : d'ailleurs, il n'est pas un inconnu pour nos lecteurs ; depuis une dizaine d'années, il a été récompensé à plusieurs de nos Salons, et l'année dernière il a été fait chevalier de la Légion d'honneur. Parmi ses sept envois, toutes nos préférences sont acquises au *Chapelier de village* et à *la Frescita*.

Dans le bagage plus important encore de M. Julien Paulsen, je ne veux citer que le numéro qui est catalogué sous le nom d'*Intérieur*. Une jeune femme élevant une lampe au-dessus de sa tête pour regarder un portrait. Mouvement, physionomie et effet de lumière sont rendus avec une justesse remarquable.

***

Messieurs les peintres finlandais paraissent tenir beaucoup à ne pas être confondus avec leurs confrères de Russie : ils sont rangés dans des salles spéciales et catalogués au nombre de vingt et parmi eux se trouve un maître, M. Edelfet, depuis longtemps fixé à Paris. M. Edelfet résume en lui à un haut degré toutes les qualités des artistes du Nord, de ces hommes calmes et réfléchis qui prennent le temps d'analyser la lumière. Voyez, par exemple, la scène intitulée *Devant l'Église*, elle captive le regard par la richesse des tons où le rouge domine, vous pouvez regarder de près après avoir été séduit par l'ensemble; rien ne détonne. C'est joli en même temps que moderne avec du sentiment et beaucoup d'art : obtenir un grand effet avec de petits moyens, n'est-ce pas le propre du talent ? M. Edelfet fait songer à M. Dagnan-Bouveret, le jeune et si éminent artiste auquel nous devons entre tant de chefs-d'œuvre cette *Bénédiction des Mariés* qui est, à mon avis, la plus merveilleuse toile du P ais des Beaux-Arts. Les neuf autres envois du

Digitized by Google

peintre finlandais ne le cèdent en rien à *Devant l'Église*, ses cinq portraits sont admirables. *La Vierge et l'Enfant* et *le Piano* peuvent affronter l'examen, les critiques les plus sévères : ce sont des pages de premier ordre.

M. Gallen est, lui aussi, devenu parisien. Il faut quelque temps pour s'habituer à ses audaces d'éclairage, pourtant à l'examen on en reconnaît l'exactitude. *L'Intérieur de paysan* que nous avons déjà vu est manqué, mais *la Vieille et le Chat* et surtout *le Portrait de Mme B. R.*, peint de haut en bas et bien enveloppé par la lumière de dehors, attestent une indéniable conscience artistique.

Il semble que l'atmosphère de Paris soit nécessaire aux peintres finlandais pour faire éclore leur talent : Mlle Schjerfbeck a résidé aussi parmi nous. J'ai déjà eu l'occasion de dire tout le bien que je pense de son *Enfant convalescent*, privé par la misère de tout jouet, de toute distraction et suivant avec sollicitude la végétation de je ne sais quelle plante étiolée fichée dans un petit pot de fleur.

Un nom brille en tête des artistes russes, celui de Mlle Marie Bachkirtzeff, morte à vingt ans! Cette malheureuse jeune fille a laissé des œuvres qui donnent la mesure d'un talent complet, en pleine maturité, sans l'ombre de ces mièvreries et de cette virilité que l'on rencontre chez toutes les femmes artistes. Ses œuvres avaient été beaucoup remarquées aux Salons annuels; nous en retrouvons quelques-unes ici, augmentées de ce que sa mère a trouvé dans l'atelier aujourd'hui en deuil. Il y en a dix. Les portraits surtout méritent une admiration sans réserve; je vous recommande le N° 14, une jeune femme presque en déshabillé, couverte d'un manteau de fourrure (est-ce comme on me l'a assuré, le portrait de l'artiste elle-même? je l'ignore), un pur chef-d'œuvre. Et *le Rire*, voilà «du solide», comme on dit dans les ateliers.

Mlle Bachkirtzeff procède directement de Frantz Halls, l'incomparable portraitiste de l'École hollandaise.

Nous revoyons toujours avec un nouveau plaisir les chevaux polonais de M. Chelmonski. D'une belle facture, d'un bon dessin, *les Connaisseurs*... (en chevaux naturellement) gagneraient cent pour cent à être peints dans une gamme plus claire.

M. Koutznetzoff d'Odessa s'est inspiré d'une scène amusante de la vie russe : Des paysans pleins de caractère comparaissent *Devant l'au-*

Digitized by Google

torité, personnifiée par un chef quelconque, un général sans doute, qui rend la justice en voiture.

La mort d'Ivan le terrible est une énorme machine empâtée, bitumineuse, qui a dû coûter bien de la peine à M. Makowski et ne s'élève pas au-dessus de la moyenne des Italiens dont nous avons constaté l'infériorité.

Parlez-moi du *Marché aux fleurs de Varsovie*, par M. Pankiewicz, chatoyant et minutieux comme un Firmin Girard!

M. Pranishnikoff, un Parisien d'adoption comme tous ses compatriotes précités, fait tenir les fameuses plaines de la Camargue dans des châssis pas plus grands que des cartes-album. Propre et minuscule, voilà sa devise.

Remarqué encore, de M. Przepiorski, *Violoniste*, un beau portrait; — de M. Pars, une *Étude* originale; de M. Trembacz, *Une Convalescente* lisant au lit dans une mansarde; — de M. Zelechowski, *Avant la semaille*, un paysan faisant prier sa fillette devant le grain de la semence.

***

Dès l'entrée des salles de l'Autriche-Hongrie, nous sommes accueillis par le sourire bienveillant d'une des personnalités les plus sympathiques du journalisme parisien, M. Henri Fouquier; l'auteur, M. Axentowicz, a fait passer dans la longue barbe de l'éminent chroniqueur un coup de vent tout à fait olympien. Et nous nous trouvons de plus en plus en pays de connaissance avec M. Charlemont, dont le nom est souvent venu sous ma plume en ces dernières années: *les Pages*, grandeur nature, valent surtout par la richesse des étoffes rendues avec beaucoup de vérité; le portrait de M. Munkaczy, traité largement quoique de proportions minuscules; *le Jeu d'échecs*, dans lequel on constate un louable souci du détail, rappelle Meissonnier, sont les plus agréables de ses douze toiles.

La Défenestration de Prague, qui fut le signal de la guerre de Trente ans, devient ici l'occasion d'une nouvelle catastrophe tout artistique celle-là, et dans laquelle le talent de M. Brosik est sérieusement menacé de périr tout comme les conseillers impériaux Martinitz et Slawata, quand les protestants de Bohême les précipitèrent, en 1618, par les fenêtres du château du Hradschine. Cette colossale machine rassemble du monde, mais au même titre que les groupes du

Digitized by Google

Musée Grévin. L'agencement laborieux de la scène est rendu plus agaçant par l'expression exagérée de physionomies où se lisent uniformément la fureur ou l'épouvante.

Le regard se repose volontiers de ces horreurs sur les aimables allégories de *la Poésie, la Musique, la Paix, la Musique* surtout, personnifiée par une fort jolie femme jouant de la mandoline et vêtue d'une toilette de chez la bonne faiseuse. M. Albert Hynais a réuni en elle toutes les séductions de la Viennoise et de la Parisienne.

La Walkyrie et le Héros mourant, de M. Hans Makart, n'a guère que la valeur d'une simple carte de visite du maître viennois; quant à M. Matejko, il est hanté par deux manies inconciliables : faire à la fois grand et minutieux; couvrir de vastes espaces et « pousser » les moindres détails. Dans *la Bataille de Reclavice* on voit plus de cent personnages à commencer par le grand Kosciusko, tous habillés d'étoffes de couleurs vives, on voit des morts et des blessés, on voit des enthousiastes prêtant serment de fidélité, que n'y voit-on pas encore? Et pourtant rien ne se détache dans ce fourmillement confus.

Est-il nécessaire de parler longuement du *Christ devant Pilate*, de M. Michel de Munkacsy? Tout le monde a vu cette magnifique évocation de la scène grandiose du Nouveau Testament. Tout a été dit sur elle. Le grand effet qu'elle produisit, quand elle fut exposée pour la première fois chez Sedelmayer, était dû en grande partie à l'exactitude des costumes. Les Orientaux n'ont pas sensiblement modifié leurs vêtements ni leurs habitations depuis bien des siècles, cela est de toute évidence; en habillant les personnages des drames chrétiens comme les habitants actuels de Jérusalem, on se conforme à la plus rigoureuse vraisemblance. Mais bien peu de peintres s'en étaient avisés avant M. de Munkacsy. De là la meilleure partie de son succès; une autre revint naguère à la somptueuse mise en scène, cadre richissime, draperies savantes, éclairage soigneusement combiné de la galerie Sedelmeyer. Au Champ de Mars, en l'absence de ces accessoires, l'effet est incontestablement moindre. Peut-être parce que M. de Munkacsy a sacrifié l'exécution des figures principales, le Christ et Ponce-Pilate, pour s'attacher plus spécialement au rendu de la populace, des prêtres juifs, des soldats.

Le Christ du Calvaire, peint quelques années plus tard, n'est pas, à beaucoup près, aussi connu, quoique de dimensions égales; il est d'ailleurs d'une beaucoup moins grande valeur. Théâtral, voilà le mot qui

Digitized by Google

vient aux lèvres, si déplacé qu'il puisse paraître, pour qualifier la Passion de Jésus-Christ. Aussi bien ne parlé-je ici, ai-je besoin de le dire, que du procédé de l'artiste. La croix et son divin martyr, le groupe des saintes femmes, les dignitaires dont plusieurs sont à cheval, constituent une grande composition ne s'élevant guère au-dessus de la moyenne de la peinture d'église. Seuls les prêtres israélites, descendant la colline en causant de l'événement qui va changer la face du monde (ils paraissent en avoir l'intuition), ont réellement du caractère.

Je sais gré à M. Rodolphe Ribart, de Vienne, d'avoir peint un pays qui m'est cher entre tous parce que j'y suis né, *Thiers*, la vieille cité d'Auvergne, aux aspects variés et imprévus; aussi n'ai-je pas le courage de lui chercher querelle pour son dessin aux contours secs; c'est peut-être pour une raison du même ordre que j'ai du plaisir à voir la sympathique physionomie du lieutenant-colonel Dally, l'organisateur des fêtes de bienfaisance qui ont eu tant de succès l'hiver dernier, reproduite non sans talent par M. Sochor.

***

La Roumanie n'est représentée que par un petit nombre de peintres : M. Mirea avec plusieurs bons portraits; M. Grigoresco avec le portrait de la reine Élisabeth et bon nombre d'études locales; M. Ordeano avec ses scènes militaires; M. Pascali, M. Popovici, M. Tataresco, M. Voinesco.

***

Chez toutes les femmes qui font de la peinture, se remarque, nous l'avons constaté déjà, un effort visible pour singer l'homme. Cet effort, qui n'aboutit qu'à une fausse virilité, est particulièrement apparent chez Mlle Louise Breslau. Et pourtant cette jeune artiste ne manque pas de talent. (Nous commençons par elle la série des peintres suisses.) Il lui serait pourtant bien facile de peindre les choses comme elle les sent ; la sincérité n'est-elle pas la première qualité en art ?

J'aime mieux M. Burnand quand il traite comme une miniature un joli portrait, tel que celui de Mme B., que lorsqu'il brosse un taureau de grandeur naturelle mugissant au-dessus d'un précipice des Alpes.

Il y a trois Girardet : M. Eugène, amoureux du détail, auteur de *l'Atelier du graveur;* M. Henri, qui expose *la Première pipe;* enfin

Digitized by Google

M. Jules Girardet, le plus fort, qui a peint *Partie manquée*, une amusante anecdote de voitures versées et *Une Arrestation sous la Terreur*, aimables estampes d'un homme d'esprit.

M. Gabriel Nicolet a composé *Un Conte des Mille et une Nuits;* il y a malheureusement laissé échapper de flagrantes erreurs de couleur.

***

On retrouve aisément chez les artistes des Pays-Bas quelque chose du goût des maîtres flamands leurs ancêtres pour le détail, mais ils ont une fâcheuse tendance à pousser au noir. Dans ce milieu où le bitume règne en maître, on est heureux de rencontrer des toiles judicieusement éclairées comme celles de MM. Bischop, P.-J. Constantin, Gabriel et Israels.

Le portrait brossé par M. Bischop pour la galerie des Offices de Florence n'a rien à craindre du redoutable voisinage qu'il va trouver sur les bords de l'Arno; l'effet de lumière sur le crâne du vieillard à barbe grise qui lui a servi de modèle est un vrai régal pour les yeux, aussi bien que le rayon de soleil frappant la tête blonde de *la Coupeuse* après avoir pénétré par une petite fenêtre basse.

Il faudrait n'avoir jamais voyagé dans un pays plat pour ne pas remarquer la juste impression obtenue par M. Gabriel avec *la Tourbière d'Overtjssel*.

Plus que tous ses compatriotes, M. Joseph Israels s'est inspiré de Rembrandt dans *l'Enfant qui dort*, une scène intime d'une indicible poésie. A voir aussi *les Travailleurs de la mer* et *Paysans à table*. Voilà un artiste qui sait jouer de la lumière, la ménager savamment et la mettre où elle doit être.

J'ignore l'âge de M. Josselin de Joug, mais s'il est jeune: *les Bulles de savon* permettent de fonder sur lui les meilleures espérances. J'en dirai autant de M. Willem Maris pour son *Beau Jour d'été;* deux vaches à peine esquissées, traitées en pochade, mais d'un coup de pinceau plein de crânerie.

L'avouerai-je, en dépit de tout le talent qu'on s'accorde à trouver à M. Mesdag, puisqu'on lui a fait une place au Luxembourg, ses marines boueuses me semblent horriblement monotones, qu'elles s'appellent *A l'ancre* ou *Marée montante*. La grâce un peu maniérée, l'élégance mignonne des œuvres de M. Kæmmerer donnent envie de

Digitized by Google

les classer dans la peinture d'éventail : *le Calendrier républicain, la Romance, la Bouquetière* sont jolis, jolis, jolis !

On retrouve beaucoup de la manière de M. Israëls chez M. Neuhuyjs : *Moments de peine* en sont un exemple frappant; mais à cette femme sombre je préfère *les Habits de poupée* et surtout *la Toilette de Bébé* vigoureusement peinte sans rien d'escamoté et éclairée d'une jolie lumière d'intérieur.

Quant à Mlle Thérèse Schwartz, ce que j'ai dit plus haut de Mlle Louise Breslau s'applique exactement à elle; dans le portrait de M. G. Van Tienhoven et dans son propre portrait on sent une virilité affectée; ces deux portraits et son étude intitulée *Pensive* n'en présentent pas moins un certain intérêt.

***

On sait que les artistes allemands ont tenu à figurer à notre Exposition; comme leurs compatriotes, commerçants ou industriels, s'abstenaient en masse, ils se sont présentés en un groupe particulier sans l'intervention du gouvernement, et naturellement ils ont été accueillis avec la plus franche cordialité. Si l'on jugeait l'art allemand sur ces trente peintres, il faudrait lui assigner la première place; un courant de modernisme intense donne à leur exposition une saveur toute spéciale. C'est plaisir de voir ces impressions sincères et vibrantes de valeur inégale sans doute, mais à peu près sans fausse note.

M. F. Karl Von Uhdé marche en tête de cette phalange. *La Cène*, modernisée par le choix d'ouvriers misérables incarnant les apôtres en des costumes contemporains, a soulevé d'ardentes critiques quand elle fut exposée pour la première fois; aujourd'hui elle rallie presque tous les suffrages. Cet art est évidemment plus suggestif que les compositions solennelles et froides qui ont la prétention de faire revivre les scènes de l'Évangile. Nous aurions eu plaisir à revoir, auprès de *la Cène, le Christ et les Enfants* qui a commencé chez nous la notoriété de M. de Uhdé. *La Petite Émilie* et *la Procession surprise par la pluie* prouvent que le peintre de Munich se délasse parfois dans des travaux moins sévères.

M. Walther Firlé s'inspire visiblement des procédés de M. de Uhdé; voyez plutôt *la Maison mortuaire :* une forte intéressante étude de mœurs, malheureusement de trop vastes proportions. A quoi bon nous

Digitized by Google

montrer en grandeur nature une famille éplorée autour du cercueil d'une jeune fille? — M. Ruehl comprend cet écueil et l'évite soigneusement. La grandeur de ses cadres est proportionnée à l'importance des sujets, *les Joueurs de cartes*, si naturels dans une salle brillante de propreté et largement éclairée; *les Orphelines* vêtues de rouge, auréolées d'une lumière adorable; *le Maître de chapelle*, si affairé à son harmonium, qu'entourent des enfants de chœur pris sur le vif, autant de vieilles connaissances que nous retrouvons avec un vrai plaisir.

Je craindrais pour M. Henner la comparaison de ses études du même genre avec *la Religieuse en prière*, de M. Max Thédy, qui du moins a pour lui l'avantage d'un dessin correct. Le coup de vent qui tourbillonne autour des femmes *Allant à l'église* de M. Hans Hold, est mieux qu'une scène de plein air, c'est du grand air.

Ne pouvant citer, faute de place, les autres artistes, j'arrête là cette nomenclature, en faisant à mes lecteurs la recommandation suprême de s'arrêter longuement dans les salles américaines quand ils iront au Palais des Beaux-Arts.

P. Chassaigne de Néronde.

Digitized by Google

LA FRANCE AU SOUDAN [1]

L'importance que prend la question du Soudan Français et plus encore celle qu'elle va prendre incessamment lorsqu'une conférence de plus en plus nécessaire aura sanctionné les droits de chacune des puissances dont les intérêts y seront discutés, nous fait un devoir de récapituler de temps à autre la somme de nos efforts et de nos sacrifices, surtout ceux accomplis depuis moins de dix ans.

Il faudra bien, soit dit sans qu'on nous suspecte de quelque jalousie indigne, que l'attention publique daigne enfin quelque jour se fixer sur cette partie de l'Afrique occidentale où se pose pour nous, bien plus qu'en Indo-Chine, le plus sérieux et le plus intéressant problème de colonisation que nous ayons jamais eu à résoudre... depuis l'abandon du Canada.

L'œuvre franco-soudanienne peut dès à présent se caractériser en deux phases. Celle de la conquête, fermée d'hier; celle de la pacification, pour mieux dire de la civilisation, qui commence aujourd'hui. Nous entrons avec elle dans la période d'études et d'organisation méthodique. Nous allons nourrir l'œuvre, la soutenir, lui donner la vie et l'ampleur, la rendre utile et féconde.

Pour ce faire, nous groupons toutes ses parties; nous les relions les unes aux autres comme les membres d'un seul corps; et nous leur assurons la vie commune qu'elles doivent avoir. C'est une unité nécessaire. Hier nous opérions sur un squelette, de Saint-Louis au Niger. Aujourd'hui, nous évoluons sur un terrain ferme, lacunes à part et plus ou moins négligeables.

De Saint-Louis au Niger, dans le sens de la longueur; du Sahara à la côte de Guinée, dans le sens de la largeur, voilà le champ d'opérations. Nos conquêtes pacifiques exigent pourtant la même consécration que celle qu'ont pu nous donner nos sacrifices militaires. Là où des traités obtenus par la seule force de la persuasion assurent à nos posses-

(1) Voir la *Revue Française*, t. X, p. 1. n° 73 (1er juillet 1889). Le Fouta-Djallon par M. L. Sevin-Desplaces.

Digitized by Google

sions les limites que nous venons d'énoncer, ces traités doivent obtenir la même sanction que ceux arrachés par nos armes. En ce sens, nous faisons allusion à ceux du capitaine Binger. Voilà pour le moyen Niger et le Fouta-Djallon. Pour le Haut-Niger jusqu'au Macina, les résultats sont acquis, sauf pour nous à les consolider par une diplomatique prudente, habile et loyale; car là est la porte d'entrée du Soudan, celle que nous aurons à franchir pacifiquement pour aller faire nos offres de services au Soudan Central, celui que les Anglais essaient d'envahir par d'autres voies. C'est au seuil de cette porte que bifurquent les caravanes, celles qui vont à Tombouctou pour de là se diriger vers le nord, au Maroc. De ce mouvement commercial, de cette pérégrination incessante, nous ne profitons pas encore. L'habitude guide encore les traitants et le véhicule-esclave encourage l'habitude.

L'esclave! voilà l'aléa qui se dresse devant nos conquêtes. Entre le trafic fructueux de l'homme noir, entre la faculté que donne ce genre de marchandise de se transporter lui-même à destination; entre l'impulsion traditionnelle encouragée par les détenteurs des marchés de l'Islam et entre les avantages que nous apportons et qui peuvent se résumer ainsi : rapprochement de nos marchés et conséquemment diminution des distances pour les caravanes, qui l'emportera du commerçant africain ou de nous? Nul ne pourrait le dire quant au présent. Nous croyons, nous, que l'Afrique est un pays à envahir entièrement, le plus vite possible, à circonvenir, à persuader, à violenter même pour le bien du progrès. Donc nous irons au-devant. C'est le devoir.

Mais d'ores et déjà, nous essayons les moyens qui sont à notre portée. Nous essayons d'influencer le commerce africain par des méthodes qui lui sont dès à présent accessibles en même temps que nous devons en profiter si elles sont acceptées. Et c'est ce qui nous amène à parler de la voie commerciale de Tombouctou à Arguin.

***

Lorsque le Khédive Méhémet Ali eut conquis pour l'Egypte le Soudan oriental, un des premiers résultats de sa conquête fut d'ouvrir plus largement la vallée du Nil au commerce soudanien. Mais, en même temps Khartoum et le Caire devenaient les deux plus grands marchés à esclaves de l'Afrique orientale.

Lorsque le Khédive Ismaïl Pacha prit en 1869 la résolution de con-

Digitized by Google

tinuer l'œuvre de conquête commencée par Mehemet-Ali, il prit pour base de son programme, lui musulman, l'abolition de la traite dans le Soudan Egyptien ; et l'Anglais sir Samuel Baker fut le premier exécuteur de ses projets. L'entreprise admirablement menée pendant dix ans, depuis Baker jusqu'à l'intrépide Gessi, eut pour résultat de fermer d'abord la vallée du Nil aux traitants d'esclaves et de faire disparaître presque totalement la traite du Soudan Egyptien. Les traitants, non découragés, choisirent une autre voie pour l'écoulement de leurs marchandises et la trouvèrent sans difficulté, car ils n'eurent qu'à la reprendre. Cette voie était celle de Souakim, qui a toujours été et qui est bien le point le mieux choisi sur la mer Rouge pour la pratique de la traite. Et c'est pourquoi nous devons incidemment constater que, la vallée du Nil étant fermée au Soudan et Souakim étant occupé par les Anglais, les marchands d'esclaves du Haut-Nil doivent éprouver de bien grandes difficultés à se débarrasser de leur bétail humain; à moins, ce qui est logiquement probable et ce que nous avons toujours dit, que le susdit bétail ne grossisse les bataillons des mahdis.

Or, ce qui se passe du côté de la mer Rouge s'est aussi passé, quoique d'une manière différente, du côté de notre Algérie et sur la côte du Sahara occidental relativement à Arguin. Le mouvement commercial Soudanien, qui s'appuie sur l'esclave, s'est constamment subordonné à nos dispositions. Notre envahissement du Nord-Africain a modifié les routes Sahariennes; notre occupation de la Tunisie a maintenu ces modifications qu'accentuerait davantage notre occupation de Figuig dans le sud Oranais; la disposition du comptoir d'Arguin a déterminé le même changement.

Il fut un temps où cette dernière voie était tellement fréquentée, tellement féconde pour le commerce; où le comptoir d'Arguin, en un mot, directement en relations avec Tombouctou par l'Adrar, faisait de si belles affaires que la Compagnie du Sénégal se plaignait de la concurrence désastreuse qui en résultait pour elle-même et que toutes les puissances de l'Europe se disputaient Arguin les armes à la main.

Les traités de 1815 en annulant purement et simplement la possession d'Arguin ne contentèrent personne; car la question demeura réservée, si bien qu'après un oubli de soixante et quinze ans, l'Allemagne avec ses appétits formidables s'avisa récemment d'insinuer qu'Arguin fut jadis possession prussienne et que...

Digitized by Google

Or, dans le même temps, un jeune voyageur français, Charles Soller, qui venait de parcourir le Maroc et d'explorer le Sahara occidental, eut connaissance de cette prétention. Fort heureusement, les bonnes idées se rencontrent. Charles Soller songeait, lui aussi, à Arguin; et sa pensée avait pris le caractère d'une obsession, lorsqu'il apprit les nouveaux projets allemands.

La société de géographie commerciale de Paris, celle de Lille et autres ont raconté au monde savant les péripéties de cette conquête discrète et patriotique de Charles Soller. Le drapeau français flotte aujourd'hui à Arguin, sur l'île de ce nom, en face la côte où vinrent jadis camper de nombreuses caravanes qui, faute, depuis soixante quinze ans, de pouvoir se débarrasser de leurs marchandises de ce côté, ont repris la route du Nord, celle du Maroc, où les esclaves se vendent bien, mais où les autres produits du Soudan paient deux et trois fois des droits exorbitants, de telle sorte que le commerce européen n'y trouve plus qu'un profit dérisoire. Et cela est tellement vrai qu'à deux reprises, dans ces dernières années, les Anglais et les Espagnols ont essayé de créer des débouchés sur la côte marocaine, au cap Juby et à la pointe de Rio de Oro, pour y attirer les caravanes et traiter directement avec elles. Mais le malheur est que ces essais de comptoirs sont inabordables. La côte marocaine, du Sahara occidental jusqu'au cap Blanc, n'est pour ainsi dire pas accessible. Un seul point offre des eaux profondes, propres au mouillage des navires de commerce. Ce point est Arguin! Et nous l'avons, grâce au voyageur français Charles Soller.

Il n'est pas superflu, maintenant que nous avons parlé de nos titres à priorité, d'examiner si cette prise de possession n'a pas été précédée de quelques considérations, de quelques efforts propres à la légitimer davantage. C'est assez notre habitude en France de mûrir, de travailler longtemps une même chose, sauf à n'en pas profiter et à l'abandonner aux autres, à moins qu'une individualité aventureuse n'intervienne à propos, souvent à ses risques et périls, pour recueillir au nom de la patrie débonnaire ce qu'elle allait laisser à de moins scrupuleux.

C'est un peu le cas pour Arguin. L'homme qui, au Sénégal, dans son gouvernement si fécond, a tout prévu, tout conçu, tout indiqué, le général Faidherbe enfin, a songé à Arguin. Au mois de mars 1860,

Digitized by Google

il envoyait de Saint-Louis le capitaine Vincent (1), de son état-major, sur la rive droite du Sénégal, avec mission d'explorer l'Adrar et toute la région, de l'ouest à l'est sur le parcours le plus long possible (2). Cette exploration venait à la suite du traité de paix conclu deux ans auparavant avec les Trarzas, ces Maures remuants dont nous n'avions plus lieu désormais de suspecter la fidélité à leurs engagements.

Des Trarzas à Arguin, et tout le long de la côte, se rencontrent les îles de Tidra, Taganet, Kiji, Jouik, habitées par des gens de Ouled-Bou-Seba, qui vivent sous la protection des Trarzas.

Or, partout, sur cet itinéraire, le capitaine Vincent recueillit de la population le désir de voir fonder un établissement commercial à Arguin. On alla jusqu'à lui spécifier que les caravanes venant de la direction de l'Adrar et dont quelques-unes descendent en deçà du Sénégal jusque dans le Cayor, serviraient naturellement d'intermédiaires entre ce nouveau foyer commercial et les possessions sénégalaises.

Dans toutes les tribus, même chez les Ouled-Delim, ces pillards redoutés du désert, le même vœu fut exprimé au capitaine Vincent.

Il y avait, certes, autre chose à faire à cette époque qu'à donner suite à l'expression de ce désir dont la réalisation exigeait et exige peut-être encore des travaux préliminaires assez considérables. Mais quels magnifiques résultats à en recueillir ! Nous dirons une autre fois l'importance capitale que peut, que doit avoir pour nous l'amitié des populations qui dressent leurs tentes sur la rive droite du Sénégal, du moins de quelques-unes comme les Trarzas d'abord, dont les trente mille marabouts peuvent nous servir merveilleusement dans nos projets généraux à l'égard de l'Afrique du Nord; comme les Ouled-Delim, ces pseudo-Touaregs du Sud-Ouest, indomptables et indomptés, mais dont une communauté d'intérêts peut faire nos auxiliaires.

Pour le moment, nous devons nous dire que la voie indiquée par Ch. Soller répond au vœu de ceux-là mêmes qui la gardent, comme elle répond à une nécessité de vieille date.

Englobons, dès à présent, Arguin dans l'ensemble de nos intérêts soudaniens. Que la question d'Arguin soit désormais à l'ordre du jour comme celles du Niger, du Fouta-Djallon et des rivières du Sud.

Louis Sevin-Desplaces.

(1) Aujourd'hui colonel.

(2) *Les explorations au Sénégal* par le capitaine Ancelle.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

TENU A PARIS DU 5 AU 10 AOUT 1889

SÉANCE D'OUVERTURE : M. de Lesseps, président, MM. E. Delmar-Morgan représente la Société de géographie de Londres ; le vicomte de Cavalcanti représente l'Empereur du Brésil. Sont présents le général baron Kaulbars (Société impériale russe de géographie), Don J. de Mendizabal-Tamborrel (S.-G. de Mexico), Milne-Edwards, Daubrée.

Après l'allocution de M. de Lesseps, M. le comte de Bizemont, commissaire général et éminent organisateur du Congrès, fait des communications diverses et les membres des sept groupes commencent leurs études (1).

6 août. — Le docteur Hamy a fait visiter aux membres du Congrès les collections du musée permanent d'ethnographie au Trocadéro. M. Germain leur a montré au Palais des Arts libéraux les cartes exposées par les Ministères de la Guerre et de la Marine, la nouvelle carte de France du Ministère de l'Intérieur, les travaux statistiques de M. Turquan, le relief du Mont-Perdu de M. Schrader. A la section suisse, ils ont remarqué les reliefs de MM. Infeld et Simon. Le prince de Monaco a montré la collection des documents recueillis au cours des campagnes maritimes de « *l'Hirondelle* » dans l'Atlantique. Au Pavillon militaire de l'Esplanade des Invalides on a examiné les cartes du service géographique de l'armée et du service hydrographique de la marine.

7 août. — M. Lessar, consul de Russie à Liverpool, a lu une étude sur les changements du lit de l'Amou-Daria (Oxus), question qui a été également étudiée par le général Gloukhowskoy.

M. Martel rend compte de ses recherches sur les cours d'eau souterrains de la région des causses. M. Ch. Faure présente des observations sur les grottes glaciaires du Jura, M. Grégorieff sur celles de Crimée.

8 août. — M. Valdemar Schmidt décrit le voyage de M. Nansen à travers le Groenland.

Communication de M. Lumholz, sur le Queensland, où il a vécu une année durant parmi de véritables sauvages qui en sont encore à l'âge de pierre.

9 août. — Conférence de M. J. Borelli, sur son voyage au pays des Gallas. Il pense que les Abyssins sont capables de résister à l'invasion musulmane, mais incapables de s'étendre hors de leur propre pays.

---

(1) M. le baron Hulot, l'un des Commissaires du Congrès, a recueilli avec un soin consciencieux tous les éléments des importants travaux des divers groupes. Son travail nous a servi de base pour ce compte rendu sommaire.

Digitized by Google

M. Maurice de Déchy décrit la chaîne centrale du Caucase.

10 août. — Communication de M. de Hœnel sur son voyage au Kilimandjaro.

Conférence de M. Crampel sur l'Afrique équatoriale.

Rapport général présenté par M. le comte de Bizemont, commissaire général du Congrès.

Au banquet qui a terminé le Congrès, plusieurs discours ont été prononcés. Signalons celui de M. de Brazza qui résume le mouvement général des explorateurs comtemporains dont la vaillance a amené des progrès si considérables dans le domaine géographique.

La politesse exigerait, dit M. de Brazza, que je cite d'abord des noms illustres d'explorateurs étrangers, mais vous m'excuserez, n'est-ce pas, de commencer par une exception, par celui d'un Français, qui est notre digne maître à tous et notre doyen, M. Antoine d'Abbadie.

Je passe maintenant au colonel Pieftzof, que la Russie a désigné comme le successeur du regretté Prjevalski ; ces deux noms resteront désormais attachés à l'œuvre de l'exploration de l'Asie centrale;

Au héros du Transcaspien, au promoteur aussi du gigantesque Transsibérien, au général Annenkoff;

Au général baron Kaulbars, cet explorateur russe auquel nous devons tant de connaissances sur l'Asie;

A Lessar, le délégué de la délimitation anglo-russe, qui nous a fait connaître le pays transcaspien et la frontière afghane;

A Maurice de Déchy, le Hongrois, qui a parcouru les Carpathes, le Caucase et l'Himalaya ;

Au Norvégien Lumholz, qui a fait de magnifiques voyages chez les cannibales du nord de l'Australie;

Au lieutenant de vaisseau de la marine autrichienne, von Hœnel, doublement mon camarade celui-là, qui a accompagné le comte Teleki aux volcans neigeux de l'Afrique équatoriale;

A S. A. S. le Prince de Monaco, l'explorateur sous-marin de l'Atlantique;

Au comte de Magellaës, dont le nom seul est un titre pour le Portugal et pour le Brésil;

A Serpa-Pinto, à Capello et Ivens, à Cameron;

Au général Greely, des explorations arctiques;

Au Norvégien Nansen, du Groenland, aux Danois Holm et Jensen et à leurs compatriotes;

A Nordenskjöld, l'explorateur des régions circumpolaires, et à Grégorieff, le secrétaire général de la S. de G. de Saint-Pétersbourg, que S. M. le Tsar avait envoyé à sa rencontre;

A Combier et Coquillat, les explorateurs belges du Congo ;

A nos autres voisins et émules, au Sénégal et au Gabon, les voyageurs espagnols Cervera, Baniera, de l'Adrar et Iradier Bulphe ;

A Antonelli, du Choa; à Francisco Moreno et à tous ses collègues de la

Digitized by Google

République Argentine ; au Suisse Otto Stoll qui a exploré le Guatemala ; au général Tscheng-Ki-Tong, l'explorateur chinois du monde européen.

Après ces collègues étrangers dont j'ai cité à peine quelques noms, les premiers qui me sont revenus à la pensée, je rappelle ici également quelques-uns de nos explorateurs à nous :

M. Duveyrier, qui personnifie la connaissance du pays des Touaregs ;

L'ingénieur Dru, qui va, entre le Don et la Volga, mettre à exécution un projet déjà étudié par Pierre le Grand ;

Charles Rabot, l'explorateur de la région circumpolaire;

Le prince Roland Bonaparte, qui a voyagé chez les Lapons;

Edouard Blanc, l'explorateur des oasis tunisiennes ;

Le Dr Montano, qui nous a donné des notes et monographies si intéressantes sur les Philippines ;

Le Dr Labonne, de l'Islande;

Capus, l'homme de science de l'exploration *Bonvalot* au Pamir;

Borelli, le voyageur au pays Galla, qui a été plus loin que *M. d'Abbadie* au sud du pays des Gimma;

Pavie, qui a communiqué des notes si intéressantes sur le Cambodge, l'Annam et le Tonkin ;

Charnay, un des doyens des explorations en Amérique;

Marche, mon prédécesseur et mon compagnon dans l'Ogôoué qui, rentré dernièrement des Mariannes, a assez roulé en Afrique et en Polynésie pour avoir droit au repos;

M. Ballay, qui fut aussi mon compagnon;

M. Mizon ;

Le capitaine Decazes, mon compagnon de trois ans ;

Je rappelle encore, et bien qu'il me touche de trop près pour pouvoir faire son éloge, *M. Crampel*, ce nouveau collègue qui est passé maître du premier coup et est encore mal remis d'une blessure reçue en service.

Enfin, messieurs, je bois à la santé de tous les voyageurs qui sont actuellement hors de leur patrie, à la santé de ces explorateurs de toutes nationalités, de cette légion d'absents qui, éparpillés aux quatre coins du monde, travaillent au progrès de la science et de l'humanité.

EXPOSÉ SOMMAIRE DES TRAVAUX DES SEPT GROUPES

Groupe 1. — *Géographie mathématique.* — Président, S. A. le Prince de Monaco : Le *lieutenant-colonel Bassot* parle des procédés pour la détermination des latitudes. Le *colonel Derrécagaix* expose les progrès obtenus dans la façon de dresser les cartes à grande échelle et insiste sur l'utilité d'exprimer l'évaluation des altitudes en mètres et non en pieds. — Discussion sur les levés photographiques à laquelle prennent part M. Triboulet, le colonel Blanchot, le colonel Bassot, M. Déchy.

Digitized by Google

M. *Lallemand*, ingénieur des mines, montre la nécessité de corriger les résultats des grands nivellements effectués dans les pays montagneux, en tenant compte de l'influence des variations de la pesanteur. Examinant le choix d'un zéro unique pour les altitudes de l'Europe, il montre que, d'après les résultats récents du nouveau nivellement de la France, la différence du niveau entre la Méditerranée et l'Océan est non d'un mètre comme on le croyait, mais de un à deux décimètres seulement. Avant de choisir un horizon fondamental, il conviendrait de poursuivre encore la recherche d'un niveau moyen dans tous les pays. MM. Grégorieff, de Gaspari et Marx se rangent à cet avis.

Lecture est faite d'une note de M. *Bouquet de la Grye*. sur la détermination du niveau moyen de la mer.

M. le *commandant Defforges* parle des méthodes et instruments employés depuis un siècle pour mesurer la pesanteur. Il souhaite que dans les divers pays on use des mêmes procédés pour faciliter la comparaison entre les résultats.

M. *Y. Wada* signale des anomalies constatées au Japon dans les valeurs obtenues pour l'intensité de la pesanteur.

M. le *commandant Defforges* fait adopter un programme d'observations à appliquer pour reconnaître comment la pesanteur varie avec l'altitude.

Le *Prince de Monaco* expose les résultats de ses recherches sur les courants de l'Atlantique-nord. — M. *Gaspari* examine l'état actuel de la science en ce qui concerne les courants marins. — M. *Thoulet* parle des procédés en usage pour déterminer la température, la salure et la densité de l'eau de la mer. — M. *Guerreiro* souhaite que les États maritimes adoptent les mêmes instruments d'expérimentation et publient, à l'exemple des États-Unis d'Amérique, des cartes mensuelles des courants avoisinant les côtes.

M. *Gaspari* indique les simplifications à apporter au programme des observations météorologiques à bord des navires.

Le colonel Bassot lit un rapport de M. Lœvy, sous-directeur de l'Observatoire de Paris, sur les avantages de la division décimale du temps. — Note du *colonel Valdès* sur l'organisation des travaux topographiques au Mexique. — Le R. P. Tondini, délégué de l'Académie de Bologne, propose l'adoption du méridien de Jérusalem comme origine des longitudes et de l'heure universelle, spécialement en ce qui touche la télégraphie internationale.

Groupe II. — *Géographie physique*. — Président, M. Guerreiro. — M. *de Mahé*, médecin sanitaire à Constantinople lit un mémoire sur la peste épidémique, principalement de 1840 à 1889. — Le *Dr Bleicher*, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, résume son ouvrage sur les « Vosges. » On discute à ce propos la formation géologique des Vosges comparée à celle des Alpes. — M. *J. Wada*, délégué du Japon, examine l'organisation des travaux séismologiques de ce pays. M. *de Saussure* donne un aperçu des observations du même ordre faites en Suisse. On exprime le vœu que des recherches analogues soient faites dans le sud-est de la France.

Digitized by Google

Le *colonel Blanchot* expose une doctrine nouvelle sur la formation des continents.

Étude du *Baron Von Schwerin* explorateur des côtes occidentales de l'Afrique. La mer se retire et le sol s'élève ; les pluies sont de moins en moins fréquentes : la terre se dessèche et se contracte, d'où affaissement du continent le long des côtes.

M. *de Saussure* parle des modifications du sol et indique que la présence au sommet des falaises, des coquillages fossiles semblables à ceux qui se rencontrent sur le rivage, est une preuve que les terrains ont subi des transformations.

M. le *colonel Blanchot* traite la question des érosions, dont le résultat est surtout de dénuder les sommets. Il cite à ce propos plusieurs faits de déboisement.

Mémoire de M. le Dr Carton relatif au rapport entre l'humidité du sol et l'impaludisme à Souk-el-Arba.

Groupe III. — *Géographie économique et statistique* (1). Président, M. Levasseur. Vice-présidents : MM. Meurand, le lieutenant général Wauwermans (d'Anvers), le colonel don Francisco Coëllo (de Madrid). Secrétaires : MM. Cravoisier et V. Turquan. — M. *Alexis Peyret*, président du bureau d'émigration de Buenos-Ayres, parle de l'émigration à la Plata et explique comment s'est établi le courant prodigieux d'Europe vers ce pays. Le *Dr Carrasco*, parlant du même sujet, insiste pour que les gouvernements ne mettent pas d'obstacles à l'émigration.

M. *Gauthiot* cite des extraits d'un rapport de Bodard sur l'émigration française au Canada, qui, l'an dernier, a atteint le chiffre de mille émigrants.

M. *Turquan* étudie la statistique des étrangers en France et des Français à l'étranger. Son travail est accompagné de cartes et de diagrammes.

M. *Brau de Saint-Pol Lias* indique l'utilité de la topographie appliquée à la colonisation.

A la suite d'observations de MM. Carrasco, Alexis Peyret, Denis Guillot, Gromier, Hennequin, Barbier, colonel Blanchot, du Fief, on vote la résolution suivante : « Sans entrer dans l'examen des conditions politiques qui imposent aux divers États des procédés différents de colonisation, le groupe se prononce pour le principe de la liberté ».

Le *colonel Blanchot* explique les migrations à l'intérieur des États par la stérilité du sol ; il cite des exemples pris dans les départements de l'Aveyron et du Cantal. M. Turquan en attribue la cause aux ressources qu'offrent les villes qui drainent les populations rurales et à la diminution de la natalité, résultat des contingents militaires trop nombreux. M. Alexis Perret en voit l'origine dans le morcellement du sol et les impôts excessifs qui grèvent l'agriculture.

---

(1) Nous devons signaler le zèle intelligent avec lequel M. Cravoisier, secrétaire de ce groupe, a su assurer une grande publicité aux comptes rendus des travaux importants qui ont été présentés.

Digitized by Google

Dépôt d'un « Aperçu des travaux géographiques en Russie » par le baron Nicolas Kaulbars et d'une étude sur l'émigration en Caucasie et dans l'Amérique du Nord par M. Metzger.

M. Carrasco signale la découverte de gisements de houille et de pétrole dans la République Argentine. — M. Mendès Guerreiro (Société de géographie de Lisbonne) dit que les bords du Zambèze contiennent des gisements houillers considérables, où s'alimentent les canonnières portugaises du Zambèze. Il parle aussi des morues qu'on trouve sur la côte occidentale d'Afrique, entre Dakar et la Guinée portugaise. Dès le XVIIe siècle, des pêcheries avaient été installées sur ce point.

M. *Ed. Blanc* signale des gisements houillers sur les confins du Sahara septentrional.

Dépôt d'un planisphère commercial dû à M. Ganeval.

M. *Bellet* présente un travail sur la « navigation intérieure et canaux » accompagné de cartes. M. *Bettemeyer* demande la canalisation complète du Rhône jusqu'à Marseille et Cette pour permettre de lutter avec le port de Gênes.

M. *Carrasco* signale l'avancement des travaux du chemin de fer qui doit relier la République Argentine au Chili en traversant les Andes. Cette ligne de 1,700 kilomètres atteint en certains points 4,000 mètres d'altitude et permettra de se rendre de Buenos-Ayres à Valparaiso en 40 heures, tandis qu'il faut 12 jours pour s'y rendre par mer. Le travail sera achevé dans quatre années.

Travail de M. *Hennequin* sur la canalisation de la Seine, afin de permettre aux navires de remonter jusqu'à Paris. Le tirant d'eau doit être porté de $3^m,20$ à $6^m,20$ pour donner passage aux navires calant 6 mètres.

M. l'ingénieur *Mendes Guerreiro* (de Lisbonne) s'élève contre l'émigration clandestine et demande que des règlements assurent aux émigrants toutes les garanties désirables.

M. Lebourgeois démontre la nécessité au point de vue international d'un chemin de fer transsaharien.

GROUPE VI. — *Géographie historique. — Histoire de la Cartographie.* Président, M. Barbié du Bocage. Secrétaire, M. Marcel. — Communication au nom de *M. du Paty de Clam*, sur l'ethnographie et la géographie du golfe de Gabès. — Notice sur Ottavio Pisani. Historique des possessions vénitiennes dans la Dalmatie par l'abbé Pisani.

M. Gaffarel présente une étude sur un portulan anonyme, de la première moitié du XVIIe siècle. Le type de ce portulan n'est pas spécial. On en trouve un spécimen semblable à la Bibliothèque Nationale.

Le R. P. Brucker lit un mémoire sur les cartes dressées par les jésuites en Chine.

M. Castonnet des Fosses examine le commerce de Nantes avec l'Espagne, les Flandres et Brême.

Abbaté Pacha examine les relations des Égyptiens de l'époque pharao-

Digitized by Google

nique avec les populations nègres, désignées dans les inscriptions sous le nom de Kousch. M. Barbié du Bocage croit que les Kouschistes sont originaires de Babylonie.

M. Drapeyron parle du premier atlas national de France en 1592 ; *M. Rouire* du lac Triton ; *M. Teplow* lit une note sur le nom moderne de l'ancienne Ephèse.

M. Beauvois discute le vieux problème des voyages de Zéno. *M. Dahlgren* estime que la carte de Zéno n'est que la compilation d'anciennes cartes.

M. Pector parle des historiens qui ont étudié le Nicaragua.

M. Pawinski lit un mémoire sur la méthode scientifique appliquée à la géographie, méthode qu'il a suivie dans un ouvrage sur la Pologne.

M. Gaffarel indique les modifications désirables dans la division de la France en départements.

Communication de *M. Heutgen* sur d'Anville qui s'était spécialement attaché à l'étude des mesures dont se servaient les anciens.

Abbate Pacha signale l'étude de Mahmoud Bey sur la mesure du stade égyptien, travail publié dans le bulletin de la Société Khédiviale du Caire.

Mémoire de *M. Caron* sur la Tunisie, les mines romaines et leur utilisation par les Français.

Abbate Pacha mentionne les nombreuses traces de plantations des vignes en Egypte (1), il pense que cette culture a été brusquement interrompue lors de la venue des musulmans.

Le colonel Coëllo parle des voies et chaussées romaines en Espagne.

Notice de *M. Steyert* sur la généralité de Lyon.

M. Marcel signale l'existence à la Bibliothèque nationale d'un plan archéologique de l'abbaye de Montmartre dû à M. Carle.

M. Castonnet des Fosses parle des relations de l'Empire Chinois avec les Romains et les Grecs. *M. Dahlgren* lit un travail sur les voyageurs suédois au XIXe siècle. *M. le Dr Hamy* indique les relations des peuples de la Méditerranée avec les pays du nord. *M. Marcel* parle du globe manuscrit de Schöner, devenu la propriété de la Bibliothèque nationale (*R.F.* t. IX, p. 759).

GROUPE V. — *Géographie pédagogique.* — Président : M. Vidal de la Blache. Sont présents : MM. Camena d'Almeida, Towne, le Frère Alexis, Hennequin, Bap, commandant Lagarde, Drapeyron, Bardoux, Gaffarel.

Le groupe exprime le vœu d'introduire l'étude de l'ethnographie dans l'enseignement supérieur et de créer un enseignement spécial de géographie dans les Facultés.

M. Towne traite du mode d'emploi des instruments de cosmographie.

---

(1) M. Kamel Gali (du Caire), qui vient de clore ses études d'Agriculture à l'institut agricole de Beauvais par une thèse considérable sur « l'*Agriculture en Egypte* » (chez H. Jouve, 23, rue Racine, Paris) indique que la vigne occupe actuellement en Egypte 780 feddans pour la Haute Egypte et 748 pour le Delta. Un feddan unité de surface = 420m833.333.

Digitized by Google

Le Frère Alexis parle du choix des livres, des exercices cartographiques, des atlas, cartes murales, panoramas géographiques et reliefs.

M. le colonel Blanchot a présenté au groupe un appareil nouveau, destiné aux levées topographiques : *le Projecteur-Topographe.*

Les vœux suivants sont adoptés :

— Il convient — d'abord de combiner les exemples fournis par la géographie locale avec l'enseignement des rapports généraux qui relient les phénomènes de géographie générale — ensuite de régler les exercices pratiques d'après les données des cartes d'état-major.

— Dans les examens, les interrogateurs s'attacheront à réduire la part laissée aux exercices de pure mémoire, en ayant soin d'écarter les questions trop minutieuses. Il y aurait lieu d'attirer l'attention du Ministère de l'Instruction publique sur l'utilité de publier une note dans ce sens.

— Le Congrès désire qu'il soit fait officiellement tous les efforts possibles pour faciliter, dans les Facultés, les rapports organiques entre l'enseignement de la géographie et celui des sciences qui peuvent lui servir d'auxiliaire.

— Le Congrès, rappelant les vœux émis par les Congrès internationaux antérieurs, émet le vœu que, dans tous les établissements d'instruction secondaire, l'enseignement de la géographie soit confié à un professeur spécial.

GROUPE VI. — *Voyages, explorations.* — Président : M. d'Abbadie. Vice-présidents : M. Kan (d'Amsterdam), Savorgnan de Brazza. Discussion sur les règles à adopter par les explorateurs pour la dénomination des lieux qu'ils découvrent. — *M. Duveyrier* émet l'avis que « le droit de l'explorateur ne commence qu'au cas où, dans les contrées explorées, il ne se trouve pas d'indigènes. »

M. Masqueray, directeur de l'École des Lettres d'Alger, fait une communication sur les Touaregs.

Le comte de Cavalcanti lit une étude sur le Paramanéma, affluent du Parana.

Communications de *M. Timmerman* sur les îles de la Sonde ; de *M. le Dr Kan* sur les Molusques.

M. J. Leclercq décrit les monuments de Samarcand et notamment le mausolée de Tamerlan.

M. de Sarrea Prado parle des voies de communications dans les colonies portugaises. Déjà au XVIIe siècle, les Portugais se rendaient par terre du Portugal dans l'Inde.

M. Francisco Coëllo annonce qu'en 1892 aura lieu, en Espagne, une Exposition concernant l'Amérique espagnole.

Exposé de *MM. de Cavalcanti* et *Grandidier* sur les peuplades anthropophages du Brésil.

Conférence de *M. de Cavalcanti* sur le Kingou et ses peuplades autochtones. Ces peuplades conservent le caractère des races aborigènes qui se rencontrent dans les régions inexplorées du Brésil.

Digitized by Google

M. d'Abbadie indique les meilleurs procédés, pour un explorateur, de construire les cartes et de recueillir les documents *ad hoc*.

M. Gauthiot lit une note sur le voyage de MM. Pavie, Cupet, Nicolon, de Saint-James et Massie dans le haut Laos, mission chargée d'étudier la délimitation des frontières entre l'Annam et Siam (1888-1889).

GROUPE VII. — *Géographie anthropologique, ethnographie et linguistique.* — Présidents : Marquis de Nadaillac et M. de Quatrefages de Bréau.

Le *Dr Riedel*, ancien résident à Timor, traite des indigènes de l'île de Rote (Indes néerlandaises).

Le *Dr Hamy* expose les résultats de l'exploration entreprise par lui et M. de la Croix dans le sud de la Tunisie pour étudier les peuplades de cette région.

Conférence de *M. Ch. Rabot* sur les populations du N.-E. de la Russie, Lapons et Finnois.

Étude du *Général Grodekoff* sur les Kirghises.

Communication du *Dr Maurel* sur l'origine des populations du Cambodge.

MM. de Gatines et *G. Vianna* parlent, l'un de l'ethnographie par les beaux-arts, l'autre des dialectes patois des Portugais.

M. Capus fait une communication sur les Kafirs, leur pays et leurs coutumes, et de l'intérêt qu'offre cette partie de l'Hindou-Kouch. Enfin il traite de la répartition des principaux éléments ethniques dans l'Asie centrale.

Le professeur *Valdemar Schmidt* signale la galerie anthropologique organisée à l'Exposition par le Danemark, et résume l'état actuel de la science sur ce pays à l'époque préhistorique.

SITUATION DE LA BOSNIE ET DE L'HERZÉGOVINE

Nous donnons ici un exposé sommaire de la situation actuelle de la Bosnie telle que l'a présentée en juillet dernier M. de Kallay, ministre des finances communes, dans la séance de la commission financière de la Délégation autrichienne. Ces données montrent les progrès réalisés par l'Autriche dans ces provinces, qui nominalement dépendent de la Sublime Porte, mais sont, en réalité, depuis 1878, date de l'entrée des Autrichiens, des annexes de la monarchie austro-hongroise.

Nous rappelons que la *Revue Française* a déjà publié en 1885, tome I, une série d'études importantes sur la Bosnie et l'Herzégovine. Les questions sociales, économiques et administratives ont été suffisamment exposées pour qu'on puisse utilement faire le rapprochement entre ces travaux et les communications suivantes de M. de Kallay.

Le *Comte Falkenhayn* désire savoir pourquoi les lignes bosniaques, qui avaient été jusqu'ici exploitées par le ministère de la guerre, ont été livrées à l'élément civil ; il pense qu'il importe que, en cas de complications, les services soient organisés militairement.

M. de Kallay, ministre des finances communes. — La ligne militaire *Doberlin-Banyaluka* était déjà construite avant l'occupation et devait former

Digitized by Google

un chaînon de la grande ligne orientale. Elle a été construite à voie normale. Les autres lignes des provinces occupées sont à voie étroite. Elles feront face aux besoins de l'armée et à ceux du commerce pendant une longue série d'années encore. La voie étroite présente, en Bosnie, ce grand avantage de réduire les frais au tiers de la somme que coûterait une voie normale. Le système Abt a été sérieusement étudié et adopté pour la ligne Ostrorac Serajevo, notamment pour le passage de l'Ivan. La ligne de la vallée de la Bosna, longue de 269 kilomètres, a été d'abord exploitée militairement. Mais ce système a cessé il y a quelques années, et le personnel, sauf les chefs de l'administration, a été emprunté à l'élément civil. On peut du reste dire que cette ligne compte parmi les mieux exploitées. Sur la ligne Doberlin-Banyaluka on emploie également des civils. Les craintes exprimées par le comte Falkenhayn sont sans motif.

M. *Dumba* pense qu'une ligne qui relierait Serajevo à un port de l'Adriatique, notamment à celui de Spalato, serait de la plus haute utilité.

M. de Kállay. — La ligne Ostrorac-Serajevo devra être terminée dans un délai de deux ans et demi et il n'y a aucune raison de croire que ce délai subira un ajournement, bien au contraire. Il est vrai que le port de Metkovic n'est pas bien outillé, mais il suffit à peu près aux besoins de l'Herzégovine : ainsi la ligne Metkovic-Mostar, un cul de sac long de 43 kilomètres, a rapporté, dans la seconde année de l'exploitation, 3 0/0 nets. En attendant mieux, on peut donc se contenter de Metkovic.

M. Bilinski voudrait savoir s'il n'y a pas eu de pourparlers entre les trois gouvernements (ministère autrichien, hongrois et commun) au sujet d'une ligne reliant la ville de Spalato à l'Herzégovine.

Dr. *Suess* craint que le système Abt n'exige trop de surveillance.

M. de Kállay ne se croit pas autorisé à donner des renseignements sur des pourparlers qui ont pu avoir lieu. Les objections soulevées contre le système Abt pourraient s'appliquer à tous les systèmes de chemin de fer, mais il peut affirmer que le système Abt n'a été adopté qu'après des études rigoureuses. Depuis que le chemin de fer de la vallée de la Bosna existe, on n'y a eu que deux accidents insignifiants.

M. Dumba constate que la puissance contributive des provinces occupées s'est accrue, bien qu'on n'ait pas élevé les impôts ; au contraire, on a supprimé toute une série de taxes de la domination ottomane. Ainsi *l'impôt foncier* a donné une augmentation de 500,000 florins, bien que les prix des céréales aient beaucoup baissé, ce qui est particulièrement important avec le système actuel des dîmes. *Le monopole des tabacs* a rapporté, en 1880, la somme de 246,000 fl.; maintenant, on a inscrit 2,800,000 florins; le rachat des feuilles de tabac a rapporté aux cultivateurs la somme de 7,300,000 fl. *Le total des recettes* était de 6,651,000 fl. en 1880 ; il s'élève à 9,736,000 fl. pour 1890, ce qui constitue une augmentation de 50 0/0 environ. Et cependant on n'a point élevé les impôts. Ce sont les forces économiques du pays qui se sont développées. Les *travaux du cadastre* ont été

Digitized by Google

terminés ; ils ont exigé 3,200,000 florins en 1888 ; les registres fonciers sont établis dans treize districts et à Serajevo. On a construit 1,685 kilomètres de routes moyennant une dépense de 3,500,000 florins. Pour *l'instruction publique* on a inscrit au budget 64,830 florins en 1880 et 386,300 florins pour 1890. Au cours de ces dernières années, on a dépensé 2,501,000 florins pour des lycées, séminaires, écoles normales, écoles professionnelles, écoles de commerce, écoles primaires, etc.

M. Hausner reconnaît qu'on a beaucoup créé en Bosnie, mais on y est arrivé en écrasant le peuple d'impôts. La Bosnie paye 3,685,000 florins d'impôts directs, 2 florins 75 kreutzer par tête, soit autant que le Tyrol ou la Carniole, où l'impôt est de 2 fl. 90 par tête, tandis qu'il s'élève à 1,80 en Bucovine, 1,78 en Galicie et 1,42 en Dalmatie. L'orateur pense qu'on devrait dégrever l'impôt barbare et primitif sur les moutons.

M. de Kállay pense que l'orateur a mal choisi le point de comparaison : d'abord l'orateur a certes oublié les centimes additionnels perçus pour le compte de la province, du département et de la commune. C'est dans les pays balcaniques qu'il faut chercher le point de comparaison et alors le parallèle serait à l'avantage de la Bosnie. Il faut reconnaître que l'impôt sur les moutons est une charge anti-économique, mais on le perçoit depuis bien des siècles, le peuple s'y est habitué et toute innovation créerait plus ou moins de récriminations. Cet impôt existe dans tous les pays balcaniques. Du reste, le gouvernement a déjà opéré un certain dégrèvement en ce sens que le détenteur de 10 têtes de moutons est exempt de l'impôt et le nombre des moutons ainsi exemptés s'élève, rien qu'en Herzégovine, à 200,000 têtes.

M. Gyurkovic a exposé la question agraire qui a, en Bosnie, une portée économique, sociale et politque. D'après les données publiées par le gouvernement il y avait, en 1885, en Bosnie et Herzégovine : 8,162 *begs* et *agas*, 117,466 paysans libres, et 197,833 *kmets* (tenanciers). Il serait utile de connaître les chiffres récents en particulier et le développement de l'agriculture en général.

M. Hegedüs constate avec plaisir l'accroissement des recettes dans les deux provinces et il pense que les frais militaires de l'occupation pourraient, dorénavant, être supportés par les deux provinces. Enfin, il voudrait savoir pour quel motif on a inscrit, du chef des impôts indirects, une augmentation de 110,000 fl. (200,000 fl. au lieu de 90,000 fl.).

M. le comte Apponyi désire connaître les frais des troupes indigènes.

M. de Kallay fait remarquer que le nouvel *impôt sur les alcools* devra produire une plus-value en Bosnie-Herzégovine aussi, puisque les deux provinces sont comprises dans l'union douanière austro-hongroise. Et cet excédent dépassera même de beaucoup les prévisions. *La consommation du tabac* augmente constamment, ce qui aura pour résultat un relèvement de la production au point de vue de la qualité aussi. Le tabac qu'on produit est similaire au tabac turc et c'est ce qui rend sa culture fort rémunératrice, et

Digitized by Google

ce n'est que par prévoyance qu'on a inscrit des prévisions inférieures aux sommes qu'il espère.

Les troupes indigènes coûteront, en 1890, la somme de 1,013,000 fl., soit 10 à 11 0/0 des recettes générales, c'est-à-dire que la Bosnie ne dépense pas, pour son armée, beaucoup moins que la monarchie, malgré le grand écart dans la culture.

Pour ce qui concerne les troupes bosniaques, il y a eu, en 1882, quatre bataillons qui coûtaient 213,000 florins. Depuis on a créé quatre compagnies par an; maintenant il y a 32 compagnies; en 1890, il y en aura 36 et on pourra en former huit bataillons.

Les provinces occupées ont supporté une partie des frais militaires extraordinaires des dernières années (augmentation du matériel de réserve, nouvel armement, etc.) Ces frais se sont élevés, en 1887 et en 1888, à 3,100,000 florins, en dehors du budget. C'est ici qu'on a dépensé les excédents obtenus dans les années précédentes.

M. le comte Apponyi veut savoir s'il y a des officiers indigènes dans les bataillons bosniaques.

M. le baron Bauer, ministre de la guerre, répond que les officiers sont empruntés à l'armée commune, mais il y a déjà douze officiers indigènes, dont deux actifs et dix dans la réserve. Les sous-officiers indigènes sortis de l'école militaire se trouvent en nombre dans les compagnies bosniaques.

M. de Kállay répond ensuite à M. Gyurkovic. On croit généralement qu'il n'y avait en Bosnie que des propriétaires et des *kmets*. C'est une erreur. Et c'en est une autre de dire que les *begs* et *agas* sont tous mahométans et les *kmets* tous chrétiens (1). C'était une erreur déjà avant l'occupation, et aujourd'hui ça l'est davantage. Il y a eu toujours des *kmets* et des paysans libres et parmi ceux-ci il y a eu des chrétiens, même avant l'occupation. Parmi les *kmets* il y a eu des mahométans et, par contre, il y a des *agas* chrétiens.

Depuis l'occupation le pays subit une transformation. Les *kmets* s'efforcent de s'affranchir et, jusqu'à la fin de 1888, il y a eu 8,011 *kmets* qui ont acheté les terres cultivées par eux, moyennant une somme de 2,135,000 fl. Cela veut dire que 15,393 hommes adultes (ce qui représente, avec les familles, de 40,000 à 50,000 âmes) sont devenus des paysans libres. Le gouvernement favorise ce mouvement en procurant des prêts aux *kmets* qui veulent se racheter. Mais les propriétaires ne se ruinent guère pour cela, car l'affranchissement s'opère là où le propriétaire endetté vend une partie de ses terres affermées. L'institution des *kmets* est si bien dans les traditions que les anciens *kmets* qui se sont affranchis et qui ont acquis des propriétés considérables, cherchent à leur tour à avoir des chrétiens pour *kmets* et non pas pour fermiers.

(1) D'après le recensement opéré en 1885, il y a en Bosnie et en Herzégovine, 570,000 orthodoxes, 492,000 mahométans, et 265,000 catholiques (M. de Kállay).

Digitized by Google

C'est une nouvelle classe de grands propriétaires qui se forme. On peut constater que l'institution des *kmets*, maniée avec justice, ne soulève pas d'objections et que les chrétiens qui s'enrichissent acquièrent des propriétés sur lesquelles il y a des *kmets*. On finira par arriver à une organisation où les diverses nationalités se confondront dans les diverses classes sociales, au lieu de se classer d'après les cultes. En outre, il se formera une classe de grands propriétaires qui donnera l'exemple à la population, ce qui n'existe guère dans les autres pays balcaniques.

M. Auguste Pulszky demande des renseignements sur l'industrie minière en Bosnie.

M. de Kállay répond que la plupart des mines de Bosnie, sauf les mines de houille, sont exploitées par une Société formée à Vienne et à Budapest et, malgré les mauvaises conjonctures, ces mines travaillent sans déficit. Les mines de houille de Tuzla et de Zedica sont exploitées par l'État et le succès est satisfaisant.

ASIE

LES YÉSIDES

La secte originale des Yésides, sur laquelle, jusqu'à ces derniers temps, nous ne savions presque rien de précis, nous est ainsi décrite par le prince russe Massalski, qui a exploré à fond, en 1886, la région frontière du district de Kars.

Les Yésides, appelés aussi « adorateurs du diable », ne vivent disséminés qu'en nombre très restreint sur le territoire du Caucase; le gros de la secte habite le cercle de Kagisman, dans le district de Kars, et y forme, avec les Kurdes, beaucoup plus nombreux, avec lesquels ils ont une origine commune, une population totale de 11,185 âmes. Les habitants du cercle de Kagisman et du cercle voisin, celui d'Olti, représentent un chiffre de 51,596 individus sédentairement adonnés à l'agriculture et à l'élève du bétail. La classe des agriculteurs comprend des Arméniens, des Turcs, des Grecs, des Yésides et des Tatares; celle des éleveurs se compose de Kurdes et aussi, dans le cercle d'Olti, de Turcmènes. Les Yésides, qui sont de nationalité Kurde, ont, pour des raisons demeurées inconnues jusqu'ici, conservé le vieux culte, modifié cependant en partie dans le cours des siècles. Leur nom vient, selon les uns, de Yésil, fils de Moab; selon d'autres, il faudrait chercher la racine du mot dans le terme zend Ijesd, qui veut dire *dieu*. Leur langue usuelle est le kurde; leur type rappelle aussi celui du peuple kurde. Leur centre est la ville de Mossoul, où se trouve leur sanctuaire, et où est enterré un de leurs saints les plus éminents, le cheik Ali.

Les Yésides établis dans le cercle de Kagisman n'y sont venus qu'en 1882, de la Turquie d'Asie. Ils y habitent actuellement la partie orientale du plateau de Kars, où ils occupent quatorze villages peuplés ensemble de

Digitized by Google

1,733 âmes. Ils reconnaissent pour livres saints le *Tawrat* (Bible), le *Sabur* (Psaumes de David), le *Coran* et le *Iedschil* (Evangiles); ce sont ces écrits qui, selon eux, conservent les traditions de leurs devanciers, et ils y ont puisé leurs principes de foi, leurs dogmes, rédigés en langue arabe par leurs cheiks et conservés à Mossoul. Les Yésides qui résident en Transcaucasie (territoire russe) ne possèdent, au contraire, aucun livre; nul, parmi eux, ne sait lire ni écrire; lire est un péché. D'après la croyance yéside, Dieu est un esprit invisible, tout puissant, un être unique, partout présent, sachant tout. Tout ce qui est, même le mal, n'a lieu que par sa volonté. De méchant esprit ou de diable, ils n'en admettent pas. En dehors de Dieu, ils croient à ses anges et à ses prophètes, au nombre desquels ils comptent Jésus-Christ. Ils ont foi également en une vie future, en un paradis pour les justes et en un enfer pour les pécheurs. Leurs principaux commandements sont : ne faire de mal à personne, honorer ses parents et les vieillards. Comment, à ces principes si élevés, allient-ils la croyance au *Melek-Tans*? Ce Mélek-Tans est, d'après eux, un méchant esprit, qui existait anciennement, et que Dieu a chassé à plusieurs reprises; puis, avec le temps, Dieu, dans sa mansuétude infinie, lui a pardonné, lui a permis de vivre auprès de lui, et aujourd'hui il ne fait rien sans ses conseils. Cet esprit, dont le nom signifie « ange-paon », a pour symbole une sorte de flambeau au-dessus duquel est fixé un oiseau de métal figurant une colombe. D'après la tradition populaire à Mossoul, le *Melek-Tans*, quand il était encore un génie malfaisant, échappa aux poursuites du Seigneur en se réfugiant dans une salade dont les feuilles se refermèrent sur lui pour le cacher. Aussi les Yésides ne mangent-ils jamais de salade.

La formule de jurement de la secte est celle-ci : « Je jure au nom du cheik Schams, ou, au nom du cheik Ali. » Schams en arabe désigne le soleil. Les Yésides font leur prière au lever de l'astre, en tournant le visage vers l'orient et en posant leurs mains à la ceinture; la prière, toujours la même, consiste en mots arabes et persans dénués de sens déterminé. Dans les grandes occasions, mariage, enterrement, ils lisent les prières du cheik en langue arabe. Deux fois l'an, ils observent un jeûne de trois jours, où ils s'abstiennent de manger depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Le vendredi est jour férié, en mémoire de la création du monde. L'usage de la viande de porc et des boissons spiritueuses est permis; la circoncision n'existe pas. Au lieu de recevoir une dot, les jeunes filles sont achetées une certaine somme par les épouseurs. Les femmes sortent sans voile et se fardent à force; l'infidélité conjugale est punie de mort. Tous les biens appartiennent à l' « ancien » de la famille qui donne sa part aux membres qui quittent la communauté. La secte entière se partage en cheiks, Pira et Yésides ordinaires; les Pira semblent former une sorte de noblesse; ils sont au nombre de 95 hommes et de 105 femmes, soit 13 pour cent de l'ensemble de la population résidente. Les cheiks supérieurs portent le nom de Kawals et habitent Mossoul. Chaque été, un Kawal

Digitized by Google

visite avec une petite escorte le cercle de Kagisman, et passe une nuit dans chaque village yéside. Le Kawal et sa suite parlent non pas kurde, mais arabe. Tandis que les nouveaux venus logent chez les habitants les plus riches, le Kawal, lui, descend chez le plus âgé de la localité (Muchtar), chez lequel sont également apportés les objets sacrés, une sorte de liquide contenu dans une boîte de métal, une espèce de poche tressée et le melek-tams, que tout le monde va adorer et baiser. Chez un autre habitant est porté le flambeau de cuivre (*tschira-yesdina*). Chacun de ces hôtes abat un agneau et invite les voisins. Un des hommes de la suite du Kawal fait le dénombrement du bétail, et indique la livraison que chaque ferme a à faire; puis, l'argent empoché, le Kawal continue son voyage. Particularité à noter : pour un prêt, un Yéside ne réclame jamais d'intérêts, de crainte que, dans l'autre monde, ses péchés ne soient punis avec usure. De même, un créancier ne boit jamais d'eau et ne fume jamais de tabac chez son débiteur.

La région habitée par les Yésides est extraordinairement fertile; mais, par suite de sa situation méridionale et de son altitude, elle subit des extrêmes de chaud et de froid. Tout récemment, les Yésides ont demandé la permission de creuser un canal pour irriguer un vaste district où se trouvent les ruines intéressantes de la ville de Mren, et s'y livrer à la culture. Tout le pays du reste, les cercles de Kagisman et d'Olti, et surtout le plateau de Kars, offre un champ d'exploration curieux au point de vue de l'archéologie; partout ce ne sont que ruines d'églises, de forteresses, de de tours et de châteaux, débris de la grandeur et de la domination arménienne et géorgienne.

(*Deutsche Rundschau füer Archeologie und Statistik.*)

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Explorations du Niger. — La Société de Géographie ayant décerné la première médaille d'or à M. le lieutenant de vaisseau Caron pour sa reconnaissance du Niger et son voyage sur le fleuve jusqu'à Timbouktou, M. Duveyrier a présenté un rapport qui retrace la marche des explorations successives dans ces régions. Plusieurs passages méritent d'être cités.

Le fleuve dont il s'agit a été pendant longtemps, et même à l'époque moderne, un fleuve légendaire, dont la source était inconnue des géographes. Dans sa partie supérieure, le Niger est partagé en deux branches, le Dhiôli-Bâ proprement dit à l'ouest, et le Mayel-Balevel à l'est, reliées entre elles, par des bras, ou *marigots* parallèles aux artères principales. M. Duveyrier remarque une certaine analogie, toutes proportions gardées, entre le réseau

Digitized by Google

du haut Dhiôli-Bâ (nom appliqué au Niger tout entier) et le réseau formé sous la zone tropicale par le Gange inférieur et le Bramapoutra inférieur avec leurs *nullahs*, ou bien encore par le Mississipi, avec ses *bayous*, dans la dernière partie de son cours.

L'Anglais Mungo-Park (1771-1805) est le premier à qui l'on doit des renseignements *de visu* sur le haut Dhiôli-Bâ qu'on ne savait pas encore se jeter dans le golfe de Guinée. Le 20 juillet 1796, cet explorateur découvrit, à Ségo ou Ségou, le fleuve dont il leva une première fraction de 365 kilomètres. En 1805, c'est-à-dire neuf ans plus tard il en leva les trois quarts. Mais son grand travail périt en même temps que lui, et avec le reste des 42 Européens qui l'accompagnaient au départ. Un roi du pays, averti du passage de l'expédition, aurait aposté dans un défilé des hommes qui firent pleuvoir sur les malheureux navigateurs une grêle de pierres et de flèches.

Vingt-deux ans après (1827), se place la tentative hardie d'un Français, un héroïque pionnier, René Caillié (1799-1838) qui seul, sans ressources, accomplit un voyage qui le mena jusqu'à la mystérieuse Timbouktou. « Ce fut pour le monde savant, dit un de ses biographes, une grande nouvelle bien inattendue que celle du débarquement à Toulon d'un Français qui revenait de Timbouktou : un pauvre jeune homme avait obscurément accompli, avec le seul appui de son courage et de la Providence, cette entreprise où la mort semblait inévitable, tant elle avait frappé de victimes depuis un demi-siècle. La Société de géographie de Paris le reçut à bras ouverts, lui envoya des secours, lui décerna un prix spécial de 10,000 francs, promis au voyageur qui aurait visité Timbouktou, et le couronna une seconde fois en lui adjugeant le prix de 1.000 francs destiné annuellement à la découverte la plus importante.

Le ministre de la marine obtint du roi, pour le modeste voyageur, la décoration de la Légion d'honneur et un traitement attaché à un titre d'emploi dans l'administration du Sénégal. « Le garde des sceaux autorisa l'impression gratuite à l'Imprimerie royale de sa relation *(Journal d'un voyage à Timbouktou et à Jenné, dans l'Afrique centrale)*, à laquelle M. Jomard, de l'Institut, ajouta des remarques géographiques; elle parut au commencement de 1830, en trois volumes in 8°. Le ministre de l'intérieur lui procura, de son côté, une pension annuelle sur les fonds réservés aux savants et aux hommes de lettres. »

L'ensemble du travail de Caillié donnait un total de 449 kilomètres. A partir de cette époque, — à part l'allemand Henri Barth, qui lève 163 kilomètres et qui refait plus en détail la carte d'un certain nombre de kilomètres du cours du Dhiôli-Bâ déjà vus et levés par Caillié, — ce sont les noms français qui dominent dans l'exploration du Haut-Fleuve. L'initiative du général Faidherbe, gouverneur du Sénégal, a porté ses fruits: les regards de la France sont dirigés sur le Niger.

En 1864 et 1865, a lieu la mission Mage et Quintin; en 1880-81, vient celle du colonel Gallieni, qui touche le Niger à Bamako, ville dont il prend

Digitized by Google

possession, et traverse le fleuve à 28 kilomètres en amont. C'est aussi vers cette époque que les sources du fleuve sont enfin découvertes dans une région inexplorée par MM. Zweifel et Moustier.

Une canonnière à vapeur, le *Niger*, est montée à Bamako en 1884, et alors ont lieu les reconnaissances, d'abord de l'enseigne de vaisseau Froger, secondé par le capitaine de cavalerie Delanneau (1884), puis du lieutenant de vaisseau Davoust (1885), reconnaissances dont les résultats n'ont pas encore été livrés à la publicité.

Les levés français modernes couraient ainsi sans interruption sur les 407 kilomètres qui s'étendent de Bamako à Diafarabé, et même un peu au delà (1). Mais de Diafarabé à Mopti (au confluent du Mayel Balevel), le cours du fleuve était inconnu. En aval de Mopti, et jusqu'à la jonction du marigot de Kabara, l'itinéraire de Caillié ne donnait qu'un aperçu du cours du fleuve.

Or, le commandant Caron a repris le tracé du Dhiôli-Bâ, depuis Manambougou jusqu'à l'endroit où s'était arrêtée la mission de 1885 (mission Davoust); il a comblé la lacune de 74 kilomètres entre le marigot de Dienné ou Jenné et Mopti; « il a repris ou plutôt remplacé par un levé définitif le travail de Caillié, de Mopti à Korômé sur le Dhiôli-Bâ qui prend les noms de Bara-Isa et d'Isa-Bêr; il a donné les premiers tracés du lac Débou en entier, de la partie inconnue de l'Isa-Bêr ou bras ouest du Dhiôli-Bâ entre Safaï et Débou (144 kilomètres), et enfin le tracé complet (201 kilomètres) du marigot de Diaka qu'aucun Européen n'avait encore vu. De plus, il a, le premier, rattaché au fleuve, par itinéraire de 50 kilomètres, la capitale du royaume de Masina-Ban-Diagara. »

Telles sont les découvertes géographiques proprement dites, faites par le commandant Caron, habilement secondé par M. Lefort, sous-lieutenant d'infanterie de marine, et par le docteur Jouenne, chargé de la partie des sciences naturelles.

Mais l'œuvre du commandant Caron ne doit pas être, suivant M. Duveyrier, jugée seulement d'après la longueur, c'est-à dire d'après les 469 kilomètres de la partie absolument neuve de son voyage. Le mérite principal de l'explorateur, celui qui a frappé la Commission des prix de la Société, « comme il frappera l'esprit des géographes du monde entier, » c'est d'avoir, « au prix de fatigues, de souffrances et de dangers que le courageux marin laisse à peine deviner, rapporté de sa mission une ligne continue de levés sur 2,000 kilomètres du réseau fluvial du Dhiôli-Bâ. » Et dans ce travail « chaque détour du fleuve ou des marigots est marqué, — la profondeur des cours d'eau est partout indiquée, pour ainsi dire pas à pas, d'après les très nombreux sondages,— enfin la position exacte des principaux mouillages a été vérifiée au moyen de 18 déterminations astronomiques de longitude et de 11 déterminations astronomiques de latitude. »

(1) Voir la carte du cours du Niger (de Manambougou à Timbouktou) que la Société a donnée en 1888.

Digitized by Google

Voici la conclusion de M. Duveyrier :

Ainsi, en une seule campagne de trois mois, entreprise sur une coquille de noix, et parti à l'improviste d'un point éloigné de tout centre d'équipement, le marin français a fait sur le haut du Dhiôli-Bâ un plus long développement de levés et de levés plus minutieux que toutes les expéditions anglaises qui se sont succédé pendant vingt-cinq ans n'en ont fait sur le Kwâra ou bas du Dhiôli-Bâ et son affluent la Bénoué, en perdant une centaine de marins et en dépensant plusieurs millions de francs.

Mais ce n'est pas tout, M. le commandant Caron a eu soin de recueillir auprès des indigènes et de coordonner des renseignements géographiques qu'il a portés sur une carte d'ensemble en deux feuilles, qui sert de base à son travail *de visu*. C'est ce document qui sera publié et qui forcera les cartographes à remanier tout le tracé de la Nigritie musulmane jusqu'à plusieurs degrés dans l'est de Timbouktou. La correction atteindra aussi la position de ce dernier point; le commandant Caron n'a pas vu cette ville fameuse dont 13 kilomètres seulement le séparaient; mais, comme le fait remarquer M. Duveyrier, les itinéraires de Caillié et de Barth comblent cette légère lacune.

Rivalité de Mossamedes et de Benguella. — Le gouvernement portugais a résolu de construire une ligne ferrée partant de la côte occidentale d'Afrique pour parvenir au Bihé. C'est l'ingénieur J. José Machado qui a entrepris les études. La question est de savoir si on choisira sur la côte, comme point de départ, Benguella ou Mossamedes ; car les ressources ne permettent pas de faire quant à présent les deux lignes. Le tracé par Mossamedes semble avoir la préférence et l'étude serait déjà faite de Mossamedes au haut de la Chella. Le plateau de Mossamedes passe pour être une région très favorable à la colonisation. On pourrait peut-être détourner dans cette direction le courant de l'émigration portugaise qui va vers Hawaii, vers le Brésil ou d'autres territoires de l'Amérique. Les colonies déjà établies sur le plateau de Mossamedes sont stationnaires, faute de moyens de transport économique de leurs produits vers la côte.

Quant à Benguella, elle fait valoir, pour être préférée à Mossamedes, que son commerce se développe rapidement ; que, durant ces dernières années, le mouvement commercial a été de 5,400 tonnes dont 3,200 pour l'exportation, tandis qu'en 1871 le mouvement total ne dépassait pas 3,600 tonnes. Cet accroissement est dû en grande partie à l'exportation du caoutchouc. Mais ce commerce n'a pas encore assez de fixité pour qu'on puisse garantir son avenir.

Voici, d'après les *Colonies portugaises*, le tracé pour lequel on se décidera probablement de Mossamedes à Bihé.

La directrice du chemin de fer commence à la ville, tout près de la mer, et se dirige vers le sommet du Giraul, qu'il atteint à la cote de 232 mètres, ayant franchi une étendue de 29,410 kilomètres ; elle suit la direction

Digitized by Google

générale de l'est jusqu'à Pedra Grande, où elle arrive avec la cote de 518 mètres, ayant parcouru 35,578 kilomètres; elle traverse ensuite une région, coupée par un grand nombre de petits cours d'eau et arrive au Munhino, après un parcours de 47,108 kilomètres avec la cote de 453 mètres.

Pour franchir le Munhino il faudra des travaux d'art importants et beaucoup d'autres ponts seront nécessaires pour traverser encore deux fois cette rivière et d'autres cours d'eau. Les difficultés commencent à se présenter en plus grand nombre et le tracé devient plus difficile. On arrive à la base de la Chella, à l'altitude de 1,002 mètres, ayant parcouru une étendue de 39,140 kilomètres de plus. La dernière section, celle de la Chella, dans une étendue de 28,974 kilomètres, est d'une grande difficulté à cause des accidents du terrain.

La ligne continue dans des conditions assez favorables jusqu'au kilomètre 154. En atteignant la rivière Tenderiqueta, il faut, pour éviter des travaux, avoir recours à des courbes fréquentes et étroites. Le tracé atteint la hauteur de 1,113 mètres par rapport au point de départ et l'altitude absolue de 2,116 mètres.

La ligne comprend donc une étendue de 178,210 kilomètres de Mossamedes au sommet de la Chella.

Nous croyons que le devis ne dépasse pas 3,000,000$000 réis (15,000,000 de francs), c'est-à-dire que le prix moyen par kilomètre sera de 16,800$000 réis (84,000 francs).

Mines d'or de l'Afrique du Sud. (1) — *Origines et découverte des mines.* — Il existe une vieille carte portugaise, sur laquelle on peut voir, à l'endroit où se trouve la ville de Kimberley, l'inscription suivante : « Ici, il y a des diamants ». Cette carte date de l'année 1670. Cependant, il a fallu un intervalle de deux cents ans avant qu'une circonstance tout à fait fortuite vînt confirmer cette découverte et révéler l'existence d'énormes dépôts de diamants dans le Griqualand West.

Il y a également deux cents ans que l'on sait que les indigènes de l'Afri-

(1) Nous avons reçu de MM. Lemaire et Dupont, la carte annexée à ce fascicule. Nous avons trouvé qu'elle offrait un grand intérêt au moment où l'attention des hommes politiques et des financiers est particulièrement attirée sur la partie de l'Afrique du Sud où tant de questions complexes s'agitent entre Anglais, Boers et Portugais. — On remarquera que cette carte a été dressée en vue de vulgariser les entreprises diverses qui ont pour objet la recherche du diamant et de l'or. Les auteurs lui ont donné pour commentaire une notice, qui expose la valeur respective de ces établissements miniers et leurs chances d'avenir. Ce sont là des questions d'ordre financier qui ne rentrent pas dans le cadre de la *Revue*. Nous ne retenons donc de cette notice que la partie historique « origines et découverte des mines.»

Un de nos amis qui a une connaissance approfondie de ces districts a bien voulu étudier cette carte et nous a adressé à ce sujet les observations que nous avons tenu à reproduire *(La Rédaction)*.

Digitized by Google

que méridionale donnent de l'or en échange de toutes sortes de marchandises. Il est généralement admis que Sofala et les régions adjacentes n'étaient autres que l'Ophir dont parle l'Écriture Sainte, que l'amoureuse reine de Saba régnait sur les peuples de ces pays, et que c'est de ces mines africaines que Salomon tirait le précieux métal à l'aide duquel il étonnait les orientaux (1). Mais, ces légendes tiennent toutes plus ou moins du roman, et il était réservé à des explorateurs tels que Carl Mauch et Thomas Baines de faire des découvertes qui ont prouvé l'existence d'une vaste richesse minérale, d'anciennes ruines dénotant une civilisation dont on n'a conservé aucune trace et remontant bien au delà de l'origine des habitants actuels de ces pays.

La découverte des terrains diamantifères dans le Transvaal en 1867 n'a pas peu contribué à rendre cette contrée fameuse, mais les charmes pour ainsi dire féeriques que Kimberley offrait aux esprits aventureux et la facilité relative avec laquelle furent extraits les premiers diamants ont été pour ces chercheurs de fortune une tentation plus grande que l'incertitude de ce que pourraient produire les mines d'or du Transvaal. Outre les difficultés de communication, l'état inculte du pays et les hostilités des indigènes étaient autant d'obstacles que l'aventurier isolé ne pouvait surmonter, en raison de ses maigres ressources.

De 1873 à 1875 d'assez forts lingots ayant été trouvés dans le district de Lydenburg, un grand nombre de mineurs californiens et australiens y accoururent dans l'espoir de faire une riche récolte. En 1875, M. H.-H. Solomon de Port-Élisabeth de retour du Transvaal, rapportait avec lui cent quarante livres d'or, tant en poudre qu'en lingots. Ces découvertes excitèrent pas mal de scepticisme et comme les capitalistes s'abstenaient, les choses furent longtemps sans faire de progrès.

En 1877 eut lieu la guerre de Seccoeni, dans laquelle les Boers sollicitèrent l'aide des troupes britanniques, lesquelles, ensuite, ne voulurent plus évacuer leur territoire. Cela occasionna la rébellion des indigènes et la rétrocession du pays aux Boers par l'Angleterre après le terrible désastre de Majuba. Les Boers sont aujourd'hui en la possession d'un pays dont la superficie égale celle de la France, riche en toutes les productions minérales, d'un climat qui, bien qu'assez changeant, n'est pas moins sain que celui du Cap et qui, en raison de sa population chaque jour croissante et du développement rapide de ses chemins de fer, ne manquera certainement pas de devenir, dans un avenir peu lointain, un des pays les plus prospères du monde.

Ce fut M. D. Moodie qui, le premier, en 1884, dirigea l'attention des spéculateurs vers ces mines d'or. Le bruit de ses découvertes attira rapidement dans le pays une foule de hardis pionniers qui mirent à jour la fameuse

(1) Certains savants ont estimé l'or tiré de ce pays par Salomon à une valeur de £ 900,000,000 ou 22 milliards 500 millions de francs.

Digitized by Google

mine de Sheba et nombre d'autres mines qui firent en peu de temps la réputation du district de de Kaap.

A la fin de 1886, un hasard fit découvrir l'immense gîte du district de Witwatersrandt et aujourd'hui, le Transvaal s'annonce comme devant, à bref délai, étonner le monde par sa merveilleuse richesse.

Observations à propos de la carte dressée par M. Lemaire et Dupont.

Les principales mines de *diamants* sont dans le Griqualand West, qui dépend de la colonie du Cap. Ces mines, dont l'exploitation a commencé en 1870, fournissent depuis plusieurs années une valeur annuelle de *cent millions* de francs de diamants bruts. La principale Compagnie est la *de Beers consolidated*, qui fournit les 3/4 de la production. — Une autre mine, Jagersfontein, est située dans l'État libre d'Orange; elle a probablement produit le diamant l'*Impérial*, supérieur au régent comme poids et égal en beauté.

Pour l'*or*, il a été trouvé dans de nombreux endroits dans l'Afrique du Sud, mais les seules exploitations profitables sont jusqu'ici dans le district de Witwatersrandt à 40 milles au sud de Pretoria, autour de la nouvelle ville de Johannesburg. Les indications des divers gisements marqués en rouge sur la carte peuvent être maintenues, mais seulement à titre de curiosité et sans qu'on en tire une conclusion sur l'importance ou l'avenir des exploitations (1). A Witwatersrandt l'or se trouve à l'état libre répandu régulièrement dans des couches de conglomérats quartzeux redressés à 45° et intercalés dans des grès de formation houillère. Ces conglomérats et l'or contenu proviennent probablement de la destruction de couches de quartz aurifère.

La richesse de ces conglomérats s'élève dans quelques cas jusqu'à sept onces à la tonne, 650 francs environ. L'or y est à l'état de particules extrêmement ténues.

A de Kaap l'or se trouve disséminé irrégulièrement dans des lits de quartz d'une grande épaisseur en stratification concordante dans des schistes ardoisiers. A Malmani l'or est contenu dans de véritables filons quartzeux intercalés dans le calcaire cristallin ancien.

Les mines d'or sont exploitées à l'aide de matériel provenant en grande partie de l'Angleterre, mais pour les moulins de broyages qui sont des installations très importantes, on préfère les modèles californiens et les ma-

(1) Il eût été préférable de ne pas indiquer la mention *or* au Bechuanaland près Vryburg, ni à l'est de ce point près de Jacobsdal et de Rustemburg. De même pour les cinq mentions *or* aux environs de Durban. La carte eût gagné si on n'eût pas écrit près de la baie de Delagoa les noms : Piggs Peak, Horo, Forbes. De même dans le distrit de Kaap pour les mots : Barrett ; Cie Nil Desperandum, Cie Oriental, Cie Shieba ; et plus à l'est, pour les mots : Lisbon Berlyn, Spitz Kop. De même pour les neuf Compagnies portées au distrit de Witwatersrandt et qu'on trouve très suffisamment représentées dans les cartouches A. B. C. La mention *or* au sud du Limpopo, district le Zoutspansberg, est écrite beaucoup trop gros.

Digitized by Google

chines sont commandées à San Francisco ou à Chicago. La dynamite qui est l'objet d'un monopole est fournie maintenant par une Compagnie qui a son siège à Londres, mais qui est presque complètement française.

Le gouvernement du Transvaal avait commencé par le régime des grandes concessions de terrains miniers; ce système n'a donné aucun bon résultat; maintenant les lois sont très libérales, et favorisent beaucoup les recherches individuelles aussi bien sur les terres de l'État que sur les propriétés privées.

Il n'est pas sans ntérêt de remarquer que le territoire portugais s'étend à l'est, au sud du Limpopo, entre la côte et le district de Kaap; ceci fait ressortir l'importance de la ligne ferrée partant de Lorenço Marquez et dont il est parlé ici même. Le territoire au nord du Limpopo peut aussi être indiqué sous la mention « Territoire Portugais », bien qu'il s'agisse du Matabeleland et que l'Angleterre le réclame. C'est là une question que le Portugal considère comme pendante (1).

Il y aurait lieu de mentionner sur la côte occidentale, au sud du fleuve Orange, la Société de Cape Copper, dont la mine est considérée comme bonne. Une voie ferrée relie Port Nolloth à Ookieep.

Chemin de fer de Lourenço Marques. — *Résiliation du contrat de concession.* — Par décret du 25 juin, la Compagnie anglo-américaine concessionnaire de la ligne ferrée qui doit relier Lourenço Marques au Transwaal a été déclarée déchue pour avoir outrepassé les délais fixés par les cahiers des charges. Cet acte du gouvernement portugais a soulevé l'indignation de la presse anglaise, qui a vu là une intrigue entre les Portugais et le Transwaal pour, étant maîtres du chemin de fer, en régler les tarifs à leur guise au détriment du commerce britannique. Les *Colonies Portugaises* du 6 août soutiennent que cette mesure est pleinement justifiée.

« On a clairement démontré que le capital, tant en actions qu'en obligations, a été gaspillé; que la Compagnie, tout en ayant déclaré qu'elle avait obtenu la souscription de 500,000 livres en actions et une somme égale en obligations, n'a réellement pas dépensé ces sommes dans la construction du chemin de fer; que le contrat du 26 mai 1884 entre la Compagnie portugaise et le concessionnaire Mac Murdo, l'acte ou les actes de constitution de la Delagoa Bay and East African Company en février 1887, le contrat de Mac Murdo avec cette dernière Compagnie, le 5 mars de la susdite année, représentent une suite d'irrégularités de tel ordre, que l'on pourrait avec raison refuser à la Compagnie portugaise le droit d'exiger de sa part que l'on eût envers elle des égards qu'elle n'a nullement mérités. »

Le gouvernement portugais, voulant arriver rapidement à une solution pour cette ligne, a passé avec l'ingénieur Ernest Sawyer un contrat pour la construction des 8 kilomètres du chemin de fer de Lourenço Marques, qu'il

(1) Nouvelles annexions anglaises. T. VIII, p. 243 (n° 52, 15 août 1888). — Conflit anglo-portugais au Mashonaland. T. IX, p. 100 (n° 62, 15 janvier 1889).

Digitized by Google

CARTE
DES
MINES D'OR
ET DES
MINES DE DIAMANT
DE
L'AFRIQUE DU SUD

Dressée par

M.M. LEMAIRE ET DUPONT

30, Rue Bergère, Paris

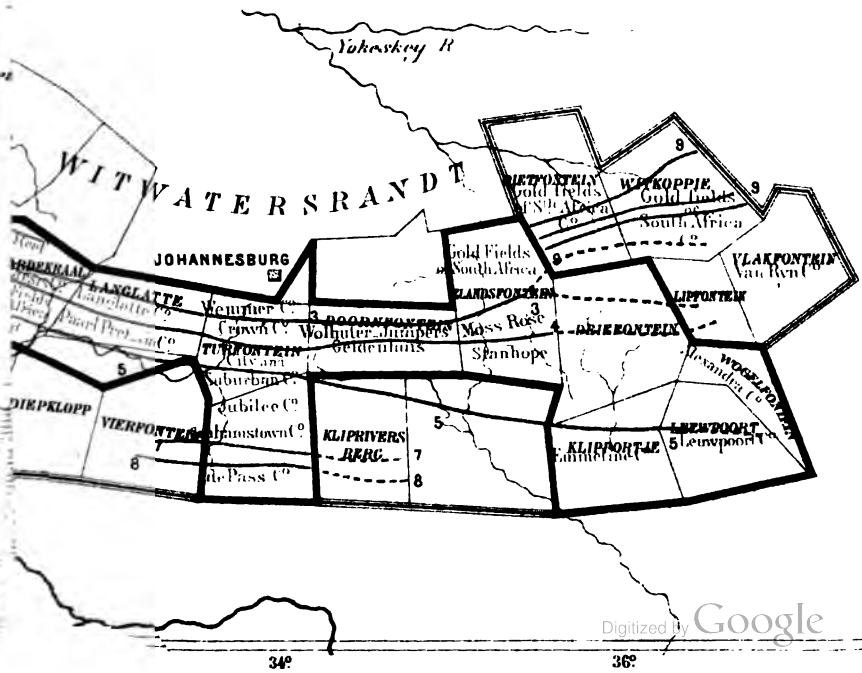

Digitized by Google

Digitized by Google

reste à faire pour atteindre la frontière du Transwaal. La construction doit être achevée le 30 octobre. Sawyer est un ingénieur renommé. Il a construit le chemin de fer de Mormugão. Il avait un contrat avec la Compagnie du chemin de fer de Lourenço Marques et il avait apporté avec lui les matériaux nécessaires pour l'accomplissement des travaux dont il s'était chargé.

On procède aussi rapidement à la réparation de la ligne dans les 12 kilomètres que les pluies avaient presque détruits.

Le gouvernement du Transwaal va aussi faire commencer les travaux de construction du prolongement de la ligne dans son territoire.

Nous empruntons aux *Colonies Portugaises* l'historique de cette grande entreprise qui doit procurer au Transwaal des avantages considérables en le reliant aux possessions portugaises et à la baie de Delagoa.

L'idée d'un chemin de fer destiné à lier Lourenço Marques et le Transwaal date de l'année 1869. Le gouverneur de Mozambique nomma alors une commission pour négocier avec le Transwaal un traité de commerce et de délimitation de frontières. On s'occupa de l'ouverture d'une route entre les deux pays et l'idée d'un chemin de fer se présenta naturellement. La route a été commencée et l'on en a construit à peu près 59 kilomètres. Ce fait seul avait appelé à Lourenço Marques des commerçants, qui s'y sont établis pour mieux diriger leur commerce avec Lydenburg et d'autres régions du Transwaal. Mais la route construite n'offrait point les conditions requises pour favoriser un large commerce et le projet d'un chemin de fer acquérait chaque jour plus de partisans.

Un ingénieur au service du Transwaal, M. George Pigot Moodie, conclut, le 5 novembre 1874, avec le vicomte Duprat, consul général du Portugal à Londres, un contrat pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer entre Lourenço Marques et la frontière du Transwaal. Quelques mois plus tard, le gouvernement du Transwaal chargeait un autre ingénieur, M. Thomaz All, de faire les études d'un chemin de fer qui se dirigerait à New Scotland.

Le gouvernement portugais, voulant assurer la réalisation du chemin de fer, obtenait du Parlement la loi du 12 avril 1876, qui autorisait une subvention de 7,000 $ 000 par kilomètre (35,000 francs) et d'autres concessions, et il signait le même jour encore avec Moodie, un contrat pour la construction du chemin de fer suivant la susdite loi. Le concessionnaire ayant obtenu quelques fonds pour le commencement des travaux, nous croyons que, par l'entremise du gouvernement du Transwaal, envoyait peu après pour Lourenço Marques des rails et autres matériaux d'une valeur de 100,000 $ 000 réis ou 500,000 francs.

On comptait que les travaux de construction commenceraient en 1878, mais les événements qui ont eu lieu à cette époque au Transwaal ont fait échouer cette entreprise.

Nous passons sur les événements politiques qui tinrent alors la première place, et nous rappellerons seulement qu'un traité entre le Portugal et la

Digitized by Google

Grande Bretagne fut signé le 30 mai 1879, suivi de l'acte additionnel du 21 décembre 1880, qui malheureusement n'ont eu d'autre résultat que de détourner l'attention du projet de chemin de fer.

Avec la restauration de l'indépendance du Transwal en 1881, l'idée de la construction du chemin de fer, entre les deux pays, a repris toute son importance.

De son côté, le gouvernement portugais fit des efforts pour conclure un contrat lui assurant la construction du chemin de fer dans son territoire. Différentes propositions ont été discutées, mais ce ne fut seulement qu'en 1883 que l'on parvint à faire un contrat avec Edward Mac-Murdo. C'est ce contrat, signé le 14 décembre de cette année, qui vient d'être résilié.

D'après ce traité, le chemin de fer devait être terminé le 30 octobre 1886 ; le gouvernement a pris bien des ménagements, le délai a été plus d'une fois prorogé et l'on avait fixé qu'il expirerait nécessairement le 24 juin dernier. La Compagnie, une fois encore, n'avait pas rempli ses engagements et le chemin de fer est loin d'être achevé.

La rescision du contrat du chemin de fer de Lourenço Marques a fourni à nos ennemis en Angleterre un prétexte de plus pour nous créer des difficultés. Ils n'ont épargné aucune calomnie ; ils ont dépeint la rescision comme une confiscation ; ils ont publié les nouvelles les plus inexactes à l'égard de ce qui se passe à Lourenço Marques ; ils ont donné les ordres les plus subversifs aux agents de la Compagnie sans avoir le moindre respect pour la direction de la Compagnie à Lisbonne ; ils ont oublié que la Compagnie, qui est portugaise, n'obéit qu'aux lois portugaises.

Le gouvernement portugais, en résiliant le contrat, a usé *de ses droits* ; les actionnaires et les porteurs d'obligations ont dans le contrat et dans les lois portugaises les moyens de se défendre. Mais le recours à l'intervention étrangère de la part d'une Compagnie portugaise, les moyens employés à Lourenço Marques pour empêcher les autorités portugaises de prendre possession de la ligne, les calomnies inventées contre les Portugais, ne pourront trouver de notre part qu'un redoublement d'énergie et de fermeté pour faire accomplir l'arrêt du 25 juin dernier.

Mozambique : *Forces portugaises.* — **A** — 4 bataillons de chasseurs de 400 à 500 hommes ; dans l'un domine l'élément européen ; les autres sont composés de noirs d'Angola.

Il y a un bataillon à Mozambique, avec un détachement à Ibo ; un bataillon à Quelimane et Zumbo ; un bataillon à Sofola et Inhambane, un à Lourenço-Marquez.

B — Un détachement d'artillerie au fort Saint-Sébastien, près de la baie de Tunglis ;

C — 150 Européens formant une troupe de police ;

D — Des troupes auxiliaires ou cipayes dans les postes du haut Zambèse ; la plupart sont à la solde des grands propriétaires ;

Digitized by Google

E — Les « prazos de corva » et les « capitaes mores »; ceux-ci reçoivent l'investiture du gouvernement portugais.

La flotte consiste d'ordinaire en 1 corvette de 7 canons, 1 croiseur de 4 canons, 2 canonnières; actuellement il y a 9 navires.

(D'après la *Deutsche Kolonial Zeitung.*)

Explorateurs portugais (1). — *Païva d'Andrada* se trouvait le 5 mai à Mossonga, près de l'embouchure du Caurese, attendant l'arrivée prochaine de ses porteurs. L'expédition était donc à l'ouest du méridien de Tete, se dirigeant vers l'intérieur.

Antonio Maria Cardozo était encore dernièrement à Quilimane, recevant la visite des roitelets de la région orientale du Nyassa pour faire ratifier les actes de vasselage conclus avec la mission portugaise établie près du lac. Il doit attendre l'arrivée des missionnaires du cardinal Lavigerie qui vont s'établir au Nyassa.

L'explorateur *Victor Cordon* est au Zumbo.

Serpa Pinto s'apprête à quitter Quilimane pour gagner le Nyassa. Sa mission consisterait, d'après « *les colonies portugaises* », à étudier les contrées de la région occidentale du Nyassa et à reconnaître le cours du Aruangua du Norto.

Cazalleiro Rodrigues a dû quitter Sofalla pour Mussurisse, afin de reprendre sa place de résident près de Gungunhana.

Augusto Cardozo, le compagnon de Serpa Pinto, après avoir travaillé à l'organisation de l'expédition qui accompagnera ce dernier, est retourné à son poste à Lourenço Marques.

L'expédition des études du chemin de fer du Chiré va commencer ses travaux.

Les études du chemin de fer de la Zambézie sont à peu près terminées et l'ingénieur Moraes Sarmento est de retour en Europe.

Désastre de l'expédition Simeão d'Oliveira. — Simeão d'Oliveira était parti de Mozambique dans une petite embarcation avec 7 marins et 17 soldats pour explorer le Tijungo, rivière qui a son embouchure au canal de Mozambique et qui était considérée comme un des points les plus favorables pour le trafic des esclaves arrivant de l'intérieur. Depuis longtemps on n'avait aucune nouvelle de cette expédition. La canonnière Douro avait exploré à la fin de 1887 les embouchures des rivières Tijungo et Inmane, mais sans obtenir aucun renseignement précis sur la mort des voyageurs. Enfin on vient de découvrir un homme qui serait le dernier survivant de l'expédition et qui aurait été gardé deux années durant comme esclave par un chef de la région d'Angoche. Les explorateurs ayant débarqué aux bords du Tijungo, auraient été surpris par les Arabes et égorgés.

---

(1) *Revue Française*, t. IX, p. 603, n° 70. 15 mai 1880.

Digitized by Google

Transvaal. — On se rappelle qu'en 1884 la République sud-africaine, qui venait de reconquérir son indépendance un instant aliénée par l'Angleterre, délégua MM. Krüger, Joubert et Dutoit, pour conclure des traités de commerce et d'amitié avec l'Europe et confirmer le traité déjà existant entre le Transvaal et la Belgique. M. Dutoit, ministre de l'instruction publique de cette République, vient de visiter de nouveau l'Europe en vue de préparer la fondation à Pretoria d'une Faculté des lettres et d'une Faculté des sciences. En 1882, au lendemain de la guerre d'indépendance, le Transvaal, territoire grand comme la France, n'avait en tout que 43 écoles fréquentées par 872 enfants. Aujourd'hui, on y trouve déjà 116 écoles, 2,795 élèves.

Cette guerre d'indépendance des Boers contre les Anglais aura été, dans l'histoire de la République sud-africaine, une ligne qui départage deux ères. Avant 1881, les puissants Bataves qui colonisaient le Transvaal y menaient la paisible existence des laboureurs. L'héroïque effort qu'ils ont fait pour secouer le joug anglais les a tirés de cette paix toute patriarcale ; ils ont annexé des territoires, ont construit des chemins de fer. La recherche des mines d'or a éveillé chez eux l'instinct industriel. Cette puissante race de Hollandais transplantée dans l'Afrique australe accuse un progrès rapide. Du 1er août 1871 au 31 juillet 1872, les recettes de l'État transvaalien étaient de £ 40,988 et les dépenses de £ 35,714. Pour l'exercice 1886-1887 les recettes ont monté à £ 637,748 et les dépenses à £ 594,830. Pour l'exercice courant, les recettes atteindront un million de livres sterling. Les importations annuelles dépassent 55 millions de francs. Dans l'entretien qu'il a eu avec le correspondant de *l'Indépendance belge*, M. Dutoit croit qu'il y a là pour l'industrie belge un vaste débouché. Il exprime surtout le désir de voir les Flamands renforcer les Boers avec lesquels ils ont une affinité de race et de langue. L'invasion d'Anglo-Saxons attirés par les découvertes d'or est une menace pour la prédominence de la race hollandaise au Transvaal. Cette population mobile, mêlée à des Allemands, est de 100,000 contre 80,000 Boers fixés à demeure dans le pays, et ce nombre d'émigrants augmente rapidement.

Nyassa. — *Nouvelle mission catholique en territoire portugais.* — A la suite de l'expédition Cardozo (1), la plupart des chefs indigènes des rives orientales du lac Nyassa ayant reconnu les droits du Portugal, celui-ci y a constitué une province régulière dont le chef-lieu est à Mponda, S.-S.-O. du Nyassa, sur les bords du Chiré. C'est là qu'après une entente avec le Portugal (2), le cardinal Lavigerie a offert de fonder une mission catholique, qui sera civilement et politiquement soumise au Portugal. Elle relève au point de vue religieux du cardinal Lavigerie, en sa qualité de délégué de la Propagande.

---

(1) *Revue Française :* Les Portugais au lac Nyassa. — T. IX, p. 603. n° 70. — 15 mai 1889.

(2) *Missions d'Afrique* (d'Alger). — n° 76, p. 568. — Juillet-Août 1889.

Digitized by Google

« Le centre de cette mission sera situé à Mponda. Elle sera chargée de faire les fondations de missions dans la région portugaise qui a pour limites: nord, la frontière qui sépare les sphères d'influence portugaise et allemande; sud, le fleuve Ruo et le 16e degré de latitude australe; est, le 36e degré de longitude est de Greenwich. A l'ouest, on ne fixe pas les limites de la mission qui pourra s'étendre indéfiniment dans cette direction, au nord du 15e degré de latitude australe. »

Les cinq missionnaires qui se dirigent vers Mponda par Mayotte et Quilimane sont : le P. Lechaptois (diocèse de Laval), le P. Mecui (Rodez), le P. Heurtebise (Le Mans), le F. Chrétien Hermann (Metz), le F. Antoine Verkuylen (Utrecht).

L'espoir du cardinal Lavigerie (1) est qu'en remontant le lac Nyassa, ces missionnaires pourront se mettre en relations suivies avec les missionnaires du Tanganika et du Nyanza, connaître leurs besoins et faciliter l'arrivée des secours. Le 1er mai dernier (t. IX, p. 534) nous avions indiqué les motifs qui devaient faire préférer cette voie de pénétration (2) qui est d'ailleurs la seule par laquelle on puisse encore espérer parvenir jusqu'aux missions de l'Ouganda, de l'Ounianiembé, du Tanganika, ensevelies actuellement dans un tourbillon d'insurrections barbares.

Nous n'insisterons pas sur la portée politique de cette création. Le Portugal sait qu'il ne peut consolider son influence dans sa nouvelle province de Mponda qu'en établissant un centre actif de propagande catholique, comme les Sociétés de missions écossaises protestantes l'ont fait sur plusieurs points aux environs du lac Nyassa (t. IX, p. 535. — Liste de ces établissements donnée par le capitaine Lugard). Il n'était que temps, car les Écossais gagnaient du terrain au nord du lac Nyassa (Mission de Maindu sur le Kiwira. R. F., t. IX, p. 595, n° 68. — 15 avril 1889).

Syrie : *Beirout.*— L'éclairage au gaz vient d'être introduit à Beirout, ville qui ne cesse de s'agrandir et de prospérer d'année en année. C'est, croyons-nous, le 1er avril 1888 que les becs ont été allumés pour la première fois. On doit aussi pousser activement la construction du port depuis longtemps projeté. Les ingénieurs chargés des travaux sont arrivés, et l'on a commencé à établir à Djune, près de la Rivière des Chiens, la voie à rouleaux destinée à transporter les matériaux de taille jusqu'au rivage. Les principaux intéressés dans l'entreprise sont, d'abord, la Compagnie française de Damas, qui a déjà créé la magnifique route carossable de Beirout à Damas, puis la succursale de la Banque ottomane à Beirout. Le comité central a son siège à Paris. Les travaux dureront cinq années.

(Geographische Nachrichten, de Bâle.*)*

---

(1) Loc. cit., p. 574.

(2) Voir le croquis de la région du lac Nyassa (*Revue Française*, t. IX, p. 535. — n° 69, 1er mai 1889).

Digitized by Google

Asie centrale : *Exploration Younghusband.* — Le lieutenant F. E. Younghusband quitte les Indes pour se rendre au Kashmire, à Leh, dans le Ladakh, pour étudier les passes qui conduisent de Kashmire au Turkestan Chinois. En 1887, cet intrépide voyageur parcourut l'Asie Centrale de Pékin à Srinagar en traversant la grande chaîne Mustagh. Ces montagnes ont été récemment visitées par le capitaine russe Grombtchevsky.

Chemins de fer de Birmanie (1). — Le Gouvernement de l'Inde est disposé, dit-on, à compléter aussi rapidement que possible la ligne de Toungoo-Mandalay jusqu'à Moganug, dont l'achèvement est considéré comme un des meilleurs moyens d'assurer la pacification de cette partie du pays. Il serait également question de chercher à raccorder Mandalay avec les États shans, mais il y aurait là de telles difficultés à surmonter, en raison des différences de niveaux atteignant 3,000 pieds, qu'il est permis de douter que ce projet repose sur des données bien sérieuses, malgré les allusions qu'y a faites sir Charles Crosthwaite dans un speech tout récent.

En tout cas, les finances du gouvernement de l'Inde ont à pourvoir auparavant à la construction de la ligne de Mandalay à Moganug, dont j'ai parlé plus haut, et au raccordement de la ville importante de Mimoyan sur la rive gauche de l'Irraouaddy, avec la grande ligne de Toungoo-Mandalay.

Ces deux derniers projets doivent entrer bientôt en voie d'exécution et ils compléteront le réseau intérieur de la Birmanie, qui est d'un intérêt de premier ordre tout à la fois pour les besoins du commerce et pour la pacification du pays.

D'autre part, les opinions sont divisées sur l'opportunité de l'établissement d'une voie ferrée entre Moulmein et Esmok, le grand projet conçu par MM. Colqhoun et Hallet. La presse anglo-indienne paraît peu favorable à cette ligne, sous prétexte qu'elle ne profitera qu'aux industriels du Lancashire et du Cheshire, et que, dans ces conditions elle ne doit pas s'attendre à être appuyée par le gouvernement de l'Inde engagé déjà trop lourdement de divers côtés.

La *Rangoon-Gazette* soutient à ce sujet une polémique avec *l'Indian-Daily-News* et réplique, dans un de ses derniers numéros, qu'il n'a jamais été question, dans la pensée de MM. Colqhoun et Hallet, de demander au gouvernement de l'Inde d'entreprendre lui-même la construction de cette voie ferrée.

La seule chose qui lui ait été demandée était de s'entremettre auprès du royaume de Siam et d'en obtenir quelques facilités pour la construction de cette ligne.

Une grande partie de cette voie ferrée traverserait le territoire birman

(1) Projet de Chemins de fer à travers la Birmanie (avec carte). *Revue Française* t. X. p. 151 (n° 75, 1er août 1889).

Digitized by Google

dans sa première et dans sa dernière section (y compris la portion de Bangkok à Kiang-Hsen). Ces deux sections sont :

La première de Moulmein à Myawaddy, et la dernière de Lim à Esmok, sur la frontière des États shans-birmans.

Ce projet ferait revivre également le vieux port de Moulmein, qui serait relié par un tronçon à la ligne siamoise de Zimmé.

La ligne de Moulmein à Myawaddy donnerait des facilités précieuses au commerce par caravanes qui se fait actuellement d une façon pénible et laborieuse par la route de Zimmé à Moulmein. Elle constituerait notamment un avantage exceptionnel pour le commerce du bois de teck et assurerait enfin la prospérité du port de Moulmein qui deviendrait, après l'achèvement du tronçon siamois, le débouché de tout le commerce de la Chine dans la partie orientale de la baie du Bengale.

En dehors de ces avantages commerciaux, les partisans de cette grande entreprise en font ressortir l'intérêt politique et stratégique dans le voisinage de nos possessions du Tonkin. Ici, comme partout ailleurs, on ne peut s'étonner de voir percer le caractère ombrageux du peuple britannique, qui voit volontiers des ennemis dans tous ses concurrents.

Au point de vue commercial, d'ailleurs, ce n'est pas sans raison qu'ils se méfient ici de notre voisinage et il est à souhaiter que cette méfiance soit justifiée. Le commerce du sud de la Chine devra choisir à un moment donné entre deux grands courants. C'est à nous d'aviser à ce que les débouchés par le Tonkin soient au moins aussi faciles et aussi avantageux que ceux offerts par la Birmanie anglaise. *(Débats).*

Haute-Birmanie. — *Expéditions anglaises.* — On écrit de Mandalay (25 juin) aux *Débats :*

La situation est loin de s'améliorer ici au point de vue de la pacification du pays et de la tranquillité des frontières. Les expéditions de Chin-Divin et de Moganug contre les tribus chins et kachyns ont dû être suspendues jusqu'à l'hiver prochain, par suite de l'arrivée de la saison des pluies.

On est mécontent de leur insuccès et l'on en fait remonter la responsabilité au commissaire en chef de la Birmanie qui, non seulement n'a pas su les éviter, mais qui a été impuissant à maintenir l'ordre et à protéger ses nouveaux sujets. La *Rangoon Gazette* lui reproche de n'avoir pas conservé de bonnes relations avec ses voisins et de n'avoir su ni prévenir ni réprimer sévèrement leurs incursions.

Il est bien évident que les trois expéditions entreprises contre les tribus limitrophes de la Haute-Birmanie ont été également infructueuses, à commencer par celle de la Karennie orientale dont le résultat a été absolument nul. Aussitôt que les troupes eurent évacué Sawlon, capitale de la Karennie, le tsawbua Sawlapaw a repris possession de sa principauté et n'a rien eu de plus pressé que de réduire à néant les arrangements conclus avec son successeur par le superintendant des Etats shans. Il a, de plus, fait massa-

Digitized by Google

crer bon nombre de Karens suspects de sympathie pour les autorités anglaises. Sur ce point l'expédition est à recommencer.

Celle du Chin-Divin a été, elle aussi, entreprise avec une telle légèreté que, malgré de lourds sacrifices d'hommes et d'argent, elle n'a abouti qu'à l'incendie de quelques villages et à la destruction de quelques récoltes, sans assurer en aucune façon, pour l'avenir, la sécurité des sujets anglais dans cette région.

Quant à l'expédition de Moganug qui avait pour but d'assurer définitivement la tranquillité sur la frontière kachyne, elle semble n'avoir eu d'autre résultat que d'exciter davantage l'animosité de cette tribu. La situation, de ce côté, serait, dit-on, d'autant plus fâcheuse que parmi les rebelles dispersés sur cette frontière voisine de la Chine on aurait constaté la présence de nombreux irréguliers yunnanais. S'il en est ainsi, cette frontière pourrait devenir le théâtre d'un état de choses analogue à celui qui a *compliqué* pendant longtemps notre situation au Tonkin.

Le climat du Tonkin (1). — Du mois de mai à la fin de septembre, le Tonkin est un pays tropical, chaud entre les plus chauds, pluvieux entre tous. *Mai* et *juin* sont les mois les plus pénibles ; le soleil est au zénith, et les grandes pluies ne sont pas encore venues rafraîchir l'atmosphère. (En juin 1855, on a enregistré des températures de 37° pendant le jour et de 35° à 36° pendant la nuit).

Tout l'été, l'exercice physique est impossible, le travail intellectuel difficile. On est assoupi, accablé par la chaleur humide, inondé d'une sueur que nulle évaporation ne diminue. Le *panca* est de nécessité; on ne goûte quelque repos qu'à l'aide des ablutions froides souvent répétées. Il ne faut pos sortir, si ce n'est de 5 à 7 heures du soir ou dans les premières heures de la matinée. Je garderai longtemps le souvenir des nuits brûlantes de *juillet* et des avalanches d'eau qui tombaient sans beaucoup rafraîchir l'atmosphère. Pendant la période des grandes chaleurs, entre le jour et la nuit, le thermomètre accuse une différence de *trois* ou *quatre* degrés à peine. « A Nam-Dinh, dit le Dr A. Lejeune, pendant les mois de juillet et d'août 1884, j'ai constaté, chaque soir, à 11 heures, 33° et 34° (2). »

Pendant la premièrs quinzaine d'*août*, la température est encore très élevée (maximum = 33°, 5 ; minimum = 24°,5). A la fin du mois, les matinées sont relativement fraîches et les nuits supportables. On est fatigué, on attend avec impatience les jours meilleurs.

En général, dans le courant de *septembre*, un coup de vent tournant annonce la fin de la saison chaude. Les matinées dès lors se rafraîchissent

(1) Extrait d'un intéressant article sur le Tonkin, publié par M. Rey dans les *Arch. de Méd. navale.*

(2) *Hygiène de l'Européen au Tonkin* (*Annales d'hygiène*, janvier 1886).

Digitized by Google

d'*un* degré, différence minime sans doute, mais agréablement appréciée par celui qui vient de supporter les ardeurs de l'été.

En *octobre*, le nord et le nord-est donnent de véritables journées d'automne ; température tonique, ciel ensoleillé, d'un bleu sévère, montagnes d'un violet foncé ; l'intelligence assoupie depuis cinq mois se réveille ; on peut s'adonner avec plaisir à quelques travaux. Aux derniers jours du mois, il est possible de reprendre les exercices physiques interrompus par l'été.

Dès *novembre*, l'hiver se dessine ; on chasse, on monte à cheval et l'on fait de longues courses ; les nuits sont fraîches ; la température baisse jusqu'à 16° ; un beau soleil réjouit les yeux. Les averses ont fait leur temps ; ce qui caractérise ce mois, c'est la sécheresse ; il n'y a plus, en effet, que des pluies fines et quelques brumes qui flottent à mi-hauteur des collines. — Comme les vents de nord et de nord-est dominent en *décembre* et les jours toniques avec eux, l'économie reprend sa vigueur et l'estomac son appétit d'Europe. Vers le milieu du mois, par 14°, on commence à *voir son haleine*, surprise agréable en pays tropical. On peut alors aller à la chasse et courir la campagne au beau milieu du jour. Vers la fin du mois, par des journées de ciel couvert et de pluie fine, on voit la température descendre à 10° et l'on fait volontiers du feu dans les appartements.

Janvier est le mois le plus froid de l'année : on allume son feu presque tous les jours ; les vêtements de drap sont nécessaires, car, au milieu des jours froids, les vents du sud se montrent rares. Ils soufflent cependant quelquefois et il se produit alors des écarts très étendus de température contre lesquels il importe de se prémunir.

« J'arrive au *brumaire tonkinois* », dit Maget avec pleine raison, en parlant du mois de *février*. Ce mois est en effet caractérisé par une brume constante et une humidité pénétrante ; il m'est arrivé de faire du feu en février uniquement pour me sécher. L'eau suinte sur les murs des appartements : du jour au lendemain, les chaussures et tous les objets de cuir se couvrent de moisissure.

En *mars*, la température ne varie plus d'une heure à l'autre, comme en février, mais donne deux séries froides de cinq à six jours, intercalée dans des jours relativement chauds. Le soleil commence à reparaître à certains jours du mois, un exercice un peu violent devient pénible et amène la sueur.

Le mois d'*avril* est aussi très humide ; la chaleur s'annonce déjà, bien que le soleil paraisse peu souvent. Au commencement du mois, on peut sortir encore pendant les heures méridiennes ; mais, à la fin, les journées deviennent étouffantes et l'on reporte sa promenade aux heures qui précèdent le coucher du soleil. A partir du 25, le vent de sud-est est parfaitement établi et l'on retombe dans les brûlantes monotomies tropicales.

En résumé, l'Européen trouvera au Tonkin :

1° Cinq mois *bons*, de novembre à fin mars ; 2° cinq mois *mauvais*, de mai à fin septembre ; 3° deux mois *passables*, avril et octobre.

Digitized by Google

Société médicale missionnaire anglo-saxonne en Chine (1). — Le rapport sur les travaux de cette Société, à Canton, durant l'année écoulée, montre les résultats considérables obtenus malgré l'exiguïté de ses ressources. En effet, ses revenus ne dépassent pas 700 livres par an, et elle a trouvé moyen de soutenir un hôpital où ont été soignés 17,200 malades externes et 1,344 malades internes. 2,159 opérations chirurgicales ont été faites, 337 malades ont été soignés à domicile, 673 malades ont reçu dans la province des visites spéciales de médecins. En outre, il existe dans divers quartiers de Canton 5 dispensaires dont un est uniquement consacré aux femmes et aux enfants. Au total, on a soigné 39,442 personnes et on en a opéré 2,839. En outre, les médecins de la Société ont trouvé le temps de rédiger des ouvrages de médecine à l'usage des étudiants chinois auxquels ils font des cours.

Japon : *L'œuvre de M. Boissonade.* — Il y a quelques semaines, M. Glasson lisait à l'Académie une longue note sur le projet de Code civil, exécuté par M. Boissonade pour l'empire du Japon. Dans la séance tenue le 10 août par l'Académie des sciences morales et politiques, M. Adolphe Franck a développé des considérations très élevées que lui a inspirées le Code de procédure criminelle que le même jurisconsulte a préparé pour ce pays.

Après avoir fait ressortir les services éminents que M. Boissonade a rendus au Japon, il a passé en revue les différentes réformes introduites dans la législation criminelle : abolition de la torture, adoucissement dans les dispositions pénales, application rare de la peine de mort dont il est un adversaire déclaré, mais qu'il n'a pu faire disparaître complètement; liberté conditionnelle; toutefois, notre compatriote n'a pas réussi à y introduire l'institution du jury. En louant hautement la valeur de l'œuvre accomplie par M. Boissonade, M. Franck a particulièrement insisté sur les services que l'éminent jurisconsulte peut rendre à notre pays en développant dans l'Extrême Orient l'influence française. Mais M. Arthur Desjardins, tout en s'associant aux éloges donnés par M. Franck à M. Boissonade, a contesté l'étendue de cette influence à l'heure actuelle; il a prétendu que notre prestige a diminué au Japon et qu'au contraire les influences allemande et russe se développent de plus en plus dans ce pays.

Les journaux d'Amérique ont annoncé récemment que le gouvernement des États-Unis avait conclu, presque en même temps que l'Allemagne (2), un nouveau traité avec le Japon, et sur les mêmes bases : établissement des sujets de l'Union sur tous les points de l'empire et renonciation à la juridiction consulaire. Nous apprenons qu'à son tour l'Angleterre négocie à Tokio un traité analogue pour ne pas rester en arrière des États-Unis et de

(1) *Revue Française*, t. IX, p. 192 (n° 67, 1er avril 1889).
(2) *Revue Française*, t. X, p. 243, n° 76. — 15 août 1889.

Digitized by Google

l'Allemagne sur ce marché commercial qui est, de tout l'Orient, le plus ouvert aux produits industriels.

L'importation au Chili en 1886 et 1887. — D'après le *Memoria del Superintendente de Aduanas*, l'importation générale au Chili se chiffrait pendant l'année 1886 par 44,170,147 pesos, tandis qu'en 1885 elle s'élevait à 40,096,629 pesos. En 1887, la valeur de l'importation atteignit le chiffre de 48,630,862 pesos.

Les pays qui avaient pris la part la plus active à l'importation étaient la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France.

La part de l'Angleterre s'est élevée successivement de 15,505,558 pesos, qu'elle était en 1885, et de 16,822,809 pesos en 1886, à 20,463,581 en 1887. La part de l'Allemagne monta de 7,116,525 pesos en 1885, à 8,346,210 pesos en 1886, et à 11,631,891 pesos en 1837, tandis que la part de la France descendait successivement de 6,480,861 pesos en 1885, à 5,792,305 en 1886, et à 5,500,949 pesos en 1887.

D'après ces chiffres, l'augmentation de l'importation pour l'Angleterre s'élève, de 1885 à 1886, à 8-05 0/0, et de 1886 à 1887, à 21-64 0/0. Pour l'Allemagne, cette augmentation s'élève, de 1885 à 1886, à 17-02 0/0, et de 1886 à 1887, à 39-36 0/0; tandis que la France accuse une diminution de 1885 à 1886, de 10-06 0/0 et de 1886 à 1887, de 5-03 0/0.

En réalité, la part de l'Allemagne dans l'importation est plus considérable que celle indiquée par la statistique de l'État, la nationalité des marchandises n'ayant été jugée que d'après le pavillon du vaisseau qui les transporte.

Cependant beaucoup de marchandises allemandes sont expédiées au Chili par des vapeurs anglais, tandis que les marchandises d'autres nations ne sont prises à bord de vaisseaux allemands qu'en petites quantités; celles-ci se composent particulièrement d'expéditions belges que des vaisseaux allemands viennent prendre à Anvers.

Il est à remarquer que si l'importation allemande au Chili reste encore loin en arrière sur l'importation anglaise, elle a déjà dépassé de beaucoup l'importation française, et que c'est elle qui, en même temps, accuse le chiffre relativement le plus élevé de l'augmentation de l'importation.

Le gouvernement du Chili vient de contracter avec plusieurs usines allemandes des traités pour la fourniture de 10,000 tonnes de rails en acier.

Missions scientifiques. — Le *Dr Viault*, professeur à la Faculté de Bordeaux, est chargé d'une mission dans les Hauts Plateaux du *Pérou*, de *l'Équateur* et de la *Bolivie*, à l'effet d'y poursuivre les expériences de Paul Bert sur l'air raréfié.

La mission dont *M. Henri Coudreau* a été chargé par arrêté en date du 16 avril 1887 est prolongée de deux années.

M. de Coubertin, secrétaire général du comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation, est chargé d'une mission aux *Etats-Unis* et au *Canada*, à l'effet de visiter les universités et les collèges et d'y étudier l'organisation et le

Digitized by Google

fonctionnement des associations athlétiques ormées par les jeunes gens de ces deux pays.

M. Huart, drogman de l'ambassade de France à Constantinople, est chargé d'une mission en *Asie Mineure*, à l'effet d'étudier les monuments datant de l'époque des Seljoucides et de rechercher les manuscrits orientaux relatifs à l'histoire de cette dynastie.

M. Jacques de Morgan, ingénieur civil des mines, est chargé d'une mission en *Asie*, à l'effet d'explorer les régions qui s'étendent entre le sud de la mer Caspienne, l'Arménie, le golfe d'Alexandrette et l'Anti-Taurus. — La durée de cette mission est fixée à 27 mois.

M. Candelier est chargé d'une mission en *Colombie*, à l'effet d'y poursuivre des recherches ethnographiques et d'y recueillir des collections destinées à l'État.

Marine anglaise : *Recrutement*. — Les Anglais se plaignent que leur personnel marin devient cosmopolite : c'est que la population côtière s'éloigne de plus en plus des industries maritimes. En 1845, les différentes écoles des mousses et novices recevaient 15,700 élèves; en 1888, elles n'en avaient plus que 2,400. En 1851, sur 142,000 marins embarqués, la proportion d'étrangers était de 4,2 0/0, soit 5,900 marins; en 1888, sur 205,000 marins, 25,300 ou 14 0/0 sont nés hors de la Grande-Bretagne ou de ses colonies.

Remarquons que les « Lascars » et autres Asiatiques forment une population maritime qui s'élevait à 204,500 individus en 1886 et 223,700 en 1888.

La marine marchande grecque. — La marine marchande grecque, qui avait été atteinte par le développement de la marine à vapeur, tend à reprendre la situation qu'elle avait jadis dans la Méditerranée. Encore quelques efforts et elle arrivera à posséder une flotte à vapeur pouvant rivaliser avec celles de l'Italie, de l'Autriche-Hongrie et de l'Espagne. Sa marine à voiles, qui n'est pas en décadence, peut lutter avantageusemant avec celles de chacune des trois puissances désignées.

Pour qu'elle reprenne sa situation, perdue depuis plusieurs années, elle devra augmenter sa flotte à vapeur par l'acquisition de navires d'un fort tonnage et établir des services directs entre les principaux ports de la Méditerranée. Elle ne pourra rien faire de grand, tant qu'elle se bornera au cabotage et à l'envoi de quelques vapeurs dans deux ou trois ports de la Turquie.

Les chiffres suivants suffiront à donner une idée de cette marine à la fin de 1888 et des progrès réalisés dans le courant de cette année.

En 1888, la marine marchande comptait 5,529 navires, dont 93 vapeurs, d'une contenance totale de 248,974 tonnes, dont 32,325 pour la marine à vapeur, en augmentation, sur 1887, de 15 navires à vapeur, et de quelques centaines de navires à voiles. Il n'est pas superflu de noter que les navires grecs à voiles de 25 tonnes et au-dessus figurent dans les tableaux du département de la marine. Les équipages de la flotte marchande se sont élevés de 21,170 à 22,445 hommes.

Digitized by Google

D'après les renseignements du bureau de statistique, le mouvement maritime de la Grèce avec l'étranger comprend 11,441 navires d'une contenance totale de 4,793,603 tonnes. La marine nationale entre dans ce mouvement pour 14,6, un peu moins du septième en ce qui concerne le tonnage. A la sortie 2,286 navires chargés à vapeur jaugeant 2,904,967 tonnes avec 78,293 hommes d'équipage; à l'entrée 2,283 navires à vapeur chargés jaugeant 2,013,570 tonnes avec 76,485 hommes d'équipage.

Le nombre des vapeurs grecs chargés est : à l'entrée, 335, jaugeant 157,784 tonnes avec 9,078 hommes d'équipage; à la sortie, 307, jaugeant 149.902 tonnes avec 8,805 hommes d'équipage. Dans le mouvement de la marine à vapeur entre le royaume hellénique et l'étranger, la marine grecque figure pour 907,686 tonnes et la marine étrangère pour 4,063,537, c'est-à-dire pour un peu plus des douze treizièmes. *(Revue de l'Orient.)*

Hauteur des continents et profondeur des mers. — M. Daubrée présente, au nom de M. de Tillo, une note relative à la hauteur moyenne des continents et à la profondeur moyenne des mers. Voici les principaux résultats trouvés par le savant russe.

Hauteur moyenne :

De tous les continents au-dessus de la mer	693
Dans l'hémisphère boréal	713
Dans l'hémisphère austral	634
Europe	317
Asie	957
Afrique	612
Amérique du Nord	622
Amérique du Sud	617
Australie	240

Profondeur moyenne :

De toutes les mers	3803
Océan Pacifique	4380
Océan Atlantique	4022
Océan Indien	3674
Mers septentrionales	3627
Mers méridionales	3927

(Académie des Sciences, 24 juin.)

Commerce de l'ivoire (1). — Jusqu'à présent, les deux marchés d'ivoire de l'Europe étaient Londres et Liverpool, où, tous les trois mois, a lieu, aux enchères, la vente publique des ivoires apportés des côtes d'Afrique par les steamers des lignes anglaises.

Un troisième grand marché vient d'être créé à Anvers. Le 30 juillet, il a été mis en vente sur cette place 1,139 dents pesant ensemble 14,108 kilog., soit 15 tonnes, provenant toutes du Congo et importées par la Compagnie belge. Cette vente a produit 386,000 francs.

(1) *Revue Française*, t. VIII, pp. 290, 585, 751; t. IX, pp. 161, 231.

Digitized by Google

Dès à présent il est question d'une nouvelle vente vers la fin du mois d'octobre. Tout fait prévoir qu'elle sera plus importante encore que la première. En effet, le steamer *Gaboon* vient de rentrer en Europe apportant pour Anvers 7,500 kilog., le steamer *Nubia* vient de quitter le Congo ayant à bord 11,196 kilog., et le steamer *Loualaba* a chargé, le 25 juin, dans le port de Matadi 12,275 kilog., soit ensemble 31 tonnes. En outre, un quatrième envoi, dont l'importance n'est pas encore connue, est annoncé par dépêche.

Il est regrettable que nos négociants français se laissent ainsi devancer par les concurrents étrangers; le Havre et Marseille ne sont-ils pas aussi bien placés qu'Anvers pour traiter l'ivoire? Nos voisins belges ne perdent pas leur temps: après le marché d'ivoire seront successivement ouverts le marché du caoutchouc qui peut devenir plus important encore, ceux des huiles, du copal, des bois de teinture, etc., de manière à faire, avant peu de temps, d'Anvers le grand marché continental européen de tous les produits africains. *(Débats.)*

DÉPENSES MILITAIRES DES PRINCIPAUX ÉTATS D'EUROPE

Annuellement : 3 MILLIARDS 178 MILLIONS

D'après M. Richard de Kauffmann.

	ARMÉE DE TERRE			ARMÉE DE MER			
	Dépenses ordinaires	Dépenses extraordin.	Total	Dépenses ordinaires	Dépenses extraordin.	Total	TOTAL
Prusse (1)	235	50	285	23	8	31	316
Autriche-Hongrie	247	47	294	20	5	25	319
Italie	232	48	280	87	15	102	382
France	497	100	597	182	16 (2)	198	795
Angleterre	420	»	420	326	» (2)	326	746
Russie	520	»	520	100	»	100	620
	2.151	245	2.396	738	44	782	3.178(3)

CHARGE PAR TÊTE DES IMPOTS GÉNÉRAUX ET LOCAUX (4)

France	Fr. 90	Italie	Fr. 58
Angleterre	78	Prusse	37
Autriche-Hongrie	69	Russie	27.90

(1) Prusse sans tenir compte du reste de l'Allemagne.

(2) La France et l'Angleterre viennent de voter pour leurs marines des dépenses extraordinaires.

(3) En tenant compte des Etats secondaires, ce chiffre doit s'élever à environ 4 milliards par an.

(4) Déduction faite des recettes domaniales et des exploitations de l'Etat, comme recettes postales et télégraphiques et même les tabacs.

Le Propriétaire-Gérant,
ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 17736-8-9.

Digitized by Google

L'ALGÉRIE A L'EXPOSITION

La place occupée par l'Algérie à l'Exposition est certainement en rapport avec l'importance de plus en plus grande de notre belle colonie africaine. Le côté voyant est celui qui frappe le plus au premier abord, et le public assiège chaque jour les maisons kabyles, les tentes arabes, les bazars indigènes et reste en admiration devant les massifs de palmiers, la *nouba* des tirailleurs et les spectacles exotiques. Mais c'est dans le grand palais intérieur, flanqué d'un beau minaret, copie exacte de celui de Sidi Abd-er-Rhaman à Alger, qu'il faut chercher le côté pratique, instructif et intéressant de l'exposition algérienne, sans en exclure cependant le pittoresque.

La première chose qui frappe le regard en pénétrant dans le palais est une vaste carte murale qui est par elle-même un exposé de situation de l'Algérie. Les parties du territoire occupées par l'immigration européenne sont teintées en rouge et indiquent l'état actuel de la colonisation. 467,000 habitants civils représentaient, lors du recensement de 1886, l'élément européen, difficile à acclimater pendant de longues années, ayant eu, jusqu'en 1856, un excédent de décès sur les naissances, mais prenant le dessus depuis cette époque et doublant en vingt ans (235,000 Européens en 1866).

Les populations de l'Europe méridionale sont plus prolifiques en Algérie que dans leur pays. C'est ainsi que les Espagnols, qui n'ont chez eux qu'une moyenne de 4,5 enfants par ménage, arrivent à 6 en Algérie; les Italiens, qui en ont 4,5, atteignent 5,5, les Français, qui en ont 3, arrivent à 4. L'accroissement annuel, qui n'est dans la mère patrie que de 2,5 pour mille habitants, est arrivé au chiffre de 4,5 dans la colonie (1). Cette constatation est quelque peu consolante, au moment où la dernière statistique du mouvement de la population (1888) démontre que le niveau des naissances faiblit de plus en plus en France, et dans des proportions inquiétantes.

(1) *L'Algérie*, par Maurice Wahl. — Alcan, éditeur, 1889.

Digitized by Google

De nombreux renseignements figurent sur la grande carte murale; c'est ainsi qu'on y remarque la surface actuelle des vignes de 3 ans (65,880 hectares, produisant 2,728,373 hectolitres de vin; le mouvement commercial proportionnel des divers ports algériens (1); le tableau de la richesse forestière, se composant de 3,247,692 hectares, relevant pour les trois quarts du domaine de l'État. Cette proportion des surfaces boisées est faible, car elle ne représente guère que la douzième partie de la surface totale, tandis qu'en France la proportion est d'un sixième.

En face, sous les arcades mauresques à triple colonne (reproduction de l'archevêché et de la bibliothèque d'Alger), se trouve la collection de toutes les essences ligneuses du Nord africain. L'exploitation forestière est loin d'atteindre le niveau qu'elle devrait avoir. De tous le arbres, le chêne-liège est celui qui donne lieu au mouvement commercial le plus développé, et encore ce commerce est-il loin du degré d'activité qu'il devrait avoir (2). En 1886, on exportait 5,216 tonnes de liège brut, valant 3,912,000 francs. Le plus recherché des bois pour les travaux d'art et d'ameublement est bien certainement le thuya, dont les produits travaillés sont fort remarquables et obtiennent un succès bien mérité.

L'intérieur du palais algérien est divisé en quatre galeries consacrées l'une aux beaux-arts et aux travaux des écoles, les trois autres à chacun des départements algériens, qui ont ainsi leur exposition distincte. Peut-être eût-il mieux valu grouper les objets exposés par nature, ce qui eût permis, toute question de clocher mise à part, de juger avec plus de facilité et de justesse des produits similaires dispersés aux quatre coins de la section algérienne.

Il faut le dire tout de suite, beaucoup de ces produits sont remarquables et ne laissent encore soupçonner qu'à demi toutes les richesses que renferme le sol algérien. Notre grande colonie a, du reste, mis toute sa coquetterie à faire les choses aussi bien que possible, car 2,399 exposants ont envoyé 3,800 articles. Si la mère patrie avait exposé dans une

---

(1) Par ordre d'importance : Alger, Oran, Philippeville, Bône, Bougie, Arzeu, La Calle, Mostaganem, Beni-Saf, Nemours, Collo, Djidjelli, Mers-el-Kebir, Stora, Dellys, Ténès, Cherchell.

(2) *Revue française*, t. IV, p. 426, novembre 1886, et d'*Alger à Kairouan*. Chalamel, éditeur.

Digitized by Google

égale proportion, elle en compterait environ 250,000, soit sept fois plus que le nombre actuel.

Les objets exposés sont des plus divers; beaucoup ont leurs similaires en France, d'autres sont exclusivement africains. Parmi ces derniers on remarque les armes, les tapis, selles, harnachements, dont beaucoup sont de véritables objets de luxe. Les vêtements et coiffures indigènes sont empreints d'une grande originalité, d'une variété et d'une harmonie de couleurs très sensibles et d'une grande richesse d'ornementation. Il faut, du reste, voir un intérieur indigène un jour de fête pour se rendre compte du faste déployé.

Les Kabyles ont eu le bon esprit de grouper tous les objets à leur usage, depuis leurs ustensiles de ménage jusqu'à leurs armes, leurs bijoux, y compris ces grandes agrafes qui retiennent si gracieusement pardessus l'épaule la robe des femmes et ces énormes boucles qui, en raison de leur poids, s'accrochent en dessus de l'oreille.

Les carrières de marbre ont fourni de beaux spécimens, celles de Guelma, et surtout celles de Tekbalet, dans la province d'Oran. Celles-ci, outre deux énormes blocs ayant plus de 3 mètres de hauteur et de 1 mètre de profondeur, exposent comme un de leurs plus beaux produits une large vasque du plus bel onyx que supportent élégamment trois colonnes du même arbre. Ce monument, car c'en est bien un, n'est pas sans faire sensation. En 1886, l'Algérie exportait 635,000 kilogrammes de marbres en blocs ou en tranches.

Nombreux sont les échantillons d'alfa, ainsi que les objets qu'ils servent à fabriquer : menus objets de sparterie, cordages, cribles, paniers, chapeaux, etc. La pâte d'alfa est employée pour la papeterie, et la fabrique de papier d'Aurey (Haute-Loire) expose les produits dont elle tire la matière première des hauts plateaux algériens. Les régions de Tébessa, de Boghar et surtout de Saïda sont les plus abondantes en alfa. Un seul établissement, la maison Morris, de Glascow, a exporté de l'Oranais, en 1888, 16,000 tonnes d'alfa pour l'Angleterre, 2,000 pour la Belgique et 1,600 pour la France. Comme on le voit, c'est en France que l'alfa s'utilise le moins (1).

Ce commerce, qui a fait la fortune des hauts plateaux oranais, tend

(1) *Revue française* t. VIII, 15 juillet 1888, et *A travers la Corse et l'Oranais*. Challamel, éditeur.

Digitized by Google

malheureusement à décroître depuis quelques années; les quantités exportées sont plus faibles et d'un autre côté le prix de la tonne s'abaisse également. En 1885, la superficie des terrains à alfa mis en exploitation dépassait 1 million d'hectares, soit 1/6 de la contenance totale; 8,000 ouvriers étaient employés à la récolte de la précieuse graminée dont le rendement donnait 2,639,000 quintaux, le prix du quintal variant entre 7 et 15 francs. En dix-huit ans, de 1867 à 1884 inclus, l'Algérie a exporté 1,620,000 tonnes d'alfa représentant une valeur marchande de 127 millions de francs (1). L'alfa fournit la plus grosse part du trafic des chemins de fer de Ras-el-Ma à Bel-Abbès et de Mécheria à Saïda. Le port d'Oran, et surtout celui d'Arzeu, lui doivent une large part dans leur mouvement commercial.

Quelques échantillons d'une plante qui peut être appelée à un grand avenir, la ramie, sont exposés comme produits des cultures provenant de Boufarik. La ramie, ou china grass, est une plante textile qui pourrait faire concurrence au coton et remplacer un jour le chanvre et le lin dans leur emploi industriel. Il ne manque pour cela que l'utilisation d'un système de décorticage pratique et rémunérateur, qui n'a pu encore être trouvé jusqu'à ce jour. La ramie réussit admirablement en Algérie. En admettant 50 0/0 en frais divers de manipulation, le bénéfice de la culture de la ramie serait encore de 12 à 1,500 francs par hectare (2).

Au temps de la domination romaine, l'Afrique du Nord était, avec la Sicile, le grenier à blé de la capitale du monde civilisé. Aujourd'hui encore, sans avoir pourtant la même situation prépondérante, l'Algérie est une véritable terre à céréales. Le blé dur, le blé tendre, l'orge, l'avoine, le maïs, les fèves, etc., sont représentés par de nombreux échantillons. Les notices intelligemment placées sur chacun d'eux indiquent, outre le lieu d'origine et le nom du propriétaire, le rapport du sol avec celui de la culture. C'est ainsi que le blé dur donne une moyenne de 11 à 12 quintaux à l'hectare (minimum 9, maximum 16); le blé tendre la même proportion, légèrement supérieure cependant; l'orge une moyenne de 13 à 14 quintaux à l'hectare (10 comme minimum et 25 comme maximum).

---

(1) V. l'*Algérie*, par M. Wahl.
(2) *Revue Française*, t. II, septembre 1885 (n° 9).

Digitized by Google

Trois millions et demi d'hectares sont cultivés en Algérie, sur lesquels 2,846,000 sont ensemencés en céréales; sur ce chiffre, 413,000 seulement sont exploités par des Européens. En 1885, il y avait eu 191,000 hectares ensemencés en blé tendre, 1,124,000 en blé dur et 1,446,000 en orge; le reste en bechna, maïs, avoine et seigle. Dans ces chiffres, la part des Européens était des 2/3 pour le blé tendre, de 1/10 pour le blé dur et de 1/12 pour l'orge (1). L'orge est en Algérie la nourriture classique des chevaux.

Sur le chiffre de 3,817,000 habitants donné à l'Algérie par le recensement de 1886, la population agricole figure pour 3,081,000 habitants, dont 2,902,000 indigènes et 187,000 Européens. Mais la production est loin d'être en rapport avec l'origine des cultivateurs. Les procédés de culture des Arabes sont si défectueux et si rudimentaires que les résultats acquis par eux sont de faible importance. C'est ainsi que le rendement du blé dur est de 4 quintaux à l'hectare pour les indigènes, tandis qu'il est de 6 et demi pour les Européens. Ce dernier est lui-même inférieur de 1/3 à la moyenne française, ce qui indique une marge assez sensible à l'amélioration des procédés de culture de nos colons.

Si la culture des céréales est la plus importante d'Algérie, il en est une autre, relativement récente, qui prend une extension de plus en plus considérable, celle de la vigne.

Le Coran interdisant l'usage du vin, la vigne n'était cultivée avant la conquête que pour le raisin. Pendant de longues années les colons ont fait des tentatives, souvent infructueuses, pour arriver à la production du vin ; aussi en 1850 ne comptait-on encore que 792 hectares de vignes en Algérie. Les premiers, les trappistes de Staouëli cherchèrent à produire du vin de qualité et à cultiver la vigne sur une large échelle. Le succès a couronné quarante années d'efforts : la trappe de Stouëli donne annuellement aujourd'hui 10 à 12,000 hectolitres d'un vin coté comme un des meilleurs de l'Algérie.

Survint, après 1870, l'invasion du phylloxera qui ruina la majeure partie des vignobles du midi de la France. Les vignerons, restés sans vignes, émigrèrent un peu partout, les uns en Amérique, d'autres en Algérie. Ces derniers apportaient avec eux leur expérience, quelques

(1) M. Wahl, l'*Algérie*.

Digitized by Google

capitaux et le désir de se refaire une situation. Les premières tentatives ayant réussi, un courant d'immigration s'établit et les Algériens eux-mêmes, assez incrédules jusque-là, se mirent à planter de la vigne avec ardeur. Ce nouvel exode n'a pas peu contribué à faire faire un progrès immense à l'Algérie. La population européenne était jusqu'alors presque exclusivement concentrée dans les villes. A dater de ce moment, un reflux des plus sensibles s'est produit vers les campagnes, reflux qui n'a cessé de se maintenir depuis lors.

Il y a dix ans on comptait 17,000 hectares de vignes ; ce chiffre s'élevait à 50,000 en 1884, à 86,000 en 1886, et à plus de 100,000 hectares en 1888. Le rendement a suivi une marche proportionnelle. La récolte s'élevait, en 1878, à 338,000 hectolitres ; elle atteignait 890,000 en 1884, 1,665,000 en 1886, et le chiffre prodigieux de 2,728,000 hectolitres en 1888.

La superficie des vignobles est assez inégale dans les trois départements : dans Constantine, elle est inférieure de moitié environ à celle d'Oran, laquelle est sensiblement égale à celle d'Alger. Une carte viticole, dressée pour Oran, nous fait savoir que pour ce département 36,600 hectares ont produit 884,691 hectolitres en 1888. L'arrondissement d'Oran est le plus riche en vignes (20,900 hectares donnant 477,000 hectolitres), l'arrondissement de Tlemcen l'est le moins (1,999 hectares donnant 45,000 hectolitres). Des communes viticoles la plus petite — en culture et aussi en étendue — est Nemours (53 hectares donnant 242 hectolitres).

L'exposition viticole de l'Agérie tient une place considérable ; on n'en sera point surpris lorsque l'on saura qu'il y a, pour cette seule partie, 1,639 exposants (les 2/3 du nombre total) qui ont envoyé des échantillons d'un ou de plusieurs produits. Les vins rouges dominent. Presque tous les produits, blancs ou rouges, sont des vins de table ordinaires, fortement teintés, présentant un certain goût de terroir, mais parfaitement buvables. Leur force en alcool et en couleur naturelle les fait rechercher par un grand nombre de marchands en gros, qui en font des coupages avec les vins légers du centre de la France. L'Italie et l'Espagne approvisionnaient seuls la France il y a quelques années pour cette opération, mais peu à peu les vins algériens ont fini par se faire une place petite d'abord, puis singulièrement plus importante lorsque la rupture du traité de com-

Digitized by Google

merce avec l'Italie a eu pour conséquence de consigner à la frontière les millions d'hectolitres de vin alcoolisé que nous fournissait la péninsule italique. Si le tarif général des douanes fermait à son tour la porte aux vins espagnols en 1892, l'Algérie ne suffirait pas à la consommation de la métropole, et l'hectolitre de vin ordinaire qui vaut généralement de 25 à 30 francs, doublerait immédiatemment de valeur.

Il y a peu de vins fins. La raison en est que les bons crus ne peuvent se former avec des vignes jeunes et sans l'expérience d'un certain nombre d'années de pratique. Mais avec le temps, l'Algérie arrivera à produire certainement des vins semblables à ceux du midi de l'Espagne et de la Sicile.

Les notices collées sur les bouteilles permettent de se rendre compte d'une façon approximative du rendement viticole. C'est ainsi que dans le département d'Oran, le produit par hectare varie de 20 à 70 hectolitres; dans le département d'Alger, de 25 à 120 hectolitres ; dans celui de Constantine, de 25 à 75 hectolitres. Mais ces chiffres n'ont qu'une valeur très relative, en raison de l'absence d'indication sur l'âge de la vigne productrice et sur l'abondance de la récolte pour l'année indiquée. Cependant on peut en conclure que le rendement moyen, pour les vignobles dans la force de leur production, est de quarante à cinquante hectolitres à l'hectare. Si le phylloxera, qui a déjà fait quelques apparitions vivement combattues, du côté de Philippeville et d'Oran, ne vient pas détruire de si belles espérances, l'Algérie pourra devenir le cellier de la métropole.

Le département de Constantine a presque une spécialité que ses voisins ne lui envient guère, celle d'avoir des sauterelles. Une exposition intéressante en est faite montrant, en échantillons naturels, l'œuf, la larve et le criquet depuis sa naissance jusqu'à sa transformation en sauterelle. A côté se trouvent, en réduction, un chantier de destruction, des appareils cypriotes mis en place, ainsi qu'une légion de sauterelles essayant vainement de les escalader et se faisant refouler dans les fosses creusées pour les recevoir et les détruire.

Une œuvre remarquable est celle qui a pour but la création de nouveaux centres de culture et de colonisation au Sahara. Depuis longtemps les Arabes connaissaient l'existence d'une grande nappe d'eau souterraine dans la région de l'Oued-Rir', au sud de Biskra. Des puits

Digitized by Google

avaient été creusés par eux et servaient à l'irrigation de nombreuses oasis de palmiers. Mais ces puits étaient mal entretenus, peu profonds et ne donnaient qu'un faible débit. Survint l'occupation française. Le colonel Desvaux eut l'heureuse idée de faire faire des sondages avec un matériel autrement puissant que celui des Arabes et de fournir aux oasis l'eau dont elles manquaient. En 1856, l'ingénieur Jus forait, aux acclamations des indigènes, le premier grand puit artésien donnant l'énorme débit de 4,000 litres à la minute. A la suite de ce succès, qui fit plus pour la soumission et l'attachement des Arabes que la plus brillante victoire, l'avenir des oasis était assuré.

L'Oued-Rir' n'avait en 1856 que 282 puits donnant un débit de 52,000 litres à la minute. Vingt ans après on y comptait 617 puits donnant un débit quintuple de celui de 1856. La population doublait dans le même espace de temps et la valeur des plantations et constructions devenait cinq fois plus grande.

En 1881, une Société fondée par M. G. Rolland, qui expose outre un plan en relief de l'oasis de Sidi-Yaya, une collection de dattes des plus variées, a entrepris la fécondation de l'Oued-Rir' (1). Elle a créé trois oasis nouvelles, planté 50,000 palmiers dattiers, mis en valeur 400 hectares de terres incultes, foré 9 puits artésiens et construit trois bordjs avec les habitations nécessaires. Il se fait là un grand commerce de dattes, notamment de l'espèce fine *deglet nour*.

Dans un petit pavillon voisin se trouve l'exposition d'une autre Société saharienne, fondée dans le même but quelques années avant la précédente (1878) par MM. Fau et Foureau; c'est elle qui la première a créé une oasis française et, par le forage de 13 puits artésiens donnant 26,000 litres à la minute, a grandement contribué à la prospérité de l'Oued-Rir'.

Cette région qui se trouve à mi-distance de Biskra et de Touggourt, sera sans doute prochainement traversée par la voie ferrée qui aboutit à Biskra et sera l'une des amorces du transsaharien. Je dis : l'une des amorces, car déjà à l'autre extrémité de l'Algérie, un chemin de fer pénètre jusqu'à Aïn-Sefra, à 450 kilomètres de la mer, et la Cie de l'Ouest-Algérien vient d'entamer, de Blida à Boghari, une voie inter-

(1) *Revue française*, t. VII, 15 janvier 1888 (n° 38), t. VIII, 15 juillet 1888 (n° 50).

Digitized by Google

médiaire de pénétration, destinée à mettre par la suite le Mzab et Laghouat en relations rapides avec Alger.

Une grande carte, placée dans la partie affectée aux travaux des écoles, donne le tracé que devrait suivre le transsaharien par l'ouest, c'est-à-dire d'Oran à Timbouctou, Cette voie, partant d'Oran et aboutissant actuellement à Aïn-Sefra, se prolongerait ensuite par Figuig, Igli (le Gourara et Touat), Inzize, In Rannan, Mabrouk pour atteindre Timbouctou. On a beaucoup discuté pour savoir si cette voie de pénétretion était ou non préférable à celle de Biskra, Touggourt, Ouargla Aniguid, mais on a pu, jusqu'ici, arriver à éclairer suffisamment la question. Cette dernière voie nous mène plus au cœur du Soudan, mais la première nous met en rapport bien plus direct avec nos possessions du Sénégal et du Haut-Niger et c'est là le but qui semble le plus pressé à atteindre.

Les grandes lignes de chemin de fer sont aujourd'hui presque entièrement achevées : Tunis communique directement avec Constantine, Alger, Oran et bientôt avec Tlemcen, amorce de la ligné qui un jour poussera jusqu'à Tanger à travers le Maroc. L'avenir se montre riant pour l'Algérie, sa population, son commerce, son crédit grandissent de plus en plus ; de nombreux services de paquebots lui assurent, grâce à des traversées rapides de 24 heures, une communication quotidienne avec la mère patrie dont elle doit n'être qu'un prolongement dans le sens le plus large du mot.

GEORGES DEMANCHE.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION D'HAITI [1]

On nous écrit des Antilles, le 17 août 1889 :

La guerre civile actuelle déroute toutes les prévisions. Ceux qui s'intéressent au bonheur de ce pays, ceux qui travaillent à son progrès moral et matériel sont déconcertés et découragés. Après chaque révolution, tout est à refaire. On en revient à l'état des habitants du Congo. Les restes du passé colonial avaient suffi jusqu'à présent à l'existence de ce peuple paresseux et pillard. Mais les vieilles usines finissent par s'écrouler, et à la place des anciennes plantations on ne découvre que des savanes sans culture. Le manque de stabilité qu'on remarque dans cette nation tient à deux causes : La famille n'est pas constituée, la propriété n'est pas respectée. Il n'y a donc aucun lien intime et sacré qui unisse les citoyens; c'est une agglomération d'ambitieux, d'orgueilleux et d'égoïstes qui ont sucé avec le lait de leurs mères le goût des aventures et du désordre.

Certes, il y a en Haïti des hommes respectables, travailleurs, honnêtes; mais c'est l'infime minorité. Ce qu'il peut y avoir en France de déséquilibré et d'anormal est l'exception : c'est surtout l'œuvre de l'étranger, de l'élément juif qui nous envahit. En Haïti, c'est la généralité.

Lors de l'élection de M. Légitime comme Président d'Haïti, la nation l'acclama avec enthousiasme. Tout le monde se promettait une longue paix, une prospérité durable. A l'horizon politique, du côté du Cap-Haïtien, il y avait bien un nuage sombre; mais on était per-

(1) Depuis que cette correspondance nous a été adressée, le général Légitime, vaincu, a dû quitter Haïti. Les représentants de France et des États-Unis l'ont protégé contre l'hostilité de la foule lorsqu'il se rendit du palais de la présidence au môle où l'attendait le navire de guerre français *Kerguelen*. A Santiago, il s'est embarqué sur un paquebot pour New-York, d'où *la Bretagne* doit le transporter en France.

Digitized by Google

suadé qu'il allait se dissiper, grâce à l'activité et à l'énergie du Président, grâce au concours dévoué de ceux qui l'entouraient. Or, le Président n'a fait preuve que d'indécision et d'incapacité. Ses ministres l'ont trahi et abandonné, après s'être enrichis aux dépens de la caisse publique. Les Nordistes, eux, bien que vaincus dans tous les combats qui se sont livrés, ont su mettre à profit les fautes et les trahisons de leurs ennemis (1).

Le ministre de l'Intérieur, O. Piquant; le ministre de la guerre, A. Prophète; le ministre de l'Instruction Publique, Dr Roche; le commandant d'arrondissement, Hérard-Laforest; tous ces généraux étaient partis, abandonnant un Gouvernement qu'ils avaient compromis.

Le président Légitime fit évacuer la plaine du Cul-de-Sac, et concentra toutes ses forces à la capitale et à Pétionville. Les forts furent armés, et l'on construisit des redoutes et des remparts. Le faubourg du Portail-Saint-Joseph, sur la route de la Plaine, fut incendié, afin que l'ennemi ne vînt pas s'y abriter. L'hospice avait été respecté. Mais après que les sœurs eurent déménagé ce qu'elles avaient de plus précieux, leur maison fut pillée par des bandes de soldats et de femmes. On arracha les portes, les jalousies, les tôles du toit, les cloisons des appartements. Par ces temps de troubles, l'autorité est impuissante à empêcher ces déprédations.

Les nordistes, après avoir pillé la plaine et brûlé dans leurs maisons ceux d'entre les habitants qui leur étaient trop hostiles, vinrent attaquer Pétionville. Le commandant de cette place avait trahi, et les rebelles devaient entrer le 16 juillet à quatre heures du matin. Mais le président prévenu à temps, fit monter à Pétionville le général Monplaisir, ministre de l'intérieur, avec trois cents hommes et une mitrailleuse. Il était deux heures du matin. Une heure après, les nordistes arrivèrent sans défiance, sûrs que la place était à eux. Cette équipée leur coûta deux cents hommes, morts ou blessés. Au point du jour, ils avaient disparu et regagné leur quartier général.

La trahison leur fut plus favorable à l'Arcahaie; elle leur livra ce bourg important et sa fertile plaine d'où la capitale tirait toutes ses

(1) *Revue Française*, t. X, p. 83, n° 74, 15 juillet 1889.

Digitized by Google

provisions. Dans le Sud, après avoir été écrasés à Saltrou par le général Dardignac, les rebelles provoquèrent une insurrection à Jacmel. Dardignac fut tué, après avoir enlevé les positions de l'ennemi. Ses troupes furent rembarquées sur les navires du gouvernement, et revinrent à Port-au-Prince avec le cadavre de leur général. En même temps, on apprenait que le Sud prenait les armes et pactisait avec les révolutionnaires du Nord (5 août).

M. Légitime crut un instant que tout était perdu. Il songea à se démettre de la présidence, et pria les consuls d'Espagne et d'Angleterre de porter au gouvernement révolutionnaire des propositions de paix (7 août). Le général Légitime consentait à partir, pourvu que les troupes du nord n'entrassent pas à Port-au-Prince.

Cette dernière condition fut rejetée par les nordistes : *ils la trouvèrent dérisoire* et *humiliante* pour leur armée. Ils exigeaient qu'on leur livrât les forts, l'arsenal et le Palais National, et que les soldats et les jeunes gens fussent désarmés.

Le gouvernement fit répondre qu'une armée excitée et avide de vengeance et de pillage ne pouvait entrer dans la capitale, et qu'il n'était au pouvoir d'aucune autorité d'amener les habitants à se laisser désarmer. Il invitait donc les révolutionnaires à acccepter les conditions suivantes :

1° Démission du Président Légitime, coïncidant avec l'éloignement des troupes du Nord ; 2° administration provisoire de la capitale et de Pétionville par un comité de cinq membres ; 3° choix d'une autre ville que Port-au-Prince pour l'élection présidentielle ; 4° maintien du personnel administratif et militaire jusqu'à cette élection.

Les Nordistes *refusèrent* de prendre communication de ce message, et les deux consuls rentrèrent à Port-au-Prince sans avoir pu conférer avec eux.

Le 10 août, les rebelles attaquèrent Pétionville avec toutes leurs forces. Mais ils furent repoussés, laissant sur la place l'élite des jeunes gens du Cap et des Gonaïves. On découvrit plusieurs cadavres décapités : les Nordistes avaient sans doute intérêt à cacher qui ils étaient.

Digitized by Google

Le 14, le Président Légitime adressa une proclamation aux Haïtiens. Nous en détachons les passages suivants :

Les propositions les plus modérées ont été repoussées avec une hauteur et une arrogance qui dénotent l'absence de toute considération patriotique. Ces rebelles qui n'ont jamais eu de force que par le concours intéressé de l'étranger viennent de fermer violemment toute porte à la conciliation; ils n'ont plus de place dans leurs cœurs que pour la haine, ils n'ont plus, de leur propre aveu, qu'un souci et qu'un mot d'ordre : le sac et la ruine de la ville où se concentrent toutes les forces vives de la nation.

Aussi bien, il ne s'agit plus de moi; la lutte actuelle est dirigée non contre un homme qui eût pu s'effacer, mais contre une ville qu'on veut humilier et anéantir. Il n'est pas possible que nous permettions l'accomplissement de ces desseins incendiaires.

Pour cette résistance qui est celle du droit contre l'arbitraire et la tyrannie d'une criminelle coterie, vous me verrez toujours à votre tête partageant votre résignation comme vos espérances. F.-D. LÉGITIME.

Voilà quelle est la situation des deux partis au moment où nous écrivons ces lignes.

La réaction se fait dans le Sud en faveur du gouvernement. Le Nord ne peut compter sur ses auxiliaires de fraîche date. Les habitants des plaines de l'Arcahaie et du Cul-de-Sac se sont armés contre les Nordistes. Ceux-ci en font de véritables esclaves ; ils les envoient sous escorte à Saint-Marc, à 30 lieues, chercher des gargousses, des boulets et des caisses de cartouches.

Les rebelles et les négociants se démènent plus que jamais et multiplient leurs appels à la trahison. Ils savent bien que sans trahison la capitale ne peut être prise.

Les étrangers, qui ont des capitaux engagés dans la Révolte du Nord, tiennent pourtant à voir les Nordistes entrer à Port-au-Prince, imposer leur domination, constituer un nouveau Gouvernement ; c'est le seul moyen pour eux de rentrer dans leurs débours et de gagner *mille pour cent*. Voilà pourquoi le haut commerce et la Banque soutiennent le Nord avec tant d'acharnement. En ville, ils font au Président une guerre à leur façon, la pire de toutes : Ils ont monopolisé dans leur coffres toute la monnaie métallique, et déprecié le papier-monnaie. L'or américain fait 90 et 95 0/0 sur les billets d'Haïti.

Le Gouvernement révolutionnaire du Nord a émis deux millions de billets d'une piastre, et 500 mille piastres en billets de dix centimes. C'est le papier de *l'Etat Septentrional*.

Digitized by Google

Le Gouvernement de M. Légitime avait emprunté au commerce, 600 mille piastres à des conditions onéreuses. Il y a un mois, il fit sortir de la Banque 200 mille piastres en billets de cinq gourdes. Ces billets avaient été émis par la Banque, remboursables en or.

Cette Banque en avait opéré le retrait en ne donnant en échange que de la monnaie d'Haïti dépreciée de valeur. Maintenant elle les met de nouveau en circulation *pour compte et sous la garantie du Gouvernement!* Ils subissent une dépréciation considérable.

Pour remplacer la même monnaie, monopolisée par les commerçants, le ministre des Finances a fait émettre un billet de 10 centimes ayant cours forcé.

Qui bénéficiera de cette Révolution?

Ce ne seront pas les Haïtiens; les vainqueurs, quels qu'ils soient, en subiront les conséquences désastreuses. Ce ne seront pas les puissances européennes : la France, entre autres, semble ne pas porter grand intérêt à son ancienne colonie. Son ministre plénipotentiaire s'est attaché à augmenter dans cette île l'influence et le prestige de la France. Il y a réussi, en dépit des cabales du haut commerce, en dépit du mauvais vouloir des capitaines des navires de guerre qui l'ont très mal secondé, ne prétendant pas, disaient-ils, être à la remorque d'un Consul,

Ceux qui bénéficieront de cette guerre, ce seront les étrangers qui ont fourni des fonds à la Révolution, pourvu qu'elle triomphe, Maís à coup sûr ce seront les Américains (1) qui ont constamment soutenu les

---

(1) Le journal de Port-au-Prince « *Les Nouvelles* » annonçait, le 12 juin dernier d'après les journaux américains, l'envoi par le gouvernement des États-Unis de trois commissaires *chargés de chercher quel port de la partie haïtienne de l'île de Sto, Domingo serait le plus propre à l'établissement d'une station de charbon et d'approvisionnement pour la marine de guerre des Etats-Unis; et après avoir adressé un rapport à ce sujet au secrétaire* d'*État*, *d'*OBTENIR du *gouvernement* haïtien, la CONCESSION *de ce port*.

« Le départ du *Boston* et de l'*Ossipee* pour Haïti, dit le *Mail and Express*, avec trois commissaires américains chargés de pleins pouvoirs, marquera, dans quelques jours, le commencement d'une politique pleine d'importance pour les intérêts américains. Cette Commission, composée comme elle l'est et appuyée d'une force navale imposante, sera un facteur dominant dans la situation haïtienne. Elle convaincra les Haïtiens de la nature amicale de nos intentions, tout en leur faisant comprendre qu'il y aurait danger à se mettre en antagonisme avec les intérêts américains, et, par

Digitized by Google

Nordistes, fourni des armes et des munitions. Leurs navires de guerre ont transporté des troupes rebelles et fait le service des dépêches entre Port-au-Prince et le Nord. Ceux-là présenteront la note à payer. Réclameront-ils une indemnité ou l'occupation d'un point du territoire d'Haïti? L'avenir nous l'apprendra.

SALINIS.

---

conséquent, que ce serait pour eux une bonne affaire de concéder une station navale ample et facile à protéger, comme celle qu'il nous faut. »

Voici la conclusion de l'article :

« C'est une nouvelle ère qui va s'ouvrir. Le drapeau américain doit être familier et respecté dans tout cet hémisphère et dans les Iles du Pacifique. Notre nouvelle marine, sous la vigoureuse direction du secrétaire Tracy, va posséder nombre de bâtiments de guerre qui ne pourront pas être surpassés en rapidité et en puissance : le commerce suivra le drapeau et sera protégé par lui sur le vaste espace de la planète compris dans le rayon de la doctrine Monroë élargie. »

Digitized by Google

L'ANNAM ET LA COCHINCHINE FRANÇAISE

DÉCRITES ET APPRÉCIÉES PAR UN ÉTRANGER

Nous empruntons à la relation publiée par le docteur Svoboda dans les *Mittheilungen* de Vienne (1888, tome XXXI, n° 12), à la suite du voyage de la corvette *Aurora* à la côte de l'extrême Asie, les appréciations qui suivent.

Comme la Chine et le Japon, l'Annam est resté jusqu'à ces derniers temps un pays enigmatique et fermé, au sujet duquel avaient cours les récits les plus contradictoires et les plus fabuleux; Ce n'est que depuis que la France s'est établie à Hué et au Tonkin que le voile qui recouvrait cette région s'est levé. Autrefois, le Cambodge et toute la Cochinchine appartenaient à l'Empire annamite; aujourd'hui, le fleuve Mékong forme frontière entre le Cambodge et Siam. La Cochinchine française, dite aussi Basse-Cochinchine, a franchi les anciennes limites de l'Annam, car elle comprend également une partie du Cambodge, à savoir le vaste delta du Mékong avec le fertile district alluvial d'alentour. Cette partie de l'Annam, sise au nord de la Cochinchine française, et que bornent, d'un côté le Cambodge, de l'autre la Cochinchine annamite, est habitée par des peuplades sauvages (les Moys et les Chams) encore peu connues, et qui ne dépendent guère que nominalement de l'Annam.

L'Annam proprement dit compose, sur la mer de Chine, un mince territoire côtier, que délimite une haute chaîne de montagnes glabres, courant du nord au sud, et dont, par un temps clair, on aperçoit à l'horizon le pâle relief. La population totale du pays, le Tonkin y compris, est évaluée à une vingtaine de millions d'âmes, chiffre exagéré sans doute. On sait que la contrée, après avoir eu jadis ses dynasties propres de souverains, tomba, antérieurement même à notre ère, sous la domination de la Chine, et, malgré des ruptures momentanées de joug, demeura presque constamment tributaire de sa puissante voisine, laquelle lui imposa sa culture, sa religion, ses usages et jusqu'à

Digitized by Google

son alphabet. Ce ne fut qu'au xve siècle, qu'un patriote, un héros national, Lé-Loi, affranchit définitivement sa patrie de ce vasselage politique; néanmoins, l'émancipation ne put jamais se consommer complètement au point de vue intellectuel et moral.

En 1615, apparurent en Annam les premiers missionnaires; des jésuites qui venaient d'échouer au Japon. A part quelques martyrs çà et là, leur œuvre de prosélytisme réussit assez bien, et, dès 1659, le pape Alexandre VII, put créer deux vicariats, l'un pour le Tonkin, l'autre pour l'Annam; le reste du territoire fut partagé en six provinces (réduites à quatre depuis 1871), où s'installèrent peu à peu de nombreuses missions pourvues d'écoles et d'hôpitaux. Les premiers essais de colonisation furent entrepris par les Hollandais, qui, de 1638 à 1700, possédèrent dans le pays un comptoir qu'ils durent ensuite abandonner. Quant à la France, son installation dans la Cochinchine eut lieu, on le sait, à la suite d'une démarche de l'évêque d'Adran, Mgr Pigneau de Behaine, qui était un des vicaires régionaux. Theto, le roi d'alors, détrôné par une révolution, se mit en rapports avec ce prélat, qui vint plaider sa cause à Paris, et alors fut conclu à Versailles, le 28 avril 1787, un traité aux termes duquel un corps auxiliaire de 1,500 hommes devait être expédié en Asie; pour prix de son assistance, la France recevait l'île de Poulo-Condor, au sud de la Cochinchine. La révolution vint, il est vrai, entraver cette intervention; néanmoins, quelques compatriotes de l'évêque se rendirent avec lui en Annam, et, grâce à leur énergique appui, Theto put remonter sur son trône. Mgr Pigneau, en récompense, devint le premier ministre du prince et le précepteur de ses enfants. Lorsqu'il mourut, en 1799, il fut enterré en grande pompe, et on lui érigea, à six kilomètres au nord de Saïgon, un tombeau, déclaré aujourd'hui propriété nationale de la France.

Sous le nom de Gialong, Theto gouverna le Tonkin et l'Annam; avec le concours d'officiers français, il organisa son armée et sa marine, et fortifia Hué et Saïgon; mais, aprés le départ de ces officiers instructeurs en 1823, l'influence française cessa dans l'Annam, aussi bien que toute influence étrangère. On connaît les persécutions dirigées contre les chrétiens en 1840 et 1847. Quelques vaisseaux de guerre français apparaissaient bien de temps à autre sur la côte; mais leur présence était trop éphémère pour changer l'état de choses existant. En 1857

Digitized by Google

seulement, après le meurtre de l'évêque espagnol Mgr Diaz, le gouvernement français, d'accord avec celui de Madrid, se résolut à intervenir, et, l'année suivante, les hostilités s'ouvrirent devant Tourane. Avec une frégate, deux corvettes et cinq canonnières, l'amiral Rigault de Genouilly, bombarda et détruisit cette ville (1er septembre). Dès lors les événements se précipitent: le 11 février 1859, les forts du Donnaï étaient conquis; six jours après, Saïgon tombait aux mains des Français. Puis, eut lieu l'expédition anglo-française entreprise contre les Chinois; cette « guerre de l'opium » terminée, les opérations furent menées activement à Saïgon; d'avril 1861 à mars 1862, Mytho, Bienhoa et Vinh-Long furent occupées, et, en juin 1862, un traité conclu entre la France et l'Annam cédait à la première, outre l'île précitée de Poulo-Condor, toutes ces places et les provinces qu'elles commandent. L'année d'après, le Cambodge acceptait le protectorat français, et, en 1867, le reste de la province de Vinh-Long, ainsi que les provinces de Chaudoc et d'Hatien, se trouvaient annexées.

Depuis lors, la France, devenue maîtresse de la Cochinchine, s'est efforcée de l'organiser économiquement et politiquement; l'œuvre, toutefois, ne progresse que lentement, car cette entreprise coloniale est peu populaire dans la mère patrie. Pour favoriser l'importation nationale, tous les articles étrangers, autres que l'alcool, l'opium, les armes et les munitions, ont été, le 1er juin 1887, frappés de droits d'entrée très élevés, et cette mesure, autant que nous avons pu en juger sur place, a excité dans la colonie des sentiments très divers. Le trafiquant a pu quand même y trouver son compte; mais, qui en pâtit? c'est l'acheteur, et, avant tout, l'Annamite, obligé de payer au double les étoffes d'habillement par exemple.

La Cochinchine française, — en annamite Gia-Dinh, — mesure une superficie de 71,000 kilomètres carrés. C'est un pays plat, sillonné seulement de quelques collines; çà et là se dresse un pic, dont aucun n'excède l'altitude de 600 mètres. Ce qui en fait l'importance, c'est son réseau fluvial. Elle est partagée en quatre circonscriptions subdivisées elles-mêmes en dix-neuf arrondissements. La première, celle de Saïgon, comprend les arrondissements de Saïgon, Tay-ninh, Thudeau-mot, Bien-hoa et Baria; dans chaque arrondissement il y a une résidence, siège de l'administration et d'un poste militaire, reliée télégraphiquement à Saïgon. Sise dans la zone des moussons, la con-

Digitized by Google

trée a le climat corrélatif à sa situation ; d'octobre en mars, il y fait beau ; d'avril en juin, si les pluies manquent, la chaleur est intolérable ; en mai, les ouragans ne sont pas rares, et, jusqu'à la fin de juillet, surviennent des pluies torrentielles. Peu de pays possèdent une faune sauvage aussi riche ; à cet égard, c'est l'eldorado du chasseur et du collectionneur. C'est de Cochinchine, rappelons-le que nous est venue notre poule domestique.

La production principale du sol, c'est le riz, cultivé sur plus de 300,000 hectares de terrain et dont l'exportation représente 400,000 tonnes, par an. Ajoutons à cela une espèce d'eau-de-vie, le *Schoum-Schoum* (en chinois *Samschou*, en japonais *Sake*), la canne à sucre, l'indigo, le chanvre, le bétel et le mûrier ; le tabac est de qualité inférieure. Quant au commerce et à l'industrie, ils ne se développent que très lentement ; çà et là seulement, on voit une fabrique en activité. Population : 1,790,000 âmes (1885), dont 1,500,000 Annamites, 100,000 Cambodgiens, 40,000 Chinois, 20,000 Indiens et Malais, 1,900 Blancs ; le reste se compose de la population flottante et des indigènes sauvages. Les affaires sont partout aux mains des Chinois, qui ont leur administration propre, et qui, émigrés de cinq provinces différentes, maintiennent ici cette distinction originelle. Volontiers ils épousent des femmes annamites ; d'où une race nouvelle, répandue déja dans tout le pays, et qui, par l'élégance des formes, la blancheur du teint et l'intelligence, se distingue de la race autochtone. Quant aux Chams et aux Moys, qui habitent les forêts situées entre le Laos, l'Annam et la Cochinchine, ils vivent à raison de 100 à 150 têtes dans de petites bourgades ; indépendants et sauvages, ils ne connaissent point la valeur de l'argent, et se bornent à faire des échanges avec les Annamites auxquels ils apportent du bois, du miel et de l'ivoire. Actuellement on compte à peu près 100,000 chrétiens en Cochinchine, la plupart dans les districts de l'ouest. Le climat, très malsain on le sait, commence à s'améliorer dans les villes, par suite de l'asséchement des marécages et du drainage des canaux. »

Partie de Manille, le 29 mars 1887, l'*Aurora* atterrissait le 3 avril à la petite île montagneuse de Cham Collao qui est à 70 milles de Hué, et que le commandant voulait explorer. Le 8, la corvette repartait pour arriver le lendemain en rade de Hué, ou plutôt de Thuan-an, à l'embouchure du Truong Thien (rivière de Hué). Le chef-lieu de l'Annam

Digitized by Google

est à 16 milles en amont sur le fleuve. L'estuaire et la rade sont tellement ensablés que les canots même sont tenus à la plus grande circonspection ; il n'existe qu'un étroit chenal où l'eau ait une certaine profondeur. Thuan-an, posé sur la rive gauche, à l'extrémité d'une langue de terre, forme une petite oasis au milieu de la plage de sable. Cette localité, où depuis 1883 est établie une station militaire française, semble en passe de devenir un lieu de trafic animé ; les huttes annamites y sont nombreuses, et il y a même un marché aux fruits.

« Le 10, nous gagnâmes en chaloupe Thuan-an (à une heure de rames) où se trouvait alors à l'ancre l'aviso à vapeur le *Pluvier*. Les bateaux de guerre étrangers n'ayant pas le droit de pénétrer dans le fleuve, le commandant du *Pluvier* mit fort obligeamment à notre disposition, une barcasse, avec une petite baleinière en remorque, et un jeune officier de marine muni d'une carte, s'installa à la barre, car le chenal n'est pas des plus sûrs. Le fleuve à sa partie inférieure, est d'une largeur inégale ; il forme en effet près de son embouchure, une sorte de lac en manière de fiord entouré de langues de terres sablonneuses, et qui, derrière Thuan-an mesure à peu près un mille marin de largeur.

Le Thruong Thien du reste offre un aspect très vivant ; d'innombrables embarcations le sillonnent, et au milieu de sa nappe sont ancrés de grands bateaux de pêche, où habitent des familles entières.

De place en place sont fichées des tiges de bambou où sèchent des filets, et des bouées régulièrement espacées indiquent le chenal. Une fois qu'on a pénétré dans la rivière proprement dite, on rencontre un premier barrage, avec deux rangées latérales de pieux, ne laissant qu'un passage tout à fait étroit, puis, un peu plus loin, un second. Peu à peu, les berges s'animent ; le sable, à gauche d'abord, fait place à une maigre végétation ; des deux côtés se montrent des fortifications et, sur la rive nord, un temple et une pagode ; puis les rizières commencent, et la flore prend des proportions plus robustes : pisangs, cocotiers, bouquets de bambous, annoncent l'approche de centres de populations. Bientôt en effet, les gens apparaissent, les habitations se multiplient près du fleuve, sur lequel se pressent les embarcations, tandis qu'à l'horizon lointain s'accuse plus nettement la ligne des montagnes. Enfin, voici les hautes murailles de Hué. Ici, le cours d'eau infléchit brusquement vers l'est, pour décrire ensuite au sud et

Digitized by Google

au sud-ouest un demi-cercle autour de la ville; en même temps sa largeur diminue.

« L'aspect de Hué ne répondit pas tout à fait à l'idée que nous nous en étions faite d'après les descriptions qui ont cours; l'image nous en parut minable, mais nous impressionna cependant. Le chef-lieu de l'Annam a la forme d'un quadrilatère, et 6 kilomètres de pourtour.

Six grandes portes, sans préjudice des portes secondaires, y donnent accès à travers les hauts murs qui l'enserrent, murs bâtis, on l'a vu, en 1799, sous les auspices d'officiers français. Aussi la ville ressemble-t-elle un peu à une cité européenne du XVIIe siècle. En face de son angle oriental se trouve une île oblongue, au côté gauche de laquelle coule le bras le plus resserré et aussi le plus profond de la rivière. Non loin de là, en amont, passé le confluent du Vanduong, est l'ambassade de France, autrement dit le palais du résident; elle fait face, sur la rive droite à une des portes maîtresses de la ville, située sur la rive opposée. C'est dans l'intérieur de celle-ci que se dressent le palais du roi, la citadelle à huit portes, qui contient les six ministères, l'école des mandarins, le tribunal, les casernes. Tout à fait au sud de l'enceinte est l'Observatoire.

« La population de Hué, les faubourgs compris, peut être évaluée à 90,000 âmes. L'occupation française a ramené un peu de vie dans cette cité déchue, où, grâce à l'importation régulière de riz venant de la Cochinchine et du Tonkin, la famine n'est plus désormais à craindre. »

Le 11 avril, la corvette levait l'ancre pour Macao, où elle demeura le reste de l'année; puis, le 2 janvier 1888, elle se mettait en route pour le cap Saint-Jacques, à l'embouchure du Donnaï, où elle arriva en cinq jours et demi (distance, 940 milles). Depuis 1862, ce promontoire est surmonté d'un phare dont la lumière porte à 28 milles. Saïgon est, on le sait, à 40,000 milles en amont. Avec ses larges rues ombragées de grands arbres et bordées de trottoirs, ses maisons propres en grande partie modernes, et qui vont empiétant de plus en plus sur les marécages et les canaux d'alentour que l'on comble, cette ville plut à M. Svoboda. « Son arrondissement compte, dit-il, 250,000 habitants, répartis en 234 localités et 18 cantons; il a en outre 3 postes militaires et 25 marchés. La ville elle-même est peuplée de 50,000 âmes dont 1,150 Français et 190 autres blancs. Ses revenus annuels dépassent

Digitized by Google

500,000 francs. Le nombre des écoles, dans la Cochinchine, va sans cesse s'accroissant.

L'arrondissement de Cholon, la ville chinoise sise à 5 kilomètres de Saïgon, sur l'Arroyo que l'on sait, compte 151,000 habitants, 12 cantons, 215 localités, 2 postes militaires et 18 marchés. Fondée en 1878 sous le nom de Tay-ngong (grand marché), par les Chinois chassés de Mytho et de Bien hoa, cette ville de Cholon (c'est son appellation annamite) n'a cessé de prospérer, et aujourd'hui, sa population, reconnaissant tous les avantages que lui vaut l'occupation française, est la plus paisible et la plus rangée du pays.

Digitized by Google

LA VILLE DE TANANARIVE

Dans l'extrait que nous avons récemment publié de la relation de M. J.-B. Rolland *(Huit mois à Madagascar)* (1), nous nous sommes bornés à indiquer les étapes successives de l'itinéraire suivi par cet explorateur de la côte orientale à Tananarive, avec quelques données caractéristiques sur la topographie et les sites divers de cette région de l'île; voici maintenant, comme complément de cette esquisse, une rapide analyse du rapport, très curieux et très instructif, présenté en janvier dernier au ministre des affaires étrangères, sur la capitale même de Madagascar, par M. Rochard, lieutenant-colonel d'artillerie de marine, chargé d'une mission à Tananarive dans l'été de 1888.

La ville de Tananarive est située sur une coline granitique isolée dont le point culminant est à près de 200 mètres au-dessus de la plaine environnante; cette colline, orientée nord-sud, a des pentes très escarpées sur tout le pourtour, sauf au nord, où elle se prolonge par un éperon sensiblement moins élevé, qui forme la colline de Faravohitra, et au nord-ouest, où elle se continue, après une chute assez forte, par un autre éperon peu élevé, qui va en s'abaissant et en s'infléchissant de plus en plus vers l'ouest, sur une longueur de 2 kilomètres environ.

La plus grande longueur de la ville, d'Ambohipotsy au sud à Ankadifotsy au N.-N.-O. de Faravohitra, est de 4,000 mètres environ.

D'après les ordres de M. le Résident général, un plan détaillé de la ville de Tananarive, à l'échelle de 1/2,000e est en voie d'exécution et sera terminé dans quelques mois; il donnera une idée nette de cette capitale si singulièrement placée.

L'élévation de la colline isolée de Tananarive, les bancs de granit apparents en divers endroits, les ravines, le grand nombre de maisons, les palais qui occupent les points culminants, les églises et les temples à clochers élevés, donnent à cette ville un aspect imposant, quel que soit le point extérieur, un peu éloigné, d'où on la contemple.

(1) *Revue Française*, t. IX, p. 263 (n° 65, 1er mars 1889).

Digitized by Google

De superbes panoramas photographiques, pris de l'est et de l'ouest, ont été faits par le P. Désiré Roblet.

La statistique et les opérations de recensement sont choses inconnues jusqu'ici chez les indigènes de Madagascar; on ne peut donc indiquer exactement le chiffre de la population de la capitale; mais les évaluations des missionnaires anglais, basées sur le nombre des maisons et sur le chiffre moyen d'habitants par maisons, donnaient, il y a une dizaine d'années environ, 150,000 habitants (Antananarivo annual 1876).

Les seuls chemins d'accès relativement faciles au centre de la ville, sont ceux qui arrivent aux éperons du nord (Ankadifotsy et Faravohitra) ou du nord-ouest (Isotry).

Le premier est le prolongement de la route du nord par Ambohimanga, ancienne capitale, qui reste aujourd'hui la ville sacrée des Hovas; le second est le prolongement de la route de l'ouest, c'est-à-dire de la route de l'Ikopa et d'Ambohidratimo.

Toutes les autres voies, venant du sud, du sud-est ou de l'est (de Fianarantsoa, de Tsinjoarivo, de Tamatave par Andraisoro, d'Ambohipo et de Jalasora), sont d'une ascension très pénible, et si l'on s'écarte des chemins principaux indiqués ci-dessus avant d'atteindre le pied de la colline, on n'évitera pas l'escalade de celle-ci par des pentes raides et des ruelles étroites, et on risquera de tomber dans des marécages et des rizières dont la traversée est assez souvent inquiétante pour le voyageur, même pendant la saison sèche.

Les communications dans la ville se font par des rues ou des ruelles, parfois très resserrées, et dont la viabilité laisse fort à désirer.

Il n'y a à proprement parler qu'une seule grande rue, celle qui est le prolongement de la route de l'ouest. Elle part d'Isotry dans le nord-ouest, passe au marché du vendredi (zoma), arrive à la place d'Andohalo, au centre de la ville, après avoir escaladé la montée d'Ambatovinaky, de là tourne franchement au sud et longe le palais du premier ministre pour aboutir au palais de la reine; elle est prolongée par un chemin qui, parfois réduit à l'état de ruelle, suit la côte de la colline et rejoint le chemin du sud à Ambohipotsy.

Cette grande rue n'est sur une partie de son cours qu'un chemin raviné dont le sol a été emporté sur une profondeur de 50 à 80 centimètres, en ne laissant que des berges étroites et glissantes; dans d'autres endroits, comme à la montée d'Ambatovinaky, on trouve un

Digitized by Google

pavage en blocs frustes, plus ou moins rapprochés les uns des autres, avec des bancs de granit à arêtes plus ou moins saillantes qu'il faut escalader.

En ce qui concerne la viabilité, deux parties de cette rue font cependant exception : entre le palais de la reine et celui du premier ministre, la voie, large de 8 à 10 mètres, a été pavée avec soin sur une longueur de 120 à 150 mètres; le pavage est en bon état. De chaque côté du marché du vendredi (zoma), qui est en bordure sur la rue, et sur une longueur de 400 à 600 mètres, la rue est presque de niveau et suit une crête; les pluies ne la ravinent pas, elle se maintient en bon état et se prêterait sans aucun travail préparatoire à la circulation des véhicules.

C'est à une centaine de mètres dans le sud du zoma et de cette bonne partie de la rue qu'est la résidence générale de France.

En dehors de cette grande rue, il n'existe que des ruelles à Antananarivo ; on pourrait à la rigueur faire exception, à cause de la largeur seulement, pour la voie qui, partant de l'angle nord de Mahamasina, rejoint par Ambatovinaky la plaine d'Analakely entre les deux éperons nord et nord-ouest de la colline de Tananarive; mais la raideur des pentes et le pavage grossier à peu près complet dans la partie sud, déchaussé et raviné dans la descente à flanc de coteau sur Anakely, la rendent très désagréable à parcourir.

Dans les rues et ruelles de Tananarive, on circule généralement à pied. De temps en temps on rencontre des Européens ou des Hovas des deux sexes des classes nobles portés en *filanzana* et plus rarement encore, on voit un missionnaire français ou anglais ou un Hova riche suivant les rues à cheval.

La pierre à bâtir, employée à Tananarive, est un granit blanchâtre, facile à travailler et durcissant à l'air, qui s'extrait à la mine sur les pentes mêmes de la colline urbaine, notamment au-dessous d'Ambohipotsy, et qu'on taille au moyen d'outils de fabrication indigène (prix de vente, en 1888, 7 fr. 50 à 9 francs le mètre superficiel de façade). La cathédrale des Jésuites, le plus beau monument de la ville, et la maison de l'évêque montrent le parti excellent qu'on en peut tirer. La brique est toutefois aujourd'hui la principale matière en usage dans les constructions (2 francs le mille, sur place, à Tananarive) ; pour la brique crue, on prend généralement la terre à côté

Digitized by Google

de la maison à édifier; on la délaye avec de l'eau, on la marche un peu et on la moule simplement à la main; pour la cuite, l'argile employée provient des rizières et se prend à quelques décimètres au-dessous de la surface du sol ; la cuisson se fait dans des fours de brique, à l'aide d'une tourbe extraite dans des vallées de petits affluents de l'Ikopa, à quelques kilomètres de la ville; mais ces produits laissent fort à désirer comme imperméabilité et dureté, et la fabrication demanderait à en être perfectionnée. Les tuiles (15 francs à 17 francs le mille), confectionnées et cuites dans les mêmes conditions, présentent des défectuosités analogues ; prochainement, assure-t-on, M. Iribe, ingénieur concessionnaire du gouvernement malgache, commencera la fabrication de tuiles, genre français, à triple recouvrement, et parfaitement étanches, qui constitueront un progrès notable; en attendant, on s'est mis à faire çà et là, par exemple à l'une des maisons voisines du collège des Indépendants, et au temple protestant de Faravohitra, des faîtages en zinc (comme à Diégo-Suarez), qui ont le double avantage de la légèreté et de l'étanchéité, mais dont le transport, depuis la côte, augmente un peu trop le prix de revient (7 fr. 25 le mètre superficiel, de France à Tananarive, soit cinq fois le coût de la tuile).

Pour la couverture en chaume, très employée aussi, parce qu'elle est à la fois bon marché et légère, quoique offrant trop de prise au feu, les matières les plus estimées sont le zozoro *(cyperus æqualis)* et le herana *(cyberus tatifolius)*, qui croissent dans tous les marais de la banlieue de Tananarive. De leurs tiges repliées et fixées sur une baguette transversale, on forme des espèces de claies qui arrivent toutes faites au marché du vendredi (10 centimes pièce, ou 20 centimes, selon la qualité) et qu'on superpose en cinq épaisseurs sur les toits.

La chaux, de fabrication indigène, et assez médiocre (92 francs le mètre cube à Tananarive), vient d'Antsirabé, au sud de l'Ankaratra, à trois journées de marche de la capitale. Le mortier est fait avec du sable de rivière, provenant de la décomposition des roches granitiques, qu'on tamise et dont on rejette le gravier. M. Iribe, l'ingénieur susnommé, a l'intention de créer un four à chaux à Viang, sur l'Ikopa, à 24 kilomètres dans l'est-sud-est de Tananarive.

Pour conserver les bâtiments, on y applique un enduit extérieur

Digitized by Google

(argile et bouse de vache), recouvert d'un badigeonnage consistant surtout en de l'argile rouge délayée. Cet enduit, qui tient assez bien, produit parfois un effet très satisfaisant (par exemple sur l'église des luthériens). Pour l'intérieur des maisons, on emploie un badigeonnage au lait d'argile blanche. Quant à de la pierre à plâtre, on n'en a pas encore trouvé ; il est possible cependant qu'on en découvre à Antsirabé, lieu d'où M. Laborde tirait autrefois l'excellente pierre à chaux qu'il travaillait dans ses ateliers, aujourd'hui en ruines, de Soatsimanampiovana, près de Mantasoa.

L'Imérina n'ayant pas d'arbres, les bois vendus à Tananarive sont apportés, à dos d'hommes, de forêts, dont la moins éloignée se trouve à Ankeramadinika, à 35 kilomètres sur la route de Tamatave. Les essences les plus employées sont : le voambona ou palissandre, le varongy (variété d'ocotea, lauracées), qui a fourni notamment les trois poteaux, de plus de trente-six mètres d'élévation au-dessus du sol, qui sont au centre du palais de la reine, le lalona, le masaizano (bois blanc), le hétatra (conifère), le mango, le harahara (le plus dur de tous), etc. Il y a, à Tananarive, des palais entiers qui sont en bois. Où pèchent les ouvriers malgaches, quand ils ne sont pas sous la surveillance d'Européens, c'est dans le travail d'assemblage.

Au pied de la colline de Tananarive, il existe un petit nombre de sources peu abondantes ; aucune d'elles ne donne naissance à ce qu'on peut appeler un ruisseau ; quelques-unes sont mêmes englobées dans des propriétés particulières. Ce sont là les seules ressources en eau d'une ville de plus de 150,000 âmes.

Il a été vaguement question d'une conduite d'eau, il y a trente-cinq ou quarante ans, du temps de M. Laborde ; mais personne n'a eu qualité pour s'en préoccuper depuis, et on ne trouve pas trace d'un commencement d'exécution.

Les sources auxquelles on s'adresse pour l'approvisionnement en eau potable de plusieurs quartiers sont situées à Mahamasina ; la plus importante, à l'extrémité sud-ouest de la plaine, apparaît au niveau du sol : on a fait autour un grand bassin en maçonnerie à ciel ouvert qui la garantit contre les animaux ; deux autres sont au nord de la plaine de Mahamasina, entre la rizière de la reine et la ville, elles n'ont reçu aucun aménagement et l'on ne peut remplir que deux récipients à la fois.

Digitized by Google

L'eau d'arrosage ou de lavage des maisons est puisée au lac Nosy. Ce lac se remplit à chaque hivernage : la profondeur maxima de l'eau est alors voisine de 2 mètres ; mais il se dessèche habituellement à la fin de la saison fraîche. L'eau est portée à dos d'hommes.

L'eau qui provient des sources de Mahamasina n'a donné lieu jusqu'ici, de la part des médecins, à aucune observation ; elle semble donc de bonne qualité, et elle est assez agréable à boire quand elle est filtrée.

Les prix de main-d'œuvre des diverses professions varient suivant les saisons. En 1887, la journée d'un tailleur de pierre était de 0 fr. 833, celle d'un bon maçon de 0 fr. 938, d'un briquetier de 1 fr. 04 à 0 fr. 833, d'un charpentier de 0 fr. 938, d'un menuisier de 1 fr. 04 à 0 fr. 833, d'un forgeron de 1 franc, d'un manœuvre de 0 fr. 436 à 0 fr. 347, etc. Un interprète se paie à raison de 10 francs par jour.

Les outils de menuisier sont, à l'exception du marteau, de fabrication européenne; mais les outils du cultivateur, du tailleur de pierre, du forgeron, du charpentier, etc., sont confectionnés avec du fer indigène fourni par divers gisements de l'Imérina et du Betsiléo. Le minerai est traité par la méthode catalane dans une sorte de creuset presque fermé, construit avec des mottes d'argile dure, au moyen de charbon de bois menu qu'on fabrique dans la forêt la plus proche (pris du fer brut en barres grossières, en juillet 1888 : 23 centimes et 30 centimes le kilogramme). M. Rolland a déjà remarqué que si les Malgaches ignorent comment se fabrique le fer-blanc, en revanche ils s'entendent à le travailler; d'après M. Rochard, celui qu'ils emploient provient des enveloppes étanches des colis qui montent à la capitale. Pour la cuisson des aliments, le bois ou le charbon, dont le prix est très élevé à Tananarive (17 fr. 50 environ le mètre cube, en juillet 1888), est très souvent remplacé, soit par une graminée sèche qui pousse dans les plaines de la vallée de l'Ikopa, soit par la paille de riz. Pour le débit des bois, le seul outil employé est la hache (la scie de long est inconnue); aussi l'ouvrier sacrifie-t-il parfois tout un tronc en grume pour en retirer une planche. Les terrassements, exécutés avec la grande bêche *(angady)*, qui sert à la fois de pioche et de pelle, — avec enlèvement des déblais au moyen de paniers posés sur la tête, car la brouette européenne n'est pas encore d'un usage général, — sont, paraît-il, deux ou trois fois plus onéreux qu'en France.

Digitized by Google

Nous avons vu également, par la relation de M. Rolland, que les transports, sur la ligne de Tamatave, Andévorante et Tananarive, se font presque entièrement par terre à dos d'hommes, et qu'on n'use de la pirogue que pour traverser les rivières qui ne se peuvent franchir à gué. Le prix d'un *filanzane* (chaise à porteurs) pour hommes variait, en 1888, de 10 francs à Tananarive à 20 francs à Tamatave. Pour les bagages, on traite à forfait avec les *bourjanes;* en mai 1888, la dépense totale pour le trajet de la seconde ville à la première était de 17 fr. 50, par porteur, celui-ci ayant à se nourrir. Mais si, aux frais du portage, on ajoute les achats de vivres, les indemnités pour l'occupation temporaire des maisons, à chaque halte et à chaque nuitée, le payement des traversées de rivières en pirogue, on arrive, pour un voyageur ayant de 50 à 60 kilog de bagages, à un coût total de 425 francs en moyenne.

Les marchandises sont transportées à l'aide de perches en bambou (*baos*) soutenues par deux hommes ou plus. Si l'on prend comme type les denrées qui donnent lieu à des échanges réguliers entre Tamatave et Tananarive, toiles américaines, sel à la montée, peaux de bœufs à la descente; le prix moyen est de 3 piastres ou 15 francs les 36 kilogrammes, soit un peu plus de 400 francs la tonne.

Les statistiques ne donnent pas encore le mouvement réel du commerce entre Tamatave et Tananarive ; mais on peut compter une moyenne de 300 porteurs de passage par jour, dans l'un ou l'autre sens, à Maromby, point d'atterrissement des pirogues qui montent d'Andévorante. D'après les Européens installés dans l'Imérina, le nombre des porteurs que le commerce a à sa disposition n'excède pas 6,000 ou 7,000. Les troupeaux de bœufs et de porcs, c'est-à-dire la viande qui marche, mettent un mois au moins pour faire le trajet, que les voyageurs effectuent en six jours, à raison de dix heures par jour. Des parcs leur sont réservés dans les villages de la région côtière; ils traversent les rivières à la nage ou en bande, et les caïmans, qui pullulent, on l'a déjà vu, dans ces cours d'eau, ne les attaquent guère que lorsqu'ils sont isolés sur le bord. Quant aux chevaux, on les place sur deux ou trois pirogues jumelles.

On voit d'après ce qui précède que les transports dans l'intérieur de Madagascar se font d'une manière très primitive, et que le développement des relations avec les pays de production exige la transformation progressive des moyens de transport usités aujourd'hui.

Digitized by Google

On pourrait peut-être utiliser les voitures métalliques Lefebvre, qui n'ont pas besoin de routes et peuvent circuler sur une bonne partie des sentiers existants dans l'Imérina ; la pioche qui accompagne la voiture suffit presque toujours pour aménager les passages les plus difficiles à franchir ; on n'a pas à se préoccuper de ponts pour le passage des rivières.

La voiture peut être traînée par des hommes, des bœufs, des chevaux ou des mulets ; en employant les hommes, ils seraient mieux utilisés qu'ils ne le sont aujourd'hui comme porteurs ; il serait cependant préférable d'employer les bœufs, que l'on aura toujours en quantité et à bon marché, et qu'il suffirait de dresser pour l'attelage. Il ne serait point indispensable d'introduire de suite des chevaux ou mulets, qui, bien supérieurs aux bœufs comme facilité de conduite et comme rapidité, présenteront pendant longtemps encore le grave inconvénient de coûter trente ou quarante fois plus cher que ces derniers (le prix d'un bœuf descend à 15 ou 20 fr.).

M. Iribe, ingénieur concessionnaire du gouvernement malgache, doit installer des voies Decauville pour ses usines ; elles pourront, en outre, servir éventuellement à des transports particuliers pour la population. Ces voies n'auront qu'un développement restreint ; l'élévation du prix de revient sera peut-être pendant quelque temps encore un obstacle à la création d'un réseau étendu de voies de ce genre. Dans tous les cas, la voiture Lefebvre sera une annexe utile pour opérer le drainage des marchandises à transporter.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

CANADA

SOCIÉTÉ D'IMMIGRATION FRANÇAISE

M. A. Bodard auquel la Revue doit de précieuses communications sur les ressources qu'offre le Canada, a entrepris avec autant d'intelligence que de zèle la formation d'une *Société d'Immigration* placée sous le haut patronage de M. C.-E. Casgrain, sénateur. Il a tenu à constituer un centre d'informations qui pût donner aux émigrants les meilleures garanties et éviter les douloureuses déceptions que risquent d'éprouver les colons, qui s'aventurent témérairement au loin sur la foi d'agences interlopes pour lesquelles l'immigrant est un gibier qui leur est payé tant par tête. L'œuvre de M. A. Bodard est digne d'être encouragée. Si minutieuses que soient les précautions dont la propagande pour l'immigration puisse être entourée par les gouvernements des États européens (dont les agences drainent les forces vives), si élevés que puissent être les cautionnements à déposer par ces racoleurs, jamais on n'arrivera à protéger efficacement les malheureux forcés de s'expatrier pour chercher le pain de leur famille. La seule garantie possible est le dévouement d'honnêtes gens qui, des deux côtés de l'Océan, s'unissent dans une même pensée, afin d'assurer à ceux qui partent les conditions les plus favorables pour que le sacrifice qu'ils s'imposent, en s'éloignant de la mère patrie, ne soit pas stérile. Les mettre en face de personnes qui ne les trompent pas; leur montrer les régions où ils ont le plus de chance de retrouver les traditions de la patrie absente et d'échapper à la tyrannie du fonctionnarisme; établir un lien assez étroit entre leurs colonies nouvelles et leur patrie d'origine pour qu'ils gardent une âme française, telle est l'idée qui sert de pierre angulaire à la Société d'Immigration française dont M. Bodard a pris l'initiative.

Du côté de la France, vous trouvez des noms dont le patriotisme est hors de conteste.

Du côté du Canada, auprès du Bureau, et comme membres d'honneur, ce sont le curé Labelle, le R. P. Nolin, le R. P. Gendreau, sir Donald Smith.

C'est sous ce double patronage que fonctionne aujourd'hui la Société d'Immigration française dont le siège est à Montréal. Le gouvernement du Canada l'a reconnue d'utilité publique le 2 août 1887.

La *Revue Française* a été l'une des premières publications qui ait préconisé en France l'émigration vers le Canada. M. Hector Fabre qui, dès 1884, a parcouru la France en véritable Pierre l'Ermite, nous donnait, au début de

Digitized by Google

1885, des informations du plus haut intérêt sur ces régions ; puis MM. Ludovic de Linarès et Bodard nous adressèrent des études très approfondies. Dès août 1885, notre rédacteur en chef, M. Georges Demanche, partait avec le groupe du *Damara* et rapportait de cette vieille terre française la relation si vivante et si complète : *Au Canada et chez les Peaux-Rouges*. Les communications depuis cette époque nous sont venues incessantes. Au Manitoba et en Assiniboia nous avons eu les correspondants les plus fidèles et les plus autorisés.

L'étude de M. Alfred Bernier, surintendant de l'instruction publique au Canada, sur le Manitoba et le nord-ouest canadien, a eu le plus légitime succès. Si bien que la *Revue Française* a eu l'honneur de préparer les voies à une émigration raisonnée et féconde. Quand nous jetons les yeux sur la carte du Dominion, ce n'est pas sans émotion que nous voyons çà et là des colonies toutes françaises dont le noyau est dû à l'action persévérante de notre *Revue*. Plus tard, quand ces colons, partis sur la foi de notre parole, auront vu leurs rêves se réaliser, ils pourront retrouver, en feuilletant la *Revue Française*, la genèse de leur prospérité (1). Les Canadiens français seront obligés de venir puiser à la même source bien des renseignements sur les origines de diverses colonies qui, de villages, seront devenues des cités florissantes.

On nous a dit souvent : « Si depuis cinq ans, vous aviez fait les mêmes efforts pour diriger ces émigrants vers l'Algérie ou le Tonkin, vous eussiez rendu un bien meilleur service à la France. » Nous avons répondu à ces excellents patriotes que les colons auxquels nous avons eu affaire ont com-

---

(1) Études et informations sur le Canada publiées dans la *Revue Française :*

Pacifique canadien. — Nord-Ouest canadien. — Montréal. — Winnipeg. Hector Fabre, t. I, p. 66 (nos 1 et 2) janvier, février 1885.

Blé au Canada, t. I, p. 207 (n° 3, mars 1885).

Lettre de Québec, Ludovic de Linarès, t. I, p. 290 (n° 4, avril 1885) et t. II, p. 143 (n° 8, août 1885).

Lettres de New-Westminster et de Montréal (janvier 1885), t. I, p. 308 (n° 4, avril 1885).

Québec à Vancouver, Hector Fabre, t. I, p. 384 (n° 5, mai 1885).

Nouvelle ligne directe. Voyage du Damara. *(Carte du Canada)*, t. II, p. 149 (n° 8, août 1885).

Métis du Nord-Ouest canadien et la dernière insurrection. Georges Demanche, t. II, p. 180 (n° 8, août 1885).

Association française canadienne. Statuts, t. II, p. 377 (n° 10, octobre 1885); t. II, p. 469 (n° 11, novembre 1885); t. III, p. 93. Liste des membres (n° 13, janvier 1886).

Exécution de Riel, t. II, p. 580 (n° 12, décembre 1885).

Au Canada et chez les Peaux-Rouges, Georges Demanche. De février 1886 au 15 décembre 1888, nos 14, 16, 19, 21, 23, 28, 57, 58, 60.

Conseils pratiques aux émigrants, t. III, p. 242 (n° 15, mars 1886); t. V, p. 173

Digitized by Google

mencé par nous déclarer qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour acheter des terres à 300 ou 400 francs l'hectare en Algérie, que les plaintes des colons de Tunisie ne leur donnaient nulle envie d'aller y tenter des expériences, enfin qu'ils en savaient assez sur la détestable administration et sur l'insécurité du Tonkin pour ne pas s'y risquer. « Quand on émigre avec femme et enfants, ajoutaient-ils, c'est que le sol natal ne peut plus nourrir la famille, et il faut alors chercher une terre où on ne retrouve pas la même administration tracassière, les mêmes entraves, les mêmes dilapidations qu'en France.

» Dans les colonies françaises livrées aux politiciens, on n'obtient rien si on n'est pas le protégé de quelque coterie. Nous n'avons pour nous que notre travail et le petit capital qui nous reste. Il nous faut en tirer le meilleur parti possible. Nous voulons vivre honorablement en famille et élever nos enfants librement, suivant notre foi et nos principes. Or, le gouvernement a pris à tâche d'envoyer le plus souvent dans les colonies des fonctionnaires de rebut; ce sont les gens tarés qui ont leurs préférences. L'espionnage, la délation, la persécution religieuse y sévissent avec la même intensité qu'en France... »

Que répondre à de tels reproches, et le gouvernement n'a-t-il pas tout fait depuis dix ans pour justifier ces griefs? Notre administration déplore la défaveur qui frappe nos colonies françaises; et ce sont ses errements qui en éloignent les colons honnêtes et sérieux. Qu'on ne nous parle donc plus de diriger le courant de l'émigration vers telle ou telle colonie. Essayez donc de diriger le vent. L'émigrant va où il sait que son ami ou son parent a fait fortune; il ne va pas où les gens de son village ont été mal reçus ou ont échoué. Le prince de Bismarck a essayé, lui aussi, de commander à ces courants d'émigration, et il ne paraît pas jusqu'ici y avoir réussi. Quand de braves agriculteurs auront gagné de l'argent au Tonkin, on y partira de tous les points de la France, mais jusqu'ici la spéculation seule s'est abattue sur cette terre arrosée par le sang de milliers de marins et de soldats. Jusqu'à

(n° 27, mars 1887); t. V, p. 365 (n° 27, mai 1887); t. VI, p. 208 (n° 33, septembre 1887).

Riel et les Métis du Nord-Ouest, Tassé, t. III, p. 427 (n° 17, mai 1886).

Institut canadien français d'Ottawa, t. IV, p. 275 (n° 21, septembre 1886).

Chambre de commerce française à Montréal, t. IV, p. 478 (n° 23, novembre 1886).

Nouvelles lignes de paquebots, t. V, p. 470 (n° 30, juin 1887). T. VI, p. 395 (n° 35, novembre 1887).

Le Manitoba et le Nord-Ouest canadien, Alfred Bernier, t. VIII, p. 449 (n° 56, 15 octobre 1888).

Société nationale canadienne française à Paris, t. VI, p. 76 (n° 31, juillet 1887).

Des informations nouvelles ont été publiées dans la *Revue Française* pendant les années 1888 et 1889. On en trouvera l'indication dans la table des matières des tomes VII, VIII, IX (parus), et du tome X (en cours de publication).

Digitized by Google

ce que le gouvernement ait adopté une politique coloniale, libérale et honnête, il serait téméraire et coupable de pousser de braves gens qui jouent leur dernière carte, à courir le risque de voir mourir de faim et de fièvre leurs enfants. Jusqu'à nouvel ordre, nous continuerons donc à recommander le Canada comme l'une des régions les plus favorables, et à engager nos contradicteurs et les fonctionnaires ou les rêveurs, qui font des variations dans les congrès sur le patriotisme plus ou moins colonial, à donner l'exemple, et à s'installer avec femme, enfants et 5,000 de capital à Lao-Kay ou à Lang-Son (1).

ÉDOUARD MARBEAU.

CONSEILS PRATIQUES AUX ÉMIGRANTS

Le Canada est une ancienne colonie française qui fut cédée à l'Angleterre en 1763. Il comptait alors 60,000 habitants. Situé au nord des États-Unis, le Canada en a à peu près la même superficie et s'étend de *l'Atlantique* au Pacifique. Les deux Océans sont reliés par le chemin de fer canadien du Pacifique, qui traverse un pays grand comme l'Europe, où l'on rencontre par suite une grande variété de climats. Le nombre des personnes parlant français est aujourd'hui de 1,350,000; les Canadiens-Français ont conservé la langue, les mœurs et la religion de leur ancienne mère patrie; ils forment le tiers de la population du Canada, qui est de 4,300,000 habitants d'après le recensement de 1881. Le Canada comprend sept provinces formées en confédération sous le nom de *Puissance du Canada* avec *Ottawa* pour capitale. Il est administré par un Parlement composé d'un Sénat et d'une Chambre de députés. D'après la constitution, le français et l'anglais sont les deux langues officielles; chaque province a son gouvernement particulier. Les deux plus grandes provinces sont celle d'Ontario, presque toute anglaise, et celle de Québec, surtout française. Les deux populations ont toujours vécu en bonne intelligence.

La Province de Québec compte 1,350,000 habitants; sur ce nombre 1,100,000 sont d'origine française. La capitale est Québec (65,000 habitants) et la ville principale, Montréal (180,000); ces deux villes sont en majorité françaises.

Les libertés civiles et religieuses sont complètes. La province de Québec a une Chambre de députés composée de 65 membres, dont 50 d'origine française. Les discussions se font presque toujours en français. Les Chambres de Québec font les lois, règlent l'administration de la justice, etc.

---

(1) Les nombreux amis que la *Revue* compte au Tonkin savent que la rédaction est convaincue de la possibilité de tirer un excellent parti de cette colonie pour le développement de notre commerce en Extrême-Orient. Il n'est pas douteux par exemple que l'œuvre entreprise par MM. Jean Dupuis et Millot serait déjà féconde en résultats si le gouvernement n'avait pas porté au Tonkin les lenteurs et les errements que l'on déplore dans la métropole. Mais jusqu'ici rien ne peut faire espérer que le Tonkin devienne une colonie de peuplement. ÉD. M.

Digitized by Google

La Province est divisée en 65 comtés ou départements; ces comtés sont divisés en paroisses ou communes; chaque paroisse est administrée par un maire et un conseil municipal élus par tous les habitants. Les paroisses choisissent elles-mêmes leurs instituteurs par cinq commissaires d'école élus par les contribuables. A la tête de chaque comité se trouve le préfet élu par les maires.

Il n'y a pas d'armée permanente, pas de service militaire obligatoire, mais une milice ou garde nationale volontaire; la police suffit au maintien de l'ordre.

L'instruction y est aussi répandue qu'en France et en Belgique; il y a partout des écoles, des collèges, des couvents-pensionnats pour les filles, et plusieurs universités.

Le gouvernement ne met aucun impôt sur les propriétés; il n'y a de taxes que pour l'entretien des écoles et des municipalités. Les principaux revenus du gouvernement sont les douanes et les contributions indirectes.

Les voies de communication existent dans toutes parties du pays; les routes, les chemins de fer, les canaux, pénètrent partout.

Les postes sont très bien organisées; dans chaque paroisse il y a un bureau de poste; pour l'Europe et la France, il y a deux ou trois départs par semaine.

La religion catholique est en majorité dans la province de Québec. L'Église et l'État y sont séparés à peu près comme en Belgique; les catholiques soutiennent eux-mêmes leur clergé; l'État ne le paie pas. Chaque paroisse possède son église et la construit à ses frais.

Agriculture. — La province de Québec est surtout un pays agricole; sa superficie est presque égale à celle de la France, mais il y en a à peine la quinzième partie occupée. Chaque famille de cultivateurs possède en moyenne une ferme de 100 acres ou 40 hectares.

Le paysan qui vendrait sa terre en France, en Belgique ou en Suisse pourrait, pour le prix de la vente, en acheter une autre en Canada de plus grande étendue et aussi fertile. Il vivrait heureux et avec moins de soucis. Le prix des terres en labour dans la province varie entre $ 15 et $ 20 l'acre de 40 ares, soit environ 250 francs l'hectare; le terrain boisé se vend généralement depuis 10 francs jusqu'à 50 francs l'hectare, suivant la proximité des villes; celui qui est à moitié défriché, c'est-à-dire dont les arbres sont coupés, mais les souches non arrachées, vaut $ 10 l'acre (50 francs). Les terres boisées du gouvernement valent 4 à 10 francs l'hectare. On conseille aux émigrants d'acheter des propriétés dont une partie est en labour et le reste en bois; le déboisement est assez dur et ne convient qu'à ceux qui y sont habitués. Il y a à vendre un grand nombre de propriétés à moitié défrichées, avec une petite maison, grange, écurie. Le coût du défrichement varie de 130 à 150 francs l'hectare.

Les terres sont boisées en sapins, cèdres, érables, merisiers, ormes, pins, etc. Les bois durs comme l'érable indiquent une terre plutôt légère que forte, propre à la culture du blé; le cèdre est l'indice d'un terrain humide, le bois

Digitized by Google

mêlé, d'un terrain ordinaire, fertile; le pin seul, d'une terre sablonneuse.

Capital. — Le capital nécessaire pour s'établir en Canada est de 5,000 francs au moins; cependant, les familles composées de plusieurs garçons en état de travailler, peuvent réussir avec une moins forte somme. On peut se faire une idée du capital qu'il faut à un colon pour s'établir dans la province de Québec, d'après les prix de la terre donnés plus haut, en y ajoutant 1,500 à 2,000 francs pour une maison, et 1,000 à 2,000 francs pour l'achat d'un cheval ou deux, de vaches, instruments d'agriculture, meubles pour la famille, etc. Ainsi une terre de 20 hectares, dont 8 hectares défrichés, coûtera en moyenne dans cette province : 2,000 francs pour la terre en labour, 300 francs pour les 12 hectares en bois, 1,500 à 2,000 francs pour la maison, soit en tout 3,800 à 4,300 francs payables généralement la moitié comptant et le reste avec un délai de plusieurs années, en payant l'intérêt à 6 0/0. Les prix varient en plus ou en moins, suivant la proximité des chemins de fer, des villes ou villages et la valeur des bâtisses. Il faut en outre ajouter 1,000 à 1,200 francs pour la nourriture de la famille jusqu'à la récolte. Les cultivateurs disposant de 15 à 20,000 francs s'établiront nécessairement dans des conditions plus avantageuses.

Récoltes. — Les récoltes varient suivant l'état de fertilité du sol; l'agriculture n'est pas très avancée, on emploie trop peu d'engrais et on épuise souvent les terres par de trop fréquentes récoltes de grains, mais malgré cela la moyenne des récoltes est presque aussi élevée qu'en France et le produit des terres nouvellement défrichées est parfois extraordinaire.

Loyers et fermages. — Les terres se louent soit en nature; dans ce cas le propriétaire fournit la terre et la moitié des semences et prend pour lui la moitié des récoltes et les deux tiers ou la moitié du foin; le fermier a le reste pour son travail; soit en argent, à raison de 25 à 30 francs l'hectare. En France et dans certaines parties de la Belgique, le loyer des terres s'élève à 100 et même 200 francs l'hectare; on voit la différence qu'il y a avec le Canada où, au bout de 3 à 4 ans, le simple fermier en Europe, pourrait, avec l'argent de son loyer, être propriétaire de sa ferme. Les personnes qui désiraient louer des terres peuvent écrire d'avance au secrétaire de la société qui les renseignera à ce sujet et s'informera pour eux. Quant aux prix moyens des grains sur les différents marchés ils varient suivant leur éloignement de la mer : pour le blé, de 9 à 12 francs l'hectolitre, l'avoine 4 francs à 4 fr. 50; les pommes de terre 4 à 5 francs; le foin se vend à Montréal, de 40 à 50 francs la tonne et le beurre de 0 fr. 85 à 0 fr. 90 la livre.

Prix du bétail. — Les chevaux valent de 4 à 500 francs; les vaches 125 à 175 francs chaque, les moutons et les porcs de 15 à 50 francs suivant la race et la grosseur.

Prix divers. — Les prix des outils, des meubles, des instruments d'agriculture et des machines sont moins élevés qu'en France; il ne sert à rien d'en apporter avec soi. Le pain vaut de 13 à 15 centimes la livre, la viande de boucherie 30 à 60 centimes, les pomme de terre de 6 à 7 francs l'hecto-

Digitized by Google

litre, le pétrole 0,25 le litre, le beurre 90 centimes, la farine 20 francs par 88 kilogrammes, et le reste en proportion, Les prix des draps communs, habits, cotons, chaussures, ne sont pas plus élevés qu'en France. Les draps fins et les marchandises de luxe sont plus chers en Canada, ainsi que les toiles de chanvre et de lin, qui ne sont pas fabriqués en grand dans le pays. Ces prix sont ceux de Montréal.

La livre en Canada vaut 454 grammes, l'acre 40 ares, le gallon 4 litres 1/2, le minot 8 gallons ou 36 litres, un mille vaut 1,609 mètres ou 1,760 verges; la verge vaut 3 pieds, le pied 0^m,30 1/2. L'arpent dont on se sert quelquefois en Canada a une superficie de 34 ares.

Le bois de chauffage est presque pour rien dans les campagnes près des forêts, la peine seulement de le couper. Le bois se vend dans les villes depuis 15 jusqu'à 30 francs la corde, suivant la qualité. La corde a 8 pieds de long, 4 de haut et 4 de large ou 3 1/2 mètres cubes; quelquefois la largeur n'est que de 3 pieds.

Le Commerce et l'Industrie depuis quelques années se sont développés considérablement, mais nous ne conseillons pas aux étrangers de s'y livrer avant d'avoir passé un ou deux ans en Canada et de connaître le pays. Les chutes d'eau sont nombreuses, les facilités d'établissement très grandes, mais il y a quelques changements avec l'Europe dans les procédés et les usages.

Ouvriers. — Les salaires ne sont pas plus élevés qu'en France, et généralement les ouvriers du pays suffisent. Nous ne conseillons donc pas aux ouvriers de venir en Canada, à moins qu'ils n'aient quelque argent pour acheter une petite ferme qu'ils cultiveraient tout en exerçant leur métier. Il n'y a d'avenir assuré que pour les cultivateurs. Les garçons de ferme peuvent se placer pour 2 fr. 50 à 3 francs par jour et la nourriture, et les journaliers, l'été, pour 6 à 7 francs dans les villes. Les servantes et les cuisinières sont très recherchées, les premières depuis 20 jusqu'à 40 francs par mois, les secondes depuis 30 jusqu'à 55 francs, tout en aidant au ménage. Les employés de commerce et les émigrants dénués de toutes ressources ont très peu chance de succès.

Climat. — Le climat du Canada est très salubre, et la longévité y est remarquable. Au lieu de pluie, c'est de la neige qui tombe pendant l'hiver qui est plus froid qu'en France; l'été est un peu plus chaud. La moyenne de la chaleur en été à Montréal est de 17° 5 centigrades et à Paris de 16° 9. La neige qui couvre le sol en hiver protège les prairies, le blé semé l'automne et fournit des chemins magnifiques pour l'exploitation des forêts. Elle tombe généralement vers la fin de novembre et elle disparaît au commencement d'avril. Au bout de quelques années, on vient à préférer le froid vif et sec et la neige du Canada aux brumes, à la pluie et à la boue qui distinguent les hivers d'Europe. Les labours se font l'automne et le printemps. La rapidité de la végétation est surprenante et on ne peut s'en faire une idée en Europe; ainsi les blés semés au mois de mai sont toujours mûrs en août et les foins se font en juin et juillet.

Digitized by Google

Districts de colonisation. — Il y a dans la province de Québec trois grands districts de colonisation : les cantons de l'Est, les cantons du Nord et de la vallée d'Ottawa, les comtés des environs de Montréal; les deux premiers districts renferment plusieurs millions d'hectares de terre non encore défrichés; le troisième dont les terres sont en partie occupées depuis longtemps convient surtout aux émigrants à l'aise qui, possèdant des capitaux, désirent acheter des terres en parfait état de culture, sans faire de défrichements, et veulent s'établir à proximité des grandes villes, tout en consentant à payer un peu plus cher. Dans la province d'Ontario, les comtés de Prescott, Russell, Glengarry et Essex conviennent aussi très bien aux émigrants français et belges, ainsi que plusieurs autres parties du Canada, notamment le Manitoba. Dans cette province composée presque entièrement de prairies magnifiques, les terres sont à meilleur marché que dans la province de Québec, et même pour peupler le pays, le gouvernement donne gratuitement 64 hectares de terre à tous les hommes âgés de plus de 18 ans. Demandez au secrétaire de la Société d'immigration française, les brochures, cartes et circulaires sur cette contrée. Envoi franco et gratuit.

Produits de l'agriculture. — Le Canada produit la plupart des fruits d'Europe, raisins, pommes, poires, cerises, prunes, groseilles, etc.; tous les grains, blé, orge, avoine, maïs, y poussent en abondance; le foin, le tabac dont la culture est libre, les pommes de terre, les légumes fournissent d'abondantes récoltes et leur culture donne de bons profits.

Temps pour émigrer. — Le meilleur moment pour venir en Canada est pendant l'été, du mois de mai au mois de novembre; cependant ceux qui désirent cultiver de suite leurs terres feront bien de venir vers la fin de mars ou au commencement d'avril, pour avoir le temps de faire leur choix.

Voyage. — Il n'est pas besoin de passeport. Le voyage de France ou Belgique prend de 10 à 12 jours. Jusqu'à présent la voie la plus rapide pour se rendré de Paris ou du Havre en Canada est de passer par Liverpool pour s'embarquer par la ligne Dominion. Les départs ont lieu tous les jeudis de Liverpool jusqu'à Montréal. Coût du passage de France de 135 à 140 francs. S'adresser pour fret, passage et tous renseignements sur le Canada à MM. Pitt et Scott, 7, rue Scribe à Paris, ou 2, rue Dauphine au Havre. La ligne Dominion a son bureau central à Montréal, 8, rue de l'Hôpital. MM. David Torrance et Cie en sont les gérants.

Les navires de la ligne Dominion arrêtent en passant à Québec; les émigrants français et belges devront rester à bord jusqu'à Montréal où ils débarqueront quelques heures plus tard.

Les émigrants du nord de la France et de la Belgique pourront s'embarquer à Anvers et s'adresser pour toutes informations à M. P. Watelet, agent général de l'émigration au Canada, 9, quai de Flandre à Charleroi, Belgique.

On peut aussi venir au Canada en passant par New-York et de là se rendre par chemin de fer à Montréal. Acheter en Europe un billet direct pour Montréal et arrivant en cette ville, aller trouver le secrétaire de la Société

Digitized by Google

d'immigration française, M. A. Bodard, 517, rue Saint-Jacques, au bureau officiel du gouvernement, qui donnera gratuitement aux émigrants tous les renseignements sur la valeur des terres et les localités qui leur conviendront le mieux.

N'apporter avec soi que ses habits, le linge de la famille, des lits de plumes ou des matelas de laine. Ne pas s'embarrasser de meubles ou d'articles pesants que l'on peut acheter en Canada à très bon marché.

Monnaie. — Les émigrants feront bien, avant de partir, de changer leur argent contre des traites ou des lettres de crédit payables en Canada, ou des mandats sur la poste délivrés par les bureaux français, belges et suisses. L'unité de monnaie en Canada est la piastre ou dollar qui peut être considérée comme pièce de cinq francs, mais dont la valeur réelle est de 5 fr. 25; la piastre est divisée en cent parties appelées centins ou sous. Le signe $ placé devant des chiffres signifie piastre. La pièce de 20 francs est acceptée en Canada pour $ 3,75. Les États-Unis et le Canada ont les mêmes monnaies d'or.

Les capitalistes trouveront à placer avantageusement leurs capitaux en Canada en toute sécurité; le taux de l'intérêt sur première hypothèque est de 6 0/0; le gouvernement dans ses caisses d'épargne donne 4 0/0 aux déposants. Les grands propriétaires qui voudraient établir plusieurs fermes en Canada feront bien d'amener avec eux leurs fermiers ou métayers. Cet emploi des capitaux est très rémunérateur et sans aucuns risques.

La naturalisation canadienne s'obtient après trois ans de séjour. Les étrangers jouissent de tous les droits des habitants du pays, mais ils ne peuvent voter qu'au bout de trois ans.

La pêche et la chasse sont libres, le poisson et le gibier y abondent.

Pour plus amples informations voir les brochures détaillées sur le Canada. Envoi franco et gratuit à tous ceux qui en feront la demande, à M. A. Bodard, Secrétaire général de la Société d'Immigration Française; Bureaux : 517, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

RÉPARTITION DES ALLEMANDS SUR LE GLOBE

HORS DE L'EUROPE

On compte actuellement qu'il y a un peu plus de *neuf millions d'Allemands* répandus à l'étranger. Voici leur répartition approximative, d'après l'étude publiée par M. Henri de Beaumont dans l'*Economiste français*.

Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Plus de sept millions d'Allemands, environ le septième de la population. Les agglomérations sont principalement à l'Est, à New-York et en Pensylvanie. Les Allemands occupent surtout les têtes de ligne du trafic transatlantique : New-York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston. A Saint-Louis on compte 39,000 Allemands; à Chicago ils représentent environ le tiers de la population; à la

Digitized by Google

Nouvelle-Orléans ils sont 15,000 à 16,000 et entretiennent des relations actives avec Brême ; à San Francisco il y a 13,000 Allemands.

Au *Mexique* (1) on évalue de 5,000 à 8,000 le nombre des Allemands, Suisses et Autrichiens, établis par moitié dans la capitale, pour le surplus à Colima et à Véra-Cruz.

Agences allemandes à la *Havane* (Cuba), et sur quelques marchés du littoral des îles *Porto-Rico* et la *Jamaïque*, ainsi qu'à *Curaçao*.

A *Haïti*, les Allemands s'adonnent à la culture et à l'expédition du café. En 1877, la ligne de Hambourg a chargé un tiers de l'exportation des cafés à Port-au-Prince, plus de la moitié au Cap Haïti et deux tiers aux Gonaïves.

République Argentine. — Il y a vingt ans, on comptait 32,000 Français et 5,000 Allemands. Aujourd'hui il y a 153,000 Français et 54,000 Allemands. En 1873, la France exportait dans la République Argentine pour 90 millions de marchandises. C'est le même chiffre en 1887. Tandis que pour l'Allemagne ce chiffre a passé, de 1873 à 1887, de 15 millions à 60 millions. Les Allemands sont principalement massés dans les provinces, entre *Rios* et Santa-Fé.

Le trafic direct avec l'Allemagne occupe dès à présent le troisième rang.

A Buenos-Ayres, la colonie allemande est d'environ 4,000 personnes. Quarante maisons allemandes possèdent à peu près exclusivement le commerce d'exportation et une bonne partie du commerce d'exportation.

Chili. 4,000 Allemands habitent principalement les régions du Sud et s'occupent de la culture des grains, surtout du riz.

Pérou. 1,000 Allemands environ font le commerce avec Gladbach et Brême.

Brésil. 80,000 Allemands sont massés dans la province de Rio-Grande du Sud et ces laboureurs font de cette terre le grenier du Brésil méridional. Les colonies allemandes sont aussi répandues dans toutes les autres provinces situées entre le 20e et le 25e degré de latitude Sud : Bahia, Minas Geraes, Espiritu-Santo, Parana, Rio-de-Janeiro, San Paolo, Santa Catharina. Dans cette dernière on remarque la colonie de Donna-Francisca, qui, par l'excellent port de San-Francisco, est en relation directe avec l'Europe. Citons encore la colonie Blumenau, fondée en 1852, et qui compte environ 18,000 Allemands adonnés à la culture des champs.

Uruguay. — 3,000 Allemands à Montevidéo ont accaparé avec les Anglais le commerce principal, c'est-à-dire l'exportation de viande, peaux, laines, viandes préparées. Les importations de l'Allemagne ont plus que doublé depuis quinze ans tandis que les nôtres ont augmenté seulement d'un quart.

Colombie. — Les factoreries allemandes de Baranquilla et Sabanilla sont compromises par les révolutions et guerres incessantes qui ont arrêté le trafic.

---

(1) *Revue Française*, t. IX, p. 548, n° 69, 1er mai 1889. Population du Mexique Allemands.

Digitized by Google

Vénézuéla. — Les Allemands y forment à peu près 12 0/0 de la population étrangère: marchands, pharmaciens, ouvriers. — On estime à 1700 le nombre des Allemands fixés à Caracas. Il y a également des colonies allemandes à Puerto-Cabello, La Guayra, Cindad-Bolivar.

Australie. — 65,000 Allemands dans le Queensland, Victoria, Nouvelle-Galles. — Colons agricoles, industriels et commerçants.

Singapore. — Centre principal du trafic entre l'Allemagne et la Chine. C'est la grande escale de Hambourg dans l'Asie orientale. Les Hambourgeois y sont nombreux.

Chine. — Les intérêts allemands sont principalement à Shanghaï, Canton, Hong-Kong, Tientsin, Amoy. A Shanghaï la colonie allemande compte deux cents personnes, vingt-six maisons commerciales, dix Sociétés d'assurances maritimes. A Canton, les Allemands possèdent quarante-cinq maisons de négociants, s'occupant de commission et de cabotage, sans compter les entreprises d'armateurs qui exportent les produits chinois aux îles Hawaï et en Californie. A Tientsin, environ vingt Allemands.

Japon. — 300 Allemands, trente-neuf maisons allemandes. Mais elles n'ont pas su conquérir les marchés japonais.

Océanie (1). *Samoa.* — Société Hambourgeoise établie sur 120,000 acres de terrain. Autres maisons pour la culture du coco, du coton, du sucre et du riz.

Tonga. — Planteurs et colons allemands.

Iles Havaï ou *Sandwich.* — Station importante pour le commerce allemand d'outre-mer.

Afrique. — Colonie du Cap: 11,000 à 12,000 Allemands. Commerce de laines, de diamants, de plumes d'autruche. Importation d'objets de toilette, de drap, d'articles d'argent et de bronze.

Quant aux Sociétés coloniales, il en a été plusieurs fois question dans la *Revue Française* (t. IX, p. 499 t. X, p. 237). Il est impossible de prévoir, quant à présent, l'avenir qui leur est réservé.

NORFOLK (ILE)

Les derniers rapports consulaires d'Amérique nous donnent d'intéressants détails sur l'île de Norfolk, sise dans la partie sud-ouest de l'océan Pacifique, à peu près à mi-chemin de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Calédonie. Cette terre jouit d'un climat doux et égal; le thermomètre Fahrenheit y oscille entre 84 et 46°. Originairement fort boisée, elle a conservé de ses

(1) Voir, pour les *Iles Marshall*, *Revue Française*, t. X p. 245, n° 76, 15 août 1889. — Pour la *Nouvelle-Guinée*, *Revue Française*, t. IX., p. 501. — Allemands en *Océanie*, *Revue Française*, t. VIII, p. 338. — Les Tables des matières des volumes précédents seront utilement consultées sur ce sujet.

Digitized by Google

fourrés primitifs de superbes massifs, entrecoupés d'espaces herbus, où domine une sorte d'araucaria *(araucaria excelsa)* propre à la région; elle possède aussi une variété de palmier *(areca Baneri)* et trente espèces de fougères arborescentes, entre autres l'*alsophila excelsa*.

L'île a été colonisée en 1788 au moyen de convicts et d'émigrants libres; mais en 1809, les colons libres se sont transportés dans la Tasmanie, et Norfolk est restée un pur lieu de relégation pénitentiaire, ce à quoi d'ailleurs son isolement se prête à merveille.

On y transféra alors les pires détenus de la Tasmanie et de la Nouvelle-Galles du Sud; puis, en 1856,, on en retira tous les convicts et l'on y fit venir une centaine de descendants des révoltés du navire le *Bounty* qui étaient à l'île Pitcairn.

Les deux ports de Norfolk sont assez difficilement accessibles par un gros temps; mais avec leurs lourdes et fortes chaloupes, qu'ils manient avec beaucoup de dextérité, les habitants surmontent aisément les difficultés de l'atterrissement. Le sol, composé d'argile et de basalte émietté, est très fertile. L'absence du froid y favorise le développement de presque toutes les productions tropicales et subtropicales. Trois plantes qui y croissent à l'état sauvage envahissent si despotiquement l'espace que la population tout entière est contrainte d'employer une partie de l'année à les extirper : ce sont les deux solanées qu'on appelle *S. Somodacum* et *auriculatum*, et la *Cassia levigata*.

Les gens de Norfolk ont la réputation d'excellents balainiers; mais ils s'occupent d'agriculture en même temps que de pêche. Leur commerce, tout d'échange, consiste principalement à livrer aux navires de passage des légumes frais qu'ils troquent contre des pièces d'habillement, de voilure et autres objets semblables.

Cette île britannique, bien que ressortissant du gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, est cependant tout à fait indépendante de cette colonie. Peu de lois, juste de quoi suffire aux nécessités d'un pays où la criminalité et la « question sociale » sont encore inconnues. Le territoire entier y est partagé en lots de cinquante acres, qui peuvent être affermés pour un prix modique. Chacun des colons primitifs avait reçu cette portion de terre, et, pendant quelque temps, une part égale était attribuée à chaque couple qui se mariait; puis on la réduisit de moitié, et, en 1884, le gouverneur lord Loftus, trouvant que les terrains ainsi concédés n'étaient pas utilisés à souhait, refusa de continuer dans cette voie. Depuis lors, il existe à Norfolk une « question agraire, » les habitants ayant fort mal pris la mesure, il y a aussi une autre question qui soulève le mécontentement public, c'est la perspective, mise il y a quelques années en avant, d'une annexion à la Nouvelle-Galles du Sud.

L'importation des spiritueux, sauf pour les besoins médicinaux, est interdite. De taxes et d'impôts, point. Le courant de trafic extérieur se fait au moyen d'un schooner qui arrive quatre fois l'an des îles Auckland, d'un

Digitized by Google

petit vapeur des îles Fidji (quatre voyages annuels également) et d'un autre steamer de la Mission mélanésienne qui aborde deux fois l'an.

Au 31 décembre 1887, la population était de 741 âmes, dont 217 insulaires de la mer du Sud et autres personnes en relation avec la Société de la Mission. Sur les 524 habitants proprement dits, on comptait 248 individus mâles, 276 du sexe féminin, 78 personnes mariées, 9 veuves et 10 veufs. Ajoutons à ce dénombrement 2,000 moutons, 1,200 têtes de gros bétail et 350 chevaux.

La mission susdite, dont la mise à l'œuvre date de 1866, possède mille acres de terrains. Son établissement est à 3 lieues de Kingston, chef-lieu de l'île.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Maroc : *Italiens. — Espagnols. — Introduction d'armes.*

On écrit de Larache :

Le vapeur italien *Alessandro* est arrivé le 23 août avec un nouveau chargement de 450 colis de matériel pour la fabrique d'armes, ce qui porte le chiffre à 1200 colis (1). Il faudra huit cents chameaux et cinquante chariots pour transporter toutes ces pièces à Fez, ce qui n'est pas une petite affaire en ce pays où les routes sont à peine tracées; il faut aussi compter avec la saison des pluies qui approche et si on ne met pas toute l'activité voulue, je crains bien que toutes ces machines ne soient encore ici au printemps.

Le major italien Ferrara, qui doit diriger l'expédition, est ici depuis un mois, à attendre les moyens de transport.

On mande de Madrid, le 24 août.

Suivant des avis de Tanger, le bruit court à Tétuan que le Gouvernement espagnol se proposerait de retirer la mission militaire qui y réside. Cette nouvelle aurait causé, à Tétuan et ici, une fâcheuse impression.

De plus, cette mesure serait considérée comme inopportune en ce moment et de nature à justifier les alarmes du Sultan, ainsi que ses projets belliqueux à l'égard de l'Espagne. Les pessimistes regarderaient ce fait comme une fuite.

La mission doit rester, ne serait-ce que pour imiter le sage exemple de la France et de l'Italie.

On mande de Tanger qu'un grand mouvement règne à Tétuan. De nouveaux contingents de troupes continuent d'arriver en ordre parfait. Les caïds supérieurs feignent d'ignorer les projets du Sultan.

---

(1) *Revue Française*, t. X, p. 236 (n° 76, 15 août 1889).

Digitized by Google

On dit qu'une grande quantité de fusils Viscaya ont été introduits dans le Riff. On croit savoir, en outre, que les habitants du Riff ont des intelligences en Espagne.

Des particuliers qui avaient entrepris d'introduire en contrebande 2,000 armes de guerre ont réussi à en faire entrer une grande partie à Tanger.

Établissements des Rivières du Sud, de la Côte d'Or, du golfe de Bénin. — Le *Journal Officiel* contient un rapport du département du commerce et des colonies, suivi d'un décret en date du 1er août 1889, portant réorganisation administrative des établissements des Rivières du Sud, de la Côte d'Or et du golfe de Bénin, en raison de l'importance que ces établissements sont appelés à prendre par suite de leur développement naturel et de la création d'un service postal français régulier sur la côte occidentale d'Afrique.

Jusqu'ici les Rivières du Sud relevaient du Sénégal. Il y avait là une anomalie, car, assez éloignées par elles-mêmes de la colonie proprement dite, elles n'entretenaient avec elles que des relations peu suivies; leurs intérêts étaient le plus souvent distincts et parfois même opposés au point de vue commercial. Un premier pas dans la voie de l'autonomie avait déjà été fait pour les Rivières du Sud par un décret du 12 octobre 1882 plaçant ces possessions sous l'autorité spéciale du lieutenant-gouverneur du Sénégal. Mais ce décret n'ayant pas déterminé, d'une façon précise, les attributions de ce haut fonctionnaire, ce dernier se trouvait n'être que trop souvent un agent de transmission entre les services sous ses ordres et le gouverneur du Sénégal.

Cet état de choses étant défectueux, il a fallu rechercher si les Rivières du Sud présentaient des ressources suffisantes à l'alimentation d'un budget spécial et l'examen qui en a été fait a permis de se prononcer pour l'affirmative. Désormais, les Rivières du Sud auront donc, d'après le décret du 1er août, un budget local spécial distinct de celui du Sénégal. Le lieutenant-gouverneur, dont les possessions s'étendront de la Guinée portugaise à Sierra-Leone, correspondra directement avec l'administration centrale des colonies et aura tous les pouvoirs politiques, administratifs et financiers dévolus au gouverneur du Sénégal, notamment par l'ordonnance organique du 7 septembre 1840. Mais afin de laisser subsister une sorte de lien politique entre le Sénégal et les Rivières du Sud, le lieutenant-gouverneur devra tenir le gouvernement au courant de tous les faits se rattachant à la situation générale de la colonie.

Le lieutenant-gouverneur aura sa résidence à Konakry et sera chargé de l'exercice du protectorat français sur le Fouta-Djallon.

La réorganisation administrative des Rivières du Sud entraînait celle des établissements de la Côte d'Or et du golfe de Bénin. Ces établissements, rattachés d'abord au Gabon, puis au Sénégal, dont ils étaient plus distincts

Digitized by Google

encore, ont été placés, par décret du 16 juin 1886, dans la sphère d'action du lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud.

Le décret du 1er août 1889 crée pour les possessions de la Côte d'Or et pour celles du golfe de Bénin un budget spécial, district de celui des Rivières du Sud. L'administration de chacun de ces établissements est confiée à un résident, correspondant directement avec l'administration centrale des colons, mais placé sous l'autorité du lieutenant-gouverneur des Rivières du Sud, à qui il devra adresser copie de sa correspondance.

La nouvelle organisation des Rivières du Sud, de la Côte d'Or et du golfe de Bénin entrera en vigueur à dater du 1er janvier 1890.

Mellacorée : *Sousous* (1). — Les indigènes appelés Sousous, qui occupent le cercle de la Mellacorée, descendent des Malinkés et des Soninkés, peuples de l'intérieur. Ils ont fini par former une race ayant sa langue et ses mœurs particulières. Ils s'étendent sur la côte occidentale d'Afrique depuis le Rio-Cassini jusqu'aux limites de nos possessions des rivières du Sud, c'est-à-dire jusqu'au Samo Anglais. Cependant le Samo Français n'est pas entièrement Sousou, on y trouve aussi un petit peuple, primitivement seul occupant, et refoulé par les Sousous; ces indigènes sont les Ménis.

Le Sousou est d'une stature élevée, de coloration marron foncé : le nez presque droit ou aquilin est très peu épaté, les lèvres peu épaisses; son caractère est pusillanime et insouciant; naturellement paresseux, il vit en général, au jour le jour, de ses récoltes et de sa pêche; cependant, beaucoup d'individus ont l'instinct commercial très développé, et servent d'intermédiaires pour les transactions commerciales entre les Européens établis sur la côte, et les peuplades de l'intérieur qui récoltent la gomme copale et le caoutchouc. Emportant des étoffes et du tabac, ils vont les troquer contre les produits précédents et reviennent échanger ceux-ci dans les établissements européens. Le temps pour eux n'est rien, et ils font souvent de fort longues marches pour obtenir un prix plus élevé de quelques francs. Les Sousous, surtout les chefs, ont un esprit de dissimulation qui les rend très aptes à la politique, et le mensonge est poussé chez eux jusqu'aux dernières limites. Ils suppriment aussi par le poison, avec une grande facilité et sans aucun remords, l'homme qui peut les gêner dans leur ambition. Une de

(1) *Notes sur la Mellacorée, recueillies au poste de Benty.* Extrait de la thèse pour le doctorat en médecine, soutenue le 29 juillet 1889, par Georges Bergeret, médecin de la marine, devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. Cette thèse indique la situation et les rapports de la Mellacorée et du poste de Benty; elle fournit des observations précieuses sur les maladies endémiques, notamment les maladies palustres. Elle passe en revue les animaux nuisibles (parasites et non parasites) et les végétaux. Le dernier chapitre traite de l'acclimatation et de l'hygiène. Si on tient compte des difficultés matérielles dont M. Bergeret a dû triompher, on reconnaîtra que son travail est digne des plus grands éloges.

Digitized by Google

leurs grandes qualités est la propreté, que l'on rencontre rarement chez les autres peuplades nègres.

La langue sousou est parlée de la façon la plus pure dans les pays du Moréah : c'est une langue gutturale et sonore, sans être néammoins dure à l'oreille; elle a ses nuances d'accent et de prononciation, qui font la plus grande difficulté de son étude : elle a ses expressions surannées et son patois.

Les mœurs des Sousous, très libres, sont cependant loin d'être dissolues. L'adultère et le vol sont punis avec une extrême sévérité. Les Sousous sont divisés en trois castes : l'homme libre, le captif et l'esclave, l'homme libre est seul propriétaire; le captif tient le milieu entre l'homme libre et l'esclave et ne peut être vendu sans son propre consentement, il fait partie, pour ainsi dire, de la famille. C'est le plus souvent le produit d'un homme libre et d'une esclave; ou bien un esclave qui, ayant rendu des services à son maître, en reçoit en échange une liberté relative. Le captif est tenu de se nourrir *lui-même*, pour cela, le produit de son travail, deux jours par semaine, lui appartient. Quant aux esclaves, ce ne sont plus des personnes, ce sont des choses dont on trafique à loisir; la plupart sont des étrangers pris pendant une guerre. Les femmes esclaves ne sont considérées que comme bêtes de reproduction. L'homme libre est polygame et a autant de femmes qu'il peut en nourrir : quatre sont généralement légitimes, ce sont des femmes libres, les autres sont des captives, ou des esclaves qui, par ce fait, passent au rang des captives. Du reste, la polygamie ne nuit en rien à la tranquillité du foyer domestique, et elle a un peu sa raison d'être, car les femmes Sousous nourrissent leurs enfants au sein jusqu'à l'âge de deux ans et demi et même trois ans. Lorsque l'enfant est nubile, on procède en grande pompe à sa circoncision, et cela, coutume très curieuse et propre à quelques peuplades d'Afrique (1), aussi bien pour les filles que pour les garçons. Pour les garçons, l'opérateur est généralement un individu versé dans les sciences médicales du pays. Pour les filles, c'est une vieille femme qui est chargée de l'opération. Le pansement consiste en un emplâtre de feuilles de palétuvier pilées dans un mortier.

Le jour même de l'opération, on force les patients, garçons et filles, à danser, les danses se prolongent toute la nuit. Pendant le jour, la troupe se disperse dans les broussailles; un homme et une femme, armés de fouets, l'accompagnent, fouettant impitoyablement ceux qui se laissent aller au sommeil. Cela dure trois jours avec alternatives de danses chaque nuit : après quoi, le sommeil est autorisé pendant le jour, la nuit étant toujours consacrée aux danses. Il est difficile de comprendre comment les patients peuvent résister à toutes ces épreuves, et cependant jamais il n'en résulte d'accidents la force de résistance, et pour ainsi dire l'indifférence aux traumatismes,

(1) Cette opération est surtout pratiquée chez les Arabes d'Egypte et les Chrétiens Abyssins (Dict. Littré. Nymphotomie).

Digitized by Google

même très graves, est incroyable chez les noirs : mais par contre, le moindre désordre interne les plonge dans un profond abattement.

La religion des Sousous, en Mellacorée, commence à être presque généralement l'islamisme, qui fait des progrès de plus en plus rapides. Ceux qui ne sont pas musulmans croient aux esprits malins, logeant dans les bois sacrés, mais n'ont point d'emblèmes pour les représenter. Ils emploient tous des amulettes fabriquées par les prêtres musulmans, pour se préserver des maladies, des animaux nuisibles et des accidents de tout genre.

La justice est rendue par le chef de village, ou le roi, assisté d'un conseil d'anciens.

Les successions de titres et de propriétés, appartiennent non pas aux fils, mais aux frères, et de ceux-ci, le plus vieux hérite d'abord; le fils aîné ne reprend la succession qu'après la mort de ses oncles. Les femmes ne participent point dans les successions.

Haut-Congo. — *Hostilité des Arabes. Interdiction de la navigation.* — On écrit au *Journal des Débats*, de Libreville, à la date du 18 juillet :

Du côté des Arabes, la situation de l'Etat indépendant devient de plus en plus critique. Le chef Tippoo-Tib, auquel on a refusé de céder les armes à répétition et les munitions qu'il demandait, a protesté hautement contre le procédé en prenant à témoin les Européens qui se trouvaient présents aux Stanley-Falls. Tippoo-Tib serait parti en laissant le gouvernement de la région à son frère (celui qui a jadis pris d'assaut la station des Stanley-Falls).

Peut-être est-ce l'origine de la mesure qui ferme l'accès du Congo supérieur en amont de l'Arruwhimi à tous autres bateaux qu'à ceux de l'Etat indépendant. Toutes les recrues qui se trouvaient à l'Ecole militaire de Boma ont été acheminées sur le Haut-Fleuve, et M. Janssen, le gouverneur général, doit être actuellement en route pour Léopoldville. Quelques sceptiques voient, dans la mesure de prohibition qui vient d'être prise, pour le Congo supérieur, une simple mesure d'intérêt mercantile.

Il est de fait que l'Etat indépendant n'est plus aujourd'hui qu'une Compagnie commerciale souveraine. Après avoir longtemps pris des biais, pour dissimuler ou expliquer ses actes commerciaux, il a enfin jeté le masque, et c'est par dizaines de tonnes d'ivoire que se font ses opérations au grand jour. Il cherche tout naturellement à se débarrasser des maisons de commerce qui sont ses concurrentes en employant à leur égard tous les moyens vexatoires que lui suggère le but mercantile poursuivi et dont ses droits souverains lui permettent d'user. La Compagnie Saufort n'a été qu'un prête-nom qui masquait le roi des Belges et ses coassociés. Dans ces conditions, l'existence même des maisons de commerce devient impossible ; les intentions de l'acte de Berlin sont évidemment violées ; mais qui protestera? Les protestations ne peuvent venir que de la France et de la Hollande, qui, seules, ont des nationaux intéressés dans la question. Il est probable que

Digitized by Google

l'Angleterre se souciera médiocrement des réclamations de ses missionnaires et que l'Allemagne et les autres puissances qui n'ont aucun intérêt sur le Congo supérieur n'auront garde d'intervenir dans le débat.

Dans le Haut-Congo, sur la Lulanga et à Mobéka, il y a eu, à moins de trente jours d'intervalle, des troubles graves qui se sont terminés par une intervention armée de l'Etat indépendant et des scènes quelque peu barbares.

Une nouvelle expédition dans l'Oubangui est conduite par M. le capitaine Van-Gèle qui est parti avec trois vapeurs et un fort contingent d'Européens et de noirs. M. Van-Gèle doit établir un poste sur la rive gauche de l'Oubangui, entre le 3e degré et les chutes (probablement sur la terre de Mouzembo).

Il est aussi question d'une expédition qui serait conduite sur l'Arruwhimi par M. le lieutenant van Kerkhoven et qui aurait pour objectif de gagner l'Ouellé et d'aller au-devant de l'expédition conduite par M. Van-Gèle. (Cette hypothèse me paraît toutefois ne mériter qu'un crédit très limité.)

Deux nouveaux steamers à roue à l'arrière, *la Ville-de-Gand* et *la Ville-de-Liège*, sont en construction à Léopoldville pour le compte de l'Etat indépendant. D'autre part, la Compagnie Saufort, qui n'est qu'un prête-nom, vient de lancer deux bateaux à hélice qui sont le *Général-Saufort* et le *Baron-Weber*. Le nombre de vapeurs à la disposition de l'Etat indépendant se trouvera ainsi porté à 13.

Une nouvelle Mission protestante irlandaise serait sur le point de s'établir sur le Haut-Congo et s'installerait dans les conditions de confort auxquelles sont habituées les Missions anglaises.

On est sans nouvelles du capitaine Trivier, comme aussi sans nouvelles précises de Stanley. A en croire les bruits les plus accrédités, Stanley serait parti accompagné d'Emin Pacha et d'une troupe évaluée à 10,000 âmes composée d'hommes, de femmes et d'enfants. Avant de quitter la région qui allait fatalement retomber au pouvoir du Mahdi, on aurait détruit tout ce qui ne pouvait être emporté. Avec cette horde de 10,000 personnes qui est en grande partie chargée d'ivoire, Stanley espérait se frayer, de gré ou de force, un passage jusqu'à la côte orientale. C'est sûrement de Zanzibar ou de Zambèze que l'Europe recevra les premières nouvelles.

A titre de renseignements sur la fermeture du Haut-Congo, voici le texte de l'arrêté qui m'a été communiqué :

TERRITOIRE DES BANGALAS.

Considérant le contenu du récent rapport du résident des Stanley-Falls, le commandant du territoire des Bangalas décrète le *danger public* en amont de la bouche de l'Arruwhimi sur la ligne du Congo.

En conséquence, il est interdit jusqu'à nouvel ordre à tout steamer n'appartenant pas à l'Etat de dépasser le camp des Bassokos établi sur le Congo à l'embouchure de l'Arruwhimi.

Bangala, le 16 mai. Le commandant du territoire,

Signé : VAN KERCKHOVEN.

Digitized by Google

Madagascar : *Mouvement commercial en 1888.* — Le *Journal officiel* a publié le mouvement commercial de Madagascar. La valeur approximative des exportations de Madagascar a été de 4,119,234 francs et celle des importations de 4,050,779 francs. Le trafic s'est effectué par les cinq principaux ports de l'île, donnant les résultats suivants, pour l'exportation en France et dans les autres pays étrangers :

Tamatave . .	2.805.952	francs, dont	1.573.772	pour la France.
Majunga. . .	933.955	—	118.982	—
Mananzary. .	291.873	—	12.963	—
Vatomandry .	266.619	—	»	—

Pour l'importation, la répartition est la suivante :

Tamatave . .	2.721.390	—	562.849	—
Majunga. . .	490.994	—	325	—
Mananzary. .	487.592	—	22.632	—
Vatomandry .	258.714	—	»	—
Vohémar. . .	92.010	—	»	—

Ainsi, sur un mouvement total de plus de 8 millions de francs, la part du commerce français n'est que de 1,519,762 francs, dont 933,955 pour l'exportation et 585,807 pour l'importation dans la grande île et cela, malgré le protectorat et les avantages dont sont *censés* jouir nos nationaux. Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes et démontrent sans peine quelle petite part le commerce français a su tirer de notre situation politique à Madagascar.

Essai sur l'agriculture de l'Égypte. — *Kamel Gali.* — Thèse soutenue en juillet 1889 à l'Institut agricole de Beauvais devant les délégués de la Société des agriculteurs de France. — Paris, Jouve, 1889, in-8, 355 pages.

M. Gali appartient à une vieille famille copte, dont le chef occupe un poste élevé dans l'administration égyptienne, et il possède de vastes domaines qu'il aura à gouverner à son retour en Égypte. Son *Essai sur l'agriculture* présente donc ce double caractère d'être fait par un homme qui peut mettre en application, le jour où il lui plaît, les théories qu'il expose, et qui connait assez les conditions de son pays et du nôtre, pour être à même de juger promptement ce qu'il convient de rejeter en Égypte des enseignements qu'il a reçus dans notre école, ce qu'il convient de garder des vieilles méthodes de culture, que les fellahs se sont transmises de génération en génération, depuis l'aube des temps pharaoniques.

Les matières dont il traite sont réparties en deux parties : 1° *Circonstances qui influent sur l'agriculture de l'Égypte*, 2° *Agriculture proprement dite.* Dans la deuxième il étudie successivement le sol, sa nature et sa composition physique et chimique, les améliorations dont il est susceptible par les amen-

Digitized by Google

dements et par les engrais, sa préparation par les instruments aratoires, bêche, charrue, herse, rouleau, les saisons de culture d'hiver *(chitaoui)*, culture d'été *(séfi)* et culture d'automne *(nili)* enfin, les animaux de la ferme, gros ou petit bétail et volailles de diverses espèces. Tous ces sujets sont exposés avec une égale compétence d'après les derniers travaux de Gay-Lussac, de Barrois, de Gastinel et des nombreux Européens qui les ont étudiés. Çà et là, on rencontre quelques lacunes ou quelques inexactitudes, qui tiennent certainement à l'absence prolongée que M. Gali a faite hors de son pays. Ainsi le chapitre consacré aux ânes est insuffisant : quelques lignes au moins auraient dû être consacrées à la belle race de Manfalout, la plus vive et la plus solide de toutes celles qu'il y a en Égypte. On pourrait croire, d'après le peu qu'en dit M. Gali, que l'élève du dindon est presque nulle. Pourtant la plupart des villages de la Haute-Égypte ont de véritables troupeaux de cet intéressant animal qu'on appelle indifféremment *farkh roumi* ou *Malti*, poulet de Grèce ou poulet de Malte. L'espèce de Dendérah est la plus renommée pour sa grosseur et la délicatesse de sa chair. Ce sont là de légers défauts que M. Gali corrigera sans peine s'il donne bientôt, ce que j'espère, une édition revue et augmentée de sa thèse.

La première partie renferme des notions générales sur la géographie agricole de l'Égypte, sur sa flore, sur sa faune, sur le Nil et ses inondations, sur les procédés d'arrosage usités dans le pays. Elle a moins d'intérêt que la section purement technique, les notions qu'elles renferment étant nécessairement assez brèves.

Tel est cet ouvrage. Il fait bien augurer de l'avenir de M. Gali; je compte que l'auteur n'en restera pas là, et qu'il tiendra à compléter son œuvre lorsqu'un séjour de quelques années aura rendu complète son éducation pratique.

G. Maspero.

Égypte. *Travaux publics.* — M. le ministre de la République au Caire vient d'adresser un exemplaire du cahier des charges de l'entreprise ayant pour objet la construction, matériel fixe compris, des voies ferrées ci-après désignées :

1° Ligne d'Assiout à Girgueh, environ 125 kilomètres;
2° Ligne de Chibin-el-Kom à Menouf, environ 13 kilomètres;
3° De Damanhour à Rahmanieh, environ 20 kilomètres;
4° De Medinet-el-Fayoum à Sennourès, environ 11 kilomètres 1/2;
Et 5° Construction d'un pont sur le Nil, entre Boulac et Embabeh, d'environ 550 mètres de longueur.

Le matériel roulant n'est pas compris.

L'expropriation et l'achat des terrains nécessaires à l'établissement de ces voies sont à la charge du gouvernement.

Les terrassements pour la ligne d'Assiout à Girgueh, devant être exécutés par le gouvernement, ne sont pas compris dans la présente adjudication.

Digitized by Google

Les offres seront reçues au secrétariat de l'administration des chemins de fer au Caire, jusqu'au 2 décembre 1889, à midi.

Ce document est tenu, avec les renseignements qui l'accompagnent, à la disposition des intéressés, au ministère du commerce, de l'industrie et des colonies (Direction du commerce extérieur. — Bureau des renseignements commerciaux), rue de Varenne, n° 80.

Perse. — *Navigation sur le fleuve Karoun* (R. F. T. IX, p. 441, n° 67). — On se rappelle les incidents diplomatiques qui se sont produits récemment au sujet du fleuve Karoun. Le gouvernement persan a ouvert ce fleuve au commerce par un règlement de navigation dont le texte a été reproduit dans le *Moniteur officiel du Commerce* (4 juillet 1889).

Le commerce de Bombay a mis, d'ores et déjà, à profit les facilités qui lui sont offertes sur la Basse-Karoun. La compagnie du Tigre vient d'organiser un service de bateaux plats qui remontent la Karoun jusqu'à Ahwaz et qui correspondent à Mohammerat dans le Chat-El-Arab avec les paquebots de la «British India», qui font un service hebdomadaire entre Bombay et Bassora. Il est question aussi d'établir, avec subvention du gouvernement indien, un service postal et des communications régulières le long de la Basse-Karoun.

Des agents anglais et aussi des Allemands et des Belges parcourent actuellement le Khouzistan, en vue de recueillir des indications sur les débouchés que cette région peut offrir à l'industrie européenne et sur les matières premières qu'elle est susceptible de lui procurer. Par contre, le commerce et l'industrie française n'ont, jusqu'à présent, tenté aucun effort pour la conquête de ces nouveaux marchés.

Les peuples orientaux, on le sait, sont très fidèles à leurs habitudes commerciales, et les premiers occupants des marchés du Khouzistan monopoliseront, pour longtemps peut-être, à leur profit, le négoce de cette région avec l'Europe. Il importerait donc que nous puissions profiter au plus tôt des avantages créés par l'ouverture de la Karoun à la navigation étrangère, afin de n'avoir pas à subir, pour nos échanges commerciaux sur les marchés de l'ancienne Susiane, l'intermédiaire forcé des nations concurrentes.

Inde. — *Les Eurasiens* (Métis). — On lit dans le *Petit Bengali*, de Chandernagor : Le Collecteur d'Hoogly a récemment prié notre administration de lui faire connaître les sujets anglais, européens ou eurasiens, résidant à Chandernagor, en vue, dit-on, de noter ceux qui ont servi, ou sont aptes à servir comme volontaires. Le gouvernement de l'Inde a mis à l'étude un projet de formation de régiments d'Eurasiens pour le service territorial de l'Inde. Il croit qu'il en tirerait bon parti pour les garnisons et les besoins de la défensive. Le nombre de volontaires, enrôlés actuellement, est de 13,000, dont 10,000 effectifs. Les Eurasiens en forment la majeure partie. Toutefois cette classe est, en général, trop pauvre pour pouvoir s'enrôler comme

Digitized by Google

volontaires, mais on pourrait l'utiliser avec profit pour elle-même et pour le pays en l'enrôlant dans une milice permanente.

Au physique, l'Eurasien est très inférieur à la moyenne du soldat anglais dans l'Inde, ainsi que de beaucoup des meilleurs régiments indigènes. En lui ouvrant la carrière militaire, il est possible qu'on arrive à améliorer sa constitution. Les Eurasiens sont au nombre de 35,000. On pourrait donc recruter facilement cinq régiments complets, en choisissant ceux qui sont les mieux constitués pour le service de la milice, et il convient de ne pas perdre de vue que la classe eurasienne s'accroît rapidement. Leurs intérêts sont identifiés absolument à ceux des Anglais qui ne sont qu'une poignée dans ce vaste empire de 250 millions d'habitants. Le recensement de 1881 a donné 60,000 soldats anglais dans l'Inde avec, en hommes, 46,000 Européens et 31,000 Eurasiens. C'était là toute la force physique du *raj* anglais.

Indo-Chine. — *Mouvement commercial en 1888.* — Le *Journal officiel* publie un rapport sur les statistiques des douanes en Indo-Chine, pour l'année 1888.

Le commerce extérieur de l'union douanière indo-chinoise s'est élevé, en 1888, à 139,907,458 fr. 40 c., soit, pour les importations, 68,079,305 fr. 32 c., et pour les exportations, 71,828,153 fr. 08 c.

Dans ces chiffres ne sont pas comprises, bien entendu, les monnaies d'or et d'argent.

Il est intéressant de comparer ces chiffres à ceux fournis par les statistiques de l'année précédente, tout en tenant compte que ces dernières n'offraient pas les mêmes garanties d'exactitude que les tableaux établis cette année par l'administration des douanes.

Pour 1887, les statistiques évaluaient l'ensemble du commerce extérieur de l'Indo-Chine à 146,903,780 fr. 30 c.

Soit, pour l'importation : 84,048,071 fr. 35 c., et pour l'exportation : 62,855,708 fr. 95 c.

En comparant les deux années, on constate une diminution de 6,996,322 francs sur l'ensemble du commerce extérieur, provenant d'une diminution de 15,968,766 francs sur les importations, compensée par une augmentation de 8,972,444 francs sur les exportations.

Les importations ont diminué en Cochinchine de 8,450,000 francs, au Tonkin, de 7,518,000 francs.

Les causes générales de cette diminution tiennent à l'application à l'Indo-Chine du tarif général des douanes faite, le 1er juin 1887, pour le Tonkin, le 1er juillet pour la Cochinchine, à l'augmentation du prix des articles de consommation importés, à la diminution du corps expéditionnaire.

Au contraire, de 1887 à 1888, les exportations montrent une augmentation de 8,972,444 francs soit, pour la Cochinchine, 6,866,000 francs et le Tonkin, 2,106,000 francs.

Digitized by Google

Si le commerce général avec l'étranger a diminué de 10 millions, le commerce avec la France a augmenté de 3 millions, soit de 20 0/0.

En 1887, le commerce avec la France était de 15 millions sur 131, soit 11 1/2 0/0 du commerce extérieur.

En 1888, il s'élève à 18 millions sur 121, soit 15 0/0 du mouvement total.

L'augmentation du commerce de l'union indo-chinoise avec la France provient de l'importation pour 2,343,000 francs et de l'exportation pour 812,000 francs.

L'exportation pour la France ne se chiffre que pour 2,177,000 franes (1,971,000 de Cochinchine et 206,000 du Tonkin et de l'Annam). Tous les produits de l'Indo-Chine trouvent un écoulement naturel en Extrême Orient et, en raison de leur nature, de l'éloignement et du prix du transport, se dirigent peu sur les marchés français.

La situation est bien différente pour l'importation. Plus des trois quarts des produits importés viennent d'Europe, et la France doit y prendre une large place. C'est là le seul but du tarif douanier de 1887. Une augmentation de 2,300,000 francs pour les importations françaises est bien peu de chose sur les 50 millions de marchandises européennes introduites, chaque année, en Indo-Chine. Mais cette augmentation mise en présence de la décroissance constante que l'on constatait les années précédentes est de bon augure pour l'avenir.

Le commerce entre l'Indo-Chine et les autres colonies françaises est nul.

Le mouvement de la navigation fait connaître que 1,067 bâtiments étrangers sont entrés dans les ports de l'Indo-Chine et 134 français seulement dont près de moitié appartiennent à la Société des Messageries maritimes.

Le commerce extérieur de la *Cochinchine* s'est élevé, en 1888, à 100,306,284 francs, soit, pour les importations, 39,392,851 francs, et pour les exportations, 60,913,433 francs.

En 1887, l'ensemble du commerce extérieur était évalué par les statistiques à 102,255,379 francs, dont, pour les importations, 48,143,050 francs, et, pour les exportations, 54,112,379 francs.

Il y aurait, d'après ces chiffres, une diminution de 2 millions environ sur le commerce général, de 9 millions sur les importations, et une augmentation de près de 7 millions sur les exportations. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, nous croyons que les statistiques peu exactes du premier semestre de 1887 évaluent les exportations à un chiffre trop bas. De 1887 à 1888, les exportations n'ont pas augmenté de plus de 3 millions.

Les importations de chacun des deux semestres de 1888 ont été de beaucoup supérieures à celles du second trimestre de 1887, pendant lequel a commencé l'application du régime douanier. Les importations se rapprochent de la normale, l'effet des approvisionnements effectués pendant le premier semestre de 1887 se fait de moins en moins sentir.

Digitized by Google

Les tissus forment à eux seuls près du tiers de l'importation, 12,165,000 fr. sur 39 millions, et, bien que le total des importations ait diminué de 9 millions par rapport à l'année précédente, le montant des tissus est resté presque le même. Sur ces 12 millions, la France qui, en 1887, n'avait fourni que 480,000 fr. de tissus, en a expédié, en 1888, pour 1,448,000 fr., près d'un million d'augmentation.

Cette augmentation porte entièrement sur les cotonnades pour lesquelles l'importation française a passé de 140,000 fr. à 1,246,000 fr. bien que le total des cotonnades étrangères soit resté le même, à 5,500,000 fr. La France qui ne fournissait à la Cochinchine que 3/4 0/0 des cotonnades dont elle avait besoin en 1885 et 1886, 2 1/2 0/0 seulement en 1887, lui a fourni en 1888 18 0/0 de la consommation.

La principale augmentation s'est ensuite portée sur les sucres. Grâce à la prohibition des sucres étrangers, la France a expédié à la colonie pour 880,000 fr. de sucre au lieu de 75,000 fr. en 1887, tandis que l'Annam fournissait à la consommation locale pour 1 million de sucre indigène.

Il y a une augmentation notable à signaler sur les métaux bruts et ouvrés. L'industrie française a fourni 48 0/0 des marchandises importées, 1 million 662,000 fr. sur 3,684,000 fr. Pour l'exportation, le riz est la principale marchandise. La valeur en francs du riz exporté a atteint 50 millions en 1885, 53 en 1886, 47 en 1887, 49 en 1888.

Les exportations de produits autres que le riz varient peu : en 1885, environ 16 millions; en 1886, 11 millions; en 1887, 10,500,000 fr.; en 1888, 13,600,000 fr.

Les statistiques de l'*Annam* et du *Tonkin* ont été établies, cette année, pour chacun de ces deux pays et en piastres au taux de 4 fr.

Le commerce extérieur a atteint les chiffres suivants en 1888 :

Annam.	Fr.	7.734.751 44
Tonkin		30.869.263 64
Total.	Fr.	38.604.015 08
Contre, en 1887.		44.014.873 90
Soit une diminution de	Fr.	5.410.858 82

Les importations se sont élevées à 28,243,382 fr. 20 c. en diminution sur 1887 de 7,516,704 fr. 15 c. Les exportations ont atteint 10,360,632 fr. 88 c. en augmentation sur 1887, 2,105,845 fr. 33 c.

Les importations ont atteint : pour le Tonkin, 23,881,012 fr.; pour l'Annam, 4,362,370 fr. 20 c.

L'Annam reçoit fort peu de marchandises directement de France, les produits français qu'il consomme lui sont fournis par Saïgon et Haïphong. Ce sont, en réalité, les seuls ports de l'Indo-Chine qui fassent un commerce direct avec la métropole.

Digitized by Google

Les exportations se sont élevées : pour le Tonkin, à 6,988,249 fr.; pour l'Annam, 3,372,383 fr.

Le commerce d'exportation se fait exclusivement avec Hong-Kong et la Chine. La France n'entre dans ces chiffres que pour 200,000 fr., soit une somme insignifiante; des huiles, des soies et des curiosités en forment la majeure partie.

Tonkin. — *Militaires et civils.* — Une correspondance de Saïgon, 21 juillet, adressée au *Journal des Débats*, rendant compte de l'activité développée par le nouveau gouverneur général Piquet, traite la grosse question de l'antagonisme existant entre militaires et civils. D'après cette correspondance, il y a au Tonkin deux administrations agissant chacune pour son compte et généralement dans un sens opposé : celle des agents civils relevant de la résidence supérieure, celle des officiers commandant les postes qui reçoivent leurs instructions de l'état-major général.

L'entente est difficile, chacune des autorités prétendant avoir sa responsabilité propre au sujet de la pacification du pays. Le général commandant en chef est bien placé sous l'autorité nominale du gouverneur général, mais il correspond directement avec le ministre de la marine pour toutes les affaires dites techniques. Or tout ce qui concerne les opérations et la surveillance des indigènes étant considéré comme affaire technique, il s'ensuit que le gouverneur général se trouve engagé, parfois à son insu, dans des questions qui touchent à l'ensemble de l'administration et engagent le budget déjà si difficile à équilibrer.

C'est ainsi qu'il s'est formé à Hanoï des bureaux de l'état-major; l'un d'eux est occupé à recueillir des renseignements statistiques sur la situation économique des provinces et envoie des circulaires aux chefs de poste pour s'enquérir du nombre exact des villages, des habitants, des superficies en culture, etc. Les résidents civils protestent contre cette intervention dans leurs attributions et arrivent même à dépasser le but en défendant de fournir aucun renseignement. Les mandarins profitent généralement de cette dualité pour exciter les populations contre nous et commettre des exactions en notre nom. De là, des conflits très préjudiciables à notre prestige.

Le correspondant signale certaines économies militaires qu'il importerait de faire; les économies s'appliqueraient aux officiers d'état-major beaucoup trop nombreux pour leurs occupations; au service de la remonte, que l'artillerie suffirait amplement à suppléer; aux deux compagnies du train, que l'artillerie, aidée de conducteurs indigènes, pourrait remplacer sans augmenter son personnel; aux pontonniers, dont le service est devenu maintenant inutile.

Le général Bichot n'est pas hostile à l'introduction de ces économies, que demande M. Piquet; mais il paraît peu disposé à concéder à ce dernier la suppression d'un certain nombre de postes à l'intérieur des provinces et la réduction des effectifs qui en serait la conséquence. Pour une vingtaine

Digitized by Google

environ, le général en chef serait cependant disposé à céder. L'expérience de ces derniers mois a démontré que la répression se faisait bien plus efficacement par les autorités indigènes qu'à l'aide des troupes régulières.

L'autorité militaire a étendu ses postes dans toutes les directions : sur la rivière Noire, l'un d'eux a dépassé Son-La, à vingt et un jours de marche d'Hanoï. Il serait bon de laisser aux tirailleurs tonkinois, habitués au climat et à la nourriture du pays, la garde de tous les postes éloignés et de concentrer dans le Delta les troupes européennes, qui, bien casernées et soumises à une bonne hygiène, formeraient une réserve d'hommes valides, prêts à marcher en toute circonstance.

L'adoption de ce programme aurait pour résultat de réduire à 6,000 le nombre des soldats européens au Tonkin; avec 1,000 en Annam, 2,000 en Cochinchine et au Cambodge, la division d'occupation serait réduite à 9,000 hommes, au lieu de 13,800, chiffre réglementaire actuel.

Le foin au Tonkin. — Le foin de France, en balle, a *toujours été le* meilleur des fourrages consommés au Tonkin ; mais il revient fort cher, et l'armée a tout intérêt à user du foin du pays. Du reste, ses effectifs se trouvent réduits aux chevaux et aux mulets du pays pour lesquels un foin de deuxième qualité est suffisant.

Le foin du Tonkin, lisons-nous dans la *Revue tonkinoise*, est récolté un peu partout, mais principalement aux environs de Sontay, de Hong-hoa et sur les bords de la rivière Noire. Il est expédié en balles pressées, sa composition botanique et sa qualité sont variables, mais généralement assez bonnes. Une seule garnison, Dap-Cau, a parfois trouvé ce foin médiocre. L'administration le substitue, avec juste raison, à celui de France dont le prix est double.

La récolte du foin est à encourager, comme économie d'abord, et parce qu'elle développe une nouvelle industrie dans le pays.

La pacification du Haut Tonkin, où il y a d'immenses pâturages de bonne qualité, amènera l'élevage du bétail et la récolte du foin. Déjà plusieurs Européens, des Chinois et des Annamites se mettent à l'œuvre ; et, la concurrence aidant, le prix de revient qui est encore de 12 à 15 francs les 100 kilos, ne tardera pas à diminuer.

Comme essai, des espèces fourragères ont été cultivées pendant l'hiver 1885-1886 sur une surface de 1 hectare 1/2, soit seules, soit en mélange.

Voici le résumé de ces expériences :

Toutes les plantes de nos prairies naturelles ou artificielles ont levé, ont gazonné, mais n'ont produit qu'une quantité insignifiante de fourrage ; et, à la première pluie, les herbes vivaces du pays ont poussé avec une telle vigueur, sur des terrains bien fumés, qu'elles ont étouffé toutes les plantes françaises au point qu'aucune d'elles n'a réussi à s'acclimater.

La chose était à prévoir en raison de la différence de sol et de climat ; et quand on sait que les trèfles et les luzernes ne viennent que sur les

Digitized by Google

plateaux argilo-calcaires, perméables, profonds, non inondés, on n'est pas étonné de l'insuccès en opérant sur les terres du Delta qui sont argileuses, imperméables, dépourvues de calcaire et inondées constamment.

Il ne faut donc pas compter sur nos plantes françaises pour former des prairies artificielles ; et il est bon que la chose soit publiée pour éviter des pertes de temps et d'argent à des colons qui caressent l'espoir de faire de l'élevage en grand sur des tréflières et des luzernières.

Mais il est quelques plantes dont je recommande la culture, le *maïs*, l'*herbe du Para*, le *zizania* et le *téosinte*.

Le *maïs*, cultivé à la volée, donne *une coupe* abondante d'un fourrage sucré, très bon pour les bêtes à cornes ; — mais il ne donne qu'une coupe.

L'*herbe du Para*, est une graminée vivace des plus productives, et qu'on devrait répandre, car elle vient bien au Tonkin. — J'ai calculé qu'une seule coupe donnerait 30,000 kilos à l'hectare.

Le *zizania* est déjà cultivé dans beaucoup de mares qu'il assainit.

Enfin, le *téosinte*, dont il existe de beaux champs à la Mission catholique de Hoâng-nguyen, près de Hong-yen, est une plante déjà acclimatée, et qui donne abondamment. — Cette culture est à répandre.

Dans une correspondance sur le même sujet, on trouve des renseignements complémentaires sur la culture des prairies artificielles. Il en résulte que des essais de semis en trèfle et luzerne, n'ont réussi qu'au prix d'efforts considérables. Il a fallu, à plusieurs reprises, retourner complètement le terrain, afin de détruire les mauvaises herbes, et permettre à la luzerne de pousser et de réussir. La conclusion est que la luzerne peut prospérer au Tonkin, mais seulement par un travail énorme et trop dispendieux pour être réellement rémunérateur.

L'herbe de Java est assez bonne pour la nourriture des bestiaux, mais insuffisante. Les animaux ont besoin d'une nourriture plus succulente, plus substantielle, et cette nourriture on ne peut la trouver que dans les semis de graines de foin venant de France.

Chine. — *Installation d'un consul français à Lang-Tcheou.* — Nous avons déjà rendu compte de l'installation d'un consul de France à Mong-Tsé, au Yunnam (*Revue française*, t. X, p. 183, 1er août 1889). Le second consulat créé aux frontières du Tonkin, par le traité du 25 avril 1886 et la convention du 27 juin 1887, vient de recevoir son titulaire, M. Bons d'Anty, qui a pris possession du poste de Lang-Tcheou, au Kouang-Si.

Le vice-roi des deux Kouangs a pris toutes les mesures pour faciliter le voyage à notre représentant, accompagné de M. Kahn, chancelier et d'un personnel indigène. Dans ce but, il avait mis à la disposition de M. Bons d'Anty, une de ses canonnières à vapeur pour remorquer les deux jonques de la mission jusqu'à Von-Tcheou-Fou, point terminus de la navigation à vapeur possible sur le Si-Kiang.

A Von-Tcheou-Fou, une canonnière de rivière commandée par un man-

Digitized by Google

darin délégué à cet effet a escorté la mission jusqu'à Lang-Tcheou. Dans cette dernière ville le tao-taï a reçu ordre de recevoir le consul et de lui prêter ses bons offices pour son installation.

Ces bonnes dispositions du vice-roi Tchang-Tche-Toung à notre égard sont rop rares pour ne pas mériter d'être signalées. Il y a là un heureux présage des bonnes relations qui ne tarderont pas à s'établir entre les deux frontières et qui auront pour conséquence de faciliter la création de relations commerciales.

Terre-Neuve : *Saisie de bateaux français.* — On lit dans la *Feuille officielle des îles Saint-Pierre et Miquelon* (16 août 1889) : Trois pirogues de l'Ile-aux-Chiens pêchaient, le 29 juillet dernier, près de l'Ile Verte, lorsqu'un garde-côtes de Terre-Neuve vint leur donner l'ordre de se retirer, sous prétexte qu'elles se trouvaient dans les eaux anglaises. Le lendemain, ce vapeur saisit au Banc de Coques deux autres pirogues qui étaient sous voiles et les mena aux Burins. Après six jours de détention, les équipages ont été relâchés et ramenés avec leurs pirogues dans les parages où le garde-côtes les avaient arrêtés.

L'enquête à laquelle il a été procédé sur ces incidents a été soumise à M. le Commandant de la Division navale de Terre-Neuve, qui, après avoir vérifié la position des fonds de pêche contestés, doit transmettre prochainement ses appréciations au Gouvernement de la Métropole.

La langue française à Haïti. — Le *Sun* de New-York relève un passage d'un article que publie le *Courrier des États-Unis* au sujet de la nomination de M. Fred. Douglass comme ministre des États-Unis à Haïti, et où il était dit qu'il était regrettable que le choix du président Harrisson fût tombé sur un homme qui ne sait pas un mot de la langue parlée par le peuple du pays où il est accrédité. Nous croyons devoir répondre à la dernière assertion de notre confrère, disant que « les Haïtiens » ne parlent pas le français, mais un dialecte mêlé et parfois fantaisiste, qu'on ne peut acquérir qu'en vivant quelque temps avec eux ».

C'est là une erreur. Toute la population haïtienne avec qui un étranger, et particulièrement un homme occupé des affaires publiques, peut être en contact, parle le français comme on le parle en France, avec autant de pureté et même sans aucun accent. Il n'y a pas à Haïti d'autre langue en usage que la langue officielle, laquelle est le français.

La grande majorité des jeunes gens de la classe aisée sont élevés en France et parlent le français comme on le parle dans nos collèges et nos écoles. Pour ceux qui restent au pays, il y a à Port-au-Prince un lycée organisé comme les lycées de France où l'enseignement est donné en français, par des professeurs venus de France. Il y a, en outre, les écoles françaises de garçons tenues par les frères de Ploërmel et par les pères du Saint-Esprit ; et des écoles françaises de filles tenues par les sœurs de Saint-Joseph et les

Digitized by Google

sœurs de la Sagesse. Bref, il n'y a pas à Haïti d'autres écoles que des écoles françaises.

Il est vrai que les nègres illettrés des campagnes haïtiennes se servent entre eux du patois créole, mais ce patois lui-même est dérivé de notre langue et les nègres qui l'emploient comprennent également le français.

Guyane. — *Territoire contesté entre la France et la Hollande.* — Nous avons exposé (t. IX, p. 755, n° 60, 15 sept. 1888) les causes du litige entre les cabinets de Paris et d'Amsterdam au sujet de la délimitation de la Guyane.

Un décret du 30 juillet 1889 prescrit l'exécution de la convention intervenue le 29 novembre 1888 entre la France et les Pays-Bas en vue de régler cette question par un arbitrage. Les ratifications de cet acte ont été échangées à Paris le 27 juillet 1889. Voici le texte de cette convention :

Paris, 12 août 1889.

Le Président de la République française,
Sur la proposition du Ministre des Affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — Le Sénat et la Chambre des députés ayant approuvé la convention conclue à Paris, le 29 novembre 1888, entre la France et les Pays-Bas, en vue de préparer le règlement, par voie d'arbitrage, du différend existant entre les deux pays relativement aux limites de leurs colonies respectives de la Guyane, et les ratifications de cet acte ayant été échangées à Paris le 17 juillet 1889, ladite convention. dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

Le Président de la République française et Sa Majesté le roi des Pays-Bas, voulant mettre fin à l'amiable au différend qui existe touchant les limites de leurs colonies respectives de la Guyane française et du Surinam en amont du confluent des rivières de l'Awa et du Tapanahoni, qui forment ensemble le Maroni, ont nommé pour leurs plénipotentiaires :

Le Président de la République française : M. René Goblet, député, Ministre des Affaires étrangères, etc. ;

S. M. le roi des Pays-Bas : M. le Jonkheer Alphonse-Lambert-Eugène de Stuers, son envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire près le Gouvernement de la République française ;

Lesquels, dûment autorisés à cet effet, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. — Le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de S. M. le roi des Pays-Bas conviennent de remettre à un arbitre le soin de procéder à la délimitation susmentionnée.

Les deux gouvernements se mettront d'accord sur le choix de l'arbitre auquel ils communiqueront tous les documents et toutes les données dont ils disposent.

Art. 2. — Les deux gouvernements s'engagent à accepter, comme jugement suprême et sans appel, la décision que prendra l'arbitre et à s'y soumettre sans aucune réserve.

Digitized by Google

Art. 3. — La présente convention aura son effet dès que les Chambres françaises et les États généraux des Pays-Bas l'auront approuvée et dès que les ratifications en auront été échangées dans le plus bref délai possible.

En foi de quoi les soussignés ont dressé la présente convention et y ont apposé leurs cachets.

Fait en double exemplaire à Paris, le 29 novembre 1888.

(*L. S.*) Signé : Goblet.
(*L. S.*) — Stuers.

Explorateurs. — Le lieutenant *Ehlers* est reparti pour la *côte orientale d'Afrique*. On sait qu'il a déjà exploré, à la fin de 1888, la région voisine du Kilimandjaro.

Groum-Grjimaïlo, dont nous avons annoncé le départ pour l'*Asie Centrale* (t. IX, p. 572-635), a envoyé sa première lettre de Djarkent sur la frontière russo-chinoise en Dzougarie. Elle a été publiée le 6 juillet 1889 dans le *Novosti*. Groum-Grjimaïlo se dirigera à travers les provinces chinoises adjacentes du Thian-Chan,

Le colonel *Pievtzov* était vers la fin du mois de mai à Yarkend, d'où il espérait pénétrer dans le nord-ouest du Thibet.

Le capitaine *Grombtchevsky*, qui était à la fin de mai sur le Pamir, aux environs de Daraout-Kourgan, a dû se rendre au Chougnan, pays qui était de nouveau occupé par les Afghans (1).

M. *P. Semenov* a publié sous le titre : *Turkestan et région transcaspienne en 1888* (Société de Géographie de Saint-Pétersbourg), le récit d'un voyage d'Ouzoun-Ada à Samarcande fait l'an dernier.

Le capitaine *Van Gèle* a publié (*Proceedings of the Royal Geographica Society of London*, 1889) une étude sur son exploration de 1887-1888, qui lui a permis d'établir l'identité de l'*Ouellé* (découvert par Schweinfurth en 1879) et de l'*Oubangi* découvert le 18 avril 1884 par le capitaine Hanssens.

Zollverein américain. — Le 2 octobre prochain se réunira, à Washington, un grand Congrès économique ayant pour objet de rechercher les conditions d'établissement d'une union douanière entre toutes les nations américaines. Voici le programme du Congrès :

1° Discussion sur les moyens propres à conserver et augmenter la prospérité des différents États de l'Amérique ;

2° Mesures à prendre pour constituer une union douanière américaine, sous la protection de laquelle le commerce des nations américaines entre elles pourrait se développer au plus haut degré ;

3° Établissement de communications régulières et fréquentes entre les ports des divers États de l'Amérique ;

---

(1) Nous tenons à signaler le soin avec lequel M. M. Vénukoff suit, dans la *Revue de Géographie* la marche des explorateurs russes; c'est d'après ses indications que nous publions les informations précédentes.

Digitized by Google

4° Adoption, dans chacun des États indépendants, d'un système uniforme de règlements douaniers, établissant le mode d'importation et d'exportation des marchandises, ainsi que les droits et les taxes des ports; adoption d'une méthode uniforme pour déterminer la classification et la valeur des marchandises dans les ports de chaque pays, et d'un type uniforme d'imprimés; de mesures sanitaires concernant les bâtiments et les quarantaines;

5° Adoption d'un système uniforme de poids et de mesures et de lois pour la protection, dans les pays respectifs, des droits sur les brevets d'invention, des marques de fabrique et des œuvres littéraires; dispositions communes pour l'extradition des délinquants;

6° Émission par chaque gouvernement d'une monnaie d'argent commune, ayant cours légal pour toutes les transactions entre les citoyens des États américains;

7° Élaboration d'une convention provisoire (soumise à la ratification de chaque gouvernement), contenant le projet définitif de la solution pacifique de toutes les questions litigieuses ou incidents pendants ou futurs, par l'intermédiaire d'un arbitrage;

8° Mesures que les États invités pourraient proposer en vue d'assurer leur prospérité.

Population de la France depuis César. — Pour les 528,400 kilomètres carrés constituant le territoire actuel de la France, M. Levasseur croit pouvoir évaluer notre population à 6,700,000 habitants à l'époque de César, à 5,500,000 à l'époque carlovingienne, à 20 ou 22,000,000 au quatorzième siècle, à 20,000,000 au seizième siècle, à 21,136,000 en 1700, d'après les mémoires des intendants, à 24,500,000 vers 1770, d'après Messange, Expilly, Moheau, Necker, et à 26,000,000 en 1789, d'après de Pommelles, Bonvallet-Desbrosses, Lavoisier, Arthur Young, Condorcet, Montesquieu.

Aux VIII° et IX° siècles, le polyptyque d'Irminon, abbé de Saint-Germain, les cartulaires des abbayes de Reims et de Marseille montrent que sur les domaines de ces congrégations on ne comptait qu'un, deux ou trois enfants vivants par ménage. Contrairement, vers la fin du XVIII° siècle, avant la Révolution, on comptait en France plus de quatre enfants par mariage (4,2 ou 4,5), d'après Moheau, de Pommelles; mais à Paris, il n'y en avait guère que trois par mariage (3,3), d'après Buffon.

Dans la démographie française comparée de recensement en recensement, on voit notre population s'élever de 27,347,800 habitants en 1801 à 38,192,064 en 1866, puis s'abaisser durant nos désastres, pour reprendre ensuite sa lente marche ascensionnelle de 36,102,921 en 1872 à 38,218,803 en 1886.

Si après le département de la Seine, qui compte 6,185 habitants par kilomètre carré, le département du Nord, avec ses 294 habitants, présente la populations la plus dense, par contre, les départements des Basses et Hautes-Alpes, de la Lozère avec leurs 19, 22 et 27 habitants par kilomètre carré, sont les moins peuplés. Une carte dressée par M. Turquan, montre cette répartition de notre population.

Comparant la densité moyenne de la population des différents États de l'Europe, M. Levasseur met à même de constater que la France, avec sa population de 72 habitants par kilomètre carré (72,3), n'arrive qu'au huitième rang, la Belgique en ayant 201, l'Angleterre 180, les Pays-Bas 132, l'Italie 105, l'Empire allemand 85, la Prusse 82, l'Autriche 78. Outre 49 planches, deux cartes coloriées montrent qu'en Europe, les pays septentrionaux, Norwège, Suède, Russie, sont très peu peuplés, et que dans le monde, les populations les plus denses occupent l'Europe centrale et occidentale, les Indes et la Chine. *Académie de Médecine*, 16 juillet.

Digitized by Google

Étrangers en France. — Il y avait en France 380,821 étrangers en 1851 sur 35,780,170 habitants. Ce nombre s'est accru dans des proportions considérables et atteint les chiffres suivants : 497,091 en 1861 ; 635,495 en 1866 ; 800,000 en 1876 ; 1.126.531 en 1886.

D'autre part, le nombre des *naturalisations* a augmenté ainsi qu'il suit : 1851 — 13,525 ; 1861 — 15,259 ; 1866 — 16,286 ; 1872 — 15,303 ; 1876 — 34,510 ; 1881 — 77,046 ; — 1886 — 103,886.

Mouvement de la population par nationalité.

Pour la première fois, la statistique a recueilli des renseignements précis sur les mariages, les naissances et les décès des étrangers habitant la France. L'attention du gouvernement ayant été attirée par le nombre relativement considérable des étrangers résidant dans notre pays, l'administration a pensé qu'il serait utile de connaître e mouvement des mariages, des naissances et des décès, par nationalité.

Voici les résultats de cette enquête :

On a relevé en France, pendant l'année 1888, 3,065 mariages entre étrangers de toute nationalité, 3,403 mariages entre étrangères et Français et 4,840 entre Françaises et étrangers. 14,373 personnes de nationalité étrangère ont donc contracté mariage en France, représentant les 2.6 centièmes des mariages célébrés.

Les naissances d'étrangers se sont élevées à 29,105, soit 3.3 centièmes de l'ensemble des naissances.

Enfin, 17,971 étrangers sont morts en France pendant la même année ; la proportion de ces décès à l'ensemble des décès ressort à 2.1 0/0 seulement.

Il convient de rappeler, pour faciliter la comparaison, que la proportion des étrangers habitant la France est actuellement de 3 0/0.

Aussi peut-on conclure tout d'abord des faits ci-dessus constatés que chez les étrangers le mariage est un peu moins fréquent que chez les Français, et que l'on compte parmi eux, toutes proportions gardées, plus de naissances et moins de décès.

L'excédent des naissances sur les décès a été, pour la population étrangère, de 11,134 individus, soit le quart de l'excédent constaté pour toute la France. Cet accroissement naturel, auquel vient s'ajouter l'immigration constante dont la France est l'objet, s'élève à 1 0/0 de l'effectif des étrangers, et est dix fois plus rapide que celui de la population française (1.1 0/00).

Il sera intéressant, surtout au moment où une loi (loi du 26 juin 1889 et règlement d'administration publique du 16 août 1889), vient de régler à nouveau la condition des étrangers au point de vue de l'état civil, d'examiner rapidement les résultats statistiques du mouvement de la population par nationalité en 1888.

Mariage des étrangers. — Parmi les 14,373 personnes de nationalité étrangère qui se sont mariées en 1888, on a compté 7,905 hommes et 6,468 femmes ; 3,065 mariages entre étrangers ont été célébrés ; mais sur les 6,130 conjoints, 5,144 étaient de la même nationalité, et 986 de nationalité différente. Enfin, 8,243 personnes de nationalité française ont épousé des étrangers, parmi lesquelles 4,840 femmes. Aussi le nombre des femmes qui ont perdu la nationalité française est-il supérieur à celui des femmes qui sont devenues Françaises par le mariage.

Si l'on examine pour chacune des nationalités principales les proportions respectives des mariages, on constate que, en France, il y a eu 96 mariages 0/0 entre Français. Plus de la moitié (57.5 0/0) des mariages des étrangers ont été contractés

Digitized by Google

entre Français et étrangers. Cette proportion varie de 70 0/0 chez les Anglais et 48.5 0/0 chez les Espagnols.

Sur 1.000 personnes, on en a compté en France 14.6 qui se sont mariées dans l'année. Cette moyenne s'est abaissée à 12.8 pour la population étrangère, et, dans cette même population, a varié entre 6.9 dans la colonie anglaise, et 21.5 dans la colonie allemande. Ce sont, après les Allemands, les Suisses qui se marient le plus en France : 19 conjoints sur 1,000 habitants.

Naissances. — Le nombre des naissances d'étrangers a été de 29,105, dont 11,754 chez les Belges et 9,757 chez les Italiens. En rapprochant le chiffre des naissances de l'effectif total de la population correspondante, on peut faire des comparaisons utiles, sous la réserve toutefois que la composition de cet effectif par sexe, âge, état civil, peut n'être pas toujours la même dans chaque nationalité.

Nombre de naissances par 1,000 habitants :

France entière, 22.2.

Français, 22.1.

Etrangers de toute nationalité, 25.8.

Cette moyenne de 25.8, très sensiblement supérieure à la moyenne de la natalité française, se décompose comme il suit, par nationalité.

Anglais, 13.1 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.

Suisses, 21.6 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.

Allemands, 23.4 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.

Espagnols, 24,3 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.

Belges, 24,4 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.

Italiens, 36,8 naissances pour 1,000 habitants de cette nationalité.

C'est donc dans la colonie italienne que l'on compte relativement le plus de naissances. Si l'on comparait le nombre des naissances à celui des mariages, on trouverait des résultats analogues, en ce qui concerne le nombre de naissances par mariage.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de la grande proportion des naissances illégitimes étrangères constatées en France pendant l'année dernière. Cette proportion est, toute nationalités réunies, de 15.4 0/0 naissances, à peu près le double de la proportion générale. Mais il faut considérer que, la plupart des étrangers habitant le Nord et l'Est, et surtout dans les grands centres commerçants et manufacturiers, comme Paris, Lille, Marseille, il est pas étonnant que la fréquence des naissances illégitimes soit semblable à celle que l'on constate dans les grandes villes pour la masse de leur population.

On a compté, sur 100 naissances totales, 7 naissances illégitimes chez les Espagnols, 11 chez les Italiens, 13 chez les Belges, 16 chez les Anglais, 17 chez les Suisses et, enfin, 24 chez les Allemands. Dans la ville de Paris, ces proportions ont été de 38 0/0 chez les Anglais, 33 0/0 chez les Allemands, 21 0/0 chez les Suisses.

Décès. — Dans aucune colonie étrangère, si ce n'est chez les Allemands, la mortalité n'est aussi forte que dans l'ensemble de la France. Sur les 17.971 décès d'étrangers enregistrés, on a relevé 6,666 Belges, 4,995 Italiens et 2,288 Allemands. Sur 1,000 vivants de tout âge, dans chaque nationalité, il a été constaté 23 décès allemands 19 italiens, 18 espagnols, 14 belges, 14 anglais et 13 suisses, alors que la moyenne de la mortalité générale est en France de 22 0/00. Les décès féminins dominent parmi les Italiens et les Espagnols, tandis que l'on a compté beaucoup plus d'hommes que de femmes, parmi les morts, chez les Anglais, les Belges, les Suisses mais surtout chez les Allemands.

Digitized by Google

Espagne. — *Statistique de la publicité.* — Il paraît actuellement en Espagne 1161 journaux, tirant ensemble à 1,249,131 exemplaires, pour une population de 18 millions d'âmes, chiffre rond. Sur ces feuilles, 496 traitent de politique, 237 de science ou de spécialités, 113 de sujets religieux; les autres s'occupent de littérature, de satire, de théâtres, de combats de taureaux, etc. Les 496 gazettes politiques ont un tirage de 783,652 exemplaires, ce qui fait une feuille à peu près pour 23 habitants. Sur ce nombre, 370 ont une clientèle monarchiste de 513,769 lecteurs; 104, s'adressant à un public de 269,883 lecteurs, ont des tendances républicaines. Il se publie, à Madrid, 327 journaux; dans la province de Barcelone, 117; à Séville, 38; à Valence et Cadix, 32 environ; à Alicante, 30; à Murcie et à Taragone, 29; dans les îles Baléares et à Saragosse, 28.

(Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik.)

Atlas du colonel Niox et d'Eugène Darsy. — Chez Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris. (In-4°, relié toile, 7 fr. 50). Cet atlas est composé de 48 cartes, dont 36 cartes physiques et politiques et 12 cartes historiques. Il a pour fonds principal les cartes du *Grand Atlas de Géographie générale* de M. le colonel Niox, ouvrage considérable qui paraît en fascicules à la librairie Delagrave et dont il ne reste plus que quelques livraisons à produire pour que l'œuvre soit complète. Nous parlerons ultérieurement de ce splendide ouvrage, pour le moment nous signalons l'atlas plus petit, *à l'usage des classes.* Netteté, clarté, précision, telle est la marque distinctive de cette nouvelle publication. Le colonel Niox, professeur à l'École supérieure de guerre, a publié assez d'études géographiques pour que sa réputation soit universelle. Ce qui distingue sa méthode, c'est qu'elle est basée sur les nécessités de l'enseignement à tous les degrés. Il sait se mettre à la portée de l'intelligence de l'élève des classes inférieures sans rien sacrifier des lignes générales que recherchent surtout les hommes d'étude. Des cartons joints aux cartes principales permettent de suivre les opérations militaires des grandes guerres et les modifications successives apportées à la délimitation des États.

Aujourd'hui, il est indispensable que tout le monde ait sous la main un atlas sérieux. Sans cet auxiliaire, il est matériellement impossible de saisir l'intérêt des faits journaliers qui touchent autant le commerce que la politique générale. On n'a pas toujours le moyen d'aborder les atlas de grand prix; nous estimons qu'on ne saurait mieux faire en ce cas que d'adopter le petit atlas du colonel Niox. On prendra, en le consultant souvent, le goût des études géographiques. On s'attache toujours à ce qu'on comprend bien. Au bout de peu de temps on se décidera à s'imposer un sacrifice pour posséder son grand atlas de géographie générale. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Au surplus, à quoi bon insister, le nom de l'auteur ne suffit-il pas pour que cet ouvrage se popularise rapidement! Nous lui souhaitons donc la bienvenue au nom des amis de la géographie.

ED. MARBEAU.

Le Propriétaire-Gérant,
ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 18818-9-9.

Digitized by Google

LA TUNISIE A L'EXPOSITION

L'exposition tunisienne occupe une large place à l'esplanade des Invalides. Très séduisante d'aspect, elle ne présente qu'un défaut, celui de n'être pas assez garnie, en ce sens que les mêmes objets sont parfois répétés trop souvent par le même exposant, ce qui donne au visiteur une illusion que dissipe quelque peu un examen approfondi. Comme pittoresque et comme aménagement elle ne le cède en rien à sa voisine d'Algérie.

Un grand palais doté d'un beau *patio* (cour intérieure entourée de galeries à arcades) est le siège principal de l'exposition. Tout à côté s'élèvent, en autant de bâtiments séparés, une habitation du Djérid tunisien, qui renferme une exposition de riches costumes indigènes; un pavillon forestier, curieuse construction faite entièrement avec des troncs raboteux de palmiers, et qui renferme principalement des échantillons de toutes les essences ligneuses de la Régence; des *souks*, avec leurs petites échoppes où trônent les marchands indigènes au milieu de leurs produits chatoyants et variés, véritable reproduction de ceux de Tunis, avec de la lumière en plus et de la malpropreté en moins; enfin des boutiques, cafés maures, tentes de spahis, etc.

Les produits tunisiens ont une très grande ressemblance avec les produits algériens, ce qui s'explique facilement par la similitude de climat et de population. Comme dans la section algérienne on rencontre de riches costumes arabes, en velours, soie, brodés d'or et d'argent avec goût et luxe; des bijoux indigènes, dont il existe une assez curieuse exposition; des marbres de toutes couleurs, provenant des carrières romaines de Schemtou; des laines, peaux, pâtes alimentaires, produits du sol, cruches et gargoulettes et autres objets dont la simple énumération n'offrirait que peu d'intérêt. L'industrie est encore peu développée dans la Régence et c'est sur les produits naturels que se reporte toute l'attention.

Les échantillons de céréales sont nombreux et fort beaux. Comme en Algérie, on rencontre le blé tendre, le blé dur, l'orge, le maïs, etc.

Digitized by Google

Le blé dur sert beaucoup à la fabrication des pâtes alimentaires connues sous le nom de pâtes d'Italie, dont de multiples spécimens sont exposés. La Tunisie tend à reprendre, depuis l'établissement du protectorat français, sa situation de grenier à blé qu'elle occupait dans l'antiquité. L'agriculture, grâce à l'abolition de taxes d'exportation, à la création de voies importantes de communication, et à la protection du drapeau français, symbole de tranquillité chez les tribus souvent en lutte, a pris depuis quelques années un développement sensible. Le mouvement commercial des céréales dans la Régence en l'an 1304 (1887) s'est élevé à une valeur de 8,156,000 francs sur lesquels 75,000 francs seulement figurent à l'importation. Tout le reste a été exporté, dont près de moitié en France et en Algérie. Ce mouvement ne peut que s'accroître dans les années de bonne récolte, comme celle de l'an 1304.

Dans la galerie qui renferme les céréales se trouvent aussi des laines, des peaux, du coton provenant de la pépinière de Souk-el-Arba, création de la Compagnie Bône-Guelma, des huiles ainsi que des vins et eaux-de-vie.

Les huiles sont une des grosses productions de la Régence. Toute la région de Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax principalement, renferme de grandes plantations d'oliviers qui sont la richesse du pays et lui permettent d'alimenter même l'Italie, qui est cependant une grande productrice d'huiles. C'est ainsi que, pendant les années 1303 et 1304 l'exportation des huiles de Tunisie s'est élévée à une valeur de 9,761,000 francs, dont 2 millions 1/4 à destination de la France et 3 millions 1/4 pour l'Italie. Quant à l'importation du même produit, elle ne s'élevait pendant la même période qu'à 85,000 francs.

Les vins tunisiens méritent une mention spéciale, non en raison de l'importance actuelle du produit (quoique le même échantillon exposé soit souvent répété dix, douze et même quinze fois, ce qui est quelquefois peu abusif), mais en raison de l'avenir réservé à la viticulture toute de création française.

En effet, trois vignobles seuls datent d'avant l'occupation française, et encore sont-ils de très peu antérieurs à cette époque. Ce sont ceux du cardinal Lavigerie, à la Marsa, de M. Charles Géry, de la Compagnie de Bône-Guelma, à l'Oued-Zarga. Tous les autres sont postérieurs à 1882, époque où la pacification complète de la Régence permit d'entreprendre avec sécurité les plantations. Presque tous les vins exposés

Digitized by Google

sont donc des vins de 3e et de 4e feuille, c'est-à-dire jeunes et ne donnant qu'un très faible aperçu de ce qu'ils seront plus tard. Si l'on se rend compte que le mourvèdre, un des cépages les plus répandus en Tunisie, ne donne de récolte sérieuse qu'à dater de la 4e ou 5e feuille, on verra que les vins de la Régence sont encore bien loin de pouvoir entrer en ligne avec ceux de l'Algérie.

La récolte de 1888 a donné environ 15,000 hectolitres absorbés entièrement pour ainsi dire par la consommation locale. Ce n'est pas avant quelques années que la Tunisie essayera d'exporter ses vins, qui trouveront encore longtemps à s'écouler sur place. L'élévation du tarif douanier français, portant un droit de 4 francs par hectolitre et traitant la Tunisie plus mal que toutes les puissances étrangères vinicoles, hormis l'Italie, sera un obstacle sérieux à l'introduction en France des vins de la Régence. Ce sont cependant des Français qui en ont fait la production, mais la mère patrie semble en ce moment oublier quelque peu ceux qui, sur la foi de ses promesses, ont apporté leurs capitaux en Tunisie et y ont créé des installations qui ne demandent qu'un peu d'aide pour être très prospères. Il faut espérer que satisfaction sera donnée prochainement à ces champions de l'influence française dans un pays protégé, qui a droit à un traitement de faveur de la part du pays protecteur.

La surface des cultures plantées en vignes s'élevait, en 1888, à 3,300 hectares, dont moitié environ dans le contrôle de Tunis, et doit atteindre 4,000 hectares en 1889. Qu'est-ce que ce chiffre à côté des 100,000 hectares de l'Algérie en 1888, et quel préjudice peut-il porter à ce dernier pays ?

Il est difficile d'apprécier le rendement par hectare, à cause de la jeunesse des vignes ; mais ce rendement est actuellement de 25 à 35 hectolitres et ne peut que s'élever dans l'avenir. Les cépages sont ceux du midi de la France qui ont fait leurs preuves en Algérie. Les résultats connus jusqu'à ce jour permettent d'espérer que les vins, dégagés du goût de terroir, ne manqueront pas d'une certaine finesse. Les viticulteurs français de Tunisie ont du reste profité de l'expérience de leurs aînés d'Algérie, soit pour le choix des cépages, soit pour le mode de plantation, soit pour les procédés de vinification, ce qui explique le développement et la réussite de la vigne en si peu d'années.

La vigne a contribué à attirer dans les campagnes algériennes un

Digitized by Google

courant sensible de population française et à développer le mouvement commercial de notre colonie. Elle rendra le même service en Tunisie, où les exploitations rurales européennes, c'est-à-dire l'avenir du pays, sont presque toutes en des mains françaises.

Et cependant la proportion de la population française est encore bien faible. Un tableau statistique nous donne, non le recensement (il n'y en a pas encore eu d'officiel), mais l'estimation de la population de la Régence. Cette population s'élève à 1,078,000 âmes se décomposant ainsi :

Arabes.	926.000	Français et Algériens	16.000
Israélites.	100.000	Maltais.	12.000
Italiens	20.000	Autres nationalités .	4.000

Ce tableau de la population, le premier qui ait été publié jusqu'ici, démontre combien l'émigration française s'est peu portée en Tunisie. Comment pourrait-on s'en étonner du reste, quand le gouvernement français ne fait rien pour favoriser ses nationaux.

De grandes cartes et plans disposés sous les galeries du patio, permettent de suivre les travaux entrepris pour amener l'eau à Tunis, pour restaurer les citernes de Carthage, creuser le chenal et le port de Tunis, et indiquent aussi le mouvement de la navigation, les variations de la température, etc.

Un plan relief des travaux du port de Tunis fait saisir facilement l'ensemble de l'entreprise dont il a été parlé ici à plusieurs reprises d'une façon très détaillée (1). Quand ces travaux auront été achevés dans le délai de six ans, c'est-à-dire le 18 juillet 1894, la navigation prendra un nouvel essor. Déjà elle a pris une grande extension depuis le protectorat (2), grâce à la tranquillité générale et à l'établissement de phares, balisages, appontements sur les points les plus fréquentés. En 1303, le mouvement de la navigation se chiffrait par 1,510,251 tonnes, dont 963,198 sous pavillon français et 419,715 sous pavillon italien. En 1305, le total s'élevait à 1,652,187 tonnes dont 1,010,311 sous pavillon français et 506,730 sous pavillon italien. Ce dernier, autrefois prépondérant, présente une différence sensible avec la période antérieure au

(1) Voir notamment la *Revue française*, t. IX, 1er juin 1889 (n° 71), t. X, 1er juillet (n° 73).

(2) Voir la *Revue française*, t. VIII, 1er oct. 1888 (n° 55).

Digitized by Google

protectorat, différence qui a été tout à l'avantage de la France. Sous ce rapport le progrès est sensible.

Une galerie spéciale est affectée aux écoles, aux travaux des élèves et à une grande carte statistique indiquant les progrès accomplis. Cette question très importante de l'enseignement de notre langue et de la propagation de nos idées a déjà fait l'objet de nombreuses remarques (1). La statistique de l'instruction publique au 31 janvier 1889 relève 60 écoles, dont 3 collèges et 1 école secondaire de jeunes filles; 17 sont congréganistes et 43 laïques. Pour les garçons le nombre des élèves est de 5,681 se répartissant ainsi comme nationalités :

Français	580	Musulmans	1.753
Italiens	784	Israélites	1.887
Maltais	612	Divers	65

Pour les filles, le nombre des élèves est de 3,011 se classant de la façon suivante :

Françaises	484	Musulmanes	12
Italiennes	712	Israélites	1.187
Maltaises	566	Diverses	60

Comme on le voit, le nombre des filles musulmanes est infime, ce qui tient à la religion et aux mœurs mêmes des Arabes.

Les maîtres sont au nombre de 418, comprenant 235 Français, 50 Arabes, 51 divers et 82 subalternes.

L'instruction est une des branches de l'administration qui a fait le plus de progrès depuis le protectorat. Cela est dû aux efforts de la Résidence et de M. Machuel, directeur de l'enseignement public, ainsi qu'aux bonnes dispositions des Tunisiens aussi désireux de s'instruire que les Algériens indigènes le sont peu.

Mais si l'enseignement mérite des éloges pour ses incessants progrès, il en est de même de la direction des travaux publics qui, fondée en 1883, a déjà accompli, sous l'impulsion de M. Michaud, des travaux considérables dont les principales branches vont être passées en revue. Ces travaux paraîtront peu de chose à côté de ceux exécutés en France, mais il ne faut pas oublier que tout était à créer en Tunisie et que les ressources budgétaires étaient des plus restreintes.

(1) Voir notamment la *Revue française*, t. v, janv. 1887 (n° 25), t. ix, 1er juin 1889 (n° 71). — Voir aussi d'*Alger à Kairouan*, Challamel, éditeur.

Digitized by Google

Ports. — Outre les travaux de la Société des Batignolles qui établiront à Tunis un port de 12 hectares, le service des Ponts et Chaussées a entrepris divers travaux dans les ports les plus importants. Parmi ceux-ci sont ceux de Bizerte, où on a effectué le dragage du canal reliant le lac à la mer, le prolongement jusqu'à un fond de 5 mètres de la jetée abritant au nord l'entrée du port et la restauration des murs de quais.

A Sousse, on a construit un quai et un wharf, amorce d'une jetée.

A Sfax, situé sur des bas-fonds, on a construit un quai s'avançant de 150 mètres sur la mer et un chenal d'accès de 1,200 mètres, ayant 3m,20 de profondeur à marée basse.

Phares. — Les seuls existant en 1883 étaient ceux du cap Bon, de l'île des Chiens, de Sidi bou-Saïd et le fanal de la Goulette. C'étaient ceux du golfe de Tunis. En 1887 on arrêta la construction de huit phares et le placement de bouées lumineuses à Kerkennah. Plusieurs de ces travaux, montant à 600,000 francs, sont achevés ; d'autres sont en cours d'exécution.

Routes. —En 1883, il n'y avait pas d'autre route empierrée que celle de Tunis au Bardo (4 kil.) et encore était-elle dans un état déplorable. Il n'y avait que des pistes, suffisantes en été pour des Arabes, mais impraticables en hiver. Depuis 1883, 450 kilomètres empierrés ont été livrés à la circulation sur 27 routes différentes. Les plus longues sont celles de Tunis à Sousse (63 kil.), Tunis à Bizerte (60 kil.), Souk-el-Arba à Tabarka (55 kil.). Une partie a été exécutée par le génie militaire. L'ensemble des travaux est évalué à 6,500,000 francs environ. Outre les routes, 250 kilomètres de pistes ont été l'objet d'améliorations et 5 ports sont en construction.

Chemins de fer. — La plus ancienne voie ferrée est celle de Tunis à la Goulette (35 kil.). Concédée un sujet espagnol, qui la retrocéda à une Compagnie anglaise, elle fut vendue aux enchères en 1880 et achetée par la Société italienne Rubattino qui la possède encore aujourd'hui.

Le chemin de fer de Tunis à la frontière algérienne (189 kil.), a été livré à l'exploitation peu de temps avant le protectorat. Depuis le 29 septembre 1884, le raccordement est effectué entre les deux frontières algérienne et tunisienne du chemin de fer Bône-Guelma-Tunis.

En 1882, on a ouvert la ligne Tunis-Hammam-el-Enf (17 kil.) et en 1888, celle de Béja-gare à Béja-ville (13 kil.). C'est tout ce qui a été fait depuis huit années, et, il ne faut pas hésiter à le dire, sous le

Digitized by Google

rapport des chemins de fer, la Tunisie a été fort mal traitée, d'autant plus qu'il n'y a pas à l'heure actuelle un seul kilomètre en construction. L'exemple de l'Algérie où le mouvement commercial, très faible dans des régions sans communications, a pris un essor considérable là où des chemins de fer ont été établis, démontre d'une façon probante la nécessité de créer en Tunisie des voies ferrées de pénétration qui draineront vers les ports et les grands centres les produits de l'intérieur et seront d'une haute importance stratégique.

Il est vrai que depuis plusieurs années il est question de relier Tunis à Bizerte d'un côté, et à Sousse-Kairouan de l'autre, mais la ligne n'est encore qu'à l'étude et une enquête à ce sujet n'a été ouverte qu'au mois de mars 1889. La ligne de Kairouan devra plus tard arriver jusqu'à Feriana et Tébessa d'un côté, Gafsa et Gabès de l'autre. Mais il est à craindre qu'un long espace de temps ne s'écoule avant la réalisation de ces projets, si une impulsion plus énergique n'est pas donnée à cette branche de travaux publics.

De nombreux bâtiments civils ont été construits ou réparés (services administratifs, douanes, poudrières, lazarets, bureaux de port, abattoirs, etc.), et ont absorbé 3 millions et demi. Le service des eaux a été l'objet de dépenses s'élevant à plus d'un million.

Tunis était en possession d'une municipalité depuis 1858. Depuis 1884, six villes ont été érigées en communes : La Goulette, Sousse, Sfax, Bizerte, le Kef et Méhdia. Des commissions municipales, composées d'Européens et d'indigènes, ont été établies depuis dans huit autres villes et ont pour conséquence d'amener une sensible amélioration dans l'état matériel de ces villes.

Service forestier. — La direction des forêts, instituée le 28 juin 1883, a été rattachée à la direction des travaux publics par décret du 11 novembre 1886. Avant le protectorat, il était fort difficile de délimiter le domaine forestier. Aussi l'administration s'est-elle occupée, tout d'abord, de fixer l'assiette du régime forestier et de mettre des limites à chaque massif en dehors de toute contestation. Les forêts de la Tunisie couvrent environ 500,000 hectares (1).

(1) Elles se divisent en deux groupes: 1° Groupe du nord: Kroumirie occidentale (27,000 hectares), centrale (70,000 hectares), orientale (35,000 hectares); groupe des Nefzas (20,000 hectares); divers massifs près Béja, Porto-Farina, etc. Les deux essences principales sont le chêne-liège et le chêne zéen. 2° Groupe de l'ouest et

Digitized by Google

L'importance des forêts sur la répartition des pluies est indiscutable. D'après les observations faites depuis quatre ans, la moyenne de pluie tombée à Aïn-Draham, au cœur de la Kroumirie, a été de 1,760 millimètres, tandis qu'elle a été seulement de 4 à 600 millimètres dans les autres stations, montagneuses aussi mais dénudées, de ce centre.

Depuis 1883, 800,000 francs ont été dépensés pour les démasclages, ouvertures de chemins et de tranchées contre l'incendie. Depuis 1884, 3 millions et demi de chênes-lièges ont été démasclés et 600 kilomètres de sentiers construits. Des adjudications de coupes ont eu lieu régulièrement depuis 1884 et ont rapporté 1 million de francs au Trésor. On calcule que le revenu net des forêts du Nord pourra atteindre 2 millions dans la 3e décennie, à partir de 1884.

On voit, par ce coup d'œil d'ensemble sur l'état de la Régence, quels progrès ont été accomplis depuis que la France a pris en mains la direction supérieure de toutes les branches de l'administration. Plusieurs années d'abondance et d'excédents budgétaires ont grandement aidé au développement général. Mais si les vaches maigres viennent présentement succéder aux vaches grasses, comme l'année dernière semble le faire craindre, il y aura peut-être un ralentissement dans le développement de la fortune publique, mais non un arrêt.

Il importe surtout, au point de vue politique, que l'influence française prenne la part qui revient de droit à la nation protectrice, et ait une situation prépondérante hors de tout conteste. A ce point de vue, il faut que la Résidence et le Gouvernement français sachent bien ce qu'ils veulent et qu'un esprit de suite absolu règne dans tous leurs actes. La France a payé de son sang et de son argent le droit de faire prévaloir ses intérêts auprès du Bey, et de faire respecter son drapeau de la façon la plus absolue.

Georges Demanche.

---

du centre: au sud de la Medjerdah, en assez mauvais état par suite de l'abus du pâturage et de l'exploitation. Les essences principales sont le pin d'Alep et le chêne vert. Les massifs les plus importants sont ceux de Maktar (30,000 hectares) et de Feriana (50,000 hectares) où dominent le pin d'Alep et le genévrier de Phénicie.

Digitized by Google

LE KHOKAND [1]

Il y a, au centre de l'Asie, une vallée enclose de monts d'une altitude moyenne de 4,000 à 5,500 mètres, et arrosée de l'est à l'ouest par le Syr-Deria (ancien Iaxartes), c'est le Khokand, ou plutôt le Ferghanah, aujourd'hui une des quatre provinces du gouvernement russe du Turkestan. Le rempart méridional en est formé par l'Alaï, une des projections de cet énorme massif des Thian-Chan ou Monts-Célestes, qui, commençant au désert de Gobi, rejoint le plateau du Pamir et couvre une superficie d'un million de kilomètres. Trois routes seulement relient la vallée aux contrées environnantes : l'une, passant au sud-est par les cols du Kog-Art et de Terek-Devan, est le grand chemin des caravanes qui vont d'Och et d'Andidjan à Kachgar; la seconde mène, au sud-ouest, par Khodjend et Oura-Toubé (Istravchan) à Samarcand et à Bokhara; la troisième part d'Aksy-Kend et gagne Tachkend au nord-ouest.

Ce qui frappe avant tout dans ce pays, c'est un contraste étrange entre la hauteur de ses reliefs et la pauvreté des eaux qui en fécondent les bas districts. Pas un fleuve régulièrement navigable ne s'y déverse des immenses plateaux limitrophes; aucun ne se jette dans la mer; tous aboutissent à des marais, à des lacs, ou à de vastes bassins fermés. Prenons le Syr-Deria lui-même, qui a 1,650 kilomètres de long, et dont le principal courant initial, le Narin, sort du glacier de Petrow (Thian-Chan) : après avoir, comme on le peut voir sur la carte ci-jointe, laissé à gauche la ville de Khokand, et passé à Khodjend, il infléchit au nord vers Tachkend, puis se dirige, au delà de Petrovski, en deux bras, dont l'un va se perdre dans les sables du désert et l'autre dans une baie marécageuse de la mer d'Aral. Aussi le Ferghanah « aux campagnes bleues » n'est-il fertilisé que par des ondes artificiellement dérivées du Syr et de ses affluents et savam-

(1) *Histoire du Khanat de Khokand*, par V. P. Nalivkine, traduit du russe par Aug. Dozon. — Librairie Ernest Leroux, 1889. Publications des langues orientales vivantes.

Digitized by Google

ment distribuées par les terres qu'elles doivent amender. L'eau même des torrents et ruisseaux est interceptée au sortir des montagnes et dirigée, au moyen de digues, dans des canaux creusés de main d'homme et ramifiés presque à l'infini. Sur la rive gauche du Syr principalement, ce vaste système hydraulique a créé une vaste oasis de champs, de jardins et de vergers luxuriants.

C'est la chronique singulièrement tourmentée de cette région de steppes, de marais et de monts, que nous raconte en un livre curieux un ancien officier de l'armée russe qui, après avoir pris part à la campagne contre Khiva, puis, en 1875, à celle qui se termina par l'annexion du Khokand, se fixa dans le Khanat même pour s'y livrer à des travaux d'ethnologie, de linguistique et d'histoire. Le récit qu'il nous donne, avec force détails topiques et intéressants, est donc puisé à la source même.

Deux grands ordres de faits défrayent les annales de cet État qui, détaché au xve siècle du gigantesque empire de Timour, finit par se consolider dans la vallée supérieure du Syr-Deria, mais ne prit cependant qu'en 1808 le nom de Khanat de Khokand : c'est, d'une part, la lutte perpétuelle entre l'élément sédentaire de la zone inférieure et moyenne et la population nomade des hauts étages de la montagne; ce sont, d'autre part, les efforts incessants des souverains *bys* ou *khans*, pour sortir des limites étroites du Ferghanah (c'est le nom originaire de la vallée), et agrandir leurs possessions par des conquêtes au nord-ouest et à l'ouest, vers le Turkestan et la Bokharie.

La population, essentiellement sédentaire, établie dans les oasis, où elle s'occupe d'agriculture et de commerce, est constituée par les Sartes, partagés en Sartes-Ousbeks, d'origine turque et parlant le turc, et en Sartes-Tadjiks, de race iranienne, parlant un dialecte persan. Les nomades, ce sont les Ousbeks, parmi lesquels on distingue deux types : le nomade pur égrené en clans et le demi-nomade, tel que le Kiptchak et le Karabalpak, qui, quoique pratiquant l'agriculture et l'élève du bétail, est resté organisé en tribu. Mais, pour bien comprendre cette division, il faut voir comment, dans le Ferghanah, se sont superposées ou juxtaposées chronologiquement les diverses alluvions de peuples.

A la fin du i^er siècle de l'ère musulmane, c'est-à-dire vers le commencement de notre viiie siècle, les Arabes firent irruption dans le pays et y apportèrent l'Islam aux Tadjiks aborigènes et idolâtres ; à la

Digitized by Google

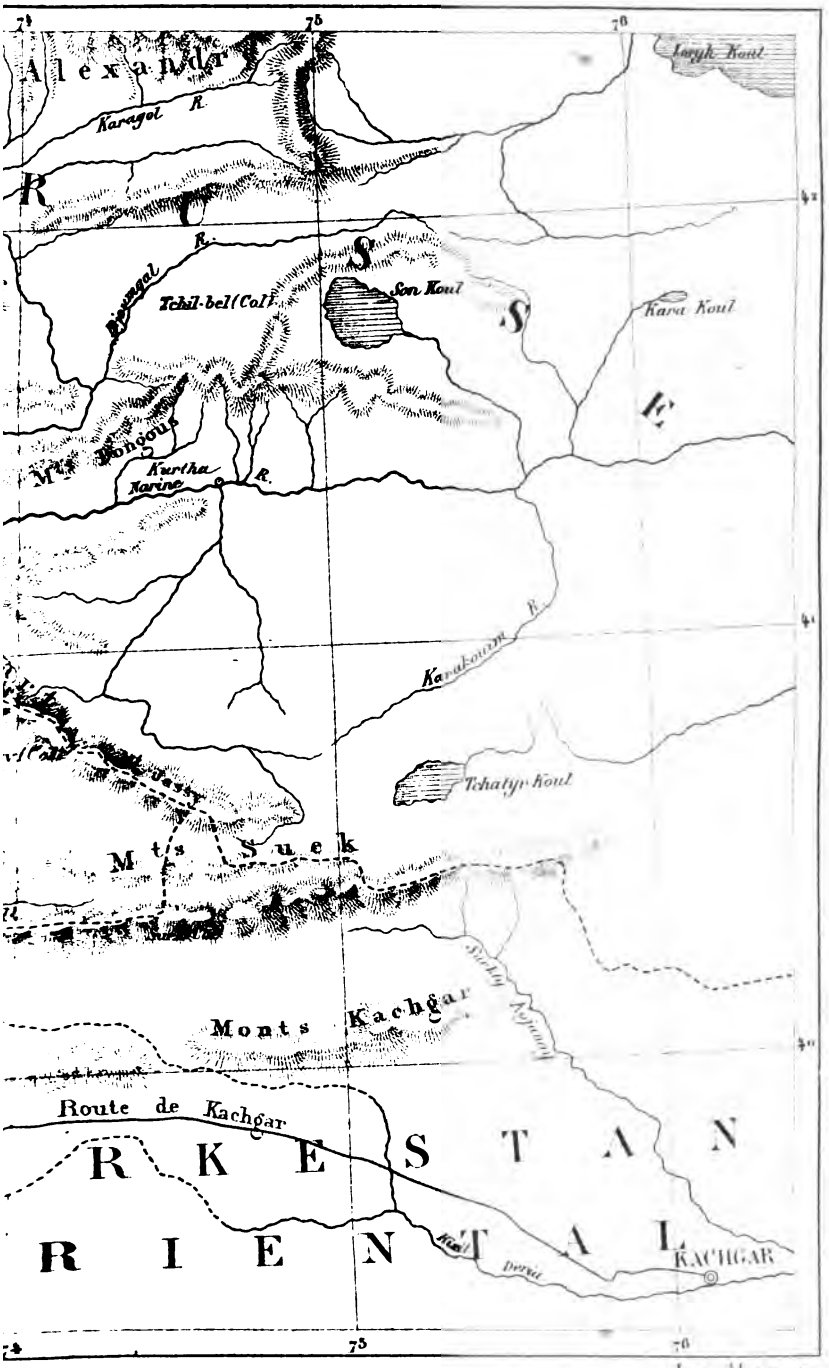

Imp. Monrocq

Digitized by Google

Digitized by Google

fin du IVe siècle de l'Hégyre, les Turcs (Seldjouks) arrivèrent à leur tour et s'emparèrent de l'autorité; les Arabes supplantés par eux, finirent par disparaître presque entièrement, si bien que lorsqu'on examine aujourd'hui les traits des Sartes du Ferghanah, c'est à peine si l'on y retrouve çà et là quelque chose du type sémitique. Enfin, au XIIIe siècle de notre ère, la région tout entière fut inondée par les fameuses hordes de Tchinghiz-Khan, auxquelles la plupart des historiens ont appliqué la dénomination collective de *Mongols*, et qui n'étaient autres que les *Nogaï*, l'une des 92 branches connues de la famille des Ousbeks. Aucun indigène, au Ferghanah, fait observer M. Nalivkine, ne vous dira que Tchinghiz était mongol; mais tous l'appelleront Ousbek. L'auteur du *Tarikh-i-Gouzideh* (une des chroniques du XVIe siècle consultées par l'écrivain russe), quand il emploie dans son ouvrage le mot *mogol* ou *mongol*, n'entend point par là une nationalité particulière, mais uniquement l'une des races ousbeks, et feu M. Khorochkine a pleinement raison quand il écrit : « Les révolutions survenues aux XIIIe et XIVe siècles en Europe et en Asie sont attribuées tantôt aux Mongols, tantôt aux Tatars, et par suite la domination que nous avons subie durant deux cents ans est qualifiée tantôt de mongole et tantôt de tatare, tandis que les peuples qui traversèrent la Russie et qui s'établirent à ses extrémités, en Lithuanie, en Crimée, à Astrakhan et même au Caucase, étaient purement et simplement des Ousbeks de différentes dénominations (races), mis en mouvement par le passage des hordes qui suivaient Tchinghiz et venaient d'au delà du Thian-Chan. On peut facilement admettre que l'élément mongol ait pu être amené par Tchinghiz, ait pu se mêler avec l'élément turc (ousbek lui-même) et disparaître sans laisser de traces; mais il n'a pu avoir une existence indépendante. »

Ces tribus ousbeks, dont le mouvement de migration dura un temps considérable, n'arrivèrent pas toutes par les mêmes routes : les Kiptchaks, par exemple, paraissent avoir pénétré dans le Ferghanah par la frontière occidentale; les Kirghizes, au contraire, par la frontière orientale. La plupart s'installèrent dans la plaine, qui offrait encore, en ce temps-là, de vastes étendues de pâturages; d'autres, tels que les Kirghizes précités, préférèrent la montagne; mais, en bas comme en haut, ces Ousbeks continuèrent de mener la vie nomade; puis quand les pâtis devinrent plus rares dans la zone centrale, ils passèrent, sur-

Digitized by Google

tout dans les trois vallées sises entre Naoukend, Namengan, Tchartak et Pichkaran, à la vie sedentaire et agricole, et finirent, à la longue, par adopter la civilisation telle quelle des Tadjiks aborigènes. Alors commencèrent les travaux d'assèchement et d'irrigation dont nous avons parlé ci-dessus, travaux qui ne se firent toutefois qu'avec une extrême lenteur, car, entre le gros bourg actuel de Karibadam, sur le Syr, et Khodjend, par exemple, il y eut jusqu'au milieu du XVIIIe siècle un désert dont la transformation en oasis ne date que de 150 ans. Et ce fut grâce à cette transformation que put surgir (1740) la ville de Khokand, la capitale du nouvel État détaché juste à ce moment du Khanat de Bokhara; la première avait été Akhsy, sur le Syr-Deria, un peu à l'ouest de Namengan.

Vers la même époque, les Chinois s'étant emparés de Kachgar, les Ousbeks de cette dernière ville refluèrent vers le Ferghanah, où les centres de population se multiplièrent. De ce moment aussi date l'antagonisme aigu entre les sédentaires et les nomades. L'Ousbek errant, tel que le Kirghize, fier de tout temps de sa manière de vivre, et dédaigneux de toute occupation autre que la guerre ou l'élève du bétail, se mit à mépriser son frère de race, à le traiter d'apostat, à lui reprocher d'avoir renoncé aux coutumes de ses pères et de sa tribu, d'avoir abandonné la tente de feutre pour habiter une cabane d'argile, labourer le sol, planter des arbres, ou s'asseoir devant un métier à tisser. Et ce schisme social s'accentua à tel point que tous les Ousbeks devenus sédentaires furent confondus sous l'appellation commune de Sartes (nom de la tribu kirghize qui s'était fixée la première au sol), et cette dénomination fut ensuite étendue à toute la population, qu'elle fût d'origine tadjik ou ousbek. Aujourd'hui encore, vous entendrez dire parfois dans le pays que tel Kirghize s'est fait Sarte. Cela signifie qu'il s'est établi à demeure dans un village ou une ville, pour y vivre à la façon des Sartes.

Le Sarte, de son côté, se mit à traiter le Kirghize de brigand, d'assassin, et à trembler devant lui, et il en fut ainsi jusqu'au jour où l'apparition des armes à feu (au commencement du XIXe siècle), dont le citadin d'en bas eut d'abord l'usage exclusif, lui permit de s'affranchir de la domination et des razzias du montagnard. Puis vint, pour le sédentaire, un autre moyen de revanche : ce fut la prise de possession par voie d'achat d'une partie des terres que les Kirghizes occupaient, sans en

Digitized by Google

tirer profit, dans la zone moyenne de la vallée, et qu'ils vendirent presque pour rien. Ceux-ci furent ainsi peu à peu évincés de la région centrale, et un fort petit nombre d'entre eux y possèdent actuellement des morceaux de sol cultivable, avec des métairies (*rabat*) ou stations (*kourgantcha*, petit kourgan, fort, redoute) où ils hivernent, pour transhumer, l'été, dans les montagnes avec leurs troupeaux.

Ce fut Alim-Khan, dit Zalim (1808-1816), un héros en son genre, qui donna l'unité et la cohésion au Khanat nouvellement affranchi. Il rêvait d'en faire un État puissant; malheureusement, ses successeurs ne surent pas réaliser ses visées. Expéditions avortées, scènes de désordre et de confusion, guerres civiles, compétitions et cruautés de toute sorte, voilà de quoi se compose, durant les 60 années ultérieures, l'histoire de la dynastie khokandaise des Ming. Aussi ce Khanat devait-il être, tôt ou tard, une proie assurée pour la Russie. Réduits d'abord à la défensive tant contre les attaques du Khokand que contre celles de Bokhara, les Russes prennent à leur tour l'offensive. Dès 1852, le général Perovski emporte le fort khokandais d'Ak-Metchéh sur le Syr-Deria; interrompue par la guerre de Crimée, la marche en avant recommence dès 1860; 50 lieues de territoire sont conquis sur les bords du fleuve. En 1865, Tachkend est pris; l'année suivante, c'est Khodjend qui a le même sort. Quelques mois après, c'est Oura-Toubé. Enfin, en 1875, tout ce qui reste du Khanat est incorporé à l'empire des tzars sous son ancien nom de Ferghanah, et ce n'est plus aujourd'hui la ville de Khokand, peuplée de 50,000 âmes, qui en est le siège administratif; les conquérants l'ont abandonnée, à cause de son insalubrité; une cité nouvelle et toute russe, Marghelan, bâtie à 16 kilomètres de l'ancienne ville sarte du même nom, et déjà peuplée de 30,000 habitants, lui a ravi cet honneur.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

RATTACHEMENT AU MINISTÈRE DU COMMERCE DES SERVICES

DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PÊCHES MARITIMES

La situation de la marine marchande et des pêches maritimes préoccupe justement l'opinion. On arrive enfin à reconnaître qu'une partie de la responsabilité de la crise retombe sur le manque d'organisation des services administratifs. *Le détachement du bureau des pêches maritimes du Ministère de la Marine pour le reporter au Ministère du Commerce*, afin de débarrasser les pêcheurs des nombreuses entraves qu'ils éprouvent actuellement, a été même inscrit au programme électoral du vice-président de la Chambre de commerce de Lorient, M. Jules Trottier, candidat républicain de la 2e circonscription de Lorient. Il demandait en même temps *l'organisation d'un Syndicat des pêcheurs*. Ce dernier point est aussi un heureux indice. Ce n'est que par l'organisation de Syndicats de pêcheurs qu'on arrivera à connaître les besoins et les intérêts véritables de nos populations maritimes. Les Chambres de commerce de nos ports peuvent être animées des meilleures dispositions; mais, vu leur composition (l'élément maritime y étant souvent représenté d'une façon très insuffisante), elles ne peuvent donner des avis en connaissance de cause sans procéder à des enquêtes. Comment conduire ces enquêtes sans se heurter à des intérêts personnels, en l'absence de Syndicats professionnels de marins? On en a eu un exemple récent, c'est le *Journal officiel* du 27 juillet 1889 (p. 3,458) qui nous le fournit.

Il s'agissait d'une pétition des marins du commerce adressée à la Chambre des députés et relative, d'une part, aux pensions et demi-soldes et, d'autre part, aux jugements des tribunaux maritimes, aux salaires des gens de mer, à la composition des équipages..... Le Ministre de la Marine institua une Commission d'examen en septembre 1887. Cette Commission, voulant connaître l'avis de la marine marchande, s'adressa le 23 novembre 1887 à toutes les Chambres de commerce du littoral. Les réponses ne parvinrent que dans les trois premiers mois de l'année suivante. Celle de Dunkerque n'arriva qu'au mois de juin 1888.

Voici l'extrait du rapport de M. Félix Faure, président de la Commission : (*Journal officiel* du 17 juillet 1889) :

« En consultant les Chambres de commerce on avait pu penser que ces assemblées, ne séparant pas les intérêts en cause, *auraient recueilli les avis du personnel navi-*

Digitized by Google

guant. Mais les Chambres de commerce n'ont pas entendu ainsi la consultation. Elles ont étudié les questions, soit au point de vue général, soit au point de vue de l'intérêt des armements ou des *marins* (dont il n'entre pas dans ma pensée qu'elles aient oublié les droits); *mais elles n'ont pas cru qu'elles dussent prendre l'avis de ces derniers*.

» Nous crûmes donc nécessaire de consulter aussi les *corporations ou comités* qui, sous divers titres, se réunissent dans nos principaux ports et qui peuvent passer pour représenter le personnel naviguant. Ces assemblées, organisées en *Syndicats professionnels*, ont une existence légale, et, comme telles, devaient être tenues pour mandataires des marins ou des mécaniciens, quelle que soit la forme de leur élection. L'un de ces Syndicats réclama, d'ailleurs, vers le même temps, le droit d'exprimer son avis.

» La Commission reçut ainsi, dans les mois de mai et de juin 1888, les avis du Syndicat des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage de Fécamp et de Saint-Valéry-en-Caux ; de la Chambre syndicale des mécaniciens navigateurs commissionnés de Nantes, de l'Union des corporations maritimes du Midi ou des matelots français de Marseille ; de l'Union des travailleurs de la marine marchande ou marins du commerce réunis de France à Marseille, et du Syndicat des capitaines au long cours de Marseille.

» Les réponses des Chambres de commerce et des Syndicats maritimes ont été analysées et les analyses mises sous les yeux de la Commission, avec un rapport qui les résumait..... »

On voit par ce qui précède la nécessité absolue pour la représentation sérieuse des intérêts maritimes d'instituer sur tout le littoral des *Syndicats de pêcheurs*. Cette organisation est d'autant plus nécessaire qu'en novembre 1888, le Ministre de la Marine, *sans enquête préalable* et nonobstant des déclarations individuelles de pêcheurs, qui auraient au moins dû empêcher une décision hâtive, a refusé de proroger, pour l'année 1889, le décret du 31 mai 1888, relatif à la fixation de la date des départs pour la pêche du hareng. Il en est résulté une recrudescence de la crise qni sévit sur cette industrie.

Actuellement, sur tout le littoral de la Manche, on ne trouve parmi les pêcheurs que découragement et misère.

Il en eût été autrement si des *Syndicats professionnels de pêcheurs* avaient été formés. Le Ministre, au lieu de répondre individuellement aux pétitionnaires : je ne vous connais pas, vous n'avez pas qualité pour parler au nom des intérêts maritimes, — aurait été obligé d'examiner les déclarations formelles et réitérées de ces Syndicats.

Le mouvement d'opinion qui se dessine en faveur du rattachement au Ministère du Commerce du service des pêches maritimes vient précisément de l'attitude prise dans les bureaux du Ministère de la Marine dans ces questions. On y considère que le Ministère de la Marine est un ministère de la guerre navale, et on y croit s'abaisser en étudiant les questions de pêche au point de vue commercial.

D'autre part, au Ministère du Commerce on répond à nos démarches :

Digitized by Google

— nous n'avons à intervenir que pour les primes à la navigation et les conventions de navigation, c'est le Ministre de la Marine qui est le grand chef des gens de mer.

Ainsi renvoyés de Caïphe à Pilate, les pêcheurs découragés naviguent encore quand ils ne trouvent pas d'autres professions moins ingrates et jurent que leurs enfants ne seront pas matelots.

Les errements du Ministère de la Marine rendent nécessaire le rattachement de ces services au Ministère du Commerce. C'est la conclusion de l'article qu'on va lire. On y demande tout au moins la création d'une direction spéciale au Ministère de la Marine. Dans l'état de subordination où s'est placé le service des pêches au Ministère de la Marine, en ne tenant aucun compte de la plainte des pêcheurs et en n'écoutant que les conseils intéressés des spéculateurs qui ne naviguent pas, nous croyons que cette direction spéciale ne remplirait pas le but proposé. Elle serait suspecte de partialité en faveur des spéculateurs contre les gens de mer.

Édouard MARBEAU.

A la suite de la décision du gouvernement qui a détaché du Ministère de la Marine, pour la rattacher au Ministère du Commerce et de l'Industrie, l'importante administration des Colonies, le *Journal des Chambres de Commerce*, jetant un coup d'œil sur la situation actuelle de notre marine commerciale, a repris la campagne qu'il avait entreprise en 1883, pour la création d'une direction générale de la marine marchande, instituée, suivant la logique, au Ministère du Commerce et qui centraliserait les différents services ressortissant actuellement à six ministères différents.

Pour paraître invraisemblable, le fait n'en est pas moins réel, comme le prouve la nomenclature suivante :

Les attributions concernant la marine marchande sont du ressort :

1° Du Ministère de la Marine, qui est chargé de la police de la navigation et de la pêche et de qui relève l'inscription maritime ;

2° Du Ministère du Commerce, pour les primes à la navigation, les conventions de navigation et le service postal des paquebots subventionnés ;

3° Du Ministère de l'Intérieur, pour le service sanitaire qui vient de lui être cédé par le Ministère du Commerce ;

4° Du Ministère des Finances, pour la douane, le jaugeage des navires et les primes à la construction ;

5° Du Ministère des Affaires étrangères pour les consulats, sous la juridiction desquels les équipages sont placés à l'étranger ;

6° Du Ministère des Travaux publics, pour la police des ports et des fleuves et les examens des mécaniciens de la marine.

Il est aisé de se rendre compte, par ce simple examen, des difficultés sans nombre qui doivent résulter pour la marine du commerce de cette diffusion inexplicable des services, et des lenteurs qui ne peuvent manquer de se produire dans un pays où les rouages administratifs sont si compliqués.

Digitized by Google

La situation de la marine marchande française est des plus critiques, on l'a constaté depuis longtemps.

Pour remédier à ce déplorable état de choses, on a fait voter l'attribution de primes à la construction et à la navigation, et le mouvement de reprise sur lequel on croyait pouvoir compter ne s'est pas produit. C'est que le mal est plus profond et réside dans l'organisation même des services de la marine marchande. C'est là, et là seulement, qu'il faut rechercher la cause des difficultés sans nombre qui s'opposent au développement régulier de cette importante branche de notre fortune nationale.

Ce qui manque à notre marine du commerce et ce qu'il faut lui donner avant tout, c'est une organisation tout à fait indépendante, qui s'attacherait à défendre ses intérêts propres sans se laisser influencer dans ses revendications par des intérêts contraires, comme cela se produit trop souvent au ministère de la rue Royale, où la marine marchande doit, à tout instant, céder le pas à la marine militaire.

Déjà, en 1877, l'amiral comte de Gueydon, frappé des inconvénients qui résultaient pour la marine marchande de la divergence d'intérêts avec la marine militaire, adressait à la Société des études coloniales et maritimes un mémoire, dans lequel il se déclarait partisan de la création d'une direction générale autonome de la marine marchande et des pêches maritimes.

Des démarches furent faites à cette époque et depuis, à plusieurs reprises, auprès des pouvoirs publics, mais sans le moindre succès. Les ministres compétents reconnaissaient la justesse de la proposition, mais se déclaraient impuissants à pouvoir la mettre en pratique. Jugez donc, il fallait toucher aux rouages administratifs et peut-être s'exposer à être broyé. On ne prit aucune mesure et la marine continua à dépérir.

Et cependant, l'exemple que nous fournissent les nations voisines, que leur conformation géographique met dans la nécessité d'avoir une flotte commerciale importante, aurait dû nous ouvrir les yeux.

En Italie, dès le mois de mai 1881, une commission parlementaire fut appelée à donner son avis sur les mesures à prendre pour assurer l'avenir et favoriser le développement de la marine marchande.

La commission, par l'organe de son rapporteur, le député Boselli, demanda la création d'un ministère de la marine marchande, ou, tout au moins, si cet important service continuait à rester entre les mains du ministère de la marine, qu'on en confiât la surveillance à un « conseil supérieur ».

La proposition de la commission fut favorablement accueillie, et il existe aujourd'hui, chez nos voisins, une direction générale de la marine marchande, qui centralise tous les services ayant trait à la navigation du commerce et rend de signalés services.

En Angleterre, la nation maritime par excellence, il y a le *Board of Trade* — conseil du commerce — dont quatre directions, sur cinq dont il se compose, sont spécialement affectées aux services de la marine marchande.

Aux États-Unis, il existe un « Bureau de la navigation » qui a la surveil-

Digitized by Google

lance générale des marins du commerce; il contrôle les registres, les enrôlements, les permis de navigation; il veille à l'exécution des lois relatives au jaugeage des navires, etc., etc.

On voit combien cette organisation est simple et pratique par rapport à la nôtre.

Ne se laissant pas rebuter par les nombreux échecs qu'elle avait déjà subis, la Société des études coloniales et maritimes revint à la charge en 1887. Sur la proposition de M. Muller, capitaine au long cours, elle émit un nouveau vœu relatif à la création d'un conseil supérieur de la marine marchande. L'auteur de la proposition demandait que ce conseil fût composé de membres choisis dans les ministères compétents, auxquels seraient adjoints des délégués des Chambres de commerce et des syndicats d'armateurs et de capitaines.

Le bureau de la Société se rendit chez l'amiral Aube, alors ministre de la marine, qui se déclara partisan de cette création et chargea son chef de cabinet de faire, auprès des administrations intéressées, les démarches nécessaires pour arriver à une entente. La tâche était difficile, il fallait rompre avec la routine. Aussi ne put-on arriver à se mettre d'accord.

Pendant tous ces atermoiements, notre marine commerciale souffre et dépérit au grand bénéfice des marines étrangères. On connaît le rémède indiqué par des hommes du métier, approuvé par des ministres de la marine, et l'on hésite à prendre des mesures de nature à sauvegarder les intérêts vitaux de la France.

Aussi sommes-nous heureux d'apprendre qu'une nouvelle campagne contre l'état de choses actuel se prépare à l'instigation des Chambres de commerce des grands ports et qu'un vaste pétitionnement s'organise dans le but d'arriver à la création, sinon d'une direction générale de la marine marchande rattachée au ministère du commerce, comme le demanderait la logique, du moins d'une direction spéciale, instituée au ministère de la marine et qui s'occuperait exclusivement de la défense des intérêts de la marine marchande.

PÊCHEURS D'ISLANDE

FLOTTILLE DE DUNKERQUE. — FLOTTILLE DE PAIMPOL

On a annoncé, le 11 septembre dernier, que toutes les goélettes employées pour la pêche de la morue sur les côtes d'Islande étaient rentrées à Dunkerque. 81 navires avaient rapporté 39,070 tonnes de morue, tandis que cette pêche n'avait donné, en 1888, que 32,000 tonnes et 35,581 tonnes en 1887.

Voici quelques renseignements qui donneront une idée sommaire de l'importance de cette industrie, qui constitue une des ressources des populations du littoral du département du Nord.

Départs. — 93 bateaux, montés pas *1,593 hommes*, formaient cette année la flottille qui a pratiqué la pêche de la morue sur les côtes sud et ouest de

Digitized by Google

l'Islande. Bien que la date des départs soit fixée au 17 mars, les premiers ont eu lieu dès le 16 février. C'est surtout les 18 et 19 février et 1 et 2 mars que les goélettes ont quitté les ports de Dunkerque et de Gravelines; les derniers départs ont eu lieu dans la seconde quinzaine de mars. Le retour s'est opéré à la fin août et au commencement de septembre; c'est donc une campagne de plus de six mois.

Composition de la flottille. — 81 bateaux de Dunkerque, pour la plupart des goélettes de 85 à 155 tonneaux et quelques lougres de 41 à 85 tonneaux. Les armateurs sont très nombreux. Citons les principaux : Van Cauwenberghe-Lemaire, 8 bateaux. — Numa Van Cauwenberghe, 5. — Beck, 5. — Regnez et Van Cauwenberghe, 4. — Bonvarlet, 4. — A. Bellais, 4. — Maurois, 4. — A. Navet, 4.....

9 bateaux de Gravelines, goélettes de 92 à 128 tonneaux. — Armateurs : Torris Adolphe, J. Legoulon.

Équipages. — La plupart de ces bateaux sont montés par 17 ou 18 hommes. Quelques lougres n'ont que 9 hommes d'équipage. L'effectif est de 1,383 pêcheurs de Dunkerque; 163 de Gravelines, 47 de Boulogne.

La première morue nouvelle apparaissait le 26 mai sur le marché de Bordeaux, rapportée d'Islande par des chasseurs, la *Jeune Anna* (40,000 morues — 25 francs les 55 kil.), l'*Adolphe Thiers* (50,000 morues — 24 francs les 55 kil.).

La moyenne du chargement de chaque bateau de pêche rentré à Dunkerque et à Gravelines a été de 505 tonnes pour les goélettes et de 240 tonnes pour les lougres. Ces résultats sont considérés comme très satisfaisants.

C'est grâce au poisson de dérive qui a apparu à la fin de la saison d'une façon tout à fait inattendue sur les côtes d'Islande, qu'un bon nombre de goélettes ont pu compléter leur chargement. Autrement la campagne eût été très mauvaise pour une partie notable de la flottille. Cette année, on n'a guère pêché que de la morue moyenne et petite.

Il importe de signaler la bonne harmonie qui existe entre les armateurs de Dunkerque. Ils ont, par leur accord, conjuré une crise qui eût été désastreuse à raison de l'arrivée subite sur le marché de fortes cargaisons.

Du 25 au 30 août dernier il était rentré au port 27 goélettes avec un chargement de 500 à 550 tonnes. Les cours, qui étaient d'environ 80 francs pour la morue moyenne, tombèrent de suite à 68 francs. Les armateurs de Dunkerque, pour éviter une débâcle, se réunirent le 30 août et décidèrent à l'unanimité de ne pas vendre au dessous des prix suivants :

95 francs le gros.	La tonne.	Poids de 125 à 128 kil.	(36 à 39 morues.)
78 francs le moyen.	—	—	(56 à 59 morues.)
68 francs le petit.	—	—	(70 à 80 morues.)

On estime généralement à 65 francs le coût du pacage de mer, c'est-à-dire de la tonne de morue salée avant qu'elle ait été manipulée dans les magasins.

Digitized by Google

Il a été convenu qu'en cas de contravention, l'amende serait de 5,000 francs au profit de la caisse de secours.

Les cours ont en conséquence remonté de suite à 78 francs pour la tonne de morue moyenne, et la place a été sauvée.

La morue du banc de Terre-Neuve, qui se vend sur les marchés de Bordeaux et de Bouc, n'ayant pas été assez abondante cette année, les marchés ont dû s'approvisionner en partie à Dunkerque. Grâce à ces demandes, les cours fixés par les armateurs ont pû être obtenus.

Salaires. — Une entente a été établie le 19 octobre 1886 entre tous les armateurs pour reviser la convention pour la pêche à la morue arrêtée le 18 octobre 1843. Ce règlement est leur loi commune et fixe les conditions du contrat entre eux et les marins qu'ils emploient. Les armateurs ont stipulé entre eux, comme clause pénale, une amende de 100 à 1,000 francs au profit de la Caisse de secours.

Le principe du salaire de l'équipage est conforme aux usages traditionnels qui se sont maintenus sur tout le littoral de la France, sauf à Boulogne-sur-Mer, comme nous l'avons exposé déjà en traitant de la pêche du hareng *(Revue Française*, N° 42. 15 mars 1888).

Le salaire est proportionnel aux bénéfices, les pêcheurs naviguent *à la part*. Ils sont payés d'après le nombre de last de 12 tonnes de morue marchande repaquée, du poids de 135 kilogrammes l'une.

Le maître a des conditions particulières; quant, à l'équipage voici comment les salaires sont fixés par l'article 5 du règlement.

Pour les navires de 100 tonneaux et au-dessus : Par last péché, au second 19 francs, au lieutenant 16 francs; au saleur, 16 francs; au tonnelier, 16 francs; au matelot, 14 francs; au mousse, 6 à 8 francs.

Ces salaires augmentent à mesure que le nombre de tonneaux du navire diminue. Ainsi pour les navires au-dessous de 60 tonneaux, les salaires sont respectivement de 22, 19, 19, 19, 17 francs, et pour le mousse 9 à 11 francs.

L'article 7 du règlement mérite d'être cité :

« Une cotisation de un franc par homme embarqué sera payée par les armateurs en faveur de la Caisse de secours aux veuves et orphelins des marins morts ou présumés péris à la pêche.

Une retenue de 1 0/0 est exercée en faveur de la même institution sur les salaires bruts et avances perdues des marins composant l'équipage du navire.

On voit que les armateurs de Dunkerque n'ont pas attendu l'intervention de l'État pour veiller au sort des familles de pêcheurs victimes des dangers de cette rude profession. Il est préférable, à tous égards, que l'initiative individuelle agisse en pareil cas. Elle procédera d'une façon plus éclairée et plus équitable que l'État ne peut le faire. Le prince de Bismarck s'est vu obligé de contraindre les armateurs allemands (loi du 13 juillet 1887) à constituer des associations professionnelles pour former des Compagnies d'assurances mutuelles contre les accidents de mer. Ces associations fixent les indemnités

Digitized by Google

dues aux victimes, et l'État a le droit d'intervenir dans l'exécution de cette loi. Le législateur français sera dispensé d'arriver à cette forme du *Socialisme d'État*, si les armateurs ont partout le double souci de ne pas modifier le système traditionnel du travail *à la part* et d'organiser, sur de larges bases, des Caisses de secours répondant complètement aux besoins des populations maritimes. ÉDOUARD MARBEAU

On nous écrit de Paimpol, 5 septembre :

Autrefois la pêche de la morue était très florissante, et sur le littoral du département des Côtes-du-Nord, on armait beaucoup de goélettes, tant pour l'Islande que pour Terre-Neuve, notamment au Légué (port de Saint-Brieuc), à Dahouët, Binic, Portrieux, Paimpol, Tréguier. Aujourd'hui la pêche de la morue est limitée à l'Islande et fort réduite, sauf à Paimpol, qui compte 27 navires appelés *Islandais*.

Ces goélettes partent généralement de Paimpol vers le 25 février et sont de retour ici vers le 25 août. Elles pêchent uniquement la morue en deux fois sur les côtes est et ouest de l'Islande et rapportent, soit elle-mêmes, soit par des *chasseurs*, des cargaisons, variant suivant les années, de 40,000 à 60,000 morues, qui sont vendues à des consignataires de Nantes, La Rochelle ou Bordeaux, pour être ensuite revendues dans le midi de la France, en Algérie, dans le Levant, et surtout en Espagne.

Après avoir déchargé leur cargaison, les goélettes, avant de rentrer à Paimpol, vont faire leurs approvisionnements de sel en Espagne ou en Portugal. Les goélettes sont montées par 20 à 23 hommes, presque tous de Paimpol ou des communes voisines, telles que Ploubazlanec, Plouézec, Plourivec, Bréhat.

Autrefois les marins adonnés à la pêche de la morue étaient payés *au last* suivant le poids. Depuis quelques années on les paie sur la base du prix de vente du poisson, et proportionnellement au nombre de morues prises par chaque pêcheur. C'est ce qu'on appelle le régime *au tiers* ; le tiers du prix de vente des morues étant réparti entre l'équipage de chaque goélette.

Le capitaine reçoit 3 parts 40/100, et le second 30/100 pour leurs fonctions. Les pêcheurs gagnent en moyenne 700 à 800 francs pour la campagne de six mois. J.-J.

FORCES NAVALES DE LA RUSSIE

La marine russe a une origine singulière et presque romantique. Dans la forteresse qui fait face à la cathédrale de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Pétersbourg, on peut encore voir une vieille chaloupe que tout Russe vénère comme une glorieuse relique des temps passés. Cette chaloupe fut un jour découverte par Pierre le Grand à Ismaïloff. Apprenant qu'elle avait été construite par un de ses ancêtres, le czar la fit réparer et mettre à la mer et, pendant quelque temps, elle représenta à elle seule la flotte de l'empire

Digitized by Google

moscovite. En 1689, Pierre le Grand avait déjà fait construire une escadre composée de deux frégates et de trois yachts; et en 1696, il possédait dans la mer d'Azoff une autre escadre composée de deux vaisseaux, deux galiotes, vingt-trois galères et quatre brûlots. Deux ans plus tard, les mers du nord voyaient le pavillon russe flotter sur un vaisseau de ligne de 60 canons, et en 1718, Pierre le Grand avait une flotte dont les principaux navires etaient vingt-trois vaisseaux de ligne et trois frégates. Avant de mourir, ce puissant empereur avait fait construire cent douze vaisseaux ou frégates; il en avait acheté vingt et il en avait pris sept sur l'ennemi.

Sous Catherine II, les forces navales de la Russie consistaient en trente vaisseaux de ligne et frégates dans la mer Noire, et en cinquante vaisseaux de ligne et vingt-deux frégates dans la Baltique. Son escadre de la mer Caspienne comprenait huit grands navires, et elle avait créé une flotte de mille galères à rames, dont deux cents, de fort tonnage, étaient des canonnières.

En donnant tant de soins à l'entretien de sa marine, l'impératrice Catherine avait un grand objet en vue. La victoire de Tchesmé, en juillet 1770, fut le prélude de celle de Navarin. C'était déjà pour la liberté des Grecs que la Russie s'attaquait au peuple que l'Europe considérait encore comme l'ennemi commun. La flotte ottomane fut annihilée, et jamais victoire sur mer ne fut plus complète et plus éclatante que celle que vit ce jour-là la baie de Tchesmé. Un brillant avenir semblait être réservé à une marine qui se couvrait de tels lauriers, et sans nul doute, les promesses de 1770 se seraient réalisées, si les guerres de la Révolution et de l'Empire n'eussent contraint la Russie à concentrer toute son énergie dans les grandes luttes continentales qui se terminèrent en 1815 et qui assurèrent alors à l'Angleterre l'empire incontesté des mers.

Cependant la marine russe, sous le czar Nicolas, se composait de 32 vaisseaux de ligne, 25 frégates, 20 corvettes, 7 brigantines, 6 cutters, 54 schooners, 20 galères, 25 batteries flottantes et 121 canonnières. Cette flotte portait 6,000 canons et son effectif était de 33,000 hommes, y compris 3,000 artilleurs et 9,000 fantassins de marine. La guerre de Crimée, la plus inutile et la moins justifiable de nos guerres modernes, détruisit entièrement cette force navale. Depuis lors, pendant trente-quatre ans, la Russie a cherché à réparer le tort immense que la mauvaise fortune a fait à ses armées de mer, et aujourd'hui elle peut enfin montrer au monde une marine nouvelle et moderne qui lui assure un rang considérable parmi les puissances navales de l'Europe. Les efforts qu'elle a faits durant ces dernières années sont immenses. Sans doute, elle prévoit le moment où elle aura à rencontrer sur mer la puissance qu'elle semble être fatalement condamnée à combattre dans l'Est, et où elle sera enfin contrainte, par ses nécessités mêmes, à rompre les barrières que les traités lui imposent et qui la tiennent à l'étroit dans les limites de son immense empire.

Les chantiers de Cronstadt sont inactifs pour l'instant, mais la Compagnie

Digitized by Google

franco-russe de l'île Galerny et la Compagnie anglaise d'Abo exécutent les importantes commandes du gouvernement; tandis que les chantiers de la Neva, ont, dans l'espace de trois ans, complété ou commencé la construction de trois croiseurs cuirassés et de deux frégates partiellement blindées. A Sébastopol, l'activité est plus grande encore. Cette ville qui, à la fin de la guerre de Crimée, ne contenait pas plus de seize maisons habitables des quinze mille qui la composaient avant le commencement des hostilités, est sortie de ses ruines rajeunie et imprenable. De ses chantiers sont récemment sortis *le Tchesmé*, *la Catherine II*, et *le Sinope*, trois magnifiques cuirassés dont nous nous occuperons tout à l'heure. Dans les chantiers de Nicolaïeff et dans ceux de la Compagnie allemande d'Odessa, de nombreux torpilleurs sont rapidement construits, et la Société des ateliers et chantiers de la Loire à Saint-Nazaire a lancé, le 9 août 1887, *l'Amiral Korniloff*, un croiseur qui atteint une vitesse de 19 nœuds, un des types les plus parfaits qui existent dans toutes les marines européennes.

L'Amirauté suit un plan tracé, il y a six ans environ, par le czar, et on doit convenir que ce plan exécuté, la Russie possédera, dans les mers qui lui sont ouvertes, des armées de mer qui la placeront au rang de puissance navale de premier ordre. La flotte de la Baltique doit avoir, pour sa part, 11 cuirassés de première classe et 4 de seconde classe, 10 croiseurs et 11 canonnières. Celle de la Mer Noire comprendra 6 cuirassés de première classe, 6 avisos et 6 torpilleurs, tandis que la mer Caspienne, la mer Blanche et l'Océan Pacifique doivent avoir des escadres spéciales en temps utile. Des 15 cuirassés qui doivent augmenter la flotte de la Baltique, 7 sont complétés ou en cours de construction, et les 3 navires les plus formidables de la marine russe flottent déjà sur les eaux de la mer Noire.

La Russie possède aujourd'hui 42 navires cuirassés de toutes classes, achevés ou en construction. Ainsi que les autres puissances navales, elle en verra bientôt disparaître un certain nombre qui seraient incapables dès à présent de prendre place dans une escadre de combat.

Les plus anciens sont *le Pervenetz* (1863), *le Sevastopol* (1863), *le Kreml* (1864), *le Netron Menya* (1864), *le Petropaulowski* (1865). Ces cinq navires n'ont qu'une faible armure de 11 centimètres 1/2 et sont construits sur l'ancien modèle. Le dernier est affecté au service des ports, et *le Pervenetz* et *le Kreml* ont été convertis en batteries flottantes et sont employés comme navires-écoles.

Le Kniaz Pojarski (1867), de 5,007 tonneaux a été construit par des ingénieurs anglais dans les chantiers de Saint-Pétersbourg. Son armure est aussi faible que celle des précédents, et sa batterie centrale n'est pas mieux protégée; mais de nouvelles machines lui permettent d'atteindre une vitesse de 12 nœuds 1/2 et il a un armement considérable consistant en huit canons de 20 centimètres 1/2, deux de 15 centimètres, quatre mitrailleuses et huit canons de petit calibre.

La marine russe possède cinq navires à tourelles, *l'Amiral Lazareff* (1867)

Digitized by Google

et *l'Amiral Grieg* (1868) portent chacun trois tourelles, une au centre, et les deux autres à l'avant et à l'arrière. Dans chacune de ces tourelles se trouve un canon de 28 centimètres et de 28 tonneaux se chargeant par la culasse. La ceinture de ces navires a 11 centimètres 1/2 d'épaisseur, et les tourelles sont revêtues d'une armure de 15 centimètres 1/2. *L'Amiral Chichagoff* et *l'Amiral Spiridoff* ont été lancés en 1868. L'épaisseur de leur ceinture et de l'armure de leurs deux tourelles est de 15 centimètres 1/2. La vitesse de ces quatres navire est de 10 nœuds à l'heure.

Le Pierre-le-Grand (1872) est un navire bien supérieur à ces derniers. Tout récemment encore, c'était le plus formidable de la marine russe. Il déplace 8,749 tonneaux et fournit 13 nœuds à l'heure. L'épaisseur de sa ceinture est de 35 centimètres au maximum et de 20 centimètres 1/2 au minimum. Ses tourelles sont semblablement protégées. Elles abritent chacune deux canons de 30 centimètres et de 40 tonneaux, et l'armement du navire comprend aussi quatre mitrailleuses, quatre canons de petit calibre et un tube lance-torpilles.

Les croiseurs cuirassés de la marine russe ajoutent considérablement à sa force. Les plus anciens, *le Général-Amiral* (1873) et *le duc d'Édimbourg* (1875) déplacent chacun 4,604 tonneaux et ont une vitesse de 12 nœuds. Leur faible ceinture n'a que quinze centimètres d'épaisseur. Ils portent six canons de 20 centimètres 1/2, deux de 15 centimètres, sept mitrailleuses, cinq petits canons et deux tubes lance-torpilles. *Le Minin* (1878) leur est supérieur en tonnage et en vitesse, déplaçant 8,188 tonneaux et fournissant 13 nœuds. Sa ceinture a 18 centimètres d'épaisseur. *Le Dimitri Donskoi* (1883) est un peu plus faible que le précédent quant à l'épaisseur de sa ceinture, qui n'est que de 15 centimètres 1/2, mais il peut atteindre une vitesse de 15 nœuds 1/2 à l'heure. *Le Vladimir Monomachi* (1882) a la même vitesse que le précédent, dont il diffère en peu de points.

L'Amiral Nachimoff (1885), construit dans les chantiers de la Baltique, à Saint-Pétersbourg, a été armé en 1887 à Cronstadt. Il a été construit sur le modèle de *l'Impérieuse*, de la marine anglaise; il est de 15 pieds plus long que ce dernier navire, mais sa largeur est de un pied moindre. Il déplace 7,783 tonneaux, soit 182 tonneaux de plus que *l'Impérieuse*. Son armure est loin d'être aussi épaisse que celle du navire anglais, car elle n'a que 30 centimètres au maximum et 15 au minimum, mais elle est continue, tandis que celle de *l'Impérieuse* ne protège que la citadelle au centre. Les deux machines à triple expansion de *l'Amiral Nachimoff* indiquent une force de 8,000 chevaux avec une vitesse de 16 nœuds; mais durant l'essai fait en octobre 1886, elles ont développé une force de 9,000 chevaux et une vitesse de 17 nœuds 1/2 à l'heure. Son armement se compose de quatre canons de 23 centimètres, dix de 15 centimètres, six mitrailleuses-hotchkiss, quatre canons de petit calibre, et quatre tubes lance-torpilles. Il porte, de plus, deux cutters torpilleurs construits à Abo par la maison Crichton. C'est en somme, un des croiseurs les plus puissants qui existent en Europe.

Digitized by Google

L'Alexandre II (1887) et *l'Empereur Nicolas* (en construction) sont des navires à barbettes de 8,440 tonneaux. Le premier a été construit dans les chantiers de l'Amirauté, à Saint Pétersbourg, et le second a été commencé en juillet 1886, dans les chantiers de la Compagnie franco-russe. Ils sont pourvus d'une ceinture de 3 mètres 1/2 de hauteur et de 35 centimètres d'épaisseur au maximum. La barbette, placée à l'avant, est recouverte d'une armure de 15 centimètres 1/2, et ils ont un pont entièrement blindé de 7 centimètres 1/2 d'acier. Leur vitesse est de 16 nœuds. Leur armement se compose de quatre canons de 23 centimètres, huit de 15 centimètres, quatre de 8 centimètres, quatre canons à tir rapide et six mitrailleuses. Un autre navire du même modèle a été commencé en 1887.

Le Pamjatj Azova (en construction) déplace 6,000 tonneaux, et est protégé par une ceinture de 25 centimètres 1/2 d'épaisseur. On compte sur une vitesse de 17 nœuds. *L'Alexandre Newski* (en construction) déplacera 7,572 tonneaux; sa ceinture aura 25 centimètres d'épaisseur, et sa barbette 35 centimètres. Il portera deux canons de 20 centimètres 1/2 et quatorze de 15 centimètres 1/2. La vitesse probable sera de 16 nœuds.

Le Tchesmé (1886), *la Catherine II* (1886) et *le Sinope* (1887) méritent tous notre attention. Ils font partie de la nouvelle flotte de la mer Noire, et s'ils doivent jamais prendre part à une action navale, les navires qui leur seront opposés auront à compter avec leurs ennemis. La ceinture complète de bout à bout, a 45 centimètres d'épaisseur, et les trois tours de leurs barbettes sont recouvertes d'une armure de 35 centimètres. Leurs dimensions sont identiques, 94 mètres de longueur sur 30 mètres de largeur; leur déplacement est de 10,150 tonnneaux; leur vitesse est de 16 nœuds à l'heure. Les machines du *Tchesmé* ont été construites par Cockerill de Namur, celles de *la Catherine II*, dans les chantiers de la Baltique, à Saint Pétersbourg, et celles du *Sinope* par Napier de Glasgow. Les deux premières peuvent développer une force de 11,000 chevaux, et la dernière une force de 13,000 chevaux. Leur armure provient des ateliers de Cammell de Sheffield. Chacun de ces navires porte six canons de 30 centimètres et de 50 tonneaux, sept de 15 centimètres, sept mitrailleuses, sept canons de petit calibre et sept lance-torpilles. Des critiques anglais avaient prédit que *la Catherine II*, qui a été entièrement construite par des mains russes, à Nicolaïeff, ne pourrait supporter l'épreuve de ses canons. Ces prédictions ne semblent pas s'être réalisées aux épreuves d'octobre 1888, tout au contraire, *la Catherine II* et *le Tchesmé* ont victorieusement résisté à la terrible concussion causée par le feu simultané de tous leurs canons de gros calibre. En fait, ces navires peuvent être classés parmi les plus formidables et les mieux défendus, non seulement de la marine russe, mais de toutes les marines du monde, et tous les yeux seraient fixés sur eux s'ils se trouvaient engagés dans un combat sur mer.

Deux singuliers navires, uniques en leur genre, *le Novgorod* (1873) et *l'Amiral Popoff* (1875) affectent la forme circulaire. Le premier a un déplace-

Digitized by Google

ment de 2,706 tonneaux. Sa ceinture a 23 centimètres d'épaisseur, et sa tourelle, également défendue et placée au centre, protège deux canons de 27 centimètres 1/2 et de 29 tonneaux. La ceinture et la tourelle du second ont une épaisseur de 40 centimètres. Son armement se compose de deux canons de 30 centimètres et de 40 tonneaux, et de six canons de petit calibre. La vitesse de ces deux navires ne peut atteindre que 6 nœuds à l'heure. Ils sont clairement le résultat d'une erreur de jugement, et ne peuvent être utilisés que comme batteries flottantes dans la défense des ports ou du littoral.

La marine russe possède 13 cuirassés gardes-côtes, presque tous construits en 1864, déplaçant 1,500 tonneaux en moyenne et dont la vitesse est de 6 et dans quelques cas de 8 nœuds. Deux canonnières cuirassées construites en 1868, *le Nikopol* (273 tonneaux) et *le Sistova* (384 tonneaux), toutes deux appartenant à la mer Noire, complètent la liste des navires cuirassés russes dont les détails sont donnés dans le tableau ci-contre:

Les gardes-côtes russes, quoique nombreux, sont dépourvus de vitesse. et pèchent principalement par la faiblesse de leur cuirasse. Leur armement, en général, se composent de deux canons de 23 centimètres et d'une ou deux mitrailleuses.

Mais la Russie est riche en torpilleurs, et, en ce moment, c'est elle qui en possède le plus grand nombre, le total s'élevant à 180. Parmi les plus remarquables, il faut placer en première ligne *le Sweaborg* et *le Revel*, qui sortent tous deux des chantiers de M. Normand, du Havre. Ces deux navires, de 100 tonneaux, ont une longueur de 46 mètres. Voici les résultats obtenus par le *Sweaborg*, lors d'un essai dans lequel quatre bateaux-torpilleurs, construits pour le gouvernement russe, dans différents pays, ont été mis en présence : le *Vintara*, construit en Allemagne; *le Kotling*, en Russie; *le Wiborg*, en Angleterre; et *le Sweaborg*, au Havre.

« A l'essai de vitesse, le bateau Français n'a fourni que 21 nœuds au lieu de 22, mais les autres bateaux, notamment l'Allemand et l'Anglais, ont dû soustraire 5 nœuds par heure de leur vitesse garantie. Les quatres torpilleurs se sont ensuite trouvés en présence d'une tempête qui s'est élevée inopinément. Le bateau Russe a été entièrement désemparé, l'Allemand a été contraint de se réfugier dans le port avant que la tempête ait atteint son maximum, et seul, le bateau Français a tenu tête à la mer et est resté sous le contrôle de son commandant. Il est donc évident que M. Normand, à qui ce résultat fait honneur est justifié par ces faits mêmes, quand il est d'opinion que la vitesse excessive que l'on attribue aux torpilleurs ne peut être maintenue dès que les conditions atmosphériques transforment la mer, et que cette vitesse factice, quand elle existe, n'est acquise qu'au détriment de la stabilité et de la solidité du navire.

A l'essai, *le Revel* a tenu ses promesses, et a fourni une moyenne de 22 nœuds par heure.

Digitized by Google

DESCRIPTION	NOMS	ÉPOQUE du lancement	DÉPLACEMENT OU TONNEAUX	CUIRASSE ÉPAISSEUR EN CENTIMÈTRES			VITESSE EN NŒUDS
				Ceinture	Batterie Parapet ou Réduit	Tourelles ou Barbettes	
	Cuirassés d'Escadre ou de Croisière.						
Bordées	Kreml	1864	3.664	11 ½	11 ½	»	6
—	Netron-Menya	1864	3.494	11 ½	11 ½	»	8
—	Petropaulowski	1865	6.240	11 ½	11 ½	»	11
—	Pervenetz	1863	3.279	11 ½	11 ½	»	9
—	Sevastopol	1863	6.210	11 ½	11 ½	»	12
Batteries centrales	Kniaz Pojarski	1867	5.007	11 ½ — 9	11 ½	»	12.50
Barbettes	Alexandre II	1887	8.440	35	»	25	16
—	Alexandre Newsky	En constr.	7.572	25	»	30	16
—	Catherine II (2)	1886	10.150	40	»	35	16
—	Sinope (2)	1887	10.150	40	»	35	16.75
—	Tchesmé (2)	1886	10.150	40	»	35	16
Tourelles	Amiral Chichagoff	1868	3.511	15	»	15	10
—	Amiral Greig	1868	3.593	11 ½	»	15	10
—	Amiral Lazareff	1867	3.556	11 ½	»	15	10
—	Amiral Spiridoff	1868	3.740	15	»	15	10
—	Pierre-le-Grand	1872	8.749	35 — 20	»	20	13
Croiseurs cuiras.	Amiral Nachimoff	1885	7.782	25	»	30	17.50
—	Dimitri Donskoi	1883	5.893	15	sans armure	»	15.50
—	Empereur Nicolas (1)	En constr.	8.440	35	»	25	16
—	Général Amiral	1873	4.604	15	sans armure	»	12
—	Herzog Edinburgski	1875	4.604	15	id.	»	12.50
—	Minin	1878	6.168	18	id.	»	13
—	Pamjatj Azova	En constr.	6.000	25	»	20	17
—	Vladimir Monomach	1882	5.796	15	sans armure	»	15.40
Circulaires	Novgorod	1873	2.706	23 — 18	»	23	6
—	Vice-Amiral Popoff	1875	3.590	40	»	40	6
	Gardes-côtes cuirassés.						
Tourelles	Bronenosetz	1864	1.482	13	»	28	7
—	Czarodeika	1867	2.026	11 ½	»	15	8
—	Edinorog	1864	1.407	13	»	28	6
—	Koldun	1864	1.666	13	»	28	6
—	Latnik	1864	1.515	13	»	28	6
—	Lava	1864	1.591	13	»	28	6
—	Perun	1864	1.519	13	»	28	6
—	Rusalka	1867	2.026	11 ½	»	15	8
—	Smertz	1864	1.520	11 ½	»	15	8
—	Streletz	1864	1.431	13	»	28	6
—	Tifun	1864	1.666	13	»	28	6
—	Uragan	1864	1.415	13	»	28	6
—	Veshtchun	1864	1.448	13	»	28	6
Canonnières	Nickopol	1868	273	8	»	»	8
—	Sistova	1868	384	8	»	»	8

(1) *Revue Française*, t. IX, p. 758, n° 72 (15 juin 1889).
(2) *Revue Française*, t. VIII, p. 443, n° 55 (1er octobre 1888).

Digitized by Google

Le Wiborg, construit en Angleterre par MM. J. G. Thomson, n'a que 42 mètres de long, quoiqu'il déplace 167 tonneaux. Ses soutes contiennent 45 tonneaux de charbon, et le bateau peut fournir 4,000 milles consécutifs, à raison de 10 nœuds par heure. Son armement se compose de deux canons-revolvers de 47 millimètres et de six torpilles de 19 pieds, lancées par deux tubes à l'avant et un au centre. Aux expériences de vitesse qui ont duré trois heures, il a fourni 19,96 nœuds avec un déplacement de 138 tonneaux; 17 nœuds ont été obtenus avec une seule hélice; 17 1/2 nœuds avec les deux machines et une seule chaudière; 16 nœuds à l'arrière, la vapeur étant à haute pression.

Neuf torpilleurs, construits par Schichau en 1886 à Elbing, ont chacun une longueur de 47 mètres et un tirant de 3 mètres 50 centimètres avec un déplacement de 90 tonneaux. Leur vitesse est de 21 nœuds, et quelques-uns ont atteint 22 et même 23 nœuds. Ils sont armés de 4 canons-revolvers de 37 millimètres et de deux tubes lance-torpilles à l'avant.

Le Capitaine Sacken (1887) et *l'Ilyen* (1887) sont des croiseurs-torpilleurs en acier construits à Saint-Pétersbourg, qui appartiennent à la flotte de la Baltique. Leur déplacement est de 600 tonneaux. Leur longueur est de 69 mètres avec une largeur de seulement 7 mètres. Ces proportions et des machines d'une force de 3,500 chevaux leur permettent d'atteindre une vitesse de 20 nœuds. Leur tirant d'eau n'est que de 2^{m},60. Ils portent dix-neuf mitrailleuses et huit tubes lance-torpilles.

Parmi les navires non protégés que possède la Russie, le plus remarquable est le croiseur *Amiral Korniloff* (1887), construit par la Société des Chantiers de la Loire à Saint-Nazaire (1). Sa longueur est de 107 mètres et sa largeur de 14 mètres seulement; ses machines développent une force motrice de 8,260 chevaux; il déplace 5,030 tonneaux. Le contrat stipulait que la vitesse devait être de 16,50 nœuds; cette vitesse a été aisément atteinte durant les expériences, et au tirage forcé on a obtenu jusqu'à 19 nœuds à l'heure. Un pont de 6 centimètres d'acier protège les machines à triple expansion et les chaudières. Son armement consiste en quatorze canons de 16 centimètres, six canons à tir rapide, et dix mitrailleuses. Il porte plusieurs tubes lance-torpilles.

Le *Vitiaz* (1884) et le *Rynda* (1885) sont des croiseurs en acier d'un déplacement de 2,950 tonneaux, appartenant aussi à la flotte de la Baltique. Un pont d'acier de 4 centimètres d'épaisseur protège les machines et les chaudières à 90 centimètres de la ligne de flottaison. Leur vitesse est de 15 nœuds, et leur armement se compose de dix canons de 15 centimètres, six mitrailleuses, et de deux tubes lance-torpilles. Six navires du même type doivent être ajoutés à la flotte de la Baltique.

Une intéressante flottille de huit corvettes-canonnières d'un déplacement de 1,200 tonneaux a été construite récemment sur le type du *Corets* (1886)

(1) *Revue Française*, t. VIII, p. 317, n° 53 (1er septembre 1888).

Digitized by Google

et du *Manchouria* (1886). Le premier sort des chantiers de Stockholm, le second de ceux de Copenhague. Leurs proportions sont 63 mètres de longueur sur 10 mètres 50 centimètres de largeur. Leur tirant d'eau est de 3 mètres. Ils portent deux canons de 20 centimètres, un de 15 centimètres, deux canons à tir rapide et quatre mitrailleuses. Leur vitesse est de 20 nœuds à l'heure. Les six autres navires de cette classe sont le *Chernomoretz*, le *Donez*, le *Zaporojetz* lancés à Nicolaïeff en 1887 et pourvus de machines construites par Napier, de Glascow; le *Kubanetz* (1888), construit à Odessa; le *Teretz* (1888) et l'*Uraletz* (1888), construits à Sébastopol. Les machines de ces trois derniers navires proviennent des ateliers de Motala en Suède. Si la Russie était appelée à livrer des combats sur mer, ces huit corvettes auraient un grand rôle à jouer et feraient parler d'elles. Une flottille pareille, promptement mobilisée au début des hostilités, serait, pour quelque temps du moins, maîtresse de la mer sur laquelle elle opérerait.

La marine russe possède, outre ceux dont il a été parlé ci-dessus, un nombre considérable de navires à vapeur non protégés, croiseurs, canonnières, avisos, qu'il serait trop long d'énumérer. Les plus remarquables sont le *Pamjat Merkuriya* (1880) et l'*Asia* (1878). Ce dernier navire, qui déplace 2,483 tonneaux, ne fournit que 12 nœuds à l'heure. La faute en est probablement à ses machines qui ne développent qu'une force de 1,100 tonneaux. L'élégance de ses lignes ferait croire qu'avec de nouvelles machines, ce navire pourrait devenir un croiseur rapide de premier rang.

Ainsi que la plupart des autres puissances maritimes, la Russie subventionne un certain nombre de vapeurs de la marine marchande, et ainsi a été formée la flotte volontaire ou patriotique. Ces navires, généralement de 2,250 à 3,000 tonneaux, ont une vitesse moyenne de 16 nœuds, et portent de cinq à dix canons de 12 centimètres et plusieurs mitrailleuses. Environ douze vapeurs sont enrôlés dans cette flotte auxilliaire qui est sous la direction d'un comité spécial, lequel est lui-même en communication directe avec le ministère de la marine.

En 1888, l'effectif de la marine russe se composait de 113 amiraux, vice-amiraux et contre-amiraux; 1,358 capitaines, lieutenants et aspirants; 1,774 officiers spéciaux, ingénieurs, artilleurs, etc.; 26,000 marins. La durée du service est de neuf ans, dont sept sur mer et deux dans la réserve.

Comme nous venons de le voir, la Russie a fait des efforts presque surhumains, durant ces dernières années, pour augmenter la force de sa marine, et il est à croire qu'elle continuera à suivre la même voie jusqu'au jour où la question d'Orient sera enfin résolue. Si nous nous plaçons au point de vue de sa politique, la position qu'elle occupe dans la mer Noire est simplement intolérable, et il n'est pas étonnant qu'elle prépare les moyens de s'affranchir d'une servitude qui lui a été imposée, avec notre aide, par une puissance qui, poursuivant partout son agrandissement, conteste aux autres nations le droit de sortir de chez elles. La flotte russe de la

Digitized by Google

mer Noire est aujourd'hui prisonnière dans cette mer intérieure, mais un temps viendra où les magnifiques navires qui y sont enfermés feront flotter leur pavillon sur les eaux de la Méditerranée, soit en vertu de traités plus équitables, soit en vertu de l'inexorable logique et de la nécessité.

Il y a quelques années encore, un obstacle existait; mais la flotte turque, qui a été pendant un certain temps une des plus formidables de l'Europe, est maintenant réduite presque au dernier rang par suite des ventes successives de ses meilleurs navires à l'Angleterre et de l'indifférence de son gouvernement. Abdul-Aziz avait doté son pays d'une marine dont il était justement fier. Tous ses navires étaient construits en fer, et il les avait protégés et armés sans se soucier de la dépense. C'était l'époque où les puissances occidentales étaient alliées à la Turquie contre la Russie, époque qui a commencé en 1853 et que 1870 a vue finir. Depuis lors le gouvernement turc n'a fait construire que quelques navires, le dernier, le *Hamidieh* (1883), n'ayant encore qu'une armure incomplète et attendant encore son armement qui se composera de dix canons Krupp de 24 centimètres et de deux de 17 centimètres avec deux mitrailleuses. Ces canons se chargent par la culasse; tous les autres canons de la marine turque ont été construits par Amstrong et se chargent par la bouche. La seule exception est à bord du *Hisber* (1875), une canonnière cuirassée de 404 tonneaux, qui porte deux canons Krupp de 12 centimètres.

VICTOR DE TERNANT.

(Bulletin de la Société des Études coloniales et maritimes.)

COLONIAUX GUILLOTINÉS (1)

En moins de deux ans, du 26 août 1792 au 15 août 1794, il fut guillotiné révolutionnairement à Paris 2742 personnes.

Un journal publiait périodiquement « la liste générale et très exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris par la loi du 17 août 1792 et par le second tribunal établi à Paris par la loi du 17 mars 1793, pour juger tous les ennemis de la Patrie. »

(1) A une époque où les centenaires jouissent d'une faveur spéciale, il n'est pas sans intérêt de montrer que nos colonies, au siècle passé, ont fourni un notable contingent de victimes aux hécatombes faites par ceux qui se disaient les apôtres de la liberté et les instruments de la révolution régénératrice. Le travail que nous adresse M. Albert Aubry trouve sa place naturelle dans une *Revue* dont la tâche est de signaler les liens étroits qui rattachent les colonies à la Métropole. Il y a là un pacte fraternel que le sang à soudé. Ed. M.

Digitized by Google

Nous avons extrait textuellement de cette feuille, qui est communément désignée sous le nom du « Journal des Guillotinés », les noms qui suivent et le texte des arrêts. Les noms sont ceux des personnes que leur origine ou leurs fonctions rattachaient aux colonies françaises. Le numéro qui précède chaque nom est le numéro d'ordre de la liste du journal. Nous avons conservé l'orthographe fantaisiste du document.

Nous nous garderons bien de gâter par des réflexions personnelles l'impression que pourront éveiller dans l'esprit du lecteur les sanglants souvenirs d'une période que l'histoire désigne sous le nom de Terreur, et qui excite l'enthousiasme rétrospectif d'ignorants, de fous ou de criminels.

ALBERT AUBRY.

I. — COLONIES (non désignées).

(599). — *Séance du 25 germinal, an I (14 avril 1793).*

Le tribunal, salle de l'Égalité, a condamné à mort François-Charles Gattey, né à Autun, demeurant à Paris, maison Égalité, libraire, convaincu d'être complice, tendant à troubler l'État, en imprimant, vendant et expédiant pour les Colonies, des écrits contre-révolutionnaires, a été exécuté idem *(sic)*.

Séance du 29 prairial, an II (17 juin 1794).

(1484). — A. Viart, âgé de 51 ans, né en Amérique, ex-militaire.

(Affaire des assassins de Collot-d'Herbois et de Robespierre, députés.)

Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, en participant à la conjuration de l'étranger, en tentant par l'assassinat, la famine, la fabrication et l'introduction de faux assignats et fausses monnaies, la dépravation de la morale et de l'esprit public, le soulèvement des prisons, de faire rétablir la royauté en France, ou toute autre domination tyrannique, ont été condamnés à la peine de mort. Ils ont été conduits au lieu du supplice, revêtus d'une chemise rouge, exécutés le même jour (1).

II. — COLONIES PERDUES

1. — SAINT-DOMINGUE

L'île de Saint-Domingue ou d'Haïti est divisée en deux parties qui forment aujourd'hui la République Dominicaine et la République d'Haïti. La première est une ancienne colonie espagnole, la seconde une ancienne colonie française. C'est de la seconde uniquement, pensons-nous, qu'il est fait mention ici.

(151). — Anne-Pierre Coustard, âgé de 52 ans, né à Léogane, île Saint-Domingue, demeurant à Nantes, département de la Loire-Inférieure, ancien lieutenant des maréchaux de France, et ex-député à l'Assemblée législative, mis hors la loi, condamné à mort le 17 brumaire (7 novembre 1793).

(1) Le pluriel se rapporte à l'ensemble des personnes impliquées dans l'affaire.

Digitized by Google

(1021). — Marie-Claudine Lucas-Deblaire, âgée de 27 ans, née à Saint-Domingue, vivant de son revenu, demeurant à Paris, rue Saint-Méry *(sic)*, ... convaincus d'avoir les uns tenu des propos tendant à rétablir la royauté en France et ébranlé la fidélité des soldats de la République; les autres d'être auteurs ou complices de la conspiration qui a existé contre la République, en composant des ouvrages contre-révolutionnaires pour détruire la liberté et provoquer la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté,... ont été exécutés le 1er prairial.

(Séance du 7 prairial).

(1071). — Le tribunal, salle de la Liberté, a condamné à mort Claude-Michel-Louis Milsent-Créole *(sic)*, âgé de 54 ans, natif de Saint-Domingue, habitant planteur dans la colonie, capitaine de bourgeoisie, membre de l'assemblée provinciale du Cap et éditeur du journal intitulé *le Créole Patriote*, demeurant à Paris, rue Honoré, 6,... convaincu d'avoir, le 29 floréal dernier, dans la salle du tribunal, dite de l'Égalité, sur une accusation portée par l'accusateur public contre trois citoyens, fait une fausse dénonciation, et d'être auteur ou complice de la conspiration qui a existé contre la souveraineté du peuple.

Audience du 3me jour. — Sans culotides (sic) (1).

(2760). — Giles Lavergnes, âgé de 39 ans, natif de Saint-Domingue, ex-sous-lieutenant au régiment de la Fère, y demeurant,... propos tendant à avilir la représentation nationale et opérer la contre-révolution et à empêcher les volontaires de partir aux frontières et à discréditer les assignats... condamné à la peine de mort... déclaré ses biens acquis et confisqués au profit de la République.

Faut-il parler de Goulin né à Saint-Domingue acquitté le 19 frimaire, an III?

SAINTE-LUCIE *(aujourd'hui colonie anglaise).*

(287) — Étienne Manuel, âgé de 53 ans, né à Salle, département du Gard, domicilié à Paris, ci-devant commandant de l'île Sainte-Lucie, convaincu de conspiration, a été condamné à mort et exécuté le 21 nivôse (10 janvier 1794).

LA DOMINIQUE *(aujourd'hui colonie anglaise).*

(598). — Jean-Baptiste-Ernest Duchesne, âgé de 44 ans, né à Amiens, demeurant au Auxeuil Denis, district de Versailles, sous-lieutenant de dragons du sixième régiment, avant la Révolution, et depuis ingénieur à l'Isle Dominique *(sic)* et depuis 1791, commandant la garde nationale du Ménil Denis, prévenu de complicité avec les infâmes Hébert, Roussin, Vincent, Maguel, Mornoro (affaire Chaumette) et autres déjà frappés du glaive de la loi *pour avoir* conspiré contre la liberté et la sûreté du peuple français, en voulant troubler l'État par une guerre civile, dissoudre la représentation

(1) Après le 9 thermidor.

Digitized by Google

nationale et donner un nouveau tyran à l'État, a été condamné à mort et exécuté le 24 germinal.

CANADA *(cédé à l'Angleterre (1763) — colonie anglaise).*

(253). — Charles-Auguste-Prévost Lacroix, âgé de 42 ans, natif de Louisbourg (Amérique septentrionale), capitaine de division, demeurant à Rochefort, convaincu d'avoir arboré la cocarde blanche, a été condamné à mort et exécuté le 5 nivôse (25 décembre 1793).

Séance du 5 thermidor.

(2445). — Chambly, âgé de 57 ans, né à Louisbourg en Canada, ex-capitaine rue Dominique *(même dispositif que pour (2435) Beauharnay (sic) voir* LA MARTINIQUE).

ILE-DE-FRANCE

L'Ile de France, cédée en 1814 à l'Angleterre, est officiellement désignée aujourd'hui comme île Maurice.

(1509). — Michel Laumur (voir INDES FRANÇAISES).

III. COLONIES FRANÇAISES

LA RÉUNION *(Ile Bourbon).*

Séance du 22 pluviôse.

Le tribunal, salle de l'Égalité, a condamné à mort:

(372). — Claude-Valentin-Melire Labrosse, âgé de 49 ans, natif de Paris y demeurant, ci-devant capitaine de l'Isle-Bourbon, pensionné par l'ancien gouvernement, convaincu d'avoir tenu, dans le courant de 1793, des propos et discours tendans *(sic)* à provoquer la dissolution et l'anéantissement de la République, et à rétablir la royauté, en menaçant et insultant les patriotes, a été exécuté le 24 pluviôse (12 février 1794).

(509). — Michel Saumur *(voir Indes françaises).*

Séance du 9 messidor.

(1999). — C. Verdière Ohem, âgé de 65 ans, né à Lille-bourbon *(sic)* ex-noble..., convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple en conspirant contre la liberté et la sûreté du peuple; provoquant par la révolte des prisons, l'assassinat et tous les moyens possibles la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté ou de tout autre pouvoir tyrannique..., exécuté le même jour.

LA MARTINIQUE

Séance du 5 thermidor.

(2435). — Beauharnay *(sic)* âgé de 34 ans, né à la Martinique, ex-noble, ex-constituant, ex-général:

Digitized by Google

...Convaincus de s'être déclarés ennemis du peuple, en participant aux conspirations de Capet, de sa femme, de ses ministres, des chevaliers du poignard, aux crimes de Bailly et de La Fayette, à la conspiration de l'étranger, en tentant d'ouvrir les portes de la maison d'arrêt dite des Carmes, pour anéantir la Convention nationale, ses comités de salut public et de sûreté générale, en instruisant des procédures contre les patriotes pour servir Capet, en entretenant des intelligences avec les ennemis de l'État, en conspirant contre la liberté et l'indivisibilité de la République, ont été exécutés le 5 thermidor.

Séance du 9 thermidor.

(2596). — Le tribunal, salle de la Liberté, a condamné à la peine de mort... J.-L.-N. Aaukane, âgé de 46 ans, né à la Martinique, ex-maître de compte *(sic)* capitaine de cavalerie.

...Convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, en participant aux trames, complots et conspirations de l'infâme Capet, sa femme et ses complices, en entretenant des intelligences avec les ennemis de la République, en leur fournissant des secours, en s'opposant au recrutement, en introduisant sur le sol français de faux assignats de la fabrication de Pitt, en cachant et enfouyant *(sic)* de l'or, de l'argent et autres objets portant les empreintes de la féodalité, en favorisant l'émigration, en attentant à l'unité et l'indivisibilité de la République, en employant le fanatisme pour semer le trouble et la division dans l'esprit du peuple, en provoquant par des propos contre-révolutionnaires, la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté... ont été exécutés le même jour.

INDES FRANÇAISES

(596). — Michel Beysser, âgé de 40 ans, né à Libouvilliers département du Haut-Rhin, demeurant à Lorient, avant la révolution, chirurgien-major des armées françaises dans l'Inde, capitaine du régiment hollandais, depuis colonel de gendarmerie et général de brigade à l'armée de l'Ouest. — Condamné à mort et exécuté le 24 germinal. *(Affaire Chaumette. Voir pour le dispositif le n° 598, Duchesne. — Ile de la Dominique.)*

Séance du 4 germinal (24 mars 1794).

(509). — Michel Laumur, âgé de 63 ans, né à Paris *(probablement sous-entendu demeurant)* rue Croix-des-Petits-Champs, n° 42, lieutenant-colonel du régiment de l'Isle de France et de Bourbon, depuis la révolution, colonel du sixième régiment d'infanterie, ensuite général de brigade, ensuite nommé commandant de l'Orient aux Indes et gouverneur de Pondichéry, condamné à mort et exécuté le même jour.

Séance du 2 floréal (21 avril 1794).

(685). — Le tribunal, salle de la Liberté, a condamné à mort Jacque, Duval dit Despréminil *(sic)*, ex-noble, âgé de 48 ans, né à Pondichérys

Digitized by Google

demeurant à Marison, département de la Seine-Inférieure, ci-devant conseiller au ci-devant Parlement de Paris, ex-député à l'Assemblée constituante.

...Tous convaincus d'être auteurs ou complices des complots qui ont existé depuis 1789 contre la liberté et la sûreté du peuple français et d'avoir fourni des sommes considérables aux ennemis intérieurs et extérieurs, dissoudre *(sic)* la représentation nationale et au rétablissement de la royauté, ont été exécutés le 3 floréal.

Est-ce la femme de Duval d'Espréménil qui figure sous le n° suivant:

(1488). — E. S. Santuaré, femme de Espréménil, âgée de 41 ans, née en Afrique.

(Voir, pour les motifs, le n° 1484. Wiart. Colonies.)

Séance du 8 thermidor.

(2582). — J. Bausset, âgé de 42 ans, né à Pondichéry, ex-caporal de la garde du tyran... Convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, en participant aux complots du tyran, en entretenant des intelligences avec les ennemis de l'État, en prenant part aux complots tramés par le conspirateur Bailly et autres, en conspirant contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et dans la maison d'arrêt de Lazare, etc., etc., ont été exécutés le 8 thermidor.

TURQUIE

CULTURE DES TABACS

C'est le district de Latakié, sis à la partie nord de la Syrie, qui produit, on le sait, l'excellent tabac oriental connu sous le même nom. La ville même de Latakié occupe l'emplacement de l'ancienne Laodicée, dans le voisinage de Tripoli ; mais sa rade, jadis renommée, est malheureusement fort déchue, et son port est ensablé à tel point que seuls, les petits navires peu chargés y peuvent atterir. Derrière la ville commence une vaste plaine qui s'étend, au sud de Gibelette, jusqu'à une chaîne basse de montagnes habitées, ainsi que les vallées, par la tribu des Noçaïri ou Ansariéhs, descendants de la secte des « Assassins, » si fameuse au temps des Croisades. C'est cette tribu qui s'occupe spécialement de la culture du tabac en question, et si elle n'y épargne pas ses peines, elle en retire par contre de jolis revenus. Le Nahr el-Kebir, qui traverse la plaine, permet d'irriguer les champs. Vers la fin de décembre, on défriche à plusieurs reprises le terrain, et, en janvier, ont lieu les semailles. Avec un bâton, on pratique dans le sol des trous de quatre à cinq pieds de profondeur, dans chacun desquels on dépose dix ou douze graines. Dès que les jeunes plantes ont germé, on recouvre le champ de nattes que l'on n'enlève que lorsqu'il fait du soleil. Les femmes et les enfants sont alors chargés de veiller sur les pousses, afin que la volaille et les oiseaux n'y fassent point de dégâts.

Digitized by Google

Quand les plantes ont pris un peu de force, on arrache celles qui se présentent mal ainsi que toutes les mauvaises herbes, et en février on transplante les pieds de tabac dans un autre champ en les entourant bien de terre. En mars, les champs sont arrosés ; en avril, on peut commencer la récolte. Les premières feuilles cueillies sont mises à sécher au soleil ou au feu ; elles constituent ce qu'on nomme le « tabac nouveau, » que les Fellahs fument avec délices, parce qu'il est plus fort que l'autre, ultérieurement récolté. D'avril en août, il faut encore arroser, à plusieurs reprises, selon que l'année est plus ou moins sèche, puis élaguer toutes les feuilles jaunies, et, de plus, couper en mai les boutons pour fortifier d'autant la feuillaison. La grande cueillette se fait au commencement d'août, au sud en septembre. On coupe la plante entière, on détache les feuilles, on les lie en faisceau et on les met à sécher sur des nattes en ayant soin de les retourner fréquemment. En novembre, le tabac est suffisamment sec ; il est empaqueté dans des sacs en poil de cheval, et livré au commerce. Les marchands, néanmoins, le soumettent à une nouvelle dessiccation, et l'assortissent ensuite d'après sa provenance, sa couleur et son parfum.

Les différentes espèces mises en vente sont : 1° L'*Abou-Richa* ou *Djebeli*, la qualité la plus fine, qu'on n'obtient que dans les hautes plantations des Noçaïris, et qui est fort en faveur en Europe, aussi bien qu'en Egypte ; on l'appelle en Turquie *Karn-el-Gasel* (corne de gazelle) ; 2° le *Djidar*, un peu brut, mais brûlant bien, affectionné surtout des grands fumeurs ; — 3° le *Schîck-el-Bent*, qui se rapproche du *Djebeli*, auquel les débitants le mélangent souvent.

La plaine du Koura, qui va du pied du Liban au Nahr-el-Kelb ou rivière des Chiens, entre Tripoli et les montagnes, fournit aussi d'excellents tabacs syriens ; les meilleurs produits sont ceux des villages Sebail et Serai. Le district de Gebail, et surtout Kesrasan, donne la variété la plus fine et aussi la plus chère, qu'on ne trouve chez nous que rarement. Il laisse une cendre blanche, tandis que la plupart des tabacs orientaux en laissent une noire ou une gris foncé. La partie sud du Liban, et particulièrement la région de Tripoli ne fournit que des espèces tout à fait ordinaires, connues sous les noms de *Sakili*, *Tanoné*, *Takibé*, ou sous la désignation collective de *Berraoni*. Dans les provinces d'Alep et de Damas, on récolte aussi un peu de tabac, mais de qualité commune.

Si nous en venons maintenant aux tabacs turcs proprement dits, nous trouvons en premier lieu le produit de Drama, dans le cercle de Cavala (province de Salonique). Drama est une petite ville de six milliers d'âmes, dont le territoire fournit annuellement plus de 700,000 kilogrammes de tabac ; la qualité supérieure va à Constantinople, l'inférieure en Russie. Dans le commerce turc on en distingue deux sortes, le *baschi-baghli* et le *basma*. Vient ensuite le tabac de la vallée de Pravista, nommé *Demirli* (500,000 kilogs annuels), moins bon et de couleur foncée, qui s'exporte surtout en Europe.

Digitized by Google

puis celui des collines de Cavala (300,000 kilogs), de qualité inférieure également. La ville de Cavala n'en est pas moins le grand centre de commerce des tabacs turcs; l'exportation annuelle s'y monte jusqu'à dix millions de kilogrammes. Le district de Sarishaban donne un rendement annuel de 1,100,000 kilogs; la meilleure sorte provient des collines. Ce tabac s'appelle *Ghynbek* et se vend par paquets de 15 à 25 kilogrammes, que l'on nomme *boghchas*, *beyas* ou *canvas*, suivant la qualité du contenu. Sous le nom de « feuille d'or » il est très prisé en Turquie et en Autriche. Le tabac des environs de Yénidjé (plus de 3 millions de kilogs) ressemble beaucoup au précédent et va surtout à Constantinople, en Autriche et en Russie. Citons enfin le tabac de Ghiurmirgina et celui de Sultan-Yeri, provenant de semences de Drama, mais dégénérés quant à la qualité. Avec celui de Yénidjé, on l'exporte de Port-Lagos.

(*Geographische Nachrichten*, de Bâle.)

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Littoral africain (1). — Depuis la conférence de Berlin, la plupart des puissances européennes qui ont des ambitions colonisatrices se sont partagé la côte d'Afrique de façon fort inégale. La France, l'Angleterre et le Portugal, qui étaient établis de longue date dans le pays, se sont fait naturellement la grosse part. L'Allemagne et l'Italie, entrées trop tard en lice, ont pris ce qui restait à prendre, et qui n'était pas le meilleur. La Belgique elle-même s'est mêlée indirectement de l'affaire par l'intérêt que son roi porte à l'État libre du Congo. Les Hollandais, bien que n'ayant plus de possessions directes, ont fourni la population d'une partie des colonies anglaises du cap de Bonne-Espérance et des deux républiques de l'Afrique méridionale. L'Espagne, enfin, et la Turquie ont conservé leurs positions. C'est, comme on voit, une véritable mise en exploitation de presque tout un continent qui a eu lieu depuis une demi-douzaine d'années : l'Europe s'est réunie en congrès pour régler les conditions d'occupation, et les Africains seuls n'ont pas été consultés sur la matière.

L'ouvrage de M. le colonel dal Verme donne l'état des possessions et des protectorats, tel qu'il était au commencement de 1889. Je dis *tel qu'il était*,

(1) L. DAL VERME. — Possedimenti e Protettorati Europei in Africa — 1889 — Raccolta di Notizie Geografiche, storiche, politiche e militari sulle regioni costiere africane, corredato di 42 disegni, in-8, 1889, Rome, Voghera, VIII-179 p. — Extrait des publications de l'état-major italien (II Riparto, — 3e Uffizio).

Il paese dei Somali. — Memoria del conte Luchino dal Verme, Col. di Stato Maggiore. — In-8, Rome, 1889, 53 p. et 1 carte.

Digitized by Google

car, malgré trois pages d'additions et de suppléments, M. dal Verme n'a pas réussi à être complet : sa brochure était à peine publiée, que de nouvelles annexions amenaient de nouveaux changements dans la position relative des puissances européennes. Pour n'en donner qu'un exemple, ce qu'il dit de Lamou et du pays de Vitou, entre le Zanzibar et le pays des Somalis, est déjà insuffisant : les journaux du mois d'août ont annoncé que les Anglais se sont adjugé Lamou et une partie du territoire où coule le Djob, sans attendre la décision du diplomate belge, M. de Laubermont, qui avait été choisi pour arbitre entre eux et les Allemands. Ce sont là des accidents inévitables quand on se donne la tâche ingrate de composer des ouvrages d'un intérêt aussi actuel que M. del Verme. Sauf sur ce point, on peut dire que l'auteur nous fournit le dernier mot de la géographie et de la politique coloniale africaine, quant à présent. Les régions les plus importantes, l'Égypte, l'Algérie-Tunisie, le Maroc, le Sénégal, les colonies du Cap, Madagascar sont trop sommairement décrites; mais ce n'est là qu'un mince inconvénient, puisqu'on trouve à se renseigner aisément sur leur compte. Pour les colonies nouvelles et pour les petites possessions, son livre est très complet : nulle part ailleurs, le fouillis des colonies qui longent la côte septentrionale du golfe de Guinée n'est si clairement défini et de façon aussi satisfaisante que dans son livre. La bibliographie est assez bonne : elle est incomplète en ce qui concerne la partie française, et il est bizarre d'oublier l'Atlas de la description de l'Égypte quand on cite des cartes comme celles de Kauffmann, qui était un libraire assez ignorant du Caire. Pour terminer, voici le tableau que donne M. dal Verme des principales possessions européennes :

	Superficie en kil. carré.	Population.	Longueur des côtes.	Commerce (import. et export.).
Angleterre...	2.100.000	29.500.000	3.250 kil.	500.000.000
France.....	1.750.000	8.500.000	4.000 —	500.000.000
Allemagne...	2.270.009	3.720.000	2.500 —	50.000.000
Portugal.....	2.750.000	?	3.720 —	40.000.000 (d'exportation seulement)
Italie.....	?	100.000	870 —	?
Espagne.....	210.000	?	850 —	?

Ce tableau est naturellement assez incertain dans ses données. Dans plusieurs endroits, M. dal Verme a négligé quelques éléments de calcul : ainsi, il ne paraît pas avoir tenu compte à la France de la superficie, ni de la population de Madagascar qui, pourtant, est placée sous la haute main de nos résidents. En résumé, tâche très difficile, très convenablement remplie.

La brochure de M. dal Verme sur le pays des Somalis est destinée à faire connaître au public italien des régions sur lesquelles le Gouvernement italien a jeté les yeux pour y établir son influence. C'est une compilation exacte de tous les faits connus jusqu'en 1888 : elle a l'avantage de présenter sous une forme concise et agréable une quantité de notions peu connues et dis-

Digitized by Google

persées dans beaucoup d'ouvrages inaccessibles au public. La bibliographie est abondante et ne présente que fort peu de lacunes.

La carte annexée à cette dernière brochure est une esquisse suffisante pour l'intelligence du texte, mais sans prétentions à l'originalité. Les croquis et les cartes réduites qui accompagnent le premier volume, dont j'ai rendu compte, sont d'une exécution très soignée et présentent autant d'exactitude qu'on peut en attendre, étant donnés les éléments de valeur différente dont nous disposons aujourd'hui.

Congo. — *Chasse de l'éléphant.* — Le roi des Belges a décrété le 25 juillet 1889 que, dans l'intérêt de la conservation de la race des éléphants et du maintien des droits de l'État indépendant du Congo sur les éléphants capturés ou tués sur ses domaines, la chasse à l'éléphant était interdite dans tout l'État, à moins de permission spéciale. Quiconque sera trouvé chassant l'éléphant en contravention sera puni d'une amende de 25 à 500 francs et d'une servitude pénale de un mois à deux ans ou d'une de ces peines seulement.

Allemands en Afrique. — On lit dans la *Post* du 11 septembre : M. le capitaine Wissmann, commissaire de l'empire dans l'Est africain, est parti de Dar-ès-Salam pour faire par voie de terre, une expédition à Bagamoyo et obliger toutes les places du littoral à se soumettre. A cet effet il a armé les caravanes des Ouniamouezis qui ont déjà rendu de grands services à la Société allemande de l'Est africain, notamment lors de la défense de Bagamoyo. Prochainement, le capitaine Wissmann entreprendra une expédition dans l'intérieur des terres et il est probable que les Ouniamouezis se joindront à lui. En effet, ils comptent retourner dans leurs foyers, du côté des lacs...

Les Ouniamouezis recevront des armes et des munitions, car Bouchiri prépare une embuscade, après avoir détruit, ainsi qu'on sait, la station de Mpwapwa, appartenant à la Société allemande de l'Est africain. Le lieutenant Giese, qui avait heureusement échappé au massacre, se trouve actuellement à l'hôpital de Zanzibar.

Extension des possessions anglaises en Afrique orientale. — Le baron Laubermont, rapporteur de la Conférence africaine de Berlin, avait été choisi par le gouvernement allemand et anglais comme arbitre dans un différend survenu entre ces deux puissances au sujet de l'*île de Lamou*, située sur le long de la côte orientale d'Afrique, vis à vis le territoire de Witou. La décision de l'arbitre est favorable à l'Angleterre.

Le British East African Association vient d'augmenter considérablement ses domaines. Elle a obtenu du Sultan de Zanzibar la cession d'une nouvelle ligne côtière de plus de 1,000 kilomètres, depuis l'embouchure du fleuve Tana jusqu'au delà du port de Warscheck, et comprenant, outre l'île Lamou, les ports et territoires de Kismajou, Barawa, Merka et Magadoxo.

Digitized by Google

Cette Société possède donc aujourd'hui un littoral s'étendant de l'Umba à Warschek, sur une longueur d'environ 1,400 kilomètres. La zone d'influence anglaise embrassera donc dorénavant outre la région du lac Victoria, celle du lac Schambara, les bassins du Djouba et du Tana, le pays des Gallas et des Massaï. C'est sir William Mackinnon qui organise cette vaste administration.

Ainsi se résout en faveur de l'Angleterre le partage politique de l'Afrique sur ce littoral où l'Italie jetait naguère ses vues (*Revue Française*, t. VIII, p. 393, n° 55. 1er octobre 1888). L'Italie trouve en ce moment d'assez amples dédommagements sur le plateau Abyssin pour que son amour-propre national n'en souffre pas.

Le programme anglais semble donc se dessiner nettement. Comme base d'opération, tout le littoral de l'océan Indien, depuis les limites du territoire allemand jusqu'à Warscheck. Sur cette base, construire un vaste triangle dont le sommet serait au lac Albert, région occupée par Emin-Pacha qui, décidément, conserve ses positions et n'a pas consenti à suivre Stanley vers la côte orientale. Relier le district d'Emin-Pacha à la côte par la voie que Stanley s'ouvre en ce moment. Il paraît que Stanley avait tenté de contourner le Victoria Nyanza par l'ouest. Repoussé de ce côté, il dut remonter vers le nord et c'est sur la côte orientale du lac qu'avec Emin-Pacha il aurait attendu l'arrivée des approvisionnements qu'il avait rassemblés à Msalala et à Sabova. Il se dirigerait actuellement sur Monbassa, port anglais du littoral africain.

Protectorat italien en Abyssinie et au Choa. — L'événement récent le plus important à signaler en Afrique est l'acceptation du protectorat italien par le nouveau Négus d'Abyssinie, le roi Ménélick de Choa. Il y a de nombreuses années que les Italiens se préoccupent d'ouvrir à leur influence les hauts plateaux abyssiniens. Il est de même assez intéressant de rappeler que la première carte d'Abyssinie, monument célèbre dans la cartographie africaine, est due à un Italien, le moine camaldule Mauro, qui, en 1444, interrogea les moines abyssiniens qui assistèrent au concile de Florence, sous le pontificat d'Eugène IV.

Dans le cours de la deuxième moitié du XIXe siècle, les travaux des explorateurs italiens en Abyssinie furent incessants. Il suffit de se rappeler le nombre des explorateurs italiens dans ce pays pour démontrer quelle place l'Abyssinie a tenue dans les préoccupations des Italiens partisans de la politique coloniale. Lorsqu'il y a dix ans le gouvernement italien se décida à faire occuper subitement Massaouah, il était évident qu'il ne s'était exposé à encourir les rigueurs climatériques de ce petit port de la mer Rouge qu'avec l'espoir de faire admettre un jour le protectorat italien par l'Abyssinie.

Les circonstances viennent de servir ces projets d'une façon inattendue; la mort du roi Jean, tué dans une récente bataille contre les derviches égyp-

Digitized by Google

tiens, a ouvert la succession au trône des descendants du Prêtre-Jean ; les troupes italiennes ont immédiatement occupé Keren et Asmara; un pas décisif était fait : le drapeau italien flottait sur le haut plateau ; le roi Menelick de Choa, principal prétendant à la succession du roi défunt, avait désormais à compter avec les forces européennes voisine de sa future capitale ; il voulait réussir, il se décida à la seule chose qu'il avait à faire. Tandis qu'à la tête des troupes choannes, il soumettait successivement les diverses provinces abyssiniennes, à l'exception de Tigré, et recevait les hommages des chefs, il dépêchait au roi Humbert une ambassade sous la direction d'un de ses dignitaires, le Ras Dejiac Mackonnen.

L'envoyé du futur potentat abyssinien a été reçu par le roi Humbert au Quirinal, avec le grand cérémonial employé en l'honneur des ambassadeurs des souverains européens. L'éclat de la solennité a mis en relief le succès désormais inconstestable de la politique italienne en Afrique.

En effet, il ressort des paroles des discours échangés entre le roi d'Italie et l'ambassadeur du Négus, que l'Abyssinie accepte le protectorat de l'Italie et reconnaît, au surplus, la souveraineté de cette puissance sur les territoires de Massaouah, de Keren, et d'Asmara.

C'est un grand succès politique pour l'Italie. Elle vient de jeter les bases d'une belle colonie, qui, avec le temps, ne peut manquer de devenir prospère et florissante.

L'influence européenne va pouvoir pénétrer de ce côté vers les régions du centre et combiner ses mouvements avec ceux des Anglais, des Allemands et des Français dans cette partie de l'Afrique.

(Mouvement Géographique de Bruxelles.)

Esclavage africain. — Un traité vient d'être signé à Londres entre l'Italie et l'Angleterre pour la répression de la traite des esclaves. Cette traite sera considérée comme acte de piraterie, et les navires qui y prennent part seront saisis et traduits devant les tribunaux *ad hoc*. Les ports ou seront conduits les négriers seront, pour l'Angleterre, Sierra-Leone, Souakim, Aden et Zanzibar. Les deux parties se concèdent réciproquement le droit de visite.

La traite des esclaves pourra donc se faire dans des conditions assez favorables par le littoral méditerranéen, puisqu'il est exclu de la convention !

On mande de Zanzibar, le 21 septembre :

« Un décret du Sultan accorde à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne le droit de visiter tous les *dhows* (chaloupes) et bateaux appartenant à ses sujets.

» Le décret déclare, en outre, que toutes les personnes qui entreront sur le territoire du Sultan, après le 1er novembre, seront libres. »

Antisclaverei-Monats-Revue. (Revue anti-esclavagiste mensuelle publiée à Vienne. I. Grünangergasse. 8.) Le premier numéro de ce nouvel organe a paru le 15 septembre dernier. Le directeur délégué est le chevalier de

Digitized by Google

Salles. Cette feuille se présente sur deux colonnes, l'une est en langue allemande, l'autre en langue française. La rédaction en est excellente en tous points. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère, ses efforts joints à ceux des divers comités français, belge, espagnol... hâteront l'heure de la délivrance des noirs.

Arménie : *Politique anglaise.* — C'est dans la *Revue Française* que pour la première fois la question arménienne a été posée (mars et juin 1886). En novembre 1887 nous avons indiqué sous ce titre « L'Arménie et l'opinion publique » l'accueil qui avait été fait en Europe à la propagande en faveur des Arméniens. Depuis il a été fondé à Londres un journal en français et en arménien " *Haïasdan* " (1). Cet organe a eu pour principal objet d'étaler à la face du monde civilisé les atrocités dont l'Arménie est sans cesse le théâtre, et de signaler l'œuvre de destruction entreprise par les Kurdes et tolérée par la Sublime Porte. On a reproché à ce journal son ton agressif, l'exagération de ses griefs, l'inexactitude de plusieurs de ses informations. Sans doute on peut trouver dans cette feuille bien des inexactitudes, mais il ne saurait en être autrement. La plainte de l'opprimé passant de bouche en bouche ne peut manquer d'être dénaturée. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a en Arménie de grandes iniquités commises et qu'il y avait une double faute politique de la part de la Turquie et de l'Angleterre à les tolérer : « L'Angleterre, avons-nous écrit (2), pour n'avoir pas su en temps opportun exercer en Arménie le rôle de haute protectrice des intérêts de la civilisation, aura perdu, vis-à-vis de l'opinion publique, tout crédit, le jour où s'imposera une solution... C'est la Russie qui tirera parti de cette situation, et se présentera un jour aux Arméniens, sujets turcs, comme vengeresse de leurs droits méconnus. »

L'Angleterre n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il y avait de sa part une faute lourde à ne pas prendre au sérieux son rôle en Arménie. Depuis quelque temps le *Standard*, le *Daily News*, le *Pall Mall*, le *Times* enregistrent les griefs des habitants de l'Arménie turque. Il a fallu plus de trois années pour réveiller l'opinion ; à l'heure actuelle la diplomatie est en mouvement, et il est assez curieux de voir qu'en Angleterre quelques personnes aient suggéré l'idée de mettre la Turquie à l'amende pour la contraindre à faire droit aux revendications des Arméniens. La théorie est au moins fort originale. C'est sur le tribut annuel de Chypre 82,000 livres sterling environ qu'on retiendrait le solde qui doit revenir à la Turquie pour la contraindre à opérer les réformes promises pour l'Arménie.

Le *Daily-News* va jusqu'à parler de la rupture du traité de Chypre et d'une intervention armée de l'Angleterre.

Le correspondant anglais fait remarquer que la convention relative à Chypre, convention que, rappelant le mot de M. Gladstone, il qualifie de folie, a

(1) *Revue Française*, t. IX, p. 294, (n° 65, 1er Mars 1889).
(2) *loc. cit.* Atrocités en Arménie turque.

Digitized by Google

placé la Grande-Bretagne dans la plus fausse des positions. Le gouvernement britannique s'est, en effet, engagé à défendre la Turquie contre toute agression visant les possessions asiatiques de cette puissance; c'est-à-dire que les Anglais seraient dans l'obligation de faire échec aux Russes si ces derniers, obéissant à un sentiment d'humanité, voulaient se porter au secours de leurs voisins d'Arménie.

Dans ces circonstances, l'Angleterre a pour devoir de prendre elle-même vigoureusement en main la cause qu'elle ne veut pas permettre aux Russes de défendre. Et puisque, dans leur conduite à l'égard des Arméniens, les Turcs ont foulé aux pieds toutes les lois de la justice, de la morale et de l'honneur, les Anglais n'ont plus, de leur côté, d'après le correspondant du *Daily-News*, qu'à déchirer le traité de Chypre, tout en gardant cette île. Sans perdre de temps en vaines courtoisies diplomatiques, ils doivent proclamer ce qu'ils veulent non par la bouche d'un ambassadeur, mais par celle d'un amiral placé à la tête d'une flotte britannique dans les Dardanelles.

Le correspondant du *Daily-News* ajoute que, par un accord préalable entre l'Angleterre et la Russie, on pourrait faire en sorte que cette intervention n'amenât aucun conflit européen.

D'après une dépêche adressée de Constantinople au *Standard* la Sublime Porte est décidée à prendre des mesures efficaces pour satisfaire l'opinion.

« Sir Williams White vient d'avoir une audience du Sultan. Il a conféré avec lui sur les affaires d'Arménie. L'ambassadeur britannique a donné d'excellents conseils à Sa Majesté, et a insisté sur les graves conséquences qui pourraient se produire si l'on continuait à négliger de tenir compte des légitimes aspirations des Arméniens.

« Le Sultan, m'a-t-on dit, ajoute le correspondant anglais, a paru très impressionné par les raisons que lui exposait sir Williams White, et il a déclaré qu'il allait lancer un iradé ordonnant aux ministres de se réunir en conseil pour délibérer sur les mesures les plus propres à améliorer la position de ses sujets arméniens.

» On n'en peut plus douter maintenant, conclut la dépêche du *Standard*, la Porte est tout à fait pénétrée de la nécessité de faire quelque chose pour apaiser la clameur des comités arméniens à l'étranger. »

Une procédure préliminaire vient d'être ouverte relativement aux doléances des Arméniens contre le chef kurde Moussa-Bey. Le Sultan a ordonné que l'enquête fût conduite avec la plus stricte impartialité et que la lumière fût faite complètement sur cette affaire.

D'après certains bruits, il serait question de l'exiler sans le faire passer en jugement. On dit aussi que Moussa menace de produire des originaux de lettres dans lesquelles les gouverneurs de plusieurs provinces lui conseillaient de commettre les déprédations pour leur profit mutuel.

Les proportions prises par l'agitation en Arménie causent une vive anxiété à Yldiz-Kiosk.

On se demande en Turquie pourquoi les puissances sont si rigides sur

Digitized by Google

l'exécution de l'article 61 du traité de Berlin qui a trait aux réformes en Arménie, alors qu'elles se montrent si indulgentes ou plutôt si indifférentes sur la violation systématique des articles 9 (tribut bulgare), 14 et 17 (Roumélie orientale), 33 (participation du Monténégro à la dette ottomane), 42 (participation de la Serbie à la dette ottomane) et de tant d'autres dispositions du même instrument. De certains côtés on suggère qu'il s'agit surtout d'une pression morale à exercer pour amener tout doucement le sultan à accéder aux vues de la triple alliance.

Les dispositions actuelles de la Sublime Porte sont indiquées dans une dépêche de Sofia, datée du 9 septembre :

Le Sultan a ordonné au cabinet turc de se réunir en conseil spécial pour examiner les moyens de mettre un terme aux désordres de l'Arménie.

Les ministres ont reçu pour instruction de tâcher de donner satisfaction légitime aux griefs de population qui seraient justifiés, sans accorder de privilèges spéciaux à aucune classe et en évitant de paraître céder à une pression étrangère.

La réponse à faire aux remontrances de certaines puissances relativement à l'Arménie est que, tout en faisant les démarches nécessaires pour assurer la tranquillité publique dans les provinces, la Porte ne peut pas inaugurer une législation exceptionnelle pour une seule partie de l'empire.

Trébizonde. — *Pêche des anchois.* — M. Longworth, consul anglais à Trébizonde, dans son rapport sur le commerce de cette ville, revient de nouveau sur la pêche et le commerce des anchois. Il fait observer que l'industrie de la salaison des anchois, de leur mise en barils et de leur vente pour l'exportation, à raison de £ 6 à £ 7 (151 fr. 50 à 176 fr. 75) la tonne, continue à progresser sur une petite échelle, mais que cette industrie placée entre des mains habiles pourrait être une source de profits très considérables. Le poisson pêché ressemble comme grandeur, formes et comme goût, au poisson appelé par les anglais « gorgona ». On en trouve des quantités considérables sur les côtes méridionales de la mer Noire, de septembre à avril. Il est pêché dans des petits filets à main, pendant la nuit, par les pêcheurs du littoral qui viennent le vendre à Trébizonde par quantités allant jusqu'à 150 tonnes par jour, à des prix variant entre 8 shillings (10 francs) la tonne de petits poissons avec 10 0/0 environ de gros, et 26 shillings (32 fr. 50) la tonne de gros poissons avec 40 0/0 environ de petits. On pourrait en pêcher des quantités plus considérables, en particulier de gros poissons, si l'usage de se servir de grands filets se propageait parmi les pêcheurs. Les seuls poissons non comestibles pêchés sur ce littoral sont les marsouins et les dauphins.

La quantité de ces poissons annuellement prise dans les filets ou harponnée pendant les mois du printemps et de l'hiver est suffisante pour faire face aux demandes des négociants exportateurs d'huile de poisson. Cette quantité de poissons atteint de 2,240 tonnes à 4,480 tonnes produisant 1,120 à

Digitized by Google

2,240 tonnes d'huile. L'opération est conduite d'une façon des plus primitives. Les marins de Laz pêchent et tranchent le poisson, en font fondre la graisse dans de grandes chaudières, rejettent tout ce qui ne peut être converti en huile et vendent ensuite l'huile aux négociants exportateurs à raison de shillings (12 fr. 50) les 112 kilos. L'huile préparée de cette façon ne peut naturellement être des plus pures et par suite ne trouve pas de grand débouché sur les marchés d'Europe.

Asie centrale. — *Chemin de fer russe et commerce anglais.* — M. G. Curzon a présenté à la section de Géographie de l'Association britannique un travail sur ce sujet :

« D'après lui, la Russie est à présent maîtresse des routes commerciales de Bokhara, de l'Afghanistan et de la Perse. Le commerce de la Russie avec l'Afghanistan septentrional augmente et, en Perse, l'influence commerciale russe croît, alors que celle de l'Angleterre diminue. Quant à Bokhara, la Russie y exerce un monopole commercial absolu, et, de ce côté, le commerce anglais n'a plus rien à espérer, car il est douteux que l'on puisse obtenir de l'émir un abaissement des droits qui frappent les marchandises venant de l'Inde, en transit pour Bokhara.

» En Afghanistan, le commerce anglais ne fait pas, dans la région du Sud, les progrès qu'on est en droit d'attendre ; dans la région du Nord, il y a à lutter contre la concurrence russe. M. Curzon voudrait voir la Grande-Bretagne exercer une plus grande autorité dans les Etats de l'émir ; il ne prononce pas le mot de protectorat, mais il est évidemment dans sa pensée. Puis il désirerait aussi que l'on prolongeât jusqu'à Candahar et même jusqu'à Caboul les chemins de fer indiens.

» En Perse, l'Angleterre ne peut espérer étendre sa sphère d'influence commerciale que dans le Sud, car, au Nord et à l'Ouest, les négociants russes gagnent du terrain et les Anglais en perdent. Pour se maintenir là aussi, il faut des chemins de fer. Le temps des caravanes est passé. Il faudrait donc construire un réseau de voies ferrées, reliant les villes principales avec les ports du golfe persique ou avec les lignes anglaises de Beloutchistan. On pourrait ainsi construire un chemin de fer allant d'abord à Seistan, puis à Kermon, Yezd et Ispahan, que l'on pourrait, plus tard, relier à Kermanshah et à Téhéran. C'est là, M. Curzon le reconnaît, un projet ambitieux, mais pratique et réalisable.

» Ce que M. Curzon veut, c'est suivre l'exemple de la Russie, dont le commerce avec l'Asie a augmenté dans des proportions considérables en deux ans. En 1884, les exportations de Russie en Asie par les frontières étaient de 2,470,000 livres ; en 1886, elles atteignaient 3,530,000 livres ; quant aux importations, elles se sont élevées de 3,620,000 livres, en 1884, à 4,530,000 livres en 1886.

Exploration Bonvalot. — M. Bonvalot était le 17 août à Semipalatinsk. Il écrit au *Journal des Débats* qu'il a trouvé sur la route menant au Turkestan

Digitized by Google

un développement marqué depuis son dernier passage il y a huit ans. Les communications sont devenues faciles et en vingt-quatre heures il a pu faire 400 verstes. Il a quitté la Volga entre Kasan et Simbirsk et a remonté la Kama jusqu'à Perm. Le chemin de fer va maintenant de Perm à Tiumen; autrefois il s'arrêtait à Ekaterinbourg. C'est l'amorce du grand transsibérien dont s'occupe le général Annenkoff.

La ville de Tiumen, située au delà de la chaîne de l'Oural, a pris une certaine importance depuis le dernier passage de M. Bonvalot. Elle est devenue un centre de transactions. De là, partent les marchandises par eau et par terre, et aussi les condamnés à la déportation dont le nombre a décuplé. La Sibérie n'effraye pas plus les voleurs et les assassins que notre Nouvelle-Calédonie. Tiumen a une belle école due à la générosité d'un marchand. Près de la ville est une usine pour la construction des bateaux à vapeur. Elle a été fondée par M. Ignator. On y forme des ouvriers, dessinateurs, constructeurs. C'est une sorte d'école pratique très complète, où s'enseigne et se fabrique tout ce qui concerne la navigation fluviale. L'isolement empêche qu'on profite de la division du travail ainsi qu'en Europe.

On sait que M. Gabriel Bonvalot voyage en compagnie du prince Henri d'Orléans, fils du duc de Chartres.

Si rien ne contrarie la marche des voyageurs, leur itinéraire doit être, à partir de Semipalatinsk, de gagner Kouldja, de longer le Tarim jusqu'au Lob-Nor et à travers le Thibet d'atteindre Batang pour déboucher au Tonkin.

Cambodge. — *Régime du protectorat.* — Une correspondance de Saïgon, 4 août 1889, adressée aux *Débats*, rend compte de la tournée que vient d'effectuer au Cambodge le gouverneur général de l'Indo-Chine.

Ancien résident général près du roi Norodom, M. Piquet a voulu examiner par lui-même ce qui avait été fait au Cambodge depuis son départ en 1887. Au Cambodge, comme en Cochinchine, la récolte du riz a été mauvaise par suite de l'extrême sécheresse. D'un autre côté, la pêche des lacs ne donnera qu'un médiocre résultat. De là, un malaise général dont le contre-coup s'est fait sentir jusqu'à Saïgon. Cependant, malgré la crise, la situation financière du protectorat est très satisfaisante.

Si au point de vue de la direction du protectorat rien n'a laissé à désirer, si la rentrée des impôts s'est effectuée aussi bien que possible, il faut reconnaître qu'au point de vue du développement de la richesse du pays et de l'affermissement de notre influence, aucun progrès n'a été effectué. M. de Champeaux, successeur de M. Piquet, s'était en effet borné à éviter les difficultés en intervenant le moins possible dans les affaires du royaume. D'action sur le roi, M. de Champeaux ne cherchait guère à en prendre trouvant Norodom trop vieilli et désabusé par le trop grand nombre d'expériences qu'on lui a fait entreprendre sans les pousser à bout. Ce n'est point à ce rôle que M. Piquet entend se borner.

La politique du protectorat, qu'il a inaugurée dans sa forme la plus pure

Digitized by Google

au Cambodge, n'est pas, à ses yeux, une politique d'abstention, de laisser faire et laisser aller. Si elle implique l'abandon de toute intervention directe dans les détails de l'administration, elle suppose que tout se fera sous l'inspiration du représentant de la France, dont le talent consiste à persuader au roi et à ses conseillers que leur intérêt est de vouloir ce que lui-même désire. Quoiqu'il ait beaucoup vieilli depuis deux ans, Norodom n'est pas devenu inaccessible à ce genre de suggestion, et il a accueilli sans aucune difficulté le programme de réformes dont M. Piquet a résolu de poursuivre l'exécution. La plus importante est sans contredit l'établissement de l'impôt foncier. Il a été convenu que les études qui s'y rapportent seraient commencées, aussitôt après l'inondation, dans celle des provinces qui se prêtera le mieux au travail du cadastre ainsi qu'à la profonde modification qu'il s'agit ainsi d'introduire dans les usages. Par tempérament, le Cambodgien est ennemi de tout changement quel qu'il soit, même en vue de ses intérêts, et son premier mouvement est de se révolter. Il importe donc qu'une réforme aussi radicale soit introduite avec prudence. Sur elle viendront se greffer toutes les autres, et les abus disparaîtront peu à peu, par province, sans secousse violente.

On va reprendre en même temps la convention relative à l'aliénation des terrains, et régulariser pour le mieux les concessions ou autorisations qu'on a données en dehors d'elle et contrairement à ses dispositions. Le principe qui, de temps immémorial, a régi la propriété au Cambodge était que la terre appartient et ne peut cesser d'appartenir au roi, qui donne simplement des autorisations de bâtir. On comprend que les Européens qui veulent créer des établissements serieux au Cambodge ne peuvent se contenter de titres aussi précaires, et on ne s'explique pas les motifs qui ont amené M. de Champeaux à laisser absolument dans l'ombre la convention qu'avait acceptée le roi, relativement à la constitution de la propriété. Cette négligence est d'autant plus regrettable que, aux anciennes constructions autorisées à Pnum-Penh par Norodom, sont venues s'ajouter maintenant celles qui l'ont été très irrégulièrement, à une date récente, par le résident de France.

C'est ainsi que le plus bel emplacement de la ville, sur le bord du fleuve, est occupé actuellement par une maison allemande dont notre service des travaux publics a donné l'alignement sans réserver le moindre quai. L'autorisation de bâtir est muette, il est vrai, sur la durée du privilège accordé; mais le jour où le quai devra être dégagé, il y aura certainement une indemnité à payer.

L'exploitation de l'opium en régie coûte très cher, sans procurer au Cambodge les avantages qu'on avait en vue de réaliser en Cochinchine lorsqu'on a inauguré ce système. La présence de nombreux agents, chargés de percevoir les droits dans l'intérieur, et qui souvent abusent de leur isolement pour commettre des abus de pouvoir, est grosse de dangers en même temps qu'elle cadre mal avec le régime du protectorat. L'intention du gouverneur général est de revenir au système de la forme et d'employer le bénéfice qui

Digitized by Google

en résultera à doter le service des travaux publics dont il est urgent de se préoccuper.

Enfin, et c'est là un point essentiel, il a été entendu qu'aucune nomination de gouverneur de province ne serait faite à l'avenir sans l'assentiment du résident supérieur, qui reprendra ainsi une prérogative abandonnée comme tant d'autres, pour supprimer toute cause de difficulté.

La tranquillité du pays est d'ailleurs si complète qu'il a paru possible de réduire à 25 ou 30 hommes, commandés par un adjudant, l'effectif de la garnison de Pnum-Penh. Elle reprendra son ancien caractère de garde d'honneur, et, tout le monde pouvant être installé dans la caserne, l'administration rentrera en possession des bâtiments dont elle avait été privée depuis plusieurs années. En cas d'incident, il serait facile d'avoir en quelques heures, de Chaudoc, le détachement nécessaire à la garde du palais.

Grâce aux économies ainsi réalisées, il sera possible de construire un hôpital mixte, dont le besoin se fait depuis longtemps sentir.

Annam. — *Fin du royaume des Sedangs.* — Nous avons déjà parlé (1) de la constitution d'un royaume des Sedangs entre l'Annam proprement dit et le Mékong, par un Français, M. de Mayréna, se faisant appeler Marie Ier. N'ayant pas réussi dans sa tentative, le pseudo-roi est rentré en France après bien des mécomptes que nous n'avons pas à exposer et les Sedangs font partie désormais d'une confédération placée sous le protectorat français, ainsi que nous l'apprend la lettre suivante du P. Guerlach, en date du 29 juin 1889 :

« Aujourd'hui, je veux parler du voyage que fit en mars-avril de cette année M. le Résident de Qui-nhon *envoyé officiellement par M. le Résident Général, pour faire acte d'autorité au nom du Gouvernement Français.* M. Guiomard avait avec lui M. Simoni, commis de Résidence, et cinq ou six *linh*. L'expédition ne prétendait pas en imposer par la force, elle était beaucoup moins nombreuse que celle de Mayréna, traînant à sa suite beaucoup moins de bagages, et son chef surtout, très sympathique, se montrait très simple et ne faisait pas de tapage. Arrivé chez les missionnaires, M. le Résident avait l'intention de parcourir avec moi le pays Sedang ; mais une forte fièvre gastrite me retint forcément au logis. M. Guiomard fit donc convoquer les chefs *Hamong* et *Sedang* qui avaient signé la constitution Mayréna, à un grand *pedap* (conseil) qui se tiendrait au village de Kon-trang. Tous les chefs s'y rendirent et M. le Résident expliqua que Mayréna avait trompé les missionnaires et les indigènes, et qu'il était désavoué par la France. Les chefs étaient donc invités à remettre au *Représentant officiel de la France* les drapeaux, insignes et proclamations que leur avait donnés Mayréna. De plus ils étaient invités à élire un chef indigène, tout en restant libres, s'ils le préféraient, de s'unir à la *Confédération Bahnar-Reungao*, dont le président Krui est officiellement reconnu par le gouvernement français, protecteur de

(1) *Revue française* t. VIII p. 369 et 753 (15 sept. et 15 déc. 1888.)

Digitized by Google

ces pays. Les Sedangs et les Hamongs choisirent ce dernier parti comme le plus simple, et ils signèrent la constitution de confédération. Quelques jours après, les chefs de tous les villages depuis *Dàk-dy* jusqu'à *Kon-kélo* envoyaient leurs drapeaux, insignes et proclamations. Seuls, quelques villages situés dans ma région n'avaient pas envoyé les leurs, parce qu'ils étaient *dieng* et que beaucoup de leurs habitants étaient malades.

» Comme ils tardaient trop longtemps, j'envoyai un de mes hommes chercher les drapeaux qui restaient encore. Je les ai reçus hier. L'un d'eux attira mon attention par son piteux état. J'en fis l'observation à mon serviteur et je lui dis : « Comment se fait-il que ce pavillon soit si sale ?
» Je n'oserai jamais envoyer cela à M. le Résident. Tu aurais dû le faire
» laver par les gens du village.

» Mais, Grand-Père, il a été lavé.

» On ne le dirait pas. Mais pourquoi est-il si malpropre ?

» Grand-Père, les gens de Kon-braih ont entendu dire que les Français
» ne voulaient pas de Mayréna, ni de son drapeau. Alors le chef a pris le
» drapeau pour s'en faire un serre-tête, et sa fille s'en est servi souvent
» comme de jupon ; c'est pourquoi il est si sale.

» J'avoue que ce drapeau national Sedang, transformé en *serre-tête, jupon* et *essuie-tout,* me fit bien rire. Pour conserver la couleur locale, je me suis décidé à l'envoyer tel quel à M. le Résident de France.

» Ce trait final et les résultats du voyage très pacifique de M. Guiomard, vous prouvent quel cas il faut faire des mensonges de Mayréna, affirmant qu'il possède chez nos Sauvages un prestige et une influence personnels très considérables. Son prestige se réduit à zéro. Durant son séjour, il faillit être sabré deux fois par les Sauvages que ses brutalités révoltaient. Ce qui arrêta ces derniers, ce ne fut pas le prestige de Mayréna, mais le respect et l'affection que les indigènes conservent au missionnaire dont Mayréna était l'hôte parfois très encombrant. »

Tonkin. — *Navigation du haut fleuve Rouge.* — On a dit bien souvent que jamais un vapeur français ne monterait jusqu'à Laokaï, à cause des rapides et des bancs de sable qu'il fallait franchir. Plusieurs tentatives infructueuses ont été faites dans ces dernières années. La marine notamment a donné toute son attention à la question. M. Leprieur, lieutenant de vaisseau commandant le *Bossant,* puis le *Levrard,* a fait plusieurs essais sans pouvoir réussir à franchir le rapide du Thack-hai; c'est lui qui a montré la voie et communiqué à quelques-uns son ardente conviction. Pour lui le fleuve Rouge était navigable. C est grâce à son insistance, à ses indications que MM. Marty et d'Abbadie se sont décidés à tenter l'épreuve après s'être assurés que le *Laokaï,* vapeur monoroue, construit dans ce but dans leurs ateliers d'Haïphong, réunissait, malgré quelques imperfections, à peu près toutes les conditions de forme, de vitesse et les qualités d'évolution indispensables pour gouverner dans les courants violents.

Digitized by Google

Aujourd'hui le succès a couronné leurs efforts, et M. d'Abbadie a réussi à monter avec le *Laokaï* jusqu'à la frontière de la Chine. Malgré sa lenteur le premier voyage est concluant : un vapeur français est arrivé le 24 juillet à Laokaï. Demain il pourrait y remonter de nouveau, et ainsi pendant six mois, tant que les eaux seront hautes.

Si le voyage est dangereux avec les rapides encore mal connus, les roches nombreuses semées dans le fleuve et non balisées, il suffit, pour assurer les communications d'améliorer la route qui serait, dit-on, navigable à peu de frais.

La *Revue tonkinoise* a publié le journal du bord de ce voyage dont le résumé n'est pas sans intérêt pour nos lecteurs.

7 juillet. Le *Laokaï* part d'Hanoï, à midi, avec M. d'Abbadie et plusieurs autres Français; l'équipage est composé d'Annamites. Arrivée à Viétri, à 8 h. du soir.

8 juillet. Départ, à 5 h. du matin; arrivée à Yen-bai à 10 h. 1/2 du soir.

9 juillet. Départ, à 10 h., et passage du rapide de Thack-tuch. On franchit successivement cinq rapides où le courant à une vitesse moyenne de 3 à 4 mètres par seconde. Arrivée à 5 h. du soir, devant le grand rapide de Thack-hai.

10 juillet. En raison de la baisse des eaux et de la vitesse du courant on décide de franchir le rapide à la cordelle. Mais au milieu de l'opération la cordelle casse et le *Laokaï* vient s'échouer contre la barre de galets où la baisse du fleuve le retient 9 jours.

19 juillet. L'eau monte; la crue ayant atteint 3 mètres, la chaloupe fait machine en avant à toute vapeur, à 9 h., et franchit le rapide. A 1 h., mouillage en face du village de Trai-hut (Lam.)

20 juillet. Départ, à 1 h. On franchit 6 rapides, dont 3 violents, et à 6 h. on arrive en aval de Baoha.

21 juillet. Départ à 5 h. et passage du rapide de Thack-ban. Arrivée à Baoha à 7 h. 1/2. Départ à 11 h. Les roches sont plus nombreuses, les difficultés augmentent. Passage de 4 rapides avant d'arriver à Phu-Lo à 5 h.

22 juillet. Départ à 5 h. 1/2, et passage d'une série de rapides. En franchissant la passe étroite du Thack-ho la chaloupe s'échoue un moment. Arrivée à 6 h. en vue de Laokay.

24 juillet. Après avoir passé la journée du 23 au nettoyage de sa chaudière, le vapeur passe le rapide à 1 kilomètre de Laokay et mouille à 9 h. devant le poste aux applaudissements des Français rangés sur la rive gauche et au grand ébahissement des Chinois de Song-phong. L'épreuve était concluante.

Le retour s'effectue en 4 jours. Parti le 25 juillet à midi, le *Laokaï*, descendant le Song-Koï à toute vapeur, arrive le soir à Baoha, le 26 à Lam, le 27 sur Kham-Khé et le 28, à 5 h. du soir, à Hanoï.

Au point de vue politique et commercial, l'effet produit par ce voyage sera excellent. C'est un pas en avant, une nouvelle manifestation de notre

Digitized by Google

volonté bien arrêtée de développer les richesses agricoles et industrielles du pays, de faciliter les transactions avec la Chine, en démontrant que la voie du fleuve Rouge est de beaucoup la plus courte et la plus commode pour pénétrer au Yunnan. Quand le gouvernement aura fait améliorer la navigation sur le fleuve Rouge, des vapeurs construits spécialement pourront facilement remonter, pendant 6 mois au moins, jusqu'à la frontière de Chine.

Piraterie. — La piraterie au Tonkin ne semble pas près de disparaître. Dans la région du Delta il ne reste plus guère que le doc Tich contre lequel une expédition importante est en ce moment dirigée dans la province d'Haïdzuong. Mais en dehors on signale de nombreuses bandes armées.

Une troupe de pirates continue à écumer le fleuve Rouge entre Pholu et Laokaï. Ces bandits insaisissables se tiennent dans les environs de Thacnien.

Les environs de Lam et toute la région du Lochnam sont infestés de Chinois. Tam-ra, à moitié route de Phu-Lang-Thuong à Lam est menacé par une bande de 1,800 Chinois fort bien armés et occupant de fortes positions; il faudra une assez forte colonne pour les déloger. Une compagnie de la légion étrangère a quitté Phu-Long-Thuong pour se rendre à Lam.

On mande de Langson que le hameau de Dongluc a été attaqué et pillé le 22 juillet par une cinquantaine de Chinois qui ont tué 2 hommes et emmené 7 prisonniers.

Un millier de Chinois aurait pénétré au Tonkin du côté de Caobang; ce sont d'anciens réguliers chinois, licenciés leur service fini, ou pirates de profession. Ils étaient le 21 juillet à Canhbien et à Anlaï, se retranchant dans des forts élevés par eux sur des hauteurs à une heure et demie de marche de Caobang et menaçant cette dernière ville. On voit qu'il y a fort à faire pour nos troupes sur la frontière de Chine et même bien en deçà.

Traversée meurtrière. — Le transport de l'État, *le Shamrock*, arrivé à Toulon, le 15 septembre, rapatriant un grand nombre de militaires du Tonkin a eu une traversée des plus pénibles. Quinze décès ont eu lieu pendant la traversée. On a compté un moment 200 alités. A l'arrivée à Toulon, 75 malades ont été conduits à l'hôpital militaire de Saint-Mandrier.

Des pertes aussi cruelles pour notre armée ne se produiraient pas si le gouvernement pouvait enfin se décider à opérer tous les mouvements de troupes à une époque autre que celle des grandes chaleurs. Comment veut-on que des hommes affaiblis par un séjour prolongé dans un pays tropical où ils ont enduré des fatigues sans nombre, puissent résister facilement à une traversée d'août dans l'océan Indien et la mer Rouge? Si l'administration de la marine avait armé un transport de plus au printemps, elle n'aurait pas été obligée d'échelonner jusqu'au cœur de l'été, faute de place, le rapatriement de troupes dont le temps de service aux colonies était expiré.

De Macao au Mexique. — Le port portugais de Macao doit être bientôt relié au littoral mexicain de l'océan Pacifique par une ligne de

Digitized by Google

bateaux à vapeur. Cette ligne partira d'un port de Chine, touchera à Macao, aux îles Sandwich, à San Francisco et aboutira à Salina Cruz au Mexique.

On sait que par arrêté du 20 décembre 1873, le ministre Andrade Corvo avait interdit l'émigration de coolies chinois par le port de Macao, et ne permit que l'émigration libre à destination de colonies portugaises. Mais un arrêté du 19 décembre 1882 a permis l'embarquement, par le port de Macao, des émigrants de toute nationalité. On a donc aboli toutes les restrictions qui entravaient la liberté du transit par Macao, et un règlement du 4 août 1884 détermine les conditions d'embarquement des passagers chinois.

La nouvelle ligne pourra ainsi servir à l'émigration chinoise, d'autant plus que les travaux publics entrepris au Mexique exigent une main-d'œuvre considérable.

Nouvelle-Calédonie. — *Marchés.* — C'est M. Steverlynck, négociant à Nouméa, qui a traité de gré à gré, à 74 centimes le kilogramme, pour la fourniture de viande à l'administration pénitentiaire. Mais cet arrangement ne porte que sur une partie de la fourniture qui doit s'élever à un million de kilogrammes par an. L'administration a pris ce biais pour ne pas supporter les conditions qui auraient été imposées par le syndicat des éleveurs, seul en mesure de soumissionner. Elle espère que des défections se produiront dans ce syndicat, et qu'elle ne sera pas tenue de payer 1 fr. 12 c. le kilogramme, prix que la société Digeon se voit obligée de fixer pour compenser les conditions trop avantageuses faites dans la fourniture de conserves pour le ministère de la guerre. (Consulter sur ce point le *Journal des Débats* du 13 septembre 1889.)

Vœu du conseil municipal de Nouméa (huit voix contre deux).

Le conseil municipal,

Considérant que la main-d'œuvre libérée est, à part de rares exceptions, de mauvaise qualité et d'un emploi difficile, et que, malgré de nombreuses demandes ou annonces par la voie des journaux, les bras font défaut à beaucoup d'agriculteurs et industriels;

Considérant cependant que les cessions de main-d'œuvre pénale sont préjudiciables aux intérêts de la colonisation, surtout en ce qu'elles privent ou peuvent priver de moyens d'existence un certain nombre d'ouvriers disposés à travailler et qu'elles nuisent aux grands travaux de colonisation :

Émet le vœu :

1° Que l'immigration néo-hébridaise, supprimée, malgré les protestations de la population tout entière, soit rétablie;

2° Que le gouvernement de la métropole, après entente avec l'administration locale, favorise un mouvement d'émigration dans la colonie, de mineurs, d'ouvriers et de colons français;

Digitized by Google

3° Que les cessions de main-d'œuvre pénale consenties aux grandes compagnies soient supprimées dans le plus bref délai possible;

4° Que le conseil général veuille bien appuyer ce vœu de son autorité pour être transmis à qui de droit.

Bassins houillers. — D'un rapport adressé au sous-secrétaire d'État aux colonies, par M. Porte, pharmacien principal de la marine, il résulte que la Nouvelle-Calédonie possède des bassins houillers d'une grande étendue et d'une réelle richesse. On avait déjà constaté les richesses combustibles que présentaient les mines de Moindou, de Moméa, du Mont-d'Or, de la baie de Boulari, de Saint-Louis, des Portes-de-Fer et de la Dumbéa.

Les recherches de M. Porte ont complété les renseignements que l'on possédait. C'est ainsi que l'on a déterminé la présence de dix gisements dans le premier arrondissement; le second arrondissement en possède cinq; dans le troisième arrondissement, il n'y en a qu'un; par contre, il y en a deux dans le quatrième arrondissement. Le rapport que publie le *Journal officiel* dit encore :

Les richesses houillères de la Nouvelle-Calédonie, dit le rapport, peuvent être divisées en deux types très distincts : le premier, où l'on trouve la houille anthraciteuse, capable de fournir du coke et surtout utilisable sous forme de briquettes, telle qu'en contiennent les mines des Bruyères, la Treizième à Saint-Louis et celles de Moindou; l'autre, la houille bitumineuse où le charbon est tantôt friable et pulvérulent, comme au Mont-d'Or, à Loyalty, à Moindou ou à Oua-Poquereux, à Sainte-Cécile ; tantôt sous forme de blocs volumineux, comme aux Portes-de-Fer Dans ce cas, elle acquiert une grande valeur, brûle facilement avec une courte flamme en donnant très peu de fumée et convient admirablement au chauffage des chaudières à vapeur ; on y rencontre très peu de pyrites.

L'exploitation constante et bien entendue des richesses houillères du sol néo-calédonien serait donc de nature à permettre à bref délai à la colonie de s'affranchir du tribut qu'elle paye annuellement à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande pour l'importation du charbon étranger. En outre, elle permettra d'assurer avec sécurité le service des bâtiments de commerce, des navires de guerre de la station locale et des paquebots des Messageries maritimes.

La création de bassins dans le port de Nouméa, actuellement à l'étude, en y attirant un plus grand nombre de navires de toutes les nations, assurera un débouché de plus aux productions houillères.

Sans parler des 9,000 tonnes qui forment en moyenne la consommation annuelle des bâtiments de la station locale et des 22,000 tonnes achetées tous les ans à Sydney par les paquebots des Messageries maritimes, la colonie fournira aisément les 1,237,125 tonnes qui ont été importées des colonies anglaises pendant les dix dernières années.

Le prix de revient du charbon indigène ne dépassera pas, dans les premiers temps, le prix moyen de 15 fr. par tonne au maximum et pourra même facilement être ramené à 12 fr. 50, prix du marché de Sydney.

Or, si l'on songe que la tonne de houille importée d'Australie ressort à 33 fr. 50, on voit l'économie considérable que réaliserait la Nouvelle-Calédonie en employant ses richesses houillères et le profit qu'elle retirerait de l'exploitation de ses mines.

Digitized by Google

Haïti et les États-Unis. — *Le môle Saint-Nicolas.* — D'après une correspondance adressée le 6 septembre de New-York au *Journal des Débats*, le Président Légitime n'a succombé que grâce aux dispositions hostiles des Américains auxquels on avait persuadé qu'il était soutenu par la France. On redoutait aux États-Unis la cession à la France d'une partie du territoire haïtien. Des maisons allemandes de New-York expédiaient même régulièrement au chef de l'insurrection nordiste, Hippolyte, des armes et des munitions en dépit des protestations de M. Stephan Preston, représentant du général Légitime. Hippolyte va donc avoir un gros compte à régler avec ces armateurs germano-américains, et, en attendant le paiement en espèces, ils vont se faire octroyer divers privilèges qui aideront le commerce allemand à s'emparer du marché d'Haïti, au grand détriment du commerce français jusqu'alors prépondérant dans la république noire.

Ce n'est pas tout. Hippolyte devra payer les services rendus par le gouvernement de Washington, exécuter la promesse qu'il a faite, c'est-à-dire céder aux États-Unis le môle Saint-Nicolas. Or, qui en souffrira le plus, sinon l'Espagne? Le môle Saint-Nicolas, situé sur un point élevé de la côte Nord-Ouest d'Haïti, est comme un Gibraltar des Antilles. Il commande le détroit du Windward, de l'autre côté duquel se trouve Cuba, de même que la Floride commande le passage qui sépare les États-Unis de la Havane. La colonie espagnole se verra donc menacée à l'Est et à l'Ouest par les canons de la république américaine, qui a essayé tant de fois déjà de s'emparer de cette colonie, pour remplir ce qu'elle appelle sa « destinée manifeste », c'est-à-dire l'absorption de toutes les Antilles, en attendant mieux.

Sans doute, il ne s'agit que d'un dépôt de charbon, à établir au môle Saint-Nicolas, pour le ravitaillement des navires de guerre américains, en croisière dans ces parages. Mais est-ce qu'il ne faut pas quelques fortifications, armées de canons, pour protéger à l'occasion ce dépôt de charbon?

N'a-t-il pas suffi de l'établissement d'un dépôt de charbon à Pago-Pago aux îles Samoa pour motiver le protectorat américain que l'Angleterre et l'Allemagne ont dû reconnaître?

Peut-être entendra-t-on prochainement parler de concessions aux capitalistes new-yorkais des mines, forêts et autres richesses de l'île de la Tortue, à une lieue au nord d'Haïti, et qui, déjà en 1865, avait été l'objet d'un arrangement analogue, mais qui ne put aboutir, malgré une longue croisière d'une frégate américaine dans ces parages.

Défense du littoral italien. — *Détroit de Messine.* — Après avoir complètement refondu les anciens ouvrages de Messine même, les Italiens ont consacré tous leurs soins à fortifier le phare (Faro), c'est-à-dire le point le plus resserré du détroit. De la pointe du phare à la batterie de Torre Cavallo (côte de Calabre), il y a 3,100 mètres exactement.

Sur la côte de Sicile, depuis Santa-Agata au sud-ouest jusqu'à la pointe du phare au nord-est, les batteries se succèdent presque sans interruption

Digitized by Google

sur le bord de la mer, dominées par le fort du Monte-Sparta, qui s'élève à 100 mètres d'altitude, sur un éperon détaché de la chaîne du Monte-Cicci.

Sur la côte de Calabre, un peu au sud-ouest de Scilla, depuis Torre Cavallo jusqu'à Catona, pendant deux lieues de côtes, ce ne sont que batteries rasantes et batteries plongeantes. Matiniti Superiore et Matiniti Inferiore seront terminées à la fin de septembre, Torre Telegraphia en octobre; le plateau d'Argalli et la crête de Pentrinere viennent d'être armés; enfin la batterie, de Cotona (batterie plongeante) sera terminée en novembre.

Plus de 120 pièces de gros calibre (24 centimètres long., 32 centimètres, obusiers de 24 et 28 centimètres) sont échelonnées ainsi sur la route des navires qui voudraient passer de la mer Tyrrhénienne à la mer Ionienne. Mais l'absence de torpilles, que la profondeur du détroit et la violence des courants ne permettent pas de mouiller, rendra toujours vains les efforts que l'on multiplie pour interdire cet important passage à une escadre cuirassée.

Rivière de Gênes. — A Savone, point fort important à cause des facilités qu'il offre pour un débarquement et de sa position stratégique au débouché des routes qui viennent du Montferrat, on va construire deux batteries, à Madonna-del-Monte et à Madonna-degli-Angeli (200 mètres d'altitude), qui commanderont les routes de Guiliano et de Lavaresto.

A Vado, rade voisine du port de Savone et excellent mouillage abrité des vents du nord, d'ouest et du sud-ouest, on va construire un nouvel ouvrage, probablement armé d'obusiers et de mortiers.

Le directeur des mouvements du port de la Spezia vient de donner l'ordre de tenir dégagés les quais du port de commerce, qui doivent, en cas de guerre, servir d'annexes à ceux du port de guerre, pour les opérations de chargement et de déchargement.

La passe de gauche de la digue est interdite à la navigation commerciale; dans la passe de droite, les navires ne doivent pas ranger le rivage à moins de 200 mètres; enfin des zones ont été tracées pour l'ancrage des bâtiments marchands dans le fond de la baie; ces zones sont calculées pour assurer la libre circulation des navires de guerre et tenir dégagée la route du port militaire à la digue.

Toutes ces mesures, qui constituent de fâcheuses entraves pour la navigation commerciale, ne laissent pas de mécontenter les armateurs et les négociants, qui les commentent dans le sens le plus pessimiste.

(Débats.)

Le Canal de l'Adriatique à la Méditerranée. — Ce canal qui est destiné à unir l'Adriatique à la Méditerranée et dont le projet a été élaboré par un ingénieur italien M. Vittorio Bocca, aura un peu plus de 200 kilomètres de longueur, 262 pieds anglais de largeur et près de 40 pieds de profon-

Digitized by Google

deur. Son point de départ serait situé à un point de la côte ouest de l'Italie situé dans le voisinage de Montalto-di-Castro, dans la province romaine, et aboutirait à Fano au sud de Pesaro, sur l'Adriatique. A chaque extrémité du canal serait construit un port ayant une superficie de 12 acres environ. Les plus grands cuirassés pourraient naviguer sur le canal à une vitesse de 10 à 12 nœuds. Les matériaux destinés à la construction du canal en question se trouvent en abondance sur les lieux.

La construction entraînerait le complet drainage de tout le pays de marais qu'il traverserait et rendrait de la sorte près de 637,000,000 de mètres carrés de terrain propre à la culture. Ce travail demanderait une durée de six années et occuperait 200,000 ouvriers. Les dépenses sont estimées au bas mot à £ 24,000,000 (fr. 600,000,000).

(Iron and Coal Review.)

Corse. — *Commerce avec l'Angleterre.* — Ce commerce a beaucoup diminué en 1888 à cause de la mauvaise récolte de citrons et de la décroissance des importations de charbon anglais. Les mines de la Loire, celles du bassin du nord de la France et des districts belges ont, momentanément, fait la concurrence aux charbons anglais sur le marché corse. Le commerce des écorces de châtaignes pour la tannerie a lieu principalement avec l'Angleterre et augmente de jour en jour. Au moment de la hausse des cuivres, les Anglais parurent disposés à exploiter les mines de Corse, mais la débâcle des cours a arrêté toute nouvelle entreprise. Il existe près de Bastia des mines d'antimoine donnant de 100 à 150 tonnes par mois; presque toute la production est dirigée vers l'Angleterre.

Un grand quai a été récemment construit à Ajaccio. On a amélioré le port de Bastia, qui peut recevoir les plus forts steamers. Depuis la rupture des négociations commerciales avec l'Italie, l'exportation des huiles et des vins de Corse à destination de Marseille a beaucoup augmenté. Toutefois les produits similaires de l'Algérie limitent les bénéfices que la Corse peut faire de ce chef. D'après le consul anglais, dont nous analysons le rapport, les consommateurs corses sont obligés de payer beaucoup plus cher les marchandises depuis qu'ils se fournissent en France au lieu de les faire venir d'Italie.

Roumanie. — *Question agraire.* — (R. F. T. VIII. p. 42. n° 49. 1er juillet 1888). On écrit de Bucarest : le gouvernement roumain, représenté par M. Gr. Pancesco, ministre des domaines, s'apprête à remédier à l'absence des paysans-propriétaires et à appliquer la loi du 6 août 1889. Il met en vente. 35 terres de l'État, d'une superficie de 12,980 hectares, divisés en 2,596 lots (de chacun 5 hectares). Il mettra ensuite en vente, dans les mêmes conditions, 15,500 hectares. C'est le commencement de la constitution du régime de la petite propriété foncière dans un pays où les *latifundia* seuls existaient jusqu'ici.

Digitized by Google

Provinces baltiques. — *Russification.* — Nous avons indiqué en 1885 (R. F. T. II. p. 319. n° 10) les conditions du conflit entre les Lettes et les Allemands des provinces baltiques. Le gouvernement russe a trouvé que la meilleure solution était de russifier à outrance les trois provinces de Courlande, de Livonie et d'Esthonie. Voici, après bien d'autres, une nouvelle mesure tendant au même but.

La *Gazette nationale*, de Berlin, constate avec amertume que l'œuvre de la russification des provinces baltiques se poursuit sans interruption. Le 2 décembre prochain, le Code russe y sera substitué au Code allemand, et la langue allemande cessera d'être employée devant les tribunaux.

La *Gazette* fait remarquer que ce nouvel ordre de choses va rendre extrêmement pénible la situation des populations germaniques desdites provinces, et qu'il leur sera presque impossible de se faire rendre justice, attendu que leurs avocats naturels, de même nationalité qu'elles, ne seront plus admis à plaider.

La *Gazette* plaint également les avocats qui vont se trouver privés de leurs moyens d'existence. Elle rappelle, en outre, qu'une foule d'anciens fonctionnaires allemands ont déjà été chassés de l'administration.

Turquie. — *Fournitures allemandes.* — Abdul-Hamid est extrêmement irrité au sujet de l'irrégularité que la manufacture allemande des fusils Mauser à répétition apporte à l'exécution de sa grosse commande. On sait que l'industriel allemand qui, grâce à l'intervention de son ambassade, a obtenu cette affaire, a su se faire payer d'avance à titre de garantie près de 20 millions acompte sur les 50 qu'il doit recevoir.

Ce n'a pas été sans peine que le trésor ottoman a pu subvenir à ce sacrifice. Or, il se trouve que les livraisons se font mal, tardivement, et que les fusils à ce que l'on assure, sont des armes de rebut. Un officier supérieur aurait été envoyé en Allemagne pour faire des remontrances.

On raconte à Constantinople que, lors de la conclusion du marché, un expert ottoman avait protesté avec véhémence contre l'adoption du mauser et le choix du fabricant. Au moment de pénétrer jusqu'au sultan pour lui porter ses objections, il aurait été retenu par un haut fonctionnaire qui lui aurait murmuré à l'oreille : « Prenez garde, ce n'est pas un marché d'armes dont il s'agit, nous payons le prix d'une orientation politique. » *(Temps.)*

Société de Géographie de Paris : *Récompenses.* — *Mataigne.* — *Margry.* — *Foureau.* — Nous n'avons indiqué que sommairement (t. IX, p. 636), l'importance des travaux des lauréats. Les rapports de la Commission des prix fournissent des données complémentaires qui font ressortir la valeur de plusieurs publications sur lesquelles il convient d'insister :

La *Nouvelle Géographie de la France* (médaille d'argent); comprend l'énumération de toutes les communes, avec des renseignements sur la topographie, les produits du sol et de l'industrie, le commerce, l'histoire, l'administration, etc. Son auteur, M. *Henri Mataigne*, en a recueilli les premiers éléments sur les bancs du collège. « Dès l'âge de douze ans, il se

Digitized by Google

plaisait, dit le rapporteur, à rechercher, dans un dictionnaire abrégé à l'usage des écoliers, les noms des chefs-lieux de canton; il les classait par arrondissements et par départements, ajoutant successivement les particularités historiques qu'il trouvait dans d'autres livres empruntés à ses condisciples ou feuilletés au dehors. »

A force de chercher, de collectionner, il finit par amasser une ample provision de renseignements. Ses études terminées, il se mit à dépouiller les annuaires locaux qui renferment tant d'indications utiles. C'est ainsi qu'il put enfin faire paraître son ouvrage, volume de 1,500 pages, contenant une foule de renseignements, de chiffres, de détails statistiques.

Après avoir commencé son œuvre sous la forme alphabétique, M. Mataigne, renonçant à cette forme, adopta un système qu'il croit appliqué pour la première fois. L'auteur a, dit le rapporteur, « procédé par tableaux où toutes les communes d'un canton sont groupées, et par indications collectives pour tous les renseignements communs à plusieurs localités ». Cette méthode, suivant M. Mataigne, a sur le dictionnaire l'avantage de réunir, de grouper ce qui serait disséminé et difficile à retrouver, quand on ne connaît pas le nom de telle ou telle localité dont on a besoin, ou quand ce nom est sorti de la mémoire. Un index remet les choses en l'état, c'est-à-dire dans l'ordre alphabétique, qui est l'ordre d'un dictionnaire.

La Société a décerné le prix Jomard à M. *Pierre Margry*, ancien archiviste du ministère de la marine (et des colonies, qui alors étaient rattachées à cette administration), auteur d'un travail considérable sur les *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et le sud de l'Amérique septentrionale*. Cet ouvrage en six gros volumes n'est encore qu'une partie des *Mémoires et documents* que M. Margry a, dans sa laborieuse carrière, recueillis *pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*.

Les documents contenus dans l'importante publication de M. Margry sont au nombre de 675 et embrassent une période de 140 années, de 1614 à 1754.

Toute cette héroïque histoire qui a pour nous autres, Français, un si puissant intérêt, — histoire qui commence à Québec pour s'achever à la Louisiane et au pied des Montagnes Rocheuses, — met excellemment en relief, comme le montre M. Hamy, une noble et imposante figure, à laquelle on a fini par rendre justice, quoique tardivement, la figure de Robert Cavelier de la Salle, né à Rouen, en novembre 1643, et mort assassiné dans les plaines du Texas le 19 mars 1687.

Dans les premiers volumes, on a l'histoire des idées et des découverte de l'intrépide explorateur; dans les trois autres, on voit la suite donnée à ses projets par les continuateurs de son œuvre. « Partout, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, se développe, dit M. Hamy, ce plan magnifique de l'entreprenant Rouennais : relier le Saint-Laurent avec les lacs, l'Ohio et le Mississipi, — se fortifier solidement contre les agressions anglaises ou espagnoles vers l'est et vers le sud, — marcher enfin à l'ouest pour trouver un passage à la Chine par l'intérieur des terres. »

Digitized by Google

Justice n'a été rendue que tardivement à l'illustre Français qui périt de mort violente, il y a un peu plus de deux siècles; mais du moins M. Margry aura pu voir son héros honoré enfin, comme il le méritait, et par sa ville natale et par plusieurs cités d'Amérique.

La Société a décerné le prix Ehrard à *M. Fernand Foureau*, pour sa carte du Sahara. L'auteur — a dit le rapporteur M. Schrader — « est un des pionniers les plus actifs de l'influence française dans l'Afrique du Nord et particulièrement dans le Sahara algérien. » On connaît les travaux de forage et de plantation accomplis par MM. F. et A. Foureau frères et M. Fau leur associé « pour doter d'une plus large provision d'eau les oasis de l'Oued Rhir, ou pour créer dans cette région qui s'étend de Biskra à Touggourt, une série de centres nouveaux ». C'est là, sans doute, de la géographie active et pratique, mais dont la Société n'avait pas à s'occuper; de M. Fernand Foureau, elle récompense uniquement les travaux cartographiques.

Déjà, en 1886, ce dernier, après un voyage dans le Sahara, au sud de Touggourt, avait présenté à la Société un itinéraire à l'échelle du 250,000e, travail qui est resté manuscrit. Une autre carte au 1,500,000e, du même auteur, a été publiée par la Société de géographie de Constantine, mais ce travail n'était encore que le prélude de l'œuvre plus considérable que la Société de Géographie de Paris vient de couronner.

La carte de M. F. Foureau est à l'échelle de 1/1,000,000e « elle va de Touggourt au Nord jusqu'à Insalah, vers le Sud, s'étendant ainsi sur un espace de 7° environ de latitude, du 26e au 33e degré, et de 6° environ de longitude, de 1° Ouest à 5° Est de Paris; elle embrasse donc un espace à peu près égal à celui du Tell et des plateaux d'Algérie et de Tunisie réunis. » Le rapporteur montre que c'est un travail d'une haute valeur et qui présente sous un aspect tout nouveau la partie du Sahara qu'il circonscrit.

Pêche maritime : *Transport de poisson frais du Jutland à Berlin.* — Le *Berlingske Tidende* annonce que le premier essai d'envoi de poisson frais du Jutland pour le marché central de Berlin vient d'avoir lieu. Il s'est effectué sur un wagon suédois, inventé récemment par un industriel de Malmo, et pourvu de réservoirs d'eau, conduits de glace et autres dispositions propres à maintenir la fraîcheur du poisson. Le chargement consistait en 11,000 livres de morue, de flets et de carrelets. Bien que, par suite d'un accident, le train soit arrivé à Berlin, avec vingt-quatre heures de retard, le poisson était aussi frais que s'il venait d'être pêché. On va essayer si les anguilles et les homards peuvent se conserver de la même manière.

On rapprochera cette note de l'article que nous avons publié le 15 juin 1888 (n° 48) *le Sauvetage de la marine par les Grandes Compagnies de chemins de fer*. C'était sur l'extension de la consommation du poisson frais en France qu'était basé le relèvement de cette industrie qui intéresse au plus haut degré le recrutement de notre marine de guerre. A la suite de notre article le Ministre des Travaux publics a bien voulu faire procéder à une étude de la ques-

Digitized by Google

tion, et déjà, depuis plusieurs mois, il a été établi de nos ports de pêche du Nord vers Bâle et vers Dijon deux services qui permettent le transport direct du poisson frais. Le commerce saura-t-il profiter de ces facilités et l'essai tenté par les Compagnies sera-t-il assez concluant pour les déterminer à offrir les mêmes avantages dans d'autres directions? Cela ne dépend plus que des mareyeurs du littoral de la Manche.

Ne pourraient-ils pas faire comme les Allemands et construire des wagons spéciaux?

Notons que dans la première quinzaine de septembre il est entré au Hâvre le steamer *Cevrique* chargé de 300,000 kil. de saumon frais conservé au moyen d'une machine frigorifique produisant 30,000 litres d'air froid par heure. Ce navire appartient à la maison Bossière frères du Havre. Il avait quitté Liverpool le 16 juin pour pêcher le saumon sur les côtes du Labrador. Il revenait directement d'Amérique en 19 jours de traversée.

Navigation. — Une Conférence maritime internationale se réunira à Washington le 16 octobre prochain pour examiner les questions relatives à la sécurité de la navigation et au droit maritime.

La France sera représentée à cette Conférence par MM. le capitaine de vaisseau Richard, attaché naval a Londres, chef de la mission; Lannéluc, capitaine au long cours et vice-président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, délégués par le ministère de la marine, et G.-Denis Weil, juge suppléant au tribunal de de la Seine, délégué par le ministère de la justice.

Exposition coréenne. — On vient d'inaugurer, au Palais du Trocadéro, l'exposition des objets rapportés de Corée par M. Charles Varat. C'est la première exposition importante faite sur ce pays, qui profitant de la grande guerre de 1592, entre la Chine et le Japon s'est affranchi de la domination de ces deux pays. Nous rappelons que la *Revue Française* a publié en juin 1886 (n° 18), une étude de M. A. Soulange Bodin sur la Corée. Elle trouve aujourd'hui une grande actualité. L'exposition faite par M. Charles Varat consiste principalement en costumes, tablettes funéraires, catafalque, types en cire, faïences, caractères d'imprimerie, armes primitives, bijoux, éventails, mannequin servant de borne kilométrique au Japon.

Caravane scolaire d'Arcueil. — On lit dans *le Temps* du 10 septembre 1889 :

La Correspondance politique apprend de Cettinje qu'une manifestation en faveur de la France vient d'avoir lieu dans cette ville. Dix-huit élèves du Collège des Dominicains d'Arcueil, arrivés en touristes avec leur directeur, ont été reçus par la population aux cris enthousiastes de : « Vive la France ! »

Voici quelques lignes qui sont passées inaperçues pour bien des lecteurs et qui méritent cependant une explication :

Il y a plus de dix ans, c'était en mai 1879, je visitais la Bosnie récemment occupée par les Autrichiens. Le nom de la France y était encore entouré d'un certain prestige, dans ce temps-là; malgré le paiement des cinq

Digitized by Google

milliards on était parvenu à équilibrer le budget et à donner, par l'Exposition de 1878, la preuve évidente du relèvement de la France. « Pourquoi vos compatriotes ne viennent-ils pas dans notre pays, me dit un notable de Serajevo, ils y seraient bien accueillis. Si quelques touristes français traversaient de temps en temps notre région, cela suffirait pour maintenir les relations cordiales que les populations de la péninsule balkanique professent pour les Français. »

Je me souvins de cet avis à mon retour en France. C'est notre rédacteur en chef, M. Georges Demanche, qui ouvrit la marche ; et depuis, quelques Français sillonnent chaque année non seulement la Croatie et la Slavonie, mais la Bosnie, l'Herzégovine, le Montenegro, la Dalmatie, etc...

Depuis huit ans, des anciens élèves du Collège d'Arcueil avaient fait dans les Alpes, sous la direction de M. l'abbé Barral, de charmants voyages. Mais c'était à travers les sentiers battus. Nous eûmes l'idée d'engager M. Barral à pousser plus avant, jusqu'aux confins du monde musulman, afin de montrer à ses compagnons des aspects nouveaux, des costumes et des types variés. La difficulté était de rédiger un itinéraire et de s'assurer des correspondants, afin de parer à toute mésaventure et de ne pas se départir de la méthode précise qui avait fait jusque-là le succès de ces caravanes.

En se reportant au tome III (p. 465) de la *Revue Française* (n° 17 ; mai 1886) on trouvera un projet d'itinéraire rédigé par l'un de nos correspondants de Bosnie pour répondre au vœu de M. Barral. La cause fut gagnée, et sept ans après nous avoir donné le conseil qu'on a lu plus haut, notre ami de Serajevo vit arriver une petite légion de touristes infatigables conduits par l'abbé Barral.

La *Revue* a publié le compte rendu de cette fameuse caravane, la neuvième (*Revue Française*, t. V, page 412, n° 30, juin 1887). Le premier pas une fois fait, on est retourné à chaque campagne dans la péninsule balkanique, et ces jeunes gens ont fait là une moisson d'observations précieuses; ils y ont surtout trouvé d'excellents amis. Cette petite bande d'excursionnistes français est déjà populaire dans toute la partie occidentale de la péninsule. Son attitude martiale, son entrain, son énergie lui ont conquis toutes les sympathies. Le 1er août dernier (t. X., p. 189) nous avons annoncé le départ pour la 12e caravane et donné son itinéraire. Aujourd'hui nous enregistrons avec un vif plaisir l'accueil qui lui a été fait au Monténégro.

ÉDOUARD MARBEAU.

Exportation en Angleterre du bétail normand et breton. — A la suite des traités de commerce, en 1860, l'exportation de nos bestiaux prit de grandes proportions. En 1869, elle atteignit le chiffre de 21 millions de francs. Après l'arrêt causé par la guerre de 1870, une reprise eut lieu et, en 1875, l'exportation s'éleva à 11 millions.

Les éleveurs anglais conçurent alors le projet de se passer des bestiaux français; les *shipowners* pensèrent, de leur côté, qu'il y aurait avantage à

Digitized by Google

s'approvisionner en Amérique, afin de trouver un élément de fret. Ne pouvant taxer les bestiaux français, ils décidèrent que notre bétail était infesté d'une maladie contagieuse dite « la cocotte ». Par ordonnance de la Reine, abatage immédiat du gros bétail venant de France fut prescrit dès son introduction en Angleterre.

Notre exportation tomba de 11 millions à 3 millions de francs.

Il paraît que « la cocotte » sévit toujours! Conséquence : nos bœufs importés en Angleterre étaient, en 1885, au nombre de 6,000; en 1886, 5,300; en 1887, 4,980; en 1888, 1,302. En comptant le bœuf à 400 francs, c'est 2 millions de francs en quatre ans enlevé à ce commerce.

L'avilissement du prix des bestiaux aggrave la crise agricole en Normandie et en Bretagne.

Le gouvernement français négocie toujours en vue du retrait de ces ordonnances. Mais la diplomatie a le pas lent.

On sait que nos tarifs douaniers permettent à la Grande-Bretagne d'introduire en France en moyenne chaque année pour 106 millions de fils et tissus, ce qui ne réjouit pas plus nos filateurs et nos tisseurs que l'introduction de notre bétail ne réjouissait jadis les éleveurs anglais.

Voilà une question dont la future Chambre ne ferait pas mal de s'occuper dès la rentrée, puisque tous les programmes des candidats marquent un si grand souci pour les intérêts agricoles.

Production agricole des grands États. — A quel chiffre s'élève la production des céréales dans le monde entier? A quelle quantité correspond, par tête d'habitant, la production indigène des divers pays? S'il est difficile de répondre à ces deux questions d'une manière rigoureuse, il est possible, grâce aux évaluations du bureau de la statistique du département de l'agriculture, de fournir à leur sujet des indications qui semblent se rapprocher beaucoup de la vérité. Pour les États-Unis, la moyenne annuelle de la production des céréales a été la suivante dans les deux dernières périodes décennales :

De 1870 à 1880	Hect.	680,833,000
De 1880 à 1887		982,554,000

Le total pour l'année 1888 est de 1,163,200,000 hectolitres. Sous le nom de céréales, il faut comprendre le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, le maïs et le sarrasin. Ces graines figurent dans la production des États-Unis pour des proportions très différentes: le maïs, à lui seul, représente les cinq huitièmes des 1,200 millions d'hectolitres récoltés. Le froment et l'avoine forment la plus grande partie du reste; les récoltes réunies de seigle, d'orge et de sarrasin ne correspondent pas à plus de 3 0/0 de la récolte totale.

Étant donnée la population actuelle des États-Unis d'Amérique, la production totale en céréales en 1888 s'est élevée à 18 h. 54 par tête d'habitant, en excédent de 2 hectolitres environ sur la production de la dernière

Digitized by Google

période décennale. Les statistiques les plus autorisées évaluent, en nombre rond, à 2,500 millions d'hectolitres la production moyenne annuelle du globe en céréales (riz et millet non compris). Ce chiffre se répartirait à peu près de la manière suivante entre les nations importatrices et les nations exportatrices, c'est-à-dire entre les pays qui, année moyenne, ne suffisent pas par la production indigène à leur consommation et ceux qui, au contraire, peuvent tous les ans venir en aide aux régions moins bien partagées sous ce rapport. Pour l'Europe, on donne les chiffres suivants :

PAYS IMPORTATEURS	Production en millions d'hectolitres	Importation en millions d'hectolitres
Royaume-Uni	121 0	68 1
Empire allemand	262 6	23 3
France	233 9	14 6
Autriche-Hongrie	166 9	4 1
Italie	97 0	3 1
Espagne	90 0	»
Portugal	13 4	6 0
Grèce	4 4	0 2
Suisse	6 5	8 0
Belgique	23 5	3 1
Pays-Bas	10 0	2 6
	1,029 2	128 1
PAYS EXPORTATEURS		Exportation
Russie	587 5	45 0
Roumanie	39 3	8 0
Turquie	30 7	1 5
Suède-Norvège	25 5	3 3
Danemark	»	4 0
	683 0	
TOTAL GÉNÉRAL	1,712 2	61 8

I résulte de ce tableau que la vieille Europe produisant annuellement en moyenne 1,700 millions d'hectolitres de céréales ne suffit pas à la consommation de la population et à l'alimentation de son bétail. La différence entre l'importation nécessaire et l'exportation de quelques pays européens dans d'autres parties du continent, laisse un déficit de plus de 66 millions d'hectolitres que le Nouveau-Monde est appelé à lui fournir. La production totale du Nouveau-Monde peut être évaluée comme suit (1885) :

	Millions d'hectolitres
Etats-Unis d'Amérique	581.4
Canada	35.6
Egypte	22.5
Algérie	53.7
Australie	13
Indes	60
	766.2

Dont le dixième à peine suffit à combler le déficit de l'Europe.

Pour donner à ces indications générales tout leur intérêt économique, il

Digitized by Google

faut chercher ce que la production indigène met à la disposition de chaque habitant des différents peuples de l'Europe : les rapprochements que permettent les données que nous offre l'exposition des Etats-Unis sont très instructifs.

Prise dans son ensemble, la production européenne en blé, seigle, maïs, avoine, orge et sarrasin représente par an 5 hectolitres 74, soit, 574 litres de céréales par tête d'habitant. La production des Etats-Unis d'Amérique correspond sensiblement au triple ; elle est, en effet, de 1,610 litres (16 h. 10) par tête. Comme il y a lieu de le penser d'après les chiffres cités plus haut, la répartition de la quantité de céréales par tête varie beaucoup dans les différents pays de l Europe. Il m'a paru utile de préciser ces écarts par les indications du tableau suivant :

Contrées	Nombre d'hectolitres récoltés par tête d'habitant
Europe	5.74
Etats-Uuis	16.10
Suisse	2.22
Grèce	2.29
Serbie	2.80
Portugal	2.87
Grande-Bretagne	2.94
Italie	3.02
Norvège	3.38
Pays-Bas	3.42
Turquie	4.33
Irlande	4.15
Belgique	4.72
Espagne	4.94
Autriche	5.13
Allemagne	6.22
France	7.16
Roumanie	7.23
Russie	7.38
Hongrie	7.49
Suède	8.25
Danemark	16.21

Le Danemark est le seul pays de l'ancien monde dont la production, par tête d'habitant soit égale à celle des États-Unis. La France, avec la moyenne de 7 hectolitres, est très près de suffire à sa consommation. Les quatre nations qui viennent après elle sont *exportatrices* ; tous les autres pays sont tributaires de l'étranger pour les céréales.

L. Grandeau.

Le Propriétaire-Gérant,

Édouard MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 20358-9-9.

Digitized by Google

VOYAGE EN RUSSIE

(Suite) (1).

La vie en province. — Aspect d'une ville de province. — Vie sociale. — Fonctionnaires. — Police. — Rôle de la province.

Comment décrire une ville de province? Cela revient à dire: comment dépeindre ce qui n'a pas de couleur, ce qui est sans vie, ce qui manque absolument d'originalité? Vu de loin, cependant, le chef-lieu de la province ou de l'arrondissement cause une impression assez gaie. Au milieu de bouquets de verdure surgissent plusieurs coupoles vertes ou bleues aux globules parfois dorés et brillant au soleil, des toits de maison verts et parfois rouges, des murs d'une blancheur éclatante. Le contraste du vert et du blanc par un beau soleil d'été donne à la ville un aspect jeune, gai et attrayant... Mais que le voyageur ne se fie pas aux apparences!

Lorsqu'il a pénétré dans la ville, il s'aperçoit tout d'abord qu'elle ne renferme que quelques rues principales, où se trouvent les principaux magasins, les édifices publics et l'hôtel du gouverneur; on dirait chez nous la préfecture. Mais comme tout cela est plat, uniforme et manque d'originalité! Quant aux édifices publics, on ne sait si ce sont des casernes ou des prisons, tellement ils ressemblent aux unes aux autres. En tout cas, que ce soient des édifices publics, des prisons ou des casernes, c'est partout la même architecture insignifiante, la même blancheur des murs, les mêmes toits en tôle peints en vert ou en rouge. En France, dans nos villes de province, l'œil curieux du voyageur découvre çà et là des édifices ou des coins de rue, qui, par leur originalité et leur cachet ancien, ouvrent une échappée vers le passé. En Russie, à part quelques grandes villes comme Kief, Nijni, etc., rien de semblable. Point de traits saillants, de constructions originales et caractéristiques; c'est plat et uniforme comme la grande plaine russe. Villes de province ou villes de district, toutes se ressemblent; il n'y a de différence que dans le nombre des maisons qui pour la plupart, sont en bois. Les rues principales sont seules pavées; les rues latérales en

1. Voir la *Revue française* 1886 n° 24; 1887 n° 27, 29, 34; 1888 n° 37, 41, 44, 45, 52, 59; 1889 n° 64, 66, 67.

Digitized by Google

automne et surtout au printemps sont inabordables ; ce sont de véritables fondrières où vous risquez fort de vous embourber. Je vis, un jour, dans une de ces rues, un corbillard resté en panne pendant toute une semaine ; les chevaux avaient failli s'envaser et l'on eut bien du mal à sauver le pope. Il faudrait avoir les bottes du petit Poucet pour s'engager dans de pareilles rues. On remédie en partie à ce mal, en établissant le long des rues des planches sur de hauts pilotis, ce qui constitue une sorte de passerelle qui a cependant ses inconvénients pendant la nuit.

En été, le vent soulève des tourbillons de poussière qui vous aveugle et qui pénètre jusque dans l'intérieur des maisons. C'est cependant dans ces rues latérales qu'on rencontre, en été, de jolis petits coins qui reposent l'œil. Par ci, par là, une gentille maisonnette en bois, aux murailles peintes, aux volets verts, avec une véranda sur le devant ou sur les côtés, disparaissant presque tout entière au milieu de touffes de verdure, de lilas en fleur...

Dans la plupart de ces villes de province, la saleté et le désordre se rencontrent à chaque pas. La place du marché est encombrée de fumier. Çà et là des porcs et des vaches errent en toute liberté; en un mot, les règles les plus élémentaires de l'hygiène y sont encore inconnues.

Du reste, dans ce pays qui est essentiellement agriculteur, les villes sont peu nombreuses ; on n'en compte que 1,274 avec une population de 13,760,000 habitants. La distance moyenne entre elles est de 96 kilomètres, en Pologne de 18 kilomètres. Toutes ces villes qui ont été créées dans un but purement administratif, ne sont, à vrai dire, que de gros villages auxquels on a ajouté une prison et quelques édifices publics pour les administrations. C'est ce qui explique leur manque de vie et d'originalité. A côté de ces centres administratifs s'élèvent des centres commerciaux ou industriels, pleins d'animation et qui se développent avec rapidité.

Je me suis souvent demandé comment les habitants de ces villes de province font pour ne pas mourir d'ennui. Pensez donc ! absence complète de distractions, de sociabilité, de vie commune. Le gouverneur et le représentant de la noblesse, quand ils sont gens du monde, et surtout lorsque leurs femmes brûlent du désir de paraître, donnent en hiver quelques bals, et c'est tout. Les villes de district n'ont pas même cette ressource. Dans la plupart des villes de pro-

Digitized by Google

vince il y a, il est vrai, un théâtre, mais les acteurs y sont si mauvais et les pièces si peu originales, que ces pauvres théâtres font rarement de bonnes recettes. Ils ne sont un peu animés que lorsque, dans le personnel de la troupe, se trouvent deux actrices rivales par la beauté et le talent.

Dans ce cas, la jeunesse de la ville se partage en deux camps et prend parti pour l'une ou pour l'autre. Ce sont alors des applaudissements mélangés de sifflets, et ce tapage rompt un peu la monotonie de la soirée.

Il y a aussi un club, et parfois même deux clubs. Ces clubs sont la *great attraction* de la classe intelligente. Mettez-vous dans la position d'un homme qui ne sait que faire de ses soirées d'hiver, quand il n'y a ni bals, ni concerts, ni premières au théâtre... Il ne peut pas cependant rester chez soi à bâiller tout le temps, et alors il va au club... On y boit, on y mange, on y donne des soirées, et surtout on y joue. Le jeu est la distraction favorite en province...

Le Russe n'a pas l'esprit d'association de l'Allemand. Celui-ci, partout où il trouve, organise des *Vereine* auxquels il consacre tout son temps libre. Vous ne trouverez rien de pareil dans les villes russes; les Sociétés musicales, gymnastiques, de tir, les représentations d'amateurs y sont totalement inconnues. Est-ce un défaut inhérent à sa nature? Est-ce parce que le gouvernement n'a jamais encouragé des associations de ce genre? Toujours est-il que j'ai constaté partout une absence complète de vie sociale, commune, que les divers éléments qui constituent la classe intelligente dans une ville de province, au lieu d'unir leurs efforts pour secouer l'ennui et l'apathie qui les oppressent, sont divisés en petits cercles qui tirent chacun de leur côté. Tous ces cercles passent leur temps à boire et à jouer. Sur ce point, il y a unanimité complète. Et, du reste, que voulez-vous qu'on fasse quand il y a absence complète de vie politique, d'intérêt social, quand on habite un pays où le silence est d'or? Il y a, me dira-t-on les *Zemstwo* (conseils généraux) dont les membres se réunissent à une époque déterminée, au chef-lieu du district et de province. Mais les réunions de ces *Zemstwo* n'offrent plus aucun intérêt depuis que, par suite de la nouvelle organisation qu'ils ont reçue, ils ont été privés de toute indépendance et de toute initiative. Si elles jettent un peu d'animation dans la vie monotone d'une ville de province, cette ani-

Digitized by Google

mation se traduit exclusivement dans une plus grande dépense de cartes et de liqueurs fortes.

Donc, le jeu est la principale occupation de la province. Dans les soirées particulières comme au club, on joue, tout le monde joue, hommes et femmes. Lorsque vous êtes invité à une soirée, on vous donne à peine le temps d'échanger quelques paroles, et du reste que se dirait-on? Les tables de jeu sont déjà disposées avec leurs bougies allumées et des cartes toutes fraîches. Les hommes s'installent dans une pièce, les dames dans une autre; les partenaires se groupent, s'entendent, et le jeu commence pour ne finir qu'après minuit. Le lendemain lorsqu'on se rencontre, la conversation roule sur les incidents de la veille, et on se donne rendez-vous pour une nouvelle partie. La même chose recommence tous les soirs, sans que cette manière uniforme de passer son temps, cause de l'ennui. Il y a à parier cent contre un que l'argent dépensé aux cartes et en liqueurs fortes dépasse de beaucoup celui que l'on consacre aux abonnements de journaux.

Aux clubs, le tapis vert est cultivé avec plus de zèle encore. Il arrive souvent que les joueurs allumés par la boisson, en viennent aux querelles et parfois même aux coups, et le *starschina* ou président du club ne parvient pas toujours à faire respecter son autorité. Quand les coups pleuvent trop drus, il n'a d'autre ressource que d'appeler les garçons, et de faire jeter les combattants dehors. Du reste, ces scandales n'effarouchent personne, tellement on y est habitué; c'est une manière comme une autre de se distraire.

A la date du 15 janvier 1889, je lis ceci dans un journal russe : « Un grave scandale vient d'éclater au club de Nijni-Novgorod. » X... (1), propriétaire bien connu de plusieurs bateaux à vapeur, et » remarquable par sa force athlétique, s'étant grisé plus que de cou- » tume, roua de coups M... sans rime ni raison. Celui-ci s'étant réfugié » sous une table, X... se dirigea vers la sortie en distribuant à droite » et à gauche des coups de poing.... L'administration du club réunit » tous les membres en assemblée générale afin de se prononcer sur la » conduite de X... On parla même de l'exclure, mais l'assemblée à » une majorité de 95 voix contre 88, se prononça contre son ex- » clusion ».

(1) Le journal cite le nom en toutes lettres.

Digitized by Google

Je dois citer une aventure dont je fus témoin, et qui jette un jour étrange sur les mœurs provinciales en Russie. Un propriétaire noble que sa passion pour les cartes avait presque ruiné, parvint, au prix de grands sacrifices, à réunir l'argent nécessaire pour faire entrer son fils au gymnase. Il voulut présenter lui-même ce dernier à ses professeurs. Ceux-ci connaissant sa passion pour les cartes, passion que du reste ils partageaient, lui proposèrent une partie de *wint*. Le père de l'écolier accepta, et au bout de quelques heures, il perdit au jeu tout l'argent qui était destiné à payer l'éducation de son fils. Le lendemain, il dut retourner chez lui avec son enfant. Lorsque la chose fut connue, on en rit beaucoup.

De pareils scandales ne sont pas rares dans la chronique provinciale, où, par suite de l'ennui éternel qui y règne, le niveau moral s'abaisse insensiblement. Il arrive souvent qu'on voit des hommes éclairés se griser et se battre comme des cochers. J'en demandai la cause à un jeune professeur : « La cause de cette dégradation est bien simple, me dit-il, c'est l'ennui. Nous n'avons ni presse, ni intérêts politiques. La torpeur la plus lourde pèse sur tout le monde, et égalise les cerveaux en même temps qu'elle abaisse les intelligences. A mon arrivée ici, je m'abonnai à plusieurs journaux, et passai mes soirées chez moi, à lire et à prendre des notes. Lorsque j'essayai d'engager une conversation littéraire avec mes collègues, on me répondit par des sourires et des haussements d'épaules. Au bout de quelques mois, je me sentis tout à fait isolé. J'avais à choisir entre vivre enfermé chez moi, avec mes livres, sans voir personne, ou faire comme tout le monde, c'est-à-dire boire et jouer. Le premier hiver, je tins bon; mais l'ennui me gagna, et... vous voyez maintenant, je fais comme tout le monde. »

La partie, je ne dirai pas intelligente, mais influente de la population de toute ville de province, se compose des fonctionnaires et des marchands. La noblesse foncière y est rarement représentée ; quant aux rentiers, cette classe est encore inconnue en Russie. Les fonctionnaires qui, à l'exception des membres de la magistrature et du barreau, des professeurs et des employés supérieurs de l'accise, ont fait de très modestes études, et partis de bas, gravissent péniblement les échelons de la hiérarchie administrative. Toute leur intelligence se borne à expédier les affaires qui sont de leur ressort; leur horizon intellectue ne va pas au delà, La littérature, les arts les laissent complètement

Digitized by Google

indifférents; ils ne comprennent même pas comment on peut s'y intéresser. Tous ces individus sont ornés d'une casquette au liséré violet, noir, rouge, bleu ou vert suivant l'administration à laquelle il appartiennent ; dans les rues, c'est ce que l'on rencontre le plus souvent.

Les marchands, au point de vue intellectuel, sont à plusieurs degrés plus bas; c'est à peine s'ils connaissent l'orthographe; en revanche, ils sont les membres les plus bruyants des clubs, et lorsqu'ils se mettent à boire, leur nature large et brutale s'épanouit dans toute sa splendeur, et ils jouent des poings.

Ce que je viens de dire des chefs-lieux de province s'applique à plus forte raison aux villes de district (chefs-lieux d'arrondissement). Ici l'ennui règne sans rival. Les cartes et la boisson sont les moyens uniques employés pour le combattre, mais dans des proportions plus modestes, car les traitements des fonctionnaires et les revenus des marchands sont moindres. Le théâtre est remplacé par un cirque ambulant, ou les représentations d'un prestidigitateur. L'*ispravnik* ou sous-préfet n'a pas la prétention de donner des bals ; en revanche, il arrive à jouer gros jeu. Le club, s'il y en a un, est fort modeste, et ne s'anime qu'aux élections des conseils d'arrondissement. Je me suis souvent demandé comment ces gens-là font pour vivre ainsi, sans idéal, sans but plus élevé, sans intérêt. C'est à peu près la vie du mollusque.

Toutefois, ces fonctionnaires sont des types curieux à étudier, car beaucoup d'entre eux rappellent encore les personnages du *Révisor* de Gogol. Toute la vie de ce fonctionnaire est consacrée à ces deux problèmes : 1° ne pas se faire renvoyer, mais s'efforcer de monter en grade, 2° tâcher de vivre. Ce second problème est le plus ardu et le plus difficile à résoudre, et le fonctionnaire acculé au mur, n'a d'autre ressource que d'imiter ceux de ses prédécesseurs que Gogol a si bien dépeints. L'esprit concussionnaire qui caractérise la totalité des employés inférieurs en Russie, est le produit de l'absence de toute moralité unie à une nécessité matérielle.

De même que tout Etat, pour combler le déficit annuel de son budget, est obligé d'emprunter, ainsi tout fonctionnaire, pour la même cause, est obligé, non pas d'emprunter, car son crédit est fort limité, mais de recevoir des cadeaux.

C'est une maladie générale à la bureaucratie russe. Universelle du

Digitized by Google

temps de Nicolas, elle a généralement quitté les couches supérieures pour descendre dans les couches inférieures. Je dis généralement, car les procès scandaleux qui ont suivi la guerre de Turquie ont prouvé que dans l'armée et surtout dans l'intendance, elle existe encore à l'état latent.

N'a-t-on pas vu, il y a quelques années, l'adjoint du ministre de l'intérieur accusé de s'être approprié le produit d'une souscription montant à 40,000 roubles, et le ministre, pour sauver son innocence, se faire sauter la cervelle? N'a-t-on pas vu des intendants généraux de l'armée russe en Turquie être condamnés à la déportation en Sibérie, pour avoir prélevé des pots-de-vin trop élevés? N'a-t-on pas vu le médecin général de la flotte de Cromstadt être traduit devant les tribunaux pour avoir reçu des cadeaux des jeunes médecins demandant des emplois? Et, dans le cours des débats, n'a-t-on pas entendu un de ces jeunes médecins avouer ingénuement qu'au ministère de la guerre, on payait encore plus cher? Tout le personnel de la douane de Taganrog n'a-t-il pas été traduit devant les tribunaux pour avoir, de concert avec les riches marchands de cette ville, trompé et volé l'État? Ne voit-on pas souvent des colonels de cavalerie cassés de leur grade, pour avoir dilapidé l'argent du régiment? Si les gros bonnets agissent ainsi, que doivent faire les petits employés de province qui ont de maigres traitements? La nécessité matérielle et l'absence de sens moral font qu'ils prennent à droite et à gauche sans aucun scrupule, et lorsque l'un d'eux se fait pincer, son exemple ne corrige personne. Dernièrement, dans la province que j'habite, le tribunal correctionnel jugeait le secrétaire du sous-préfet *(ispravnik)* qui s'était approprié un millier de roubles résultant des taxes de billets de séjour que les étrangers habitant la Russie doivent échanger tous les ans. Ce secrétaire, homme marié et père de huit enfants, avoue crûment sa faute : « Je touchais seize roubles de traitement par mois, dit-il; avec cet argent, il m'était impossible de nourrir ma famille, de payer mon loyer, etc. »

Ainsi donc, parmi les fonctionnaires de province, corruption générale. Seuls, les membres de la magistrature et les employés supérieurs de l'accise grassement rétribués, y échappent. Les *ispravniks* (sous-préfets) par exemple, reçoivent des cadeaux pécuniaires pour assoupir une affaire, pour la hâter, ou bien pour fermer les yeux sur certaines illégalités. On me raconta un jour sur l'un d'eux une anecdote fort curieuse. Il venait d'être nommé, et comme il avait les poches vides et

Digitized by Google

qu'il fallait cependant s'installer, il se creusait la tête à chercher un moyen pour les remplir. En se promenant dans les rues, une idée lumineuse lui vint. Il remarqua que toutes les boutiques avaient leurs escaliers en saillie sur le trottoir. Rentré chez lui, il envoya immédiatement une circulaire à tous les marchands, leur intimant, d'avoir dans un bref délai à faire disparaître ces escaliers. Ceux-ci ne se firent pas longtemps tirer l'oreille, ils comprirent ce dont il s'agissait et deux ou trois jours après, ils apportaient à l'*ispravnik* quelques milliers de roubles.

Les présidents des conseils généraux ont moins de pudeur : ils se sauvent souvent avec la caisse. Les membres des conseils de revision se chargent pour une somme ronde de faire acquitter un conscrit; la revision terminée, ils se partagent les bénefices. Les banques de crédit urbain ou foncier font faillite l'une après l'autre. Les employés inférieurs de l'accise moyennant cadeaux ferment les yeux sur certaines contraventions. Les employés du Trésor ont aussi leurs petits revenus. Quelques jours avant le nouvel an, tous les marchands, commerçants, aubergistes, boutiquiers, etc., viennent renouveler leurs patentes pour l'année suivante. Afin de ne pas attendre trop longtemps, ils doivent payer une certaine somme à ces employés; c'est ce que ces derniers appellent: faire la moisson.

J'ai toujours admiré la façon adroite dont ces cadeaux pécuniaires se donnent. Quand il s'agit d'une somme assez forte, le fonctionnaire la reçoit personnellement, ou bien par l'entremise de sa femme ou d'un agent intermédiaire. Lorsque le cadeau est moins élevé, comme par exemple, un cadeau de dix ou vingt-cinq roubles, il se glisse dans une poignée de main, bien cordiale et cela si habilement, que les personnes présentes ne s'en aperçoivent pas.

Tout cela se fait au grand jour, et est connu de tout le monde; on sait en chiffres exacts la somme que tel ou tel employé a reçue pour faire réussir telle ou telle affaire. Et tous ces employés concussionnaires se regardent sans rire; ils sont reçus partout, on leur tend la main avec empressement. S'ils sont pincés (la magistrature n'est pas tendre pour eux) on les plaint en disant qu'ils n'ont pas de chance. Et le plus curieux, c'est que les administrés aiment de pareils employés: « Au moins, disent-ils, avec eux on peut se tirer d'affaire.» Lorsqu'un employé entre en fonctions, ses administrés qui ne demandent qu'à

Digitized by Google

être tondus, font aussitôt sur son compte une enquête secrète : « Prend-il ou ne prend-il pas ? » C'est l'expression consacrée pour dire qu'il est ou non à acheter. Si oui, les visages s'épanouissent et on fait aussitôt une cotisation. Si, au contraire, le nouveau venu est intègre, les visages s'allongent et on se livre à toutes sortes de machinations pour obtenir son déplacement. Ajoutons que ces machinations réussissent presque toujours.

Naturellement, une pareille corruption n'existerait pas s'il y avait en province une presse complètement indépendante. Mais, en Russie, il n'y a pas, à proprement parler, de journaux de province. Les feuilles que publient les gouverneurs et les évêchés ne peuvent mériter ce nom ; quant aux quelques organes qui existent dans les grands centres, ils sont soumis à une censure préventive, pour laquelle toucher à la bureaucratie est un crime d'État.

La police est le service le plus mal organisé, le plus mal rétribué et le moins estimé de tous les services publics en Russie. Son personnel se compose d'individus d'une instruction médiocre, ordinairement de militaires ou d'employés qui n'ont pu se caser ailleurs ; enfin, la police est l'humble servante de toutes les autres administrations. Chacune de ces dernières relève d'un ministère quelconque, la police au contraire relève de tous les ministères. Tous les services publics ont été réformés en Russie ; la police seule n'a subi aucune transformation, elle reste ce qu'elle était du temps de Nicolas.

Prenons le type du policier provincial russe, le *pristave* qui correspond à notre commissaire de police cantonal, et qui est chargé de l'administration du *stane* (canton). Cet employé, qui n'a reçu qu'une instruction fort ordinaire, doit cependant, en raison de son service, connaître *de omnibus rebus scibilibus et quibusdam aliis*. Il doit être juriste, médecin, vétérinaire, architecte, ingénieur, statisticien, militaire, financier, etc., en un mot, il doit être une encyclopédie vivante. Il porte un uniforme militaire avec le sabre au côté, il fut même un temps où, pour augmenter son zèle, on lui ordonna de porter des éperons. La découverte des crimes, l'arrestation des malfaiteurs sont le moindre de ses soucis. Ce que le gouverneur de la province exige avant tout de lui, c'est qu'il fasse rentrer exactement les impôts et qu'il n'y ait point d'arriérés dans son canton, car le *pristave* est aussi percepteur. Tous les jours la poste lui apporte une vingtaine de pa-

Digitized by Google

quets ; ce sont des affaires à expédier, et cela, dans le plus bref délai. Ce malheureux fonctionnaire ne sait s'il doit se mettre en route pour accomplir les ordres reçus ou surveiller sa nombreuse correspondance, car son secrétaire et ses scribes n'ont aucune responsabilité. Or, son *stane* ou canton a un diamètre qui varie de cinquante à quatre-vingts kilomètres, et il n'a pour l'aider que trois ou quatre *ouradniks*, agents de police inférieurs qui correspondent à nos gendarmes, mais dont ils sont loin d'avoir l'honnêteté. Le plus curieux, ce sont les statistiques à fournir. Il y en a parfois de bien originales, comme par exemple celles-ci : Combien de pièces de bétail les loups ont-ils dévoré dans le courant de l'année? Quel a été le rendement de la moisson? Quelle est la quantité nécessaire de céréales pour nourrir les habitants de votre *stane?* Délai pour répondre huit jours. Le novice naturellement s'arrache les cheveux et maudit les auteurs de ces demandes. Mais celui qui a déjà servi en prend philosophiquement son parti. Quelques minutes de réflexion lui suffisent pour remplir les colonnes de chiffres... Et voilà comment se font les statistiques en Russie. L'entretien des routes, des ponts, toutes les mesures sanitaires à prendre en cas d'épidémie, d'épizootie sont aussi à la charge du *pristave*. C'est réellement une bête de somme qui parfois plie sous son fardeau, car il lui est matériellement impossible d'exécuter consciencieusement ce qu'on exige de lui. Le chiffre des affaires qu'il reçoit annuellement varie de six à huit mille ; sur ce nombre il en expédie les deux tiers. Et cependant, la place de *pristave* est fort recherchée, bien que le budget *officiel* de ce dernier se solde toujours par un passif. Qu'on en juge !

Le *pristave* touche un traitement mensuel de 96 roubles. Or, son budget de dépenses est à peu près celui-ci :

Loyer	20	roubles
Dépôt cellulaire provisoire (1)	3	—
Secrétaire	20	—
3 expéditionnaires	15	—
Entretien (2)	15	—
Bois de chauffage	3	—
Fournitures de bureau, éclairage	6	—
Gages de deux servantes	8	—
TOTAL	90	roubles

(1) Le pristave est obligé de louer un dépôt provisoire, et s'il n'en trouve pas, il ne sait que faire des individus arrêtés par lui.

(2) Cette somme semble bien minime, mais les principaux articles de l'entretien, comme le thé, le sucre, l'eau-de-vie, la viande sont fournis presque pour rien par les marchands.

Digitized by Google

Il ne lui reste donc chaque mois que 6 roubles pour s'habiller lui et les siens, pour faire face aux dépenses imprévues, et enfin pour donner de l'éducation à ses enfants. Il est évident que dans de telles conditions, il lui serait impossible de vivre. C'est ici que les cadeaux viennent à son secours. Ces cadeaux sont de deux sortes. Il y a d'abord les cadeaux plus ou moins imprévus, donnés en vue de faire réussir telle ou telle affaire, ou de sortir quelqu'un de l'embarras; puis les cadeaux fixes fournis par les propriétaires de fabriques existant dans le canton. Ces cadeaux peuvent donner un revenu mensuel de cent à deux cents roubles au *pristave*. Mais je le répète, cette manière d'agir n'étonne personne, on la trouve toute naturelle, et tout *pristave* qui voudrait être intègre serait l'objet de la risée publique et ne resterait pas longtemps à son poste.

Pour me résumer, à part quelques grands centres comme Moscou et Nijni-Novgorod où les affaires se brassent par centaines de millions, les villes de province en Russie ne jouent aucun rôle dans la vie politique de ce pays. Si la voix de quelques grands centres est écoutée pour tout ce qui se rapporte au commerce et à l'industrie, la majorité des villes de province n'a aucune influence, car elles ne répondent qu'à des besoins administratifs. Il y eut une époque où plusieurs conseils généraux, sous l'influence du souffle libéral suscité par les généreuses réformes d'Alexandre II, voulurent se donner de l'importance, et s'organisant en petits parlements, essayèrent de jouer un rôle politique, mais le vent tourna bientôt à la réaction, et le gouvernement sut mettre ordre à ces velléités de parlementarisme.

Actuellement la vie provinciale est plongée dans la plus profonde léthargie? Et qui la tirerait de cet état? Il n'y a ni presse, ni intérêts politiques? Il n'y a pas même de classe intelligente indépendante, car les propriétaires-nobles vivent retirés dans leurs terres. Il n'y a que des fonctionnaires et des marchands; or les premiers ne songent qu'à monter en grade, et les seconds qu'à remplir leurs poches. On peut dire que depuis Gogol, la vie provinciale ne s'est guère modifiée dans ses grandes lignes, et qu'elle est restée à peu près la même.

A suivre. C. Courrière.

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION D'HAÏTI[1]

On nous écrit des Antilles, 14 septembre 1889 :

Les insurgés du Nord ont triomphé, et la révolution est momentanément enrayée.

Les chefs des révoltés, campés depuis plus de trois mois dans la plaine du Cul-de-Sac, se préparaient à regagner le Nord, jugeant impossible la prise de la capitale. L'évacuation insensée de Pétionville par les troupes du gouvernement vint à propos les tirer d'embarras, et décider du sort de la guerre civile en portant un coup mortel à la cause du président Légitime.

Quelques négociants étrangers, commanditaires des nordistes, réussirent à acheter la défection du général Momplaisir. Le 20 août, à minuit, Momplaisir encloua ses canons et descendit à Port-au-Prince avec toutes ses troupes. Si M. Légitime, à la nouvelle de cette débâcle, avait fusillé Momplaisir et fait remonter les troupes sur-le-champ, il aurait conservé Pétionville, la capitale du pouvoir. Les nordistes ne prirent possession de Pétionville qu'à neuf heures du matin. Leur principal corps d'armée, commandé par Alexis Nord, n'entra dans le bourg qu'à trois heures de l'après-midi. Les premiers arrivés avaient pillé la maison de campagne du ministre de France et, chose plus grave, *arraché le pavillon français.*

La révolution touchait à sa fin. M. Légitime ne songea plus qu'à obtenir de la part des rebelles des conditions favorables pour la capitale, et à partir.

Le 22 août, il s'embarqua à bord de l'aviso français le *Kerguélen.* Une foule immense l'accompagna jusqu'au warf. Ce fut pour lui un triomphe plus beau que celui dont il avait été l'objet á son retour de Kington, le 15 août de l'année précédente. C'est le premier président d'Haïti qui part de cette façon, escorté de tant de regrets. Le temps se charge d'augmenter ces regrets. Ses ennemis d'aujourd'hui

1. *Revue Française*, t. X, p. 330, n° 78, 15 septembre 1889.

Digitized by Google

déploreront demain de l'avoir renversé. C'était un président trop bon et trop honnête pour Haïti. Il a eu le tort de n'être pas assez énergique et expéditif, de laisser la trahison impunie, de ne pas réprimer les déprédations et les abus de pouvoirs de ses généraux. Il va sans dire que ses ennemis, les coupables insurgés d'hier, les maîtres quasi légaux d'aujourd'hui, le rendent responsable de la guerre civile et de tout le mal qui s'est fait.

L'armée révolutionnaire entra dans la capitale le 23 août, à neuf heures du matin. Le ministre des États-Unis marchait en tête avec le pavillon américain déployé. Les rues de la ville étaient presque désertes; les habitants se tenaient enfermés chez eux.

L'armée du Nord, forte d'environ six mille hommes, prit possession des forts, de l'Arsenal et du Palais national.

Hippolyte, le président provisoire de la République, fit son entrée à Port-au-Prince le 27 août, avec une nombreuse escorte de cavaliers. Pas de vivats sur son passage; l'armée seule l'accueillit et le conduisit au Palais national. Le personnel administratif fut remanié le jour même; la liste des nordistes qui devaient prendre part à la curée était préparée depuis longtemps. Les partisans du régime déchu se réfugièrent dans les consulats et prirent le chemin de l'exil. La plupart de ceux qui crurent pouvoir paraître au grand jour ont été arrêtés et jetés en prison. On fait enquête sur enquête, des revisions en tout, on s'acharne à effacer toute trace du passage de M. Légitime aux affaires. Les 44 constituants qui l'avaient élu président ont été éliminés, et l'on est en train de faire un simulacre d'élection pour nommer d'autres constituants et nommer le président d'Haïti. La masse des électeurs s'abstient de voter.

Voilà donc la révolution d'Haïti terminée *provisoirement*. La conduite politique des vainqueurs, l'état des esprits. l'ambition inassouvie des chefs de partis ne permettent de compter que sur deux ou trois mois de paix relative. Les libéraux ont bien fait cause commune avec les révoltés du nord, mais en retour ceux-ci ont promis de payer la dette du parti libéral de 1883, dette que Salomon et Légitime n'ont jamais voulu reconnaître. Edmond Paul, le représentant de ce parti, et Manigat, le chef du parti salomoniste et du piquétisme, vont rentrer dans leur pays, mais ce ne sera pas pour les beaux yeux d'Hippolyte.

Quoi qu'il en soit, le moment est venu pour les créanciers des deux

Digitized by Google

partis, vainqueur et vaincu, de présenter au gouvernement la note à payer. Cette guerre civile a coûté aux Haïtiens plus de vingt millions de piastres (100 millions de francs). La dette du président Légitime ne prend que le quart de cette somme.

Il y a des créanciers privilégiés : les américains et les allemands. Puis viendra le tour de la Banque et du haut commerce. Les négociants étrangers se sont lancés à corps perdu dans cette affaire ; en cas d'insuccès, c'était la ruine totale pour beaucoup d'entre eux.

Les Américains ont joué un bien triste rôle dans cette guerre civile. Au mépris du traité qui les lie au gouvernement haïtien, et quoique les insurgés du nord n'aient jamais été reconnus pour belligérants, ils ont prêté un concours actif et public aux révoltés. « Les succès du » parti protestataire, dit M. Thompson, ont ouvert à la république » d'Haïti une nouvelle ère de paix et de prospérité. » La paix ne sera pas de longue durée. Quant à la prospérité, s'il y en a dans un avenir prochain, elle sera au bénéfice des États-Unis. L'*union douanière* ne peut qu'amener tôt ou tard l'occupation définitive et complète d'Haïti par les Nord-Américains.

Le ministre de France, M. de Sesmaisons, eût voulu empêcher ce résultat qui causera un très grand tort aux intérêts commerciaux de notre pays et à l'influence française. Haïti se rattache à la France par la langue, les mœurs, les lois, la civilisation. Pour neutraliser les menées des Américains, il eût fallu coaliser contre eux les puissances de l'Europe par l'union de leurs intérêts respectifs. C'est ce que M. de Sesmaisons a tenté d'obtenir, et c'est ce qui explique la ligne de conduite qu'il a tenue et ses relations sympathiques avec M. Légitime. Mais les nordistes se sont jetés dans les bras des Américains et ont fini par triompher. Dans tout cela, la colonie française s'est fort peu souciée des intérêts et de l'influence de la mère patrie. Cela se comprendrait encore de la part des faillis et des forçats qui sont venus en Haïti chercher un refuge et qui ont rencontré de plus la fortune. Mais tous les Français qui sont en Haïti n'appartiennent pas à cette classe d'individus précitée. Il est regrettable que leurs intérêts n'aient pas su s'allier à plus de patriotisme.

SALINIS.

Digitized by Google

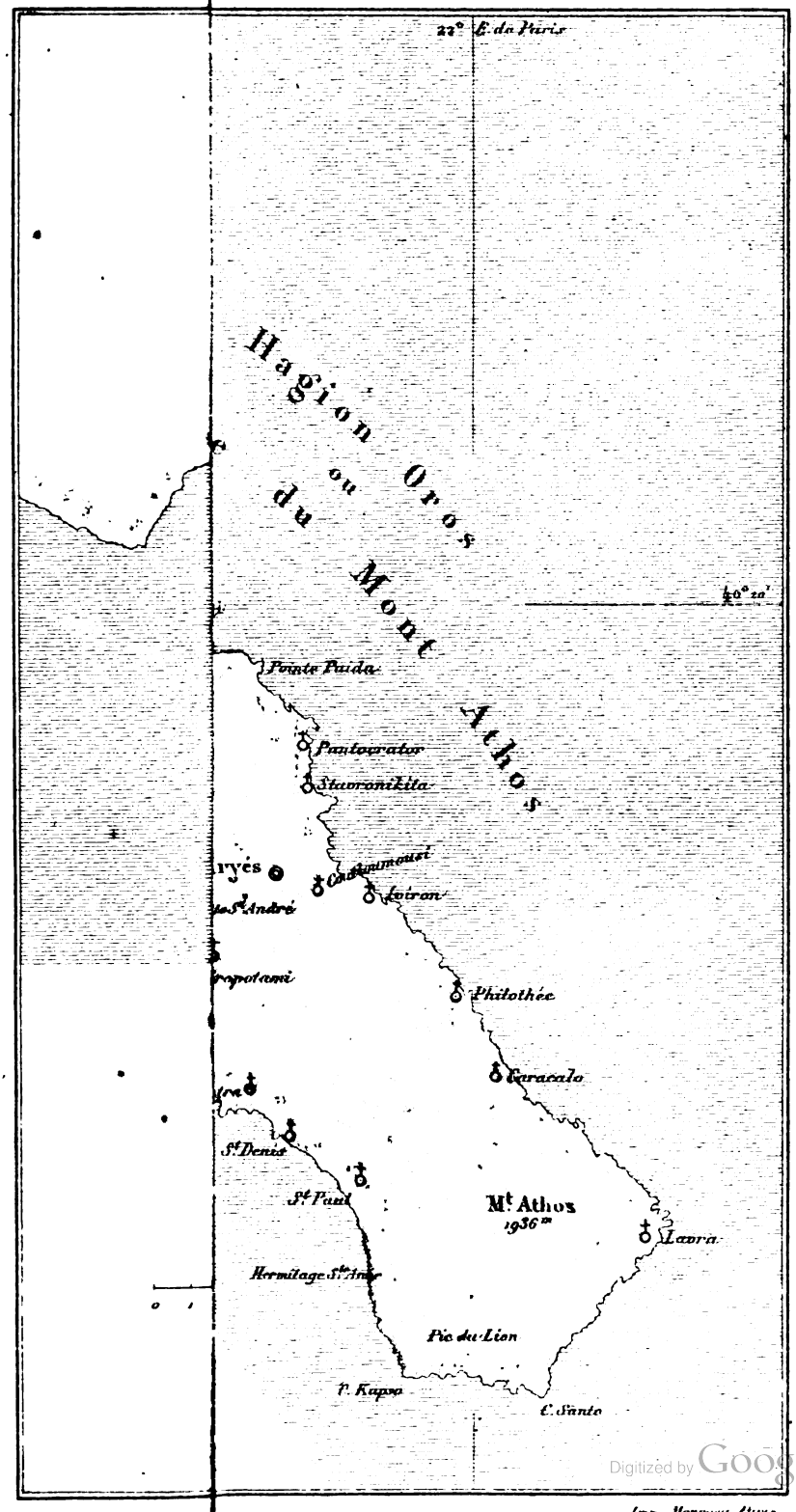

Digitized by Google

Imp. Monrocq Frères

Digitized by Google

LE MONT ATHOS, VATOPÉDI, L'ILE DE THASOS [1]

Des trois parties qui composent ce volume, une seule a déjà vu le jour: ce sont les *Souvenirs du mont Athos*, publiés en avril 1866; les deux autres, *Vatopédi* et l'*Ile de Thasos*, sont absolument inédites. En les imprimant aujourd'hui, d'après un journal de voyage retrouvé dans les papiers de M. Miller, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire a pris soin de les compléter à l'aide des lettres que le savant paléographe-archéologue adressait d'Orient à sa famille. Cette publication posthume est donc une sorte de pieux monument érigé, avec le concours de la femme et de la fille du défunt, à l'infatigable travailleur que M. Salomon Reinach a appelé « un helléniste de l'espèce des grands éditeurs de la Renaissance », et dont la disparition a laissé en Europe un vide difficile à combler de longtemps.

A différentes époques de sa vie, M. Miller avait déjà exploré les principales bibliothèques de l'Europe, en Italie, en Espagne, en Russie, lorsqu'il reçut, en 1863, de l'empereur Napoléon III une mission du même genre en Orient et particulièrement au mont Athos. On sait que, selon une tradition grecque, Jésus-Christ aurait débarqué sur le litoral de la Chalcidique et visité le fameux promontoire que terminent au sud les âpres falaises pyramidales du mont Athos (1,945 mètres). De là le renom et le prestige dont a joui depuis lors la Montagne Sainte, *Hagion Oros*, devenue un lieu de pèlerinage, tout comme la Judée et la Galilée. Cette langue de terre escarpée, qui mesure 50 kilomètres de long sur 6 ou 8 de large, ne renferme pas moins de 20 couvents et de 190 ermitages peuplés d'environ 6,000 moines et anachorètes. Chaque monastère, véritable bourg fortifié, compte cinq, dix ou même vingt églises ou chapelles; les sacristies regorgent de richesses: objets d'orfèvrerie précieux, reliquaires, croix, triptyques; dans les bibliothèques s'entassent les manuscrits rares, les palimpsestes introuvables ailleurs, avec des vignettes et des miniatures qui sont à elles seules des trésors. A ces grands centres monastiques s'ajoutent, disséminés sur toutes les saillies du rivage ou dans des bauges de verdure cachées en de mystérieux replis, des oratoires, des chapelles, ou des monastères plus

(1) Par Emm. Miller, membre de l'Institut (Paris, Ernest Leroux, 1889.)

Digitized by Google

petits que l'on appelle *Skites*. Tel est par exemple ce Skite de Saint-André, où M. Miller a eu si longtemps son quartier général, et dont il nous décrit avec tant de complaisance la splendide flore de figuiers. d'oliviers, de noyers et de platanes. Car la caractéristique de cette péninsule hellénique de l'Athos, c'est que la végétation du Nord et celle du Midi s'y confondent dans une sorte d'étreinte fraternelle; les plus grands arbres de nos climats y dressent leurs têtes chevelues au-dessus des essences aux fortes senteurs, lauriers, myrtes, caroubiers et génevriers, propres aux rivages méditerranéens. Où trouver un plus merveilleux cabinet d'étude pour un penseur et un érudit?

Nous voyons cependant par le récit, si plein de simplicité et de bonne grâce, que le chercheur nous fait de son train de vie quotidien, que tout n'était pas rose pour lui. Outre les ardeurs excessives du soleil, la question de la nourriture, — en dehors des couvents, bien entendu, — soulevait parfois de grosses difficultés. Pas de vaches, pas de chèvres, pas de poules, c'est-à-dire pas de laitage, pas de beurre et d'œufs frais. Un règlement proscrit tous les animaux femelles dans la péninsule. Aussi, que de chasses malheureuses, que d'abstinences forcées, que de repas incomplets ou impossibles! « Le mont Athos, dit M. Miller, ne produit pour ainsi dire pas de gibier; quelques merles, des geais, des pinsons, des fauvettes. Ce sont là toutes les ressources, et encore dans des proportions très restreintes, que le pays nous offrait dans nos moments de détresse. Chose singulière! le moineau franc, ce qu'on appelle vulgairement le pierrot, n'existe pas au mont Athos, lui qui se plait partout où il y a des habitations. On ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la petite ville de Caryès et dans la campagne. »

La petite ville, ou, plutôt, le gros bourg de Caryès, d'où l'on découvre une partie de la Macédoine, du côté de Philippes, et même les côtes de la Thrace, est, on le sait, le centre du gouvernement monastique; c'est l'endroit où résident les vingt députés envoyés par les vingt couvents. Il est situé au cœur même de la péninsule, entre le monastère de Russico à l'ouest, et celui d'Iviron à l'est. Une longue rue solitaire dont les maisons s'agglomèrent autour de l'église métropolitaine, avec d'étroites et obscures boutiques où se tiennent accroupis flegmatiquement de menus détaillants qui rappellent ceux des bazars orientaux, telle est la capitale du pays. Pourvu que celui-ci paye le tribut, les Turcs ne se mêlent du reste en rien du gouvernement de la répu-

Digitized by Google

blique sacro-sainte, et le Kaïmakan ou Moudir, qui représente ici le sultan, n'y a guère qu'une sorte de sinécure.

Mieux que les descriptions les plus détaillées, la carte ci-jointe donnera au lecteur une vision de cette contrée de montagnes, avec son ourlet circulaire de cloîtres et de villages, dont le plus septentrional, Hiérisso, est situé au delà de l'isthme étroit qui relie le promontoire de l'Athos à la Chalcidique, c'est-à-dire près de cette plaine de Pravlica, où nous savons que Xerxès autrefois fit percer, sur deux kilomètres de longueur, le canal par lequel passèrent ses navires. Vient ensuite une zone de forêts, au sortir de laquelle on aperçoit le premier monastère de la côte orientale, celui de Kilandari; à partir de là, sur ce même versant, s'échelonnent Esphigmenon, Vatopédi, Paétocrator, Stavronikit, Coutloumousi, Iviron, un immense massif conventuel, qui possède en outre des propriétés considérables à Moscou, à Giurgévo, en Roumanie, et renferme jusqu'à une maison de fous et une léproserie; puis Philothée, Caracalo, et enfin Lavra, à la pointe est de la presqu'île. Celui-là est le plus ancien de la région, le plus grand aussi, bien qu'il ne compte que quarante moines. Ses bâtiments, en partie inhabités, descendent en terrasses jusqu'au bord de la mer. Tout près de soi, on a le sommet aride du mont Athos, Site mélancolique au possible, où la solitude des flots n'est troublée que par l'apparition du vapeur autrichien faisant le service entre Cavale et Salonique.

Tout autres sont la position et l'aspect de Vatopédi, dont la fondation, dit M. Miller, remonte à Constantin le Grand. Il s'élève au-dessus d'une grande crique où circulent sans cesse barques et caïques et où se voient même souvent des navires grecs. Détruit par Julien l'Apostat, il fut reconstruit par Théodose et richement doté par Arcadius, qui lui donna des propriétés dans l'île de Lemnos et en Macédoine. Par malheur, au IXe siècle, survinrent les Sarrasins, qui l'incendièrent, après en avoir massacré les moines, pillé le trésor et brisé les mosaïques précieuses. Relevé encore une fois de ses ruines par trois seigneurs d'Andrinople qui y ont leurs tombeaux, il représente aujourd'hui toute une ville et « échappe à la description ». Il renferme quatorze chapelles, et d'immenses magasins de blé, de vin et d'huile appartenant à la communauté. Soixante-dix mulets y font quotidiennement le service; les muletiers, des Albanais, habitent à l'entrée du

Digitized by Google

couvent. Aux environs verdoient d'admirables bosquets, et il y a, en outre, des carrières d'où les moines tirent leurs matériaux de construction. En face, apparaissent les monts de la Macédoine, l'île de Thasos, où la communauté a des fermes, et, plus à droite, celle de Samos.

C'est dans l'île égyptienne de Thasos, explorée à deux reprises par lui, que M. Miller a découvert ces beaux marbres, ces bas-reliefs et ces inscriptions qui sont aujourd'hui au musée du Louvre. Si les mines d'or et les carrières de Thasos paraissent aujourd'hui épuisées, son sol, en revanche, est tellement jonché des vestiges de toutes les civilisations, que « les bergers eux-mêmes sont forcés d'y devenir archéologues », et que ce sont les meilleurs guides pour mettre le chercheur sur la voie des inscriptions et des fragments de sculpture. Là encore, près du bourg de Panagia, il y a un monastère dépendant de Vatopédi.

A Thasos, le paléographe était tenu de se transformer en archéologue. A la recherche minutieuse du manuscrit et du palimpseste succédait l'âpre travail de fouilles, avec toutes ses souffrances physiques et morales, ses espérances, ses déceptions, la prise de corps continue et quasi féroce avec la broussaille, l'arluste, la ronce, la terre et le caillou, et cela, parfois, avec des haches ébréchées ou de simples sabres ne coupant pas. Puis, la « forêt vierge » abattue, le sol éventré, commençait un autre labeur titanique, pour lequel l'engin aussi bien que l'ouvrier manquaient le plus souvent. Il faut lire, dans le journal de M. Miller, le récit au jour le jour de ces tracas et de ces luttes épiques en leur genre. Stèles, chapiteaux, bas-reliefs et pilastres, il s'agit enfin de tout mener au port, d'embarquer sains et saufs ces trésors conquis au prix de tant de sueurs et de constance: c'est le dernier acte, et non le moins émouvant, de ce drame complexe d'exhumation, où l'archéologue ne marche au triomphe qu'en côtoyant à chaque pas l'abîme. « On ne voit plus aujourd'hui, écrit quelque part M. Miller, à propos d'une *taurotheria* (chasse au taureau) découverte par lui près de Larisse, un homme saisir le taureau par les cornes, lutter corps à corps avec lui, le terrasser, et s'asseoir dessus triomphalement : » c'est, il faut le reconnaître, un tour de force de la même nature qu'accomplit, à la lettre, l'archéologue, quand après tant d'efforts haletants et de reprises d'haleine héroïques, il achève enfin de mener à bien la grande œuvre de restitution qui lui assure un nom immortel.

Digitized by Google

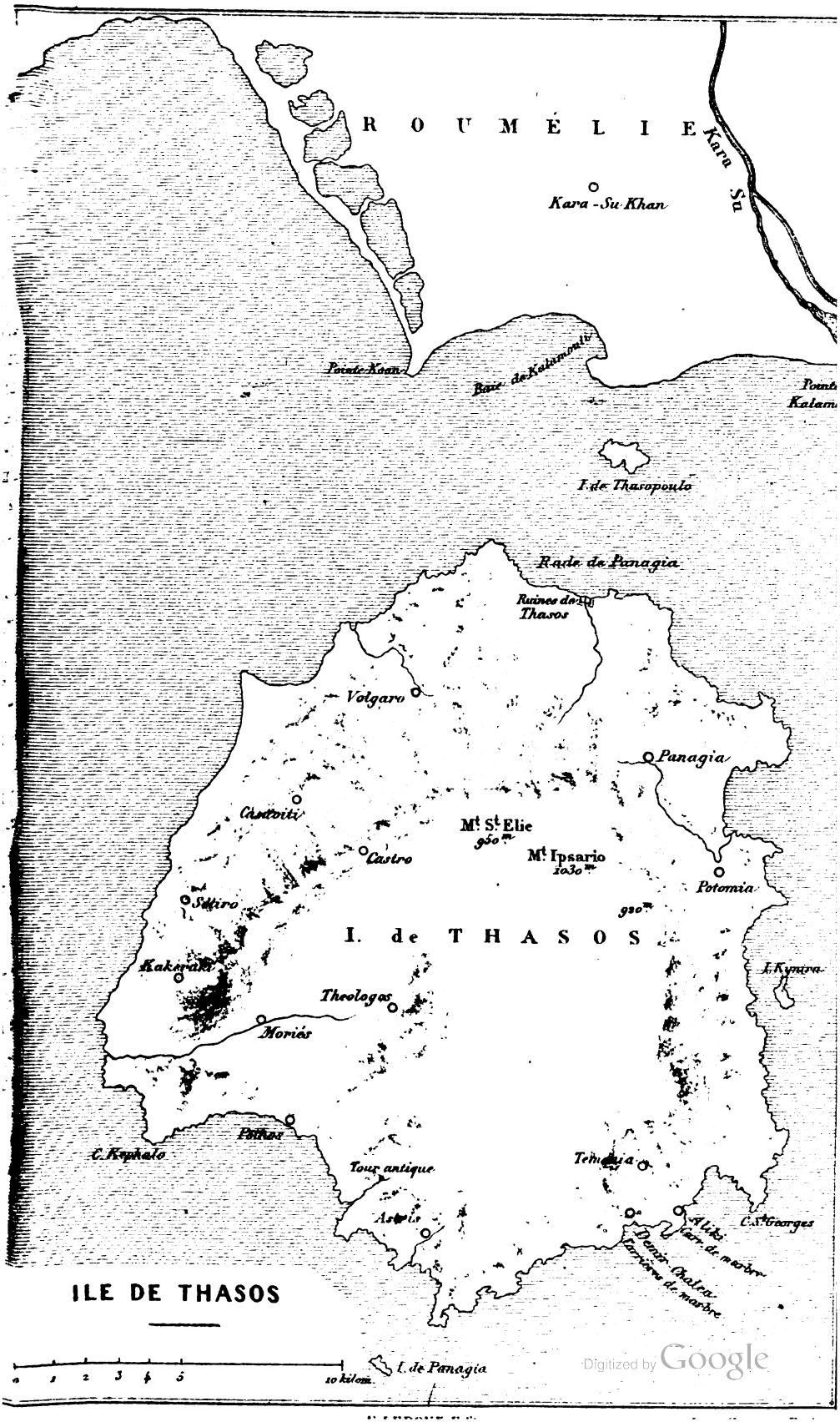

Digitized by Google

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LE GÉNÉRAL FAIDHERBE

Le général Faidherbe, qui vient de succomber aux suites d'une longue maladie, était né à Lille en 1818. Admis à l'école polytechnique, il fut, au sortir de l'école d'application de Metz, nommé lieutenant du génie en 1842. De 1844 à 1848, il séjourna en Algérie, puis il passa un an à la Guadeloupe. Revenu en Algérie comme capitaine, il prit part, en 1850, à l'expédition du général Camou, dans le Djurdjura, puis à celle de Saint-Arnaud dans la petite Kabylie, et de Bosquet sur les Hauts Plateaux algériens. Envoyé en 1852 au Sénégal comme commandant du génie, il se distingua par son énergie et de brillants faits d'armes.

Promu chef de bataillon deux ans plus tard, à trente-six ans, il fut appelé aux fonctions de gouverneur du Sénégal par le département de la marine qui avait apprécié son intelligence et ses services. En quelques années, il fit du Sénégal une colonie puissante et prospère et lui donna une extension et un essor sans précédent. Nommé colonel en 1860, en récompense de ses éminents services, Faidherbe dont la santé était profondément altérée, revint en Algérie et reçut le commandement de la subdivision de Sidi-bel-Abbès. Renvoyé au Sénégal en 1862, il fut forcé de rentrer en France au bout de deux ans.

En 1870 il commandait la subdivision de Bône. Nommé général de division, il fut envoyé dans le nord de la France, où se créait une nouvelle armée, et appelé le 3 décembre à remplacer le général Bourbaki. C'est alors qu'il fit contre les Prussiens cette campagne d'hiver qui, avec le Sénégal est son plus beau titre de gloire. A Pont-Noyelles, à Bapaume, il lutta avec succès contre les Allemands; à Saint-Quentin enfin il opposa une résistance désespérée au général de Gœben.

Élu député à l'Assemblée nationale par trois départements, puis envoyé au Sénat par le département du Nord, le général Faidherbe, qui n'avait pas su résister à la tentation de verser dans la politique, avait été nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, au lieu et place du général Vinoy.

Le rôle important joué au Sénégal par Faidherbe mérite autre chose qu'une simple mention. Lorsque le nouveau gouverneur prit en mains la direction de la colonie, en 1854, le Sénégal existait à peine et la situation était des plus difficiles autour de nos rares comptoirs. Les Maures Trarzas occupaient les deux rives du Sénégal, pillaient les convois et ne laissaient passer les traitants qu'avec les plus grandes difficultés. Une foule de petits chefs exerçaient une véritable tyrannie sur les bords du Sénégal et rendaient ainsi le commerce presque impossible.

Digitized by Google

Quinze gouverneurs avaient passé au Sénégal, depuis la restitution de cette colonie en 1817, lorsque Faidherbe en devint gouverneur, et, dans tout ce laps de temps, aucun progrès n'avait été accompli. Malgré deux siècles et demi d'existence, cette colonie n'en était pas une. Les Européens, qui s'y trouvaient au nombre d'une centaine, étaient rassemblés sur un îlot de sable sans arbres et sans la moindre végétation. On y vivait sous un soleil brûlant, n'y restant que le temps nécessaire pour s'y livrer à un négoce rémunérateur. Quelques modestes comptoirs, dont les plus éloignés étaient Bakel et Sénoudébou, formaient de loin en loin les seuls points occupés par les traitants, qui ne se considéraient que comme des passants, devant se soumettre à tous les caprices des chefs indigènes.

Aucun point n'était réellement la propriété de nos nationaux, car partout il y avait une redevance annuelle à payer. Cela existait même pour Saint-Louis, le chef-lieu, qui, quoique peuplé de 12,000 âmes, était considéré comme sa propriété par le chef du village de Sor, qui ne comptait que quelques pailles lotes. Voulait-on trafiquer, il fallait payer des droits, sous le nom de coutumes, à tout chef dont on touchait le territoire. Le gouvernement lui-même payait tribut au chef de Sor, aux portes de Saint-Louis, aux rois du Cayor, du Oualo, aux Maures Trarzas, etc., à une foule de personnages secondaires et à leurs serviteurs. — Malgré cela les trafiquants étaient l'objet de tracasseries et de vols de toute nature.

Les Européens n'avaient pas le droit de commercer sur le fleuve et les indigènes qui s'y rendaient étaient soumis aux mêmes vexations que les premiers. Les Maures s'arrogeaient le droit de venir saisir les gommes ne provenant pas des escales, jusque sur les barques portant pavillon français. Les navires naufragés à l'embouchure du Sénégal appartenaient au roi du Cayor. Le chef des Maures Trarzas percevait des droits jusque dans Guet-Ndar, faubourg de Saint-Louis.

On pouvait juger de la situation des indigènes par celle faite aux Français. Les Trarzas traitaient les habitants en esclaves, dépeuplaient la contrée, ruinaient les cultures et détruisaient les villages. Tel était l'état de la colonie en 1854.

Faidherbe entreprit de transformer totalement cette situation devenue intolérable et fut assez habile et assez heureux pour y parvenir. Les Trarzas et les Braknas furent tout d'abord rejetés sur la rive droite du Sénégal et, après quelques bonnes leçons, s'y tinrent tranquilles. Puis ce fut le tour des pays de Ndiambour, du Cayor, du Baol et du Sine. De nouveaux postes furent établis pour faire respecter le pavillon français, à Matam et Saldé sur le Sénégal, à Rufisque, Portudal, Joal sur la côte, ainsi qu'à Dakar, qui est devenu aujourd'hui le grand port de la colonie.

Mais l'ennemi le plus puissant de Faidherbe fut El Hadji Omar, marabout du Fouta sénégalais, qui, au retour d'un voyage à la Mecque, en 1855, se mit à prêcher la guerre sainte contre les Kaffirs (infidèles). Les Malinkés du Bambouk furent les premières victimes du prophète. Celui-ci, après avoir

Digitized by Google

dévasté les deux rives du Bafing, menacé Ségou, pillé le Kaarta, vint se heurter au fort français de Médine construit depuis peu. Parmi les victimes échappées aux massacres d'El Hadji, 6,000 étaient réfugiées sous les murs de Médine et étaient retranchées dans un *tata*, relié au poste français par des travaux de fortification, élevés en toute hâte. Le commandant du fort, Paul Holl, n'avait avec lui que 64 soldats, dont 7 seulement étaient européens. Malgré la disproportion des forces, il résolut de résister jusqu'à la dernière extrémité.

Le 20 avril 1857, 20,000 fanatiques se précipitèrent à l'assaut de Médine, mais furent repoussés avec des pertes considérables. Après deux autres assauts aussi infructueux, El Hadji convertit le siège en blocus. Bientôt apparurent la famine et la peste, celle-ci engendrée par la multitude des cadavres qui formaient un véritable rempart autour du fort. Les vivres et les munitions allaient complètement manquer lorsqu'on entendit au loin la fusillade.

Préoccupé du sort de Médine, Faidherbe avait quitté Saint-Louis le 4 juillet et avec moins de 200 hommes, transportés par le *Basilic*, s'avançait au secours de la place. Le 18, il arrivait aux *kippes*, étroit passage en aval de Médine, en délogeait l'ennemi par une manœuvre habile et, aidé par une sortie de la garnison assiégée, fondait sur le camp d'El Hadji, qu'une fuite rapide entraînait au loin avec la ruine de son prestige et de son empire. Ce coup d'audace sauvait le Sénégal d'une redoutable invasion.

Heureux dans toutes ses entreprises, Faidherbe soumettait le Cayor, annexait le Oualo, supprimait partout les coutumes, augmentait considérablement l'étendue de la colonie, qui, grâce à cette transformation radicale, prenait une importance politique et commerciale que l'on n'aurait pu supposer. Il créait aussi des établissements d'instruction et fondait l'école des otages où les fils des chefs venaient apprendre notre langue et s'imprégner de nos mœurs et de notre politique.

La pacification du Sénégal permettait à Faidherbe de reporter ses vues dans le Niger et le Soudan, où il rêvait pour l'avenir la création d'un empire français. Dans un important ouvrage sur le Sénégal et le Soudan (1), qui a été comme le testament de sa vie coloniale, Faidherbe a raconté la marche en avant de ses successeurs, suivant le plan que lui-même avait tracé. La politique à suivre à l'égard des indigènes, la marche en avant sur le Haut Fleuve et le Niger, la pénétration au Soudan sont exposés de main de maître dans cet ouvrage. Quintin et Mage ont les premiers poussé au Niger, suivant les indications de Faidherbe (1863). Puis un long espace de temps s'est écoulé sans nouvelle tentative pour arriver au Niger. Mais sous le gouvernement de Brière de l'Isle fut commencée la voie ferrée de Kayes à Bafoulabé dont un gaspillage épouvantable a empêché jusqu'ici l'achèvement. Les expéditions de Borgnis-Desbordes, Galliéni assuraient enfin la réalisation d'une partie

(1) Librairie Hachette, un fort volume, 1889.

Digitized by Google

des plans de Faidherbe et le pavillon français flottait sur le Niger. La récente mission du capitaine Binger, aide de camp du général Faidherbe, a été accomplie sous les inspirations de celui-ci.

Aujourd'hui la tranquillité la plus absolue règne tout autour de nos anciens comptoirs et, grâce aux efforts à venir, le Sénégal pourra prochainement tendre la main à travers le Soudan, d'un côté, aux Rivières du Sud et à la Guinée, de l'autre, à l'Algérie. GEORGES DEMANCHE.

LE VOYAGE DU CAPITAINE TRIVIER EN AFRIQUE CENTRALE (1)

Haut-Congo, 9 mars 1889.

6 mars. — Le chef Kibongué vient de m'envoyer un fort cabri en cadeau. Je suis on ne peut plus sensible à sa politesse, mais je préfère qu'il le garde pour d'autres voyageurs. J'ai voulu refuser; impossible sans froisser l'Arabe. — « Tu es l'hôte de Tippo-Tib (hôte payant) me fut-il répondu, et il ne serait certes pas content que tu sois passé à Kirondon sans avoir été traité comme il convient à ton rang. Bien certainement nous aurions des palabres avec notre ami des Falls, et, à tout prix, nous voulons rester en bons termes; donc il faut accepter le cabri. »

C'est le commencement des cadeaux; bien sûr tout y passera.

Le lendemain, j'envoyai une pièce de mouchoirs à mon si gracieux hôte, mais j'avais mal au cœur en la voyant partir sitôt, car jusqu'à Zanzibar la route est longue, et que de chefs j'aurais à visiter!

Depuis longtemps déjà, la question du savon me préoccupait au possible. En quittant Bordeaux, j'en avais bien une certaine provision que j'avais renouvelée pendant la route; mais l'on salit tellement de linge en Afrique et les noirs sont si peu scrupuleux que, malgré mes précautions, mon stock diminuait d'une façon effrayante. A Karandon, me promenant au marché, je vis des marchandes accroupies par terre devant un panier rempli de boules toutes noires. Je m'enquis de ce que pouvait bien être ce produit exotique, et j'appris avec satisfaction que c'était du savon indigène. Grâce à la haute protection du chef, je pus visiter des usines où se prépare cette pâte, et voici comment l'on procède : on prend des bananes et on les expose au soleil jusqu'à parfaite dessiccation; elles deviennent alors noires comme de l'encre. On les fait alors brûler et les cendres sont jetées dans l'eau jusqu'à saturation. Cette préparation est mise sur un feu doux et on la fait bouillir pendant deux ou trois heures, après quoi on laisse reposer. L'on transvase dans un autre récipient le liquide saturé d'iode et de potasse, et on y ajoute la même quantité d'huile de palme. Ce mélange est de nouveau bouilli jusqu'à ce qu'il devienne pâte. L'on obtient, après refroidissement, une sorte de savon mou qui est loin d'être le savon de Marseille, mais qui

(1) *Revue française*, t. X, p. 216, n° 76, 15 août 1889.

Digitized by Google

nettoie parfaitement le linge. J'en ai fait de suite l'expérience. Dorénavant, nous pourrons être moins parcimonieux.

Enfin, après quatre jours de repos à Karandon, le 7 mars, à 8 h. 30 nous étions de nouveau en route. Quand je dis quatre jours de repos, il est bien évident que je parle pour mes hommes, car mon séjour à terre est loin d'être du *farniente*. D'abord, j'ai mes notes ethnographiques à prendre, mes lettres à faire, mes observations astronomiques et météorologiques (ces dernières demandent à être suivies toute la journée), puis mes vues photographiques, et enfin l'étude du souakili, que je suis appelé à parler pendant sept ou huit mois encore.

Malgré ce long repos, la marche de ma pirogue ne s'en sentit guère, et, à deux heures, nous amarrions sur la rive droite. Le motif de notre ancrage était dû au retard de quelques pirogues à nous rejoindre. Or, à petite distance de là, nous devions passer devant des villages dont les habitants ne se font aucun scrupule d'attaquer les embarcations lorsqu'elles ne sont pas en force. Les marchandises sont pillées et les hommes mangés, car ils sont anthropophages, ces bons Manyéma ! D'ailleurs, où ne le sont-ils pas sur le Congo ?

Parmi nos pagayeurs, l'on m'a montré un homme qui habite près de Nyangoué. Un beau jour, il se rendit à son champ de manioc, suivi par sa femme. Pendant la route, il s'aperçut qu'il avait faim, tira son couteau et dépeça sa noire compagne dont il fit griller quelques tranches. A son retour chez lui, il raconta que sa femme était partie et qu'il ne savait ce qu'elle était devenue. La vérité vint à se découvrir, mais ces cas sont si fréquents qu'on n'y fait même pas attention.

Mes piroguiers, comme du reste tous les nègres avec lesquels j'ai été en rapport, ont commencé par me tâter dès le premier jour. Il faut avouer qu'ils tombaient bien. D'abord, c'était à manger qu'ils me demandaient. puis du tabac, puis des vêtements. Si je n'avais pas connu mon personnel, si j'avais été assez faible pour m'apitoyer sur leur sort et accéder à leurs demandes, j'aurais perdu tout mon prestige et, qui plus est. mes marchandises.

Le 8, à cinq heures, branle-bas général et départ de la flottille. Nous ne fûmes nullement inquiétés en passant devant les villages suspects ; d'ailleurs, sur tout le parcours de la rivière, l'on doit déjà connaître notre prochaine arrivée, et lorsque l'on sait des blancs dans un convoi, on ne se hasarde guère à venir leur demander l'heure ! Ces diables de fusils blancs portent si loin et partent si vite, et puis ils sont toujours chargés ! Franchement ce serait folie de s'attaquer à eux. Si les pirates d'eau douce ont peur de nous. en revanche nos pagayeurs sont enchantés de nous avoir. Non pas pour l'honneur que nous leur faisons en daignant nous laisser voiturer par eux, mais bien parce que nous garantissons leur sécurité. Donc, nous passâmes librement.

Après dix heures de marche, à trois heures du soir, nous fûmes assaillis

Digitized by Google

par une ournade qui nous fit relâcher dans les herbes où s'étaient déjà portées les autres embarcations. Malgré le peu de largeur relative du Congo, la violence du vent était telle que des lames courtes et sautillantes se formèrent bientôt et submergèrent une vingtaine de nos pirogues. La nôtre embarqua bien un ou deux *paquets*, et j'avais une peur bleue pour mes plaques photographiques, mais je fis débarquer mes pagayeurs, et, allégé d'un certain poids, mon canot offrait plus de défense à la lame.

A cinq heures, la bourrasque était passée, et quatre cents hommes et femmes débroussaillaient la rive pour faire du feu et établir un campement. Faire du feu! Oui, ils en font, mais ce n'est pas avec des allumettes, car à Karandon, quand j'allumai mon cigare, tous les regards étaient fixés sur la petite boîte à dix centimes. Quels *ah!* d'étonnement poussaient les indigènes, à la vue de la flamme vive et pétillante! Et comme ils s'empressaient de ramasser le petit bout brûlé, pensant pouvoir renouveler le phénomène de la combustion. Ils n'ont pas d'allumettes, c'est vrai, mais il n'en ont pas besoin, soit que, pour faire du feu, ils frottent deux morceaux de bois l'un contre l'autre, soit qu'ils se servent de la poudre noirâtre qui se trouve en assez grande quantité sur certains arbres. Une pierre à feu et un morceau de fer font le reste. Néanmoins ils ont conscience de leur infériorité et se figurent que tous les blancs sont riches.

Le 9 mars, à deux heures du soir, nous passions par le travers de la rivière Oroua, portée Lower, je ne sais pourquoi, sur les cartes allemandes, et une heure plus tard, l'orage s'avançant rapidement, nous cherchâmes un refuge sur la rive gauche, dans une petite crique où la bourrasque ne pouvait nous atteindre. A peine à l'abri, elle éclata avec la violence ordinaire des orages africains.

Vent, pluie, éclairs, tonnerre, rien n'y manquait. Et quels éclairs! immédiatement suivis de ces formidables détonations dont on n'a que l'écho en Europe. Notre petite crique, si tranquille lorsque nous y abordâmes, aboutissait au pied d'un ravin d'où, au bout d'une heure, toutes les eaux dévalaient avec la furie du torrent. Nous doublâmes nos amarres; mais le courant était tel, que nous pensions à chaque instant être entraînés au large. Oh! mes plaques photographiques, me font-elles assez trembler! Enfin, peu à peu l'orage s'éloigna en grondant, et nous en fûmes pour nos affaires mouillées.

Le 10, le jour se leva tard, une pluie fine continuait à tomber, ce qui ne nous empêcha nullement de repartir, nos pagayeurs n'ayant pas à craindre pour leurs effets. A midi, nous passions devant l'embouchure de la rivière Ourindi, affluent de droite. L'artère principale, le Congo, est *assez bien* connue et on en a une idée *à peu près* exacte, mais que d'intéressantes explorations à tenter sur ses affluents, où personne ne s'est encore aventuré! Qu'il y a à faire en Afrique!

Le 11, à neuf heures, nous stoppions à l'embouchure du Kousourou, affluent de gauche, où s'élève le grand village du même nom que nous

Digitized by Google

nous empressâmes de visiter, car nous avions deux heures à y passer. A onze heures, nous reprenions notre course et, à deux heures, sur la rive droite, nous vîmes un éléphant, que nous saluâmes de trois balles. Les deux premières tombèrent à l'eau, la distance n'ayant pas été assez estimée, mais la troisième piqua sans doute l'énorme bête, car elle détala dans la brousse avec rapidité. Ce qui ne l'empêcha nullement de revenir à la rive un instant après. En cet endroit, le Congo a six cents mètres de largeur, mesurée à la hausse, car c'est à cette distance que nous avons fait feu. Une heure après, un singe perché au haut d'un palmier tombait sous la balle d'Émile, au grand bonheur de nos hommes, qui, le soir, firent festin. C'était à qui aurait les mains. Il paraît que chez l'homme comme chez le singe c'est un morceau très délicat.

Le 12, à cinq heures du soir, mis en goût par ses précédents succès, Émile m'appela pour me montrer un énorme singe juché au haut d'un palmier; puis, saisissant son fusil, il s'apprêtait à épauler, quand mon laptot Ali, dont la vue est des plus perçantes, lui cria : « Ne tirez pas, c'est un homme ! » C'en était un, en effet, qui ne s'est jamais douté du danger qu'il avait couru. Nous avons bien ri de la méprise, mais franchement, à distance, il faut une certaine habitude pour distinguer un indigène d'un des quadrumanes de la forêt.

Ce même jour, il y eut parmi mes pagayeurs une petite tentative de révolte, vite réprimée d'ailleurs. Peut-être, eux aussi, voulaient-ils me tâter. A propos d'un rien, sans doute, l'homme de la barre menaça Gagambirro, un des contremaîtres arabes, de le jeter à l'eau. Entendant beaucoup de bruit sur l'arrière, je m'enquis de ce qui l'avait motivé, et l'on me fit part des menaces de mon noir. Sans entrer dans d'autres explications, prenant mon fusil, je lui donnai à entendre que, désormais, à la première parole de ce genre, je lui ferais sauter la cervelle. Il se le tint pour dit. Il voulut bien entrer en discussion avec moi, mais je lui imposai silence.

Ici, il n'y a ni juges, ni tribunaux à qui en référer ; ici je suis, en somme, seul avec mes trois hommes, dont deux noirs, contre des milliers d'individus, qui ne démanderaient certes pas mieux que de nous tuer pour s'emparer de nos marchandises d'abord, et grignoter nos doigts ensuite, histoire de voir s'ils sont meilleurs que ceux du singe; il faut donc, avant tout, se faire respecter, c'est-à-dire se faire craindre, et c'est ce que j'ai fait, bien déterminé à ne pas laisser impunie une seconde menace. Après mon Arabe, mes laptots eussent sans doute eu leur tour, puis Émile, puis moi. Chez les indigènes, l'extrême indulgence a toujours passé pour de la faiblesse. Une fois pour toutes, à défaut de force physique, il faut la force morale.

Le soir, arrivé au campement, je racontai cet incident au chef du convoi, Arabe qui a toujours été d'une grande bonté pour moi. Il fit appeler le récalcitrant et lui dit que dans la pirogue je représentais Tippo-Tib lui-même, et que si ce chef s'était trouvé à ma place il servirait à cette heure de

Digitized by Google

pâture aux crocodiles du fleuve. Il m'approuva fort d'avoir montré mes armes et m'engagea désormais à m'en servir, pour réprimer tout désordre. Ce petit speech, prononcé devant mes pagayeurs, produisit sur eux un certain effet.

Le 13 mars, à neuf heures, nous gravissions la berge qui conduit au grand village de Riba-Riba, élevé, d'après les indications corrigées de l'altimétrique, de 515 mètres au-dessus du niveau de la mer, et je profitais d'une pirogue partant le 15 mars pour vous expédier mon courrier. Quand vous le recevrez je serai sans doute à Tabora, chef-lieu du pays ouniamouesi, où j'ai de grandes chances de rencontrer Stanley et Emin-Bey.

(Gironde.)

LES SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE A L'EXPOSITION

La Société de géographie de Paris, la doyenne de toutes, se présente d'abord, avec sa nombreuse collection de cartes, accompagnant les savants mémoires de ses membres et de ses correspondants, Nous rappellerons, en ce qui concerne l'Asie, les voyages, relations ou travaux de MM. J. Martin (Sibérie), Potagos, Bonvalot, Capus et Pépin (région du Pamir), Benoist-Méchin et Mailly-Châlon (Turkestan et Mandchourie), Dutreuil de Rhins (Thibet), Ujfalvy, Desgodins (Inde), Ch. Huber (Arabie). L'Indo-Chine, surtout depuis que nous y avons pris pied de plus en plus, a été particulièrement l'objet de l'attention de la Société, notamment le Tonkin, le Cambodge, l'Annam; il suffira de citer les noms de MM. Harmand, Aymonier, Dr Néis, Dutreuil de Rhins, Romanet du Caillaud, Jouin, Baudens, Renaud.

Pour l'Afrique, on n'a que l'embarras du choix avec MM. H. Duveyrier, de Chavagnac, le vicomte de Foucauld, Camille Douls (Maroc); général Faidherbe, Dr Quintin, Borgnis-Desbordes, Bayol (Sénégal); Savorgnan de Brazza, Mizon, Chavannes, Dutreuil de Rhins, Jacob (Congo); Gallieni, Pietri, Vallière, lieutenant Caron, Lefort (Soudan français); Flatters (Sahara), qui a péri si malheureusement, massacré par les Touaregs et dont les deux missions sont décrites par le colonel Derrécagaix; Zweifel et Moustier (sources du Niger); Victor Giraud (Grands Lacs de l'Afrique équatoriale); Coillard, missionnaire protestant et sa femme (région du Zambèze); Granddidier (hydrographie et orographie de Madagascar); G. Revoil (pays des Comalis), Raffray, Jules Borelli (Abyssinie); Aubry, Soleillet (Choa, pays des Gallas). En fait d'explorateurs étrangers, le Dr Oscar Lenz (voyage de Tanger à Saint-Louis par Tombouctou); le major portugais Serpa Pinto, et deux autres voyageurs de même nationalité, MM. Capello et Ivens (traversée de l'Afrique). A propos du même continent, n'oublions pas les beaux travaux cartographiques du commandant Delannoy et l'étude si complète de M. Henri Duveyrier sur les forteresses et l'armée de la puissante confrérie religieuse des

Digitized by Google

Sidi-ès-Senousi, qui a tant d'influence et de ramifications parmi les musulmans d'Afrique.

Si, pendant la période écoulée (1878 à 1889), l'exploration africaine a eu ses victimes, Flatters et ses compagnons, Marcel Palat et peut-être ce pauvre Camille Douls (sa mort a été annoncée dans les journaux; mais nous voulons croire que c'est une fausse nouvelle), — l'Amérique a vu périr l'infortuné Crevaux, dont les différents voyages ont été publiés par la Société. Ses observations sur les fleuves de l'Amérique du Sud ont fait l'objet d'un ouvrage à part, accompagné de 39 cartes. La Guyane, par laquelle Crevaux commença ses explorations, a été et est encore en ce moment ou du moins va redevenir le théâtre des voyages de M. Henri Coudreau, chargé d'une nouvelle mission dans ces parages, tandis que M. Thouar, après avoir été envoyé à la recherche des restes de la mission Crevaux, a parcouru le Gran Chaco boréal, avec le projet de trouver à la Bolivie, dans l'est, les débouchés commerciaux qui lui manquaient sur le Pacifique, depuis sa défaite dans la guerre avec le Chili.

Pendant ce temps, un autre membre de la Société, M. Chaffanjon, découvrait les sources de l'Orénoque. Nous avons encore à signaler les voyages de MM. Alph. Pinart et Désiré Charnay, au Mexique.

En Océanie, les recherches de MM. le Dr Montano et Marche (Iles Philippines), desquelles nous rapprocherons les voyages de MM. Brau de Saint-Pol-Lias et Errington de la Croix dans la presqu'île de Malacca, qui par sa position, fait presque partie des terres océaniques.

L'exploration des régions polaires rappelle les noms de MM. Nordenskiold, Schwatka, de Long; mais, en Laponie, au Spitzberg. en Islande, nous retrouvons des Français, MM, Ch. Rabot et Henri Labonne. L'océanographie, cette science nouvelle, est représentée dans les travaux de la Société par l'exposé des sondages et dragages sous-marins à bord du *Travailleur* et du *Talisman* (les belles cartes auxquelles a donné lieu cette expédition, dirigée M. Alph. Milne-Edwards, sont exposées par l'auteur lui-même dans un compartiment voisin); nous citerons encore les études de M. Thoulet et les recherches du prince Alb. de Monaco, dans ses deux campagnes à bord de l'*Hirondelle*. Tous ces voyages sont retracés sur les cartes et consignés dans les mémoires dont la Société a exposé la collection.

N'oublions pas, parmi les travaux importants de la Société, la série de rapports de son secrétaire général, M. Ch. Maunoir. qui, à la fin de chaque année, expose les progrès des sciences géographiques pendant l'exercice écoulé.

Pendant la période qui vient de s'écouler (1878-1889), des dons, et en grand nombre, sont venus enrichir la bibliothèque de la Société, dont quelques vues photographiques nous représentent l'intérieur; mais des chiffres seuls peuvent donner une idée de l'importance de ce genre de collection. Or la bibliothèque de la Société renferme aujourd'hui prés de 40,000 volumes, et dans ce nombre certaines collections ne comptent que pour une unité,

Digitized by Google

comme, par exemple, les publications de l'hydrographie française, composées de 700 volumes et de 4,000 feuilles de cartes. A côté de cette collection de livres, il en a été, depuis la dernière exposition, formé une autre des plus importantes: ce sont les photographies rapportées par les voyageurs, et qui, au commencement de 1889, consistaient déjà en un ensemble de plus de 10,000 pièces distribuées en 661 séries, par ordre géographique. Quant aux cartes elles sont au nombre de plus de 3,000.

La Société de géographie commerciale de Paris, fondée en 1873, est, depuis 1876, un rameau détaché de la grande Société dont nous venons de parler.

En 1878, elle ne comprenait encore qu'une centaine de membres; en 1889, elle compte, tant à Paris et en province que dans les colonies et à l'étranger, plus de 130 membres fondateurs et 1,350 titulaires, sans parler de nombreux correspondants. Ses travaux sont contenus dans un *Bulletin* qui n'existait point en 1878, et qui forme actuellement une collection de dix volumes renfermant de nombreux documents, des informations pratiques, d'intéressantes correspondances. Le planisphère qu'elle expose montre d'ailleurs qu'à l'instar de sa sœur aînée qui, elle, s'occupe seulement du côté théorique de la science, elle entretient des relations sur tous les points du globe. Nous retrouvons là, dans une liste annexée au planisphère, les noms de presque tous les explorateurs et voyageurs français mentionnés plus haut, avec d'autres encore qui ont, dans son sein, traité les questions géographiques, surtout au point de vue commercial, industriel ou maritime.

En 1878, la Société dont il s'agit n'avait encore ni bibliothèque, ni collections. Aujourd'hui, pour ce qui est de la bibliothèque, les périodiques seuls, en toutes langues, et de tous pays, y dépassent le chiffre de de 200. Les collections qui doivent former un musée commercial se composent d'environ 3,000 échantillons dont quelques-uns ont été envoyés à l'Exposition; nous y avons remarqué, entre autres, de la cire de fourmis pour le calfatage (provenance: le Laos); de l'ivoire végétal du Sénégal; du fil d'ananas préparé (Philippines); des étoffes communes du Haut-Congo; des échantillons de copra de Sumatra; des vins du Chili, dont d'autres exemplaires figurent dans la section de ce pays.

La Société de topographie de France, qui existe depuis 1876, a été établie pour l'étude de la structure du sol et pour l'appropriation de cette connaissance à la défense du territoire, en même temps que pour son utilisation raisonnée au point de vue agricole, industriel et commercial, Elle a aussi pour objet d'enseigner gratuitement à lire la carte de l'état-major français, et celles des états-majors de pays étrangers. De là, des cours nombreux établis sous les auspices de la Société, tant en province qu'à Paris, et qui sont faits par des hommes spéciaux, ou par des officiers qui ont l'autorisation du ministre de la guerre. Des traités de topographie, dus à MM. les commandants Dennery et Lagarde, à M. Gaumet capitaine adjudant-major, et qui facilitent la tâche des professeurs et des élèves; les tableaux de M. F. Bazin,

Digitized by Google

et les cours manuscrits de MM. Mabyre, Poilay, etc., d'autres travaux encore qui sont exposés indiquent quelle a été, dans cette voie, la part de la Société de topographie de France. Il faut en rapprocher les instruments de précision exposés par quelques-uns des sociétaires et qui figurent dans une autre classe, la classe 15. La partie « relief » ne pouvait manquer d'être dignement représentée; on remarqua, entre autres, des reliefs de Paris et des environs (M. Boulnois),— celui du parc de Montsouris, au 1/500e, où la végétation est parfaitement rendue (M. Tixidre), — celui du département d'Eure-et-Loir (M. Nalot), le relief d'une partie de l'île de la Nouvelle-Calédonie, d'après un levé récent (M. Salès), — plus loin une carte en relief d'une partie des Cévennes (M. Mayne), et une carte de la Nièvre, faisant partie d'un ouvrage de M. A. Jullien, sur la Nièvre à travers le passé et qui a un intérêt à la fois artistique et historique. On peut en dire autant du plan du port et de la ville de Dunkerque, tels qu'ils étaient il y a une trentaine d'années (M. Larochette). Les arts du dessin sont, depuis quelque temps, l'objet de l'attention spéciale de la Société: une section a été organisée à cet effet dans son sein, section dirigée par un artiste, M. R. de Gaines, qui expose des croquis de plans perspectifs et de mouvements de terrain.

Parmi les Sociétés provinciales, celles de Lille nous semble avoir parfaitement compris ce qu'on doit attendre d'une Société de ce genre et s'être efforcée d'expliquer le plus clairement et le plus brièvement à la fois ses opérations et ses travaux, — de les expliquer au visiteur qui passe. Un tableau porte ces renseignements relatifs à la Société, qui existe depuis dix ans « 1880-1889 : 1,475 membres fondateurs et titulaires. Cours et conférences : 331 séances, 135,000 auditeurs. Bulletin avec cartes, plans et figures : 1,650 exemplaires; 55,163 francs depuis 1881. » C'est un résultat magnifique, qui fait grand honneur à la Société qui l'a obtenu et à la ville qui a fourni les adhérents.

Il est vrai que dans ce nombre d'adhérents de la Société de géographie de Lille sont sans doute compris les membres des sections qui s'y rattachent, à savoir : Valenciennes, Tourcoing et Roubaix. La Société de Lille n'était elle-même dans le principe qu'une section de l'Union géographique du Nord, dont le siège est à Douai; elle s'est détachée de l'association commune en 1882, pour agir séparément, Son mode d'action, nous dit-elle, est triple : d'abord, la publication qui contient ses travaux ordinaires, à savoir son *Bulletin*, ensuite ses conférences et causeries de voyageurs, dont les femmes aussi peuvent profiter, et, en troisième lieu, les excursions et caravanes pendant l'été. La proximité de la capitale permet à la Société de se procurer comme conférenciers les voyageurs et explorateurs revenus de leurs courses lointaines.

On voit à l'Exposition un spécimen des cartes murales qui servent dans ces conférences, pour lesquelles aussi, depuis l'origine, des milliers de cartes volantes ont été distribuées aux sociétaires. La cartographie de la Société

Digitized by Google

figure à l'Exposition réunie en un fort volume. Le compte rendu de ces conférences est également publié. Outre les conférences, des cours ont lieu, le jeudi soir à Lille, le samedi soir à Roubaix, et depuis quelque temps il a été établi un cours élémentaire de topographie,

Les excursions sont un ces moyens de propagande de la Société; elles offrent un grand attrait à tous ceux qui y prennent part. Varier ces courses instructives, qui ont lieu dans le département et en dehors du département, dans les différentes parties de la France, même à l'étranger (Belgique, Angleterre), est le but constant de la Société. Chemin faisant, des photographies sont prises des plus beaux paysages, ainsi que des monuments les plus remarquables. A cet effet, un photographe est attaché à la Société, qui est peut-être la seule ayant à la fois à son service photographe, sténographe et cartographe. Chaque année, une dizaine de lauréats des concours institués par la Société sont désignés pour prendre part à ces excursions; et c'est un riche industriel de Lille qui fait les frais de leur voyage.

Plus éloignée de Paris que la précédente, la Société de Marseille a moins la ressource, — ce qu'elle déplore — d'avoir des conférenciers venus de Paris; cependant elle en fait venir également, mais le nombre de ses membres n'est pas en rapport avec l'importance de la ville.

Ce nombre n'atteint même pas 500; il y a quelques années, le chiffre était de 537, mais les départs fréquents dans une population flottante creusent des vides qui ne sont pas assez comblés par l'apport de membres nouveaux. Et pourtant, son Bulletin trimestriel, dont elle expose la collection, s'est fait remarquer, dès son apparition, par une abondance de précieux renseignements tout d'actualité. « Je ne vois pas, a dit un juge bien compétent, M. Duveyrier, qu'il y soit omis une nouvelle ou un fait utile à la géographie, soit envisagée comme science, soit considérée dans ses relations avec les intérêts de la France. » Ce Bulletin contient en effet des travaux originaux, avec une chronique où les nouvelles des voyageurs sont classées par partie du monde. Mais la Société constate avec regret que les commerçants et les capitaines de navires sont un peu trop avares de renseignements sur les pays qu'ils ont visités, et où sont établis des comptoirs français.

La Société fait pourtant de louables efforts; le 1er jeudi de chaque mois, elle tient une séance où il est rendu compte des voyages en cours et au sujet desquels s'ouvre la discussion : elle a poursuivi la création d'une chaire de géographie à la faculté des lettres d'Aix et elle en a obtenu la promesse; elle a établi un cours hebdomadaire de géographie; elle a fondé de nombreux prix pour les lycées de Marseille et d'Aix, pour les collèges d'Arles et de Tarascon, pour l'école supérieure de commerce, les écoles communales et municipales de la Ville. Sa bibliothèque renferme 6,000 volumes, des cartes et des plans; ses collections ethnographiques sont déjà si abondantes que la place lui manque, et qu'elle est obligée de ne plus provoquer de dons. La Société de Marseille s'occupe particulièrement de ce qui concerne la région provençale et aussi de ce qui regarde l'Afrique.

Digitized by Google

L'Afrique devait entrer également dans la sphère d'études d'une Société ayant son siège à Bordeaux, ville qui entretient des relations si suivies avec la côte occidentale africaine. Et c'est bien ce qu'a fait la Société de géographie commerciale fondée en cette ville. S'occupant du Sénégal et du Soudan français avec un intérêt particulier, elle a toujours été la première à saluer, à fêter les vaillants explorateurs français débarqués dans ce port de retour, « ces hommes qui venaient, comme elle dit, d'exposer leur vie dans l'intérêt de la patrie et de la science ». Elle a en outre constitué dans son sein un comité algérien destiné à faire connaître les ressources de la France africaine, à y étendre les relations et y favoriser les progrès de la colonisation.

Fondée en 1874, lorsqu'elle célébra, en 1884, le 10e anniversaire de sa création, elle pouvait énumérer déjà bien des résultats obtenus par elle; elle pouvait se vanter avec une fierté légitime d'avoir pris l'initiative des congrès nationaux de géographie, lesquels, depuis 1878, se tiennent chaque année dans une ville de France où existe une Société géographique, — d'avoir organisé la première exposition géographique faite en province, — d'avoir, outre des médailles et d'autres récompenses pour les services rendus à la science géographique, institué deux prix annuels, destinés aux classes de mathématiques élémentaires et d'enseignement spécial du lycée; — d'avoir, avec le concours de la chambre de commerce et du conseil municipal, fondé un prix de 10,000 francs pour une histoire du commerce de Bordeaux; — d'avoir, dans cinq départements, fondé huit sections ou Sociétés de géographie, dont sept (Agen, Bergerac, Blaye, La Rochelle, Mont-de-Marsan, Périgueux, Tarbes) constituent encore avec elle le Groupe géographique du Sud-Ouest.

La Société de Bordeaux tient deux séances générales par mois. L'été, des excursions ont lieu, excursions qui sont favorisées par les réductions de prix que la Compagnie du Midi consent en faveur des membres de la Société. Elle encourage l'enseignement géographique dans les écoles de la région; elle a fondé des prix de géographie dans les lycées et collèges du ressort de l'Académie de Bordeaux (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées); en outre, elle distribue des médailles aux capitaines de navire. Dans ces derniers temps, elle a beaucoup contribué à la fondation d'une Société qui s'est créée à Paris, la Société d'Encouragement pour le commerce français d'exportation. Cette dernière Société offre de grandes facilités aux jeunes gens allant pour faire le commerce dans les pays étrangers, jeunes gens déjà pourvus de connaissances spéciales, parlant une langue étrangère; elle leur fait des avances d'argent qu'ils s'engagent à rembourser, aussitôt que leur position le permettra.

Les jeunes gens ainsi patronnés tiennent à honneur de ne pas laisser protester leur signature et, l'année dernière, un premier remboursement a eu lieu pour les avances faites. La Société de Géographie commerciale de Bordeaux avait remarqué combien les négociants de cette ville s'étaient bien trouvés de l'envoi dans l'Amérique du Sud de jeunes gens d'une bonne

Digitized by Google

instruction commerciale, parlant espagnol, et par l'intermédiaire desquels des relations fructueuses avaient été établies avec les pays de La Plata. Bordeaux est aujourd'hui un grand marché de laines sud-américaines, de ces laines dont le pavillon de la République Argentine à l'Exposition offre une collection si riche et si intéressante.

Grâce à l'émigration partie d'une des régions du sud-ouest, le Béarn, nos échanges avec ces pays de l'Amérique du Sud se sont multipliés; on fait actuellement pour 200 millions d'affaires avec la République Argentine. Dans le département des Basses-Pyrénées, qui fournit le plus fort contingent à cette émigration, la valeur de la propriété foncière s'est notablemsnt élevée et un résultat des plus curieux, que la Société de Bordeaux a soin et raison de mettre en lumière, c'est que ce département, centre de l'émigration, est, malgré cela, un de ceux où le chiffre de la population est en accroissement « par suite, dit-elle, du bien-être dû aux sommes considérables envoyées par les colons dans la mère patrie et du commerce qu'entretiennent dans le pays les besoins de ces mêmes colons ». Il y a là un fait qu'il importe de signaler et qui doit peser dans la balance quand on suppute les mérites et les désavantages de l'émigration. Cependant, tout en préconisant l'émigration vers le Canada, où l'on parle notre langue, vers le Brésil, pays riche et seize fois grand comme la France, voire même vers l'Australie, où il reste de si grands espaces, la Société est d'avis qu'il y a diverses manières de coloniser et que la France est encore, à cause de son climat, la meilleure des colonies, en tout cas une colonie de premier ordre, à condition que les procédés de culture soient perfectionnés de façon à faire rendre à la terre des produits plus abondants et plus rémunérateurs.

La Société de Bordeaux a, comme le prouvent les travaux contenus dans son *Bulletin* dont la collection est exposée (un tableau avec graphiques résume l'ensemble de ses opérations), la Société de Bordeaux a, disons-nous, déployé une grande activité pour la solution des questions qui intéressent la prospérité du port de cette ville et le développement de ses relations avec les différentes parties du monde. C'est ainsi qu'elle a réclamé avec insistance l'établissement d'un service régulier entre Bordeaux et l'Algérie, puis, d'une seconde ligne partant alternativement de Bordeaux et du Havre, et touchant à Dakar (Sénégal), à la côte de Guinée, au Gabon et au Congo (la première ligne ayant été concédée à Marseille); l'établissement d'un service régulier entre Bordeaux et New-York; et sur ces différents points, ses efforts ont été couronnés de succès.

La Société n'a cessé de montrer et de répéter que Bordeaux était le port naturel de l'Europe centrale sur l'Atlantique, et à ce titre, elle a réclamé sans relâche des communications directes par voies ferrées et aussi rapides que possible entre Bordeaux, Lyon et Genève, afin de faciliter à ces deux dernières villes, à la Suisse, à l'Italie septentrionale et même à l'Autriche-Hongrie l'accès de ce port sur l'Océan. On pouvait croire alors à l'ouverture prochaine du canal de Panama et Bordeaux avait le droit de s'en

Digitized by Google

promettre les résultats les plus heureux, un vaste courant ne pouvant manquer de s'établir entre l'Europe méridionale et les rives de l'immense continent américain, baignées par l'océan Pacifique, rives qui se seraient trouvées accessibles dans un temps plus court que par le passé; cette voie aurait été utilisée également pour se rendre au Japon et probablement dans les ports de la Chine septentrionale, dans ceux de l'Australie orientale et de la Nouvelle-Zélande. C'est là une perspective qui, nous l'espérons, n'est que momentanément ajournée.

Bien d'autres questions: canal des deux mers, grand canal des Landes, établissement d'un chemin de fer à travers les Pyrénées, relations à établir avec le Haut-Niger, le danger des collisions en mer, etc., etc., ont été l'objet de l'attention et des études de la Société.

On voit, par les exemples que nous venons de donner, quels services une Société provinciale de géographie peut rendre à la ville où elle siège. Ce que la Société dont nous venons de parler fait pour Bordeaux, la Société de géographie de Nantes le fait pour cette dernière ville. Elle aussi a l'ambition de constituer un groupe géographique, celui de l'Ouest, comme il y a déjà le Groupe géographique du Sud-Ouest ayant pour centre Bordeaux et l'Union géographique du Nord dont le centre est, avons-nous dit, à Douai, mais pourrait bien finir par passer à Lille.

Mais, pour le moment, la Société de Nantes est purement locale; elle borne son action à cette ville et au département de la Loire-Inférieure; seulement, elle se propose de provoquer dans les principales villes de la région la création de sociétés de géographie autonomes, ayant leurs règlements particuliers, mais rattachées au bureau central et régies par des statuts généraux, de manière à former plus tard le groupe que nous avons indiqué.

Fondée en 1882 avec une centaine de membres, la Société en comptait, l'an dernier, cinq cents, parmi lesquels les plus hautes personnalités de l'armée, de la marine dans le département, des représentants de la magistrature civile et commerciale, les principales autorités de la ville et du département, des membres des différents corps électifs, de la chambre de commerce, du barreau et du haut négoce. Son but est la vulgarisation et le développement des études qui peuvent être utiles au commerce de la région. Que ces études puissent avoir l'utilité qu'on en attend, nous le prouverons par un exemple emprunté aux travaux de la Société.

En 1804, on avait compté 11 navires américains entrant dans le port de Nantes et apportant des balles de coton, du riz, du tabac. L'année suivante, c'était, en outre, une forte cargaison de sucre. En 1807, 15 schooners, 22 bricks et 33 navires divers, en tout 70 bâtiments, avaient débarqué sur le port les productions des États-Unis. Telle était, il y a quatre-vingts ans, l'état des relations commerciales de Nantes avec l'Amérique du Nord. Or, l'année où l'on rappelait ces faits devant la Société, c'est-à-dire en 1883, on n'avait vu le pavillon américain flotter ni dans le port de Nantes, ni dans celui de Saint-Nazaire.

Digitized by Google

Pendant la même année, des importations considérables de goudron et de bitume (10,678,825 kilogrammes), de riz et de coton avaient eu lieu, venant des Pays-Bas, de l'Angleterre, de la Belgique, des Indes anglaises et de l'Allemagne. « Ainsi, disait l'orateur, vous achetez une foule d'articles dans des pays qui ne les produisent pas; en d'autres termes, vous payez à d'autres nations des bénéfices que vous pourriez réaliser vous-mêmes. » Et, parlant des importations directes des États-Unis pour la même année (pétrole, fruits oléagineux, suif et lard, etc.), il constatait qu'aucun de ces produits n'était arrivé à Nantes sur un navire français ou sur un navire américain.

Cependant la Société de Nantes a déjà commencé à remplir une partie de son programme; elle a fondé une première succursale, celle de Saint-Nazaire. Depuis 1886, une Société de géographie s'est constituée dans cette ville qui a voulu profiter de sa situation en face des deux Amériques. Cette Société a tenu à exposer ses travaux, bien qu'elle n'ait encore que peu d'années d'existence.

Elle se propose d'organiser un musée commercial qui sera le point de départ d'autres collections qu'elle juge indispensables; car il lui a semblé que, dans la région, les négociants ne s'inquiétaient guère du goût des acheteurs éloignés et ne se donnaient pas assez de peine pour chercher des débouchés; conséquemment, dans l'absence de l'esprit d'initiative, il lui a paru nécessaire de multiplier les moyens d'information, dont le musée commercial de Saint-Nazaire renfermera un ensemble complet.

GUILLAUME DEPPING.

LE JAPON ET LA REVISION DES TRAITÉS

Nous avons signalé (t. X, p. 243) la conclusion d'un traité entre l'Allemagne et le Japon et annoncé (t. X. p. 317) que les États-Unis avaient suivi l'exemple de l'Allemagne. C'est là une transformation complète des rapports qui existaient entre le Japon et les grandes puissances commerciales des deux mondes. Notre collaborateur, M. Max Leclerc, qui s'est déjà signalé par une étude d'une haute valeur sur le rôle joué par les Chinois en Extrême-Orient (1), publie dans le *Journal des Débats* un article sur cette question des traités avec le Japon. Nous croyons devoir reproduire cet exposé historique.

Récemment, la nouvelle s'est répandue en Europe qu'un traité a été signé le 11 juin à Berlin entre l'Allemagne et le Japon : cet acte règle à nouveau la condition des sujets de l'empire d'Allemagne établis au Japon ou y voyageant. L'Allemagne abandonne le privilège de l'exterritorialité, garanti jusqu'alors à ses nationaux et renonce à la juridiction consulaire dans les sept villes maritimes qui ont été jusqu'à présent seules ouvertes aux étrangers. En revanche, le traité, signé le 11 juin à Berlin, ouvre le Japon aux

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1889. (R. F. t. IX, p. 506, n° 68, 15 avril 1889.)

Digitized by Google

sujets allemands, qui pourront y voyager et s'y fixer à leur gré, sous cette condition qu'ils se soumettront aux lois et aux tribunaux du pays. Le gouvernement japonais offre d'ailleurs de solides garanties : les tribunaux d'appel, saisis des causes entre étrangers et Japonais, seront composés en majorité d'étrangers. Ce traité entrera en vigueur le 11 février prochain. Le Mexique a, le premier, conclu un traité de ce genre avec le Japon, le 30 novembre 1888. Les États-Unis ont suivi cet exemple, le 20 février dernier. Ce fut ensuite le tour de l'Allemagne, et, en dernier lieu, de la Russie. En admettant que ni la France ni l'Angleterre ne se décidassent à entrer dans cette voie, il s'ensuivrait que, dès l'année prochaine, le Japon serait aussi ouvert aux sujets allemands, mexicains, américains et russes que n'importe quel pays d'Europe, tandis qu'aux Français et aux Anglais il demeurerait aussi fermé que la Chine. Comment s'est accomplie cette révolution dans les rapports entre certaines des « puissances occidentales » et l'empire du Soleil-Levant, et quelle en est la portée? C'est là une question qui vaut assurément la peine d'être examinée à loisir.

En 1542, le navigateur portugais Pinto découvrait le Japon, Les Portugais de Ningpo et de Macao entrèrent, sans tarder, en relations commerciales avec un pays où les nouveaux venus étaient favorablement accueillis. Les missionnaires suivirent, amenés par François-Xavier. Ils travaillèrent non sans succès à se faire de nombreux prosélytes; mais quand, se sentant déjà une puissance dans l'État, ils voulurent acquérir une influence politique, le soupçon succéda à la confiance et la persécution à la faveur. Les luttes religieuses les plus terribles s'engagèrent qui finirent dans le sang des chrétiens et par l'expulsion des missionnaires.

Pour empêcher le retour de ces tristes dissensions, le Japon se ferma aux étrangers. Pendant deux siècles les Hollandais seuls restèrent en relations commerciales avec ce pays. Encore durent-ils sacrifier leur dignité à leurs goûts mercantiles, se cantonner à l'étroit d'abord sur l'île Hirado, puis sur l'îlot Deshima dans la rade de Nagasaki, et se soumettre aux conditions les plus humiliantes; mais leur factorerie faisait pour 16 millions d'affaires par an. Ainsi allaient les choses depuis plus de deux cents ans; les efforts des Portugais et des Anglais pour forcer l'entrée du Japon avaient toujours été repoussés, quand, au cours de l'été 1853, le commodore américain Perry parut avec plusieurs navires de guerre devant le port d'Uraga, non loin de Tokio. Il venait demander qu'un traité de commerce et d'amitié fût conclu par le Japon avec les États-Unis. Après avoir remis son message, il déclara qu'il reviendrait, l'année suivante, chercher la réponse. Dans l'intervalle, les discussions les plus passionnées s'engagèrent au Japon entre ceux qui soutenaient qu'il était avantageux et ceux qui représentaient comme périlleux de signer pareille convention. En 1854, le commodore Perry revint avec une flotte plus forte. Il s'était muni d'un chemin de fer en miniature et d'un appareil télégraphique; il étonna, amusa et séduisit les Japonais, et le traité fut signé qui ouvrait deux ports au commerce américain (31 mai

Digitized by Google

1854). L'Angleterre obtint des concessions semblables le 14 octobre 1854; puis la Russie (7 février 1855); la France (8 octobre 1858), et d'autres nations encore.

Le nombre des ports ouverts aux étrangers s'élève désormais à sept: c'est Kanagawa, devenu Yokohama, aujourd'hui relié à la capitale, Tokio, par un chemin de fer; Nagasaki, Kakodate, Niigata, Hiogo et Osaka. Les ambassadeurs des puissances sont admis à résider dans la capitale. Les sujets étrangers doivent s'établir sur des terrains concédés dans chaque port et moyennant une taxe d'établissement, Il leur est loisible de se mouvoir en dehors de la concession dans un certain rayon qu'ils ne peuvent dépasser qu'avec l'autorisation expresse du gouvernement japonais, laquelle n'est accordée que s'il s'agit d'un voyage scientifique ou entrepris pour des raisons de santé. Dans ces actes de 1854-1858 très courts d'ailleurs, il n'est stipulé rien de précis sur la juridiction à laquelle sont soumis les étrangers; on s'est contenté, de part et d'autre, de poser des principes très vagues.

Ces premiers traités empruntaient à la situation intérieure du Japon à l'époque où ils furent conclus, et au pouvoir politique avec lequel ils avaient été discutés, un caractère particulier. En 1854, et durant les années qui suivirent immédiatement, le Japon était encore soumis au régime féodal; le pays était divisé en un grand nombre de principautés dont les chefs étaient beaucoup plus préoccupés de se supplanter les uns les autres que de nouer avec l'étranger des rapports avantageux pour leurs peuples. Au-dessus de ces principicules rivaux, le mikado portait le nom et le taïcoun exerçait le pouvoir du chef suprême et du souverain absolu. Le commodore Perry avait traité avec le taïcoun; ainsi firent les diplomates qui traitèrent ensuite pour d'autres États. Les puissances occidentales crurent avoir affaire à un pays où l'exterritorialité des étrangers et la juridiction consulaire dureraient sans doute aussi longtemps que dans l'empire ottoman. Or elles se trouvaient en possession d'un instrument diplomatique qui pour les vassaux du mikado n'avait que la valeur d'un engagement particulier du taïcoun. Il n'entrait point dans l'idée des daïmios que la rupture d'un contrat au bas duquel la signature du mikado ne figurait point pût entraîner le Japon tout entier dans une guerre, au cas où d'autres que le taïcoun viendraient à le rompre.

Aussi un des plus puissants d'entre les daïmios, le prince Mori Daizen, décidé à se débarrasser des étrangers haïs, se prit-il, en 1863, à dresser sur le littoral du détroit de Shimonoseki deux batteries, et il fit canonner sans distinction tous les navires de toutes nationalités. A peine ce fait était-il connu en Europe, que toutes les puissances intéressées concluaient une convention; elles s'entendaient pour envoyer une escadre commune en vue d'une action combinée contre le Japon. Le daïmio rebelle au traité fut rapidement mis à la raison, Le taïcoun, fortement ébranlé à l'intérieur, s'empressa d'apaiser les étrangers en concluant de nouveaux traités, qui portent le nom de Shimonoseki. Dans le premier (22 octobre 1864), le taïcoun

Digitized by Google

s'engage à payer une indemnité de 3 millions de dollars; dans le deuxième (25 juin 1866), traité de commerce et convention douanière à la fois, les droits de douane, qui avaient été jusqu'alors divisé en trois classes, sont ramenés à un taux de 5 0/0 *ad valorem*. Il n'était point question dans ces traités de la juridiction consulaire et de l'exterritorialité. Mais ces derniers événements : attaque des étrangers par un daïmio rebelle, entente des puissances occidentales pour relever l'insulte, action combinée de leurs flottes et de leur diplomatie, avaient eu pour résultat de persuader le gouvernement et le peuple japonais que désormais ils n'auraient plus en face d'eux des États divisés, mais, en toutes circonstances, une sorte de syndicat impersonnel, « les puissances occidentales ». Ce fut comme une entité nouvelle qui dans le droit public japonais naquit de la croyance populaire et dont la tradition se perpétua pendant vingt ans. Ainsi s'explique qu'en 1881 le gouvernement japonais, très désireux d'obtenir une revision des traités sur de nouvelles bases, ait cru devoir entreprendre la tâche impossible d'amener les diplomates des douze ou quinze nations, représentées à Tokio, à une entente commune, et cela parce qu'il y a huit ans prévalait encore dans l'esprit des hommes d'État japonais cette opinion, fondée sur une expérience fâcheuse, que, si l'on traitait avec une seule puissance, toutes les autres s'armeraient pour défendre le principe, tacitement établi, de la « coopération des puissances ».

Cependant le Japon avait subi à l'intérieur des transformations profondes; à la division féodale en principautés sous l'autorité violente du taïcoun avaient succédé un ordre de choses plus moderne et plus pacifique, une organisation administrative plus cohérente sous l'autorité restaurée du mikado. L'opinion publique, qui n'existait point il y a vingt ans, a surgi et s'est développée avec une rapidité et une vigueur extraordinaires. L'esprit de classe, qui florissait sous le système féodal, a fait place à un véritable esprit national avec lequel le gouvernement se voit obligé de compter. Ces forces nouvelles ont affirmé leur existence par le rôle qu'elles ont joué et qu'elles jouent encore dans la revision des traités.

Il y a quinze ans à peine, le gouvernement japonais s'éprenait des idées et des coutumes occidentales, et, dès l'abord, il faisait preuve d'une incroyable facilité à se les assimiler; il était d'ailleurs secondé par la complaisance intéressée des Européens. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir, grâce à la presse qui avait pris très vite une influence considérable, que le Japon nouveau, à l'esprit ouvert, aux institutions stables, n'était point traité par les puissances européennes comme il convenait à sa dignité nationale. Pourquoi les Européens établis au Japon ne se soumettraient-ils pas aux lois et à la juridiction du pays, comme font les Japonais fixés au dehors? Pourquoi les produits japonais, si fort en faveur dans le monde entier, payeraient-ils partout des droits de douane exorbitants, quand le Japon n'est admis à prélever qu'un droit de 5 0/0 *ad valorem* sur tous les produits étrangers quels qu'ils soient? En un mot, le Japon, se sentant majeur,

Digitized by Google

demandait à être traité en homme fait et à traiter d'égal à égal avec les puissances occidentales. Pendant plusieurs années, les hommes d'État japonais, poussés par l'opinion, agitèrent cette question sans parvenir à la résoudre; ils étaient toujours hantés du spectre de l'impersonnel syndicat des nations coalisées, et ils ne savaient comment l'aborder. Enfin le gouvernement japonais se décida à convoquer une Conférence internationale qui se réunit en 1886; après d'interminables discussions où s'étaient fait jour les rivalités de diplomate à diplomate, les défiances de nation à nation, le mauvais vouloir de tous, ce système fut abandonné comme impraticable. Mais cette question continuait de passionner l'opinion publique et le gouvernement ne se souciait pas de laisser le peuple sous le coup de la désillusion aiguë, provoqué par l'échec de la Conférence.

La Constitution allait être promulguée, — et elle institue un Parlement qui doit se réunir en 1890; — il devenait urgent d'aboutir, car jamais un ministre des affaires étrangères japonais n'oserait se présenter devant les représentants de la nation sans avoir en poche un acte qui mît un terme à « l'humiliation nationale ».

Le comte Okuma, l'ancien chef du parti du progrès, devenu ministre des affaires étrangères, se décida à diviser le faisceau des puissances occidentales pour briser leur résistance. Il eut l'heureuse hardiesse d'entamer des négociations avec chaque puissance individuellement. Il rompit d'un trait avec la fiction de la clause perpétuelle et gratuite de la nation la plus favorisée qui avait pesé sur le Japon d'un poids si lourd : il n'admettait plus que toutes les puissances pussent réclamer sans condition et en tout état de cause le même traitement qui serait accordé à l'une d'elles. C'était le fond de sa nouvelle politique : elle était faite, en somme, de bon sens et de bon droit. Le comte Okuma remit à la fin de décembre 1888 des propositions rédigées conformément aux vœux du peuple japonais entre les mains des représentants de la France, de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Italie et de l'Autriche. Le ministre américain, alléguant son prochain départ, avait obtenu que ces propositions lui fussent remises quelques jours avant de l'être à ses collègues. Il télégraphia aussitôt à Washington et, dans les quarante-huit heures, il recevait de son gouvernement des instructions l'autorisant à y souscrire. Mais le comte Okuma, pour ne pas exciter la jalousie des autres puissances, attendit jusqu'à la fin de février pour conclure définitivement avec les États-Unis.

Le Japon a cru, non sans raison, qu'à un état social transformé, à des institutions plus stables, libérales et modernes d'esprit, à des lois civiles et criminelles plus humaines, à la révolution pacifique opérée à l'intérieur, devait correspondre un changement dans les rapports avec les étrangers.

Depuis 1882, dans le domaine du droit criminel, un Code tout moderne a remplacé les lois et coutumes féodales : il a fonctionné au vu et su de tous; il a reçu l'approbation des jurisconsultes occidentaux. La Constitution qui vient d'être promulguée reconnaît et sanctionne tous les droits qu'en Europe

Digitized by Google

l'État garantit à l'individu. Le Code civil est sur le métier; il est fait dans le même esprit. Le gouvernement américain a-t-il donc eu tort de se rendre aux raisons des diplomates japonais quand ils sont venus lui dire que le temps était venu pour les étrangers de renoncer à tenir en suspicion les tribunaux du pays, et que les sujets américains pourraient sans crainte de désillusions traiter le Japon en pays civilisé?

Le texte du traité entre le Japon et le Mexique vient d'être publié. Par l'article 5 de cet acte, les deux parties contractantes conviennent que « toute faveur, privilège ou immunité relative au commerce, à la navigation, aux voyages ou à la résidence sur leurs territoires respectifs, accordée déjà ou à accorder dans l'avenir aux sujets d'un autre État par l'une des parties contractantes sera étendue à l'autre ». C'est, on le voit, la clause de la nation la plus favorisée, accordée jusqu'alors par le Japon sans assurance d'être payé de retour.

On ne sait pas encore quels sont exactement les termes des traités conclus entre les États-Unis, l'Allemagne et le Japon. Les traités eux-mêmes sont, paraît-il, purement commerciaux; pour tout ce qui concerne la juridiction, on aurait employé la forme des Notes diplomatiques. Le Japon désire, d'une part, obtenir la revision du tarif des douanes, et, de l'autre, ouvrir sa porte toute grande aux étrangers de bonne volonté. Ils pourront voyager, faire le commerce, résider, devenir propriétaires sur tout le territoire du Japon, à condition qu'ils se soumettront en tout à la juridiction japonaise. Des juges étrangers seront désignés pour siéger à côté des juges indigènes à la Cour suprême qui connaît en appel de toutes les affaires civiles ou criminelles au-dessus de 100 dollars; le tribunal sera constitué en majorité de juges étrangers pour toutes les affaires où des étrangers seront parties.

Cette institution des tribunaux mixtes, mesure déclarée transitoire, ne devra pas durer plus de dix ou douze ans; après quoi, les étrangers seront soumis sans restriction à la juridiction japonaise.

L'agrément des États-Unis et de l'Allemagne à ces propositions a été accueilli avec allégresse au Japon. Il esi impossible de s'y tromper : l'impression reçue a été profonde, le peuple japonais n'oubliera point que les États-Unis et l'Allemagne ont été les premières puissances qui ont renoncé de plein gré au privilège détesté de l'exterritorialite et de la juridiction consulaire. Et comme le gouvernement de Washington ne passe point précisément pour laisser péricliter les intérêts de ses nationaux au dehors, nous avons toute raison de regretter que la diplomatie française n'ait pas su, elle aussi, céder à temps. Dans quelques mois sans doute, quand le Japon sera ouvert aux Allemands et aux Américains, on ne pourra moins faire que de les y suivre en se soumettant aux mêmes conditions. Mais l'effet est produit maintenant, et l'Allemagne commence déjà à recueillir les fruits de son opportune concession. La presse japonaise, qui, il y a quelques mois encore, était en grande partie hostile à l'Allemagne, reprochant constamment au gouvernement de lui être trop favorable, a aujourd'hui complètement changé

Digitized by Google

de ton. Libre à nos diplomates de dire que le prince de Bismarck fait de la politique mercantile; c'est cependant de cette politique-là que les peuples vivent, et nous ne pensons pas qu'en toute cette affaire « la politique de tradition » ait fait merveille.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE BEYROUTH
ET
DISPENSAIRES DE SYRIE

Nous devons au docteur Jules Rouvier, professeur à la faculté française de médecine de Beyrouth, quelques indications snr le fonctionnement du service médical français en Syrie. Il en résulte qu'avec peu de ressources on peut faire beaucoup. L'expérience tentée, depuis 1883, à Beyrouth et dans les environs, est une preuve de l'influence bienfaisante que peuvent acquérir nos médecins, mis par leurs fonctions en rapports incessants avec les populations.

C'est en 1883 que le docteur Jules Rouvier a créé, dans le sein de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, une faculté française de médecine. En quelques années seulement la faculté américaine et protestante a dû s'incliner devant la considération toujours croissante dont était entourée la faculté française. Ces résultats ont été consignés dans les rapports des consuls, amiraux et principalement de trois professeurs agrégés de la faculté de médecine de Paris, les docteurs Villejean, Landouzy et Remy, qui, à trois reprises, en 1887 et 1888, ont été envoyés par le ministre de l'Instruction publique pour inspecter la faculté. C'est à eux que la faculté de Beyrouth doit la faveur de décerner le diplôme français de docteur en médecine.

Tout le travail de cette faculté se fait à l'aide d'un budget annuel qui ne dépasse pas 80.000 francs. Que serait-ce si on disposait de ressources plus importantes ?

C'est une faculté catholique et libre; mais, comme elle est subventionnée par le gouvernement français, les professeurs sont nommés en vertu d'une entente avec le Ministère de l'Instruction publique et celui des Affaires étrangères. On les choisit parmi les docteurs en médecine français, qui ont passé un concours dans les hôpitaux des grandes villes. Le corps professionnel compte: quatre docteurs en médecine, pour les sciences médicales; un pharmacien de première classe. L'enseignement de la chimie, physique et histoire naturelle est fait par les Pères de la Compagnie de Jésus.

Actuellement onze élèves parvenus, au terme de leurs études médicales, ont passé avec succès leurs derniers examens de doctorat et sont fixés sur divers points de la Syrie. Ces jeunes gens, formés dans un centre français, contribuent à faire aimer notre pays et à en maintenir le prestige vis-à-vis des populations. Ils sont suffisamment préparés pour diriger des dispensaires dans les divers centres du Liban. Ils connaissent à fond le dialecte arabe et sont aptes à jouer un rôle important comme agents de civilisation.

Pour assurer le bon fonctionnement des dispensaires à créer, il suffirait

Digitized by Google

de placer ces élèves sous la surveillance de leurs anciens professeurs. Ces derniers inspecteraient les dispensaires à certaines époques au nom des comités français. Cela n'entraînerait pas une charge supérieure à 1,000 francs pour le médecin et 1,500 pour l'achat des remèdes. Pour diminuer les frais, on pourrait demander aux missionnaires des diverses congrégations d'affecter à cet usage une pièce de leurs établissements.

Voici la liste des maisons fondées par les Français à Beyrouth et dans les environs et où cette organisation pourrait être appliquée, en profitant notamment des dispensaires qui fonctionnent déjà.

Jaffa	Sœurs de St-Joseph de l'Apparition	Dispensaire et Hôpital Médecins français.
Jérusalem	Sœurs de Saint-Vincent de Paul.	Dispensaire.
Nazareth	Dames de Nazareth	Dispensaire.
Caiffa	Dames de Nazareth	Dispensaire.
Saint-Jean-d'Acre	Dames de Nazareth	Dispensaire.
Chef Hamar	Dames de Nazareth	Dispensaire.
Bekfaia (Liban)	Pères de la Compagnie de Jésus..	
Zahleh (Liban)	Pères de la Compagnie de Jésus .	
Ghazir (Liban)	Pères de la Compagnie de Jésus..	
Antoura (Liban)	Lazaristes	
Reifoun (Liban)	Lazaristes (résidence d'été)	
Ain Macherah (Liban)	Dames de Nazareth (résid. d'été).	
Broumana (Liban)	Sœurs de Charité	Dispensaire.
Zouk Mikael (Liban)	Sœurs de Charité	Dispensaire.
Tanail	Pères de la Compagnie de Jésus.	
Damas	Compagnie de Jésus, Lazaristes, Sœurs de charité	Dispensaire.
Saida	Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, Compagnie de Jésus	

Pour que l'œuvre des dispensaires marchât avec ensemble, il faudrait, suivant le docteur Rouvier, que la Direction fût centralisée à Beyrouth et rattachée à l'administration de la faculté de médecine, au moins pour la Syrie.

Les dispensaires des Sœurs de charité à Damas, Zouk Mikaël, Tripoli et Jérusalem; ceux des Dames de Nazareth, dans la Galilée, à Nazareth, Chef Hamar, Caïffa et Saint-Jean d'Acre; ceux des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition fonctionnent déjà depuis longtemps. Mais ce n'est qu'à Jérusalem, à Jaffa et à Damas que les médecins français ou d'anciens élèves de l'Université, Saint-Joseph de Beyrouth donnent des consultations aux malades. Dans tous ces établissements les ressources sont assez précaires.

A Beyrouth même, trois dispensaires ou cliniques externes sont entre les mains des Sœurs de charité. Ils ont comme médecins quatre professeurs de la faculté de médecine. Deux dispensaires sont généraux et distribuent gratuitement des remèdes. Ils relèvent plus particulièrement des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. La clinique d'accouchements, maladies des femmes et des enfants, établie chez les mêmes religieuses à l'hôpital français est cependant rattachée plus particulièrement à la faculté de médecine. Elle est ouverte seulement à une catégorie spéciale de malades externes, comme l'in-

Digitized by Google

dique son nom. Elle reçoit un très grand nombre de femmes et d'enfants. Faute de ressources, elle ne délivre point de médicaments. C'est le docteur Rouvier qui en est chargé.

LES ÉTABLISSEMENTS LATINS AUX LIEUX SAINTS

La vacance du siège patriarcal de Jérusalem préoccupe actuellement ceux qui savent le lien étroit qui existe en Orient entre les questions religieuses et les questions politiques C'est bien le moment de jeter un coup d'œil sur la clientèle catholique que la France a aux Lieux Saints. Nos politiciens ne s'en soucient que pour chercher le moyen de rendre plus difficile le recrutement de ces missions, mais en dépit de ces efforts, la vitalité des œuvres françaises de Syrie et de Palestine s'accuse avec un merveilleux éclat. L'*Orient* (organe des intérêts grecs et orientaux) donne le relevé complet de ces établissements nous nous empressons de le reproduire.

Le patriarcat latin a été rétabli en 1847; il n'existait plus depuis 1791. Au moment de son rétablissement, le nombre total des catholiques romains dans toute la Palestine, atteignait à peine le chiffre de 4,000. Il ne comprenait alors que dix églises, savoir :

Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, Caïffa, Ramleh Aïn-Karim, et dans l'île de Chypre, Larnaca et Nicosie. Mais voici les résultats du rétablissement de la hiérarchie en Palestine.

Chiffre de la population catholique, en 1887, des églises anciennes :

Jérusalem	2,000	Ramleh	70
Bethléem	3,400	Caïffa	350
Nazareth	1,150	Ain-Karim	170
Jaffa	600	Larnaca	630
Saint-Jean-d'Acre	170	Nicosie	150

Total des anciennes paroisses : 8,690 catholiques, au lieu de 4,000.

La population catholique a donc plus que doublé dans les paroisses qui existaient au moment du rétablissement du patriarcat.

Mais, ce qui est beaucoup plus important, les missions et les stations suivantes ont été fondées par ses soins :

Années		Latins	Années		Latins
1853	Beit Baala, qui compte	500	1878	Reynch	140
1856	Giffuch	210	»	Madaba (au delà du Jourdain)	280
1857	Ram Allah	240	1879	Gaza	50
1858	Bir Zeith	180	»	Cheff-Amar	160
1859	Beit Sahour	130	1881	Rafidia (station)	100
1860	Taïybeh	210	1882	Ain Aich	40
»	Jaffa (de Galilée)	140	1883	Zabaode	200
1862	Naplouse	130	1882	Kefre Maleh (station)	16
1867	Es Salt (au delà du Jourdain)	1,050	1884	Nousgébel (station)	50
1873	Rémémin	70	1885	Hasson	280
1874	Feheis	250	1886	Andgiaro (station)	60
1875	Kerak (au delà du Jourdain)	70		TOTAL	4,626

Digitized by Google

Toutes ces stations et missions sont desservies par les prêtres du patriarcat.

En outre, le patriarcat latin a encore fondé les missions suivantes, desservies par les Pères franciscains :

En 1879, la mission de Limassol (Chypre) qui compte 200 catholiques; en 1881, la mission de Cana (Galilée), qui en a 80; il faut ajouter à ces chiffres pour Tibériade et Saphed 30 catholiques; soit un total de 310 catholiques.

D'autre part, le chiffre de la population catholique des 10 anciennes paroisses étant de 8,690, et celui des missions et stations desservies par les prêtres du patriarcat de 4,626, on a un total général de 13,616 catholiques.

La population catholique du rite latin s'est donc accrue de près de 10,000 âmes depuis le rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique. Mais, il faut signaler en outre, les fondations suivantes :

En 1878, les Pères missionnaires d'Alger, gardiens du sanctuaire de Sainte-Anne à Jérusalem, avec école apostolique pour les Grecs catholiques, et les frères des Écoles chrétiennes, à Jérusalem.

En 1878, les Pères missionnaires du S. C. de Bétharram (du diocèse de Bayonne) à Bethléem.

En 1881, les frères de Saint-Jean-de-Dieu à Nazareth avec dispensaire et hôpital.

En 1882, les frères des Écoles chrétiennes à Jaffa.

En 1883, les frères des Écoles chrétiennes à Caiffa.

En 1884, les Pères dominicains à Jérusalem.

Pour les communautés de femmes, on a fondé en 1847 les sœurs de Saint-Joseph de l'apparition (de Lyon) à Jérusalem, et successivement à Bethléem, à Jaffa, à Larnaca; en 1872, à Ram Allah; en 1873, à Ramleh; en 1875, à Beit Djala; en 1886, à Nicosie; en 1887, à Nazareth et à Limassol. Elles tiennent des écoles, des orphelinats et des hôpitaux.

En 1885, les sœurs de Notre-Dame de Sion (de Paris), à Jérusalem (pensionnat et orphelinat); en 1858, à Aïn-Karim (orphelinat); et les dames de Nazareth (maison mère à Oullins, près de Lyon) à Jérusalem, et successivement à Caiffa, à Saint-Jean-d'Acre, à Cheff Amar (écoles externes très fréquentées), et à Nazareth (orphelinat).

En 1873, les carmélites au mont des Oliviers (fondation de la princesse de la Tour-d'Auvergne); peu après à Bethléem (fondation de Mlle Berthe Dartigaux de Saint-Cricq).

En 1880, les sœurs du Rosaire, indigènes; fondées par un chanoine du patriarcat pour l'instruction des filles de la campagne à Jérusalem, peu après à Naplouse, à Bir Zeith, à Zababdé, à Jaffa de Galilée, à Salt (au delà du Jourdain) et à Beit Zahour.

En 1884, les clarisses (venues de Paray-le-Monial, à Nazareth).

En 1886, les filles de la Charité à Jérusalem, et en 1887 à Bethléem.

En 1887, les sœurs de Saint-Charles Borromée (venues de Breslau), à Jérusalem.

Digitized by Google

Les orphelinats de garçons ont été fondés comme suit : en 1862, orphelinat de dom Antonio Belloni, chanoine du patriarcat à Bethléem. 100 orphelins.

En 1887, Institut de Saint-Pierre du P. M. Alphonse-Marie Ratisbonne.

En 1878, École agricole de dom Belloni, à Beit-Gomal, 56 élèves. Orphelinat des Pères franciscains à Jérusalem, 26 élèves. Les orphelinats de filles ont déjà été énumérés plus haut.

Enfin, les hôpitaux : en 1852, hôpital Saint-Louis, à Jérusalem, fondé par le patriarcat.

En 1880, hôpital Saint-Louis, fondé à Jaffa par M. Guinet de Lyon.

En 1882, hôpital de Naplouse, des frères de Saint-Jean-de-Dieu, déjà indiqué.

En outre, hospice des franciscains à Jérusalem.

Des écoles ont été aussi fondées dans toutes les missions énumérées précédemment, au nombre de dix-huit.

Enfin, l'œuvre fondamentale est le magnifiqne séminaire patriarcal, fondé en 1852, à Beit Djala.

La France occupe une place d'honneur sur cette terre, arrosée autrefois du sang des Francs! A l'exception des œuvres de dom Belloni et des Sœurs arrivées récemment de Breslau, toutes ces communautés sont venues de France.

CANADA

ÉCHEC A LA LANGUE FRANÇAISE AU MANITOBA

Un fait grave qui vient de se passer à Winnipeg, indique un recul dans l'influence française au Canada : une décision des ministres de la province de Manitoba vient de prohiber l'usage du français à titre de langue officielle. Envisagé d'Europe, ce fait paraît peut-être de médiocre importance; cependant il touche à l'une des pierres fondamentales de la constitution et est le prélude d'une série de mesures aussi graves dirigées contre l'élément français, telles que la suppression des écoles séparées, chaque culte — catholique ou protestant — ayant ses écoles propres soumises à un contrôle spécial et à une direction distincte.

Lorsque la province de Manitoba fut constituée, en 1870, la population, encore peu nombreuse, était pour près de moitié catholique et d'origine française. Aussi, afin de sauvegarder ses droits, l'Acte de Manitoba, imitant les dispositions législatives de la province de Québec, édictait-il, dans son article 23, que l'usage des langues anglaise et française serait facultatif dans les Chambres et dans les cours de justice, et que les actes de la législature seraient *publiés* et *imprimés* dans les deux langues. A cette époque, l'élément français jouissait d'une véritable influence, et deux ministres sur cinq étaient pris dans ses rangs. Depuis quelques années un seul faisait encore partie du cabinet provincial.

Digitized by Google

L'événement qui vient de se produire est le contre-coup de l'agitation soulevée l'hiver dernier par la question des biens des jésuites (1). Celle-ci avait passionné la partie fanatique de la province anglaise d'Ontario, et il en était résulté une petite croisade entreprise contre le maintien des écoles françaises de cette province. Un député orangiste, qui s'était signalé par son hostilité aux jésuites, M. Dalton Mac-Carthy, avait été l'âme de cette campagne dans Ontario. Non content d'y avoir soulevé les esprits, il entreprit une tournée au Manitoba, dans le but avoué de provoquer un déchaînement d'hostilités contre les écoles catholiques et la langue française, le Manitoba étant, avec Québec, la seule province où, en dehors des affaires fédérales, qui sont sujettes à l'emploi des deux langues, l'usage du français soit admis concurremment avec celui de l'anglais dans les actes officiels.

Jusqu'à présent M. Mac-Carthy, s'il n'a pas réussi au Parlement fédéral sur la question des jésuites, et dans Ontario au sujet des écoles, semble avoir été beaucoup plus heureux au Manitoba. Dans une grande réunion, précédée de plusieurs autres, il a, au Portage-la-Prairie, dénoncé les progrès de l'élément français dans l'ensemble du Dominion et développé sa thèse habituelle sur la langue et les écoles. A cette réunion, le procureur général (ayant rang de ministre) de la province, M. J. Martin, a remercié l'orateur et déclaré que prochainement satisfaction serait donnée, au Manitoba, aux vœux de Mac-Carthy.

Sur ces entrefaites, la majeure partie de la presse anglaise, voyant l'opinion du cabinet libéral Greenway se manifester librement par l'organe d'un de ses membres et ne pas recevoir de démenti, se mit à reprendre de plus belle la campagne que de temps à autre elle entreprenait contre la langue française. Ému de ces faits, M. Prendergast, secrétaire provincial, qui représentait dans le cabinet l'élément français, donna sa démission après s'être assuré, auprès de ses collègues, de leurs intentions hostiles à ses compatriotes. Son journal, l'*Ouest-canadien*, cessait en même temps de paraître, laissant le *Manitoba*, seul organe de la province et du Nord-Ouest chargé de la défense des intérêts français.

Le 10 septembre 1889, la *Gazette officielle* du Manitoba n'était publiée qu'en langue anglaise.

Le cabinet Greenway n'a pas encore fait connaître officiellement les motifs qui l'ont poussé à agir ainsi. On a dit à ce sujet que la faiblesse de la population française justifiait ce procédé sans façon. La mesure est brutale; et, sous prétexte que la minorité n'est pas numériquement importante, on n'en tient pas compte. Suivant ce système, la majorité française de Québec serait en droit d'abolir complètement l'usage officiel de l'anglais, parce que la population d'origine britannique ne forme qu'un dixième de la population totale.

Il est certain que l'augmentation de la population anglaise a été considé-

(1) *Revue française*, t. X, p. 185, 1er août 1889 (n° 75).

Digitized by Google

rable depuis 19 ans, au Manitoba. Cela tient à ce qu'une émigration anglaise importante est venue chaque année s'établir dans la province, qui comptait, lors du recensement de 1886, 76,402 Anglo-Saxons contre 11,190 Français, sur un total de 108,000 âmes. La proportion de l'élément français n'était donc alors que de dix pour cent sur l'ensemble. Et si la population française est restée si faible, c'est qu'elle ne s'est accrue que par les naissances, l'émigration de Québec et de France ne lui ayant, pour ainsi dire, apporté aucun renfort depuis 1870. Que l'émigration anglaise vienne à cesser ou simplement à se ralentir et l'on verra promptement l'élément français croître plus rapidement, eu égard à la fécondité des familles. La minorité du jour pourra bien devenir la majorité du lendemain.

Mais, sans entrer dans cette hypothèse, il est possible que les mesures prises contre la race française ne soient qu'une épreuve passagère à ajouter à celles, autrement graves, que celle-ci eut à subir dans le passé. En effet, aux termes de la Constitution manitobaine, la décision prise par le cabinet Greenway est illégale, et pour qu'elle cessât de l'être il faudrait amender la constitution, ce qui ne dépend pas uniquement de la législature du Manitoba. Dans la situation actuelle il y a une voie de recours directe, c'est le *veto* du gouvernement fédéral qui, dans le délai d'un an, devrait annuler nécessairement toute loi inconstitutionnelle du cabinet de Winnipeg. La posture du premier ministre fédéral, sir John Macdonald, va être assez difficile car, si ce dernier ne désavoue pas le futur bill du Parlement manitobain, Québec s'agitera et fera opposition; s'il le désavoue, ce sera Ontario et Manitoba qui seront contre lui. Sir John a depuis longtemps donné des preuves de son habileté pour qu'il n'y ait pas lieu de douter d'une solution satisfaisante qui aura pour conséquence le maintien des droits de la minorité française, et, après tout, l'observation de ce qui est la loi.

Georges DEMANCHE.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Algérie. — *Les Mines.* — L'industrie minière algérienne n'a fait jusqu'ici que fort peu parler d'elle. Cela tient encore à son faible développement et non point à l'absence des matières premières. L'Algérie est un pays riche en mines et en carrières, et si les Romains ont mis à profit ses trésors, autant que le permettaient leurs moyens rudimentaires d'exploitation et de transport, le silence n'a pas cessé de régner depuis la conquête sarrasine, pour cesser peu à peu après notre complète installation dans l'Afrique du nord.

Les gîtes miniers sont assez inégalement répartis entre les trois départe-

Digitized by Google

ments algériens : celui d'Oran en compte 90, celui d'Alger, 102 et celui de Constantine, 211. Dans ce nombre sont compris non seulement les minerais, mais aussi les carrières de chaux hydraulique, de pierre à bâtir. Le département de Constantine le mieux partagé de tous, compte 6 mines de mercure, 4 d'antimoine, 2 de chrome, 4 de manganèse, 33 de plomb, 40 de cuivre et 47 de fer, soit un total de 136.

La *Statistique générale du gouvernement de l'Algérie* fait connaître le nombre de concessions accordées, qui n'est encore que de 43. Sur ce nombre, on compte : dans le département d'Oran, 4 mines, soit de plomb, soit de fer; dans celui d'Alger, 14 mines de fer, plomb ou cuivre; dans celui de Constantine, 25 de fer, plomb, cuivre, antimoine ou mercure.

De ces 43 mines concédées, beaucoup sont abandonnées ou n'ont même pas été exploitées; 13 seulement étaient en exploitation en 1887. Dans le département d'Oran, en dehors des minières de Beni-Saf, appartenant à la Cie Mokta-el-Hadid, il n'y a que deux mines en activité, la mine de fer de Camerata, appartenant à la même Société et celle de plomb argentifère de Gar Rouban. En 1887, la première a produit 5,696 tonnes de minerai, la seconde 99 seulement. Dans le département d'Alger, on ne trouve que les 3 mines de plomb et zinc de R'arbou, Guerrouma, Sakamody; encore la première n'est-elle plus exploitée depuis 1886. La plus importante, celle de Sakamody, a produit, en 1887, 7,873 tonnes d'une valeur brute de 502,966 fr. et d'un revenu net imposable de 102,539. Dans Constantine, 8 mines seulement sont exploitées; sur ce nombre, 4 sont presque nulles; la plus favorisée, celle de Beni-Salah, n'a produit que 15 tonnes en 1887. Quatre autres ont réellement une valeur : une de zinc à Hammam Nbaïls, une de plomb, argent et cuivre à Oum-Teboul, une d'oxyde de fer magnétique à El-Mkimen, près Bône, et la célèbre mine de fer d'Aïn-Mokra (Cie de Mokta-el-Hadid). Cette dernière, la plus importante de toutes, a employé 616 ouvriers, en 1887, et a rapporté brut 1,166,627 fr., ce qui donne un revenu net de 247,858 fr. La statistique de 1887, la dernière publiée, constate que cette même année l'Algérie n'a extrait que 186,655 tonnes de minerai donnant un revenu brut de 2,262,799 fr. et un revenu net de 488,355 fr. C'est peu.

La raison du faible résultat donné par l'exploitation des mines vient de ce que les frais de transport absorbent les bénéfices. La difficulté des communications, le prix de la main-d'œuvre sont un obstacle au succès de toute exploitation. Les minerais doivent, en général, être traités sur place; pour cela il faut du charbon, et si l'on peut en trouver assez facilement dans les ports, il est souvent fort dispendieux d'en amener dans l'intérieur. Aussi tant que les routes et les chemins de fer n'auront pas pris un essor plus considérable, l'industrie minière, encore à peine naissante, ne fera-t-elle le plus souvent que végéter. Ce n'est que plus tard, lorsque notre outillage sera complété, que les mines d'Algérie donneront un puissant courant d'activité à la colonie.

Digitized by Google

Tunisie. — *Création d'une Cour d'appel.* — Le Parlement va être saisi, dès la rentrée, d'un projet de loi relatif à la création, à Tunis, d'une cour d'appel dont le ressort s'étendra à toute la régence.

Présentement, la justice est rendue en Tunisie par deux tribunaux qui siègent à Tunis et à Sousse. Le tribunal de Sousse fonctionne depuis le mois de juin 1888. Les appels des jugements rendus par ces deux tribunaux sont portés devant la cour d'Alger. La création d'une cour à Tunis est justifiée par les raisons les plus péremptoires. Pour aller de Tunis à Alger il faut quatre jours de voyage. On peut dire qu'un tel éloignement constitue en quelque sorte, dans maintes rencontres, un déni de justice; il entraîne pour les plaideurs et pour l'État des inconvénients de toute nature. La citation à Alger de témoins pour des affaires correctionnelles occasionne des dépenses d'une exagération choquante.

Alger est un pays de conquête; Tunis, un pays de protectorat. En Algérie, il existe tels usages qui sont inconnus en Tunisie, qui pratique parfois des usages opposés à ceux d'Alger. A Alger, terre française, on ne saurait avoir de préoccupations d'ordre international; à Tunis, au contraire, il est impossible de se dégager de ces préoccupations. Il faut ajouter encore que, pour des motifs qu'il est superflu d'indiquer, il est nécessaire qu'à l'étranger la justice soit rendue avec promptitude; or, la cour d'Alger est tellement surchargée d'affaires, que les procès languissent toujours longtemps devant elle; retards qui provoquent chez les plaideurs tunisiens des impatiences légitimes auxquelles il importe de mettre un terme.

La création et le fonctionnement d'une cour à Tunis va entraîner une dépense annuelle de plus de 100,000 francs. On s'est demandé par qui cette dépense devait être payée et l'on a reconnu qu'elle devait être supportée par le budget beylical et non par celui de la métropole. Or, dans l'état actuel de ses ressources, le budget de la régence ne pouvait pas subir une charge nouvelle. Dans cette situation, M. Massicault, résident général à Tunis, a proposé au gouvernement de la République d'établir la formalité de l'enregistrement et du timbre pour tous les actes soumis à la justice française dans la régence; le ministre des finances a approuvé ce projet, et la plus-value qui va résulter, dans les recettes de la régence, du recouvrement de cet impôt, sera affectée au payement des frais nécessités par la création de la cour. Ainsi, la difficulté a été tranchée.

A Tunis, on compte deux sortes de plaideurs: il y a d'abord les avocats qui font partie du barreau régulièrement constitué d'après les règles auxquelles sont soumis les barrreaux de France; il y a ensuite les défenseurs, qui ont, au même degré que les avocats, le droit de plaider devant les tribunaux de la régence, mais qui, néanmoins, n'appartiennent pas au barreau. Presque tous les avocats sont Français; la compagnie des défenseurs, au contraire, se compose d'étrangers, et l'on a remarqué qu'ils avaient volontairement négligé de demander leur inscription au barreau tunisien.

On pense qu'ils ont voulu, par cette abstention réfléchie, protester contre

Digitized by Google

le nouvel ordre de choses, établi conséquemment au traité du Bardo qui, en 1881, a placé la régence de Tunis immédiatement sous notre protectorat. Or, il s'agissait de savoir si ces défenseurs récalcitrants bénéficieraient du droit accordé aux avocats de plaider devant la cour nouvelle.

La question a été résolue négativement. Les défenseurs jouiront seulement de la faculté d'exposer la procédure en appel, et non pas de plaider ; ils feront office d'avoués.

Haut-Congo. *(R. F.*, t. X, p. 367). — On se rappelle les inquiétudes causées par l'attitude hostile des Arabes dans le Congo supérieur. Les nouvelles parvenues à Bruxelles vers la fin de septembre étaient meilleures, voici l'analyse du courrier du haut fleuve :

Le commandant du territoire des Bangalas avait reçu, vers la mi-mai, un rapport alarmant du résident intérimaire des Stanley falls. De plus, des bruits assez graves, colportés par les indigènes, représentaient la situation comme troublée en amont de l'Arouhouimi.

Dans ces conditions et en vue d'éviter aux transports de commerce des risques importants, ce fonctionnaire suspendit provisoirement le droit de circulation pour les bateaux européens au-dessus du camp de l'Arouhouimi.

En même temps il se rendait à toute vapeur aux Stanley falls, y trouva tout dans le meilleur état et Tippo-Tib plus soumis que jamais. Immédiatement, il leva l'interdiction de la navigation. Tippo-Tib était resté dans ses dispositions antérieures de respect pour l'autorité de l'État; mais, cette fois, il en fit une démonstration particulièrement ostensible, interdisant à Salim-ben-Admed de voyager dans certains parages et réprimant certains abus d'un petit poste placé près d'un marché intérieur. D'ailleurs, il n'avait pas été difficile aux Arabes de se rendre compte de la consolidation de l'autorité légale dans cette province. Non seulement ils avaient vu les renforts arriver au camp de l'Arouhouimi, mais ils avaient constaté que la puissante tribu des Basokos avait ouvertement rangé ses milliers de guerriers sous le drapeau bleu étoilé.

En outre, ils avaient pu se rendre compte que les mesures militaires prises par l'État ne dissimulaient aucune intention de rompre le pacte intervenu avec Tippo-Tib tant que ce pacte serait respecté par eux.

En résumé, à un moment de malaise et de méfiance réciproque a succédé une franche cordialité.

Depuis lors, le camp de l'Arouhouimi a reçu un nouvel appoint de 200 soldats et tout l'état-major de M. Roget.

Tippo-Tib avait ajourné son voyage à Zanzibar pour attendre la visite du gouverneur général, M. Janssen, qui, selon les calculs faits, doit être arrivé vers le 15 septembre aux Stanley falls.

Les relations aux Stanley falls étaient si bonnes que M. Recker n'avait pas craint de s'en éloigner pendant plusieurs mois pour aller refaire son équipement dans le bas Congo.

Digitized by Google

Égypte. — *Culture du coton en 1889.* — La superficie des terres plantées de coton a été, au cours de cette année, de 852,829 feddans. L'ensemencement en 1888 avait porté sur 1,021,250 feddans. Il ressort du rapprochement de ces chiffres une diminution notable de l'étendue des terres consacrées à cette culture. Mais il n'en faudrait pas conclure que la campagne de 1889 aura forcément de moins bons résultats que celle de l'année dernière. La crue exceptionnelle de 1887, en amenant les eaux du Nil sur des terrains qui ne les avaient, pour ainsi dire, jamais reçues, a permis aux cultivateurs de reculer, pour une saison, la limite des sables improductifs. Mais la plante, mal nourrie par un sol insuffisamment préparé à la recevoir, n'a donné qu'une médiocre récolte, 2,900,000 kantars pour 3,025,965 et 3,046,483 qu'avaient fournis les cueillettes de 1886 et de 1887, avec une superficie de culture qui n'atteignait pas 900,000 feddans.

Il est donc permis d'espérer que le chiffre de production de l'année courante sera supérieur à celui de l'an dernier. Un rapport adressé au khédive et auquel le consul de France à Alexandrie emprunte ces renseignements, indique que les semailles se sont faites dans de bonnes conditions, que l'irrigation s'y opère convenablement, que le ver de coton sévit avec moins d'intensité qu'en 1886 et 1887; enfin que la température un peu basse des mois de mars et d'avril a été heureusement corrigée par les chaleurs des mois de mai et de juin. La campagne commence donc sous des auspices favorables.

Si l'on rapporte les plantations cotonnières de 1889 à la superficie totale des terres de production, on constate qu'elles entrent pour 27.57 p. 100 dans les cultures de la basse Égypte, et de 4.24 p. 100 dans celles de la haute Égypte.

Annam. — *La Nouvelle Confédération des Bahnars, Rongaos, Sédangs.* — Depuis nos traités avec l'Annam, les tribus moïs avaient toujours été considérées comme dépendant de l'Annam, et par suite du Protectorat. Ce principe avait été souvent rappelé en 1887 par le résident du Binh-dinh. Il fut notifié en avril 1888 à M. de Mayréna, qui n'en tint nul compte. Cependant la confédération des Bahnars-Rongaos fut établie et une constitution lui fut donnée en juin 1888. Elle avait été préparée dès novembre 1885 par le R. P. Vialleton, supérieur de la mission des Bahnars.

« Ce qu'il faut rechercher, écrivait M. Lemire au commencement de 1888, c'est une alliance amicale entre les tribus. Cette tentative de confédération, prévue et désirée par M. Navelle, par les missionnaires, peut servir notre cause et hâtera les progrès de l'influence française dans ces parages. Elle contribuera à éteindre l'hostilité connue des Giaraïs, principal obstacle à notre marche en avant. »

En un mot, il faut respecter l'autonomie de ces tribus, et, en raison de leur dépendance plus nominale et virtuelle qu'effective de l'Annam, faire acte de Protectorat à leur égard, afin de bien fixer leur situation et d'éviter

Digitized by Google

tout embarras ultérieur. Le concours des missionnaires devait nous être des plus utiles à cet effet. On aurait notifié cet état de choses au Siam. Le résident de Qui-nhon aurait été l'agent direct du Protectorat sur ces tribus, l'intermédiaire politique et commercial entre les Moïs et les Annamites. Cette solution était acceptable pour tous et par tous : pour la France, pour l'Annam, pour les Moïs, pour la mission catholique. M. Richaud, qui était loin d'être un diplomate, refusa de s'en occuper, ne voulut rien entendre ni rien savoir. M. Rheinart se laissa abuser.

Les fantastiques prétentions de M. de Mayréna ne pouvaient avoir que la durée d'une comédie en quelques actes : l'acteur disparaît au moment où le rideau tombe. Mais les événements s'enchaînent et doivent avoir leur solution rationnelle, prévue, inévitable.

Celui qui depuis deux ans avait préparé les voies était à peine enlevé de cette région que son successeur était envoyé chez les Moïs pour y affirmer pacifiquement l'autorité du Protectorat. Les Sédangs et les Hamongs furent conviés à entrer dans la confédération des Bahnars-Rongaos et consentirent à signer, en avril 1889, la constitution du P. Vialleton, à Kontrang même, village sédang, où réside le R. P. Irigoyen, l'ex-grand aumônier du roi des rois, Marie 1er et dernier. Le R. P. Guerlach a renvoyé les drapeaux et bannières sous lesquels il s'était d'abord enrôlé et sous lesquels il avait combattu pour une cause aussi royale qu'éphémère.

Ainsi, depuis le 8 juin 1888, de grands progrès sont accomplis : les Giaraïs s'étaient engagés à ne plus faire la guerre aux tribus voisines, à la confédération, et à laisser passer les commerçants et voyageurs; la confédération Bahnar-Rongao était constituée. Maintenant les grandes tribus des Sédangs et des Hamongs se joignent à cette confédération sous la direction des Pères français. Le pseudo-royaume des Sédangs devient une vraie république. Ce n'est pas tout : le président de cette république Moï est Krui, élève du P. Vialleton, qui l'a dans sa main, et à qui il a appris à lire et à écrire en caractères européens. C'est Krui qui va diriger les Sédangs; car Mayréna n'a pu se faire reconnaître, tandis que Krui a été reconnu officiellement par le gouvernement français. Voilà donc, dit la *Revue tonkinoise*, le Protectorat reconnu également sur cette confédération.

On voit que cette solution est avantageuse aux intérêts français, au Protectorat, à la mission, et aux Moïs dont elle sauvegarde l'autonomie. C'est le drapeau tricolore qui triomphe, mais l'œuvre est encore incomplète : il faut maintenant descendre la vallée dn Bla, depuis les Sédangs jusqu'au Mé-Kong, et relier ainsi Qui-nhon en Annam à la ligne de vapeurs que la colonie de Cochinchine vient de prolonger jusqu'à Stung-treng sur le Mé-Kong. Alors la Cochinchine sera reliée à l'Annam. Cette portion de la rive gauche du Mé-Kong sera sauvegardée et restera soumise sans conteste à notre influence.

Digitized by Google

Tonkin. — *Piraterie : capture du doc Tich.* — Depuis cinq ans le doc Tich occupait, sans y être beaucoup inquiété, les îles des deux Song – la grande formée par le Song-kinh-thay et le Song-gia, la petite par le Song-gia et le Song-ga-bac. De là il pillait les jonques de commerce qui descendaient le Song-kinh-thay ou se rendaient d'Haïphong à Quang-Yen, attaquait les chaloupes échouées, rançonnait les voyageurs et frappait d'impôts les villages environnants. A plusieurs reprises on avait bien essayé de le déloger, mais sans succès; la tentative la plus sérieuse qui fut faite, celle du résident d'Haidzuong échoua, après un combat où cette vaillante milice fit des prodiges, faute de forces suffisantes à mettre en ligne pour enlever les positions fortifiées occupées par le doc Tich.

M. Brière, dès son arrivée au Tonkin, a compris qu'il ne pouvait plus longtemps laisser ce petit souverain régner tranquillement à deux heures d'Haiphong, et il a voulu en débarrasser le pays. Organiser une colonne militaire? Il n'y fallait pas songer. On a vu par celle de Cho-Moi ce qu'elles valent en pays coupé, quels résultats elles donnent, et au prix de combien de sang et d'argent.

Le Résident supérieur a chargé Hoang Cao Khai du soin de pacifier le pays et lui a adjoint, pour commander les troupes de la garde civile indigène et les partisans, leur donner l'unité d'action nécessaire, M. Laune, inspecteur de 1re classe, à qui ses brillants services, dans la tournée de police entre Haïdzuong et Bac-Ninh, ont valu la croix de chevalier de la Légion d'honneur. C'est le meilleur système à employer contre les bandes; les mandarins ont un service de renseignements parfaitement organisé, leurs moyens d'action spéciaux qui ne sont pas dans nos mœurs. Ce rôle de grands policiers leur appartient, et on avait là une excellente occasion d'éprouver le dévouement, la fidélité des soumissionnaires de la première tournée de police, adjoints comme partisans sous les ordres de leurs anciens chefs.

On savait que le doc Tich avait établi dans les montagnes de marbre de Tray-son une sorte de camp retranché souterrain où armes, munitions, approvisionnements étaient en abondance. Là il se croyait inexpugnable, à 1,500 mètres du poste de Yen-luu d'où on l'apercevait tous les jours, allant des rochers au village de Tray-son où Tam Thuat avait élu domicile. Dès qu'on mettait le pied dans l'île on était accueilli par une vive fusillade.

Le kham-saï Hoang-Cao Khai a d'abord fait prévenir les habitants des îles des deux Song d'évacuer leur territoire. Ainsi avertis, beaucoup d'habitants sont partis, ont renvoyé les femmes, les enfants, les vieillards. Ceux qui sont restés entendaient bien faire cause commune avec les pirates, et on pouvait justement les traiter en pirates.

Ce n'était pas avertir ingénument le doc Tich qu'on allait l'attaquer. Il était déjà au courant par ses espions de ce qui se passait, il se préparait à la défense; mais il ne s'attendait pas à être attaqué avant la fin du mois. D'après lui les réjouissances de la fête nationale devaient empêcher tout mouvement jusqu'aux premiers jours du mois d'août.

Digitized by Google

Aussi a-t-il été profondément surpris quand *le Moulun, l'Estoc, le Bobillot* et *le Berthe-de-Villers, le Thai-binh*, la chaloupe de Joseph Sanh ont débarqué le 15 juillet au matin, sur le pourtour de la grande île des deux Song, dans le secteur formé par le Phy-liet, le Song-gia, le Tray-son et Song-kinh-thay, les troupes de la tournée de police : milice d'Haïdzuong avec renfort de Bac-ninh, Namdinh, Quang-Yen, Haïphong, et partisans auxiliaires. Le doc Tich, qui occupait le village de Tray-son, s'est réfugié aussitôt dans les montagnes de marbre, les grottes du cirque de Tray-son.

La chaîne des montagnes de marbre se dirige parallèlement au Phy-liet et à mi-distance entre cet arroyo et le Tray-son. Ce sont des rochers de 150 à 200 mètres de haut, à pic, qui forment une sorte de cirque; deux rochers aigus, bas — on dirait des dolmens — gardent l'entrée, sentinelles énormes. C'est le cirque de Tray-son. C'est là que le doc Tich s'était fortifié dans une position formidable.

Sur les crêtes, au bas des rochers, dans les infractuosités, ou des niches préparées, la garnison de Tray-son, choisie par lui longtemps à l'avance parmi les 250 meilleurs tireurs et les plus braves, *tous d'anciens tirailleurs tonkinois* — a dit un prisonnier — armés de fusils à tir rapide, avec des munitions en abondance.

Sur la rive gauche du Phy-liet, sur la rive droite du Tray-son, en dedans de l'île, une série de mamelons cultivés entourent les montagnes de marbre. Le 15 et le 16, les troupes du Kham-sai y plantent le pavillon rouge à croix blanche, s'y installent et s'y retranchent, ayant leur centre à Dong-lai. Pendant ce temps des chaloupes croisent en tous sens pour empêcher la fuite des pirates. Seule la route de la petite île des deux Songs est ouverte. Des attaques combinées avec des mouvements de flanc obligent les troupes du doc Tich à se renfermer dans le cirque et à en garder les abords; elles abandonnent les hauteurs.

Le 22, au matin, a lieu l'attaque du cirque de Tray-son. Quelques instants après le commencement du feu, les hommes du doc Tich, tournés par nos miliciens, reçoivent, de la hauteur qui commande le cirque, des coups de fusil dans le dos; ils battent alors en retraite par les grottes, laissant trente morts, des prisonniers. La nuit venue, la bande passe dans la petite île des deux Songs.

Le cirque de Tay-son est une position formidable. Son entrée étroite est gardée par des rochers formant un abri sûr pour des tireurs. L'ouverture, large de vingt mètres à peine, est fermée par une banquette de terre haute de huit mètres et dissimulant l'entrée du cirque. En avant un fourré inextricable de palissades et de petits piquets. Sur la gauche en entrant, une porte étroite encastrée dans le rocher, formant le seul passage bien gardé par une série d'embrasures. Telle était la position du doc Tich qui n'aurait pu être enlevée sans de grands sacrifices si elle n'avait été tournée.

Le 26 juillet les opérations sont reprises. Les rochers contigus au village de Lo-son et protégeant les grottes de Hoan Trah sont pris d'assaut par

Digitized by Google

les miliciens qui infligent de fortes pertes aux pirates. Les deux premiers repaires du doc Tich sont enlevés; il ne reste plus à conquérir que ses dernières positions.

Retiré dans la plus petite des îles des deux Song, le doc Tich s'est fortifié dans les rochers de Maïdong. Les roches de Maïdong sont semblables à celles du Traïvan; hautes, coupées à pic, sillonnées de grottes profondes, elles constituent une position défensive de premier ordre. L'accès en est difficile à cause des nappes d'eau et des couches de vase qui l'entourent en maint endroit; mais par contre la sortie en est difficile pour le doc Tich, dont tous les sampans ont étés enlevés et dont une flotille surveille tous les mouvements. Aussi le chef pirate était-il disposé à faire la dernière résistance.

Le 2 août une forte reconnaissance partie des mamelons de Lang-thien, se dirige par des digues vers les roches de Maïdong dont elle enlève les premiers contreforts. Le doc Tich se voyant perdu tente un retour offensif dans la nuit du 2 au 3, et attaque le poste de Lang-thien, espérant se frayer un passage à la faveur des ténèbres. Mais les miliciens qui se tiennent en garde, ripostent bravement et repoussent les assaillants qui s'étaient avancés jusqu'à 10 mètres d'eux, tirant presque à bout portant. Dans cet engagement 6 gardes civils sont tués et 17 blessés. Leur chef, M. Laune, qui depuis le commencement des opérations les dirige avec la plus grande habileté, est blessé au genou dès le début du combat. Afin de ne pas décourager ses hommes, il s'assied, fait couvrir d'un manteau sa blessure d'où le sang coule abondamment et continue à donner ses ordres jusqu'à la fin du combat. C'est alors seulement qu'il consent à laisser panser sa blessure.

Le même jour, 3 août, la canonnière *Berthe-de-Villers* couvre d'obus les roches et les grottes de Maïdong.

Le 4, le doc Tich entre en pourparlers pour faire sa soumission, mais le kham-sai (délégué spécial de la cour) Hoang-Cao-Khai, refuse toute soumission qui ne serait pas sans conditions. Enfin, après des négociations qui durèrent plusieurs jours, le doc Tich bloqué par 12 canonnières ou chaloupes se rend, le 12 août, avec les 200 hommes qui lui restaient et le doc Lan. M. Brière, résident supérieur, était venu recevoir en personne la soumission du doc Tich qui se fit avec un certain apparat. On ne sait encore quel sort lui sera réservé; ceux de ses partisans convaincus de meurtre et de pillage seront sans doute exécutés.

Le doc Tich, d'après notre confrère du *Courrier d'Haïphong*, n'est pas un déclassé. C'est un homme de 30 à 35 ans, intelligent et assez distingué comme ensemble de sa personne. Placé à la tête d'une bande de partisans sous le règne de Tu Duc, il fut chargé de réduire d'abord des pirates, puis de combattre notre occupation. La cour d'Annam le récompensa à plusieurs reprises, et Ham-Nghi le nomma mandarin de 2e classe lorsque le jeune roi tenait la campagne après sa fuite de Hué.

La soumission du doc Tich est un événement considérable, car il était le

Digitized by Google

dernier chef de bande, et chef redoutable, cantonné dans la région du Delta. C'est la fin de la grande piraterie dans le Bas Tonkin, et les quelques débris de bandes qui tiennent encore la campagne seront bientôt forcés de disparaître. Ce brillant résultat a le grand avantage d'avoir été obtenu avec des pertes légères et des dépenses relativement minimes. L'honneur de la campagne revient à Hoang-Cao-Khai et à M. Laune qui ont assuré le succès de l'expédition avec les seules forces indigènes encadrées de quelques Européens. Grâce au concours de la marine, les pirates, entourés de toutes parts, ont pu être pris comme dans un filet.

— *Service militaire indigène.* — Une circulaire du gouverneur général en date du 15 juillet 1889 et publiée à *l'Officiel* du 5 août, détermine le nouveau mode de recrutement et la durée du service militaire des indigènes. Celle-ci est portée à 6 années, en Annam et au Tonkin. A l'expiration de la 6e année, l'incorporé peut contracter un nouvel engagement pour 1, 2 ou 3 années. Ces rengagements peuvent être reçus dans un délai de 6 mois après la libération; ils peuvent se renouveler aussi souvent que le chef de corps y donnera son acceptation jusqu'à l'accomplissement d'une période de 20 années de service. Les rengagés seront déduits du contingent annuel à fournir par leurs villages.

Ces mesures, depuis longtemps réclamées, auront pour résultat d'accroître sensiblement la valeur militaire des régiments indigènes, et surtout d'enlever à la piraterie son principal et plus redoutable élément de recrutement, car il n'est pas douteux que les rengagements de tirailleurs ne soient très nombreux, beaucoup ayant depuis longtemps déjà sollicité cette faveur.

— *Création de chemin de fer.* — On vient de procéder à l'adjudication de travaux pour l'établissement d'une voie ferrée entre Phu-Lang-Thuong et Lang-Son, au Tonkin. C'est M. Georges Soupe, de Paris, qui a été déclaré adjudicataire. La ligne que l'on va construire aura une voie de $0^m,60$, qui qui suivra le parcours de l'ancienne route mandarine. On sait que le ravitaillement de Lang-Son se faisait à dos de coolies ou en se servant de bœufs porteurs, dont la moitié succombaient en route. Ce ravitaillement occasionnait au budget du protectorat une dépense annuelle de près de 800,000 fr. Or, la dépense totale, tant pour l'achat et le transport du matériel que pour les travaux d'infrastructure de la voie ferrée, est évaluée environ à deux millions et demi. Cela constituera donc une économie annuelle des plus sensibles.

Mais là n'est pas le seul avantage de la construction de cette ligne de chemin de fer. Les coolies qui servaient au transport des marchandises ne faisaient qu'à contre-cœur le métier de bêtes de somme. Ils se montrent très touchés de la mesure prise par l'administration. La construction de la voie ferrée de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son ne sera donc pas seulement une bonne opération financière, ce sera en même temps une excellente mesure de pacification.

Digitized by Google

Colonisation agricole au Tonkin. — M. Eugène Duchemin, qui a déjà publié dans la *Revue Française* des études remarquées sur le budget de l'Annam et du Tonkin, a fait paraître dans l'*Avenir du Tonkin*, un article intéressant sur l'avenir de la colonisation agricole au Tonkin. En vue d'arriver à démontrer le succès de la colonisation à grande échelle, de la culture de ce qu'on pourrait appeler les produits riches, la seule qui paraisse possible dans un pays comme le Tonkin, M. Duchemin examine d'abord les conditions dans lesquelles on pourrait établir de grandes plantations.

Le climat, bien qu'assez variable, n'est pas un obstacle pour l'Européen qui, en menant une vie large, mais exempte d'excès, pourra s'établir au Tonkin bien mieux qu'en Cochinchine. Le sol est fertile et a pour lui les deux grands éléments de fertilité : le soleil et l'eau. La main-d'œuvre est abondante et peu coûteuse, à l'inverse de ce qui se passe à Bornéo, Sumatra et Singapore. Une journée d'indigène reviendra à 10 ou 15 sous.

Une question plus délicate est celle des moyens de transport. Dans le Delta les cours d'eau abondent, mais la place manque car chaque pouce de terrain est occupé par un indigène. Il faudra donc souvent sortir du Delta pour établir une plantation. M. Duchemin qui connaît bien le pays, déclare que de grandes surfaces disponibles sont situées à proximité des cours d'eau navigables qui descendent vers le Delta. Grâce à la batellerie et même à la création de petits remorqueurs à roue, les communications seront toujours faciles et peu dispendieuses dans le voisinage des cours d'eau.

Critiquant le système des grandes plantations adonnées à une seule culture, M. Duchemin préconise, dans les établissements qui pourront le faire par suite de la facilité des moyens de transport, la multiplicité des produits par une même entreprise. Vienne, en cas de monoculture, une maladie sur le café, une élévation subite de droits sur la sucre de canne, c'est la ruine pour le planteur. La diversité de cultures lui permettra de parer à de tels revers de fortune.

Le transport des produits bruts en Europe ou en Amérique étant d'un prix assez élevé, il sera du plus haut intérêt d'établir dans le voisinage des plantations, des usines qui auront pour mission de préparer les produits et de les livrer à l'embarquement, transportables pour la consommation. On y préparerait complètement le sucre. Le tapioca fabriqué avec le manioc, au lieu d'être à demi préparé serait mis en petits paquets, tel qu'on le trouve chez les épiciers en France. Le café, après avoir été dépouillé de ses enveloppes et séché, serait trié par qualités. On pourrait épurer les huiles d'arachides et les présenter directement sur les marchés d'Extrême-Orient et d'Australie. Au lieu d'expédier sur l'Europe le tabac en balles, comme le font les planteurs de Déli, on pourrait le traiter sur place et le convertir comme à Manille en cigares et cigarettes. Le coton, filé et tissé, serait obtenu à un prix de revient tel, qu'aucune concurrence ne pourrait lui être faite en Extrême-Orient.

En résumé, peu de pays offrent comme le Tonkin un ensemble de condi-

Digitized by Google

tions aussi avantageuses aux colons qui veulent faire la culture des denrées coloniales. Mais il faut agir avec prudence et commencer par s'adonner aux cultures indigènes qui ne présentent aucun aléa.

Japon. — *Dispensaire de Niigata.* — On sait que la Société des Missions étrangères (siège à Paris, 128, rue du Bac) a de nombreux établissements au Japon. Dans la mission du Japon septentrional, la population catholique n'est pas inférieure à 10,026 âmes. Elle est dirigée par un évêque et 35 missionnaires. Elle compte 60 églises ou chapelles, un séminaire et 34 écoles ou orphelinats fréquentés par 2,780 enfants. L'activité de cette mission s'affirme par les chiffres suivants. Le nombre des catholiques n'était en 1876 que de 866; il était en 1880 de 3,263, en 1886 de 7,116, en 1888 de 10,026.

Nous tenons à signaler la *pharmacie* et le *dispensaire* de la mission de *Niigata*. Cette ville se trouve sur le littoral occidental, vis-à-vis la grande île de Sado. Les missionnaires y sont secondés par les sœurs de Saint-Paul, de Chartres, dont l'école et l'orphelinat sont en pleine prospérité.

La pharmacie et le dispensaire réussissent à merveille. La sœur infirmière soigne maintenant chaque jour de trente à quarante malades.

Bornéo : *Charbon.* — Les ressources carbonifères de Labuan prendront sous peu un développement considérable. La « Central Borneo Company (L^td^) » a entrepris d'exploiter les mines de charbon de Labuan d'une façon plus rationnelle qu'auparavant. Dans ce but, elle a demandé aux agents de la Couronne une concession qui lui a été accordée sous la réserve que £ 25,000 (431,258 francs), prélevés sur son capital non amorti, serviraient exclusivement à la recherche, au développement et à l'exploitation des dépôts de charbon en question. La Compagnie qui possède un capital de £ 100,000 (2,525,000 francs), destiné à exploiter une superficie de terrain de 15,000 milles carrés dans le nord de Bornéo, comprenant le sultanat de Brunei, pense que ces mines exploitées intelligemment lui fourniront bientôt bientôt des bénéfices considérables. *(Iron and Coal Trades Review.)*

Hawaï : *Colons japonais.* — La société de Kinshu-kwaï (Société d'abstinence de toute boisson alcoolique), créée à Hawaï à l'instigation de M. Ando, consul du Japon, dans l'intérêt des colons japonais, semble avoir donné de bons résultats. M. Ando est chargé, depuis 1866, de la surveillance des milliers de Japonais fixés dans les îles de Hawaï, Ayant remarqué que ses nationaux se laissaient aller à la débauche, il usa de tous les moyens pour combattre cette tendance. En 1887, il eut la bonne fortune d'obtenir le concours de M. Miyama, missionnaire protestant, qui, aussitôt arrivé de San-Francisco, commença une série de conférences contre l'abus des boissons alcooliques. M. Ando et M. Miyama fondèrent une Société de tempérance. A l'origine, une trentaine de personnes au plus fréquentaient cette Société, mais les organisateurs ne se découragèrent pas et, en moins

Digitized by Google

de 18 mois, ils eurent plus de 2,000 adeptes. La fondation de cette Société tend aussi à inculquer les idées d'économie parmi les Japonais habitant ces îles. Les 6,000 colons japonais, fixés aux îles Hawaï, gagnent en moyenne $ 15 par mois, leurs dépenses ne dépassent guère $ 5 en frais de nourriture et tous autres. Ils peuvent donc économiser en trois ans de service de $ 180 à 200.

Les Crétois. — Les insurgés crétois, par l'organe d'un groupe de délégués de l'assemblée générale de la Canée, ont soumis au gouvernement turc une série de demandes méthodiquement formulées qui tendent à modifier la constitution insulaire au point de vue administratif, judiciaire et financier.

Cette constitution, promulguée le 18 septembre 1867 à la suite de l'insurrection de l'année précédente, élargie par la convention d'Halepa du 3 octobre 1878, a été adoptée par le congrès de Berlin (art. 23) comme devant servir de modèle aux règlements destinés aux autres provinces de la Turquie d'Europe, quoique le gouvernement russe ne la jugeât pas assez libérale. Or, cette dernière clause est à peu près restée à l'état de *desideratum*, car le projet de réorganisation générale des provinces balkaniques, préparé en 1880 par la commission internationale de Constantinople, n'a point été appliqué dans sa teneur, pas plus que le statut spécial élaboré pour l'Albanil.

Par suite de la connexité conventionnelle qui existe entre le statut crétois et les règlements organiques prévus pour la région des Balkans, l'issue de la démarche des députés de Candie peut établir un précédent qui ne sera pas sans intérêt pour les populations chrétiennes des villayets d'Andrinople, de Salonique, de Kossovo, de Monastia et de Janina. La réforme administrative de l'empire ottoman serait ainsi remise en cause et elle comprendrait même les provinces asiatiques habitées par les Arméniens, si, comme permettent de le supposer de récentes représentations adressées par le cabinet de Londres au gouvernement turc, l'article 61 du traité de Berlin devait être mis à exécution.

L'on consultera avec fruit sur toutes ces questions l'important ouvrage de M. Ed. Engelhardt, ministre plénipotentiaire : *la Turquie et le Tanzimat ou histoire des réformes dans l'Empire ottoman depuis 1826 jusqu'à nos jours.* (Paris, 2 vol., chez Cotitlon, 24, rue Soufflot.)

Bulgarie. — *Statistique.* — Le bureau de statistique de Sophia vient de publier l'état de la population de la Bulgarie, tel qu'il ressort du dernier recensement.

Population de la Bulgarie (Roumélie-Orientale comprise) pour l'année 1888 : 1,605,389 hommes, 1,548,986 femmes. Total, 3,154,385.

Population parlant le bulgare, 2,326,250; slave, 5,768 ; turc, 607,331 ; juif, 23,571 ; tzigane, 50,291 et autres langues, 82,868.

Digitized by Google

Religions : orthodoxe, 2,424,371 ; mahométane, 676,215 ; catholique, 18,505 ; protestante, 1,358 ; israélite, 24,352 ; diverses religions, 7,300, et religions inconnues, 2,274.

Habitants ayant moins de 15 ans, 1,386,603 ; célibataires, 297,002 ; mariés, 1,323,819 ; veufs, 137,975 ; divorcés, 2,500 ; situation inconnue, 15,480.

Famille ayant un seul enfant : 8,877 ; familles ayant de 1 à 5 enfants, 199,779 ; familles ayant de 5 à 10 enfants, 305,500 ; familles ayant plus de 10 enfants, 42,241.

Populations d'après la nationalité : Bulgares, 3,121,284 ; Turcs, 11,165 ; Grecs, 5,813 ; Roumains, 1,322 ; Serbes, 781 ; Autrichiens, 4,045 ; divers, 5,965.

Population lettrée et illettrée : des premiers il y a 337,773 personnes ; des seconds (illettrés), 2,816,602.

La Foire de Nijni-Novgorod. — On a constaté cette année un progrès sensible dans le mouvement des affaires de la foire de Nijni. Les anciennes bâtisses en bois ont fait place à des maisons en pierre, le nombre des hôtels a augmenté et c'est à peine si malgré cela ils suffisent aux exigences du public. Les théâtres, les cirques, l'éclairage électrique, les aqueducs sont autant de signes de la prospérité de cette foire. Il est à remarquer que le système du commerce s'est modifié avec les années : tandis qu'auparavant il dépendait en entier d'un petit groupe de gros capitalistes, ce sont maintenant les petits commerçants qui dominent. Les trois quarts des marchands s'occupent de la vente au détail et un grand nombre font le commerce d'échange, vendant la marchandise apportée et en achetant d'autre pour être revendue à leur résidence habituelle. Le nombre des visiteurs augmente chaque jour et s'élève déjà à près de 200,000, sans compter ceux qui arrivent de Nijni et des environs les plus rapprochés. A signaler les opérations qui se font sur les vins russes. La vente de ces derniers a lieu sur une vaste échelle et, ce qui ne s'était jamais vu jusqu'à présent, les maisons étrangères commencent à s'en occuper. Le correspondant de *Novoïé Vremia* signale l'état prospère de la foire de Nijni et remarque surtout une grande activité dans la section des fers. Depuis quarante ans, dit-il, le marché du fer n'a pas cessé de se développer et a acquis maintenant des proportions considérables. Ces dernières années, on apportait à la foire jusqu'à *dix millions de pouds de fer* et tout porte à croire que ce chiffre sera bientôt dépassé. Au nombre des mesures provisoires introduites il y a trois ans, et pour la durée de la foire, il en est une qui fonctionne avec succès et a conquis une grande popularité. Il s'agit d'une commission spéciale appelée à juger les contestations entre les marchands et le public. La rapidité avec laquelle cette commission rend ses jugements lui a conquis tous les suffrages. Le nombre des affaires qui lui ont été soumises dans le courant de 45 à 50 jours que dure la foire monte à 1,300 ou 1,400 et c'est à peine s'il reste une trentaine de différends qui n'ont pu être résolus à l'amiable.

Digitized by Google

La foire de Poltava. — *La Région du Midi* indique les causes de la décadence de la foire de Poltava, naguère si célèbre. Cette foire, qui n'a attiré cette année que fort peu de commerçants et des marchandises de rebut, ne ressemble en rien à ce qu'elle était il y a vingt ou trente ans. Transportée de la ville de Romny à Poltava, en 1852, elle était considérée huit ans plus tard comme l'une des plus importantes.

En 1861 et 1862 la valeur des marchandises atteignait déjà 40 millions, cela dura une douzaine d'années. A cette époque deux grands corps de bâtiments furent érigés pour contenir les marchandises. Mais lorsque les chemins de fer relièrent Kharkow aux principaux centres du midi de la Russie, la foire de Poltava commença à décliner.

Situé au centre des principales voies commerciales, Kharkow attira naturellement la majeure partie des marchandises qui se dirigeaient sur Poltana et devint le centre du commerce de la Petite-Russie. Le nombre des foires s'accrut sensiblement à Kharkow et l'importance des affaires qui s'y négociaient exigea de la part des commerçants des frais de construction considérables. Par suite, la foire de Poltava fut abandonnée par la majorité des marchands et commença à baisser rapidement. Depuis 1876 cette décadence s'accentue. Cette année-là la valeur des marchandises apportées à Poltava s'élevait à plus de 23 millions. Mais en 1878 ce chiffre tomba à 15 millions, et cette année-ci on doute qu'il y en ait pour plus de 4 millions et demi. Depuis plusieurs années déjà les bâtiments de la foire à Poltava restent vides et la plupart d'entre eux ont été loués pour servir de dépôts d'équipement à la garnison. Aussi les grandes maisons de commerce ont-elles décidé d'exposer au Ministre de l'Intérieur la nécessité de transporter cette foire à Kharkow. Toutefois cette demande n'a pas été accueillie favorablement, bien que la municipalité et le comité de la Bourse de Kharkow s'y fussent ralliés.

Riz indien. — Le tableau suivant, extrait du *Statement of the Trade of British India* donne le total des exportations de riz depuis 1877-78. (L'exercice finit le 31 mars.)

	Tonnes de 1,015 kilogrammes.		Tonnes de 1,015 kilogrammes
1877-1878. . .	921.419	1883-1884. . .	1.351.993
1878-1879. . .	1.061.862	1884-1885. . .	1.102.577
1879-1880. . .	1.108.284	1885-1886. . .	1.411.130
1880-1881. . .	1.363.302	1886-1887. . .	1.343.964
1881-1882. . .	1 444.421	1887-1888. . .	1.426.703
1882-1883. . .	1.562.915		

Ces 1,426,000 tonnes représentaient une valeur de 232,292,175 francs, chiffre qui n'avait pas encore été atteint.

Viandes d'Australie. — Depuis quatre ans, les importations, de toutes provenances de viande conservée par les procédés frigorifiques acquièrent

Digitized by Google

une importance considérable sur le marché anglais. Le tableau suivant donne la quantité de carcasses importées durant les années 1885 à 1888 :

Provenances.	1885 — Carcasses.	1886 — Carcasses.	1887 — Carcasses.	1888 — Carcasses.
Australie	95.051	66.960	88.811	112.214
Nouvelle-Zélande.	492.269	655.888	766.417	938.766
Rio de la Plata. .	190.571	331.245	242.903	153.968
Iles Falkland . .	»	30.000	45.552	»
	777.891	1.084.093	1.143.683	1.204.948

Ces importations converties en tonnes, donnent les chiffres suivants :

Provenances.	1885 — tonnes (1).	1886 — tonnes.	1887 — tonnes.	1888 — tonnes.
Australie	2.679	1.885	2.122	2.224
Nouvelle-Zélande.	14.145	17.302	19.942	24.931
Rio de la Plata. .	4.440	7.267	5.221	3.480
Iles Falkland . »	»	898	1.172	»
	21.264	27.352	28.457	30.635

On remarque que les importations de l'Australasie présentent une progression constante, alors que les envois de la Plata en 1888 présentent une diminution sensible sur 1886 et 1885.

BIBLIOGRAPHIE

Tijdschrift van het Kon. Nederlandsch Aardrijkskundig Genootschap gevestigd te Amsterdam, onder Redactie van Prof. C. M. Kan en J. Æ, C. A. Timmerman, *(Journal de la Société de Géographie d'Amsterdam)*. — 2me série, 6me volume. — 1er fascicule pour les articles offrant un grand développement, — in-8° Leiden, Brill, 1889, p. 1-307 et six planches.

La plus grande partie de ce fascicule renferme, comme on doit s'y attendre, des articles relatifs aux Indes néerlandaises. Le premier, *Sur la Côte occidentale d'Atjèh*, par M. F. H. de Langen, est la fin d'un long mémoire dont le commencement se trouve dans le volume correspondant de l'année 1888. Le second nous informe sur l'histoire et sur la condition présente de l'île d'Engano,

(1) Une tonne anglaise = 1015 kilogrammes.

Digitized by Google

à l'ouest de Sumatra, par le Dr A. C. Oudeman: il est accompagné d'une carte provisoire de l'île et de copieuses tables lexicographiques où le dialecte des habitants est comparé à celui d'autres contrées situées dans la région nord-ouest de l'Océanie. Enfin M. Th. Witkamp accompagne la carte de la résidence de Sâmarang, dans l'île de Java, d'une notice explicative où la description physique et administrative du pays est résumée à l'usage des écoles: des bois intercalés dans le texte donnent le plan au $\frac{1}{500.000}$ de quelques chefs-lieux de canton. Tous ces articles sont rédigés avec cet amour de l'exactitude que les Hollandais apportent à traiter de tout ce qui concerne leurs colonies d'Océanie.

Parmi les autres mémoires, deux présentent un intérêt plus général pour le lecteur qui n'est pas de nationalité hollandaise. C'est d'abord une exposition rapide faite par M. P. A. van Buuren, des plans divers présentés depuis le commencement du siècle pour le desséchement du Zuyderzée. M. van Buuren rappelle avec une certaine complaisance que ce projet colossal a été, comme beaucoup d'autres du même genre, conçu par des hommes qui n'étaient pas ingénieurs contre l'avis des ingénieurs les plus habiles. Ici les deux dilettanti ont été MM. Faddegon et Kloppenburg, en 1848. Les difficultés sont considérables, mais les profits seraient plus considérables encore. M. van Buuren indique jusqu'à huit raisons qui militent en faveur de l'entreprise, terrains conquis pour l'agriculture, économie de travail pour les riverains actuels sans cesse occupés à entretenir les digues côtières, diminution des chances d'inondation, établissement de communications faciles entre la Frise et la province de Hollande, utilisation des alluvions précieuses de l'Ijssel qui se perdent aujourd'hui dans le Zuyderzée, etc. Les projets ne manquent pas et M. van Buuren a porté sur trois planches l'esquisse des principaux. Les uns, ceux de van Diggelen (1848) et de Buma, abordent résolument le problème du desséchement complet, depuis la ligne extérieure de côtes formée par le cordon des îles, du Texel à Ameland, jusqu'au fond du Zuyderzée. Les autres n'admettent pour commencer que le desséchement partiel. L'Ijssel est une rivière mal réglée, sujette à des crues subites et à des emportements furieux: ils craignent, en portant la barrière des digues au delà de ses embouchures, d'enfermer dans la place l'ennemi qui jadis a ruiné leur pays et a changé le lac fermé de Flevo, que connaissaient les anciens, en la mer ouverte du Zuyderzée. Le projet de Beijerinck (1866) et celui de Stieltjes (1873) supposent une digue maîtresse qui, partant du territoire de Hollande aux environs de Enkhuizen, viendrait aboutir à Kampen en s'appuyant sur l'îlot d'Urk, et en laissant les embouchures de l'Ijssel en dehors de la ligne de défense: la partie méridionale du Zuyderzée serait provisoirement la seule desséchée. Les projets de Huet (1862-1875) et de C. Lelij sont plus restreints encore. Ils proposent d'établir sur tous les points où les profondeurs ne sont point très fortes des polders qui laisseraient subsister entre eux de larges espaces couverts par les eaux: le Zuiderzée serait métamorphosé de la sorte en une plaine basse profon-

Digitized by Google

dément découpée par les estuaires de l'Amstel et de l'Ijssel. L'avenir nous dira laquelle de ces conceptions a le plus de chances d'aboutir : en attendant nous devons savoir gré à M. van Buuren d'avoir exposé l'état de la question plus clairement qu'on ne l'avait fait jusqu'a présent.

Le mémoire de M. Timmerman, sur *le Développement de nos connaissances dans la région de Pamir*, est accompagné d'une carte excellente de l'Amou-Daria, la meilleure de celles qu'on ait mises au service du grand public. Elle a été dressée naturellement d'après les relevés du grand état-major russe sous la direction du colonel A. Bolgeff, et complétée, pour les parties que les officiers russes n'ont pas encore étudiées, au moyen des cartes publiées dans les *Mittheilungen* de Petermann en 1877 et en 1884. Le texte comprend une bibliographie très complète des cartes et des ouvrages consacrés à l'étude du Pamir par les auteurs anciens et modernes. La question intéresse non seulement la cartographie actuelle, mais l'histoire primitive de l'humanité. On sait que toute une école de philologues a placé au plateau de Pamir le berceau de la race aryenne : cette théorie a été fortement battue en brèche dans ces derniers temps et n'est plus admise par la plupart des savants compétents. A mesure qu'on a mieux connu le centre de l'Asie, on a compris combien il était difficile d'y placer le point de départ des races qui ont peuplé notre Europe et une partie de l'Asie occidentale et méridionale.

Parmi les autres articles je signalerai surtout l'étude de M. A. Jentink sur les Mammifères océaniens décrits par R. Schuiling. C'est une contribution importante à la géographie zoologique de pays dont la faune est encore mal connue.

Choix de lectures de géographie. — *Accompagnées de résumés, d'analyses, de notes explicatives et bibliographiques, et ornées de vignettes, de cartes tirées en couleur et de cartes intercalées dans le texte*; 4 volumes in-12: *Amérique, Afrique, Europe et Asie* (1re partie), par M. L. Lanier, professeur d'Histoire et de Géographie au Lycée Janson de Sailly et à l'École des Hautes Études Commerciales. Belin et Cie, Paris. — Tel est le travail auquel le Conseil de la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire a décerné le prix destiné à l'ouvrage le plus utile à l'enseignement secondaire qui se soit produit dans le cours de l'année. Nous avons en effet la bonne fortune, dit M. D. Brissaud dans son rapport, de rencontrer dans les volumes de M. Lanier les auxiliaires les plus précieux, auxquels puissent recourir les professeurs de géographie, en même temps que les récits et les descriptions les plus capables d'éveiller le goût des élèves pour cette science.

Pour mettre son livre au courant des progrès accomplis depuis vingt ans, M. Lanier s'est livré à un travail immense. Si l'étude de la géographie a pris, dans ces derniers temps, un développement si prodigieux, c'est parce qu'une ample matière lui a été fournie et lui est fournie tous les jours par les découvertes des explorateurs. Les Brazza, les Stanley, les Dieulafoy, les Crevaux, les Thouars, les Bonvalot et tant d'autres, nous promènent à leur suite dans des régions ignorées jusqu'ici, nous font connaître leurs richesses, leur passé, leur civilisation. Les parties blanches de nos cartes se couvrent de noms; la science se crée par les efforts héroïques de nos voyageurs, et les résultats obtenus ne cessent de satisfaire et de solliciter notre curiosité.

Digitized by Google

C'est ce qu'a parfaitement compris M. Lanier. Tout en rendant justice avec la meilleure grâce à ses prédécesseurs, MM. Raffy et Richard Cortambert, il a jugé que la science avait été rajeunie et étendue par les voyages de ces dernières années, et que ces récentes révélations devaient prendre place dans l'enseignement.

De là un énorme labeur de compilation dont M. Lanier a exposé les éléments avec un ordre lumineux. Il a dépouillé toutes les publications qui pouvaient le renseigner par quelque côté sur toutes les régions du globe ; il en a extrait avec un choix délicat les narrations et les tableaux destinés à être à la fois « pour l'esprit une récréation et un enseignement ». Il a utilisé les relations des voyageurs eux-mêmes, et, à l'aide de tous ces documents, il a pu exposer des pays à étudier une image colorée, vivante et fidèle.

L'ouvrage de M. Lanier a un mérite d'un autre ordre. Ce n'est pas seulement une suite de lectures choisies avec discernement, c'est une vraie géographie universelle, grâce au système de résumés dans lequel M. Lanier a eu l'heureuse idée d'encadrer ses textes. Ceux-ci, à propos de chaque pays, sont précédés de notions bien classées sur l'aspect physique, la situation astronomique, la superficie et la population, le littoral, les mers, les îles, les presqu'îles, le relief du sol, l'hydrographie, le climat, les productions, les races, les langues, le commerce. A ces notions se joignent des notices sur l'histoire générale du pays, sur l'histoire de sa géographie, sur sa constitution, ses divisions administratives, son réseau de chemins de fer. Comme exemple du souci qu'a M. Lanier de mieux nous faire pénétrer dans le détail d'une région, nous dirons qu'à propos de l'Allemagne, il indique le sens des termes les plus usités du vocabulaire géographique allemand.

On voit donc que, sous ce titre : *Choix de Lectures*, M. Lanier expose toutes les faces de la science géographique. Rien n'est négligé de ce que nous voulons connaître d'une région. Le cadre, si large, si judicieusement conçu, fera la durée de l'ouvrage. Les explorateurs peuvent se multiplier, la géographie s'enrichir au jour le jour de notions variées et copieuses, M. Lanier pourra les faire entrer aisément dans les nouvelles éditions de ses *Lectures*. Elles s'y classeront tout naturellement sous la rubriques de ses résumés. Les proportions de l'ouvrage pourront s'étendre, les chiffres en seront modifiés, mais le cadre restera le même : l'auteur n'aura rien à y changer.

Ce n'est pas tout : que l'on consulte la bibliographie placée à la suite de chaque chapitre, on aura une idée des investigations auxquelles a dû se livrer M. Lanier. Il nous instruisait déjà beaucoup ; il nous fournit les moyens de nous instruire plus encore, car cette bibliographie comprend les documents écrits en toute langue.

Un ouvrage si riche en renseignements devait s'adresser surtout aux maîtres. M. Lanier nous le dit dans sa préface ; c'est à eux surtout qu'il a pensé. Il a « voulu, dit-il, leur éviter des recherches fastidieuses et trop souvent stériles ». Ils auront donc un répertoire facile à consulter, et un ensemble complet : car aux quatre volumes déjà parus doivent se joindre deux autres, l'un sur la deuxième partie de l'Asie et sur l'Océanie, et l'autre sur la France.

Le Propriétaire-Gérant,

ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 22300-10-9.

Digitized by Google

LA COTE DES ESCLAVES

(*Suite*) (1).

LES NAGOS — LE DAHOMEY

VUE D'ENSEMBLE

Il importe, avant tout, de faire ressortir les modalités radicalement différentes sous lesquelles l'esclavagisme sévit dans les diverses parties du continent noir.

Il n'y a pas *une* Afrique esclavagiste, mais plusieurs Afrique. Dans la région des Grands Lacs, ce sont des étrangers arabes et leurs métisses indigènes qui pratiquent la traite, à peu près exclusivement pour l'exportation. Dans les États indépendants du Soudan central (Wadaï, Bornou, Sokoto, Gando), aucun élément étranger n'est venu susciter la chasse à l'homme : ce sont les indigènes qui s'y livrent spontanément et traditionnellement, en partie pour l'exportation, mais beaucoup pour le travail intérieur. Ailleurs, ce sera un souverain indigène, ni arabe ni musulman, qui razzie ses voisins et ses propres sujets, principalement pour offrir des sacrifices humains à ses fétiches. Ailleurs encore, notamment dans certaines parties de l'Afrique équatoriale, ce sont des peuplades plus vigoureuses, adonnées à la chasse des captifs pour les manger.

Dans certains pays, la chasse a pour prétexte la religion ; ailleurs aucunement. Ici les États professent un islamisme plus ou moins abaissé; ailleurs, c'est un fétichisme toujours grossier. Il y a des contrées mixtes, d'autres que le culte du voisin envahit par le fer et par le feu, comme aux premiers siècles de l'Hégire.

Dans certaines contrées, les missionnaires chrétiens évangélisent ; il s'est formé autour d'eux des chrétientés noires indépendantes, dont quelques-unes peuvent servir d'appui aux futurs libérateurs. Par contre, les missionnaires chrétiens n'ont jamais pu pénétrer dans les

(1) *Revue Française*, tome X, pages 129 et 195, nos 75 et 76, août 1889.

Digitized by Google

États du Soudan central, ce vaste et puissant boulevard de l'islamisme et de l'esclavagisme.

N'entrons pas dans les variétés infinies de race et de langage; mais, au point de vue diplomatique, il faut faire ressortir que certains États africains demeurent en dehors, sinon du droit naturel, du moins du droit des gens formel, tandis que l'Europe entretient des relations régulières avec d'autres, comme le Maroc, ce grand consommateur d'esclaves et fabricant d'eunuques. Enfin, l'Égypte et ses dépendances, la Tripolitaine, la côte orientale de la mer Rouge, font partie de l'empire ottoman, dont l'Europe a garanti l'indépendance et l'intégrité externe.

De ce simple exposé, il résulte :

1° Que la généralisation est un grand élément de confusion et d'impuissance sur une matière si profondément variée;

2° Et, c'est la conséquence, que les moyens de combattre l'esclavagisme doivent différer essentiellement d'une contrée à l'autre.

3° Que l'exposé de la question esclavagiste en Afrique doit être présenté sous la forme d'une série de monographies.

LES NAGOS

La contrée qui a fait l'objet principal des deux premières parties de notre travail et que visera aussi cette troisième partie, est la contrée habitée dans la Guinée supérieure par la race des *Nagos*. Les extraits que nous avons donnés précédemment font voir que cette race est d'un naturel doux. L'écrit publié par M. Bouche, sous ce titre : *Les Noirs peints par eux-mêmes*, et dont nous avons rendu compte, il y a quelques années, dans le *Polybiblion*, montre que les Nagos ne sont pas rebelles à un certain développement intellectuel.

La contrée était déjà connue du temps de Ptolémée. Le géographe arabe Edrisi et Léon l'Africain parlent du Yorouba ou Yarriba. — Plus de cent ans avant les explorations de Clapperton et des frères Lander, Barbot, un Français, accomplissait un voyage au pays des Oyéo ou Hoiho (Yorouba) qui dominaient alors depuis les limites du Gando jusqu'à la mer, y compris le Dahomey actuel *(Histoire des côtes de Guinée*, 1727). Cette situation paraît avoir duré jusque vers la fin du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

Sans nous attarder à l'histoire fort peu intéressante des dominations qui se succédèrent dans cette contrée, nous en indiquerons les divers États indépendants. Nous laissons, par conséquent, en dehors de cette énumération, la colonie anglaise de Lagos et la colonie française de Porto-Novo, peuplées aussi toutes les deux de cette race.

La contrée des Nagos comprend aujourd'hui sept États indépendants des Européens et les uns des autres. Ce sont :

1° Le Yorouba, ou royaume d'Oyo; 2° L'Illorin; 3° L'Efon; 4° L'Ibadan; 5° L'Abéokouta (État des Egbas); 6° Le Yèbou; 7° L'Eko.

Sous le rapport religieux, il n'y a pas d'unité chez les Nagos. Des sept États sus-mentionnés, quatre professent le fétichisme; ce sont le Yorouba, l'Egba, le Yébou, l'Eko. Deux États, l'Illorin et l'Efon, sont devenus musulmans dans les conditions que nous avons exposées ici même (1er août 1889). Enfin l'Ibadan, encore officiellement fétichiste, est fortement battu par le flot montant de l'islamisme.

Nous mentionnerons pour mémoire, et en nous référant à la *Revue française* du 15 août écoulé, que les Nagos, y compris ceux de la possession française de Porto-Novo, sont toujours sous l'épée de Damoclès du roi de Dahomey, qui pille, qui brûle, qui enlève les femmes, les enfants, les futurs travailleurs *libres*, et qui aurait déjà converti en désert tout le sud-ouest du pays Nago, sans la vigoureuse résistance des Abéokoutiens, ces Uscoques de la Guinée.

La population du Dahomey n'appartient pas, dans son ensemble, à la race des Nagos, mais à celle des Djejs. Nous avons exposé leurs rapports, et quels rapports! avec leurs voisins Nagos. Il nous reste, pour terminer cette étude, à parler des relations dahoméennes avec quelques États européens.

LE PORTUGAL ET LE DAHOMEY

Aucun des sept États indépendants du Nago n'est contigu à la mer. Les Nagos n'arrivent au golfe de Guinée que sous le protectorat de la Grande-Bretagne à l'est, de la France à l'ouest. Aussi les rapports avec les États maritimes de l'Europe ne sont-ils ni permanents ni de quelque importance. Ce ne sont guère que des rapports de voisinage au nord des colonies européennes.

Il n'en est pas de même du Dahomey, à cause de sa situation géo-

Digitized by Google

graphique. Il possède sur la lagune une côte étendue, où se trouve une cité relativement importante, que les Portugais avaient nommée Ajuda (Dieu aide!). Les Anglais en ont fait Whydah. Cette pointe, à peu près rectangulaire et large de quarante à cinquante kilomètres environ, est située entre deux territoires français, Grand-Popo à l'ouest, Porto-Novo à l'est. Whydah (Ajuda) est la résidence d'un gouverneur dahoméen. Il y existe de vieux comptoirs fortifiés appartenant aux Portugais, aux Français, aux Anglais, aux Brésiliens.

D'après d'anciens traités, le Portugal avait droit à certaines redevances en nature, c'est-à-dire en esclaves. Les relations récentes du cabinet de Lisbonne avec ce pays font bien ressortir ce qu'est le Dahomey. En 1885, le 5 août, le gouverneur de San Thomé, au nom du cabinet de Lisbonne, concluait avec le roi un traité qui plaçait le Dahomey sous le protectorat portugais. On envoya de Lisbonne un résident dans l'espoir de faire supprimer les sacrifices humains et d'exercer une influence salutaire.

Cette illusion dura peu. Il avait été stipulé que, chaque année, le Portugal rachèterait 100 captifs qui seraient envoyés à San Thomé comme travailleurs libres. Le roi de Dahomey imagina de tirer de cette clause une lucrative spéculation : il amenait plus de captifs qu'il n'était convenu et en exigeait un prix inabordable. En vain les Portugais demandèrent-ils qu'on épargnât la vie de ceux qui ne pouvaient pas être rachetés : les malheureux furent immolés liturgiquement.

Aux reproches qui ne lui furent pas épargnés, le roi Glélé répondit qu'on avait immolé des hommes au Dahomey depuis que le soleil existe.

Il n'y avait évidemment rien à tirer d'un pareil être. En outre, les agissements du tyran noir pouvaient engager le protecteur dans des complications extérieures, comme il a failli arriver à l'ouest, relativement au port de Kotonou, dont Glélé avait laissé ignorer au Portugal la cession à la France. Aussi, dès 1887, le 16 décembre, le cabinet de Lisbonne notifia officiellement aux puissances signataires de l'acte de Berlin la levée d'un protectorat qui avait trompé toutes ses espérances.

EXPORTATION DES NÈGRES

A la fin du mois de septembre écoulé, un journal français publiait l'article que nous transcrivons littéralement :

Digitized by Google

« Le gouvernement français, dit le *Voltaire*, avait reçu avis, il y » a trois ou quatre mois, d'une razzia opérée par le roi de Dahomey sur » le territoire de Porto-Novo, qui est placé sous notre protection.

» A la suite d'une enquête, le gouvernement français s'est ému des » encouragements que reçoit le roi de Dahomey à poursuivre ses » razzias d'esclaves par le débouché qu'il trouve auprès des représen- » tants du Portugal et de l'État du Congo belge.

» Le commandant Braconnier notamment a fortement éveillé l'at- » tention, ces temps derniers, par ses embarquements d'hommes au » port de Wheydah.

» Nous croyons savoir que le gouvernement français va ouvrir des » pourparlers à ce sujet avec le gouvernement belge (c'est-à-dire de » l'État libre du Congo).

» Il paraîtrait que cette traite déguisée commençait à s'exercer sur » une grande échelle. »

Cet article excita dans le monde une émotion dont les lecteurs de la *Revue Française* comprendront facilement la vivacité et l'opportunité (voir la livraison du 15 août 1889 p. 195). Ils savent que le tyran du Dahomey recrute ses captifs dans des conditions à faire frémir l'humanité.

Ils savent qu'au mois de mars 1889, c'est-à-dire il y a six mois à peine, les sbires de Glélé opéraient, à l'est de ses possessions, une de ces razzias qui n'ont rien à envier aux sinistres exploits des métisses arabes dans la région des Grands Lacs.

L'article en question met en cause la République Française, le Portugal, enfin l'État libre du Congo.

Nous ne savons pas, et personne, en dehors des sphères gouvernementales, ne sait ce qu'a fait le gouvernement de la France et à qui, s'il fait quelque chose, il va se prendre. Ce que nul ne doit ignorer, c'est que le petit Dahomey, *parvum volumine sed perversitate immensum*, est situé entre deux possessions françaises, à savoir le Grand Popo et Agoué à l'ouest, le Porto-Novo à l'est. En outre, si les affirmations si précises du journal de la colonie anglaise de Lagos ne sont pas démenties, c'est dans la contrée des protectorats français, les Nagos du Porto-Novo, que le brigandage des 27, 28 mars 1889 a été commis. *Quos ego...*

En ce qui concerne le Portugal, nous venons de rappeler pour

Digitized by Google

quelles raisons parfaitement honorables le cabinet de Lisbonne a dénoncé le protectorat du Dahomey. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis le mois de décembre 1887, le Portugal a complètement cessé d'embarquer des noirs au Dahomey pour l'ile San-Thomé ou pour toute autre destination.

Nous le savons pertinemment; il n'y a donc pas lieu d'insinuer que le Portugal ait profité du dernier des *magna latrocinia* du funeste roi Glélé.

Dès l'année dernière, l'attention publique a été appelée sur l'exportation de noirs à destination de l'État libre du Congo par le fait suivant qui se passait au mois de novembre 1888. Le premier navire que les croiseurs allemands et anglais aient visité sur la côte de Zanzibar, fut le navire belge *Brabo*, qui avait embarqué 373 noirs et les transportait dans l'État libre. Les feuilles belges s'empressèrent de déclarer qu'ils s'agissait « de nègres librement et régulièrement recrutés comme ouvriers ou soldats, avec la sanction de l'autorité consulaire, et se rendant volontairement au Congo pour une période de trois ans, moyennant un salaire dont une partie est payée d'avance. »

En 1889, un navire belge, commandé par le capitaine Braconnier, se trouvait devant la côte du Dahomey au moment où s'accomplissait le forfait déjà rappelé des 27-28 mars. Que le noir jouisse de la liberté dès qu'on lui a mis le pied sous le pavillon belge, nul ne s'est jamais avisé de le révoquer en doute; mais la partie délicate, j'allais dire scabreuse, de l'opération est et sera toujours, quoi qu'on en dise, le mode de recrutement. Du reste, le capitaine Braconnier est revenu du Congo. On affirme « qu'il a réduit à néant » les accusations portées contre lui, lesquelles émanent de la colonie que la Grande-Bretagne entretient dans le pays nago de Lagos, et qui s'appuyent sur la malencontreuse coïncidence avec le dernier crime du roi Glélé.

La lumière sera faite sans doute; mais de tout ce qui précède il résulte que le recrutement des noirs appelle la plus sérieuse attention. Nous indiquerions au besoin sur quelle voie il se faudrait placer pour arriver à concilier, s'il est possible, les intérêts avouables des colonies européennes, avec les exigences incomparablement plus impérieuses de l'humanité. A. D'AVRIL.

Digitized by Google

DE CHANG-HAÏ A BRINDISI[1]

PAR CALCUTTA ET ADEN.

Lorsque la mousson souffle du nord au sud, on peut franchir la distance qui sépare Chang-Haï de Hong-Kong en soixante heures. C'est dans ce court espace de temps que le *Saghalien*, sous les ordres du commandant *Homey*, nous transporta à une vitesse de dix-huit nœuds à l'heure, en suivant les côtes de Chine, bordées d'un grand nombres d'îles et d'îlots. Par contre, dans la saison où la mousson souffle du sud au nord, c'est le long des côtes de Formose que les bateaux ont l'habitude de chercher leur route.

Nous laissons à notre droite l'embouchure du *Min* sur laquelle se trouve, à petite distance de la mer, la station dite *Pagoda anchorage*, sise à douze milles en aval de *Foochow*, si célèbre par les hauts faits de notre marine dans la dernière campagne de Chine.

Les événements de cette guerre si meurtrière étaient encore présents à l'esprit de tous, et nous avions avec nous des marins et des soldats ayant combattu sous les ordres de l'amiral Courbet. Nons nous rappelions avec quelle difficulté celui-ci avait découvert un pilote danois qui, moyennant une somme de cent mille francs, avait introduit son cuirassé dans la rivière, et, malgré nous, notre pensée attristée se reportait sur ces bateaux chinois surpris et torpillés à l'entrée du fleuve, sur tous ces malheureux entraînés par le courant dans ces mêmes eaux que nous traversions : cruautés, hélas! nécessaires, puisque l'honneur du drapeau était engagé!

Nous passons ensuite devant *Amoy*, située au fond d'une baie qui pourrait offrir un abri sûr à une flotte entière, et enfin, par une éclatante matinée des tropiques, nous entrons dans la rade de Hong-Kong ou de *Victoria*, ville bâtie dans une petite île, dont les Anglais ont réussi à se faire céder la propriété en 1841. Il ne s'agit plus là d'une simple concession sur terre chinoise; Hong-Kong (nom cantonnais de

(1) Voir la *Revue française*, t. V, fév. 1887 (n° 26), t. VI, août (n° 32).

Digitized by Google

Hiang Kiang, « l'île des Eaux parfumées ») fait partie intégrante de l'empire britannique.

La ville de Victoria s'élève en amphithéâtre sur la partie septentrionale de l'île, au bord de la rade formée par le détroit qui la sépare du continent.

Elle représente, avec Chang-Haï et Singapour, les trois centres les plus importants de l'Extrême Orient. Dans nulle autre cité de ces parages on ne rencontre autant de types de toutes les races asiatiques : Chinois, Indiens, Parsis, Japonais, Malais, etc.

L'île, qui mesure quatre-vingts et quelques milles de surface, est montagneuse, et le littoral en est très déchiqueté ; on y voit çà et là de belles villas, et, grâce à l'air de la mer, la salubrité du climat est telle qu'on a pu en faire un *Sanatorium* pour les Occidentaux.

Les maisons, construites à l'européenne, donnent abri à une population de marchands dont quelques-uns sont de véritables princes du commerce.

La ville s'étalant au flanc d'une colline, toutes les rues y sont en pente ; aussi est-on fort aise d'y trouver des chaises ou palanquins sur lesquels des coolies chinois vous transportent, sans fatigue pour vous, d'un point à un autre.

L'île de Hong-Kong est près de la rive gauche du *Tschu Kiang* ou *rivière de Canton* qui, à son embouchure, est large comme une mer. Sur sa rive droite et juste à l'endroit où il se jette dans la mer, est la ville portugaise de *Macao ;* de grands bateaux à roues font tous les matins, en huit heures, le trajet fluvial de Victoria à Canton. Pour moi, qui avais déjà visité nombre de villes chinoises, je n'ai point accompli ce voyage. Désireux de contempler à l'aise les merveilles de l'Inde, et espérant trouver dans ce pays l'emploi de mon activité, je dis adieu aux officiers du *Saghalien* et je m'embarquai sur un steamer anglo-chinois qui devait, en quinze jours, me conduire à Calcutta.

Les grands armateurs et négociants de Victoria, les maisons Rossel, Jardine et Mathisson ont des bateaux qui, périodiquement, vont à Calcutta chercher l'opium dont les Célestes font un usage si abondant. Quelques armateurs chinois ont aussi des steamers affectés au même service : l'*Arrapeou-apcas*, sur lequel je pris passage, était du nombre de ces derniers, et je puis dire que j'y fus le bienvenu, car à bord de ce bateau, qui transportait cinq ou six cents hommes, il n'y avait pas

Digitized by Google

de médecin ce qui, en cas d'accident, eût pu causer à l'armateur de gros ennuis et des procès.

Le commandant et les officiers étaient anglais, les matelots et les domestiques indous; quant aux passagers de pont, c'étaient pour la plupart des émigrants chinois qui se rendaient à Singapour ou dans les îles voisines. Fort heureusement, parmi les passagers de première classe se trouvaient quelques familles anglaises de Calcutta, qui revenaient de visiter Hong-Kong. Leur société me fut précieuse pendant tout le trajet.

Les cabines étant d'une extrême exiguïté, et les nuits devenant de plus en plus chaudes au fur et à mesure que nous descendions vers l'équateur, je me vis dans la nécessite d'élire domicile sur le pont, où j'aspirais la brise bienfaisante, ayant au-dessus de ma tête les astres brillant au firmament sans nuage. Aux approches de la ligne, les constellations de l'hémisphére austral se montrèrent plus longtemps, et, sur les deux heures du matin, je pouvais contempler à l'aise les quatre étoiles de troisième grandeur qui, sous le nom de *Croix du Sud*, correspondent, dans le ciel austral, à notre constellation de la Grande Ourse. Comme nous étions dans la saison des pluies, l'hiver de ces régions tropicales, des averses torrentielles venaient de temps en temps inonder le pont; elles étaient toujours de courte durée et n'apportaient que peu de fraîcheur.

Pendant les premiers jours de notre traversée, rien ne fut signalé à l'horizon, ni une terre, ni une voile; mais le cinquième jour, nous passâmes en vue des *Iles Anambas*, archipel habité par quelques pauvres insulaires, mi-pirates, mi-pêcheurs, et sur lequel, sans doute à cause de son dénuement, nulle puissance maritime n'a jusqu'ici tenté de planter son drapeau. Le lendemain, vers midi, nous aperçûmes la pointe méridionale de la péninsule de Malacca, et, après avoir doublé le *Cap Romania*, nous abordâmes à Singapour.

Cette ville, connue autrefois comme un repaire de pirates malais. est située dans une île sise, comme latitude, à un degré et demi au nord de la ligne; depuis que les Anglais en ont pris possession, elle s'est transformée en une belle et grande cité aux larges rues et aux belles avenues. La substitution de la marine à vapeur à la marine à voiles est venue achever sa fortune, car aujourd'hui les bateaux partis d'Europe, au lieu de doubler comme jadis le cap de Bonne-Espérance

Digitized by Google

et de traverser très au sud la mer des Indes, pour s'engager dans le détroit de la Sonde, entre Java et Sumatra, prennent la route du détroit de Malacca.

La population de Singapour est aux trois quarts chinoise. Ces fils du Ciel paraissent y détenir presque tout le commerce et quelques-uns y vivent dans un luxe presque oriental. Il y a aussi beaucoup d'Indous de la côte de Coromandel ou du Bengale, et c'est aux environs de la ville que j'aperçus pour la première fois ces petits temples dans lesquels une vache ou une génisse sacrée est précieusement entretenue et exposée en adoration aux disciples des Brahmes. Rien de plus curieux aussi que les chars traînés par des couples de zèbres, ou les petites voitures légères, à quatre roues, où le voyageur est abrité du soleil par des persiennes analogues à celles de nos fenêtres.

Outre un beau palais épiscopal, habité alors par Monseigneur Ganie, la ville possède des communautés de femmes que les hasards de la politique ont jetées sur cette terre lointaine; quelques-unes appartiennent aux ordres que la laïcisation des écoles et des hôpitaux ont laissé inoccupés dans leur patrie. Il y a aussi un certain nombre de religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, qui soignent les malades, instruisent les enfants, et que la munificence du gouvernement anglais, tolérant de toutes les libertés, a pourvues de couvents magnifiques.

Parlerai-je, après tant d'autres, de cette végétation tropicale qui apparaît là dans toute sa splendeur, de ces immenses banians au feuillage toujours vert, du mangoustan, des cocotiers, des orchidées parasites implantées sur les écorces des arbres, des lianes qui s'entrelacent aux troncs? Tout cela donne à la campagne un aspect vraiment féerique. Vers le nord de l'île se montre la jongle, espèce de taillis sauvage dans lequel, il n'y a pas longtemps encore, les tigres de la péninsule de Malacca venaient faire de fréquentes visites en traversant à la nage l'étroit canal qui sépare Singapour du continent.

Non loin de l'île, à l'entrée du détroit précité, essaiment de nombreux îlots qui rappellent un peu l'aspect de la mer intérieure du Japon. Cet archipel malais renferme une population de pêcheurs dont les demeures évoquent le souvenir des anciennes cités lacustres de la Gaule et de l'Helvétie. Elles sont bâties sur la mer et soutenues par des pilotis profondément enfoncés dans l'eau; de cette façon les habitants peuvent amarrer leurs bateaux à leurs demeures mêmes; leur existence est, du reste,

Digitized by Google

tout aquatique; nulle part on ne trouve de plus audacieux plongeurs. Quant à Sumatra, la grande terre sise au sud-ouest, elle est hors de la portée de la vue, à quarante milles environ de distance.

De Singapour à l'île de Poulo-Pinang, où nous devions faire escale, il y a environ trente heures de mer. Cette île étant plus au nord, nous suivîmes, pour l'atteindre, le canal de Malacca dans toute sa longueur. Chemin faisant, les passagers me parlaient d'elle avec admiration, comme d'une sorte de terre enchantée.

Sa population, de même que celle de Singapour, est formée en majeure partie de Chinois qui s'y livrent à un commerce très actif. Les Malais viennent en second rang, et comme les communications par mer sont assez faciles avec le nord de Sumatra, il n'est pas étonnant qu'on y rencontre une quantité de Malais venus d'*Atchin*, port situé au nord de cette île.

Les Indous sont aussi très nombreux, et j'arrivai juste à temps pour assister à une cérémonie religieuse dans un temple de la banlieue, élevé en l'honneur de *Shiva*; de loin je vis approcher en files indiennes des familles entières, n'ayant pour tout vêtement qu'une étroite ceinture; chaque membre de la procession portait, levée au-dessus de sa tête, une urne de cuivre poli renfermant l'eau du torrent offerte au Dieu pour le désaltérer.

Pendant que les uns se maculaient le corps avec les excréments de la vache sacro-sainte, les autres faisaient des ablutions dans des courants tombant en cascade.

Tous ces rites accomplis et les offrandes faites à la divinité, les fidèles purent enfin apaiser leur faim; au nombre de plusieurs centaines, ils s'assirent par terre, autour de larges feuilles de cocotier qui leur servent de plats, pour manger délicatement le riz avec les doigts.

Un guide qui m'avait offert ses services à mon arrivée à terre, m'engagea à me mêler à cette pieuse multitude; il essaya même de m'ouvrir une route au milieu d'elle, mais de tous côtés s'élevèrent des protestations. On me permettait bien de satisfaire ma curiosité personnelle; seulement on m'expliqua que, mon guide étant mahométan, sa présence dans l'enceinte d'un temple brahmanique ressemblait à une profanation.

A Poulo-Pinang comme à Singapour, il existe une puissante orga-

Digitized by Google

nisation catholique destinée non seulement à pourvoir aux besoins moraux de l'île, mais encore à fournir des missionnaires et des religieuses à la péninsule de Malacca. Bien entendu, il s'y trouve aussi quelques Anglais. Parmi les étrangers d'origine européenne, assez nombreux, il y a un interprète, fils d'un père français et d'une mère espagnole, qui me reçut dans sa maison située aux environs de la ville et tint à me présenter aux dames de sa famille. Ce gentleman, très fier de son origine française, était le mari d'une Birmane que je trouvai occupée des soins de l'intérieur, tout en amusant son enfant. Celui-ci jouait sur une sorte de balançoire locale dont les oscillations continuelles produisent une agitation de l'air qui dispense d'user du *puncho* ou éventail.

Je trouvai là plusieurs dames de la famille aussi court-vêtues que possible; une sorte de grande robe de chambre en tissu léger, jetée sur leurs bras et leurs épaules et largement ouverte, laissait voir un tissu plus diaphane encore, laissant à découvert une partie du corps; les pieds nus étaient chaussés de sandales. Les mœurs ici s'accommodent de ce costume sommaire qui seul permet de supporter une chaleur torride, à peu près la même la nuit que le jour.

L'île est très petite et il suffit de gravir la colline centrale sur les flancs de laquelle les réservoirs d'eau potable sont creusés, pour jouir d'une vue d'ensemble très intéressante. La végétation y est représentée en majeure partie par la famille des palmiers, des cocotiers et des cycadées qui atteignent en peu de temps de grandes dimensions.

Vue de Poulo-Pinang, la péninsule de Malacca qui n'est distante que d'environ deux cents mètres, présente un aspect très particulier; les plantations de cocotiers viennent jusqu'au bord de l'eau, et, comme les arbres sont soigneusement alignés, on a devant soi comme une vaste promenade plantée d'essences bien entretenues. Cet aspect me séduisait à distance et je ne résistai pas au désir de faire une excursion de vingt-quatre heures dans cette Chersonèse d'Or des anciens qui paraissent avoir exploité des mines dans la chaîne centrale formant comme une arête au voisinage de la rive orientale.

La supérieure de la communauté, Parisienne appartenant aux religieuses de la rue de Saint-Maur, m'avait parlé de la flore merveilleuse du centre de la péninsule, et, désireuse de m'être agréable, elle m'avait donné une lettre pour un missionnaire, son compatriote, installé

Digitized by Google

à quelques milles dans l'intérieur. Je traversai donc le bras de mer qui sépare l'île du continent, et ayant loué une voiture à deux roues attelée d'un cheval et régie par un conducteur malais, je me mis en marche sur une bonne route de construction anglaise. Le spectacle qui s'offrit là à ma vue est, en effet, de ceux qui ne s'oublient jamais. Le chemin serpentait au milieu de magnifiques rizières abondamment pourvues d'eau et nourries par une terre végétale d'une grande épaisseur. La puissance de production du sol semblait en quelque sorte indéfinie. A droite et à gauche je voyais, sur les côtés de la route, des feuilles de palmiers gigantesques qui semblaient aussi vertes et aussi fraîches que si elles eussent poussé dans l'espace d'un matin et des cycadées d'énorme dimension; çà et là des villages dont les maisons étaient perchées comme des nids sur des appuis de bambous de façon à mettre leurs habitants à l'abri des attaques des bêtes féroces.

Un moment, mon conducteur se crut arrivé; il fit entrer sa voiture dans la cour d'une élégante habitation dont les murs étaient couverts de plantes grimpantes en fleurs et me dit en anglais : « Voici la demeure du Père Sorin; il paraît sorti, mais il va sans doute bientôt rentrer. » Confiant dans ces paroles, je fis quelques pas dans le voisinage, et quel ne fut pas mon étonnement en voyant venir à moi un homme de haute taille, vêtu d'une redingote noire, et marchant en compagnie d'une jeune femme portant un enfant. Mon guide s'était mépris, et, dans son ignorance, il m'avait conduit chez un missionnaire anglican. J'ajouterai que ce missionnaire me fit le plus cordial accueil, et, après m'avoir offert des rafraîchissements, il me remit dans la bonne route; seulement, comme les ténèbres tombaient, je pris dans ma voiture deux Malais entièrement nus qui s'offrirent à m'accompagner, en disant qu'ils connaissaient beaucoup celui qu'ils appelaient le father Sorin.

La nuit m'offrit un nouveau spectacle; des nuées d'insectes phosphorescents voltigeaient devant nous. Rien de plus étrange que cette illumination de la route par ces animalcules lumineux qui allument leurs feux à la tombée du jour et dont le vol laisse des traînées étincelantes dans les airs.

Enfin j'arrivai chez mon hôte, qui, voyant une voiture s'arrêter près de sa demeure, vint à ma rencontre vêtu d'une soutane Blavet faite d'un tissu très léger. Le Père Sorin, prêtre des missions étrangères,

Digitized by Google

vivait là depuis de longues années au milieu de populations demi-barbares. Son humble demeure consistait en une construction en planches un peu plus solide que celle des autres habitants. Une église solidement bâtie en pierre s'élevait à quelque distance, et entre deux grands poteaux était appendue la cloche qui tous les matins appelait les quelques chrétiens du voisinage.

Ce n'était qu'à de bien rares intervalles que le Père recevait la visite d'un compatriote; aussi ce fut avec la plus grande joie qu'il me pria de m'asseoir à sa table. Nous fîmes un excellent repas arrosé d'un vieux vin de France tenu en réserve pour les grandes occasions. Ce brave missionnaire, me prenant pour le commandant d'un bateau en excursion sur le continent, me priait ardemment de lui faire une autre visite à un de mes prochains voyages; je dus lui expliquer qu'à mon grand regret je ne repasserais sans doute de ma vie dans la péninsule de Malacca et que vraisemblablement nous ne nous reverrions que dans un monde meilleur.

De retour au bateau, je retrouvai les passagers inquiets de mon absence, car on allait lever l'ancre et se mettre en route pour Calcutta. Pendant les quatre jours de notre traversée dans la direction du nord-ouest, nous n'aperçûmes qu'une terre à l'horizon : c'était une des iles Adaman situées à notre gauche, au milieu du golfe du Bengale. D'après ce que me dit le commandant, le gouvernement de l'Inde venait d'établir un pénitencier dans cet archipel.

Les côtes du Bengale sont très basses et dépassent à peine le niveau de la mer. Ce n'est donc qu'à grand'peine et seulement de près que l'on peut les apercevoir. Mais l'embouchure de l'Hougli est signalée la nuit par des phares flottants qui permettent au navigateur de se diriger.

Comme, à l'embouchure du fleuve, il y a une barre d'une certaine largeur qui n'est franchissable qu'à marée haute, nous fûmes forcés d'attendre le milieu du jour pour y entrer sous la direction d'un pilote dont la présence est indispensable à cause des innombrables bancs de sable et du peu de profondeur du courant en quelques endroits. Alors apparurent à nos yeux les plaines verdoyantes du Bengale, couvertes de tous côtés de hauts cocotiers.

La navigation est considérable sur l'Hougli; des steamers venant du monde entier s'y croisent avec de grands clippers à voile à quatre

Digitized by Google

mâts, avec des bateaux indiens et des barques arabes demi-pontées qui font le tour de l'Inde conduites par des sujets de l'iman de Mascate.

Il n'y a pas bien longtemps encore, un autre spectacle venait s'y offrir aux yeux des voyageurs; c'était celui d'innombrables cadavres de pieux Indous, à moitié dévorés par les vautours, à qui l'immersion dans le Gange paraissait comme le gage d'un bonheur céleste éternel. Grâce à l'action énergique du gouvernement de l'Inde, l'incinération a été substituée partout à ces usages funéraires barbares, si préjudiciables à la santé publique.

L'Hougli se rétrécit un peu à une certaine distance de la mer; mais il garde toujours un cours profond et majestueux.

Partis à midi de l'embouchure, vers quatre heures du soir nous aperçûmes sur notre droite au milieu d'immenses jardins un palais au-dessus duquel l'air était obscurci par des nuées de pigeons décrivant des circuits autour des terrasses supérieures.

C'est la fastueuse prison où vit interné le roi de l'Oude, capturé à la suite du siège de Luknow en 1859.

Quelques pas encore en amont, et les monuments et les constructions de Calcutta surgirent à nos yeux. Ce ne fut toutefois qu'avec les plus grandes précautions que le bateau put atterrir, car l'encombrement de la rivière et des quais est énorme. D'immenses voiliers en fer s'y alignent à cinq ou six sur le même rang. Partout une forêt de mâts, et, si lentement que l'on aille, il y a toujours péril d'abordage.

Énfin nous débarquons, et nous trouvons à terre dans des voitures européennes à deux chevaux des représentants indous des différents hôtels venus, pour attendre les voyageurs. Je me fais conduire au *Grand Hôtel oriental*, qui est le meilleur de la ville. Un jeune intendant de famille française, né à Maurice, m'accueille et m'initie aux habitudes de l'endroit.

Ma première préoccupation, était de me procurer un domestique ou *Boy*; car, par une étrange anomalie, les hôtels, qui vous assurent la nourriture et le logement, ne se chargent pas du service. Il vous faut louer pour deux piastres environ (quatorze francs) un Indou qui fera office de valet de chambre et vous assistera à table. Telle est la confiance de l'administration en ces serviteurs, qu'ils sont fouillés chaque fois qu'ils sortent par un préposé spécial installé à la porte. Ce fait donne une étrange idée de leur moralité, et cependant je dois

Digitized by Google

confesser que, pendant un séjour de plusieurs semaines à Calcutta, je n'ai eu à leur reprocher aucun acte d'indélicatesse.

Calcutta est une ville de palais. La résidence du vice-roi, la Haute Cour, l'administration de la Poste et des Télégraphes, l'hôtel des Monnaies, seraient remarqués en Europe par leurs proportions monumentales et l'élégance de leur construction.

Les rues habitées par les Indous, les mosquées, le fort William et l'Esplanade sont absolument dignes d'une visite de touriste. Un Musée contient des échantillons de la flore, de la faune et des minéraux du pays. Entre autres curiosités que le conservateur tint à me montrer lui-même, j'ai souvenir de beaux spécimens d'une pierre qui a la flexibilité de la tige du bambou et que l'on peut ployer sous un angle très petit sans crainte de la briser; il y a en outre un jardin zoologique et botanique qui renferme tous les animaux et toutes les plantes de la péninsule.

Quelle belle collection de tigres, et comme toutes ces bêtes vivent autrement à l'aise, dans les énormes cages qu'on leur a ménagées, que nos pauvres fauves de Paris dans leurs étroites bauges grillées! Ils habitent de vrais palais qui se prêtent à tous leurs ébats, comme s'ils étaient en liberté. Quel malheur que dans cette belle ville la chaleur soit si forte, même en hiver, et que l'alimentation, comme dans tous les pays tropicaux, y soit de qualité si inférieure! Un peu de riz faisait toute ma nourriture, et ce n'était qu'avec répugnance que je goûtais à des viandes d'animaux fraîchement tués qui n'avaient nulle saveur.

Mon lit se composait d'un matelas et d'un drap — les couvertures sont ici un luxe bien inutile — sur lesquels je me reposais quelques heures seulement; car, à Calcutta, si l'on veut jouir d'un peu de fraîcheur, c'est de très bonne heure qu'il convient de se lever. Aussi, dès trois heures du matin, les résidents et l'élégante population féminine anglaise montent-ils à cheval pour se promener dans les environs; avant huit heures il faut être rentré. Bien que l'équateur soit déjà loin, le Bengale, abrité des vents du nord par la haute chaîne de l'Himalaya, est littéralement brûlé du soleil plus ardent en ces parages que dans les pays plus méridionaux que j'avais déjà visités, où la chaleur est tempérée par la brise marine.

(A suivre.) Dr B. Angier.

Digitized by Google

LA SITUATION A MADAGASCAR

Depuis quelque temps des rumeurs alarmantes circulent au sujet de Madagascar. Le *Soleil* a publié à ce sujet plusieurs télégrammes annonçant que les rapports entre les autorités françaises et le gouvernement hova étaient assez tendus et que nos nationaux se trouvaient dans une situation assez critique par suite des intrigues anglaises plus vives que jamais et cherchant maintenant à provoquer un soulèvement des indigènes.

Ces nouvelles inquiétantes ont été démenties par d'autres journaux parisiens qui, sans oser affirmer pourtant que tout allait pour le mieux, ont déclaré que la situation n'avait pas le caractère de gravité que le *Soleil* lui prêtait. Ce dernier a confirmé l'exactitude de ses renseignements, et des journaux de Marseille, à même d'être bien informés par les correspondances et les passagers amenés de Madagascar par le paquebot *Mendoza*, ont fait entendre la même note pessimiste.

« Il paraît, dit l'un d'eux, le *Petit Marseillais*, que la situation est tendue avec les Hovas et que nos compatriotes sont loin de pouvoir nouer avec eux des relations commerciales aussi facilement que les Anglais. A quoi sert donc le protectorat que nous avons établi sur l'île? C'est ce que les Français se demandent. »

A cette question nous allons répondre en examinant la situation actuelle et en passant en revue les principales clauses du traité du 17 décembre 1885, qui mit fin aux hostilités entre la France et les Hovas et établit notre protectorat diplomatique sur la grande terre. Ce traité, dont on trouvera le texte à la suite de cette étude, fut négocié par le contre-amiral Miot et M. Patrimonio, représentant la France, et M. Willougby au nom des Hovas. Rédigé en français, il fut aussi traduit en malgache; mais les plénipotentiaires français n'ayant point amené de traducteur, ce fut l'interprète du premier ministre hova qui en fit fonctions et qui se livra à de nombreuses infidélités de traduction, toutes à l'avantage des Hovas. Les deux textes font foi, contrairement à l'usage, mais le malheur est qu'ils ne se ressemblent pas toujours.

Relations extérieures. — L'article premier du traité dit que : « Le

Digitized by Google

gouvernement de la République *représentera* Madagascar dans toutes ses relations extérieures... » et l'article 2 ajoute : « Un résident représentant le gouvernement de la République *présidera* aux relations extérieures de Madagascar... » Ces deux articles sont formels et attribuent au représentant de la France la direction des affaires étrangères du pays, ainsi que le fait se produit à l'égard du bey de Tunis, Mais cette clause du traité n'a jamais été exécutée, et le résident général, sentant sur quel terrain difficile il marchait, n'a même jamais insisté pour en demander l'accomplissement.

En outre, ce dernier eût dû ne jamais souffrir qu'un consul étranger communiquât avec le gouvernement hova hors de la présence d'un représentant de la France. Aussi le premier ministre, Rainilaiarivony, encouragé par cette attitude, voulut-il un jour donner l'*exequatur* à un consul étranger sans en référer au résident général, M. Le Myre de Vilers. Celui-ci protesta vivement et amena même un instant son pavillon. Le premier ministre feignit alors d'entrer dans la voie des concessions ; mais tout ce qu'il fit fut d'informer à l'avenir la résidence de la nomination d'un consul étranger, appliquant à sa façon le texte malgache du traité : « Le résident *regardera* les relations extérieures du Madagascar... » Comme on le voit, la satisfaction était illusoire, mais nous nous en contentâmes.

Bien plus, le gouvernement hova, contrairement à l'article premier qui dit que « les Malgaches à l'étranger seront placés sous la protection de la France », continue à être représenté à Maurice et à Londres par deux consuls régulièrement accrédités, M. Lemierre et M. J. Procter. C'est là une violation formelle du traité. Un Français a même osé solliciter le poste de consul hova à Paris ; mais il a été vite mis bon ordre à cette demande quelque peu audacieuse.

Escorte. — L'article 3 du traité dit que le résident résidera à Tananarive avec une escorte militaire. La regrettable lettre Patrimonio-Miot, qui, bien que désavouée par notre ministre des affaires étrangères, est toujours considérée par les Hovas comme le commentaire officiel du traité, avait, sans aucun motif, décidé que le chiffre de l'escorte ne serait pas supérieur à 50 hommes. Rien ne nous obligeait à cette indication de chiffre. Mais malgré le désaveu, le nombre des hommes de l'escorte ne s'est même pas élevé à 50 ; il n'a jamais dépassé 35 et est même resté souvent fort au-dessous. A ce compte, mieux valait ne

Digitized by Google

pas avoir d'escorte que de posséder quelques hommes, insuffisants pour le service de garde et donnant une piètre idée des forces de la France.

Justice. — L'article 4 porte que les litiges entre Français et Malgaches seront jugés par le résident assisté d'un juge malgache. Le cas s'est présenté à plusieurs reprises et l'article a été appliqué dans son texte étroit, en ce sens qu'en cas de crime ou délit, aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée. Si le prévenu est français, il est traduit devant les tribunaux de la Réunion; mais si le plaignant est français, il lui est impossible de se faire rendre justice, car les Hovas récusent la compétence de nos tribunaux et nos concitoyens ne peuvent admettre celle des juges malgaches. La même solution se présente pour un Français lorsqu'il veut poursuivre un Anglais devant la juridiction de ce dernier, laquelle refuse de rendre justice à nos nationaux (1).

Telle est la situation. Rien n'a été fait pour la changer, et c'est bien le cas de répéter : quels avantages peut donc bien nous donner ce protectorat?

Résidence et contrats. — L'article 6 donne à tout Français le droit de résider et circuler librement dans l'île, celui de louer des biens immobiliers, de prendre des Malgaches à son service... Les baux et contrats seront passés par acte authentique devant le résident français et les magistrats du pays...

Il faut dire que la première partie de cet article a subi des violations graves. Si, ouvertement, nos concitoyens ont pu voyager ou s'établir, ils ont bien souvent eu à lutter contre l'hostilité déguisée des autorités hovas. Celles-ci savaient fort bien remettre en vigueur, sans en avoir l'air, une loi malgache qui interdisait à tout indigène de vendre, louer, etc., sans autorisation, et cette autorisation n'était pour ainsi dire jamais accordée vis-à-vis de Français.

A ces difficultés déjà grandes sont venues s'ajouter les formalités exigées par les autorités françaises aussi routinières et bureaucratiques qu'il en fut jamais. Que l'on juge par ce qui suit des tribulations éprouvées par un colon ou un négociant français :

Il doit trouver d'abord un Malgache indépendant — une chimère! — je veux dire un Malgache qui ne se laissera pas intimider par les fonctionnaires hovas et consen-

(1) Voir la *Revue Française*, tome X, p. 107, 15 juillet 1889 (n° 74).

Digitized by Google

tira à louer à un Français un morceau de terre pour ving-cinq, cinquante ou quatre-vingt-dix-neuf ans, moyennant une somme quelconque. Ce Malgache, une fois trouvé, consent, après de longs pourparlers, à signer un papier, au bas duquel le preneur et les témoins apposent leurs signatures. Le gouverneur voisin, moyennant finances, toujours, garantit par l'apposition de son cachet, la qualité de propriétaire du bailleur. Le Français preneur se présente, dès qu'il le peut, dès que les affaires et ses ressources le lui permettent, à la résidence prochaine pour faire enregistrer son acte. Le résident l'accueille en ces termes :

« Monsieur, l'autorité malgache vous a, en effet, garanti la qualité de propriétaire de votre bailleur et vraiment nous ne saurions où trouver une garantie plus solide. Mais pour passer un bail régulier, authentique, par devant moi (ou par devant mon chancelier), il vous faut, de votre côté, amener deux témoins déjà inscrits à la résidence comme Français. Du côté de votre bailleur, il faut également deux témoins, sujets malgaches. Puis je convoquerai un juge malgache, accrédité par le gouverneur, avec son interprète, pour une heure précise à laquelle vous voudrez bien vous présenter. Si l'une des personnes désignées manque au rendez-vous, la passation de l'acte sera ajournée et, jusqu'à ce que toutes ces formalités soient remplies, la résidence pourra soutenir vos prétentions à la jouissance du terrain. Ce n'est pas fini : il faudra encore que le bail soit remanié par nous, confectionné à la mode française, rédigé en français et en malgache, copié enfin en deux expéditions pour chaque langue et chacun des deux exemplaires malgaches devra être revêtu, de nouveau, du timbre du gouverneur et de la signature de toutes les personnes dont la présence est indispensable pour garantir l'authenticité de l'acte. Les frais de chancellerie, majorés d'une indemnité au juge et à l'interprète malgaches, s'élèvent à tant (1). »

On peut juger par là des obstacles opposés à un colon qui s'installe à quelques centaines de kilomètres d'une résidence. Ou les contractants se refusent à de tels déplacements, ou, s'ils y consentent, c'est le colon qui en supportera les dépenses, souvent très considérables.

États de la reine. — Inapplicable entre tous est l'article 11 qui dit que le gouvernement français s'engage à prêter assistance à la reine de Madagascar pour la défense de ses États. En effet, la moitié de l'île échappant à l'autorité de la reine, la France serait obligée, au sens strict de l'article, d'assister militairement les Hovas s'ils voulaient faire la conquête du reste de l'île, et de combattre ses anciens alliés les Sakalaves. Cette disposition a été assez vivement critiquée au moment de la ratification du traité, pour qu'il n'y ait pas à y revenir.

Établissements français. — L'influence française pouvait avoir beau jeu par l'article 14. Celui-ci, en effet, dit qu'il sera mis à la disposition du gouvernement hova les instructeurs militaires, ingénieurs, professeurs, chefs d'ateliers, qui seraient demandés par le premier

(1) Voir à ce sujet la *Géographie*, des 12 et 19 septembre 1889, qui a publié des renseignements circonstanciés sur l'application du traité de 1885.

Digitized by Google

ministre. Bien compris et bien exécuté, cet article pouvait amener l'établissement à Madagascar de nos compatriotes occupant les premières situations militaires, industrielles et commerciales. La France pouvait ainsi, au détriment des autres nations, mettre une main pacifique et civilisatrice sur Madagascar, et ce résultat acquis compensait toutes les autres imperfections du traité.

Qu'a-t-il donc été fait? Un officier français a remplacé un major anglais comme instructeur militaire. L'Anglais était payé, le Français ne l'est point. Deux ou trois ingénieurs français ont pu s'établir à Tananarive. C'est tout. Sept concessions ont été accordées à des Européens par le premier ministre, dont deux à des Français : M. Suberbie et M. Coureau, La concession de M. Coureau aurait déjà été vendue à un syndicat anglais. Quant à M. Suberbie, il est l'associé du premier ministre, ce qui explique sa situation; sa concession est, du reste, antérieure au traité de 1885.

Voilà donc tout ce que nous a rapporté le traité à ce point de vue. Il eût été du devoir du gouvernement français de suggérer au premier ministre d'appeler à Madagascar ceux de nos nationaux désireux de s'y créer une situation et d'y établir notre influence. La chose n'a point été tentée, ou si du moins elle l'a été, il faut avouer que l'échec a été complet.

Diégo-Suarez. — La question de Diégo-Suarez est indiquée par l'article 15, qui nous réserve le droit de faire en cet endroit des installations à notre convenance. Or, jusqu'ici aucune délimitation n'a été faite, et n'a même été tentée. Cependant l'autorité militaire a entouré la baie et la presqu'île de Diégo-Suarez d'une ligne de défense. Malgré cela les Hovas ont établi des postes de douane à l'intérieur de cette ligne. Le gouverneur de Diégo-Suarez, M. Froger, ayant réclamé à Paris contre cette violation du traité, le département de la marine a consulté celui des affaires étrangères (Diégo-Suarez, comme colonie, relevait du ministère de la marine, tandis que le protectorat de Madagascar est rattaché aux affaires étrangères). Ce dernier département s'est adressé à notre résident général, qui a déclaré que de Diégo-Suarez venaient tous les obstacles retardant les négociations ou les rendant infructueuses. Des instructions successives et contradictoires partant alors de Paris rien ne se fit. Aussi les Hovas sont-ils toujours aux portes de Diégo-Suarez.

Digitized by Google

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans cette affaire, c'est qu'à l'époque de la conclusion du traité les Hovas n'étaient point à la pointe nord de l'île. Ils étaient séparés de cette région par des tribus hostiles dont il eût été difficile de traverser le territoire sans combats. Pour tourner la difficulté et prendre le contact de nos postes, le premier ministre s'adressa alors à la résidence, qui lui octroya gracieusement le passage sur un navire de guerre des soldats et officiers hovas chargés d'aller nous chercher querelle à Diégo-Suarez. C'est bien moins chevaleresque qu'à Fontenoy et beaucoup plus maladroit encore.

Amnistie et indemnités. — L'article 16 stipule qu'une amnistie sera accordée à la suite des faits de guerre et que les séquestres mis sur les biens de nos nationaux et alliés seront levés.

En fait les indemnités ont été accordées aux étrangers comme à nos nationaux pour dommages subis pendant la guerre, mais il s'en faut que l'article 16 ait été intégralement exécuté. Si quelques Français ont pu, après des difficultés sans nombre et moyennant finances, rentrer en possession de leurs biens, beaucoup d'autres n'ont pu recouvrer absolument rien. Les indemnités n'ont pallié que le pillage. Quant aux domaines et habitations, les anciens détenteurs n'ont pu rentrer en leur possession soit que les Hovas aient refusé de les restituer, soit qu'il en aient disposé. Sous ce rapport, nos nationaux en sont encore à attendre les bienfaits qui doivent découler de l'établissement du protectorat français.

A plus forte raison nos anciens alliés, les Sakalaves, ont-ils subi toutes les persécutions des Hovas, qui non seulement n'ont levé aucun séquestre sur leurs biens, mais en ont encore apposé de nouveaux.

Ainsi donc si, comme conclusion, on met en regard les avantages et désavantages qui ont résulté pour la France de l'application du traité de 1885, on voit que ces derniers l'emportent de beaucoup. Certes le traité du 17 décembre était bien défectueux et même mauvais avec la lettre Patrimonio-Miot, mais, tel qu'il était, il offrait encore assez de prise pour assurer à la France une situation prépondérante qu'elle n'a pas su ou voulu prendre.

On peut donc résumer comme suit tout ce que la faiblesse ou l'incurie de nos agents et du département des affaires étrangères n'a pas su obtenir ou exiger du gouvernement malgache :

Relations extérieures laissées aux mains des Hovas;

Digitized by Google

Maintien de consuls malgaches à Maurice et à Londres;

Exequatur conféré aux consuls étrangers par le premier ministre;

Escorte maintenue à un chiffre dérisoire;

Facilité aux étrangers et aux Malgaches pour poursuivre judiciairement les Français, impossibilité pour ceux-ci de se faire rendre justice;

Hostilité constante opposée aux Français par les autorités malgaches et obstacles sans nombre provenant des résidents et de leurs bureaux;

Traitements de faveur appliqués aux étrangers et non à nos nationaux;

Non-règlement de la délimitation de Diégo-Suarez et conflits de frontière perpétuels à ce sujet;

Non-restitution des biens et domaines mis sous sequestre;

Absence de résidents à Vohémar, Fort-Dauphin, Mananzary et autres points commerciaux importants.

Quant aux avantages favorables à l'influence française ils seront vite énumérés quand on saura qu'ils se résument en l'envoi en France de 11 jeunes Malgaches chargés de se former à notre école; en la création près de Tananarive, d'une fabrique de produits céramiques et d'une filature de soie, fondées par MM. Florens et Iribe, enfin en l'établissement d'une ligne télégraphique de Tananarive à Tamatave.

Ce n'est pas sans peine que M. Le Myre de Vilers a pu obtenir cette dernière concession. La convention passée à ce sujet assure l'exploitation de la ligue au personnel français constructeur, mais autorise le gouvernement hova à reprendre par la suite cette exploitation. Quant à l'établissement d'un service postal, de routes, canaux ou chemins de fer, tout est encore à faire dans la grande île.

On voit donc que la balance est loin d'être à notre avantage. Nous avons exécuté tous nos engagements et accompli plus que ponctuellement toutes les obligations du traité, tandis que les Hovas, dont la loyauté ne pouvait qu'être suspectée, ont éludé ou violé la plupart des dispositions qui leur étaient défavorables. Dans ces conditions, une faute grave a été commise en consentant à l'évacuation de Tamatave aussitôt après le versement du montant de l'indemnité, effectué à la suite de l'emprunt hova souscrit par le Comptoir d'Escompte. Une garnison française aurait dû occuper Tamatave à titre de garantie jusqu'à l'exécution des dispositions fondamentales du traité. Il eût fallu alors rendre point pour point aux Hovas et interpréter l'article 9 de la

Digitized by Google

façon dont les Hovas interprétaient les autres articles, c'est-à-dire seulement par le côté avantageux. Les Anglais n'eussent pas agi autrement et la non-évacuation de l'Égypte en est un exemple frappant.

Quoi qu'il en soit, grâce à la faiblesse déployée vis-à-vis des Hovas depuis la mise en vigueur du traité, notre situation est aujourd'hui assez compromise à Madagascar et peut prendre rapidement un caractère critique pour nos nationaux et humiliant pour notre drapeau. Il importe donc de réagir à bref délai si l'on ne veut pas voir la situation s'aggraver. Les Hovas, assez conciliants en apparence, sont restés presque intraitables au fond. Ils ont entouré d'attentions M. Le Myre de Vilers, lui ont fait des concessions d'étiquette, mais sont restés généralement sourds à ses observations. Qu'une main souple, mais énergique, prenne la direction de nos intérêts et que surtout l'impulsion parte d'en haut, chose peut-être beaucoup plus difficile à obtenir. Il n'est que temps. M, Bompard, résident actuel, a laissé à Tunis la réputation d'un homme intelligent et décidé : voyons-le à l'œuvre.

GEORGES DEMANCHE.

TRAITÉ CONCLU LE 17 DÉCEMBRE 1885

ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE SA MAJESTÉ LA REINE DE MADAGASCAR

ARTICLE PREMIER. — Le Gouvernement de la République représentera Madagascar dans toutes ses relations extérieures. Les Malgaches à l'étranger seront placés sous la protection de la France.

ART. 2. — Un Résident, représentant le Gouvernement de la République, présidera aux relations extérieures de Madagascar, sans s'immiscer dans l'administration intérieure des États de Sa Majesté la Reine.

ART. 3. — Il résidera à Tananarive avec une escorte militaire. Le Résident aura droit d'audience privée et personnelle auprès de S. M. la Reine.

ART. 4. — Les autorites dépendant de la Reine n'interviendront pas dans les contestations entre Français ou entre Français et étrangers. Les litiges entre Français et Malgaches seront jugés par le Résident, assisté d'un juge malgache.

ART. 5. — Les Français seront régis par la loi française pour la répression de tous les crimes et délits commis par eux à Madagascar.

ART. 6. — Les citoyens français pourront résider, circuler et faire le commerce librement dans toute l'étendue des États de la Reine.

Ils auront la faculté de louer pour une durée indéterminée, par bail emphythéotique renouvelable au seul gré des parties, les terres, maisons,

Digitized by Google

magasins et toute propriété immobilière. Ils pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache libre de tout engagement antérieur. Les baux et contrats d'engagement de travail leurs seront passés par acte authentique devant le Résident français et les magistrats du pays, et leur stricte exécution garantie par le gouvernement.

Dans le cas où un Français devenu locataire d'une propriété immobilière viendrait à mourir, ses héritiers entreraient en jouissance du bail conclu par lui pour le temps qui resterait à courir, avec faculté de renouvellement. Les Français ne seront soumis qu'aux taxes foncières acquittées par les Malgaches.

Nul ne pourra pénétrer dans les propriétés, établissements et maisons occupés par les Français ou par les personnes au service des Français que sur leur consentement et avec l'agrément du Résident.

Art. 7. — Sa Majesté la Reine de Madagascar confirme expressément les garanties stipulée par le traité du 7 août 1868, en faveur de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse.

Art. 8. — Le gouvernement de la Reine s'engage à payer la somme de 10 millions de francs, applicable tant au règlement des réclamations françaises liquidées antérieurement au conflit survenu entre les deux parties qu'à la réparation de tous les dommages causés aux particuliers étrangers par le fait de ce conflit. L'examen et le règlement de ces indemnités est dévolu au Gouvernement français.

Art. 9. — Jusqu'au parfait payement de ladite somme de 10 millions de francs, Tamatave sera occupé par les troupes françaises.

Art. 10. — Aucune réclamation ne sera admise au sujet des mesures qui ont dû être prises jusqu'à ce jour par les autorités militaires françaises.

Art. 11. — Le Gouvernement de la République s'engage à prêter assistance à la Reine de Madagascar pour la défense de ses États.

Art. 12. — Sa Majesté la Reine de Madagascar continuera, comme par le passé, de présider à l'administration intérieure de toute l'île.

Art. 13. — En considération des engagements pris par Sa Majesté la Reine, le Gouvernement de la République consent à se désister de toute répétition à titre d'indemnité de guerre.

Art. 14. — Le Gouvernement de la République, afin de seconder la marche du Gouvernement et du peuple malgaches dans la voie de la civilisation et du progrès. s'engage à mettre à la disposition de la Reine les instructeurs militaires, ingénieurs, professeurs et chefs d'atelier qui lui seront demandés.

Art. 15. — Le Gouvernement de la Reine s'engage expressément à traiter avec bienveillance les Sakalaves et les Antakares, et à tenir compte des indications qui lui seront fournies à cet égard par le Gouvernement de la République.

Toutefois le Gouvernement de la République se réserve le droit d'occuper la baie de Diégo Suarez et d'y faire des installations à sa convenance.

Digitized by Google

Art. 16. — Le Président de la République et Sa Majesté la Reine de Madagascar accordent une amnistie générale pleine et entière, avec levée de tous les séquestres mis sur leurs biens à ceux de leurs sujets respectifs qui, jusqu'à la conclusion du traité et auparavant, se sont compromis pour le service de l'autre partie contractante.

Art. 17. — Les traités et conventions existant actuellement entre le Gouvernement de la République et celui de Sa Majesté la Reine de Madagascar sont expressément confirmés dans celles de leurs dispositions qui ne sont point contraires aux présentes stipulations.

Art. 18. — Le présent traité ayant été rédigé en français et en malgache et les deux versions ayant exactement le même sens, le texte français sera officiel et fera foi sous tous les rapports, aussi bien que le texte malgache.

Art. 19. — Le présent traité sera ratifié dans le délai de trois mois ou plut tôt, si faire se pourra.

Fait en double expédition à bord de *la Naïade*, en rade de Tamatave, le dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le contre-amiral commandant en chef de la division navale de la mer des Indes.
Signé: E. Miot.

Le Ministre plénipotentiaire de la République française,
Signé : S. Patrimonio.

Le Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté la Reine de Madagascar,
Officier général commandant les troupes malgaches,
Signé : Digby Willougby.

LETTRE PATRIMONIO-MIOT (1)

Au premier Ministre Rainilaiarivony

A bord de *la Naïade*, Tamatave, le 9 janvier 1885.

Monsieur le plénipotentiaire,

Conformément au désir que vous avez bien voulu nous exprimer et afin de lever les doutes manifestés par le gouvernement malgache, relativement à l'interprétation de certaines expressions du texte du traité du 17 décembre 1885, nous consentons volontiers à vous fournir les explications suivantes :

Son Excellence le premier ministre vous a chargé de préciser le sens du paragraphe 1er de l'article 2 du traité, à savoir :

« Un Résident représentant le gouvernement de la République présidera aux relations extérieures. »

Cela veut dire que le Résident aura le droit de s'ingérer dans les affaires ayant un caractère politique extérieur; qu'il aura le droit de s'opposer, par exemple, à toute cession de territoire à une nation étrangère quelconque, à tout établissement militaire et naval, à ce qu'un secours quelconque en hommes ou en bâtiments sollicité du gouvernement de la reine de Madagascar par une nation étrangère puisse

(1) Désavouée formellement par M. le Président du conseil des ministres lors de l'interpellation de Mahy.

Digitized by Google

être accordé sans le consentement du gouvernement français. Aucun traité, accord ou convention ne pourra être fait sans l'approbation du gouvernement français.

Par l'article 3 du traité, il est stipulé qu'il (le Résident) résidera à Tananarive avec une escorte militaire.

Le premier ministre désire savoir ce que nous entendons par escorte militaire. Nous consentons à lui déclarer que qui dit escorte ne dit pas corps d'armée, (et, pour mieux préciser, nous prenons l'engagement que cette escorte ne dépassera pas cinquante cavaliers ou fantassins. Cette escorte n'entrera pas dans l'intérieur du palais royal.

A l'article 6, l'expression bail emphytéotique signifie bail spécial d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, et renouvelable au gré des parties.

Dans le paragraphe 3 du même article, en stipulant qu'ils (les citoyens français) pourront choisir librement et prendre à leur service, à quelque titre que ce soit, tout Malgache libre de tout engagement, nous avons nécessairement entendu exclure les soldats et les esclaves, puisque les soldats et les esclaves ont, plus que tous autres, engagé leur personne.

Nous pensons que le gouvernement de S. M. la reine n'a pas à se plaindre de cette omission. Elle a eu lieu dans un sentiment de bienveillance pour lui, car nous avons jugé préférable de ne pas faire figurer ces expressions dans le texte d'un traité de cette importance.

De même, par la clause en vertu de laquelle le gouvernement de la reine de Madagascar s'engage à payer la somme de 10,000,000 de francs applicable tant au réglement des réclamations françaises liquidées antérieurement au conflit survenu entre les deux parties qu'à la réparation de tous les dommages causés aux particuliers étrangers par le fait de ce conflit, nous avons entendu les dommages causés avant et pendant la guerre jusqu'au jour de la signature du traité de paix.

Le gouvernement de le République ne prêtera évidemment son assistance à la reine de Madagascar pour la défense de ses États que si cette assistance est sollicitée par S. M. la reine.

Quand au sens de l'article 15, il nous semble assez net et assez précis pour qu'il ne soit pas encore nécessaire de le commenter. Les avantages qu'il stipule en faveur du gouvernement de S. M. la reine sont évidents, ce qui sera facile à démontrer au premier ministre, lors de notre voyage à Tananarive.

En ce qui concerne le territoire nécessaire aux installations que le gouvernement de la République fera, à sa convenance, dans la baie de Diégo-Suarez, nous croyons pouvoir vous assurer qu'il ne dépassera pas un mille et demi dans tout le sud de la baie, ainsi que dans le contour de l'est à l'ouest, et quatre milles autour du contour nord de la baie, à partir du point de ladite baie le plus au nord.

Il est superflu d'ajouter qu'à Diégo-Suarez les autorités françaises ne donneront pas asile aux sujets malgaches en rupture de ban ou qui ne pourront exhiber un passeport des autorités malgaches.

Enfin, dans l'exécution de l'amnistie générale pleine et entière avec levée de tous les séquestres mis sur les biens des sujets respectifs des deux parties contractantes, le gouvernement de S. M. la reine s'inspirera des sentiments de loyauté et de justice que nous sommes en droit d'attendre de l'expérience et de l'esprit éclairé de Son Excellence le premier ministre.

Veuillez agréer, monsieur le plénipotentiaire, les assurances de notre haute considération

Le ministre plénipotentiaire,

Signé : S. PATRIMONIO.

Le contre-amiral commandant en chef,

Signé : E. MIOT.

P.-S. — Vous nous avez demandé si le gouvernement de la reine pourrait, comme par le passé, continuer à négocier les traités de commerce avec les puissances étrangères.

Sans doute, autant que ces traités de commerce ne seront pas contraires aux stipulations du traité du 17 décembre 1885.

Le ministre plénipotentiaire,

Signé : S. PATRIMONIO.

Digitized by Google

COLONISATION ET TRANSPORTATION[1]

Il y a trois ans, à cette même place (t, IV, p. 566), je décrivais la vie que l'administration pénitentiaire coloniale avait, dans sa bonté. organisée pour le transporté à la Nouvelle-Calédonie. Je le montrais bien nourri, bien soigné, travaillant peu et employé ou chez des particuliers où le traitement est aussi doux que la discipline est relâchée, ou à des exploitations agricoles et à des ateliers industriels coûtant à l'État des sommes folles ; enfin, au bout de quatre ans, devenant le plus souvent concessionnaire d'une terre. J'aurais pu, en regard de cette condition enviable à bien des fermiers honnêtes de la métropole, montrer la colonie sans routes, sans quais, sans port, sans phares, sans fortifications, sans canalisation, sans travaux de défrichement sérieusement conduits, sans immigration libre, découragée qu'elle était par le travail industriel des ateliers pénitentiaires. Singulière application, en vérité, de la loi de 1854 (art. 2) qui prescrit d'appliquer les transportés aux *travaux les plus pénibles de la colonisation !*

M. Étienne a-t-il entendu mes plaintes? A-t-il plutôt été touché par la vigoureuse interpellation de M. de Lanessan, le 27 juin dernier, sur l'abus des contrats de louage de condamnés à des particuliers et aux grandes compagnies minières calédoniennes? Toujours est-il que, dans une excellente lettre adressée au gouverneur de la Nouvelle-Calédonie (2), le sous-secrétaire d'État des colonies recopie le tableau si souvent brossé des charmes de « la Nouvelle ». Il constate que nombre de condamnés s'embusquent dès leur débarquement dans des emplois d'écrivains, d'infirmiers, de garçons de famille, tandis que les autres « bien nourris, travaillent seulement huit heures par jour, recevant des gratifications et des salaires pour une tâche accomplie presque sans fatigue, encombrant les chantiers et les ateliers de la transportation sans profit pour l'État ni pour la colonie ».

Comme conclusion à cette description il donne comme instructions

1. Conf. *Colonisation et relégation*, T. IX, p. 257, 1er mars 1889.
2. *Officiel* du 16 octobre 1889.

Digitized by Google

au gouverneur de renvoyer sur les chantiers de travaux publics le plus grand nombre des ouvriers employés dans les ateliers ou sur les exploitations agricoles ; d'abandonner en conséquence ces fermes, de renoncer à ces usines, de supprimer ces ateliers de fabrication qui engloutissaient chaque année tant de centaines de mille francs ; de s'occuper exclusivement de travaux de colonisation et d'utilité publique et pour cela de mettre en adjudication les travaux à effectuer ; enfin, de rendre la discipline plus sévère, d'augmenter les heures de travail, de réduire la ration au strict nécessaire pour obliger le condamné à travailler sérieusement s'il veut améliorer son ordinaire, de supprimer l'argent de poche, de restreindre les cessions de main-d'œuvre pénitentiaire et de ne louer que les condamnés de bonne conduite ; de limiter le nombre des envois en concession et de n'en jamais accorder qu'aux condamnés ayant prouvé par une bonne conduite persistante leur complet amendement et par le gain d'un pécule suffisant l'aptitude à vivre de leur travail.

Ce sont les réformes mêmes que j'ai préconisées (t. V, p. 208). Je ne puis donc qu'y applaudir (1). Toute la question est de savoir si elles seront exécutées avec l'esprit de suite qui a toujours fait défaut à nos entreprises coloniales. Les gouverneurs et les sous-secrétaires d'État changent si souvent, l'administration coloniale recrutée trop fréquemment, au mépris de la hiérarchie, parmi les fruits secs de la métropole, est si routinière, si hostile à toutes modifications dans ses services que j'ai lieu d'être un peu sceptique. Quoi qu'il en soit, le programme est excellent et magistralement tracé. Il peut et devrait produire des résultats féconds.

Douze cents hommes concédés gratuitement par l'État à titre d'apport pour son concours dans les travaux d'utilité publique, quatre cent vingt affectés à des services publics et douze cents aux services pénitentiaires, deux mille loués aux sociétés industrielles et trois cent quatre-vingts engagés chez des particuliers, six cent cinquante établis en concession : (2) voilà, certes, de quoi donner une impulsion sérieuse à la

(1) (2). Je fais néanmoins de formelles réserves sur quatre points que je traiterai prochainement, relatifs au maintien des contrats de main-d'œuvre, au silence sur les voies et moyens destinés à assurer la rapide et avantageuse liquidation des exploitations agricoles, à l'abus des concessions, à l'éducation des filles et à la constitution de nouvelles familles.

Digitized by Google

colonisation. Si l'on ajoute que la suppression des fermes aura pour conséquence la restitution au domaine colonial d'une grande partie du domaine pénitentiaire constitué par le décret du 16 août 1884 et permettra ainsi à des colons libres de venir occuper et exploiter ces espaces que les condamnés auront préalablement défrichés et mis en valeur ; si l'on ajoute que les enfants de la population pénale sont l'objet, dans l'internat de Néméara, de toute la sollicitude de l'administration et fourniront plus tard d'excellents éléments de colonisation ; que de plus l'administration se préoccupe de constituer de nouvelles familles parmi les transportés. soit au moyen de l'immigration des épouses venant rejoindre leurs maris, soit au moyen de sélections faites dans les maisons centrales, on considérera qu'une ère nouvelle de prospérité doit s'ouvrir pour cette colonie jusqu'ici si mal administrée. Je dis pour la colonie, non pour la transportation. Je continue à ne pas avoir foi dans le forçat « pionnier de la civilisation » et dans l'efficacité de la transportation comme peine. Elle ne réunit, à mon avis, aucune des conditions que doit remplir toute peine : exemplarité, moralisation, infliction. Elle n'intimide pas le malfaiteur puisqu'elle n'est nullement pénible ; elle ne le moralise nullement, il suffit pour s'en convaincre de lire dans certains ouvrages le récit des crimes monstrueux commis dans la promiscuité obscure de ces agglomérations de milliers de scélérats adonnés à tous les vices. La transportation n'est donc, suivant moi, qu'un expédient temporaire, transitoire, qui doit un jour, comme en Belgique, en Hollande, en Suède, faire place à l'emprisonnement cellulaire quand nous aurons enfin pu transformer nos odieuses prisons en commun. Mais en attendant ce jour si impatiemment attendu par les criminalistes les plus compétents, il s'agit, en effet, de tirer le moins mauvais parti possible de notre loi de 1854. Je considère que les instructions de M. Étienne constituent à peu près le meilleur mode d'exécution de cette loi. Nous espérons qu'il va les étendre à la Guyane, où il y a tant à faire (Conf. t. V, p. 470), et où on dispose d'une main-d'œuvre encore mieux utilisable, puisqu'elle comprend tous les transportés de race jaune et tous les transportés européens au-dessus de huit ans (décision ministérielle du 15 mai 1887) Nous espérons surtout que nos administrateurs coloniaux mettront à les appliquer la persévérance qui jusqu'ici leur a toujours manqué.

A. Rivière.

Digitized by Google

Voici la circulaire du sous-secrétaire d'État mentionnée plus haut :

« Monsieur le gouverneur,

» La loi du 30 mai 1854 dispose, dans son article 2, que les condamnés seront employés aux travaux *les plus pénibles* de la colonisation et à tous autres travaux d'utilité publique. Elle a voulu par là que les forçats fussent soumis à un régime sévère et qu'ils expiassent, dans les conditions les plus rigoureuses, le crime pour lequel ils ont été condamnés.

» Malheureusement, il n'en a pas toujours été ainsi. Le département a pu constater que les transportés les plus intelligents, dont certains étaient, en même temps, les plus dangereux, trouvaient trop facilement, dès leur arrivée dans la colonie, des emplois qui leur permettaient de se soustraire aux obligations de l'article 2 de la loi ; que les autres condamnés, bien nourris, travaillant seulement huit heures par jour, recevant des gratifications ou des salaires pour une tâche accomplie presque sans fatigue, encombraient les chantiers et les ateliers de la transportation, sans profit pour l'État ni pour la colonie.

» Aussi, le département s'est-il ému d'une situation qui rendait inefficace la peine des travaux forcés et qui soulevait, au sein du Parlement, de vives et légitimes critiques. Depuis quelques années, les instructions ministérielles ont ordonné de réduire et même de supprimer les écrivains condamnés, les infirmiers, les garçons de famille, les hommes d'équipe du service intérieur ; de renvoyer sur les chantiers de travaux publics le plus grand nombre des ouvriers employés dans les ateliers ou sur les exploitations agricoles ; et, afin d'utiliser les bras devenus disponibles qui ne pouvaient tous être occupés aux travaux de route, l'administration des colonies a passé des contrats de main-d'œuvre pour des exploitations industrielles ou minières.

» Il était, en outre, prescrit de rendre la discipline plus sévère, de réduire la ration du condamné au strict nécessaire, pour l'obliger à travailler sérieusement s'il voulait améliorer son ordinaire ; de supprimer l'argent de poche qui servait à des trafics honteux et qui même était souvent la cause de crimes nombreux.

» Mais il reste encore beaucoup à faire pour que la transportation remplisse exactement la mission qui lui a été tracée par le législateur de 1854. »

M. Étienne fait savoir au gouverneur qu'il consent à faire l'expérience de la mise en adjudication des travaux publics à effectuer, en apportant, comme concours de l'État, le crédit mis par le Parlement à sa disposition pour les travaux de routes et la main-d'œuvre gratuite de 1,200 hommes.

Toutefois, il ne veut pas laisser espérer un concours financier élevé

Digitized by Google

de la métropole. La colonie devra s'imposer des sacrifices si elle veut améliorer ses voies de communication, ses ports, quais, etc. Le rapport donne une statistique intéressante sur l'effectif des pénitenciers et continue ainsi :

» L'effectif actuel des condamnés en cours de peine s'élève à 6,850, dont 1,200 employés aux travaux publics, 420 affectés à des entrepreneurs chargés de services publics, 1,950 employés par des sociétés en vertu de contrats, 750 concessionnaires, 380 engagés chez les habitants et 1,050 non-valeurs.

» Il reste donc encore à l'administration pénitentiaire environ 1,200 hommes, chiffre plus que suffisant pour assurer le service de ses établissements. En effet, je suis d'avis qu'il faut abandonner les fermes et exploitations agricoles, qu'il faut supprimer les ateliers de fabrication et réduire au strict nécessaire les ateliers de réparation, qu'il faut également renoncer aux usines.

» Déjà, je vous ai fait connaître que le bail de Koë était dénoncé. C'est environ 400 hommes qui vont devenir disponibles.

» Je vous invite donc à étudier les modifications qu'il y aura lieu d'apporter dans le fonctionnement des divers chantiers et camps de la transportation. Vous aurez à fixer le nombre exact des hommes qui devront être maintenus sur les points conservés, et ce chiffre, une fois déterminé, ne devra plus être dépassé. Les condamnés devenus disponibles seront répartis sur les chantiers de travaux publics ou mis à la disposition des particuliers.

» Ce nouveau mode de procéder aura pour conséquence de nécessiter, sinon la suppression, du moins la réduction dans des proportions considérables, du personnel de colonisation et de travaux. Les agents incapables seront licenciés, les autres seront utilisés dans les différents services de l'administration pénitentiaire, selon leurs aptitudes. »

Les instructions prescrivent ensuite au gouverneur d'étudier la revision du décret du 16 août 1884, en ce qui concerne le domaine pénitentiaire. Les terrains reconnus inutiles pour la colonisation pénale feront retour au domaine et ceux qui pourront être cultivés seront affectés à la formation des centres libres :

« En résumé, tous les condamnés aux travaux forcés doivent être employés, dès leur arrivée dans la colonie, aux travaux les plus pénibles et ne doivent être admis à bénéficier des faveurs que la loi a prévues pour ceux qui manifestent du repentir, qu'après une période suffisante d'expiation. La concession, c'est-à-dire l'état de demi-liberté, ne doit être accordée au condamné en cours de peine que si son amendement est précédé de plusieurs années de bonne conduite et s'il a acquis le pécule suffisant pour subvenir à ses besoins avant la première recolte.

» Ainsi que l'administration des colonies l'a prescrit, la ration du transporté en cours de peine doit être réduite au strict nécessaire, et il importe

Digitized by Google

qu'il ne puisse améliorer sa nourriture que par les salaires qui lui seront alloués en échange d'un travail effectif.

» Enfin, j'estime que la durée de huit heures fixée par les règlements en ce qui concerne la journée de travail des condamnés aux travaux forcés est insuffisante, surtout en Nouvelle-Calédonie, où le climat permet un effort plus considérable. Vous voudrez bien étudier cette question et me faire connaître votre avis sur la suite qui peut lui être donnée. »

Après avoir énuméré ce qu'on a fait pour l'éducation des enfants de la population pénale, le sous-secrétaire d'Etat répond ainsi qu'il suit à une demande du gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, relativement à la constitution de la famille dans les établissements pénitentiaires :

« Je constate avec vous que le nombre des femmes est insuffisant ; mais le recrutement, dans les maisons centrales, présente de bien graves inconvénients. Il est vrai que l'on trouve encore, d'après les renseignements contenus dans votre lettre, pour les mariages contractés dans la colonie avec des femmes condamnées, une proportion de 66 0/0 de bons ménages ; mais il est permis de se demander si, comme vous le proposez, on transporte toutes les femmes condamnées aux travaux forcés âgées de moins de trente-cinq ans, célibataires ou divorcées, on réussira à former des ménages présentant des garanties suffisantes de bonne conduite. Toutefois, j'ai fait part de votre proposition au ministre de l'intérieur, et je vous tiendrai au courant de la décision qui aura été prise.

» Il est évident que la famille venue de France pour rejoindre son chef présente plus de garantie de moralité, et il est regrettable que, lorsqu'une demande se produit, il ne soit pas possible de l'accueillir immédiatement. En effet, il arrive souvent que, lorsque le condamné, après avoir subi un long temps d'épreuve, est en mesure de recevoir sa femme, celle-ci a trouvé d'autres occupations et a renoncé à s'expatrier. Il conviendrait peut-être d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de transférer, sans délai, dans la colonie pénitentiaire, toute femme qui demanderait à aller rejoindre son mari et de lui procurer du travail en attendant que celui-ci soit en mesure de la recevoir. Ce serait une tentative à faire, et le condamné qui saurait que sa femme attend, auprès de lui, qu'il soit mis en concession, mettrait sans doute plus d'ardeur à mériter une faveur qui lui permettrait d'être réuni plus tôt à sa famille. Vous voudrez bien me faire connaître dans quel sens il semblerait possible de résoudre cette question. »

EUGÈNE ÉTIENNE.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LA QUESTION ARMÉNIENNE

Notre collaborateur, M. L. Radiguet, nous adresse la lettre suivante :

Je serais heureux de profiter de la publicité de la *Revue Française*, pour développer les motifs de mon attitude dans une polémique relative à la question arménienne, soulevée dans les colonnes du *Times* par le président de l'Association patriotique arménienne, M. Hagopian.

La première objection par laquelle m'ont répondu, dans *la Géographie* du 17 octobre dernier, mes honorables contradicteurs anonymes, est la suivante :

> Faisant volontairement abstraction du côté politique de la question, et oubliant bénévolement les stipulations si précises de l'*article 61* du *Traité de Berlin*, l'auteur de l'article qui nous occupe déclare que l'Angleterre n'a rien à voir dans cette question et prétend que seules les puissances ayant une affinité de religion avec les Arméniens ont le droit de s'occuper de leur sort. Mais là aussi, ses trop ignorants ou trop artificieux confidents lui font commettre une grosse erreur en le poussant à dire que les Arméniens sont ou orthodoxes ou catholiques et ne relèvent par conséquent que des gouvernements de S. M. le Tsar ou de la République Française.
>
> L'église nationale arménienne autonome est absolument distincte de l'église orthodoxe, et, quant aux Arméniens qui ne font pas partie de cette église nationale, *ils ne sont pas tous catholiques et on compte un nombre tout aussi important d'Arméniens protestants.*

Il y a environ 800,000 Arméniens résidant en Arménie, dont la très grande majorité, près des sept huitièmes, appartient au culte grégorien schismatique. Ils ont un patriarche distinct du patriarche orthodoxe-grec pour les représenter, comme nation, auprès de la Sublime Porte. Mais, sans confondre au point de vue doctrinal et cultuel les Arméniens avec les Orthodoxes, je crois n'avoir pas eu tort de les ranger, en tant qu'affinités, dans la catégorie des dénominations chrétiennes plus ou moins liées à l'évolution de l'orthodoxie russe. Où est le centre religieux des Arméniens Grégoriens ? — à Etchmiatzine, ville du territoire russe, dont le *catholicos* (patriarche), nommé par le tsar, se proclame le chef *religieux* suprême de tous les Arméniens russes ou ottomans.

Comme l'a si bien établi M. Ed. Engelhardt, dans son remarquable ouvrage : *la Turquie et le Tanzimat*, la nation arménienne ne ressent virtuellement que deux courants d'influence confessionnelle : du côté de l'Orient, celui de l'orthodoxie slave; du côté de l'Occident, celui du catholicisme. Le schisme auquel a donné naissance la bulle *Reversurus*, en 1867, a bien créé une troisième communauté d'Arméniens, les Kupelianites, classés parmi les

Digitized by Google

catholiques, quoiqu'ils se soient séparés du siège de Rome et aient élu un chef religieux distinct des deux autres patriarches. Ballotés entre leurs frères séparés de la confession grégorienne ou de la confession catholique-unie, ces dissidents ne peuvent nécessairement échapper à l'action des courants d'influence confessionnelle qui travaillent la nation arménienne.

L'affirmation, un peu audacieuse de mes honorables contradicteurs au sujet de l'importance des congrégations protestantes en Arménie m'a remis en mémoire les passages suivants du livre de M. Ed. Engelhardt :

Les troubles de la Montagne de Syrie et la scission qui s'était produite parmi les sectes asiatiques, intéressaient plus particulièrement les deux grandes puissances du catholicisme, la France et l'Autriche qui avaient exercé un rôle décisif dans la négociation de ces deux affaires. L'Angleterre n'avait pas assisté, sans en prendre quelque ombrage, à des compromis qui révélaient toute l'importance politique du protectorat religieux et lui semblaient porter atteinte à son influence légitime sur l'empire ottoman.

Elle conçut le projet de se ménager à elle aussi un protectorat spécial, et comme la matière lui faisait défaut, elle entreprit d'en créer une en suscitant en Orient une *nation* protestante. Secondé par le cabinet de Berlin, le *Foreign office* commença par demander à la Porte l'autorisation d'élever un temple à Jérusalem. C'était en 1840.

. . . . . .

Au milieu de cette quiétude apparente et de ces inquiétudes secrètes, le *Foreign Office* agissait : la Porte se relâchait de ses premières rigueurs, et un évêque anglican, muni d'un simple firman de voyageur, se dirigeait des rives de la Tamise vers les rives du Jourdain. Au printemps de l'année 1842, il inaugurait une chapelle protestante à Jérusalem.

Bientôt le nouveau culte se consolida ; des clergymen américains s'adjoignirent aux missionnaires anglais et allemands, et grâce à une collaboration que favorisaient les consulats, un certain nombre de *protégés* protestants ne tardèrent pas à se grouper à l'ombre du pavillon britannique.

J'ai cité, *in extenso*, ces passages du livre de l'éminent diplomate pour bien montrer les origines de ces protestants anglais, si naïvement formulées par mes contradicteurs arméniens.

En ce qui concerne les Arméniens *(chez lesquels les cultes protestants comptent à peine 8,000 adeptes, presque tous groupés à Constantinople)*, comme pour toutes les autres sectes schismatiques ou catholiques de l'Empire, et encore bien plus pour les populations musulmanes, j'ai opposé un formel démenti à ces allégations tendant à établir un parallèle quelconque entre les intérêts religieux que les Anglais et les Français ont à défendre dans l'Empire Ottoman. Ce sont là des intérêts que l'on ne se crée pas d'une façon factice, en construisant quelques chapelles, en payant quelques clergyemens, en achetant quelques adeptes. Les populations orientales, Dieu merci, resteront toujours réfractaires aux séductions du protestantisme.

Il est un autre passage de la riposte des Arméniens de Londres, j'allais écrire des Arméniens-Anglais, qui demande également à être reproduit :

« Nous nous refusons, au contraire, absolument, à croire que la France se retranche

Digitized by Google

dans une politique d'abstention systématique et égoïste, ou même qu'elle cherche chicane à l'Angleterre et veuille entraver son action dans cette question. Une politique aussi inqualifiable ne pourrait jamais être ni adoptée par les hommes d'État français ni approuvée par la généreuse nation française. »

Réellement, ces messieurs nous supposent bien légers, en France, pour oser nous inviter à nous mettre encore à la remorque de la politique étrangère de l'Angleterre, c'est réellement un système qui nous a bien réussi aux Turcs et à nous!

Quoique je déplore la campagne tapageuse dirigée de Londres contre le gouvernement de S. M. le Sultan et quoique je considère le traité de Berlin comme un instrument diplomatique absolument caduc, je n'en suis pas moins rempli de sympathies pour la nation arménienne. Seulement pour envisager les moyens d'être utile à cette nationalité évidemment très méritante, je déclare énergiquement me placer, avant tout, sur le terrain des intérêts français, sur le terrain des intérêts catholiques, et j'ajouterai, sur le terrain d'une sympathie réelle pour la Turquie.

Les dispositions très pratiques relatives à l'Arménie, et énoncées dans le traité de San-Stefano par les Russes qui venaient d'occuper le pays, ont été reléguées au second plan par les stipulations de l'article 61 du traité de Berlin et par une série de propositions et memoranda soumis depuis à la Sublime Porte par le *Foreign-Office*. Le 15 septembre 1879, le Divan répondait par *de l'eau bénite de diplomatie* aux réclamations anglaises et, il devra encore recourir bien des fois à ce procédé, si la diplomatie britannique poursuit la campagne commencée en vue de faire doter les provinces arméniennes d'un embryon de régime parlementaire. A mon avis le gouvernement Impérial ottoman a grandement raison de se refuser à introduire en Arménie des institutions politiques éminemment anglo-saxonnes qui, si on en juge par ce qu'elles ont produit dans les pays latins, mettraient en peu de temps cette contrée orientale à feu et à sang.

La Turquie est un pays perfectible, l'histoire des réformes accomplies pendant les cinquante dernières années, le *Tanzimat* en un mot, le démontre surabondamment. Le gouvernement ottoman travaillera de plus en plus à améliorer le sort des populations chrétiennes de l'Empire, parce que, s'il peut faire, parfois, la sourde oreille aux récriminations britanniques, il ne saurait oublier les considérations supérieures qui lient l'existence même de la patrie à la cause du progrès.

D'après certains journaux, l'Angleterre, elle aussi, viendrait d'adhérer à cette LIGUE DE LA PAIX, dont le but belliqueux est si transparent; et, sous peu, l'empereur allemand ira tenter de river aux pointes du croissant des Osmanlis l'une de celles du fameux *croissant de peuples* destiné à isoler la France et la Russie. Beaucoup de raisons font supposer que les avances de son impérial et entreprenant visiteur ne réussiront pas à séduire le Padishah, que la Turquie restera en dehors de la triple alliance, dédaigneuse et libre de tous liens comme la Russie et la France.

Digitized by Google

On peut donc prévoir que, par la force des choses, et sans qu'il soit besoin pour cela de pactes retentissants, Russie, France et Turquie arriveront à former de fait une ligue sincèrement pacifique, s'appuyant sur l'orthodoxie, le catholicisme et l'islam; *la ligue des isolés*, la ligue des forts! — Car, n'en déplaise à S. M. l'empereur Guillaume, que l'histoire appellera peut-être Guillaume le Voyageur, ce sont là des forces contre la cohésion desquelles ses triples, quadruples et même quintuples alliances ne prévaudront pas. Surtout si la France finit enfin par comprendre qu'abdiquer définitivement son titre de fille aînée de l'Église romaine, pour celui de fille aînée de la franc-maçonnerie, ce serait changer un élément de puissance contre un élément d'affaiblissement.

Comme beaucoup d'autres questions sociales et religieuses de même nature, la question arménienne est un terrain commun aux trois grandes nations de la future ligue des isolés et l'intérêt qu'elles auront de plus en plus à régler amicalement, et entre elles seules, leurs affaires, me semble de bon augure pour l'avenir de la nation arménienne.

LIONEL RADIGUET.

LES ANGLAIS AU ZAMBÈZE

Le 15 septembre 1888, la *Revue Française*, étudiant le PARTAGE POLITIQUE DE L'AFRIQUE (t. VIII, p. 327), montrait que l'Angleterre, nonobstant les efforts des Allemands et des Portugais, cherchait à établir une voie directe entre l'Afrique équatoriale, la région des Grands Lacs, et l'Afrique australe, afin d'être l'arbitre de toutes les communications terrestres entre l'océan Atlantique et l'océan Indien. Les Portugais étant maîtres, par les embouchures du Zambèze, des accès vers la côte orientale d'Afrique, les Anglais étaient bien obligés, pour atteindre le lac Tanganika, de s'installer sur le Zambèze moyen et supérieur et de traverser la région située à l'ouest du lac Nyassa.

Nous avons pu alors paraître téméraires en énonçant cette opinion, mais l'examen attentif des situations respectives des puissances en Afrique ne pouvait laisser planer le moindre doute sur le programme anglais. Les événements n'ont pas tardé à justifier nos prévisions. On pouvait lire il y a quelques mois dans le *Journal des Débats* une lettre de Londres du 29 mai parlant de la constitution *probable* d'une Compagnie sud-africaine qui devait s'établir au nord des possessions anglaises du Cap et étendre le cercle de ses opérations jusqu'au Zambèze. Revenant sur cette question, le même correspondant écrit le 15 octobre :

« Je vous disais aussi que les promoteurs de cette entreprise étaient en instance pour obtenir une Charte royale qui leur serait octroyée sans aucun doute. Aujourd'hui, *tout cela est accompli*. La *British South African Company* est formée, la Charte royale sera approuvée par le Conseil privé cet après-midi; dans une quinzaine de jours, la reine l'aura signée, le grand

Digitized by Google

sceau de l'État y aura été apposé, et l'Angleterre aura virtuellement annexé un territoire de 900 à 1,000 kilomètres carrés égal à trois fois environ la superficie du Royaume-Uni.

» Il paraît que la Charte royale instituant la nouvelle Compagnie ne délimite que très vaguement le territoire où elle opèrera; il y est dit cependant que ce champ s'étendra au nord du Betchouanaland anglais, au nord et à l'ouest du Transvaal et à l'ouest des possessions portugaises; la Charte n'indique aucune limite à l'ouest; mais, au nord, elle fixe le Zambèze comme marquant la frontière nord du territoire de la Compagnie. Comme la Compagnie est-africaine étend ses opérations jusqu'à la rive nord du fleuve, on comprend l'exclamation du *Times* : « La Grande-Bretagne vient enfin d'étendre ses deux mains sur les rives du Zambèze ».

» Dans quelque temps l'on apprendra avec surprise que Stanley, parti pour délivrer Emin Pacha, était en même temps chargé de faire quelques traités avec les chefs indigènes, d'obtenir d'eux des concessions ou des cessions de territoire dans le but de favoriser le développement de la Compagnie est-africaine, qu'il a réussi dans sa mission, et que les Anglais *ont une ligne non interrompue de pays* placés sous leur protectorat direct ou indirect *depuis le Cap jusqu'au Soudan égyptien*.

» Le fondateur de cette gigantesque entreprise est M. Rhodes, dont les audacieux projets ont toujours été couronnés de succès. Se trouvant dans l'Afrique du Sud pour raisons de santé, il a su profiter de quelques occasions exceptionnelles pour y faire fortune.

» Quelle est la sphère d'opérations de la Compagnie anglaise du Sud-Africain?

» Ses frontières sont heureusement vagues. Selon les termes de la charte son principal champ d'opérations sera la région de l'Afrique australe immédiatement au nord du Betchouanaland, au nord et à l'ouest du Transvaal, ainsi qu'à l'ouest des possessions portugaises. La charte ne mentionne aucune limite à l'ouest; c'était peut-être inutile, puisqu'il est reconnu que le 20e degré de longitude délimite les possessions allemandes de ce côté. La Compagnie pourra donc largement étendre ses possessions, et aux termes de la charte elle est autorisée à le faire par tous les moyens légitimes à l'est, à l'ouest et au nord.

» La sphère de la Compagnie comprend le protectorat anglais du Betchouanaland, la région de Khama, et toute la région des Matabélés, dont les limites à l'est sont indéfinies, soit une aire totale de 360,000 à 400,000 milles carrés.

» La Compagnie est autorisée à supprimer peu à peu tout système d'esclavage ou de servitude domestique dans les territoires mentionnés plus haut, et à régler la vente des liqueurs alcooliques de façon à empêcher que celles-ci ne soient vendues aux indigènes. Nous pouvons être persuadés que cette clause sera mise en vigueur par le fait même que, grâce aux efforts de M. Rhodes, 700 ouvriers des célèbres mines De Beers ne boivent aucune

Digitized by Google

espèce de spiritueux. Une clause de la charte invite la Compagnie à respecter dans la mesure du possible les mœurs et coutumes indigènes.

» La Compagnie est invitée à se conformer aux avis ou propositions du commissaire de Sa Majesté dans l'Afrique méridionale. Elle pourra avoir son drapeau, mais celui-ci devra clairement indiquer le caractère anglais de la Compagnie. Aucun monopole commercial ne pourra être autorisé, bien que des concessions puissent être accordées pour l'exécution de travaux publics. Des précautions pourront aussi être prises en vue de conserver la race des éléphants. La Compagnie devra établir des cours pour l'administration de la justice.

» Quant aux moyens qui seront mis en œuvre pour développer tout ce beau pays, citons en première ligne l'extension vers le Zambèze du chemin de fer et du télégraphe du Cap. Une somme de 700,000 livres sterling a déjà été souscrite pour la construction de la première section du chemin de fer et l'extension du réseau télégraphique de Mafeking à Chochong. Le chemin de fer partira de Kimberley, soit une distance de 400 milles.

» Le Zambèze est une voie internationale, et la Compagnie a le droit de s'en servir pour la navigation, aussi longtemps que ses bateaux n'abordent pas en territoire portugais, et en se servant de ce droit, la Compagnie sera certainement soutenue par le gouvernement anglais. »

Voici maintenant quelques détails sur la nouvelle Compagnie; ils suffisent à démontrer que c'est bel et bien une annexion que l'Angleterre vient de faire.

Les administrateurs auxquels la Charte royale sera octroyée sont le duc d'Abercorn, le duc de Fife (gendre du prince de Galles), lord Gifford, MM. Rhodes, Beit, Albert Grey, George Cawston. Le duc d'Abercorn, le duc de Fife et M. Albert Grey resteront administrateurs pendant les vingt-cinq ans de la durée de la concession. Il est, en outre, stipulé dans la Charte constitutive que la Compagnie doit rester exclusivement britannique, que les administrateurs et fonctionnaires sont sujets britanniques et qu'aucun administrateur ne pourra être nommé sans l'approbation du secrétaire d'État aux colonies.

» Le capital de la Compagnie est fixé à un million de livres sterling; mais il peut être augmenté à volonté par la création d'obligations ou de toute autre manière; pendant les deux premières années de son existence, la Compagnie ne distribuera pas de dividende.

» Elle a, au point de vue de l'exploitation de son territoire, les pouvoirs les plus étendus : entreprises minières, agricoles, industrielles, elle peut tout aborder, jusqu'à la construction de chemins de fer et de lignes télégraphiques. Au point de vue administratif, elle est chargée du maintien de l'ordre dans ses possessions et devra établir des tribunaux; elle aura aussi le pouvoir d'organiser une police. A l'expiration des vingt-cinq années de la concession, et, tous les dix ans, à partir de cette époque, le gouvernement anglais se réserve le droit de reviser la Charte, de prendre la direction de

Digitized by Google

l'administration et des services publics, c'est-à-dire de faire de ces territoires une véritable colonie britannique. Il va sans dire que la Couronne s'est aussi réservé le droit d'annuler la Charte de la Compagnie au cas où celle-ci manquerait à ses engagements envers le gouvernement, ou ne serait pas à la hauteur de sa mission.

» Quand à la valeur du territoire de la Compagnie sud-africaine elle varie suivant les régions. Le Betchouanaland et le Kalahari sont des pays pauvres et peu fertiles ; mais le Matabéléland et le Mashonaland possèdent des richesses minérales et agricoles considérables. L'or y abonde, le terrain est d'une fertilité rare, le climat est sain, et les Européens peuvent y vivre en toute saison.

» En somme la Charte royale de la Compagnie sud-africaine consacre une des plus belles acquisitions qu'ait jamais faites l'Angleterre en Afrique, et rend possible le rêve dont parlait jadis le *Times*, c'est-à-dire l'extension de la sphère d'influence britannique depuis l'Egypte et le Soudan au Nord jusqu'aux colonies sud-africaines, le point de jonction devant se trouver aux environs du Victoria-Nyanza.

» Actuellement l'Angleterre a deux grandes Compagnies en Afrique : la Compagnie ouest-africaine et la Compagnie est-africaine, qui, chacune de son côté, poussent vers le cœur du noir continent ; la Compagnie sud-africaine peut à son tour remonter vers l'Afrique centrale où, un jour, comme le dit le *Times*, rien n'empêche qu'elles se donnent la main.

» L'empire africain est en bonne voie de réalisation.

LES MISSIONS SCIENTIFIQUES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

M. Raoul Jolly rend compte de la manière suivante, dans *la Gironde*, de la partie de l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique qui concerne les missions scientifiques.

Le service des missions scientifiques a obtenu, pendant la dernière période décennale, des résultats particulièrement féconds et qui sont, pour ainsi dire, résumés dans la salle des Missions.

Depuis 1878, en Afrique, dans l'Extrême-Orient, en Amérique et même en Europe, de grandes expéditions ont pu être organisées, et l'on a cru devoir en exposer les itinéraires, les photographies et quelques collections choisies. La mission de l'Ouest africain est représentée par des cartes, des photographies et huit grands panneaux ethnographiques. Cette mission a reconnu, sous les ordres de M. de Savorgnan de Brazza, un territoire immense. Les documents abondants qu'elle a procurés sur les tribus de l'intérieur, en nous montrant leurs affinités avec les peuples demi civilisés, antérieurement rencontrés dans l'Est, font espérer que nos nouveaux sujets ne seront pas réfractaires à notre civilisation.

Les voyages de M. Révoil au pays des Çomalis ont profondément modifié

Digitized by Google

l'histoire naturelle, l'ethnographie et l'archéologie de l'Extrême Orient africain.

La mission permanente du Caire, dont la fondation ne remonte qu'à quelques années, a déjà publié, sous la direction de MM. Maspéro, Lefébure et Bouriant, plusieurs magnifiques volumes. En Tunisie, les missions ont été multiples. Présentées sous tous leurs aspects dans le pavillon tunisien de l'esplanade des Invalides, elles ne sont rappelées au Champ de Mars que par des plans en relief dus à MM. Hamy et Errington de Lacroix, par des cartes et des photographies de M. Teisserenc de Bort et par des ouvrages de premier ordre, publiés sous la haute direction de M. Cosson, le savant botaniste. On sait que les missions de Tunisie ont donné depuis l'occupation des résultats on ne peut plus brillants. MM. Cagna-Saladin, Salomon Reinach, etc., d'une part; de l'autre, MM. Cosson, Doumet-Adanson, Bonnet, etc. etc., ont complètement transformé l'état de nos connaissances sur le passé si important de ce pays et sur ses ressources naturelles. La mission de M. Verneau aux îles Canaries a duré cinq ans. Elle a été surtout archéologique et ethnographique. Mais si ce voyageur en résume avec sobriété les principaux résultats, on peut dire que les documents qu'il a rapportés constituent les éléments d'une monographie qui ne sera pas dépassée de longtemps.

En Asie, MM. Bonvalot, Capus et Pépin ont poursuivi leurs recherches de toute nature sur les peuples du centre, et mené à bonne fin la traversée, au plein cœur de l'hiver, du terrible désert du Pamir. Moins heureux, M. Huber a payé de sa vie son dernier voyage en Arabie, la terre musulmane par excellence. Saluons au passage ce martyr de la science, qui nous avait enrichis de découvertes épigraphiques et archéologiques. Voici des publications luxueuses qui montrent avec quel zèle et quelle foi M. Chantre a exploré le Caucase et l'Arménie.

Il est évident que depuis quelques années l'activité de nos missionnaires scientifiques se porte vers les pays de cet Extrême Orient que les événements politiques ont ouvert enfin à l'étude. Le brillant successeur du docteur Harmand en Indo-Chine, M. le docteur Néis, sorti comme lui de ce corps des médecins de la flotte qui fournit au ministère de l'Instruction publique des collaborateurs si précieux, a le premier fermé nos grands itinéraires circulaires partant de Saïgon par le Mékong et y revenant par Meïnam et Bangkok. D'autres explorations en Extrême Orient sont aussi représentées dans la salle des Missions : celles de MM. Marche, Brau de Saint-Pol Lias, de Morgan, Delaporte, Fournereau. L'isthme malais a fait l'objet d'études de M. Errington de Lacroix qui s'est surtout occupé du point de vue géologique et minéralogique, et qui a donné à l'État de nombreuses et précieuses collections.

M. Aymonier, chargé par le ministère de l'Instruction publique de recueillir les traces laissées par les Khmers et les Chams, les deux peuples de civilisation indienne qui dominèrent jadis dans la péninsule indo-chi-

Digitized by Google

noise, parcourut pendant les années 1882, 1883, 1884 et 1885 le Cambodge actuel, le Laos, Siam et la partie méridionale de l'Annam, où il fut arrêté, en juillet 1885, par l'insurrection générale du pays. Pendant ces quatre années, il recueillit de nombreuses notes topographiques, géographiques, ethnographiques et philologiques sur toutes ces contrées. Il visita des milliers de monuments, tours isolées ou groupées, temples petits, vastes ou gigantesques en briques ou en pierres et s'empara de plusieurs centaines d'inscriptions, souvent d'une grande étendue, en sanscrit, en vieux khmer ou cambodgien, ou en vieux cham. Les inscriptions sanscrites ont été étudiées et traduites en partie par MM. Bergaigne, Barth et Sénart. Les inscriptions en vieux khmer ont été traduites par M. Aymonier, qui se prépare à aborder la difficile étude des vieux documents épigraphiques chams.

De ces travaux, il résulte que les deux royaumes Cham et Khmer, tous deux de civilisation indienne ou brahmanique avec de nombreuses particularités locales, ont dominé le sud de la Péninsule indo-chinoise, depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ils se maintiennent avec des alternatives de prospérité et de décadence, de revers et de succès jusque vers le XIIIe et le XIVe siècle. La langue religieuse dans l'un et l'autre pays était le sanscrit. Les dialectes vulgaires d'où dérivent directement les dialectes actuels cham et khmer étaient agglutinatifs. Vers le XIVe siècle, les Annamites refoulèrent et envahirent définitivement les Chams. A la même époque, les Siamois refoulèrent et envahirent les Khmers. Annamites et Siamois, venus du Nord, parlent des dialectes de tons variés ou chantés, caractère qui s'est fidèlement maintenu dans l'idiome monosyllabique des Annamites, dont la culture intellectuelle est simplement chinoise, basée sur l'étude des hiéroglyphes chinois. Les Siamois qui, avant de battre les Khmers, avaient longtemps subi leur domination et la culture intellectuelle de l'Inde, adoptèrent un alphabet que les exigences de tonalité de leur langue firent compliquer beaucoup. Plus tard, Annamites et Siamois entrèrent en lutte jusqu'au jour où l'arrivée des puissances européenne les arrêta tous.

Les résultats de la mission de M. Aymonier prouvent qu'il sera peut-être facile, dans un avenir assez prochain, de franciser ces braves gens qui ne demandent pas mieux au fond que de marcher sous les plis du drapeau tricolore.

Une partie de la géographie de l'Amérique du Sud est due à des explorateurs français et ces traditions se perpétuent. Depuis 1880, nous avons vu le regretté Crevaux se consacrer à l'étude des fleuves immenses de cette partie du monde. En 1878, il avait parcouru le Pérou, l'Iça et le Yapura. Reparti deux ans plus tard avec M. Lejanne, il remontait le Magdalena, franchissait les Andes et aboutissait au cours du Guyabero qu'il descendait pour rejoindre les eaux de l'Orénoque. L'année suivante, il succombait en continuant ses recherches sur le Pilcomayo. Le ministère de l'instruction publique a exposé divers objets ayant appartenu au docteur

Digitized by Google

Crevaux, et qui ont été retrouvés chez ses assassins, les Indiens Tobas, par M. Thouar.

M. Charnay a terminé ses longues recherches sur les anciennes civilisations du Mexique et du Yucatan. Dans un grand ouvrage, il a fixé ses théories sur les anciens peuples auxqnels sont dus tant de monuments que, le premier, il a fait connaître. M. Chaffaujon a poussé une pointe hardie jusqu'aux sources encore inconnues de l'Orénoque, et ses collections nous apprennent les usages, les mœurs des peuples sauvages qui occupent les hauts territoires du Vénézuéla. Enfin, M. Coudreau a rapporté sur la Haute-Guyane et les monts Tumuc-Humac des données et des collections tout à fait nouvelles.

Même en Europe, les missions entreprises sous les auspices du ministère de l'instruction publique ont complété d'une manière extrêmement sensible le domaine de la science. M. J. Hansen, par exemple, a réuni de riches matériaux et exécuté des levés pour établir la topographie du grand-duché du Luxembourg non encore compris dans la cartographie officielle.

A l'autre extrémité de l'Europe, M. Schrader, avec ses ressources d'abord, puis avec l'aide du ministère, s'est mis en tête de lever la partie du versant espagnol des Pyrénées comprise entre le rio Gallego, la Noguera Pallaresa et les massifs qui descendent sur les plaines de l'Aragon. Appuyée sur un nombre immense de tours d'horizon et de recoupements obtenus à l'aide d'un orographe ingénieux dont il est l'inventeur, son œuvre est complétée par une grande quantité de déterminations d'altitude. Ce travail considérable n'est pas encore terminé; mais, dès maintenant, nous en pouvons apprécier les résultats d'après les feuilles qu'en a publiées le Club Alpin français et la minute exposée dans la salle des Missions à côté des levés de M. Hansen et de la vitrine de M. Rabot. C'est aux plus hautes régions de l'Europe, dans la Norvège septentrionale, dans la presqu'île de Kola et jusqu'aux plages du Groënland, que ce voyageur a accompli depuis plusieurs années une série de missions dont la géographie, la géologie et l'ethnographie de ces contrées ont tiré grand profit. C'est aussi dans la presqu'île de Kola, sur les bords du Pasvig, que MM. Georges Pouchet et Jules de Guerne ont moissonné d'intéressantes données zoologiques et géographiques.

L'exposition des collections recueillies pendant les quatre campagnes successives du *Travailleur* et du *Talisman* montre la part qui revient à la France dans l'étude de la mer.

Il y a peu d'années, on croyait qu'au delà d'une profondeur assez faible la mer était vouée à une stérilité absolue, qu'aucun être n'en habitait les abîmes, qu'aucun mouvement n'en troublait le repos, qu'aucune lumière n'en éclairait les replis. On sait aujourd'hui qu'une population animale des plus variées et des plus étranges vit dans les grandes profondeurs, que des êtres dont la généalogie remonte aux époques géologiques anciennes se sont conservés dans ces vallées sous-marines; que d'immenses courants parcourent le lit de l'Océan, en réchauffent ou en refroidissent les eaux;

Digitized by Google

enfin que des phénomènes de phosphorescence en illuminent l'obscurité. N'oublions pas que ces études ont pour point de départ les observations d'un naturaliste français, et que les faits qu'il annonçait dès 1861 ont été confirmés de la manière la plus complète par les expéditions auxquelles les marines des grands États ont pris part. Les résultats acquis à la science à la suite des campagnes du *Travailleur* et du *Talisman* sont considérables, et ils se trouvent consignés dans un ouvrage important publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Ces expéditions pacifiques et fécondes qui ont la science pour but sont à la fois un honneur pour notre pays et une gloire pour notre marine et pour les savants qui les dirigent. Le gouvernement ne les considère pas comme terminées, et il cherchera à assurer la continuation, sous la haute direction de M. Alphonse Milne-Edwards, d'une œuvre si utile à l'histoire naturelle, à la géographie et à la physique du globe.

La mission du cap Horn comptera parmi les plus importantes du siècle : entreprise pour l'étude des phénomènes magnétiques et météorologiques, elle a étendu de la façon la plus large le champ de ses recherches, au grand bénéfice des autres sciences. Pour formuler les lois qui gouvernent le magnétisme terrestre et la météorologie, les travaux du laboratoire sont insuffisants : il faut une multitude d'observations d'une rigoureuse exactitude faites sur différents points du globe. Les expéditions polaires fournissent des données précieuses, à condition qu'elles soient faites simultanément et que les observations puissent être généralisées et comparées.

C'est pour arriver à cette unité d'action que le Congrès international de météorologie traça un programme à suivre et précisa les points où devaient être établies douze stations d'étude : les unes fort nombreuses enserrant le pôle Nord dans une véritable ceinture, les autres isolées dans l'hémisphère Sud. L'une de ces dernières, celle du cap Horn, revenait à la France. En 1882, les Chambres votèrent de larges crédits, et une commission nommée par les ministres de la marine et des colonies fut chargée d'organiser la mission.

Les officiers de notre marine, avec l'esprit d'initiative et le dévouement qui leur sont ordinaires, se chargèrent d'établir les observatoires et de faire tous les travaux scientifiques nécessaires.

Pendant une année, du 6 septembre 1882 au 3 septembre 1883, séparés du reste du monde et exilés sur une des îles désertes de l'archipel magellanique, au milieu de brouillards épais, de tempêtes violentes, sans autres ressources que celles qu'ils tiraient d'eux-mêmes, ils ont poursuivi leurs recherches avec un calme et une méthode admirables. A leurs observations de météorologie et de magnétisme, ils en ont ajouté d'autres sur le passage de Vénus sur le disque du soleil et sur les marées. L'histoire naturelle et l'anthropologie n'étaient pas oubliées, et le médecin de la mission, le docteur Hyades, y donnait tous ses soins.

En même temps, la *Romanche,* sous l'habile conduite du commandant

Digitized by Google

Martial, parcourait les mers inhospitalières du cap Horn, en dressait la carte géographique et en étudiait les productions.

L'expédition revint en France sans avoir perdu un homme, et chargée d'un riche butin scientifique. A peine arrivée, elle se mettait à l'œuvre pour classer cette belle moisson. Aujourd'hui, des résultats inappréciables sont acquis, et l'ouvrage consacré à la mission, dont quatre volumes sont déjà publiés et qui s'achève en ce moment, constituera un véritable monument élevé à la science.

L'EXPOSITION DU TONKIN

M. Paul Bourde étudie dans *le Temps* l'exposition du Tonkin qui n'a pas donné tout ce que l'on en attendait, quoique les dehors fussent des plus brillants. L'une des causes en revient certainement au manque d'initiative privée, assez excusable pourtant en raison de la situation de la colonie et du régime assez peu libéral auquel celle-ci se trouve soumise.

Les colons, en effet, se sont presque tous abstenus.

En mettant en regard les services que leur rend l'administration et les difficultés qu'elle leur suscite, vous comprendrez pourquoi.

A défaut des particuliers, le gouvernement de l'Indo-Chine a fait les frais d'une exposition officielle qui a été préparée à Hanoï par MM. Dumoûtier et Chesnay. Ces agents, dont le premier est un sinologue et un annamitisant distingué, et qui ont chacun plusieurs années de résidence, ont rassemblé une collection très complète des produits du pays.

Le malheur est qu'une fois arrivée à Paris cette collection n'a pas été très bien utilisée. On ne voit, en effet, partout qu'incrustations de nacres et laques rouges. On cherche les éléments d'un grand commerce et on trouve un magasin de bibelots.

Les quelques documents explicatifs, joints à l'exposition tonkinoise, ne sont pas même tous dans le palais tonkinois. Un pays aussi nouveau avait besoin avant tout d'une bonne carte; cette carte existe, mais elle est reléguée au premier étage du palais central des colonies où personne ne s'aviserait de l'aller chercher.

Outre un journal officiel, la colonie possède deux journaux très bien faits: l'*Avenir du Tonkin*, à Hanoï, et le *Courrier de Haïphong*. Parcourez-en la quatrième page; on s'obstine en France à méconnaître la puissance de l'annonce, mais il faut croire que nos colons en ont fait la découverte en s'expatriant; tous s'adressent à la publicité pour faire connaître le commerce ou l'industrie auxquels ils se livrent. Vous avez ainsi sous les yeux un tableau de l'activité française au Tonkin; la simple énumération des principales de ces entreprises montre qu'en dépit de tout, nous avons déjà jeté bien des racines dans ce pays si fraîchement occupé.

En tête, vient le service des correspondances fluviales qui sillonnent toutes

Digitized by Google

les rivières du Delta. Cette société a exposé. Elle a envoyé des réductions de ses confortables bateaux à vapeur, qui sont à fond plat avec un étage ou spardeck au-dessus du pont. Le chiffre de ses affaires monte d'une année à l'autre avec une rapidité extraordinaire. Les indigènes, attirés par le bas prix de ce moyen de transport, en ont très promptement adopté l'usage. En 1888, le chiffre total des passagers s'est élevé à 580,000 et celui des tonnes de marchandises à 240,000. Voilà où l'on en est après trois ans seulement d'exercice.

Cette société a créé à Haïphong des ateliers où elle construit de toutes pièces ses bateaux. Le *Laokay*, qui vient de remonter le fleuve Rouge jusqu'à la frontière chinoise, en sort. Ces ateliers couvrent 60,000 mètres carrés et emploient 250 ouvriers.

Les magasins généraux ouverts depuis quelques mois seulement, et dont la construction a coûté 2,350,000 francs, un bassin de radoub pour les canonnières de haute mer, des ateliers de réparation pour les vapeurs de rivière, des ateliers de construction et de réparation pour les machines complètent l'outillage du port de Haïphong, qui suffit aujourd'hui aux besoins locaux.

L'activité des constructions tant particulières qu'officielles a suscité l'établissement à Hong-Haï d'une usine à vapeur qui fabrique du ciment et de la chaux hydraulique, l'exploitation des carrières de marbre du Song-kinh-Taï, l'exploitation d'autres carrières de marbre aux environs de Ke-So, l'établissement d'une scierie à vapeur pour le débit des bois à Haïphong.

Une savonnerie, installée dans cette dernière ville, fabrique dès maintenant 25,000 kilos de savon par mois. Des glacières produisent 100 kilos de glace par jour.

Deux sociétés de charbonnage sont constituées pour exploiter les mines de houille, l'une à Hong-Haï, l'autre dans l'île de Ke-Bao. Une troisième société s'occupe des forêts du Tanh-Hoa et du Nghé-An, où les Annamites sont allés de tout temps chercher leurs bois précieux.

Un des trois exposants du Tonkin est la maison concessionnaire de la badiane, espèce d'anis produit par la province de Lang-Son. Cette maison possède, en outre, sur la rivière Noire, 8,000 hectares où elle a entrepris la culture du coton.

Une pépinière de 10,000 pieds de café due à M. Voinier, vétérinaire, a servi à distribuer des plants dans tous les postes.

Deux groupes de colons ont acheté des plants dans le Bay-Say; ils y ont établi des plantations de ramie, de patchouli, de citronnier. Dans cette région, qui passait pour infestée de maraudeurs, les pirates, sûrs d'un salaire régulier, se sont transformés en travailleurs.

Enfin, il s'est fondé, à Rouen, sous le nom de syndicat industriel français de l'Indo-Chine, une Société qui a envoyé au Tonkin un délégué pour étudier les types des cotonnades du pays. L'effort que viennent de faire les industriels rouennais mérite d'être cité et encouragé.

La population civile du Tonkin est évaluée à 1,200 personnes dont

Digitized by Google

150 femmes. Les employés étant compris dans ce chiffre. On ne sait combien il peut y avoir de colons exactement. Mais il est établi que la colonie existante est très vivante et qu'elle a apporté avec elle le nerf de la guerre.

Si on songe que les grandes opérations militaires sont terminées depuis quatre ans seulement et que la piraterie qui s'exerçait sur les confins du Delta a entravé depuis bien des entreprises. il est permis de dire que jamais aucune de nos possessions n'a vu se constituer aussi rapidement pareille quantité de maisons sérieuses. Les Anglais en sont frappés. Ils sont déjà intéressés dans une affaire de charbonnage. Ils viennent, en outre, de former à Hong-Kong une Société au capital d'un million de piastres pour favoriser le développement du Tonkin. Cette Société a fait une première opération en achetant les abattoirs et marchés d'Haïphong.

Maintenant que le pays a été reconnu en tous sens, tous ces colons sont remplis de projets dont ils parlent avec un enthousiasme communicatif; des affaires de toutes sortes les sollicitent.

Dans le Delta, c'est la soie dont l'Annam et le Tonkin ont déjà exporté en 1888 pour près de trois millions de francs. L'obstacle au rapide accroissement de ce commerce réside dans le mauvais système de dévidage des indigènes. Il existait au Japon, il y a vingt ans; ce pays l'a supprimé en établissant par centaines des dévidages européens; pourquoi le Tonkin n'en ferait-il pas autant? C'est la canne à sucre déjà cultivée par les indigènes; des usines centrales pour la traiter pourront être établies sur le modèle de celles qui ont si bien réussi au Brésil. C'est le coton. C'est l'élevage des bestiaux et des chevaux dans les prairies qui bordent certaines parties du Delta.

La région montagneuse, depuis les explorations qui l'ont fait connaître, a perdu le renom de pestilence et de désolation que lui avaient acquis les propos des indigènes apeurés par la piraterie chinoise. C'est un domaine d'une tout autre nature que le Delta, mais non moins riche, plus riche peut-être, et qui double pour ainsi dire la valeur que l'on pouvait primitivement attribuer au Tonkin. Là, c'est le café, dont les plantations ont déjà obtenu plein succès à Ke-So et au Mont-Bari. C'est le thé que les indigènes récoltent en plus grande quantité sans savoir le préparer pour l'Europe. C'est le cay-gio, arbuste dont l'écorce fournit la substance du papier indigène; la papeterie Montgolfier et la papeterie d'Essonnes en ont demandé à l'Exposition pour l'essayer; elle donne un papier très résistant. C'est la cannelle dont l'Annam a exporté pour 2,204,000 francs en 1888. C'est la badiane dont la culture est encore très restreinte. C'est l'élevage aussi sur des plateaux de mille à douze cents mètres, où les blancs retrouveront probablement les conditions climatériques qui leur ont permis, à des latitudes identiques, de se fixer sur les plateaux mexicains. Ce sont enfin des produits naturels variés qui croissent spontanément dans les immenses et épaisses forêts que nos voyageurs n'ont guère fait encore qu'entrevoir. Le cumhao, tubercule tinctorial dont les Chinois achètent dès maintenant pour 6 ou 700,000 francs

Digitized by Google

par an, les laques, les bois précieux, les bambous, les rotins, sans parler des mines, sur la richesse desquelles il faut encore réserver son opinion.

On est en face d'un pays que son gouvernement tenait strictement fermé à l'étranger. Il ne cultivait donc que ce qu'il consommait. Maintenant qu'il est accessible au commerce du monde, de tout autres perspectives s'ouvrent devant lui; il peut produire pour l'échange. C'est à nos colons à le diriger dans cette révolution économique et à en faire leur profit.

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

La Navigation entre la France et l'Algérie. — Voici un effet de la clause introduite dans beaucoup de traités de commerce accordant à la nation avec laquelle on traite les avantages de la nation la plus favorisée.

Une loi récente (1) a réservé exclusivement au pavillon national la navigation entre la France et l'Algérie. Mais une convention franco-danoise, datant de 1842, ayant stipulé expressément, pour les bâtiments danois, le droit de faire le cabotage entre la France et l'Algérie, les pays qui ont la clause du traitement de la nation la plus favorisée ont réclamé, et le ministre des finances, après une longue étude, vient de reconnaître que ces droits ne pouvaient être contestés et il a donné des ordres en conséquence à l'administration des douanes.

Cet exemple démontre, une fois de plus, avec quelle légèreté sont faites les lois concernant nos colonies.

Tunisie. — *Budget.* — *Le Journal officiel* tunisien publie le rapport adressé au bey par M. Regnault, délégué à la résidence, sur le budget de l'exercice 1307, année tunisienne (1889-1890).

Les prévisions sont pour les recettes de 15,600,000 francs; pour les dépenses de 19,200,000 fr., soit un déficit de 3,600,000 fr. Ce déficit considérable sera couvert par les excédents sur les exercices antérieurs non encore soldés et sur les fonds de réserve. D'ailleurs, on espère que les prévisions sur les recettes seront dépassées, en raison de la récolte abondante qui a permis de donner aux recouvrements une impulsion plus active.

Les entreprises du port et les autres travaux ne seront pas ralentis, grâce à une dotation spéciale et à un bénéfice de 10 millions provenant de la conversion de la Dette tunisienne.

Les pluies continuent sur certains points de la régence et facilitent les travaux de labour.

---

(1) Voir *Revue Française*, tome IX, 15 avril 1889 (n° 68).

Digitized by Google

Cession du Collège Saint-Charles. — L'administration diocésaine de Tunis vient de céder au Gouvernement tunisien les bâtiments du collège demi-universitaire, demi-ecclésiastique dont elle était la propriétaire.

S. É. le Cardinal-Archevêque Lavigerie n'a pas cru pouvoir conserver plus longtemps un collège où les professeurs, tous laïques, sont nommés par le gouvernement, comme au collège Stanislas, à Paris. Avant, les élèves appartenaient indistinctement à tous les cultes, dans de telles conditions que les catholiques s'y trouvaient en minorité. On avait dû, dans le principe de l'occupation, accepter cette situation ; mais il y avait là des difficultés de détail dont tout le monde peut se rendre compte, et surtout l'impossibilité pratique de donner aux enfants catholiques, et particulièrement à ceux qui se destinaient au sacerdoce, l'éducation qui leur convient. Après les premières ouvertures faites par M. le résident général Massicault à Mgr Jourdan de la Passardière, alors qu'il administrait spirituellement la Tunisie, un contrat en règle vient d'être fait entre les vicaires généraux représentant le Cardinal Lavigerie et le Secrétaire général du gouvernement tunisien. En vertu de ce contrat, le diocèse cède, pour une somme convenue, les bâtiments du collège et deux hectares de terrain qui l'entourent, et lui-même ouvre à Carthage un petit séminaire pour les enfants catholiques.

Congo français. — Le paquebot *Taurus* de la Compagnie Fraissinet est parti pour effectuer son deuxième voyage de la ligne du Congo. Il emporte 300 passagers, parmi lesquels Ousman-Gassi, roi du Boundou; des fonctionnaires et des détachements d'artillerie et d'infanterie de marine, allant à Dakar et à Libreville. Le chargement du *Taurus* comprend du riz, des vins, des liqueurs, du matériel de guerre, des perles et des verroteries pour les échanges.

Un télégramme reçu par la Compagnie Fraissinet annonce que son paquebot le *Pélion*, actuellement à Libreville, est obligé de revenir sans avoir pu compléter son chargement de marchandises, à cause des requins qui pullulent aux abords des côtes et qui ont fait de nombreuses victimes parmi les noirs employés à l'embarquement.

Congo. — *Nouvelle Société belge.* — Actuellement, il fonctionne au Congo cinq Sociétés qui ont leur siège en Belgique :

1° La Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie ;
2° La Compagnie des magasins généraux ;
3° La Société pour le commerce du haut Congo ;
4° La Compagnie du chemin de fer du Congo ;
5° La Société de Matéba.

Une sixième Société va être constituée sous peu sous la dénomination de *Compagnie des produits du Congo.*

On sait le succès qui a couronné les efforts tentés à Bornéo, à Sumatra et dans les autres îles de l'Inde hollandaise, pour la culture du tabac, du café

Digitized by Google

et des autres plantes équatoriales; à la côte occidentale d'Afrique, les établissements de Sierra Leone et de Liberia sont également en pleine prospérité. Frappé des avantages réalisés, avec des capitaux relativement faibles, par les Sociétés qui ont eu cette initiative, M. Georges Brugmann a suggéré à la Cie du Congo l'idée de tenter en commun un effort semblable au Congo.

Dès le retour du Congo de M. le capitaine Thys, celui-ci a prouvé, par les échantillons variés rapportés par lui de la région des cataractes, que les terrains du Congo sont éminemment propres à la culture du tabac. Depuis, les fabricants ont reconnu à ces tabacs de très bonnes qualités, bien qu'ils soient mal préparés.

Depuis, des renseignements concordants ont démontré que toute la région du Congo paraît admirablement propre à la culture du tabac, et semble devoir donner très aisément le cacao, le café, la vanille, etc., etc.

Les promoteurs de l'affaire ont cru qu'il y avait lieu d'y joindre le commerce et l'élevage du bétail. Tout semble démontrer que le bétail vivra parfaitement au Congo : les expériences faites à Matéba, à Boma, à Lukungu, à Léopoldville et à Loulouabourg semblent concluantes. Rien ne semble donc s'opposer à ce que l'on introduise au Congo quelques milliers de têtes de bétail.

Le capital social de la *Compagnie des produits du Congo* est de 300,000 fr. Il n'y aura pas d'émission publique. Son siège est à Bruxelles, 16, rue Bréderode. Le directeur de la nouvelle Société est M. Ulff.

Le marché d'ivoire du Congo à Anvers. — On lit dans le *Mouvement géographique* du 20 octobre : D'ici à quelques jours, environ 3,000 défenses d'éléphants seront exposées à Anvers, où aura lieu, le 30 de ce mois, la deuxième vente trimestrielle d'ivoire.

Toutes ces défenses proviennent du Congo. Elles seront vendues par les soins de MM. Ed. Weber et Cie. Il y en a près de trente-cinq tonnes. C'est plus du double de la première vente du 30 juillet.

La troisième vente aura lieu vers la fin de janvier prochain. Déjà divers envois sont annoncés. La Société belge du haut Congo, notamment, a reçu l'annonce de l'arrivée à Matadi, en juillet dernier, de 2,400 livres d'ivoire, provenant de son établissement de l'Équateur.

Avant-hier, la même Société recevait une dépêche de son directeur lui annonçant que, pendant le mois d'août dernier, il avait été acheté 2,900 livres d'ivoire par son établissement de l'Équateur, et 9,700 livres par son établissement de Bangalas. Soit ensemble 7 1/2 tonnes d'ivoire, ce qui représente une valeur d'environ 200,000 francs.

Nous avons dit dernièrement que les prix de l'ivoire continuaient à être en hausse. Au dernier marché d'Anvers, les 1,339 défenses qui y étaient mises en vente ont été disputées avec ardeur. Les enchères n'ont pas été moins animées au marché qui a eu lieu le 15 de ce mois à Liverpool. Treize tonnes et demie y ont été offertes et vendues avec une hausse de 75 à 150 francs par quintal sur les prix du marché de Liverpool de juillet.

Digitized by Google

Une magnifique dent de premier choix a été adjugée à 1,637 fr. 50 c. les 50 kilogrammes, ce qui comporte une hausse de 287 fr. 50 c. les 50 kilogrammes.

Pour le catalogue de la vente d'Anvers et tous renseignements, s'adresser à MM. Ed. Weber et Cie, rue des Boggards, nº 6, à Anvers.

Stratégie portugaise en Afrique.— On se rappelle que la mission des Ambuellas située dans l'Afrique occidentale entre le haut Cunène et le Kubango, approximativement sur le parallèle de Mossamedes, avait été l'objet de graves complications, qui avaient nécessité le retour du P. Lecomte en Portugal, où il avait eu des conférences avec le ministre de la marine (R. F., t. X, p. 46, nº 73, 1er juillet 1889, Mission des Ambuellas). D'autre part, nous avons annoncé le 1er septembre (t. X, p. 310) la création d'une nouvelle mission portugaise à Mponda sud-sud-ouest du Nyassa, à la suite d'une entente avec le cardinal Lavigerie. En même temps se préparait la grande charte de la nouvelle Compagnie anglaise qui prend le Zambèze comme base d'opérations pour mener du sud au nord une ligne transversale passant à l'ouest du lac Nyassa et coupant les communications portugaises entre Mozambique et les colonies occidentales de Mossamedes et Benguela.

Le devoir du Portugal était donc tout tracé. S'établir fortement sur le Schiré et le Nyassa pour y contre balancer l'influence des missions anglaises; la mission des Pères blancs de Mponda paraît être le commencement de l'exécution de ce programme. Sillonner les régions voisines du Nyassa, aussi bien à l'ouest qu'à l'est et conclure des traités avec les chefs des tribus afin que la nouvelle Compagnie anglaise se trouve en face de faits accomplis; c'est l'œuvre qu'ont entreprise les explorateurs portugais dont nous avons à plusieurs reprises indiqué la marche. Enfin, mener une politique coloniale très active dans toute la zone que l'État du Congo a laissée libre, tant en arrière de Loanda, dans les États du Muata Yanvo, que plus au sud, sur le haut Zambèze. Gagner de vitesse, s'il est possible, les Anglais et jalonner la ligne de communications entre les côtes occidentale et orientale.

Il était donc facile de prévoir que l'attitude du gouvernement portugais vis-à-vis du P. Lecomte serait bien différente de celle qu'il a tenue lors de la création de la mission Princesa Amelia au Cubango. Après l'avoir abandonné sans défense, les Portugais s'estimeront trop heureux de le voir recommencer son œuvre.

Ces explications suffiront à montrer l'importance de la note suivante que nous trouvons dans les *Colonies portugaises :*

« On annonce le départ de douze missionnaires dont six prêtres envoyés par le gouvernement portugais aux missions d'Angola. Déjà, il était parti pour la même destination quatre prêtres le 21 septembre. Plusieurs de ces missionnaires sont portugais et sortent du séminaire du Saint-Esprit de Braga

Digitized by Google

et de l'Institut agricole colonial de Cintra. Ces missionnaires sont conduits par les PP. Campana et Lecomte qui sont venus en Portugal pour traiter de la fondation de nouvelles misssions et qui repartent après avoir conclu divers arrangements avec le gouvernement.

Le P. Campana, supérieur des missions de Landana et Bas-Congo, non seulement va prêter son concours à l'évêque de Loanda pour le service religieux de l'enclave de Cabinda et autres établissements dans les districts de Congo et Loanda, mais il se propose encore, avec l'appui du gouvernement, d'établir une mission portugaise dans la partie sud des États du Muata-Yanvo, d'après les indications du major Carvalho.

Le père Lecomte et ses auxiliaires vont travailler spécialement dans le district de Benguella. Sur les informations de M. Gomes Coelho, ancien gouverneur de Benguella, ils vont procéder à la fondation d'une mission à Caconda, puis bientôt à Bailundo-Bihé, à l'est de Benguella, tout en reprenant la mission, un instant abandonnée, de Maria Amelia au Cubango, à l'est de Mossamédès. Leur objectif est d'arriver au Haut-Zambèze; ce qui est facile dès que le chemin de fer au Bihé sera terminé.

Le district de Mossamédès ayant déjà la prospère mission de Huilla et ses filiales dirigées avec succès par le P. Antunez, la province entière d'Angola voit s'ajouter à son clergé plusieurs escouades de missionnaires.

Les Italiens en Abyssinie. — Le gouvernement italien a notifié aux puissances signataires de l'acte général de la Conférence de Berlin en 1878 le nouveau régime de l'Abyssinie, tel qu'il résulte de l'article 17 du traité que Ménélik a signé le 2 mai 1889 et que le roi Humbert a ratifié le 25 septembre dernier. D'après cet article, le roi d'Éthiopie consent à utiliser les bons offices du roi d'Italie pour toutes ses relations avec les autres puissances. A ce propos, *le Temps* pose les questions suivantes : Au mois de mai dernier, Ménélik était-il en position et avait-il le droit de signer un traité engageant l'ensemble de l'Abyssinie ? Le traité italo-éthiopien est dit avoir été *signé* le 2 mai par Ménélik et *ratifié* le 25 septembre par Humbert. Y a-t-il eu l'échange de ratifications sans lequel la sanction définitive des deux souverains n'est pas acquise, ou bien n'est-on qu'en présence d'un texte revêtu seulement d'une sanction unilatérale et attendant celle de l'autre partie ?

Thibet. — *Exploration Rockhill :* En octobre dernier M. W. W. Rockhill, ancien secrétaire de la légation américaine de Pékin, est parti de Pékin pour pénétrer dans le Thibet. En arrivant en Mongolie, il prit le costume de pèlerin et trouva moyen de se joindre à une caravane allant à Lhassa. Il était à trente jours de marche de la ville sacrée quand il fut reconnu. Son bagage fut saisi, et manquant de ressources il dut retourner en Chine. Au commencement d'août il atteint Chung-King, sur le haut Yangtsze, après avoir traversé des régions qu'aucun Européen n'avait explorées.

Digitized by Google

Les Anglais en Birmanie.— Le gouvernement anglais n'a pas encore fini de mettre à la raison les tribus rebelles de Haute-Birmanie. Les expéditions entreprises à cet effet, dans ces derniers temps ont dû être interrompues par la saison des pluies et sont ajournées à l'hiver prochain. Cet insuccès a produit une fâcheuse impression et la presse régionale en a fait remonter la responsabilité au commissaire en chef de la Birmanie qui n'a pas su maintenir l'ordre et la tranquillité sur les frontières, protéger ses nouveaux sujets et conserver de bonnes relations avec ses voisins.

Les tentatives faites contre les trois tribus limitrophes de la Haute-Birmanie, dans la Karennie d'abord, dans le Chindwin et à Mogaung contre les Chins et les Kachyns ensuite, ont été toutes également infructueuses.

Ainsi que le fait remarquer le *Rangoon Gazette*, l'expédition de la Karennie orientale a été un « fiasco complet ». Dès le retrait des troupes de Sawlon, capitale de la Karennie, le tsawbon Sawlapaw a repris le gouvernement de sa principauté et s'est empressé de défaire tous les arrangements que le superintendant des États shans avait conclus précipitamment avec son successeur. Sawlapaw a, de plus, fait massacrer un grand nombre de Karens qui s'étaient montrés sympathiques aux autorités anglaises pendant l'occupation de Sawlon. C'est une expédition à recommencer.

La seconde expédition, celle de Chindwin, n'a pas été plus heureuse. Très onéreuse et très meurtrière, elle n'a réussi qu'à brûler quelques villages et à détruire quelques récoltes.

Enfin une troisième expédition, celle de Mogaung contre les Kachyns, a échoué dans sa mission qui était d'assurer, d'une façon permanente, la tranquillité sur la frontière kachyne.

Cette dernière expédition a attiré plus spécialement l'attention en raison du voisinage de la Chine et de la présence de nombreux irréguliers yunanais parmi les rebelles dispersés sur cette frontière. Il pourrait bien y avoir de ce côté la répétition de l'état de choses dont nous avons si longtemps souffert sur nos frontières du Tonkin, et l'Angleterre aurait à son tour ses Pavillons-Noirs.

Comme on le voit, le gouvernement de l'Inde, malgré les difficultés politiques qu'il lui faut surmonter en Birmanie, ne perd pas de vue les mesures propres à développer le commerce de cette région et à faire une concurrence sérieuse aux intérêts français dans l'Indo-Chine.

Le gouvernement de l'Inde est disposé à compléter tout d'abord, et aussi rapidement que possible, la ligne de Toungoo-Mandalay à Mogaung, qui se développera sur la rive droite de l'Irrawaddy entre cette rivière et le Chinwin. Là, le pays est fertile, cultivé, riche en pâturages et en plaines, et les premiers 120 milles n'offrent aucune difficulté physique. Plus haut on entre dans une région montagneuse, mais les chaînes ne sont pas très élevées et peuvent être franchies à différents points.

Il est question également de relier sans retard la ville importante de Mymgyan, sur la rive gauche de l'Irrawaddy avec la grande ligne de

Digitized by Google

Toungoo-Mandalay. Cet embranchement attirerait à lui une grande partie du trafic et ouvrirait les riches vallées situées au nord du lac de Meiktila.

La question de l'établissement d'une voie ferrée de Moulmein à Esmok est aussi l'objet de vives discussions dans la presse régionale. Ce projet ferait revivre le vieux port de Moulmein, par lequel s'écoulerait le commerce de la baie du Bengale. *(Petit Bengali.)*

Annam. — Le résident supérieur, M. Hector, paraît vouloir faciliter les installations des Français en Annam, comme l'avait fait son prédécesseur intérimaire, M. Chavassieux. Déjà une société est en voie de formation pour exploiter, avec un outillage perfectionné, les mines de charbon situées au nord de Tourane; on parle aussi de gisements de cuivre et de fer, et de diverses créations industrielles susceptibles d'apporter un grand mouvement dans le pays. Mais l'obligation de traiter avec le Comat pour toutes les entreprises ayant l'approbation des autorités françaises complique les négociations; les mandarins procèdent avec une sage lenteur, et je ne serais pas surpris, dit un correspondant du *Temps*, qu'ils vissent d'un assez mauvais œil s'implanter chez eux de puissantes Compagnies, car ce serait là une prise de possession plus sérieuse que celle résultant d'une occupation militaire.

Pourtant les membres du Comat sont assez intelligents pour comprendre le bénéfice que retirerait le pays de semblables installations. Quand les Annamites entreverront des sources de bénéfices dans l'exploitation méthodique des provinces, ils deviendront des auxiliaires précieux; il ne faut pas oublier que, dans aucune autre colonie, on ne trouve, avec l'abondance de bras, une population aussi docile, pourvu qu'on ne la pressure pas.

Hué est et restera le grand centre administratif, mais ne deviendra jamais un marché pour les Européens et les Chinois, à cause des difficultés de communication avec la côte. On récolte beaucoup de soie dans la province; à Gia-Hoï et Dong-Ba, les indigènes font un commerce assez important. Ces deux villages, situés sur la rive gauche de la rivière, au-dessous de la citadelle, renferment une population plus nombreuse que celle de Hanoï. A la suite des maisons en briques, d'apparence récente, s'étendent à perte de vue des rues bordées de paillottes; par intervalles, on voit sur des terrains réservés, appartenant à la famille royale, des pagodes isolées. On m'a désigné plusieurs propriétés mises en vente par les parents de feu Dong-Khanh à bout de ressources; un des princes a perdu au jeu tout ce qu'il possédait.

Vous savez que nous évacuons la citadelle pour la rendre aux soldats du roi; nos troupes vont être groupées dans les bâtiments construits par le génie, au Mangka. On se demande pourquoi ces constructions n'ont pas été édifiées sur la rive droite du fleuve, à proximité de la résidence supérieure, où l'emplacement d'une ville européenne semble tout indiqué. Un ancien entrepreneur de Cochinchine, M. Coutel, a eu le courage de s'y installer et d'y monter une grande briqueterie. Le voyageur qui ne sait où descendre (car il n'y a pas d'hôtel) trouve chez lui l'hospitalité la plus large.

Digitized by Google

On peut, sans danger aucun, circuler dans toutes les provinces de l'Annam; point n'est besoin d'escorte, mais pour trouver toutes les facilités de transport, il est bon de se munir d'un passeport délivré par la cour. Un de nos compatriotes a fait récemment une grande tournée dans ces conditions; il a poussé jusque chez les Moïs, à 150 kilomètres de Tourane, et a trouvé partout sur son passage l'accueil le plus hospitalier. Les maires de village lui apportaient des poulets, des œufs et du riz en profusion telle qu'il a pu faire, au retour, des largesses aux chefs de poste militaires. Cette tranquillité est peut-être la simple conséquence d'un mot d'ordre émanant de la cour, dont le pouvoir est bien plus grand ici qu'au Tonkin où s'agitent des éléments indépendants ou étrangers. Mais qu'importe? La constatation du fait me suffit pour déclarer que les voies sont ouvertes et que nous pouvons nous mettre à l'œuvre. Le gouvernement a une belle occasion de prouver aux sceptiques la vitalité de ces possessions indo-chinoises si décriées par les adversaires de notre expansion coloniale; j'aime à croire que, pas plus en Annam qu'au Tonkin, il ne la laissera échapper.

Tonkin. — *Piraterie.* — Les opérations effectuées contre le doch Tich ont démontré le succès des *tournées de police* faites presque uniquement par les milices tonkinoises. Leur principal mérite consiste en ce que les dépenses de ces opérations sont fort minimes et les pertes peu sensibles. On ne saurait toujours en dire autant des opérations militaires proprement dites et le dernier courrier du Tonkin fait connaître au prix de quels sacrifices nos braves soldats luttent contre les pirates.

L'Avenir du Tonkin apprend de Cao-Bang que les pirates, installés dans les rochers à l'est de Cao-Bang, ont été attaqués, le 27 août par le commandant Oudri. Ils n'ont opposé qu'une très faible résistance, et profitant d'un brouillard intense, ils se sont retirés vers le nord-ouest; poursuivis avec vigueur, ils ont pu être atteints le 28, au moment où ils franchissaient la rivière Tra-Linh, gonflée par les crues.

Ils ont perdu beaucoup de monde dans ce combat. Les pirates ont gagné le Lucku, massif montagneux situé à la frontière et compris entre nos deux postes de Moxat et Tra-Linh.

On mande de Phulang-Thuong, à la date du 5 septembre, au *Courrier d'Haïphong*, qu'on ne connaît pas ici, à l'heure qu'il est, le résultat définitif obtenu par la colonne Prétet.

Cette colonne, partie de Lam le 24 août, opère en ce moment dans la région comprise entre Tamra et Bac-Lé. Elle a affaire à un ennemi nombreux, très fortement retranché et bien armé.

Le 27 août, une fraction, commandée par le capitaine Pigna, tombait dans une embuscade d'avant-garde et était massacrée : une quinzaine de morts et de blessés en tout, et, parmi ces derniers, deux officiers, le lieutenant Bonafous et le lieutenant Montera. Tous les fusils de l'avant-garde sont tombés entre les mains de l'ennemi. Le 2 septembre, un détachement

Digitized by Google

commandé par le capitaine Pigna, a rencontré devant le village de Thou-Glam une résistance inattendue.

La troupe de cet officier a fait des prodiges de valeur et a montré un courage et un sang-froid dignes de tous les éloges ; elle a dû prendre à la baïonnette le village de Thuon-Glam, mais l'occupation de ce village nous a coûté 9 tués et 21 blessés. Parmi les morts, deux officiers : le lieutenant Chavy et le lieutenant Olivier ; ce dernier est mort de ses blessures en arrivant à Phulang-Thuong.

Trois autres officiers sont blessés : le capitaine Le Nourri, chef du 2e étranger, très grièvement blessé, ne survivra probablement pas à ses blessures.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les pirates infestent la région de Bac-Lé et de Lam ; aussi se demande-t-on s'il n'eût pas été possible d'ajourner à une époque plus favorable comme température cette opération entreprise au moment de la plus forte chaleur.

Les mines de charbon du Tonkin. — Un correspondant anglais qui a visité le Tonkin adresse au *Journal des Débats* quelques notes sur ce pays auquel il prédit un bel avenir, à la condition de laisser une grande liberté d'allures et d'initiative aux colons français, dont toutes les démarches sont entravées par les bureaux de l'administration. Aussi en vient-il à dire que le colon est le sang de ce nouveau pays, tandis que le fonctionnaire en est la sangsue.

Les richesses minérales du Tonkin, selon lui, sont très grandes. On compte actuellement 117 mines exploitées par les habitants : 29 mines de fer, 32 mines d'or, 13 mines d'argent, 7 mines de cuivre et 6 mines de zinc.

Mais infiniment plus importantes que tout cela sont les mines de charbon qui s'étendent sur toute la côte Est du Tonkin. Il y a des années que l'on connaît l'existence de ces gisements ; bien des fois les commandants des navires de guerre français, frappés par l'abondance du charbon de surface, ont envoyé des rapports pour appeler l'attention sur ce fait et sur les immenses avantages que la France trouverait à exploiter ces mines. Enfin, une Compagnie s'est formée, il y a deux ans, pour exploiter une concession obtenue par M. Bavier-Chauffour, et un grand nombre d'actions furent prises à Hong-Kong. Alors on regardait cette affaire comme très risquée et très aventureuse, et les capitalistes français et étrangers n'osaient trop y engager leurs fonds. L'histoire de cette concession ressemblerait à un chapitre d'un *Monte-Cristo* oriental. Afin qu'il n'y eût aucun lieu d'élever des arguties sur la régularité de forme de la soumission, un navire fut affrété pour porter au Tonkin 100,000 dollars en argent, et toute la population étrangère sortit en armes pour escorter dans les rues les 25 caisses de bois renfermant ladite somme. Refusés à cet endroit, les dollars furent embarqués de nouveau à destination de la cour de l'Annam. Tout faillit périr dans un typhon. Enfin les dollars furent ramenés à Haïphong, où les autorités françaises finirent par les recevoir. Maintenant la Société compte déjà

Digitized by Google

1,000 coolies, deux ingénieurs et une douzaine de maîtres mineurs à l'ouvrage.

Cette concession s'étend sur des dizaines de milles carrés dont la dixième partie n'a pas encore été explorée. Elle comprend trois districts: Hongay, Hatou et Campha. Ces deux premiers districts contiennent seulement du charbon. Deux fois, dit le correspondant anglais du *Journal des Débats*, j'ai visité tous les travaux, pénétré dans toutes les galeries, et cela me donne le droit de parler avec une certaine assurance. Quant à la quantité de charbon, elle est inépuisable. Il y a des milliers de tonnes visibles à la surface, et personne ne peut imaginer ce qui s'en trouve sous terre. J'ai visité une vingtaine de galeries et dans chacune les couches de charbon avaient de 10 à 20 pieds d'épaisseur. A Hatou, il y a sept veines côte à côte, formant une épaisseur de 54 pieds. A Hongay, la mine appelée Marguerite est une immense montagne de charbon. Quant à la qualité, on peut aussi concevoir les plus belles espérances. Jusqu'à présent, l'on s'est surtout occupé des sondages, destinés à déterminer les endroits propices pour creuser des puits profonds, et, par conséquent, le charbon est à peu près tout charbon de surface. L'analyse a donné d'excellents résultats. On l'a essayé avec succès à bord de l'*Arquebuse*, chaloupe-canonnière française. J'ai moi-même voyagé deux jours sur un lamech de 50 tonnes avec machine à haute pression; il a brûlé de ce charbon tout le temps et maintenu la vapeur à 60 livres. On a fait un premier contrat de vente pour 500 tonnes, et, la semaine dernière, dans la mine appelée Marguerite, on a découvert du charbon qui donne à l'analyse 16 0/0 de matière volatile. Il ne manquait que cette dernière expérience aux analyses précédentes pour établir une légère supériorité de ce charbon sur celui de Cardiff. Il est curieux de noter que c'est précisément ce qu'avait prédit, il y a deux ans, l'ingénieur français déjà cité. Celui-ci termine ainsi son rapport: « Mon opinion est que le Tonkin possède d'immenses richesses en excellent combustible; il peut rivaliser avec les charbons d'Anzin et de Cardiff par son extrême pureté, l'absence de pépites de fer, et le développement d'une chaleur au moins aussi intense que le charbon de ces mines. » Je demandai à l'ingénieur en chef de la Compagnie son opinion à ce sujet. « C'est une richesse immense », me répondit-il. Il engagea sa réputation (et elle est grande) que, dans quatre mois, il pourrait fournir du charbon pareil à celui de Cardiff.

En Europe, dix Compagnies se seraient déjà formées pour exploiter les ressources et les découvertes ce cette seule concession. Quand elle se sera un peu plus développée, il faudra à cette Société une petite armée de mineurs, d'officiers et un état-major d'ingénieurs. Comme preuve de ce que j'avance, aujourd'hui, pendant que je trace ces lignes, les actions de 500 francs sont, à Hong-Kong, à 700 dollars, 400 0/0 de prime, et l'on ne trouve personne qui veuille vendre, quoiqu'il y ait des milliers d'actions dans la colonie.

Digitized by Google

Si les mines du Tonkin réalisent les espérances actuelles, il est impossible d'exagérer leur importance pour l'Indo-Chine, le seul port de Hong-Kong consommant 50,000 tonnes de charbon par mois.

Les chemins de fer en Chine. — On mande de Shangaï au *Standard* que l'exécution du grand projet de construction d'un réseau de voies ferrées, qui unirait Pékin à quelques-unes des principales villes de l'empire, a dû être ajournée par suite de difficultés financières.

Les capitalistes chinois se refusent à fournir les garanties qui leur sont demandées et, d'autre part, le gouvernement ne veut pas accepter l'assistance pécuniaire de l'étranger. Dans ces circonstances, Chang-Chi-Tung désirerait se démettre des fonctions qu'il avait acceptées.

(Il avait été appelé avec Li-Hung-Chang à diriger les constructions de la grande ligne qui doit relier Hong-Kong à Pékin.)

Nouvelles-Hébrides. — *Indépendance.* — Les bruits les plus divers ont couru depuis quelque temps sur la situation des Nouvelles-Hébrides. Les colons de ces îles, au dire des journaux australiens, auraient remis au gouverneur de la Nouvelle-Calédonie une pétition demandant l'annexion de l'archipel à la France. Ce qu'il y a de plus piquant dans cette pétition, c'est qu'elle est signée par quarante-deux sujets anglais et quatorze étrangers, sans compter les Français dont on ne donne pas le nombre.

Une autre nouvelle n'est pas moins étonnante. D'après des informations parvenues d'Australie aux journaux anglais, les habitants de Franceville (Nouvelles-Hébrides) auraient proclamé, le 9 août, l'indépendance de leur commune. La proclamation aurait été lue en présence du capitaine du vaisseau français la *Saône*. Un M. Chenilliard aurait été élu président du nouvel État. La population de Franceville se compose de quarante Européens et de cinq cents travailleurs noirs.

Cette nouvelle, d'abord démentie, est confirmée par *le National*, qui dit :

« Il y a déjà plusieurs mois que la municipalité de Franceville avait été constituée sur l'initiative d'un certain nombre de nos compatriotes. Ceux-ci voulaient par là grouper en un solide faisceau tous les intérêts français de l'île. Aujourd'hui ils renoncent de plein gré à cette organisation première; ils se détachent de la mère patrie. Pourquoi? C'est évidemment que la métropole ne remplit aucun de ses devoirs envers eux; c'est qu'ils ne trouvent aucun appui en elle; c'est qu'en cette circonstance, comme en tant d'autres, elle se laisse jouer par l'Angleterre.

On sait que l'Angleterre, poussée par le gouvernement australien, qui verrait avec ombrage l'influence de la France s'étendre dans ces parties des mers océaniennes, a empêché le gouvernement français d'user de ses droits sur les Nouvelles-Hébrides. La question, pendante depuis plusieurs années, a été provisoirement fermée, sinon définitivement résolue par l'établissement d'un accord entre les deux nations. Une sorte de condominium est

Digitized by Google

exercé aujourd'hui par les deux nations sur les îles, notre gouvernement n'ayant pas su défendre ses intérêts et maintenir ses droits vis-à-vis de l'Angleterre.

A la faveur de ce condominium, les colons se sont répandus dans les Nouvelles-Hébrides, y ont pris pied, et font aux nôtres la même guerre sourde qu'à Taïti et que dans nos autres établissements de la Nouvelle-Calédonie. Mal soutenus par ceux qui ont le devoir de protéger leurs intérêts, nos colons, en proclamant l'indépendance de la commune de Franceville, déclarent implicitement qu'ils feront mieux leurs affaires eux-mêmes. C'est triste pour la métropole! Aussi ont-ils adressé leur déclaration d'indépendance, en même temps qu'au commandant de la *Saône*, notre stationnaire là-bas, au commandant du bâtiment anglais et au gouverneur du Fidji. Ils visent ainsi à se placer sous la protection de l'Angleterre en même temps que sous la protection de la France. La politique que nous avons faite là-bas a eu pour résultat que les colons de l'île Vaté en sont arrivés à se dire qu'il valait mieux pour eux, et pour leurs intérêts, se ménager la sympathie de l'Angleterre!

Par suite des ordres venus de la rue Royale, nos agents n'osent bouger, n'osent agir. Et pendant ce temps, le consul britannique récemment nommé, M. Romilly, se promène dans les îles en grand uniforme, excite vraisemblablement les indigènes contre les Français, se fait saluer par les navires de guerre anglais, se fait rendre sa visite par les commandants de nos stationnaires. En un mot, le condominium tel qu'il est pratiqué d'après les instructions du ministère de la rue Royale, c'est l'effacement résigné de la France, c'est la prépondérance acceptée de l'Angleterre.

De quelque côté que nous tournions les yeux, de quelque point de notre empire colonial qu'il s'agisse, il en est partout de même. Partout la même incurie, partout le même désordre, partout le même laisser-aller.

Finances du Canada. — D'après le rapport officiel qui vient d'être publié au Canada, les recettes du Trésor du Dominion, pour l'exercice financier 1888-1889, se sont élevées à 38,175,829 dollars, et les dépenses à 36,712,804 dollars, soit un excédent de 1,463,024 dollars. L'exercice précédent s'était soldé par un déficit de 810,052 dollars et celui de 1886-1887 par un excédent de 97,912 dollars. Par rapport à 1887-1888, les recettes du Dominion ont augmenté, pendant le dernier exercice, de 2,500,000 dollars. Jamais elles n'avaient atteint un chiffre aussi élevé. Par contre, les dépenses n'ont augmenté, pendant la même période, que de 6,000 dollars.

Service postal. — Le gouvernement britannique vient de conclure récemment un traité avec le chemin de fer canadien du Pacifique pour l'établissement d'un service postal entre l'Angleterre et la Chine par le Canada. Le projet date de plusieurs années déjà, et, jusqu'à présent, le gouvernement s'était montré récalcitrant, trouvant qu'on lui demandait trop cher. En définitive, le *Pacifique canadien* recevra 60,000 livres sterling de subside par an,

Digitized by Google

dont le gouvernement du Canada lui-même fera 15,000 livres sterling. Le service sera mensuel entre Halifax ou Québec et Hong-Kong, ce qui veut dire qu'entre Halifax ou Québec et la côte Pacifique le trajet sera fait par chemin de fer; les vapeurs qu'on doit faire construire ou affréter pour ce service spécial voyageront entre Vancouver et Hong-Kong avec escale à Yokohama et Schanghaï. La durée du trajet d'Halifax à Hong-Kong sera de 684 heures d'avril à novembre et de 732 heures de décembre à mars. Les navires devront être aménagés conformément aux stipulations de l'amirauté anglaise, de façon à pouvoir être mis en réquisition par elle à 20 shellings la tonne par mois.

L'établissement de cette voie postale n'a rien à voir avec les considérations commerciales ordinaires des contrats postaux. Il s'agit principalement de donner satisfaction au Canada et aux intérêts anglais politiques aussi bien que commerciaux.

États-Unis. — *Conférence maritime internationale à Washington*. — M. Coltman (États-Unis) a été élu secrétaire. MM. Price (Angleterre), Vibière (France) et Blœs (Allemagne) ont été nommés secrétaires-adjoints.

M. Hall (Angleterre) a proposé de limiter les travaux de la conférence à la question des signaux maritimes et à celle de la cale des vaisseaux chargés.

La conférence a ensuite discuté la revision des règlements internationaux pour prévenir les collisions. M. Malmberg (Norvège) propose que le même système de fanaux soit adopté par tous les pays, même pour la navigation intérieure (sur les lacs par exemple). M. Coodrich (États-Unis) appuie cette proposition de l'uniformité des fanaux, mais M. Hall (Angleterre) ne voit pas la nécessité d'imposer cette uniformité en ce qui regarde la navigation intérieure.

Il est décidé que les protocoles des séances seront rédigés en deux langues, le français et l'anglais.

Explorateurs portugais (R. F. t. X, p. 309, n° 77. 1er sept. 89). — D'après les nouvelles de la dernière malle de Mozambique, *Paiva d'Andrada* se trouvait encore le 4 juillet à Massanga, près de l'embouchure du Caurèze. Il s'y était attardé faute de chargeurs; ceux-ci étaient arrivés et il devait continuer sa marche vers l'intérieur.

Serpa Pinto continuait à Mopeia, un peu retardé par divers événements qui se passaient au haut Chiré. Il avait fallu attendre la solution de quelques questions avec le chef des Makololos.

Antonio Maria Cardozo était encore malade à Quilimane.

On a eu des nouvelles récentes de l'expédition de *Victor Cordon*.

Gungunhana avait traversé avec ses 20,000 guerriers nos territoires de Inhambane, en ayant obtenu la permission nécessaire du gouverneur de Mozambique. Le passage s'était effectué sans aucun trouble. Il change sa résidence pour le Bilene, près de Lourenço Marques.

Quelques Anglais, explorateurs de mines, continuent de l'assiéger avec des demandes des terrains miniers, mais il répond que c'est au gouvernement portugais qu'ils doivent s'adresser, car il est vassal du Portugal.

Digitized by Google

Le gouvernement portugais a décidé l'envoi d'une mission pour faire une collection de photographies de paysages, et pour reproduire les types des différentes tribus de Lourenço Morques, Inhambane, Gaza et du haut Zambèze. C'est le photographe Marçal Pereira qui est chargé de ce soin : le Dr Ferreira Ribeiro lui a donné des instructions pour les recherches qu'il aurait à faire pour l'étude spéciale de ces races et de l'acclimatement des peuples qui habitent ces régions. *(Les Colonies portugaises.)*

Les Portugais et l'esclavage africain. — La nomination de M. Henrique de Macedo comme ministre de Portugal à Bruxelles indique l'importance que le cabinet de Lisbonne attache au Congrès anti-esclavagiste qui va se tenir en Belgique. Les Portugais ne manqueront pas cette occasion pour répondre aux reproches qu'on leur a adressés au sujet de la traite des esclaves. M. Augusto de Castilho a déjà rédigé une étude en ce sens. MM. Hermenigilde Capello et Batalha Reis préparent également des rapports. Le Père Courtois, missionnaire, publie en ce moment un mémoire sur les missions portugaises du Zambèze depuis le xve siècle jusqu'à nos jours.

A propos des deux cents esclaves dahoméens, dernièrement embarqués à Ajuda sur le navire allemand *Oscar*, pour l'État libre du Congo, *les Colonies portugaises* déclarent que les protestations soulevées par ces engagements sont mal fondées. Les Portugais ont souvent transporté dans leur province de Saint Thomé des esclaves rachetés au Dahomey. C'est en rachetant ces prisonniers condamnés à mort que les Portugais sont parvenus à obtenir du Dahomey la modification de l'usage barbare des sacrifices humains. Les travailleurs ainsi transportés étaient toujours l'objet d'un contrat parfaitement en règle. L'État libre du Congo ne mériterait des reproches que si ces esclaves ont été transportés et enchaînés à bord, et si, après les avoir rachetés, on a continué à les traiter en esclaves.

Les déclarations de notre confrère portugais sont sans doute inspirées par une illusion que le patriotisme excuse. Nos lecteurs ont lu plus haut l'étude de M. le baron d'Avril et sous la rubrique Le Portugal et le Dahomey, ils auront vu les déceptions qu'ont dû supporter les Portugais dans leurs relations avec le roi du Dahomey.

Politique coloniale de l'Angleterre. — *Opinion de sir Ch. Dilke.* — La série d'hiver des conférences du dimanche de Bradford a été inaugurée par une conférence de sir Charles Dilke sur les colonies anglaises. L'accueil fait à l'orateur a été si enthousiaste et il y avait tant de monde qu'il a fallu transporter le meeting dans une autre salle plus vaste avant de pouvoir commencer.

Sir Charles Dilke a fait ressortir d'une façon très frappante la différence du système de colonisation anglais et de ceux des autres pays. Alors, a-t-il expliqué, que les nations étrangères dépensent pour l'entretien de leurs colonies de 20 francs à 25 francs par colon, les colons anglais ne coûtent à la

Digitized by Google

mère patrie que 20 centimes chacun, ce qui fait que les colonies de la Grande Bretagne ne lui coûtent pour ainsi dire rien.

Il estime que l'opinion anglaise devrait s'intéresser davantage à l'empire des Indes, lequel est administré par une bureaucratie irresponsable anonyme qui, dans un moment de crise, par exemple, disparaîtrait emportée dans la tourmente, ou ferait d'irréparables erreurs. Il désirerait aussi qu'on ne cessât pas d'associer les Indiens au gouvernement et à l'administration des Indes, sans pour cela approuver toutes les « agitations » organisées de temps en temps en faveur des indigènes.

Sir Charles Dilke s'est déclaré très nettement pour le maintien, entre les possessions anglaises et les possessions russes, d'États tampons. Ce n'est pas qu'il redoute une invasion; mais, si les deux puissances devenaient limitrophes, la crainte populaire d'une invasion exigerait une augmentation des forces militaires, et partant de nouveaux impôts.

Passant à l'Afrique, sir Charles Dilke répète que le gouvernement n'a pas chargé sir Francis de Winton de négociations ayant pour but de permettre au Transvaal d'annexer le Swaziland. On croit que, en échange de cette autorisation d'annexion, le gouvernement britannique obtiendrait que les mineurs anglais, qui sont au nombre de 100,000 environ, fussent investis de droits politiques à l'égal des habitants du Transvaal. Mais comme, dans un avenir qui n'est pas éloigné, le gouvernement du Transvaal sera obligé de faire gratuitement cette concession, sir Charles Dilke trouve inutile de donner le Swaziland à présent pour une avance de quelque temps.

Les Français à Malte. — On nous écrit de Malte :

La frégate cuirassée anglaise *le Sultan*, qui a coulé, il y a quelques mois, dans des exercices de torpilleurs, et dont le renflouage a été déclaré *impossible* par les ingénieurs anglais, a fait son entrée dans notre grand port, remorquée par le vapeur de l'amirauté *Sampson*, accompagné d'un vapeur de sauvetage.

Toute la population s'est portée en masse sur les bastions et les remparts de la Marine pour jouir de ce beau spectacle et pour saluer M. Cambon, le vaillant ingénieur français au talent duquel est dû le renflouement du *Sultan*. Un grand nombre de barques et de chaloupes à vapeur pavoisées aux couleurs françaises, anglaises et maltaises et bondées de curieux, attendaient à l'entrée du port l'arrivée du cuirassé.

M. Cambon a été, au débarqué, l'objet d'une ovation enthousiaste. Les vieilles sympathies de la population maltaise pour la France se sont fait jour hautement quand on a vu un ingénieur français réussir pleinement dans une entreprise que ses collègues anglais avaient déclarée irréalisable.

Production de l'or et de l'argent. — Le congrès international monétaire a donné aux statisticiens l'occasion de fournir des données précises sur ce point. De 1851 à 1855, les différents pays argentifères ne li-

Digitized by Google

vraient par an à la consommation que 886,000 kil. d'argent. Depuis cette époque ont été découvertes des mines d'argent aux États-Unis, dans le Colorado, l'Arizona, l'Utah, le Nevada, le Montana, l'Idaho, la Californie.

La production des États-Unis a ainsi monté de quelques millions de kilogrammes en 1855, à 1,283,000 kil. en 1887. Le Mexique a vu son extraction passer de 466,000 kil. à plus de 900,000 kil. Les pays argentifères de l'Amérique du Sud : le Pérou, la Bolivie, le Chili, ont porté leur production de 220,000 kil. à près de 500,000 kil. Enfin, l'Allemagne a augmenté également dans des proportions considérables l'extraction de l'argent des minerais indigènes ou des minerais étrangers.

En somme, on évalue actuellement à plus de *3,400,000 kil.* la production annuelle de l'argent à la surface du globe : c'est une augmentation de 285 0/0 par rapport à la production moyenne de la période 1851-1855.

De là, une dépréciation très sensible s'est produite, si bien que l'argent qui, à Londres, valait en 1851 61 pence l'once standard, est tombé au point de se coter actuellement 42 pence et demi. Sur les grands marchés européens, il en est de même et, à Paris, la perte sur la valeur théorique de l'argent n'est pas moindre de 29 0/0.

Les producteurs d'argent, devant une dépréciation aussi notable, accroissent leur extraction pour compenser la diminution de la valeur de leur produit. Que désirent-ils ? c'est le rehaussement de la valeur de leur marchandise, et comme la consommation industrielle de l'argent, dans les pays civilisés, ne dépasse pas 550,000 kilogrammes par an (l'Inde et la Chine exceptées), comme dans l'Inde et aux États-Unis le monnayage de l'argent n'absorbe en moyenne que 1,600,000 kilogrammes d'argent par an, ils voudraient voir reprendre la frappe de la monnaie d'argent dans les pays européens qui l'ont suspendue depuis quelques années. C'est pourquoi ils ont mené si vivement une campagne en faveur de la théorie du bimétallisme.

La production de l'or, contrairement à celle de l'argent, a plutôt diminué depuis une trentaine d'années. La découverte des mines de la Californie et de l'Australie avait porté à près de 200,000 kil. en moyenne la production de l'or du monde entier. Mais les placers situés dans les terrains d'alluvion se sont épuisés ; il a fallu attaquer la roche où l'or se trouve éparpillé dans une gangue quartzeuse. Les difficultés à vaincre ont été plus considérables ; il ne faut pas s'étonner si la production annuelle est tombée à 144,000 kil. en 1884. Toutefois l'industrie aurifère a fait des progrès sensibles, et la mise en exploitation des mines de la Sibérie et de l'Amérique du Sud a fait remonter la production à 160,000 kil.

La carte du ciel. — M. l'amiral Mouchez a présenté à l'Académie des Sciences (30 septembre) le quatrième fascicule du bulletin de la carte du ciel et donne un résumé des travaux du congrès qui s'est spécialement occupé de cet important travail qui pourra être terminé dans trois ou quatre ans. Il comprendra environ 20,000 vues photographiques et autres. La ville de Buenos-Ayres a donné une somme de 60,000 piastres pour aider à l'exécution de cette carte.

Digitized by Google

Récompenses décernées aux Exposants d'Algérie et de Tunisie. — Nous tenons à signaler l'éclatant succès remporté par la Société de Batna et du Sud algérien. M. Rolland a obtenu un grand prix (classe 49) pour les créations d'oasis dans l'Oued Rir'; une médaille d'or dans la classe 44, pour la monographie du palmier; une médaille d'or (classe 73) pour les alcools de dattes; une médaille d'argent et cinq médailles de bronze pour les autres parties de l'exposition de cette Société. M. Jus, ingénieur-conseil de la Société, a obtenu aussi une médaille de collaborateur.

BIBLIOGRAPHIE

Le Sénégal. *La France dans l'Afrique occidentale*, par le général Faidherbe. 1 vol. in-8°, avec gravures et 5 cartes ou plans. Hachette, éditeur.

Dans ce volume, le général Faidherbe traite, avec une compétence indiscutable, des questions qui ont vivement préoccupé les esprits et le Parlement, il y a quelques années, celles du développement à donner à notre colonie du Sénégal et à ses dépendances, de notre établissement sur le Niger et de la construction de voies de transports, notamment d'un chemin de fer destiné à relier le bassin du Niger à la côte.

Le retour récent du capitaine Binger après un voyage dont les péripéties émouvantes et périlleuses ont été signalées tout particulièrement par la *Revue Française*, rappelle à nouveau l'attention sur ces contrées dont la France a un si grand intérêt à s'assurer sinon la possession, du moins le protectorat. Pour tous ces motifs, l'ouvrage du général Faidherbe sera accueilli avec un vif intérêt par tous ceux qui n'enferment pas la France, son action et son avenir dans les limites naturelles que la nature lui a tracées en Europe. Le général Faidherbe, protestant contre l'indifférence dans laquelle quelques-uns voudraient englober l'action coloniale de la France, et en particulier, son expansion au Sénégal, dit, au sujet de ce pays :

« Naguère encore la faveur publique paraissait acquise à la colonie du Sénégal, la plus ancienne colonie de la France. On s'intéressait à ce qui s'y passait; on applaudissait à ses progrès. Le gouvernement, de son côté, récompensait largement les services qu'y rendaient, au prix de dangers de toutes sortes, des fonctionnaires capables et dévoués. Depuis quelques années, une réaction, suivant nous injuste, au moins exagérée, semble se manifester contre elle. Ayant gouverné cette colonie pendant de longues années, je ne puis rester indifférent à la polémique qui s'est engagée à son sujet.

» Certaines personnes soutiennent que ce pays n'est bon à rien et que c'est mal à propos que nous y dépensons notre argent, qui pourrait être plus utilement employé, et la vie de nos soldats; il y sera suffisamment répondu dans le cours du présent ouvrage. »

Au Soudan français, par le capitaine E. Peroz, 1 vol. in-8° avec carte. Calmann-Lévy éditeur.

Chargé d'une mission auprès du sultan Samory, M. Péroz a pu pénétrer dans l'empire encore inconnu du Ouassoulou et recueillir sur cette région d'importants renseignements. On verra à la lecture très attachante et point du tout aride de cet ouvrage dans quelles conditions s'accomplit la mission, qui aboutit à la signature d'un traité dans lequel Samory reconnaissait le protectorat de la France.

M. Péroz retrace, outre de nombreux épisodes s'appliquant aux habitants du pays, un tableau fort pathétique de plusieurs faits d'armes aussi glorieux pour notre drapeau qu'ignorés en France. Il faut lire surtout le récit des opérations exécutées dans le Bouré et le Siéké; comment, renouvelant les prouesses de Léonidas, nos soldats luttèrent 100 contre 5,000 et rangèrent la victoire de leur côté. Le siège de Niafadié, la marche audacieuse du commandant Combes, la brillante retraite de Niagassola sont autant de pages héroïques inscrites sur le grand livre de l'histoire de notre pays. M. Péroz était du nombre des combattants et nul plus que lui n'était mieux à même d'en raconter les exploits.

Le Propriétaire-Gérant,
Édouard MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 24294-10-9.

Digitized by Google

ALLELUIA DE LA JUIVERIE !

ÉTUDE SUR LES CARACTÈRES ETHNIQUES, RELIGIEUX, SOCIAUX ET POLITIQUES

DU PÉRIL JUIF

Après avoir végété pendant dix-huit siècles, tantôt persécutée, tantôt tolérée, mais toujours méprisée du monde chrétien ou musulman, la nation juive n'a commencé à respirer librement qu'avec les conquêtes libérales de la fin du XVIIIe siècle. Le XIXe siècle n'avait pas atteint le milieu de sa course, et déjà Toussenel proclamait les Juifs rois de l'époque. Nous ne sommes pas au XXe siècle, et le livre célèbre de M. Drumont a établi que la France est en train de devenir juive. La tournure prise récemment par les événements politiques n'est pas de nature à rassurer les esprits clairvoyants qui partagent, plus ou moins complètement, les appréhensions du courageux auteur de *la France Juive*. Si nous savions prêter une oreille attentive aux bruits de l'étranger, si la clairvoyance de notre sentiment national arrivait à dominer les passions politiques ou antireligieuses, nous entendrions les synagogues du monde entier se renvoyer les échos joyeux des « *Alleluia !* » qui célèbrent notre écrasement et nous ferions quelques efforts pour nous rendre compte de la puissance de cette association politico-religieuse qui s'appelle la Juiverie cosmopolite.

***

La dispersion du peuple juif ne fut définitivement consommée que lorsque l'empereur Constantin détruisit en Palestine les derniers vestiges de l'organisation civile et religieuse jusque-là tolérée par ses prédécesseurs. Mais, l'exode de la race juive avait commencé dès une époque reculée de la période biblique, avec les captivités d'Égypte et de Babylone, depuis lesquelles des tribus entières n'étaient jamais revenues sur les rives du Jourdain.

Tout en continuant à considérer Jérusalem comme son centre intangible, le Judaïsme dispersé et persécuté a toujours reçu son impulsion et sa direction religieuse d'un centre effectif quelconque : Ce centre a

Digitized by Google

varié avec les siècles, selon que, par sa culture, telle ou telle branche de la famille judaïque méritait de diriger l'ensemble de la nation juive et de défendre l'unité de la foi mosaïque. Ce fut d'abord le Sanhedrin de Palestine qui, successivement transporté à *Jamnia*, *Ouschah* et *Tiberiade*, donna, quelque temps, la direction du monde Juif. Il la reçut ensuite des Académies assyriennes. Après le schisme des *Karaïtes* (1), provoqué par le Rabbi Hanan, la lumière rabbinique fut dispensée aux Juifs par leurs compatriotes tour à tour maltraités sous Mahomet, protégés par les Ommeyades, puis odieusement persécutés par les Abassides. C'est ensuite en Espagne que brillent les études juives avec les *Kimchi*, les *Moses Maïmonides*, jusqu'aux persécutions violentes inaugurées par Isabelle la Catholique après la chute de Grenade. Cette direction, qui revenait à l'autorité du talent et des travaux, passe ensuite dans le domaine des juifs d'Italie qui, en règle générale humainement traités par les papes, ont fait de l'Université de Padoue un des plus brillants foyers intellectuels de la nation juive au cours du moyen âge. Aux temps plus modernes, c'est l'empire moscovite qui devait se montrer terre de tolérance et favoriser par là les études juives, dont le centre se trouvait dans les écoles Rabbiniques de Pologne quand naquit, en 1729, Moses Mendelssohn, qui devait être appelé à imprimer une impulsion moderne à la société juive.

Tous les travaux produits par les docteurs juifs des différents pays et des différentes époques s'étaient ajoutés les uns aux autres pour former une immense compilation, véritable *nouveau testament* du Judaïsme, le *Talmud*, qui a été le continuel élément de cohésion opposé par les gardiens de la Loi aux sollicitations dissolvantes auxquelles la dispersion exposait l'unité juive.

La lecture d'un livre du second Moïse (2) intitulé le *More Nebochim*, et l'étude des littératures grecque et latine exercèrent une influence salutaire sur l'esprit du jeune Moses Mendelssohn, dont les heureuses dispositions devaient se développer dans l'intimité de Lessing et des esprits les plus libéraux et les plus cultivés de l'Allemagne. Profondément attaché à la foi et aux coutumes hébraïques, Mendelssohn a

(1) Il existe encore quelques Juifs karaïtes dans les provinces caspiennes.
(2) Moses Maïmonidès, grand théologien rabbinique et médecin du sultan Saladin.

Digitized by Google

travaillé par nombre de publications (1) à affranchir ses coreligionnaires des liens talmudiques en vue de les préparer à bénéficier des tendances libérales qui allaient pénétrer dans la société moderne. Le continuateur de l'œuvre de Mendelssohn, son ami *David Friedlœnder* se montra plus hésitant que lui vis-à-vis de l'autorité rabbinique et tourna son activité de novateur vers l'instruction de la jeunesse israélite et la fondation d'œuvres philanthropiques, d'un caractère exclusivement juif, comme toutes celles créées depuis par ses coreligionnaires (2).

---

(1) *Jérusalem ou la puissance religieuse du Judaïsme* est restée la plus célèbre de ces publications.

(2) Le développement, de plus en plus considérable, de ces œuvres d'instruction et de philanthropie israëlites n'est-il pas un indice du particularisme persistant de la race juive, de sa préoccupation inavouée de se défendre contre les généreuses tentatives assimilatrices dont elle est l'objet de la part des nations occidentales? Citons, rien que pour Paris, les comités, œuvres, sociétés et écoles juives :

Comités de bienfaisance : pour la surveillance des orphelins et des enfants abandonnés; des écoles de Paris; de patronage des apprentis et des ouvriers israëlites; de patronage des jeunes filles israélites.

Institutions philanthropiques. Orphelinat (Fondation Salomon et Caroline de Rothschild); hôpital et maison de retraite de la rue Picpus; maison de refuge israélite de Neuilly; fourneau économique (rue Malher).

Sociétés de Secours Mutuels: *(Hommes)* des amis de l'humanité; de l'accord israélite; bienfaisante israélite; des disciples de Moïse; des douze tables; des enfants d'Éli; des enfants de Japhet; des enfants de Jacob; des enfants d'Israël; des enfants du roi Salomon; des enfants de Sion; des enfants de Sem; indivisible; des Israélites polonais; des lois rabbiniques; des lois sacrées, du lien d'Israël; du mont Sinaï; de Moïse et Aaron; du patriarche Abraham; de la vérité israélite; de Zorobabel; des enfants d'Isaac *(comprenant la population juive de la rive gauche de la Seine)*; des enfants de Daniel; hollandaise. — *(Femmes)* des Dames; de Déborah; d'Esther et Rébecca; des filles de Zorobabel; des femmes d'Israël; de Jérusalem, de la maternité; des filles de Jacob. — Société des études talmudiques; société de la terre promise *(ayant pour but de procurer à ses membres une concession à perpétuité dans un des cimetières de Paris, au moyen d'une répartition à somme égale des frais résultant du décès de l'un de ses membres)*.

Écoles supérieures et secondaires. — Séminaire israélite; école du Talmud Torah; école préparatoire orientale *(ayant pour but de former des instituteurs pour les écoles de l'Alliance israélite en Orient et en Afrique)*; école du travail de la rue des Rosiers; institution Bischoffsheim *(école de travail pour les jeunes filles)*. — Trois écoles consistoriales *(rue Lafayette, rue Claude-Bernard et avenue de Ségur)*; enfin, deux écoles communales de garçons et deux écoles communales de filles *(rue des Hospitalières-Saint-Gervais, rue des Tournelles et Place des Vosges)*.

Cette organisation sociale intérieure de la société juive est-elle réellement faite pour calmer les appréhensions de ceux qui l'accusent : *de former un État dans l'État!*

Il faut ajouter à cela qu'à moins d'impossibilité absolue, dans la pratique ordinaire

Digitized by Google

C'était donc d'Allemagne que le Judaïsme recevait sa direction suprême, quand éclata la Révolution Française.

En 1789, le droit de bourgeoisie fut octroyé à tous les Juifs résidant en France, auxquels la faculté de prêter le serment civique allait ouvrir, deux ans après, l'accès de la grande naturalisation.

Après dix-huit siècles de persécutions et d'instabilité, les Juifs avaient enfin trouvé une patrie. Napoléon Ier eut la constante préoccupation de consacrer leur entrée dans le giron de la société française, et même dans celui des sociétés de l'Allemagne et de la Hollande, par des mesures qui témoignent une fois de plus de l'universalité de son génie organisateur (1). Il ne restait plus rien à faire pour eux au point de vue de l'égalité devant la loi ou devant les emplois ; en 1830 leur culte fut salarié par l'État, en 1833, on ouvrit à leurs enfants la porte des écoles communales comme un puissant moyen de les assimiler aux populations françaises.

Nous avons célébré, cette année, le centenaire de la Révolution et par conséquent, de la complète émancipation des Juifs. — Voyons maintenant ce qu'il est résulté pour nous de cette mesure généreuse et de celles dont elle a été suivie.

---

de la vie, LE JUIF N'ACHÈTE QU'AU JUIF. S'il existait le moindre esprit de solidarité chez la population NON JUIVE de notre pays, il y a longtemps que l'exemple donné par les Juifs serait suivi par elle. Les petits commerçants français retrouveraient leur clientèle d'autrefois et ne se plaindraient plus de végéter dans le marasme.

(1) Une réunion de 110 députés de la nation juive fut convoquée à Paris, le 26 juillet 1806, sous la présidence d'Abraham Furtado. MM. Molé, Portalis et Pasquier, commissaires de l'empereur, étaient chargés de poser à cette assemblée certaines questions de nature à éclairer le gouvernement impérial sur la question juive. Voici comment les députés de la nation juive répondirent à certaines de ces questions :

1° Il n'est pas licite aux Juifs d'épouser plusieurs femmes. — 2° La répudiation est permise par la loi de Moïse, mais elle n'est valable que si elle est prononcée par les tribunaux. — 3° La loi ne dit pas qu'un Juif ne puisse pas se marier avec une chrétienne ni qu'une Juive ne puisse épouser un chrétien, cependant les rabbins reconnaissent la partie juive comme faisant toujours partie de la communauté. — 4° Aux yeux des Juifs les Français sont leurs frères. — 5° Les rapports de Juifs à chrétiens sont les mêmes qu'entre Juifs ; il n'y a d'autre différence que celle d'adorer l'Être Suprême chacun à sa façon. — 6° Les Juifs français regardent la France comme leur patrie et, à leurs yeux, l'obligation de la défendre est également un devoir honorable et précieux. — 7° Le mode de nomination des rabbins n'est pas uniforme ; elle appartient généralement aux pères de familles. — Les rabbins n'exercent aucune juridiction parmi les Juifs. — 9° Tout ce qui concerne les rabbins est établi par l'usage. — 10° Toutes les professions sont permises par la loi. — 11° et 12° La loi mosaïque défend l'usure vis-à-vis des Juifs et des étrangers (?).

Digitized by Google

En Angleterre comme en France, les communautés israëlites sont partagées en deux groupes parfaitement distincts, l'élément portugais et l'élément allemand. Si, dans l'ordre politique, les Anglais ont imité notre libéralisme envers les Juifs, ils ont eu bien garde de se mêler de leur organisation religieuse et encore bien moins de mettre la religion judaïque sur un pied d'égalité quelconque avec l'Église épiscopale établie ; en sorte que dans le Royaume-Uni, Juifs portugais et Juifs allemands ont conservé leurs rites différents et leur administration ecclésiastique séparée.

En France où l'État Providence a la malheureuse habitude de chercher à s'immiscer dans des affaires qui ne le regardent en aucune façon, nous avons consciencieusement travaillé à réunir nos deux branches de Judaïsme en une seule famille religieuse obéissant à l'impulsion unique de la Juiverie cosmopolite (1).

Au point de vue des responsabilités, les Israëlites portugais du sud de la France eussent évidemment gagné à rester isolés de leurs coreligionnaires allemands. Ils forment une caste recommandable par de réelles qualités, dont l'assimilation à notre race latine n'aurait pas été chose impossible, si l'organisation officielle du culte israëlite avait supprimé les liens qui les rattachent au reste de la Juiverie au lieu de les resserrer.

Il y aurait mauvaise grâce à nier que, dans le domaine des lettres, des sciences ou des arts, des Juifs (plus ou moins complètement assimilés), ont contribué à la gloire de notre pays, que le sang israélite a coulé pour la France sur bien des champs de bataille, que les Juifs enfin, à l'état de très nombreuses exceptions, ont rempli avec distinction et courage leurs devoirs de citoyens.

Ayant rendu hommage à ces très nombreuses et très honorables exceptions, je me suis mis à l'abri du reproche d'exclusivisme absolu pour arriver à me demander si l'attitude de la Juiverie, prise dans son ensemble, a été la même que celle de certains de ses membres, si visant à toute autre chose qu'à s'assimiler à notre race hospitalière et généreuse, elle n'a pas travaillé, au contraire, à nous assimiler à elle

(1) L'organisation juive en France comprend cinq consistoires provinciaux ayant leurs sièges à Paris, Nancy, Marseille, Bordeaux et Saint-Esprit. Au-dessus d'eux est le consistoire central siégeant à Paris.

Digitized by Google

en vue de la satisfaction de ses appétits d'argent et de l'assouvissement de ses haines religieuses?

Un Israélite isolé pourra comprendre tout ce qu'il y a d'ineffable douceur dans le sens du mot Patrie! Mais la Juiverie, tribu orientale, nomade, ignore et ignorera jusqu'à la fin des siècles ces rapports entre un sol, une langue et des institutions, dont l'ensemble constitue la formule sainte de la patrie. Le mot patrie n'existe pas dans les dialectes sémitiques, la patrie des Juifs, c'est la *Mischna* (1), c'est le *Talmud*, comme la patrie des Arabes, c'est le Coran. L'influence exercée sur le Judaïsme par les réformateurs du siècle dernier l'a modernisé sans porter atteinte au caractère essentiellement sémitique de son organisation. Le Judaïsme, devenu moderne, n'a rien oublié des leçons haineuses des docteurs du Talmud, il est resté altéré de vengeance contre les sociétés chrétiennes, et il n'a demandé aux tendances modernes que les moyens de trouver des alliés pour passer de la servitude à la domination. Ils ne devaient pas lui faire défaut.

***

Semler et les néologistes du siècle dernier, de nos jours *Henke* et les rationalistes ont été, peut-être involontairement, les précurseurs de cette école de négation autoritaire à laquelle notre France devait avoir le triste privilège de servir un jour de laboratoire d'expérimentation et de centre de diffusion. En livrant à l'Écriture des assauts exégétiques destinés à mettre en lumière les cœfficients possibles d'erreur, la néologie avait essayé d'ébranler sur ses bases la révélation; de là, les théories de l'accommodation, de la fraude pieuse visant tout spécialement à dépouiller certains événements bibliques ou évangéliques de leur portée miraculeuse. Le rationalisme, en tant que doctrine, n'a été qu'un essai d'entente de la néologie avec la dogmatique chrétienne, une néologie atténuée dont *Wegscheider* a formulé les règles, en 1815, dans ses *Institutiones theologicæ Christianæ dogmaticæ*.

C'est depuis la guerre de 1870 que, s'affranchissant de toutes les

(1) A proprement parler, la *Mischna* est une partie du Talmud, c'est la partie codifiée renfermant les halâchâh, où la loi dont l'autorité est commune aux deux Talmud; le Talmud *Jerouschalmi* « Talmud de Jérusalem », et le Talmud *Babli* « Talmud de Babylone ».

Digitized by Google

entraves du rationalisme dogmatique, dénonçant toute connivence avec la révélation, la néologie est sortie impétueuse et surtout militante des loges maçonniques en brandissant contre le catholicisme l'étendard de l'athéisme. La franc-maçonnerie avait acheté le monopole de l'athéisme comme une Société financière achète l'exploitation d'un procédé industriel destiné à lui rapporter beaucoup d'argent; la Juiverie de compte à demi avec le protestantisme cosmopolite, a acheté la franc-maçonnerie.

Alors, la puissance politique de cette association est devenue sans bornes, à elle sont venus les ambitieux politiques, les déclassés scientifiques, toutes les avidités, toutes les haines, toutes les apostasies; et, de tous ces éléments disparates, la Juiverie a formé la cohorte prétorienne *des sectaires*. Grâce aux nombreuses victoires remportées par cette vaillante troupe de libres penseurs ou de chrétiens renégats, les Juifs ne forment plus, comme l'a dit Schiller, un État dans l'État *(Die Juden bilden einen Staat im Staate)*, car ils sont devenus en France *l'État lui-même!*

Les exploits de cette triple alliance des Juifs, des protestants cosmopolites et des sectaires resteront inscrits, pour notre honte, sur les feuillets de l'histoire de ces vingt dernières années. Envahissement des fonctions publiques (1), absorption de la direction des principales administrations de l'État, accaparement de presque toute la grande presse, tout cela s'est accompli au nom et, soi-disant, dans l'intérêt de la libre pensée. Voici comment un homme de cœur, un libre penseur sincère, M. de Mahy, a défini ce qui se passe depuis plusieurs années : *Il faut l'avouer nettement, afin d'y porter remède avant qu'il soit trop tard, les partisans de la libre pensée, en France, ont été induits en une grave erreur. Nés dans le catholicisme, pour la plupart, mais affranchis de préjugés religieux, ils se sont figuré que tous ceux qui combattent*

(1) L'Angleterre a été plus d'une fois gouvernée par Disraéli; ailleurs, les finances et la presse périodique se trouvent en grande partie entre les mains des Juifs. D'où vient cette tolérance? Serait-elle un fruit des convictions chrétiennes? Nullement, elle provient de l'absence du sentiment religieux, de l'indifférence complète en matière de la foi. C'est l'Europe athée, l'Europe en dissolution, et non l'Europe chrétienne, qui tolère ainsi les Juifs; c'est notre faiblesse morale qui les fait vivre. — SOLOVIER, *le Judaïsme et la question chrétienne;* voir la *Question juive en Russie* par Mravotny (*Revue française*, octobre et septembre 1886, p. 303.)

Digitized by Google

dans leurs rangs sont également des libres penseurs. Obligés de résister aux entreprises du clergé catholique, sur le domaine civil et politique, nous avons commis, dans l'ardeur de la lutte, cette faute de conduite de ne pas nous enquérir si tous nos compagnons sont, comme nous, des émancipés de l'idée religieuse. Or, plusieurs d'entre eux, et des plus agissants, *tout en nous laissant croire qu'ils sont de tous points nos alliés, nos pareils, dans notre œuvre d'émancipation intellectuelle, n'ont de commun avec nous que ce seul point d'être* anticléricaux vis-à-vis du catholicisme (1).

La guerre ouverte contre les institutions catholiques ne pouvait tarder à éclater : ils ont d'abord déchiré les garanties accordées au haut enseignement libre, puis ils ont expulsé les religieux et, après avoir chassé Dieu des écoles, ils ont arraché les sœurs de charité du chevet des malades.

Pendant qu'ils s'exerçaient dans ce nouveau domaine, ils n'oubliaient pas leurs constantes traditions et, avec la complicité de ministres devenus des comparses, ils poursuivaient les intérêts catholiques sur le terrain financier, par la ruine de l'Union Générale, les conventions, les agiotages sur Panama et une série d'autres manœuvres dont l'une des dernières a amené la catastrophe du Comptoir d'Escompte. Enfin, maîtres du parlement, pendant la dernière législature de déshonorante mémoire, ils ont imprimé à la politique intérieure de notre pays cette orientation *wilsonienne* dont la nouveauté n'a pas été sans provoquer certaines révoltes de la conscience publique.

Si le Juif est susceptible de devenir un savant honorable, un magistrat intègre, un médecin dévoué, un avocat consciencieux, un brave officier, il est d'autres professions, comme le journalisme, comme la politique, comme l'administration, dans l'exercice desquelles il ne sait jamais s'affranchir complètement de sa tare originelle. Le Juif vit de la politique comme il vit de l'usure, comme il vit de la cagnotte des nombreux tripots commandités par la tribu d'Israël.

Avant de devenir nos vainqueurs, à la suite de la consultation nationale, plus ou moins frelatée, des 22 septembre et 6 octobre, les Juifs, que Toussenel appelait déjà *rois de son époque*, étaient, de fait,

(1) *Madagascar*, par Raoul Postel, préface de M. de Mahy, page XXXII. — Challamel aîné, éditeur, Paris.

Digitized by Google

nos maîtres. Seront-ils aussi cléments, comme vainqueurs imposés, qu'ils ont été bienveillants comme maîtres librement acceptés? Quand on envisage froidement leur puissance, on est tenté de leur être reconnaissant pour ce qu'ils n'ont pas encore fait! Toutes ces grandes maisons de crédit, ces grandes industries dont les actions restent, provisoirement, entre des mains indépendantes, ne subsistent que parce que les Juifs le veulent bien. Le jour où ils voudront succéder à telle ou telle société en commandite, à tel ou tel particulier, ils n'auront qu'un signe à faire à leur presse, les actions tomberont, la maison fera faillite et ils pourront racheter à vil prix.

Quant aux petits, aux bourgeois du commerce en un mot, lequel, de ceux qui survivent encore aux accaparements des grands magasins, pourrait leur résister?

Par l'administration, ils tiennent entre leurs mains notre vie et notre honneur, car, au moyen de la police de sûreté ou de celle des mœurs, ils possèdent la faculté de nous faire supprimer ou déshonorer. Oui, si nous vivons, si nous mangeons, si nous nous promenons librement, si nos femmes ou nos filles ne sont pas traînées à Saint-Lazare, comme des prostituées, c'est que les Juifs le veulent bien, et il y a tout lieu de leur en être reconnaissant.

Est-ce reconnaissance, est-ce timidité, est-ce peut-être intérêt, toujours est-il, qu'au sein des classes dirigeantes, ils n'ont plus guère que des complices conscients ou inconscients. L'aristocratie fait antichambre chez eux et accepte avec gratitude la dot de leurs filles. Bien loin de moi la pensée de considérer ces mariages comme des mésalliances, *au point de vue de la femme*. Les Juives des hautes classes sont les éléments de la race israélite les plus assimilables aux sociétés d'Occident. D'ailleurs, certaines influences de milieu, certains contacts prolongés amènent fatalement la Juive à tourner des regards d'envie du côté de la famille chrétienne, comme vers une sphère supérieure où elle pourra s'affranchir des infériorités originelles qui, dans la société sémitique, continueront toujours à planer sur la condition de la femme.

Et, femme dans l'acception la plus élevée du terme, possédant au plus haut degré toutes les qualités que l'on peut rechercher dans l'épouse et demander à la mère, elle franchit le seuil de la société chrétienne, libre de toute arrière-pensée judaïque, en répétant après

Digitized by Google

Ruth : *En quelque lieu que vous alliez, j'irai avec vous; et partout où vous demeurerez j'y demeurerai aussi : votre peuple sera mon peuple et votre Dieu sera mon Dieu; la terre où vous mourrez me verra mourir et je serai ensevelie où vous le serez* (1).

La haute bourgeoisie, trop heureuse de leur tolérance, s'aplatit devant eux et fait montre d'une indignation de commande quand on se risque à prononcer le nom de M. Drumont. Quant à la petite bourgeoisie, reflet fidèle de ses patrons, les gouvernants opportunistes, elle est embauchée dans leur armée.

Reste la démocratie à laquelle les labeurs de la lutte journalière pour l'existence ne laissent guère le loisir d'approfondir les problèmes sociaux. Oh ! en parlant du peuple, l'auteur de *la France juive* pourrait s'appliquer cette parole profonde du patriote russe Aksakov à mon ami Édouard Marbeau :

« *J'ai pour moi tous ceux qui ne me lisent pas* ! » (2)

Oui ! sans s'en douter, elles sont avec nous, ces victimes de toutes les mesures d'accaparement préparées dans les officines de la Juiverie; mais pour le présent, presque toutes les forces dirigeantes de la nation sont contre nous.

***

Et, la façon dont nombre de catholiques pratiquants entendent leur religion n'est pas faite pour servir à endiguer le courant qui menace notre nationalité.

Dans certaines campagnes ou petites villes, la paroisse catholique existe encore, mais, partout en France où il y a agglomération, c'est de fait une institution ruinée et abandonnée. Il est sans doute encore des catholiques comprenant la nécessité de s'unir étroitement pour travailler à la propagation comme à la défense de leur foi, mais, ce ne sont là que des confréries.

Quant à ces larges congrégations de fidèles, force du catholicisme anglo-américain, formant pour ainsi dire une seule famille spirituelle,

(1) *Quocunque enim perrexeris pergã et ubi morata fueris, et ego pariter morabor. Populus tuus populus meus et Deus tuus Deus meus. Quæ te terra moriente susceperit, in ea moriar : ibique, locú accipiã sepulturæ.*

(Vulg. Lib. Ruth, capᵉ I. v. 17-18.)

(2) Aksakow, sa profession de foi, Ed. Marbeau. — *Revue française*, tome III, mars 1886.

Digitized by Google

obéissant à l'impulsion d'un unique pasteur, secondé sans être amoindri par ses collaborateurs, il n'en est plus trace dans les centres populeux de notre pays.

Au point de vue des résultats pratiques, en ce qui concerne les masses, je ne vois guère de différence entre l'abstention totale des uns et ce que M. Clémenceau a appelé *les habitudes cultuelles* des autres. Ne pas aller à l'Église ou y passer chaque dimanche vingt minutes à écouter distraitement une messe basse, souvent troublée par un service funèbre, n'est-ce pas à peu près la même chose? Ces assemblées de fidèles, le plus souvent inconnus les uns aux autres, groupés par le hasard, séparés par l'indifférence, bénéficient-elles réellement de la promesse que le Christ a faite de se trouver avec ceux qui se réunissent en un lieu pour prier *(ubi enim sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum.* Év. Mat. cap. XVIII. — V. 20)?

A côté de cela, israélites, protestants, sectaires *(car, n'en déplaise à M. Clémenceau, ses coreligionnaires, eux aussi, ont des habitudes cultuelles)* se réunissent toujours les mêmes, aux mêmes époques, dans les mêmes synagogues, dans les mêmes temples, dans les mêmes loges, autour des mêmes rabbins, des mêmes pasteurs, des mêmes vén. .·. F .·. orateurs. Dans ces congrégations-là, il y a unité d'impulsion, communion étroite entre les membres, en un mot, tous les éléments d'une action d'ensemble.

***

Il ne reste donc plus à combattre pour la cause sainte de l'autonomie de la France latine que quelques hommes de cœur du parti catholique, ceux-là mêmes qui, répétant avec l'Église le chant sublime du Magnificat :

Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles
Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes (1),

donnent la main à leurs frères séparés du parti socialiste pour ces revendications que des mesures liberticides étoufferont peut-être avant peu.

---

(1) St. Luc, cap. I, v. 52-53.

Digitized by Google

La libre pensée a d'autres adeptes que les sectaires qui déshonorent sa cause, elle en compte qui savent être les adversaires de l'Église catholique sans devenir les ennemis de la patrie et sans trahir la cause du peuple.

Certains conservateurs catholiques, ceux auxquels le *Journal des Débats* faisait récemment l'injure de s'adresser ainsi : « *Il y a aujourd'hui des royalistes et des impérialistes auxquels il serait peu convenable de demander une abjuration solennelle, mais qui ressemblent à ces catholiques qui, tout en gardant l'étiquette, ont perdu la foi et cessent de pratiquer. C'est la meilleure préparation à la tolérance, ne devons-nous pas en profiter ?* » D'autres, qui, peut-être par crainte du devoir, se débattent contre la réalité brutale de la situation, prennent des airs scandalisés quand, la question religieuse réservée, nous affichons hautement nos sympathies pour ceux qui comme nous servent, sans compromissions, la cause sainte de la démocratie :

Le peuple est notre maître, nous sommes ses apprentis !

disait Aksakov à Édouard Marbeau, dans l'entretien dont j'ai déjà cité une phrase.

Il serait peut-être temps, en France, de nous mettre à méditer cette maxime régénératrice, car le salut ne saurait plus nous venir que du Peuple !

Avant et depuis la formation de notre unité nationale, nous avons été maintes fois aux prises avec l'invasion étrangère. Nous avons survécu au choc des Huns, des Maures, des Anglais, de la Sainte Alliance. La fin du XIXe siècle nous réservait deux fois les épreuves de l'invasion étrangère ; après celle de 1870-71, CELLE DES RASTAQUOUÈRES.

Si j'en crois certains présages, en France, d'ici très peu de temps, il n'y aura plus de place au soleil que pour les protégés cosmopolites des consistoires d'Outre-Rhin ou de la Société des Missions de Londres et, comme les catholiques, les libres penseurs *non sectaires* seront proscrits ou persécutés.

Si Moses Mendelssohn n'a pas changé grand'chose à l'esprit judaïque, si, comme le prouve l'œuvre accomplie chez nous par la Juiverie, les prescriptions haineuses du Talmud continuent à régir le monde juif, l'intrusion d'Israël dans la politique a amené une modification radicale en ce qui concerne le centre de direction du Judaïsme. Désormais ce centre se trouvera toujours près de la caisse de la nation,

Digitized by Google

dans le pays où siégera *le chef hiérarchique* de la haute banque juive (1).

C'est pour l'instant l'Allemagne qui possède ce précieux avantage, dont M. de Bismarck sait si bien tirer parti contre nous (2).

Il est vrai que si le gouvernement impérial allemand emploie contre nous la haute banque juive, les Allemands n'en sont pas moins effrayés par la puissance toujours grandissante des Israélites, et leur profond sentiment de la nationalité les poussera de plus en plus à prendre des mesures énergiques pour éviter de subir le même sort que nous.

Si la Juiverie, aujourd'hui maîtresse des destinées de notre pays, finit par nous assimiler ou par nous détruire, qu'en adviendra-t-il pour la nation juive?

Je m'imagine qu'à cette heure, pendant que les ALLELUIA! célèbrent le triomphe des Juifs d'Occident, les vieux Docteurs de la loi

---

(1) Je n'ai pas prononcé à dessein le nom de l'Alliance Israélite voulant prendre mes arguments non dans la forme que peut revêtir à un moment donné *le péril juif*, mais dans son essence même.

La Juiverie obéira toujours à un KAHAL suprême, dont le nom importe peu et dont l'organisation sera modifiée selon les nécessités de la lutte contre les sociétés chrétiennes. « *Mais l'*ALLIANCE UNIVERSELLE *ne date pas de loin et ce n'est pas en elle qu'il faut chercher la racine du mal inhérent à l'action du Judaïsme. La racine du mal, c'est le Talmud ; de là vient le séparatisme de la race Juive, la solidarité de ses membres et leur haine contre les Chrétiens, qu'ils croient en toute conscience pouvoir exploiter de toutes les manières* (Aksakov, Russie 1883, N° 19, p. 11).

(2) Un rédacteur du *Soleil*, M. R. de Lavallée, rappelait tout récemment les célèbres instructions adressées par M. de Bismarck à un de ses agents (pièces authentiques du procès du comte d'Arnim).

« Les conservateurs ont beau être, en France, les plus éclairés, les plus honnêtes, les plus patriotes, ils sont opposés aux idées antisociales et antireligieuses, qui ont fait tant de progrès, de dupes et de criminels. Ils luttent à peu près seuls contre le courant qui entraîne la France vers l'anarchie et le paganisme. C'est assez pour qu'ils soient en butte à la haine et à la calomnie, non seulement de la populace, mais de la bourgeoisie, qui a l'esprit fermé à toutes les questions élevées de politique et de religion. Elle ne lit que les déclarations d'un journalisme inventées pour la seriner.

Exploitez cet état de choses. Faites souvent parler, *dans vos journaux*, du danger de la réaction, des crimes de l'absolutisme, des horreurs de la féodalité, de l'infâme droit du seigneur, de la dîme, des corvées, de l'inquisition, comme si tout cela avait réellement existé ou pouvait revenir. Faites peur des empiètements et des captations du clergé, dites qu'avec les conservateurs la religion serait non seulement protégée mais imposée, que chacun serait forcé d'aller à la messe et même à confesse.

Ces déclarations et ces balivernes ne manquent jamais leur effet auprès des masses.

Dans vos journaux, il est clair qu'il ne peut être question que de la presse juive vendue aux intérêts du chancelier ! »

Digitized by Google

talmudique, les yeux tournés vers Jérusalem, vers le Messie encore attendu, s'écrient comme Ignace de Loyola :

» *Fais, ô Jehowah, que nous soyons persécutés à travers les siècles des siècles, pour conserver notre caractère en tant que nation.* »

***

Et, puisqu'il semble démontré que, contre cette nouvelle invasion qui, pour être pacifique, n'en est pas moins désastreuse, le présent nous refuse le sauveur attendu, nous regarderons en arrière, nous chercherons dans notre passé. Nous y trouverons, inscrit sur une des pages les plus mémorables de notre histoire, le souvenir rayonnant de Jehanne d'Arc, cette gloire indiscutée autour de laquelle, quand il s'est agi de choisir une fête nationale, tous les partis se seraient spontanément groupés, si la Juiverie superstitieuse n'y avait opposé son veto.

Majorité persécutée, nous ferons ce qu'ont fait en pareille occurrence d'autres démocraties catholiques, l'Irlande par exemple : nous tournerons les yeux du côté du Pontife Romain, défenseur né des chrétientés opprimées.

Nous lui dirons : « Père saint, la fille aînée de l'Église est devenue prisonnière des ennemis du Christ. Pontife acclamé par le conclave, faites en sa faveur une éclatante exception aux règles augustes de la procédure romaine et, le front ceint de la tiare aux trois couronnes, à la face du ciel et de la terre, proclamez Sainte Jehanne, la bonne Lorraine, patronne de la France envahie. »

Qui sait si cet arrêt théologal, renouant subitement la chaîne des traditions nationales, que la Juiverie s'efforce de rompre par sa main-mise sur l'éducation de l'enfance, ne fera pas revivre au fond des cœurs français la foi dans la mission providentielle de notre race ?

Ce jour là, croyants et athées auront un culte commun. Poètes et écrivains redemanderont au génie des inspirations assez pures pour glorifier l'héroïne de Domrémy.

Quand, à cette nouvelle, hameaux, villages, chaumières et palais, tous les toits qui abritent des cœurs français, auront illuminé et arboré le pavois des grandes fêtes, si l'Ange de la France redescend planer sur nos cités endormies, il reconnaîtra, pour le grand jour de justice, les demeures marquées du signe de la Patrie !

LIONEL RADIGUET.

Digitized by Google

DE CHANG-HAI A BRINDISI

PAR CALCUTTA ET ADEN

(*Suite*) (1).

IV

C'est au nord du Bengale que l'Himalaya dresse ses plus hauts sommets, et peu de touristes résistent au désir de leur faire une visite de quelques jours ; moi-même je cédai à l'attrait. C'est du reste une excursion facile et sans danger, grâce à un bon chemin de fer qui vous transporte en trente-six heures dans la ville de Darjeeling, le Bagnères-de-Luchon de Calcutta!

Parti à midi de Calcutta, je traversai d'abord des plaines généralement bien irriguées, où poussent le riz et le coton, et où, sous le couvert de hauts cocotiers, on découvre les petites cabanes en chaume des indigènes. Ces aspects monotones se continuent jusqu'au bord du Gange, que nous atteignîmes au crépuscule.

La traversée du fleuve se fait sur un large *ferry-boat* et dure environ vingt minutes. Ce fleuve est large et présente un assez fort courant. Les eaux sont boueuses et jaunâtres. Les rives dénudées et la plaine environnante ont un caractère essentiellement triste. A six heures du matin nous atteignîmes les premiers contre-forts de la montagne, et, grâce à la transparence de l'air, à une heure où les nuages planent encore au fond des vallées, nous apercevons pendant quelques instants le sommet du Kamchinjenga que nous ne devions plus revoir avant le terme de notre excursion. Jusqu'à quatre heures du soir nous parcourons la montagne sur un petit chemin de fer à voie étroite; de distance en distance, des stations sont ménagées, et, en plusieurs endroits, on donne au voyageur tout le temps nécessaire à son repos dans des hôtelleries proprement tenues.

---

(1) Voir la *Revue française*, t. V, fév. 1887 (n° 26), t. VI, août (n° 32). t. X, 1er novembre 1889 (n° 81).

Digitized by Google

Les reliefs avancés de la chaîne n'offrent rien de particulier à l'œil. Les vallées, très étendues, sont bien cultivées et, depuis quelques années, produisent abondamment un thé de bonne qualité. Mais, en aucun point de la route, la vue n'est récréée par l'aspect d'un de ces lacs qui donnent tant de charme à nos régions de montagne telles que l'Écosse et la Suisse. Quant à la population, elle contraste avec celle du reste de l'Inde; elle est d'apparence chinoise ou thibétaine. Les hommes, portant des armes à la ceinture, ont les cheveux tressés en natte, et il est évident que, là comme ailleurs, la Chine, trop à l'étroit dans ses limites, a débordé au travers des défilés de la montagne. Leur face carrée rappelle la figure des Mandchous et n'est pas exempte d'un certain caractère de sauvagerie.

Les femmes, qui nous regardent passer curieusement, assises sur la porte de leurs maisons, sont couvertes de pierreries ciselées d'une façon bizarre et enfilées en forme de collier. — C'est bien là une des plus étranges populations du monde, et, s'il faut en croire les récits des voyageurs, les mœurs conjugales seraient encore plus étranges. C'est dans l'Himalaya, en effet, comme dans une partie du Thibet, que l'on observe les unions polyandriques dans laquelle une femme épouse en même temps tous les fils d'une même famille, l'aîné devenant le père légal de toute la progéniture.

Pendant les premières heures de route, le voyageur jouit d'une vue magnifique sur la plaine du Bengale. Comme, à certaines époques de l'année, les eaux s'écoulent abondamment de la montagne, et que la plaine présente peu de déclivité, elles y séjournent et forment des marécages recouverts de broussailles ou de joncs, dans lesquels le chasseur a chance de rencontrer le tigre et l'éléphant.

La route qui conduit à *Darjeeling* s'élève à 3,000 mètres de hauteur; mais elle descend un peu avant d'arriver au *sanatorium* qui se trouve à environ 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Je reçus l'hospitalité dans un excellent hôtel, et passai là quelques jours en compagnie d'un certain nombre d'Anglais et de leurs familles.

Le Sikkim britannique, dont Darjeeling est la capitale, a été cédé à l'Angleterre par un rajah tributaire du Thibet et dépendant, par conséquent, de la cour de Pékin. C'est moyennant une rente qu'il a aliéné une partie de ses États, au grand déplaisir des Chinois qui voient ainsi avec regret les Anglais en contact direct avec eux. Les limites

Digitized by Google

du Thibet sont en effet à cinq ou six milles seulement de Darjeeling, qui commande ainsi les principales passes permettant de se rendre à L'Hassa. Mais le Thibet a dû s'incliner devant l'insuccès de ses armes. Toute incursion des tributaires est à tout jamais rendue impossible et le jour où l'Anglais voudra porter ses pas jusque sur le versant opposé, il ne rencontrera d'autres d'obstacles que ceux que présente la nature du pays. A l'orient du Sikkim, se trouve le *Bouthan* qui possède une population identique, et, à l'occident, le *Népaul*, pays de montagnes et guerrier, qui, grâce à une armée bien disciplinée et bien outillée de plus de cent mille hommes, a conservé une certaine indépendance. Un résident anglais et son médecin représentent seuls l'Angleterre dans la capitale *Katmandou*. Lors de mon voyage, on venait de renverser le ministre, et, de crainte de retour, il avait été assassiné.

La préoccupation de tout voyageur qui arrive à Darjeeling est de savoir s'il verra le *Kamchinjenga*, ou si les neiges — SNOWS comme les Anglais appellent ces immenses glaciers, — ne seront pas enveloppées de nuages. Je n'étais pas sans une certaine inquiétude à cet égard, car un résident anglais avec qui j'avais fait la route, m'avait appris que l'année précédente, à la même époque, quelques voyageurs d'Europe avaient passé huit jours dans la ville et étaient repartis sans que la fameuse cime, haute de plus de vingt mille pieds, eût apparu à leurs yeux. Heureusement la fière sommité, qui était cachée au moment de mon arrivée, devint peu à peu visible après le coucher du soleil, car les nuages, soustraits à l'action de la chaleur, devinrent plus denses et plus lourds, et s'abaissèrent dans la vallée, découvrant ainsi les pics du relief. Comme la montagne n'est guère qu'un immense glacier, ce sont des dents toutes blanches qui apparaissent d'abord au-dessus des nuées; puis on aperçoit la limite inférieure des neiges et la vallée. C'est ainsi qu'il me fut possible, pendant plusieurs soirées, et constamment dans la matinée jusqu'aux environs de midi, de jouir d'un spectacle imposant entre tous, le plus merveilleux qu'il puisse être donné à l'homme de contempler parmi les phénomènes de la nature.

Avec son voisin le Gaurisankar, nommé encore Everest, du nom d'un officier de l'armée anglaise qui le premier l'a étudié, le Kamchinjenga constitue une des plus hautes montagnes de la planète. L'un et l'autre sont entièrement glacés dans leurs deux tiers supé-

Digitized by Google

rieurs, en raison du froid rigoureux qui y règne. Plus nous nous élevons, en effet, plus nous trouvons un air raréfié. L'Everest a de vingt-sept à vingt-huit mille pieds d'altitude; son rival, de vingt-six à vingt-sept mille, mesures prises, bien entendu, non pas avec le baromètre, puisque ces sommets n'ont pas été gravis jusqu'ici, mais à l'aide des méthodes rigoureuses de la géométrie. Ils sont entourés d'autres cimes très élevées aussi et de massifs imposants dont les proportions nuisent un peu à l'effet des deux sommités principales.

A Darjeeling, le Kamchinjenga occupe tout un côté de l'horizon. On le voit dans toute son étendue du sommet à la base et d'assez près pour qu'il soit possible de distinguer tous les accidents de sa surface; l'Everest, placé un peu plus loin, sur le territoire du Népaul, se discerne plus difficilement ; il paraîtrait cependant que d'un plateau voisin de la ville, nommé la *montagne du Tigre,* on en aurait souvent un aperçu satisfaisant. Je m'y suis rendu, mais comme j'étais seul, sans guide compétent, peut-être l'ai-je confondu avec un des hauts sommets des environs,

C'est bien à Darjeeling que j'ai vu le luxe anglais dans toute son intensité. Les plus élégantes constructions sont dispersées sur les flancs de la montagne, et tout ce que l'industrie humaine peut apporter au bien-être des habitants est mis en œuvre de la façon la plus artistique. Comme les sentiers sont très accidentés et la marche souvent pénible, c'est dans de luxueuses litières découvertes, portées sur les épaules de quatre Indous richement vêtus, que se promènent les femmes des résidents anémiées par le climat de Calcutta. A leur vue, ma pensée se reportait malgré moi vers une autre époque et il me semblait avoir devant les yeux ces patriciennes de Rome telles que le talent de nos peintres a su les faire revivre pour nous.

Dans la partie la plus déclive de la ville, tout à fait au fond de la vallée, on voit un joli temple boudhiste construit en pierre et agréablement décoré.

Les environs présentent d'intéressantes excursions. Les montagnes sont couvertes jusqu'à une certaine hauteur de forêts vierges dans lesquelles on rencontre le chêne, le magnolia et quantité de fougères arborescentes qui atteignent jusqu'à trente pieds de haut. Tous les arbres sont reliés par des lianes vigoureuses, n'empruntant presque rien au sol et vivant de l'air et des sucs qu'elles puisent dans les

Digitized by Google

écorces des troncs. Dans toute l'étendue du territoire anglais, il y a, le long des routes, entretenues d'une façon très satisfaisante, des maisons ouvertes ou *bungalow*, où le voyageur peut trouver un abri moyennant une autorisation dont il faut avoir soin de se munir auprès de l'autorité anglaise. On se procure aisément des coolies de la montagne qui portent les bagages du voyageur à cheval et le suivent à pied sans jamais se plaindre de la fatigue ; par malheur, ils le rançonnent un peu trop, et se font un malin plaisir de le laisser dans l'embarras s'il veut résister à leurs exigences. C'est ainsi qu'un jour il m'arriva de me trouver absolument seul, mes coolies ayant pris à la traverse, sous prétexte d'éviter les sinuosités de la route et sans me prévenir. Heureusement, il me fut possible de retrouver mon chemin, grâce à un bungalow où l'on me remit dans la bonne voie.

Je dois mentionner, aux environs de Darjeeling, une plantation de cinchonas ou arbres à quinquina, qui est en plein succès. Le propriétaire, M. Gamé, chez qui j'ai reçu l'hospitalité, m'a fait les honneurs de son exploitation avec toute la bonne grâce possible. Le cinchona est un arbre magnifique dont le feuillage brillant rappelle celui du laurier. Des semis obtenus en serre permettent d'avoir des arbrisseaux que l'on transplante en pleine terre et qui, arrivés à un certain volume, fournissent une écorce de bonne qualité. Cette écorce est pulvérisée par une machine spéciale et traitée par des procédés chimiques aussi perfectionnés que ceux de nos laboratoires.

V

De retour à Calcutta, je consacrai encore quelques jours à visiter les quartiers indous. Tous les jours je jouissais d'un nouveau spectacle, et pénétrais plus avant dans des pratiques religieuses ou des usages qui, vraisemblablement, se transmettent sans grands changements depuis un temps immémorial. Souvent, le matin, j'assistais, sur la rive gauche de l'Hougli, aux immersions des Indous dans le fleuve sacré, et je m'efforçais de découvrir le sens de tout ce que je voyais.

Le culte brahmanique, une des plus anciennes religions du globe, est pour le philosophe un culte panthéistique au même titre que les religions d'Égypte, d'Athènes et de Rome, qui lui ont peut-être emprunté plus qu'on ne croit. Il n'est point impossible, en effet, de

Digitized by Google

reconnaître dans des rites, étranges en apparence, souvent cruels, généralement obscènes, étant données les mœurs de l'Occident, les croyances du paganisme grec et la métempsychose.

La trinité indoue se compose de *Brahma*, créateur, si grand que jamais dévot n'osa prononcer son nom ni lui dédier un temple ; de *Vichnou*, conservateur, et de *Shiva*, transformateur et créateur.

De Brahma, viennent les hommes : les brahmines, classe sacerdotale, sont issus de la tête du Dieu ; des parties moins nobles de son corps sont nés les soldats, les marchands et les laboureurs ou *soudras*.

Mais il y a dans la société indoue des hommes qui n'appartiennent à aucune de ces quatre castes, ou qui ont cessé d'en faire partie, pour avoir transgressé un précepte de leur religion : ce sont les *parias*. Un brahmine, par exemple, qui partagerait le repas d'un soudra, perdrait sa caste et ne pourrait plus y rentrer ; il deviendrait un paria, c'est-à-dire un homme si méprisable que tout contact avec lui équivaut à une profanation.

Dans chacune des castes, le fidèle porte sur le visage des indications spéciales faites d'une certaine couleur et dans une direction particulière. Le brahmine qui, tous les matins, va au bord de l'eau pour les ablutions, ravive avec un pinceau les marques de sa caste ou en trace de nouvelles si les anciennes sont effacées. On le voit, gravement assis par terre et ayant à côté de lui les petites boîtes de peinture nécessaires à cet office.

Il est encore d'autres signes que le brahmine a mission de tracer à l'aide de ce singulier tatouage. Le client de *Vichnou* porte une livrée différente de celle du sectateur de *Shiva*; et un bon Indou, tout en adorant ces divinités supérieures, a dans l'Olympe un patron ou une patronne spéciale dont il porte les emblèmes ou les stigmates. Telle est, par exemple, la cruelle déesse Kali, femme de Shiva, laquelle ne se repaît que de sang et de tortures. Pour lui plaire, il faut que ses fidèles se fassent déchirer avec des crocs de fer, qu'ils marchent sur des charbons ardents ou que, comme les Thugs naguère, ils aient le pieux délire de l'assassinat et se croient d'autant plus près d'une heureuse immortalité qu'ils ont plus fait de victimes.

Je me plais à reconnaître que les Anglais ont fini par venir à bout des horribles pratiques des Thugs, et qu'à la longue même, grâce au progrès de l'instruction et à une politique d'une honnêteté et d'une

Digitized by Google

intelligence remarquables, ils arriveront à détruire ce sinistre préjugé des castes, qui est le plus grand obstacle au progrès.

Après avoir réglé ma note d'hôtel, qui ne se montait pas à un chiffre bien élevé, car la vie n'est pas chère dans les hôtels de l'Inde pour le voyageur qui peut se passer de vin, je me rendis à la gare du chemin de fer qui, suivant dans toute sa longueur la vallée du Gange, conduit jusqu'aux extrêmes limites du Bengale. Voulant éviter de prendre des billets aux différentes stations du parcours, j'avais demandé à l'agence Cook de Calcutta une sorte de ticket de circulation, qui, pour un prix réduit (trois cents francs), me permettait de visiter toutes les villes du nord de l'Inde, Bénarès, Agrah, Delhi, Bombay, en me donnant le droit de prolonger mon séjour dans chaque localité selon mon désir. J'emmenai avec moi mon *boy* musulman qui devait me servir d'interprète.

De Calcutta à Bénarès, le trajet est de vingt-quatre heures, au travers d'un pays plat d'une absolue monotonie. Le chemin de fer s'arrêtait alors à quelque distance de Bénarès, car le pont projeté sur le Gange n'était pas encore exécuté. Nous traversâmes donc le fleuve dans un bac, pour gagner ensuite à pied les cantonnements des Anglais, sis, comme partout, à trois ou quatre kilomètres de la ville, mesure de précaution, qui, en laissant à leur portée les railways, leur permet, en cas d'insurrection, de conserver leurs communications. Je ne pris que le temps nécessaire pour choisir ma chambre, et, dans un landau à deux chevaux, je me fis conduire à la ville indoue, ou j'arrivai avant la nuit.

Les rues, bordées de maisons irrégulièrement alignées et d'assez médiocre apparence, sont si étroites que je dus abandonner ma voiture et me promener à pied. J'étais, du reste, heureux de me trouver au milieu de la foule des habitants qui offre un coup d'œil des plus curieux en raison du bariolage et de l'éclat multicolore des costumes. Le long du Gange se trouve un assez étroit passage qui ne mérite pas le nom de quai : c'est là que se font les incinérations, de là aussi que les fidèles descendent dans le fleuve pour leurs ablutions.

Dans un des faubourgs, je visitai ce jour-là une construction de petite dimension, à toits superposés, dans laquelle de nombreux singes vivaient en liberté.

Ces singes sacrés quittent souvent leurs palais pour se rendre dans

Digitized by Google

les habitations du voisinage où leur présence devient la cause de bien des ennuis. Je ne suis donc pas étonné que les Anglais aient pu essayer d'en diminuer le nombre, sans causer d'ombrage aux habitants.

Le lendemain, j'allai voir les sanctuaires indous les plus vénérés. Ils sont innombrables et de toutes dimensions, mais présentant tous ce caractère que la partie la plus sainte, réservée à l'idole, n'occupe que très peu d'espace. Le plus célèbre de tous est un monument à coupole dorée, à côté duquel se trouve un puits rempli, dit la légende, de la sueur de Wishnou, et que les croyants comblent de fleurs qui s'y décomposent.

Aux environs de ces temples, quelques vaches sacrées se promènent paisiblement en liberté. La foule respectueuse s'écarte pour leur livrer passage et elles entrent familièrement dans les maisons où on leur offre en abondance des fleurs, et ce qui, sans doute, leur agrée davantage, une herbe de bonne qualité.

Le tableau ne serait pas complet si je ne mentionnais un nombre respectable de *Fakirs* ou mendiants religieux, demi-nus, les cheveux longs et en désordre, à l'air affamé, qui harcèlent le voyageur pour en obtenir une aumône.

Il y a aussi à Bénarès quelques mosquées, un observatoire en ruines, et un séminaire de Brahmines, plus nombreux ici que dans aucune autre ville de l'Inde et qui entretiennent soigneusement, pour la plus grande gloire de l'idolâtrie, les superstitions de leurs congénères.

Le commerce local me parut consister principalement en objets sacrés : idoles, vases de cuivre poli destinés à contenir l'eau des sacrifices, et petits ovoïdes de marbre, adorés comme symboles de Shiva ou de la fécondité. C'est l'idole la plus répandue dans l'Inde et celle sur laquelle certaines considérations respectables m'empêchent de donner ici plus de détails. On trouve aussi à Bénarès de riches tissus brodés pour vêtements. Tout cela se paie fort cher, avec adjonction, en guise de monnaie, de petits coquillages qui ont cours pour les toutes petites sommes.

Bénarès, la Rome du Brahmanisme, a une population flottante composée de pèlerins venus de toutes les parties de l'Inde ; un certain nombre de rajahs y possèdent même des palais qu'ils habitent lorsqu'ils viennent dans la ville sainte pour y faire leurs dévotions.

Digitized by Google

Quant au rajah de l'endroit, il occupe un palais situé sur la rive gauche du fleuve. Le mobilier en est européen, mais déjà très démodé, et, dans aucun des nombreux salons qui nous furent obligeamment montrés, il ne nous fut possible de découvrir un objet artistique de quelque valeur. Ce qui nous intéressa vivement, ce fut la visite au Parc des Éléphants. Tout rajah possède un certain nombre de ces animaux, aussi bien pour le service de son armée que pour son usage particulier, ses cérémonies d'apparat ou ses chasses au tigre.

Les pachydermes dont je parle, au nombre de cinq ou six, étaient attachés en pleine campagne, à quelque distance de la ville, sans aucun abri : j'en remarquai un, jeune encore — car il n'avait guère que 30 ans —, qui était d'une taille colossale : treize pieds de haut. Ses quatre pieds étaient fixés par des chaînes à quatre poteaux, et il agitait sa trompe d'une façon menaçante : c'était l'éléphant d'État, servant de monture au souverain dans les cérémonies d'apparat.

J'avais dû, cependant, me séparer de mon *boy* musulman que j'avais emmené comme interprète; il me rendait vraiment trop peu de services : fidèle aux habitudes des Indous, il avait été s'installer loin de moi, dans une petite case où il préparait lui-même sa nourriture. Je ne le voyais qu'à de rares intervalles, et quand je lui demandais des indications, il allait se renseigner avant de me répondre. J'en conclus qu'il ne connaissait guère l'Indoustan et je pris le parti de lui payer ses gages en y joignant l'argent nécessaire à son retour.

Je n'eus point dans l'avenir à regretter ma détermination, car je trouvais partout des guides instruits et parlant correctement l'anglais.

VI

De Bénarès à Agrah, il y a environ douze heures de route. J'arrivai de grand matin, après avoir passé une bonne nuit couché sur la banquette du wagon. Je trouvai à la station la voiture de l'hôtel et un guide ayant mission de me diriger.

Agrah reçoit des voyageurs du monde entier; aussi je rencontrai là un grand confort et une société européenne aussi cosmopolite que celle d'un hôtel d'Italie.

Ma matinée fut employée à visiter les monuments de la ville. Le

Digitized by Google

plus universellement admiré, c'est le *tadj-mahal*, tombeau de la sultane Muntaz-i-Mahal, la femme bien-aimée de Shah-Jehan.

On se sent, en effet, ravi à l'aspect de cet édifice, qui est une œuvre parfaite : à l'intérieur d'une haute enceinte de granit rose se trouve le tombeau, qui affecte la forme d'un carré à pans coupés, surmonté d'un dôme élevé.

« Tout en marbre blanc, dit le baron de Hübner, le mausolée s'élance vers le ciel. Est-ce un rêve, un conte de fées, un *fata morgana?* Vue du haut d'un des portails ou d'un des kiosques du mur d'enceinte, la coupole oblongue, les deux tiers d'une sphère, semble s'envoler comme un ballon qui vient de quitter son ancrage ; et comme contraste, au fond, la plaine à perte de vue, et, autour du monument, une corbeille de végétation exubérante, l'ombre des vieux arbres et les parfums enivrants des fleurs ».

Ni Saint-Pierre de Rome, ni l'Alhambra, ni l'Acropole d'Athènes ne produisent sur l'imagination et le cœur une aussi profonde impression. Le *tadj*, dont la description minutieuse serait sans grand intérêt, est situé au bord de la Jemma, rivière importante qui se réunit au Gange tout près de Allahabad.

Il me fallait cependant continuer ma route, et m'éloigner de cette merveille dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Traversant la Jemma sur un pont de bateaux, nous nous rendîmes à la tombe de *Akmud-ood-Dowla*, autre bijou d'architecture persane qui suffirait seul à faire la célébrité d'une ville.

Le *Château* nous retint longtemps : ses mosquées, ses bains, ses jardins, ses appartements privés éveillaient en nous l'idée de la toute puissance de cet empire mogol qui a duré si peu de temps et qui a laissé tant de chefs-d'œuvre d'art. Je me bornerai à dire que le château d'Agrah, grand comme l'ensemble des palais du Louvre, est d'une perfection inimitable.

Le sultan *Abkar*, qui a fait la grandeur d'Agrah, avait bâti à environ vingt milles de sa capitale, *Fattipour-Sikri*, une sorte de Versailles que bientôt il fut conduit à abandonner. Après son départ, la ville tomba en ruines et passa à l'état de cité morte. Elle ne s'est jamais relevée et l'on n'y rencontre que des étrangers venus en curieux et quelques Indous, dont un de haute caste, sorte de conservateur de musée.

Digitized by Google

Je m'y rendis en voiture par une bonne route tracée au milieu de campagnes bien cultivées. Les cultivateurs indous étaient très occupés à arroser leurs champs, à l'aide de l'eau que fournissent des puits épars aux alentours. Péniblement, dans des outres, l'eau est montée à la surface du sol, et, pour économiser les bras, ce sont des bœufs attelés par paires à de longues cordes qui, du matin au soir, meuvent la manivelle d'extraction.

Les monuments les plus importants de Fattipour-Sikri sont des mosquées réputées les plus belles et les plus immenses de toute l'Inde.

En rentrant le soir, mon cocher, allongeant un peu sa route, me fit passer par *Secundra*, où est le mausolée d'Abkar. Comme la nuit venait, on alluma des feux de bengale, et c'est à cette clarté féerique que le tombeau m'apparut.

Ni à Luknow, ni à Caw-Pore, je ne rencontrai rien qui pût être comparé à ce que je venais de voir. Cependant, le voyageur peut passer quelques jours sans ennui dans ces deux localités qui appartenaient au royaume d'Aouhde et qui ont joué un si grand rôle dans la terrible insurrection des Cipayes; des monuments grandioses élevés par les Anglais sont destinés à y perpétuer le souvenir des combats si meurtriers livrés sous les murs de ces villes et le nom des malheureuses victimes de la perfidie et de la cruauté des révoltés.

A *Delhi* même, je ne trouvai rien, sinon de comparable, du moins d'égal en perfection à ce que j'avais admiré à Agrah. Il y a là un château d'une belle architecture, mais qui a beaucoup souffert de la guerre. Cependant, quelques colonnades de marbre sont intactes, ainsi qu'une délicieuse petite mosquée de marbre blanc. Les cours sont occupées par des casernes de construction récente où loge la garnison anglaise, assez nombreuse dans cette ville.

Delhi est peut-être la ville du monde qui a supporté les plus rudes épreuves; plusieurs fois démolie et reconstruite, la cité moderne est à quelques kilomètres de l'ancienne dont la place est encore reconnaissable à un grand nombre de monuments, les uns en ruine, les autres en bon état de conservation; tels sont le tombeau d'Humayone, la tour de Koutab, etc.

Je rencontrai là quelques *glob-trotters* américains, qui, faisant comme moi le tour du monde, voyageaient en sens opposé; ils se rendaient à Calcutta revenant de Lahore; ils me parlèrent sans enthou-

Digitized by Google

siasme de leur visite à la capitale des *Sikks*, et me confièrent que le temple d'or d'*Armistur* leur avait causé une déception. Sur leur conseil, j'abandonnai donc l'idée de remonter dans le Penjab, et, à peu près édifié sur ce qui m'intéressait le plus à Delhi, je pris le chemin de Bombay, ne devant plus m'arrêter qu'à Amedahbad, que l'on m'avait vantée.

Cette ville est effectivement fort intéressante et originale; seulement, comme elle n'est pas très étendue on peut en quelques heures en visiter les principales curiosités, consistant en des mosquées agréablement dessinées mais de dimensions assez restreintes.

Les maisons ont un grand luxe de décoration : les vérandas en sont soutenues par des piliers en bois sculpté avec art; et les habitants, qui semblent bien doués au point de vue artistique, ont même l'habitude de peindre de grandes fresques sur la muraille extérieure de leur logis. Partout dans les rues, comme dans un grand nombre de villes de l'Inde, on rencontre une multitude de petits écureuils, demi-domestiques, qui grimpent, quand on les approche, sur les arbres ou sur les maisons, et de mignonnes perruches vertes perchant un peu partout, protégées contre toute attaque par l'amitié des habitants.

J'eus le bonheur d'assister dans cette ville à un brillant cortège de mariage : selon les usages de l'Orient la fiancée ne quitte la maison paternelle, en apparence du moins, que contrainte et forcée, enlevée en quelque sorte par la main d'un ravisseur. Pour cet enlèvement simulé, le fiancé réunit tous ses parents et amis. Les dames en sont ainsi que les enfants. Tous sont revêtus de leurs plus beaux costumes, les uns montés sur des chevaux richement caparaçonnés, les autres à pied. Les femmes, qui marchent en avant, portent tous leurs bijoux; un anneau d'or à perle précieuse traverse la narine gauche ou la lèvre inférieure; les bras, les jambes, les doigts et les orteils sont couverts de bracelets et de bagues d'un haut prix.

En tête du cortège marchent, en rang, musiciens et tambours. La cavalcade parcourt une partie de la ville, s'arrêtant devant les maisons amies, jusqu'au logis de la fiancée. On frappe à la porte, que l'on fait mine d'enfoncer, mais, devant la résistance, il faut bien se retirer, et l'on se disperse. Plus tard, dans la soirée, la jeune femme est conduite à sa nouvelle demeure dans une litière fermée.

Le hasard de la promenade me conduisit au milieu d'une agglomé-

Digitized by Google

ration de constructions religieuses; temples et monastères de *Djaïna*, sorte de religion, mélange de Boudhisme et de Brahmanisme, qui ne fleurit guère que dans le *Goudzerat* dont Amedhabad est la capitale. Je gravis les marches d'un temple et j'admirai à l'intérieur quelques sculptures et ornements d'argent décorant un autel.

Il me restait encore une heure à employer avant le départ du train, et j'eus l'idée d'entrer dans une sorte de prétoire d'aspect modeste et familial, où trônait un juge indou au milieu d'une foule bruyante. Les deux adversaires prenaient la parole le plus souvent en même temps, et, autant que je pus en juger par l'animation des plaideurs, la conciliation était difficile. Un large puncho ajoutait encore au pittoresque du lieu, en oscillant au-dessus des juges et des parties.

Je dois mentionner pour compléter ma description d'Amedhabad que, tout près de la station, se trouvent deux colonnes, sortes de minarets indous à toits superposés, d'un grand intérêt.

VII

Je me mis en route sur les cinq heures, et après avoir traversé Surate sans m'arrêter, j'arrivai le lendemain matin à Bombay, où le train me déposa sur l'esplanade même, au bord de la mer.

J'avais eu soin de me renseigner en route sur le choix d'un hôtel et je me fis conduire à l'hôtel *Watson* ou de l'*Esplanade*, situé si près du chemin de fer que je pus m'y rendre à pied. J'y fus reçu par un intendant français qui était arrivé la veille d'*Adelaïde* en Australie. On m'installa dans une chambre suffisamment pourvue de tout ce qui m'était nécessaire.

Les serviteurs de l'hôtel étaient indous et portugais, ces derniers d'une race qui, venue sur la côte de Malabar, au temps de saint François-Xavier, avait longtemps régné en maître dans un pays où Goa est resté le seul souvenir de son ancienne splendeur.

Dans aucune ville, si l'on excepte Shang-Hai, je ne reçus un accueil aussi flatteur qu'à Bombay. Je le dois à une circonstance que je suis heureux de rappeler. J'avais autrefois, en faisant passer des examens à la Faculté de Paris, apprécié un jeune Parsi, le docteur Vicaji, qui était venu prendre ses grades dans notre capitale, et son souvenir était resté présent à ma pensée. Ma première préoccupation à mon

Digitized by Google

arrivée fut donc de me mettre à sa recherche. Il ne me fut point difficile de le trouver; tout le monde connaissait son nom dans cette ville où il était largement investi de la confiance publique. Il se mit à ma disposition et m'accompagna autant que ses loisirs le lui permettaient.

Bombay, chef-lieu d'une présidence, est au point de vue de l'importance la véritable capitale de l'Inde. Ni Calcutta ni Madras n'ont une population aussi nombreuse. La ville est bâtie à l'entrée d'une baie offrant à la navigation un bon mouillage, sur une petite île aujourd'hui reliée au continent. D'autres îles se trouvent dans le voisinage, en particulier celle de *Trombay*, qui est tout près, et, un peu plus loin, *Élephanta*.

La ville offre l'aspect d'une métropole de l'Europe. On y trouve de beaux monuments d'architecture saxonne, de grandes rues et des avenues sillonnées de lignes de tramways. Comme à Calcutta, la vie des résidents anglais y a des apparences de splendeur qui font bien au point de vue du prestige sur les Indous. Le port, les bassins à flot, les administrations, les hôpitaux et les écoles y sont dignes de l'état actuel de la civilisation en Europe.

Les animaux eux-mêmes y ont un asile quand ils sont vieillis, blessés ou malades. C'est là une bonne et généreuse innovation, qui cadre bien avec les idées religieuses de l'Inde, et qui ferait honneur à une de nos capitales. Le chien, le cheval, le bœuf et tous nos autres auxiliaires domestiques sont traités avec bonté, et, quand, après une maladie grave, ils ont besoin encore d'un peu de repos et de bon air, on les dirige sur une annexe placée à la campagne, où ils achèvent leur guérison.

Ce qui frappe le plus le visiteur arrivant à Bombay, c'est la puissante colonie de Parsis qui y réside. Descendant des anciens Persans adorateurs du feu ou de Zoroastre, ils offrent dans leur extérieur, plein de noblesse, un des plus beaux types des races indo-européennes.

Leur costume est habituellement le même que celui des Anglais; seule, la coiffure est caractéristique; c'est un chapeau noir à haute forme, qui, par un singulier caprice de la mode, est plus haut en arrière qu'avant. Ils sont tous lettrés et s'occupent le plus souvent de commerce, mais ils sont aussi ingénieurs, médecins, avocats;

Digitized by Google

bref, ils forment une classe aristocratique dans la société, et je suis étonné que les Anglais les tiennent un peu à l'écart en leur qualité d'indigènes, car ils trouvent en eux de bons comptables, des aides intelligents et d'une scrupuleuse honnêteté; aussi est-il à souhaiter que, dans un avenir prochain, ils agrandissent le champ de leur activité et leur permettent l'accès des hautes situations.

On a trop parlé des rites funéraires des Parsis, pour que je ne relate pas ma visite aux *tours du silence*, sises au nord de la ville, sur une éminence appelée *Malabar Hill*. Ce sont des monuments funéraires où les cadavres sont dévorés par les vautours, comme chez les Mongols et les Thibétains ils le sont par les chiens; leur disposition intérieure est celle d'un amphithéâtre à degrés superposés, les uns réservés aux enfants et les autres aux adultes. Au centre est un puits dans lequel les ossements sont jetés lorsque toutes les chairs en ont été dévorées. Des vautours, au nombre de vingt à trente, se tiennent sur l'enceinte, et, selon qu'ils se sentent en appétit, ils descendent à l'intérieur et fondent sur leur proie.

Au moment des pluies, l'eau qui tombe abondamment dans les tours, y produit un lavage général; mais elle ne sort à l'extérieur qu'après avoir traversé une couche épaisse de sables et de terres qui jouent le rôle d'un filtre.

Nous retrouvons là, à l'état d'obligation imposée par la religion, l'observance d'un simple précepte d'hygiène; je crains bien, néanmoins, que les usages funéraires des Parsis n'atteignent pas complétement le but qu'ils se proposent. Sur une recommandation spéciale, je pus pénétrer dans le parc magnifique où s'élèvent les tours; seulement, on me pria de rester à distance respectueuse, ce qui ne m'empêcha pas de sentir qu'il y avait, non loin de moi, des produits en décomposition. Les vautours au long cou dénudé semblaient demi-endormis et avaient l'air de s'acquitter mollement de leur tâche.

Combien est préférable l'incinération, pratiquée par les Indous et qui, nous l'espérons bien, entrera un jour dans les mœurs de l'Occident; mais les Parsis, adorateurs du feu, considèrent comme une œuvre impie et comme une profanation, d'employer l'élément sacré à consumer les chairs et les ossements des morts.

Non loin des tours du Silence et dans la même enceinte, est un temple du feu, dans lequel un grand prêtre vêtu de blanc, à l'instar

Digitized by Google

des antiques Vestales, entretient un brasier qui ne s'éteint jamais.

Certes, ce culte de Zoroastre n'est point sans une certaine grandeur, il a plus de majesté dans sa forme monothéiste que toutes les idolâtries indoues. Comme l'hôtel de l'Esplanade est au bord de la mer, il m'arrivait bien souvent de me lever avant le jour, et de me rendre sur la plage, pour assister au lever du soleil. Là, chaque matin, je trouvais les pieux Parsis, les pieds dans la mer, récitant leurs prières et saluant l'apparition de l'astre qui émergeait de l'océan. Je les écoutais avec recueillement, sans les comprendre, et je partageais leur émotion devant l'éclatante manifestation de la puissance divine.

Un jour, je me rendis à l'île d'Elephanta, si célèbre par ses temples souterrains. Pour quelques roupies, je louai un *Sampan* à voile qui m'y transporta en l'espace d'une demi-heure.

L'île est de petite dimension; mais comme son sol s'élève en forme de colline, il faut monter d'une centaine de mètres pour arriver à un plateau d'où l'on peut découvrir l'entrée des grottes, qu'indiquait autrefois un éléphant de pierre aujourd'hui détruit. Les temples souterrains ont été creusés de main d'homme dans un banc de granit. On y pénètre aisément, et l'on est frappé alors de leur étendue et du grand nombre de statues qui, placées le long des murs et sculptées dans la roche, immortalisent des scènes du Panthéon brahmanique. Toutes ces merveilles d'art ont un peu souffert de l'air de la mer et des infiltrations du sol; en outre, des mutilations nombreuses ont été commises autrefois par les Portugais, trop zélés catholiques, qui croyaient faire œuvre pie en brisant des idoles.

L'intérêt que je trouvai à ma visite me donna l'idée d'employer quelques jours dont je pouvais disposer à visiter des monuments du même genre, mais plus importants, situés à une assez grande distance dans le Nizam, qui obéit aux lois du rajah d'Haydérabad.

La moitié de la route se fait en chemin de fer, mais il faut la continuer en voiture, et c'est bien péniblement que l'on arrive à Ellora par des chemins rocailleux et en traversant à gué plusieurs rivières; il faut ensuite gravir à pied une colline dont les flancs ont été creusés et ciselés de mille façons différentes. A coup sûr, c'était une époque de foi que celle où des légions d'hommes s'attelaient à une œuvre aussi ingrate que de sculpter un énorme quartier de rocher et d'y creuser, en véritables termites, tout un labyrinthe d'escaliers et de chambres.

Digitized by Google

Mais combien le résultat artistique correspond peu aux efforts des ouvriers ! Tous les monuments, au nombre d'une trentaine, sont sans grand intérêt. J'en excepte, cependant, un temple monolithique, isolé de tous les côtés et couvert d'innombrables sculptures ; auprès, est un obélisque d'un beau dessin. Parmi ces sanctuaires, les uns sont boudhistes, les autres brahmaniques.

Le nombre des pèlerins, à certains jours, est assez considérable ; je me rappelle avoir vu, au pied de la colline, quelques éléphants qui avaient amené de loin de pieuses familles, et qui, fatigués de la route et de la chaleur, se roulaient avec plaisir dans des flaques d'eau. Je crois cependant que la grande vogue des temples est passée et qu'ils ne reverront plus les foules d'adorateurs d'autrefois.

Ellora possède quelques monuments plus modernes et dignes d'attention. Il y a, en particulier, un étang sacré entouré de murailles et de hautes tours, d'architecture brahmanique, qui m'a retenu un instant.

Je regagnai, néanmoins, Bombay avec plaisir, et, de là, je repartis pour l'Europe.

Les messageries maritimes n'allaient pas à cette époque à Bombay ; mais la Péninsulaire et Orientale de Londres, la Compagnie italienne Rubbatino, le Lloyd autrichien, etc., desservaient déjà ce port si important ; je ne parle pas de la Compagnie générale de navigation de Marseille, qui, je crois, a suspendu son service, ni des lignes anglaises, *Guion* et *Anchor Line* de Liverpool, dont les bateaux étaient insuffisamment aménagés pour le service des voyageurs. Ce fut sur l'*Ancona*, de la Péninsulaire, que je pris passage, et je n'eus qu'à me louer de la propreté et du bon service que je trouvai toujours sur les bateaux de cette excellente Compagnie.

Bientôt nous perdîmes de vue les côtes de l'Inde, et pendant deux jours nous n'eûmes d'autre horizon que celui que nous offraient le ciel et l'eau. Puis, le troisième, un coup de gong retentit à bord : c'est le signal qui annonce que la terre est en vue. Effectivement, dans le lointain, nous discernâmes une côte montagneuse d'un teint rouge brique, et à l'aspect dénudé : c'étaient les rivages de l'Arabie. Nous les longeâmes trois jours durant, au bout desquels nous arrivâmes à Aden. Là, nous relâchâmes dans le port, à l'abri des collines, et ayant devant nous les quelques maisons de commerce arabes, indoues ou parsis, qui forment le village de *Steamer-Point*.

Digitized by Google

VIII

Le temps nous manquait pour nous rendre à *Aden* même, qui était à une lieue de là ; nous dûmes rester aux environs du bateau, poursuivis par des nègres Somalis qui nous offraient leurs marchandises: œufs et plumes d'autruches, etc. Une heure de navigation encore nous conduisit de cette escale à l'entrée de la mer Rouge, c'est-à-dire au détroit de Bab-el-Mandeb, que nous franchîmes entre la côte arabique et l'île de *Périme*, aujourd'hui possession britannique bien fortifiée, qui pourrait, si l'Angleterre le voulait, rendre infranchissable cette passe marine.

Dans la soirée, nous aperçûmes trois îlots communément désignés sous le nom des *Trois Frères* ; puis, derechef, nous perdîmes toute terre de vue pendant cinq jours. A notre gauche, étaient les côtes de l'Abyssinie et de la Haute-Égypte, Massahoua et Souakim; à notre droite, l'Arabie et Djedda, le port de la Mecque.

Enfin, une nouvelle vision du continent s'offrit à nos yeux : c'étaient les plages du golfe de Suez et le biblique massif dont fait partie le mont Sinaï. Bientôt la petite ville de Suez elle-même fut atteinte, et l'*Ancona* jeta l'ancre à peu de distance des fontaines de Moïse, facilement reconnaissables à leur bouquet d'arbres verts.

Des passagers, les uns continuèrent leur route par mer ; d'autres, préférant une voie moins monotone, débarquèrent pour prendre le chemin de fer d'Alexandrie. Je fus du nombre de ces derniers ; c'était pour moi une occasion de revoir un petit coin de cette Égypte que j'avais déjà visitée vingt années auparavant.

Le *Mongolia* m'emmena ensuite, en soixante heures, d'Alexandrie à Brindisi. La route n'est, on le sait, ni longue ni ennuyeuse : dès le second jour on aperçoit l'île de Candie, puis bientôt les îles Ioniennes, Zante et Corfou, puis la côte de l'Albanie et l'extrémité méridionale de l'Italie. A Brindisi, je pris congé de mes compagnons de voyage, car j'avais l'intention de faire en Italie un séjour de quelques semaines. Je me garderai bien d'allonger ce récit en narrant ce qui m'y advint.

Voir : *Errata*, page 640.

Dr Anger.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

KACHGARIE ET DZOUNGARIE (1)

ROLE DE LA CHINE

Les Chinois comprennent sous le nom de « nouveau territoire-frontière » (Sin-Kiang) deux régions situées, l'une au nord, l'autre au sud des monts Tien-Chan, le Tien-Chan-pe-lou et le Tien-Chan-nan-lou. On les appelle en Europe la Dzoungarie et la Kachgarie. Ces contrées n'ont aucun lien naturel qui les rattache aux dix-huit provinces de l'empire du Milieu; la domination chinoise y est de date récente et a quelque peine à s'affermir dans sa conquête. Il importe donc de rechercher comment ces pays ont pu rester si longtemps indépendants, quelles causes ont amené la Chine à s'en emparer, par quels moyens elle prétend s'y maintenir.

La Kachgarie et la Dzoungarie forment les deux branches occidentales d'une vaste plaine qui se prolonge à l'est par le désert de Gobi. Les fleuves qui coulent dans ces terres ne vont pas jusqu'à la mer; ils aboutissent à de grands lacs où ils se perdent : au nord des monts Tien-Chan, la rivière Ili se déverse dans le lac Balkach, tandis qu'au sud la rivière Tarim se jette dans le Lop-Nor. Ainsi l'Asie centrale n'a pas de communications avec les pays qui l'entourent; elle ne dépend physiquement d'aucun d'eux.

Nous ne savons rien sur les tribus primitives qui habitèrent ces lieux. Vers le deuxième ou premier siècle avant notre ère seulement, les annales chinoises dissipent cette obscurité. Alors nous voyons commencer une étrange histoire: des bords de la Sélenga et du lac Baïkal sort la race

(1) Divers articles publiés dans la *Gazette de Pékin* de 1879 à 1888 ont fourni au correspondant particulier du *Temps* (22 septembre) les éléments d'un article fort intéressant sur la politique de la Chine en Asie Centrale. Cette étude mérite d'être reproduite. Les provinces chinoises dont il s'agit confinent aux possessions asiatiques de la Russie. On sait avec quels cuisants regrets les Russes ont renoncé au district de Kouldja; ils ont sans cesse les yeux tournés dans cette direction et suivent attentivement la politique chinoise dans ces provinces limitrophes du vaste gouvernement de Semipalatinsk (Sibérie occidentale), de la province de Semiretchie (Turkestan russe), de la province de Ferghana (ancien Khanat de Khokand).

La carte des frontières de l'Empire russe et de l'Empire chinois qui accompagne cet article est extraite du livre que M. L. Lanier, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Janson de Sailly et à l'École des hautes études commerciales a récemment publié sur l'*Asie* (1re partie — Asie russe, Turkestan, Asie ottomane, Iran) 1889, chez Eug. Belin. Cette ouvrage rédigé avec une haute complétence et un soin minutieux contient tous les documents nécessaires pour faciliter l'étude des questions relatives à ces régions de l'Asie.

Digitized by Google

turke; poussée par des causes inconnues, elle émigre vers le Sud; et, comme la grande muraille qu'ont élevée l'empereur Ts'in-Che-Hoang-Ti et ses successeurs l'empêche d'envahir la Chine, elle se précipite à l'Ouest: Hiong-Nou, Toukiou, Hwei-Hei, Ouigour, Kirghiz, c'est un flux incessant de peuples qui se chassent et se remplacent les uns les autres; au dixième siècle, la race tongouse, partie de régions plus occidentales, s'élance à son tour vers l'occident et refoule les Turks; et voici qu'enfin, trois cents ans plus tard, ces mêmes contrées du nord lancent sur le monde Gengis-Khan et ses hordes mongoles qui feront trembler Frédéric II en Allemagne et Grégoire IX à Rome; quatorze siècles n'ont pas épuisé cet immense réservoir d'hommes. C'est en Kachgarie qu'arrivèrent d'abord les nouveaux venus; mais cette contrée est un entonnoir sans issue: au nord les monts Tien-Chan, au sud la chaîne du Kouen-Lun se rapprochent toujours davantage vers l'ouest et se réunissent par les hauts plateaux du Pamir. Le flot humain venant s'engouffrer dans cette impasse, il se produisit un ressac violent qui rejeta les envahisseurs vers l'ouest jusqu'au point où le Tien-Chan s'abaisse et ouvre une route vers la Dzoungarie; ce chemin fut pris par les émigrants qui descendirent le cours de l'Irtych noir ou celui de l'Ili et allèrent se répandre dans les plaines de l'Asie occidentale. Ainsi, pendant toute cette longue période, il ne s'éleva dans la Dzoungarie et la Kachgarie que des empires éphémères; aucun d'eux ne fut assez stable pour entrer en relations suivies avec la Chine. A vrai dire, si ce fait n'a pas lieu de nous surprendre pour la Dzoungarie qui, par sa situation, est en Asie le grand chemin de l'Est vers l'Ouest, on peut s'étonner qu'en Kachgarie du moins il ne se soit pas fondé quelque royaume durable; mais, quoique la Kachgarie soit sillonnée par plusieurs rivières dont la réunion forme le Tarim, ces divers cours d'eau sont séparés les uns des autres par des sables arides; aussi les centres de culture ne sont-ils que des oasis dans ce désert. Les tribus qui s'y établissaient n'avaient pas de cohésion entre elles et ne présentaient aucune force de résistance. Il semble ainsi que pour les races de civilisation peu développée, la contrée où elles se trouvent soit l'arbitre de leurs destinées.

Avec la dynastie mongole des Yuen (1280-1368), la Chine et l'Asie centrale se trouvèrent réunies sous la domination de maîtres qui leur étaient étrangers à l'une aussi bien qu'à l'autre. Il ne se forma entre elles aucune liaison intime, et lorsque les Yuen furent remplacés par la dynastie nationale des Ming (1368-1628), l'Asie centrale se détacha tout naturellement de la Chine. Cependant des changements considérables s'étaient produits: d'une part, en effet, le grand exode des peuples de l'Asie septentrionale avait pris fin; les habitants des vallées de l'Ili et du Tarim s'attachèrent désormais à un sol dont ils ne craignirent plus d'être chassés. D'autre part, le mahométisme s'était répandu en Kachgarie; cette religion sociale par excellence allait transformer le pays; elle était l'idée directrice sous laquelle se grouperaient, comme les parties d'un organisme, des tribus jadis éparses. Mais

Digitized by Google

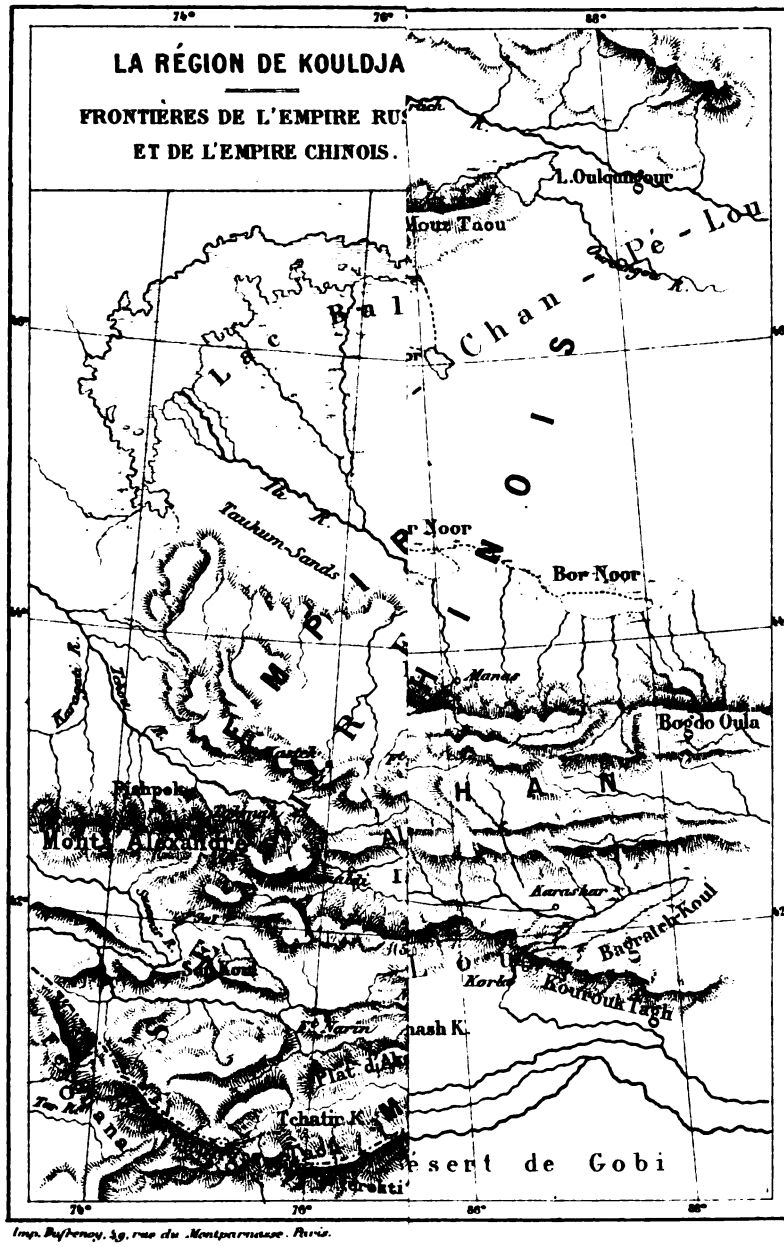

Imp. Bufhenoy, 29, rue du Montparnasse. Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

ce travail de concentration fut d'autant plus long qu'il devait être plus profond. Il se trouva d'abord entravé par les conquêtes de Tamerlan, qui ravagea l'Asie centrale à la fin du quatorzième siècle. Puis les dissensions de deux sectes rivales, les montagnards blancs et les montagnards noirs, désolèrent la Kachgarie pendant trois cents ans. Les nomades qui habitaient au nord des monts Tien-Chan en profitèrent; à la fin du dix-septième siècle Galdan-Bokoctou, chef des Eleutes ou Kalmouks, étendit son autorité sur les vallées qu'arrosent l'Irtych noir et l'Ili et fonda l'empire dzoungar; en 1678, il fut appelé en Kachgarie par les montagnards blancs et réunit cette contrée à sa domination.

Pour la première fois, il s'élevait dans l'Asie centrale une puissance capable de porter ombrage au prestige séculaire du Céleste-Empire. Les princes de la dynastie mandchoue actuelle s'en émurent; l'empereur K'ang-Hi se mit lui-même à la tête de ses armées et marcha contre Galdan; la guerre fut longue et sanglante : elle finit en 1697, lorsque le chef dzoungar, traqué comme une bête fauve, se fut donné la mort en s'empoisonnant. La Dzoungarie et la Kachgarie devinrent alors pays chinois et le restèrent durant tout le dix-huitième siècle. En 1755, la révolte des deux chefs musulmans connus sous les noms de grand et de petit K'odja, fut punie avec sévérité; l'empereur Kien-Long profita de ce succès pour faire triompher ses soldats au delà même des monts Tien-Chan, dans la vallée du Syr-Daria; en 1758, en effet, le Khokand dut promettre de lui payer tribut.

Ainsi, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, la Chine s'était contentée de revendiquer sur la Kachgarie et la Dzoungarie cette suzeraineté nominale qu'elle s'arroge sur tous les peuples; mais lorsqu'elle vit un royaume important s'y constituer, elle intervint par les armes et l'abattit dès sa naissance. Cependant le mahométisme est dans ces régions un principe qu'il n'est pas aisé de faire disparaître; il unit ces peuples dans une haine commune de ceux qui les ont conquis et qui sont leurs ennemis héréditaires. Notre siècle a vu les efforts désespérés de cette nationalité qui veut être. En 1812, le premier souverain du Khokand qui prit le titre de Khan se déclara indépendant et cessa d'envoyer des ambassadeurs porter ses hommages à Pékin. De 1820 à 1828, Djéhanguir, dont le nom signifie le Conquérant du monde, souleva la Kachgarie et tint tête pendant quelques années aux troupes de l'empereur Tao-Kouang. Vaincu enfin, il fut fait prisonnier et mis à mort; son pays retomba sous une domination détestée.

Depuis cette époque, et malgré la répression qui suivit la tentative de Djéhanguir, les révoltes se sont succédé presque sans trêve. Vers 1864, le mouvement s'étendit et ce fut une insurrection générale de tous les musulmans de l'Asie centrale. Depuis l'extrémité occidentale de la province du Kan-Sou jusqu'aux monts Kouen-Lun, on courut sus aux Chinois et on les massacra sans merci. Un chef taranchi prit le pouvoir en Dzoungarie; mais il eut le malheur de traiter avec mépris les autorités russes de la frontière; aussitôt le général Kolpakowsky remonta la vallée de l'Ili et s'empara des

Digitized by Google

villes principales; les Russes s'établirent ainsi, en 1871, dans le district de Kouldja, tout en promettant aux Chinois de le leur rendre s'ils parvenaient à triompher de la rébellion. En Kachgarie, un aventurier, nommé Yakoub, originaire du Khokand, où il avait exercé le métier de danseur public, prit la direction des musulmans révoltés; il s'empara de Kachgar, malgré la belle défense du général chinois, qui finit par se faire sauter avec la garnison plutôt que de se rendre.

En 1867, Yakoub était maître d'un royaume et se fit proclamer émir; pendant quelques années il put sembler que la Chine avait perdu sans retour ses provinces musulmanes. La Russie accrédita auprès de Yakoub le colonel Kaulbars; le nouvel émir fut aussi reconnu par l'Angleterre et par la Turquie. En 1874, la mort de l'empereur de Chine, T'ong-Tché, et l'accession au trône d'un enfant de trois ans parurent promettre à la Kachgarie le maintien de son indépendance. Les événements démentirent ces prévisions : sous la régence des deux impératrices, femmes du souverain défunt, le général Tso-T'song-T'ang fut chargé de soumettre les rebelles. Tso-Tsong-T'ang était un homme peu ordinaire qui se dévoua à sa tâche avec une énergie infatigable. En avançant pas à pas, en assiégeant une à une les villes de la Kachgarie, il parvint à s'emparer du pays tout entier. En 1877, Yakoub était assassiné et tous ses partisans se dispersaient. Son fils, Beg-Kouli-Beg, tenta pendant quelques mois une vaine résistance, puis dut s'enfuir en Russie. Ainsi s'écroulait l'empire musulman que la Chine avait redouté de voir s'établir à ses portes.

Après être rentré en possession de la Kachgarie, le gouvernement de Pékin réclama de la Russie le district de Kouldja. Le traité de Livadia (1880) stipula les conditions auxquelles se ferait cette restitution : la Russie recevait une indemnité de neuf millions de roubles métalliques; elle obtenait le droit de nommer des consuls dans la plupart des villes de la Dzoungarie, en outre de ceux qu'elle avait déjà à Ili, à Tarbagataï, à Kachgar et à Ourga. Enfin, elle s'annexait deux territoires par lesquels elle s'avançait plus haut, d'une part sur le cours de l'Ili, d'autre part sur celui de l'Irtych noir : la première de ces concessions lui ouvrait la passe de Muzart dans les monts Tien-Chan et lui donnait une entrée en Kachgarie : la seconde était le point de départ de la route qui pénètre en Dzoungarie par Bouloun-Tochoï et Barkoul.

Après quinze ans de lutte, la Chine avait donc reconquis ses possessions dans l'Asie centrale. Un pareil effort témoigne qu'elle a un singulier désir de se maintenir dans ces pays. Elle a reconnu, en effet, le grand danger que lui fait courir le mahométisme; elle sait, par une expérience de deux siècles, avec quelle facilité les tribus se soulèvent à la voix d'un chef inspiré, avec quel enthousiasme elles s'arment pour la guerre sainte; comme aucune frontière naturelle ne la sépare de ces peuples, elle sent qu'il lui faut les dominer sans cesse si elle veut éviter que la marée montante de l'islam ne submerge quelque jour la civilisation dont elle est si fière. En outre, dans

Digitized by Google

ces dernières années, la Russie a fait d'immenses progrès en Asie; elle commande, depuis 1876, dans le Ferganah, jadis tributaire du Céleste-Empire, et ses chemins de fer vont jusqu'à Samarcande; elle est maîtresse des routes qui conduisent en Chine par la Dzoungarie; ses consuls ont une autorité toujours grandissante dans les cités musulmanes. Le gouvernement de Pékin a conquis d'abord ces peuples pour qu'ils ne devinssent pas trop puissants; elle les veut maintenant pour s'en faire un rempart contre l'invasion des Slaves.

Si les raisons pour lesquelles la Chine tient pour importante l'occupation de la Kachgarie et de la Dzoungarie ne sont pas sans valeur, il n'en est pas moins vrai qu'elle trouve des difficultés considérables à s'y établir. Nous allons essayer d'esquisser quelle politique elle y suit, en nous référant aux décrets et aux rapports qui ont paru dans la *Gazette officielle de Pékin*.

Lorsque Tso-Song-T'ang eut dompté l'insurrection musulmane, il fut nommé gouverneur militaire des provinces dont il venait de s'emparer. Son premier soin fut de châtier les rebelles : Yakoub-Bey n'était plus, mais trois de ses fils et un de ses petits-fils avaient été faits prisonniers; or, la loi chinoise punit jusqu'à la seconde génération les crimes de haute trahison; comme les descendants de Yakoub étaient des enfants, ils ne pouvaient avoir pris part à sa révolte; cette considération les faisait échapper à la mort, mais non au supplice : le plus âgé, qui avait 14 ans, fut fait eunuque et envoyé comme esclave dans un camp de la Mandchourie; quant aux trois plus jeunes, il fut décidé, suivant les prescriptions légales, qu'ils seraient emprisonnés jusqu'à l'âge de onze ans, et qu'alors ils subiraient le même traitement que leur aîné. Ce seul exemple permet de comprendre avec quelle cruauté s'exerça la répression.

Mais il ne suffisait pas de terroriser le pays; il fallait y implanter la race des vainqueurs. Le premier moyen auquel on eut recours fut la colonisation militaire. Les troupes qui se trouvaient dans le nouveau territoire ne faisaient pas partie des huit bannières mandchoues; elles appartenaient à cette armée irrégulière qui est appelée « l'étendard vert ». Aussitôt la guerre finie, ces « braves » se transformaient en pillards. Un commandant nouvellement nommé, quand il arrivait à son poste, ne trouvait plus de soldats. Ces troupes désorganisées n'étaient qu'une cause de trouble. Pour s'en débarrasser, on leur donna des terres à cultiver et l'on en fit des agriculteurs. Ces soldats-laboureurs formèrent ainsi des colonies militaires assez semblables à celles de l'ancienne Rome. Ils sont répartis en « maisons » ayant chacune deux hommes dans la force de l'âge; chaque groupe reçoit 60 meous de terrain (environ 4 hectares), 6 taëls (le taël vaut de 5 fr. 50 à 6 francs), pour se procurer des instruments aratoires, 8 taëls pour se construire une demeure, 24 taëls pour acheter deux vaches, puis quelques semences et de la farine. La moitié de ces avances doit être rendue au gouvernement au bout d'un an, la seconde moitié l'année suivante; une taxe est levée à partir de la troisième année. En outre, la Kachgarie et la Dzoungarie devinrent

Digitized by Google

des lieux de déportation; les hommes qui avaient encouru la peine du bannissement les peuplèrent; comme beaucoup d'entre eux s'évadaient, ceux-là seuls qui étaient mariés continuèrent d'y être envoyés. Ce système n'est pas une innovation qu'on ait faite dans l'Asie centrale; c'est une application de procédés pratiqués depuis longtemps par les Chinois.

En attendant que la colonisation, toujours très lente, ait produit des effets appréciables, le gouvernement de Pékin s'efforce de se donner quelque prise sur la population même qu'il s'est annexée. Au Thibet et en Mongolie, il y est parvenu en prenant la haute main sur la religion : par l'influence qu'il exerce sur les prêtres bouddhistes, son autorité est ferme dans ces pays. Mais le mahométisme est intransigeant par essence; les chefs de cette doctrine ne seront jamais les agents de la Chine; ils en sont les pires ennemis. Les Chinois l'ont reconnu; aussi ont-ils renoncé à s'appuyer sur la religion pour dominer en Kachgarie; ils tentent maintenant de conquérir les esprits par l'instruction. Tso-Tsong-T'ang, dès qu'il fut vainqueur, répandit à profusion dans le nouveau territoire des copies du Saint-Édit; cet ouvrage est un recueil de seize maximes écrites par l'empereur K'ang-Hi, commentées et paraphrasées au XVIIIe siècle; il contient les principes fondamentaux du confucianisme d'Etat; tous les quinze jours une lecture officielle en est faite au peuple par un fonctionnaire et l'on espère beaucoup de cet enseignement. Les successeurs de Tso-Tsong-T'ang, dans le gouvernement de la Kachgarie, continuèrent son œuvre; le seul moyen, dit l'un d'eux, d'amener les habitants de ces contrées éloignées à la même civilisation que la Chine, c'est de répandre l'instruction. C'est pourquoi des écoles ont été fondées où les élèves portent le costume chinois; ils y apprennent les livres classiques qui sont, pour les lettrés de l'Empire, le fond de leur science. Ceux qui auront montré du zèle dans cette étude seront appelés à remplir plus tard les principales charges dans leur pays.

Enfin, pour assurer son autorité en Kachgarie et en Dzoungarie, le gouvernement de Pékin en a transformé l'administration. Avant la révolte de Yakoub, le pouvoir avait été laissé aux chefs indigènes appelés begs; ceux-ci étaient surveillés par le gouverneur militaire chinois. Ce système engendrait des violences perpétuelles. A vrai dire, on le rétablit après 1877, mais on songea dès lors à changer cette organisation; il fallait remplacer la direction militaire par une direction civile; les begs devaient perdre leur influence; en un mot, il importait que le nouveau territoire devînt tout semblable à l'une des dix-huit provinces de l'Empire. Ces réformes ont été l'œuvre des dernières années. En 1884, le titre de gouverneur militaire (tsiang-kiun) est supprimé et remplacé par celui de gouverneur civil (siun-fou); le gouverneur civil du nouveau territoire est en même temps gouverneur de la province du Kan-Sou, dont toute la partie occidentale est une portion de l'ancienne Dzoungarie; à ce titre, le nouveau territoire se trouve, ainsi que le Kan-Sou, placé sous la haute surveillance du vice-roi du Chen-Si et du Kan-Sou. La Kachgarie et la Dzoungarie sont, en outre, divisées en trois départe-

Digitized by Google

ments, administrés chacun par un préfet; les trois préfectures sont Aksou, Kachgar et Ouroumtsi. Le préfet d'Ouroumtsi reçoit les attributions de juge provincial. On nomme un commissaire des finances. Avec cette nouvelle administration, les begs font double emploi; bien plus, leurs pouvoirs risquent d'entrer en conflit avec ceux des fonctionnaires chinois. Il faut donc les supprimer; cependant, on procédera graduellement : ceux qui sont en charge seront maintenus, mais tout poste vacant sera aboli. Il n'y aura plus désormais comme autorités indigènes que des « chefs » (t'éoumou) inférieurs en grade aux officiers chinois; ces chefs seront choisis parmi les meilleurs élèves des écoles chinoises. Ainsi se réalise peu à peu la substitution d'une administration provinciale à l'ancien ordre de choses.

L'activité que déploie, depuis deux siècles, la Chine dans l'Asie centrale contraste avec l'indifférence qu'elle témoignait auparavant pour les destinées de ces pays. Autrefois, en effet, elle ne trouvait dans les contrées occidentales qu'une barbarie flottante et ne la craignait point. Aujourd'hui, c'est l'islamisme en Kachgarie et en Dzoungarie, c'est la civilisation européenne à leurs portes. Contre ce double péril, la Chine n'a pas trop de toutes ses forces pour lutter. Cependant le travail de réorganisation qu'elle a entrepris ne peut donner des résultats qu'au bout de longues années; aujourd'hui encore, sa conquête est à la merci d'une insurrection musulmane ou d'une expédition russe. Le nouveau territoire est maintenant une province de l'Empire, mais elle est celle dont la possession est la plus incertaine.

LE VOYAGE DU CAPITAINE TRIVIER EN AFRIQUE (1)

(Haut-Congo, 3° 17' latitude sud, 18 mars 1889.)

Je vous confirme ma lettre expédiée de Riba-Riba le 14 mars dernier. L'accueil qui nous fut fait à Riba-Riba par le chef Mohamet ben Hamis-M'zéréra dépasse de beaucoup celui de Kibongué. Il est vrai que Mohamet souffrait beaucoup et qu'il comptait sur moi pour le guérir. Pendant trois jours mon office ne désemplit pas, et, à chaque heure, de nouvelles friandises m'arrivaient. A sept heures du matin, je recevais une grande jatte de lait fraîchement tiré. A onze heures, notre déjeuner se composait de riz cuit à l'eau en guise de pain, car depuis quelques jours notre biscuit était terminé, de poulet à l'huile de palme et des meilleurs morceaux d'un jeune chevreau également préparé à l'huile de palme. Pour terminer, nous avions le café, mais du café pilé et non moulu, de bon, d'excellent café qu'on nous servait à la façon maure avec le marc, ce qui ne lui enlève nullement de son goût, bien au contraire. A deux heures, un Arabe nous apportait un grand bol de lait, et à six heures le souper.

(1) Voir *Revue Française*, t. X. p. 470.

Digitized by Google

Pour reconnaître tant de gracieusetés, j'envoyai au chef une pièce de mouchoirs, quelques boîtes d'allumettes et un paquet de cigares. Les Arabes de cette partie de l'Afrique ne fument jamais, ce qui ne les empêchait pas de nous faire force demandes de cigares. J'appris depuis qu'ils les mâchaient. Je ne parlerai plus de mes nouvelles fonctions, celles de médecin; il paraît que je suis appelé à rééditer les mêmes scènes dans tous les villages où je passerai. Aux yeux des indigènes, tout blanc est guérisseur. Cette croyance est due à ce que tous les Européens qui sont venus dans ces parages se sont forcément soignés eux-mêmes, n'ayant personne à qui se confier. Ne restant que quelques jours en chaque endroit, l'effet de mes lavages phéniques ou de mes onguents ne doit guère se faire sentir; mais, ici surtout, c'est la foi qui sauve, et du moment que le Moussonghou les a traités, les patients retournent chez eux, souffrant *déjà* beaucoup moins.

Riba-Riba n'est point le nom du village, mais bien celui du prédécesseur de Mohamet. Par extension, on a donné son nom à cette grande agglomération de cases réunies sous son ex-domination. Le village — et j'ai été fort longtemps avant de le savoir — s'appelle le Nianguéré. Et encore, est-ce bien son nom? Quand on interroge un naturel à ce sujet, c'est étonnant la difficulté que l'on éprouve pour en obtenir une réponse quelconque.

— Comment appelles-tu cet endroit? lui demandai-je en frappant la terre du pied. — Ça, me répondait-il, c'est Inchi.

J'inscrivais le mot « Inchi », mais plus tard j'apprenais que ce mot « Inchi » signifie le sol, la terre.

— Mais ces cases, ces maisons, elles ont un nom, quel est-il? — « Nyomba! » m'apprenait mon nègre. Et ce mot-là remplaçait bien vite celui d'Inchi écrit à tort. Mais Nyomba n'avait pas plus de raison d'être que son devancier, car c'est la traduction exacte du substantif maison. Avant d'arriver à connaître le véritable nom, j'en ai inscrit au moins une dizaine, et aucun n'est celui que portent les cartes anglaises, allemandes ou françaises. D'après mes observations astronomiques, Nyanguéré se trouve être par 2° 37′ latitude sud.

Le lendemain de notre départ, le 16 mars, à quatre heures du matin, nous passions la Lira, affluent de droite, et le soir, à cinq heures, nous campions au pied des immenses villages de gauche. Les indigènes, moins tatoués, mais aussi nus et aussi cannibales que les autres, nous accueillaient par des « Bii-i-i » prolongés remplaçant le « sen-né-néh » des Falls.

Le 17, à neuf heures trente du matin, par 3° 10′ de latitude sud, nous remontions, sans débarquer de notre pirogue, une série de trois rapides peu dangereux, mais qui, aux eaux basses, nécessitent la mise à terre de tout le personnel. Aux dernières assises de ce barrage de roches et d'îlots herbeux, le Congo a à peine cent cinquante mètres de large. Le rapide entier demande une heure à passer, avec des alternatives d'eaux calmes, puis le fleuve s'élargit un peu et son courant devient normal. Les villages sont nombreux, mais absolument cachés dans la forêt, et j'en suis encore

Digitized by Google

à ne pas comprendre comment, en 1877, Stanley a pu faire pour triompher de toutes ces populations avides de chair humaine, envieuses de ses marchandises. Si elles avaient été armées comme elles le sont aujourd'hui — toutes ont des fusils — bien certainement, malgré son courage et son adresse, l'intrépide reporter n'eût pu réussir.

A midi, nous prîmes terre pour tourner un rapide assez raide. Les pirogues ne furent pas déchargées de leurs colis, mais simplement allégées de leur personnel. A une heure, nous étions en amont du mauvais passage où venait accoster peu après notre embarcation. N'ayant depuis deux jours aucune nouvelle du canot qui portait nos bagages, nous attendîmes sa venue, mais le soir, à huit heures, il ne nous avait pas encore rejoint. Le 18, au matin, rien n'avait encore paru, aussi envoyâmes-nous mon interprète pour s'enquérir de ce retard. Ici, rien n'est impossible, et l'on peut se livrer à toutes sortes de suppositions, rien n'est invraisemblable. Il peut fort bien se faire que voyant une pirogue isolée et chargée de colis, les naturels l'aient attaquée, malgré la présence armée de mon laptot Baba. Quant aux pagayeurs, il n,y a pas à compter sur eux, et, aux premières démonstrations hostiles, ils détalent qui à l'eau, qui dans les fourrés, abandonnant l'embarcation à eux confiée.

Midi. — J'ai eu tort de supposer de mauvaises intentions aux indigènes riverains, car l'embarcation de Baba vient d'arriver. La cause de ce jour de retard est due à la fuite de deux pagayeurs peu délicats qui ont emporté avec eux des bananes, des effets et un revolver d'ordonnance, le tout nous appartenant. Puisqu'ils ont respecté ma pharmacie, mes produits chimiques et mes instruments astronomiques, la perte est peu sensible. D'ailleurs à quoi me serviraient des regrets? Je passe le tout à la colonne des pertes, et je n'y pense plus,

A trois heures, nous croisons une de nos embarcations qui vient d'être victime d'un accident assez rare heureusement. Par suite du courant descendant et pour avoir moins de force à produire, toutes les pirogues recherchent les bords de la rivière, rentrent dans les anfractuosités herbeuses, s'enfournent dans les inextricables dédales des îles, en un mot, suivent une route où le courant est peu sensible. Cette route est justement celle choisie par les hippopotames, et, en croyant poser sa perche sur le fond, un des pagayeurs de la susdite embarcation la posa sur le dos ou la tête d'un énorme pachyderme qui, dérangé dans sa sieste, se leva, et... fit chavirer la pirogue. Tous les colis qu'elle contenait furent perdus, mais là ne se bornèrent pas les pertes, car trois hommes se noyèrent enlacés sans doute par les herbes crochues. C'est bien certainement la seule raison à donner de leur disparition, car essentiellement herbivore, l'hippopotame n'attaque jamais l'homme.

A l'annonce de cette triste nouvelle, mes pagayeurs poussèrent un *looooo* bien prolongé, ce fut toute l'oraison funèbre des trois disparus. Pendant la nuit, une des veuves poussa les hurlements farouches d'usage, exalta les

Digitized by Google

vertus du défunt, raconta sa vie, ses exploits, son adresse, etc., bref, nous empêcha de fermer l'œil.

Nous donnons un de nos hommes à la pirogue naufragée, deux autres canots font de même, et à l'arrivée à Nyangoué, il n'y paraîtra certes rien. En Afrique, trois hommes de plus ou de moins, ça ne compte pas. Ils savent bien que l'homme est mortel. Heureuses natures, ces Africains, qui ne vivent que pour manger, dormir et voler! Quant au sentiment de la famille, s'il existe, il prend peu de place en leur cœur.

20 mars. — Hier soir, dès l'arrivée au campement, je suis allé aux informations, et j'ai appris que, contrairement à mes suppositions, la mort des trois hommes n'était due qu'au monstre. A peine a-t-il eu chaviré la pirogue, l'hippopotame s'est retourné contre les nageurs, et, en trois coups de mâchoire, a fait trois victimes. Cet animal n'agit généralement ainsi que lorsqu'il est blessé; son attaque est donc une exception à ses habitudes pacifiques. Néanmoins, nous comptons trois hommes de moins, qui, ajoutés à celui de la sixième cataracte et aux deux déserteurs, portent à six le nombre des absents. Une autre pirogue a failli éprouver le même sort. Heureusement, l'amphibie s'est levé en dehors de l'embarcation, qui a pu se dérober par une fuite rapide.

A neuf heures du matin, nous arrivons au pied de la dernière chute. Dernière pour nous qui nous arrêtons au port de Kassongo, cela s'entend, car avant d'arriver au Landji on en compte encore d'autres. Ces rapides s'espacent sur un trop long parcours, et l'eau y est trop peu profonde pour que nous remontions en pirogue; aussi prenons-nous de nouveau la route de terre. A midi, nous étions en amont, et le Congo, resserré entre ses bordures de forêts, n'était guère plus large que notre modeste Charente à Rochefort. A six heures, après une tournade peu violente, nous quittâmes la rive et naviguâmes une partie de la nuit, malgré la pluie et l'obscurité.

Le 21, à une heure de l'après-midi, nous accostions la berge de Nyangoué, l'un des trois marchés les plus importants, du temps de Livingstone et de Cameron. Aujourd hui il est relégué après Kassongo, surtout depuis que Tippoo-Tip y a fixé sa résidence. Je fus très bien reçu par le chef Moini-Mohara, qui s'empressa de me donner une maison, où affluèrent bientôt les provisions de bouche. Il faisait une chaleur assez forte, et la jarre de lait caillé qu'il m'envoya fut la bien reçue. Je ne sais véritablement pas où ont pris naissance les bruits qui courent en Europe sur *mes* Arabes de l'Afrique centrale. D'après ce que m'avaient dit, avant mon départ, les bouches les plus autorisées de la science géographique, le passage aux Falls devait m'être absolument fermé, et, si j'essayais de forcer la route, moi et les miens serions impitoyablement massacrés. Toutes les atrocités étaient mises sur le compte des Arabes; les morts, les pillages, les incendies, ils endossaient tout. Les accusations étaient bien trop fortes pour ne pas croire à de l'exagération ou à du parti pris dans ces récits de source étrangère, et je continuai à me porter en avant. N'ai-je pas bien fait, et le résultat ne

Digitized by Google

dépasse-t-il pas nos espérances? Non seulement les Arabes ne barrent pas la route aux Européens, mais encore ils la leur facilitent : sans eux, sans leur appui, je défie tout voyageur blanc de passer. A moins de deux jours des Falls, il sera pillé, bien heureux s'il n'y laisse pas la vie.

J'ai demandé au chef de Nyangoué de me donner la maison qu'habita Cameron, mais cette demeure est située en amont du village et très éloignée de mes embarcations, Or, comme j'ai tout lieu de vouloir rester près de mes richesses, comme malgré ma surveillance continuelle je suis volé comme pas un, vols peu importants il est vrai, mais qui se traduiraient par de sérieuses pertes si l'on me savait au loin, je n'ai pas pu prendre possession de la demeure historique. Je me suis contenté de la visiter en me reportant au temps où Cameron, arrêté dans sa marche par suite du manque d'embarcations, n'a dû qu'à Tippoo-Tip de pouvoir enfin quitter le Congo.

Quel rapprochement entre tous ces illustres voyageurs et l'obscur reporter de la *Gironde!* Livingstone voyageant avec les caravanes de Tippoo-Tip; Cameron le suivant dans sa marche à l'Ouest; Stanley signant un contrat avec lui pour se faire accompagner pendant soixante marches; décidément, il n'y a rien de nouveau sous le soleil et mon voyage ne sera, bien contre mon gré, qu'une réédition de la route déjà suivie.

Nyangoué se compose de deux villages bien distincts, séparés par une assez vaste prairie. J'habite le village nord, tout grouillant d'habitants, mais je crois fort que tous ont émigré de mon côté afin de pouvoir contempler à leur aise les hommes blancs. Ils sont voleurs au possible, ces indigènes, mais en somme assez inoffensifs, et ce ne sont certes pas ceux-là qui mettront des obstacles à mon voyage.

21. — Il pleut à torrent, et j'en suis fort aise, car j'ai tout lieu de compter sur un meilleur temps pour la traversée ultérieure. Demain 23, nous nous embarquerons de nouveau, et le 25 nous quitterons le Loualaba, comme l'appellent, selon nous à tort, les indigènes, car cette dénomination n'est due qu'au cours d'eau qui vient du sud-ouest et se réunit au Louapoula dans le lac Landji. Six heures après avoir quitté le Congo, nous serons à Kassongo. Encore un pas en avant.

Et ils ont été lentement enlevés les pas, depuis l'Atlantique : Loango, 10 décembre; Brazzaville, 6 janvier; Stanley-Falls, 18 février; Nyangoué, 21 mars; le Tanganika, fin avril sans doute.

Quant au reste de la route, tenez pour certain que je ne reviendrai pas en arrière. Peut-être de Kassongo trouverai-je encore l'occasion de vous écrire, mais après n'y comptez plus, et c'est moi-même qui vous porterai de mes nouvelles.

Kassongo, 27 mars 1889.

Je suis à Kassongo, en plein pays arabe, au milieu des mangeurs d'hommes : j'y suis plein de vie et de santé, narguant la fièvre africaine, mangeant beaucoup de riz et buvant l'eau du premier ruisseau que je traverse.

Digitized by Google

Je suis à Kassongo, mais n'y resterai point longtemps, car du 10 au 15 avril nous appareillons pour le Tanganika. Les débuts seront rudes; mais, après trois jours d'étapes forcées, on marche et... l'on arrive au but.

Le 23, à huit heures du matin, nous quittions Nyangoué, et une heure et demie après nous traversions l'embouchure de la Counda, affluent de droite large d'environ quarante mètres. Immédiatement après se trouve le populeux village d'Oulaïa. Depuis déjà longtemps, sur les deux rives, les villages sont nombreux. Tous sont soumis aux Arabes qui, eux, n'occupent que les principaux points. De cette façon, sans trop diminuer leurs forces, qui en somme ne sont pas ecxessives, ils sont les maîtres du pays.

Si les indigènes s'entendaient entre eux, si les villages s'unissaient aux villages, les districts aux districts, les contrées aux contrées, ils auraient bientôt fait d'avaler les deux ou trois mille hommes dont disposent les Arabes et qui sont échelonnés depuis l'Arouhimi jusqu'ici. Mais, au contraire, les naturels se font la guerre, s'affaiblissent mutuellement et deviennent facilement la proie d'un ennemi dont, en somme, ils n'ont pas à se plaindre. Les Arabes occupent le pays, mais ils ne changent aucune des habitudes. A part leur commerce d'ivoire, dont ils veulent avoir le monopole, le reste leur importe peu. Leurs nombreux esclaves font partie de la famille et sont traités humainement. On ne leur demande pas un travail exagéré, et, moins quelques-uns accaparés pour le service intérieur, tous sont porteurs, mâles et femelles. J'ai rarement vu un Arabe frapper un noir; il faut qu'il soit poussé à bout ou que l'autre ait commis une faute bien grave.

Je causais avec Moini-Mohara de la future croisade contre l'esclavage, et ce chef me répondit ces paroles que je ne cite pas textuellement, mais dont je vous donne le sens : « Même en admettant que cette expédition soit sérieuse, me disait-il en souriant de pitié, à quoi aboutira-t-elle (1)? L'archevêque d'Alger opérera-t-il sur la côte ou viendra-t-il dans l'intérieur? S'il reste sur le bord de la mer, ses soldats seront bientôt décimés par les fièvres paludéennes. S'il cherche à pénétrer jusqu'à nous, comment agira-t-il? Nous achètera-t-il nos esclaves, ou bien les prendra-t-il de force? S'il les achète, des esclaves devenus libres seront embarrassés de leur liberté. Ou ils devien-

(1) *Note de la rédaction.* — Il n'est pas étonnant que le capitaine Trivier, éloigné de France depuis de longs mois, porte un jugement inexact sur le programme de la Société antiesclavagiste. A distance, il s'est fait sur l'œuvre entreprise par le cardinal Lavigerie une idée toute différente de ce qu'elle est en réalité. Il ne s'agit nullement de conquérir l'Afrique et d'en expulser les musulmans. Il ne s'agit pas non plus de changer les conditions sociales de l'esclavage domestique là où notre civilisation ne peut pénétrer avant longtemps.

Voici en quels termes le but de l'œuvre a été défini par M. Georges Picot, en juin dernier, lors du Congrès de la Société de l'Économie charitable. Comme vice-président du Conseil de haut patronage de la Société antiesclavagiste, M. Georges Picot était autorisé à signaler la portée réelle de l'œuvre. Nous sommes convaincus que tous

Digitized by Google

dront voleurs de grands chemins pour manger, ou ils seront réduits de nouveau en esclavage par les indigènes qui s'empresseront de venir nous les vendre. Nos esclaves, mais ils ne veulent pas nous quitter, à aucun prix. Où iraient-ils, eux qui sont nés sur les bords de l'Oubanghui, du Cassaï ou de la Lourami?

» M. Lavigerie poussera-t-il la cruauté jusqu'à les faire reconduire en leur

---

ceux qui examineront la question sans arrière-pensée seront obligés de donner leur entière approbation au programme tel qu'il a été tracé, et suivront avec intérêt les tentatives qui seront faites prochainement pour en commencer l'exécution.

M. Georges Picot s'exprime en ces termes (*) :

« Il faut faire disparaître une équivoque qui a pesé sur cette question : il est bon de profiter de notre réunion pour insister très vivement sur le but que le cardinal entend atteindre.

» On nous dit : vous voulez faire une expédition, c'est une tentative insensée, c'est impossible, on n'aura ni les fonds, ni les hommes, et d'ailleurs le droit des gens ne crée-t-il pas des obstacles insurmontables? Sous quel drapeau, dans quelle condition ferez-vous cette expédition? quelle que soit la cause pour laquelle on lutte, nul ne peut lever une armée, ni porter la guerre sur un territoire étranger. Telle n'est pas non plus, Messieurs, la pensée des sociétés antiesclavagistes. Leur but est plus simple et très aisé à définir.

» Quatre missions ont été successivement envoyées par le cardinal Lavigerie. L'une d'elles a été accompagnée par le capitaine Joubert, ancien zouave pontifical, qui s'était battu en Italie, battu dans notre campagne de France, et auquel le repos pesait Il partit en volontaire laïque, escortant la mission, et arriva avec elle sur les bords du lac Tanganika ; il avait apporté des fusils, des cartouches pour repousser les assaillants ; il dressa une vingtaine de nègres, puis quatre-vingts, puis cent. Avec ces cent nègres bien armés, il n'attaqua personne, il ne fit point d'expédition, il ne tenta point de razzia, mais il résista aux efforts des brigands ; le jour où parurent les esclavagistes, ceux-ci furent tout surpris de trouver des nègres sachant se défendre ; loin de poursuivre leurs attaques, les bandes d'esclavagistes allèrent chercher fortune ailleurs. Joubert créa ainsi *une station défensive*, usant du droit qui appartient aux particuliers, dans tous les pays, de défendre leurs propriétés, leurs établissements, leurs foyers.

» Telle est, Messieurs, la première application régulière d'un droit qui indique clairement ce qui peut être tenté. *Créer des stations défensives, les multiplier, les relier entre elles, voilà le but.*

» L'histoire présente en vérité de singulières répétitions. Joubert et ceux qui veulent l'imiter au centre de l'Afrique se trouvent recommencer exactement ce que nos pères ont fait il y a mille ans, lorsque, menacés par les Normands qui remontaient la Seine ou la Loire, ils se réfugiaient dans l'enceinte d'un *castrum* pour sauver leurs familles et leurs troupeaux. Ces lieux de protection passagère sont devenus avec le temps des centres de résidence. Le *castrum* s'est transformé en un château entouré d'un village. »

(*) *Bulletin de la Société antiesclavagiste de France*, n° 10. 25 juillet 1889, p. 452 (au siège de la Société, Paris, 11, rue du Regard).

Digitized by Google

pays? Son caractère de prélat l'en empêchera bien certainement, car puisqu'il est le grand chef des missionnaires répandus dans l'Afrique centrale, il doit savoir que ce sont les indigènes qui font les esclaves et non pas nous. De retour chez eux, les nouveaux libérés se verraient de nouveau appréhendés par leurs anciens maîtres, chargés de chaînes et vendus à nos traitants ou mangés en festins.

» L'abolition de l'esclavage est une utopie irréalisable en Afrique, du moins à notre époque. Si abolition il y a, c'est de nous qu'elle viendra alors que toute la terre sera nôtre. L'Afrique! mais c'est notre terre; peu à peu les populations se rangent à nos croyances, à nos habitudes, à nos mœurs. Les vieux sont assez réfractaires, mais les enfants et les femmes forment notre ressource pour l'avenir. Ce sont eux qui continueront notre œuvre. Il y a vingt ans, où étions-nous? A peine à Oudjiji. Aujourd'hui, nous sommes sur la route de votre mer. Il peut venir, l'archevêque d'Alger! S'il se présente en ami, nous le recevrons de même; il sera logé, nourri, conduit à nos frais. S'il arrive les armes à la main, nous en serons fâchés pour les blancs qu'il conduira à la mort, mais nous nous défendrons. Sur son passage, il ne trouvera pas de vivres, car défense sera faite d'en vendre; chaque village caché dans la brousse tirera son coup de fusil, lancera sa flèche, jouera de la sagaie. Laissant un homme de ci, de là, harassée de fatigue, privée de nourriture, brûlée par le soleil, notre si précieux auxiliaire, harcelée à chaque instant, la petite troupe murmurera, parlera de retour et enfin se débandera. Divisée en plusieurs groupes, elle tombera facilement au pouvoir des indigènes qui ne verront en elle que de la chair à manger et des étoffes à piller. Non, la croisade noire ne réussira pas, elle ne peut pas réussir. Mais j'ai trop haute idée du bon sens de votre gouvernement pour croire un seul instant qu'il mette ces projets à exécution.

— Ah! mais, pardon, me hâtais-je de dire, vous faites erreur; mon gouvernement, celui représenté par le pavillon que vous voyez flotter pour la première fois ici, n'est pour rien dans l'expédition Lavigerie. C'est une affaire toute privée, et la meilleure preuve, c'est que le prince de l'Eglise algérienne recrute ses hommes et ses capitaux un peu dans tous les pays. J'ignore quel drapeau arborera la troupe anti-esclavagiste; à coup sûr ce ne sera pas le nôtre, et je vous prie de le faire savoir aux autres chefs. »

Telle est, en résumé, la conversation que j'ai eue avec Moini-Mohara. Ce ne sont certes pas ses paroles, car ne parlant pas assez le souhahili, j'ai dû me servir d'un interprète, mais je possède assez de mots de cette langue pour garantir l'exactitude de la traduction.

Si mon interview peut servir en Europe, ce sera un commencement d'utilité pour ce voyage.

Le 23, au soir, à quatre heures, nous abordions à Kabanga par un *B*, et non Kaouenga, comme le portent les cartes étrangères. Ce village est à environ un kilomètre du Congo. Traversant, par une route large et parfaitement tracée, les champs de riz, de manioc et de cannes à sucre, j'y arrivai

Digitized by Google

bientôt et fus reçu par le chef Mouini-Mouranda. Inutile d'ajouter qu'il est arabe. Il était déjà tard, et le soleil assez bas sur l'horizon, mais je profitai de ces dernières lueurs pour photographier ce chef, ainsi que ses divers dignitaires. Tous ces types d'Arabes sont à croquer, car ils représentent la véritable idée civilisatrice en Afrique; aussi ne me fais-je pas faute de les prendre lorsqu'ils y consentent. Je pris aussi une vue du Congo et de quelques huttes en paille de structure nouvelle. Les maisons des Arabes sont en terre, avec portes, chambres, etc., mais les indigènes pauvres logent dans des cabanes sphériques à dôme conique.

Au lever de la lune, toute la flottille appareilla, et le 24, à neuf heures du matin, je prenais terre à Mikéké, le port de Kassongo. Tous les colis furent remisés dans un magasin dont je confiai la garde à un laptot, et à dix heures, par un beau soleil de 58 degrés, je quittai le Congo, en route pour la résidence générale de Tippoo-Tip.

Quel long adieu ai-je lancé au grand fleuve ! C'était presque avec regret que je lui adressai le koï-héri (au revoir) arabe. C'était plus loin que j'aurais dû aller, au Landji, à la Loukouga, qui m'aurait conduit au Tanganika.

En quittant le Congo, je sentais que j'y avais encore à faire; que mon voyage, bien qu'admirable, était incomplet; que... koï-héri! Congo, au revoir, au revoir ! De même que je suis le premier Français — et j'en suis fier — à être venu jusqu'ici, de même peut-être serai-je le premier à faire autre chose. Koï-héri, koï-héri !

A onze heures, je traversais le grand village palissadé de Kirongosi. J'avais pris la tête de ma petite colonne, mon laptot Ali fermait la marche. Au bout d'un instant, j'entendis courir précipitamment derrière moi et, me retournant, je sus que, pris par la fièvre, Émile était resté au village. Je lui expédiai un homme de garde, avec ordre aux retardataires d'attendre le rétablissement de mon compagnon, afin de l'accompagner jusqu'à Kassongo. La route est belle, large, bien battue; on n'y trouve ni marais à traverser, ni ornières, mais elle est terriblement longue. A une heure trente, j'étais à la résidence du sultan N'Sigué, beau-frère de Tippoo-Tip. Grâce à la lettre de recommandation de ce dernier, l'accueil fut bienveillant et l'on me donna un immense local que je m'empressai d'occuper. Harassé, fourbu, éreinté, je voulus dormir ou du moins me reposer un peu : impossible, la foule assiégeait mon palais malgré la garde d'honneur flanquée à ma porte. Les gardiens de la paix avaient beau assommer les curieux; sous la verge légale, ils se dispersaient bien, mais pour revenir aussitôt. J'en pris mon parti comme d'une chose qui devait forcément arriver, et, malgré la foule, me mis à écrire. Le soir, à sept heures, Émile arrivait; son accès était passé.

Certes la quinine est une bonne chose en Afrique, et c'est le seul remède efficace contre la fièvre ; mais l'action est aussi un très bon auxiliaire du sulfate. Pendant la marche, j'ai vu bien souvent passer des accès qui certainement m'eussent fait prendre le lit au repos.

Digitized by Google

Le 25, à neuf heures, maxima du baromètre altimétrique, je constatai à 710 mètres l'altitude de Kassongo. Sorti un instant pour prendre l'air, je vis sur la place une grande multitude qui s'écarta respectueusement sur mon passage et me laissa arriver au chef que j'allai saluer. Ce personnage, debout, se tenait sur le seuil de la résidence. A ses côtés, par terre, une dizaine de malheureux étaient enchaînés. Devant lui, les mains attachées derrière le dos, entouré de gardiens, un onzième noir se traînait dans la poussière. Dans une dispute survenue le matin même, cet indigène avait tué un de ses camarades et affreusement balafré un autre. Les victimes furent amenées. Pris sur le fait, le pauvre diable ne put nier son crime, et là, séance tenante, sans assembler ni juge, ni tribunal, sans faire d'enquête, N'Sigué le condamna à être fusillé ; dix minutes plus tard, justice était faite. On m'invita à assister à l'exécution, ce que je déclinai avec empressement ; mais j'envoyai mon laptot afin d'être renseigné. Parmi les broussailles on plaça le condamné, un soldat se posta à cinq pas, et un seul coup de feu lui fracassa la tête.

Les morts, le fusillé et le tué furent emportés ; mais ma réputation m'avait devancé, sans doute, car le blessé me fut dévolu. Un violent coup de couteau lui avait coupé les chairs du visage. Partant de l'œil jusqu'à l'oreille séparée en deux, la plaie béante me paraissait affreuse ; mais, avec un aplomb superbe, je lavai le sang, je rapprochai les deux morceaux pantelants, je les entourai de fines bandelettes de sparadrap, et, après avoir préalablement enfoncé dans les plaies des tampons de charpie imbibés du baume du Commandeur, je bouclai fortement une bande de toile autour de la tête du patient. Je le fis coucher chez moi et lui donnai vingt gouttes de laudanum dans un verre d'eau. Il s'endormit bientôt. Je l'examinai plus à mon aise : la respiration était tranquille, le pouls normal. Il faut véritablement que ces noirs soient bâtis avec du ciment romain. Je suis persuadé que dans huit jours mon homme sera sur pied.

3 avril. — On m'annonce que dans une heure on doit envoyer une pirogue à Tippoo-Tip. J'en profite pour vous expédier ce courrier. Nous partirons vers le 15 pour Oudjiji, et au mois de mai je pense y être rendu.

(A suivre).

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Tunisie. — *La forêt de gommiers de Bled-Thalah.* — M. E. Blanc, inspecteur adjoint, attaché autrefois au service des forêts en Tunisie, vient de publier une intéressante notice sur la forêt de gommiers du Bled-Thalah.

Le savant naturaliste, dont nous aurons souvent à apprécier les futurs

Digitized by Google

travaux sur la Tunisie, étudie en détail cette forêt si curieuse par sa situation géographique et par l'essence spéciale qui la constitue.

Les arbres sont des acacias à gomme, de la famille des mimosées. Généralement cette espèce a un habitat beaucoup plus équatorial et la forêt du Bled-Thalah présente l'un des exemples d'aire disjointe les plus curieux que l'on connaisse, Ce gommier n'est autre, en effet, que l'*acacia tortilis* signalé par Boissier comme ayant pour aire géographique l'Yémen, la Nubie et le Sénégal.

La forêt est située dans le fond d'une large vallée qui s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur de 35 kilomètres et sur une largeur de 10, entre deux chaînes de montagne.

La contenance totale de la partie actuellement peuplée de gommiers est d'environ 35,000 hectares; sur cette surface, un tiers, soit 12,000 hectares, présente un aspect qui se rapproche de celui de ces pâturages que l'on nomme dans certaines parties de la France des « près bois ». Les arbres y sont à une distance moyenne de 50 mètres, ce qui en suppose environ 4 par hectare.

En Tunisie, l'« Acacia tortilis » ne se rencontre guère en dehors du Bled-Thalah. Hors de cette plaine, il n'en existe que quelques pieds tout à fait isolés, situés dans un rayon peu étendu autour du groupe principal.

Le rôle de l'administration actuellement doit se borner autant que possible à protéger les gommiers existants et à en empêcher la destruction.

La forêt, une fois reconstituée, pourrait représenter une valeur sérieuse, car le bois des gommiers est un bois d'ébénisterie de premier ordre, très dur et presque toujours très sain, pouvant servir à faire des chevilles à divers bois d'industrie.

La distance du centre de la forêt jusqu'au port de Sfax n'est que de 120 kilomètres et la route intermédiaire est très praticable.

Exploration dans le sud. — M. E. Blanc, dans une de ses explorations dans le sud tunisien, a relevé, en suivant la route du Nefzaoua au Souf, par le sud du bassin des Chotts, une région jusqu'ici fort peu connue. Voici la description qu'il en fait:

En joignant à cet itinéraire ceux que j'ai faits à d'autres époques, j'ai traversé de part en part, de l'est à l'ouest, le désert de l'Erg oriental (1), et

(1) Le nom d'*Erg*, qui signifie les *dunes*, s'applique plus spécialement à une large bande sablonneuse qui s'étend de l'est à l'ouest, au sud de l'Algérie et de la Tunisie. Elle est divisée en deux masses: l'Erg oriental ou grand Erg, qui s'étend au sud de la Tunisie et de la province de Constantine; l'Erg occidental, qui s'étend au sud de la province d'Oran et d'une partie de la province d'Alger. Entre ces deux masses se trouve un passage, celui d'El Goléa. L'Erg occidental se prolonge au sud du Maroc par les sables d'Iguidi. Ce nom d'Erg est le nom générique de toutes les dunes, mais employé seul il désigne la région dont nous parlons ici. Les autres parties sablonneuses du Sahara ont des noms spéciaux (sables d'Eddeyen, sables d'Iguidi, Djouf, etc.).

Digitized by Google

j'en ai dressé la carte depuis sa limite nord jusqu'au delà du 33e degré en relevant la position de tous les puits.

D'El-Oued, je rentrai en Tunisie par Nefta, voyage qui a déjà été fait précédemment par plusieurs voyageurs, mais dans lequel je m'attachai constamment à suivre un itinéraire différent des leurs et à relever la position des puits situés en dehors de la route habituellement suivie par les indigènes.

Au point de vue de la géographie, et en même temps de la botanique, je constatai dans ce voyage que, comme je l'avais signalé en 1886, il existe au sud-ouest du chott Djérid une région spéciale, enclavée dans les grandes dunes de l'Erg, et qui n'a pas les mêmes caractères que le reste de ce désert. Les dunes de sable, qui, sur toutes les cartes, sont supposées s'avancer jusqu'au bord méridional du chott Djérid, du moins sur sa rive sud-ouest, s'en écartent au contraire, et laissent entre elles et le chott une large plaine complètement horizontale, qui est évidemment, à mon avis, le fond d'un ancien chott aujourd'hui modifié dans son aspect par l'apport d'une légère couche de sable, dont les vents ont couvert sa surface. La présence d'une croûte saline, d'une horizontalité parfaite, qui existe à une faible profondeur sous le sable, et qui est formée, comme le fond du chott actuel, de gypse à peu près pur, en est la preuve.

Cette plaine, dont le diamètre est de 90 kilomètres de l'est à l'ouest et de 50 kilomètres du nord au sud, se nomme le Rogaa. Elle est couverte d'une végétation désertique, mais arbustive, remarquable par ses dimensions. Les tribus qui parcourent cette région sont, en allant de l'est à l'ouest, les Ghouaouds, les Adaras, les Throuds et les Souafas. Une partie de ces nomades sont compris sous la dénomination collective de Gherib.

Mais cette plaine ne se prolonge pas dans le sud de la province de Constantine au delà de la longitude de 5°10', ce qui explique qu'elle ait passé inaperçue des géographes de l'Algérie. Elle est complètement encadrée, au sud, à l'ouest et même au nord-ouest, par les dunes, qui, en Algérie, s'avancent beaucoup plus au nord, jusqu'au chott Melrhirh.

Du côté du nord-est, où elle s'approche de la rive du chott Djérid, la plaine du Rogaa est masquée par une contrée dont le sol est gypseux et ondulé, que l'on nomme le *Djebîle*.

Entre le Rogaa et les grandes dunes s'étend une zone assez étroite qui porte le nom de Kreb. Ce sont des dunes non mouvantes, couvertes de végétation et ayant l'aspect de simples collines de sable. La flore y a un caractère spécial: les puits n'y sont pas très distants les uns des autres. Enfin, au delà du Kreb, s'étend le Rommel ou Erg proprement dit, où les dunes sont mouvantes et sans végétation, et les puits extrêmement rares.

Maroc. — Tanger, 3 novembre. Le gouvernement marocain a entamé des pourparlers avec l'Allemagne en vue de l'achat de canons Krupp, pour une somme de cinq millions de pesetas. Un délégué du sultan partira pro-

Digitized by Google

chainement pour Berlin, dans le but de prendre des renseignements et de s'entendre sur les conditions d'achat.

Trois Allemands vêtus du costume marocain sont passés la semaine dernière à l'Alcazar. On croit qu'ils sont délégués par le gouvernement allemand et chargés de lever les plans des principales villes de l'empire.

Sénégal.— Dans le cercle du Siné-Saloum, l'abondance des pluies a permis aux indigènes de se livrer aux semailles dès les premiers jours du mois de juillet et, aujourd'hui, le petit mil, le maïs, le gros mil, le ris et les arachides sont d'une belle venue et tout permet d'espérer une récolte des plus fructueuses. Les pluies sont tombées à temps et leur fréquence a contribué à développer les cultures, qui ne laissent rien à désirer.

Les travaux des champs ayant occupé les indigènes pendant les mois de juillet et août, le commerce, pendant la même période, a été presque nul. Les maisons de commerce ont continué à faire transporter à Rufisque et à Gorée les produits précédemment achetés.

Dans le cercle de Sedhiou, les pluies ayant été très tardives, l'ensemencement des champs n'a pu avoir lieu que très tard, de sorte qu'à l'époque actuelle les plantations sont très peu développées. Néanmoins, les jeunes pousses n'ont pas eu trop à souffrir, et il est permis de ne pas trop mal augurer de la récolte.

Il a été exporté pendant les mois de juillet et d'août 5,250 kilog. d'amandes de palme; 50 ronlers mâles.

La fabrication des pagnes et des nattes s'est ralentie sensiblement. Mais ce ralentissement doit être attribué à l'absence d'un grand nombre d'indigènes employés pendant les deux mois écoulés aux travaux des champs.

Enfin, dans le cercle de Nioro, les indigènes qui, pendant un moment, avaient éprouvé des craintes pour leurs récoltes, ont lieu maintenant d'être entièrement satisfaits. Les pluies qui s'étaient fait attendre sont tombées en quantité suffisante. Les plantations sont magnifiques, et il est permis d'espérer que la récolte sera bonne.

Congo français. — *Exploration Fourneau.* — M. Alfred Fourneau est chargé d'une exploration de la contrée comprise entre l'Ogôoué et la côte, dans le nord-ouest du Gabon. M. Paul Dolisie lui est adjoint comme second. La mission se propose de remonter l'Ogôoué jusque chez les Okandas, de déterminer la ligne de faîte qui limite les bassins du Gabon et de la rivière Muny, de relever avec soin la route suivie, de recueillir des renseignements exacts sur les productions du pays, les mœurs, les coutumes et les traditions des indigènes.

Le Congo et la Suisse. — Le consul général suisse à Bruxelles a été chargé par le Conseil fédéral d'ouvrir des négociations en vue de conclure un traité de commerce et d'amitié avec l'État libre du Congo.

Digitized by Google

Congo. — *Station française de Lirranga.* — Lirranga est le nom d'une station établie dernièrement au confluent de l'Oubango et du Congo, sur un promontoire rocailleux et assez élevé au-dessus des terres environnantes. Elle a été fondée pour remplacer l'ancienne station de N'Koundja, qui a été évacuée au commencement de 1888 par suite du traité conclu entre la France et l'État indépendant du Congo, aux termes duquel le *thalweg* de l'Oubango a été adopté comme frontière commune.

Les alentours de la station forment une vaste plaine, couverte de graminées de 2 à 3 mètres de hauteur, et parsemée çà et là de buissons de plantes plus hautes et de bois, où l'on trouve de la fraîcheur et de l'ombre. Le gibier y est abondant, et il n'est pas rare que quelque bœuf sauvage vienne paître en plein jour jusque près de la station, offrant ainsi une proie facile aux *laptots* (soldats noirs).

Les habitations n'y sont encore qu'à l'état embryonnaire; elles consistent seulement, jusqu'à présent, en une grande bâtisse construite avec des bâtons non écorcés et couvertes de feuilles de palmier-bambou cousues ensemble et blanchies. Elle est divisée en deux compartiments, dont l'un sert de magasin, de chambre et de dortoir pour les Européens, et l'autre de caserne pour 12 *laptots* sénégalais et gabonais qui forment la garnison.

Sur la rive gauche du Congo, en face de Lirranga, se trouve le grand centre de N'Gombé, dont la populaiion est de plus de 3,000 habitants, qui viennent tous les matins en grand nombre sur des pirogues faire des échanges de toute espèce avec les habitants de Lirranga.

Exploration Arnot. — M. Arnot, reparti il y a quelque temps pour le Katanga, a écrit de la région de Kivula, près de Benguéla, en date du 2 juillet, il constate que les récentes découvertes de lianes à caoutchouc ont eu pour résultat de paralyser le service des porteurs, ces derniers s'étant tous livrés à cette nouvelle occupation. En présence de cette situation, M. Arnot a télégraphié en Europe pour qu'on lui envoie des mulets. Il compte se servir de ces animaux pour les transports de Kivula à Bihé, au delà de cette dernière localité, le service étant repris par les porteurs. La situation à l'intérieur était paisible, les indigènes étant tout à leurs occupations commerciales.

Allemands dans le Sud-Ouest africain (R. F., t. X, p. 237). — Parlant, au Reichstag, de la situation des protectorats allemands de l'Afrique du Sud-Ouest, le sous-secrétaire d'État s'est exprimé ainsi :

«Les colonies allemandes se développent très favorablement. Pour ce qui est de l'Afrique du Sud-Ouest, les optimistes, aussi bien que les pessimistes, nous fournissent des récits exagérés. Mais enfin nous y sommes et *nous devons y rester*. On a trouvé de l'or à une soixantaine d'endroits; on y a découvert également des gisements diamantifères dont on aurait tort de nier l'importance. Il faudra évidemment courir certains risques, et nous devrons montrer une grande énergie. Il est, d'ailleurs, de tous points, regrettable que l'Allemagne ne place qu'une partie relativement si faible de ses capitaux dans des entreprises d'outre-mer.

Capitaine von François. — D'après les renseignements que l'on a reçus à

Digitized by Google

Berlin sur la situation du capitaine de François, commissaire de l'empire allemand dans le territoire du sud de l'Afrique occidentale, cette situation serait critique.

Le négociant anglais Lewis aurait réussi à soulever les Hereros contre les Allemands. Le capitaine de François a cru devoir expulser du territoire deux Anglais, agents de M. Lewis. Non loin d'Oljimbingwé, capitale des Hereros, M. de François a élevé un petit fort où il soutiendra l'assaut des Hereros. Si l'on songe que sa troupe n'est composée, outre son frère, que de dix-huit hommes, et que cette poignée d'hommes devra lutter contre une population qui comprend un grand nombre de combattants, tous armés de fusils se chargeant par la culasse et valant les fusils allemands, on concevra aisément que l'on ait, à Berlin, les craintes les plus sérieuses au sujet du sort qui attend les Allemands.

Les Anglais à Madagascar. — La France avait à peine établi son protectorat sur Madagascar, par le traité du 17 décembre 1885, au prix de 100 millions de francs et de plusieurs milliers de marins et de soldats, que les Anglais essayèrent d'en tirer profit. Ils obtinrent du gouvernement de Tananarive l'autorisation de fonder une banque privilégiée, dont les opérations devaient rapidement placer notre conquête sous l'influence britannique. Il fallut des négociations laborieuses pour écarter ce danger; la Banque de Madagascar ne vit pas le jour.

Mais les Anglais ne renoncent pas du premier coup à leurs projets. Au lieu d'une banque, ils ont fondé une grande Compagnie, dénommée *The Madagascar mercantile and Development Syndicate*, pour laquelle ils ont reçu des concessions considérables de mines, de forêts, de terrains de culture ou de pâturage, et dont les actions s'émettent à Londres en ce moment.

On verra dans quelques années que nous n'aurons dépensé 100 millions et sacrifié cinq mille hommes à Madagascar que pour le plaisir de monter la garde à la porte des factoreries anglaises, afin de les préserver des voleurs madécasses.

Explorateurs portugais. — *Victor Cordon.* — On écrit de Lisbonne le 9 novembre : Le lieutenant Cordon, commandant l'expédition portugaise, a exploré les territoires du Zumbo, dans le Zambèse, en suivant la vallée du Panhame jusqu'aux vallées des rivières d'Umfulli et de Sahata. Il a conclu avec les peuplades rencontrées sur son chemin, non des traités de protectorat, mais des actes de vasselage. On peut citer les actes passés avec les roitelets des terres de Dumbe, près de Magonde, aux bords du Mufuli, affluent du Sanhate, des terres de Inhamaconde, au 18me degré de latitude sud, de Chôto, dans l'embouchure du Mufuli, et de Mudginga, aux bords du Sanhati.

L'expédition du lieutenant Cordon a traversé du Zumbo à l'Umfulli des territoires où elle a rencontré des ruines de fortifications et les excavations d'anciennes mines exploitées jadis par les Portugais.

Digitized by Google

Le voyage s'est accompli dans les meilleures conditions. Partout l'expédition a reçu un accueil pacifique de la part des indigènes.

Quant à Pariva d'Andrada, il se trouvait, aux dernières nouvelles, dans la vallée d'Umfulli.

Sans tenir compte des bonnes dispositions de Serpa Pinto pour protéger la compagnie anglaise des Lacs africains contre les attaques des Makololos, le consul britannique Johnston est intervenu directement, à l'aide d'un sauf-conduit donné par les Portugais, et, arrivé au Chiré, il a cherché à détourner les indigènes de l'obéissance au Portugal. De là, des commentaires assez vifs dans la presse portugaise.

Nouvelles de Stanley. — Sir John Mackinnon, président du comité Emin-Pacha anglais, a communiqué aux journaux anglais un télégramme de Zanzibar ainsi conçu :

« On a reçu des lettres de Stanley, datées de Victoria-Nyanza, 29 août. Il est accompagné d'Emin-Pacha, de Casati, de Marco, négociant grec, d'Osman, Effendi, de Hassan, pharmacien tunisien, de Stairs, de Nelson, de Jephson, de Parke et de Bonny. Sa suite se compose de 800 personnes, toutes en bonne santé. Il se rend à Mpwapwa, et apporte la nouvelle que Wadelaï est entre les mains des mahdistes. »

D'autre part, le comité de secours à Emin-Pacha, qui siège à Londres, a reçu de Stanley le message suivant, télégraphié samedi de Zanzibar :

« Parti de Banalya, localité d'où je vous avais envoyé ma dernière lettre, j'ai, pour la troisième fois, atteint le lac Albert-Nyanza, après 140 jours de marche. Là j'ai appris qu'Emin et Jephson sont tous deux prisonniers depuis le 18 août de l'année dernière, c'est-à-dire depuis le lendemain même du jour où j'ai découvert que la colonne du major Barttelot avait été anéantie.

» Les troupes de la province équatoriale se sont révoltées, refusant toute obéissance. Les mahdistes, avec toutes leurs forces, n'ont pas tardé à envahir le pays. Aussitôt après la première bataille, un grand nombre de stations, frappées de panique, se sont rendues.

» Les indigènes se sont joints aux envahisseurs pour ravager la contrée. Les fuyards ont été massacrés.

» Grande perte de munitions.

» Les envahisseurs ont essuyé un échec à Dufile.

» Ils ont envoyé un steamer à Khartoum pour demander des renforts.

» J'ai trouvé près de l'Albert-Nyanza une lettre qui m'attendait. Cette lettre m'exposait la périlleuse situation des survivants. On y insistait sur la nécessité urgente de mon arrivée avant la fin de décembre : passé cette date il serait trop tard.

» Je suis arrivé là le 18 janvier pour la troisième fois.

» Du 14 février au 8 mai, j'ai attendu les fugitifs. J'ai alors quitté l'Albert-Nyanza pour effectuer mon retour. Voici la route suivie :

» J'ai traversé la vallée de Semliki, Awamba, Usangara, Toro, Nhaizana,

Digitized by Google

Unyampaka, Anhori, Karagwe, Uzinza; arrivé au sud du Victoria-Nyanza.

» A partir de Kabbarega, nous n'avons plus rencontré d'indigènes hostiles.

» Nous avons longé à sa base la chaîne neigeuse des Rujenzari, contournant ainsi trois côtés du Nyanza du Sud ou Nyanza d'Usangara, appelé maintenant l'Albert-Édouard-Nyanza, dont l'altitude dépasse d'environ 900 pieds celle de l'Albert-Nyanza; il a une issue à Semliki et le cours d'eau qui s'en échappe reçoit de la chaîne des Rujenari une cinquantaine d'affluents; finalement, il se jette dans l'Albert-Nyanza.

» L'Albert-Edouard est donc la source de la branche sud-ouest du Nil Blanc, le Victoria-Nyanza restant la source de la branche sud-est. »

Enfin, de Berlin, le *Standard* a reçu les informations suivantes:

» D'après un télégramme adressé de Zanzibar au professeur Schweinfurth, il serait douteux qu'Emin-Pacha soit entré au service de l'Angleterre. Les personnes qui connaissent Emin-Pacha ne croient pas qu'il ait l'intention de retourner en Europe. Il a déclaré autrefois qu'il s'établirait volontiers à Massaouah, dont le climat lui convient particulièrement; depuis cette époque, cette ville a encore été embellie par les Italiens. »

Le docteur Wilhelm Junker, l'explorateur africain, doute également, dans une lettre datée de Vienne, de l'intention d'Emin-Pacha de revenir en Europe. Il croit que les six Anglais qui accompagnent Emin sont des missionnaires. Le docteur Junker est d'avis que l'on a également reçu des nouvelles authentiques au sujet de Stanley, mais qu'on les tient secrètes.

Voici le commentaire que donne l'*Indépendance belge:*

« Éclaircissons, en quelques lignes pour aujourd'hui, la signification de cette importante dépêche, obscure sur un ou deux points.

» Wadelaï est décidément entre les mains des madhistes du Soudan et perdu pour la civilisation.

» Mais Stanley est arrivé à temps pour couvrir la retraite d'Emin-Pacha et le recueillir au sud du lac Albert. Ils reviennent ensemble.

» Puis Stanley, au lieu de prendre, comme on s'y attendait, la direction des positions anglaises vers Mombassa, est redescendu vers le sud pour réaliser un rêve depuis longtemps caressé: la circumnavigation du lac Mouta Nzigé, précédemment découvert mais jamais parcouru. Et, ayant réussi, fixé définitivement, comme on vient de le voir, les sources du Nil Blanc et fait d'autres découvertes géographiques dont l'immense intérêt apparaîtra plus tard, il revient triomphant, et désormais sauf, avec Emin et les débris de la garnison de Wadelaï, sur la côte allemande de l'Afrique dont il n'était plus, aux dernières nouvelles qu'à sept ou huit cents kilomètres.

» Il est possible qu'Emin, battu par les madhistes à Wadelai, ait dû laisser entre les mains des conquérants les énormes quantités d'ivoire (valeur de plusieurs millions de francs) qui devaient servir à couvrir les frais de l'expédition Stanley, c'est-à-dire à indemniser le Comité anglais Mackinnon-De Winton et le gouvernement égyptien, également au nombre des bailleurs

Digitized by Google

de fonds de l'entreprise. Dans tous les cas, ce ne serait là que le petit côté de cette merveilleuse aventure. »

Bruxelles, 6 novembre.

D'après des renseignements qui émanent de cercles particulièrement bien informés, on n'est nullement convaincu en haut lieu que Stanley doive déboucher à la côte allemande de l'Afrique orientale. En dépit des affirmations réitérées du capitaine Wissmann, on persiste à croire que si Stanley s'est dirigé réellement sur Mpwapwa, il prolongera, une fois arrivé là, vers le nord, c'est-à-dire vers Monbassan ou une autre partie de la côte anglaise, au lieu d'aller aboutir à Bagamayo. Du moins on est persuadé, en dépit des apparences et des assertions contraires, que tel a toujours été son objectif et qu'il n'en sera détourné que par des circonstances de force majeure.

Expédition Peters. — Des dépêches de Zanzibar, des 5 et 6 novembre, nous annonçaient que l'expédition Peters, à l'exception d'un Européen et d'un Çomali, avait été massacrée par des Massaïs, et que les deux survivants étaient arrivés à N'goa, sur le fleuve Tana, à une dizaine de lieues du littoral de la baie de Formosu (par 3° de latitude sud). Une dépêche ultérieure du 8 novembre, adressée au *Berliner Tageblatt*, conteste toutefois l'authenticité de cette nouvelle, et, d'autre part, M. Clemens Denhardt, l'explorateur bien connu, aurait reçu un autre télégramme dont l'auteur ne croit pas non plus que l'information soit exacte.

Afrique orientale. — *Allemands.* — Berlin, 5 novembre. — On vient de distribuer au Reichstag un nouveau *Livre blanc* concernant l'Afrique orientale. Il contient les rapports déjà connus du capitaine Wissmann, touchant les combats qui ont eu lieu sur la côte de Zanzibar et dans l'intérieur du pays, la dernière expédition du capitaine Wissmann et du lieutenant de Gravenreuth contre Bouchiri, le retour à Zanzibar et les mesures prises pour protéger la route des caravanes.

On annonce de Zanzibar (9 nov.) que le capitaine Wissman a occupé Saadani. Le combat a été de peu de durée.

Le drapeau allemand a été hissé sur le port de Durnford, dans le groupe des îles Dandy, près de la côte orientale de l'Afrique, au nord de la région de Witu.

Conflit anglo-allemand. — Le *Moniteur de l'Empire* a annoncé dernièrement que la région située sur la côte orientale de l'Afrique, entre Witu au nord et la station de Kismaju, appartenant au sultan de Witu, au sud, était placée sous le protectorat de l'empereur d'Allemagne, en vertu de traités conclus avec les sultans et les chefs de cette région, et sous réserve des droits des tiers.

Le *Standard* apprend de Berlin que lord Salisbury a adressé au gouvernement allemand une protestation énergique contre la proclamation du

Digitized by Google

protectorat de l'Allemagne sur la partie de la côte orientale de l'Afrique située entre la frontière nord de Witu et la frontière sud de Kismaju.

Le *Reichsanzeiger* ayant annoncé que ce protectorat est établi sous la réserve des droits des tiers légalement acquis, le chef du cabinet anglais déclare que les compagnies britanniques ont précisément des droits de ce genre sur le littoral en question.

Traité entre la France et le Choa. — Le *Siècle* révèle l'existence d'un traité signé le 7 juin 1843 entre le roi Louis-Philippe et le grand-père de Menelik, qui nous donne au Choa des privilèges importants. Voici le texte de ce traité :

« *Traité politique et commerciat entre le grand roi Louis-Philippe, roi de France, et Sahle Sallasi, roi du Choa, et ses successeurs.*

» Vu les rapports de bienveillance qui existent entre Sa Majesté Louis-Philippe, roi de France et Sahle Sallasi, roi de Choa;

» Vu les échanges de cadeaux qni ont eu lieu entre ces souverains par l'entremise de M. Rochet d'Héricourt, décoré des insignes de grand du royaume, le roi de Choa désire alliance et commerce avec la France:

» Article 1er. Vu la conformité de religion qui existe entre les deux nations, le roi de Choa ose espérer qu'en cas de guerre avec les musulmans et autres étrangers, la France regardera ses ennemis comme les siens propres.

» Art. 2. Sa Majesté Louis-Philippe, protecteur de Jérusalem, s'engage à faire respecter comme les sujets français, tous les habitants de Choa qui iront en pèlerinage et à les défendre à l'aide de ses représentants sur toute la route contre les avanies des infidèles.

» Art. 3. Tous les Français résidant au Choa seront considérés comme les sujets les plus favorisés et à ce titre, outre leur droit, ils jouiront de tous les privilèges qui pourraient être accordés aux autres étrangers.

» Art. 4. Toutes les marchandises françaises introduites dans le Choa seront soumises à un droit de 3 0/0 une fois payé, et ce droit sera prélevé en nature afin d'éviter toute discussion d'arbitrage sur la valeur des dites marchandises.

» Art. 5. Tous les Français pourront commercer dans le royaume de Choa.

» Art. 6. Tous les Français résidant au Choa pourront acheter des maisons et des terres dont l'acquisition sera garantie par le roi de Choa. Les Français pourront revendre et disposer de ces mêmes propriétés.

» Fait en double à Angola, le 7 juin 1843.

» Signé : Rochet d'Héricourt. »

« Ce traité, ajoute le *Siècle*, qui n'a coûté à la France ni une expédition armée ni un prêt de 4 millions, n'en vaut pas moins à peu près autant que le traité signé par M. Crispi. Il nous assure en tout état de cause au Choa le traitement de la nation la plus favorisée, et ne serait-ce qu'à ce titre, il vaut la peine d'être mis sous les yeux de M. Crispi. Joignons-y un arrangement conclu avec l'Angleterre en février 1888 et par lequel les Anglais établissent entre nos possessions et les leurs une ligne de démarcation nous laissant le champ libre dans certaines régions que M. Crispi aurait bien

Digitized by Google

tort de considérer comme appartenant au Choa, car les conquêtes partielles de ce côté-là de Menelik, en 1887, n'ont jamais été reconnues par notre autorité et la carte de l'état-major italien (3e bureau), publié au mois d'octobre, limite elle-même le Choa à l'Aouash et admet entre l'Aouash et la Meme une zone libre où notre action doit rester incontestée. Tout cela diminue sensiblement la valeur du traité acheté quatre millions par M. Crispi.

Turkestan oriental. — *Exploration Dauvergne.* — M. Venukoff a communiqué à la Société de Géographie une lettre de M. Dauvergne, en date du 13 août dernier, annonçant que notre compatriote qui explore le Turkestan oriental, a quitté Ladak et est parvenu à Shachidullah.

« J'ai voyagé, dit-il, de Ladak à Shachidullah avec deux Anglais qui vont à Yarkenel, à Marabachi et au Pamir. »

Les nouvelles reçues du Kanjout nous apprennent, d'autre part, que le capitaine Durand, agent anglais à Gilghit, le capitaine Mauner Smith, le docteur Robertson, ont quitté Kachemyr en juin et doivent être aujourd'hui chez les Kanjoutes. Le but probable de cette expédition est de mettre un terme aux maraudages de ces peuplades sur la route de Ladak, puis de les soudoyer afin de fermer le Moustagh aux explorateurs venant du nord. Nous voyons donc voyager en même temps, dans le sud-ouest du Turkestan chinois, onze Européens (six Anglais, quatre Russes, un Français); nous aurons bientôt, sans doute, des informations sur ce pays encore mal connu.

Asie centrale. — *Exploration Bonvalot et Henri d'Orléans.* — M. Bonvalot à écrit de Kouldja (Chine), à la date du 12 septembre dernier, la lettre suivante à la Société de Géographie :

« Je ne vous ai pas encore écrit au sujet du voyage qui commmence aujourd'hui, parce que je ne savais pas si nous pourrions l'entreprendre. En partant pour l'Asie avec le prince Henri d'Orléans, nous ne savions pas s'il nous serait possible d'entrer en Chine et nous craignions d'être réduits à la condition de simples touristes, obligés de suivre les grands chemins. Mais voici que tout se dessine, qu'on nous autorise à pénétrer en Chine, que le gouvernement de cette intéressante contrée nous aide, et il n'y a pas d'inconvénient à vous annoncer que nous partons aujourd'hui pour le Lob-Nor avec le dessein de traverser le Tsaïdama et d'arriver par le Mour-oussou à Batame, où nous reprenbrons haleine. De là, nous nous dirigerons vers le Yunnan et le Tonkin, si les circonstances le permettent, car à présent nous n'avons pas le droit de rien affirmer. Nous verrons. »

Cambodge. — *Empiètement des autorités siamoises.* — Le résident supérieur du Cambodge vient de faire un voyage sur le haut Mékong, jusqu'à Stung-Treng et les chutes de Khong. Il a pu se convaincre que les avis relatifs aux empiètements successifs des Siamois sur les territoires contestés

Digitized by Google

de la frontière nord-est du Cambodge n'étaient pas exagérés. A ce propos, il suffit de faire remarquer, qu'en outre du commissaire qu'ils ont installé depuis quelques années sur la rive gauche, à Stung-Treng qui, sur toutes les cartes est cambodgien, ils en ont installé un autre, il y a trois mois, à Bounela, à 50 kilomètres environ au-dessous de Stung-Treng. Sur la rive droite, le village de Siembock, où pendant la dernière insurrection du Cambodge, c'est-à-dire il y a à peine quatre ans, un poste de soldats français était établi, est maintenant sous l'autorité directe d'un commissaire siamois, qui occupe le local bâti par nous et jadis occupé par nos troupes.

Il serait grand temps d'arrêter les Siamois dans leur marche envahissante, et, à ce point de vue, le voyage que vient de faire l'aviso l'*Alouette*, à travers les rapides de Préa-Patang, ne sera pas inutile; il était nécessaire de montrer le pavillon français dans cette partie du Cambodge.

Diminution des Chinois. — Bien que la récolte se présente assez bien, le commerce est dans le marasme le plus complet. La raison en est dans la diminution croissante de l'élément chinois, diminution qui tient à deux causes : la première, c'est le défaut de protection que trouve le Chinois dans l'intérieur; après avoir travaillé, il se voit dépouillé de son argent, battu et souvent assassiné par les mandarins indigènes. Nos représentants refusent de les inscrire au protectorat pour ne pas soulever de conflit avec le gouvernement de Norodom.

La deuxième raison, c'est l'impôt de capitation. Cet impôt a été affermé à un Chinois nommé Chow-Chin-Ao, moyennant 72,000 piastres, alors que son prédécesseur n'en payait que 32,000. Pour rentrer dans son argent, il n'y a pas de vexations que le fermier ne fasse subir à ses compatriotes. A tout instant, les Chinois sont arrêtés, fouillés et emprisonnés. Le roi le soutient, et dernièrement encore, il a obtenu de mettre ses employés à côté des postes de douane. C'est aller trop loin! Notre pavillon abritait et protégeait ainsi un fermier chinois; le résident supérieur y a mis bon ordre.

Les négociants chinois établis au Cambdoge se plaignent également d'un fait qui a une grande importance. Deux Français, qui ont la ferme de la frappe des sous, en inondent le pays. Ces sous, d'une valeur intrinsèque bien inférieure à leur valeur relative, n'ont cours qu'au Cambodge, et, lorsqu'il faut les changer en piastres, ils subissent une perte de 10 à 12 0/0. La valeur fiduciaire de ces sous est de 0,02 de piastre. Avant le fermage, c'était le roi Norodom lui-même qui faisait frapper cette monnaie, et comme il n'avait à sa disposition que des moyens rudimentaires, la quantité qu'il mettait en circulation était proportionnée aux besoins du pays; mais les nouveaux fermiers s'approvisionnent en Europe et en quantité telle, que leurs sous semblent devoir, avant peu, remplacer toute autre monnaie. Les commerçants achetant toutes leurs marchandises à Saïgon et à Hong-Kong ont besoin d'échanger ce billon contre des piastres et le change leur prend tout leur bénéfice. Il y a là un criant abus du cours forcé.

Digitized by Google

Annam. — Une correspondance de Saïgon, 19 août 1889, adressée au *Journal des Débats*, dit qu'en Annam la situation politique est très bonne dans toutes les provinces, à l'exception du Nghi-An et du Hatinh, où la tranquillité est encore fréquemment troublée par des bandes de pillards qui font des incursions dans les villages et attaquent même parfois des détachements de soldats provinciaux. Des mesures ont été prises pour mettre fin à cet état de choses. Partout les rapports des résidents avec les autorités provinciales sont excellents.

Par suite de la sécheresse, les récoltes sont compromises dans presque tout l'Annam. Elles sont belles dans le Binh-Dinh et le Thuan-Khanh.

Comme chaque année, au moment du changement de mousson, le mouvement commercial et les travaux agricoles se sont sensiblement ralentis. Cependant, pendant le mois de juillet, 17 vapeurs, représentant plus de 10,000 tonnes, sont entrés dans les différents ports de l'Annam. Dans la province de Quan-Nam, les mines de charbon de Nong-Son, concédées en 1881 par le gouvernement annamite à une Compagnie chinoise, qui exploitait avec des moyens primitifs, a passé aux mains d'une Société française, qui emploie les procédés européens. Il y a lieu d'espérer des résultats très prochains.

L'état sanitaire est bon. Quelques cas de choléra avaient ét signalés dans le Phu-Yen et le haut Quang-Bing, mais le mal a été enrayé.

Les chemins de fer en Chine. — Nous disions dans notre dernier numéro (p. 570), que des difficultés s'étaient élevées au sujet du grand projet de voies ferrées; on mande aujourd'hui de Shanghaï au *Standard* que, malgré l'opposition du gouvernement et l'hostilité des populations à l'égard de ce projet, Li-Hung-Tchang espère triompher des résistances.

Nouvelle-Calédonie. — *Ligne sur Tahiti.* — Au cours de sa session, le conseil général de la Nouvelle-Calédonie a voté un crédit de 80,000 fr. destiné à subventionner une ligne de paquebots entre Nouméa et Tahiti. Des pourparlers vont être engagés avec les Messageries maritimes pour la création de cette ligne. La colonie demanderait à cette Compagnie de créer un service annexe qui desservirait la Nouvelle-Calédonie, les Hébrides et Tahiti. Si cette combinaison était adoptée, Tahiti substituerait à sa ligne de San-Francisco, qui est desservie par des goélettes à voiles, un service de navires à vapeur qui, par l'Australie et nos possessions de l'océan Pacifique, la mettrait en relation directe et régulière avec la France par pavillon français.

Haiti et les États-Unis. — Le *New York Herald* et le *Courrier des États-Unis* annoncent que le ministre des États-Unis à Haïti, et qui n'est autre que M. Douglars, le célèbre ex-esclave noir, qui représente avec tant de dignité sa race aux États-Unis et qui a rempli, sous le président Hayes, les fonctions honorifiques de maréchal des États-Unis à Washington, est

Digitized by Google

chargé de convaincre le président Hippolyte que le transfert de l'administration des affaires étrangères de la république noire au département d'État, à Washington, contribuerait considérablement à la sécurité et à la prospérité du pays.

Les États-Unis garantiraient l'autonomie de l'île en retour de ce transfert, qui aurait pour corollaires la concession de certains privilèges maritimes et le droit de débarquer des troupes à la discrétion des autorités américaines pour repousser une invasion ou assurer la tranquillité intérieure.

Nicaragua.— *Colonisation et travaux publics.*— Le gouvernement de Nicaragua a décidé de donner 100 *manzanas* de terrain, des outils d'agriculture pour une valeur de $ 25 et $ 100 en argent à tout émigrant qui ira s'établir dans la République.

— M. Menocal, ingénieur en chef du canal de Nicaragua, s'occupe actuellement d'améliorer le port de *San Juan del Sur*, œuvre d'impérieuse nécessité pour faciliter le débarquement des matériaux envoyés pour le canal.

La Compagnie a acheté six dragues énormes destinées au dragage complet des ports et des rivières. Ces dragues construites en forme de bateaux pourront s'ancrer près des plages et extraire chacune en une seule fois, du fond des eaux, six cents tonnes de sable et autres matières qui seront ensuite transportées dans la mer. Elles navigueront à une vitesse de 10 nœuds à l'heure.

Uruguay. — *Nouvelles diverses.* — Pendant le mois de septembre écoulé, il est arrivé ici 77 vapeurs d'outre-mer avec 2,746 émigrants.

Le tonnage des marchandises débarquées a été de 24,000 tonneaux.

Les recettes de douane se sont élevées à 990,000 pesos.

— Des négociations auraient été entamées entre le Brésil et l'Uruguay pour que les produits agricoles des denx pays puissent être importés réciproquement sur leurs territoires sans payer de droits.

— On a inauguré à la Colonia les travaux du chemin de fer qui doit relier cette ville à Montévidéo.

— Les négociations du traité de commerce entre la République Argentine et l'Uruguay sont en excellente voie.

— Le gouvernement vient d'approuver les statuts de la société « Lloyd Uruguayo » fondée sous les auspices de M. Ramon Ballesteros.

Le « Lloyd Argentino » s'occupera spécialement de la navigation transatlantique et fluviale et abordera le grand problème de l'exportation du bétail sur pied. *(Revue Sud-Américaine.)*

Colons basques au Chili. — Le gouvernement chilien a signé un contrat pour introduire au Chili 25,000 immigrants basques dans le courant de 1890.

Exploration Kihlmann. — Un jeune naturaliste, M. le Dr Kihlmann, a fait le 18/22 septembre à la Société de Géographie finlandaise une intéressante conférence sur son récent voyage dans la péninsule de Kola. M. Kilhmann est arrivé au mois de mars à Kantalaks, au bord de la mer Blanche,

Digitized by Google

et a pénétré ensuite, avec un attelage de rennes, dans l'intérieur de la péninsule. Le voyageur a été surpris de la riche végétation du bassin du Tchapomas. Les fraises et les framboises y mûrissent parfaitement et le gibier abonde dans les forêts. La russification des indigènes lapons, dit M. Kilhmann, progresse rapidement. Jadis on n'y rencontrait pas de maison d'habitation en bois, et les indigènes n'avaient aucune idée du samovar Maintenant beaucoup de familles ont des habitations analogues à celle du paysan russe et sont pourvues de fours à pain et de samovars. Une église russe est en construction. Les habitants du village de Ponoï parlent exclusivement le russe.

Allemagne et Afrique : *Service maritime.* — Le Conseil fédéral a été saisi d'un projet de loi concernant une subvention pour l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre l'Allemagne et l'Afrique orientale.

Le projet a pour but d'autoriser le chancelier de l'empire à accorder à une Compagnie allemande, pour une période de dix ans au plus, la concession du service ci-dessus mentionné avec une subvention de 900,000 marcs. Il devra y avoir au moins un voyage toutes les quatre semaines.

Le chancelier de l'empire désignera les escales et le port de destination. Le service devra commencer un an au plus tard après la conclusion du traité.

Monténégro. — *Code civil.* — Depuis le 1er juillet 1888, le nouveau *Code des biens*, dont M. Bogisitch, ancien professeur à l'Université d'Odessa, a été le rédacteur, est en vigueur dans la Principauté. Cette œuvre, absolument originale, admirable synthèse des coutumes si diverses régnant parmi les tribus monténégrines, est digne de l'attention de tous les jurisconsultes et de tous les hommes d'État qui s'intéressent aux choses du monde slave. Notre collaborateur, M. Albert Rivière, en prépare une traduction qui sera publiée par les soins du Comité de législation étrangère, au ministère de la Justice.

Nouveaux Paquebots. — La Compagnie des « Transports maritimes », de Marseille, vient de commander deux paquebots, pour sa ligne du Brésil et de la Plata, à la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée. Ils seront construits à la Seyne et ressembleront au paquebot *Provence*, de cette même Compagnie. Le premier à livrer se nommera *Espagne* et aura 125m 50 de longueur sur 12m 85 de largeur; il jaugera environ 4,000 tonneaux et sa machine, à triple expansion, devra lui imprimer une vitesse de 13 nœuds à l'heure en service ordinaire. Il sera disposé pour 50 passagers de première classe, 80 de seconde et 1,600 émigrants.

Nous sommes heureux de voir la Société des Transports Maritimes s'armer enfin pour lutter contre la concurrence, chaque jour plus redoutable, que les Compagnies italiennes font au pavillon français sur la ligne du Brésil et de la Plata. On sait que, indépendamment des paquebots italiens déjà existants sur cette ligne, la Compagnie « la Véloce » de Gênes, va prochainement mettre en service de nouveaux paquebots à grande vitesse, destinés principalement au transport des émigrants. La Société des Transports Maritimes ne négligera rien pour conserver à Marseille l'important trafic avec la République Argentine qu'elle a su créer et développer depuis vingt ans.

(*Petite Revue*, 31 oct.)

Digitized by Google

Port de Dunkerque : *Trafic avec la République Argentine.* — Le développement du commerce des ports français avec la République Argentine va toujours croissant, comme le prouve une communication de M. Albert Mine, consul argentin à Dunkerque ; d'après cette communication il a été expédié, de ce port à la destination de la République Argentine, pendant le troisième trimestre de 89 : 12 vapeurs français jaugeant ensemble 27,595 tonnes, 12 vapeurs anglais (4,952 tonnes), 1 voilier allemand (545 tonnes) : total, 17 navires et 52,390 tonnes ; soit une augmentation, sur le trimestre correspondant de 1888, de 15 navires et de 25,464 tonnes de jauge.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRES BIBLIOGRAPHIQUES

La situation dans l'Afrique Orientale. — Nouvelles de l'expédition d'Emin-Pacha.
Deutsche Kolonialzeitung. — Berlin, 12 octobre 1889.

Mouvement social.
Die Industrie zugleich Deutsche Konsulats Zeitung. — Berlin, 25 septembre 1889.

La République Orientale de l'Uruguay et l'immigration européenne.
Export. — Berlin, 29 octobre 1889.

Note sur le Maroc et les territoires au nord-ouest du Sahara, par M. Quedenfelt.
III. Jahresbericht der Geographischen Gesellschaft zu Greifswald. — Greifswald 1889.

Le système de projection de la carte d'Afrique, par M. E. Hommer.
Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde. — N° 142, Berlin 1889.

L'expédition danoise au Groenland oriental en 1883-85 par H. Rink.
Deutsche Geographische Blätter. — 3e fasc. vol. XII. Brême 1889.

La vallée d'Orotava à Ténériffe, par le Dr A. Rothpletz.
Petermanns Mitteilungen. — 35e vol. Fasc. x. Gotha, 1889.

L'expédition du Congo.
Mitheilungen der Afrikanischen Gesellschaft in Deutschland. — 5e vol. Fasc. 3. Berlin 1889.

Voyage du missionnaire Baron dans la région nord-ouest de Madagascar.
Mitheilungen der Geographischen.
Gesellschaft für Thüringen. — Vol. VII, Fasc. 1 et 2, Iena. 1888.

Un voyage aux hauts sommets du Caucase, par le Dr Otto Winckelmann.
XI Jahresbericht der Vereins für Erkunde zu Metz. — Metz, 1889.

Trois cartes de Mercator dans la Bibliothèque de l'État de Breslau, par M. A. Heyer.
Zeitschrift für Wissenschaftliche Geographie. — Vol. II. Fasc. 2 et 3. Weimar 1889.

Au lac Tanganyika, par M. E. C. Hore.
Proceedings of the Royal geographical Society. — Londres, octobre 1889.

Peiking et ses habitants, par le Rev. G. Owen de la Société des Missions de Londres. — Notes de voyage de Shanghaï à Saint-Pétersbourg, par M. J. M. Molesworth.
Journal of the Manchester Geographical Society. — Manchester, Janvier-Mars 1889.

Lagos (annexe au livre bleu de 1887).
Her Majesty's colonial possessions. — 1889.

Digitized by Google

Le pont du Forth.

Martineau and Smith Hardware trade Journal. — Octobre 31, 1889.

L'œuvre des Écossais au XIXe siècle dans le champ des explorations ou de la spéculation géographiques.

The scottish Geographical Magazine. — Édimbourg, novembre 1889.

Le voyage du baron Franz Toth en Égypte, en l'année 1771.

Földrajzi Közlemények. — Nos 7 et 8, Budapest 1889.

Rapports sur la Grèce et sur la Serbie.

Jahresberichte der K. und K. österreichisch — ungarischen Consulats Behörden. — N° IX, Vienne 1889.

Le Shintoïsme par M. Hermann Feigl.

Œsterreichische Monatsschrift für den Orient. — Vienne, septembre 1889.

Le pays des missions (Paraguay), par M. A. Baguet, vice-consul du Brésil.

Bulletin de la Société Royale de Géographie d'Anvers. — Anvers, octobre 1889.

Commerce général du Japon. — Intérêts commerciaux du royaume de Belgique en Extrême Orient. — Commerce avec le Japon, par S. E. M. E. Neyk ministre de Belgique.

Recueil consulaire belge. Tome LXVII, 4e livraison 1889.

La terre de feu et les îles Falkland, par M. Jules Peltzer.

Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie.—Bruxelles, juillet-août 1889.

Les missions au Congo.

Le mouvement géographique. — Bruxelles, 3 novembre 1889.

Colonisation à Mindanao.

Revista de Geografia Comercial. — Madrid, septembre 1889.

Brève notice sur les cartes et planisphères qui appartiennent à la bibliothèque privée de sa Majesté, par M. Cesareo Fernàndez Duro.

Boletin de la Sociédad Geográfica de Madrid. — Madrid, juin 1889.

Le Choa et la région avoisinante, par le Dr Léopold Traversi.

Bolletino della Societa Geografica Italiana. — Rome, septembre 1889.

ERRATA. — Page 522 ligne 11.

Au lieu de: les chars traînés par des couples de zèbres;

Lisez: les chars traînés par des couples de zebus (espèce de bœufs).

Page 525 ligne 36.

Au lieu de: vêtu d'une soutane Blavet;

Lisez: vêtu d'une soutane blanche.

Page 527 ligne 33.

Au lieu de: pour deux piastres environ (quatorze francs);

Lisez: pour deux roupies (environ quatre francs).

Le Propriétaire-Gérant,

ÉDOUARD MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 25494-10-9.

Digitized by Google

ISLAMISME ET CIVILISATION

On écrit de Zanzibar à la *Revue Française* :

28 octobre 1889.

Dans son numéro du 1er août, la *Revue Française* donne sous ce titre : Islamisme et Civilisation, un court résumé d'une étude de M. Gaultier de Claubry sur cette grave question : « Le succès de la propagande musulmane en Afrique, particulièrement chez les nègres, est-il un fait heureux ou malheureux ? Devons-nous le favoriser ou l'entraver ? »

Je n'ai point l'honneur d'être membre de la Société d'Ethnographie, comme M. de Claubry, mais je crois connaître assez le monde africain pour avoir le droit d'émettre un avis sur la question. Et je le donne.

D'abord, il est remarquable que toutes les théories favorables à l'expansion de l'Islam reposent sur la proposition suivante, donnée comme axiome inébranlable : « Le musulman a une civilisation, le nègre est un sauvage. »

Et en effet, outre que le musulman est connu pour avoir des notions religieuses et politiques, qu'il a un livre — *timeo hominem unius libri*, — que parfois il sait lire et parfois écrire, il tient à s'habiller correctement, il sait faire des politesses, il a des manières, et, quand il est riche, il offre des cadeaux... C'est ce que l'Européen qui passe sur les côtes d'Afrique remarque sans trop d'efforts, et l'impression lui reste que l'Islamisme doit être pour le Noir, comme pour l'Arabe, un élément de civilisation.

Quant aux indigènes africains perdus dans l'intérieur des terres, ces messieurs ne les connaissent pas plus que s'ils n'étaient jamais sortis des Batignolles. Mais il est acquis que ce sont des sauvages, des anthropophages, des espèces de demi-bêtes qui n'ont aucune notion supérieure, aucun gouvernement, aucune loi, aucune distinction établie entre le bien et le mal...

Et vous voyez la conclusion : « La propagande musulmane est une étape vers la civilisation. »

Digitized by Google

Eh bien ! voilà plus de dix ans que je suis en Afrique en rapports constants avec le *Musulman* et le *Sauvage*, et ce raisonnement ne me convainc point. J'affirme au contraire, avec la conviction absolue de n'être contredit par aucun de ceux qui connaissent l'un et l'autre, que le noir libre et païen, dans sa tribu, dans sa famille, est presque toujours une excellente nature, pour qui sait le bien comprendre et le bien traiter ; honnête, moral, simple, bon, attaché sans doute à plus d'une superstition ridicule ou dangereuse, mais constituant en somme une précieuse réserve pour la civilisation européenne et chrétienne, qu'il adoptera beaucoup plus aisément qu'on ne pense et qui le transformera. Le noir musulman, au contraire, sous ses dehors souvent aimables, est un être malfaisant, pétri de tous les vices, et absolument refractaire à nos mœurs.

Ce n'est pas tout, messieurs, que d'avoir une chemise blanche, un bonnet et un turban. J'aimerais aussi pour ma part que sous cette chemise il n'y eût rien de pourri. Nos sauvages sont presque nus, mais ils sont propres ; vos musulmans sont très habillés, mais toutes les plus sales maladies que la médecine connaisse ont élu domicile perpétuel dans les profondeurs de leur peau, comme en leur conscience toutes les plus ignobles passions ont un refuge assuré. Qu'on se représente un vieux bouc, cornu, barbu, poilu, madré, vicieux et puant, lâché tout à coup dans une bergerie : c'est l'image du musulman lancé dans l'intérieur de l'Afrique. Assurément, il a de l'entrain, ce bouc, il se démène, il exerce un empire, sans compter qu'il a de la prestance et qu'il est vêtu. Et vous qui savez cela vaguement, placé d'ailleurs trop loin pour être incommodé de son odeur, vous trouvez que c'est un « civilisé », même un « civilisateur », et vous proposez une « alliance », une « fusion ». Mais moi qui la vois de près, votre bête chérie, je m'aperçois que — sans rien produire — elle broute tout ce qui est vert, foule aux pieds tout ce qui pousse, renverse tout ce qui fleurit, gâte tout ce qu'elle trouve, salit tout ce qu'elle touche, et quand elle s'en va, la bergerie, si elle subsiste encore, est infectée pour toujours.

La civilisation musulmane !... Mais pour oser accoler ensemble ces deux mots, il faut en vérité ne rien connaître soit de la civilisation, soit de l'Islam...

Et en effet pour nombre de discoureurs d'Europe, la ci-vi-li-sa-ti-on

Digitized by Google

est une affaire de chemise plus ou moins blanche... Et la moralité de l'homme ? Et sa conscience ? Et son cœur ?... Ah !

Ayant vu les choses de près, la vérité m'oblige à dire que les seuls hommes qui dans toute l'Afrique s'intéressent aux noirs, les seuls qui cherchent à les rendre plus humbles, plus honnêtes, plus moraux, plus religieux et moins superstitieux, les seuls qui les civilisent ou qui du moins cherchent à le faire, ce sont les missionnaires, surtout les missionnaires catholiques.

Les bienfaiteurs de l'Afrique, ce sont ces prêtres qui s'en vont là-bas, et ces paysans de leur famille, ces vieilles servantes, ces petites ouvrières qui les soutiennent de leurs gros sous. Et c'est vous, les gens instruits, qui savez faire des mémoires sur n'importe quoi, c'est vous, les messieurs, qui, dans le champ où peinent ces ouvriers sublimes, parlez de lancer ces corrupteurs, ces voleurs, ces ennemis de toute civilisation, de toute morale, ces musulmans ?

Ah ! croyez-moi, vous feriez mieux de laisser à d'autres cette mauvaise action.

Mais puisque M. Gaultier de Claubry s'est posé à ce sujet une série de questions auxquelles il répond, peut-être vaut-il mieux le suivre. Suivons-le.

Eh ! bien, 1° « le succès de la propagande musulmane en Afrique est-il un fait heureux ou malheureux ? » — C'est un fait très malheureux, monsieur, car, si tout noir indemne est une réserve certaine et facile à acquérir pour la civilisation européenne, par contre tout noir devenu musulman est par le fait même frappé comme d'une empreinte spéciale et indélébile qui le rend dangereux à l'indigène qu'il exploite outrageusement, qu'il méprise, qu'il ruine, qu'il vole et qu'il souille ; inassimilable à l'Européen dont il reste, au service de l'Arabe, l'ennemi plus ou moins déguisé ; enfin absolument réfractaire à la civilisation et au progrès.

2° « La sollicitude que l'on témoigne pour les nègres nous fait-elle un devoir d'arrêter ce mouvement de l'islamisme ? » — Oui, si cette sollicitude n'est pas autre chose qu'une affaire de parade, un exercice de déclamation, ou un jeu hypocrite destiné à cacher des manœuvres politiques ou autres, car l'islamisme pour les populations est un fléau.

3° « En avons-nous le droit ?. » — Les nations européennes ayant jugé

Digitized by Google

à propos de se partager l'Afrique, il leur appartient désormais, ce me semble, de protéger le faible contre le fort. Et non seulement elles ont le droit, mais le devoir d'empêcher une puissance étrangère, ennemie et fanatique, comme l'Islam, de mettre la main sur les populations simples et bonnes qui, une fois éclairées, ne demanderont qu'à marcher au pas de la civilisation chrétienne.

4° « Avons-nous intérêt à le faire ? » — Assurément. Car il ne faut pas se lasser de le répéter — un peuple musulman ne sera jamais soumis de cœur à un gouvernement européen à moins que l'Europe ne devienne elle-même musulmane. C'est toujours lui qui organisera les révoltes, c'est toujours de lui que viendront les difficultés, les troubles et les trahisons, c'est toujours pour le triomphe de l'Islam, et pour l'écrasement du chrétien et de l'Européen qu'il fera des vœux.

5° « En avons-nous la puissance ?. » — Oui, si vous le voulez bien. Vous pouvez en effet, d'abord, vous abstenir de favoriser, comme vous le faites trop souvent et par une aberration étrange, l'Islamisme et le musulman aux dépens du christianisme et du chrétien : ce sera déjà beaucoup. Vous pouvez ne pas créer des centres musulmans dans les pays indemnes, comme vous le faites en y établissant des soldats musulmans, en y appelant des émigrants et des travailleurs musulmans, en y bâtissant des mosquées, en y entretenant des marabouts. Vous pouvez vous abstenir de subventionner des écoles musulmanes, en des pays du moins qui ne sont pas musulmans ou qui ne le sont guère. Vous pouvez ne point faire payer aux contribuables le pèlerinage de La Mecque. Vous pouvez de plus placer sous votre protection les peuples non encore musulmans et, en retour de certains avantages, leur porter secours contre leurs ennemis : le plus souvent cette seule perspective d'avoir affaire aux forces européennes arrêterait l'Islam dans sa marche. Enfin et surtout, vous pouvez favoriser un peu plus, en France et hors de France, pour le plus grand bien de la civilisation et de la patrie, ces pauvres missionnaires trop souvent abandonnés à leurs propres forces, que dis-je ? trop souvent taquinés, jalousés et contrecarrés dans leurs efforts.

6° « Le temps n'est-il pas venu de la fusion entre les diverses civilisations ? » — La base de la « civilisation musulmane », en Afrique, c'est la polygamie, le concubinage légal et illimité, l'esclavage, l'exploitation à outrance des populations dites sauvages et le mépris plus

Digitized by Google

ou moins dissimulé, mais profond pour l'Européen. Ne croyez pas que vos inventions fassent beaucoup d'impression sur l'esprit des « fidèles » : tous savent que Dieu a donné à l'Européen l'intelligence des choses matérielles, périssables et viles, mais qu'il l'a aveuglé sur les vérités éternelles. Le dernier des musulmans se trouve donc être par là même bien supérieur au premier des Européens... Voilà la base de leur civilisation, à eux. Si vous la leur enlevez, c'est bien, et nous voilà d'accord. Mais c'est juste ce que vous ne voulez pas : ces musulmans ne voulant non plus la fusion qu'à la condition que tous les autres accepteront ce qu'ils professent, il faudra donc que d'abord tous les Africains deviennent musulmans, puis tous les Européens. Ce sera sans doute une fusion : mais ne vaudrait-il pas mieux, de bonne foi, que les noirs prissent d'abord notre civilisation et que, devenus les plus forts en face de l'Islam, ils attendissent sa désagrégation et sa mort.

7° « La politique la plus honnête et la plus sage ne serait-elle pas, pour nous Français, l'alliance commerciale avec les Arabes civilisateurs de l'Afrique ?. » — Les termes de cette proposition sont particulièrement choisis. « Les Arabes civilisateurs de l'Afrique !. » Mais combien de fois faudra-t-il répéter que l'Arabe, en Afrique, est précisément tout le contraire d'un être civilisateur ? En Afrique, le musulman, arabe, métis ou noir, ne sait que brutaliser, opprimer, souiller, dépeupler là où il se voit le plus fort ; ramper et trahir, quand il se sait le plus faible. Voilà le fait : tant pis pour la théorie !

Et cette « alliance commerciale ? » Assurément, pas n'est défendu de faire des affaires avec des Musulmans. Mais avant de s'aventurer dans une « alliance », il est bon de savoir que nul Musulman n'est exclusivement commerçant près des populations dont il s'agit, et c'est là précisément le danger : de sorte que *s'allier* avec lui pour le commerce, c'est aussi s'allier pour le brigandage, l'immoralité et la propagande de l'Islam. — Ce n'est donc pas « la politique la plus honnête », car c'est participer à l'écrasement de la race noire. — Ce n'est pas davantage « la politique la plus sage », car c'est se créer naïvement un empire d'irréconciliables adversaires. Qu'arriverait-il, en effet, si toute l'Afrique était aujourd'hui musulmane comme le pays somali, comme le Soudan ? Aucun Européen n'y pourrait mettre les pieds.

Digitized by Google

8° « Mais la réponse à ces questions n'est-elle pas inspirée par un vieux préjugé romain, une sorte de catholicisme laïque, un fanatisme profane?... » — Voilà. En ces quelques mots vous avez la raison déterminante de tout le reste. Pour ne pas paraître « fanatique romain », il faut faire alliance avec le fanatisme musulman et lui abandonner l'Afrique!... Décidément, il y a une évolution remarquable chez ce bon peuple de France. Voyez-vous, par exemple, ce pauvre Charles Martel qui crut bien faire en son temps lorsque, dans les plaines françaises, il coucha bas je ne sais combien de centaines de mille Sarasins, Arabes et Maures?... Eh bien! c'était « un vieux fanatique ». S'il avait eu l'esprit qu'on a maintenant: — favoriser la canaille et faire des niches aux honnêtes gens, — une « alliance » aurait eu lieu, les « Musulmans civilisateurs » nous auraient enseigné leurs mœurs orientales, et aujourd'hui « la fusion » serait complète... Seulement, M. Gaultier de Claubry est-il bien sûr alors qu'il pût lire des mémoires à la Société d'Ethnographie de Paris, en l'an 1307 de l'Hégire?

La civilisation musulmane! Voulez-vous que je vous en présente un échantillon? — Il y a deux ans, une caravane de 300 hommes, tous Musulmans, quittait l'un des points de la côte orientale d'Afrique pour s'en aller, dans l'intérieur, faire le *commerce*. Elle vient de rentrer, et les chefs m'ont raconté leurs aventures. Comme d'habitude, il fallut, avant de s'enfoncer chez les infidèles, « que Dieu nous les livre! » consulter les sorts. Les sorts répondirent qu'il fallait du sang: immédiatement on se cotise pour acheter un esclave, on le conduit le soir sur la route où doit passer la caravane, on lui coupe le cou, et l'on arrose le chemin de son sang en récitant les formules consacrées... — Arrivés au Kavirondo (près du Victoria Nyanza), ces « commerçants » s'aperçoivent que les indigènes ont de l'ivoire, qu'ils sont nombreux et qu'ils n'ont pas d'armes: excellente affaire. On les attaque, et les fusils ont bientôt raison de cette population affolée. Les chefs du pays s'avancent donc pour parlementer et l'on finit par s'arranger: les villages attaqués ou menacés livreront 100 défenses d'éléphants et 200 jeunes filles, et la caravane quittera la contrée. Livraison faite, les Musulmans s'en vont. Malheureusement, en traversant le pays des Massaï, l'eau manque, les vivres deviennent rares, et toutes ces esclaves, outre qu'elles retar-

Digitized by Google

dent la marche, achèvent de consommer les provisions... Que faire? En une nuit, après les avoir violées, les Musulmans massacrent ces 200 femmes! — Je le répète, le fait vient de m'être raconté par les chefs de l'expédition qui le rapportaient, au reste, non pour s'en vanter, mais non pour s'en humilier, uniquement pour donner une idée des bénéfices qu'ils avaient perdus. Et chose curieuse! Ils sont allés dans les mosquées pour se faire absoudre d'avoir mangé des rats, par nécessité; mais l'idée ne leur est pas venue de demander à Dieu pardon d'avoir commis cette épouvantable boucherie. Pourquoi? Ces femmes étaient des *Kafir*. Et moi aussi, j'en suis un. Et vous aussi, Messieurs.

Encore un mot. Il paraît que décidément, un Congrès politique, dit anti-esclavagiste, va se réunir à Bruxelles. Comme toujours, il est probable que ces MM. les diplomates chercheront à se jouer des tours, derrière le paravent de la civilisation. Quoi qu'il en soit, on reconnaîtra s'ils ont travaillé pour ou contre l'Afrique au plus ou moins de facilités accordées aux Musulmans d'y poursuivre leur propagande et au plus ou moins d'entraves, exprimées ou sous-entendues, mises aux Chrétiens pour y exercer la leur.

Y...

Digitized by Google

AU SOUDAN FRANÇAIS

En nous étendant spécialement dans un précédent article sur la question du Fouta-Djallon, en signalant ensuite celle d'Arguin et ses corollaires, nous avons eu l'intention de récapituler toute la question sénégalaise, avant de conclure par un examen d'ensemble dont l'ouverture de la nouvelle campagne justifie l'opportunité.

Il n'est aujourd'huí personne, de ceux qui s'intéressent aux progrès de la France dans cette partie de l'Afrique occidentale, qui ne considère avec satisfaction, mêlée de quelque surprise, le chemin parcouru depuis 1886, c'est-à-dire l'extension acquise avec un esprit de décision et de méthode dont les résultats effectifs seraient embarrassants s'ils ne devaient pas bénéficier du sentiment de continuité.

Nous aurons donc lieu de commenter de plus en plus les événements de cette partie de nos colonies, puisque, désormais, ils devront sans doute se succéder régulièrement, en raison de l'esprit de décision et de méthode que nous avons loué jusqu'à ce jour et qu'on tiendra certainement à honneur de continuer.

Déjà la nouvelle campagne est commencée, celle qui ouvre aux premiers jours de novembre de chaque année pour finir au mois de mai de l'année suivante; et c'est le chef d'escadron Archinard, de l'artillerie de la marine, qui est encore pour cette nouvelle période commandant supérieur du Soudan français.

Il serait téméraire de s'imaginer que les traités de 1887-88, pour avoir constitué une sorte d'unité franco-sénégalaise de l'Atlantique au Niger et du Sénégal à la Gambie, nous ont assuré implicitement une pacification définitive. Celle-ci n'est pas terminée, tant s'en faut. Du moins, si elle l'est à peu près dans les limites que nous venons d'énoncer, notre absorption irrévocable a laissé subsister contre nous, au delà des frontières provisoires que la force des choses nous impose, une inquiétude et une hostilité latente dont nous avons déjà ressenti les effets.

Digitized by Google

Au début de la campagne de l'année dernière, Samory avait déjà exprimé le désir de se rencontrer avec le commandant Archinard aux environs de Siguiri, pour s'entretenir avec lui de la question de la rive gauche du Niger, sujet d'éternels regrets pour l'Almamy du Ouassoulou.

Lorsqu'arriva au lieu du rendez-vous le commandant supérieur du Soudan français, Samory s'était éclipsé. La réflexion tardive lui était sans doute venue qu'il allait palabrer en pure perte. Malheureusement, il avait laissé derrière lui l'écho de son dépit et de ses rancunes, et nos soldats durent chasser à coups de canon ses cavaliers oublieux des traités, ses officiers qu'encourageait le concours d'un de nos alliés de la veille, Aguibou, Almamy de Dinguiray et frère d'Ahmadou de Koniakary (*alias* de Segou).

Dans toute cette affaire, la défection seule d'Aguibou était pénible. Cet homme qui pouvait utilement nous servir était devenu notre ennemi (1).

Bref, quelques opérations militaires indispensables furent fort bien menées par le commandant supérieur, qui profita des circonstances pour étendre nos limites de défense et d'observation en construisant sur le Niger le nouveau fort de Couroussa, qui commande les pays de Diouman, d'Amana, du Couloumkala, du Balea, de l'Oulada.

Ainsi, il est bien établi que nos adversaires d'hier peuvent être encore nos adversaires de demain. Et cela vient à l'appui de nos incessantes requêtes, pour en démontrer la raison d'être, qu'il faut sans tarder davantage tourner nos regards et nos efforts vers le Fouta-Djallon. Là est la citadelle du Soudan français, pas ailleurs.

Qu'à une époque où la question sénégalaise, augmentée soudainement de celle du Niger, venait avec assez d'à-propos se greffer sur celle de l'Algérie et du Transsaharien, on n'ait pas considéré comme une éventualité politique nécessaire l'annexion du Fouta-Djallon, cela s'explique. On avait cru trouver une forme plausible, rationnelle et définitive à cette conquête franco-soudanienne. Bien plus, voilà que cette forme semblait répondre à une combinaison géographique accessible aux plus profanes. Malheureusement on oubliait qu'en Afrique centrale, à part le témoignage vital que représentent les caravanes, tout

(1) *La Géographie*, 31 octobre 1889.

Digitized by Google

est à créer, même les frontières, même ce qui existe, parce que ce qui existe est à détruire pour faire place à des points de repère de civilisation; que, par conséquent, s'occuper d'un pays c'est nécessairement s'occuper du pays voisin, qu'on fasse cette besogne soi-même ou qu'on en laisse le soin à une autre puissance.

Donc, cette évolution logique, caractérisée, qui s'opère actuellement dans le sens inférieur du Niger, était absolument indiquée. Si des explorateurs français n'avaient été les facteurs de cette évolution, des explorateurs étrangers l'auraient accomplie. Tout s'enchaîne en cette partie de notre globe. La famille noire, morcelée, ne tend qu'à se grouper.

En vérité, lorsque nous conseillons d'en finir avec cette lacune du Djallon, il semble que des dispositions nouvelles viennent fort à propos appuyer les considérations sur lesquelles nous nous sommes plu à insister.

Une évolution inattendue s'est produite depuis à peine un an. Faut-il en attribuer l'influence au gouverneur actuel du Sénégal, au très intelligent administrateur qui a succédé à M. Genouille? Nous ne le croyons pas. L'attention semble se porter avec une exclusion un peu regrettable du côté des Rivières du Sud. On s'est aperçu spontanément qu'il y avait là un terrain de colonisation admirablement pourvu, trop négligé jusqu'à ce jour, et le lieutenant gouverneur du Sénégal, dont les attributions s'étendaient jusqu'à nos établissements de la Côte de Guinée, avec le siège de sa juridiction à Porto-Novo, n'aura plus désormais à s'occuper que des Rivières du Sud, avec le siège de son commandement à Konakry. En soi, cette disposition mérite l'approbation de tous; et il y a longtemps que les Rivières du Sud justifiaient la présence d'un administrateur spécial. Mais nous avons quelque raison de craindre que l'engouement subit qui a déterminé cette mesure excellente ne procède en même temps d'une appréciation un peu exclusive des choses. C'est un fait indéniable que beaucoup de ceux qui ont jusque dans ces dernières années donné leurs efforts pour le Haut-Fleuve se joignent aujourd'hui à ceux qui l'ont toujours dénigré systématiquement et ne se cachent pas pour déclarer qu'il ne mérite à aucuns égards les sacrifices qu'on a faits pour lui, en ajoutant que ces sacrifices auraient dû être faits pour les Rivières du Sud. Nous trouvons cette manière de penser regrettable à tous les points de vue

Digitized by Google

et nous revenons ainsi à cette déplorable incohérence théorique dont le premier des résultats a été l'incohérence dans les actes.

Question du Haut-Fleuve et question du Niger se résument et doivent se résumer en une seule : question du Soudan français. Il ne s'agit plus de savoir si on a bien ou mal procédé pour arriver à celle-ci, avec plus ou moins de lenteur et de confusion. On y est, c'est l'essentiel; on la tient, il faut la poursuivre;, et, sous prétexte d'amende honorable envers les Rivières du Sud, ne plus s'attarder à ces défaillances qui dans le passé ont été la cause de la lenteur et de la confusion dont nous venons de parler. Bien plus, et c'est ce qui prouve le bien fondé de notre principe d'unité quand même, les Rivières du Sud nous ramènent malgré nous au Fouta-Djallon. Elles sont la porte ouverte sur cette partie de notre Soudan, son entrée la plus accessible, son dérivatif commercial le plus naturel. Le chemin de fer qui relierait Timbo à la Mellacorée serait plus qu'une voie stratégique de premier ordre ; il transformerait notre situation économique en ouvrant à notre commerce et à notre industrie des débouchés inespérés. Mais ce qui rend bien autrement urgente notre installation définitive au Djallon, c'est le voyage du capitaine Binger. Quelle que soit la discrétion... diplomatique dont on enveloppe encore les résultats de ce voyage, leur évidence est tellement saisissante qu'on peut sans crainte les analyser, au moins sommairement. C'est d'abord le rattachement de notre Niger supérieur à nos établissements de la Côte de Guinée. La sanction de ce rattachement a déjà été donnée officiellement par la nomination de M. Treich-Laplène. Voilà ce qui est effectif ; et voici ce qui s'impose.

Les conclusions de la commission franco-étrangère, dont les travaux ont eu pour objet de délimiter nos possessions de ce côté, ont dû évidemment nous attribuer toute la partie comprise entre la côte et la boucle du Niger jusqu'à Sokoto, sauf, bien entendu, les enclaves des autres puissances. S'il en était autrement, ce serait une duperie. Supposons donc que nous soyons désormais chez nous dans la boucle du Niger, notre intérêt élémentaire nous commande de faire de nos établissements de la Côte de Guinée des postes commerciaux de premier ordre. Nous sommes, d'Assinie, à trente jours de Kong. Cette ville devient le point de concentration de toutes les transactions de cet immense territoire. Tout le drainage commercial s'opère à son profit et

Digitized by Google

à celui d'Assinie, de Bassam et même de Porto-Novo, quoique plus distancé. Le magnifique port de Whydah serait, d'ailleurs, plus naturellement désigné pour servir d'entrepôt et de tête de ligne avec la France. Mais, il n'en est pas moins indispensable d'installer d'abord un résident à Kong. Entre Assinie et le Djallon, il faut des points de repère à notre protectorat. Kong est naturellement indiqué comme le premier en importance; et, entre Assinie et notre Niger supérieur, le Djallon s'impose non moins naturellement, car ses contreforts qui viennent mourir au cœur du Ouassoulou doivent commander nos possessions soudaniennes en reliant géographiquement et politiquement, sinon commercialement, notre influence acquise au Niger supérieur avec celle qu'il nous reste à prendre au Niger moyen, jusqu'à Porto-Novo. Les courants commerciaux sont, en somme, parfaitement indépendants dans cette partie de l'Afrique. Contrairement aux présomptions, le commerce du pays de Kong n'a aucune relation avec le Niger supérieur et conséquemment avec Tombouctou. Ici, tout converge vers les établissements de la Côte, comme le commerce du Djallon se dirige vers les Rivières du Sud et la Gambie, comme celui du Ouassoulou aboutit aux territoires de la Falémé et à nos escales du Sénégal. Mais il est d'autant moins admissible, qu'indépendamment de sa situation commerciale à l'égard des Rivières du Sud, le Fouta-Djallon demeure pays étranger et même hostile dans cette mosaïque de territoires dont les intérêts politiques et moraux deviennent les mêmes alors que nous en devenons les dispensateurs. Voilà, quant à présent, l'ensemble de la situation franco-soudanienne.

Louis Sevin-Desplaces.

Digitized by Google

COLONISATION ET TRANSPORTATION

Dans ma précédente étude, j'ai loué l'esprit très énergique et très pratique qui a présidé à la rédaction des instructions de M. le sous-secrétaire d'État aux colonies. Je considère toutefois qu'il importe d'apporter quelques réserves à ces louanges. Elles concernent, comme je l'ai déjà dit (*supra* p. 541, note), quatre points principaux :

Le maintien des contrats de main-d'œuvre;
Le silence sur les voies et moyens destinés à assurer la rapide et avantageuse liquidation des exploitations agricoles;
Le culte des illusions relatives aux concessionnaires;
La constitution de la famille.

I

Après avoir constaté qu'un trop grand nombre de condamnés menaient une existence enviable à plus d'un de nos agriculteurs métropolitains, le département des colonies a cherché à mettre un terme à ce doux *far niente*. Il a cru trouver le remède dans les contrats de main-d'œuvre. Une expérience de plusieurs années nous permet d'affirmer (1) que le remède a été pire que le mal. On n'a tenu aucun compte des droits de la défense sociale et de la répression. On a mis à la disposition des bénéficiaires de ces contrats des condamnés des 4e et 5e classes, c'est-à-dire des incorrigibles ou des nouveaux arrivés qui n'avaient encore nullement acquitté leur dette envers la société ni eu le temps de témoigner du moindre amendement. Or, ces titulaires de contrats sont des industriels qui ne cherchent qu'une chose, c'est à obtenir le plus de travail possible de leurs condamnés, et qui, pour cela, les comblent de toutes sortes d'adoucissements et de faveurs, en sorte que la peine, dans ces conditions, devient un Eden exotique ! C'était la violation du décret du 18 juin 1880; c'était la négation même de la loi du 30 mai 1854.

Et j'ajouterai que ces contrats étaient passés dans des conditions telles que l'État n'était nullement dégrevé de ses charges.

(1) Voir à *l'Officiel* du 28 juin la discussion de l'interpellation de Lanessan (p. 1611 s.)

Digitized by Google

Les instructions d'octobre vont-elles mettre fin à de tels abus? — Évidemment non, puisqu'elles prévoient au contraire cette continuation des locations. Elles stipulent, il est vrai, que ces condamnés devront être de bonne conduite, que ces contrats devront être soumis à des conditions nouvelles approuvées par l'administration centrale et que l'État devra être complètement exonéré des frais d'entretien des condamnés. Mais le principe même subsiste avec ses privilèges, ses adoucissements, ses faveurs.

II

J'approuve pleinement l'abandon des fermes et exploitations agricoles, quoique d'excellents esprits les défendent, en prétendant que quand elles sont bien dirigées par de bons agents, elles donnent de bons résultats. J'objecterai que ces bons agents sont trop rares et que leur recherche nous a toujours coûté trop cher pour que je sois tenté de continuer leur dispendieuse recherche. Je continue donc à applaudir à la suppression de l'agriculture officielle. Mais, malheureusement, les instructions ne pensent qu'au passé et à l'avenir, elles ne prennent pas assez de soin du présent, c'est-à-dire de la liquidation de ce passé si obéré. Il y a là des centres qui possèdent une grande valeur, dans lesquels on a aveuglément enfoui des millions. Qu'en va-t-on faire? La question est d'importance, et les instructions sont bien vagues pour un si gros objet.

Je crains fort qu'après un long et volumineux échange de propositions et de correspondances entre le gouverneur et M. Étienne, celui-ci ne soit depuis longtemps tombé, les exploitations remises en friche et complètement dépréciées avant qu'une solution ait pu intervenir. On restera dans le *statu quo*, c'est-à-dire que les contribuables paieront la perte qui me paraît inévitable en présence de ces instructions et des habituels procédés administratifs.

III

En ce qui concerne les concessionnaires, partant de constatations fausses, on ne peut aboutir qu'à des règles malheureuses. Quand on déclare que la *majorité* travaille sérieusement et qu'on laisse à enten-

Digitized by Google

dre que l'État tire certains avantages des sacrifices qu'il s'impose, on part d'utopies qui ne peuvent mener qu'à de funestes prescriptions. La concession est une faveur qui, au contraire, est accordée si rarement à des gens la méritant et en état d'en bénéficier réellement qu'on aurait dû presque la faire disparaître entièrement des prévisions de l'administration.

Dans le discours officiel, et par conséquent non suspect de noircir le tableau, par lequel M. Moracchini, gouverneur par intérim, ouvrait la session du conseil général, à Nouméa, en 1888, il avouait que les abus les plus obstinés réglaient cette matière des concessions, que même au cours de leur peine « presque tous les malfaiteurs indistinctement pouvaient être admis à bénéficier des avantages des concessions de terres et d'une liberté relative ». En réalité et quelque voile qu'ait toujours jeté sur leur situation l'administration pénitentiaire, bien peu réussissent ; les plus paresseux laissent en friche ou abandonnent leur concession dès leur libération, les plus habiles simulent le travail jusqu'au jour où ils ont droit à leur titre définitif de propriété et vendent ou, s'étant endettés à l'avance, se voient saisir par leurs créanciers. Aussi, en avril 1884, le seul pénitencier de Fownhari était-il obligé de nourrir 123 concessionnaires sur 150!

Songer à étendre cette faveur des concessions aux relégués, les plus incapables parmi les non-valeurs, c'est aggraver encore l'erreur précédente !

IV

Les instructions s'occupent des enfants et des mariages.

1° En ce qui concerne les premiers, elles constatent que l'internat des garçons a donné d'excellents résultats, et elles en concluent qu'il faut étendre le système aux filles. Je doute que les résultats soient les mêmes. Les dangers pour les filles arrivées à un certain âge sont tels que bien peu arriveront à former un utile et honnête élément de colonisation.

On peut, pour s'édifier entièrement à ce sujet, prendre un point de comparaison que j'ai trouvé naguère dans une autre de nos colonies. L'éminent cardinal dont le génie transforme et notre Algérie, et tout le continent africain a, lui aussi, eu l'idée d'éduquer les jeunes filles de race arabe dans son établissement de Kouba. Il en a fait des recrues

Digitized by Google

pour les trottoirs d'Alger, de même que notre administration laïque, avec les mêmes procédés en Kabylie, prépare le même avenir à toutes les petites Kabyles qu'il élève ou plutôt déclasse dans ses écoles.

2° A l'égard des mariages, les instructions débutent par une constatation erronée. Elles affirment que les mariages contractés dans la colonie avec des femmes condamnées offrent une proportion de 66 0/0 de bons ménages ! Rien n'est plus optimiste. Il est au contraire patent que la presque totalité de ces ménages est détestable, que la prostitution est la règle unique de leur conduite. Comment pourrait-il en être autrement quand on constitue ces ménages au couvent de Bourail, le réceptacle des « fleurs du mal, du dessous du panier de toutes les maisons centrales de France. » *(Dr Nicomède, 1886.)*

Les instructions se rapprochent de la vérité quand elles considèrent que l'immigration des femmes mariées venues de France pour rejoindre leurs maris condamnés présente plus de garanties en faveur de la moralité. Il y a là une mesure à peine indiquée qui demanderait à être plus mûrement étudiée et qui, alors, pourrait permettre de constituer un élément utile à la colonisation. Peut-être, aussi, M. Étienne aurait-il pu parler d'unions entre les condamnés et les indigènes de certaines îles du Pacifique. M. Gaultier de la Richerie, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, affirme que « les femmes indigènes s'associent volontiers aux Européens. Les fruits de ces unions donneraient de très bons sujets. » C'est l'application des idées de Michelet, qui croit pouvoir constater (*Hist. France*, tome XV, ch. VIII) les déplorables effets sur la colonisation française du transport à la Louisiane et au Canada de toute l'écume de la Salpêtrière, et déclarer que les mariages des nôtres avec des Indiennes auraient fait un grand empire métis (1).

A. Rivière.

---

(1) Je regrette surtout qu'il ait cru devoir ajouter : *au lieu d' « un petit peuple blanc »*. Il eût suffi à Michelet de passer comme moi fort peu de temps au Canada pour constater que vit là, prospère et se multiplie le plus beau peuple de la terre. C'est que la transportation des filles et des malfaiteurs, si elle a eu lieu, n'a pas été pratiquée aux débuts de la colonisation, n'a eu lieu que sur une petite échelle et a pu dès lors être noyée dans les éléments libres et honnêtes. Plusieurs Canadiens d'ailleurs, et non des moins autorisés, notamment M. Benjamin Sulte, contestent absolument l'allégation de Michelet et affirment qu'il est impossible de retrouver, ni dans les relations du temps ni dans aucun acte ou document postérieur, la moindre trace de cette immigration de filles de joie.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

LA TRAITE DES BLANCS

PROCÈS D'OSWIECIM ET WADOWICE

La presse a dit quelques mots ces temps derniers d'un procès contre des agents d'émigration, mais elle n'a pas suffisamment dévoilé le véritable caractère de cette affaire. Nous recevons de Galicie les renseignements suivants à ce sujet :

Depuis plusieurs années les autorités militaires autrichiennes remarquaient, non sans inquiétude, le développement toujours croissant de l'émigration pour l'Amérique. En Galicie seulement, on constatait que plus de 44,000 hommes de la réserve manquaient à l'appel.

Était-ce la misère qui poussait les paysans à s'expatrier ? Non pas. Presque tous emportaient avec eux des sommes assez rondes, et le drainage s'opérait principalement dans les contrées les plus riches des versants des Carpathes.

Était-ce un courant spontané, une sorte d'entraînement instinctif provoquant une de ses migrations dont il est impossible de mesurer l'intensité et de suivre la marche ? Nullement. Cet exode paraissait, au contraire, s'opérer d'après un plan habilement combiné. Ce troupeau d'émigrants suivait toujours la même direction, obéissait aux mêmes bergers, était ramené par les mêmes traqueurs et parqué dans les mêmes établissements.

Le quartier général des agences était dans la ville d'Oswiecim, que l'on trouvera sur la carte à l'ouest de Cracovie sur la voie ferrée qui pénètre en Allemagne, près de la frontière prussienne de Silésie, et à peu de distance de la frontière russe.

Les procédés de recrutement employés par les agences à l'égard des paysans avaient fréquemment provoqué des plaintes. La police autrichienne fit d'abord la sourde oreille, car il s'agissait d'agences *autorisées par le gouvernement*, mais les abus devinrent tels qu'elle finit par s'émouvoir, et dans la journée du 9 août 1888, elle opéra subitement des perquisitions qui relevèrent des scandales dont on a peine à se faire idée.

Le coup de filet fut lancé à Oswiecim un jour de marché. La descente du juge d'instruction, du commissaire de police de Cracovie, M. Ladislas Swolkien, accompagné de ses agents et d'une forte escorte de gendarmes, provoqua des attroupements, si bien que la nouvelle de la capture des agents juifs se répandit rapidement dans toute la Pologne autrichienne, parmi les populations slovaques et au delà dans toute la région habitée par les petits Russiens.

Digitized by Google

La police arrêta le restaurateur de la gare, le juif Jules Neumann (1). Avant que les agences de Brême et de Hambourg n'eussent établi leurs succursales à Oswiecim même, il vendait parfois jusqu'à 200 cartes de passage aux émigrants. Ce commerce lui avait permis de réaliser une fortune assez ronde dont la justice lui demandera sans doute d'établir l'origine. Il fut interné à la prison de Wadowice. Huit autres personnes furent arrêtées à Oswiecim. En même temps, le même coup était fait à Brody, Neu Sandecz, Teschen, Zator... Des arrestations eurent lieu même en Hongrie. Toute la région fut fouillée, et on saisit bon nombre de traqueurs et de facteurs. Les facteurs sont des juifs qui servent d'intermédiaires dans toutes les affaires, légales ou non.

A Oswiecim, on trouva tout un transport d'émigrants venant du fond de la Russie enfermés dans une pièce basse et fétide de l'*agence de Brême*. L'aubergiste Wachtel y fut arrêté.

Dans la même localité est le bâtiment de l'*agence de Hambourg*, c'est l'hôtel Zator, dont le patron est M. Herz. Tout est disposé de façon à empêcher les émigrants une fois entrés d'en sortir. Les *trotteurs* qui leur servaient de gardiens poursuivaient à coups de pierres ceux qui faisaient mine de s'éloigner. La police a fait fermer cette agence qui n'était qu'une véritable prison.

Il arrivait souvent que les traqueurs des agences rivales de Brême et de Hambourg, situées à peu de distance l'une de l'autre, se livraient des combats à coups de bâton à l'arrivée de chaque convoi d'émigrants, pour se disputer ce gibier. Par une entente avec la Compagnie des chemins de fer il n'était pas permis aux émigrants de descendre des wagons ailleurs qu'à Oswiecim; de la sorte les juifs étaient certains de pouvoir réunir en cet endroit tous les paysans et de les détrousser tranquillement pendant qu'ils étaient enfermés dans les salles basses des agences de Brême et de Hambourg dont les abords étaient solidement gardés.

PROCÉDÉS COURANTS POUR DÉPOUILLER LES ÉMIGRANTS

Chacune des agences d'Oswiecim avait sa spécialité. Celle d'Hambourg était réputée pour les actes de brutalité des gardiens. Hommes ou femmes étaient rossés s'ils tentaient d'escalader le mur d'enceinte pour acheter en ville du pain à un prix moins exorbitant qu'au cabaret de l'établissement. — Dans celle de Brême, on employait plutôt la persuasion. Ainsi on montrait aux paysans des cartes d'Amérique et on les décidait à acheter par voie télégraphique les lots de terre les plus avantageux. Un réveille-matin auquel étaient adaptés des fils figurait l'appareil télégraphique et la sonnerie anxieusement attendue apprenait au Slovaque ébahi que la réponse affirmative lui arrivait d'Amérique. Le contrat était alors signé, le prix était payé séance tenante.

(1) Voir les noms des personnes arrêtées dans le *Czas* des 11, 12 14, 15, 19 août 1888.

Digitized by Google

— Mêmes procédés pour l'achat fictif de billets de traversée. Arrivés à Hambourg, les paysans s'apercevaient qu'on les avait volés, mais à qui s'en prendre? Ils n'avaient plus de ressources et ne pouvaient même plus s'embarquer.

Les juifs qui escortaient les convois s'évertuaient à démontrer aux paysans que le gouvernement agissait avec la dernière rigueur à l'égard des émigrants qui étaient aptes au service, qu'il fallait donc, pour passer sûrement la frontière, se mettre sous la protection de l'agence qui, étant autorisée par le gouvernement, jouissait de toutes les facilités pour éluder la surveillance des douaniers; qu'il était en outre prudent de changer leur costume national qui les ferait remarquer. C'était là une clientèle toute trouvée pour les marchands de vieilles défroques d'Oswiecim.

Une fois ces gens enfermés dans l'agence, on avait soin de s'assurer s'ils étaient libérés du service militaire. Au cas contraire, voici la comédie qui se jouait. On les amenait devant un bureau où un juif déguisé en commissaire de police les déclarait réfractaires. Un juif costumé en gendarme les mettait sous les verrous. Ils sortaient de là pour comparaître devant une commission de recrutement composée de juifs en uniforme militaire. Un compère proposait alors au paysan de soudoyer le médecin militaire pour qu'il le déclarât impropre au service. Le pot-de-vin du prétendu médecin était ensuite partagé entre les membres de ce singulier conseil de revision.

Voilà comment opéraient les grandes agences, celles qui étaient *autorisées par le gouvernement*. Il est inutile de rechercher comment doivent procéder les agences clandestines.

C'est vers 1875 que le courant d'émigration devint important. Les paysans apprenant les succès de leurs compatriotes se décidaient à les rejoindre en Amérique. Tout était normal et régulier. Il en fut tout autrement quand les juifs, flairant là une nouvelle branche de spéculation, se mirent en quête pour obtenir la concession d'agences d'émigration. L'agence dite de Brême a été ainsi concédée à M. Zwilling de Lemberg pour 1,000 gulden. Plus tard le staroste de Biala s'arrogeait le droit de donner l'ordre aux employés du chemin de fer (Nordbahn) de seconder en tout l'agence *autorisée* de Hambourg. Ainsi s'établissait tout un système qui ne permettait, en aucun cas, aux paysans d'échapper aux juifs. Pour que ce commerce fût plus productif les juifs lancèrent leurs agents de propagande dans les villages les plus riches. C'est dans les cabarets tenus par les juifs que se préparait la manœuvre. Les paysans y trouvaient des agents qui leur montraient des chaînes de montre en or, de l'argent, des portraits de paysans devenus grands seigneurs en Amérique. La perspective d'une fortune à faire déterminait ces gens à emporter tout ce qu'ils avaient. Ceux qui n'étaient pas complètement detroussés à Oswiecim et qui parvenaient à atteindre le sol américain étaient obligés de chercher du travail à n'importe quelles conditions. On voit déjà revenir en Galicie de ces malheureux qui racontent comment les juifs leur ont fait vendre la maison paternelle et comment,

Digitized by Google

après avoir été dépouillés par eux au cours de leur route, ils ont dû travailler pendant cinq ans dans les mines en Amérique pour ramasser de quoi revenir au pays.

Par la seule agence de Hambourg à Oswiecim il passait de 150 à 200 émigrants par jour. Les registres, tenus par M. Herz, en font foi. De janvier à août 1888, on peut estimer à 14,000 le nombre d'émigrants expédiés par les juifs en Amérique *viâ Oswiecim*. Les agences fermées, l'émigration a cessé complètement.

N'est-ce pas la preuve évidente que c'est la propagande juive seule qui avait provoqué un tel courant?

Dans les registres de l'agence de Brême on a, paraît-il, trouvé la liste des dons et cadeaux donnés à des fonctionnaires de tous grades par les juifs pour obtenir leur silence. Noms, chiffres, dates... C'est sur cette complicité que les juifs avaient compté. Leur contre-police était, dit-on, merveilleusement organisée. L'habileté et l'énergie du commissaire Swolkien a déjoué tous ces calculs. Il est particulièrement curieux de suivre les procédés qu'il a dû employer pour dérouter les juifs, pour assurer le secret absolu pendant l'enquête préalable qu'il dut faire. D'aucuns prétendent que l'autorisation ne lui eût pas été donnée si l'administration avait prévu les conséquences d'un pareil coup de filet.

LE CONGRÈS DE WASHINGTON ET LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE

La presse française s'est déjà occupée du Congrès qui réunit en ce moment à Washington les représentants de ce qu'on appelle maintenant « les trois Amériques ». Le *Journal des Débats*, par la plume de M. Leroy-Beaulieu, a fait remarquer, à ce propos, que, dès le commencement de ce siècle, les Américains du Nord ont songé, d'une façon occulte d'abord, puis ouvertement, à arracher le reste du continent à l'influence européenne. La célèbre doctrine Monroë, due au Président de ce nom qui siégea à la Maison-Blanche de 1817 à 1825, n'était que la traduction du sentiment populaire. Depuis lors, deux faits importants se sont produits. D'un côté, la pitoyable issue de l'aventure napoléonienne au Mexique semble avoir guéri les gouvernements de l'Europe de toute velléité d'ingérence dans les affaires des puissances transatlantiques; d'un autre côté, ces derniers États, jadis si remuants, si enclins aux crises politiques et aux guerres civiles, paraissent, depuis un quart de siècle, s'être un peu assagis et calmés. Le Mexique, par exemple, a presque l'air d'être entré dans une voie régulière et normale, et la révolution, encore assez mal définie dans ses causes et dans sa portée, qui vient de modifier l'assise politique de la grande agglomération brésilienne, n'est pas faite pour infirmer cette idée, désormais plausible pour nous, que nulle contrée de l'Amérique du Centre ou du Sud ne se prêterait à une tutelle politique, pas plus de la part des États-Unis du Nord que du vieux monde.

Aussi n'est-ce point à une suprématie de ce genre, mais à une hégémo-

Digitized by Google

nie tout économique, que prétend, ostensiblement du moins, la grande fédération des Yankees. Dans l'été de 1884, le Congrès de Washington nomma, on le sait, une commission chargée de voir sur quelles bases pourrait s'établir le nouveau *Zollverein*. Le premier résultat de l'enquête fut de démontrer que les États-Unis importaient des deux autres Amériques plus du double de ce qu'ils lui fournissaient et que, d'autre part, l'importation de l'Union chez elles ne représentait pas le dixième de l'importation totale de ces contrées. Ces statistiques peu encourageantes une fois recueillies, les commissaires firent une tournée dans divers pays de l'Amérique du Centre et de celle du Sud, et revinrent déclarer au Sénat de Washington que tous les gouvernements pressentis, à part le Brésil, qu'on avait cru devoir laisser de côté, à cause de la nature de ses institutions politiques, et le Chili, qui semblait vouloir garder une attitude de réserve, avaient adhéré à l'idée d'un Congrès économique des puissances américaines.

Fixé d'abord au 1er octobre 1887, puis ajourné de deux années, le Congrès vient enfin de s'ouvrir, et voici les sept points principaux de son programme : 1° mesures à prendre pour opposer une résistance compacte aux empiètements des pouvoirs monarchiques de l'Europe; 2° formation d'une ligue douanière; 3° établissement de services de steamers fréquents entre les ports des nations coalisées; 4° unification des règlements de douane; 5° adoption d'un système de poids et mesures et de lois internationales pour la protection des personnes, des propriétés, et des marques de fabrique; 6° création d'une monnaie commune d'argent ayant pouvoir libératoire dans tous les pays contractants; 7° adoption d'un mode d'arbitrage pour régler tous les conflits entre les États américains.

Certes, comme le fait observer M. Leroy-Beaulieu, il y a telle de ces clauses, par exemple celle relative à l'arbitrage, qui a chance, au moins de la part des États faibles, d'être accueillie favorablement. Quant à une ligue douanière, à une monnaie d'argent commune, l'accord unanime semble peu probable. Nous ne parlons pas du service de steamers, qui n'est qu'un simple détail dans l'ensemble. Un fait demeure indéniable, grâce aux chiffres : pour l'Amérique du Centre aussi bien que pour celle du Sud, c'est l'Europe qui est le grand client, en même temps que le bailleur de fonds. Au Brésil, le commerce anglais est le quadruple de celui des États-Unis, et le commerce français plus que le double. Dans la République Argentine l'écart est plus fort; au Chili, il s'accentue encore, et le Mexique même, quoique tout proche voisin de l'Union, fait dix fois moins d'affaires avec elle qu'avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France ensemble. Ajoutons que, grâce au courant continu de l'immigration européenne, alimentée en majeure partie par des Italiens, des Espagnols, des Portugais, des Français, l'Amérique du Centre, et surtout l'Amérique du Sud, semblent moins que jamais près de se *délatiniser*. Où trouver, dans tout cela, les éléments d'un vrai *Zollverein?* Disons-nous toutefois que, si le péril n'est pas immédiat, il importe de redoubler d'efforts pour conjurer la concurrence à venir. Les

Digitized by Google

Yankees ont désormais l'œil sur les marchés du Centre et du Sud. Ils vont, comme le remarque l'éminent économiste des *Débats*, pouvoir bientôt y exporter des capitaux, des objets manufacturés, des hommes même (contremaîtres, mécaniciens, ingénieurs) plus pratiques, sinon plus instruits, que ceux qui viennent des écoles d'outre-mer. Quelques familles de l'Amérique du Centre et du Sud se mettent aussi à faire élever leurs enfants aux États-Unis plutôt qu'en Europe. Pour toutes ces raisons, le Congrès de Washington constitue un avertissement dont nous aurions tort de ne pas tenir compte.

PROJET D'UNION CENTRE-AMÉRICAINE

Le troisième Congrès centre-américain vient de faire avancer d'un pas encore la reconstitution de l'ancienne République de l'Amérique centrale. Devant les délégués des cinq Républiques de Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador, réunis à San Salvador, le représentant du Guatemala a présenté un projet d'union dont voici la substance :

Les délégués, ayant les pleins pouvoirs de leurs gouvernements respectifs, proclament l'unité des peuples sous la dénominatiou de République de Centre-Amérique par un Exécutif national.

Le service diplomatique et consulaire sera fait au nom de la République de Centre-Amérique et les fonctionnaires qui rempliront ces postes seront désignés indistinctement entre des individus des divers États.

Il est statué d'ailleurs que les États ne renoncent pas à leur autonomie et indépendance dans la gestion de leurs affaires intérieures.

Le Pouvoir Exécutif national qui sera créé sera revêtu de toutes facultés lui permettant de poursuivre efficacement l'unification définitive en unifiant les intérêts.

Aussitôt que sera installé le gouvernement de Centre-Amérique, les États feront une loi expresse protégeant et garantissant la propagande en faveur de l'Union, soit à la tribune, soit dans la presse, et fomentant la création d'associations qui soient le noyau où viendront se grouper tous les partisans de l'Union.

Le pacte, se basant sur la considération que les rapports commerciaux sont le plus puissant lien des peuples, dispose que les gouvernements du Salvador et du Guatemala soient invités à jeter un pont sur le Rio Paz, pour servir leurs échanges. Dès que le nouveau gouvernement commencera à fonctionner, la correspondance manuscrite de ou pour les États ne payera plus que 2 *centavos* sur le poids minimum que reconnaissent les tarifs ; il sera accordé une prime de $ 60,000 à la Compagnie qui établira le service de quatre vapeurs de cinq cents tonnes au moins pour le service de cabotage entre les ports du Centre-Amérique et ceux d'Acapulco et de Panama ; l'Exécutif national s'entendra avec la *Pacific Mail* pour la réduction des frets et passages ; il provoquera la construction de chemins de fer d'un bout à

Digitized by Google

l'autre de l'isthme; il prendra l'initiative d'expositions centre-américaines qui stimulent le commerce, les industries et les relations intérieures.

En outre, sera libre entre les États le trafic des produits naturels ou des manufacturés avec des matières premières originaires du Centre-Amérique, à moins que, dans le pays où l'on voudra les introduire, ce soient des articles de commerce illicites, ou que le gouvernement exploite pour son propre compte.

Pour compléter les attributions du nouveau Pouvoir Exécutif national, celui-ci est chargé non seulement d'accréditer et de recevoir des agents diplomatiques et consulaires et de conclure des traités ou conventions intéressant l'Amérique centrale tout entière, mais encore il a le droit et l'obligation de résoudre comme arbitre les différends qui surgiraient entre les États; de pourvoir à la défense et à l'intégrité du territoire et à l'indépendance de la République, auquel effet les États concourront avec les forces et les ressources que l'Exécutif national leur assignera; et nommer les commissions qui élaboreront les codes de Centre-Amérique, qui unifieront l'administration publique dans toutes ses branches.

La période de la présidence de la République de Centre-Amérique durera un an. Ce pouvoir sera exercé par un des chefs des cinq États, que le sort désignera et qui sera remplacé, dans l'ordre rigoureusement, fixé d'avance par les autres chefs des États.

Il y aura un corps consultatif composé de cinq conseillers, nommés un pour chaque État. Leurs fonctions dureront aussi un an et le vote de la majorité de ce corps sera indispensable pour la validité des actes de l'Exécutif.

La Diète centre-américaine continuera à se réunir tous les ans; mais, à partir de 1890, les délégués seront au nombre de quinze, trois pour chaque État; l'un étant le représentant du chef de l'État, et deux délégués du Congrès respectif.

Le 15 septembre 1890, sera inauguré de fait le gouvernement général. A partir de cette date, les Républiques renonceront à cette dénomination pour s'appeler *États de la République de Centre-Amérique*, au nom de laquelle seront autorisés tous les documents et actes officiels de chaque État, et l'on rétablira l'ancien drapeau centre-américain. Ce drapeau sera l'enseigne du nouveau gouvernement dans les États étrangers. Les États l'adopteront aussi. Ils pourront mettre au centre comme signe distinctif leur écusson particulier.

L'on suppose que, dans les dix années qui suivront le 15 septembre 1890, l'idée aura jeté des racines dans les esprits les plus réfractaires et, au cas où la majorité des Centre-Américains manifesterait le désir de rendre définitive l'Union provisoire, l'Exécutif général convoquera une Assemblée constituante composée de vingt-cinq représentants pour chaque État.

Si ce mouvement d'opinion ne s'était pas produit dans l'intervalle de dix années, cette convocation se fera sans faute le 15 septembre 1900. Si

Digitized by Google

le pacte n'était pas ratifié à l'unanimité, mais que la majorité des États l'approuvât, les États seront unis sous la dénomination de « Republica Mayor de Centro-America ».

Ce projet a été lu dans la séance de la Diète, le 22 septembre. Il a été approuvé en général. L'Assemblée a ensuite nommé une commission chargée de l'examen des stipulations de ce pacte.

(Revue Sud-Américaine.)

ASSOCIATION GÉODÉSIQUE INTERNATIONALE.

A l'ouverture, M. le secrétaire Hirsch a annoncé l'accession de plusieurs nouveaux États à l'Association géodésique internationale. C'est, avant tout, la grande république des États-Unis qui a adhéré depuis le printemps dernier et a envoyé déjà à cette Conférence un délégué à travers l'Océan (M. Davidson du Coast and Geodetic Survey). Dans le même hémisphère occidental, un autre État, la République Argentine, s'est également décidé à adhérer à l'Association. A l'autre extrémité du monde un empire d'une vieille culture originale, et d'une facilité étonnante d'adaptation pour les arts et les sciences d'Europe, le Japon, s'est également joint à l'union des États qui a pour but de favoriser les mesures du globe terrestre; lui aussi a délégué un astronome, directeur de l'Observatoire de Tokio, à la Conférence générale de Paris.

Enfin la Grèce moderne a tenu à ne pas rester étrangère à l'œuvre géodésique ; les géomètres et astronomes grecs en avaient posé les bases, il y a deux mille ans.

M, Helmert, directeur du bureau central, a rendu compte des travaux effectués par ce dernier, dans le courant de l'année.

Ces travaux embrassent :

1° La recherche des déplacements de l'axe terrestre au moyen des déterminations de la latitude géographique aux mêmes lieux à des époques différentes;

2° Le calcul de l'arc de parallèle de Struve à l'ouest de Varsovie.

3° La continuation du calcul des déviations de la verticale par la jonction des grandes triangulations européennes.

M. le capitaine de vaisseau von Kalmar, délégué de l'Autriche-Hongrie, a donné lecture d'un très important rapport sur les nivellements de précision. Ils atteignent aujourd'hui une étendue de plus de 120,000 kilomètres. Le dernier rapport (1883) ayant accusé 78,000 kilomètres, il en résulte un accroissement de 34,000 kilomètres en six ans ou de 5,700 kilomètres par an pour toute l'Europe.

M. Backhuysen présente le rapport sur les longitudes, latitudes et azimuts. Depuis l'année 1886, le nombre des déterminations de longitude s'est accru de 20, celles de lattitude de 28, celle d'azimut de 58.

Quoique les déterminations de premier ordre soient presque toutes ter-

Digitized by Google

minées, il est nécessaire d'en faire encore d'autres, afin de pouvoir étudier plus en détail les déviations locales.

Le général Ferrero lit son rapport sur les triangulations et s'occupe spécialement de la précision des observations dans toutes les triangulations européennes. Cette précision est mise en évidence par la valeur de l'erreur moyenne des angles calculée d'après une formule proposée au Congrès de Nice par le général Ferrero lui-même et acceptée par la commission permanente.

Le rapporteur fait remarquer la coïncidence merveilleuse des erreurs moyennes dans toutes les triangulations des différents États, coïncidence qui prouve en même temps l'uniformité des méthodes et la conscience scientifique avec lesquelles sont faits les travaux. Cela constitue un succès de l'Association.

Il termine en constatant le résultat obtenu par la jonction des triangulations françaises et italiennes par les Alpes maritimes. L'immense polygone trigonométrique, qui enferme le bassin occidental de la Méditerranée, est fermé par une chaîne continue. Il est facile d'entrevoir les résultats immenses qu'il est permis d'espérer en continuant les opérations géodésiques et astronomiques le long d'un périmètre fermé de 4,000 kilomètres.

Le rapporteur parle encore de l'arc de parallèle de plus de 39 degrés, depuis le cap Finistera, en Espagne, jusqu'à l'enbouchure du Dniester, dans la mer Noire.

Dans son rapport sur l'état d'avancement des mesures de base, M. le colonel Bassot signale cinq nouvelles bases mesurées, une en Russie, deux aux États-Unis (Californie), deux au Cap. Après avoir démontré l'avantage des longues bases, il invite les divers gouvernements représentés à l'Association à faire étalonner, dans le plus bref délai possible, leurs règles de base au bureau international des poids et mesures, afin d'unifier les triangulations et d'en faire un tout cohérent. M. Hirsch annonce que le bureau international des poids et mesures est prêt, dès maintenant, à recevoir les appareils à comparer.

M. Helmert lit son rapport sur la question du pendule. Un grand nombre de mesures ont été faites en France, Italie, Autriche, Russie, Suède, îles Sandwich; les résultats n'en sont pas encore publiés.

Au sujet des déviations de la verticale, M. Helmert annonce que les résultats des dernières triangulations entreprises jetteront un jour éclatant sur la question. Les travaux importants des Russes dans les Balkans, des Suédois à Tomea et à Viborg, des Suisses et des Allemands dans les Alpes, la triangulation du sud de l'Afrique, fourniront des renseignements des plus intéressants sur l'attraction des massifs montagneux. Le calcul de l'arc suédois et russe, exécuté au bureau central, montre que l'arc anglo-français et l'arc russe s'appliquent tous deux très exactement sur l'ellipsoïde calculé par le colonel Clarke. En somme, le géode ne paraît pas présenter de déformations générales.

Digitized by Google

M. Albrecht a fait à Berlin des recherches prolongées sur la variation diurne de la latitude en un même lieu. Il a employé la méthode Harrebow Talcott. Le résultat est que la méthode est assez précise pour découvrir des mouvements de l'axe polaire aussi petits qu'un dixième de seconde. Mais en réalité on n'a pas découvert de tels mouvements.

Autriche-Hongrie. — Rapport des travaux du bureau I. R. de la mesure du degré, par M. le professeur Tinter. Rapport des travaux de l'Association géodésique de l'Institut I. R. géographique militaire, par MM. les colonels von Kalmar et von Sterneck.

Danemark. — En Danemark, on a continué le nivellement de précision. Les procédés sont ceux dont on a donné la description dans les comptes rendus des Conférences de Nice et de Salzbourg. Dès le commencement de cette année, presque tous les repères, même la plupart de ceux du second ordre, ont été installés souterrainement. On a remplacé les mires ordinaires à section rectangulaire par des mires à section triangulaire, qui sont bien plus stables et moins sujettes à se déjeter.

Espagne. — Les calculs des triangulations espagnoles ont été poussés très activement ces derniers temps; on a compensé les réseaux de triangles et l'on est satisfait des erreurs probables des directions résultant de ces calculs. Les nivellements de précision exécutés depuis la dernière communication, en 1886, ont une longueur de 1,248 kilomètres. Actuellement, il y a en Espagne 10,809 kilomètres de mesurés.

En fait de travaux astronomiques l'Espagne a terminé les calculs de la différence de longitude Paris-Madrid. La valeur de cette différence a été trouvée égale à $24^m,5^s,998$ plus ou moins $0^s,009$. Les observations relatives à la détermination de la différence de longitude Tetica-Madrid sont également terminées. Les calculs seront entrepris cette année. — L'Institut géographique et statistique d'Espagne a publié cette année le tome VIII de ses Mémoires.

France. — La France a terminé cette année les opérations de la nouvelle mesure de la méridienne de France. On a déterminé également les termes d'une base de vérification, qui sera mesurée ultérieurement dans le nord de la France, aux environs de Cassel.

En Algérie, on a entrepris la mesure d'un arc de parallèle qui ira d'Ain-sefra, frontière du Maroc, à Gabès, sur la Méditerranée, et un arc de méridien de Tunis à Gabès; ces travaux sont en cours d'exécution. Le nivellement de précision, qui ne peut être entrepris en France continentale où ce service ressort du ministère des travaux publics, a été poussé activement par le service géographique de Tunisie où l'on a mesuré 380 kilomètres en double mesure, avec un niveau à fiole indépendante et à prismes et la mire compensatrice du colonel Goulier. On a, dans cette opération de haute précision, pris les plus grandes précautions et les discordances entre les nivelés aller et retour ont rarement dépassé plus ou moins $2^{mm},5$.

M. le commandant Defforges a continué les travaux relatifs à la mesure

Digitized by Google

de l'intensité de la pesanteur par des observations à Breteuil et à Dunkerque.

Enfin, comme travaux astronomiques, le service géographique a fermé le triangle de longitude Paris, Greenwich, Dunkerque, par la mesure de la différence de longitude entre Greenwich et Dunkerque, en collaboration avec les astronomes anglais de l'observatoire de Greenwich. En même temps, on déterminait à Greenwich et à Paris la différence de latitude entre les deux observatoires de ces deux villes; cette dernière mesure a été faite par des observations circumméridiennes d'étoiles culminant à moins de 25° du zénith.

Le bureau du calcul du service géographique a terminé le calcul du réseau de la nouvelle méridienne de France et arrêté les coordonnées définitives du Panthéon. Enfin on a terminé la publication de nouvelles tables de logarithmes centésimales dont le besoin se faisait sentir d'une façon urgente.

M. Bouquet de La Grye rend compte de l'achèvement de la triangulation poursuivie autour de la Corse par M. l'ingénieur hydrographe Hatt. Le réseau, après un parcours de 400 kilomètres, s'est fermé avec une erreur de 2 centimètres pour une longueur de 17,342 mètres. Une base de 5,400 mètres a été mesurée deux fois, la différence des mesures a été de 10 millimètres. MM. Hatt, Perrotin et Driencourt ont fait la différence de longitude Nice, Ile Rousse et Ajaccio au moyen de signaux électriques et déterminé les latitudes de ces points.

Le commandant Defforges présente les résultats des recherches expérimentales qu'il a entreprises pour l'étude de l'influence de l'air sur les corps oscillants en mouvement. Cet effet est représenté par une parabole. L'étude de cette parabole fournit une preuve expérimentale du principe de la réversion.

M. Ch. Lallemand rend compte de l'état d'avancement des travaux du nivellement général de la France. Le réseau entier, qui embrasse 12,000 kilomètres, sera terminé en 1892.

D'après les résultats déjà obtenus, la différence de niveau entre l'Océan et la Méditerranée, au lieu d'être comprise entre $0^m,70$ et 1 mètre, comme on le croyait jusqu'alors, ne dépasserait pas en réalité 1 à 2 décimètres, et l'unification des altitudes par le niveau des mers se trouverait réalisée, dès aujourd'hui, dans la mesure où elle est désirable pour les besoins de la pratique et dans les limites de la précision des nivellements actuels.

Au sujet de la répartition des erreurs accidentelles, M. Ch. Lallemand fait observer que la comparaison, station à station, des résultats fournis par deux nivellements exécutés en sens inverse entre des points fixes, fournit une véritable mine de documents pour l'étude du mode de distribution des erreurs. A cet égard, les travaux déjà exécutés du nivellement général de la France ne fournissent pas moins de 60,000 observations qui ont déjà été utilisées dans ce but et qui ont fourni une confirmation nouvelle de la loi de Gauss.

Digitized by Google

Le lieutenant-colonel von Sternek (Autriche) lit un rapport sur les travaux exécutés par lui en Bohême dans les dernières années. Le résultat le plus important de ces recherches est que, en quelques localités, on a rencontré des variations considérables de l'intensité de la pesanteur dans des stations très voisines les unes des autres. Les observations entreprises dans le Tyrol, dans le but de rechercher les influences des anomalies de la pesanteur sur les nivellements de précision, sont aujourd'hui terminées. Il reste à utiliser les matériaux réunis dans ce but. Les observations embrassent 42 stations, dont l'altitude atteint jusqu'à 2,700 mètres.

M. Rümker rend compte des nivellements faits sur le territoire de la ville libre de Hambourg. Le réseau des nivellements est complet et toutes les lignes ont été mesurées dans les deux sens. Les nivellements sont rattachés au réseau prussien, et, quoique l'on ait deux marégraphes, l'un à Hambourg, l'autre à Cuxhaven, sur l'embouchure de l'Elbe, toutes les hauteurs sont liées au zéro prussien.

On a fait à l'Observatoire de Hambourg un catalogue de toutes les étoiles jusqu'à la neuvième grandeur entre 79°50′ et 81°10′ de déclinaison Nord, qui est destiné à remplir la lacune entre les catalogues de Argelander de l'Association astronomique et de Carrington-Schverd. Ce catalogue sera publié dans le cours de l'année prochaine, et M. Rümker estime qu'il sera utile pour la connaissance des positions exactes des étoiles dans cette partie du ciel septentrional.

Grèce. — M. Carusso, rapporteur, dit que les premières reconnaissances faites en Grèce ont montré que les points de la triangulation qui avait été exécutée en Grèce par des officiers français (à différentes reprises entre 1829 et 1840) ne pouvaient malheureusement être retrouvés avec l'exactitude voulue. Le gouvernement hellénique décida alors d'entreprendre une nouvelle triangulation du pays. Une entente spéciale a eu lieu entre le gouvernement hellénique et le gouvernement austro-hongrois. La direction intérimaire de la nouvelle triangulation a été confiée au lieutenant-colonel Hartl, de l'Institut géographique militaire de Vienne. Sous sa direction, dans la plaine au nord d'Eleusis, on a commencé la mesure d'une base d'environ 5,000 mètres, avec l'appareil de l'Institut géographique de Vienne, courtoisement prêté par le gouvernement austro-hongrois. Les mesures d'angles aux points de premier ordre seront commencées, cet automne même.

Italie. — Après avoir donné lecture de son rapport sur l'avancement des travaux géodésiques en Italie, le général Ferrero a présenté quelques travaux de l'Institut géographique militaire dont il est directeur. L'attention de l'assemblée a été attirée par un spécimen de levé topographique fait avec des vues photographiques. Cette branche de la topographie, née en France, a eu dans ces dernières années une large application aux pays de montagnes de l'Italie. La région du Grand-Paradis, constituée par un groupe de montagnes dépassant 4,000 mètres, a été l'objet d'une carte au 1/50,000 obtenue

Digitized by Google

par la photographie. Les vues panoramiques ayant servi aux levés ont été reproduites en photozincographie, de manière à obtenir un *Album* de la région du Grand-Paradis. Par ce procédé, en même temps que le levé des régions plus difficiles des Alpes, l'on obtiendra une série de vues panoramiques servant à leur illustration... En vue de faire revivre des ouvrages anciens excessivement rares ou complètement épuisés, le général Ferrero a fait faire des expériences photozincographiques d'anciennes tables de logarithmes, comme le *Thesaurus* de Wega.

Pays-Bas. — M. Bakhuysen communique à la réunion pour dix maréographes situés sur les côtes des Pays-Bas les hauteurs moyennes de la mer observées pendant une période de trente-huit années. Il trouve que pour la mer du Nord cette moyenne s'élève un peu (environ 6 centimètres) en s'avançant du sud (frontière belge) jusqu'au nord (frontière allemande). Pour le Zuyderzée, qui, quoique en libre communication avec la mer du Nord, forme une espèce de sac, la hauteur est un peu plus grande, probablement à cause des vents. Les résultats présentent une assez grande exactitude, puisque la hauteur moyenne de la mer observée à Helder pendant les dix-neuf années 1851-1869 ne diffère que d'environ 7 millimètres de celle observée pendant les dix-neuf années 1870-1888.

M. Schols communique que les travaux pour la triangulation dans les Pays-Bas ont consisté dans la reconnaissance du réseau et dans l'installation des stations et que ces travaux sont assez avancés pour pouvoir commencer les mesures l'année prochaine.

Prusse. — Le lieutenant-colonel Morsbach lit un rapport sur les travaux exécutés en 1889 par la section trigonométrique de la « Landesaufnahme ». Ces travaux comprennent des triangulations de premier ordre et des nivellements de précision, Les nivellements de précision viennent précisément d'être terminés en Prusse. Les travaux astronomiques et géodésiques de premier ordre dans la partie occidentale de la Prusse sont à peu près terminés. La compensation est préparée. La publication des résultats marche régulièrement. La construction du bâtiment destiné à abriter l'Institut géodésique a été commencée au printemps dernier.

En Suède, d'après une communication de M. Rosen, que lit M. Helmert, d'importants travaux ont été effectués, depuis 1887, concernant les triangulations, les déterminations astronomiques, les nivellements et les mesures de pendule.

Serbie. — M. Antonovitz annonce que la Serbie va commencer, l'année prochaine, le nivellement de précision et peut-être aussi le réseau trigonométrique du premier ordre.

États-Unis. — M. le professeur Davidson présente un rapport sur les travaux géodésiques exécutés aux États-Unis. Il donne en détail le plan des immenses opérations de la grande triangulation entreprise à travers le continent américain. Il énumère les différents arcs du méridien et de parallèle, maintenant en état d'exécution dans les différentes parties des

Digitized by Google

États-Unis, les opérations de longitude par le télégraphe, les mesures de la pesanteur, les nivellements, les travaux hydrographiques sur la côte, les mesures magnétiques, etc.

Mexique (M. Mendizabal, rapporteur). — Le Mexique a exécuté une triangulation dans une direction à peu près nord-sud, sur une étendue d'environ 200 kilomètres. On a déterminé en plusieurs points par la méthode Tahott.

Japon. — Depuis six ou sept ans, l'état-major du Japon a entrepris sérieusement un levé général du pays, fondé sur des triangulations. Les deux plus grandes villes de l'empire, Tokio et Osaka, se trouvent déjà reliées par un réseau de triangles du premier ordre. On a aussi commencé des nivellements de précision. Les appareils employés pour les triangulations et pour les nivellements sont pareils à ceux employés en Allemagne. Quant à la mensuration des bases et à la détermination du niveau moyen de la mer, elles laissent encore beaucoup à désirer ; de même pour les déterminations astronomiques des longitudes et latitudes.

La prochaine Conférence générale se réunira dans trois ans.

L'ENSEIGNEMENT EN INDO-CHINE

Une polémique du plus haut intérêt pour l'avenir de nos établissements d'Indo-Chine s'est ouverte entre des hommes dont la compétence est indiscutable. Faut-il, en reprenant le programme de M. Paul Bert, tenter de nous assurer la direction morale des indigènes par l'introduction de l'alphabet latin dans les classes, et abaisser ainsi la barrière presque infranchissable que les caractères annamites dressent entre nous et les indigènes? C'est l'opinion de M. Dumoutier, inspecteur de l'enseignement au Tonkin. M. Paul Bourde a développé cette théorie dans le *Temps*, nous croyons utile d'en reproduire l'exposé.

Faut-il, au contraire, s'attacher à répandre la langue française de manière qu'elle devienne le patrimoine commun du plus grand nombre des indigènes au lieu de rester le monopole de quelques privilégiés, qui prétendront avoir acquis par là des droits aux faveurs du gouvernement, et formeront pour l'avenir une légion fort encombrante de mécontents et de déclassés? Dans ce but, faut-il utiliser les facilités que nous offrent les missionnaires français établis de longue date au Tonkin ? Telle est l'opinion de M. Aymonier dont l'autorité en matière de questions indo-chinoises est bien connue. Il vient d'écrire au *Temps* une lettre en réponse à l'article de M. Paul Bourde. La lecture de ces deux documents est fort instructive.

L'école n'est pas à créer, elle existe; il y en a vingt mille tant au Tonkin qu'en Annam, beaucoup plus, proportionnellement au nombre des habitants, que dans la plupart des pays d'Europe. Ces écoles sont libres, l'instituteur

Digitized by Google

est payé par les élèves. Ce qu'on peut appeler l'enseignement secondaire est donné par des professeurs d'Etat dans les sous-préfectures et les préfectures.

L'instrument est donc tout façonné; nous n'aurions qu'à nous en servir. Et il est évident que, s'il ne fonctionne pas pour nous, il fonctionnera contre nous.

Avec l'ampleur de vues d'un vrai politique, Paul Bert, attaquant à la tête et à la base cette vaste organisation, avait pris deux mesures qui devaient immanquablement la soumettre à la longue à notre influence et nous assurer la direction morale du pays. Il avait créé une Académie à Hanoï et il avait décidé l'introduction de l'alphabet latin dans les classes.

On sait que l'empire d'Annam est un décalque de l'empire chinois. Une loi absolue n'y permet l'entrée des fonctions qu'aux personnes qui ont conquis leurs grades universitaires. Ces grades sont au nombre de trois, le plus élevé donne accès aux plus hautes fonctions. Là est le secret du goût des Annamites pour l'instruction : elle est l'unique source des honneurs.

Les programmes des examens détérminent naturellement les programmes de l'enseignement. Et ces programmes étant réglés par l'élite des lettrés, on ne saurait les modifier sans son concours. L'Académie de Hanoï nous aurait ménagé ce concours. Elle devait se composer de quarante membres recrutés partie parmi les premiers savants tonkinois, partie parmi les Français instruits résidant au Tonkin. Sa mission était de veiller à la conservation des monuments historiques du Tonkin, de faire connaître le Tonkin à la France par des traductions de ses annales et de sa littérature, et de faire connaître la France au Tonkin par des traductions de nos livres.

La nouvelle de la fondation de cette Académie causa une sensation profonde parmi les lettrés. Naturellement ceux de nos fonctionnaires qui savent l'annamite ont été seuls à s'en apercevoir. C'était le sujet de conversation favori des mandarins que M. Dumoutier rencontrait dans ses tournées. Ils se tiennent dans une réserve méfiante vis-à-vis de notre civilisation qu'ils n'entrevoient qu'à travers nos inconséquences, mais elle ne en leur inspire pas moins une vive curiosité. Ils savent que la Chine, modèle vers lequel ils ont toujours les yeux tournés, a créé à Pékin un collège occidental spécialement consacré à l'étude de nos sciences et de nos langues. Et ils saluaient avec sympathie une institution qui allait leur rendre un service semblable.

Pourquoi cette Académie, à laquelle nous avons un intérêt si palpable et que les indigènes accueillaient avec faveur, n'a-t-elle pas vécu? Je n'en sais pas d'autre raison, sinon qu'elle s'appelait le Bac-ki-han-lam-vien.

Le Français est né malin ; il le paye en excès de légèreté. Comment prendre le Bac-ki-han-lam-vien au sérieux? On n'osait pas en rire trop haut devant Paul Bert; à sa mort on en fit des gorges chaudes et ce Bac-ki-han-lam-vien fut enterré avec lui dans son tombeau.

Voici la portée de la réforme de Paul Bert.

Supposez les caractères annamites continuant à être exclusivement enseignés dans les écoles. C'est comme une autre muraille de la Chine entre

Digitized by Google

les indigènes et nous. Avec de l'application, un fonctionnaire se met au courant de la langue parlée assez promptement. Mais s'il voulait apprendre la langue écrite, ce n'est plus un an qu'il lui faudrait, c'est cinq à six ans et même plus à pâlir sur ces milliers de caractères. Il en est bien peu qui aient le courage de s'y mettre. En auraient-ils le courage qu'ils n'en ont pas le temps. Autant dire que notre administration devrait renoncer à jamais à communiquer directement avec la population par l'écriture.

Voilà une condition de gouvernement bien fâcheuse. Il y a un autre inconvénient. Les traductions de livres européens sont d'une difficulté extrême avec les caractères annamites. Un grand nombre de nos inventions et de nos idées étant inconnues de l'Extrême Orient n'ont point de signes pour les représenter ni dans l'écriture annamite ni dans l'écriture chinoise. On a recours pour les représenter à des à-peu-près, à des périphrases dont le manque de précision est le moindre défaut.

Supposez maintenant le *quoc-ngu* enseigné en même temps que les caractères et devenant peu à peu d'un usage général. Les Français sachant l'annamite parlé se trouvent du même coup capables de lire l'annamite écrit dans un alphabet qui est le leur ; bien plus, ils sont capables de l'écrire eux-mêmes ; l'obstacle qui leur cachait la vie intellectuelle du pays tombe ; ils y peuvent participer, l'orienter, la conduire. Les difficultés de traduction disparaissent, les mots français qui n'ont pas d'équivalents en annamite peuvent y être introduits tout vifs, à l'instar de ce que nous faisons dans notre propre langue pour les mots étrangers qui nous manquent.

La seule appréhension de Paul Bert était que les indigènes boudassent au *quoc-ngu*. Le contraire arriva. Il furent émerveillés de découvrir qu'en cinq ou six semaines ils pouvaient apprendre à écrire. M. Dumoutier ayant ouvert à Hanoï un cours à l'usage des instituteurs annamites, en quelques jours il lui en vint près de deux cents. Quelques-uns descendirent des montagnes et voyagèrent cent jours en barque. L'engouement fut extraordinaire ; on aurait même de la peine à se l'expliquer si on ne se rappelait que les Annamites sont doués d'une curiosité « frisant la badauderie ». Le neuf les amuse. En cela ils ressemblent aux Japonais, bien plus qu'aux Chinois.

Par l'Académie, nous aurions dominé les programmes ; par l'introduction de l'alphabet latin dans les écoles, nous nous assurions les moyens matériels de les modifier.

L'écriture annamite est dérivée de l'écriture chinoise. Chaque mot y est représenté par un signe particulier. Il s'ensuit que, quand un lettré aborde une branche de connaissances nouvelles, il lui faut apprendre autant de signes qu'il rencontre de mots nouveaux pour lui. Si une éducation un peu complète suppose la possession de douze à quinze mille mots, c'est douze à quinze mille signes ou caractères que le lettré doit se mettre dans la mémoire en même temps que les mots.

Ce procédé de notation est le plus incommode qu'on ait jamais imaginé,

Digitized by Google

car il double le labeur des études. Aussi semble-t-il que les Chinois et les peuples qui les ont imités ne devraient rien avoir de plus pressé que de prendre notre alphabet où deux douzaines de signes suffisent à reproduire tous les sons. C'est qu'il y a des difficultés. L'annamite et le chinois sont formés de monosyllabes. Ces monosyllabes peuvent se prononcer sur six tons différents, et selon le ton le sens change. Par exemple, *lon* prononcé sur le ton élevé veut dire haut; prononcé sur le ton bas, il veut dire cochon. Les préfets annamites ont droit à la qualification de *quan-lon*, haut fonctionnaire. Prononcez sur le ton bas et, au lieu d'un titre, c'est une injure que vous leur adressez. Dans l'écriture annamite chaque sens ayant son signe particulier, il est impossible de les confondre. Mais avec notre alphabet, comment les distinguer? Les missionnaires ont tourné cette difficulté en imaginant de marquer les tons au moyens d'accents et de points placés au-dessus et au-dessous de la voyelle du monosyllabe. Pour reprendre mon exemple, un accent aigu sur l'o de *lon* indique le ton élevé et le sens de haut; un point sous l'o indique le ton bas et le sens de cochon.

Les missionnaires ont donné à l'alphabet latin complété par ces accents, ces points et quelques autres petites modifications, le nom de *quoc-ngu* (prononcez quoc-nieu).

En un an, plus de cent cinquante écoles de *quoc-ngu* s'ouvrirent. On en fonda jusque dans les montagnes, jusque sur les frontières. Elles se faisaient reconnaître en arborant le drapeau tricolore sur leur toit. Le Tonkin était parti pour se déchinoiser.

Et savez-vous ce qu'il en coûtait au protectorat? Pas un sou. On avait promis une prime aux instituteurs qui enseigneraient le *qnoc-ngu*, on ne l'a jamais payée.

Maintenant si vous demandez pour quelles raisons on a non seulement enrayé mais combattu ce mouvement de transformation des écoles que nous aurions dû encourager de toutes nos forces, je vous dirai que je n'en connais pas d'autres que la légèreté française.

Les uns, sans autre examen, s'imaginaient qu'il s'agissait d'une sorte de volapük et s'étonnaient qu'on eût la fantaisie de l'imposer aux indigènes. Je viens de l'expliquer, le *quoc-ngu* n'est qu'un système d'écriture.

Les autres, mieux renseignés, déclaraient que la langue annamite, langue très pauvre, était un instrument trop imparfait pour être conservé et qu'au lieu de s'embarrasser de transformer son écriture, le plus simple était d'apprendre directement le français aux indigènes. Je ne saurais dire à quel point je suis surpris de voir un homme de la valeur de M. Aymonnier défendre cette thèse. Où a-t-on vu qu'un peuple ait jamais renoncé à sa langue?

Les plus sages faisaient observer que les livres annamites et chinois dont se nourrit l'intelligence indigène étant imprimés en caractères annamites, le *quoc-ngu* ne donnait accès à aucun. Rien n'est plus vrai. Aussi pendant quelque temps encore les caractères annamites auraient-ils continué à être

Digitized by Google

enseignés simultanément avec le *quoc-ngu*. La substitution d'une écriture à l'autre se serait faite peu à peu d'elle-même, à mesure que les livres classiques auraient été traduits.

Quoi qu'il en soit, une réaction violente partie de nous-mêmes, du gouvernement, s'est faite contre le *quoc-ngu*. Des instituteurs félicités un jour parce qu'ils l'enseignaient ont été quelques mois après bâtonnés par des mandarins trop empressés à faire leur cour parce qu'ils continuaient à l'enseigner, ce qui a dû leur inspirer une haute opinion de notre esprit de suite.

Il ne reste donc aujourd'hui qu'un très petit nombre de ces écoles de 1887, qui devraient se compter par centaines. Leurs travaux sont représentés à l'Exposition en même temps que ceux du collège d'interprète et des douze ou quinze écoles de français que nous avons créées au Tonkin.

PAUL BOURDE.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de répondre à l'article de M. Bourde, du 2 octobre. Si je me trompe sur la question de l'enseignement en Indo-Chine, c'est en bonne compagnie, avec la grande majorité des membres du congrès de l'Alliance française.

Nos raisons sont d'une double nature : scientifiques et politiques.

Le *quoc-ngu* est une adaptation de l'alphabet latin. M. Bourde a déjà signalé une des difficultés qui s'opposent à la transcription de l'annamite au moyen de cet alphabet : c'est que le même mot se prononce sur six tons différents et que chaque ton a un sens particulier sans aucun rapport avec les cinq autres. Il est une autre difficulté que je considère comme insurmontable. L'annamite est une langue rudimentaire composée seulement de quelques centaines de monosyllabes. Pour exprimer toutes les idées avec peu de mots, elle a recours aux six tons qui en sextuplent le nombre. Cela compose la langue vulgaire; mais aussitôt qu'elle essaye d'aborder la littérature ou les sciences, ce fonds populaire ne suffit plus et alors il est arrivé pour tous ces monosyllabes ce qui est arrivé au monosyllabe *sin* dans la langue française. Sous les formes sain, sein, seing, saint, ceint, auxquelles dans certains cas s'ajoute encore cinq, il a six sens différents, bien que l'oreille ne perçoive jamais que le son de sin. Chaque monosyllabe annamite s'est ainsi chargé dans le langage des lettres de cinq, huit et même dix sens différents. Dans l'écriture idéographique où chaque sens est représenté par un hiéroglyphe particulier, aucune confusion n'est possible; mais avec le *quoc-ngu*, comment le distinguer ?

Les lettrés annamites doivent être compétents sur la valeur du *quoc-ngu*. Eh bien, il serait difficile d'exprimer le mépris profond et raisonné qu'ils ont pour cet instrument que nous nous obstinons à leur offrir comme le régénérateur par excellence de leur race. C'est une cloche de fer que nous avons la prétention de poser sur leur intelligence.

Digitized by Google

Seules, l'ignorance des débuts, les nécessités d'aller au plus pressé excusent l'expérience trentenaire du *quoc-ngu* faite en Cochinchine avec une énergie administrative et des sacrifices pécuniaires qu'on ne rencontrera de longtemps au Tonkin où l'échec sera plus éclatant encore. Souvent, des hommes de grande science et de grande expérience qu'on pourrait citer, en sont venus à regretter les caractères chinois.

L'enseignement public de tout un peuple ne peut être fondé sur le *quoc-ngu*.

Au point de vue politique, cette impossibilité est le bonheur le plus réel qui puisse échoir aux conquérants. Le *quoc-ngu*, « l'écriture du royaume, l'écriture nationale », inventé par les anciens missionnaires, par des hommes de nationalités différentes, qui ne songeaient à travailler pour aucune partie terrestre, le *quoc-ngu* mériterait son nom, au détriment de la France, si, par impossible, il parvenait à faire créer en Annam ce qui manque en ce moment, une vraie langue nationale, qui ne serait pas la langue française.

Singulière est notre inconséquence politique! Nous luttons péniblement en beaucoup de points du globe pour propager notre langue et, par suite, pour affirmer notre influence ou notre domination. En Indo-Chine où nous sommes maîtres, nous visons, au prix de grands efforts, à répandre le *quoc-ngu* et à créer une future langue annamite, qui sera très éloignée du français, même si elle lui emprunte la majorité des mots nouveaux dont elle aura besoin. Je pourrais facilement démontrer ceci, s'il n'y avait déjà trop de considérations linguistiques ici. Imitons au moins les Chinois qui, mettant à l'exécution leur maxime « l'École est la base des sociétés », implantent énergiquement dans le Turkestan leur langue et leur écriture, ce qui est tout un, ne l'oublions pas.

Sans entrer dans des développements qui exigeraient trop de place, j'affirme : que les Annamites sont désireux d'apprendre notre langue, les frais ou les grandes difficultés de cette étude les effrayent seuls; que les millions ne manqueront pas pour fonder l'enseignement, la basse Cochinchine à elle seule en inscrit deux à son budget et elle les consacre surtout à propager le *quoc-ngu*. Dans toute l'Indo-Chine on trouvera les millions qui permettront de ne plus demander un sou de subvention à la métropole, le jour où nos hommes d'État subordonneront résolument les intérêts de personnes, de coterie, de parti, à l'intérêt suprême de la patrie. Cette œuvre gigantesque, l'implantation de notre langue en Extrême Orient, sera longue et délicate; elle exigera les efforts de deux ou trois générations, mais elle les payera au centuple.

Il faut, pour atteindre ce but, d'autres pratiques que celles qui sont suivies jusqu'à présent en basse Cochinchine. A grands frais budgétaires, nous y faisons étudier le français correct, *classique*, à quelques centaines d'indigènes, laissant aux masses l'étude de l'annamite en *quoc-ngu*. Notre idiome national reste ainsi à l'état de langue étrangère, et son étude donne des

Digitized by Google

droits aux émoluments aux yeux de ceux qui s'y livrent. Nous créons à plaisir une caste de déclassés, de faux lettrés, de futurs politiciens analogues à ces *babous* de l'Inde qui deviennent le grand péril de la domination anglaise.

Si nous considérons le caractère de la race, souple et formée depuis des siècles par cette pénible gymnastique intellectuelle de l'étude des caractères chinois, nous reconnaîtrons vite que c'est le livre qui permettra la diffusion de notre langue et l'assimilation progressive de la race. N'hésitons donc pas à supprimer provisoirement dans notre langue les irrégularités d'orthographe, les difficultés grammaticales, presque toutes les conjugaisons, la plupart des synonymes et des abstractions et ne gardons qu'un vocabulaire de quelques centaines de mots usuels ou représentant des idées concrètes. Avec ce petit vocabulaire, qui doit correspondre aussi étroitement que possible au langage de ces pays, faisons quelques petits livres, pas nombreux, d'après la méthode progressive, la méthode Ollendorf, où serait traduit ce qui forme le bagage intellectuel du peuple annamite en y joignant des notions simples et utiles que nous pouvons lui apporter. Répandons à profusion ces livres au parler réduit, simplifié, sentencieux, proverbial, au parler *nègre*, si l'on veut, mais suffisant, facile à apprendre. Modifions les écoles d'arrondissement (je parle de la Cochinchine française, mais les règles de conduite seraient faciles à déduire pour le reste de l'Indo-Chine) qui, outre ce qu'elles sont actuellement, des écoles de français correct, doivent être aussi des écoles normales formant à foison pour les communes des professeurs indigènes de français *réduit*.

Tout en posant le principe de l'obligation progressive, respectons les admirables franchises des communes annamites. Chaque commune, ayant parmi ses enfants plusieurs professeurs brevetés pour cet enseignement réduit, les nomme, les paie ou les révoque à son gré. Notre seul souci doit être de former ces instituteurs à profusion pour les rendre très peu coûteux, comme l'étaient jadis les professeurs de chinois des communes, des hameaux. Puis nous nous bornerons à examiner et récompenser les résultats obtenus. Surtout, pas de construction scolaire coûteuse, par ordre supérieur. Les cases où logent les Annamites suffisent. Des conseils bienfaisants, voilà tout ce qu'il faut aux communes.

L'enseignement de ce français très réduit devrait être donné aux filles annamites aussi bien qu'aux garçons, en créant des écoles normales de filles. Il y aurait là une révolution bienfaisante d'une portée incalculable.

Au-dessus de cet enseignement *primitif* des masses qui exige tous nos efforts, toute notre application, serait une sorte d'enseignement secondaire, à la charge de l'État, celui-ci enseignant le français correct avec toutes ses difficultés et surtout formant les instituteurs indigènes de français réduit. Un collège, recevant une élite peu nombreuse, et des écoles professionnelles constitueraient une sorte d'enseignement supérieur.

Le jour où garçons et filles liront tous les livres de français simplifié que

Digitized by Google

nous leur mettrons entre les mains, il sera excessivement facile de donner à l'enseignement du français classique le développement qu'il comporte. Alors, les Annamites, qui pourront lire tous nos livres, consommeront nos produits en s'enrichissant, et nous leur donnerons leur part légitime d'autonomie.

Les écoles supérieures et les écoles d'arrondissement, les seules inscrites au budget, coûteraient deux ou trois millions au plus pour toute l'Indo-Chine.

Nous avons enfin à notre disposition une grande force morale trop dédaignée jusqu'à aujourd'hui : la mission catholique, œuvre éminemment utile dans ce pays dont elle a facilité la conquête au prix du sang de cent mille de ses enfants, où elle facilite quotidiennement encore la pacification et notre domination.

Si nous voulons accomplir en Extrême Orient tâche utile, durable et glorieuse, il importe au premier chef de favoriser en France le recrutement des missionnaires et de leur allouer en Indo-Chine de fortes subventions sous condition expresse de faire enseigner le français à tous leurs enfants chrétiens, garçons et filles. Les congréganistes sont des éducateurs à très bon marché.

En fixant à deux millions de francs la subvention des Missions (subvention qui, de plus, serait de bonne politique), les neuf évêchés de nos possessions, qui comptent plus de six cent mille chrétiens, enseigneraient le français à trente, quarante, cinquante mille enfants.

En résumé, d'ici à de longues années, deux millions de subvention aux missions et trois millions au budget de l'instruction publique, au total cinq millions, suffiraient largement pour que, sur toute l'étendue d'un vaste empire, des milliers d'enfants d'une race très prolifique s'exerçassent à apprendre notre idiome national. Les millions, encore une fois, ne manquent pas en Indo-Chine. Ce pays, changeant rapidement d'aspect, deviendrait une véritable France asiatique, dont les destinées seraient grandes. Alors, nous aurions mis en grande pratique la belle maxime de l'empereur chinois Khang-Hi : « Les lois répriment pour un temps, l'enseignement seul enchaîne à jamais. »

ÉTIENNE AYMONIER.

Réplique de M. Paul Bourde.

Mon cher directeur,

Je disais que je ne pouvais exprimer à quel point les idées soutenues par M. Aymonier m'étonnaient chez un homme de sa valeur. Après en avoir pris connaissance, nos lecteurs comprendront pourquoi.

Elles se résument ainsi : supprimer l'annamite en Indo-Chine, le remplacer par le français ; et cela en trois générations. M. Aymonier assure que les Annamites ne demandent pas mieux. Quelle garantie en avons-nous? Sa conviction, et rien de plus. Les Français sont une poignée en Indo-

Digitized by Google

Chine, les Annamites sont vingt millions. Étant données ces proportions, il est infiniment probable que dix-neuf millions sur vingt n'auront jamais l'occasion, une fois en leur vie, de causer cinq minutes avec un Français. Et c'est pour ces cinq minutes de conversation problématique que tout un peuple va changer sa langue contre une langue étrangère.

Je demandais qu'on me citât dans l'histoire un exemple, un seul, d'une révolution semblable. Mais pour en prouver l'impossibilité les faits abondent, et je n'en veux pas chercher autre part qu'au Tonkin. Ce pays a été conquis par la Chine au troisième siècle avant et il n'a recouvré son indépendance qu'au neuvième siècle après Jésus-Christ. Les Chinois lui ont donné leur civilisation, ils lui ont donné leur écriture, ils l'ont gouverné avec une persistance de vues que je nous souhaite, et quand ils sont partis après douze siècles, est-ce le chinois que parlaient les indigènes? Non, c'est l'annamite. Et M. Aymonier croit qu'ils vont comprendre le français en trois générations!

Du reste, il ne compte qu'à demi sur leur bonne volonté, puisqu'il propose de rendre l'enseignement du français obligatoire. Comment peut-on préméditer un pareil attentat à la conscience humaine sans être épouvanté des conséquences? Quelle sera la sanction de l'obligation? Proscrira-t-on les écoles indigènes? Y aura-t-il une garnison dans chaque village pour emprisonner les pères qui n'enverront pas leurs enfants à l'école de français? Mais aucun gouvernement ne sera jamais assez ennemi de son repos pour se lancer dans une pareille aventure, pensez-vous. Je l'espère bien ainsi. Voyez cependant quel chemin ces théories font! Les voilà revêtues de l'approbation du congrès colonial et de l'Alliance française; elles sont déjà fort accréditées en Indo-Chine, où elles ont désorganisé l'œuvre scolaire de Paul Bert. Aussi suis-je heureux de les voir traduire enfin devant le grand public. Il me semble impossible qu'elles résistent à l'effet du plein jour.

Je crois que si M. Aymonier doutait davantage du succès de son plan, il s'exagérerait moins l'insuffisance du *quoc-ngu*. Le mépris des lettrés et les difficultés des écoles de Cochinchine ont la même cause qu'il serait trop long d'expliquer et qui est réparable. Mais après une expérience séculaire, les missionnaires continuent à se trouver bien de cet instrument; il n'est donc pas si imparfait. Aujourd'hui, il y a entre les Annamites et nous une langue et une écriture; avec le *quoc-ngu*, il n'y aurait plus qu'une langue. La moitié de la distance serait supprimée. N'est-ce rien? Et en même temps n'est-ce pas tout ce qu'il nous est permis d'ambitionner?

PAUL BOURDE.

Digitized by Google

FLOTTE TURQUE

Nous avons indiqué précédemment (t. X, p. 414, n° 79) l'état actuel de la flotte russe, l'auteur dont nous reproduisons le travail a établi un parallèle entre cette flotte et les forces navales de la Turquie. Voici la suite de cette étude :

DESCRIPTION	NOMS	ÉPOQUE du lancement	DÉPLACEMENT ou tonneaux	CUIRASSE ÉPAISSEUR EN CENTIM. Ceinture	Batterie Parapet ou Réduit	Tourelles ou Barbettes	VITESSE en nœuds
Bordées	Azazieh.....	1864	6.400	13	13	»	13
—	Mahmudieh.....	1864	6.400	13	13	»	12
—	Orkanieh.....	1865	6.400	13	13	»	12
—	Osmanieh.....	1864	6.400	13	13	»	12
Batteries centrales	Assar-i-Schefket...	1868	2.080	15	11 ½	»	11
—	Assar-i-Tewfik....	1868	4.687	20	15	»	13
—	Avni-Illah.....	1869	2.400	15	13	»	12
—	Feth-i-Bulend.....	1869	2.806	23	15	»	13
—	Hamidieh.....	1885	6.700	23	13	»	13
—	Idjilalieh.....	1870	2.266	15	13	»	11
—	Mesoudieh.....	1874	9.120	30	25 ½	»	13
—	Muin-i-Zaffer.....	1869	2.400	15	13	»	12
—	Mukadim-i-Hair....	1872	2.806	23	15	»	12
—	Nedjim-i-Schefket..	1868	2.080	15	11	»	11
Tourelles	Hufzi-el-Rahman..	1868	2.540	11	»	13	12
Canonnières	Feth-el-Islam.....	1864	335	8	8	»	8
—	Hisber.....	1875	404	8	8	»	7
—	Meindouyeh.....	1864	335	8	8	»	8

En navires sans armure la marine turque est très pauvre ; la plupart sont construits en bois, et ce sont de médiocres marcheurs. Deux corvettes de 14 nœuds sont encore dans les chantiers de Constantinople ; elles doivent porter deux canons de 0m,15 et quatre de 0m,12. *Le Nordenfelt* (1887) est un torpilleur sous-marin construit dans les chantiers de Barrow en Angleterre. Sa longueur est de 37 mètres, sa largeur de 3m,50, sa profondeur est de 4 mètres et son déplacement de 350 tonneaux quand il est totalement submergé. Ses machines sont naturellement très compliquées, et ses réservoirs et ses chaudières peuvent contenir suffisamment de vapeur comprimée et d'eau surchauffée pour fournir 20 milles quand les feux sont éteints et le navire est sous l'eau. Il ne porte que 48 tonneaux de charbon, mais cette petite quantité suffit pour 1,000 milles à une vitesse de 8 nœuds à l'heure. Au besoin, les trois réservoirs qui contiennent l'eau servant de lest peuvent

Digitized by Google

être vidés et contenir 20 tonneaux de charbon. Sa vitesse ordinaire, le torpilleur naviguant sur l'eau, est de 13 à 14 nœuds; avec les feux éteints et le corps du navire submergé, elle est de 6 à 8 nœuds.

Le gouvernement russe ne peut espérer de posséder jamais une marine qui puisse se mesurer par elle-même avec celle de l'Angleterre, mais il est à croire que le nouveau programme de constructions navales adopté par l'Amirauté de Londres décidera la Russie à faire de nouveaux sacrifices et à redoubler d'efforts pour augmenter encore les forces navales qu'elle possède dans la Baltique et la mer Noire.

En ce moment (1), l'Angleterre termine quarante-trois navires de guerre, dont 5 cuirassés de 10,500 à 11,500 tonneaux, deux croiseurs protégés de 9,000 tonneaux, trois de 2,350 tonneaux et six de 1,500 à 1,800 tonneaux.

Le nouveau programme pourvoit à la construction, du 1er avril 1889 au 1er avril 1894, de huit nouveaux cuirassés de 14,150 tonneaux, deux de 2,000 tonneaux, neuf croiseurs protégés de 735 tonneaux, vingt-neuf de 3,400 tonneaux, quatre de 2,575 tonneaux et dix-huit canonnières-torpilleuses de 735 tonneaux.

A l'époque du lancement du *Trafalgar* et du *Nile*, les critiques trouvèrent, non sans raison, que les proportions de ces navires étaient exagérées et que ces cuirassés de 12,000 tonneaux seraient les derniers géants construits dans les chantiers anglais. Mais nous sommes dans un siècle de choses monstrueuses, physiques et morales, et l'exemple donné par l'Italie sera suivi en Angleterre. *L'Italia* et *le Lepanto* déplacent 13,851 tonneaux; les nouveaux navires anglais doivent en déplacer 14,150; quelque autre nation maritime s'imaginera bien un jour de mettre sur chantier des monstres de 15,000 ou 16,000 tonneaux. Je persiste à croire que c'est là une erreur de jugement des plus grandes, et que deux de nos navires vraiment cuirassés du type du *Caïman* valent mieux qu'une masse flottante, à peine protégée, comme l'Italie en a construit et comme l'Angleterre en projette.

Quoi qu'il en soit, au 1er avril 1894, la flotte britannique se sera accrue de cent treize nouveaux navires, dont quarante-trois en construction et soixante-dix à construire. Il est vrai qu'à cette époque, trente navires hors de service auront disparu des listes officielles, mais l'augmentation numérique sera encore de quatre-vingt-trois navires de guerre.

En présence de ces faits, il est probable que l'Amirauté russe ne restera pas oisive et qu'elle promulguera bientôt un nouveau programme qui pourvoira au développement de la flotte impériale.

(Société des Études coloniales et maritimes.)

VICTOR DE TERNANT.

---

(1) 1er avril 1889.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Algérie. — *Sauterelles.* — L'administration vient de terminer le travail relatif à la dernière ponte des sauterelles.

On n'a relevé cette année, dans l'arrondissement de Sétif, que quatre-vingt-dix-neuf gisements d'œufs, comprenant 3,235 hectares contaminés. Plus de 10,000 indigènes, environnant ces gisements, sont préposés à la surveillance des éclosions.

L'an dernier, plus de 36,000 hectares étaient contaminés ; les chiffres relevés cette année ne peuvent donc qu'encourager les vaillants colons à labourer et ensemencer leurs terres.

Camille Douls. — M. Ch. Duveyrier, en annonçant officiellement à la Société de Géographie de Paris (22 novembre) la mort de Camille Douls, assassiné par ses guides au cours de son second voyage dans le sud du Maroc, rend hommage aux qualités de ce nouveau martyr de la science. Son excès de confiance dans les moyens dont il disposait, son enthousiasme, sa vaillance, son obstination faisaient de lui un explorateur remarquable. Il est tombé victime d'un vulgaire guet-apens ; ses guides l'ont surpris, croit-on, dans son sommeil et, lâchement, l'ont égorgé pour le voler.

Tunisie. — *Vins.* — L'*Officiel tunisien* publie le rapport annuel de l'inspecteur d'agriculture sur la récolte des vins de cette année. Il résulte de ce rapport que la production de la Tunisie, qui avait été de 15,000 hectolitres en 1888, a été de 32,600 en 1889. On a planté depuis l'année dernière 758 hectares de nouvelles vignes, et on continue de planter. La quantité et la qualité sont satisfaisantes, et les vendanges les mieux réussies sont celles qui ont eu lieu le plus tard.

Les déclarations faites conformément à la loi du 13 mai 1888, portent l'étendue des terres plantées en vignes à 5,200 hectares, dont 4,058 appartiennent à des Européens et 1,057 à des indigènes. Sur ces 4,058 hectares les colons français en possèdent 3,300. L'augmentation du vignoble en 1889 représente la moyenne normale et annuelle des plantations faites dans la Régence depuis 1884. La colonisation sur ce terrain n'a point subi de temps d'arrêt.

Budget. — Le directeur des finances a fait connaître le règlement de l'exercice de 1306 qui a expiré le 12 octobre dernier et va être bientôt déterminé. Il présente un excédent de recettes d'environ 4,400,000 piastres dont bénéficiera l'exercice en cours.

Le déficit de ce dernier, prévu à six millions et demi de piastres lors de son établissement, sera ainsi ramené à onze cent mille piastres environ, et

Digitized by Google

si les récoltes sont bonnes, il est permis d'espérer que les plus-values des recettes ramèneront l'équilibre des recettes et des dépenses.

Il convient de rappeler qu'en toute éventualité les réserves du Trésor, qui sont d'environ 22 millions de piastres, suppléeraient aux manquants.

— Le conseil des ministres, a décidé, sur la proposition du résident général et du directeur des finances, qu'à l'avenir les olivettes appartenant à l'Etat tunisien pourraient être adjugées pour sept ou huit ans au lieu de trois ans, terme actuel.

Cette résolution, changeant entièrement les pratiques arabes, sera très favorablement accueillie par les fermiers d'olivettes, qui se plaignaient de ne pouvoir, avec des baux à court terme, améliorer les cultures exploitées. Elle servira aussi les intérêts de l'Etat en ameuant l'élévation des fermages.

Les bruits qui se sont répandus, de Gabès dans le Sud, que des réguliers turcs auraient franchi la frontière tunisienne du côté de Remada, sont dénués de tout fondement.

On recherche les individus qui colportent ces nouvelles inexactes. Les rapports les plus amicaux règnent, en effet, entre les autorités tunisiennes et celles de la Tripolitaine pour le règlement amiable des prises d'animaux faites à la suite d'incursions de tribus des deux pays.

Timbouctou. — *Retour des canonnières* Mage *et* Niger. — Le gouverneur du Sénégal vient de faire connaître au sous-secrétaire d'État des colonies qu'une nouvelle exploration du Niger, entre notre établissement de Bammako et Timbouctou, vient d'être accomplie avec un plein succès par notre canonnière *le Mage*.

Ce petit bâtiment, qui fait partie de la flottille que l'administration des colonies entretient sur cette partie du Niger, quitta Koulikoro le 16 septembre, sous la conduite du lieutenant de vaisseau Jaime et suivi de la canonnière *le Niger*. Ces deux canonnières arrivèrent ensemble le 21 septembre à Mopti, où *le Niger* dut s'arrêter par suite d'un accident survenu à la machine. *Le Mage* continua sa route le 26, et atteignit le 3 octobre le centre de Koriumé, situé à peu de distance de Kabara, port de Timbouctou, où il arriva le lendemain. Après un séjour de quarante-huit heures, le lieutenant de vaisseau Jaime, craignant de manquer de combustible pour continuer sa route, repartit le 5 octobre, traversa de nouveau sans encombre le lac de Déboé, et se trouva le 12 à Mopti et à Koulikoro le 25 octobre, sans avoir subi aucune avarie.

Le voyage avait duré à l'aller dix-neuf jours et vingt jours au retour, soit trente-neuf jours pour une distance de 1,600 kilomètres environ.

La canonnière française a rencontré sur tout son parcours le meilleur accueil des tribus indigènes qui se pressaient sur les rives, et qui ont été très frappées de la rapidité avec laquelle le voyage s'est effectué.

Cette exploration, qui renouvelle celle que le lieutenant de vaisseau Caron

Digitized by Google

a accomplie en 1887, fait le plus grand honneur à l'officier de marine qui vient de la diriger. Son succès témoigne de la tranquillité complète du pays, de la facilité des communications par la voie du grand fleuve soudanien sur lequel la France est établie depuis plusieurs années, et ne peut manquer de produire à bref délai les meilleurs résultats pour l'extension de notre influence dans cette partie de l'Afrique.

Gabon-Congo. — *Création de justices de paix.* — Le décret du 11 décembre 1888 portant réorganisation administrative et financière du Gabon et du Congo français, appelés désormais à ne former qu'une seule colonie, n'a rien modifié à l'organisation judiciaire de ces pays, où fonctionnent seuls un tribunal de première instance à Libreville (Gabon) et un de justice de paix à Lambaréné (Ogooué et Fernand-Vaz). Il s'ensuit que les autres points de la colonie, qui dans ces derniers temps ont pris une importance considérable tant en raison de leur développement commercial qu'à cause de l'augmentation de leur population, sont dépourvus de toute justice régulière. Loango, Franceville et Brazzaville sont notamment à une distance trop considérable du chef-lieu de la colonie pour les faire relever du tribunal de Libreville.

Pour parer aux inconvénients de cette situation un décret du 8 novembre investit les administrateurs de ces stations de fonctions de juge de paix, analogues à celles qui ont été conférées au commandant particulier de l'Ogooué et de Fernand-Vaz par le décret du 26 décembre 1884.

Portugais et Anglais dans le Sud-Africain. — Le Portugal vient de prendre des mesures énergiques pour ramener sous sa dépendance certains territoires de la région du Zambèze. Comme la Compagnie sud-africaine anglaise a été autorisée à opérer entre la frontière nord des possessions anglaises du Cap et la rive méridionale du Zambèze, les Portugais, pour répondre à l'action de cette Compagnie, viennent d'annexer un assez vaste territoire situé au sud du Zambèze et comprenant les vallées de Panhamé, d'Oumfouli et de Sanhata, dans le Machonaland, et allant jusqu'au delà du 18e degré de latitude. Tous les chefs de ces régions ont fait acte de soumission au Portugal entre les mains du lieutenant Cordon, et ont hissé le drapeau portugais.

En même temps que parvenait à Londres la nouvelle de ces annexions, la *Gazette officielle* de Lisbonne annonçait la réorganisation, par une administration centrale dont le chef-lieu sera à Quitevi, des districts d'Oumzila, Manica, Sofala et Inhambané, qui s'étendent du delta du Zambèze à la baie de Delagoa, et celle du district de Zoumbo qui, à cheval sur le fleuve, va de la rive nord du Zambèze (15me parallèle) jusqu'au Machonaland et vient confiner aux districts de Teté, Manica et Sofala.

L'action du gouvernement portugais a vivement indigné les promoteurs de la Compagnie sud-africaine anglaise qui protestent contre l'annexion par

Digitized by Google

le Portugal de quelques-unes des plus riches régions comprises dans la Charte royale qui leur a été récemment octroyée. « Le dernier acte du Portugal, dit le *Times*, est un coup droit porté à la Compagnie anglaise, » et ce journal exprime sa confiance en lord Salisbury qui saura défendre les intérêts britanniques. Il ajoute que l'on ne saurait admettre un seul instant que les décrets portugais constituent une annexion effective.

Le *Times* raille l'annexion « sur le papier » effectuée par le Portugal; mais la Charte octroyée à une Compagnie industrielle anglaise, bien que sur parchemin, ne vaudrait guère plus, et, ce qui le prouve, c'est que le *Times* annonçait lui-même, le 5 novembre, que, partout où les Anglais croyaient avoir des droits sur les territoires auxquels prétendent les Portugais, il n'y avait qu'une chose à faire : y aller et y faire flotter le drapeau anglais. Telle était, disait cette feuille, la conclusion à laquelle était arrivé le Foreign Office. Or, c'est justement ce que viennent de faire les Portugais et ce qui fait hausser les épaules au *Times*. Pourquoi une chose est-elle excellente quand les Anglais la font et ridicule quand les Portugais l'accomplissent? Uniquement, sans doute, parce que l'Angleterre est grande et puissante et que le Portugal est petit et relativement faible.

Le *Times* trouve aussi extraordinaire que le lieutenant Cordon ait fait de nouveaux traités avec des chefs qui occupent des régions que le Portugal considère comme lui appartenant depuis longtemps. Mais, si, depuis dix-huit mois, ces mêmes territoires sont dans la sphère d'influence anglaise, comme le soutiennent les Anglais et le *Times*, quel besoin M. Rhodes, un des directeurs de la Compagnie sud-africaine anglaise, avait-il d'envoyer trois expéditions au nord, au nord-est et à l'est précisément pour y planter des drapeaux? La vérité est que les Portugais sont arrivés bons premiers, et que les Anglais sont profondément vexés d'avoir été devancés.

La Compagnie sud-africaine est une Société industrielle et non une expédition officielle; rien ne l'empêche de faire du commerce dans les régions appartenant au Portugal; elle n'y sera pas chez elle, voilà tout. En Afrique, il y a d'autres endroits où les Anglais font du commerce sans y être chez eux. *(Débats.)*

La situation à Madagascar. — Les *Tablettes des Deux-Charentes* ont reçu de nouvelles correspondances qui leur sont parvenues de Madagascar, tendant malheureusement à confirmer les renseignements déjà connus sur l'agitation qui règne dans l'île.

Des bandes de pillards continuent de semer la terreur chez les Mandiavato. Ils ont donné l'assaut à un village nommé Ambohistar atany, qui est à vingt minutes d'Ampilanonana. L'un des habitants a été tué d'un coup de lance, un autre a été blessé grièvement, et le reste a cherché le salut dans la fuite. Dix-neuf personnes, surtout des femmes, sont tombées entre les mains des bandits, qui se sont hâtés de les emmener, sans toucher aux bœufs et autre bétail. Quelques jours avant ils ont emporté d'assaut quatre

Digitized by Google

villages, près d'Ambatofisaorana, tuant les habitants ou les faisant prisonniers.

A l'ouest on se trouve en présence d'ennemis trop nombreux et il faut attendre l'arrivée des renforts envoyés par le gouvernement.

L'escale de Maintirano, sur la côte nord-ouest, desservie par le *Mpanjaka*, a été supprimée, le chef arabe de cette localité ayant voulu rançonner la Compagnie des Messageries maritimes. Enfin, il est certain que les Hovas sont armés de fusils à tir rapide, qu'ils ont établi un fort à Ambohimarina avec des canons Krupp de gros calibre, portant la marque de fabrique allemande, et que les transactions commerciales se font, au détriment de nos compatriotes, entre Allemands et Anglais.

En vue de faciliter le placement des produits français à Madagascar, qui jusqu'à ce jour a été tributaire des industries anglaises et allemandes, le gouvernement français songe à organiser une exposition, pour le 1er mai 1890, à Tamatave. La Chambre de commerce de cette ville a déjà adressé à tous les présidents des chambres de commerce de la métropole une lettre d'invitation.

L'exposition durera trois mois, elle sera purement française et ne donnera droit à aucun concours.

Nouvelles de Stanley. — Stanley écrit le 11 novembre, de Mpouapoua, la lettre suivante au consul britannique de Zanzibar :

Nous sommes arrivés ici hier, après être restés en route cinquante-cinq jours depuis Victoria Nyanza, et cent quatre-vingt-huit jours depuis Albert Nyanza. Au dernier appel fait il y a trois jours, la troupe d'Emin-Pacha comptait 294 persennes, dont 59 enfants, pour la plupart des orphelins d'officiers égyptiens. Les blancs présents, à part moi, sont le lieutenant Stairs, le capitaine Nelson, Monntency, Jephson, le médecin Parke, William Bomy, M. Hofmann, Emin-Pacha et sa fille, le capitaine Casati, M. Marco et un Tunisien, Hassan, pharmacien.

Nous avons aussi avec nous MM. Peres, Girault et Schinze, de la mission algérienne. Parmi les principaux officiers d'Emin-Pacha sont M. Vakeers, de la province équatoriale, et le major Awask-Effendi, du 2e bataillon.

Depuis notre départ de Victoria Nyanza, nous avons perdu dix-huit hommes d'Emin-Pacha et un Zanzibarien, qui a été tué pendant que nous étions en pourparlers avec les indigènes hostiles.

Toutes les expéditions que j'ai dirigées jusqu'à présent devenaient plus faciles à mesure que l'on s'approchait de la mer, mais je ne puis en dire autant de ma dernière expédition. Avec notre longue colonne de porteurs de hamacs, notre tâche restait bien pénible tant que nous n'avions pas transporté nos malades à bord.

Ce qui est fâcheux, c'est que nous n'aurons pas l'avantage de pouvoir vous démontrer à Zanzibar toutes les difficultés que nous avons eues à surmonter. Après avoir transporté quelques-uns de nos malades pendant un trajet

Digitized by Google

d'un millier de milles, en combattant à droite et à gauche, pour empêcher les Warasuras de se saisir de leur proie, en traversant une montagne après l'autre avec toute l'énergie et toute la vitesse possibles, nous vîmes néanmoins nos malades mourir dans les hamacs. C'est ainsi que décéda à Usukuma-nord une femme de soixante-quinze ans, la mère de Valkiel.

Au sud de Victoria Nyanza, nous avons eu quatre journées agitées, comme nous n'en avions jamais eu. Pendant ces quatre jours, nous avons combattu sans relâche tant qu'il faisait jour. Les indigènes ont porté un préjudice incalculable aux hommes d'Emin-Pacha. Ils disaient que ces hommes étaient des cannibales, venus dans le pays avec de mauvaises intentions. Raisonner avec eux ne servait à rieu. Toute tentative de nous les concilier ne faisait que les irriter encore plus, et leur rage montait alors au plus haut degré possible.

J'ai été avisé que la route vers la mer par Simba-Mwene était pour moi la meilleure. Ce qui me paraît surtout désirable, c'est l'abondance de provisions. Je propose de suivre cette route. En ce qui concerne les dangers d'une attaque, une route est aussi mauvaise qu'une autre.

Nous avons fait en Afrique une découverte inattendue — celle d'une extension considérable du Victoria Nyanza au sud-ouest.

Son extrême limite atteint 20°48 de latitude sud, ce qui fait que le lac en question ne se trouve qu'à 155 milles du lac Tanganika. J'avais toujours cru que ce fait avait été constaté, lors de nombreux voyages à Uganda des membres de la Société des missions, et je n'en ai pas été particulièrement frappé. Mais M. Mockay m'a montré les dernières cartes dressées par cette Société, et je vis alors qu'elle ne soupçonnait pas même le fait en question.

Pendant mon trajet, j'ai ébauché un relevé et j'ai trouvé que l'étendue du lac atteint le chiffre de 26,900 milles carrés, soit 1,900 milles carrés en plus des estimations connues du capitaine Speke. Si vous jetez les yeux sur la carte du lac, vers le sud-ouest, vous verrez qu'une ligne de la côte se dirige vers l'ouest-nord-ouest et l'est-sud-est, mais que cette ligne ainsi tracée est en réalité une série de grandes îles montagneuses, quelques-unes bien peuplées et qui se masquent l'une l'autre.

Au sud de ces îles se trouve la grande étendue d'eau récemment découverte. De même le lac Uriji, que le capitaine Speke a complètement négligé, paraît être un lac considérable avec des îles peuplées.

Partage politique de l'Afrique. — *Côte orientale.* — *Italiens et Anglais.* — L'on n'a pas perdu le souvenir du conflit qui s'est élevé, l'an dernier, entre l'Italie et le sultanat de Zanzibar à propos d'une lettre du roi Humbert adressée à Kalifa-ben-Saïd et qui était restée sans réponse. A cette époque le cabinet de Rome entretenait des vues sur le territoire de Kismajou situé au nord des possessions anglaises de la côte orientale d'Afrique et il espérait pouvoir occuper sans trop de difficultés cette position importante qu'il supposait sans doute en dehors de la sphère d'action de

Digitized by Google

la *East African Company*. Deux bâtiments de guerre se maintenaient à cet effet dans les eaux de Zanzibar et l'occupation devait s'accomplir sous la direction du commissaire extraordinaire, M. Cecchi, que la Consulta avait délégué dans ces parages.

Cependant la mission italienne ne tarda pas à se convaincre des dispositions peu bienveillantes des Anglais et même des Allemands à son égard. Ceux-ci dissimulaient à peine l'humeur que leur causaient les exigences intempestives de leurs alliés vis-à-vis du gouvernement local et ils leur prêchaient la conciliation, tout en s'abstenant de seconder leurs projets de conquête. Les Anglais, plus directement en cause par le voisinage du territoire convoité, ne dissimulaient pas l'intérêt qu'ils avaient à ménager les populations côtières et déjà sans doute ils entendaient se substituer au gouvernement italien, sinon par voie d'annexion violente, du moins en qualité de mandataires du sultan, chargés de l'administration de cette partie extrême de son domaine continental.

Dans ces circonstances le gouvernement italien jugea prudent de s'entendre avec Kalifa-ben-Saïd et l'entreprise de Kismajou fut provisoirement abandonnée.

Elle l'est aujourd'hui à titre définitif, car l'*East African Company* vient d'obtenir la concession des douanes de Kismajou et des territoires limitrophes de Lamou, de Barawa, de Marka et de Makdischou.

Les Italiens paraissent avoir reporté leur objectif plus au nord, s'il est vrai, comme l'annonce un journal français (1), qu'ils aient notifié aux puissances la prise de possession de certains territoires de la côte de Somalis en communication avec le Choa.

Les Anglais, d'ailleurs, il est juste de le reconnaître, se montrent aussi peu soucieux des intérêts allemands que des convenances italiennes. Le territoire de Witou, sur lequel flotte le pavillon germanique, est devenu, par suite des récentes extensions de l'*East African Company*, une sorte d'enclave dont les relations avec l'intérieur seront entravées.

Siam. — *Nouvelle mission Pavie.* — M. Pavie, dont on connaît les belles explorations en Indo-Chine, et qui a découvert plusieurs routes conduisant du bassin du Mékong en Annam et au Tonkin, vient d'être nommé consul et commissaire de la République pour le règlement des questions de frontières entre nos possessions indo-chinoises et le Siam.

M. Pavie est parti pour l'Extrême Orient par le paquebot-poste l'*Iraouaddy* qui a appareillé de Marseille le dimanche 17 novembre.

Esclavage aux Indes néerlandaises. — Les journaux de Singapour signalent des actes d'atrocité inouïs que commettent les marchands

(1) *Le Matin*, du 21 novembre 1889.

Digitized by Google

d'esclaves, établis dans l'île de Lombok (entre Java et Sumbava), se trouvant sous le protectorat hollandais, et notamment un de ces marchands arabes, Sayid-Abdullah. Voici un de ses derniers exploits :

« Quatre jeunes esclaves — deux hommes et deux femmes — réussirent à s'échapper de l'île de Lombok, mais ils furent malheureusement repris et on les conduisit, enchaînés, devant leur seigneur et maître. Celui-ci les fit enfermer dans sa propre maison, et là ils furent soumis à des tortures quotidiennes. Deux Américains, pris de pitié, offrirent à Abdullah des sommes assez importantes pour le rachat des quatre esclaves, mais le marchand refusa, en disant qu'il avait condamné ses esclaves et qu'ils devaient périr.

» Après plusieurs jours de tortures, les deux jeunes gens furent amenés sur le rivage, où on les flagella impitoyablement encore une fois, après quoi on les mit à mort en portant à chacun un coup d'épée au cœur et un autre au ventre. Quant aux deux femmes, l'une, qui était enceinte, reçut des coups de rotin jusqu'à ce qu'elle fût évanouie, et on la pendit ensuite à un arbre, la tête en bas. L'autre eut les oreilles coupées et le nez écrasé avec des pinces ; on appliqua sur ses blessures un mélange de jus de citron, poivre et tamarin ; elle expira dans d'horribles souffrances. »

Indo-Chine. — *Mission Rosset dans le bassin du Mékong.* — Des avis de Hong-Kong nous apprennent que M. Rosset a terminé son expédition dans les contrées encore inexplorées de l'Annam, de la Cochinchine, du Cambodge, du Siam et du Laos. Cette expédition n'a pas été sans dangers et sans difficultés ; mais les résultats en sont très avantageux. M. Rosset va rapporter en Europe de précieuses collections concernant l'ethnologie des différents pays qu'il a parcourus.

Son voyage a été divisé en trois parties :

La première comprenait le fleuve Mékong et les rivières Chanc et Bang-Came jusqu'à Stung-Treng dans le Siam, par 104° à 106° de longitude et 13° à 14° de latitude. Dans cette région l'explorateur a visité les tribus des Brauns, des Kongs et des Bennongs.

La seconde devait, dans le projet primitif, avoir pour point de départ l'embouchure de la rivière Donguai, qu'on aurait remontée jusqu'à la frontière ; elle embrassait la région comprise entre 104° et 106° de longitude et 11 et 12° de latitude ; elle avait pour objet principal l'étude ethnologique des tribus Moïs. Mais on a trouvé le chemin impraticable, à cause des grosses pluies et de l'épaisseur des jungles qui empêchaient la marche de la caravane, de sorte que l'expédition a été obligée de faire un détour par les montagnes du Binthuan.

La troisième partie se référait de nouveau à la route du Mékong, dont l'expédition a suivi le cours jusqu'à Kratse, et de là, marchant à l'est, puis au nord-est, elle a gagné la frontière de l'Annam. Arrivée près de Bung-U, l'expédition a continué de se diriger vers le nord-est jusqu'à 13° de latitude.

Digitized by Google

A environ 25 kilomètres au sud-est de Kratse elle a passé la rivière Pree-Sô, qui a été traversée encore trois fois dans le trajet du nord-est à la côte, ainsi qu'un de ses affluents appelé la Sala. Dans cette partie, M. Rosset a étudié les tribus des Bennongs, des Stiengs, des Nhongs et des Ahongs.

Régime douanier indo-chinois. — Un avis émanant du ministère du commerce et des colonies (direction générale des douanes) fait connaître qu'aux termes de l'article 6 du décret du 8 septembre 1887, relatif au régime douanier de l'Indo-Chine, les produits spéciaux taxés à un taux supérieur à celui du tarif général doivent payer intégralement à leur entrée en Cochinchine, en Annam, au Tonkin ou au Cambodge les droits prévus par le tarif spécial, déduction faite de ceux qu'ils ont acquittés en France, en Algérie ou dans les colonies assimilées.

Les tissus de soie ou de coton rentrant dans cette catégorie en vertu du décret du 9 mai 1889, des dispositions viennent d'être prises par la direction générale des douanes et régies de l'Indo-Chine pour que les marchandises de cette nature accompagnées d'un certificat de fabrication française jouissent seules de la franchise accordée aux produits nationaux. Ce certificat, délivré par les producteurs eux-mêmes, devra être légalisé par le maire de la commune.

Cette disposition sera applicable aux tissus embarqués sur les bâtiments quittant la France à destination de l'Indo-Chine postérieurement au 30 novembre 1889.

Les Rapides du Mékong. — On se rappelle qu'en 1885 le capitaine de vaisseau (aujourd'hui contre-amiral) Réveillère, alors commandant de la marine en Cochinchine, franchit avec un torpilleur les fameux rapides de Préapatang, qui barrent le cours du Mékong, un peu au-dessous de la frontière nord-est du Cambodge, et qui avaient été jusqu'alors réputés infranchissables. On se rappelle également les travaux exécutés dans ces mêmes rapides, en 1887, par le lieutenant de vaisseau de Fésigny, qui conduisit alors jusqu'au pied des chutes de Khon le petit bâtiment *la Mouette*, des Messageries fluviales, le premier bateau à vapeur qu'on eût vu dans ces parages.

Grâce à la bonne volonté et à l'initiative du commandant actuel de la marine à Saïgon, le capitaine de vaisseau Turquet de Beauregard, qui, en prévision de l'organisation projetée d'un service régulier de bateaux à vapeur dans cette partie du Cambodge, a bien voulu autoriser de nouvelles études hydrographiques, les travaux de M. de Fésigny viennent d'être heureusement complétés.

On sait, en effet, qu'un intelligent et énergique officier, M. le lieutenant de vaisseau Heurtel, commandant l'aviso à roues l'*Alouette*, de la station navale de Cochinchine, vient de franchir deux fois successivement les fameux rapides dans lesquels il a reconnu une troisième passe praticable. *Le Temps* donne sur cette hardie expédition les détails que voici :

« A la fin du mois d'août dernier, le commandant Heurtel conduisait l'*Alouette*, qui ne mesurait pas moins de 54 mètres de longueur, jusqu'à Stung-Treng, où son arrivée a singulièrement étonné le commissaire du

Digitized by Google

gouvernement siamois, qui ne pouvait admettre qu'un bâtiment de cette importance eût franchi les rapides.

» Quelques jours plus tard, M. Heurtel conduisait bien au delà de Stung-Treng, jusqu'au fond des chutes de Khon, le paquebot *Cantonnais*, des Messageries fluviales, sur lequel le directeur de cette Compagnie, M. Arand, venait étudier l'organisation du service projeté. A bord du *Cantonnais* se trouvait M. de Verneville, résident supérieur au Cambodge, qui a déjà parcouru la région en 1887, et à l'inspiration duquel était dû ce nouveau voyage, dont les résultats pratiques, tant au point de vue commercial qu'au point de vue politique, ont une réelle importance.

» La présence dans cette partie du Mékong d'un bâtiment de guerre et d'un bâtiment de commerce français est l'affirmation du droit de libre navigation sur le grand fleuve que nous donnent les traités des 11 août 1863 et 15 juillet 1867 avec le royaume de Siam, droit dont nous n'avions pas jusque-là revendiqué le bénéfice.

» Mme de Verneville avait accompagné son mari. Elle est certainement la première femme française qui ait vu les chutes de Khon. Ses compagnons de voyage, voulant perpétuer ce souvenir, ont donné le prénom de Mme de Verneville à la petite anse dans laquelle était mouillé leur bâtiment, et qui portera désormais le nom gracieux de baie Marguerite. »

Cambodge. — *Création d'un tribunal français.* — Un décret du 24 février 1881 réglait le fonctionnement de la justice française au Cambodge et un décret du 6 octobre 1882 fixait la composition du tribunal français établi à Pnom-Penh. Survint un décret du 15 novembre 1887, modifiant les précédents et supprimant le tribunal de Pnom-Penh. A son tour, le décret du 15 novembre 1887 vient d'être abrogé par un décret du 8 novembre qui a rétabli le tribunal de Pnom-Penh.

Les motifs mis en avant pour justifier la mobilité et les contradictions qui sont pour ainsi dire la spécialité de notre législation indo-chinoise, sont exposés dans un rapport qui précède le décret paru à l'*Officiel*. Le décret de 1887 avait remplacé le tribunal de première instance par une justice de paix à compétence étendue, assimilée aux juridictions de même ordre créées à la même date en Cochinchine. Cette modification n'a pas donné de résultats satisfaisants. Elle a eu pour conséquence d'affaiblir l'action du ministère public, dont les fonctions, confiées à un juge suppléant ou à un simple attaché de parquet, n'étaient pas entourées de l'autorité suffisante.

La circonscription du nouveau tribunal a pour limite la province de Pnom-Penh. Sur les autres parties du territoire cambodgien, les résidents et vice-résidents sont investis des attributions judiciaires des consuls.

Le décret du 8 novembre 1889 règle la composition, la compétence de la magistrature française au Cambodge, ainsi que la procédure à suivre.

Cochinchine. — *Répression contre le jeu.* — Le jeu, qui est une des passions les plus profondément enracinées parmi les populations d'Indo-

Digitized by Google

Chine, exige des moyens de répression plus complets que ceux fournis par le Code pénal.

Les autorités annamites ne parviennent que difficilement à surprendre et à arrêter les teneurs de maisons de jeu clandestin, bien qu'il en existe dans presque tous les villages de la colonie. L'article 410 du Code pénal n'édictant de pénalités que contre le propriétaire et le fermier de la maison de jeu, les Chinois, qui sont les directeurs des établissements de jeu, les font tenir par des individus sans ressources pour qui un emprisonnement de courte durée est une peine indifférente.

Pour ne pas laisser la justice désarmée, un décret du 8 novembre 1889 renforce les moyens de répression en permettant d'atteindre les joueurs et de les frapper d'un emprisonnement dont la durée ne peut être supérieure à trois mois, sauf le cas de récidive, où elle peut être doublée.

Tonkin. — *Piraterie; le doï Van.* — Un télégramme annonce que le doï Van vient d'être condamné à mort et décapité à Hanoï. Le doï Van est le chef de bande qui avait fait sa soumission dans la province de Bac-Ninh pendant la première tournée de police. Conduit à Hanoï et reçu par le résident supérieur, il avait solennellement juré fidélité au protectorat. On l'avait alors incorporé dans les milices; mais le naturel l'emporta, il se remit à courir la brousse.

D'après les nouvelles de l'Indo-Chine du 3 octobre, le doï Van venait, au départ du courrier, de prendre la clef des champs, afin de rejoindre, avec deux cents hommes, des bandes qui opéraient dans la province de Bac-Ninh. Sur ses deux cents partisans, quarante étaient partis avec leurs armes.

La bande de Van s'est installée du côté de Yen-Thé et de Baoha, après avoir fait sa jonction avec deux autres bandes et afin de donner la main aux Chinois. Van a adressé immédiatement aux habitants du huyen, où il s'installait, une proclamation où il explique en termes imagés les causes de sa soumission et de sa révolte.

Quand j'ai fait ma soumission, à cause du peuple, j'ai eu l'esprit plein de ses malheurs, j'étais tourmenté par la crainte qu'il n'achevât de perdre ses biens, et que l'impôt n'absorbât son sang et ses propriétés, et je pensais tristement que ses moissons étaient perdues et que, malheureux pendant la saison du printemps, il allait être encore malheureux pendant la saison d'été, de même qu'une piqûre d'abeille venimeuse s'aggrave avec le temps et que le ver à soie mange de jour en jour davantage.

Ma soumission lui a donc été funeste; c'est clair comme les rayons du soleil et la lumière des étoiles.

Aujourd'hui je reprends mon ancien commandement et je jure de ne pas vivre sous le même ciel avec les pirates de l'Occident. Ainsi donc, habitants de notre pays, quand notre armée se présentera quelque part, vous devrez préparer des vivres pour contribuer à la nourrir. Si quelqu'un désobéit à cet ordre ou embrasse la cause des pirates de l'Occident, je lui ferai trancher la tête immédiatement.

Digitized by Google

Le doï Van n'a pas perdu de temps : le 22 septembre, on signalait sa présence sur la route de Langson, à petite distance de Phu-Lang-Thuong. Il brûlait même un village situé à 2 kilomètres de notre poste: mais, dans sa marche vers le Nord, il s'était buté contre un détachement de cinquante hommes, commandé par le lieutenant Meyer, du 1er régiment étranger, qui lui avait infligé des pertes sérieuses. Se servant habilement du terrain, cet officier avait ouvert le feu à 150 mètres et mis en fuite les pirates, qui abandonnèrent cinq cadavres et emportèrent une quinzaine de blessés. De notre côté, aucune perte, pas un homme touché.

Au moment où il s'est décidé à courir de nouveau la brousse, le doï coopérait avec ses partisans à la colonne de police du kham-saï Hoang-Kao-Khaï, dans le Bay-Saï. Il avait demandé une permission de trois jours pour aller assister, dans son village, au service funèbre qu'on devait célébrer en mémoire de son frère, tué en juin dernier par les pirates.

On ne le revit plus; ses partisans désertèrent pendant la nuit et le rejoignirent au rendez-vous fixé.

A la suite de cet incident, le résident supérieur a fait désarmer et incarcérer la bande du doc Tich, qui a si longtemps dirigé la piraterie dans l'est du bas Delta. On disait que les docs Tich et Lan allaient être envoyés en Algérie.

Calme complet du côté de Caobang, où deux de nos compatriotes continuaient leurs recherches des mines. Le colonel Servières, qui connaît si bien cette partie du Tonkin, se multipliait pour l'organiser. On nous fait remarquer que, de ce côté, les indigènes nous sont absolument dévoués et que jamais ils ne prennent part aux raids des pirates dont ils sont d'ailleurs les premières victimes.

Trente-sept anciens pirates qui avaient fait leur soumission ont été envoyés à Poulo-Condor. Les villages dont ils étaient originaires ayant refusé de les recevoir, parce que ces pirates y jouissaient d'une réputation détestable, l'administration a pris la décision de les interner dans l'île de Poulo-Condor, le pénitencier de la Cochinchine.

La contrebande d'armes. — Le doc Tich, capturé à la suite de la brillante tournée de police faite dans l'île des Deux-Songs, s'est décidé à donner le nom de ceux qui lui fournissaient des armes et des munitions. Ce sont : le Suédois Oberg, les Chinois A-kon et A-lin et un Annamite. Tous résidaient à Haïphong et c'est de là que, sous la protection de la France, ils se livraient à la contrebande d'armes. On recherche aujourd'hui activement, mais un peu tardivement, les coupables.

Oberg était un négociant d'Haïphong, très connu sur la place où il passait pour actif, honnête et laborieux. Des soupçons avaient cependant plané sur lui et, en juin 1888, dit le *Courrier d'Haïphong*, un indigène offrait, moyennant une prime, de dénoncer le trafic d'armes dont il avait connaissance et de signaler la présence du doc Tich. La résidence, à qui le fait fut signalé par la douane, ne s'en occupa point et l'occasion fut manquée.

Digitized by Google

Quand les opérations contre le doc Tich commencèrent, Oberg disparut après avoir peu à peu liquidé ses affaires. Les caisses de cartouches se vendaient 4 piastres le cent, les carabines 40 piastres et les revolvers de 8 à 10 piastres.

Relations franco-chinoises à la frontière du Tonkin. — Une correspondance d'Hanoï, en date du 4 octobre, donne les renseignements qui suivent sur nos relations avec les autorités chinoises des provinces voisines du Tonkin :

La présence de nos agents au Yunnan et au Kouang-Si a plus fait pour la pacification aux frontières que toutes les expéditions. En effet, les consuls installés en territoire chinois ont pu se rendre compte des agissements de certains mandarins disposés à encourager et à ravitailler les bandes d'irréguliers et les ont signalés aux gouverneurs des provinces. Nous venons d'en avoir la preuve à Lang-Tchéou, où notre consul, après s'être mis d'accord avec la résidence de Lang-Son, a obtenu le rappel à Canton du général de Nam-Quan et la disgrâce de plusieurs commandants militaires qui fermaient les yeux sur les invasions sur territoire tonkinois. Il suffit donc, pour régler les litiges de ce côté, de trouver des hommes au courant des affaires chinoises, connaissant les habitudes de ce peuple; peut-être serait-il nécessaire d'augmenter aussi le nombre de nos agents, de façon à rendre plus étroite la surveillance qu'il est nécessaire d'exercer.

Au surplus, ces postes sont fort difficiles à tenir, les hommes s'y usent vite et il conviendrait de prévoir le cas où il faudrait les doubler. Ainsi, M. Rocher a dû descendre de Mongtzé à Laokaï pour venir demander une consultation au médecin de notre poste-frontière; M. Rocher serait atteint d'une congestion au foie produite par la dysenterie et on prévoit qu'il devra changer de résidence ou rentrer en France en congé. Aussi bien M. Rocher a eu une besogne fort difficile; aujourd'hui, les difficultés sont aplanies, la route commerciale est ouverte, et tout porte à croire qu'elle sera fréquentée quand on aura assuré les moyens de communication.

L'amiral de la Jaille a été reçu par le nouveau vice-roi de Canton. Les journaux de Hong-Kong commentent longuement cet incident dont l'importance n'échappe pas aux hommes connaissant les usages des Célestes; c'est la reconnaissance officielle, par un des mandarins les plus importants de l'empire chinois, de l'état de choses existant et un gage d'entente pour l'avenir.

Chine. — *Relations commerciales avec le Tonkin.* — Le *Moniteur officiel du Commerce* du 24 octobre a publié les observations et les renseignements recueillis par M. le consul de France à Lang-Tchéou pendant le voyage qu'il a fait sur le fleuve Sikiang pour se rendre de Canton à son poste. Cette note contient d'intéressants détails sur le commerce de la région, sur le développement possible de ses échanges avec le Tonkin, et se termine ainsi :

« Il sera donc nécessaire que nous arrivions à livrer sur la place de

Digitized by Google

Lang-Tchéou les marchandises européennes à des prix assez bas pour que leur écoulement s'impose en dépit de la concurrence qui nous sera faite sur la place même, pour les districts environnants, et sur le marché de Nanning, pour les autres districts du Kouangsi occidental, le Yunnan méridional et le sud du Koueï-Tchéou ; de même nous n'accaparerons les exportations de ces contrées qu'en leur offrant des débouchés plus sûrs et plus rémunérateurs que ceux qu'elles trouvent actuellement à Pakoï.

» C'est dans cette pensée que j'ai réuni la collection d'échantillons des principaux tissus européens vendus à Nanning et à Long-Tcheou. »

Passé le 31 octobre, ils seront successivement communiqués aux chambres de commerce, chambres consultatives, chambres syndicales, etc., qui demanderont à les consulter.

Japon. — *Ports spéciaux pour l'exportation.* — Le gouvernement japonais a récemment décidé d'ouvrir neuf ports nouveaux à l'exportation, par bâtiments nationaux ou par navires étrangers affrétés à cet effet par des Japonais, du riz, du blé, de l'orge, de la farine, du charbon et du soufre, articles exempts de tous droits de sortie.

Article premier. — Les ports ci-dessous dénommés ont été désignés comme ports spéciaux d'exportation à l'usage des sujets japonais désireux d'exporter à l'étranger les six produits suivants : riz, blé, orge, farine de blé, houille et soufre :

Yokkaichi, dans la province d'Ise;
Shimonoscki, dans la province de Nagato;
Hakata, dans la province de Chikusen;
Kuchinotsu, dans la province de Buzen;
Karatsu, dans la province de Hizen;
Misumi, dans la province de Higo;
Fushigi, dans la province d'Etchu;
Otaru, dans la province de Shiribeshi.

Art. 2. — Les personnes désireuses d'affréter un navire étranger dans le but de se livrer au commerce d'exportation précité devront s'adresser au ministre d'État des finances, et obtenir de lui une autorisation écrite d'affréter ledit navire étranger.

Art. 3. — Pour l'entrée et la sortie des navires, et pour l'embarquement des marchandises dans les ports spéciaux d'exportation, on suivra la marche habituellement employée dans le commerce étranger.

Art. 4. — Les navires employés au commerce d'exportation dont il est parlé à l'article 1er ne pourront se livrer en même temps au cabotage. Toute personne violant la présente disposition sera passible d'une amende de 500 yen (2,500 fr.) au minimum et de 1,000 yen (5,000 fr.) au maximum. Si c'est un navire étranger qui se livre au commerce, la permission dont il est parlé à l'article 2 sera supprimée.

Digitized by Google

Nouvelle-Calédonie. — Une correspondance adressée de Nouméa, 23 septembre, au *Temps*, dit que le conseil général de la Nouvelle-Calédonie a clos sa session.

L'administration supérieure a rapporté la décision qui interdisait toute exploitation comme toute recherche minière sur les terrains détenus par l'administration pénitentiaire et qui ne représentent pas moins de cent dix mille hectares. Elle a autorisé, pour la culture à couvert du caféier, culture qui donne les meilleurs résultats, la location des forêts qui, quelle que soit la solution du problème domanial, ne sauraient être affranchies de tout régime conservatoire dans un pays aussi accidenté que la Nouvelle-Calédonie. Elle a fait connaître son intention de renoncer aux exploitations directes que pratique la transportation et qui coûtent plus qu'elles ne rapportent. Elle a admis le rétablissement de l'immigration néo-hébridaise qui donnera des bras aux colons.

Elle a promis de rendre aux grands travaux publics douze cents ouvriers de la transportation. Elle a décidé, en outre, la formation, sur l'effectif de la relégation, de détachements qui seront mis au service de la colonie et même des particuliers. Cet ensemble de réformes devait être et a été bien accueilli.

Le conseil général, d'autre part, a pris une série de mesures qui seront approuvées sans doute. Il a soumis les indigènes à un impôt de capitation de dix francs. Il a adopté, pour relier Nouméa à Bourrail et autres centres de la côte Ouest, privés de débouchés, l'essai d'un système de chemin de fer économique le Mouvrail, qui paraît approprié aux conditions topographiques de la colonie. Il a frappé les mines d'une taxe différant selon qu'elles seront exploitées ou non exploitées.

Il s'est refusé, par contre, à taxer le minerai à l'exportation et, ceci soit dit en passant, cette question de taxe pourrait bien être la plate-forme sur laquelle va se passer la lutte électorale pour le renouvellement de la moitié du conseil.

Fédération impériale anglaise. — La *Revue Française* du 15 mai 1888 a analysé les travaux de la Conférence coloniale tenue à Londres du 4 avril au 9 mai 1887, en vue de sonder le terrain pour une « Fédération impériale anglaise ». C'étaient, disions-nous, les « premiers anneaux de la chaîne destinée à unir étroitement l'Angleterre à ses possessions d'outre-mer ». Dans les *Débats* du 15 octobre dernier, M. Leroy-Beaulieu est revenu sur cette grave question, à propos d'une dépêche-circulaire adressée par sir Henry Parkes, gouverneur des Nouvelles-Galles du Sud, aux gouverneurs des autres colonies d'Australie pour leur proposer de s'unir toutes sous un gouvernement central, de façon à former une puissante confédération à l'image du Dominion canadien ou des Etats-Unis d'Amérique. La proposition vise, non pas seulement une simple alliance militaire comme celle que suggérait récemment le général Edward's, mais une complète fusion politique des

Digitized by Google

colonies, qui deviendraient l'Union australienne, avec un parlement fédéral et un pouvoir exécutif unique. Pour réaliser ce dessein, sir Henry Parkes les invite à se réunir d'abord en une Convention nationale, où chacun serait représenté par six délégués, et où serait élaboré un projet de Constitution fédérale à soumettre ensuite à la ratification de chacune des assemblées législatives de l'Australasie. C'est donc un acheminement vers la Fédération impériale, rêvée par tant d'hommes d'État anglais, et mise dès ce moment à l'ordre du jour. Reste à savoir, comme le remarque M. Leroy-Beaulieu, si cette première partie du programme, la fusion en un groupe homogène de ces colonies australiennes, si divisées économiquement et politiquement, peut s'accomplir aussi facilement que les promoteurs le désirent. Les faits nous l'apprendront bientôt.

Canada. — *Les chemins de fer au Manitoba.* — Il y a dix ans, Manitoba n'avait qu'un tronçon de chemin de fer : celui de Pembina ou Emerson à Saint-Boniface. En fait, ce n'était que le prolongement de la ligne américaine de Saint-Paul. A l'ouest de la rivière Rouge, pas un seul rail. Aujourd'hui, l'on compte 1,733 milles de voie ferrée sillonnant la province et les territoires.

Ligne du Pacifique du Nord et de Manitoba:

	milles.
Entre Winnipeg et la frontière	65
Entre Winnipeg et Portage la Prairie	56

Ligne du Pacifique Canadien :

Embranchement ouest de Selkirk	23
Embranchement du Sud-Ouest	105
Embranchement de Stonewall	20
Section d'Emerson	66
Section de la montagne de Pembina	202
Voie principale, dans la province	312
Voie principale, dans les territoires	502
Ligne principale de Manitoba et du Nord-Ouest	205
Embranchement de Rapid City	16
Embranchement de Russell	11
Ligne Galt, dans les territoires	109
Ligne de Winnipeg et de la baie d'Hudson (non exploitée)	40
Total	1.733

Ajoutez à cela l'embranchement de Morris et Brandon, — 166 milles — du Pacifique du Nord ; l'embranchement de Brandon à Plum Creek, — 22 milles — du Pacifique du Nord et la section de Régina et Saskatoon, — 153 milles — du chemin de fer Régina, du lac Long et de Prince-Albert, qui seront achevés cette année même.

L'an prochain, la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique

Digitized by Google

prolongera l'embranchement de la Souris, de Plum Creek à Melita, 36 milles, et celui du Sud-Ouest, de Deloraine à Melita, 24 milles. De son côté, la Compagnie du Pacifique du Nord et de Manitoba fera son embranchement de la Souris,— 153 milles— et la ligne de Régina, du lac Long et de Prince-Albert sera complétée de ce dernier endroit à Saskatoon.

Neuf des lignes ci-dessus aboutissent à Winnipeg.

— Un rapport démontre que, durant les six premiers mois de 1880, 14.802 colons se sont établis dans le Manitoba, contre 9,520 durant les six premiers mois de l'année précédente, soit une augmentation de 5,282.

Progrès de la Colombie. — Il y a dix-huit ans que la Colombie anglaise fait partie de la confédération canadienne.

Un journal — le *Vancouver News Advertiser* — a profité de cet anniversaire pour faire une petite revue historique de cette province.

On estimait, en 1871, la population de la Colombie à 36,000 âmes, à part 30,000 sauvages, et aujourd'hui elle se chiffre par plus de 100,000.

La valeur du produit du poisson, en 1876, était en chiffres ronds de $100,000, tandis qu'aujourd'hui elle est de $2,000,000.

Le commerce côtier, en 1876, était d'un tonnage de 125,000, à présent il est de 1,500,000.

Les exportations, en 1872, étaient de $190,000, aujourd'hui elles se montent à $350,000. Les importations, en 1872, étaient de $180,000, aujourd'hui elles sont de $3,600,000.

On percevait des impôts, en 1872, pour un chiffre de $350,000, aujourd'hui ils s'élèvent à $900,000.

Le tonnage total des navires s'est élévé de 81,000 tonnes, en 1874, à 500,000.

Iles de Saint-Pierre et Miquelon. — A l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil général, M. H. Roberdeau, gouverneur par intérim de la colonie a fait, les observations suivantes sur la dernière campagne de pêche. « Devez-vous, a-t-il dit, en raison des résultats un peu inférieurs, cette année, à ceux de la précédente campagne, concevoir des appréhensions pour l'avenir ? — Cette légère diminution dans les produits de la pêche tient-elle à des causes qui doivent nécessairement se reproduire en 1890 ? — Ne faut-il, au contraire, comme je le crois, l'attribuer qu'à un simple défaut de poisson sur les différents bancs ?

L'hésitation à se prononcer n'est pas possible. S'il est vrai que quelques goélettes ou navires aient perdu un certain temps à chercher, dans les différents havres du *French-Shore*, l'appât généralement employé dans les mois de juin et juillet — le capelan, — il est prouvé que cette perte de temps a été plus apparente que réelle, et que les résultats obtenus par les pêcheurs français, américains ou terre-neuviens les mieux « boëttés » ont été à peu près nuls pendant ces mêmes semaines.

L'expérience de la campagne 1889 démontre que c'est avec raison que nos armateurs ne se sont que très peu émus, dans le passé, de la législation prohibitive de Terre-Neuve, en matière d'exportation des appâts de pêche. Les navires qui ont le mieux réussi sont même ceux dont les capitaines, rompant entièrement avec les errements anciens, ont fait presque exclusivement usage pour boëte des coquillages pris sur les lieux de pêche.

Digitized by Google

Le « *Bait bill* » aura donc été sans conséquence pour nos pêcheries. C'est en spectateurs désintéressés que nous suivrons les débats auxquels cet acte donnera lieu dans la nouvelle assemblée législative de Terre-Neuve,

Etats-Unis. — *Inauguration de la statue de La Salle à Chicago.* — Le 26 octobre a eu lieu au parc Lincoln, à Chicago, le dévoilement d'une statue de La Salle, le fameux explorateur du dix-septième siècle et le découvreur du Mississipi. Cette statue a été construite au prix de $25,000 et est un don fait par le juge Lambert Tree, ex-ministre des Etats-Unis en Russie, à la ville de Chicago. Le sculpteur est un Belge, le comte de Lelaing.

C'est un juste tribut payé à la mémoire de celui qui en 1682 prenait possession au nom du roi de France de cette vaste région de l'Etat de Mississipi que de Soto avait visitée en 1543.

La Salle fut le découvreur réel du fleuve Mississipi qu'il appela le « Père des Eaux » et c'est avec orgueil que nous le réclamons comme un des nôtres. De fait, les immenses prairies de l'Ouest et les belles rivières qui les arrosent ont été découvertes par des Français, et en consultant la carte géographique de cet immense territoire, l'on voit nombre de villes et villages qui portent des noms français, perpétuant ainsi la demeure de nos ancêtres, ces courageux voyageurs qui couraient après l'inconnu et s'enfonçaient dans des régions immenses pour y implanter le christianisme et la civilisation. (*Étendard* de Montréal.)

Brésil. — *Mouvement d'immigration.* — D'après un tableau statistique dressé à Rio-de-Janeiro par M. le lieutenant-colonel F. Accioli de Vasconcellos, inspecteur-général des Terres et de la Colonisation, ce mouvement, depuis 1885 jusqu'à la fin du premier semestre de 1889, se chiffre par un total de 760,367 immigrants entrés au Brésil en trente-quatre ans et demi et se divisant ainsi quant à la nationalité :

Italiens	289.699	Autrichiens	7.146
Portugais	260.073	Français	3.480
Allemands	49.952	Belges	1.831
Espagnols	25.244	Divers	122.940

Ajoutons que pendant le mois de septembre dernier, le Brésil a reçu, par les ports de Rio-de-Janeiro et de Santos, 2,373 immigrants, classés comme suit :

Sous le rapport des nationalités.

Portugais	995	Français	30
Espagnols	639	Autrichiens	17
Italiens	510	Diverses nationalités	29
Allemands	153		2.373

Sous le rapport du sexe.

Sexe masculin	1.760	Sexe féminin	613

Sous le rapport de l'âge.

Au-dessus de 12 ans	2.019	Au-dessous de 12 ans	354

Digitized by Google

Les ports de provenance de ces immigrants ont été, en échelle descendante ; Lisbonne, Malaga, Ténériffe, Marseille, Madère, Naples, le Rio-da-Plata, Vigo, le Havre, etc.

Pendant la même période, il est sorti des ports du Brésil 572 passagers de troisième classe (considérés comme immigrants), d'où résulte une augmentation de 1,801 âmes pour la population de l'empire, par le fait de l'immigration.

Brésil. — *Colonisation.* — Par contrat passé avec le ministre de l'agriculture, deux négociants de la place de Rio se sont récemment obligés à établir 10,000 familles d'agriculteurs brésiliens et étrangers dans la province de Rio de Janeiro et les zones nord et ouest des provinces de Minas-Geraes et de San Paulo, sur des plantations en état de culture qu'ils se chargent d'acquérir à proximité de centres de population ou de routes. A cet effet, les concessionnaires diviseront les plantations en lots de 10 à 15 hectares. Chaque famille aura droit à un lot, à une petite maison, à la distribution d'instruments de culture et d'animaux domestiques, et à des vivres jusqu'à la première récolte, c'est-à-dire pendant 6 mois.

Chemins de fer. — Les plans du prolongement de la voie ferrée de Sapucahy, de la station de Soledade vers Caxambu, ont été approuvés par la présidence de la province de Minas-Geraes. La construction de cette section a dû être commencée cette semaine. Le gouvernement a en outre concédé à une entreprise la construction et l'exploitation, pendant 60 ans, d'une petite ligne ferrée de Natal à Ceará-mirim, province de Rio Grande do Norte.

Cette ligne, d'une étendue de 45 kilomètres, jouira d'une garantie d'intérêts de 6 0/0 par an, pendant 30 ans.

Le chemin S. João do Rio Claro, province de S. Paulo, a été vendu à la Compagnie *Rio Claro S. Paulo Railway Limited*, organisée à Londres, et qui a été autorisée dernièrement à fonctionner dans l'empire du Brésil.

Port de Rio de Janeiro. — Le gouvernement brésilien vient d'accorder à M. le vicomte de Figueiredo, ou à la Compagnie qu'il formera dans ce but, l'autorisation d'effectuer les travaux suivants :

1°. Construction d'un grand bassin dans le port de Rio pour la protection des navires ;

2°. Construction, le long de ce bassin, d'un système de quais où pourront accoster es bâtiments du plus fort tonnage, avec établissement de grues hydrauliques et de voies ferrées afin d'effectuer, dans le plus bref délai possible, les chargements et les déchargements ;

3°. Construction de magasins et hangars servant de dépôt aux marchandises ;

4°. Établissement d'un tronçon de chemin de fer reliant le bassin à la station de la ligne D. Pedro II ;

La concessionnaire jouira des terrains contigus au bassin pour y bâtir des édifices destinés au commerce. Les travaux devront commencer dans le délai d'un an et être achevés au bout de 8 ans. La durée de la concession est de 40 ans.

Le Dr J.-B. Lacaille. — On annonce la mort d'un membre éminent de la colonie

Digitized by Google

française de Rio de Janeiro, M. le Dr Jean-Baptiste Lacaille. Son arrivée au Brésil avait coïncidé avec la première apparition de la fièvre jaune à Rio de Janeiro en 1849. Le nombre des victimes avait atteint, cette année, le nombre de 4,160, chiffre qui n'a jamais été excédé depuis, malgré l'augmentation de la population. Le courage et l'abnégation dont il fit preuve alors, comme pendant les épidémies qui ont sévi depuis, n'ont jamais été surpassés car ce ne sont pas seulement les Français à qui le Dr Lacaille consacrait ses veilles et ses soins, c'est à toute la population de la capitale qui se rappelle le dévouement qu'il prodigua à tous, indistinctement.

Le gouvernement français avait été le premier à reconnaître les services qu'il avait rendus à la population française de Rio de Janeiro en le faisant, dès 1852, chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur. Il était également commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique en témoignage du dévouement montré aux Espagnols résidant au Brésil.

Le Dr Lacaille est l'auteur de divers ouvrages, entre autres, d'études faites sur la fièvre jaune, ses causes et son traitement, qu'il envoya, il y a des années, à l'Institut de France, témoignant le désir que communication n'en fût prise qu'alors qu'il ne serait plus.

Le moment est venu et pour l'Institut et pour l'auteur. *(Etoile du Sud.)*

République Argentine. — *Port de l'Ensenada.* — Le *Journal officiel* du 31 octobre a publié ce décret du Pouvoir exécutif argentin, en date du 15 juillet 1889 : Sont livrés au public les travaux du port de l'Ensenada, comprenant : 1° l'avant-port dans le Rio de la Plata; 2° le canal de l'île Santiago et la traversée de la rivière du même nom; 3° une bande de la rivière Santiago de la largeur de 90 mètres, à partir des môles de la Compagnie « Môles et dépôts »; 4° le canal d'entrée au grand bassin, jusqu'au kilomètre 1; 5° l'accès depuis le Rio-Santiago jusqu'au port intermédiaire; 6° le port intermédiaire.

Ce décret fixe au 1er novembre 1889 l'achèvement total des travaux et leur inauguration solennelle.

Constantinople. — *L'école arménienne catholique de Péra.* — Depuis son avènement au siège patriarcal, S. B. Mgr Azarian, patriarche des Arméniens catholiques, caressait le projet de fonder une école de garçons. Le *Levant Herald* nous apprend que la question est aujourd'hui résolue. Le collège sera installé dans le local occupé maintenant par les sœurs de l'ordre de l'Immaculée-Conception, local appartenant au Patriarcat qui le cède gratuitement. Des donateurs généreux assurent à cette institution une subvention annuelle fixe; le Patriarche est un des principaux donateurs.

Le collège donnera une instruction gratuite à un certain nombre d'enfants pauvres. Il sera administré par un directeur et une éphorie sous la direction du Patriarche. Le programme des études s'inspirera très probablement de celui du collège Stanislas de Paris. Les élèves seront internes ou externes.

Le collège possédera une bibliothèque composée de quatre à cinq mille volumes collectionnés avec compétence par M. Vincent Holas, qui les offre généreusement.

Péninsule des Balkans. — *Exportation austro-hongroise.* — La Société austro-hongroise d'exportation de Vienne a établi un syndicat dans le but d'étendre ses relations commerciales avec la péninsule des Balkans.

Elle se propose, à cet effet, d'établir à Sofia un établissement où seront exposés

Digitized by Google

des échantillons nombreux de ses diverses industries. L'agent chargé de représenter dans la péninsule les intérêts des membres de la Société recevra de chaque membre participant une indemnité variant de £ 2 à £ 12, outre ses frais de déplacements, de poste et de télégraphe, plus une certaine commission fixée d'avance sur les ventes. Par contre, il s'engage à prendre à sa charge les employés qui lui seront nécessaires pour l'exécution de son mandat; ceux-ci devront savoir parfaitement correspondre en bulgare, en allemand et en espagnol, et lui serviront en même temps de voyageurs. A la fin de chaque trimestre, il devra fournir un état détaillé de toutes les transactions auxquelles il aura pris part.

La chambre aux échantillons a été ouverte à Sofia en mars 1888, et le chiffre d'affaires faites pendant cette année-là s'est élevé à £ 40.000.

(Iron Coal Trades Review.)

Grèce. — *Un lycée catholique à Athènes.* — *L'Anatoli*, journal grec de Syra, annonce que, grâce à la munificence de SS. Léon XIII, un lycée catholique, placé sous la protection de Saint Denys l'Aréopagite, patron de la capitale du royaume, vient d'être fondé à Athènes. Mgr Marango, archevêque, aura la surveillance de cet institut, dont le programme comprend des cours élémentaire, secondaire et classique, de tous points conformés aux règlements scolaires officiels, et, en outre, l'enseignement des langues vivantes.

Comité de l'Afrique du Nord. — Le Comité qui siège dans le sein de la Société de géographie commerciale de Paris, a repris ses séances le 22 novembre. M. Rolland, ingénieur, a été nommé président. M. Pierre d'Orgeval, secrétaire, a lu un rapport sur les travaux de l'année écoulée, et a signalé les efforts faits par le Comité pour le développement des études de colonisation. Les graines oléagineuses et les plantes textiles ont fait l'objet de travaux approfondis. Une enquête est poursuivie pour dresser une situation exacte de tous les établissements agricoles et commerciaux en Tunisie depuis l'installation du protectorat français. M. Gauthiot, secrétaire général de la Société, informe que M. Crozat n'ayant pas entrevu de solution exclusivement mécanique pour la décortication de la ramie, cherche à résoudre le problème en appliquant la main-d'œuvre indigène du Tonkin à une machine de son invention.

M. Rolland entretient le Comité de la perte du vaillant explorateur, M. Douls, et rappelle à ce sujet les indications assez précises du capitaine Bernard. Il déplore qu'on ne songe pas en Algérie à organiser un système analogue à celui des Pandits, suivi aux Indes britanniques. — Les Pandits sont des indigènes du nord de l'Hindoustan que le gouvernement emploie pour l'exploration des pays mêmes où ils sont nés. Ils ne sont connus que sous des numéros d'ordre, ce qui permet de les utiliser sans aucun danger pour eux dans leurs relations avec leurs compatriotes. Maintenant peut-on appliquer ce système pour la pénétration du Soudan par le Sahara? M. Louis Say ne croit pas que les Touaregs puissent remplir ce rôle; mais parmi les Arabes attachés à la France, un grand nombre seraient aptes à remplir ces missions difficiles.

Congrès colonial national. — Un Congrès National pour l'étude des questions intéressant les colonies françaises se tiendra à Paris le 9 décembre 1889 et les jours suivants, au siège de la *Société des Études Coloniales et Maritimes*, 18, rue

Digitized by Google

Daunou. La séance d'ouverture est fixée au lundi 9 décembre, à 4 heures 1/2 de l'après-midi (cotisation 5 fr.).

M. Ch. Grandjean s'occupe activement de l'organisation de ce congrès; à l'heure où nous écrivons ces lignes, il y a plus de cent cinquante adhésions obtenues. Nous remarquons dans le comité d'organisation M. Bouquet de la Grye, MM. Isaac, Allègre, de Casabianca, sénateurs; l'explorateur capitaine G. Binger; le baron de Cambourg, le baron Michel, le général Virgile, Sicre de Fontbrune, E. Raoul. Léonce Détroyat, etc.

L'élevage de l'autruche au Sahara. — Une expérience du plus haut intérêt pour l'Algérie va être tentée dans le Sud, c'est l'élevage de l'autruche au Sahara. On sait que depuis longtemps des essais ont été faits sur divers points du Tell pour y entreprendre l'élevage et l'entretien de l'autruche domestique, en vue de la production des plumes. Malheureusement ces efforts n'ont pas obtenu les résultats qu'on avait espérés; nos fermes à autruche disparaissent les unes après les autres, alors que les colons anglais du cap de Bonne-Espérance ont su rendre cette industrie prospère, malgré la baisse, du cours des plumes causée par l'énorme production du Cap lui-même.

La question ne saurait être définitivement jugée, tant qu'un essai d'élevage n'aura pas été fait dans le Sahara; car le Sahara est le pays d'origine de l'autruche dite de Barbarie, l'espèce la plus réputée pour la qualité de ses plumes. La Société agricole et industrielle de Batna et du Sud Algérien, dont M. Georges Rolland est l'administrateur, vient de prendre cette initiative. Elle installe actuellement, avec l'encouragement de l'administration, un parc à autruches dans son oasis d'Ayata (Oued Rir).

BIBLIOGRAPHIE

Brésil.— *Bibliographie.*— L'ouvrage publié par les soins du comité franco-brésilien pour l'Exposition universelle, sous ce titre, Le Brésil en 1889, est un livre de près de 800 pages, contenant une carte de l'empire, des chromo-lithographies, des tableaux statistiques, des graphiques et des cartes.

M. Gorceix, directeur de l'école des mines d'Ouro Preto, et Henri Morize, astronome à l'Observatoire de Rio, y ont traité respectivement de la minéralogie et de la climatologie; M. l'amiral baron de Teffé, de l'hydrographie; M. l'ingénieur André Rebouças, les zones agricoles, M. A. Cavalcanti, les finances; M. Luiz Rodrigues d'Oliveira, les institutions de crédit. Le chapitre sur les chemins de fer est dû à M. l'ingénieur Fernandes Pinheiro, le chapitre *Sciences*, à M. le conseiller Ladislau Netto, directeur du Musée de Rio; le chapitre *Arsenaux de marine*, à M. le capitaine de corvette M. J. Alves Barbosa. M. le conseiller S. W. Mac-Dowell, ancien ministre de la justice, a écrit la notice sur l'organisation judiciaire, excellente par sa précision.

La partie historique et l'étude des arts ont été traitées par M. le baron de Rio Branco et M. E. da Silva Prado. On doit en outre à ce dernier écrivain le chapitre sur l'immigration.

M. Leitão da Cunha a décrit les institutions agricoles. M. le baron d'Itajubá a traité de la protection de l'enfance. Enfin, le très intéressant article sur la *presse* est du à

Digitized by Google

la plume de notre excellent confrère M. le dr. Ferreira de Araujo, rédacteur en chef de la *Gazeta de Nocicias.*

M. de Santa Anna Nery a rédigé, d'après l'édition brésilienne de Wappœus, les notions générales de topographie, et écrit les chapitres sur le travail servile et le travail libre; le commerce et la navigation, les postes, les télégraphes et les téléphones; la littérature et l'instruction publique, (ce dernier en collaboration avec M. le baron de Saboia, directeur de la Faculté de médecine de Rio, M. Cruls, directeur de l'Observatoire, et M. le baron de Teffé).

Un nouveau journal français à Buenos-Ayres. — Sous le titre le *Journal français*, va bientôt paraître à Buenos-Ayres un nouvel organe français créé par une Société anonyme au capital de 100,000 piastres.

M. Sarniguet, ex-administrateur du *Courrier de la Plata*, est le promoteur de l'entreprise à la tête de laquelle sont MM. Lajouane, Necol, Brun, etc.

Souhaitons au nouveau journal plus longue vie que ses devanciers disparus, l'*Union française* et *l'Indépendant*, et autant de succès qu'à son aîné le *Courrier de la Plata.*

Dom Pedro II, par B. Mossé. Firmin-Didot, éditeur.

Mettre en évidence près de soixante années d'un règne heureux, tel est le but que s'est proposé M. Mossé en racontant l'histoire de Dom Pedro, empereur du Brésil et monarque philosophe, prince éclairé, ami et protecteur des sciences et des arts.

L'histoire de Dom Pedro II est presque l'histoire du Brésil, car le règne de Dom Pedro Ier, commencé en 1822, au lendemain de l'indépendance, n'avait été que de courte durée. Le prince abdiquant, en 1831, à la suite de difficultés intérieures, laissait le trône à un enfant de cinq ans. Les guerres contre Rosas, le dictateur argentin; contre Lopez, le dictateur paraguayen, guerre acharnée qui dura cinq années et que termina heureusement le comte d'Eu, gendre de l'empereur, furent les événements extérieurs les plus importants. A l'intérieur, des luttes intestines survenues pendant la minorité, l'abolition de la traite, puis la suppression progressive d'abord et complète ensuite (1888) de l'esclavage, marquèrent les plus grands événements du règne.

Doué de brillantes qualités, aimé de son peuple, recherché par les savants, passionné pour les études géographiques et scientifiques, tel est le monarque qu'une révolution aussi brusque qu'inattendue vient cependant de jeter en exil.

Les vacances d'un médecin, 9e série, par le Dr E. Guibout. Masson, éditeur.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler, des voyages de M. le Dr Guibout.

L'Égypte, la Palestine, la Syrie sont les différentes étapes de son dernier voyage. Damas, la perle de l'Orient, située au milieu d'un véritable paradis terrestre, a su conserver intacte, sans mélange et dans toute sa pureté, sa physionomie arabe, originale et primitive des anciens temps. Le Caire, cette grande capitale baignée par le Nil, est la ville aux quatre cents mosquées, aux jardins enchanteurs, à la fois orientale et occidentale, où le ciel est toujours bleu, où le luxe moderne s'est allié aux mœurs de la plus vieille civilisation.

Mais l'impression la plus saisissante est causée par Jérusalem, cette ville antique qui, outre le Saint-Sépulcre, la mosquée d'Omar, renferme tant de souvenirs comme berceau du christianisme. C'est là aussi que l'on juge le mieux les rivalités continuelles des Latins et des Grecs, mêlant les discussions politiques aux querelles religieuses.

L'auteur termine par quelques considérations sur le déclin de l'influence française en Orient. Les écoles et les congrégations ont toujours représenté la France avec éclat. Mais aujourd'hui, abandonnées par le Gouvernement, non seulement elles ne jouissent plus de leur antique influence, mais sont parfois victimes de procédés agressifs.

Digitized by Google

Une colonie féodale en Amérique. l'Acadie, par E. Rameau de Saint-Père, 2 vol. Plon, à Paris, et Granger, à Montréal, éditeurs.

M. Rameau de Saint-Père, qui le premier en France fit connaître, il y a une trentaine d'années, l'Acadie et ses habitants, vient aujourd'hui de consacrer à ce fleuron détaché en 1713 de la couronne de France, une étude rétrospective du plus haut intérêt. Colonisée dès 1598, l'Acadie fut une des premières à soutenir le choc violent des colonies anglaises rivales de l'Amérique. Avec quel dévouement, quel héroïsme se fit cette résistance immortalisée par le siège de Louisbourg et mainte autre action d'éclat. On sait quel sort infortuné advint aux Acadiens cédés à l'Angleterre. Soumis, mais non domptés, ils furent déportés loin de leurs foyers à la suite de la plus noire des trahisons. Bien peu revirent leur pays, mais ces derniers reconstituèrent vigoureusement la race française, menacée un moment d'extinction dans cette funeste Acadie, qui forme aujourd'hui les provinces canadiennes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Si le poète américain Longfellow a immortalisé, dans son poème d'*Evangeline*, les malheureux Acadiens arrachés à leurs foyers, M. Rameau a retracé à longs traits la formation de cette colonie, créée par le système féodal. Le seigneur qui émigrait alors en ces lointains pays s'y transportait avec tous ses vassaux, apportant sur cette nouvelle terre la division de la propriété, les coutumes, les institutions et les mœurs de la métropole. Ces colons robustes, travailleurs, patriotes et religieux avant tout eussent formé avec le Canada, sans les malheureuses guerres du XVIIIe siècle, la plus belle des possessions françaises.

M. Rameau a établi, entre ces colons et ceux de la Nouvelle-Angleterre, un parallèle qui est tout à l'avantage des premiers. C'est un tableau plein d'enseignement et que doivent méditer tous les partisans de l'expansion coloniale de la France. Bien inférieurs en nombre à leurs voisins étaient nos compatriotes, mais la supériorité comme individus était toujours de leur côté.

M. Rameau a fort bien caractérisé le genre de colonisation pratiqué au XVIIe siècle. Les Espagnols couraient après les richesses et les mines d'or du Nouveau Monde; les Hollandais cherchaient à s'enrichir en trafiquant; les Anglais commençaient à s'installer dans la Nouvelle-Angleterre, à la suite d'une persécution religieuse; seuls les colonisateurs français présentaient l'idée chevaleresque et désintéressée de la patrie qui s'agrandit et de l'humanité qui s'étend.

L'auteur de cette si instructive étude, après avoir passé en revue les conditions matérielles et morales de la création de la colonie, en retrace l'histoire, depuis les premiers chefs, le baron de Poutrincourt et son fils Biencourt, jusqu'à la conquête anglaise. Quel fut ensuite le sort des Acadiens sous la domination britanique, quels efforts furent faits pour les délivrer de ce joug odieux, c'est ce que raconte, d'une façon très touchante, M. Rameau, dans la dernière partie de son ouvrage.

De nombreux documents inédits, puisés aux meilleures sources, forment une annexe à cette étude, véritable histoire des Acadiens, écrite avec une sincère conviction et une justesse de vues appréciée au Canada et en France.

Le Propriétaire-Gérant,

Édouard MARBEAU.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 26580-11-9.

Digitized by Google

DE PARIS A TIMBOUCTOU

I. — LA FRANCE EN AFRIQUE

La Grande-Bretagne, la France, le Portugal, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie possèdent, depuis longtemps, ou se sont attribué récemment, la moitié environ du continent africain : elles y ont rencontré la question esclavagiste. Une fois cette œuvre suscitée à la voix d'un cardinal de l'Église romaine, le partage politique de l'Afrique était peut-être le meilleur moyen, je ne dirai pas d'en finir, mais de commencer.

L'une des conséquences du partage a été que l'action anti-esclavagiste se présente sous deux modalités. Chaque État possessionné est appelé à empêcher dans sa sphère d'action la chasse aux hommes, et, si les circonstances ne permettent pas une solution plus prompte, à préparer, par le développement du travail libre, l'extinction progressive et graduée de cet esclavage domestique si fortement enraciné dans les mœurs de l'Afrique et de l'Asie. C'est là une action qui relève de la conscience de chaque nation et où aucune d'elles ne permettrait aux autres de s'immiscer.

Certaines mesures indispensables, exigent, au contraire, le concours de plusieurs bonnes volontés : ce sont, l'interception de la mer aux barques chargées d'esclaves, la réglementation du commerce des armes, des munitions, des boissons enivrantes, l'embarquement des travailleurs libres, la surveillance ou l'occupation des routes que traversent les caravanes, lorsque ces routes sont situées sur des territoires relevant de plusieurs nations européennes ou appartiennent à des indigènes non encore annexés : je veux dire principalement la longue ligne jalonnée par les lacs Nyassa, Tanganika, Victoria et par les espèces d'isthmes qui séparent ces grandes nappes d'eau. C'est ce que, par opposition à l'action nationale, je nommerais l'action de la chrétienté, à laquelle nous sommes tous appelés à concourir chacun dans la mesure de nos forces (1).

La France, par exemple, ne se désintéressera pas de l'entreprise que

(1) Voir *la Croisade noire*, par le Marquis de Bonardi du Mesnil, Paris, 1889.

Digitized by Google

je signalais tout à l'heure, le barrage aux négriers de la route des grands lacs. C'est, en effet, sur cette ligne qu'un Français, dont le nom est aujourd'hui dans toutes les bouches, a réussi à consolider un centre de résistance, qui demeurera inéluctable si l'on vient à temps secourir et ravitailler le fidèle représentant d'une phalange héroïque. (1).

Sur le terrain proprement national, le champ d'action de la France est des plus vastes et des plus intéressants: il y a Madagascar; il y a le Congo français et les anthropophages de l'Ubanghi; il y a la Côte des Esclaves. Il y a l'occupation du Sénégal, laquelle est devenue la question du Niger, laquelle est devenue la question de l'Algérie, dont nous nous occuperons aujourd'hui spécialement pour faire suite aux considérations présentées dans la *Revue Française* (tome IX), à propos du grand ouvrage intitulé *La conquête pacifique de l'Intérieur africain*, par le général Philebert (Paris. Leroux).

II. — LES COMPÉTITIONS.

Timbouctou a perdu aujourd'hui son importance ancienne par suite des violences des Touareg qui l'entourent et des exactions que les gens du Macina exercent sur le Niger. Il retrouvera avec la sécurité sa splendeur légendaire. Il demeure, en attendant, le point de départ ou de ravitaillement et d'échanges pour de nombreuses caravanes. Timbouctou communique avec tous les États riverains du Niger et même avec la haute Égypte. M. de Bizemont publiait en 1871 (*Bulletin de la Société de Géographie*, 6e série, t. I, p. 230), le récit détaillé d'un cheikh sénégalais, qui a exécuté maintes fois le trajet transversal du Sénégal au Nil.

Timbouctou est, avant tout, suivant l'expression du colonel Hennebert, « Le cœur du Sahara. » Il ne communique pas seulement avec la Méditerranée : il est le foyer d'un trafic considérable par l'océan Atlantique. Ce trafic atlantique suit deux routes principales : l'une se dirige par Tandouf, sur le Maroc, pour aboutir à Gouliman, et à Mogador; l'autre, plus méridionale, se rapproche de l'océan Atlantique dans la région du cap Blanc. (Voir dans la *Revue Française*, un article de M. Soller, avec une grande carte, t. VIII, p. 35.)

Espagne. — Cette seconde voie atlantique, sise pour une grande

(1) Le capitaine zouave Joubert.

Digitized by Google

partie de son parcours en pays maure, est la plus courte et la plus facile pour aller de l'Océan à Timbouctou. Elle évite les terribles exigences de la douane marocaine. Elle est parsemée d'oasis et de puits.

Le cap Blanc, où elle aboutit, est le point de contact de l'Espagne avec la France sur l'Atlantique. A peu près à moitié chemin entre le cap Bojador et le cap Blanc, c'est-à-dire sur la côte que d'anciens traités leurs reconnaissent, les Espagnols fondèrent en 1884, sur la rive du Rio de Oro, la factorerie de Cisneros, où ils ont laissé une garnison. Ce point est intéressant en ce qu'il peut devenir terminus d'une route joignant Timbouctou par l'Adrar et Tichit. Et, en effet, au mois de mars 1885, une mission espagnole partait de Cisneros pour l'Adrar. Le roi d'Adrar, après quelques pourparlers refusa, aux Espagnols l'accès du pays. Le chef de la mission, dit le général Faidherbe, à qui j'emprunte ces détails, rapporta quelques croquis englobant dans un protectorat espagnol l'Adrar et la contrée de Tichit, sise au sud-est de l'Adrar, en se rapprochant de Timbouctou. Cette route du cap Blanc qui conduit à Timbouctou en 39 jours, mérite une attention particulière.

Grande-Bretagne. — La recherche d'une voie de pénétration par l'Atlantique se manifesta d'abord chez les Anglais de la manière la plus étrange, la plus inattendue. Ce peuple pratique a beaucoup d'imagination : il ne s'agissait de rien moins que d'arriver à Timbouctou... par la mer. Il eût suffi de lancer dans le Sahara les eaux de l'Océan. Les altitudes relevées par O. Lenz ont démontré l'inanité de cette visée gigantesque.

En 1878, deux Anglais, Mackensie et Curtis fondèrent, vis-à-vis les îles Canaries, au Cap Juby la factorerie de Victoria-Port, destinée à détourner les caravanes qui de Timbouctou joignent Mogador par Tandouf. C'est ce que redoutaient sans doute les indigènes qui ont incendié Victoria-Port.

Incendier un comptoir qui s'appelle *Victoria !* On a été annexé à moins. Voilà ce qui concerne l'Atlantique. Les choses sont encore plus graves à l'est; mais il faut revenir à plus de soixante ans en arrière.

En 1822 le gouvernement britannique envoyait Denham et Clapperton pour nouer des relations avec les États du Soudan central.

Digitized by Google

Cette première mission n'eut guère pour résultat que de révéler la haute importance commerciale des contrées de Gando et de Sokoto, dominées par les Peulh, et du Bornou.

Vingt-cinq ans après, Barth, Richardson et Overveg entreprenaient le même voyage pour le compte du gouvernement britannique. Barth parvint seul à Timbouctou. Sur son instigation, le chef religieux de la ville envoya des messagers à la reine d'Angleterre; mais ils n'arrivèrent pas à destination. On prévoyait alors à Timbouctou une prochaine invasion des Français par le nord.

A la dernière conférence de Berlin, les Anglais démasquèrent leurs prétentions exclusivistes sur le cours entier du Niger depuis ses sources, avec un sans-gêne que la politesse ne permet pas de qualifier. Ils étaient dès lors installés au Delta de ce fleuve, après avoir amené les négociants français à céder leurs comptoirs à l'amiable, mais la France occupait déjà, sur le haut Niger, Bamakou: elle avait déjà réduit le souverain de Ségou Siguro à reconnaître notre protectorat.

Le plénipotentiaire anglais n'en soulevait pas moins l'incroyable prétention de faire reconnaître la Grande Bretagne comme le seul État européen riverain de tout le Niger! Soit ignorance, soit complicité, la chose aurait pu passer à la conférence; mais le plénipotentiaire français veillait. A la séance du 1er décembre 1884, M. de Courcel déclara que son adhésion à la proposition relative au Congo dépendait d'une solution correcte pour le Niger. Le cabinet de Londres comprit que sa prétention ne serait pas admise et ne la soutint pas. Ainsi arrive-t-il souvent avec les Anglais quand on a raison et qu'on leur tient tête résolument.

L'Angleterre, avons-nous dit, est fortement établie au Delta du Niger: elle ne s'y est pas confinée. Par des établissements au confluent et le long de la Benué, par une sorte de protectorat sur le Nupé, elle entame les deux grands États peulh du Centre; elle ne s'arrêtera pas en si belle voie. Lorsque, par une alliance inégale ou un protectorat, la Grande Bretagne sera parvenue à installer son influence absorbante sur ces deux États le long du Moyen-Niger, elle ne sera plus séparée de Timbouctou que par la contrée aujourd'hui ruinée des Songaï; autrement dit, elle sera à Timbouctou si nous ne l'y avons pas devancée.

Allemagne. — Il est survenu un troisième compétiteur qui n'est pas une puissance négligeable. Au fond du golfe de Guinée, à l'est du

Digitized by Google

Delta du Niger, l'Allemagne est établie depuis 1884 dans la région du Kameroun.

Si le cabinet de Berlin avait eu en vue seulement d'atteindre à l'est la zone franche du Congo, il n'eût pas étendu la ligne de démarcation avec l'Angleterre jusqu'à Yola, capitale de l'Adomova sur la Benué. Par cet affluent les Allemands deviennent coriverains du Niger; ils pourront communiquer avec les deux grands États peulh sans passer sous les fourches britanniques du Delta.

A l'ouest de ce Delta, les Allemands se sont installés au Toko. Ici encore, ils ne peuvent pas avoir eu seulement en perspective de faire de leur Petit-Popo un concurrent de notre Grand-Popo pour le maigre trafic de cette partie de la côte. Le Toko est une porte de pénétration dans l'intérieur. Nous avons, du reste, les mêmes visées pour Grand Bassam, Assinie et Porto Novo. Or, pendant que notre capitaine Binger explorait la région des Mossi, de Kong et de Sellaga, des officiers allemands s'y rendaient aussi du Toko-Land. Leurs explorations dans cette contrée méritent une attention particulière. A l'est de Salaga, où arrivent les caravanes du Haoussa, les Allemands ont fondé la station Bismarck dans le pays des Adeli (*Revue française*, 1er avril 1889). En 1888, le capitaine Von François pénétrait jusqu'au 12e degré de latitude nord (*Ibid.*, 15 juin 1889). L'exploration la plus significative est celle du docteur Krause. De la côte de Guinée, en 1886, il arriva dans le Macina (notre Macina, peut-on dire) et entra en relation avec Tidjani, qui lui offrit, s'il se faisait musulman, l'accès de Timbouctou, où l'autorité du Macina est rétablie.

Les Allemands de Toko dirigeront-ils leur action à l'est, vers Brussa, en concurrence avec Porto Novo et Lagos? Chercheront-ils à atteindre le Gando au moyen Niger par Say? Ces deux voies ne sont pas faciles à accaparer; mais une action au nord vers le Macina est plus réalisable. Timbouctou serait alors coupé de Bamakou. La main à mettre sur le Macina est donc le postulatum le plus urgent pour la France.

Ce sont là, dira-t-on, des visées sur un avenir peut-être éloigné. Nos compétiteurs n'ont-ils pas des vues d'avenir? Les Européens marchent, d'ailleurs, à pas de géant en Afrique, quand il s'agit d'accaparer, d'englober sur le papier et surtout d'entraver le développement d'autrui. En voici un exemple : la France et l'Allemagne ont déclaré dans des conventions qu'elles laisseront au Portugal la liberté

Digitized by Google

de civiliser la contrée comprise entre les possessions portugaises de l'Atlantique et celles de l'océan Indien, situation analogue à la nôtre entre l'Algérie et le Sénégal. Or, pour entraver le développement naturel et normal d'une autre puissance, le cabinet de Londres s'est empressé de proclamer un protectorat sur le Matabélés, qui joint dans ladite contrée le Zambèze. Et aujourd'hui ils réclament des territoires au nord du fleuve et aux approches du lac Nyassa, où ils déclaraient naguère qu'ils ne possédaient ni suzeraineté ni protectorat.

Le Maroc. — L'empire du Maroc a déjà possédé Timbouctou. L'annexion récente de l'oued-Noun lui laisse toute liberté dans cette direction. Si l'on ne doit pas ranger dans les éventualités probables une action de ce genre, il ne faut pas non plus considérer comme une impossibilité absolue que le Maroc s'avise un jour de produire des prétentions sur Timbouctou et de chercher à les faire reconnaître. Est-il téméraire de prévoir que quelque puissance européenne puisse un jour y pousser le Maroc avec l'espoir d'en profiter à ses dépens et aux nôtres ?

L'ancienneté, la fréquence, la persistance des compétitions étrangères suffisent à faire ressortir la valeur commerciale et politique des contrées, que la force des choses et des lieux nous impose, sinon d'occuper entièrement, du moins d'englober le plus tôt possible, dans notre sphère d'influence et d'action. Il s'agit de ne pas laisser d'autres puissances accaparer à leur profit, des voies commerciales qui sont, à l'intérieur, le débouché naturel de l'Algérie comme du Sénégal. Il s'agit de ne pas se laisser devancer par des rivaux insatiables, vigilants et quelquefois sans scrupules.

III. — Au Sud de l'Algérie

Au sud de l'Algérie, la possession de Lagouat et d'Ouargla, le chemin de fer oranais de pénétration, l'occupation d'El-Goléa, nous ont rapprochés de la partie du Soudan baignée par le Moyen-Niger, à savoir de Kano au sud-est, et de Timbouctou, au sud. Cette vaste zone de pénétration éventuelle se présente dans des conditions qui imposent une surveillance spéciale.

A l'est, nous avons laissé les Turcs de la Tripolitaine s'établir à R'hadamès d'abord, puis à R'hat. Ils ont été, il est vrai, expulsés

Digitized by Google

naguère de R'hat par les Touareg; mais ils y rentreront probablement un jour par la force ou par la ruse. A l'ouest, l'influence marocaine vise déjà le Touat. Il est vrai que l'espace compris entre le Touat et R'hat n'a encore été l'objet d'aucune attribution formelle, soit à la France, soit à la Turquie, soit au Maroc. Il résulte même du traité franco-marocain, de 1845, que cette zone est plutôt reconnue comme terre *nullius*. Or, une terre *nullius* est en même temps, la terre *primi occupantis ;* la dernière conférence européenne (1885), a élevé cette déduction plus ou moins logique, à la hauteur d'un principe de droit international. Que le Maroc étende seulement un protectorat sur Insalah, et les Turcs sur Anguid, et la route du Soudan est fermée à la France.

Les relations commerciales entre la Méditerranée et le Soudan ont déjà, sans escompter l'avenir, une telle importance ; nos voisins de l'est et de l'ouest ont un si grand intérêt à en exclure la France ; ils comprennent si bien que nous y serions entraînés un jour par la force des choses, que l'éventualité d'une extension préventive des Turcs ou des Marocains à notre sud, ne saurait être considérée comme chimérique. Elle pourra, au contraire, se réaliser d'un moment à l'autre. Ce serait d'autant plus terrible pour nous que, dans la situation actuelle de l'Europe, l'Empire ottoman et le Maroc sont passés, en quelque sorte, à l'état de puissances intangibles. Nous serions exposés à subir indéfiment une muraille de Chine à notre sud.

Il y a, pour empêcher qu'on nous emprisonne ainsi, un seul moyen indiqué par tous les hommes compétents.

IV. — ENTRE PARIS ET TIMBOUCTOU

Le lieutenant-colonel Hennebert a publié sur l'art militaire plusieurs travaux qui figurent honorablement dans toutes les bibliothèques spéciales. Son ouvrage sur la communication à établir entre l'Algérie et le Niger mérite l'attention des Français et de toute personne qui s'intéresse à la suppression d'un trafic infâme. Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir à nos possessions algériennes et sénégalaises leur débouché naturel. Une communication rapide et économique à travers le Sahara substituera (et c'est le point capital) un trafic honnête au convoiement par le désert de ces milliers de noirs qui, racolés au Soudan par le fer et par le feu, vont alimenter et la Tripolitaine et ce

Digitized by Google

Maroc, où la préparation des eunuques est une industrie nationale (1). Nous allons analyser le livre de M. Hennebert plus rapidement que je n'aurais voulu, en indiquant les points les plus importants.

L'idée mère est plus ancienne qu'on ne croit généralement : le 23 mai 1834, le comte de Navailles écrivait au maréchal Soult, alors ministre de la guerre : « J'ai eu l'honneur de vous entretenir, il y a environ six semaines, de la conquête de Timbouctou. Je vous avoue que plus j'y pense et plus je crois qu'elle serait pour nous aussi utile que facile, aussi honorable que nécessaire (p. 59). » On y a beaucoup pensé depuis cette époque et, en 1879, il était institué une commission dite du Transsaharien, dont le colonel raconte l'histoire détaillée. C'est la construction du chemin de fer alors projeté que son ouvrage a pour objet de préconiser. Il s'agit d'abord de sortir de nos possessions qui s'arrêtent à El-Goléa. L'auteur discute les divers tracés au nombre de trois, et se prononce pour le tracé central. Les travailleurs pourraient être transportés vers le sud sur un train-caserne, comme les Russes ont fait en Asie (p. 161 et suiv.). Avant d'atteindre El-Goléa, la ligne traverse le pays des Mzabites qui seront d'utiles auxiliaires pour le trafic, lequel sera lui-même notre grand auxiliaire (p. 188). Viennent ensuite les Arabes Chaanba, dont le colonel vante l'activité et la bravoure. Voilà qui nous amène dans ce grand groupe d'oasis connu sous le nom de Touat. « Tu y trouveras tout, disait un noir de Médéah, excepté ton père et ta mère (p. 48). » Le Touat est le centre du Sahara. L'un des principaux oasis est celui d'Insalah — Insalah est « l'étoile des routes du Soudan ». — Nous avons expliqué naguère (R. F., t. IX), d'après le capitaine Brosselard, que le traité de 1845 nous autorise à prendre Insalah. — M. Hennebert aborde aussi la question de la prétendue souveraineté du Maroc (p. 209 et 255) : « Lorsque Colonieu et Burin se présentèrent en 1861 à la frontière des oasis, on leur en refusa l'entrée sous prétexte qu'elles appartenaient au Maroc. Colonieu, ayant offert d'exhiber un permis du sultan, se heurta à cette fin de non-recevoir : — *Nous nous moquons de l'empereur du Maroc comme de toi, chien de chrétien.* » Ce qui n'empêche pas

(1) *De Paris à Tombouctou en huit jours.* — In-12 de XI — 288 pages. — Paris, Fagard, sans date — 1888 ou 1889. — Quelques mentions retardataires indiquent une première rédaction antérieure.

Digitized by Google

les Touatiens d'envoyer périodiquement des cadeaux à l'empereur qu'ils considèrent comme leur chef religieux. C'est ainsi que plusieurs États musulmans de l'Asie voient dans le sultan des Turcs le commandeur des croyants *(Émir-el-Mouménin)*, sans reconnaître à aucun degré sa souveraineté temporelle. En réalité, les Touatiens ne reconnaissent aucune souveraineté. Si, contrairement à toute probabilité et surtout à toute raison, l'occupation d'Insalah soulevait quelque difficulté marocaine, le colonel Hennebert affirme qu'on pourrait prendre une direction latérale.

En quittant Insalah ou le point latéral, voici venir les fameux Touareg. Les appréciations de M. Hennebert concordent avec celles que, d'après les meilleures autorités, nous avons exposées ici même le 15 mai dernier. Notre auteur croit qu'ils sont au nombre de deux millions et qu'ils ont été chrétiens (p. 235 à 240). Sous le rapport religieux, il estime que leur indifférence en matière de culte est à peu près absolue. Ils refusent tout service au commandeur des croyants, ne font ni les prières ni les ablutions prescrites. Les musulmans fervents les flétrissent du nom de *Tenekou Dirihoum* (ils ont renié leur foi). J'insisterai sur ce point, particulièrement sur l'opinion des autres sectateurs de Mahomet. Et à cet effet, je citerai les paroles suivantes du cheikh musulman qui fournissait à M. de Bizemont la relation déjà citée : « Les Touareg sont » de très beaux hommes ; la couleur de leur peau est jaune, peu » cuivrée. Quelques-uns sont musulmans, mais la plupart peu » religieux. »

Quant aux habitudes de pillage, M. Hennebert cite les considérations suivantes qu'il attribue à M. de Polignac (p. 264) : « Les Touareg du Nord ne sont pas des coupeurs de route. Ils frappent des droits de péage sur tout étranger voulant pratiquer le désert ; mais de tels droits ne s'exercent-ils point surtout dans les pays les plus civilisés ? Est-ce que, par exemple, on ne paie point la douane à Marseille avant d'entrer en France ? De même ces maîtres du désert, ces rois des eaux de tous les puits, ces protecteurs de toutes les oasis, ces souverains qui ne relèvent que de leur lance, ont établi des droits de douane, à l'entrée, au parcours, à la sortie de leur empire saharien. » J'ai expliqué ailleurs et même justifié ces péages traditionnels en parlant de la tribu des Harb, qui exerce les mêmes droits entre Yambo et Médine (*Arabie contemporaine*, Challamel) ; mais il n'y a rien là qui justifie

Digitized by Google

le meurtre des voyageurs, à qui des guides Touareg ont promis servi et protection.

Si M. de Polignac considère les Touareg comme des douaniers M. Hennebert présente une autre idée : « Le chef, dit-il, d'un de ces Touareg si redoutés, n'est autre chose qu'une sorte de capitaine au long cours qui se charge, moyennant finance, du soin de faire parvenir à destination les marchandises dont la surveillanee lui est confiée. » C'est d'autant plus exact que ces expéditions sont l'objection d'assurances même par abonnement, et que le prix n'en est pas excessif. Le même auteur ajoute : « Pourquoi ne pas faire de ces gens une sorte de gendarmerie du désert ? » J'ajouterai, moi, que pas plus que les douaniers, les capitaines au long cours et les gendarmes ne doivent massacrer le voyageur. Je n'en crois pas moins, avec le général Philebert, le capitaine Brosselard et bien d'autres, qu'on parviendra à se servir des Touareg quand ils reconnaîtront que c'est leur intérêt. La rigueur et la persévérance finiront par en venir à bout.

Le colonel Hennebert s'applique aussi à démontrer que l'exécution de la voie ferrée ne présentera pas de difficultés sérieuses. On trouvera la pierre, le sable, la chaux, le fer, le bois, l'eau. — Il n'y a pas de dunes à franchir. — Le Tanezrouft pourra être traversé ou évité. — On défendra la voie contre les tempêtes de sable aussi facilement qu'on défend les oasis (p. 247 à 254). On ne fera rien brusquement, mais progressivement. — Les chameaux serviront à alimenter latéralement la voie principale. — On établira des entrepôts dans le sud (p. 247 à 254). Aucun intérêt légitime ne sera lésé. — Les Sahariens seront satisfaits : les trains leur apporteront le sel et les céréales dont ils ne peuvent passer et qu'ils paient aujourd'hui à des prix exorbitants (p. 270 à 274).

On dira tout ce qu'on voudra à l'encontre de ces projets ; mais puisque nous pouvons aller à Samarcande en chemin de fer, je crois que nous entendrons retentir un jour ces belles paroles :

MESSIEURS LES VOYAGEURS POUR TIMBOUCTOU, EN VOITURE.

ADOLPHE D'AVRIL

Digitized by Google

CARTE

DES

UNIS DU MEXIQUE

E AGRICOLE ET MINIÈRE

D'APRÈS

ECOMMERCIALE DU MEXIQUE

EX FEUILLES AVEC TEXTE

Digitized by Google

Imp. et Librairie Chaix, 20 rue Bergère

Digitized by Google

LES RESSOURCES MINIÈRES & AGRICOLES

DU MEXIQUE (1)

I

Au point de vue minier, le Mexique est un des pays du monde le plus favorisés de la nature. Avant l'arrivée des conquérants espagnols, les Aztèques s'entendaient à extraire l'or, l'argent et le cuivre, sans se livrer toutefois à une exploitation régulière des gisements, et en se bornant à laver et à fondre les minerais affleurant à la surface du sol. Les principaux districts miniers sont compris dans une zone de 2,000 kilomètres de long sur 600 de large, qui s'étend du nord-ouest au sud-est. En dehors de cette ligne, il existe également des mines dans les Etats de Coahuila, Nuevo Leon, Tamaulipas et Vera-Cruz.

Dans Aguascalientes, les principales sont celles de Tepezala et de Asientos, qui contiennent des carbonates de cuivre et de l'argent; les Jésuites les exploitèrent de 1712 à 1767, et une tradition évidemment exagérée prétend qu'elles leur donnaient un million de bénéfice net par an. La basse Californie renferme, au nord, des filons aurifères, au sud, des placers d'argent (San Antonio et Triunfo), au centre, des gisements de cuivre. On y trouve encore, outre ces métaux, du mica, de l'alun, du salpêtre, du borax, et surtout du sel et du soufre. Les petites îles de Rasa, Santa Teresa et Palos contiennent des phosphates; en février 1889, on a découvert, par surcroît, dans les alluvions, des dépôts d'or, importants, dit-on.

L'État de Coahuila possède des mines d'or et d'argent sises dans les districts de Viezca, Monclova, Saltillo et Santa Rosa. La sierra Mojada

(1) La *Revue Française* a publié, dans son tome IX (p. 542) et son tome X (p. 13), d'importantes notices sur la population et les chemins de fer du Mexique; en y ajoutant (tome X, p. 17) la *Carte commerciale* du pays (partie Nord), dressée par M. F. Bianconi et éditée par la maison Chaix; nous donnons ici, d'après la même source, une suite à ces intéressantes études, en publiant la carte complète due au savant ingénieur précité.

Digitized by Google

offre une région métallifère (cuivre et plomb argentifère) de 6 à 7 lieues de long, où le filon principal est sis à une altitude de 300 mètres, et, de plus, des dépôts de charbon à San Felipe el Hondo. L'État de Chiapas, peu exploré, a ses importantes salines de Tonala, Cuztepeques et Soconusco, et des gisements encore inexploités d'argent, de fer, de cuivre et de charbon. Celui de Chihuahua est un des plus riches en filons de toute espèce : citons les exploitations d'argent de Parral, de Batopilas, de Cosihuiriachic, El Zapuri, les exploitations d'or du Cerro Colorado, et le bassin houiller de Corralitos.

L'État de Durango est littéralement couvert de mines : les centres aurifères les plus importants sont El Oro, Indé, Coneto, Guanacevi et San Dimas ; l'étain se rencontre à 60 kilomètres au sud d'Indé, et, près de Durango, se trouve le plus grand gisement de fer qui existe au monde : la *Montagne de fer* ou *Cerro del Mercado*, longue de 1,787 mètres, sur 750 de large et 250 de haut. Cette merveille de la nature est à peine exploitée.

Dans Guanajuato, le grand filon argentifère de la *Veta Madre* atteint jusqu'à 60 mètres de largeur, sur 4,500 de longueur et 300 d'épaisseur ; la mine de Rayas est travaillée à plus de 400 mètres de profondeur. Il y a, en outre, dans cet État, du plomb, du cuivre, du bismuth, de l'étain et de l'or. Guerrero nous présente, entre autres richesses, ses mines d'argent de Tasco, ses mines d'or de San-Nicolas et de Coyuca, ses gisements de fer de Zochilpala, ses mercures de Huitzuco, ses houilles de Petatlan et de Tlapa. Mais le premier rang appartient, sans conteste, à l'État d'Hidalgo, et c'est là aussi que l'industrie minière, au Mexique, a atteint son plus haut degré de perfection. Les mines d'argent de Pachuca et de Real del Monte sont célèbres depuis des siècles ; celle de Santa Gertrudis égale le grand filon de Guanajuato ; les districts d'Atotonilco el Chico, de Zimapam (argent, plomb et fer), de la Encarnacion (fer), de Jacala (carbonates de plomb argentifère avec une loi d'or), sont également d'une richesse extrême.

L'État de Jalisco, d'après la dernière statistique, ne renferme pas moins de 179 mines, dont 158 d'argent, 3 d'or, 5 de cuivre, 3 de plomb, 2 de mercure, 8 de fer, réparties surtout dans les districts de Comanja, Bramador, Cuale, Etzatlan, Hostotipaquillo, Autlan, Tacoles, la Mesa et Bolanos. Dans l'État de Mexico, l'industrie minière a, plus que partout ailleurs, souffert des guerres de l'Indépendance ainsi que

Digitized by Google

des révolutions; mais elle tend à reprendre son essor. Les districts les mieux pourvus sont: Guadalupe del Oro, Sultepec, Zacualpam, Temascaltepec, Tejupilco, Ixtapan del Oro, Ajuchitlan. Le filon d'or et d'argent de San Rafael (Guadalupe) a plus de 28 mètres de large. L'usine la plus importante de la région est celle des Arcos. Citons aussi celles de Cuadro, de Providencia et de Vado.

L'État de Michoacan possède les riches bassins argentifères de Tlalpujahua, de Huetamo et de Zinapecuaro, les mines d'or de Chirangangues, les gisements de fer de Coalcoman, les soufres de Taximaroa, et, entre autres exploitations de cuivre, celles de Santa Clara. Dans le Morelos, notons le district argentin de Huautla et le centre ferrugineux de Jonacatepec; dans Nuevo Leon, les riches galènes d'argent de Iguana et de Cerralvo; dans Oaxaca, les excellents dépôts de charbon et d'onyx de Villa Alta, de San Miguel, de las Peras, de Tlaxiaco et d'autres, dont la carte ci-jointe essaye de donner une idée. L'État de Puebla, bien que l'industrie minière y soit nulle, a cependant, lui aussi, ses veines d'argent natif, de galènes et de cuivre argentifère (district de Libres), puis ses gisements d'or, d'onyx, de cuivre, de plomb, de fer, et de kaolin (Coyacuya); mais l'avenir y appartient surtout à la houille, très répandue dans les districts de Matamoros, de Chiautla, et principalement d'Acatlan, où le bassin carbonifère a 60 lieues de superficie. Peu importante également est l'exploitation actuelle dans l'État de Queretaro, si on la compare aux ressources régionales. Là, 216 mines ont été étudiées, dont 193 d'argent, 5 d'or, 7 de cuivre, 6 de mercure, 2 d'antimoine, 1 de plomb, 1 d'étain. Le district le plus intéressant est celui de Cadereyta, qui renferme la célèbre mine de San Juan Nepomuceno ou *El Doctor*, l'une des plus anciennes et des plus riches du Mexique. Mentionnons, en outre, les gisements d'opale en une gangue porphyrique qu'on a découverts, en 1855, près de Queretaro.

Quant à l'État de San Luis Potosi, sa réputation minière est faite depuis le XVIe siècle, époque où fut trouvé l'amas métallifère de San Pedro; à ce centre minier hors ligne il faut ajouter les filons précieux de Catorce (argent vert, argent bleu, argent natif), puis les mines de mercure de Guadalcazar, et les dépôts de vanadinite et d'onyx de Charcas. Dans l'État de Sinaloa, il n'y a pas une maison importante qui n'ait des intérêts dans une mine. L'or natif et l'or

Digitized by Google

filiforme s'y rencontrent à Guadalupe de los Reyes et à San Jose de Gracia; l'argent natif, sulfuré et antimonié avec une loi d'or, à Rosario, à Panuco, à Copala, à la Joya, au Tayo.

Si maintenant nous pénétrons dans la Sonora, nous sommes, on le sait, au pays de la légende, une légende qui, cependant, reste encore bien au-dessous de la réalité.

Voici d'abord le district d'Arispe avec ses placers de Bacuachi, que les Apaches ont rendus si longtemps inabordables, et qu'on commence à exploiter aujourd'hui; viennent ensuite les districts d'Hermosillo, de Guaymas, d'Ures, d'Altar, de Magdalena, d'Alomos: on ne saurait les énumérer tous dans cette rapide statistique. Dans toute la Sierra, les gisements d'or, d'argent et de cuivre abondent. En certains endroits du pays, l'argent natif se présente souvent en masses si énormes que, sous le régime colonial, l'Espagne dépossèda, au profit de la couronne, un propriétaire de mines du district d'Altar, sous prétexte qu'il était scandaleux qu'un simple particulier pût acquérir de pareilles richesses. Pour les filons d'or, ils sont en telle abondance que, suffisamment exploités, ils pourraient, comme jadis ceux de la Californie, amener une dépréciation de ce métal. Les mines actuellement en travail sont, paraît-il, au nombre de 215, avec 32 usines de réduction. Ajoutons que la Sonora contient en outre un bassin houiller d'une extrême importance : c'est celui de Yaqui, sis à 50 kilomètres de Gueylmas.

Le sol de l'État de Tamaulipas, peu exploré au point de vue minier, contient, lui aussi, de l'argent et du cuivre (Miquihuana, Villagran, Bustamente), ainsi que du charbon (Camargo), des salines (Soto le Marina), et quelques sources de pétrole. On signale également des essais d'exploitation, qui chaque jour vont croissant, pour les mines du territoire de Tepic. Dans l'État de Vera Cruz, la mise en valeur est de peu d'importance, quoique l'or, l'argent, la houille, le fer et le pétrole abondent. Dans le Yucatan, on n'a encore signalé aucune richesse souterraine; il y a seulement, le long de la côte, depuis Celestun jusqu'au nord-est de la péninsule, une bande de terrain, légèrement déprimée, où se fait une récolte intermittente de sel. En revanche, le Zacatecas possède des districts miniers de premier ordre, entre autres celui de la Cantera, dont le filon, large de 20 mètres en moyenne, produit des pépites de fer, des blendes, des galènes, et

Digitized by Google

toutes les espèces connues de minerais d'argent, accompagnées souvent d'argent natif. A noter encore les mines de Fresnilio, de Mazapil, de Sombrerete, de Chalchihuitas et de Rio Grande.

Le traitement le plus généralement adopté est l'amalgamation par le *patio* décrite dans tous les traités de chimie. Quelques districts suivent la méthode de Freiberg. En Sonora, on use avec succès de la lixiviation, à Pachuca, du système américain de *pans*, sortes de cuves en fonte garnie d'un double fond où circule de la vapeur et dans lesquelles on fait l'amalgamation. La réduction des minerais d'argent par la fonte a lieu d'ordinaire dans des fours catalans, et, en quelques usines, dans des fours Pilz.

Il existe dans tous les districts d'immenses tas de minerais de rebut *(terreros)* qui possèdent tous un titre d'argent souvent supérieur, dit M. Bianconi, au titre des minerais traités avec succès en Europe. Pour extraire ces richesses, il suffirait d'importer au Mexique des procédés *ad hoc*. Les *terreros* ne coûteraient que la peine d'en faire la déclaration *(denuncio)*, et, pour surcroît d'avantage, un grand nombre de ces tas se trouvent à proximité de chutes d'eau et de forêts.

II

Jetons maintenant un coup d'œil sur les produits principaux du sol mexicain et sur les cultures les plus lucratives. Les diversités du climat régional ont pour conséquence naturelle une variété de végétaux sans égale peut-être en aucun pays. Toutes les essences, tous les fruits d'Europe y poussent aussi bien que toutes les plantes particulières aux zones tropicales.

Parmi les céréales, la plus répandue n'est pas le blé, c'est le maïs, qu'on récolte à toute altitude ; il constitue en quelque sorte la base de l'alimentation pour l'homme et les animaux, et l'on en fait une galette *(tortilla)* qui sert de pain à la majeure partie de la population ; mais les vrais produits d'exportation agricole, ce sont, par excellence, les plantes textiles. La plus exploitée est le *Henequen*, originaire, semble-t-il, du Yucatan, et dont la fibre, très fine, plus flexible que celle du chanvre, sert à faire des cordages, des toiles grosssières, des tapis, des hamacs, des sacs, des brosses, etc. Le développement croissant de cette culture a donné lieu à l'établissement de plusieurs voies

Digitized by Google

ferrées, notamment à la double ligne de Merida au port de Progreso (1). Parmi les autres textiles que l'industrie s'approprie, figurent le *Maguey manso*, dont on confectionne également des cordes, des toiles, et, de plus, un papier d'une finesse et d'une solidité remarquables ; la *Pita (Bromelia silvestris)*, qui abonde à l'état sauvage dans l'État de Oojaca, et supplée non moins avantageusement au chanvre ; le *coton*, cultivé de temps immémorial sur les côtes des deux océans, comme dans certains districts des États de Chihuahua, Coahuila, Nuevo Leon et Durango, est bien supérieur, l'expérience le prouve, au coton des États-Unis ; le plus prisé est celui d'Acapulco (Guerrero), dont la fibre mesure une longueur de 37 millimètres ; dans l'État de Michoacan et ailleurs encore, on cultive en outre un coton en arbre, dont la fibre atteint 29 millimètres ; mais, seule, la construction de chemins de fer côtiers permettra l'exploitation en grand de ce textile et en facilitera l'exportation.

La *ramie (Urtica nivea)* est aussi un végétal des climats chauds dont la fibre longue et soyeuse se prête, non seulement à la confection d'articles de cordellerie, mais encore au tissage, à la fabrication des mouchoirs, des rideaux, de la tapisserie, de la bonneterie ; elle peut même, mêlée à la laine, donner des mérinos et des draps. Nombre d'usines, en Angleterre, s'occupent de la manufacturer ; en France, cinq ou six compagnies se sont organisées dans cette vue, entre autres celle qui exploite, au moyen de 10,000 broches, l'usine de Valobre, près d'Avignon. Quant au *Zacaton* (chiendent), plante silvestre qui croît à foison dans certains districts froids du Mexique, il est très estimé sur les marchés européens et nord-américains pour la fabrication des brosses, balais, etc. Un Français, M. Charles Baur, a installé, sur les versants du Popocatepetl et du Yxtaeihuatl, une fabrique où plus de 500 ouvriers sont employés à travailler ce textile, et l'on a pu voir au Champ de Mars des échantillons très satisfaisants de ces produits.

Le Mexique compte à peine comme pays exportatenr de café ; il en pourrait pourtant fournir des stocks énormes, car l'arbrisseau qui le produit pousse dans toute la zone tempérée, ainsi qu'en Terre-Chaude, et donne des fruits de qualité supérieure. A l'Exposition de Phila-

(1) V. la carte ci-jointe.

Digitized by Google

delphie, le célèbre café d'Uruapam a été qualifié comme égal à celui de Moka (Arabie); celui de Colima est aussi très estimé; Orizaba, Cordova vendent chaque année leur récolte aux États-Unis, où elle est fort demandée. L'arbre à caoutchouc *(Siphonia elastica)* se trouve en quantité considérable dans toutes les forêts des Terres-Chaudes, et spécialement dans celles des États de Vera Cruz, de Tamaulipas, de Tabasco, et, du côté du Pacifique, sur le littoral des États de Guerrero, Oaxaca, Tepic, Chiapas, ainsi que dans le Michoacan et la Colima; il ne reste qu'à développer cette culture et à perfectionner les procédés d'extraction de la gomme.

Les fruits tropicaux, oranges, ananas, bananes, etc., offrent un vaste champ à l'exploitation et au trafic par les conditions tout exceptionnelles de bon marché où ils se produisent et par les hauts prix qu'ils atteignent aux États-Unis du Nord, qui en consomment énormément. Le tabac mexicain est égal en qualité à celui de Cuba, dont les terres commencent à s'épuiser, et à meilleur marché, notamment dans les vallées du haut Papaloapam (Vera Cruz). La canne à sucre, à la culture de laquelle se prêtent tout le littoral et les Terres-Chaudes, ne réclame que des capitaux et l'établissement de bonnes usines, telles qu'il en existe déjà à Morelos, à Jalisco, à Tepic, par exemple. La vanille peut se récolter dans les États de Jalisco, d'Hidalgo, de Vera Cruz, de Chiapas et d'Oaxaca; l'exportation, qui en avait décru, a repris aujourd'hui son mouvement de hausse, et le coût des plantations laisse de fort jolis bénéfices. Le cacaoyer est, on le sait, origiginaire du Mexique, où il croît spontanément. Les plants réputés les meilleurs sont ceux de Soconusco et de Tabasca; les chemins de fer développeront cette culture si productive.

Quant aux immenses forêts du pays *(montes)*, peuplées des essences les plus variées et les plus riches, l'exploitation s'en est faite jusqu'ici d'une façon pitoyable. On a coupé au hasard, sans sélection préalable des arbres, et sans nul souci de reboisement. Autour des centres de population, et particulièrement de la capitale, la déforestation a été complète; à peine si aujourd'hui, dans la vallée de Mexico, on trouve encore quelques bouquets d'arbres. L'établissement des voies ferrées a achevé de rendre absolument chauves des étendues énormes de terrain. Néanmoins, ce n'est guère que le plateau central qui a subi cette dénudation; la côte et les régions de l'intérieur ont gardé leur riche

Digitized by Google

parure de futaies. Somme toute, les exploitations de bois, quoique ne marchant pas au gré des capitalistes, permettent néanmoins de réaliser des bénéfices considérables. Que sera-ce le jour où l'on se décidera à établir de grandes scieries mécaniques, avec des chemins de fer portatifs et tout l'attirail d'une industrie économique et bien comprise, comme on a déjà fait à l'Astillero et dans les forêts que traverse le railway de Cordova à Tuxtepec, ainsi que pour la mise en coupe des fourrés vierges de l'État de Campêche?

Les variétés principales de bois tinctoriaux qu'on exporte sont : le *Palo-moral*, qui croît à l'état silvestre dans les États de Guerrero, Michoacan et Campêche, et dont le plus estimé est celui de l'île du Carmen, de Tuxpam et de Tampico; le *Brezil*, qui abonde dans les États de Oaxaca, Chiapas, Guerrero, Yucatan, et le *campêche* qu'on trouve surtout dans l'État de ce nom et dans celui de Vera Cruz. Il y a encore au Mexique nombre de bois et de plantes propres à la teinture, notamment l'*Orchilla*, l'*Achiote*, le *Cartamo*, le *Muitle*, l'*Indigo*, cultivé spécialement à Juchitan, le *Zacatlascale (Cuscula americana)*, le *Gualda (Reseda luteola)*, le *Curcuma*, etc.

Pour les bois de construction et ceux d'ébénisterie, la liste en serait trop longue à dresser ; mieux vaut, pour terminer ce bilan, dire quelques mots de la viticulture, du mûrier, et subsidiairement, du bétail. L'Espagne, désireuse de conserver pour ses vins le marché de ses colonies américaines, s'opposa toujours à la culture de la vigne au Mexique. Ce ne fut qu'après la déclaration de l'indépendance que lee premiers essais de plantations furent tentés. Les résultats furent engageants ; les crus de Parras (État de Coahuila) eurent tout de suite une réputation dans le pays. Depuis lors, et tout récemment, des ceps ont été achetés en France, en Espagne, en Italie, et distribués aux personnes capables d'en tirer parti.

La réussite a été complète, particulièrement à Chihuahua, à Zacatecas, Aguascalientes, Hidalgo et Puebla ; actuellement, il existe 150 plantations avec 200,000 pieds environ ; mais il reste aux viticulteurs à acquérir la somme d'expérience et de connaissances nécessaires en l'espèce.

Le mûrier pousse dans les terres froides et dans la zone tempérée. On a fait dans ces derniers temps des semis de graines provenant des Cévennes, et l'élevage des vers à soie a parfaitement réussi, notam-

Digitized by Google

ment dans les États de Puebla et de Jalisco ; les soies mexicaines filées et teintes qu'un de nos compatriotes, M. Chambon, avait exposées au Champ de Mars, ont été jugées des plus remarquables.

L'élevage du bétail a pris, dans les États de la frontière du nord une extension considérable, et l'étendue comme la qualité des terrains qu'on lui peut consacrer feront un jour ou l'autre du Mexique un rival de la République Argentine. Quant à l'engraissage fait en *potrero*, c'est-à-dire dans des prairies naturelles, il donne, dit M. Bianconi, des bénéfices importants et sûrs. Ajoutons enfin que la valeur des animaux exportés aux États-Unis a toujours augmenté depuis dix années, et que l'exportation des cuirs et peaux de toute sorte, dans l'Amérique du Nord et l'Europe, représente des chiffres énormes.

Digitized by Google

CORRESPONDANCES ET NOUVELLES

RETOUR DE STANLEY ET D'EMIN

Un télégramme daté de Zanzibar, 4 décembre, 3 h. 10, a annoncé l'arrivée de Stanley à Bagamoyo.

Stanley avait quitté Liverpool le 21 janvier 1887. Il passa par l'Égypte, et alla prendre à Zanzibar une escorte qu'il emmena, en doublant le Cap, à l'embouchure du Congo, où il arriva le 18 mars. Le 22 mai 1887, il était au confluent de l'Arouhouhimi. Le 20 juin, il arrivait aux chutes de Yambouga (20° long. E., 1° lat. N.). La *Revue Française* a publié la relation complète du voyage de Stanley, de ce point aux rives du lac Albert (t. IX, p. 463, 15 avril 1889, n° 68), et a donné un croquis établi d'après les premières nouvelles envoyées par Stanley. C'est le 15 décembre 1887 qu'il avait atteint Kavalli sur le lac Albert. Il dut revenir sur ses pas, puis revenant au lac Albert, il prit contact avec Emin et resta avec lui du 29 avril au 25 mai 1888. Stanley quitta Emin pour revenir à Bonalya, à sept jours de marche de Yambouga. C'est de là, qu'il envoya en Europe ses premiers messages. Il reprit une troisième fois la route de l'Est, pour rejoindre Emin et rentrer en Europe par la côte orientale. Cette fois, il trouva Emin vaincu par les mahdistes, chassé de Wadelaï, entouré de toutes parts par des ennemis. Stanley décida, le 10 avril dernier, Emin et Casati à revenir avec lui vers Zanzibar. Il a fallu, à ces intrépides explorateurs, pour franchir la distance qui sépare Kavalli de Bagamoyo, huit mois de souffrances et de luttes héroïques. A mesure que Stanley s'avance, l'Afrique se ferme derrière lui, et la barbarie musulmane reprend, triomphante, possession des derniers postes qu'Emin occupait depuis treize ans, et avait su conserver malgré la chute de Karthoum (1). Et comme si cette gigantesque aventure n'avait pas été assez étrange et pleine de surprises, voici qu'Emin sauvé, prêt à recevoir du monde civilisé tout entier des ovations enthousiastes, tombe d'un balcon et se blesse au point de mettre sa vie en danger.

---

(1) Emin-Pacha est né en mars 1840. Son véritable nom est Édouard Schnitzer. Juif de race, baptisé protestant, il fit ses études à un gymnase catholique avant que les hasards de son existence fissent de lui un sectateur de l'Islam. Après avoir servi la Turquie, il alla comme médecin en chef des provinces équatoriales dès 1876 servir sous Gordon. Un an après, Gordon l'appelait à lui succéder dans le gouvernement de cette région. Séparé du monde entier par la révolte mahdiste, depuis 1883, il se maintint dans son domaine et fit parvenir avec peine, par Junker, par Felkin, des demandes de secours en Europe.

Deux expéditions, celles de Lenz et de Fischer, échouèrent dès le début. Seul Stanley parvint jusqu'à Emin.

Digitized by Google

Nous avons publié (*R. F.*, t. X, p. 585) la lettre de Stanley datée de Mpouapoua, 11 novembre. C'est la première nouvelle autorisée qu'on ait eu de lui depuis le printemps dernier. Les moindres détails de son voyage seront bientôt racontés par lui-même. Nous nous bornerons donc, pour le moment, à reproduire ici les principales informations qui ont été communiquées à la presse et qui sont relatives à la dernière partie de cette étonnante expédition.

Lettre de M. Jephson à Stanley : Détails sur le soulèvement contre Émin Pacha et le triomphe des mahdistes.

Le 18 août 1888, un soulèvement éclata. Le pacha et Jephson furent faits prisonniers. C'était un complot organisé par quelques officiers et fonctionnaires égyptiens. Les soldats s'y prêtèrent passivement.

On avait imaginé que les lettres apportées par Stanley et signées par le khédive et par Nubar-Pacha étaient fausses. Ils prétendaient que Khartoum n'avait pas été pris et que le pacha et Jephson avaient formé un complot pour s'emparer des hommes, des femmes et des enfants afin de les vendre comme esclaves en Angleterre.

Les conjurés auraient voulu mettre aux fers Emin-Pacha, mais les soldats s'y opposèrent.

Tout à coup, on apprit que les mahdistes étaient arrivés à Lado avec trois steamers et qu'ils s'étaient établis dans l'ancienne station. Leur général, Omer Sali, envoya trois derviches avec une lettre dans laquelle il sommait le pacha de se rendre immédiatement. Les officiers s'emparèrent d'Emin, le jetèrent en prison et se résolurent à la guerre.

Sur ces entrefaites, les mahdistes s'emparaient de Redjaf, station située au sud de Lado et au nord de Dufileh et de Wadelaï. Dès lors, le désarroi vint se répandre parmi les troupes égyptiennes révoltées contre Emin. Les uns voulaient capituler devant le Mahdi, les autres voulaient remettre Emin en liberté et défendre avec lui la province équatoriale. Personne ne voulait obéir à un ordre. Les soldats déclaraient à leurs officiers qu'ils ne se battraient que sous le commandement d'Emin et de Jephson. Finalement, les officiers révoltés relâchèrent Emin et Jephson, mais les renvoyèrent au sud de Dufileh, vers Wadelaï ; puis faisant face aux mahdistes qui attaquaient Dufileh, ils réussirent à les repousser. C'est de Wadelaï qu'Emin et Jephson écrivirent à Stanley, en ajoutant que les mahdistes venaient d'envoyer à Khartoum chercher des renforts pour s'emparer définitivement de la province équatoriale.

Le 6 février 1889, Jephson rejoignait Stanley à Kavalli ; puis Emin lui-même, comprenant l'impossibilité de lutter à la fois contre ses propres troupes qui l'avaient trahi et contre les mahdistes soudanais envahissant la province, rejoignait Stanlay à son tour, avec Casati et les 240 Egyptiens mentionnés dans les télégrammes de la semaine dernière.

Ces renseignements ont été écrits par Stanley à sir William Mackinnon, président du Comité anglais. La lettre de Stanley était datée du 5 août 1889, de Kafarro, dans le Karagoué, à l'ouest du Victoria Nyanza.

Le 28 août, Emin était à Ussambiro, à la mission anglaise, sur le lac

Digitized by Google

et écrivit de là au docteur Schweinfurth, confirmant les nouvelles qu'on Victoria, vient de lire au sujet de l'insurrection.

Dans une autre lettre adressée à M. Marston, éditeur à Londres, et datée du 3 septembre 1889, Stanley donne quelques impressions sur les régions qu'il a traversées ;

M. Stanley raconte que, pendant son voyage, il a éprouvé une terrible maladie, à laquelle il a failli succomber, et qui a paralysé tous ses moyens pendant vingt-huit jours. Il donne des détails sur la région qui s'étend entre Yamboya, à l'entrée de l'Aruwimi et le Victoria Nyanza. Sauf sur quelques points, c'est, entre le 25° longitude et le 29°47' latitude est, la région la plus ténébreuse de l'univers : des forêts immenses que d'innombrables siècles ont enchevêtrées, et où fourmillent des nains sauvages et anthropophages. Entre ces forêts et l'Albert Nyanza s'étend une ceinture de prairies où les habitants nous ont disputé le terrain pas à pas.

Pendant le second voyage de retour de l'Aruwimi à la région des lacs, les hommes de l'escorte de Stanley, affamés pendant quatorze jours, et arrivant dans un endroit cultivé, se gorgèrent de nourriture au point qu'un grand nombre d'eux tombèrent malades et que quelques-uns moururent. Peu de temps avant, son escorte fut éprouvée par une épidémie de petite vérole qui épargna les Zanzibaristes de l'expédition, mais qui décima les Manyemas (indigènes des environs des Stanley-Falls, fournis à l'expédition de Stanley par Tippo-Tip).

Sur les rives de l'Ihuru (affluent de l'Aruwimi) Stanley rencontra des nains sauvages et anthropophages nommés Onambittis. Il fit prisonniers quelques-uns de ces pygmées pour s'en servir comme guides. Mais, comme les gnomes des légendes, ces êtres menus et méchants lui faisaient faire fausse route. Il fallut renoncer à leurs services et suivre des sentiers tracés par les éléphants.

Plus loin, au milieu d'une immense forêt, l'expédition manqua encore une fois de vivres. De ses 280 hommes, Stanley en détacha 150 pour aller aux provisions. Ils restèrent sept jours absents. Pendant ce temps, Stanley et ses 130 compagnons n'eurent chaque jour pour nourriture qu'une petite tasse de panade composée de beurre, de lait conservé et de farine délayée dans de l'eau. Nombre des 130 furent malades, épuisés par leurs longues marches, les privations et les combats. Le septième jour, tout venant à manquer, Stanley partit avec quelques hommes à la recherche des 150 fourrageurs et revint vingt-six heures plus tard avec eux, chargé de victuailles. Mais, en attendant, 21 hommes étaient morts d'inanition.

C'est en arrivant à Karagoué que Stanley apprit, par une lettre de M. Jephson, un de ses compagnons blancs laissés auprès d'Emin dans le précédent voyage, qu'Emin et Jephson étaient prisonniers de la garnison égyptienne de Dufilé révoltée.

Stanley parle brièvement de régions et de races étranges qu'il a rencontrées : les monts neigeux de Ruwonzoni, dont le pic principal s'appelle, en

Digitized by Google

langue indigène, le « Roi-Nuage » ou le Créateur des Pluies » ; les lacs salés de Kativé, les nains déjà nommés, vrais Liliputiens dont il a été l'authentique Gulliver, les peuplades insoupçonnées des grandes montagnes, les Ouasongoras, Apollons de l'Afrique ; les Ouanyorios, bandits féroces ; les bergers des montagnes de l'Est, — un voyage où les étonnements succèdent aux étonnements jusqu'au jour où l'héroïque explorateur, accompagné maintenant d'Emin, aperçoit une église, avec sa croix dominant un établissement chrétien, et s'écrie ; « Enfin ! c'est la civilisation retrouvée ! La civilisation bénie ! »

Mais, par une curieuse coïncidence, il apprend du même coup que la route des possessions allemandes, qui va s'ouvrir à lui, est le théâtre d'une guerre entre les Arabes et la civilisation, représentée par l'Allemagne. « Nous espérons, néanmoins, conclut-il, arriver sains et saufs à la côte. »

Une autre lettre de Stanley (17 août) écrite du camp de Kizinga Uzinja relate l'arrivée d'Emin, venant le retrouver sur les rives du Nyanza pour rentrer avec lui en Europe. Pendant la marche vers la côte, plusieurs rébellions se sont produites et des complots ont été tramés contre Stanley et Emin. Il a fallu exécuter sommairement un des meneurs.

Stanley constata qu'au moment où il se mit en route avec Emin pour gagner la côte, leur effectif comptait 1,500 hommes. Nous savons déjà qu'il n'en comptait plus que 750 le 10 novembre, lors de l'arrivée à Mpouapoua, au seuil des possessions allemandes. On juge des ravages exercés par les maladies, les privations, les combats, rien que pendant la dernière phase de l'expédition. Stanley constate du reste qu'il a dû laisser sur la route quantité de malades et de mourants, frappés par la fièvre dans une immense plaine aride qu'il a fallu traverser, en deçà des grandes montagnes neigeuses.

Stanley exprime dans une lettre au *New York Herald* des sentiments qui montrent que cet homme extraordinaire croit à une force supérieure dont il est l'instrument.

M. Stanley signalant ensuite toutes les maladies et privations qu'ont eu à endurer ses compagnons qui cependant n'ont pas péri et sont arrivés sains et saufs à bon port, Stanley ajoute :

« Le vulgaire, attribuera tout cela au hasard ; ceux qui ne croient en rien diront que c'est de la chance ; mais, dans les profondeurs de toute âme, la conviction se fera jour qu'il existe, pour parler avec Shakespeare, dans les cieux et sur terre, beaucoup plus de choses inexplicables, que l'on en rêve dans la philosophie moderne. »

A son arrivée à Bagamoyo, Stanley, répondant à un toast porté en son honneur par le major Wissmann, a parlé avec une vive émotion de ses compagnons et il a remercié la Providence de l'avoir guidé dans sa marche et de l'avoir amené à bon port.

Digitized by Google

NOUVELLES DU CAPITAINE JOUBERT

L'Afrique nous ménage toutes les surprises. — On sait que S. Em. le cardinal Lavigerie s'occupait des moyens de ravitailler le capitaine Joubert, l'ancien zouave pontifical, qui est depuis longtemps installé au lac Tanganyka pour y protéger les noirs contre la chasse à l'homme. Or, voici que M. l'abbé Joubert, frère du capitaine Joubert, donne communication à la presse des lettres suivantes :

Mpala (1) (sur le lac Tanganyka), 23 janvier 1889.

... Avant-hier le courrier nous a appris que le 10 janvier Mgr Bridoux se trouvait à une douzaine de journées d'Ujiji. Voici les nouvelles que nous apportait le courrier :

Les Arabes avaient le dessein de s'emparer de la caravane de Mgr Bridoux et d'une caravane de ravitaillement destinée aux Anglais. Un Anglais, Carson, aurait été arrêté à Ujiji (2), sans l'intervention de Mohamed ben-Torfan, autrement Tumaliza. Tumaliza a dit à Carson que les Arabes voulaient battre tous les blancs, et que lui seul, Tumaliza, s'y était opposé, en disant qu'ils ne le pouvaient faire sans un ordre du Sultan. Cette effervescence s'est produite par suite de la nouvelle qu'à la côte les Allemands se battaient contre Saïd. Il s'agit probablement de l'histoire de Bagamoyo.

On nous dit que les gens de Tumaliza doivent venir nous attaquer : ce qu'on disait précédemment. On prétend qu'il y a à Ntowa, en face d'Ujiji, un commencement d'expédition. Ils auraient l'intention de venir s'établir sur notre territoire, pour chercher chicane à nos gens : la chose n'a rien d'improbable. Si Dieu veut nous aider, nous résisterons avec une centaine de fusils.

Les Pères de Karema (3), qui devaient fonder un poste chez Kapufi, le chef de l'Uflipa, en ont été empêchés, probablement par les menées des Arabes ; et ils se sont établis sur le bord du lac, près de Kilando.

Nous apprenons aussi que les missionnaires ont été chassés l'Uganda par l'influence arabe. L'agitation antiesclavagiste devra promptement donner des fruits, sinon les missions du centre africain seront bien compromises (4).

---

(1) Mpala est sur la rive occidentale du lac Tanganyka, dans la zone qui a été attribuée à l'État indépendant du Congo.

(2) Ujiji est sur la rive orientale du lac Tanganyka, sur le parallèle passant à la pointe nord de l'île Pemba (nord de Zanzibar).

(3) Karema est situé sur la côte orientale du lac Tanganyka, vis-à-vis Mpala, un peu au sud du parallèle passant par Bagamoyo (sud de Zanzibar).

(4) Mwanga, roi détrôné de l'Uganda, et qui s'était réfugié au sud du lac Victoria, chez les Pères Blancs, à N.-D. de Kamoga, vient de rentrer dans son royaume grâce à l'appui d'un parti outré des violences de l'usurpateur Karéma. Tout fait supposer que Mwanga sera finalement victorieux. Les missionnaires sont peut-être déjà rentrés

Digitized by Google

J'écourte ma lettre, parce que le P. Moinet, qui devait partir demain matin pour aller à Kibanga au-devant de Monseigneur, se décide à partir aujourd'hui. Il va avec notre grande pirogue que nous avons ornée de trois voiles.

Mille choses à tout le monde. Je vous ai envoyé mes souhaits de bonne année par la poste du ciel, plus expéditive que la nôtre...

L. JOUBERT.

Mpala, le 2 mars 1889.

Je ne sais si cette lettre te parviendra, car le mois dernier le courrier de la côte n'est pas arrivé...

Nous attendons par Karema notre caravane de ravitaillement et le gros de la caravane de Monseigneur, qu'il a laissé à Tabora.

Par ici, pour le moment, nous sommes tranquilles, Dieu merci! Les Arabes ont assez l'air de nous considérer comme chez nous. Je ne sais pas si cela durera.

De ce temps-ci, j'ai du mal à faire la police dans notre petit pays. Nos sauvages ont bien de la peine à vivre tranquilles : il se produit des querelles qui nécessitent l'emploi de la gendarmerie, et celle-ci n'est encore qu'à l'état rudimentaire. Les procès ne chôment guère, et quand nos nègres n'en trouvent pas d'autres, ils vont dénicher les histoires de leurs arrière-grands-pères, et toujours le but est de se procurer des esclaves.

Je me contente aujourd'hui de risquer cette lettre, car je crains que les communications avec la côte ne soient coupées...

L. JOUBERT.

A la lecture de ces lettres, on ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre la situation de Joubert et celle d'Emin Pacha. Au milieu de mille difficultés, Joubert a su sauvegarder sa position jusqu'en mars, de même qu'Emin-Pacha a su la maintenir jusqu'à l'arrivée de Stanley. On disait même à ce moment qu'Emin rendrait plus de services à Stanley que Stanley n'en pourrait rendre à Émin. Quelques mois plus tard, tout était changé et, sans Stanley, il ne paraît pas vraisemblable que la troupe d'Émin ait pu revenir à la côte orientale.

Il n'est donc que temps d'envoyer à Joubert toutes les ressources dont on peut disposer.

Si le Gouvernement portugais y avait mis un peu de bon vouloir, il y a déjà longtemps que, par le lac Nyassa, Joubert eût pu être ravitaillé. Nous avons montré déjà (*Revue française*, 1er mars 1889, n° 65. t. IX, p. 65) quelle était la mission providentielle et l'intérêt réel du Portugal en cette circons-

---

dans l'Uganda, ou du moins dans la grande île de Sésé. (Voir les détails de ces événements dans les lettres de mai, juin et juillet 1889, écrites par Mgr Livinhac et publiées dans les *Missions d'Afrique*, bulletin n° 78, rue du Regard, 11.)

Digitized by Google

tance. Le cabinet de Lisbonne n'a pas su, vis-à-vis de l'Europe, prendre une attitude nettement antiesclavagiste, ce qui lui eût gagné toutes les sympathies au moment où il se trouve aux prises avec les Anglais pour les régions du haut Zambèze. Qu'on ne nous parle pas d'obstacles sur la route Stevenson, une forte caravane bien armée en aurait facilement triomphé.

Quant à la Belgique, nous réservons notre jugement. Le poste occupé par Joubert est nominalement dans le territoire de l'État du Congo, mais la situation est trop précaire dans bien d'autres régions de cet État pour qu'on puisse atteindre sûrement, par la voie du Congo, une station si éloignée de la base d'opérations. L'avenir nous dira si les Belges, dans leur politique africaine, donneront le pas aux intérêts de la civilisation et de la liberté sur la politique égoïste et mercantile.

La caravane de Mgr Bridoux a pu atteindre le lac Tanganika par la côte orientale, une autre pourra-t-elle également réussir? Ce n'est qu'à Bagamoyo que cette question peut être jugée. Mais il faudrait un nouvel effort de la chrétienté pour fournir les fonds nécessaires à cette opération et surtout pour préparer de nouveaux convois qui partiraient le jour où il plaira au cabinet de Lisbonne de laisser passer par le lac Nyassa l'expédition de secours nécessaire pour ravitailler Joubert et assurer le maintien des missions sur le lac Tanganika et le lac Victoria. C'est à la racine qu'il faut attaquer les chasseurs d'hommes, telle était l'opinion de Gordon, c'est aussi celle de tous ceux qui suivent attentivement les événements dont l'Afrique centrale est le théâtre.

EXPLORATION BONVALOT ET HENRI D'ORLÉANS

Les journaux viennent de publier la dernière lettre reçue de M. Bonvalot. Elle est relative à l'entrée des voyageurs en Chine par la frontière russe. La direction qu'ils suivent pour atteindre le Lob-Nor est Kopal, Kouldja, Kourla. On trouvera cet itinéraire et la carte des pays qu'ils ont visités dans la carte de la *Région de Kouldja* que la *Revue Française* a donnée le 15 novembre 1889, t. X, p. 609. Cette excellente carte est extraite du livre de M. L. Lanier sur l'*Asie*.

UNE LETTRE DE M. BONVALOT

Kouldja, le 12 septembre.

C'est affaire décidée; le prince Henri d'Orléans et moi nous partons pour le Lob Nor, le Tsaïdame, la Chine. Nous avions quitté la France avec des projets vagues, des craintes, des espoirs. Aujourd'hui, notre plan est arrêté autant qu'un plan de voyage peut l'être; nous avons l'appui des Chinois et... en avant.

Nous venons de traverser une région où les tremblements de terre se sont fait et se font encore sentir. A Kopal, dans la province de Semiretché, l'église est écroulée, la population vit inquiète et n'ose pas dormir sous les

Digitized by Google

toits. On vous montre les fissures, les cheminées abattues, les pans de murs tombés, et partout des tentes sont dressées; les nuits sont déjà fraîches, mais personne ne se décide à s'enfermer. Les pauvres vivent sous des abris de roseaux, la crainte leur fait reprendre les habitudes des temps primitifs.

Les Kirghiz habitaient les montagnes où leurs troupeaux s'engraissaient de la bonne herbe d'été; quelques-uns sont descendus dans la plaine avant l'heure d'hiverner, des éboulements de roches les ayant effrayés.

A Altin-Imel, où la route bifurque du côté de l'est, nous trouvons le vice-gouverneur de la province sous la tente, la station postale est lézardée. Nous arrivons enfin à Djarkent où la secousse a été plus violente; une cinquantaine de maisons sont inhabitables, trois personnes ont été blessées. L'inquiétude y est grande. Pendant un quart d'heure, affirme-t-on, la terre a ondulé sous les pieds avec un bruit terrible.

La frontière entre la Russie et la Chine n'est marquée d'habitude, en été, que par un large lit de rivière sillonné d'un mince filet d'eau. Nous avons traversé plusieurs bras assez profonds. Une digue a été rompue en amont par le tremblement de terre, et l'eau, déviée autrefois par les champs cultivés, a repris son cours naturel.

14 septembre.

Nous avons fait 70 kilomètres et je reprends cette lettre sous la tente au bord du Kach, un affluent de la rivière d'Ibi. Depuis Djarkent et surtout depuis la frontière chinoise j'ai été frappé de la similitude du pays avec celui de Tachkent et la vallée du Zerafchane. Même sol, même paysage, même culture, même lumière, même chaleur et même poussière insupportable. C'est la suite du Turkestan, son lœss et sa fertilité. Aussi, ai-je demandé bien vite à des gens qui ont vu la Chine si l'Ibi lui ressemblait beaucoup. « Beaucoup », m'ont-ils répondu.

Mais les habitants sont différents.

10 octobre. Kourla, à 350 verstes au nord du Lob-Nor.

Nous avons d'abord traversé la vallée de l'Ibi dont l'histoire est fameuse. Autrefois on y trouvait le grand empire dzoungare et des chameaux sauvages. Le grand empire chinois a remplacé le dzoungare, et nous allons chercher les chameaux sauvages dans les environs du Lob-Nor. Nous ne sommes pas aussi sûrs de les y trouver. Hommes et bêtes se déplacent facilement en Asie.

Dans la vallée du Kach, affluent de l'Ibi, nous avons trouvé des Kalmouks misérables et une lamaserie assez florissante. Les bons lamas nous ont courtoisement reçus et gracieusement offert le thé. Le grand lama nous a fait les honneurs de sa tente avec amabilité, et, quand les tambourins et les cymbales ont sonné la prière, il nous a poliment offert une prise. Après diverses questions, il nous a souhaité bon voyage. Et nous avons continué

Digitized by Google

notre traversée du Tian-Chan, apercevant de temps à autre des crânes, des ossements de Kalmouks pour nous distraire de la vue des montagnes. Comme vous savez, ils exposent leurs morts.

Nous sommes passés dans la vallée du Koungesse, occupée par des Kirghiz qui ont quitté le territoire russe et à qui les Chinois ont offert de gras pâturages et des terres fertiles. « Il y a dix ans que nous sommes là, nous dirent-ils, et nos moutons sont déjà beaucoup plus gros. » Influence du milieu.

Puis, une autre passe nous a menés dans la vallée déserte de Tsakma, sorte de région neutre, prétexte à disputes entre Kirghiz et Torgoutes et que les autorités chinoises ont interdite aux uns et aux autres pasteurs. Le gibier n'y manque pas, ni les ours, ni les cerfs, ni les gazelles, et de beaux pins égayent un peu le paysage.

Puis, toujours par une passe, nous sommes tombés dans la vallée en partie déserte du Youldouz. Il n'y fait pas chaud.

Une autre passe nous a menés dans une gorge que, pendant quatre jours nous avons « dégringolée » avant d'atteindre la grande plaine sans fin sillonnée de fleuves, tachetée de lacs tels que le Bagratch-Koul, le Lob-Nor, etc.

En dernier lieu, nous avons vu les tentes des Torgoutes descendants de ces Kalmouks, qui quittèrent les steppes du Volga en 1770 et retournèrent avec mille peines dans leur bon pays de Kalmoukie. Ceux de ces nomades que nous avons interrogés avaient gardé la mémoire du grand exode. « Nous sommes venus de la contrée des Orosses (Russes); nous y avons laissé des gens de notre race; il y a deux cents ans que nous sommes ici. » Mais ils ne purent rien préciser, ils ne savaient même plus les souffrances de leurs ancêtres ni leur énergie.

Ils nous montrèrent leurs bonnets carrés à oreillères en peau de mouton et prétendirent que cette forme de coiffure leur venait des Russes. Du reste, ils ne nous purent rien conter. Mais ils savent bien que leur khan a reçu des Chinois le titre de roi, et qu'il a un papier conférant à lui et à eux-mêmes des privilèges considérables, et qu'on ne les moleste pas. Du haut d'une colline, nous avons vu leur khan, la seule qui mérite ce nom dans cette partie de la vallée de Chadik, presque entièrement occupée par les Torgoutes. Du temps de Yacoub Bey, des Tarautchis y vivaient en petit nombre; à l'arrivée des Chinois, ils se sont enfuis.

Aux approches de Kourla nous trouvons les ruines de forts construits par ce Yacoub Bey au temps où il se préparait à lutter contre les Chinois. Sa fortune fut prodigieuse, quoique lente, puisqu'il était homme mûr lorsqu'il devint maître de la Kachgarie et du Turkestan chinois. Durant les quelques années qu'il gouverna ce pays, il déploya une activité peu ordinaire, bâtissant, traçant des araks, organisant une armée à l'occidentale. Le peuple alors était mécontent de lui. Il a été empoisonné à Kourla même. Les Chinois ont repris possession du Turkestan et ont été bien accueillis, et

Digitized by Google

maintenant voilà qu'on est mécontent d'eux. Les Sartes regrettent Yacoub Bey, ils en parlent comme d'un grand homme et chantent son épopée. Et voici que quelques-uns demandent déjà à ceux qui arrivent de l'Ouest : « Est-ce que les Russes vont bientôt nous prendre ? » Vous voyez que partout les hommes aiment les changements et qu'il est aussi difficile de satisfaire les peuples que les individus.

Kourla, d'où je vous écris, est un petit village peuplé de Dounganes, de Chinois et surtout de Sartes. Le sol, lœss pur, est fertile ; l'eau est abondante, et les récoltes sont copieuses, bien entendu. Le poud (16 kilog.) de très bon blé coûte environ 40 c. Le commerce, par contre, est à peu près nul. Dans tout le bazar nous avons pu trouver seulement deux pains de sucre et deux livres de bougie. Il est vrai qu'ici on boit le thé sans sucre et qu'on se couche après la prière du soir. C'est ce que je vais faire.

Dans deux jours, nous partons pour le Lob-Nor.

Gabriel Bonvalot.

L'ÉTANG DE BERRE

Il existe en France un port naturel situé au milieu des terres, sans analogue en Europe, que la Providence semble avoir créé pour l'époque où la marine, ayant parcouru son cycle d'évolution depuis cinquante ans, abandonnerait l'emploi des énormes cuirassés pour les remplacer par les petits bateaux appelés torpilles.

Ce port le plus vaste, le mieux abrité, le plus naturellement défendu, le plus inaccessible aux attaques d'une armée navale, c'est *l'étang de Berre.*

Eloigné de la mer de six kilomètres, protégé à l'ouest par un rideau de collines élevées, cet étang qui a près de 20,000 hectares de superficie, avec des fonds de 6 à 10 mètres, constitue le plus beau port qui existe au monde.

Nos deux marines du commorce et de l'État peuvent y trouver place en temps de paix, pour toutes les installations nécessaises : quais, magasins, docks, chantiers, établissements de toute nature.

Pour faire arrriver la mer dans ce port, il suffit de le relier avec celui Bouc par un canal de six kilomètres.

Constatons que le port de Bouc, amélioré tel qu'il l'a été depuis quelques années, ayant son embouchure dans le magnifique golfe de Fos, offre toute sécurité aux navires.

Pour réaliser ce projet, les travaux à faire seront ceux-ci :

Approfondir à 10 mètres le port de Bouc qui n'en a que six mètres.

Canal de Bouc à Berre. Longueur six kilomètres, largeur 60 sur 10 mètres de profondeur.

Approfondir à 10 mètres en moyenne l'étang de Berre, dont le fond actuel est variable.

Digitized by Google

Construire 500 mètres de quais de chaque côté de l'étang, à l'arrivée du canal aux Martigues.

Création d'une cale de radoub assez grande pour permettre aux navires de guerre de venir s'y réparer.

Pont tournant sur le canal, sur lequel passera le chemin de fer contournant l'étang, lequel est relié avec le P.-L.-M.

Ce grand projet conçu par Vauban et en dernier lieu par Napoléon Ier, que les guerres, les révolutions, et aussi le chiffre de la dépense, ont empêché, était destiné à prendre jour à notre époque de progrès et d'avenir.

Examinons quelles en seront les conséquences.

Si l'appropriation du port de Bouc, mis en rapport avec l'étang de Berre, et celui-ci avec la mer par un canal à grande section, promettent un nouvel essor au commerce, à l'industrie et à la richesse de la France, que n'en sera-t-il pas pour notre marine militaire et la sécurité de notre matériel flottant!

Il est de notoriété aujourd'hui en Europe, et c'est incontestable, que les meilleurs ports, les seuls bons, sont les ports intérieurs.

Ainsi prenant pour exemple Toulon, la sécurité, dont ce port jouissait, ne l'a-t-il pas perdue depuis la venue des bâtiments cuirassés et l'invention de l'artillerie à longue portée ?

On ne peut se dissimuler qu'il n'y a plus aujourd'hui de sécurité absolue pour notre précieux matériel flottant, pour nos chantiers de constructions pour nos magasins, pour nos approvisionnements de toute nature, pour les réparations, que dans les ports intérieurs.

Eh! bien, un port unique, peut-être, au monde, c'est l'étang de Berre. Ce port aux portes de Marseille, avec lequel, le temps aidant, il sera relié, est le plus vaste, le mieux abrité, le plus naturellement défendu, le plus inaccessible aux attaques d'une armée navale.

Nos deux marines, du commerce et de l'État, peuvent y trouver place en temps de paix et refuge en cas de guerre.

Sitôt l'étang en communication avec la mer, surgiront toutes les installations nécessaires, quais, magasins, docks, établissements de toute nature, chantiers, etc., et avec certitude, on peut dire qu'au bout de quelques années Berre deviendra une des villes les plus peuplées du midi de la France.

Refuge assuré à Berre, pour les navires du commerce venant de la mer, trouvant devant Toulon des forces ennemies.

Pour les défenseurs de Toulon, diversion favorable de la part des bâtiments tenus en réserve dans Berre, ou, ce qui revient au même, obligation impérieuse pour l'ennemi de diviser ses forces pour surveiller les passes du port de Bouc. Facilité pour les renforts à armer de faire dans l'étang, avant d'affronter la mer du large, et les chances du combat, toutes les expériences, évolutions, exercices de manœuvre et de tir, qui assurent le bon fonctionnement des divers organes du navire et la bonne instruction des équipages et officiers. Toutes choses impossibles dans la rade de Toulon, qu'elle soit bloquée ou non.

Digitized by Google

Enfin, Berre recevra, pour le garder intact jusqu'au retour de la paix, l'inappréciable matériel flottant, dont la perte serait un coup mortel porté à nos relations commerciales, et, par suite, à notre fortune publique.

C'est là un sujet dont la gravité ne saurait échapper, aux moins clairvoyants, dans un temps de paix instable, comme celui où nous vivons.

Nous ne pouvons mieux faire, croyons-nous, que de placer ici, comme consécration de nos appréciations, ce qu'écrivait en 1865, le baron de Chabaud-Latour, général, inspecteur du Génie :

« Toulon était une belle position pour renfermer et protéger nos chantiers et » arsenaux, avant l'invention de l'artillerie à grande portée, employant principale- » ment des projectiles incendiaires, et avant la création des bâtiments cuirassés. » Aujourd'hui, Toulon peut être bombardé et brûlé.

» Si les grands établissements qui existent à Toulon étaient situés sur la côte » ouest de l'étang de Berre, ils seraient à l'abri d'un pareil danger, et lors de la » guerre de Crimée et de celle d'Italie, combien eût été plus facile l'embarquement » de l'armée et de son immense matériel. Les travaux de défense de Marseille ont » été faits dans les meilleures conditions possibles. Mais l'expérience d'une grande » guerre maritime pourrait seule juger de l'efficacité de tous ces efforts pour pré- » server de l'incendie et de la ruine toutes les richesses et les milliers de navires » accumulés dans les ports de Marseille.

» A tous les points de vue, il est donc du plus grand intérêt pour l'État d'utiliser » ce magnifique port de l'étang de Berre, dont la Providence a doté la France, et » d'ordonner d'abord les études pour l'exécution des travaux civils et militaires qui » le rendront l'un des centres les plus puissants de l'activité commerciale du monde » et, en même temps, l'une des bases les plus redoutables de la domination de la » France dans la Méditerranée, cette mer la plus fréquentée du globe.

» A la première crainte de guerres maritimes, les milliers de navires mouillés dans » les bassins viendront se réfugier à Berre, laissant toute leur action aux forteresses » et aux batteries qui défendent Marseille, concurremment avec nos bateaux cui- » rassés.

» Ceux-ci auront dans l'étang de Berre, de grands chantiers de radoub et des » réserves puissantes inconnues à l'ennemi.

» Des flottes à vapeur pourront s'en élancer à l'improviste pour attaquer les escadres » ennemies avec cette audace que double la certitude d'un refuge assuré, en cas » d'insuccès, et, si Dieu le permet, nous ne serons plus exposés à voir, du moins » dans le Méditerranée; le retour de ces temps de douloureuse mémoire, pour notre » marine, où nos navires étroitement bloqués dans nos ports ne pouvaient plus se » montrer dans la haute mer, et déployer notre pavillon aux vents du large. »

D'autre part, affirme le commandant Sibour, qui s'est dévoué à cette œuvre, les marins et les ingénieurs de l'État ont déclaré que l'étang de Berre satisfaisait aux conditions les plus désirables d'un port de refuge; dans toutes les délibérations de la commission mixte sur les travaux projetés entre Bouc et Martigues, une voix prépondérante s'est élevée pour faire ressortir l'importance de cette mer intérieure, au point de vue de la marine militaire, tous les travaux exécutés, toutes les dépenses faites ont été ordon-

Digitized by Google

nées ou autorisées en prévision de son occupation par les vaisseaux de l'État

Il n'est donc plus besoin de préconiser des avantages qui ont été si unanimement reconnus et appréciés !

Et cependant malgré des demandes réitérées d'exécuter cette œuvre si utile, l'État a toujours refusé de l'entreprendre, effrayé sans doute des dépenses qu'elle entraînerait.

Ces dépenses, en effet, par suite d'une étude que j'ai faite de l'affaire dans un intérêt particulier, s'élèveraient au moins à quinze millions, car en outre des travaux indiqués ci-dessus, il y aurait à ajouter :

Machines à diguer et bateaux porteurs de vase.

Achat de maisons à l'entrée du canal de Martigues.

Constructions diverses pour employés.

Achat de 300 hectares de terrains bordant l'étang de Berre, celui de Caronte et l'impasse des Martigues.

Grues, appareils divers, constructions sur pilotis, etc., etc.

Novembre 1889. A. Delaire de la Brosse.

LA FIÈVRE DENGUE

Une curieuse épidémie règne en ce moment à Saint-Pétersbourg et vient de faire son apparition à Paris.

D'après certaines autorités médicales, on serait en présence de la fièvre dengue qui sévit aussi en Grèce et en Turquie. Les médecins russes lui ont donné le nom d'influenza.

Le nombre des personnes atteintes est évalué par les uns à 50,000 et par d'autres à 150,000.

Dans certaines manufactures, le travail a dû être suspendu. Une ligne de tramways a cessé le service. Des régiments sont décimés et l'on cite des familles dont tous les membres sont frappés.

Il paraîtrait qu'une épidémie analogue s'est produite en 1832. Le mal, originaire de la Sibérie, se serait étendu jusqu'en Angleterre.

D'après des observations faites en Orient, où elle sévit plus particulièrement, la fièvre dengue est une maladie tantôt sporadique et tantôt épidémique, pouvant être classée parmi les fièvres éruptives et contagieuses.

Elle débute avec céphalalgie, avec douleurs sus-orbitaires, des frissons, des douleurs rhumatismales musculaires et articulaires, par une éruption scarlatiniforme, des symptômes catarrhaux et une courbature extrême. Elle est essentiellement bénigne, car jusqu'à ce jour, l'on n'a pu constater aucun cas de mort dû à cette maladie, bien que, parfois, elle ait été d'un caractère très violent. Elle a d'abord été observée à Philadelphie par Rush (1778), puis au Caire (1779), à Coromandel et aux Indes orientales

Digitized by Google

(1780), ensuite, successivement, à Bombay, Rangoon, Calcutta (1827-1828), New-York, dans la Cochinchine, le Mexique, les Antilles, l'île de Saint-Thomas (1828); à Savannah (1850-1853), Benarès, Benghazi (1855-1878), dans la Virginie (1861), sur les côtes d'Afrique, à Zanzibar, Madagascar, Cadix (1864), le long des côtes de la mer Rouge, Aden (1871), à Tripoli, dans le Sénégal, à Bournah, en Perse, dans l'Hindoustan (1872), à Suez et Ismaïlia (1877), au Caire, à Alexandrie et Malte (1878), à Charleston (1880), dans l'île de Crète (1881), la Nouvelle-Calédonie (1885), et tout dernièrement à Chypre (juillet 1888), en Syrie, à Beyrouth (février 1889), Trébizonde, Salonique, Rhodes, dans quelques autres villes de l'Empire ottoman et enfin en Grèce (septembre-octobre 1889). Elle règne aussi à l'état endémique dans certaines régions de l'Asie, de l'Afrique et même de l'Amérique du Sud.

Elle débute sporadiquement, mais dans un laps de temps généralement très court, elle prend une extension telle, qu'il y a eu des pays où plus des deux tiers de la population furent atteints.

Quoique, d'après *Daskalaki*, cette affection ne serait transmissible ni par l'air, ni par le contact direct, son évolution d'une contrée à une autre par les voies du commerce et des communications humaines semble aujourd'hui clairement démontrée.

M. le Dr Chrysochoos considère la dengue comme une maladie de nature microbienne, eu égard à sa grande diffusion à des distances considérables et surtout à son rapide développement.

M. le Dr Chrysochoos attribue à ce *microbe* des propriétés similaires à celles qui caractérisent le microbe du choléra; il se transmet et se développe diversement chez les différentes personnes atteintes, produisant autour du malade une atmosphère miasmatique, laquelle peut devenir un foyer d'infection et provoquer de véritables épidémies par la dispersion des microbes dans différentes localités.

Enfin, l'éminent directeur du laboratoire antirabique et bactériologique de Constantinople, le Dr Zoeros-Pacha, vient de commencer une série d'études sur la fièvre dengue dont il s'empressera de communiquer les résultats au monde savant.

Digitized by Google

NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES & COLONIALES

Tunisie. — *Vœux de la Chambre de commerce de Tunis.* — On sait qu'au lendemain de l'établissement de notre protectorat en Tunisie, un des premiers soins de nos compatriotes, déjà fixés depuis longtemps dans le pays ou nouvellement installés dans la Régence, a été de constituer une chambre de commerce française. Les membres de la nouvelle chambre se sont mis immédiatement à l'œuvre et, en dehors de tout esprit de parti ou de coterie, ils n'ont songé qu'à favoriser le développement commercial et industriel de notre possession. Nous avons sous les yeux le compte rendu de leurs travaux en 1887 et en 1888. Nous croyons utile d'en donner une analyse succincte et de soumettre à l'attention publique les points principaux qui ont été traités par des hommes dont on ne saurait contester la compétence.

En première ligne figure la *création d'une banque d'État*. La chambre ne s'est pas contentée de formuler un vœu, elle a indiqué de quelle façon devrait être constituée la banque. « Il importe d'abord que la banque soit exclusivement française et qu'elle n'ait point de caractère local. Le contrôle du gouvernement français est absolument nécessaire si on veut donner à cet établissement de crédit la sécurité et la confiance qu'il devra avoir ; d'autant plus que, pour qu'il présente cette sécurité et cette confiance, qui font la force et le développement des établissements de ce genre, il sera nécessaire que le gouvernement français fasse ce qu'il a déjà fait pour la dette, qu'il donne sa garantie tout au moins morale dans l'accomplissement d'une pareille affaire. Il faut une banque libre, c'est-à-dire une banque n'ayant aucun caractère de caste et de secte ; il faut que les actionnaires soient pris sur tous les marchés de France, que l'émission de ses actions soit répandue le plus possible et qu'enfin son monopole soit donné par la France à des sociétés essentiellement françaises soumises aux règles et aux lois françaises et sous le contrôle du gouvernement. Les billets, qu'elle sera autorisée à émettre, doivent être en francs et non en piastres. De là l'obligation de réaliser une réforme depuis longtemps réclamée : celle de l'unification de la monnaie. »

Voici, d'ailleurs, les résolutions votées par la chambre, après discussion approfondie :

1° Maintien de la piastre comme unité monétaire ; 2° refonte de toute la monnaie tunisienne ; 3° frappe de nouvelles pièces portant, d'un côté, la valeur en piastres et, de l'autre, la valeur en francs, au change fixe de 60 centimes la piastre.

En ce qui concerne *les droits de douane*, la chambre a émis le vœu suivant :

« La chambre de commerce considérant que le gouvernement tunisien

Digitized by Google

possède en ce moment un fonds de réserve de plus de 25 millions de piastres ; considérant que ce fonds de réserve permet au gouvernement d'entreprendre sans danger la réforme de l'assiette de l'impôt ; considérant aussi qu'il importe de dégrever au plus tôt les droits à l'exportation, émet le vœu que le gouvernement entreprenne sans retard la réforme de l'assiette de l'impôt et diminue les droits de sortie. »

L'attention de la chambre de commerce a été aussi appelée à plusieurs reprises sur la nécessité de remédier aux lenteurs de la justice civile et commerciale. Il résulte des renseignements fournis par ses divers rapporteurs qu'en Tunisie les lenteurs judiciaires ont pris les proportions d'un véritable fléau.

« Pour des raisons de diverses natures qu'il serait trop long d'énumérer, lisons-nous dans le rapport de l'honorable M. Th. Proust, les rôles du tribunal de Tunis ont été pendant longtemps si chargés qu'une affaire, même commerciale, devait attendre souvent pendant plusieurs mois l'arrivée de son tour d'audience et les commerçants, craignant de voir leurs capitaux immobilisés, ont mieux aimé restreindre leurs opérations que de se voir exposés à recourir aux tribunaux, devant lesquels la question la plus simple prend souvent les proportions d'un grand procès, coûte fort cher et fait perdre beaucoup de temps. Les deux principales causes de la crise sont donc : la raréfaction du numéraire ; les nombreuses affaires judiciaires inscrites au rôle du tribunal de Tunis. Sans prétendre que l'on peut détruire ces deux maux, la chambre croit fermement qu'on peut largement en atténuer la gravité. »

On doit signaler aussi, en terminant cette analyse sommaire, une série de vœux émis en faveur de la réforme des lois sur la constitution de la propriété immobilière et sur les modifications à apporter au régime des droits intérieurs sur les céréales.

Enfin, la question à laquelle la Chambre consacre le plus d'études est celle de la réforme douanière ; la solution consiste à cesser de traiter les colons français en ennemis à l'entrée du territoire français, tout en prenant les précautions les plus strictes pour empêcher les produits italiens de bénéficier indirectement des dégrèvements dont les produits tunisiens seraient l'objet.

Algérie. *Conseil supérieur*. — A l'ouverture de la session du conseil supérieur, M. Tirman, gouverneur général depuis sept années et dont on annonce le prochain départ, a mis en relief les progrès accomplis sous son gouvernement et les desiderata de l'Algérie.

Notre colonie algérienne a réalisé de grands progrès depuis quelques années ; mais elle marche encore d'un pas beaucoup trop lent — tel est, du moins, l'avis de M. Tirman. — vers ses destinées, et cela faute des secours nécessaires. Il lui faudrait de 100 à 150 millions pour développer ses voies de communication et améliorer ses ports ; il lui faudrait obtenir du gouver-

Digitized by Google

nement l'autorisation d'instituer une caisse de colonisation, sans laquelle le peuplement ne peut progresser que d'une façon très lente.

L'Algérie ne reçoit de la métropole que 2.370,000 francs pour le développement de la colonisation européenne ; c'est bien peu ; mais elle se contenterait, à la rigueur, de cette faible subvention, si elle possédait une caisse de colonisation au moyen de la vente de ce qui lui reste encore de terres domaniales.

Les caisses coloniales ont joué un grand rôle dans le développement du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le gouvernement d'Ottawa encaisse annuellement un million de ventes de terres domaniales et 44 millions de locations; les ventes et locations rapportent annuellement à l'État australien une cinquantaine de millions; à la Nouvelle-Zélande, le revenu territorial atteint 11 millions.

La caisse de colonisation algérienne est encore dans les limbes ; et, cependant, sans elle, il est impossible que le peuplement français se développe.

Assurément, l'Algérie a continué de progresser quand même. De 1881 à 1889, son territoire civil s'est accru, en surface, de 675,000 hectares et en population de 527,000 habitants. Les recettes du Trésor avaient été pendant la période de 1875-1881 de 164 millions de francs ; elles ont atteint de 1882 1888, le chiffre de 256 millions.

Les budgets départementaux étaient, naguère, dans une situation telle qu'une subvention de 1 million et demi avait paru indispensable pour rétablir l'équilibre. A la clôture de l'exercice 1888, ils se sont soldés par un excédent de recettes ordinaires de plus de trois millions. En 1881, la vigne n'était cultivée que sur 28,000 hectares, et ne produisait que 288,000 hectolitres de vin ; en 1888, elle couvrait 103,000 hectares et donnait une récolte de 2,800,000 hectolitres. Ainsi, dans l'espace de sept ans, le vignoble algérien a quadruplé en étendue et décuplé en production. Le commerce général algérien, qui était représenté, pour la période de 1877 à 1881, par un chiffre total de 2 milliards 816 millions, s'est élevé, pendont les sept dernières années, à 3 milliards, 191 millions.

On s'est délivré d'un fléau terrible, les sauterelles; on a combattu avec succès un autre fléau non moins dangereux, le phylloxera. Tout cela est vrai; mais les progrès algériens sont loin d'être à la hauteur de ceux qui s'accomplissent dans les autres pays neufs. On aurait déjà pu faire de l'Algérie une province absolument pareille à la Guyenne, au Languedoc et à la Provence réunies. D'après les estimations les plus modérées, 30 à 35 millions de moutons pourraient être nourris dans les hauts plateaux et représenter une valeur de 350 millions. Si l'on avait les quelques millions nécessaires pour mettre en valeur les 188,000 hectares de chêne-liége qui restent à démascler, on en tirerait un revenu de 60 millions. On n'a pas assez de routes ni de chemins de fer pour faire circuler les minerais et les céréales; on n'a pas assez d'eau pour féconder les plaines; les travaux d'irrigation rapporteront toujours beaucoup plus qu'ils ne coûteront.

Digitized by Google

Entre des mains anglaises, l'Algérie serait aujourd'hui une terre très florissante. Mais nous ne nous occupons pas assez d'elle, et si l'initiative privée n'avait pas beaucoup fait dans ces dernières années, si la rupture du traité de commerce avec l'Italie n'avait favorisé largement le développement de certains produits algériens, notre grande colonie serait encore dans une situation bien inférieure à son état actuel.

Depuis longtemps, le Sénat est saisi d'un projet de colonisation émanant de M. d'Haussonville, mais ce projet, qui n'a rien de politique, n'a malheureusement pas le don d'attirer l'attention de nos gouvernants et de nos législateurs. C'est un fait aussi regrettable pour l'Algérie, que pour la colonisation française. M. Tirman n'a pas manqué de faire ressortir cet isolement devant le conseil supérieur en parlant d'une caisse de colonisation (1).

Les funérailles à la côte occidentale d'Afrique. — D'après M. G. Raynaud, la coutume générale en Afrique est l'inhumation; on laisse à côté du mort des vivres. Souvent on élève une case sur la tombe.

Chez les Papel et les Balanta, on ensevelissait des vierges vivantes dans la tombe des rois.

Chez les Boullom et les Timni, les veuves portaient un bandeau sur les yeux, de façon à ne voir qu'à leurs pieds, et vivaient seules.

Les Limba sont inhumés debout.

La mort du roi ou même d'un cabécère était chez les Achanti, les Dahomiens, les Yorouba, les Roua, le signal d'épouvantables massacres; quant aux gens de peu, on jetait leur cadavres dans la brousse.

Les Mo-Koundou, pour dérouter les mauvais génies, font une fosse dans la cabane du mort, une dans la forêt, puis, au bout de quelque temps, transportent le cadavre au loin.

Les chefs dahomiens sont enterrés là où ils ont expiré.

Les cabécères M'Pongoué sont enterrés en secret avec des esclaves.

Les veuves pahouines vont nues et peintes en vert.

Les rois des Roua sont enterrés avec des femmes vivantes dans le lit d'une rivière. Les gens du commun sont parfois inhumés assis.

Les Mo-Lalli gardent les morts tout un mois, puis en courant et tournant ils les emportent au cimetière.

Quand le roi du Congo mourait, on conservait son cadavre plusieurs mois; puis on le transportait à la tombe en ligne droite, en démolissant tout sur le parcours.

Les rois Mou-Souroung étaient ensevelis douze ans après leur mort.

(*Société d'Ethnographie.*)

Madagascar. — Le courrier de Madagascar, arrivé à Marseille par le *Peïho*, confirme les méfaits des pillards dont nous avons déjà signalé la présence dans l'Emyrne. Dans la première semaine d'octobre, une bande

(1) Au moment où ces lignes étaient écrites, le Sénat votait le projet en question.

Digitized by Google

a pénétré dans un village des environs d'Ilafy; mais, heureusement, les habitants étaient sur leurs gardes; ils se sont même emparés de trois des brigands. Le surlendemain, ceux-ci pillaient une maison dans un autre village et blessaient grièvement une femme qui s'y trouvait. A la fin d'août Limosino, village situé au sud-ouest de Fianarantsoa, a été surpris et incendié par les Bares, qui se sont retirés en emmenant 200 bœufs. Une colonne de 300 hommes, dirigée contre eux après cet exploit, n'a pu les atteindre.

On va commencer les travaux de construction de l'hôpital français de Tamatave, grâce à la générosité de plusieurs donateurs, parmi lesquels il convient de citer le Président de la République, la Société des Femmes de France, la Société de secours pour les maladies épidémiques, les Messageries maritimes, etc. Une première somme de 20,000 francs a été recueillie et a permis d'entreprendre cette construction qui assurera aux Français venant à Tamatave des soins en cas de maladie. L'organisation d'un service hospitalier va permettre aussi de rétablir le mouvement d'immigration des créoles de la Réunion, qui avait dû momentanément être interrompu, faute de moyens de secourir les malades.

Le grand événement de la quinzaine a été la rupture éclatante entre le premier ministre et M. Parrett, dont le nom est bien connu de toutes les personnes qui s'occupent de Madagascar. C'est cet ex-prédicant, imprimeur du palais et photographe, qui a été l'instigateur de la rupture de 1883 entre la France et le gouvernement hova. Il est heureux pour la politique franco-malgache que ce personnage ait perdu l'influence qu'il exerçait surtout pour susciter des difficultés entre les deux gouvernements.

Retour du capitaine Trivier en Afrique. — Les lecteurs de la *Revue française* ont suivi le capitaine Trivier dans l'Afrique centrale, grâce aux lettres que cet explorateur a adressées à *la Gironde*. La suite de cette correspondance sera prochainement publiée. Bientôt la relation de cette mission sera complète, car *la Gironde* communique la dépêche suivante qui lui est adressée de Mozambique :

« *Arrivé Mozambique; Émile disparu fin septembre.*

» TRIVIER. »

La dernière lettre du vaillant explorateur était datée de Kassongo, 13 avril. Il annonçait pour le lendemain son départ de cette ville. Tippo-Tib s'était engagé, par contrat, à le conduire jusqu'à Zanzibar.

S'il eût exécuté le projet dont il avait été question à son départ de Bordeaux et dont *la Gironde* traçait, en août 1888, les grandes lignes, c'est à Bagamoyo qu'il aurait dû aboutir. Comment le capitaine Trivier se trouve-t-il à 8° environ plus bas sur la côte? Comment est-il venu déboucher à Mozambique? Sans doute des difficultés insurmontables se sont dressées devant ses pas. La dépêche apprend que son compagnon de voyage, Émile Œeissenburger, a disparu fin septembre. Le laconisme du télégramme ouvre

Digitized by Google

le champ à toutes les hypothèses. Disparu comment? Dans quelles circonstances?

Quoi qu'il en soit, il résulte de la dépêche que le collaborateur de *la Gironde* arrivait à Mozambique presque à la même heure où Stanley et Emin Pacha touchaient à Zanzibar. Dans une de ses dernières lettres, le capitaine Trivier exprimait l'espoir de retrouver bientôt Stanley et de faire avec lui le reste du voyage.

Il est donc assez probable que le capitaine n'aura pas remonté jusqu'au Tanganika, qu'il ne l'aura pas traversé, et qu'il aura, pour des raisons jusqu'ici inconnues, changé d'itinéraire, non loin de Kassongo, en descendant vers le sud-est.

De Kassongo, où il était le 13 avril, il a donc mis 231 jours pour parvenir à Mozambique. Il en a mis 469 pour effectuer complètement le voyage, étant parti de Bordeaux le 21 août 1888, à bord de *la Nerthe*, qui l'a transporté à Dakar.

Français antiesclavagistes. — *Obock.* M. Lagarde, gouverneur d'Obock, vient d'obtenir du sultan de Tadjourah la signature d'un traité portant suppression de l'esclavage dans tout le territoire où s'étend son action. On sait que Tadjourah est le point terminus d'une des routes qui de l'intérieur aboutissent à la côte et qne fréquentent les caravanes qui vont s'approvisionner d'esclaves dans les pays gallas. Le traité conclu par M. Lagarde a donc un grand intérêt, au moment où la Conférence de Bruxelles se préoccupe des moyens de réprimer la traite en Afrique. C'est une réponse topique aux insinuations malveillantes de certaines puissances qui représentent volontiers la France comme un obstacle à l'œuvre philanthropique qui sert de prétexte à la Conférence. (*Siècle.*)

Yémen. — *M. Deflers.* — M. Ed. Blanc a présenté à la Société de géographie de Paris un ouvrage que vient de publier M. Deflers sur le voyage exécuté par ce dernier dans l'Yemen (Arabie) pendant l'été de 1887. Depuis neuf ans, M. Deflers, qui s'occupe spécialement de botanique et de physique, poursuit avec une ardeur infatigable, servie par des connaissances scientifiques très étendues, l'étude des diverses contrées qui avoisinent la mer Rouge et le golfe d'Aden, tant sur le continent africain que sur le continent asiatique.

Cet ouvrage apporte un contingent précieux par sa précision aux connaissances que l'on possédait déjà sur la géographie de l'Yémen, pays que doit à son altitude et à l'escarpement de ses pentes le climat relativement tempéré et les phénomènes météorologiques tout spéciaux dont il jouit sous une latitude tropicale et au milieu de déserts arides.

Son livre a peine terminé, M. Deflers est reparti pour explorer, non plus l'Yémen, mais une autre partie de l'Arabie beaucoup plus inaccessible et encore moins connue,

Digitized by Google

Perse. — *Navigation sur la Karoun.* — Le commerce de Bombay a mis à profit les facilités qui lui sont offertes par le gouvernement persan sur la Karoun. La Compagnie du Tigre vient d'organiser un service de bateaux plats qui remontent la Karoun jusqu'à Ahwaz et qui correspondent à Mohammerat dans le Chat-El-Arab avec les paquebots de la « British India », qui font un service hebdomadaire entre Bombay et Bassorat. Il est question aussi d'établir, avec subvention du gouvernement indien, un service postal et des communications régulières le long de la Basse-Karoun.

On trouvera dans le *Moniteur officiel du Commerce* du 4 juillet 1889, le nouveau règlement de navigation sur la Karoun, qui vient, comme on sait, d'être ouverte au commerce.

Des agents anglais, allemands et belges parcourent actuellement le Khouzistan, en vue de recueillir des indications sur les débouchés que cette région peut offrir à l'industrie européenne et sur les matières premières qu'elle est susceptible de lui procurer. Par contre, le commerce français n'a, jusqu'à présent, tenté aucun effort pour la conquête de ces nouveaux marchés.

Les peuples orientaux sont très fidèles à leurs habitudes commerciales, et les premiers occupants des marchés du Kousistan monopoliseront, à leur profit, le négoce de cette région avec l'Europe. Il importerait que nous puissions profiter au plus tôt des avantages créés par l'ouverture de la Karoun à la navigation étrangère, afin de n'avoir pas à subir, pour nos échanges commerciaux sur les marchés de l'ancienne Suziane, l'intermédiaire forcé des nations concurrentes.

Explorateurs de l'Asie centrale. — *M. Ruborowsky* continue l'œuvre de Prjévalsky. Il relève la topographie du pays parcouru entre l'Issykkoul et les environs de Yarkand. Il indique en même temps l'état social et politique es populations de ce désert.

M. J. Makérow, naturaliste, vient de rentrer à Saint-Pétersbourg, après un voyage de deux ans en Asie. M. Makérow a visité les contrées situées au pied des monts Saïan et a fait des recherches dans les régions limitrophes de la ongolie, dans le but d'y trouver des mines d'or et de former une collection géologique, qu'il a rapportée avec lui.

Un Américain, *M. Woodwill Cockhill,* ancien premier secrétaire de la légation es États-Unis à Pékin et sinologue distingué, est parti de Pékin se dirigeant vers le Kan-sou. Puis il a traversé la partie est du Thibet jusqu'à la province de Tsé-tchuen, d'où il a gagné Shanghaï à travers le centre de la Chine, en descendant le Yang-tzé-Kiang.

M. Joseph Martin, l'explorateur français bien connu depuis son dernier voyage dans la Sibérie orientale, a récemment quitté Pékin avec une légère escorte, dans le dessein de suivre une direction parallèle à la grande muraille, en passant successivement par les villes de Lan-Tchéou et Sin-nime

Digitized by Google

Chau et Sining et par la province de Koko, où il compte arriver au printemps prochain. Le voyage de M. Joseph Martin a un caractère purement scientifique.

M. Dauvergne a écrit de Schachidullah au sud de Yarkend (13 août) que le capitaine Younghusband était arrivé de Ladak, pour faire sa jonction avec l'expédition Durand.

Voici les résultats d'autres expéditions scientifiques organisées par la Société l'été dernier dans la Russie d'Europe, en Asie, en Sibérie et au Caucase.

MM. Antonow et *Séménow* ont fait des études botaniques dans le territoire transcaspien.

M. Elissélew a exploré le territoire de l'Oussouri et a visité les cavernes de la Mandchourie. Il rentrera au commencement de l'année prochaine à Saint-Pétersbourg.

MM. Yadrintsew et *Smyslovsky* voyagent actuellement dans la Mongolie septentrionale. En explorant la plaine d'Arkhola, ils ont découvert un grand nombre de ruines anciennes d'un haut intérêt.

M. Katanow a fait dans la Mongolie des études ethnographiques.

M. Kouznétsow a exploré le nord du Caucase et a visité différents glaciers.

Le colonel *Pietzow* est actuellement dans le Thibet occidental.

Mont Ararat. — Les journaux russes racontent une récente ascension du mont Ararat par un forestier, du nom de Mlokossevitch, sa fille, âgée de dix-sept ans, son fils, âgé de quatorze ans, et trois Kurdes qui les accompagnaient.

Arrivé à une hauteur de 14,000 pieds, le jeunes garçon cessa de monter. Le père put atteindre la hauteur de 16,750 pieds. Seule, la jeune fille et les Kurdes purent arriver au sommet de l'Ararat (16,917 pieds). Mais l'intensité du froid était telle que l'intrépide ascensionniste perdit presque connaissance et ne put descendre qu'avec l'aide de ses guides.

Haute Birmanie. — La *Revue Française*, dans son numéro du 1er septembre dernier, a reproduit des extraits d'une correspondance adressée de Mandalay le 25 juin au *Journal des Débats*, dans laquelle la situation de la haute Birmanie est représentée comme étant loin de s'améliorer au point de vue de la pacification du pays et de la tranquillité des frontières, les expéditions entreprises contre diverses tribus rebelles ayant dû être suspendues par suite de la saison des pluies et étant demeurées infructueuses jusqu'à présent...

La *Gazette* (anglaise) *de Rangoon*, dans son numéro du 8 octobre, proteste contre la justesse de cette appréciation, et l'*editor* de ce journal, sans entrer lui-même dans l'examen des faits propres à la rétorquer, nous a fait parvenir deux documents officiels, qu'il juge sans doute de nature à nous édifier sur le véritable état des choses.

Digitized by Google

Le premier document est un rapport du surintendant en fonctions, M. J.-G. Scott, en date du 28 juin 1889, sur l'administration des États shan pendant l'année 1888-1889.

Dès le § 2, le rapport résume ainsi la situation : « Pendant la période de » huit mois, de novembre 1888 à juin 1889, les États cissalween, dans toute » leur étendue, ont joui d'une paix et d'une tranquillité complètes, et il y a » eu absence d'incursions de Dacoïts, même d'un caractère infime. Les opéra- » tions, pendant le temps froid, se sont bornées au règlement ou à des ten- » tatives de règlement des questions de frontières, et tous les fonctionnaires » y ont été employés. M. Hildebrand (surintendant, prédécesseur de M. Scott) » s'est transporté avec une colonne dans la Karennie orientale pour exiger » de Sawlapaw l'indemnité et la réparation demandées à cet État pour l'at- » taque de Mankmé au mois de mars dernier. Après la prise de Sawlon, la » fuite de Sawlapaw et l'établissement de Sawlawi comme *myoza* à sa place, » M. Hildebrand a passé dans la Karennie occidentale pour régler des con- » testations de frontières entre Mobyé et les divers chefs karens, tandis que » M. Barnard (commissaire-adjoint, qui avait d'abord accompagné M. Hilde- » brand) est allé rejoindre les autres commissaires de Pyinmuna et d'Yumé- » thin afin de déterminer la frontière entre l'État de Loilon et le Birman. »

Le rapporteur passe ensuite sommairement en revue, en mentionnant les détails qui lui paraissent les plus dignes d'intérêt, les opérations qu'il vient de résumer; puis, au § 20, il arrive à cette conclusion :

« Il ne saurait y avoir aucune ombre de doute sur la sincérité et la durée » probable de la paix et de la tranquillité dans les États shan. Il est égale- » ment hors de doute que la prospérité s'ensuivra. Il n'est point de chef » sur la loyauté duquel il existe des soupçons. En 1888, la puissance des » armes anglaises n'était qu'imparfaitement ressentie, si même elle l'était » le moins du monde, et le transport des régiments était une chose qui dé- » passait absolument la compréhension des Shans. La déroute des Karens » rouges dans l'espace de sept jours a convaincu les esprits les plus bornés » de la réalité de notre force lorsque nous voulons en faire usage, et la con- » struction de routes et de nouveaux postes a démontré la permanence de » notre occupation. Il est donc hors de doute et de raison que s'il y avait » des conspirateurs contre notre autorité, non seulement ils n'auraient point » de succès, mais encore ils seraient arrêtés et nous seraient livrés. En ad- » mettant même qu'un chef ou une cabale de chefs prêtât l'oreille aux plans » d'intrigants, il subsiste encore tant de jalousies et d'inimitiés, qu'on peut » être assuré que le fait serait aussitôt découvert et révélé. La population » commerçante, qui aujourd'hui voyage librement dans toutes les directions » et qui est tout à fait en faveur de l'autorité anglaise, nous transmettrait » aussi très promptement la nouvelle de l'arrivée d'étrangers suspects. Cette » rénovation du commerce entre États voisins est un des auspices les plus » favorables pour l'avenir des États shan. Partout les routes sont réparées, » de petits ponts sont rétablis et les levées entretenues en bon état, en

Digitized by Google

» quelques endroits par les chefs eux-mêmes, plus souvent encore par les » habitants des villages voisins. Les allées et venues des caravanes créent » des liaisons d'amitié entre les gens des différents États, font cesser la pro- » pagation des rumeurs absurdes auxquelles l'esprit shan est si enclin à » donner cours, et excitent le désir de posséder des objets de luxe qu'on ne » peut se procurer que grâce au maintien d'un gouvernement stable. Cette » circulation constante empêche aussi les malfaiteurs, les débris des anciennes » bandes de pillards d'infester les chemins, comme ils le faisaient encore » l'année dernière. Ces hommes ne sont jamais en force suffisante pour » attaquer des caravanes régulières, et le mouvement continu de convois de » voyageurs rend très dangereuse pour les maraudeurs l'agression même de » petits groupes dans leur trajet de cinq jours pour aller à un bazar et en » revenir. »

Le rapport se termine en déclarant que « le prestige de l'Angleterre et l'espoir d'une paix durable dans les États sont des meilleurs ».

Le second document, d'un caractère exclusivement militaire, est un recueil de notes des officiers qui ont commandé les expéditions, rendant compte, presque jour par jour, généralement en peu de mots, des marches et des contre-marches des détachements sous leurs ordres.

Nous ne discuterons pas ces informations officielles : elles respirent la satisfaction du devoir accompli, et semblent envisager l'avenir plus que le présent.

Moins sardonique que la *Rangoon Gazette*, se demandant ironiquement « qui donc pourrait oser mettre en doute l'exactitude des renseignements venant d'un *Français* de Mandalay » ? nous comprenons et respectons l'optimisme des officiers anglais.

Ceylan. — *Emploi de naturels dans les services publics.* — Les membres de l'Association nationale de Ceylan viennent d'adresser au Gouverneur de l'île, sir Arthur Gordon, un mémoire dans lequel ils font ressortir l'urgence d'admettre les naturels dans les services publics de la colonie, et insistent sur la nécessité d'élaborer un projet de loi dans ce sens. Ils demandent particulièrement :

1° Que les examens de compétition pour le service civil aient lieu simultanément à Ceylan et en Angleterre, comme les examens locaux qui ont lieu à Cambridge, et que les vacances soient remplies par le candidat nommé premier, qu'il ait été examiné à Ceylan ou dans la métropole,

2° Que les Ceylanais employés dans le service civil aient les mêmes appointements que les Européens;

3° Qu'un certain nombre de Ceylanais capables et méritants employés dans le service public, aient les mêmes appointements que ceux du service civil. Pour ce qui se rapporte au service public (distinct du service civil qui est actuellement entièrement recruté dans la métropole), les signataires du mémoire se plaignent que les départements scientifiques sont entière-

Digitized by Google

ment fermés aux Ceylanais qui aspirent à des appointements supérieurs à roupies 3,000 par an. Ils demandent qu'aucune distinction ne soit faite à cet égard; et, en outre, que, dans le service du clergé, un service supplémentaire soit créé avec des appointements allant de roupies 1,500 à roupies 4,000; ils ajoutent que, par le mélange bien compris d'Européens et de Ceylanais, le cachet qui caractérise le service « natif » disparaîtrait.

Siam. — Il y a quelque temps, le roi de Siam a accordé aux Européens la construction d'une ligne ferrée allant de Bangkock à Paknam et à Patriew.

Le *Times* annonce qu'une Société vient de se former à Bangkok pour la construction de ce chemin de fer. Elle portera le nom de Borapah railway Company. Son conseil d'administration se compose de sept princes de la maison royale, d'un ministre siamois et de sept Européens, y compris les concessionnaires. La longueur de la ligne sera de 88 1/2 kilomètres environ.

Cambodge. — *Convention avec le roi Norodom.* — Une correspondance de Pnom-Penh, 19 octobre, nous apprend que M. de Verneville, résident supérieur au Cambodge, vient de signer avec le roi Norodom une convention par laquelle une partie de la capitale cambodgienne devient propriété française. Le roi de Cambodge fait, à dater du 1er janvier 1890, abandon à l'administration du protectorat de ses droits sur la propriété des maisons dites du Marché, formant une part importante de la ville de Pnom-Penh. L'administration se substitue ainsi au droit de propriété que le roi Norodom exerçait jusque-là.

En échange Norodom recevra annuellement une indemnité de 30,000 piastres. Les recettes provenant de la vente des terrains qui deviendront libres seront partagées également entre le trésor royal et l'administration du protectorat.

Tonkin. *Effectif du corps d'occupation.* — Il est fort question, dans ce moment, de reduire l'effectif des troupes françaises qui opèrent actuellement en Indo-Chine.

Voici l'état de ces forces à l'heure présente:

38 bataillons d'infanterie, dont 15 Européens et 23 indigènes: 5 batteries d'artillerie; des détachements du génie de la valeur à peu près de 2 compagnies; enfin, divers détachements des services auxiliaires.

Ces troupes représentent un corps d'armée de 35,000 hommes environ, dont plus de 13,000 Français.

Les corps dépendant de la guerre et mis provisoirement à la disposition du ministre de la marine comprennent: 4 bataillons de la légion étrangère; 2 bataillons d'infanterie légère d'Afrique; 1 régiment de tirailleurs tonkinois à 4 bataillons; 4 bataillons de chasseurs annamites; 1 compagnie de pionniers de discipline et divers détachements spéciaux.

Digitized by Google

Les troupes dépendant directement de la marine sont:

3 régiments de marche d'infanterie de marine à 3 bataillons; 1 régiment de tirailleurs annamites de Cochinchine à 3 bataillons; 3 régiments de tirailleurs tonkinois à 4 bataillons; 3 batteries d'artillerie de marine; enfin divers détachements de marine et la flotte fluviale du Tonkin.

Les troupes de la guerre seraient rapatriées les premières.

On parle de les réduire de telle sorte qu'il ne resterait plus au Tonkin, prochainement, que deux bataillons de la légion étrangère, un bataillon d'Afrique et quelques détachements des services accessoires.

Toutes les troupes indigènes passeraient alors, avec leurs cadres français, au département de la marine.

Tels sont, d'après le *Moniteur de l'Armée*, les projets des partisans de la réduction; seulement, ils comptent un peu trop sans les Pavillons Noirs et les Chinois.

Piraterie. — Au départ du dernier courrier du Tonkin, le doï Van dont la capture et l'exécution ont été télégraphiquement annoncées, tenait toujours la campagne; mais sa bande souffrant de la disette, des défections nombreuses se produisaient, et sa soumission sans condition était imminente.

Les nouvelles de Nam-Dinh et de Bac-Ninh sont bonnes, mais dans la province d'Hanoï on signale encore des actes de piraterie. C'est ainsi qu'un détachement de la garde civile, commandé par l'inspecteur Ressaire, a surpris le 24 octobre à Phu-Tuc la bande du chef pirate Tu-Khan. Après un combat de six heures les pirates ont pris la fuite laissant sur le terrain un grand nombre de tués et de blessés parmi lesquels le chef principal. Depuis longtemps cette bande désolait la partie montagneuse de la province d'Hanoï, située sur la rive droite du Day.

Dans la province de Bac-Ninh, la situation s'améliore de jour en jour. L'impôt rentre régulièrement, et c'est la meilleure preuve des progrès de la pacification.

Le *Courrier d'Haïphong* annonce qu'on va augmenter l'effectif des milices et supprimer les postes militaires du Delta pour ne garder, avec deux ou trois garnisons importantes, que les postes militaires de frontières. Ces derniers sont rendus plus nombreux afin d'élargir le réseau de surveillance.

Tahiti. — Le ministère du commerce et des colonies vient de recevoir une pétition émanant des colons établis á Tahiti. Ces derniers se plaignent que les commerçants de la métropole ne leur achètent leurs produits que par l'intermédiaire des négociants étrangers, à leur grand détriment commun. Ainsi les fabricants de boutons des environs de Paris achètent sur les marchés de Londres et de Hambourg les nacres de nos possessions océaniennes, qu'ils auraient à bien meilleur compte en s'adressant directement à Tahiti. M. Tirard a promis d'envoyer une circulaire aux chambres de commerce pour leur signaler ces faits.

Digitized by Google

Nouvelle-Guinée. — Parmi les plus importantes explorations faites récemment en Océanie, on doit signaler l'expédition dirigée par sir William Mac Gregor, administrateur de la Nouvelle-Guinée anglaise, qui a gravi et examiné la chaîne de montagnes d'Ouen-Stanley, qui s'élève à 13,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs tentatives avaient été faites depuis quelques années d'atteindre le sommet de ces montagnes; mais sir William Mac Grégor est le premier qui y soit parvenu, et il a d'autant plus de mérite qu'il eu a rapporté de précieuses et très complètes observations d'histoire naturelle, auxquelles son savoir bien connu donne une valeur scientifique incontestable.

Sir William Mac Gregor a quitté Port Moresby au mois de mai, accompagné de son secrétaire, et lorsque l'expédition fut définitivement organisée, elle comptait environ quarante indigènes. Cinq seulement de ces derniers entreprirent l'ascension avec sir William, qui mit trois à quatre jours pour explorer les montagnes. Le sommet fut atteint le 11 juin.

D'après la description qu'en a fait l'explorateur, le climat est brumeux et désagréable jusqu'à la hauteur de 8,000 pieds; mais au-dessus il est très beau, avec un ciel bleu clair et pur, « un des plus beaux du monde. » L'expédition a passé dix jours à une altitude de plus de 10,000 pieds, sans avoir jamais vu un nuage au-dessus de leurs têtes. On aperçevait les bords la mer des deux côtés; mais celui au nord paraissait le plus éloigné. De ce même côté le pays est plus uni, et l'ascension de la montagne, en partant du nord, semblait être aisée et sans obstacles.

De la pointe du mont Victoria, à l'est, jusqu'au mont Lilley, à l'ouest, s'étend une crête continue de 30 milles sans interruption; sir William Mac Gregor la traversa au sommet dans l'espace de trois jours et demi. Il y trouva des pâquerettes, des boutons d'or, des myosotis, et rapporta avec lui une quantité de bruyère blanche qui lui rappelait les montagnes de l'Écosse, son pays natal. Les indigènes qui l'accompagnaient ramassèrent de gros glaçons qu'ils essayèrent de mordre; mais ils furent effrayés, se croyant la bouche brûlée dès que leurs lèvres touchèrent ce produit de la nature nouveau pour eux. Les alouettes étaient en très grand nombre, semblables pour le vol et le chant à celles de l'ancien monde.

Sir William a recueilli de curieux spécimens de la flore du pays, parmi lesquels on trouvera probablement plusieurs nouveautés. Il n'y a pas d'arbres dans l'espace de 1,000 pieds qui forme le sommet et n'est qu'un rocher nu ou couvert d'herbe. On ne rencontre ni serpents ni autres animaux dangereux dans la chaîne principale; mais le gibier y est aussi très rare.

La température varie du point de congélation à 70° au soleil. Le versant méridional est arrosé exclusivement par la rivière Vanapa, dont l'expédition a traversé la source à une altitude de 10,130 pieds.

Aucun indigène n'habite dans les montagnes au-dessus de 4,000 pieds, quoiqu'en chassant ils gravissent parfois jusqu'à 9,700 pieds. Tous ceux qu'on a rencontrés en bas ont montré des dispositions très amicales; cepen-

Digitized by Google

dant rien n'a pu en décider aucun à accompagner l'expédition au haut de la montagne. Ils cultivent le tabac, plusieurs espèces de pommes de terre, de pois, de fèves, d'ignames et de bananes; et ils en ont donné à sir William Mac Gregor autant qu'il en a voulu. Ces indigènes sont certainement des Papouans.

L'expédition est retournée à Port Moresby le 25 juin.

On rapporte, en outre de ce qui précède, que sir William a trouvc le sol du sommet de la crête très inégal, composé d'énormes blocs de rochers séparés par des fissures profondes. A une altitude de 5,000 à 9,000 pieds, on a tué à coups de fusil des oiseaux du paradis à longue queue. Sur le sommet d'une des montagnes on a pris un oiseau qu'on croit être une espèce encore inconnue d'oiseau de paradis : il a le dos jaune doré, avec la gorge et le ventre d'un noir velouté. Quant aux plantes, il y avait très peu de variété; mais celles qu'on a vues étaient des espèces nouvelles.

Congrès de marins à Cardiff. — On écrit de Londres au *Journal des Débats* (10 octobre) : L'union des marins et des chauffeurs a tenu un premier Congrès ces jours-ci à Cardiff.

Pendant longtemps les conditions particulières de la profession de marin ont empêché la formation de cette Trade-Union. Mais tous les obstacles ont été surmontés et l'association existe et rend des services à ses membres, très nombreux aujourd'hui.

La question la plus importante soulevée au Congrès a été celle du chargement excessif des bâtiments de commerce. Il a d'abord été adopté une résolution demandant au comité parlementaire de proposer au Parlement l'abolition complète de la coutume de transporter des marchandises sur le pont des navires.

Plus tard, et toujours sur le même sujet, M. Plimsoll a proposé une autre résolution tendant à recommander l'adoption obligatoire, sur tous les bâtiments de commerce, d'une ligne indiquant la limite extrême de chargement qu'ils peuvent transporter, conformément aux conclusions de la commission d'enquête réunie à cet effet il y a cinq ans. On reproche aux étrangers, paraît-il, de trop charger leurs navires; mais c'est là, d'après M. Plimsoll, une profonde erreur, et c'est surtout en Angleterre que cette coutume répréhensible existe. En effet, suivant lui, le nombre des matelots anglais perdus en mer est de 1 sur 66 par an; il est de 1 sur 123 parmi les Allemands; de 1 sur 232 parmi les Hollandais; de 1 sur 277 parmi les Norvégiens, et de 1 sur 454 parmi les Italiens. Il va sans dire que l'assemblée a adopté la proposition de M. Plimsoll, et l'on va préparer, pour le présenter au Parlement, un projet de loi conforme, édictant des pénalités sévères contre les armateurs qui enfreindront les dispositions de la loi,

Il y a déjà plusieurs lois sur ce sujet, notamment celle qui exige que tous les bâtiments anglais portent sur leurs flancs des lignes apparentes indiquant la position de leurs ponts et leur tirant d'eau lorsqu'ils sont chargés. On

Digitized by Google

songea aussi, il y a quelques années, à appliquer au chargement des bâtiments certaines règles établies par un fonctionnaire du Board of Trade, sir Digby Murray, mais les armateurs déclarèrent que ces règles n'étaient pas pratiques et c'est à la suite des difficultés ainsi soulevées qu'une commission d'enquête fut nommée.

La difficulté n'a pas encore été résolue, car comme il est presque impossible d'établir des règles qui s'appliquent à tous les genres de bâtiments marchands, la loi et les règlements du Board of Trade sont très souvent éludés. C'est pour tâcher de remédier à cet état de choses d'une manière indirecte que M. Chamberlain élabora, il y a quelques années, un projet de loi destiné à empêcher les armateurs d'assurer leurs navires pour une somme supérieure à leur valeur réelle : mais cette mesure souleva une telle opposition de leur part qu'il dut y renoncer.

Il est malheureusement trop vrai qu'il y a des armateurs qui s'inquiètent peu de ce que deviennent leurs navires, largement assurés, et les équipages qui les montent.

La difficulté est d'arriver, par une législation préventive et des règlements sévères, à empêcher ces armateurs de se livrer à ces coupables et honteuses spéculations, sans cependant gêner dans leurs opérations légitimes ceux qui prennent pour la sécurité de leurs matelots toutes les précautions possibles. La tâche déjà difficile en elle-même est rendue bien plus délicate par l'attitude des armateurs auxquels on n'a rien à reprocher, qui ont pris fait et cause pour les autres en toute occasion. Mais cette fois le gouvernement, s'il se décide à intervenir, aura l'appui de l'opinion publique qui lui a fait un peu défaut au moment où M. Chamberlain a voulu réformer le système actuel, et il n'est pas douteux que, la session prochaine, le Parlement n'arrive à une solution satisfaisante pour les matelots de la marine marchande et réclamée par le sentiment général.

Russie. — *Chemins de fer et mobilisation.* — La *Revue Française* a publié, le 15 janvier 1888, une carte des lignes stratégiques construites par les Russes, les Allemands et les Autrichiens depuis 1882 sur les frontières des trois empires; une correspondance de Russie, reproduite le 4 décembre dernier par *le Soleil*, traite précisément la question de la concentration des armées russes dans le bassin de la Vistule; elle est de nature à intéresser nos lecteurs, qui devront se reporter a la carte indiquée ci-dessus. (*Revue Française*, t. VII, p. 127, n° 38.)

En admettant l'hypothèse d'une attaque concentrique et simultanée de l'Autriche et de l'Allemagne sur notre frontière de l'ouest (et cette hypothèse est aujourd'hui la seule admissible), les armées russes, pour se concentrer en Podolie et en Pologne, peuvent disposer de six grandes voies : 1° celle de Pétersbourg-Vilna-Varsovie; 2° celle de Moscou-Brest-Varsovie; 3° celle d'Orel-Pinsk-Brest; 4° celle de Koursk-Rowno-Varsovie; 5° celle d'Adessa-Schmérinka; 6° celle de Karkhoff-Kaziatin.

Or, le malheur veut que de ces cinq grandes lignes, une seule, la seconde, soit pour-

Digitized by Google

vue d'une double voie sur toute sa longueur, qui est environ de 1,200 kilomètres Sur cette ligne du moins la mobilisation, ou plutôt la concentration pourrait s'effectuer en vingt-cinq jours.

Mais la ligne de Pétersbourg-Varsovie, pourtant si essentielle, puisque seule, ou presque seule, elle est destinée à relier les troupes de quatre grands corps d'armée, ne possède encore qu'une seule voie sur la plus grande partie de son parcours, qui est d'environ 1,000 kilomètres. On travaille activement à dédoubler cette ligne, entre Varsovie et Vilna d'une part, Pétersbourg et Dunabourg de l'autre. L'établissement d'une seconde voie permettrait d'effectuer, de ce côté, la mobilisation complète en trente-six jours; mais, tant qu'elle ne sera pas établie, nous pouvons craindre que la concentration totale des quatre corps du Nord sur la frontière de Pologne n'exige une durée de cinq mois!

La même remarque s'applique aux autres lignes, notamment à celles d'Orel-Brest, Koursk-Varsovie, Rarkhow-Kaziotin, Odessa-Schmérinka. Et notez bien que, parmi ces lignes, la première a 900 kilomètres de longueur et la seconde 1,200.

Pour éviter la surcharge des lignes principales, particulièrement encombrées en cas de mobilisation générale, l'état-major utiliserait les embranchements secondaires; toutefois il est difficile d'admettre, en tenant compte des évaluations les plus optimistes, que la concentration des corps amenés par les lignes d'Orel et de Koursk pût s'effectuer en moins de quarante-cinq ou cinquante jours.

Langue française en Russie. — Un récente circulaire de l'administration des postes et télégraphes russes prescrit que toutes les adresses des lettres, colis et télégrammes à destination de l'étranger soient écrites en langue française. L'administration ne répond pas de l'expédition, si l'adresse est écrite dans une autre langue.

École navale. — *Concours de 1890.* — Voici, d'après le *Journal officiel* du 14 octobre dernier, le programme des matières géographiques sur lesquelles seront interrogés les candidats en 1890 :

Géographie physique, politique et économique de l'Europe.

1° Étude générale.

Bornes et superficie de l'Europe. — Configuration de l'Europe. — Les mers; description des côtes. — Relief du sol. — Systèmes orographiques. — Les plateaux et les plaines. — Fleuves et rivières. — Principaux centres de distribution des eaux. — Principaux groupes de lacs. — Lignes isothermes, vents et pluies; climats maritimes et continentaux. — Rapports de la végétation et du climat: flore méditerranéenne; steppes, forêts du Nord. — Limites climatériques de l'olivier, de la vigne, des céréales, de la végétation arborescente.

2° Description particulière des États.

Étudier pour chaque État les traits caractéristiques de la géographie physique, la géographie politique, les divisions administratives ou historiques les plus importantes, les villes principales, la géographie économique (agriculture, mines, industrie, voies de communication, commerce), la population, la race, la langue, la religion.

Résumé comparatif. — Superficie comparée des États. — Productions et commerce. — Densité des populations. — Races. — Langues. — Religions. — Forces militaires.

Digitized by Google

Géographie de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique.

Géographie générale. — L'atmosphère : vents alizés et vents variables, moussons, cyclones. — Distribution de la pluie. — Lignes isothermes; climats, végétaux. — La mer, marées, courants. — Le fond des mers. — Régions polaires.

Les continents. — Comparaison des principaux traits de la géographie physique dans les cinq parties du monde. — Montagnes, plateaux et plaines, fleuves.

Notions élémentaires sur la division des races humaines. — Afrique, Asie, Océanie, Amérique : Relief du sol, fleuves, lacs; régions naturelles. — Populations, émigrations, langues et religions. — Principaux États. — Colonies européennes, sauf celles de la France.

Géographie économique : productions les plus importantes de l'agriculture, des mines, de l'industrie. — Commerce : principaux ports. — Voies de communication par terre et par mer. — Insister sur l'Égypte, l'empire des Indes, l'Indo-Chine, la Chine et le Japon, l'Asie russe, les États-Unis, le Brésil, les colonies britanniques et néerlandaises.

Relations commerciales des cinq parties du monde. — Grandes lignes de navigation à vapeur et de télégraphie électrique. — Histoire sommaire des découvertes géographiques.

Géographie physique, politique, administrative et économique de la France et de ses possessions coloniales.

Position de la France. — Description détaillée du sol français. — Les côtes. — Notions sommaires sur la constitution géologique du sol. — Système orographique : montagnes, plateaux et plaines. — Altitude moyenne des principales régions. — Régime des eaux. — Climat : température, vents dominants, pluie.

Frontières : défenses naturelles et places fortes de la France et des pays limitrophes. — Ports militaires. — Langue et nationalité françaises. — Formation territoriale de la France. — Les anciennes provinces. — Organisation actuelle : commune, canton, arrondissement, département.

Pouvoirs publics. — Administration centrale : les ministères. — Organisation des grands services de l'État. — Agriculture. — Zones de culture; régions agricoles. — Produits, pêche. — Carrières et mines. — Industrie. — Principaux centres industriels. — Routes, canaux, chemins de fer, postes, télégraphes, navigation fluviale et maritime. — Commerce : importation, exportation, transit. — Principaux centres de commerce et grandes villes.

Population : densité, mouvement de la population. — Influence de l'état physique ou économique des régions sur le groupement de la population.

Algérie : description physique, produits, voies de communication, commerce. — Population, colonisation, administration. — Possessions coloniales de la France : description physique, productions, navigation, pêche, commerce, établissements pénitentiaires ; pays protégés. — Administration.

Ressources de la Société de géographie de Paris. — Dans la séance du 22 novembre, le bureau de la Société de géographie a tenu à écarter le reproche qui lui a été adressé de ne pas fournir d'instruments aux explorateurs, comme le fait la Société de géographie de Londres. Il suffit de parcourir les comptes rendus de M. Maunoir, qui se dévoue depuis si longtemps à cette Société, pour constater l'œuvre considérable qu'elle accomplit. Elle n'a que des ressources très limitées et les résultats

Digitized by Google

qu'elle obtient ne sont dus qu'à l'initiative et à la persévérance de ses membres. Consultez son budget, vous y trouverez cet article significatif : « Revenus sur valeurs mobilières, 491 fr. 45 c. » C'est là tout ce que possède une Société fondée depuis l'année 1821, doyenne de toutes les Sociétés de même nature répandues aujourd'hui sur le globe, mais qui depuis sa fondation n'a jamais songé qu'à la science.

Est-ce avec une pareille somme, avec 491 fr. 45 c. que la Société peut subventionner des expéditions lointaines? Sait-on que le revenu sur valeurs de la Société de Londres est de 31,250 francs, tandis que celui de notre pauvre Société de Paris n'est que de 491 fr. 45 c.? A Londres, les frais pour la bibliothèque (livres, cartes, etc.) s'élèvent à 40,000 francs; à Paris, le même service est doté de 2,178 francs!

La Société géographique de Londres dispose d'un budget annuel de 201,320 francs (recettes); celui de la Société de géographie de Paris n'est que de 82,833 francs. Et, tandis que la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, avec une subvention gouvernementale annuelle de 60,000 francs et un revenu annuel de 5,000 francs en dehors des cotisations de ses membres, a pu organiser des expéditions, en 1888, pour une somme de 22,000 francs (32,000 francs en 1885), la Société de géographie de Paris ne peut plus, elle, se donner le luxe d'un *fonds des voyages*.

Réorganisation de l'École coloniale. — Lors de l'envoi à Paris d'une mission de jeunes Cambodgiens, il y a quelques années, l'administration coloniale s'était efforcée de les initier à notre civilisation et d'en faire les instruments de notre politique en Extrême-Orient. L'idée ayant été favorablement accueillie, une École, dite coloniale, avait été fondée en 1885, pour de jeunes Annamites et Cambodgiens. Un décret du 23 novembre 1889, promulgué à l'*Officiel* du 25 novembre, et un règlement, publié à l'*Officiel* du 5 décembre, transforment complètement cette École et la divisent en deux sections bien distinctes: l'une ouverte aux indigènes de nos colonies, pour qu'ils s'y instruisent, et l'autre aux Français titulaires de l'un des trois diplômes du baccalauréat, pour y acquérir des connaissances coloniales.

On a reconnu, en effet, depuis bien longtemps, dit le rapport qui précède le décret, que l'envoi dans les colonies d'administrateurs insuffisamment préparés à la tâche qu'on allait leur confier, présentait les plus graves inconvénients.

Sans doute, les choix portaient, presque toujours du moins, sur des hommes honorables, pleins d'activité, désireux de réussir. Mais quand on les faisait débuter dans les emplois inférieurs, le recrutement devenait difficile et ils n'arrivaient d'ailleurs à rendre des services que lorsqu'ils étaient déjà fatigués par le climat. Quand on les appelait immédiatement à des emplois supérieurs, leur insuffisance se traduisait par des insuccès, parfois déplorables, pour l'œuvre de la colonisation.

D'autre part, et sans exiger que nos administrateurs soient de véritables philologues, n'est-il pas indispensable qu'ils puissent, au moins, suivre les traductions de leurs interprètes, s'assurer qu'ils ne se sont pas trompés? Or on ne peut guère songer à apprendre la langue d'un pays lorsqu'on est obligé d'assurer un service parfois trop chargé.

Sans doute, les anciens inspecteurs des affaires indigènes de la Cochinchine sont parvenus, tout en soumettant le pays, à parler d'une manière remarquable la langue annamite. Mais, à cette époque, ils n'avaient guère à s'occuper des règlements à étudier et à appliquer. Dès qu'à la vie active a succédé l'existence du bureau; dès

Digitized by Google

qu'on a commencé à faire de l'administration, — trop sédentaire peut-être d'ailleurs, — les jeunes gens admis dans le service se sont trouvés absorbés par leurs travaux réguliers, et la connaissance de la langue n'est plus guère, sauf de très rares exceptions, qu'une constatation d'examen nécessaire pour l'admission aux emplois supérieurs.

Il convient que les administrateurs en arrivant, dans les colonies, connaissent suffisamment la langue qu'ils sont appelés à parler pour qu'ils n'aient pas à distraire au profit de cette étude le temps qu'ils doivent consacrer à leur service; mais il ne suffit pas que cette connaissance soit purement théorique: il faut qu'ils aient déjà parlé. Pour répondre à ce *desideratum*, pour préparer au point de vue linguistique nos futurs administrateurs, n'est-il pas rationnel d'utiliser l'École coloniale indigène déjà constituée à Paris?

La durée des études est fixée à 3 ans. Toutefois, elle est limitée à 2 ans, pour les élèves qui entrent à l'École munis du diplôme de licencié en droit. Les élèves doivent verser en entrant à l'École des droits d'inscription fixés à 120 francs par an. Tous les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie, appelés ou non à servir dans les administrations de l'État, reçoivent un brevet d'élève de l'École coloniale.

Les carrières auxquelles peuvent être appelés les élèves brevetés de l'École coloniale sont les suivantes: administration centrale des colonies au ministère des colonies; magistrature coloniale (sous la réserve que le candidat sera licencié en droit); commissariat colonial (sous réserve que le candidat sera licencié en droit et aura suivi le cours spécial du commissariat); service des bureaux du secrétariat général du gouvernement de la Cochinchine (sous la réserve que le candidat aura suivi avec succès les cours de langues indo-chinoises); administration des affaires indigènes en Cochinchine (sous la réserve précédente); personnel des résidences au Cambodge, en Annam et au Tonkin (dito); corps des administrateurs coloniaux; administration des directeurs de l'intérieur; administration pénitentiaire à la Guyane et en Nouvelle-Calédonie.

A partir du 1er janvier 1892, les trois quarts des vacances qui se produiront dans les emplois énumérés par le décret seront réservés aux élèves brevetés de l'École coloniale.

L'École reçoit aussi des auditeurs libres. Dans la section française, les externes seuls sont admis.

Ajoutons que le budget de l'École est alimenté par les subventions des colonies, par les dons et legs et le montant des inscriptions, sans aucune participation du budget métropolitain.

Les cours de l'École coloniale (section française) ouvriront au mois de janvier 1890. Les demandes d'admission sont reçues au secrétariat de l'École 129, boulevard Montparnasse.

La fondation de la nouvelle École dénote une vive sollicitude de la part du ministre du commerce et des colonies pour l'amélioration de son personnel; mais est-ce bien par cette nouvelle création de fonctionnaires que l'on arrivera à améliorer la situation des colonies et surtout des colons? Ces derniers

Digitized by Google

ne se plaignent que trop de l'ingérence administrative dans tout ce qui les concerne. Un peu moins de fonctionnaires et un peu plus de liberté ferait bien mieux leur affaire et celle de la colonie, par-dessus le marché.

Industrie française. — *Canons Canet.* — Le *Times* consacre deux colonnes et demie à un article très intéressant et très élogieux sur le matériel Canet fabriqué par la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

Nous ne donnons ici que la conclusion de cet article qui est intitulé : « Les rivaux français de Herr Krupp. » Nous citons textuellement :

« De ce qui précède, il ressort d'une facon évidente que M. Krupp qui, pendant longtemps, a été le fabricant de canons attitré de la moitié du monde a maintenant sur le continent un rival très redoutable. Ce n'est pas seulement dans la fabrication des canons que M. Canet se montre remarquable. Pour les affûts et les fermetures de culasses, en particulier pour celles des canons à tir rapide, il laisse déjà bien loin derrière lui M. Krupp. Ceux qui désirent être plus complètement renseignés sur les nombreux perfectionnements qu'il a réalisés feront bien de consulter le livre du lieutenant-colonel Hennebert auquel nous avons eu à diverses reprises à nous reporter plus haut. Ils feront mieux encore de visiter les ateliers des Forges et Chantiers de la Méditerranée, au Havre, et la merveilleuse exposition de la Société à l'Exposition de Paris. Tous ceux qui étudient les développements de l'artillerie moderne verront avec un grand intérêt et non sans étonnement le *canon Canet.* »

BIBLIOGRAPHIE

Tunis et ses environs, par M. Ch. Lallemand. — Un volume de luxe in-4° raisin illustré. Quantin, éditeur.

Le volume que la maison Quantin vient de mettre en vente, dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour par la chromotypographie ; 150 aquarelles y sont reproduites et, d'un bout à l'autre, c'est la magie des couleurs de l'Orient. Ceux qui connaissent notre belle colonie de l'Afrique du Nord, ont été frappés par la sincérité de ces aquarelles. Feuilleter ce volume et le lire, c'est faire chez soi une visite à *Tunis, la Sainte, la Glorieuse, le Burnou du Prophète,* comme l'appellent les Arabes. Dans son volume, M. Charles Lallemand nous montre cette ville incomparable, animée et grouillante, où les musulmanes voilées et mystérieuses se promènent au milieu d'une foule colorée, où des négresses aux vêtements bariolés vendent des friandises ou du pain, où d'innombrables marchands ambulants crient les gâteaux, les pains sucrés, les oranges, les citrons, les piments, etc., etc.

M. Lallemand a eu la bonne fortune de pouvoir interroger presque tous les *amines* ou chefs de corporation et nous montrer ainsi sur le vif un état corporatif actuel assez semblable à celui dans lequel se trouvaient jadis les artisans européens.

Ajoutons à tous ces tableaux les mystères de la vie musulmane, les traces de Car-

Digitized by Google

thage, les ruines romaines, byzantines et arabes innombrables, les riches et plantureuses montagnes du massif de Zaghouan et de la Khroumirie.

Pour rendre les mille et un sujets de peinture qui fourmillent en Tunisie, la maison Quantin n'a pas hésité à appliquer toutes les ressources de ses ateliers de chromotypographie à la confection de ce volume, et, chose nouvelle en librairie, toutes les illustrations sans exception sont en couleur. La chromotypographie est un art presque nouveau la maison Quantin en a résumé tous les progrès. Son nom seul est le sûr garant d'une exécution parfaite.

Tunis et ses environs est une œuvre d'aspect nouveau, consciencieusement écrite, dessinée avec la plus scrupuleuse exactitude, éditée avec luxe et mise au jour, malgré ses 50 aquarelles, à un prix abordable (35 fr.).

Au pays de Chine et **Au pays d'Annam**, par P. Antonini, 2 volumes in-8°. Blond et Barral, éditeurs, 4, rue Madame.

Ces deux ouvrages, entièrement d'actualité, seront favorablement accueillis par un public désireux de connaître d'une façon pratique ces régions d'Extrême-Orient, où peuples, mœurs et coutumes sont ignorés souvent même par ceux qui en parlent couramment. C'est une œuvre de divulgation qu'a entreprise M. Antonini, dans le but à la fois de mettre en lumière certaines particularités de la vie des Chinois et des Annamites, et de tracer le tableau des efforts accomplis depuis des siècles par les missionnaires, afin d'implanter dans ces lointains pays la civilisation chrétienne.

Les institutions choisies ne sont pas seules le sujet du *Pays de Chine;* l'histoire de son évangélisation depuis les temps reculés, donne à ce travail un caractère à part. A côté de détails intéressants sur la famille, la vie publique des mandarins et du peuple, l'œuvre des Missions, deux chapitres, attrayants malgré leur titre : la géographie de la Chine et la langue chinoise, méritent de fixer l'attention.

Le *Pays d'Annam* présente des particularités analogues sur la vie et l'existence du peuple annamite. Comme dans le précédent ouvrage on trouve l'histoire et la géographie du pays et le récit de nos interventions successives. Le rôle important joué par les missionnaires, l'appui que la France peut trouver chez les Annamites convertis au catholicisme, mettent en relief une des grosses questions du jour : la politique à suivre vis-à-vis des indigènes.

De nombreuses anecdotes émaillent ces deux ouvrages, enrichis de gravures, et leur lecture facile et instructive permet de les placer dans toutes les bibliothèques.

Cahiers coloniaux de 1889, par M. Henri Mager (Armand Colin et Cie, éditeurs).

Depuis près de dix ans, M. Henri Mager s'est consacré à l'étude des questions coloniales, et c'est le résumé de ces études qu'il présente aujourd'hui.

Il a demandé dans toutes nos possessions, aux conseils généraux, aux chambres de commerce, aux groupes politiques, aux représentants de toutes les tendances : « Comment voulez-vous vivre et vous développer? Quels sont vos besoins et vos aspirations? Quels sont vos vœux? » Tous ont répondu, et ces réponses forment le Cahier de la colonie.

Chacun des cahiers est précédé d'une notice historique rédigée par M. Mager. Cette partie du volume n'est pas la moins intéressante, ni même la moins originale.

L'auteur a provoqué la rédaction des *Cahiers coloniaux de 1889*, en partant de cette idée que les colonies sont une nécessité, qu'elles sont le seul avenir de notre commerce extérieur, aujourd'hui si éprouvé, mais qu'elles ne seront des établissements avantageux n'exigeant ni sacrifices, ni dépenses, que le jour où elles seront sagement organisées, le jour où les Français des colonies jouiront des mêmes droits civils et politiques que les Français de France.

Digitized by Google

Le Tour du Monde, qui atteint actuellement sa trentième année, est toujours cette merveilleuse collection de voyages aussi remarquable par la variété des sujets que par l'intérêt du récit, le nombre et le fini des illustrations qui l'encadrent. L'année 1889 ne le cède en rien, sous ce rapport, à ses devancières.

Parmi les principaux voyages publiés cette année, on remarque ceux de M. le Dr *Hocquard*, au Tonkin; du mis *Degli Albizzi*, à Madère; de M. *Thouar*, dans le delta du Pilcomayo et dans le Chaco boréal, à la recherche de nouvelles voies de communication entre la république Argentine et la Bolivie, de Sucre au rio de la Plata; de M. *Carl Lumholtz*, chez les cannibales de l'Australie; de M. *Janssen*, aux Grands-Mulets; de M. *E. Cotteau*, au pic de Ténériffe; de M. *de Mauprix*, chez les Traras; de Mme *Lydie Paschkoff*, à Sinope; de M. *G. Vuillier*, à Majorque et dans le groupe des Baléares si rapproché de nous et si curieux, mais encore si peu connu et visité; de M. *Audon*, au Choa; de M. *Ernest Chantre*, de Beyrout à Tiflis, par la Syrie, la Mésopotamie et le Kurdistan; du capitaine *Brosselard*, dans la Sénégambie, et du colonel *Galliéni*, dans le Soudan français. Les deux derniers sujets touchent directement à l'expansion de l'influence et de la domination françaises dans l'Afrique occidentale. Aussi y trouve-t-on de fort curieux détails sur les campagnes des dernières colonnes de ravitaillement des postes du haut Sénégal et du haut Niger, ainsi que sur les peuplades nègres, assez variées de races et de religions, qui habitent un pays qui n'a que trop souffert des invasions musulmanes.

La collection du *Tour du Monde*, éditée par la maison Hachette, renferme aujourd'hui les récits de 361 voyages exécutés par des explorateurs de tous pays dans toutes les régions du globe.

La Sainte Russie, par le comte Paul Vasili. Un vol. de luxe in-4° illustré. Firmin-Didot, éditeur.

A un moment où il n'est question en France que des sympathies russes, pour ne pas dire davantage, cet ouvrage ne saurait être que le bienvenu. Il a en effet pour objet de nous faire connaître, dans tous les détails de son histoire, de son organisation et de sa vie, ce peuple, fort de son patriotisme et de son zèle religieux. M. le comte Vasili a eu l'excellente pensée de mettre à notre portée tous les rouages de ce grand empire : en tête, le tsar Alexandre III, en qui réside cette souveraine puissance qui a si fortement contribué à la constitution de l'empire moscovite; la cour, l'armée et la marine, la noblesse et le clergé, la bourgeoisie et le peuple.

L'histoire de la Russie n'est pas celle que l'on peut supposer. Ce ne sont pas, en effet, des peuplades conquérantes de la haute Asie qui ont jeté les bases de l'empire actuel : ce sont les populations indigènes qui, fuyant tout d'abord les migrations du moyen âge, ont peu à peu recouvré leur suprématie. Dans les premiers temps de leurs pérégrinations les Slavo-Russes étaient constitués par communes *(mir)*, lesquelles n'étaient autre chose que la famille agrandie reconnaissant pour chef le plus ancien. Ce principe communal explique la facilité avec laquelle les Russes se sont transportés partout où se trouvaient des frères slaves régis par les mêmes principes, parlant la même langue et, plus tard, faisant le signe de la croix de la même manière. Ni féodalité, ni guerres de religion, ni régime aristocratique, et, par suite, ni révolutions, ni parlements, ni partis politiques, tel est, en deux lignes, le résumé de l'histoire russe. Cet ensemble de négations n'est pas sans être fort enviable pour les peuples d'Occident.

Dans l'étude des mœurs et coutumes slaves, M. le comte Vasili nous fait assister aux travaux du peuple russe, à ses fêtes et à ses plaisirs. Les grandes villes, les régions reculées du Caucase et de l'Arménie russe trouvent aussi leur place dans cet

Digitized by Google

ouvrage illustré avec recherche, orné de chromo-lithographies et édité avec tout le soin qui fait depuis longtemps la réputation de la maison Firmin-Didot.

Nos Colonies, par Onésime Reclus ; Hachette, éditeur. — Depuis quelque temps on se préoccupe beaucoup en Europe de politique coloniale. Que l'on soit partisan ou adversaire d'une politique d'expansion qui a fait la fortune de l'Angleterre et de la Hollande, pour n'en pas nommer d'autres, il y a un fait que personne ne peut supprimer : c'est que la France a, depuis longtemps, des colonies, moins, hélas ! qu'elle n'en a eu, et qu'avant de prendre parti, il faut s'éclairer sur ce que sont ces colonies. C'est ce besoin que satisfait le beau livre de M. Onésime Reclus. A la science du géographe, à la connaissance approfondie du globe qu'il possède comme son frère, M. Elisée Reclus, l'auteur joint une vivacité de style, une originalité de description qui donnent à son livre la saveur de ces fruits des tropiques que l'on ne peut se lasser de savourer. Les éditeurs ont accompagné le texte d'une profusion de gravures de la plus grande perfection artistique qui donnent des vues exactes des contrées et des types décrits par l'auteur ; c'est à la fois un livre et un album à l'aide desquels on fait commodément le tour du monde dans son fauteuil, en visitant successivement l'Algérie et la Tunisie, le Sénégal et le Soudan, les comptoirs de Guinée, le Congo, Madagascar, Obok, les cinq villes de l'Inde, l'Indo-Chine, Saint-Pierre et Miquelon, les Antilles françaises, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, la Nouvelle-Calédonie, Taïti et ses dépendances.

Les lacs de l'Afrique équatoriale, par V. Giraud, un beau volume in-8°, orné de nombreuses illustrations et cartes.

La mort de Livingstone dans les marais qui bordent le lac Bangouéolo, avait laissé imparfaitement connue toute une région située au centre de l'Afrique, à l'ouest des lacs Nyassa et Tanganyka. La persistance de cette tache blanche sur la carte du continent noir irrita la curiosité d'un lieutenant de vaisseau de la marine française, M. Victor Giraud, qui résolut de reprendre la découverte au point où Livingstone l'avait laissée.

Parti de Zanzibar au mois de décembre 1882, il était de retour à Quilimane sur l'océan Indien à l'embouchure du Zambèze au mois de novembre 1884. Il avait donc mis deux ans à accomplir son projet au milieu de fatigues, de péripéties et de périls sans nombre. Au point de vue géographique, il confirmait l'existence de deux lacs de dimensions moyennes, les lacs Bangouéolo et Moëro, dans le haut bassin du Congo, à l'ouest des grands lacs déjà découverts et colonisés par les Anglais.

Mais on trouvera peut-être encore son récit de voyage, alerte et vif, plus intéressant par l'art avec lequel il nous met au fait de l'état d'esprit de ces populations noires de l'Afrique centrale. Il abonde en observations caractéristiques, en anecdotes frappantes qui, mieux que toutes les démonstrations ou toutes les conclusions, jettent une vive lumière dans les esprits.

Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on visite avec M. Victor Giraud ces stations de missionnaires anglais et américains dans lesquelles ils vivent avec leur famille, qui se multiplient déjà sur les rives des lacs Tanganyka et Nyassa, que l'on navigue avec lui sur ces grands lacs intérieurs à l'aide de petits bateaux à vapeur commandés par des capitaines anglais, que l'on parcourt à sa suite les nouvelles routes construites par des ingénieurs anglais au centre de l'Afrique. Son récit de voyage sera assurément pour beaucoup de lecteurs une révélation sur ce travail lent qui se poursuit lentement et sans bruit et qui livrera un beau jour à l'Angleterre des milliers de lieues carrées d'un des territoires les plus riches et les mieux doués de l'Afrique centrale.

Digitized by Google

SOMMAIRES BIBLIOGRAPHIQUES.

Dschaina-Kaufman Indoue, par M. Emil Schlaginkweit.
Œsterreiche Monatsschrift für den Orient. — Vienne, octobre 1889.

Le Chancelier de l'Échiquier et l'Empire colonial.
The Colonies et Indies. — Londres, 30 octobre 1889.

Agrandissement du port de Rio-de-Janeiro.
The South-American Journal. — Londres, 2 novembre 1889.

Le Congrès des trois Amériques.
Deutsche Kolonial Zeitung. — Berlin, 26 octobre 1889.

Les tissus de coton aux États-Unis d'Amérique, par M. Leghait, ministre à Washington. *Recueil consulaire Belge.* — Tome LXVIII, Fasc. 1. — 1889.

Une expédition à travers l'Australie, du sud au nord, entre la ligne des télégraphes et les frontières du Queensland, en 1885-1886, par M. David Lindsay.
Proceedings of the Royal Geographical Society. — Londres, novembre 1889.

Quid novi ex Africa? de M. Gerhard Rohlfs.
The Edinburgh Review. — Edinbourg, octobre 1889.

Histoire sociale des races de l'humanité, par M. A. Featherman.
The Athenæum. — Londres, 9 novembre 1889.

Gabriel Bonvalot, du Caucase aux Indes à travers le Pamir. — Le grand chemin de fer du Transpacifique russe, par M. Vaclik.
Russische Revue. — Saint-Pétersbourg XVIII Fasc.

L'ordre du Monde physique et sa cause première, d'après la science moderne, par M. D. L. de Saint-Ellier. *La Revue Canadienne.* — Montréal, octobre 1889.

Revue des articles antisémitiques dans la Presse européenne.
Ceské Zajmy. — N° 96. Prague, 1889.

Les Aventures du Gourou Paramânta, contes tamarles, par Devèze.
Le Museon. — Louvain, novembre 1889.

Le gouverneur Morris, son journal, ses lettres (extrait de la *Quarterly Review*).
Revue Britannique. — Paris, octobre 1889.

Le Livre bleu, par M. N. Nicolaïdets. — Le Sultan, par M. Lionel Radiguet.
L'Orient. — Paris, novembre 1889.

Le Congrès Pan-Américain de Washington.
South-American Journal. — Londres, 9 novembre 1889.

Le Paraguay à l'Exposition.
Revue du Paraguay. — Assomption, 24 juillet 1889.

Un nouveau courant Arctique.
El Ingeniero y Ferretero Español y sud-Americano. — Londres, 2 novembre 1889.

Études de linguistique américaine, par le Dr L. Darapsky.
Boletin del Instituto Geográfico Argentino. — Tome X, fasc. 9. Buenos-Aires, 1889.

L'affaire Montclar. *La Géographie.* — Paris, novembre 1889.

Congrès antiesclavagiste, par M. Edmond Planchut.
Revue des Deux Mondes. — Paris, 15 novembre 1889.

Le Couvent arménien de Venise. *Nouvelle Revue.* — Paris, 15 novembre 1889.

La Turquie et la triple Alliance, par M. Maxime Petit.
Revue Bleue. — Paris, 9 novembre 1889.

L'Enfance criminelle ou abandonnée et l'œuvre des Colonies agricoles de Bretagne, par M. Lionel Radiguet.
Revue de Bretagne et d'Anjou. — Paris, 15 novembre 1889.

Le Propriétaire-Gérant,

ÉDOUARD MARBEAU.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TOME X

Pages.

Abyssinie. — Harrar 47
— Chasse à l'homme. 110
— Kéren 181
— Protectorat italien. 424
— Traité avec MÉNÉLIK. 564
Administration. — Rattachement au commerce des services de la marine marchande 398
Afrique (Généralités). — Islamisme et civilisation 188
(*Voir* **Esclavage africain.**)
Afrique (Partage politique de l'). 421, 424
Afrique australe. — Fièvre de l'or 110
— Allemands 237
— Mines. 303
— Chemin de fer Lourenço Marques 306
Afrique centrale. — Exploration THIVIER 171, 215, 742
— Nyassa 310
— Exploration VAN GÈLE. . . . 380
— Stratégie portugaise. 563
— Nouvelles de STANLEY 630
— Expédition PETERS 632
— JOUBERT (capitaine) 728
Afrique occidentale. — Fouta Djallon 1
— Portugais ; mission des Ambuellas 44
— Côte des esclaves : Yorouba, Yébou, Dahomey, Peulh, missionnaires chrétiens 129, 193, 513
— Service maritime postal. 180, 618
— Rio de Oro 224
— Mossamedes et Benguella. . . 302
— Rivières du Sud, Côte d'Or, golfe de Benin 364
— Mellacorée : Sousous 365
— Allemands ; capitaine DE FRANÇOIS, exploration ARNOT. . . 628

Pages.

Afrique occidentale. — De Paris à Timbouctou 705
— Funérailles 741
Afrique orientale. — Zambèze et Chiré, voies de pénétration . . 142
— Gallas, exploration PIGOTT. . 190
— Expédition WISSMANN ; conflit anglo-allemand. 633
— Traité de la France avec le Choa 638
— Service maritime allemand. . 638
— Italiens et Anglais à la côte Somali. 686
— Retour de Stanley et Emin . 724
(*Voir* **Mozambique, Zambèze, Transvaal.**)
Afrique septentrionale (*Voir* **Algérie, Maroc, Tunisie.**)
Algérie. — Criquets. 103, 686
— Sondages artésiens au Sahara. 170
— Exposition universelle 321
— Mines 494
— Navigation avec la France . . 550
— Récompenses aux exposants . 576
— Sauterelles, exploration DOULA. 680
— Autruche au Sahara. 702
Allemagne. — Émigration 190
— Allemands dans le Sud africain. 237
— Aux îles Marshall 245
— Hors d'Europe 359
— En Afrique ; expédition WISSMANN. 423
— Fournitures en Turquie . . . 441
— Traité avec le Japon. 482
— Dans le Sud-Ouest africain . . 638
— Conflit avec Anglais en Afrique. 633
Amérique (Généralités). — Union douanière nord et sud-américaine 32, 660
Amérique du Centre. — Projet d'union 662

Digitized by Google

Pages.

Amérique du Nord. (*Voir* **Canada, États-Unis, Mexique, Zollverein, Colombie anglaise.**)
Amoy. (*Voir* **Chine.**)
Andes (Cordillère des). — Chemin de fer 123
ANDRADA (Païva). — Explorateur, Afrique 630
ANGER (Dr B.). — Tour du monde 519, 591
Angleterre. — Anglais en Birmanie 151, 565
— Mer de Behring 169
— Anglais esclavagistes 180
— Anglais faux monnayeurs, à Madagascar 237, 629
— Marine 318
— Dans l'Afrique orientale 423, 630, 632, 683
— Dans l'Asie centrale 429
— Importation 445
— Politique coloniale 573
— Fédération impériale 695
— Colombie 696
Annam. (*Voir* **Indo-Chine.**)
Arabie. — Dr SCHWEINFURTH au Yémen 48
Argentine (République). — Institut géographique 58
— Service maritime avec la France 638
— Trafic avec Dunkerque 639
— Port de l'Ensenada 700
Arménie. — Politique anglaise . . 426
— Question arménienne 546
ARNOT (Explorateur). — Afrique . . 628
Artistes étrangers à l'Exposition universelle 257
Asie centrale. — Exploration RADDE 56
— Exploration YOUNGHUSBAND . . 312
— Exploration GROUM-GRJIMAÏB, GROMBTCHEVSKY et SEMENOV . 380
— Khanat de Khokand 393
— Chemin de fer russe et commerce anglais ; explorations BONVALOT et DAUVERGNE. 429, 634
— Explorateurs 744
Asie Mineure. — Yésides 297

Pages.

Asie-Mineure. — Trébizonde . . . 428
— Beyrouth 488
(*Voir* **Arménie, Palestine.**)
Association géodésique internationale 664
Atlas NIOX et DARSY 384
Australie. — Projet d'exploration. 53
— Viandes 508
— Fédération 695
Autriche. (*Voir* **Traite des blancs.**)
AVRIL (A d'). — Questions africaines 129, 193, 513, 705
Balkans. — Exportation austro-hongroise 700
BARRÉ (Paul) 35, 232
Basques 637
Behring (Mer de) 169, 247
Belgique. — Ivoire à Anvers . . . 562
Berre (Étang de) 733
BERGERET (C.). — Afrique : Mellacorée 365
BIANCONI (F.). — Cartes commerciales 13
Bibliographie 59, 63, 127, 128, 192, 255, 256, 384, 509, 510, 511, 512, 576, 639, 640, 702, 703, 757,
Birmanie, — Chemins de fer. 151, 312
— Expéditions anglaises. 313, 565, 745
BLANC (E.), explorateur. — Tunisie. 625
BODARD (A.). — Canada 351
BOISSONADE. — Japon 316
BONVALOT, explorateur. — Asie centrale 439, 634, 730
Bornéo 505
Bosnie 251, 293
Bouddhisme 113
BOURDE (Paul). — Enseignement en Indo-Chine 557
Brésil. — Immigration 698
— Colonisation, port de Rio . . 699
Bulgarie. — Population 506
Cambodge. — Régime du protectorat 430
— Empiétements siamois 634
— Diminution des Chinois . . . 635
— Tribunal français 690
— Convention 748
Canada. — Fourrures 121

Digitized by Google

Pages.

Canada. — Parlement fédéral. . . 185
— Monument de Cartier. . . . 187
— Conseils aux émigrants . . . 351
— Langue française au Manitoba. 492
— Finances, service postal . . . 571
— Chemin de fer 696
(*Voir* Colombie anglaise)
Caravane scolaire d'Arcueil. 189, 444
Cardozo (Antonio Maria), explorateur. Afrique. 309, 572
Cardozo (Augusto), explorateur. Afrique 309
Carte du ciel 575
Cartographie 93
Catat (Dr), explorateur, Madagascar. 58
Ceylan 747
Chassaigne de Néronde (P), peintres étrangers 257
Chili. — Marine. 124
— Français 250
— Importation. 317
— Colons basques 637
Chine. — Tigres d'Amoy. 119
— Sociétés secrètes chinoises . . 120
— Chemin de fer, commerce, communications, provinces du Sse-tchouan, de Kouei-tcheou et de Yun-nan; prix des transports. . 151
— Chinois au Tonkin 181
— Consul français au Yunnam . 183
— Chinois et leur gouvernement. 240
— Chemins de fer. . 241, 570, 635
— Société médicale missionnaire. 316
— Consul français à Lang-tcheou. 377
— Rôle de la Chine en Kachgarie et en Dzoungarie 608
— Chinois au Cambodge 636
— Trafic avec le Tonkin 693
Chiré (Rivière). 142
Clarence (Mlle de). Politique coloniale 102
Cochinchine. (*Voir* Indo-Chine.)
Colombie anglaise 696
Colonies françaises. — Statistique commerciale 125
— Conseils électifs. 251
— Coloniaux guillotinés 414

Pages.

Colonies françaises. — Colonisation et transportation. 540 652
— Congrès colonial national . . 701
— École coloniale 755
Comité de l'Afrique du Nord . . 701
Congo. — Italiens 236
— Haut-Congo : hostilité des Arabes, interdiction de la navigation, nouvelles. 367, 497
— Chasse à l'éléphant 423
— Congo français. 561, 683
— État libre 561, 562
Congrès international des sciences géographiques 285
Congrès international monétaire. 574
Congrès national colonial. . . . 701
Congrès national de géographie. 255
Cordon (Victor), explorateur. Afrique 309, 572, 639
Corée 53, 444
Corse. — Commerce 440
Courrière (C.), Russie 449
Cravoisier (Émile), Union douanière américaine 32
Crète (Ile de) 506
Croisade médicale . . . 65, 488, 505
Cuba. — Chemin de fer 122
Dal Verme (Colonel). Afrique . . . 421
Dauvergne, explorateur. Asie. 634, 745
Deflers. Yémen 743
Demanche (Georges). Études diverses. . . . 30, 321, 385, 467, 492, 529
Depping (Guillaume). Sociétés de géographie 474
Dolotkievith, explorateur. Corée septentrionale 53
Douls (Camille). † Sahara 680
Égypte. — Huitième plaie 47
— Travaux publics 190, 370
— Population, défaite des derviches. 238
— Agriculture. — Coton. 369, 498
Ehlers (Lieutenant). Afrique orientale 380
Émigration 57, 190 351, 657
Esclavage africain. — A Madagascar 180
— Islamisme et civilisation. 188, 648

Digitized by Google

Pages.
Esclavage africain. — Répression. 425
— Portugais et traite noire. . . 573
— Obock 743
Espagne. — Au Maroc. 363
— Journaux. 384
États-Unis d'Amérique. — Projet d'union panaméricaine (Zollverein) 32, 680, 660
— Progrès. 35
— Mer de Behring 169, 247
— Chemins de fer 232
— Traité avec le Japon 482
— Conférence maritime internationale 572
— Haïti. 636
— Statue de La Salle 698
Ethnologie. — Alleluia de la Juiverie 577
Exposition universelle de 1889 . 90, 257, 321, 385, 444, 474, 552, ... 557 576
Faidherbe (Général), †. 467
Falkland (Iles). 251
Fièvre Dengue. 736
Fourneau (A), explorateur. Afrique occidentale 627
Fouta-Djallon. (*Voir* Afrique occidentale.)
France. — Pêcheurs du Morbihan. 40
— Chantiers navals 124
— Français au Chili 250
— Population depuis César . . . 381
— Guyane. 379
— Flottilles de pêche (Dunkerque et Paimpol) 402
— Corse. 440
— Bétail normand et breton . . 445
— Navigation avec l'Algérie. . . 560
— Francais à Malte 574
— Traité avec le Choa 633
— Trafic de Dunkerque. 639
— au Soudan 705
— Étang de Berre 733
— École navale 753
— Canons Canet 757
(*Voir* Algérie. Tunisie, Indo-Chine, Tonkin, Madagascar, etc.)
François (Capit. de). Afrique. 628, 639

Pages.
Gabon — Justices de paix. . . . 683
Gaborit (A.). Honduras. 200
Garanger, explorateur. Laos . . . 115
Géodésie 93, 319
Voir Association géodésique internationale.)
Grèce. — Marine marchande . . . 318
— Lycée catholique à Athènes . 701
Groenland. — Exploration Nansen. 18
Grombtchevsky (explorateur), Asie centrale. 380
Guadeloupe. 249
Guyane. — Territoire contesté . . 379
Haïti. — Révolution. . . 83, 330, 460
— Langue française 378
— États-Unis 636
Herzégovine 293
Heure universelle. 70
Honduras. 200
Inde. — Peschawar, Afghans et subsides anglais 111
— Bengale : chasse à l'homme . 114
— Eurasiens. 371
— Exportation de riz 508
— De Chang-Haï à Brindisi, par Calcutta. 519, 577
Indes-Néerlandaises. — Esclavage 687
Indo-Chine. — Laos : exploration Garanger 115
— Annam et Cochinchine : description 336
— Commerce de l'Indo-Chine . . 372
— Cambodge : protectorat. . . . 431
— Annam : fin du royaume des Sedangs 432
— Nouvelle confédération des Bahnars, Rongaos, Sedangs. . . . 498
— Nouvelles. 566
— Mission Rosset, douanes, Mékong 688
— Cochinchine : jeu 690
Islamisme et **civilisation** . . 188, 648
Islande. — Pêche 402
Italie. — Écoles en Orient 44
— Commerce avec la France . . 85
— Italiens au Maroc. 363
— Au Choa. 424
— Défense du littoral 438

Digitized by Google

Pages.

Italie. — Canal de l'Adriatique à la Méditerranée 439
— En Abyssinie 564
— Paquebots 638
Ivoire (Commerce de l') . . . 319, 562
Japon. — Allemands 243
— Œuvre Boissonade 316
— Revision des traités 482
— Dispensaire de Niigata. — Japonais à Hawaï 505
— Ports d'exportation 694
Jolly (R.). — Missions scientifiques 552
Joubert (Capitaine) . . . . . .
Juifs 577, 657
Kallay (De). — Bosnie 293
Kihlmann (Dr), explorateur. Mer Blanche 637
Kukethenthal (Dr), explorateur. Mer Arctique 190
Laos. (*Voir* **Indo-Chine.**)
Leclerc (Max) 482
Leitha (La). — Source 126
Le Nocher. — Manœuvres navales. 230
Lenz (Oscar), explorateur. Zambèze et Chiré 142
Ligue anti-esclavagiste. (*Voir* **Esclavage africain.**)
Lonsdale (Lord), explorateur. Régions arctiques 246
Macao 435
Madagascar. — Menées anglaises. 46
— Exploration Catat 58
— Expéditions des Hovas 107
— Anglais esclavagistes 180
— Pays des Bares 234
— Faux monnayage 237
— Tananarive 343
— Commerce 369
— Situation, protectorat . . 529, 536
— Anglais 629
— Nouvelles 685, 741
Malaise (Péninsule) 120,
Malte (Ile de) 574
Marbeau (Edouard) 351, 398
Marine. — Manœuvres navales françaises 230
— Marine anglaise, grecque . . 318
— Rattachement des services . . 398

Pages.

Marine. — Marine russe 405
— Marine turque 639
Maroc. — Exploration Thompson. 88
— Voyage du Sultan, Italiens . 146
— Italiens 236
— Italiens, Espagnols, introduction d'armes 363
Martin (J.), Asie 744
Maurice (Ile) 109
Mer Arctique 190
Méridien initial 70
Services maritimes et messageries 254, 435, 636, 638
Mexique. — Chemins de fer . 13, 98
— Statistique 248
— Service maritime 435
— Ressources 715
Miller (Emmanuel). — Voyage au mont Athos et à Thasos . . . 460
Missionnaires chrétiens. — A la Côte des Esclaves 129, 139
— à Niigata 505
— au Nyassa 310
Missions scientifiques . . . 317, 552
Montenegro. — Code civil 638
Mores (Marquis de). — Tonkin . . 51
Mounier (Ed.-Ph.) 151
Mozambique. — Mines 238
— Forces portugaises 388
Musulmane (Propagande) 133, 188, 648 (*Voir* **Islamisme** et **civilisation**).
Nansen (Dr), explorateur. Groenland 18
Droit maritime 444, 572
Nemo (Albert) 85
Nerrazini (Dr). — Harrar 47
Nicaragua. — Colonisation et travaux publics 637
Niger. — Exploration 299, 682
Nouvelle-Calédonie. — Boissons alcooliques 120
— Transportation 184
— Nouvelles 436, 695
— Ligne sur Tahiti 636
Nouvelle-Guinée 750
Nouvelles-Hébrides 243, 570
Nouvelle-Zélande 129
Nyassa (Lac). — Mission catholique 310

Digitized by Google

Pages.
Obock 180, 743
Océanie. — Partage politique. . . 45
— Nouvelles-Hébrides . . . 243, 570
— Iles Marshall 245
— Ile Norfolk 361
— Hawaï, Tahiti 505, 636
Océanographie 56
Œuvre des enfants tuberculeux. 64
Oliveira (Simeao d'), explorateur. 319
Orléans (Henri d'), explorateur. Asie Centrale 634
Paita d'Andrada, (explorateur). Afrique 309
Palestine. — Etablissements latins 490
Panama. — Climat 122
Pavie. — Mission à Siam 688
Pêche . . . 40, 247, 402, 428, 443 751
Perim 180
Perse. — Navigation sur la Karoun 371, 744
Peters (Expédition). — Afrique orientale 632
Peuhl. (*Voir* **Afrique accidentale.**)
Pievtzov (Colonel), explorateur. Thibet 380, 744
Pigott (explorateur) Afrique : Gallas 190
Pôle arctique. 121, 246
Politique coloniale 102
Portugal. — Mossamedes et Benguella. 302
— Mozambique 308
— Explorateurs 309
— Nyassa. 310
— Stratégie en Afrique. 563
— Explorations et missions africaines. 572
— Esclavage africain. 573
— Sur le Zambèze. 630, 683
Rabot (Charles), explorateur. Scandinavie 252
Radde (Dr), explorateur 56
Radiguet (Lionel) 65, 546, 577
Richaud † 49
Rivière (Albert). 540, 652
Rivière Noire. (*Voir* **Tonkin.**)
Rochard (Lieutenant-colonel). — Madagascar 343
Rosset. — Mission en Indo-Chine. 688

Pages.
Roumanie. — Ecoles catholiques. 190
— Question agraire 440
Routier (Gaston). 8
Rouvier (Dr). — Beyrout. 488
Russie. — Khanat de Khokand . . 393
— Forces navales 405
— Chemins de fer dans l'Asie centrale 429
— Provinces baltiques 441
— Voyage Courrière. 449
— Foires de Nijni-Novgorod et de Poltava. (*Voir* **Sibérie.**) 507, 508
— Mobilisation. Langue française 752
Sahara. (*Voir* **Algérie.**)
Saint-Pierre et Miquelon. . 247, 697
Salinis 83, 330, 460
Scandinavie.—Explorations Rabot 252
Schweinfurth (Dr). 48
Semenov (P.), explorateur . . 380, 744
Sénégal. — Nouvelles 180
— Récoltes 627
Serpa Pinto, explorateur. Afrique, 309, 572, 630
Sevin-Desplaces (L.). — Soudan français. 1, 280, 648
Siam. — Cérémonie royale. . . . 8
— Siamois au Cambodge. . . . 634
— Mission Pavie. 687
— Chemins de fer 748
Sibérie. — Chemin de fer. . . . 49
Sociétés de géographie — de Paris. 541
— de Lille 477
— de Marseille 478
— de Bordeaux 479
— de Nantes. 481
Société de géographie commerciale de Paris 476, 701
Société de topographie de France, 476
Soudan français 280, 648
Stanley. — Nouvelles. . 630, 685, 724
Statistique. . 57, 233, 320, 359, 381, 384, 414, 446, 506
Suède. 126
Suisse. — Traité avec le Congo . 627
Syrie. — Beyrout 49, 311
Tahiti 636, 749
Télégraphes. — Câble sous-marin 180
Terre-Neuve 378

Digitized by Google

Pages.

Thibet 624
THOMPSON (G.), explorateur 88
TONDINI DE QUARENGHI. — Heure universelle et méridien initial 70
Tonkin. — Service militaire des indigènes. Mort RICHAUD. . 49, 503
— Piraterie. 50, 116, 119, 182, 243, 311, 377, 435, 500, 560, 567, 624, 691, 748
— Rivière Noire 118
— Exode de Chinois sur la Rivière Noire 181
— Fleuve Rouge. 183, 433
— Climat 314
— Militaires et civils. Foin. 376, 375
— Traversée meurtrière 435
— Projet de chemin de fer. . . 503
— Colonisation agricole. 504
— Tonkin à l'Exposition 557
— Mines. 568
— Contrebande d'armes. 692
— Frontière chinoise, trafic avec la Chine. 693
— Effectifs. 748
Traite des blancs. — Procès Oswiecim et Wadowice. . . . 657
Transvaal. 310
TIVRIER (Capitaine). — Voyage en Afrique 171, 215, 470, 615
Tunisie. — Convention et colons . 30

Pages.

Tunisie. — Bizerte 42
— Port de Tunis. 43
— Poste beylicale et capitulations 105
— Renseignements administratifs 177
— Exposition universelle. . 385, 576
— Cour d'appel 496
— Budget, collège Saint-Charles. 560
— Gommiers. 624
— Exploration. 635
— Vins, budget 680
— Chambre de commerce. . . . 738
Turquie. — Tabacs 419
— Fournitures allemandes . . . 441
— Mont Athos, Vatopedi, Thasos 463
— Insurrection en Crète 506
— Forces navales. 679
— École arménienne à Constantinople 700
Uruguay. — Nouvelles diverses. . 637
VAN GÈLE, explorateur. Afrique . 388
Vénézuéla. 210
WATTER (Dr), explorateur. Mer Arctique 199
WISSMANN. — Afrique orientale. 423, 633
Yébou. (*Voir* AFRIQUE OCCIDENTALE.)
Yésides (Secte des) 297
Yorouba (*Voir* AFRIQUE OCCIDENTALE.)
YOUNGHUSBAND, explorateur. . . . 312
Zambèze 142, 549, 629
Zollverein américain 32, 669

CARTES

Fascicules. Pages.

73 Carte commerciale des États-Unis du Mexique (partie nord) en trois couleurs, par F. BIANCONI et LOUIS DE BALESTRIER. 17
75 Carte de la Chine occidentale et Birmanie (projet de chemin de fer) 151
76 Carte de Dahomey et de la Côte des Esclaves . . . . . a . 192
77 Carte des mines d'or et de diamants du Sud-Africain. . . . 305
79 Carte du Khanat de Khokand 395
80 Carte du mont Athos. 463
Carte de l'île de Thasos 467
82 Carte de la région de Kouldja (frontières de l'Empire russe et de l'Empire chinois) 609
84 Carte complète du Mexique, routière, agricole et minière, par F. BIANCONI 715

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20. — 28092-12-9.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

G.E.STECHERT&Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK

Digitized by Google

2044 105 224 869

Digitized by Google